

METALLURGIE PARISIENNE CFTC-CFDT



**UN
SIECLE
DE
PARCOURS
MILITANTS**



GRUPE « MEMOIRE-HISTOIRE UPSM/CFDT »

Remerciements

Le groupe mémoire et histoire de l'UPSM remercie ceux qui ont permis la réalisation de cette brochure.

En tout premier, les militants et militantes figurant dans ces notices ; certains ont accepté avec enthousiasme, heureux de prolonger par leur témoignage l'engagement de toute une vie ; d'autres avec réticence, craignant de reproduire ces comportements d'anciens combattants qui refont périodiquement le récit du passé, ou ne se jugeant pas digne de figurer dans une publication qui leur paraît être la légion d'honneur du militant.

Nous remercions les familles, les amis et amies, des militants et militantes disparu(e)s ; ils se sont plongés dans leurs archives et leur mémoire, ravivant les souvenirs de celle ou celui qui a souvent donné à la CFDT du temps qui leur a manqué.

Nous remercions l'équipe des archives confédérales et interfédérales CFDT, qui nous a toujours chaleureusement accompagnés dans nos recherches.

Nous remercions tous les auteurs Maitron à qui nous devons des notices de militants : E. Belouet, L. Botella, M.C. Boujou, J. Chabot, G. Davranche, Y. Delmotte, R. Faist, A. Gaudron, F. Georgi, R. Kosman, F. Lagandré, M. Launay, G. Loret, P. Louis, G. Morin, P. Ouvrier Bonnaz, J.L. Panné, C. Pennetier, M. Sassier, M. Singer, N. Simony, L. Thureauaut, G. Ubbiali.

Nous remercions Nathalie Viet Depaule, historienne, responsable du corpus CFTC-CFDT du Maitron. Elle a relu, corrigé, amélioré, validé toutes nos notices. Jour après jour elle nous a formés au travail de rédacteur Maitron. Elle fut avec nous de la première à la dernière notice, porteuse de rigueur, d'exigence et d'encouragements.

Nous remercions l'Union locale CFDT de Saint Denis et le Syndicat métaux des Nord de Seine CFDT qui ont hébergé nos archives et nous ont accueillis pendant la période de rénovation de locaux UPSM de la rue Euryale Dehaynin à Paris.

Sommaire

	page
➤ Éditorial du secrétaire général de l'UPSM CFDT	2
➤ Enrichir la connaissance et utiliser celle-ci	3
➤ Cent ans de syndicalisme CFTC-CFDT dans la métallurgie parisienne	4
➤ Liste des notices avec entreprise	13
➤ Biographies.....	15
➤ Mot du secrétaire général de la FGMM CFDT	287
➤ Le groupe de travail.....	288

Éditorial

Une organisation n'existerait pas sans ses militantes et ses militants.

Ceux-ci s'impliquent au quotidien pour représenter et défendre leurs collègues et camarades de travail. Ils s'engagent pour faire vivre les structures professionnelles et interprofessionnelles. Ils contribuent à leur donner une dimension collective stratégique et opérationnelle. Ils ne veulent pas se résigner à l'injustice et aux inégalités. Ils agissent pour un monde plus fraternel et plus solidaire intégrant un développement durable, autrement que dans les mots, et capable de porter un véritable débat démocratique sur les choix de société.

Depuis 2009, par son travail assidu et méthodique, le groupe « Mémoire et histoire » de l'UPSM s'attache à donner des noms et des visages à celles et ceux qui ont contribué à donner une force collective à la CFTC puis à la CFDT dans la métallurgie parisienne. Ce travail fait apparaître à travers les parcours de vie des militantes et militants, les personnes, les mouvements de jeunesse, les associations, les partis politiques les événements qui ont été déterminants dans les choix et les engagements de chacun. C'est un travail précieux pour mieux comprendre les évolutions sociales et sociétales.

Ce travail montre également les transformations qui ont marqué notre branche professionnelle depuis la dernière guerre mondiale et comment, à travers celles-ci, l'UPSM s'est efforcée d'ajuster son organisation pour atteindre les objectifs qu'elle se fixait au fur et à mesure de son développement et de l'évolution des entreprises et de la société : construire un syndicalisme où hommes et femmes se retrouvent dans le même syndicat, unifier les catégories professionnelles, solidariser le syndicalisme dans les grandes et les petites entreprises, lutter contre l'éclatement du salariat, donner toute leur place aux immigrés.

Ce travail révèle la façon dont se sont impliqués militantes, militants et structures dans les grands mouvements sociaux et les luttes les plus significatives qui ont contribué à forger l'identité de l'UPSM et, par voie de conséquence, la place et le rôle qu'elle a cherché à jouer dans les structures telles que la FGMM, l'URI et la confédération.

Cette publication contient les notices biographiques réalisées par le groupe pour la 5ème période (1940-1968) du dictionnaire biographique du mouvement ouvrier et mouvement social, le Maitron, auxquelles s'ajoutent des notices de militants qui ont commencé à militer entre mai 1968 et 1981 et qui attendent d'être intégrées à la prochaine série du « Maitron ». Elle contient également des notices de militants de la CFTC-CFDT de la métallurgie parisienne rédigées par d'autres auteurs et recherchées dans le Maitron.

Il s'agit d'un travail important qui vient formaliser et enrichir le patrimoine historique de l'UPSM, de la CFDT, et au-delà, de l'histoire du mouvement ouvrier et syndical français telle qu'a contribué à l'écrire l'historien Jean Maitron en voulant donner toute leur place à ceux qui ne font pas la une des médias et des manuels d'histoire, mais sans qui il n'y aurait pas d'Histoire.

Regarder le passé n'est pas faire acte de nostalgie. Comprendre ses racines c'est conforter ses valeurs. Connaître les questionnements et les combats de ceux qui nous ont précédés, c'est puiser de l'énergie, en dépit des contextes difficiles et des contradictions sans cesse renouvelées, pour se confronter avec plus d'enthousiasme et de combativité aux défis d'aujourd'hui et de demain.

**Le Secrétaire général de l'UPSM
Michel Fourgeaud**

Enrichir la connaissance et utiliser celle ci

telle est la démarche du groupe « Mémoire et Histoire » de l'UPSM

Voici maintenant plus d'une décennie qu'un groupe d'une dizaine de « chercheurs en histoire » et anciens responsables de l'UPSM ont engagé des travaux qui ont porté sur l'objectif de rédiger des biographies d'anciens militants et militantes de la région parisienne ayant exercé ou commencé à prendre des responsabilités syndicales CFTC-CFDT entre 1950 et 1981.

Ces biographies s'inscrivent et rejoignent les travaux d'autres historiens auteurs de notices publiées dans le dictionnaire biographique du mouvement ouvrier et mouvement social « Le Maitron ».

Pour réaliser ce travail, il a fallu franchir de nombreuses étapes dont la première devait exploiter les premières sources disponibles. Celles-ci se retrouvent à travers deux démarches complémentaires.

L'une, quand les conditions le permettent encore, est d'utiliser la mémoire des acteurs et de ceux qui les entourent. La mémoire humaine et les souvenirs qui en sont conservés ne sont pas à cent pour cent fiables. La mémoire perçoit à sa manière, évolue dans le temps, nuance différemment suivant les périodes de la vie de la personne, et de ce qui en est retenu par les souvenirs. Parfois la mémoire et les souvenirs disparaissent.

Il était donc essentiel pour la deuxième démarche que le résultat de ce travail à partir des mémoires et de ce qui en est retenu par celles-ci, puisse être confronté, comparé, et analysé avec un travail de recherches dans les documents des archives syndicales, au minimum pour ce qui est de l'action collective.

Tous ces travaux réunis ont permis de franchir les premières étapes qui révèlent les traces du militantisme historique (l'adhésion syndicale et les raisons de celles-ci, les responsabilités exercées, les positionnements dans les débats et les votes, les revendications et les objectifs d'action, les conflits du travail, et leurs lieux, les acquis sociaux, la description des structures dans lesquelles des responsabilités ont été prises, les collectifs concernés et leurs composition, etc.), tout ceci dans une évolution calendaire.

On retrouve ces traces à travers plus de 180 biographies réalisées. Ces traces historiques se retrouvent chez les militants et militantes, également dans les structures syndicales dans lesquelles ils ou elles ont agi.

Ces traces ont été trouvées dans les limites d'une période de 1950 à 1981, dans une organisation syndicale la CFTC-CFDT, dans une région : l'Île de France, dans une branche la métallurgie, soit l'UPSM.

Par ailleurs d'autres travaux ont été engagés, sur la période débutant à la date de la constitution de la fédération de la métallurgie en 1919 jusqu'à 1950. On retrouve dans ces travaux, parmi les notices réalisées, les principaux responsables de la région parisienne durant cette même période. Celles-ci viennent rejoindre et compléter les biographies de la période 1950 à 1981.

C'est donc au total un travail de recherche sur une période de près d'un siècle, de 1919 à notre époque, qui a été réalisé.

De nombreuses traces du militantisme syndical historique ont été trouvées, des ordonnancements ont été réalisés, les résultats sont concluants. Ils font œuvre d'enrichissement de connaissances. La connaissance historique, des militants et militantes, des syndicats de la métallurgie de la région parisienne, s'est enrichie.

Maintenant, une nouvelle étape doit se réaliser. Il s'agit de porter ces résultats à la connaissance d'un grand nombre de lecteurs, et ainsi enrichir la connaissance de chacun et du maximum de militants et militantes.

Cette connaissance pourra s'élargir en poursuivant de nouvelles recherches et être utilisée suivant les futurs souhaits ou besoins personnels ou collectifs.

Élargir la connaissance d'un syndicalisme CFTC puis CFDT de branche, dans la région parisienne et la faire connaître, c'est permettre l'émancipation des personnes et des collectifs, en leur donnant des moyens de l'utiliser pour la réflexion et l'action.

C'est ce à quoi s'attache le groupe « Mémoire et Histoire ».

Jean Limonet
membre du groupe de travail et coordinateur CFDT avec le Maitron

Cent ans de syndicalisme dans la Métallurgie parisienne

Pour resituer les notices publiées dans le vaste réseau de solidarités inter catégorielles, inter entreprises, inter générationnelles, il nous a paru nécessaire de donner quelques éléments d'histoire sur la naissance et le développement de la CFTC puis de la CFDT dans la métallurgie parisienne.

Avant la création de la CFTC

Alors que la CFTC n'existait pas encore des syndicats sont créés :

Le **SECI** (Syndicat des employés du commerce et de l'industrie) est créé à Paris le 13 septembre 1887. Le SECI est un syndicat uniquement masculin. Il assurera son développement grâce à un réseau de sections locales, généralement proches des paroisses et des patronages. Le président du SECI est [Jules Zirnheld](#), le secrétaire général [Charles Viennet](#) et le secrétaire général adjoint [Gaston Tessier](#). Ils organisent un congrès avec 25 syndicats les 11 et 12 mai 1913 et créent la *Fédération française des syndicats d'employés catholiques*. Des syndicats « féminins » s'affilient à la nouvelle fédération. Par ses positions, ses dirigeants, le SECI est la matrice de la CFTC¹. Le SECI représente plus de 60% des effectifs à la création de la CFDT.

Le syndicat professionnel d'ouvriers chrétiens de la métallurgie et parties similaires CFTC de la région parisienne².

Le syndicat des bijoutiers, joailliers orfèvres et horlogers le 21 octobre 1907.

La **fédération des unions de syndicats professionnels féminins** est créée en 1918. Elle s'appuie sur des unions régionales et des unions professionnelles et adhèrera à la CFTC dès sa création. Elle est animée par des militantes comme [Madeleine Tribolatti](#), [Marguerite Lafeuille](#), [Maria Bardot](#), [Marguerite Martin](#), dont l'activité se prolongera pour la plupart jusqu'en 1940 et au-delà.

1919 : Création de la CFTC

La CFTC est créée en 1919 et tient le premier congrès confédéral les 23 et 24 mai 1920. A sa création elle compte 98 000 adhérents dont 39 000 femmes, ce dernier chiffre témoigne de l'activité de syndicats féminins.

En 1919, [Charlemagne Broutin](#), de retour du front, travaille pendant 5 ans dans la région parisienne et

SYNDICAT DES EMPLOYÉS DU COMMERCE & DE L'INDUSTRIE
30, Rue des Bourdonnais
PARIS

NOTA. — Cette feuille étant destinée à confirmer l'adhésion au syndicat, elle doit être exactement retournée au siège social avant le LUNDI 6 juillet, ou la remettre ce jour à l'assemblée générale qui se tiendra le soir à 8 h. 12 dans le préau des Frères, 3, Place de l'École.

Nom Prénom: Désjardins Alfred Claude 1^{er} 26 ans

Adresse: Rue de la Chapelle aux Herbes n° 12 à Paris

Patronage, Association de laquelle on fait partie: Saint-Léon

Nature d'emploi (Spécifier ici l'emploi) et dire depuis combien de temps ou l'exerce: Caisserie de Commerce
Depuis neuf ans et à la M^{re} du Commerce

Qualification: 2^e chef comptable pendant 4 ans et demi - Caisserie depuis 4 ans et demi

Paris, le 1^{er} juillet 1887

SCRIPTEURS, soit à la caisse, ou comptable, débiteur, correspondances, écritures diverses, PLACIER (pourquel article) COMMISS Vendeurs aux laisage, à la coterie, draperies, dentelles, Merceries toiles et calicot, Rouenneries, etc., etc.

DIRECTION DE L'HYGIÈNE, DU TRAVAIL et de LA PRÉVOYANCE SOCIALE
SERVISE DU TRAVAIL
Syndicat professionnel inscrit au Répertoire sous le n° matricule ci-dessous à rappeler dans toute communication ultérieure N° 3721

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ — ÉGALITÉ — FRATERNITÉ
PRÉFECTURE DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE
Paris, le 7 JUILLET 1921

NOTA. — A chaque changement de la direction ou des statuts, adresser la Préfecture de la Seine, en lui transmettant trois exemplaires des statuts nouveaux et de la liste des membres du Conseil d'Administration signés de deux membres du Bureau.

MONSIEUR,

Vous avez déposé à ma Préfecture, le 7 JUILLET 1921 les statuts et la liste nominative des Membres du Conseil d'Administration d'une organisation projetée sous la dénomination de Fédération française de syndicats professionnels de la Métallurgie et parties similaires

et qui revendique l'application de la loi du 21 Mars 1884.

Par courrier de ce jour, je transmets, conformément à la loi précitée, un exemplaire à M. le Procureur de la République, à qui il appartient d'examiner la régularité dudit syndicat.

Je crois devoir vous signaler que le présent récépissé n'est que la constatation matérielle du dépôt effectué et ne saurait en aucune façon avoir pour effet de préjuger la question de légalité du syndicat qu'il n'appartient pas à mon Administration d'apprécier.

Veuillez recevoir, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

LE PRÉFET DE LA SEINE et par autorisation :
POUR LE DIRECTEUR DE L'HYGIÈNE, DU TRAVAIL ET DE LA PRÉVOYANCE SOCIALE.
Le Chef de Service du Travaux,
J. J. J.

Monsieur le Président 5 Rue Carot

¹ Le SECI deviendra mixte après la Libération. En 1964 il choisira de rester au sein de la CFTC-maintenue. En 2013 ses dirigeants décideront de quitter la CFTC et adhéreront à l'UNSA, 75% des adhérents seraient restés à la CFTC.

² Jo Bibard, Faire l'histoire ensemble – La CFDT en région Ile-de-France 1887-1990, Editions la Toison d'or, Paris 2007

créé, avec [Lucien Leonard](#), le syndicat chrétien des ouvriers de la métallurgie à Puteaux et organise des cours techniques. Avec de nouveaux militants comme [Roger Lelièvre](#) ils aident à l'implantation du syndicalisme chrétien dans les communes voisines. Dans la banlieue Nord Ouest de Paris un secteur dynamique avec de nouveaux syndiqués se constitue.

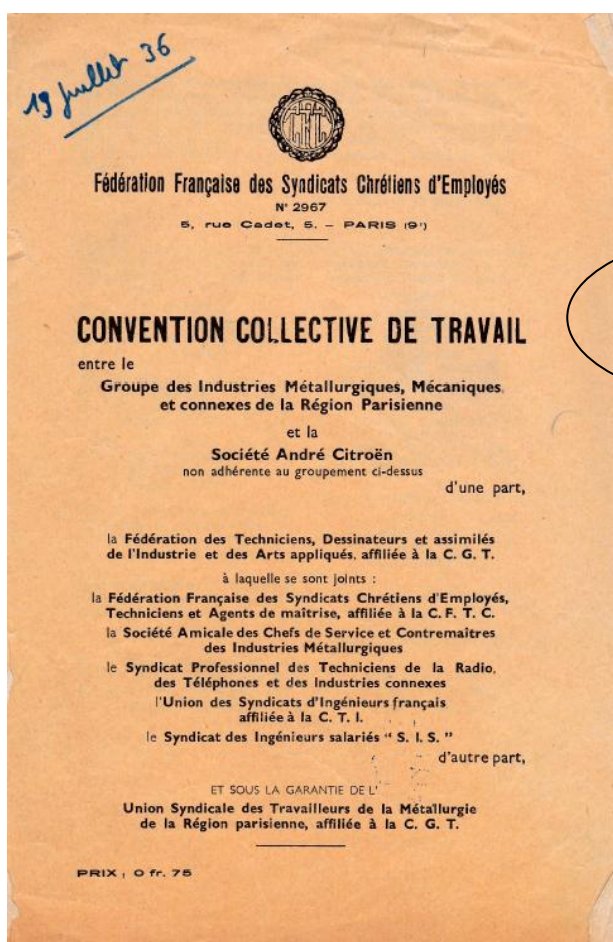
La fédération générale de la métallurgie est constituée et tient son premier congrès le 22 mai 1920. Le 7 juin 1921 les statuts de la Fédération française des syndicats de la métallurgie et parties similaires sont déposés à la préfecture de la Seine. Son président est Samuel Michaud de Paris. [Charlemagne Broutin](#), retourné dans Nord, est le 1^{er} vice-président.

Parallèlement aux syndicats ouvriers masculins, existait le syndicat professionnel féminin de la métallurgie CFTC dont le siège était 35 boulevards des Capucines avec [Marguerite Martin](#) comme secrétaire générale.

1936 : Le Front populaire

La CFTC est encore faible, en particulier dans la région parisienne : « *La région parisienne...révèle les inconvénients d'une déchristianisation trop poussée : effectifs infimes (600 cotisants sur 35 0000 métallos), trop faibles même pour former des cadres syndicaux, méconnaissance de la morale et des conceptions sociales chrétiennes, absence de coordination, manque d'esprit syndical. Cette faiblesse même fera de la région parisienne une zone d'expérience intéressante.* »³.

La CFTC est écartée des négociations de Matignon par la CGT qui vient de réaliser l'unité CGT-CGTU.



En région parisienne ses forces sont insuffisantes pour peser sur la conduite des grèves. Chez Renault, la CFTC n'existe pas avant la grève, la CGT dispose d'un quasi monopole. Pendant la grève un petit groupe s'organise autour de l'ingénieur d'Heilly⁴ mais ne réussit à s'implanter que chez les agents techniques et les cadres. La CFTC s'organisera en section d'entreprise dans les

mois suivants⁵.

Dans cette période difficile pour elle, la CFTC adopte une attitude variable selon les régions et le rapport de force local mais il ressort globalement une attitude de solidarité fraternelle et de détermination qui donne aux métallos chrétiens un brevet de respectabilité ouvrière. « *Grâce à ses éléments ouvriers, grâce notamment à*

³ P. Trémouille, le mouvement social N°62, *Les syndicats chrétiens dans la métallurgie française*, de 1935 à 1939, page 32, janv-mars 1968

⁴ Il sera l'un des quatre signataires de la convention collective de la métallurgie région parisienne avec H. Clément, R. Millet et J. Botton.

⁵ Badie, le mouvement social N°81, *Front populaire aux usines Renault*, Page 104, oct-déc 1972

ses militants métallurgistes, la C.F.T.C. devient, à partir de juin 1936, une centrale ouvrière qui rejoint la tradition anticapitaliste du syndicalisme français. Lentement, mais irrésistiblement, le syndicalisme chrétien tend à ne plus être qu'une expression originale du mouvement ouvrier. Si la C.F.T.C. ne peut plus être ce qu'elle était auparavant et commence à évoluer vers ses positions actuelles, elle le doit en grande partie à ses militants métallurgistes d'avant 1939.⁶ »

Un important développement syndical suit les événements, accéléré par l'arrivée de nombreux militants venus de la JOC.

Le 5 mars 1937 le **syndicat général des agents de maîtrise techniciens et employés de la métallurgie** est créé, il adhère à la Fédération de la métallurgie ce qui crée un conflit avec la Fédération des employés qui avait étendu son périmètre catégoriel pour devenir la Fédération française des syndicats d'employés, techniciens et chefs de services⁷. Ces créations marquent le début du syndicalisme cadre au sein des confédérations ouvrières, alors qu'il était quasiment inexistant jusqu'en 1936.

Le 25 avril 1937 se tient le premier congrès régional des **syndicats chrétiens de la Seine nord ouest** avec une présence de jocistes. Dans le premier numéro du bulletin du comité régional l'*Efficiencie*, [Roger Lelièvre](#) se fait l'apôtre de la section syndicale d'entreprise. Elle est vue comme le moyen d'offrir, face à la CGT, un choix syndical dans l'entreprise, et d'atteindre d'autres adhérents que les chrétiens, qui sont le milieu essentiel de recrutement du SECI par ses sections locales proches des paroisses et des patronages. « *Nous avons voulu élargir cette conception, habituellement régnante, d'un syndicalisme émasculé, coupé de ses origines historiques, apparemment issu des seules aspirations et du seul enseignement des Pères jésuites et des Très Chers Frères. Nous avons voulu replacer le syndicalisme chrétien sur son véritable terrain, là où s'opère la synthèse de la tradition ouvrière et de l'esprit chrétien. Nous avons voulu réintégrer le syndicalisme chrétien dans le mouvement ouvrier dont il fait indiscutablement partie, dont il est une expression originale, l'expression chrétienne* »⁸

D'autres syndicats vont se créer (voir dans le tableau récapitulatif).

Un mouvement se fait jour pour que les femmes adhèrent à leur fédération professionnelle : « *Les femmes métallurgistes, de leur côté, adhèrent presque toutes à leur fédération, provoquant une vive émotion dans les syndicats féminins. Toutefois, fournissant un travail analogue à celui des hommes, elles ne désirent pas un syndicat autonome mais une commission féminine pour étudier leurs problèmes propres. Il conviendra ensuite d'établir une liaison entre les éléments féminins d'une région et d'une même profession : on pourra alors constituer une commission féminine dans chaque fédération d'industrie* ». C'est ainsi que s'exprime [Marguerite Martin](#), un des figures du syndicalisme féminin CFTC, au congrès de la fédération de la métallurgie en 1938. Quelques syndicats CFTC mixtes voient le jour, comme en Seine Saint Denis à l'initiative de [Simone Troisgros](#).

Pendant tout ce début du XX^{ème} siècle les fédérations de métiers, comme la fédération des employés, coexistent avec des fédérations d'industries comme la fédération de la métallurgie. Une fédération des unions de syndicats féminins regroupent les syndicats adhérant à une union régionale ou une union professionnelle.

Il ne faut pas porter de jugements trop rapides, avec nos yeux d'aujourd'hui, sur la situation d'alors. Par exemple, les études sur le syndicalisme de l'époque soulignent que les militantes des syndicats féminins de la CFTC ont bénéficié en général d'une bonne formation dans les patronages et s'engageaient dans la durée ; elles jouissaient d'une autonomie de réflexion au sein de leurs organisations spécifiques, que n'avaient pas les militantes de la CGT, et qui leur laissait plus de liberté pour aborder les problèmes spécifiques aux salariées.

Cette situation de coexistence de fédérations masculines et féminines, de fédérations d'industries et de métiers, fait que sur un même territoire, comme la région parisienne, les syndicats des entreprises de la métallurgie appartenaient à des fédérations différentes, se livrant parfois une réelle concurrence.

⁶ Op cit P.Trémouille, page 47

⁷ Op cit P.Trémouille, page 44-45

⁸ Op cit P.Trémouille, page 38

Tableau de synthèse des syndicats de la CFTC de la métallurgie région parisienne jusqu'en 1944

<u>Avant la CFTC</u>			
	1887	Syndicat des Employés du Commerce et de l'Industrie – SECI	Jules Zirnheld Gaston Tessier Jules Mennelet Rémy Soulier
	1907	B.J.O. Bijouterie Joaillerie Orfèvrerie	
	1909	Syndicat des Ouvriers de la Métallurgie et parties similaires	Charlemagne Broutin
<u>1919 Création Confédération CFTC</u>			
<u>1920 Création Fédération de la métallurgie</u>			
La CFTC est peu implantée dans la métallurgie	1919	Syndicat chrétien des métaux de Puteaux	Lucien Léonard
		Il existe d'autres syndicats métaux masculins, signalés par la référence à leurs dirigeants dans l'activité fédérale, dont nous n'avons pas de trace	
		Idem pour des syndicats féminins	Marguerite Martin
<u>1936 Front populaire</u>			Lucien Hans Roger Gillot Albert Huleux
Fort développement de la métallurgie CFTC, malgré la faiblesse des forces affichée pendant la grève.	1936	Syndicat des ouvriers et ouvrières de l'entrepôt général de l'aéronautique maritime d'Orly	
	1937	Syndicat de la métallurgie de Melun et la région	
	1937	Syndicats chrétiens de la Seine nord ouest	Roger Lelièvre
	1937	Syndicat général des agents de maîtrise, techniciens, employés	
	1937	Syndicat des ouvrières de la métallurgie et industries connexes	Simone Troisgros
	1937	Syndicat général des agents de maîtrise de la métallurgie et parties similaires	
	1939	Syndicat libre métallurgie de Môtret sur Loing	
	???	Syndicat des ouvriers de la métallurgie parisienne	
<u>1939-1945 Guerre occupation</u>			Jean Pérès

Légende

Syndicat adhérent à la Fédération de la métallurgie
<u>Syndicat adhérent à la Fédération des employés (devenue Fédération française des syndicats d'employés, techniciens et chefs de services en 1939)</u>
<u>Syndicat adhérent à la Fédération des unions de syndicats féminins</u>

1939-1945 : La guerre et l'après guerre

Dans la CFTC, comme dans les autres organisations, la période de la guerre et de l'occupation est une période trouble qui voit les militants se diviser sur l'attitude à adopter. Après la dissolution des syndicats par le décret du 9 novembre 1940, les responsables de la confédération CFTC, [Maurice Bouladoux](#) - [Gaston Tessier](#) - [Jules Zirnheld](#), participent au CEES (comité d'études économiques et syndicales). Ils cosignent, avec 9 responsables CGT, le manifeste des douze, le 15 novembre 1940. C'est le premier acte de résistance du syndicalisme. Après la publication de la charte du travail le 26 octobre 1941, de nombreux dirigeants parisiens de la CFTC, dont [Jean Pérès](#) ou [Lucien Leonard](#), soutiennent les thèses participationnistes tandis que les abstentionnistes se trouvent surtout dans les dirigeants repliés en zone libre. La CFTC participe au CNR (Conseil National de la Résistance) qui publiera son programme pour la reconstruction du pays, « Les jours heureux ».

D'autres militants, engagés dans les réseaux de la résistance, confrontent leur expérience avec les différents courants politiques. Par exemple [André Téqui](#) et [Maurice Allezy](#) participent aux activités clandestines de la JOC à Berlin et [Yves Bodiguel](#) meurt en déportation.

A la Libération quand les syndicats reprennent leurs activités officielles, la CFTC bénéficie de la représentativité reconnue aux organisations qui ont participé à la résistance. Les syndicats masculins et féminins sont regroupés au sein de syndicats mixtes.

Au début décembre 1944 à l'occasion du premier comité national de la FGM, [Jean Pérès](#), son responsable historique, est poussé à la démission en raison de ses prises de positions pendant l'occupation. [Charles Savouillan](#), qui a été une grande figure de la résistance en Savoie, est désigné secrétaire général. Les secrétaires généraux qui se succèdent ensuite à la tête de la FGM sont [Eugène Descamps](#) 1954-1961, [Jean Maire](#) 1961-1971 et [Jacques Chérèque](#) (1971-1979).

Les responsables de la confédération, jusqu'en 1968, sont :

- les présidents [Georges Torcq](#) 1946-1948, [Gaston Tessier](#) 1948-1953, [Maurice Bouladoux](#) 1953-1961, [Georges Levard](#) 1961-1967, [André Jeanson](#) 1967-1970

- les secrétaires généraux [Gaston Tessier](#) 1919-1948, [Maurice Bouladoux](#) 1948-1953, [Georges Levard](#) 1953-1961, [Eugène Descamps](#) 1961-1971

La période qui suit la libération fut à la fois un période de relance de la vie syndicale, de l'action dans les entreprises et de fort développement. Au sein de la CFTC le groupe Reconstruction animé notamment par [Paul Vignaux](#) et [Charles Savouillan](#) prépare les évolutions à venir. Des militants d'entreprises de la région parisienne y participent :

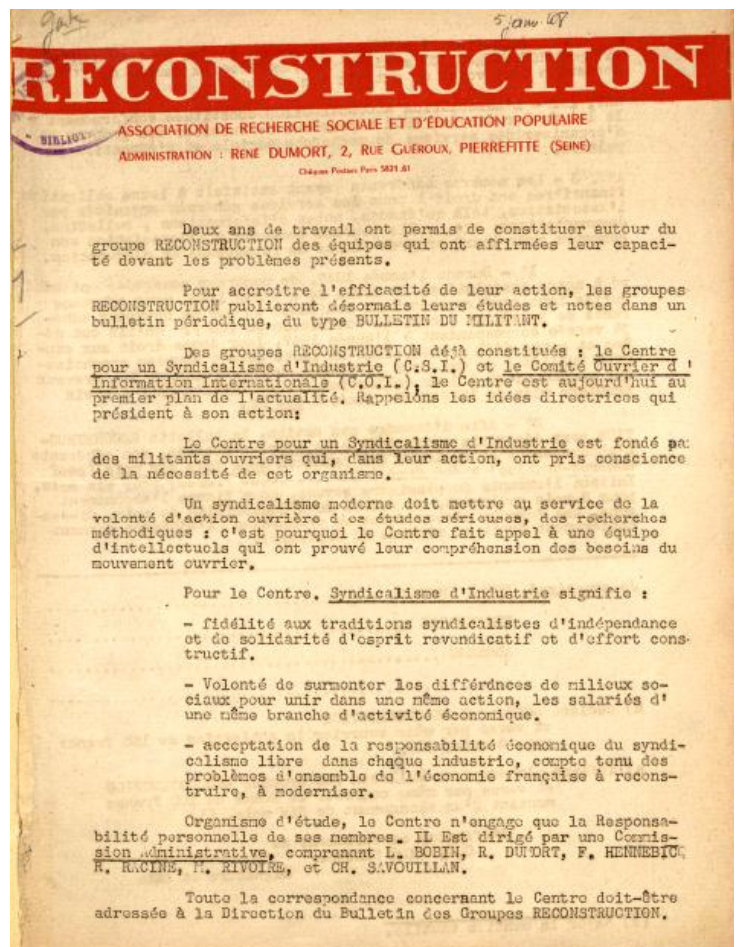
[Louis Moulinet](#), qui fut un temps gérant des *Cahiers* et l'un des principaux animateurs du groupe parisien, [Roger Gillot](#) dont la femme assura le secrétariat du groupe Reconstruction, [Pierre Hadj-Amar](#), [François Jacquin](#), [André Soulat](#), [Roger Taupin](#), [Maurice Villandrau](#).

Ces réflexions se traduisent rapidement par de grands changements dans les structures de la CFTC.

Les syndicats deviennent mixtes, l'opération est souvent vécue comme une intégration des syndicats féminins dans les syndicats masculins, les archives UPSM donnent très peu de renseignements sur cette évolution.

Le débat entre fédération d'industrie et fédération de métier se poursuit. Une fédération spécifique des cadres est créée en 1944 : la Fédération française des syndicats d'ingénieurs et cadres. La décision d'aller vers des fédérations d'industrie sera prise au congrès confédéral en 1957.

La JOC fait le choix stratégique d'envoyer ses militants dans de grandes entreprises dans le but d'y conquérir des progrès sociaux qui ensuite se propageront dans l'ensemble de l'industrie. Elle renforce les équipes existantes et crée de nouvelles sections.



La création de l'UPSM

Au lendemain de la guerre, cinq organisations CFTC de la métallurgie parisienne reprennent leur activité, ou sont créés (voir tableau).

- Trois syndicats de la fédération de la métallurgie ;
- un syndicat de la fédération des employés techniciens et cadres chef de service ;
- une section membre du syndicat national affilié à la Fédération nationale des syndicats des ingénieurs (FFSIC).

Ces cinq organisations coordonnent leur action au sein du cartel intersyndical de la métallurgie de la région parisienne qui, dès 1947, manifeste son activité par des notes aux sections et des meetings.

Les trois syndicats affiliés à la Fédération de la métallurgie élaborent le projet d'une Union Parisienne des Syndicats de la métallurgie CFTC.

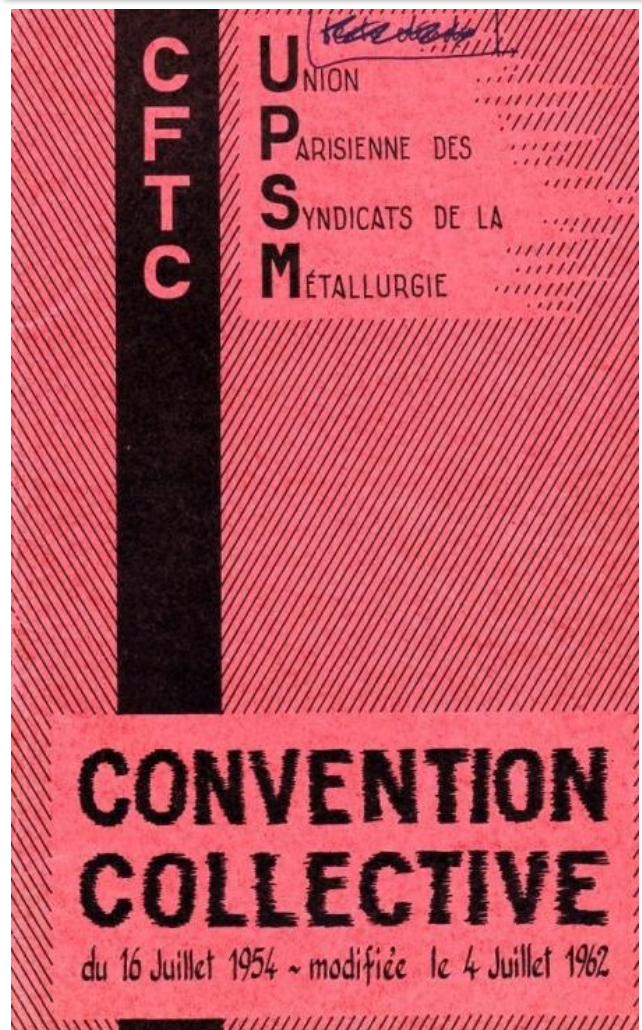
Au cours de l'AG du 13 mars 1948, le syndicat ouvrier, en pointe dans la recherche d'une évolution de la CFTC, décide la suppression du mot chrétien dans son intitulé. « *Notre Syndicat (article 1^{er}) s'appelle dorénavant "Syndicat des ouvriers de la Métallurgie et Parties similaires de la Région Parisienne". Le débat a été passionné sur l'opportunité ou non d'enlever le mot "chrétien" de notre titre, tout en continuant de se réclamer de la CFTC. Finalement les présents ont estimé qu'il fallait toujours pousser à un plus large recrutement dans les entreprises, non pas en mettant le drapeau dans notre poche (l'adhésion à la CFTC est une preuve d'engagement doctrinal) mais en ne gênant pas non plus l'adhésion de camarades que la doctrine sociale chrétienne et l'action de la C.F.T.C attirent, mais que l'étiquette trop "absolue" de notre syndicat choque encore.* » Cette note du syndicat est signée [Roger Gillot](#), secrétaire général.

L'UPSM est créée le 29 janvier 1949 et dans une note elle annonce les principes qui vont guider l'action de la CFTC puis de la CFDT dans la métallurgie parisienne pendant plus de 50 ans.

C'est l'expression d'une mise en commun de moyens, d'effort et d'argent. C'est une réalisation qui doit s'intégrer dans cette réforme de structures internes que la CFTC étudie actuellement et sera à l'ordre du jour du prochain congrès confédéral des 4-5-6 juin prochains.

C'est une étape parisienne vers cette Fédération d'Industrie que nous ne cessons de proclamer indispensable et qui réunira en son sein tous les syndicats CFTC d'ouvriers, employés, techniciens et agents de maîtrise, cadres et ingénieurs de la Métallurgie française.

Une phrase de cette note montre l'attachement des trois syndicats fondateurs à la structure fédérale de la métallurgie. « *Pour le moment, trois syndicats, affiliés tous trois à cette Fédération de la Métallurgie CFTC dont nous sommes fiers et qui nous envoie ce Bulletin du Militant, précieux outil de travail, tous les 15 jours. Le Syndicat des Ouvriers de la Métallurgie de la Région Parisienne*



*Le Syndicat Général des Agents de Maîtrise et Techniciens de la Métallurgie Parisienne⁹
Le syndicat des ouvriers de la Bijouterie, Horlogerie et Métiers d'Arts de la Région Parisienne.*

« Ce cartel comprend en outre, nous le rappelons :

Le syndicat des employés, Technicien et Agents de Maîtrise de la Métallurgie, affilié à la Fédération des Employés Techniciens et Agents de Maîtrise

La section Métallurgie du Syndicat des Ingénieurs et Cadres, affilié à la Fédération des Ingénieurs et Cadres.

Nous espérons que ces deux organisations rejoindront un jour notre fédération de la Métallurgie, mais en attendant, il est entendu que nous continuerons de travailler fraternellement avec elles. »

Des syndicats locaux de la métallurgie, dus à des initiatives spécifiques, sont créés dans cette période de fort développement syndical : Syndicat travailleurs métallurgie Nord Seine et Marne, Syndicat métallurgie Boulogne Billancourt, Syndicat métallurgie et annexe Montereau et environs.

Mais tous les efforts des responsables de l'UPSM sont mobilisés pour mettre en place une structuration par syndicats de branche regroupant toutes les catégories de salariés au sein d'une même section d'entreprise.

Le Syndicat Renault des Travailleurs de l'automobile est constitué en 1953 en plein accord avec l'UPSM.

Le Syndicat National des Cadres de l'Automobile est créé en 1961 ; il pratique la double appartenance, adhère à la fois à la FGM et à la Fédération Française des Syndicats d'Ingénieurs et Cadres. Après la Libération des cadres ont manifesté leur soutien aux luttes ouvrières comme [Raymond Vatier](#), [Roger Taupin](#), [Pierre Tarière](#) chez Renault en 1950, mais le débat sur la place à réserver aux cadres dans l'organisation syndicale se poursuit.

Une nouvelle convention collective de la région parisienne pour les ouvriers et les ETAM est signée en 1954 et deviendra une référence pour les différentes régions et professions. En 1955 l'accord Renault introduit la troisième semaine de congés payés, la retraite complémentaire pour les ouvriers et les ETAM, et amorce la mensualisation des ouvriers, conquêtes sociales qui s'étendront progressivement à l'ensemble des salariés. De nombreuses luttes pour l'emploi et les salaires se déroulent dans les entreprises.

1964 Evolution CFTC-CFDT

La déconfectionnalisation, nous l'avons vu tout au long des pages qui précèdent, avait été souhaitée par de nombreux militants et anticipée par plusieurs syndicats. Tous les syndicats de l'UPSM accueillent positivement celle-ci, préparée et décidée par de nombreuses consultations des adhérents dans les entreprises.



⁹ Dans le tableau récapitulatif l'existence d'une Syndicats des employés techniciens et agents de maîtrise, adhérant à la fédération des employés techniciens agent de maîtrise et chefs de service est signalée. Il y avait à cette époque coexistence de deux syndicats s'adressant aux mêmes catégories et adhérents à deux fédérations différentes. Les deux syndicats fusionneront le 1er janvier 1960 et formeront le Syndicat des techniciens, employés, agents de maîtrise (TEAM) affilié à la FGM.

Mouvement de 1968

Si les syndicats CFTC étaient mal préparés à la grève de 1936, la situation était très différente en 1968 : la CFDT est le moteur des luttes dans de nombreuses entreprises en particulier dans la métallurgie parisienne, et incarne cette nouvelle classe ouvrière décrite dans des publications récentes.^{10 11}

De nombreux militants, venus du mouvement étudiant et des groupes de gauche et d'extrême gauche, viennent grossir les rangs des sections syndicales CFDT. La diversité ainsi accrue des positions entraîne des changements de fonctionnement qui vont de l'enrichissement des pratiques aux conflits difficiles à régler. A la suite des événements, les effectifs des syndicats de l'UPSM augmentent et une nouvelle évolution de l'organisation est lancée afin de rapprocher les syndicats des sections d'entreprises dont la reconnaissance par les accords de Grenelle favorise l'implantation. Pour mieux prendre en charge les problèmes des différentes catégories de travailleurs l'UPSM embauche [Alberto González Marcos](#) dit Manolo Garcia en 1971 qui sera chargé du suivi de l'immigration, le premier permanent cadre [Pierre Alanche](#) en 1976 et la première femme Catherine Léger en 1980. Les droits syndicaux augmentent le champ d'intervention syndical. Pour y répondre les militants doivent s'appuyer sur les compétences d'organisations « outils de l'action syndicale ». Les élus des comités d'entreprise, créés à la Libération, devaient pouvoir compter sur des experts en économie connaissant le contexte de l'intervention syndicale. [Jean-Claude Jullien](#) participe à la constitution en novembre 1970 d'un organisme d'expertise économique, la Société d'expertise comptable Syndex. Pour aider les travailleurs et les militants confrontés aux problèmes juridiques L'UPSM crée l'AIJT (Association pour l'Information Juridique des travailleurs) en 1973. Les responsables successifs furent Jean Michel Gaullier, Catherine Battut, Georges Labbouz, Christian Cottet. Elle crée ensuite l'IFÉAS (Intervention Formation et Etudes pour l'Action Syndicale) en 1983.

Nous entrons alors dans l'actualité récente... ce n'est plus l'histoire que l'on écrit, c'est celle que l'on vit.

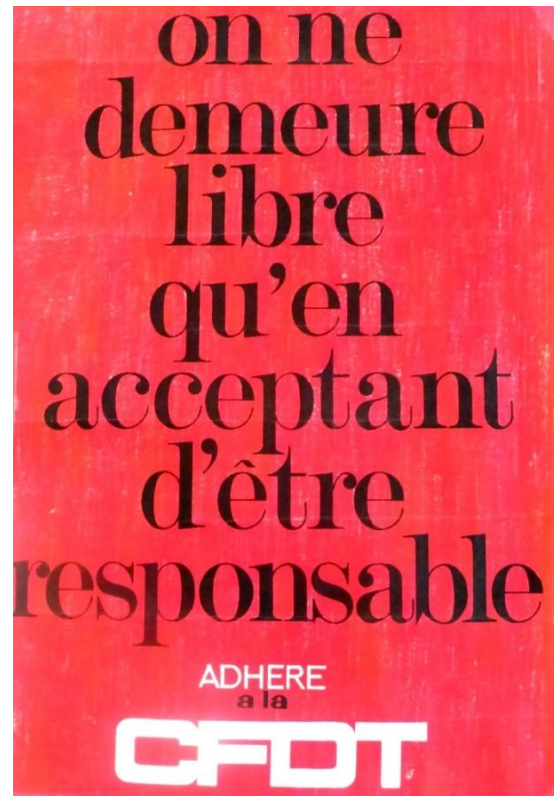


Tableau des secrétaires généraux de l'UPSM

Prénom Nom	Élu en	
Roger Gillot	1949	Les noms des militants dont la notice a été publiée dans le dictionnaire bibliographique du mouvement ouvrier mouvement social Maitron avant édition de cette brochure portent un lien vers le site du dictionnaire.
André Téqui	1957	
Jean Paul Murcier	1963	
Claude Michelot	1965	
Roger Dumas	1969	
Rémy Allanos	1974	
Claude Sardais	1978	
Michel Carvou	1983	
Didier Cusserne	1989	
Marc Bréteil	1999	
Jean Claude Seghin	2005	
Marie Hélène Tiné	2008	
Michel Fourgeaud	2016	

¹⁰ Serge Mallet, la Nouvelle classe ouvrière, Editions du Seuil, Paris 1963

¹¹ Pierre Belleville, Une nouvelle classe ouvrière, Editions Julliard, Paris 1963

Tableau de synthèse des syndicats après 1945

Cartel métallurgie parisienne en 1947		1945 – Libération		
Un syndicat et une section non membres de la FGM	Avant 1937	Synd. général des agents de maîtrise, techniciens, employés		Responsables fédéraux Charles Savouillan (44) André Soulat (60)
	?	Section métallurgie du synd. des ingénieurs et cadres		
Trois syndicats membres de la FGM fondateurs de l'UPSM	Avant 1940	Syndicats des ouvriers de la région parisienne		Responsables permanents métallurgie région parisienne Gérard Espéret (39) Roger Gillot (48) André Téqui (53) Jean Auger (58) Jean Paul Murcier (63) René Fromaget (57) Guy Guinguant (58)
	1945	Synd. des employés et techniciens de la métallurgie, voitures, aviation et parties similaires		
	1907	Synd. des ouvriers de la bijouterie horlogerie et métiers d'art		
Création de l'UPSM 29 janvier 1949	1947	Synd. travailleurs métallurgie Nord Seine et Marne		Responsables permanents métallurgie région parisienne Gérard Espéret (39) Roger Gillot (48) André Téqui (53) Jean Auger (58) Jean Paul Murcier (63) René Fromaget (57) Guy Guinguant (58)
	1950	Synd. métallurgie Boulogne Billancourt		
	1953	Synd. Renault des travailleurs de l'automobile - SRTA		
	1959	Synd. national personnel du C.E.A.		
	1960	Synd. métallurgie et annexe Montereau et environs		
	1961	Synd. national des ingénieurs et cadres de l'automobile - SNICA		
Organisation de l'UPSM en syndicats de branche sur le périmètre régional	1962	Synd. général travailleurs de l'automobile – SGTA		Responsables permanents métallurgie région parisienne Gérard Espéret (39) Roger Gillot (48) André Téqui (53) Jean Auger (58) Jean Paul Murcier (63) René Fromaget (57) Guy Guinguant (58)
	1962	Synd. parisien des industries aéronautiques et spatiales - SPIAS		
	1962	Synd. construction électrique et électronique - SCEE		
	1963	Synd. travailleurs mécanique générale - STMG		

1964 – Évolution de la CFTC-CFDT – Mouvement 1968

Réorganisation de l'UPSM en syndicats locaux à partir de 1974	Synd. des travailleurs de la métallurgie de Paris	Claude Michelot (64)
	Synd. métaux Seine et Marne Sud	Roger Dumas (66)
	Synd. métaux Seine et Marne Nord	Fernand Penin (69)
	Synd. métaux des Yvelines Sud	Rémy Allanos , (70)
	Synd. métaux des Yvelines Nord	Jacques Debesse (71)
	Synd. métaux 91	Pierre Matis (72)
	Synd. métaux du 92 Sud	Claude Sardais (73)
	Synd. métaux du 92 Centre	Christian Cottet (75)
	Synd. métaux du 92 Nord	Bernard Loup (75)
	Synd. métaux du 93 Nord	Bernard Amiaux (76)
	Synd. métaux du 93 Sud	Pierre Alanche (76)
	Synd. métaux du 94	Alain Gelly (77)
	Synd. métaux du 95	Jean Paul Sbeghen(78) Michel Carvou (79) Michel Guilloux (79) Catherine Léger (80) Pierre Thillet (89)

Années 80 – Chute des effectifs entreprises métallurgie parisienne, désyndicalisation

Regroupement des syndicats locaux	Synd. Métallurgie des Vallées de la Seine et de l'Oise - SMVSO
	Synd. des Travailleurs dans la Métallurgie 77 – STM77
	Synd. des Travailleurs dans la Métallurgie de Paris et La Défense - STRAMP
	Synd. de la Métallurgie Sud Francilien – SYMÉTAL SUD FRANCILIEN
	Synd. Métallurgie du Nord et de l'Est de la Seine - SYMNES

Légende

Syndicat adhérent à la Fédération de la métallurgie

Syndicat adhérent à la Fédération française des syndicats d'employés, techniciens et chefs de services en 1939

Syndicat adhérent à la Fédération française des ingénieurs et cadres

Liste des notices biographiques

Nom prénom	Entreprise
ACEITUNO Juan *	SNECMA
ACQUIER André *	THOMSON
ALANCHE Pierre *	ALCATEL et RENAULT
ALHERITIERE Jean *	RENAULT
ALLANOS Rémy *	ALCATEL
ALLEZY Maurice *	ALCATEL
AMIAUX Bernard *	THOMSON
AUGER Jean *	CFDT
AUMEUNIER Serge *	SNIAS
BAUDRON Raymond *	CHAUSSON
BEAUGE Georges *	(1)
BECU Gérard *	SNECMA
BENARD Daniel *	ALSTHOM
BERNARD R *	(1)
BIAUZON *	(1)
BICHELIER M *	(1)
BILGER Léon *	(1)
BOTTON Joseph *	(1)
BOUCAULT Pierre *	RENAULT
BOUCHE André *	THOMSON
BOUMRAR LOUISA *	RENAULT
BOYER Henri	(1)
BRIZION Raoul *	(1)
BROUTIN Charlemagne *	(1)
BRUYERE Roland *	IRSID
CADEL Pierre *	RENAULT
CAILLERE Claude *	THOMSON
CALCAT Roland *	(1)
CARVOU Michel *	PEUGEOT
CHAMOULARD Jacques *	RENAULT
CHARBONNIER Michel	BULL
CHEMIN Michel *	RENAULT
CHILIN René *	SNECMA
COLLIOT André *	RENAULT
COLMONT Henri *	(1)
COMONT Bernard *	Thomson
COSNIER René *	(1)
COTTET Christian	CFDT
COUVREUR Emmanuel	RENAULT
CUSSERNE Didier	ALCATEL
DA ROIT Fausto *	THOMSON
DAUIAT Michel *	THOMSON
DEBESSE Jacques *	SNIAS
DEFOURNE Wilfrid *	SNECMA
DEPUILLE Claude	BULL
DESOUCHÉ Bernard *	CITROEN
DEUDON Janine *	CGCT
DEVILLARD Gilbert *	RENAULT
DHAOUADI Mustapha	RENAULT

DUBOST Nicolas *	RENAULT
DUCHEMIN André *	CHAUSSON
DUCOS Yvan *	RENAULT
DUMAS Joseph	(1)
DUMAS Roger	SNECMA
DUMONET Marguerite *	CGCT
DUPONT Serge *	THOMSON
DUPUY Emmanuelle *	RENAULT
DUSSAULT	(1)
ESPERET Gérard *	VP CFDT
FAUCHES Monique *	PHILIPS
FRESNEAU Georges *	SOGAMM
FROMAGET René *	DASSAULT
FUZEAU Henri *	RENAULT
GEAY Francette *	SNECMA
GEFFROY Aline *	ALCATEL
GELLY Alain *	IBM et SNECMA
GERMAIN *	(1)
GERSTEL Jean *	(1)
GILLOT Roger *	PHILIPS
GLANDUS Michel *	RENAULT
GLÂTRE Serge *	CHAUSSON
GOMEZ Ramon *	RENAULT
GONZALEZ MARCOS Alberto (Manolo) *	UPSM
GOUEL Philippe *	BULL
GOURVIL Tristan *	SNIAS
GOUYET Guy *	BULL
GRUMBACH Etienne *	avocat SAF
GUILLOUX Michel *	ALSTHOM
GUINGANT Guy *	CITROEN
HADJ-AMAR Pierre *	THOMSON
HANS Lucien *	RENAULT
HAY Alain	SNECMA
HUMEAU Maurice *	RENAULT
JACQUIN François *	RENAULT
JANNIC Michel	WESTINGHOUSE
JARROUSSE Brigitte *	PHILIPS
JAUBERT Michel	THOMSON
JEANNEY Jacques *	SNIAS
JOANICOT Pierre *	SACM
JOUET Camille *	ALLUVAC
JULIEN Marcel *	CITROEN
JULLIEN Jean-Claude *	THOMSON
LABBE Daniel	RENAULT
LACARRA Jean	BOUCHERON
LAFORTUNE Jacky *	IBM
LAGACHE Michel *	RENAULT
LAMBERT	(1)

LAMBOURG Michel *	ALCATEL
LAPARRA Marie-Annick	RENAULT (RVI)
LARMAT Jean-Pierre	BULL
LAURENT François	PEUGEOT
LAURET Fabienne *	RENAULT
LE BIHAN Paul (fils)	(1)
LE BOHEC Joseph *	SNIAS
LE DENTU A *	(1)
LE FUR Bernard *	RICHIER
LE PENNEC Claude *	SNIAS
LEBLANC Monique *	ALCATEL
LEBORGNE Suzanne *	RENAULT
LEBRETON Jean	RENAULT
LECHANTRE Gérard *	RENAULT
LECUYER Michel *	SNECMA
LELIEVRE Roger *	SNECMA
LEMAITRE Paul *	RENAULT
LEONARD Lucien *	(1)
LEPELTIER Roger *	SNECMA
LEVARD Georges *	presdt CFDT
LHOPITAL Jean *	DASSAULT
LORET Gilbert *	RENAULT
LOUIS Pierre *	CITROEN
LUCENTE Robert *	RENAULT
MAGAL Daniel *	THOMSON
MAILLARD Maurice *	SNIAS
MAISTRE (de) Geneviève *	CITROEN
MANIERE Jean Pierre	RENAULT
MARC Claude *	LORY
MARCON Michel *	SNECMA
MARIN Georges *	SNIAS
MARTINEZ Alain *	CHAUSSON
MARTINON Joseph	(1)
MASSERA Bernard *	CHAUSSON
MATHIEU Jean *	SNIAS
MATIS Pierre *	THOMSON
MERY Gérard *	RENAULT
MICHAUD Samuel	(1)
MICHELOT Claude *	THOMSON
MIGNOT Pierre	BULL
MINELLO Robert	PEUGEOT
MOTHE Daniel *	RENAULT
MOULINET Louis *	THOMSON
MURCIER Jean Paul	CFDT
NAMDAR-JRAI Rahmatollah *	IRSID
NOLAND Lydie *	PHILIPS (RTC)
OLLIVIER Jean *	IBM

PALACIO Paul *	RENAULT
PARICHON Denis *	SGF
PENIN Fernand	SEV MARCHAL
PIERREPONT DE Michel *	RENAULT
PINCE Jacques *	SNECMA
PLANTEVIN Bruno *	RENAULT
POSTIC Jean *	THOMSON
POSTIC Luc *	ZODIAC
REIBEL Gaston	(1)
RICHTER Daniel *	RENAULT
ROLLIN René *	(1)
ROUSSELIN Paul *	RENAULT
RUEL Jean	SNECMA
SARDAIS Claude	SCHLUMBERGER
SCHEIBLIN Paul *	RENAULT
SEBERT Emile	(1)
SERUS Daniel *	PANHARD
SITT Monique *	TELEMECANIQUE
SOULAT André *	RENAULT
SOULIER Rémy *	(1)
TARRIERE Claude *	RENAULT
TARRIERE Pierre *	RENAULT
TAUPIN Roger *	RENAULT
TEQUI André *	SNECMA
THORN Jean Pierre *	ALSTHOM
TOURBIN Jean Pierre *	CITROEN
TROISGROS Simone *	VP CFDT
VARTAN Claude *	DASSAULT (EMD)
VATIER Raymond *	RENAULT
VIDECOCO Emmanuel *	BULL
VIGUIER Alain *	RENAULT
VILANDRAU Maurice *	PANHARD
WISNER Alain *	RENAULT
ZEDET Gabriel *	(1)

* Notices publiées dans le Maitron

(1) Notices anciennes de responsables CFDT/CFDT dont l'entreprise d'origine est inconnue

Les biographies

Juan ACEITUNO JARILLO

Né le 10 juin 1935 à Oropesa (Espagne) ; ouvrier, technicien aéronautique ; syndicaliste CGT puis CFDT, élu DP et CE, conseiller prud'homal ; militant section jeune PSOE en France.

Fils de Nicasio ACEITUNO JIMENEZ (1907 – 2001), ouvrier agricole, et de Maria JARILLO MARTIN (1911 – 1985) mère au foyer, Juan ACEITUNO JARILLO avait une sœur aînée Génara, née en 1932. Ses parents étaient non croyants. Son père, ouvrier agricole, militait au Parti Socialiste Ouvrier Espagnol (PSOE) et à l'Union Générale des Travailleurs (UGT). Défenseur de la 2^{ème} république espagnole instituée le 14 avril 1931, il s'engagea du côté républicain dès le début de la guerre civile, et fut lieutenant carabinier. En 1937, la mère et les enfants s'éloignèrent de la zone de combats et se réfugièrent à Madrid, puis à Aspe près d'Alicante, puis Barcelone en 1938. Ils durent s'exiler en France le 2 février 1939, dès le début de la retirada, la retraite des troupes de l'armée républicaine vers la France où, grâce au Front Populaire et à Léon Blum, 500 000 réfugiés espagnols furent accueillis, dans des conditions difficiles. La famille Aceituno fut dirigée dans le camp de concentration du Vernet d'Ariège. En juin, les deux enfants furent envoyés en colonie aux Sables d'Olonne où leur mère faisait le ménage.

Le père organisa la retraite de l'armée républicaine, puis arriva en France le 19 février 1939 où il fut interné au camp d'Argelès-sur-Mer (Pyrénées Orientales). Il rejoignit le département de l'Yonne pour les vendanges de 1939. Le père, la mère et les enfants se retrouvèrent dans le village de Perreux (Yonne) où le père fut ouvrier agricole. Se portant volontaire pour travailler sur les voies ferrées, le père de Juan ACEITUNO et sa famille arrivèrent à Vierzon (Cher), situé sur la ligne de démarcation. Son père s'engagea dans la résistance dans les forces françaises de l'intérieur (FFI) et participa à la libération de Vierzon, le 3 septembre 1944, avec le groupe armé des républicains espagnols.

Juan ACEITUNO fut scolarisé à l'école primaire du Château à Vierzon, il obtint le Certificat d'Etude Primaire en juin 1949. Il entra au centre d'apprentissage et réussit le C.A.P. de modelleur en juillet 1953. Motivé par la formation, il suivit des cours techniques en soirée pendant ses premières années de travail. Il obtint le brevet de dessinateur en 1957. Il continua une formation d'agent technique électricien à l'Ecole Centrale de T.S.F. et d'Electronique à Paris (2^{ème}) en 1959 et 1960.

Après avoir débuté comme aide-électricien à Châteauroux (Indre) sur la base américaine, il vint en région parisienne en 1954 où il occupa un emploi de contrôleur dans la fabrique de matelas Mérinos, à Nanterre (Hauts-de-Seine). En 1956, il fut embauché contrôleur à la C.S.F. Malakoff (Hauts-de-Seine). En 1960 il entra comme contrôleur dans une entreprise de machines-outils, René Clément, à la Garenne Colombes (Hauts-de-Seine). De 1964 à 1967 il travailla dans une usine de mécanique générale, Courtine, à Aubervilliers (Seine-Saint-Denis). Pour des raisons de salaire il quitta la région parisienne et travailla à l'usine Gelbon, un sous-traitant d'IBM, à Montpellier (Hérault). Licencié en 1970 en raison de son activité syndicale, il revint en région parisienne et entra à la SNECMA Corbeil (Essonne) comme technicien qualité.

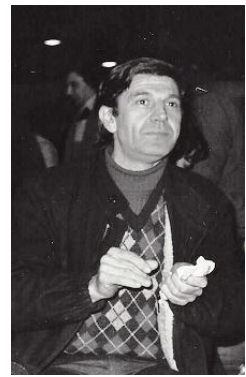
Il se syndiqua à la C.G.T lors de son premier emploi chez Mérinos. A la CSF il milita à la C.G.T et s'engagea dans la section sport F.S.G.T. du C.E. Chez Coutine, toujours à la CGT, il participa aux grèves sur les salaires. Il vécut les événements de 1968 alors qu'il était chez Gelbon à Montpellier. Délégué syndical C.G.T., il anima la grève, avec occupation de l'usine, et participa aux manifestations. Après son entrée à la SNECMA, il se syndiqua à la C.F.D.T. qui correspondait mieux à ses options politiques. Il fut élu délégué du personnel, en 1975, 1976 et de 1980 à 1992, et au comité d'entreprise de 1980 à 1985, avec Gérard Bécu et Michel Marcon*, et devint membre au CHSCT en 1985. Désigné délégué syndical de 1977 à 1992, Il fut un des principaux responsables de l'animation de la section syndicale C.F.D.T. avec Michel Lecuyer, Maurice Villandrau, Jacky Schmit, Michel Favard et Wilfrid Defourne. A ce titre, il anima les grandes luttes de l'usine de SNECMA contre le « présentisme » à la fin des années 1970, et contre l'arrivée des machines à commandes numériques en 1977. Il conduisit de nombreuses actions avec les salariés des sous-traitants sur le site : nettoyage, gardiennage, magasinage, menant des interventions vis à vis des employeurs comme vis à vis de la direction SNECMA. Il représentait sa section syndicale à l'Union Locale C.F.D.T. de Corbeil (Essonne) de 1980 à 1985. Membre de la commission exécutive du syndicat C.F.D.T. des Métaux de l'Essonne dès 1979, avec Alain Gelly*, Monique Leblanc*, Gérard Moreau, il fut responsable de la formation des nouveaux militants et secrétaire général de 1994 à 1998. Il fut membre du bureau de l'UPSM C.F.D.T. et de la commission formation de l'UD 91 dont Jean Ollivier* était le secrétaire général. Il participa aux congrès du syndicat C.F.D.T. des métaux de l'Essonne, aux congrès F.G.M.M. de 1981 et de 2001. Il fut conseiller prud'homal de 1984 à 2002 à Corbeil-Essonnes puis Evry (Essonne), dans la section Industrie. En raison de son engagement syndical Juan ACEITUNO fut



Juan Aceituno lors d'une manifestation le 14/11/1979, devant le GIFAS (Groupement des Industries Françaises Aéronautiques et Spatiales)

victime de discrimination de la part de son chef de service, membre d'un autre syndicat, qui bloqua toute augmentation et promotion durant 17 ans. En 1992, à son départ en préretraite, il négocia avec la direction un accord transactionnel de rattrapage partiel.

Juan Aceituno fut durablement marqué par l'engagement de son père, et par l'expérience de l'exil. Dès son adolescence il milita dans l'organisation des jeunes du Parti Socialiste Ouvrier Espagnol (P.S.O.E.). Ayant le statut de réfugié politique, il demanda la nationalité française en 1954, mais comme il refusa la proposition d'un engagement dans la légion étrangère pour la guerre d'Indochine il n'obtint la nationalité française qu'en 1972. Il participa aux mouvements contre la guerre d'Algérie et établit des contacts avec des militants proches du F.L.N. Répondant à l'appel du P.S.U., il participa à la manifestation du 8 février 1962 contre l'O.A.S., puis aux obsèques des victimes du métro Charonne. En février 1963, il participa à la manifestation devant l'ambassade d'Espagne contre la peine de mort de Julian Grimau fusillé le 20 avril 1963. Très mobilisé par la dimension internationale des luttes ouvrières, Juan ACEITUNO initia des actions de solidarité avec l'Espagne, l'Argentine, l'Afrique, et Solidarnosc notamment. Il fut l'un des organisateurs de la visite de Lech WALESA à l'usine SNECMA Corbeil, le 15 octobre 1981.



Juan Aceituno
au congrès
de la FGMM
en février 1981

Juan ACEITUNO, sportif, pratiquait quotidiennement course à pied et cyclisme. Il fut l'un des organisateurs, avec le comité d'établissement SNECMA Corbeil (Essonne), des courses pour la paix. En février 1987, la course Paris-Abidjan, en contre-pied au « Paris-Dakar », traversait l'Algérie, le Niger, le Burkina-Faso, en apportant des fournitures scolaires pour les écoles. Et en septembre 1988, il organisa avec des militants CFDT d'IBM Corbeil (Essonne), la course Evry (Essonne)-Nowy targ (Pologne), ville jumelée avec Evry, dont le parcours passait par Auschwitz.

De 1990 à 2002, actif dans le réseau des espagnols de l'usine SNECMA, Juan ACEITUNO s'impliqua dans l'association « Casa de Espana » de Corbeil (Essonne).

Juan ACEITUNO épousa, le 29 février 1964, Tina CASTRO BERMEJO à Drancy (Seine Saint Denis). Ils eurent trois enfants : Sylvia (1965), Frédéric (1968) et Régis (1974).

Ils résidèrent à Drancy (Seine Saint Denis), Montpellier (Hérault), Fleury-Mérogis (Essonne), Echarcon (Essonne).

En 2002, ils retournèrent en Espagne, à Séville (Espagne).

SOURCES — Archives CFDT-UPSM — Archives CFDT SNECMA Corbeil — Archives CFDT Union Départementale Essonne — Entretiens avec Juan ACEITUNO mars 2013 et mars 2017.

Alain Gelly

ACQUIER André, Gabriel, Baptiste

Né le 6 janvier 1926 à Rodez (Aveyron), mort le 31 décembre 2014 au Chesnay (Yvelines) ; menuisier, fraiseur ; militant jociste du Tarn, permanent de la JOC (1949-1953), syndicaliste CFTC puis CFDT, militant PS, directeur du Centre de culture ouvrière (1953-1957), secrétaire de la fédération CFDT de la métallurgie (1966-1975), délégué national du Parti socialiste à l'industrie (1975-1980).



En 1927, André Acquier, qui allait devenir l'aîné de trois enfants, quitta Rodez avec ses parents pour Lagrave (Tarn) où ils devinrent viticulteurs. Après la mort de son père en 1932, sa mère travailla comme femme de ménage à Albi et plaça ses fils à l'orphelinat Saint-Jean de cette ville. Ancien de l'école publique de Lagrave, André poursuivit ses études à l'école de l'orphelinat. Le certificat d'études primaires obtenu en 1939, il intégra le centre d'apprentissage de l'orphelinat pour suivre une formation de menuisier. Muni du CAP en 1943, il travailla à l'atelier professionnel de l'orphelinat. Retenu par une « commission de peignage » pour travailler en Allemagne, il partit se cacher à Lagrave. À son retour en 1944 et jusqu'en 1949, il reprit son travail interrompu par le service militaire au 18e régiment de transmissions en Allemagne (1946-1947).

Étant apprenti, il avait découvert la JOC et adhéré à la section Sainte-Cécile d'Albi (1943). Il intégra l'équipe de la fédération du Tarn en 1947 et devint permanent en 1949 au sein de la province jociste de Toulouse. Il était chargé de plusieurs départements (Tarn, Aveyron, Hautes-Pyrénées) et des « Apprentis de France ». En 1951, il fut nommé responsable national des « Apprentis de France » au secrétariat général de la JOC à Paris en remplacement de Fredo Krumnow*. Il conserva cette responsabilité jusqu'à son départ de la JOC en 1953. Il devint alors directeur du Centre de culture ouvrière (CCO), lancé par la JOC en 1951 pour remplacer l'Institut de culture ouvrière (ICO) qu'elle gérât avec la CFTC et le MPF. Pendant quatre ans, il s'efforça de développer le CCO.

De novembre 1957 à mai 1958, il suivit une formation de fraiseur au centre de FPA de mécanique à Issy-les-Moulineaux. Il travailla aux établissements Livet, à Paris XXe, puis à la Compagnie parisienne de machines-outils,

dans le XIX^{ème}. Toujours en 1958, il fut embauché à la Thomson-Houston et affecté à l'usine de Bagneux spécialisée dans la fabrication de radars. Il adhéra immédiatement à la CFTC et fut élu délégué du personnel en 1959.

Il fit partie de l'équipe des responsables CFTC qui menèrent, avec la CGT, à la Thomson, la grève de l'automne 1959 pour l'augmentation des salaires et la mensualisation des ouvriers professionnels. Il s'agissait de la troisième grève intersyndicale victorieuse dans cette entreprise depuis 1955. Une autre grève, en 1961, se heurta à l'intransigeance de la direction. Cinq responsables syndicaux furent mis à pied pendant soixante jours : deux de la CFTC, Raffin* et Acquier, et trois de la CGT. Tous furent réintégrés mais Raffin fut muté au dépôt du Kremlin-Bicêtre (Seine, Val-de-Marne). Acquier, resté à Bagneux, lui succéda comme secrétaire de la section CFTC puis CFDT, secrétaire de l'intersyndicale et membre du comité central d'entreprise. Il conserva ces responsabilités jusqu'à son départ de la Thomson en janvier 1966.

Le mois suivant, André Acquier devint secrétaire national permanent de la fédération CFDT de la métallurgie avec la responsabilité de la branche « construction électrique et électronique » ainsi que des conventions collectives. Il remplaça rapidement Pierre Jeanne comme responsable de l'action revendicative et conserva ces diverses fonctions jusqu'à son départ de la fédération en 1975. Au cours de cette période, il s'occupa aussi de la syndicalisation des femmes et participa aux négociations chez Lip en 1973. Il siégea au conseil confédéral de 1967 à 1975.

André Acquier travailla à Villages Vacances Familles (VVF) à partir de 1975. Chargé de mission pour la recherche du financement des nouvelles réalisations, il prit ensuite la direction nationale « Technique et développement ». Il partit en pré-retraite en 1983 puis en retraite définitive en 1991.

André Acquier prit une part active à l'organisation des Assises du socialisme en 1974, comme chef de file de la « troisième composante », la composante syndicale, avec Jacques Chérèque. Il adhéra dès lors au Parti socialiste. Membre du comité directeur et du bureau exécutif du PS en février 1975, réélu en juin 1977, il en fut le délégué national à l'Industrie (1975-1980). Il passait pour être « l'œil de la CFDT » au Parti, mais il n'exerça plus de responsabilités nationales par la suite et il le quitta en 1988.

Administrateur de l'Association pour la Rééducation Professionnelle et Sociale (ARPS) de 1991 à 1998 et de l'Association Logements de Jeunes Travailleurs (ALJT) de 1991 à 1997, il continua de militer à la CFDT, sans responsabilités, dans la section des retraités du XV^e arrondissement.

André Acquier avait épousé en 1954 Sylviane Deyris, ancienne militante fédérale de la JOCF en Charente, employée administrative à l'Université de la Sorbonne, déléguée départementale à l'éducation nationale (DDEN), qui milita à la FEN et à la Fédération des Conseils de Parents d'Elèves (FCPE) dont elle fut secrétaire départementale pour Paris. Le couple eut trois enfants et fit partie de l'ACO.

ŒUVRE — Participation à l'ouvrage collectif *Lip 73*, Seuil, coll. Combats, 1973.

SOURCES — arch. JOC (SG), fichier des anciens permanents — H. Hamon, P. Rotman, *La deuxième gauche : histoire intellectuelle et politique de la CFDT*, Ramsay, 1982 — F. Georgi, *Soufflons nous-mêmes notre forge*, Éd. de l'Atelier, 1991 — P.-M. Dioudonnat et S. Bragadir, *Dictionnaire des 10 000 dirigeants politiques français*, Sedopols, 1977-1978 — J.-F. Bizot, *Plongée libre dans les courants d'un grand parti*, Grasset, 1975 — H. Coston, *Dictionnaire de la politique française*, t. III, La Librairie française, 1979 — Entretien avec l'intéressé, Paris, 12 mars 1999.

Éric Belouet, André Caudron

ALANCHE Pierre, Jean-Baptiste

Né le 19 avril 1942 à Huparlac (Aveyron) ; ingénieur Arts et Métiers, INPG, ingénieur automaticien (ALCATEL, STERIA, RENAULT, EUROSOFTE ROBOTIQUE), militant de l'UNEF-UGE, militant CFDT, permanent de l'UPSM-CFDT, administrateur de Renault, administrateur des Éditions de l'Atelier.

Aîné d'une fratrie de trois garçons (André né en 1946 et Louis en 1949), Pierre Alanche était le fils de Firmin Alanche, artisan forgeron. Ce dernier avait adhéré en 1955 à l'Union de défense des commerçants et artisans de Robert Poujade, sans conviction et sans suite. Sa mère, Eugénie Cassagnes, quincaillière, était catholique pratiquante régulière, son père occasionnellement. Sa famille habitait à Huparlac, canton de Saint-Amans-des-Cots à 65 km de Rodez (Aveyron).

Pierre Alanche alla à l'école primaire d'Huparlac de 1948 à 1955, année où il réussit le concours d'entrée en 4^e au collège technique Alexis Monteil de Rodez avec le projet d'acquérir une compétence en mécanique pour adapter l'activité de la forge paternelle à la mécanisation de l'agriculture. Il fut pensionnaire de 1955 à 1960, année où il fut reçu au baccalauréat (série technique-mathématiques) et au concours d'entrée à l'École nationale supérieure des Arts et Métiers d'Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône). En 1964, ayant obtenu son diplôme d'ingénieur Arts et Métiers, il poursuivit de 1964 à 1965 une spécialisation en automatismes et obtint le diplôme de l'Institut national polytechnique de Grenoble (INPG).

Pendant ses études supérieures, il adhéra, en 1961, à l'UNEF-UGE (Union nationale des étudiants de France-Union des grandes écoles). Sa prise de conscience syndicale date de cette période où s'affrontaient, au sein même de l'École, partisans et adversaires de l'indépendance algérienne, et ceux de la « société des anciens », qui au nom du respect des

traditions, tentaient d'imposer une vision conservatrice du rôle de l'ingénieur, y compris avec l'aide d'une police secrète interne, « la bande noire », dont elle cooptait les membres de façon occulte parmi les élèves.

Il devint membre du bureau de l'association des élèves de l'école des Arts et Métiers dont l'animateur était Raymond Abella* et membre du bureau national de l'UGE en 1965. L'association, membre de l'UGE, militait pour l'ouverture de l'École sur le monde extérieur et pour l'autonomie par rapport à la société des anciens élèves. Pierre Alanche poursuivit son engagement jusqu'en 1964. Pendant son mandat, il organisa un procès contre la direction de l'École auprès du tribunal administratif de Marseille, pour contester le mode de calcul de la moyenne générale qui avait provoqué le redoublement de plusieurs élèves. Ce procès fut gagné et une indemnisation d'un an de salaire fut versée aux victimes par l'administration de l'Éducation nationale. Lors de sa dernière année d'étude aux Arts et Métiers, qui se déroulait à Paris, il participa à l'organisation de week-ends d'échanges entre militants étudiants et syndicalistes cadres d'entreprises, comme **Pierre Tarrière** et Claude Damiens* de la section CFDT de la Régie nationale des usines Renault, pour préparer l'entrée dans le monde industriel. Parallèlement, il fut membre du « groupe catho » qui était membre de l'ACGE (Action catholique des grandes écoles) et fut sensibilisé aux questions sociales et au dialogue avec les communistes. Ce fut grâce à cette équipe qu'il rencontra pour la première fois des militants syndicalistes ouvriers ou cadres. Il poursuivit son engagement à Grenoble où il fit la connaissance d'**Aline Geffroy** et de Georges Oujaudi*. Dans la continuité, pendant ses premières années d'activité professionnelles, il fut membre d'une équipe inter-entreprises de la région parisienne du MCC (Mouvement des cadres chrétiens) où il retrouva Aline Geffroy.

Réformé à la suite d'un accident de football dans un tournoi des Arts et Métiers qui entraîna une néphrectomie, il fut embauché en octobre 1965 au département mécanique des laboratoires d'Alcatel à Montrouge (Hauts-de-Seine) comme ingénieur d'études. Il participa au développement de la première génération française de commandes numériques de machines outils, équipements alors très coûteux, destinés initialement à l'industrie de l'armement et de la construction aéronautique, ils furent par la suite adoptés dans les différentes entreprises de la métallurgie et les PME de mécanique générale.

Grâce aux contacts noués précédemment, dès le premier mois de travail, il entra en relation avec **Pierre Joanicot**, militant cadre CFDT, adhéra à la section de l'établissement d'Arcueil-Montrouge en novembre 1965 et participa à l'activité syndicale animée par **Rémy Allanos** et **Maurice Allezy**. Muté dans l'établissement de Bruyères-le-Châtel (Essonne) en 1966, il fut élu délégué du personnel dans le collège cadres et techniciens en 1967. Il fut l'un des animateurs d'une équipe syndicale qui intégrait pleinement les cadres, en liaison avec les politiques revendicatives générales de la CFDT. Ainsi une enquête « salaire » permanente était l'occasion de contacts réguliers avec les ingénieurs et techniciens dès leur embauche et donnait lieu à une publication annuelle très attendue, débouchant fréquemment sur des mouvements revendicatifs généraux ou spécifiques. Lors de la décentralisation des laboratoires de la couronne parisienne vers Bruyères-le Châtel, la négociation des conditions de transfert aboutit à des mouvements inter-catégoriels très suivis. Le taux de syndicalisation des techniciens et cadres devint important, proche de 50% dans son service et de 20% dans l'établissement.

Le mouvement de 1968 déboucha sur une grève avec occupation des locaux, dans les laboratoires de la région parisienne et dans l'usine d'Arcueil, majoritairement suivie, et qui fut une des plus longues de la métallurgie parisienne. Il fit partie de l'équipe de négociation, conduite par Rémy Allanos. Un accord de fin de grève permit l'obtention d'augmentations de salaires de 11% à 14%, favorisant la revalorisation des bas salaires, un calendrier de réduction du temps de travail, la mensualisation des ouvriers et un engagement sur le développement de la formation professionnelle. Il institua également un droit d'information du personnel après chaque réunion du Comité central d'entreprise (deux fois par an), sous forme d'assemblée générale du personnel d'une durée de trois heures, prises sur le temps de travail. Pendant plusieurs mois la section syndicale de Bruyères-le-Châtel avec l'appui d'une large partie du personnel organisa les formations de culture générale et scientifiques (langues étrangères, mathématiques, etc.) qu'elle n'avait pu obtenir par la négociation, avec l'idée de mettre en pratique, à petite échelle, les principes d'autogestion débattus tout au long de la grève.

Après l'entrée en vigueur des nouvelles lois sociales de décembre 1968 reconnaissant la section syndicale d'entreprise, Pierre Alanche fut désigné délégué syndical CFDT et représentant syndical au comité d'entreprise. Durant la période de 1969 à février 1976, il développa de très nombreuses actions syndicales dans l'entreprise. En 1970, après la fusion avec CIT, il participa à l'inter-CGE animée par **Monique Leblanc** et contribua à la création de l'inter CIT-Alcatel et au développement syndical dans les établissements d'origine CIT où la CFDT n'était pas présente. Cette action déboucha sur le passage à la CFDT de militants CGT de l'établissement de la rue Keller (Paris XV^e arr.) et de celui de Vélizy (Yvelines) conduits par Renaud de Montaignac*, Catherine Léger* et Jean-Claude Patrac*.



Pierre Alanche, à gauche au cours d'une assemblée d'information après CE en 1971

Il participa également aux travaux de l'inter CGE et à la popularisation des grèves dures du Joint Français à Saint-Brieuc (13 mars-8 mai 1972) et de Câbles de Lyon à Clichy. De retour à Montrouge, à la suite d'une nouvelle mutation, il fut membre, de 1972 à 1976, de l'équipe d'animation du secteur métaux du 92 sud qui préparait la mise en place des syndicats métaux départementaux au sein de l'UPSM-CFDT (Union Parisienne des Syndicats de la Métallurgie). Les responsables successifs furent Rémy Allanos, **Jacques Debesse** et Alain Trentarossi.

Pierre Alanche intervint au congrès UCC de Lyon en 1972 pour présenter une analyse de l'évolution de la population cadre au sein de CIT-Alcatel, qui fut reprise dans la version commentée de la convention collective des ingénieurs et cadres de la métallurgie et, en 1975, il présenta le résultat de l'enquête sur les salaires des ingénieurs et cadres de la FGM-CFDT pilotée par Jean-Marc Leduc*. Il fit partie de l'équipe de négociation de la FGM lors des négociations annuelles des salaires cadres avec l'UIMM.

En 1976, alors que la direction lui proposait de prendre des responsabilités dans l'entreprise, le laissant libre, disait-elle, de mettre en œuvre l'autogestion dans son secteur, il choisit de répondre favorablement à une sollicitation de Rémy Allanos qui lui proposait de rejoindre l'équipe de l'UPSM comme permanent syndical. Après un long débat avec les équipes syndicales des sections sur le niveau de salaire à appliquer, il fut élu par le conseil de l'UPSM et devint le premier permanent d'origine cadre. Il dut démissionner d'Alcatel, n'ayant pas obtenu un détachement pour activités syndicales. Il eut alors la responsabilité de mettre en place des syndicats départementaux des Yvelines sud et nord. En juin 1977, il organisa l'assemblée générale des sections du sud du département qui élit la commission exécutive du SMYS (Syndicat de la métallurgie des Yvelines sud). Le 19 septembre, Pierre Alanche fut élu secrétaire général, avec Jean-Louis Piette*, responsable du recrutement, Jean-Pierre Larmat*, responsable de la diffusion de la presse, Bernard Bellet*, responsable de l'action revendicative, et Jean-Claude Patrac, responsable de la formation, tous formant l'exécutif du syndicat. Il fut également membre bureau de l'UNICIM (Union Nationale des Ingénieurs et Cadres des Industries de la Métallurgie). En décembre 1977, il fut mandaté par son syndicat pour participer au congrès national de la Fédération de la Métallurgie (FGM) à Strasbourg, ainsi qu'au congrès confédéral de Brest en 1979.

Pierre Alanche fut aussi membre du bureau de l'Union départementale interprofessionnelle des Yvelines de 1976 à 1980 dont le secrétaire général était **Henri Aguado** et auquel participaient, Françoise Couteaux* du SGEN, Robert Rulot* d'EDF, Albert Hudes* des Finances et Dufour des PTT. Cette période fut marquée par la grève de 1978 à Renault-Flins et par la campagne pour l'implantation CFDT chez Talbot à Poissy en avril-mai 1980. Dans une période et un secteur où les militants d'extrême gauche étaient actifs et critiques vis-à-vis des structures, il ne fit jamais de procès a priori de l'appareil syndical étant ouvert au débat d'idées. Il sollicita les responsables pour appuyer les actions locales obtenant ainsi l'intervention d'**Hubert Lesire-Ogrel** aux procès des licenciés de Flins à la suite du conflit de 1978, le 17 janvier 1979 devant le Tribunal de Grande Instance de Versailles, et la participation d'Edmond Maire* à la distribution de tracts électoraux à l'usine Talbot de Poissy le 29 avril 1980.

À la fin de son mandat en 1980, Pierre Alanche, malgré une intense prospection, ne retrouva pas d'emploi dans la métallurgie. En janvier 1981, grâce à un ami du lycée Alexis Monteil, Marcel Gayraud, il fut embauché comme ingénieur informaticien à STERIA, une société de service. Il allait occuper le poste jusqu'à avril 1982, faisant des missions de prestation chez Matra et CIMSIA. En mai 1982, il rejoignit la direction de la recherche de Renault située à Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine). Dans cette période de l'après 1981 où des initiatives nombreuses étaient prises pour réactiver les politiques industrielles et de recherche au niveau français et européen (programmes Esprit, Brite, Euréka), il établit des relations durables avec ses collègues automaticiens de PSA et de Michelin et participa, avec Jean-Paul Frachet et François Dollé à la création du Centre coopératif de génie automatiques, organisant les liens entre entreprises, les centres de recherches universitaires. Candidat aux élections du CE de Renault siège, en 1983, il ne fut pas élu. Il quitta Renault en 1986 à la suite des remises en cause des orientations des activités de recherche et rentra à Eurosoft-Robotique, où il exerça la fonction de directeur de l'ingénierie jusqu'en 1990.

Il suivait les travaux de l'ARETE de 1980 à 1989, organisme mis en place avec le soutien de la confédération CFDT, ayant pour objectifs l'équipement informatique des CE et syndicats et le développement d'une expertise sur les nouvelles technologies. Cet organisme fut constitué et était dirigé par Philippe Pottier* puis Serge Gauthronet* avec la participation de Philippe Lemoine*, Jean-Louis Missica*, Dominique Wolton*.

Il revint chez Renault en février 1990, à la demande d'un de ses collègues de promotion des Arts et Métiers, Manuel Roldan, directeur des technologies de production, et se consacra dans un premier temps à sa carrière professionnelle comme chef du service informatisation et automatisation des systèmes de production, reprenant alors les échanges avec ses collègues automaticiens de PSA.

L'ouverture du capital de Renault et le développement de l'actionnariat salarié aboutirent à la création d'un poste d'administrateur représentant les salariés actionnaires. En 1997, l'Union syndicale Renault CFDT sollicita Pierre Alanche pour qu'il la représentât à cette élection. Malgré la candidature de représentants des associations des actionnaires salariés qui s'opposaient aux organisations syndicales et la présence d'un candidat de la CFE-CGC qui bénéficiait d'une très forte audience chez les cadres, il fut élu avec 32% des voix, un score bien supérieur au poids de la seule CFDT. Il bénéficia, partiellement, des voix de la CGT, et de sa notoriété professionnelle : les équipes d'automatismes et d'informatiques industrielles, connues dans toutes les usines, jouissaient d'une excellente réputation qui contribua favorablement au résultat de l'élection.

Son premier conseil d'administration fut consacré à l'examen du rapport de Madame Keisergruber sur la fermeture du site de Vilvoorde qui lui avait été demandé par Lionel Jospin quand il fut nommé premier ministre. Ce fut l'occasion, pour Pierre Alanche, de voir les ambiguïtés de la fonction d'administrateur et de rechercher l'équilibre entre le respect des électeurs et les contraintes de la gouvernance d'une grande entreprise. La veille de ce premier conseil il se rendit à Vilvoorde pour rencontrer les représentants de la Fédération générale du travail de Belgique (FGTB) et de la Confédération des syndicats chrétiens (CSC) et prit position en séance, contre la fermeture.

Après 1997 et son entrée au conseil d'administration, il consacra un mi-temps à son activité professionnelle. Abandonnant sa fonction de chef de service, il fut rattaché à l'équipe projet sur l'usine du futur, puis en 2000, créa l'équipe de maîtrise d'ouvrage des systèmes d'information de fabrication donc il fut le responsable jusqu'au départ à la retraite en 2004.

Pendant tout son mandat d'administrateur, il participa aux activités de l'Union syndicale Renault dont le délégué central était Emmanuel Couvreur* et l'adjoint Daniel Richter. Il apporta son soutien critique à la courte majorité qui se prononça en faveur de la signature de l'accord sur les 35 heures. Il suscita ensuite la création du groupe ABCD (Alanche, Boutrou, Chabrier, Dijoux) qui chercha à sortir de la crise née des contestations de cette décision par un changement de génération des responsables.

Il fut réélu en 2003 sur une liste inter-syndicale internationale (France, Espagne, Belgique), le corps électoral étant étendu, pour la première fois, aux actionnaires salariés des filiales étrangères. Face au candidat de l'association de salariés actionnaires, désormais unique, et qui bénéficiait de l'appui de certains cadres supérieurs de Renault, l'unité syndicale était la condition de la victoire. La campagne bénéficia d'un soutien réel des syndicats belges, qui avaient eu un contact régulier avec lui depuis le début du plan social et des syndicats espagnols, UGT et CCOO (les commissions ouvrières) qui organisèrent à Valladolid et à Palencia des rencontres dans les bureaux et les ateliers, une conférence de presse, et une campagne d'affichage qui eurent un impact déterminant et durable, démontrant la capacité syndicale d'agir sur le périmètre international de l'entreprise.



Décembre 2002 Siège de l'UGT à Valladolid
Conférence de presse
avec les représentants UGT
et CCOO de FASA Renault

En 2004, partant en retraite, il démissionna de son mandat d'administrateur.

Georges Stcherbatcheff, son suppléant CFDT lors de l'élection de l'administrateur représentant les salariés actionnaires, lui succéda comme cela avait été annoncé, en toute transparence, pendant la campagne électorale. Il continua à participer aux réflexions syndicales sur la gouvernance au sein de la FGMM et de l'inter-Renault.

Il rendit compte régulièrement de son mandat dans les groupes de travail de l'Union Confédérale des Cadres et de la FGMM-CFDT alimentant ainsi la réflexion syndicale. L'UCC-CFDT publia en 2007 un guide de l'administrateur salarié et la FGMM un document sur la gouvernance en 2009. Pierre Alanche fit le récit de son expérience d'administrateur dans Renault côté cour en 2007 et participa à l'ouvrage collectif de la CFDT Renault : « Renault en danger » en 2012. Il rédigea quelques articles dans Cadres CFDT, Alternatives Économiques, Revue française de gouvernance d'entreprise, Revue Française de Gestion, Économie et Humanisme, Cahiers de l'Atelier. À l'extérieur de la CFDT, il rechercha la confrontation avec les différents acteurs engagés dans une réflexion sur la gouvernance, son objectif étant de faire reconnaître trois points qui lui paraissaient essentiels pour ne pas dénaturer la fonction : la légitimité d'une présence des salariés au CA en tant que représentant de la force de travail, la nécessité du compte rendu de mandat et la permanence des liens avec l'organisation syndicale. Les groupes de travail de l'Institut Français des Administrateurs (IFA) en 2006 et de la Fabrique de l'Industrie en 2014 entérinèrent ces positions dans leurs publications : pour l'IFA, « Les administrateurs salariés, un atout pour la gouvernance » en 2006, et « Réussir la mise en place des administrateurs salariés » pour la Fabrique de l'Industrie en 2014.

À la suite à la publication de son témoignage, Pierre Alanche devint administrateur des Éditions de l'Atelier en 2009. Membre fondateur du groupe de travail « Mémoire et Histoire » de l'UPSM-CFDT qui a établi les notices d'une centaine de militants, il est l'auteur de près de quarante biographies consacrées essentiellement à ceux des entreprises où il avait travaillé : Alcatel et Renault.

Depuis 2014, il est conseiller municipal à Huparlac, son village d'origine, sur la liste d'intérêts locaux.

Pierre Alanche avait représenté la CFDT au conseil d'administration de la caisse de retraite CGR-CR (groupe Humanis) de 2004 à 2006.

Pierre Alanche s'est marié avec Paulette Rispal en 1966 à Huparlac (Aveyron).

ŒUVRE — *Les automatismes et leur conception assistée par ordinateur*, Éditions Hermès, 1988 — *La CAO des automatismes* dans l'encyclopédie Les techniques de l'ingénieur, Éditions t. I ; 1990 — *Renault côté cour. Un salarié au conseil d'administration*, Les Éditions de l'Atelier, 2007 — Contribution à l'ouvrage *Renault en danger. Le diagnostic de la CFDT-Renault*, L'Harmattan, 2012 — *Notices biographiques* pour le Maitron de militants Alcatel, Renault : Franck Tannery, Jean-Philippe Denis, Taieb Hafsi, Alain-Charles Martinet ; *Encyclopédie de la stratégie*, chapitre les administrateurs salariés pages 1-14, Paris, Vuibert, 2014 — *1996-2016, vingt ans de représentation des salariés au conseil d'administration, la fonction d'administrateur*, Renault Histoire, 38, avril 2017.

SOURCES — Archives interfédérales CFDT — Archives UPSM-CFDT — 5ème fascicule de notices biographiques Renault — Société d'histoire du groupe Renault — *Cadres dans la métallurgie*, supplément au Bulletin du militant de la FGM, 363, novembre 1972 — Interviews et notes de Pierre Alanche, 28 sept 2010, mars, avril, mai 2017.

Jean Limonet

ALHERITIÈRE Jean-Baptiste

Né le 27 janvier 1927 à Peyrat-la-Nonière (Creuse) ; dessinateur, cadre dans l'automobile ; militant CFTC puis CFDT, élu délégué du personnel, membre du CE, du CCE, secrétaire adjoint du CE ; militant JOC et ACO ; militant PSU et PS.



Fils de Marius Alhérière et d'Émilie Lefaure, Jean Alhérière était le fils aîné d'une fratrie de cinq enfants, avec trois sœurs et un frère. Ses parents, chrétiens pratiquants irréguliers, étaient paysans. Sa mère procurait des soins aux malades à titre bénévole. Il suivit l'enseignement primaire à l'école laïque de Peyrat-la-Nonière (Creuse) et obtint le CEP en 1940. Il commença sa scolarité secondaire à l'école Notre-Dame de Guéret (Creuse) de 1940 à 1941 puis à l'école nationale professionnelle d'Égletons (Creuse) où il obtint le diplôme de l'ENP en 1945. Il faisait alors partie des scouts (1941-1945). Il prépara ensuite le concours d'entrée de l'Institut électrotechnique de Grenoble (Isère). Reçu à l'écrit mais échouant à l'oral, il aida pendant un an ses parents à la ferme.

Il fit son service militaire de mai 1947 à mars 1949 dans la compagnie des engins blindés, à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme)

puis à Mably (Loire).

À la fin de ses obligations militaires, il entra comme dessinateur dans l'entreprise La Mécanique de précision, à Asnières-sur-Seine (Seine). Il n'y resta qu'un an puis fut embauché au bureau des méthodes mécaniques de Renault, à Boulogne-Billancourt (Seine), comme dessinateur dans le secteur des outils coupants.



Il adhéra à la CFTC en 1950, à la suite de ses contacts avec André Colliot* et fut élu délégué du personnel. Il devint membre du CHS, puis, de 1954 à 1960, fut membre du CE et du CCE. Durant cette période, eurent lieu les négociations sur l'accord d'entreprise qui fut signé en 1955. Cet accord comportait des avancées importantes : troisième semaine de congés payés, retraite complémentaires et indemnisation des jours maladie pour les ouvriers et les ETAM, paiement des jours fériés. L'accord, signé par la CFTC, FO, la CGC et le syndicat indépendant Renault (SIR), fut d'abord combattu par la CGT Renault. Elle mena une violente campagne contre les signataires et la CFTC en particulier. Mais elle le signa deux mois plus tard, après intervention de Benoit Frachon* qui, au nom de la confédération, reconnut « qu'il y avait des choses positives dans l'accord et qu'on continuerait à combattre les clauses nocives ». Jean Alhérière s'étant fortement impliqué, il signa l'avenant de l'accord concernant les salariés mensuels (techniciens, dessinateurs employés, agents de maîtrise).

La situation politique internationale, avec la répression soviétique de 1956 en Hongrie, eut de profondes répercussions sur la vie syndicale. Les rapports de force syndicaux évoluèrent au détriment de la CGT. En 1956, celle-ci détenait 8 sièges sur 11 au CE et monopolisait le pouvoir. La direction sous prétexte du déficit de gestion du CE (près de cent millions d'anciens francs pour un budget de l'ordre de sept cents millions) reprit la gestion des activités sociales et licencia 103 employés dans des conditions juridiquement discutables. Aux élections suivantes d'octobre 1956, les organisations syndicales non cégétistes présentèrent une liste de coalition CFTC-FO-SIR au premier collège (collège ouvrier) et une liste CFTC-FO-CGC au deuxième (collège cadres-maîtrise techniciens). Ces listes eurent cinq élus et la CGT six. La CFTC obtint deux élus titulaires, Robert Lucente* dans le deuxième collège, Michel Quesnet* dans le premier, Jean Alhérière fut élu suppléant du deuxième collège et André Soulat* devint le représentant syndical CFTC. La composition du CE permettait à la direction de bloquer toute décision, en joignant sa voix à celles des élus de la coalition, il n'y avait pas de majorité. Après des mois de tractations, d'actions en justice menées avec l'assistance des avocats Lucien Fouace pour la CFTC et Charles Lederman pour la CGT, cette dernière accepta un partage du pouvoir. Aux côtés du secrétaire CGT du CE André Chèze*, Jean Alhérière devint secrétaire adjoint avec un véritable droit de regard sur la gestion. Les postes de direction des activités sociales et administratives furent doublés ; à chaque directeur embauché jadis par la CGT fut associé un nouveau proposé par la coalition.

Les orientations de gestion furent également l'objet d'un accord. Le CE était une entreprise de près de cinq cents salariés qui gérait directement les restaurants et nombre d'autres activités sociales. Pour parvenir à appliquer la politique sociale et culturelle de la nouvelle majorité, l'équipe des élus CFTC, en lien étroit avec la section syndicale, fit embaucher par le CE une dizaine de militants venus principalement de la JOC et du MLO, Maurice Montclair* (chef du service administratif, puis directeur du personnel), Pierre Bouclault (chef de service adjoint des colonies de vacances), François Castelain* (service contentieux), Odette Lemaitre (bibliothécaire), Yolande Cas (employée loisirs et culture), Ida Moulin (secrétaire administrative du CE), Denise Bonneze (chef de groupe administratif aux colonies de vacances) Denise Kieben (bibliothécaire) Rolande Mingasson (bibliothécaire), et André Gentil comme directeur. Pierre Cadel*, un des principaux animateurs du SRTA-CFTC démissionna de Renault en 1957 pour renforcer ce collectif ; il s'occupa des colonies de vacances jusqu'en janvier 1963.

Dans un environnement hostile, la CFTC put faire avancer plusieurs de ses propositions relatives à la gestion des œuvres sociales.

Son équipe de salariés du CE, très soudée, travaillant en lien étroit avec les responsables du syndicat SRTA-CFTC, sut imposer sa présence. Elle eut à cœur de remettre en cause les orientations sectaires de la gestion précédente, d'en promouvoir de nouvelles, respectueuses de la diversité des opinions, et de développer des activités plus ouvertes aux coopérations extérieures. Jean Alhérière impulsa un esprit de cohabitation ouverte mais sans compromission avec la CGT. Il parvint à établir des relations personnelles satisfaisantes avec André Chèze, un militant aguerrri de la CGT qui était déjà chez Renault avant la guerre. Celui-ci reconnut que Jean Alhérière n'était pas un suppôt de la direction, comme il l'avait craint.

La situation s'améliora encore quand François Doll remplaça André Chèze en 1958. La CFTC se trouva cependant dans une situation complexe : elle menait une politique d'alliance électorale avec FO et le SIR dont elle critiquait par ailleurs le manque d'autonomie par rapport à la direction de l'entreprise ; dans l'action revendicative elle pratiquait fréquemment l'unité avec la CGT. Aux élections de 1958, la CFTC sortit de la coalition, FO et le SIR présentèrent une liste commune. La CGT redevint majoritaire mais maintint le partage des responsabilités avec la CFDT au sein du CE. Les élus titulaires de la CFTC furent Gilbert Malaise au premier collège et Jean Alhérière au deuxième. Il resta secrétaire adjoint au côté du secrétaire CGT François Dollé. Aux élections de 1960, la CGT renforça sa position majoritaire face aux autres organisations qui présentaient un front divisé, la CFTC faisant liste commune avec FO. Les élus CFDT furent Robert Lucente et Gilbert Malaise, Christian Verdier et Paul Scheiblin* étant suppléants. La CGT reprit seule la gestion du CE, licencia André Gentil et poussa à la démission plusieurs responsables CE proches de la CFTC.

Pendant toute sa période de secrétaire adjoint, Jean Alhérière continua d'exercer son activité professionnelle. Il devint par la suite chef de la section méthodes outillage machines. Il avait la volonté de rester proche des ateliers. Promu cadre en 1968, il continua à soutenir les actions de ses camarades ouvriers. Il fut l'objet d'intimidations qui allèrent jusqu'à la mise à pied avant licenciement, pour une altercation qu'il aurait provoquée avec les gardiens de l'usine. Le soutien dont il bénéficiait auprès de ses collègues cadres fit que la procédure ne fut pas poursuivie. Il quitta l'entreprise en 1985. Il rejoignit alors l'Union des retraités CFDT de l'Essonne.

Pendant la période de la guerre d'Algérie, il avait adhéré au PSU, dont le responsable était Robert Lucente, puis rejoint le PS en 1969. Il fut le trésorier de la section Renault en 1984 et 1985. Il se présenta aux élections municipales en position non éligible à Igny (Essonne) en 1965, 1971, 1977.

Il avait milité à la JOC lors de son entrée chez Renault à l'ACO jusqu'à son déménagement à Vélizy (Yvelines).

De son mariage avec Alice Zajac, opératrice mécanographe sur machine IBM, le 30 mai 1953 à Boulogne-Billancourt, il eut trois enfants, Marc (1954), François (1956), Philippe 1960. Son épouse cessa de travailler à la naissance du premier enfant puis reprit un emploi de secrétaire bilingue dans différentes entreprises locales de BTP en 1966, une fois les enfants élevés.

SOURCES — Arch. Confédérales CFDT, fond Renault, boîtes 5W17, 3W65, 3W66 — Arch. UPSM-CFDT — Michel Fievet, *L'énergie de l'espérance*, La Toison d'or, 2008 — Entretien avec Jean Alhérière en juin 2014 — Entretien avec André Soulat en septembre 2014 — Entretien avec François Dollé en septembre 2014.

Pierre Alanche

ALLANOS Rémy

Né le 25 avril 1937 au Saint (Morbihan) ; technicien électronique ; secrétaire du syndicat CFDT de la construction électrique et électronique (SCEE) de 1970 à 1975, secrétaire général de l'UPSM-CFDT (1974-1978), membre de la commission exécutive de la FGM-CFDT (1977-1978) et du conseil confédéral de la CFDT (1974-1978).

Rémy Allanos était fils unique de Mathurin Allanos et Marie-Françoise Beurnez, agriculteurs bretons qui, pour subvenir aux besoins de la famille, devaient laisser leur ferme deux fois par an pour s'embaucher comme travailleurs saisonniers en Beauce ou en région parisienne. La famille quitta la Bretagne en 1941 pour s'installer à Marseille (Bouches-du-Rhône) où le père devint marin pompier. Après la séparation de ses parents en 1946, Rémy Allanos habita à L'Hay-les-Roses (Seine, Val-de-Marne) avec sa mère qui trouva une place dans une teinturerie puis devint employée de lingerie à l'hôpital de la cité universitaire à Paris (XIIIème) où, en 1972, elle fut élue déléguée du personnel CFDT. Au gré des changements de résidence, Rémy Allanos fréquenta l'école maternelle à Marseille, l'école primaire à Marseille et brièvement au Saint (Morbihan) quand Marseille fut bombardée et à L'Hay-les-Roses. Il poursuivit ses études au cours complémentaire de Sceaux (Seine, Hauts-de-Seine) de 1948 à 1952, puis à l'École française de radio-électricité, au 10 rue Amyot à Paris (Vème). Il y obtint en 1955 le diplôme de technicien en électronique. Sa mère, catholique pratiquante, l'avait inscrit en 1947 au mouvement des Scouts de France. Il fut louveteau, scout puis routier. Ce fut la branche Route qui le sensibilisa aux enjeux du conflit algérien et l'incita à rester en contact avec le scoutisme en milieu populaire jusqu'en 1969, en qualité de « cadre vert ».

Il fut embauché en octobre 1955 au laboratoire d'acoustique sous-marine de la Société alsacienne de construction mécanique, d'énergie nucléaire, de télécommunication et d'électronique (SACM) au 51 de la rue de l'Amiral-Mouchez à Paris (XIIIème), avant d'effectuer son service militaire à Annecy (Haute-Savoie) de juillet 1957 à novembre 1958, puis

en Kabylie (Algérie) jusqu'en novembre 1959. De retour à la SACM, il retrouva son emploi au laboratoire d'acoustique sous-marine, transféré entre-temps au sein de l'usine, au 1er de l'avenue Aristide-Briand à Arcueil (Seine, Val-de-Marne). Avec l'aide capitale de Jean Auger*, permanent à l'Union Parisienne des Syndicats de la Métallurgie (UPSM-CFTC), qui le soutint efficacement face à Pierre Herreng, directeur des laboratoires de la SACM, obligé de négocier avec un syndicat de salariés, Rémy Allanos fut élu délégué du personnel sans étiquette, se syndiqua puis, avec [Maurice Allézy](#), créa aux laboratoires, en 1960, une section syndicale CFTC dont il devint le secrétaire. Fervent partisan de la déconfectionnalisation de la CFTC, Rémy Allanos et sa jeune équipe entreprirent une consultation de l'ensemble des personnels de l'usine d'Arcueil et des laboratoires de la région parisienne. À une large majorité, elle donna raison à l'évolution de la CFTC qui allait devenir CFDT lors de son congrès confédéral de 1964. Avec l'équipe militante, il publia de 1965 à 1968 *L'Irréductible*, un mensuel destiné aux adhérents de la CFDT, traitant des problèmes de l'entreprise et de l'actualité sociale. Sous son impulsion, la CFDT se développa dans cette entreprise à forte proportion de techniciens et de cadres, devenue en avril 1964 Alcatel (société alsacienne de construction atomique, de télécommunication et d'électronique). Rémy Allanos contribua à y faire reconnaître le fait syndical que le PDG de l'époque, Robert Julia, considérait comme un crime de lèse majesté.

L'évolution sociologique de la classe ouvrière dans les années 1955 à 1965 était marquée, surtout en région parisienne, par une progression importante du nombre de techniciens, dessinateurs et ingénieurs et l'émergence des métiers de l'électronique. De nombreux mouvements de grève et des manifestations avaient permis la négociation en 1959 d'avenants à la convention collective de la métallurgie de la région parisienne, traitant des qualifications pour ces nouveaux métiers avec une grille de classification spécifique pour les agents techniques. Encore fallait-il mettre en œuvre concrètement ces dispositions dans les entreprises. Rémy Allanos anima plusieurs conflits de techniciens et dessinateurs portant sur les salaires et la reconnaissance de leurs compétences. Lorsque le syndicat de la construction électrique et électronique (SCEE-CFTC) se créa en 1962, il fut désigné par sa section syndicale, pour la représenter au conseil syndical. Cette composante de l'Union Parisienne des Syndicats de la Métallurgie (UPSM-CFTC) était au cœur de l'action pour la reconnaissance de ces nouveaux métiers. En mai et juin 1968, Rémy Allanos anima la grève avec occupation des locaux qui toucha pendant plus d'un mois tous les établissements d'Alcatel. Il conduisit l'équipe CFDT de négociation. L'accord permit une augmentation substantielle des salaires et l'institution d'un droit d'information du personnel après chacune des deux réunions annuelles du comité central d'entreprise, sous forme d'assemblée générale du personnel, d'une durée de trois heures, prises sur le temps de travail et payées comme telles. Il devint membre du conseil fédéral de la Fédération générale de la métallurgie lors de son congrès de Rouen (Seine-Maritime) en avril 1968, par désignation de l'UPSM pour la représenter, puis fut reconduit dans son mandat au congrès de Dijon (Côte-d'Or) en mai 1971.

Sollicité par Claude Michelot*, secrétaire général de l'UPSM, Rémy Allanos quitta Alcatel en mai 1970 pour être embauché comme permanent de l'UPSM et lui succéder en qualité de secrétaire général du SCEE. Il fut confronté aux restructurations industrielles, notamment le plan calcul CII-Bull, la fusion entre Alcatel et CIT, aux délocalisations des établissements de Paris vers les nouvelles zones industrielles de la grande couronne parisienne. Il devint secrétaire général de l'UPSM en 1974 à la suite de Roger Dumas*. Il prolongea son mandat de conseiller fédéral de la FGM par son élection au titre de son syndicat, le SCEE, lors du congrès fédéral de Grenoble en novembre 1974, et fut élu à la commission exécutive fédérale au congrès de Strasbourg en novembre 1977. Parallèlement à son activité fédérale, il entra au bureau de l'Union régionale parisienne (URP-CFDT) en 1974 et, à ce titre, siégea au conseil national confédéral CFDT (1974-1978).

Le développement de la CFDT dans la dynamique de Mai 1968 et le dégraissage industriel de Paris vers les départements de l'Ile-de-France qui accueillaient les établissements des grands groupes en zones industrielles, conduisit l'UPSM à la mise en place, à partir de 1975, de syndicats des métaux départementaux pour se substituer aux syndicats régionaux d'industrie (mécanique, électrique-électronique, automobile et aéronautique). Rémy Allanos forma des équipes locales, représentatives d'intérêts très diversifiés, qui allaient des ouvriers spécialisés de l'automobile, français et immigrés, aux ingénieurs de l'informatique. Il contribua à la mise en place de permanents immigrés, notamment Alberto Gonzales Marcos* en 1971, ou de permanents ingénieurs et cadres, tel Pierre Alanche* en 1978, qui, tout en s'intégrant au travail syndical collectif, étaient porteurs de sensibilités spécifiques. La structuration des syndicats et sections syndicales, l'information et les campagnes de syndicalisation étaient cruciales. Les tracts de l'UPSM, distribués dans les entreprises de la métallurgie du périmètre régional, étaient souvent distribués à plus de 100 000 exemplaires. Dans toutes les instances auxquelles il participa, Rémy Allanos fut le représentant rigoureux de cette UPSM à la sociologie complexe, parcourue par toutes les influences des partis et groupuscules de l'après Mai 1968. Les analyses et les propositions qu'elle en tirait n'étaient pas toujours partagées par les instances régionales, fédérales ou confédérales, mais c'est toujours dans un esprit loyal et constructif que Rémy Allanos les exprimait et elles servaient souvent de référence dans les débats. En fin de mandat, il quitta l'UPSM en août 1978.

Sollicité par Edmond Maire*, il devint rédacteur à *Syndicalisme hebdo*, le journal confédéral, chargé de couvrir le secteur économique, les fédérations de la métallurgie, de la santé et des finances, ainsi que les régions Bretagne, Alsace et Midi-Pyrénées. Il réalisa dans ce cadre de nombreux reportages dans les entreprises de la sidérurgie, de la construction navale, de l'automobile, de la construction électrique et de la téléphonie, touchées par des restructurations et des fermetures. En 1981, il effectua un reportage sur le Japon au cours d'une mission confédérale, invitée par le Sohyo, une des confédérations syndicales japonaises, marquée à gauche. Dans une série d'articles, il contribua à faire découvrir aux militants l'envers de ce que l'on appelait alors « le miracle économique japonais ». Il fut à l'origine du

contact entre Edmond Maire*, secrétaire général de la CFDT, Roger Briesch*, responsable du secteur international confédéral, et Claude Sardais*, son successeur au secrétariat général de l'UPSM, qui avait décidé de se rendre en Pologne. La décision fut prise de missionner Claude Sardais qui, le 26 août 1980, devant les 360 membres du comité de grève des chantiers navals de Gdansk, au nom de toute la CFDT, apporta un soutien financier. Ce fut la première intervention publique d'un syndicaliste d'Europe occidentale en faveur de Solidarnosc. Rémy Allanos rendit compte dans les colonnes de *Syndicalisme hebdo* de la visite de Lech Walesa, le 15 octobre 1981, à l'usine Snecma à Corbeil-Essonnes (Essonne), où il était invité par la section syndicale CFDT.

Rémy Allanos quitta l'Ile-de-France en 1984 pour la région Rhône-Alpes. Il intégra les groupes de Lyon (Rhône) et de Grenoble (Isère) du cabinet Syndex, au sein duquel il devint intervenant confirmé. Il entra également au Cefore (association régionale de comités d'entreprises qui développait une activité de conseil, de formation et d'études pour les élus des comités d'entreprise). Pour se préparer à cette nouvelle activité, il suivit des cours à l'Institut de l'administration des entreprises (IAE) de l'université de Lyon III, pendant une année, en auditeur libre. Il devint directeur du Cefore (1986-1997) où il assura la formation économique et de droit social, ainsi que la publication d'un bulletin bimestriel, *Initiative sociale*, destiné aux militants syndicaux et aux élus des comités d'entreprise. À la demande de l'Union départementale CFDT de Savoie, il réalisa une étude en 1985 avec Dominique Gaudron : *Impact économique prévisible des jeux olympiques d'hiver de 1992 en Savoie*, puis une autre en 1989 : *Diversification des activités de l'ONERA sur le site de Modane (Savoie) dans le domaine de la météorologie*.

Il prit sa retraite en 1997 et continua à militer à l'Union des retraités CFDT de Savoie. Il adhéra au Parti socialiste (2007-2010), devint militant d'Amnesty international en 1995 et de Greenpeace en 1997.

Marié à Annette Peruzzo le 1er octobre 1960 à L'Hay-les-Roses, Rémy Allanos eut quatre enfants : Christine (1961), Étienne (1964), Véronique (1965) et François (1969). À Morsang-sur-Orge (Essonne), son épouse fut membre de la Confédération syndicale du cadre de vie (CSCV) de 1966 à 1979 et de la Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE) de 1972 à 1977.

ŒUVRE — Collaboration à la rédaction de l'ouvrage collectif de l'Union départementale CFDT de Savoie : *Éléments d'histoire de la CFDT en Savoie, de 1930 à 1980*, imprimerie Lienhart, Aubenas, 2001.

SOURCES — Archives UPSM, FGMM et confédérales CFDT — Vidéo du CARDE, Michel Marcon, 29 juillet 1998 — Entretien avec Pierre Alanche, octobre 2010 — Document écrit de Rémy Allanos, septembre 2010.

Pierre Alanche, Jacques Debesse

ALLÉZY Maurice, Charles, Paul

Né le 10 mars 1923 à Orléans (Loiret) ; technicien en électronique ; requis du STO, responsable du secteur Est de l'Action catholique berlinoise (1943-1945), déporté à Oranienburg, fédéral JOC du secteur Paris Nord-Est (1945-1946) ; militant CFTC puis CFDT, secrétaire du CCE d'Alcatel (1968-1978).



Fils de Raymond Allézy, serrurier, et d'Henriette Gesvres, sans profession, Maurice Allézy eut une sœur aînée. Son père, blessé lors de la Première Guerre mondiale, bénéficia d'un emploi réservé, lui permettant, avec son épouse, d'assurer le gardiennage de la manufacture des tabacs de Pantin (Seine, Seine-Saint-Denis), où il devint le représentant CGT des gardiens et concierges auprès de la direction. Ses parents, catholiques, pratiquants occasionnels, veillèrent à lui assurer une éducation religieuse et

l'inscrivirent au patronage du mouvement de Saint Benoît-Joseph Labre.

Après l'école primaire et le certificat d'études obtenu en 1934 à l'école de la Chambre de commerce de Paris, il entra en 1935 à l'internat du collège de Château-Thierry (Aisne) puis, de 1936 à 1937, fréquenta le cours supérieur à Pantin. L'organisation des Gueules cassées, au sein de laquelle sa sœur avait été embauchée, se préoccupait du parcours scolaire et professionnel des enfants des blessés de la Grande Guerre. Elle orienta Maurice Allézy en 1938 vers des études de radio-électricité à l'école professionnelle de la Chambre de commerce de Paris.

En raison de l'entrée en guerre de la France en 1939, entraînant la fermeture de la manufacture des tabacs, il dut quitter cette école pour accompagner sa famille transférée à Angers (Maine-et-Loire). Il revint à Paris en 1940 et fut admis à l'École centrale de TSF au 12 rue de la Lune à Paris (IIème), avec le projet de devenir radio navigant sur bateau. Cependant, en février 1941, une ordonnance des autorités allemandes occupantes obligea l'école à supprimer les cours d'opérateur, ce qui conduisit Maurice Allézy à s'orienter vers des études de radio basse fréquence. Il obtint un diplôme de technicien dans cette spécialité et fut embauché fin 1941 chez Emud-radio, une petite entreprise de la rue de Trévise à Paris (IXème), où la fabrication et la réparation de postes de radios servant aux écoutes clandestines de Radio Londres

furent détectées et interdites par les Allemands. La licence de fabrication fut retirée à l'entreprise, et Maurice Allézy fut requis et envoyé en Allemagne le 18 janvier 1943, affecté comme manœuvre dans une usine de Berlin-Lichtenberg.

Parmi les requis français, beaucoup de jeunes de la JOC et Scouts de France étaient actifs dans l'organisation du mouvement d'Action catholique destiné aux prisonniers de guerre, déportés et requis du STO. C'est ainsi que, contacté dès son arrivée à Berlin, notamment par Alexis Chêne et [Jean Cutté](#), responsable de la JOC à Berlin, Maurice Allézy devint responsable du secteur Est de l'Action catholique berlinoise. Arrêté le 23 août 1944 sur son lieu de travail sous prétexte d'appartenance à un mouvement clandestin nuisible au peuple allemand, et après un mois d'incarcération à la prison de la Grosshamburgerstrasse, il fut transféré au camp de concentration d'Oranienburg, au village de Sachsenhausen et affecté au kommando extérieur de Rathenow sous le matricule 104464 pour travailler à l'usine Arado à la construction de la voilure du premier avion à réaction, le A234. Il fut libéré le 25 avril 1945 par les soldats soviétiques.

Rapatrié en France début juin 1945, Maurice Allézy trouva un emploi de réparateur radio chez un commerçant d'Épernay (Marne). Il y resta quelques mois, puis revint à Paris en acceptant la responsabilité de fédéral JOC de la branche aînée du secteur Paris Nord-Est, avec un travail retrouvé chez son ancien employeur Emud-radio. En mai 1946, il fut embauché chez Électral-acoustique à Paris, où sa spécialisation de radio acoustique lui faisait sonoriser la Sorbonne pour des conférences. En 1950, il entra chez Alvar, entreprise d'électronique médicale de Montreuil-sous-Bois (Seine, Seine-Saint-Denis) qui lui permit d'effectuer de nombreux déplacements en Europe. Il dut la quitter en 1952, discrédité du fait de sa participation, comme rare technicien de l'établissement, à une grève avec occupation des locaux. Avec l'appui d'un professeur, ancien déporté en Allemagne, il entra en 1953 chez Physiocontrol à Montrouge (Seine, Hauts-de-Seine), avant d'être embauché en 1954 aux laboratoires de la Société Alsacienne de construction mécanique (SACM), 51 rue de l'Amiral-Mouchez à Paris (XIIIème).

En lien constant avec André Téqui*, responsable de la CFTC à la SNECMA, qu'il connaissait par l'Action catholique à Berlin, il se syndiqua à la CFTC dès son entrée à la SACM. Avec [Rémy Allanos](#), il créa en 1960 une section syndicale CFTC au sein des laboratoires de la rue de l'Amiral-Mouchez et de l'usine SACM d'Arcueil (Seine, Val-de-Marne). Élu délégué du personnel, Maurice Allézy fut également élu sur liste CFTC pour créer un Comité d'établissement commun aux laboratoires de Paris et à l'usine d'Arcueil. Il en devint le secrétaire, négocia avec le directeur, Richard Baumgartner, le transfert des œuvres sociales, jusque-là gérées par l'entreprise, au CE nouvellement fondé et fut désigné au Comité central de l'entreprise dont le siège se situait à Mulhouse. Lorsque les laboratoires de Paris XIIIème furent transférés à Bruyères-le-Châtel (Seine-et-Oise, Essonne) au début des années 1960, il obtint sa mutation au centre d'Arcueil. Après la création d'un comité inter-entreprises entre la SACM et Alcatel pour gérer des œuvres sociales communes, il devint secrétaire du Comité central de l'entreprise en 1968 qui, au fil des transformations juridiques et des raisons sociales, était devenue Alcatel. Grâce à une bourse obtenue par la CFDT, il put accéder à une formation d'analyse de gestion par objectifs en cours du soir et en week-ends à l'Institut de contrôle de gestion prévisionnelle de Paris, promotion Montesquieu (1967-1969). Elle lui donna les outils nécessaires au développement de l'action économique du CE et du CCE. Il eut la lourde responsabilité de la logistique de l'occupation de l'usine d'Arcueil durant les grèves de mai et juin 1968, notamment l'organisation de la restauration et la gestion des carburants pour les personnels du restaurant et les grévistes occupant les lieux. La grève chez Alcatel, qui fut l'une des plus longues de France, se traduisit, notamment, par l'obtention d'un droit d'information des salariés par assemblée générale de trois heures sur le temps de travail à l'issue de chaque CCE.

Parallèlement à son activité au sein de l'entreprise, Maurice Allézy fut désigné en 1970 par la CFDT pour la représenter au conseil d'administration des ASSEDIC du Val-de-Marne dont il devint président (1974-1976). Il présida ensuite le groupement des ASSEDIC de la Région parisienne, chargé de la mise en œuvre de son informatisation (1976-1978). Durant cette période, il représenta également la CFDT à la commission de la promotion sociale et de l'emploi ainsi qu'à celle de l'apprentissage du département du Val-de-Marne.

Maurice Allézy quitta Alcatel en 1978, en préretraite, par licenciement économique. Il devint administrateur délégué, employé bénévolement à temps plein au Centre de formation à l'artisanat d'art et à la communication (CREAR), créé par [Dominique Alunni](#), au château de Montvillargenne à Gouvieux-Chantilly (Oise) de 1978 à 1981. Il n'eut de cesse de s'exprimer sur la déportation et la vie concentrationnaire en Allemagne durant la dernière guerre, lors de manifestations commémoratives, d'expositions, de tables rondes, qui donnèrent souvent lieu à des enregistrements audio et vidéo. Devenu membre du jury du concours national annuel de la Résistance et de la déportation de l'académie de Créteil (Val-de-Marne), il témoigna à de nombreuses reprises devant des élèves, notamment le 22 février 2008 au lycée Louis de Broglie à Marly-le-Roi (Yvelines) et le 14 décembre 2010 au collège Richelieu de La Roche-sur-Yon (Vendée). Il fut invité aux Journées mondiales de la jeunesse (JMJ) de Cologne (Allemagne) en 2005 pour contribuer à faire découvrir aux jeunes la vie des 51 martyrs français morts au nom de leur foi en camp de concentration nazi. Sa présence aux JMJ de Pontmain (Mayenne) en juillet 2008 suscita le projet d'une pièce de théâtre, *Vous leur direz*, écrite par l'abbé Louis Guéry (1947). Elle retraçait l'action de son ami [René Giraudet](#), prêtre vendéen, parti comme travailleur volontaire pour accompagner les jeunes requis envoyés en Allemagne dans le cadre du STO et mort des suites de son internement. Membre du conseil d'administration de l'amicale des anciens d'Oranienburg, dont il devint vice-président en 2010, il participa aux mises à jour et à l'édition du *Livre mémorial des déportés de France, arrêtés par mesure de répression et dans certains cas par mesure de persécution, 1940-1945*, éditions Tirésias, 2004.

Maurice Allézy s'était marié à Sergy (Aisne) le 11 mai 1946 avec Odile Laperche, secrétaire bibliothécaire au mouvement Cœurs vaillants et Ames vaillantes, puis vendeuse, décédée en 2002. Il eut cinq enfants, Luc (1948), Chantal (1949), Françoise (1950), Dominique (1952) et Pascal (1958), et dix petits-enfants. Il fut membre de l'Action catholique ouvrière (ACO) de 1948 à 1981. Face à la crise du logement qui sévissait après guerre, avec deux autres familles dont les époux Téqui*, il acheta en 1952 un terrain à Villiers-sur-Marne (Seine-et-Oise, Val-de-Marne). Organisés en équipe Castor, ils bâtirent collectivement un ensemble de trois pavillons qui devint leur lieu de résidence.

SOURCES — Arch. UPSM-CFDT — Arch. dép. Val-de-Marne — Reimund Haas et Elisabeth Tillmann, *Verfolgt und ermordet als junge Christen : 51 französische Märtyrer im Nazi-Reich*, Dortmund 2007 — Michel Fiévet, *Un monde solidaire et sans frontière, itinéraire militant*, André Téqui, La Toison d'or, Beaune 2005 — Wolfgang Knauff, *Face à la Gestapo travailleurs chrétiens et prêtres du STO* — Berlin 1943-1945, Le Cherche Midi, 2007 — Entretiens avec Maurice Allézy, 26 décembre 2010 et 4 février 2011.

Pierre Alanche, Jacques Debesse

AMIAUX Bernard

Né le 15 septembre 1941 à Colombes (Seine, Hauts-de-Seine), mort le 20 novembre 1998 à Suresnes (Hauts-de-Seine) ; ouvrier tôlier-soudeur, cadre administratif ; jociste (1958-1963) ; militant CFTC puis CFDT, délégué du personnel et au Comité d'établissement de Thomson à Sartrouville (Seine-et-Oise, Yvelines) en 1963, secrétaire du CE de Thomson Sartrouville (1969-1976), permanent à l'UPSM-CFDT (1976-1981) ; secrétaire général du Comité inter-entreprises Thomson (1981-1987) ; responsable de l'ingénierie sociale à DPS (1994-1998).

Fils d'Henri Amiaux et de Jeanne, Geneviève, Séraphine Travers, épiciers à Colombes, catholiques pratiquants, connus pour leur générosité envers les plus démunis, Bernard Amiaux était l'aîné d'un frère et de deux sœurs. Il fréquenta l'école publique Lazare-Carnot à Colombes et obtint le certificat d'études primaires en juin 1956. Sa mère étant alors décédée, il dut abandonner ses études, (il était en classe de seconde), pour contribuer, à partir de juillet 1958, comme coursier-livreur au commerce familial. En contact avec le père François Avril, aumônier des jeunes du Grand-Colombes, il s'engagea à la JOC.

Il entra à la Thomson, à Sartrouville, le 1^{er} septembre 1959, comme apprenti tôlier-soudeur, et se syndiqua aussitôt à la CFTC. Appelé sous les drapeaux le 1^{er} juillet 1961, il fut affecté à Montluçon (Allier), puis à Lunéville (Meurthe-et-Moselle) et enfin à Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise, Yvelines), avant de partir en juin 1962 à Philippeville (Algérie). Il fut libéré le 23 janvier 1963.

De retour à la Thomson, il fut élu délégué du personnel et au Comité d'établissement et participa activement au mouvement national de solidarité envers les mineurs en grève en mars et avril 1963. Avec Michel Bourset* et Jean-Pierre Taulet*, il organisa l'accueil d'enfants de mineurs grévistes durant les vacances d'été. Il allait devenir secrétaire du comité d'établissement en 1969, responsabilité qu'il assumera jusqu'en 1976.

Artisan, au sein du groupe Thomson, de l'orientation vers la déconfectionnalisation de la CFTC, Bernard Amiaux fut désigné par sa section pour la représenter au conseil du syndicat de la construction électrique et électronique (SCEE-CFTC), créé en 1962 et qui était l'une des composantes de l'Union Parisienne des Syndicats de la Métallurgie (UPSM-CFTC). Sollicité par Rémy Allanos pour devenir secrétaire permanent de l'UPSM, il accepta la proposition et, grâce aux accords de droit syndical de l'entreprise, put être détaché en congés sans soldes à la CFDT à partir du 18 octobre 1976.

L'UPSM, menant alors la restructuration de la CFDT métallurgie en région parisienne, faisait évoluer ses syndicats régionaux d'industrie (électrique-électronique, mécanique, automobile et aéronautique) vers des syndicats de la métallurgie inter branches au sein de quinze secteurs géographiques délimités selon les implantations industrielles. Bernard Amiaux anima à titre transitoire le « secteur métaux nord » qui devint le syndicat de la métallurgie des Nord de Seine (SMNS-CFDT) lors de son congrès constitutif, tenu le 22 juin 1978 à Argenteuil. Il y fut élu secrétaire général (1978-1981). Installé à la Bourse du travail de Colombes, il animait également l'Union locale CFDT de cette ville. Désigné par l'UPSM, en janvier 1977, pour représenter l'union au conseil de la Fédération de la métallurgie (FGM-CFDT), en remplacement de Fernand Penin*, puis candidat de son syndicat, soutenu par l'ensemble des syndicats de l'UPSM, il fut porté au Conseil fédéral lors du congrès de la FGM, en novembre 1977, à Strasbourg (Bas-Rhin). Il fut réélu au congrès de février 1981 à La Rochelle (Charente-Maritime).

En cette période de reflux important du nombre d'adhérents, les difficultés de l'UPSM ouvrirent, au sein de l'union, une crise qui aboutit à la suppression de postes de permanents dont celui de Bernard Amiaux.

Il quitta ses fonctions de permanent le 30 septembre 1981 ainsi que ses responsabilités de conseiller fédéral, et son syndicat se retira de la politique de mise en commun des moyens financiers des syndicats de l'UPSM.

Bernard Amiaux accepta la responsabilité que lui proposait la CFDT, majoritaire dans le groupe Thomson, de gérer et d'animer le Comité inter entreprise (CIE), destiné au développement des activités socio-culturelles et de loisirs mises en commun par les comités d'entreprise du groupe, notamment les dizaines de colonies de vacances (octobre 1981-octobre 1987).

Soucieux des questions d'emploi et de réinsertion professionnelle, à la demande de Paul Calandra, directeur des ressources humaines du groupe Thomson, il intégra en janvier 1989 une cellule baptisée Mission pour l'emploi (MIPE), dont le rôle consistait à gérer les conséquences des plans sociaux. La MIPE, comprenant des représentants du personnel détachés, explorait aussi les possibilités de reclassement dans les bassins d'emploi accueillant les sites du groupe. En 1993, il fut chargé de la mise en œuvre du dispositif PAQUE (Préparation active à la qualification et à l'emploi) –

programme conjoncturel financé par le gouvernement, pour aider le public en difficulté d'insertion – au sein du CIEFOP (Centre inter-entreprises d'études, de formation et de perfectionnement), filiale du groupe Thomson. Il fut mis par Thomson, en 1994, à la disposition de l'entreprise DPS (dialogue-partenaires-services), au titre de conseiller social, chargé de l'ingénierie d'insertion. DPS, se positionnant sur le marché du nettoyage industriel, embauchait des personnes en situation d'exclusion, chômeurs de longue durée et en fin de droits de ressources.

En partenariat avec l'IUT d'Orsay (Essonne) et des entreprises opératrices en techniques informatiques (IBM, Alcatel, Banque de France, EDF, L'Oréal, Thomson), Bernard Amiaux, au sein de DPS, construisit à partir de 1996 un programme ambitieux de formation en alternance, baptisé FIDJI (Formation et insertion des jeunes par l'informatique). Il permettait à des dizaines de jeunes, en échec scolaire, d'acquiescer un métier. Alors qu'il recherchait de nouveaux partenariats avec des entreprises de la technopole de Sophia Antipolis (Alpes-Maritimes), mais atteint d'un cancer contre lequel il luttait depuis plusieurs années, il mourut à cinquante-sept ans à l'hôpital de Suresnes et fut inhumé à Colombes.

Militant convaincu de l'insertion par l'économie, Bernard Amiaux, toujours disponible, intervenait à l'Inter-Thomson CFDT (structure regroupant l'ensemble des sections syndicales du groupe) lors des débats sur l'exclusion.

Il s'était marié en 1963 à Colombes avec Jacqueline Cabiran, militante CFDT dans la fonction publique. Après des études d'assistante sociale, celle-ci avait créé en 1960, avec sa commune, le service d'action sociale des HLM de Colombes, qu'elle anima jusqu'en 1992. Le couple qui adopta quatre enfants, nés en 1959, 1960 et 1968, fit partie d'une équipe locale d'ACO (Action catholique ouvrière) de 1963 à 1981.

SOURCES — Archives SMNS, UPSM-CFDT, FGMM-CFDT — Archives de Jacqueline Amiaux — Notes de Paul Calendra, Jacques Debesse — *Fidji objectif emploi*, *READ-ME*, le magazine des collaborateurs IBM, 11, juin-juillet 1998 — *DPS bilan social récapitulatif au 30/11/1997*, p. 4 — Entretiens avec Jean-Paul Sbeghen, 27 septembre 2012, et Jacqueline Amiaux, 10 juin 2010, 4 novembre 2011, 29 mars 2012 et 7 septembre 2013.

Bernard Massera

AUGER Jean, Justin, Clément

Né le 31 juillet 1921 aux Ponts-de-Cé (Maine-et-Loire), mort le 3 avril 2001 à Saint-Barthélémy d'Anjou ; employé ; secrétaire général de l'UD-CFTC du Maine-et-Loire (1949-1958) puis permanent de la CFDT et de la FGTB (Fédération générale des travailleurs belges).

Jean Auger était le fils d'un employé puis représentant aux Établissements Godineau, droguerie à Angers, et d'une domestique puis ouvrière à domicile, tous les deux originaires des Ponts-de-Cé où la famille habita jusqu'en 1924. Ils s'installèrent alors à Angers avec leurs trois enfants. Jean Auger fit toute sa scolarité dans l'enseignement catholique, jusqu'à seize ans. En février 1938, il travailla comme aide comptable. Fin décembre 1942, il fut réquisitionné par l'organisation Todt et fut affecté au terrassement dans les environs de La Rochelle. Il y rencontra des jockeys mais son engagement ne commença qu'après guerre. Muté à la Tranche-sur-Mer, il s'enfuit le 8 juin et gagna Angers où il assista à la Libération. Après son service militaire, comptable dans un garage, il organisa une section CFTC. Marié en janvier 1947, père de deux filles, il se consacra au syndicalisme chrétien.

Au congrès du 22 mai 1949, il devint secrétaire général de l'Union départementale, puis anima des grèves et fut licencié en 1950 des Pépinières Lepage. Responsable départemental de l'ACO, permanent CFTC, animateur du groupe Reconstruction, il organisa autour de lui une équipe qui compta dans le syndicalisme régional : Maurice Pasquier, métallurgiste; Henri Pellier, Jean et François Ilias, mineurs ardoisiers ; Roland Leclerc (EDF) ; Jean Batard ; Raoul Gauvrit, cheminot ; Jean Monnier...

En octobre 1958, il devint troisième permanent de l'Union parisienne des syndicats de la métallurgie, particulièrement chargé de la construction électrique et de l'électronique. Le 15 juillet 1965, il fut embauché à la FGTB à Liège où il fut chargé de la Fondation André Renard.

Il avait été un militant actif de l'UGS.

SOURCES — Notes de Louis Thareaut — Arch. UD-CFDT de Maine-et-Loire — Arch. Dép. Maine-et-Loire, 152 J.

Louis Thareaut

AUMEUNIER Serge [*Dictionnaire des anarchistes*]

Né le 14 décembre 1942 à Aubusson (Creuse) ; ingénieur en électronique, puis informatique ; militant anarcho-syndicaliste (ASRAS, CFDT, CNT) et anarchiste (FA).

De ses années de petite enfance chez des grands-parents paysans creusois, il conserva le goût du travail de la terre, de l'entraide, des échanges horizontaux.

Sorti de Supélec, il intégra l'entreprise Sud Aviation (à Suresnes, Hauts-de-Seine) en janvier 1967 ; il fit toute sa carrière dans la même entreprise (actuellement EADS) moyennant quelques changements d'établissement et d'orientation (conception de logiciels de traitement de la mesure). En 1968, il participa à l'occupation de son entreprise et fut très actif

dans la dynamique commission information, devenue pôle d'opposition aux directions syndicales. Ayant résisté aux pressions de la CGT pour la reprise du travail, les salariés de l'entreprise poursuivirent la grève deux semaines supplémentaires et obtinrent davantage que ce qui fut concédé lors des accords de Grenelle.

La CGT s'étant discréditée, une cinquantaine de personnes issues de la commission information adhèrent à la CFDT. Ils maintinrent le fonctionnement de la commission et insufflèrent une nouvelle vie à l'union locale de Suresnes. Serge Aumeunier fut membre du bureau de l'Union départementale des Hauts-de-Seine de 1968 à 1973.

Rapidement, il eut connaissance de la constitution de l'Alliance syndicaliste (coordination d'anarcho-syndicalistes) et rejoignit ce groupe au sein duquel se trouvaient Jacky Toublet, René Berthier ou Thierry Porré (voir ces noms). Il participa à la rédaction et à la réalisation matérielle de son organe, *Solidarité ouvrière*, qui vit le jour en avril 1971 (82 numéros).

En 1973, muté dans l'établissement des Mureaux (Yvelines) de l'Aérospatiale, il poursuivit son action dans l'interprofessionnel, réorganisa l'union locale et fut, en tant que membre du Bureau de l'UD (de 1974 à 1982), responsable de la commission des UL, participa à la commission formation, prit la responsabilité des relations internationales et fut trésorier et représentant à l'UD du Syndicat de la Métallurgie des Yvelines Nord créé en 1976 ; il y joua notamment un rôle important dans les grandes luttes des travailleurs immigrés de l'usine Talbot (Poissy) et rédigea une brochure sur ce conflit.

Vers 1983, après plusieurs années de résistance à la chasse à l'anarcho-syndicalisme menée en son sein par la CFDT, il quitta l'organisation. Il rejoignit la CNT quelques années plus tard, participant à la création du Syndicat des travailleurs du Mantois et au fonctionnement de l'UD 78. Lorsqu'il cessa d'y adhérer, ce ne fut pas en raison de conflits idéologiques, mais par épuisement des forces militantes locales.

Suite à la disparition de l'Alliance syndicaliste, une partie de ses membres fonda, en 1981, le groupe Pierre Besnard de la Fédération anarchiste, que Serge Aumeunier rejoindra peu après. Ayant cessé d'appartenir à ce groupe pour des raisons matérielles, il est à ce jour adhérent individuel de la Fédération anarchiste.

Il vécut activement les luttes de Lip, de la sidérurgie et du Larzac, participant notamment à la rencontre « Écologie et travail », en septembre 1978, qui donna lieu à publication d'une brochure. En 1988, il représenta la FA au 2ème Congrès du Syndicat des Travailleurs Corses. Mais la part la plus originale de son activité eut pour cadre l'international.

En Pologne : Solidarnosc. Après que Serge Aumeunier se fut rendu, mandaté par l'UD 78 de la CFDT, au Congrès de Solidarnosc en août 1981, la commission aux relations internationale de l'UD mit sur pied des jumelages d'entreprises et de régions. A la suite de la proclamation de l'état de guerre, en décembre 1981, elle organisa des convois visant à amener le plus possible de militants syndicalistes et à rapporter des informations ; Serge Aumeunier fut, en outre, responsable de l'un d'eux. Le besoin s'en faisant sentir, il fut mis en place un dispositif de livraisons clandestines régulières de matériel d'imprimerie et de radio avec un camion conduit par Jacky Challot qui finit par se faire emprisonner. Serge Aumeunier fut très actif dans le comité pour sa libération (1984).

En U.R.S.S. : le SMOT (Union professionnelle libre des travailleurs, créé en 1978). Il fut parmi les membres de l'Alliance syndicaliste qui mirent sur pieds le soutien aux fondateurs du SMOT, Vladimir Borissov et Victor Fainberg, expulsés d'U.R.S.S. en 1980. Il fut président de Association solidarité SMOT créée en 1982 et organisa une tournée avec Alexandre Tchoukaev, représentant du SMOT, en 1990.

En Nouvelle-Calédonie : l'USTKE (Union Syndicale des Travailleurs Kanaks et des Exploités). Juin 1985 vit la formation d'un comité de soutien, la Liaison syndicale pour la Kanaky ; Serge Aumeunier organisa, en décembre 1985, une tournée du président de l'USTKE, Kotra Uregei, dans diverses structures oppositionnelles de la CFDT et des collectifs anarchistes.

Au Pays de Galles : en octobre 1985 se créait un Collectif d'information et de soutien aux mineurs britanniques qui participa à la grande manif de Londres en mars 1986.

Les Pays de l'est : en lien avec le secrétaire aux relations internationales de la FA, il fut parmi les signataires du document préparatoire et participa à la rencontre de Trieste avec des groupes anarchistes de Pays de l'est, organisée par la fédération anarchiste italienne. Il assura, en outre, la coordination du colloque international, organisé par la FA le 1er mai 1990, « Est / ouest : la révolution reste à faire ».

ŒUVRE — *L'effet Talbot ou Les raisons profondes d'un conflit*, 1984 — *Mai 68 par eux-mêmes*, (participation) Éditions du *Monde Libertaire*, 1989 — Articles dans *Solidarité ouvrière* (non signés), *Le Monde Libertaire*, *Creuse-Citron* (parfois sous le pseudonyme Élan noir) — Participation à des émissions sur Radio Libertaire : *Les Chroniques syndicales* pendant une quinzaine d'années ; depuis 2008 : *Terre et Liberté*, puis *Sous les pavés... la terre*, *Trous noirs*, *La Plume noire*.

SOURCES — Entretiens avec l'intéressé ; archives personnelles, juin 2010.

BAUDRON Raymond

Né le 19 décembre 1937 à Paris (VIème), mort le 21 juillet 2013 à Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine) ; ouvrier outilleur chez Chausson ; militant CFTC-CFDT (1962-1993).

Fils de Maurice Baudron, peintre en bâtiment, originaire de la Creuse, et de Suzanne Marcelle Courteaux, originaire de Paris, employée de bureau dans une société immobilière, Raymond Baudron était le deuxième d'une fratrie de cinq enfants dont l'aîné était mort à huit mois. Son père, titulaire de la Croix de guerre avec citation à l'ordre de l'armée avait été gazé pendant la Grande Guerre. C'était un socialiste convaincu qui se référait à [Jaurès](#). Responsable d'une mutuelle d'anciens combattants, il avait été décoré à ce titre de la Croix du mérite social.

Raymond Baudron eut une scolarité primaire perturbée par la période de guerre et par la maladie. Il contracta la typhoïde en même temps que l'un de ses frères, ce qui leur valut un séjour de huit mois à Hendaye (Pyrénées-Atlantiques). Il fut inscrit au patronage paroissial (1947), mais la famille ne pouvant payer la participation demandée, sa mère accepta, en contrepartie, de rendre de menus services à la paroisse. Il s'engagea ensuite aux Cœurs Vaillants qui l'ouvrit à la vie militante puis dans l'association La Cordée qui le mit en lien avec des jeunes du monde ouvrier.

Après avoir obtenu le certificat d'études primaire (1951), il entra, en septembre de la même année, à l'école d'apprentissage de la rue Saint-Martin (Paris IIIème) pour se former au métier d'outilleur. Le décès brusque de son père en 1952 le surprit en plein milieu de son apprentissage. Il put continuer celui-ci grâce à la société Chausson qui recrutait des jeunes de l'école Saint-Martin et lui proposa en 1953 de le prendre à demi-tarif dans son centre d'apprentissage de Gennevilliers (Seine, Hauts-de-Seine). Celui-ci fut détruit par un incendie durant l'été 1954 et Raymond Baudron poursuivit son apprentissage à Asnières (Seine, Hauts-de-Seine), au centre d'apprentissage Chausson, rue de la Comète, où il obtint le CAP d'outilleur. Parallèlement à sa formation professionnelle, Raymond Baudron continua son engagement dans des activités de jeunesse. Il devint moniteur de colonies de vacances et encadra celles organisées par la paroisse Saint-Amboise de Paris (XIème) jusqu'en 1969. Il fut également membre d'une équipe de basket.

En septembre 1955, avec trois autres anciens de l'école Saint-Martin, Raymond Baudron fut embauché comme ajusteur à l'usine Chausson de Meudon (Seine, Hauts-de-Seine) où il fut affecté aux petites presses, à l'atelier d'outillage, avec la promesse de passer outilleur. Il lui fallut faire intervenir un délégué CGT et passer un essai pour obtenir cette qualification en avril 1956. Sur proposition de la CGT, il entra à la commission Sports et Loisirs du comité inter entreprise de la région parisienne qui se réunissait à l'usine de Gennevilliers.

Appelé sous les drapeaux en novembre 1957, il rejoignit l'armée de l'air à Compiègne (Oise) où il resta deux mois avant d'être affecté à Rehel (Ardennes) puis à Cambrai (Nord) d'où il fut démobilisé en février 1960. Le mois suivant, il retrouva son poste d'outilleur à l'usine Chausson de Meudon. Il fut affecté quelques mois aux grosses presses avant de retrouver son poste aux petites presses.

En 1962, en lien avec un délégué du personnel nommé Plassiard, il adhéra à la CFTC où il se retrouvait en continuité avec ses engagements dans les mouvements de jeunesse chrétiens. Lorsque ce dernier quitta l'entreprise en 1964, il accepta de prendre sa suite. Élu délégué du personnel la même année, il intégra l'équipe de responsables de la section CFTC animée entre autres par Jean Rigaud et Roger Catel. Quelques mois plus tard, toutes les équipes CFTC des différents établissements Chausson, qui militaient depuis longtemps pour la déconfessionnalisation, devinrent CFDT. Mandaté par sa section pour participer aux réunions réunissant, sous la présidence du chef du personnel de la société Chausson, Pierre Chantreau, les représentants de l'ensemble des usines de la région parisienne, il y retrouva les militants CFDT des autres établissements : André Duchemin, Maurice Sallot, Michel Yung, [Serge Glâtre](#), Désiré Nogresse, André Bréant. En 1965, il fut élu au comité d'hygiène et de sécurité ainsi qu'au comité inter-entreprises regroupant les établissements de la région parisienne où il siégea avec Pierre Hélie et d'autres élus CFDT. Il participa également, au niveau de l'entreprise, à diverses commissions dont celle des vêtements de protection (COVERPRO).

Au début du mois de mai 1968, suite aux brutalités policières contre les étudiants et plus particulièrement celles dans la nuit du 10 au 11 mai, l'usine Chausson de Meudon connut une série de débrayages. Lors de la réponse unitaire du 13 mai, Chausson-Meudon participa à la manifestation et le lendemain l'équipe du matin décida d'occuper l'usine et fit la jonction avec l'équipe du soir. Raymond Baudron s'impliqua activement dans l'organisation de la grève et dans les prises de parole quotidiennes. Au lendemain de cette période de luttes, la CFDT progressa aux élections des représentants du personnel. Une équipe solide se constitua et la CFDT gagna un siège au comité d'établissement. Raymond Baudron fut désigné comme délégué syndical.

Il participa au 34ème congrès de la Fédération Générale de la Métallurgie (FGM-CFDT) à Rouen en 1968. Il y fit une intervention sur le travail posté, demandant que la demi-heure de temps de casse-croûte des travailleurs concernés soit reconnue comme temps de travail effectif. Il représenta sa section au syndicat général des travailleurs de l'automobile (SGTA-CFDT), puis à partir de la réorganisation des syndicats de la métallurgie parisienne en syndicats territoriaux, au syndicat des travailleurs de la métallurgie du 92 sud (SGTM 92 sud).

À côté de ses mandats professionnels, il s'impliqua dans la protection sociale et fut de 1970 à 2000 délégué à l'Institution de Retraites et de Prévoyance des Salariés (IREPS) et de 1974 à 1990 le correspondant des salariés de Chausson-Meudon pour la Mutuelle familiale. Il s'engagea également, sur mandat de l'Union départementale CFDT des Hauts-de-Seine, dans la défense prud'homale comme « défenseur syndical ».

En 1988, Raymond Baudron et l'ensemble de l'équipe CFDT furent aux avant-postes d'une grève de cinq semaines pour les salaires et les classifications qui affecta l'établissement Chausson de Meudon en même temps que celui de Gennevilliers. À l'issue du conflit, la CFDT devint majoritaire à Meudon, rejoignant ainsi Gennevilliers où la CFDT était la première organisation syndicale. Mais une restructuration, imposée par les actionnaires Renault et Peugeot, avait été engagée au niveau de l'entreprise. Après un premier plan social concernant l'usine Chausson de Creil (Somme) en 1988, la fermeture de l'usine de Meudon fut engagée en 1989. La plupart des travailleurs furent mutés à Gennevilliers. Raymond Baudron assura son mandat à Meudon jusqu'à ce que l'ensemble du personnel soit muté à Gennevilliers puis fut affecté en 1990 à l'atelier d'outillage des presses de l'usine « G » de Gennevilliers.

En 1993, après quarante années passées chez Chausson, dont presque autant de travail posté, il accepta sa mise en pré-retraite dans le cadre d'une convention du Fonds national de l'emploi (FNE). Les conditions de travail pénibles et le travail posté usaient les organismes. Raymond Baudron ne fut pas épargné. Sa santé se dégrada et le limita très sérieusement. Il prit toutefois en charge sa mère jusqu'à son décès en 2003. Se déplaçant difficilement, il demeura néanmoins fidèle aux rencontres des anciens CFDT de Chausson et ce, jusqu'à son décès en décembre 2013.

Raymond Baudron s'était marié le 9 décembre 1987 à Clichy-la-Garenne (Hauts-de-Seine) avec Souâd Saâoud. Le couple avait divorcé le 22 janvier 1992.

SOURCES — Archives UPSM-CFDT — Fonds personnel de Bernard Massera — État-civil de la Mairie de Paris (VIème) — Entretiens avec Bernard Massera, 25 janvier, 6 mars et 4 avril 2012.

Bernard Massera

BEAUGE Georges

Employé ; syndicaliste CFTC de l'Optique-lunetterie de la région parisienne.

En mai 1949, Georges Beauge était le président du groupe professionnel de l'Optique-lunetterie du Syndicat des employés du Commerce et de l'Industrie (SECI), couvrant la région parisienne et affilié à la CFTC.

SOURCES — *L'Employé*, organe du Syndicat des employés du Commerce et de l'Industrie (SECI) et de la Fédération française des syndicats d'employés catholiques puis de la Fédération française des syndicats chrétiens d'employés, mai 1949 (BNF Gallica).

Louis Botella (*notes*)

BÉCU Gérard

Né le 6 juillet 1933 à Malakoff (Seine, aujourd'hui Hauts-de-Seine) ; employé ; militant socialiste et syndicaliste de la Seine puis de l'Essonne, secrétaire politique des Jeunesses socialistes SFIO de la Seine en 1956-1958, secrétaire national des Jeunesses socialistes autonomes, membre de la commission exécutive puis du bureau de la fédération PSU de la Seine ; maire adjoint (PS) de Brétigny (1971-1977), puis d'Igny (1977-1983) ; président de la commission économique du comité d'entreprise de la SNECMA (CFDT).

Fils de Rovet Bécu (1901-1995), agent de maîtrise à la société anonyme des télécommunications qui y fonda en 1947 un syndicat Force ouvrière et de Lucienne Marchand, sans profession, Gérard Bécu est petit-fils de Louis Marchand (1877-1946), militant SFIO et Coopérateur, 1er Conseiller municipal socialiste de Colombes, comptable, auteur de chansons engagées, gérant de la Librairie du « Populaire de Paris ». Il suivit des études secondaires au lycée Michelet à Vanves.

Professionnellement, il fut successivement rédacteur, secrétaire d'édition dans une filiale du groupe « Opéra Mundi », puis statisticien à la SNECMA (Société Nationale d'Études et de Construction Aéronautique) de 1963 à 1988. En 1948, Gérard Bécu adhéra aux Jeunesses Socialistes et deux ans plus tard, il fut désigné secrétaire adjoint de la Fédération de la Seine (chargé de la propagande). Il était par ailleurs secrétaire-administratif de la section SFIO de Malakoff à partir de 1951.

Après son service militaire – qu'il fit au titre du contingent appelé en AFN en 1954-1956 – il accéda au secrétariat fédéral des JS de la Seine et entra au bureau national de ce mouvement. Dans le même temps, il appartenait à la commission exécutive de la fédération socialiste de la Seine. Dès 1956, le secrétaire des JS de la Seine, proche alors de Marceau Pivert*, appartient au courant minoritaire hostile à la guerre d'Algérie. Après le détournement de l'avion du FLN, il fut l'un des quatorze signataires de la lettre ouverte adressée en novembre 1956 à Pierre Commin exigeant la tenue d'un congrès national extraordinaire.

Secrétaire politique du bureau fédéral des JS de la Seine en 1956-1958, il rompit avec la SFIO en septembre 1958 au congrès d'Issy-les-Moulineaux, et fut l'un des fondateurs du Parti socialiste SFIO autonome (PSA). Il fut candidat pour ce parti aux cantonales de mars 1959 (canton Châtillon-sous-Bagneux et Malakoff). Il obtint 548 suffrages (3,6%) et se retira, le communiste Léon Salagnac étant élu.

Avec Jean-Jacques Marie* et Jacques Pomonti*, il construisit les Jeunesses Socialistes Autonomes, dont il devient le Secrétaire National provisoire. À Berlin-Ouest, il plaida avec succès, en compagnie de Jean-Jacques Marie et Jacques Pomonti, l'adhésion des JSA à l'Union Internationale des Jeunesses Socialistes. Candidat à la Commission administrative permanente du PSA au congrès de Montrouge en mai 1959, il ne fut élu qu'à la délégation du congrès. Sa première épouse, Blanche Bécu, secrétaire de profession, travaillait au bureau national du PSA.

Le PSA ayant fusionné avec l'UGS et le groupe Tribune du communisme, Gérard Bécu, co-Secrétaire National des jeunes du PSU, fut membre de la commission exécutive de l'Union départementale de la Seine en 1960, puis du bureau de la fédération du PSU de Paris en janvier 1961. Membre tour. suppléant du CPN (Comité Politique National) du parti, il remplaça Jean Rous* quand celui-ci rejoignit Léopold Sedar Senghor, Président du Sénégal. Secrétaire de la section d'Antony, alors que le parti se déchirait en de multiples tendances, il appartient à la commission de neuf membres chargée de veiller à la régularité des débats, désigné par le conseil national du 23 juin 1963.

En 1964, il figurait sur la liste de regroupement de la Gauche, pour les élections municipales d'Antony contre Georges Suant*, maire sortant, ancien PSU passé à la majorité gouvernementale. Ayant rejoint la section de Brétigny-sur-Orge (Essonne), Gérard Bécu fut candidat PSU sur le canton de Mennecy en 1970. Mais il fut exclu du PSU par la commission fédérale des conflits le 16 mars 1971, avec 4 autres militants, à la suite d'un désaccord sur les municipales. La fédération considérait que l'accord unitaire passé avec le PC et le PS dès le premier tour était trop éloigné des thèses du parti. Gérard Bécu fit appel et la section PSU d'Hispano-Suiza de Bois-Colombes se solidarisa avec lui, rappelant son rôle d'animateur depuis mai 1968. La liste de la gauche unie l'ayant emporté, il fut adjoint au maire de Brétigny-sur-Orge, chargé de l'Urbanisme de 1971 à 1977.

En mars 1976, il avait été candidat du Parti socialiste au conseil général sur le canton de Brétigny : exprimés 9 817 ; Bécu (PS) 2 719 (27,69%) ; Blin (PC) 3 325 (34%) ; Blin élu au 2^e tour.

En 1997, aux élections législatives, ayant déménagé à Igny (Essonne), il fut ensuite élu dans la municipalité d'Union de la Gauche de 1977-1983 et exerça les fonctions de premier adjoint, chargé du Cadre de vie et de l'Urbanisme. En 1995, il conduisit avec l'ancien Maire PC une liste d'Union de la Gauche et de Défenseurs de l'environnement aux élections municipales d'Igny. De nouveau élu conseiller municipal de la ville administrée par une municipalité de Droite, il fut conseiller d'opposition en 1995-2001, puis, la Gauche plurielle l'ayant emporté, il fut réélu conseiller municipal délégué à la Vie de quartier, à l'Économie Solidaire et aux Lieux de mémoire en 2001.

Il a été par ailleurs vice-Président du Syndicat Intercommunal d'Études et d'Aménagement et de Protection de la Vallée de la Bièvre (SIEAPVB), membre du bureau du Syndicat Intercommunal des Ordures Ménagères de la Vallée de Chevreuse (SIOM). Mais il n'appartenait plus au Parti socialiste. Pour des raisons politiques locales et nationales, suite à son opposition au tournant de la rigueur, en 1983, il quitta le PS et rejoignit à partir de 1992, les mouvements écologistes. En mars 1994, il a été candidat d'Union écologiste (Génération écologie-les Verts) du canton de Palaiseau (exprimés 13 501 ; Bécu (GE/Verts) 1 500 [11%] ; Allain (RPR) 3 660 [27%] ; Vizet (PC) 3 003 [22%] ; Allain élu aux 2 circonscriptions de l'Essonne, il fut suppléant de Guy Bonneau, candidat « des Verts ».

Gérard Bécu fut par ailleurs un actif militant syndicaliste de la CFDT. Durant huit années de suite, de 1981 à 1988, il présida la Commission Centrale Économique du Comité central d'entreprise (CCE) du groupe SNECMA. La réorientation de la politique industrielle du groupe SNECMA vers la motorisation de l'aviation civile doit beaucoup aux expertises, démarches et actions initiées par la Commission Économique Centrale du CCE, avec la naissance de la génération AIRBUS.

En pré retraite, puis retraité depuis 1988, Gérard Bécu s'investit, tout d'abord, dans la création de la Maison des Associations d'Igny et le développement de la Maison des Jeunes et de la Culture de la ville. Avec la célébration du bi-centenaire de la Révolution française, il participa aux expositions et publications historiques, locales et départementales (*89 en Essonne*, Président Serge Bianchi, professeur agrégé). Et, prolongeant ses recherches régionales, il écrivit *Chroniques d'Igny et alentours* Imprimeur-Éditeur Maury, 1993, 246 pages. Il collaborait en 2005 à différentes publications sur le patrimoine des communes de l'Essonne.

Marié, il était père de deux enfants.

SOURCES — Archives de l'OURS, dossiers Seine et fonds C. Fuzier — *Le Combat Social*, juin 1957 et juin-juillet 1958 — *Tribune socialiste*, 4 février 1961, 18 mai et 29 juin 1963 — Entretien avec G. Bécu et correspondance, septembre 2005.

Gilles Morin

BÉNARD Daniel. Pseudonyme : Granier



Né le 3 septembre 1942 à Paris (XVII^{ème}), mort le 26 mars 2010 ; ouvrier chimiste de formation ; ouvrier métallurgiste ; militant syndicaliste CGT puis CFDT ; militant communiste ; militant de Voix ouvrière, puis Lutte ouvrière de 1964 à février 2001 ; membre d'une petite organisation, « Mouvement communiste ».

Fils de Gaston Bénard et Marguerite Ponty, Daniel Bénard naquit dans une famille ouvrière parisienne de six enfants ; Daniel était le cadet. Son père, fils d'ouvrier agricole, était éboueur à la ville de Paris, militant au Parti communiste. Sa mère s'occupait du foyer. Elle travailla occasionnellement comme femme de ménage. La famille de la mère venait de la petite bourgeoisie provinciale avec laquelle Marguerite rompit au moment son mariage.

L'enfant évolua dans un quartier de Paris qui constituait un bastion du PCF. Son immeuble comptait une cellule du Parti communiste et la vie politique était scandée par les réunions de cellule ainsi que les ventes de *l'Humanité* au pied des immeubles et au porte-à-porte. Un portrait de Staline trônait dans l'entrée de l'appartement. Après son certificat d'études primaires, l'adolescent se dirigea vers une formation technique à l'école de chimie qui se situait à proximité du domicile familial. Bon élève, il obtint en 1959 un CAP de conducteur d'installation chimique. Il se distingua de ses frères et sœurs qui étaient peu diplômés. L'entrée rapide dans la vie professionnelle fut, dans la famille, prioritaire sur les études.

À seize ans et demi, son diplôme en poche, il fut embauché à l'entreprise Rhône-Poulenc à Vitry. Ouvrier chimiste qualifié, trois semaines plus tard il était adhérent à la CGT et quelques mois plus tard à la JC. En 1959, il fut élu délégué du personnel. Son frère fut également militant PC ainsi que deux de ses sœurs. Demeurant chez ses parents jusqu'en 1964, il obtint rapidement des responsabilités au PCF. Il milita à Ivry-sur-Seine, dans la section de [Maurice Thorez](#). Il échappa à la guerre d'Algérie car il ne fut mobilisé qu'en février 1962. C'est durant son service militaire qu'il découvrit l'ouvrage de Daniel Guérin sur Juin 36 grâce à des étudiants avec qui il fut incorporé. La manière dont le PCF et la CGT organisèrent la fin de la grève des mineurs le troubla également.

De retour à Rhône Poulenc, il découvrit l'existence d'un bulletin publié par le groupe Voix ouvrière. Très rapidement il adhéra à ce petit groupe, où il fut immédiatement propulsé au comité central, puis au comité exécutif. Avec trois autres contacts, dont deux provenaient du PSU (tout en cotisant à Voix ouvrière), il s'attacha à la publication d'une feuille VO sur son entreprise. Parallèlement, dans le cadre de ses responsabilités à la commission jeune CGT, il prit parti pour les objecteurs de conscience dont la cause à cette période était popularisée par l'action de [Louis Lecoin](#).

Cela lui valut son exclusion du PCF en avril 1964 et en 1965 son exclusion du syndicat des techniciens de l'industrie chimique. Avec quelques autres militants, il forma un comité pour la démocratie ouvrière qui sortit durant quelques mois un bulletin sur l'usine. Ce fut le prétexte de son licenciement de l'entreprise pour « participation à des écrits injurieux envers la direction » en juillet 1966. Suivirent alors quatre mois de formation intellectuelle intense accompagnée par un militant qui encadra ses lectures à un rythme soutenu. Les principaux textes du marxisme classique, ainsi que des ouvrages de culture générale lui fournirent un bagage intellectuel auquel sa scolarité ne lui avait pas permis d'accéder.

Il retrouva du travail à SKF dans le laboratoire des huiles. Son séjour ne durera que six mois. En effet, VO décida de faire apparaître publiquement ses militants dans plusieurs entreprises, dont SKF. Le jour du départ en vacances en juillet 1966, Bénard fut victime d'une compression de personnel.

En novembre 1967, il fut embauché à Delle-Alsthom. Après un court passage par la CGT, il fit partie des animateurs du comité de grève dans l'usine. Très actif durant la grève générale, il rassembla un noyau de jeunes ouvriers autour de lui et engagea la vingtaine de personnes dans la création d'une section CFDT.

Durant quelques années, toute l'extrême gauche fut représentée dans cette usine très combative par divers groupes maoïstes, Lutte ouvrière, la Ligue communiste et l'OCI. Secrétaire du syndicat CFDT, il fut de toutes les mobilisations.

En 1972, la branche Delle-Alsthom disparut de Saint Ouen. De nouveau sans emploi, après discussion collective au sein de l'organisation, un groupe de trois militants de LO s'embaucha à Renault-Flins. Il commença à y travailler en novembre 1973, comme ouvrier métallurgiste. Le groupe initial reçut le renfort de plusieurs militants de son organisation. Son adhésion à la CGT ne dura que quelques mois car il fut exclu en 1975, avec tout un groupe contestataire. Dans un courrier du 11 avril 1974, A. Halbeher, membre du bureau fédéral de la FTM-CGT indiqua la présence de cet « élément gauchiste » à un responsable du syndicat de Flins.

C'est en militant sans appartenance syndicale qu'il accompagna le mouvement de grève des presses qui se déroula en 1978. Grève essentiellement conduite par des immigrés. Grève radicale mais minoritaire qui se conclut par un échec et le licenciement des animateurs.

Après une tentative de créer une « CGT renouveau » avec un groupe de délégués CGT, la décision fut prise, au bout d'une très longue période, d'adhérer à la CFDT, dirigé alors par Daniel Richter. C'est en 1984 qu'il prit finalement sa carte à cette centrale.

En 1992-1993, un conflit interne déchira le syndicat CFDT sur la question de la création d'une troisième équipe de nuit. Il fut exclu de la CFDT avec un groupe contestataire, qui finit par intégrer la CGT, après des négociations laborieuses. Les années qui suivirent connurent un déclin très marqué de la conflictualité et des affrontements avec la direction. Daniel Bénard fut de toutes les luttes syndicales au sein de l'entreprise. Il finit sa carrière professionnelle en 2000, en tant qu'ouvrier hautement qualifié sur mécanismes automatisés.

Connu sous le pseudonyme de Granier au sein de Lutte ouvrière, Bénard a été en charge des infrastructures matérielles de la fête de Lutte ouvrière. Il fut également secrétaire de la fédération des usagers des transports en commun de la région parisienne, initiée par LO et le PSU en 1971. Il avait été candidat à de multiples occasions de 1969 à 1996, en particulier dans la région de Mantes-la-Jolie.

Selon son témoignage, il commença à avoir des divergences avec son organisation à propos de sa stratégie électorale, en 1978. Quand apparut une fraction interne au début des années 1990 à propos de la nature de l'URSS, il s'en rapprocha, avant d'en devenir membre en 1993. Les divergences s'accumulèrent alors sur le fonctionnement interne de l'organisation, sur la politique de « main tendue au PCF », sur la question de la formation des jeunes recrues. Finalement, une polémique importante l'opposa à la direction de son organisation à propos des grèves de 1995, notamment dans son entreprise, à propos de la place et du rôle du comité de grève dont il fut un des animateurs.

Il finit par rompre avec son organisation en rédigeant une lettre de démission, qui fit le tour de LO. En 2000, il rejoignit une petite organisation, « Mouvement communiste », et participa aux activités de ce regroupement.

Ayant fait le choix de ne pas avoir d'enfant « car LO a correspondu à l'engagement de ma vie », il vécut avec une militante de LO. Dans un courrier à l'auteur, il indique « ma vie sentimentale personnelle ne regarde que moi et celles et ceux avec qui j'ai partagé quelques intimités ».

Retraité depuis juin 2000, il acheta une vieille bâtisse en Normandie qu'il avait entièrement rénovée et alterna sa vie entre son logement parisien et sa maison provinciale. Au moment de notre rencontre, des problèmes de santé l'affectaient.

Daniel Bénard poursuivit son engagement jusqu'aux derniers moments de sa vie. Il décéda d'un cancer le 26 mars 2010.

SOURCES — Entretien oral avec l'intéressé le 5 septembre 2006 à son domicile parisien — Échange de courriers et échanges téléphoniques par la suite — Biographie publiée dans *Convergences révolutionnaires*, revue de la fraction l'Étincelle de Lutte ouvrière, mars-avril 2010 — Remerciements à son camarade Théodore Topolanski et à Jean-Jacques Bocquet, son neveu — *Journal de la BDIC*, mai 2010, n°26 (fonds Daniel Bénard, F delta 2183).

Georges Ubbiali

BERNARD R.

Membre du syndicat des ouvriers de la métallurgie de la région parisienne, membre du bureau fédéral 1929, trésorier fédéral 1930-1933.

R. Bernard participa à la réunion extraordinaire du conseil national de la fédération ouvrière de la métallurgie du 30 avril 1929 qui prépara la tenu du congrès fédéral du 29 juin 1929.

Il participa aux travaux du congrès fédéral du 29 juin 1929 et fut élu membre du bureau fédéral.

R. Bernard participa au 10^{ème} congrès de la fédération de la métallurgie des 7 et 8 juin 1930.

Lors de ce congrès, R. Bernard présenta les résultats d'une enquête générale des salaires dans l'industrie métallurgique. Il fut élu membre du bureau fédéral et trésorier fédéral. Biauzyon et Cosnier furent également élus membre du bureau fédéral.

En mai 1931, R. Bernard présenta le rapport financier concernant la caisse fédérale et la caisse de résistance et constata une situation satisfaisante. Il est réélu dans ses fonctions. En mai 1932, R. Bernard présenta de nouveau les rapports financiers en indiquant une excellente situation des caisses. De nouveau il est réélu à l'unanimité par le congrès.

Lors de la réunion du bureau fédéral le 5 septembre 1932, Jean Gerstel* est élu trésorier adjoint, et Joseph Botton*est élu secrétaire adjoint. A la réunion du conseil national de janvier 1933, R. Bernard est excusé et Jean Gerstel présente les comptes. Lors de la rencontre du bureau le 28 mars 1933, R. Bernard donna sa démission de trésorier et de membre du bureau et signala sa mutation aux fonctionnaires.

SOURCES — *Circulaire CFTC* puis *Syndicalisme chrétien*, organe de la CFTC, juin-août 1930, juillet-août 1932 (CODHOS, BNF Gallica) — Notes de Louis Botella.

Jean Limonet

BIAUZON

1929

Biauzon, du syndicat des ouvriers de la métallurgie de la région parisienne participa à la réunion extraordinaire du conseil national de la fédération ouvrière de la métallurgie du 30 avril 1929 qui préparait le congrès fédéral du 29 juin 1930.

Il participa au congrès et fut élu membre du bureau fédéral le 29 juin 1929.

Reconduit dans ses fonctions au congrès de 1930, il démissionna pour raisons de santé en mai 1931.

Jean Limonet

BICHELIER M.

Employé ; syndicaliste CFTC de la Métallurgie et de la région parisienne.

Au cours de l'année 1939, M. Bichelier était le président du groupe professionnel de la Métallurgie au sein du Syndicat des employés du Commerce et de l'Industrie (SECI), à vocation nationale et d'inspiration chrétienne.

En juin 1947, il était membre du bureau de l'Union des syndicats chrétiens d'employés et d'agents de maîtrise de la région parisienne.

SOURCE — *L'Employé*, organe du Syndicat des employés du Commerce et de l'Industrie (SECI) et de la Fédération française des syndicats d'employés catholiques puis de la Fédération française des syndicats chrétiens d'employés, janvier, mai 1939, juin-juillet 1947 (BNF Gallica).

Louis Botella

BILGER Léon

Syndicaliste CFTC de la métallurgie.

En 1948, Léon Bilger était secrétaire général du syndicat CFTC de la métallurgie de la Région parisienne.

BOTTON Joseph

1931-1939

Né le 18 décembre 1899 à Chambost-Allières, Rhône, mort le 4 juillet 1981, dans le métro, à la 42ème rue à New York. Membre du Bureau Fédéral de la Fédération Française des Syndicats Professionnels de la Métallurgie et parties similaires CFTC en 1932, puis secrétaire général adjoint, permanent salarié de la fédération de 1936 à 1939, passa en zone libre, puis en 1941 se rendit aux Etats Unis, où il resta.

A la naissance de Joseph son père Jean Claude était âgé de 41 ans, il était cultivateur à Chambost-Allières, au lieu de Presle, et sa mère Marie Thérèse Duvernay, était ménagère, âgée de 28 ans. La commune se trouve dans le canton de Lamure, à 26 kilomètres à l'ouest de Villefranche sur Saône chef lieu de l'arrondissement.

Lors de la tenue des travaux du XIIème congrès de la Fédération Française des Syndicats Professionnels de la Métallurgie et parties similaires CFTC le 14 mai 1932, Joseph Botton avec Jean Gerstel, furent élus à l'unanimité des présents nouveaux membres du Bureau Fédéral de la fédération et venant augmenter l'équipe reconduite du bureau.

Depuis son élection il participa régulièrement aux réunions du bureau fédéral, ainsi qu'au conseil national de la fédération. Il fut présenté au nom du syndicat des ouvriers de la métallurgie de Paris.

Joseph Botton est excusé de son absence à la réunion du conseil national fédéral du 14 janvier 1933 à Paris par le président de la fédération Charlemagne Broutin. A cette réunion est soulevé le sujet de la réorganisation de la CFTC et en particulier la question du fédéralisme, de même des rapports des syndicats CFTC et des travailleurs Russes. Enfin il est constaté qu'un plus grand nombre de candidats se présentent aux postes de conseillers Prud'hommes.

En mai 1934, le 14^{ème} congrès de la Fédération réunit 27 délégués représentant 24 syndicats dont celui de Paris représenté par Léonard*, Labutte*, Joseph Botton, et Foudrier.

Joseph Botton, Jean Péres*, Jean Gerstel, Emile Sebert*, Paul Le Bihan fils*, représentèrent le secrétariat fédéral à Paris à la réunion du conseil national du 17 octobre 1936. Joseph Botton présenta la situation générale de la fédération, la progression très sensible des effectifs de celle ci, et expliqua pourquoi le Bureau Fédéral ait pu sembler à certains amis en-dessous de sa tâche, le manque de ressources et de renseignements en sont seuls causes. Il donna ensuite la liste des syndicats qui depuis le congrès ont demandé leur affiliation à la fédé, au nombre de 36 villes.

Au congrès fédéral extraordinaire, à Paris du 16 janvier 1937, Joseph Botton participa comme représentant du syndicat du Vimeu et comme membre du secrétariat permanent à Paris.

Lors du 18^{ème} congrès des 6 et 7 novembre 1937, où 48 syndicats étaient directement représentés, chacun des membres du secrétariat fédéral interviendra dont Joseph Botton qui informa l'auditoire des conditions dans lesquelles se présente le renouvellement des conventions collectives dans la métallurgie. A ce même congrès Paul Vignaux* directeur d'Etudes à l'Ecole des Hautes Etudes, mit le congrès au courant des résultats de l'expérience économique en cours. Au vote pour le renouvellement du bureau de la fédération, Joseph Botton est réélu comme secrétaire général adjoint, le président Charlemagne Broutin est réélu, Lucien Léonard est élu vice président, Paul Le Bihan fils secrétaire général, Jean Péres* secrétaire délégué, Jean Gerstel trésorier, puis comme membres Lehuède, Roger Lelièvre*, Emile Sebert, et mademoiselle Martin*.

Joseph Botton quitte comme salarié la fédération de la métallurgie le 2 septembre 1939, veille de la déclaration de guerre entre l'Allemagne et la France.

Provisoirement réinstallé à Lyon, Joseph Botton participe, le 16 mars 1941, à la réunion du comité interrégionale de liaison des organisations syndicales chrétiennes de la zone Sud, rassemblant une quarantaine de responsables présents en zone non occupée dont Meck Naillod, Chacornac, Poimboeuf*, Guerin, Vignaux. Cette rencontre avait pour objet d'éviter la désignation par Vichy de Péres comme représentant de l'ex CFTC au comité d'organisation professionnel chargé d'élaborer la future charte. Lors de cette rencontre il est décidé de faire une démarche auprès du gouvernement pour obtenir une autre désignation. C'est Marcel Poimboeuf qui sera désigné.

A Lyon, comme à Toulouse une résistance syndicale chrétienne s'amorce, Etcheverlepo président du syndicat de la métallurgie de Toulouse ; et à Lyon, Louis Naillod, président de l'UD, en accord avec P Vignaux et Joseph Botton comprennent très tôt la nécessité d'une résistance syndicale et d'un contact avec Londres. Joseph Botton parvient en juillet 1941, à gagner l'Angleterre en passant par Alger. Il prendra rapidement contact avec Yvon Morandat syndicaliste chrétien savoyard qui avait rejoint la France libre et qui sera parachuté à l'automne 1941 en zone sud, pour jeter les bases d'un regroupement de la résistance syndicale.

Joseph Botton rejoint à New York en novembre 1941, son ami Paul Vignaux, qui lui même avait traversé l'Atlantique dans l'été de la même année, pour représenter ensemble la résistance syndicale chrétienne à la conférence internationale du travail. Lors de son séjour à Londres, Joseph a résisté aux pressions exercées sur lui pour l'utiliser comme syndicaliste, contre toute tentative d'intégration du syndicalisme à un appareil gouvernemental quel qu'il soit. Joseph Botton resta aux Etats Unis où il trouva un emploi.

Lors d'une mission aux Etats Unis de Jean Maire, alors secrétaire général de la FGM, en 1963, une rencontre se réalisa et donna lieu à des échanges de courriers par la suite sur plusieurs années. Joseph Botton salua positivement le congrès extraordinaire de la CFTC, pour devenir la CFDT en janvier 1965 auprès de Jean Maire. Il salua également le 33^{ème} congrès fédéral en disant quel chemin parcouru depuis 1936. Dans ce même courrier il annonça qu'il était en retraite depuis le 1er janvier de l'année.

En janvier 1970 Joseph adressa un autre courrier à Jean Maire et lui donna son impression sur le syndicalisme Américain « qui vaut uniquement pour l'Amérique à l'exception de l'automobile ».

Depuis cette date, les informations manquent. Joseph Botton habita en Nouvelle Angleterre, à RIDGEFIELD, dans l'état du CONNECTICUT.(Etats Unis).

Jean Limonet

BOUCAULT Pierre, Rémy, François



Caricature de Pierre Boucault dans les années 1940 -[La Jeunesse ouvrière]

Né le 18 novembre 1917 à Blois (Loir-et-Cher), mort en 2010 ; apprenti épicier, commis préparateur dans l'alimentation en gros ; chef de service adjoint des « Colonies de vacances » au comité d'entreprise de Renault à Billancourt ; permanent (1938-1944), secrétaire général en zone nord (1941-1943) et secrétaire général (1943-1944) de la JOC ; secrétaire national permanent (1944) au Mouvement populaire des familles (MPF) puis membre permanent du secrétariat dans la région parisienne (1949-1950) ; membre de la commission nationale exécutive (1951-1970) du Mouvement de libération ouvrière (MLO).



Pierre Boucault, dirigeant national de la JOC, vers 1942-1943 [H. Bourdais, *La JOC sous l'occupation allemande*, op. cit.]

Fils d'un artisan cordier, titulaire du certificat d'études primaires, Pierre Boucault commença à travailler le 1er avril 1931 comme apprenti commis épicier à Blois. Il effectua son service militaire de septembre 1937 à août 1940 puis d'avril à septembre 1945. Le 29 septembre 1944, il épousa Maubert Camille* qui lui donna trois enfants nés en 1945, 1947 et 1959.

Le père de Pierre Boucault avait cessé toute pratique religieuse en 1914 mais sa mère avait une foi religieuse profonde et leurs quatre enfants, deux garçons, dont Pierre et deux filles, adhèrent à la JOC. L'une d'elle, [Monique Boucault](#), fut une militante très active. C'est en 1929-1930 que Pierre participa à la Pré-JOC, initiative de la JOC de l'époque et à la diffusion du journal *Mon Avenir*. En 1931, il adhéra à la JOC et fut responsable de la section Blois-Est de 1932 à 1934 puis président de la Fédération JOC du Loir-et-Cher de 1934 à 1937. Il devint permanent pour la région Ouest - il résida alors à Nantes - qui couvrait la Bretagne, les Pays de Loire, le Loir-et-Cher du 16 janvier 1938 au 15 septembre 1939 puis fut, du 16 septembre 1941 au 31 août 1944 secrétaire général de la JOC de zone occupée et résida alors à Paris.

Après la guerre, Pierre Boucault milita au Mouvement populaire des familles (MPF) dont il devint, en octobre 1944, le secrétaire national permanent dans le Midi puis membre permanent du secrétariat dans la région parisienne en 1949-1950. Il participa ensuite à la fondation en 1951 du Mouvement de libération ouvrière (MLO) et jusqu'à 1970, il appartint à sa commission nationale exécutive.

Sur le plan professionnel, il entra le 1er avril 1951 chez Olida au titre de commis préparateur (conserves-salaisons à Épinay-sur-Seine) puis de février 1957 à septembre 1958 fut chef de service adjoint des « Colonies de Vacances » au comité d'entreprise de Renault à Billancourt. C'est alors qu'il devint animateur national permanent au Mouvement libération ouvrière (MLO). Au point de vue syndical, Pierre Boucault avait adhéré à la CFTC en 1935 puis, à la CFDT, en 1964.

ŒUVRE — Collaboration à nombre de journaux et bulletins : *La Jeunesse ouvrière* et *En Route* édités par la JOC (ce dernier en zone occupée de 1940 à 1944) — *Monde ouvrier* édité par le Mouvement populaire des familles — *Libération du Monde ouvrier* et *Vie Populaire*, édités par le Mouvement de Libération ouvrière ainsi qu'*Études ouvrières* — *Combat familial* édité par la Confédération nationale des Associations populaires familiales — *Racines jocistes : 13 années de participation à la vie de la JOC (1931-1944)*, 1993, 42 p. dactyl. ; *La représentation des usagers dans les élections sociales in La solidarité en actes, Les Cahiers du GRMF n° 11, Villeneuve-d'Ascq, 2002.*

SOURCES — Arch. JOC (SG), fichier des anciens permanents — *Les Mouvements familiaux populaires et ruraux. Naissance, développement, mutations 1939-1955*, Les Cahiers du GRMF n° 1, Villeneuve-d'Ascq, 1983 — *Monde ouvrier 1937-1957. Une presse libre pour des temps difficiles*, Les Cahiers du GRMF n° 4, Forest-sur-Marque, 1986, p. 143 — *Jocistes dans la tourmente. Histoire des jocistes (JOC-JOCF) de la région parisienne, 1937-1947*, Paris, Éd. Témoignage chrétien, 1989, p. 158 — H. Bourdais, *La JOC sous l'occupation allemande*, Éd. de l'Atelier, 1995 — Notes de l'intéressé.

Claude Pannetier

BOUCHÉ André, Charles, Jean

Né le 4 juillet 1944 à Neufmanil (Ardennes) ; technicien électronique ; responsable fédéral de la JOC (1966-1970) ; secrétaire du comité CFDT inter-entreprises de Thomson-CSF ; responsable de la section des retraités du syndicat de la Métallurgie du nord et de l'est de la Seine (SYMNES-CFDT).

Fils de Daniel Bouché, gardien de la paix puis, après la guerre 1939-1945, employé comptable au service transport chez Esso Standard à Gennevilliers (Seine, Hauts-de-Seine), et d'Alice Cordier, secrétaire qui avait cessé de travailler pour élever ses enfants, André Bouché était l'aîné d'une fratrie de deux garçons et d'une fille. Il fréquenta l'école primaire de Bobigny (Seine, Seine-Saint-Denis) où la famille s'était installée en 1945, fit une année au collège Sadi Carnot à Pantin (Seine, Seine-Saint-Denis), continua ses études secondaires, de la cinquième au baccalauréat, au petit séminaire de Paris à Charenton-le-Pont (Seine, Val-de-Marne) et entra en 1963 à l'École centrale des techniciens de l'électronique à Paris (IIème) où il obtint le BTS de technicien en électronique.

Il fit ses premiers pas à la JOC alors qu'il était encore au collège et devint l'un des responsables de la Fédération Seine-Nord-Est (1966-1970). En attendant de faire son service militaire, André Bouché termina l'année 1965 comme manutentionnaire aux établissements Surget à La Courneuve (Seine, Seine-Saint-Denis). Il fut incorporé, début 1966, au Service de santé des armées, à Nantes (Loire-Atlantique), avant de suivre l'école des sous-officiers du Service de santé de Mourmelon (Marne). Il fut ensuite affecté à l'hôpital de Landau en Allemagne jusqu'à sa libération en mai 1967.

À son retour, il trouva aussitôt un emploi comme technicien électronique à la CSF à Levallois-Perret – qui deviendra, fin 1968, Thomson CSF puis, en 1984 au moment de la séparation des activités Thomson et CGE, Alcatel Telspace, filiale d'Alcatel. Il adhéra à la CFDT en février 1968, trois mois avant les événements de Mai et le déclenchement, dans son entreprise, de la grève avec occupation à laquelle il participa activement auprès de [Jean Postic](#), l'un des principaux animateurs de la section. La grève dura du 20 mai au 18 juin, la fusion en cours avec Thomson CSF nécessita quelques jours supplémentaires pour négocier la garantie de droits sociaux importants notamment sur le droit syndical et les cotisations retraites.

En 1970, il fut élu délégué du personnel et délégué au comité d'établissement. Il participa activement à l'inter Thomson-CSF au sein de la Fédération générale de la Métallurgie (FGM-CFDT) ainsi qu'à la vie du syndicat de la construction électrique et électronique (SCEE-CFDT), membre de l'Union Parisienne des Syndicats de la Métallurgie (UPSM-CFDT). En 1972, il mit en place avec [Bernard Amiaux](#) le syndicat de la Métallurgie des nord de Seine (SMNS-CFDT) qui se créait après la réorganisation de l'UPSM en syndicats territoriaux et comptait Levallois dans son champ géographique. Il entra comme semi-permanent à l'exécutif de l'inter Thomson-CSF et filiales. Il fut chargé, entre autres, de l'information. Il fit en sorte d'assurer la cohérence des revendications au niveau central tout en soutenant les

différents établissements dans leurs spécificités et leurs évolutions. En effet, dans les établissements engagés dans une voie de spécialisation – le « spatial » à Toulouse (Haute-Garonne), les « tubes » à Vélizy (Yvelines), « la téléphonie hertzienne » à Levallois (Hauts-de-Seine)... – s’ensuivirent des négociations d’accords particuliers à chaque établissement confrontés à des transferts de personnel et à l’externalisation de certains travaux (1974).

À la fin de son mandat à l’exécutif de l’inter (1979), il retourna dans son établissement de Levallois-Perret où il reprit un mandat de délégué syndical et continua de participer aux réunions de l’inter CFDT. En 1982, il fut élu au CCE et devient secrétaire du Comité inter entreprise de Thomson CSF avec un statut de semi-permanent qu’il conserva jusqu’en 1986. Entre-temps, en 1984, son établissement était devenu Alcatel Telspace. Lorsqu’en 1986, Didier Cusserne, le secrétaire de sa section, fut appelé comme permanent à l’UPSM – dont il deviendra secrétaire général en 1989 –, André Bouché reprit du service et le remplaça comme secrétaire adjoint de l’inter Alcatel et filiales et en tant que membre du conseil fédéral de la branche électronique-informatique (1988 à 1995).

Quand, fin 1993, son établissement déménagea pour s’installer à Nanterre (Hauts-de-Seine) dépendant géographiquement du syndicat des travailleurs de la Métallurgie de Paris (STRAMP-CFDT), sa section rejoignit ce syndicat et André Bouché la représenta à son conseil. En 1994, il entra au bureau exécutif régional de l’UPSM pour suivre la branche électronique et informatique et en devient le trésorier en 1996. Il y siégea jusqu’en 2000. En 2003, au lendemain de la crise qui secoua l’UPSM, il fut rappelé pour reprendre la trésorerie en attendant qu’un nouvel exécutif se mette en place et y resta jusqu’en 2004.

En 2004, André Bouché fit valoir ses droits à la retraite. Habitant Drancy (Seine-Saint-Denis), il rejoignit la section syndicale des retraités du syndicat des travailleurs de la Métallurgie de la Seine-Saint-Denis (STM 93-CFDT) où il assura des permanences. Quand en 2011, le STM 93 et le SMNS fusionnèrent et créèrent le syndicat des métallurgistes du nord-est (SYMNES-CFDT) avec une section des retraités, il en devient le premier secrétaire et son représentant auprès de l’instance des retraités de la Fédération générale des Mines et de la Métallurgie (FGMM-CFDT).

Il s’était marié le 16 décembre 1972 à Drancy avec Monique Mention, militante de la JOCF, comptable et déléguée CGT dans l’entreprise Cibié à Bobigny qui deviendra Valeo. Ils eurent deux filles, Cécile (1974) et Isabelle (1977). Dans le prolongement de leur engagement à la JOC, ils étaient entrés à l’Action catholique ouvrière (ACO) dès leur mariage et participèrent jusqu’en 1994 au comité du secteur 93-nord-est. Conscient de la réalité des dimensions mondiales qui marquent nos sociétés et ayant pu le constater très concrètement par l’évolution de l’entreprise où il travaillait, André Bouché, par souci de solidarité internationale, s’engagea avec son épouse, 1999, au Comité catholique contre la faim et pour le développement (CCFD). En 2000, il devint membre du bureau de l’équipe locale de Bobigny.

SOURCES — Archives SMNS-CFDT et UPSM-CFDT — Entretiens avec André Bouché en février et mars 2012 et décembre 2013.

Bernard Massera

BOUMRAR Louisa

Née le 4 janvier 1955 à Issy-les-Moulineaux (Seine, Hauts-de-Seine) ; dactylo puis ajusteuse chez Renault à Billancourt, éducatrice de jeunes enfants ; syndicaliste CFDT, militante féministe et antiraciste.

Son père, Mohamed Boumrar, d’origine kabyle algérienne, travaillait comme ouvrier spécialisé aux usines Renault à Billancourt. Sa mère, Hélène, née Hubert, éleva ses six enfants en faisant des ménages après le décès du père en 1961. Trois de ses frères travaillaient également à Billancourt. Louisa Boumrar effectua ses études primaires à Meudon (Hauts-de-Seine) et, après l’obtention du BEPC, en 1969, elle effectua une année au lycée de Versailles (Yvelines). N’étant pas autorisée à redoubler, elle fut dirigée « vers la vie active » à l’âge de 16 ans, décision prise en raison de sa participation au mouvement lycéen en faveur de Gilles Guiot, en 1971.

Louisa Boumrar fut embauchée chez Renault à Billancourt le 9 septembre 1971 et suivit un stage de six mois de dactylo à l’usine « O ». Après le Certificat de formation professionnelle des adultes (CFPA) obtenu la même année, elle fut employée comme dactylo au « Service Achat » à Billancourt (1971-1975). Déjà politisée par ses années au lycée et surtout indignée par l’assassinat de [Pierre Overney](#) par un gardien de l’usine à Billancourt, en février 1972, elle prit sa carte à la CFDT à la fin de cette même année par l’intermédiaire d’une militante féministe, [Emmanuelle Dupuy](#) qui était également militante de la CFDT.

En parallèle Louisa Boumrar fut un membre actif du Mouvement pour la libération de l’avortement et la contraception (MLAC) qui s’était créé au sein de l’usine en même temps qu’un « Groupe femmes Renault ». Ce militantisme syndical et féministe occupa la période 1972-1978 jusqu’à son départ de l’usine. Elle fut un temps sympathisante des « groupes Taupes » organisés par la Ligue communiste révolutionnaire. Louisa Boumrar, qui avait été initiée au travail d’atelier au lycée, revendiqua une formation d’ajusteuse. En 1975, à l’occasion de « l’année internationale de la femme » la direction Renault ouvrit, avec difficulté, l’accès à un stage de formation d’ajusteur aux femmes, initiative qui ne se renouvela pas.

Après un stage de huit mois à Billancourt, Louisa Boumrar obtint un CFPA dans cette spécialité : les deux seules femmes de la promotion sortirent premières de la formation. Louisa Boumrar devint rapidement P1 (1975) puis P2 en

1976. Après sa formation, elle fut employée dans l'Île Seguin au dépannage des machines à souder sur les chaînes d'assemblage (dépt. 77) et eut à se défendre contre l'ambiance patriarcale qui régnait, tant dans la hiérarchie qu'auprès de ses collègues de travail. Elle rencontra dans le syndicat un militant grec exilé. Elle démissionna de l'usine pour partir en Grèce, en 1978, après la chute de la dictature des colonels.

Revenue en France en 1981 elle tenta de se faire réembaucher chez Renault, sans résultat. Employée comme dactylo facturière dans une petite entreprise, elle fut licenciée le 8 mars 1984 pour « fait de grève ». Elle attaqua ensuite l'entreprise aux prud'hommes et gagna son procès. Adhérente à l'Association de solidarité avec les travailleurs immigrés (ASTI) en 1982, elle y travailla un an en tant que permanente en 1989-1990. Elle entama ensuite une formation d'éducatrice de jeunes enfants, en 1991, tout en travaillant en crèche, et finit sa carrière en 2015 dans cette profession qu'elle exerçait à Issy Les Moulineaux.

Sur le plan personnel, Louisa Boumrar se maria en novembre 1977 à Meudon avec Vassili Delivorias, ils eurent un garçon en décembre 1978, se séparèrent dès 1980 avant de divorcer officiellement en 1998.

En 2001, Louisa Boumrar fut candidate aux élections municipales de Meudon sur une liste de gauche locale (« Les citoyens prennent leur place ») qui obtint un score de 12%.

En 2014, satisfaite de pouvoir travailler avec des enfants, elle rappelait avec fierté son parcours d'ouvrière professionnelle : seules deux femmes furent employées comme ouvrières professionnelles chez Renault après-guerre.

Elle se réclamait également d'un parcours familial dont elle était fière : née « d'un père immigré algérien maîtrisant peu le français », elle se félicitait que son fils, « né en 1978, obtint une maîtrise d'histoire/géographie et soit devenu professeur des écoles de la République ». Elle était aussi adhérente de l'ATRIS (Association des Travailleurs Renault de l'Île Seguin) qui visait à faire vivre la mémoire du million de travailleurs employés à Billancourt, dont elle assura la vice-présidence en 2004.

SOURCES — Arch. interfédérales et confédérales de la CFDT — Arch. du *Groupe femmes Renault* (arch. privées Emmanuel Dupuy) — Mehdi Lallaoui, *Retour sur l'Île Seguin*, Au nom de la mémoire, 2006 — Gilbert Hatry (dir.), *Notices biographiques Renault*, Paris, Éditions JCM, 1990 — Film *Retour sur l'Île Seguin*, Mehdi Lallaoui, Mémoires Vives Productions/ATRIS, 2003 — *Le cœur en losange*, France 2, avril 2008 — *Les ouvriers de Boulogne-Billancourt*, entretien Laure Pitti/Louisa Boumrar-Delivorias, dans l'émission *L'histoire et moi*, France Inter, 28 août 2004 — *Des souvenirs à la chaîne*, *Interception*, France Inter fév.2005 — Entretien avec Louisa Boumrar en février 2014.

Robert Kosmann

BOYER Henri

1925-1929

Membre du conseil fédéral et trésorier de la fédération de la métallurgie 1925-1926 de la CFTC.

Henri Boyer fit partie de la délégation des syndicats parisiens de la métallurgie au congrès de la fédération française des syndicats professionnels de la métallurgie et parties similaires du 30 mai 1925, au siège social, 5 rue Cadet.

Il fut élu membre du conseil fédéral et trésorier fédéral. Il fut également élu membre de la commission mixte composée de Charles Broutin*, de Gabriel Zedet*, et de Gaston Reibel*, pour représenter la fédération à cette commission qui devait se réunir prochainement au ministère du travail, sur l'application des huit heures dans la métallurgie.

Au congrès fédéral du 29 juin 1929, Joseph Martinon* fut élu trésorier fédéral et succéda ainsi à Henri Boyer.

Jean Limonet

BRIZION Raoul

volume 20

1919-1920

Raoul Brizion fut élu secrétaire de la Fédération Française des Syndicats Professionnels de la Métallurgie et parties similaires CFTC de 1919 à 1920.

Né en 1880, peintre en bâtiment, à Paris, Raoul Brizion fut violemment hostile à ce qu'il appelait le sectarisme de la CGT et, de ce fait, il s'orienta vers des syndicats strictement professionnels. Il fonda l'Union des syndicats ouvriers parisiens peu avant la guerre de 1914 et, en 1919, il en était le principal animateur et se répandit en conférences à travers le pays. Les meetings succédaient aux meetings, sa fougue et sa gouaille, toute parisienne, le rendirent célèbre à travers la France, mais, épuisé par les efforts qu'il déployait pour la cause du syndicalisme chrétien, il mourut le 11 décembre 1920.

Jean Limonet

BROUTIN Charlemagne volume 44

1921-1947

Premier vice Président de la « Fédération Française des syndicats professionnels de la métallurgie et des parties similaires », CFTC, puis président à partir de 1924 à 1947. Né le 17 juin 1884 à Carvin (Nord), mort le 26 février 1963 à Hellemmes (Nord) ; secrétaire général de l'Union régionale, puis départemental des syndicats libres du Nord (1921-1947) ; vice président de la CFTC (1945-1947).

Issu d'une famille ouvrière de sept enfants, Charlemagne Broutin travailla à l'âge de 14 ans, tout en suivant des cours du soir. En 1903, il entra à la Compagnie des chemins de fer du Nord, à Hellemmes, comme ajusteur, et s'intéressa aussitôt au syndicalisme : dès cette date, il fréquenta les Cercles d'études d'Hellemmes qui, organisés par l'abbé Six, avaient une portée sociale. L'année suivante, il adhéra au Syndicat des cheminots, affilié à la CGT, le seul existant alors dans la profession. Très vite il présida les conférences contradictoires où l'abbé Six prenait la parole et alla à travers la région défendre ses idées face aux orateurs socialistes. Il devint l'un des principaux collaborateurs de l'hebdomadaire *Le Peuple* qui depuis 1900 portait en sous-titre « journal démocratique chrétien ». Ce journal publiait les communiqués de l'Union démocratique du Nord et de divers syndicats non-cégétistes tels que l'Union syndicale des vrais travailleurs (Wattrelos) ou l'Union ouvrière syndicale de l'industrie textile (Lille). Il assista à la plupart des congrès régionaux du Sillon et prit la parole dans les banquets de clôture.

Dès 1907 il participa aux Semaines sociales : son cours à Saint-Étienne en 1911 sur les « conditions de fonctionnement d'un véritable syndicat » remporta un grand succès. Après la grève générale des cheminots en 1910, ses camarades et lui-même se sentaient de moins en moins à l'aise dans la CGT. Le 10 mars 1912, à Hellemmes, il annonça publiquement avec trois camarades leur démission car, dit-il, leurs efforts « pour détourner le syndicat de l'ornière politique dans laquelle il vient de s'embourber » avaient été vains. Ils fondèrent aussitôt le premier Syndicat professionnel des cheminots dont Broutin fut nommé secrétaire permanent.

À la mobilisation, il gagna le front avant d'être affecté à l'usine de De Dion-Bouton à Puteaux (Seine), où il fonda bientôt un syndicat libre des métallos ainsi que des cours techniques qui feront ensuite place à une école d'apprentissage ; il jeta en outre les bases, sous la forme d'un Syndicat national, de la future Fédération des cheminots de France. Depuis 1917 il faisait partie du Comité de rédaction de *L'Âme française*.

En novembre 1919, il prit part à la fondation de la CFTC où il plaida en faveur de l'épithète « chrétienne » qu'il préférait à celle de « catholique » afin de rassembler le maximum de travailleurs. Répondant à l'appel d'hommes comme Louis Blain* qui avaient lancé la CFTC dans le Nord, il regagna Lille en février 1921. L'Union régionale des syndicats libres (Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne et Ardennes) avait été constituée le 25 avril 1920 ; le conseil de cette union confia aussitôt à Broutin le poste de secrétaire général qu'il garda jusqu'à sa retraite en 1947. Mais les unions départementales ayant pris chacune leur autonomie, il ne restait plus de l'Union régionale, en 1939, que l'Union départementale du Nord dont il demeura le secrétaire général. Sous son impulsion la CFTC se développa rapidement comme le montrent les bilans qu'il donnait lors des congrès de l'Union régionale : les syndicats passèrent de 9 en 1920, à 47 en 1925, puis à 102 en 1931, pour finir à 240 en janvier 1937. Même croissance du nombre des permanents : de 3 à 8, puis à 20, enfin à 50. *Le Nord social* du 3 janvier 1937 signale qu'en six mois, la CFTC dans le Nord a triplé ses effectifs et atteint près de 100 000 adhérents.

Dès son retour à Lille, Broutin avait pris en mains *Le Nord social* qui se présentait comme le porte-voix du syndicalisme chrétien dans toute la région du Nord : mensuel, puis bimensuel, enfin hebdomadaire (1933), il tirait à 62 000 exemplaires en 1937. Broutin participa à la formation des militants au sein de l'École normale ouvrière qu'il avait créée en 1925 avec le concours de professeurs des facultés catholiques et de l'abbé Six ; il développa les relations avec les autres syndicats chrétiens d'Europe (Belgique, Autriche, etc.). Les grèves de mai 36 montrèrent la vitalité de la CFTC dans la région : selon *Le Nord social* du 9 août 1936, elle mena parallèlement « la conclusion des contrats collectifs de travail, l'action vigilante pour le respect des conquêtes ouvrières et le développement des services syndicaux ». Le 6 mai 1937, lors de la célébration à Lille du cinquantième du syndicalisme chrétien, 25 000 syndiqués défilèrent ; ils furent nombreux à se rendre à Paris pour le jubilé, le 27 juin 1937, au Parc des princes où Charlemagne Broutin qu'on avait surnommé « l'Empereur du Nord » présida la séance de clôture. Cela n'empêcha pas toutefois la contestation car en 1937 deux jeunes jocistes du textile et du gaz tentèrent en vain d'être admis au bureau de l'Union locale de Lille : celle-ci, bien tenue en mains par Charlemagne Broutin et Georges Torcq*, invoqua d'abord la nécessité d'une modification des statuts (acquise en février 1938), puis utilisa des artifices de procédure permettant aux anciens de conserver le pouvoir. Les jeunes tinrent réunion à part et remirent en avril une pétition au siège de la Confédération. L'affaire se régla au printemps 1939 par l'entrée des deux jocistes au bureau de l'Union locale.

Le bureau confédéral CFTC était à l'origine composé de Parisiens qui y admettaient quelques représentants des fédérations. Charlemagne Broutin y siégea à ce titre de 1923 à 1929, puis y revint en 1936 à l'occasion d'un nouveau mode d'élection et y resta jusqu'à sa retraite (1947) avec évidemment l'interruption de la guerre. Le Nord était alors la seconde grande région du syndicalisme chrétien après la région parisienne.

Dès les origines, Broutin fit prévaloir au sein du conseil de l'Union régionale la nécessité d'entretenir des rapports étroits avec la Centrale et il insista pour qu'on payât les cotisations dues par la région à la CFTC alors que certains voulaient

défendre la santé financière de leur Union : cela permettait aux Nordistes de parler haut et fort à Paris. Régulièrement délégué à tous les congrès CFTC, il y présenta divers rapports : en 1925, « la main-d'œuvre étrangère » ; en 1927, « les caisses de chômage » ; en 1933, « les quarante heures » ; en 1936, « l'unité ouvrière et l'organisation corporative ». Également rapporteur à de nombreuses reprises dans les congrès de la Fédération française des syndicats professionnels de la métallurgie, il en assura la vice-présidence lors de la fondation en 1921, puis la présidence (1925-1946), ainsi que la vice-présidence de la Fédération internationale de la métallurgie (1925-1939).

Mais son rôle essentiel se situa probablement pendant la Seconde guerre mondiale, lorsque le gouvernement de Vichy mit en place la Charte du travail. La loi du 16 août 1940 avait dissous les confédérations, ne laissant subsister que les fédérations, les unions départementales et les syndicats. L'année 1941 fut marquée par la préparation active de la Charte du travail ; les syndicats du Nord ne purent y participer car ils n'avaient de représentants ni au sein des organisations syndicales de la zone sud, ni au sein du groupe parisien animé par Jean Pérès. Ils décidèrent donc d'adresser le 20 juillet 1941 un rapport au maréchal Pétain. Pour lui donner plus de poids, Charlemagne Broutin écrivit le 15 juillet au cardinal Liénart : il sollicitait pour Georges Torcq et lui-même une audience et envoyait à l'avance le texte au cardinal. Au nom des 150 000 travailleurs chrétiens des cinq départements, ils exposaient en neuf pages les raisons qui militaient pour la liberté de l'adhésion et le pluralisme syndical, montrant que celui-ci était parfaitement compatible avec l'unité de l'organisation professionnelle. Les syndicats chrétiens luttant depuis cinquante ans pour la liberté syndicale n'en accepteront jamais la disparition. Par une lettre d'accompagnement, le cardinal s'associa pleinement à leur démarche auprès du maréchal Pétain.

La loi du 4 octobre 1941 ayant institué le syndicalisme unique et obligatoire, les syndicats CFTC des deux zones furent conviés à une réunion à Paris le 4 novembre : Gaston Tessier* condamna la participation aux organismes de la Charte, participation que J. Pérès défendit au contraire, estimant qu'il fallait tenter l'expérience. Dès son retour à Lille, Charlemagne Broutin écrivit au maréchal Pétain le 19 novembre : la mise en place d'un syndicat unique ruine plusieurs dizaines d'années d'efforts pour lutter contre le marxisme ; « c'est le syndicalisme lui-même que la Charte du travail a vidé de sa substance ». Dès le 5 décembre, l'Union départementale du Nord adressait une circulaire confidentielle à tous les militants des unions locales : si des syndiqués libres étaient pressentis pour entrer dans des Comités sociaux, qu'ils demandent à réfléchir et consultent leur syndicat.

Lors d'une grande réunion à Lille, le 21 décembre 1941, dans les locaux de la rue Saint-Genois, cinq unions départementales, 30 unions locales, 275 syndicats d'ouvriers et d'employés étaient représentés. À l'unanimité les participants approuvèrent les deux dossiers envoyés au maréchal Pétain et demandèrent des modifications de la Charte telles que le rétablissement du pluralisme syndical : tant qu'ils n'auraient pas satisfaction, ils s'abstiendraient de participer aux organes mis en place par la loi du 4 octobre 1941.

Aussi le 11 février 1942 l'Union départementale du Nord envoya à François Lehideux, secrétaire d'État à la Production industrielle, un document dans lequel elle précisait à quelles conditions ses membres accepteraient de participer à la Charte : ils exigeaient notamment des garanties de liberté syndicale ainsi qu'un équilibre entre la représentation ouvrière et la représentation patronale au sein des organismes de la Charte. Si la même intransigeance se retrouve dans la résolution votée à Paris le 15 mars 1942 par les délégués CFTC des deux zones, c'est que les relations entre les syndiqués chrétiens de la France entière avaient fait des progrès, notamment grâce à Charlemagne Broutin qui avait préconisé l'ouverture d'une enquête sur les moyens de regrouper les cadres du syndicalisme chrétien.

Le 6 juillet 1942, les représentants de tous les syndicats furent convoqués au ministère du Travail en vue de trouver un terrain d'entente pour l'application de la Charte. La réunion n'ayant pas abouti, l'Union départementale du Nord envoya le 25 août 1942 un mémoire de sept pages au Secrétaire d'État au Travail, déclarant que ses membres refuseraient toute participation aux Syndicats uniques dont la réalisation semblait imminente : le décret parut en effet en septembre 1942. Le 13 septembre 1942, les syndicats chrétiens du Nord se réunirent à Lille et se prononcèrent massivement contre la participation. Charlemagne Broutin conclut ainsi son rapport : « Nous avons sauvé la liberté syndicale en 1936, nous la sauverons de nouveau en 1942 et par là même nous aurons sauvé l'âme de la CFTC et accompli notre devoir de syndiqués, de chrétiens, de français ».

Cette attitude n'étant pas celle des syndicats chrétiens de la Seine et de certains syndicats de la zone libre, Gaston Tessier* convoqua une réunion nationale à Paris le 27 juin 1943 : la motion Broutin s'opposa à celle de Paul Hibout*, un employé participationniste. Le « non » des nordistes l'emporta : leur fermeté, jointe à celle des syndicats du Sud-Est, avait rallié 34 unions départementales contre 16, à une position dure et sans ambiguïtés. Dès juillet, un bureau national constata que 85% des syndicats étaient hostiles à la Charte et le 18 septembre, le SECI, le plus vieux syndicat d'employés de la CFTC, décida de ne pas participer.

Vice-président d'honneur de la CFTC depuis son départ en retraite, Charlemagne Broutin n'a pas été seulement un grand syndicaliste.

Si en 1947 il est fait chevalier du Mérite social au titre de la Mutualité et des Assurances sociales, c'est qu'il s'est occupé de tout ce qui pouvait constituer la Sécurité sociale : trésorier de la caisse départementale d'Assurances sociales depuis son origine, il devint vice-président de l'hospice-hôpital de Loos, puis président de la Caisse régionale d'assurance-vieillesse de Lille des travailleurs salariés, administrateur de la Caisse régionale-Invalidité de Sécurité sociale de Lille,

administrateur de la Caisse primaire de Sécurité sociale de Lille, membre du Conseil supérieur de la Sécurité sociale (PQ), etc. Une note rédigée par l'intéressé en 1957, lorsqu'il fut nommé officier du Mérite social mentionne dix-sept fonctions d'administrateur exercées à titre gratuit. Il était également chevalier de Saint-Grégoire-le-Grand (1931) et officier de la Légion d'honneur (1961). Nous retiendrons de lui le portrait qu'en avait tracé André Glorieux* dans *Le Nord social* d'avril 1963 : « Par son style direct, ses gestes vifs et naturels, son regard perçant, il était une force de conviction incomparable qui s'imposait ».

SOURCES — Arch. CFTC (Arch. dép. Nord, J89, carton n°4) — Arch. UD-CFDT du Nord : C. Broutin (carton 1939-1944) — *Le Nord social*, 1936, 1937, septembre 1947 — *Le Peuple*, année 1903 — *Croix du Nord*, *Nord-Éclair* et *Voix du Nord* : 27.2.1963 — Jean-Yves Derville, *Les Débuts de la CFTC dans l'arrondissement de Lille 1919-1931*, D.E.S., Lille, 1965 — Michel Branciard, *Histoire de la CFTC*, La Découverte, 1990 — André Caudron, *Dictionnaire du monde religieux dans la France contemporaine, IV. Lille Flandre*, Paris-Lille, Beauchesne-Centre d'histoire de la région du Nord, 1990 — Georgi Frank, *Une histoire de la Fédération de la métallurgie CFTC.-CFDT, 1920-1974*, Éd. ouvrières, 1991 — Michel Launay, *Les syndicats chrétiens du Nord de la France de 1940 à 1944*, dans la *Revue du Nord*, juillet-septembre 1978, p. 475 à 492 — Michel Launay, *La CFTC 1919-1940*, Publications de la Sorbonne, 1986, ainsi que quelques pages de sa thèse soutenue en 1980 sur le même sujet.

Madeleine Singer

BRUYÈRE Roland, Camille, Charles

Né le 12 mai 1922 à Gommegnies (Nord) ; aide chimiste, ingénieur métallurgiste ; militant JEC, JOC et MPF, militant CFTC-CFDT, élu au CE, CCE, secrétaire CE et CCE ; administrateur de la caisse de la Sécurité sociale ; administrateur et membre du bureau de l'Association générale des institutions de retraite des cadres AGIRC (1969-1991) ; militant mutualiste ; militant associatif ; adhérent PSU, PS.

Fils de Léon Bruyère, scieur de long puis cantonnier à la Compagnie du chemin de fer du Nord et à la SNCF, et de Nathalie Plouvier, sans profession, Roland Bruyère était l'aîné d'une fratrie de cinq, composée de deux frères, Robert et Louiset, et deux sœurs, Charline et Jacqueline.

Il fit ses études primaires à l'école primaire Voltaire à Denain où il obtint le certificat d'études primaires en 1933 puis entra dans l'enseignement primaire supérieur, à l'école pratique de Denain, où il prépara le brevet élémentaire. Il participa aux activités de la JEC de 1933 à 1937 avec l'abbé Fievet à la paroisse Saint Joseph à Denain où il milita avec le fils de Georges Delbart.

En février 1937, Roland Bruyère quitta l'école et commença à travailler pour contribuer au financement de la construction de la maison de ses parents par la société des habitations bon marché. Il fut expéditionnaire à la chefferie des travaux de fortification à la caserne Vincent de Valenciennes. En 1939, il entra comme aide-chimiste au laboratoire des Établissements Cail, à Denain (Nord), une entreprise de quatre mille salariés spécialisée dans la fabrication des appareils de distillation pour les sucreries, la construction des chaudières de locomotives, la mécanique générale, la chaudronnerie et l'armement. Il participait depuis 1937 aux activités de la JOC et, en 1939, il devint président de la

fédération de Denain, dont Eugène Gary*, menuisier chez Cail, était le trésorier. En 1939, il adhéra à la CFTC et fut en contact avec Raymond Bruland*, responsable de l'Union locale de Denain. Après une courte période d'exode du 10 mai au 15 août 1940, à Gruissan, près de Narbonne (Aube), avec sa mère et ses frères et sœurs, où il travailla comme pêcheur, Roland Bruyère fut réembauché chez Cail en septembre 1940. Il participa d'abord à la remise en route des gazogènes. Ses qualités furent remarquées par l'ingénieur en chef, Georges Delbart, qui lui confia la reconstitution des archives techniques des laboratoires de l'entreprise, vandalisées pendant l'exode et en fit son secrétaire technique pendant quelques mois avant de l'affecter à la section recherche, où il participa aux essais de fluages des métaux. Roland Bruyère était toujours en contact avec la JOC qui poursuivait ses activités dans la clandestinité malgré son interdiction par le gouvernement de Vichy.



De gauche à droite Roland Bruyère, Marc Allart, Georges Delbart en 1954.

De 1942 à 1945, il effectua le Service du travail obligatoire (STO) aux Établissements Cail à Denain. Marié en 1944, il milita alors au mouvement populaire des familles (MPF). En 1946, il fut secrétaire du cartel d'aide aux vieux travailleurs de Denain, présidé par le maire communiste [Henri Fievez](#). Regroupant la CGT, la CFTC, des associations de déportés et de prisonniers de guerre, la JOC, la JOCF, le MPF et d'autres mouvements, le cartel organisait des collectes de charbon auprès des mineurs pour venir en aide aux familles démunies.

De 1946 à 1949, Roland Bruyère fut administrateur de la caisse primaire de la Sécurité sociale de Valenciennes et vice-président de la caisse locale de Denain. En 1947, il fut nommé administrateur de l'hôpital de Denain, poste qu'il occupa jusqu'en 1949.



Roland Bruyère, deuxième à gauche, Ramy Namdar, dernier à droite, et Marc Allard, au centre.

Il quitta alors sa région natale et les Établissements Cail quand il entra à l'Institut de recherche sidérurgie (IRSID) à Saint-Germain-en-Laye (Yvelines) pour rejoindre Georges Delbart, le nouveau directeur scientifique de cet établissement, par ailleurs artiste peintre et sculpteur reconnu. Les deux hommes, originaires de Denain, entretenaient des relations empreintes de respect mutuel. La politique sociale de l'IRSID dut beaucoup à cette proximité. Poursuivant sa formation au CNAM à Paris, Roland Bruyère obtint des certificats de métallurgie. Il fut nommé chef d'atelier et promu ingénieur. Sa carrière professionnelle devint très active. Spécialiste reconnu dans le domaine du fluage des métaux, il cosigna des articles sur le sujet dans les revues professionnelles. Il devint le rédacteur en chef de *Fusion*, le journal intérieur de l'IRSID, à forte connotation technique, et fut membre actif de l'UJEF, l'Union des journaux d'entreprise de France de 1957 à 1969, de la société française de métallurgie de 1965 à 1980, de l'association technique du traitement thermique de 1969 à 1980, membre du comité de rédaction de la revue *Traitement thermique*. Roland Bruyère participa aux travaux de préparation du VI^{ème} plan, dans le groupe sectoriel des recherches industrielles en 1969 et 1970. Entre 1982 et 1988, il fut vice-président puis président de l'association amicale des anciens membres du personnel de l'IRSID de Saint-Germain-en-Laye.

Il avait participé en 1951 à la création de la section syndicale CFTC de l'IRSID. Il avait été élu au CE en 1952 et en avait été le secrétaire jusqu'en 1960. À la création de l'établissement de Maizières-lès-Metz (Moselle), il devint secrétaire du CCE. Il représenta la CFTC puis la CFDT comme administrateur de caisse de retraite cadre de la CAPIMMEC de 1966 à 1992 et comme président par alternance de l'institution de prévoyance l'URRIMMEC. En 1969, il fut désigné par l'Union confédérale des ingénieurs et cadres (UCC-CFDT) administrateur à l'AGIRC. Membre du bureau, il participa à la commission des fonds sociaux dont le président était André Lienard*, il lui succéda de 1983 à 1991, puis fut remplacé alors par Paul Cadot*. Il travailla très étroitement avec les responsables de l'UCC : [Roger Faist](#) et Yves Lasfargues*.



Roland Bruyère
à l'AG de l'AGIRC,
le 1er décembre 1992

Roland Bruyère siégea notamment de 1980 à 1988 à la commission paritaire de la convention collective nationale de retraites et de prévoyance des cadres du 14 mars 1947. Alors que les conseils d'administration des institutions de retraite affiliées à l'AGIRC étaient cooptés, il défendit avec opiniâtreté au bureau de l'AGIRC, et obtint, qu'ils soient élus sur listes syndicales. Avec cette prise de responsabilités extérieures, il réduisit son activité syndicale au sein de l'IRSID, dont le relais fut pris progressivement par Rami Namdar*.

Dans le secteur de la mutualité et de la prévoyance, Roland Bruyère contribua à la création de la mutuelle du personnel IRSID dont il assura la présidence jusqu'en 1980. De 1969 à 1974, il participa au comité départemental de coordination de la mutualité des Yvelines, au comité de liaison de la 15^e circonscription administrative de Versailles de la Sécurité sociale de 1966 à 1980, membre de la commission d'admission à l'aide sociale de Marly-le-Roi. De 1975 à 1977, il fut administrateur de l'institut SEGUIN des Yvelines, établissement spécialisé pour les enfants handicapés, aux Essarts-le-Roi.

Il fut également un militant actif dans le domaine de l'enseignement, assurant la présidence de l'Association de parents d'élèves (fédération Léotard) des lycées Marcel Roby et Claude Debussy de Saint-Germain-en-Laye de 1955 à 1962. Il fut membre fondateur, puis président de l'APE des lycées et collèges technique de Saint-Germain-en-Laye de 1962 à 1970. En 1969, il fonda l'union locale des associations de parents d'élèves de Saint-Germain-en-Laye et environs (fédération Armand). Il fut membre du conseil d'administration du lycée technique de 1960 à 1969 et, en 1969, il devint membre du conseil d'administration et de la commission permanente du lycée technique mixte Poquelin. Roland Bruyère fut également membre d'honneur de l'association des anciens élèves des lettres et sciences humaines des universités de Paris, membre du conseil d'administration du CELSA, l'École des hautes études en sciences de l'information et la communication de l'Université Paris Sorbonne, membre du conseil scientifique et du conseil de magistère.

Roland Bruyère reçut la médaille de la reconnaissance mutualiste de la FNMF en 1977. La croix de chevalier de la Légion d'honneur lui fut remise par [François Lagandré](#), ancien président de l'Union confédérale des cadres CFDT, le 3 décembre 1980. Il fut admis au grade de Chevalier des palmes académiques en 1988 et promu au grade d'officier de la Légion d'honneur en 1990. Adhérent PSU puis PS, il avait été candidat aux élections municipales de Beynes (Yvelines) en 1983, sur la liste socialiste.

Il avait épousé Georgette Herbert, fille d'une famille amie de ses parents, le 11 mars 1944 à Roelux (Nord) ; le couple eut deux garçons, Bernard (1944), Jean-Claude (1947) et une fille, Dominique (1951). Sa femme, diplômée du certificat d'études primaire et d'école ménagère de Denain, se consacra à sa famille.

SOURCES — Archives UPSM-CFDT — Arch. Union confédérale des ingénieurs et cadres UCC-CFDT — Revue *Fusion*, bulletin intérieur de l'institut de recherches de la sidérurgie française — Entretien avec Monique Namdar, avril 2014 — Entretien avec Roland Bruyère, avril 2014 — Entretien avec Bernard Bruyère, novembre 2015.

CADEL Pierre, Jean, Lucien

Né le 3 août 1927 à Paris (Xème) ; ajusteur, puis employé du Comité d'établissement Renault Billancourt ; militant de la JOC (1942-1950) ; syndicaliste CFTC puis CFDT, secrétaire général adjoint de la section puis du syndicat CFTC Renault, permanent de l'Union régionale parisienne CFTC-CFDT (1963-1971), secrétaire de l'UD-CFDT des Hauts-de-Seine (1969-1971), président de l'Union confédérale des retraités CFDT (1997-2000) ; militant du CAGI, de la Nouvelle gauche, de l'UGS, du PSU, puis du PS (1971-1986) ; conseiller municipal socialiste de Suresnes (Hauts-de-Seine) de 1971 à 1977.

Son père, Gabriel Cadel, croyant non pratiquant, était issu d'une famille bourgeoise - il était le fils d'un ingénieur des Ponts et Chaussées et l'un de ses oncles était prêtre et travaillait au Paris-Orléans (puis à la SNCF après la nationalisation des chemins de fer), successivement comme serrurier, chauffeur et conducteur. Il rejoignit ensuite la RATP où il travailla à l'entretien aux ateliers de Montrouge jusqu'à sa retraite anticipée en 1941. Il n'avait pas d'engagement politique et fut syndiqué à la CGTU lorsqu'il était cheminot. Sa mère, Louise née Nina, croyante pratiquante irrégulière, d'origine ouvrière - son père travaillait dans des blanchisseries à Paris, l'un de ses oncles, engagé dans les Brigades internationales, mourut en Espagne -, restait au foyer après avoir commencé à travailler à l'âge de douze ans dans une crèmerie. Pierre Cadel avait un frère aîné et une sœur cadette. D'abord domiciliée à Paris, la famille s'installa à Orsay (Seine-et-Oise, Essonne) au début des années 1930.



Pierre Cadel en 1991
[Coll. privée Pierre Cadel]

Pierre Cadel fréquenta l'école primaire publique, obtint le certificat d'études primaires et le certificat complémentaire, puis entra en 1941 au centre de jeunesse Saint-Hippolyte à Paris (XIIIème) où il effectua pendant trois ans un apprentissage d'ajusteur. Enfant, il avait appartenu aux Cœurs Vaillants et avait fréquenté le patronage.

Au centre de jeunesse, il participa à un groupe jociste, assez informel en raison des circonstances (en zone nord, la JOC vivait alors dans la semi-clandestinité), et distribua à plusieurs reprises, par ce biais, les *Cahiers du Témoignage chrétien*, publiés et diffusés clandestinement. Mais le souvenir le plus marquant que Pierre Cadel disait conserver de la période de l'occupation concerne un événement plus dramatique : la direction du centre de jeunesse ayant fait savoir à ses apprentis qu'on recherchait des volontaires pour distribuer de la nourriture à des Juifs devant partir travailler en Allemagne, Pierre Cadel fit partie d'un groupe d'une dizaine de jeunes qui, le 17 juillet 1942, se rendit au Vélodrome d'Hiver.

« Quand on est arrivés, on a vu les gens affolés partout, des femmes qui voulaient se jeter des gradins, des enfants. C'est ce qui nous a le plus étonnés, des enfants pour aller travailler en Allemagne. » (témoignage de P. Cadel, *La Croix*, 26 juillet 2000).

Ayant obtenu son CAP d'ajusteur en 1944, il connut alors une période de chômage avant d'occuper, pendant quelques mois, un emploi de rectifieur dans une entreprise de roulements à billes, la Compagnie des compteurs, à Montrouge, où il se syndiqua à la CFTC. Parallèlement, il poursuivit son militantisme jociste, cette fois à la section d'Orsay, puis au sein de l'équipe fédérale de Versailles.

Après une nouvelle période de chômage, Pierre Cadel se fit embaucher à la Régie Renault comme rectifieur à l'atelier (n° 29) de roulements à billes, place Nationale à Billancourt (Seine, Hauts-de-Seine). Il adhéra rapidement à la CFTC, prit part à la grève d'avril-mai 1947 qui fut désavouée par la direction de la CGT et devint délégué du personnel en 1948. Il participa également au groupe jociste qui avait vu le jour chez Renault. À la Libération, la JOC avait en effet mis sur pied un service national d'« Action au travail » qui, comme son nom l'indiquait, était destiné à implanter le mouvement sur le lieu de travail et qui rencontra quelques succès, notamment dans la métallurgie et aux PTT (avec les « Amitiés postières »). Ce service fut dirigé jusqu'en novembre 1946 par les permanents jocistes André Soulat* et René Delécluse*. Après son départ de la JOC, le premier cité ne tarda pas à devenir le principal responsable de la CFTC puis de la CFDT chez Renault. Sous l'impulsion de ce dernier, la section CFTC Renault se transforma en syndicat ; André Soulat* en devint le secrétaire général et Pierre Cadel en fut le secrétaire général adjoint.

En 1956, la CGT perdit la majorité absolue au comité d'établissement de Renault à Billancourt et fut obligée d'abandonner la moitié des postes d'employés au CE à d'autres organisations syndicales, dont cinq à la CFTC. C'est ainsi que Pierre Cadel démissionna de Renault en 1957 pour travailler au CE, où il s'occupa des colonies de vacances jusqu'en janvier 1963. Il y côtoya plusieurs anciens responsables jocistes, tels [Pierre Boucault](#), [Françoise Castelain](#) et Maurice Montclair*.

Pierre Cadel s'était marié le 8 juillet 1950 avec une militante jociste de Palaiseau (Seine-et-Oise, Essonne), secrétaire de profession. Le couple eut trois enfants (1951, 1952 et 1956) et divorça en 1980.

Sur le plan politique, Pierre Cadel s'était présenté aux élections législatives du 17 juin 1951 dans la 2e circonscription de Seine-et-Oise, en 2e position sur la liste dirigée par le président du conseil général, l'ex-MRP Henri Marty, l'une des listes progressistes et neutralistes présentées par le Cartel des gauches indépendantes créé entre autres par Claude Bourdet* et Gilles Martinet*, de *L'Observateur*, mais aussi des chrétiens, comme Henri Grouès* (l'abbé Pierre) et Maurice Lacroix*.

La liste sur laquelle figurait Pierre Cadel recueillit près de 5% des voix. Lorsque, deux ans plus tard, ce qui n'était qu'un cartel électoral se transforma en structure permanente avec le Centre d'action des gauches indépendantes (CAGI), Pierre Cadel s'y engagea et suivit le processus qui devait conduire à la création du PSU en 1960, militant à la Nouvelle gauche (1954-1957), puis à l'UGS (1957-1960). Membre du PSU, il n'y resta que quelques années, lassé par les guerres de tendances qui secouaient le nouveau parti.

Pierre Cadel milita également en faveur de la paix en Algérie. Il fit partie des syndicalistes auxquels des membres du FLN travaillant chez Renault demandèrent de participer, à titre d'observateur, à la manifestation du 17 octobre 1961, et assista, impuissant, à une partie du massacre perpétré ce jour-là par la police française aux ordres du préfet Papon. La manifestation du 8 février 1962, au cours de laquelle neuf personnes, victimes elles aussi de la violence policière, trouvèrent la mort au métro Charonne, lui laissa un souvenir non moins douloureux, une hospitalisation et quelques côtes fêlées. Par la suite, il adhéra au Mouvement contre l'armement atomique (MCAA) fondé en 1963 par Claude Bourdet* et Jean Rostand*.

En 1963, après six années passées au CE Renault de Billancourt, Pierre Cadel devint permanent de l'Union régionale parisienne (URP) de la CFTC (devenue CFDT en 1964). L'URP, alors dirigée par Robert Duvivier*, souhaitait se réorganiser pour s'adapter au futur redécoupage des départements de la Seine et de la Seine-et-Oise qui devint effectif en 1968. Elle mit ainsi sur pied des équipes de secteur, puis des unions départementales à partir de 1969. D'abord chargé du secteur de la Boucle (s'étendant de Billancourt à Gennevilliers), Pierre Cadel fut ensuite secrétaire de l'UD des Hauts-de-Seine jusqu'en 1971, date à laquelle il quitta l'URP. La même année, il adhéra au PS né du congrès d'Épinay et fut candidat sur la liste socialiste conduite par Robert Pontillon* aux élections municipales de 1971 à Suresnes. La liste l'emporta et il fut conseiller municipal jusqu'en 1977.

Il ne figurait plus sur la liste aux élections suivantes. En 1981, il fut candidat suppléant - le titulaire était Jean-Paul Bahri - dans la 10^{ème} circonscription des Hauts-de-Seine aux élections législatives, mais Georges Gorse*, maire de Boulogne-Billancourt, ancien socialiste SFIO converti au gaullisme, l'emporta dès le premier tour. Pierre Cadel quitta le PS en 1986. De 1971 à 1973, il dirigea une maison de repos à Orléans (Loiret), puis redevint salarié du CE Renault où il resta pendant neuf ans au service des vacances familiales. Au cours de cette période, il fut, par intermittence, premier secrétaire de la section PS de Renault ; celle-ci regroupait 200 adhérents en 1975, alors que le PC comptait 2 000 adhérents répartis dans 84 cellules.

Parti à la retraite en 1982, dans le cadre des contrats de solidarité, Pierre Cadel adhéra l'année suivante à la section des retraités CFDT de Suresnes et se consacra dès lors pleinement à cet engagement. Responsable de sa section en 1985, il intégra l'équipe départementale en 1987, l'équipe régionale Île-de-France l'année suivante et en devint le président en 1989. Ayant intégré l'Union confédérale des retraités (UCR) en 1984, il en fut le président de 1997 à 2000. Son mandat achevé, il reprit des responsabilités locales ; en 2007, il siégeait encore au bureau de la section de Suresnes et représentait les retraités au CCAS.

SOURCES — *Pierre Cadel. Renault: Tintin chez les Soviétiques*, dans *Solidaires, journal de l'Union régionale des syndicats d'Île-de-France*, n° 373, novembre 1994, p. 52-53 — Laure Pitti, *Renault, la « forteresse ouvrière » à l'épreuve de la guerre d'Algérie, Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n° 83, 2004/3, p. 131-143 — *La Croix*, 24 mars 1975 et 26 juillet 2000 — Entretien avec l'intéressé, Suresnes, 27 juin 2007.

Éric Belouet

CAILLÈRE Claude, François, Joseph

Né le 1er octobre 1937 à Sainte-Honorine-la-Guillaume (Orne), mort le 19 octobre 2014 ; ajusteur, monteur-câbleur ; militant jociste, permanent de la JOC (1963-1965) ; permanent de l'ACO (1972-1978) ; chargé de mission du CCFD (1985-1995) ; secrétaire général adjoint d'Emmaüs France (1997-2000).

Fils de commerçants, Claude Caillère était le quatrième de neuf enfants (deux frères et six sœurs). Son père fut maire de la commune de Sainte-Honorine-la-Guillaume pendant trente-deux ans et le soutien qu'il apporta aux réfractaires du STO lui valut d'être prisonnier en Allemagne tout au long de l'année 1943. Claude Caillère obtint le certificat d'études primaires, puis fit chez les Salésiens, à Giel (Orne), un apprentissage d'ajusteur au terme duquel il obtint le CAP. Au cours de cette période, en janvier 1952, il adhéra à la JOC. Après ses études, il effectua un stage de réparation de moteurs chez Motobécane à Pantin (Seine, Seine-Saint-Denis) en octobre 1954. Revenu en Normandie mais n'y trouvant pas de travail, il s'installa dans la région parisienne où il travailla pendant dix mois chez Desmarais frères à Ivry (Seine, Val-de-Marne), à l'atelier de mécanique d'entretien des moteurs de péniches. Estimant que sa qualification n'était pas respectée, il entra comme ajusteur ouvrier P2 à l'usine Hobart (matériel de cuisine pour la grande restauration).

En 1956, Ouest Aviation - qui allait devenir Sud Aviation - recrutant des ajusteurs, il s'y fit embaucher et adhéra à la CFTC. Il effectua son service militaire de novembre 1957 à mars 1960, dans l'armée de l'Air.

Après deux mois et demi de classe à la base aérienne d'Orléans-Bricy, il partit en janvier 1958 pour vingt-six mois à la base aérienne 140, à Blida, au groupe de transport « Algérie ». De retour à Sud Aviation, il reprit ses activités syndicales et fut élu délégué du personnel.

Depuis son arrivée dans la région parisienne, Claude Caillère, domicilié à Ivry, avait poursuivi son militantisme à la JOC au sein de l'équipe Sainte-Croix d'Ivry-Port. Sollicité pour devenir responsable fédéral puis permanent national détaché pour la région parisienne, il succéda à Serge Glâtre* et assuma cette fonction de juillet 1963 à juillet 1965. Claude Caillère se maria le 1er juillet 1965 avec Yolande Iannetta* - elle-même ancienne permanente de la JOCF pour la région parisienne - et trois enfants naquirent de cette union (deux filles et un garçon). Le couple adhéra alors à l'ACO.

Après son départ de la JOC, Claude Caillère suivit une formation de monteur-câbleur en construction électrique, puis travailla successivement dans trois petites entreprises de construction électrique à Montreuil (Seine-Saint-Denis) : la SOFALEC, la SAGES et la COFELEC (redresseurs de courant électrique et de transformateurs). En octobre 1967, il intégra le centre de formation de la Thomson pour y suivre cette fois une formation de monteur-câbleur en construction électronique, puis travailla dans cette entreprise de mars 1968 à 1972, successivement rue des Orteaux à Paris (XXème) et à Meudon (Hauts-de-Seine).

Sollicité par l'ACO pour devenir permanent, il accepta et, de 1972 à juin 1978, eut en charge la région parisienne et la région PACA, ainsi que la commission Afrique du Nord. Cette dernière était composée de membres de l'ACO originaires des pays du Maghreb et des expatriés partis en coopération après la décolonisation. Claude Caillère participa ainsi à la rencontre régionale qui se déroula au Caire (Égypte) en juillet 1973.

Revenu à la Thomson en 1978, à l'usine G3 de Gennevilliers, il put y reprendre une activité syndicale dans les rangs de la CFDT et fut notamment secrétaire du comité d'entreprise. En 1985, au moment où intervenait une fusion réorganisation à la Thomson, Claude Caillère quitta cette entreprise et répondit à une sollicitation du Comité catholique contre la faim et pour le développement (CCFD). Il y devint chargé de mission - avec la responsabilité de l'Europe, des pays arabes et de l'immigration en France - et assuma cette fonction jusqu'en mars 1995. Au sortir du CCFD, il eut un contrat à durée déterminée au GRET, association de solidarité et de coopération internationale, où il effectua, de janvier à juin 1995 en qualité de chargé de mission, une étude de terrain dans les pays du pourtour méditerranéen sur la qualité de l'eau en Méditerranée pour le compte du programme « Solidarité Eau » et du ministère de l'Environnement.

Après une période de chômage d'une durée de dix-huit mois, il devint, en 1997, secrétaire général adjoint d'Emmaüs France à l'animation des régions jusqu'à son départ à la retraite en 2000. Sur le plan politique, Claude Caillère avait milité au PSU à partir de 1965. Lassé des luttes de tendances au sein de ce parti, il le quitta au lendemain du VIIe congrès national (Dijon, mars 1969) et n'eut plus d'engagement politique par la suite.

En 2006, Claude Caillère et son épouse vivaient à Montreuil, toujours membres de l'ACO et acteurs de la vie associative.

SOURCES — Arch. JOC (SG), fichier des anciens permanents — Témoignage de l'intéressé, 26 octobre 2006.

Éric Belouet

CALCAT Roland

Né le 27 décembre 1923 à Montceau-les-Mines (Saône-et-Loire); chef de bureau, directeur administratif; syndicaliste CFTC puis CFDT en Saône-et-Loire puis en région parisienne.

Né d'un père anticlérical, d'origine cévenole, mécanicien au PLM, et d'une mère institutrice laïque issue d'une famille d'enseignants bourguignons francs-maçons, Roland Calcat, baptisé en 1942, fut secrétaire fédéral de la JOC de 1942 à 1945. Il fut par la suite adhérent du MCC (Mouvement des ingénieurs et cadres d'Action catholique) et de Vie chrétienne (1960) et président de la Fédération mondiale des Communautés de vie chrétienne (1970-76). Entré en 1942 aux Ateliers du PLM, Roland Calcat y obtint en trois ans un CAP d'ajusteur mécanicien. Vers 1948, il vint en région parisienne où il suivit les cours de l'École supérieure d'études du travail (BTE). Chef de bureau de méthodes de travail dans diverses entreprises en région parisienne - il fut licencié à plusieurs reprises - ou en province (1950-52), Roland Calcat fut ensuite chargé des problèmes de formation aux Établissements Krieg et Zivy (1953-59). Il fut ensuite directeur régional de l'ASSEDIC professionnelle des métaux (1959-68), directeur de l'ASSEDIC interprofessionnelle des Hauts-de-Seine (1968-78), directeur hors-cadre à l'UNEDIC (1978-80) et directeur administratif de l'ASSEDIC de la Corse (de 1978 à son départ à la retraite). Après avoir été arrêté à quatre reprises du fait de ses activités de résistant, Roland Calcat avait participé à la Libération de Paris.

À la CFTC (puis à la CFDT à partir de 1964) Roland Calcat fut, dès la Libération, secrétaire permanent du Syndicat des mineurs et secrétaire général adjoint de l'Union départementale de Saône-et-Loire (1945-1948).

Au Syndicat des employés, techniciens et agents de maîtrise de la Métallurgie, il fut secrétaire général de la section parisienne et secrétaire de la section nationale (1953-60) ; il fut également vice-président du Syndicat général des Ingénieurs et Cadres (1960-66) et membre du bureau de l'Union régionale parisienne (URP). Roland Calcat fut en outre administrateur fondateur de L'UNIRS en 1957 (au titre de la CFTC), président actif de Font vive, association promotrice du Parc national des Cévennes (1963-70) et président de l'organisme de formation « Hommes et structures » (1978-81).

Veuf, Roland Calcat se remaria avec Anita Luciani, ancienne déléguée fédérale de la JOCF et militante d'ACO, d'action familiale et d'action en direction de jeunes en difficulté. Il fut père de cinq enfants. Il avait été fait chevalier de l'ordre national du Mérite en 1972.

ŒUVRE — Roland CALCAT publia des articles dans diverses revues : Revue internationale *Progression* (1970-76), *Économie et humanisme* (1956), *Bulletin des ETAM Métallurgie CFTC* (1953-1959) et dans la revue *Font vive* (1963-70), notamment dans le numéro spécial n° 12.

SOURCE — Renseignements recueillis par François Lagandré.

CARVOU Michel, Yves Marie

Né le 15 septembre 1944 à Trévou-Tréguignec (Côtes-d'Armor) ; technicien électronicien ; secrétaire de section CFDT, délégué syndical, permanent puis secrétaire général de l'UPSM (1979-1989), membre du conseil de la FGM (1983-1984), membre du bureau de l'URP et membre du conseil national confédéral (1983-1987) ; chargé de mission pour le logement des personnes défavorisées au GIAPP (1990-1992) ; chargé de mission à la Société d'HLM Emmaüs (1992-1996), membre du CA d'Emmaüs-France (1992-2003), délégué général de la Fondation Abbé Pierre (1996-2003) puis administrateur depuis 2011.



Michel Carvou
en 1983

Le père de Michel Carvou, François Carvou, originaire des Côtes-du-Nord (devenues Côtes-d'Armor) fut officier marinier dans la Marine nationale et participa au déminage de la Méditerranée à l'issue de la Seconde Guerre mondiale. Il reçut la croix de guerre pour avoir contribué à sauver son navire à l'occasion d'une opération de déminage.

Il quitta la Marine après quinze ans de service et refit une carrière à l'Inscription maritime, devenue Affaires maritimes, comme syndic des gens de mer puis comme secrétaire administratif. Sa mère Baptistine Berthe Bouvier, d'origine lyonnaise, travailla dans le petit commerce de ses grands-parents à Lyon, puis les suivit à Sanary-sur-Mer (Var) où elle fut embauchée comme sténo-dactylo aux Coopérateurs de la Seyne-sur-Mer (Var). Ses parents se marièrent le 18 octobre 1941 à Sanary-sur-Mer et eurent quatre garçons – Michel étant le second – auxquels ils donnèrent une éducation catholique qui les incita à ce que leurs enfants fassent partie des mouvements d'Action catholique : Cœurs vaillants, louveteaux et scouts. La famille quitta le littoral méditerranéen pour la Bretagne en 1955.

La mère de Michel Carvou avait arrêté ses activités de salariée en 1943 lorsqu'elle attendait son deuxième enfant.

La jeunesse de Michel Carvou fut marquée par les nombreux déplacements de la famille dus à la profession de son père.

Il fit ses études primaires à Sanary-sur-Mer puis à la Seyne-sur-Mer, ses études secondaires aux lycées de Toulon (6ème en 1954) puis à Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord, Côtes-d'Armor) de 1955 à 1962. Il prépara de 1962 à 1965 le BTS d'électronique industrielle au lycée de Saintes en Charente-Maritime et obtint en 1963 le baccalauréat de mathématiques élémentaires en candidat libre et le BTS d'électronique industrielle en 1965. À la fin de son parcours scolaire, Michel Carvou fut appelé au service militaire dans la Marine nationale comme opérateur puis détecteur radar de novembre 1965 à février 1967. Il embarqua sur l'escorteur d'escadre le *Duperré*, basé à Brest, puis sur l'escorteur rapide *Le Champenois*, basé à Lorient. Il participa à de nombreux exercices en mer réalisés dans le cadre de l'escadre de l'Atlantique et de l'OTAN ainsi qu'à des missions de représentation à l'étranger dévolues à la Marine nationale. Son service militaire fut, pour lui, l'occasion de découvrir de nombreux pays d'Europe et d'Afrique.



Quatre générations de secrétaires
généraux de l'UPSM en 2012

Lorsque ses parents avaient quitté Sanary-sur-Mer, où ils vivaient dans une villa, pour venir habiter un HLM de La Seyne-sur-Mer, dans le quartier Saint-Antoine qui abritait de nombreux ouvriers des chantiers maritimes voisins, Michel Carvou s'était intégré sans difficulté dans l'univers de l'habitat populaire collectif dont il découvrait les conditions de vie et appréciait les valeurs de solidarité, exprimées par des gestes de solidarité et d'entraide prenant ainsi conscience de son milieu social. Durant son adolescence à Saint-Brieuc, Michel Carvou avait participé, avec son frère aîné Jean-François, à la création, dans l'environnement de la paroisse, d'un « groupe d'amitié » ouvert aux jeunes du quartier d'habitat populaire de la Ville-Ginglin où il résidait. Avec l'aide de jeunes séminaristes du grand séminaire de Saint-Brieuc, Patrick Thomas, Michel Robin, François Budet il avait mené, entre autres, des actions de soutien aux jeunes du quartier mobilisés en Algérie. Il était entré aux Scouts de France en 1955, dans une troupe recrutant des jeunes de milieu populaire et ouvrier qui se sentaient mal à l'aise dans l'univers bourgeois du scoutisme briochain.

Sous l'impulsion de leur chef de troupe, Michel Phérvong, ils avaient transformé leur troupe en troupe Marine après avoir rassemblé des fonds en jouant des pièces de théâtre pour pouvoir acheter un bateau. Par ailleurs, lors de ses études à Saintes pour obtenir le BTS, il avait participé à la constitution d'une section d'étudiants adhérente à l'UNEF qui avait obtenu la reconnaissance du statut d'étudiants aux élèves en BTS du lycée de Saintes.

Libéré du service militaire, après avoir cherché en vain du travail en Charente-Maritime près du domicile de ses parents, Michel Carvou trouva un emploi en région parisienne en mars 1967 comme technicien électronicien à la CSF à Levallois-Perret (Seine, Hauts-de-Seine). Sa qualification d'embauche n'ayant pas pris en compte son BTS, il trouva un emploi un mois plus tard reconnaissant sa qualification en mai 1967 comme technicien électronicien au centre d'études des Automobiles Peugeot à La Garenne-Colombes (Seine, Hauts-de-Seine). Cet établissement de 1 500 salariés comportait un centre d'études, des services administratifs ainsi que des ateliers de conditionnement pour pièces de rechange pour les véhicules de la marque. Il fut employé au laboratoire électronique composé d'un groupe d'une douzaine de salariés.

Rapidement, il fut choqué par l'arbitraire et l'autoritarisme sans bornes de son chef de service vis-à-vis des salariés de son laboratoire, ingénieurs compris, les mettant sous pression permanente et allant jusqu'à les humilier.

Lorsque survint Mai 68, Michel Carvou l'accueillit comme une libération. Il découvrit son établissement occupé en rentrant de week-end et participa aussitôt à son occupation. Il adhéra à la CFDT qui lui semblait le syndicat le plus proche de ses convictions. Celle-ci, animée par un militant de longue date, Christian Hazard, était surtout impliquée dans les œuvres sociales du comité d'établissement et en situation de faiblesse devant une CGT mieux implantée dans le collège ouvriers et employés et dotée de militants plus aguerris.

Très vite, Michel Carvou put participer au comité de grève et prendre sa place dans les commissions mises en place pour organiser les collectes de solidarité et les contacts avec les entreprises et les usines voisines. La reprise du travail fut votée après les accords de Grenelle. La CFDT s'étant renforcée par de nouveaux adhérents pendant la grève, les anciens responsables acceptèrent sans difficulté de confier les responsabilités de la section aux nouveaux venus. Dès lors, il s'engagea dans la section syndicale et en septembre prit les fonctions de secrétaire. Il allait exercer cette responsabilité durant onze ans jusqu'à son départ de Peugeot en 1979, au moment où il fut appelé pour devenir permanent syndical de l'Union Parisienne des Syndicats de la Métallurgie (UPSM).

Très rapidement, il fut élu aux élections de délégués du personnel dans le 2^{ème} collège, employés agents de maîtrise, mandat qu'il exerça onze ans. Lorsque fut mise en place la loi sur les délégués syndicaux, de 1968, il fut désigné délégué syndical CFDT dans l'établissement. Au cours de ses activités syndicales, Michel Carvou dut être vigilant et souvent lutter contre des pratiques de relations sociales de la part de la direction locale d'une manière radicale, conduite sous la houlette du responsable des ressources humaines du groupe, le général Feuvrier, engagé après le mouvement de Mai 1968. Il eut à subir des menaces physiques des milices privées recrutées dans les établissements du groupe pour dissuader l'engagement syndical. Il dut combattre une tentative d'implantation du syndicat patronal, la Confédération française du travail (CFT), dans le centre d'études de La Garenne avant que la direction, devant son discrédit et les réactions hostiles croissantes des salariés y compris des ingénieurs et cadres, ne tente, à partir de 1976, sur l'ensemble du groupe une stratégie plus douce de sa transformation avec des organisations syndicales « plus fréquentables » comme la CFTC et FO. Dans le cadre de l'établissement de La Garenne, Michel Carvou anima, avec sa section où l'avaient rejoints en 1969 François Laurent*, Gérard Vinay, Robert Minello*, la mobilisation pour accompagner les négociations engagées au niveau de la branche métallurgie sur les classifications et la réduction du temps de travail.

Par ailleurs, il participa aux rencontres régulières de l'inter-Peugeot CFDT, animée par Michel Gay réunissant des représentants CFDT de l'ensemble des établissements avec Pierre Petit-Colin de Sochaux, responsable de l'inter, Gaby [Pinte](#) de Lille, [Michel Coynel](#) de Saint-Étienne, Mark Richard de Mulhouse et d'autres des établissements de Dijon et de Montbéliard, en lien avec la branche automobile animée par [Bernard Poirier](#), qui permirent d'élaborer et de construire de véritables revendications auprès de la direction générale même si celle-ci n'appliquait que des décisions prises d'une manière unilatérales.

La section CFDT de La Garenne, était rattachée au syndicat régional des travailleurs de l'automobile, ainsi, Michel Carvou participa au conseil de ce syndicat animé par [Guy Guingant](#) jusqu'en 1969, puis par Fernand Penin*. En fonction des responsabilités qu'il exerçait au sein du syndicat, il siégea au conseil de l'Union départementale des Hauts-de-Seine, dont le secrétaire général était Yves Pigier.

Impliqué dans la transformation des syndicats d'industrie de l'UPSM en syndicats territoriaux, il participa à la création du secteur géographique du 92 centre en 1974 avec Fernand Penin et, pressenti par le conseil pour succéder à [Jacques Debesse](#) comme permanent de l'UPSM, il prépara avec lui le congrès constitutif du syndicat des travailleurs de la métallurgie du 92 centre (STM 92 centre CFDT, succédant au secteur géographique du 92 centre) qui se tint les 15 et 16 décembre 1978 à Puteaux (Hauts-de-Seine) et où il fut élu le secrétaire avec, à ses côtés, François Carré et [Gérard Lechantre](#) du centre d'études de Renault Rueil, Joseph Hardouin de la Saviem, [Bernard Le Fur](#) de chez Richier, et de François Laurent de Peugeot La Garenne-Colombes.

Michel Carvou prit ses fonctions comme permanent régional de la métallurgie en mai 1979. Il fut chargé de l'animation des syndicats des travailleurs des Hauts-de-Seine, 92 centre et le secteur du département du Val-de-Marne et, également, de la coanimation de l'équipe de l'UPSM composée à cette époque de Claude Sardais*, secrétaire général, et d'[Alain Gelly](#), [Pierre Alanche](#), Alain Trentarossi, [Bernard Amiaux](#), Jean-Paul Sbéghen, Catherine Léger*, chacun secrétaire d'un syndicat.

À cette date, le collectif dirigeant l'UPSM se trouvait dans une double difficulté : d'une part élaborer une stratégie de constitution de nouveaux syndicats en s'appuyant sur le développement ancien, engagé depuis plusieurs années en lien avec les structures fédérale et régionale interprofessionnelle, et d'autre part faire face à la baisse des effectifs des adhérents qui entraînait la baisse des moyens financiers. Il fallut prendre des décisions en vue de réduire le personnel administratif, les permanents et les moyens d'action. Des propositions de restructuration, sous des formes diverses furent présentées, mais aucune n'obtint un accord lors de plusieurs assemblées générales en juin et juillet 1981. Les solidarités financières entre les syndicats pratiquées et voulues depuis de nombreuses années éclatèrent en entraînant une crise profonde avec des départs et démissions en refusant de maintenir les solidarités existantes. Cette situation entraîna le non-remplacement de Pierre Alanche en 1980 alors en fin de mandat, puis les départs de Jean-Paul Sbéghen en 1981, puis de Bernard Amiaux, d'Alain Gelly et d'Alain Trentarossi en 1982.

Il fallut réorganiser l'équipe d'animation de l'UPSM avec les trois permanents restants, Claude Sardais, Catherine Léger, Michel Carvou, ainsi que trois juristes Christian Cottet*, Georges Labouz, et Catherine Battut, tous trois engagés au service de l'AIJT, l'Association d'information juridique des travailleurs de l'UPSM.

Lors du conseil du 14 juin 1983 Michel Carvou fut élu secrétaire général de l'UPSM.

Comme nouveau secrétaire général, il présenta au nom du conseil un nouveau rapport d'orientation qui trouva l'assentiment général et constitua la sortie de crise. Parmi ses orientations figurait la constitution de l'Institut de formations et d'études pour l'action sociale, (IFEAS) s'inscrivant dans les dispositions des nouvelles lois dites lois Auroux et qui avait pour objectif de réaliser des formations pour la syndicalisation et l'action syndicale au service des syndicats. S'inscrivant dans cette démarche, de nombreux responsables de syndicats et militants comme [Daniel Richter](#), Joëlle Grandcoin, Jean-Claude Patrac, Serge Dupont, Didier Cusserne*, s'impliquèrent en participant aux tâches de gestion, d'administration, de formation, tout en étant présents aux réunions du secrétariat régional et permirent ainsi de reconstituer un collectif soudé. Par ailleurs, des experts parmi lesquels Alain Lipietz économiste du Centre pour la recherche économique et ses applications, (CEPREMAP), Christian Nouaux de Culture et Liberté, apportèrent leurs compétences à la constitution de l'IFEAS, et à la réalisation de plusieurs enquêtes.

En 1986, 600 militants et militantes avaient suivi une formation. Entre-temps, Michel Carvou poursuivait activement l'accompagnement et le soutien des grandes grèves des OS, ouvriers spécialisés, qui secouaient les entreprises de l'automobile parisienne. Impliqué directement dans le conflit de Citroën-Aulnay en 1982, il fut aidé par Gérard Lechantre, détaché de Renault et de [Jean-Pierre Tourbin](#) de l'Union départementale de la Seine-Saint-Denis. Il travailla avec le médiateur Jean-Jacques Dupeyrou nommé par le gouvernement pour trouver des solutions qui furent négociées après cinq semaines de grève.

À partir du 12 juillet 1983, la section syndicale CFDT soutenue par le syndicat SMVSO, syndicat de la métallurgie du Val-de-Seine et Oise animé par Daniel Richter et l'UPSM représentée par Michel Carvou, dut conduire un conflit d'une exceptionnelle intensité sur le site de Talbot à Poissy à la suite de l'annonce de la suppression de 4 140 emplois dans le groupe, dont 2 905 licenciements à Poissy auxquels la CFDT s'opposa vigoureusement, avec la CGT. Un mois plus tard, malgré une période de nombreux contacts entre les partenaires concernés, la direction déposa la demande de licenciement et le 11 octobre, le gouvernement refusa les modalités sociales du plan, mais la direction annonça au CCE le 21 novembre sa volonté de maintenir son plan. La section CFDT déclencha le 7 décembre une grève avec occupation qui entraîna une réunion inter-ministérielle qui permit de repousser la date de sa décision. La direction de PSA perdit patience et mit en balance la survie de Poissy. Se tinrent alors de nombreuses rencontres et la délégation de la FGM-CFDT conduite par Michel Carvou fut reçue le 14 décembre par les ministres de la Solidarité nationale et de l'emploi. Le 17 décembre, après le tour de table de tous les acteurs, le premier ministre Pierre Mauroy* annonça que le gouvernement autorisait 1 905 licenciements accompagnés par des conditions de départs améliorées et qu'une procédure était décidée pour une reprise du travail le 2 janvier 1984.

Différemment des autres organisations syndicales, la CFDT par la voix de Jean-Pierre Noual, secrétaire de la section, appela à poursuivre la grève. La direction annonça le 27 décembre sa volonté de déposer le bilan de Talbot et appela à la reprise du travail le 3 janvier. Du 3 janvier au 5 janvier, l'usine fut le théâtre d'affrontements physiques d'une violence inouïe entre grévistes et anti-grévistes organisés par la Confédération syndicale libre (CSL), aidée par des éléments venus de l'extérieur de l'usine. Michel Carvou venu apporter la solidarité de l'UPSM le 5 janvier au matin, se retrouva, avec Patrice Lorson secrétaire de l'UD-CFDT des Yvelines, assiégé par les non-grévistes de la CSL. Il fallut l'intervention des CRS, demandée par la CFDT et la direction, pour que le calme fût rétabli sur le site dans l'après-midi. De nouvelles discussions et négociations permirent, par la suite, l'amélioration de la prise en charge des personnes licenciées, avec un traitement social mieux adapté comprenant des pré-retraites avec le Fonds national de l'emploi (FNE), de la formation professionnelle et des aides au retour au pays. En dehors de l'automobile, de nombreux autres conflits se développèrent dans la machine-outil, l'aéronautique, l'électronique, la téléphonie qui débouchèrent sur la constitution de structures syndicales comme l'inter CFDT Alcatel.

Ces conflits ne permirent pas de supprimer, voire de ralentir, la perte d'adhérents due aux restructurations et à la baisse du nombre d'emplois industriels. Michel Carvou et le conseil décidèrent que la syndicalisation devait devenir une préoccupation permanente et prioritaire. Ils lancèrent une campagne spécifique pour une véritable resyndicalisation en lien avec la campagne pour l'emploi, dont l'objectif était les 35 heures. Ils s'appuyèrent alors sur la manifestation européenne du 30 mars 1984 à l'appel de la FGM et de la FEM, Fédération européenne de la métallurgie et relayée par l'URI-Ile-de-France. 650 métallurgistes CFDT y participèrent.

Marqué par la période de Mai 1968 et le projet de transformation socialiste et autogestionnaire de la CFDT du début des années soixante-dix, Michel Carvou vécut difficilement la politique d'adaptation du syndicalisme proposée dans le rapport Moreau, dit de recentrage ou resyndicalisation, en 1978. Il anima le groupe de travail qui rédigea la contribution de l'UPSM au débat sur l'avenir du syndicalisme « quelle CFDT ? » qui fut adoptée à l'assemblée générale des syndicats de la métallurgie des 26 et 27 novembre 1986. Cette contribution devint un des textes du congrès de l'URP en octobre 1987.

Suivant les statuts fédéraux de la Fédération générale de la métallurgie (FGM) de cette époque prévoyant que les dix Unions régionales de la métallurgie les plus importantes devaient avoir un représentant au conseil fédéral, Michel Carvou fut élu membre du conseil fédéral et participa à ses travaux les 13, 14 et 15 décembre 1983. Il fut également élu membre de la commission fédérale d'organisation (CFO) de 1984 à fin 1989. Après le congrès fédéral des 21-26 mai 1984 qui constitua la Fédération générale des mines et de la métallurgie (FGMM) et qui modifia les statuts, Catherine Léger fut élue membre du nouveau bureau fédéral. Michel Carvou continua d'exercer des responsabilités au sein du conseil national fédéral ainsi qu'aux assemblées générales des syndicats de la métallurgie. Par ailleurs, il représenta l'UPSM aux congrès fédéraux de 1974 à 1988.

Désigné pour représenter la métallurgie parisienne dans les instances de l'Union régionale parisienne (URP) dès 1982, il siégea au comité régional et fut élu au bureau régional auquel il participa jusqu'en 1987 et fut membre de la délégation de l'URP au Conseil national confédéral de 1983 à 1987. Dans un climat de tension plus ou moins importante suivant les structures concernées entre les responsables d'organisations soutenant la politique confédérale « d'adaptation du syndicalisme », les « modernistes » et les membres se retrouvant dans la ligne oppositive regroupée sous l'appellation de « gauche syndicale » parfois avec des militants venant des courants politiques d'extrême gauche, Michel Carvou s'efforça de faire prévaloir la ligne du « syndicalisme de transformation sociale » portée par l'UPSM. Les désaccords devinrent de plus en plus nombreux quand il s'agissait d'organiser et de donner un certain sens aux manifestations entre autre celles du 1er mai ainsi que sur le positionnement de l'URP dans les débats confédéraux.

Depuis plusieurs années, les désaccords traversaient l'URP et l'équipe du bureau régional composé de 25 membres dont les membres du secrétariat, Jean-Pierre Bobichon*, secrétaire général, Jean-François Noël* du SGEN, Alain Ramos* de la chimie, de Marie-Noëlle Thibault* de l'UD de Paris, de Dominique Bouchet de la sécurité sociale et de Christian Cottet de l'UPSM qui avait rejoint le bureau en avril 1984 pour animer la politique juridique de l'URP au départ de [Raymond Darcel](#). À la suite de désaccords persistants et dans la perspective de la préparation du futur congrès de l'URP prévu en 1985, Jean-Pierre Bobichon, Dominique Bouchet, Jean-François Noël et Marie-Noëlle Thibault, annoncèrent en juin 1984 leur démission des responsabilités qu'ils exerçaient tout en restant membres du secrétariat permanent.

Michel Carvou, accompagné de Jean-Pierre Tourbin de l'UD de la Seine-Saint-Denis, s'engagea alors dans l'animation du bureau, qui n'avait plus de majorité, pour conduire de manière conservatoire l'URP jusqu'au congrès. Sur la demande du bureau, Christian Cottet accepta de présenter le rapport d'orientation ainsi que la résolution « fonctionnement, structuration » au congrès convoqué les 29, 30 et 31 janvier 1985 à Évry (Essonne). Les travaux du congrès débouchèrent sur le vote négatif du quitus à 41% pour l'équipe démissionnaire et les résolutions sur la stratégie et sur l'action revendicative furent adoptées à 77%. Les trois candidats présentés furent élus, Alain Lefèvre, Marie Thérèse Patry, Christian Cottet, ce dernier fut élu secrétaire régional par le bureau.

Michel Carvou apporta le soutien de l'UPSM aux initiatives prises par l'Union régionale interprofessionnelle pour tenter de rassembler les syndicats sur les questions de l'emploi et de l'action pour les 35 heures. Mais les oppositions restèrent vives et les UD de Paris et des Hauts-de-Seine prirent la tête pour organiser une opposition avec le soutien affiché de la confédération qui reprochait à l'UPSM de ne pas assez se démarquer des courants d'extrême gauche. Ce fut lors de la préparation du congrès régional suivant en octobre 1987, que Christian Cottet et Marie Thérèse Patry annoncèrent qu'ils ne solliciteraient pas le renouvellement de leur mandat. Michel Carvou, sur mandat des syndicats de l'UPSM proposa alors, avec le soutien de Jean-Pierre Tourbin et d'Yves Wiss des finances, de conduire une liste face à celle conduite par Jacky Bontems membre du bureau de l'UD de Paris.

Durant ce congrès, les textes soutenus par Michel Carvou et sa candidature au secrétariat obtinrent une majorité des voix. Par contre les élections des membres du bureau par le comité régional firent ressortir une majorité opposée à Michel Carvou. Celui-ci en prit acte et décida de démissionner du bureau. Jean-Pierre Tourbin, également élu, fit de même. Michel Carvou poursuivit son mandat à l'UPSM jusqu'à la fin 1989 après avoir impulsé une campagne dite « campagne identité 89 » comportant des affiches, des tracts et des cahiers argumentaires pour engager le débat avec les salariés de la métallurgie parisienne sur les salaires, l'emploi, les entreprises, l'économie et l'Europe. Didier Cusserne venant d'Alcatel (ex Thomson-CSF) à Levallois-Perret succéda à Michel Carvou en octobre 1989 à la responsabilité de secrétaire général de l'UPSM.

Michel Carvou se reclassa, en mars 1990, comme chargé de mission au GIAPP (Groupement interprofessionnel d'aide au logement et à l'accèsion à la propriété), organisme collecteur de la participation des employeurs à l'effort de construction (1% logement). Ce petit collecteur, très présent dans le monde associatif, notamment entre autres les foyers de jeunes travailleurs et les comités d'entreprises dans leur fonction d'employeurs, était présidé à cette époque par Michel Gay*, et dirigé par Jean Arnoult*. Michel Carvou fut recruté pour animer l'implication de ce collecteur dans l'engagement d'une partie de ses fonds pour le logement de personnes défavorisées conformément à la nouvelle loi du ministre du Logement Louis Besson*. Il y fit la découverte du monde des associations d'insertion, du mouvement HLM et du 1% logement. Il travailla avec le secrétaire national CFDT François Kieffin* qui avait animé l'implication de la CFDT dans cette loi. Il participa à la création de l'association France-Euro-Habitat (FREHA) destinée à la réalisation de logements d'insertion dont les fondateurs étaient Michel Gay, qui en fut son premier président, Georges Dunand, secrétaire général de la société HLM Emmaüs (société HLM créée par l'[Abbé Pierre](#) en 1954) et Xavier Madrolle, le directeur de la fédération Association pour le relogement en Ile-de-France (ARIL).

Il prit une part active dans le développement de l'association FREHA où Jean-Pierre Tourbin, après avoir fini son mandat à l'UD-CFDT de la Seine-Saint-Denis, fut recruté en avril 1991, comme chargé de mission puis comme directeur. Michel Carvou était encore membre actif de l'association Freha en 2017. Il siégea à son conseil d'administration dont il présida la commission d'attribution des logements. FREHA créa 1 300 logements d'insertion en Ile-de-France entre 1990 et 2017 et s'impliqua dans de nombreux dispositifs permettant d'améliorer l'accès au logement des personnes défavorisées.

À la suite du changement de son président le GIAPP mit fin à la mission de Michel Carvou. Il retrouva du travail en septembre 1992 comme chargé de mission à la société HLM Emmaüs. Il fit partie de l'équipe de direction auprès de Georges Dunand devenu directeur général, et de [Claude Néry](#) devenu président succédant à André Chaudières. Il y fut chargé, entre autres, des relations avec l'Union nationale des organismes HLM et représenta la société dans les instances du mouvement Emmaüs, à la commission logement de l'Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés sanitaires et sociaux (UNIOPSS) et à la Fédération nationale des associations d'accueil et d'insertion (FNARS). Il participa à la mise en œuvre du plan lancé en 1991 par le secrétaire d'état au logement Marcel Debarge*, après le campement des familles africaines de Paris.

En juillet 1996, Michel Carvou, quitta la société HLM Emmaüs pour devenir délégué général de la fondation Abbé Pierre pour le logement des défavorisés. Il prit ses fonctions dans la situation complexe d'une fondation déstabilisée à la suite des déclarations de l'Abbé Pierre, à l'occasion de l'affaire Garaudy*, et sans équipe de direction dont les principaux membres avaient fait valoir leur droit à la retraite.

Il fut chargé de proposer au conseil d'administration, présidé par Raymond Étienne et où siégeaient Louis Besson et Claude Nery, un projet de réorganisation de la fondation et un plan d'action pour reconstruire la visibilité de ses actions. Il s'impliqua dans la préparation du volet logement de la loi « relative au renforcement de la cohésion sociale » préparé par Xavier Emmanuelli, secrétaire d'État chargé de l'Action humanitaire et de l'urgence, et Jacques Barrot, ministre des Affaires sociales. Il milita avec le collectif associatif Alerte réuni autour de l'UNIOPSS contre son abandon annoncé par le nouveau gouvernement de [Lionel Jospin](#) jusqu'à ce que celui-ci accepte de reprendre le principe de la loi sous l'intitulé « loi de lutte contre les exclusions ».

Michel Carvou rejoignit en 1996 le Haut comité pour le logement des personnes défavorisés, présidé par Louis Besson, puis par Xavier Emmanuelli, où siégeaient Geneviève De Gaulle-Anthonioz*, présidente d'ATD Quart-Monde et Albert Jacquard*, président de Droit au logement (DAL). Il y travailla au volet logement du projet de loi de lutte contre les exclusions, que le premier ministre Lionel Jospin confia à Martine Aubry*. En 1997 et 1998, Michel Carvou proposa l'organisation d'un « Tour de France des mal-logés et des sans-abri » qui reçut l'adhésion enthousiaste de l'Abbé Pierre. Il occupa la fonction de délégué général jusqu'en septembre 2003 où il devint conseiller du président pour préparer la transmission de ses responsabilités à Patrick Doutreligne.

Pendant son mandat, il s'efforça de développer la fondation, et de faire connaître le rapport annuel sur l'état du mal-logement en France. Il initia la création en décembre 2000 d'un lieu d'accueil et d'orientation des mal-logés dans le XIXème arrondissement de Paris, l'Espace-solidarité-habitat (ESH) et conçut, avec Bruno Six, chargé de mission à la fondation, « Le relais social de Bellepierre », une résidence sociale adaptée à la réglementation des financements du logement à l'île de la Réunion et réalisé en partenariat avec le bailleur social la SIDR. Il milita, avec le réseau associatif, pour la création de « pensions de familles » (structures de logements adaptées aux publics les plus désocialisés, dans un cadre bénéficiant de prestations collectives de type accompagnement social, repas en commun...).

Il accompagna la fondation dans la création de pensions de familles comme à Marseille et à Woippy (Moselle), puis dans la constitution d'un réseau pour animer les trente-cinq pensions de familles agréées par la fondation Abbé Pierre. Il s'efforça également de développer et de conforter le réseau des trente accueils de jour de la fondation les « Boutiques solidarité » et accompagna les projets de solidarité internationale soutenus par la fondation. À cet effet, il fit plusieurs déplacements au Mali, en Inde, au Brésil, en Argentine et en Bosnie. Il quitta ses fonctions à la fondation au 1er janvier 2005 pour prendre sa retraite.

Étant passé d'un statut de salarié très actif à un statut de retraité, Michel Carvou poursuivit ses engagements à Freha dont il fêta les vingt-cinq ans en 2015. Il continua jusqu'en 2008 à participer aux travaux du Haut-comité pour le logement des personnes défavorisées travaillant à la formalisation du projet de loi sur le Droit au logement opposable (DALO). En 2011, il fut invité à revenir au conseil d'administration de la fondation Abbé Pierre.

Il s'impliqua dans la création en 2014 de la SOLIFAP, société d'investissement solidaire créée par la fondation Abbé Pierre avec l'objectif d'apporter un soutien structurel et foncier aux associations de luttes contre le mal-logement en s'inscrivant dans le champ de l'économie sociale et solidaire.

Parallèlement, Michel Carvou s'impliqua à la constitution, en 2006, du groupe « Mémoire et Histoire » de l'UPSM qui s'est donné pour objectif de réaliser des notices biographies de militants et militantes de la métallurgie de la région parisienne. Il rédigea de nombreuses biographies et devint auteur du dictionnaire biographique du mouvement ouvrier, mouvement social *Le Maitron*, pour sa cinquième période (1940-1968).

Michel Carvou s'est marié le 27 juillet 1968 à Aytré (Charente-Maritime) avec Vianneyte Pierre, laborantine dans un laboratoire d'analyse médicale. Ils ont eu deux enfants, une fille Florence née en 1970 et un fils Nicolas né en 1974. Son épouse cessa son activité de salariée entre 1974 et 1984 pour élever leurs enfants et militer à la FCPE, association de parents d'élèves, dont elle assumait la responsabilité pour le collège Victor Hugo à La Celle-Saint-Cloud (Yvelines). Michel Carvou fut membre de l'Action catholique ouvrière de 1968 à 1996, où il exerça de nombreuses responsabilités.

ŒUVRE — *Loger n'est pas gagner ! Logement et insertion*, Société anonyme d'habitations à loyer modéré, Emmaüs, 1995.

SOURCES — Archives de l'UPSM — Archives interfédérales FGMM — archives confédérales et régionales Ile-de-France CFDT — Archives personnelles de Michel Carvou — Conférence de presse de l'UPSM du 9 novembre 1981, supplément au n° 12/A de *CFDT. Métaux*, UPSM décembre 1981 ; *France-soir*, 6 janvier 1984 ; *Le Matin*, 6 janvier 1984 — Claude Angéli, Nicolas Brimo avec la collaboration de Marc-Rémy Donnatin, *Une milice patronale : Peugeot*, Cahiers libres 303, Maspéro 1975 — Jo Bibard, *Faire l'histoire ensemble, la CFDT en région Ile-de-France*, La Toison d'Or, 2007 — Nicolas Hatzfeld, Jean-Louis Loubet, « Les conflits Talbot, du printemps syndical au tournant de la rigueur (1982-1984) », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 4/2004, p. 151-160 — *Numéro spécial CFDT Métaux Paris*, Assemblée générale de l'UPSM des 26-27 novembre 1986, plaquette *Vivre libre, chez Talbot, Citroën*, la CFDT accuse, UPSM, décembre 1981 — Fondation Abbé Pierre, *Un combat en héritage*, Actes Sud, janvier 2014 — Entretien du 23 octobre 2013, rencontres en mars, juin, juillet août septembre octobre 2017.

Jean Limonet

CHAMOUARD Jacques, Lucien

Né le 12 septembre 1929 à Pantin (Seine, Seine-Saint-Denis) ; ouvrier ajusteur, technicien, cadre informatique dans l'industrie automobile ; militant syndicaliste CFTC puis CFDT ; militant UGDS puis PS.



Fils d'André Alexandre Chamouard et d'Hélène Suzanne née Jeanson, Jacques Chamouard fut le cadet d'une famille de trois enfants (une sœur aînée, Monique, et un frère, Paul-André). Son père, ingénieur des Arts et Métiers, travailla chez Renault, dans le service de Jean-Louis Renault, le fils de Louis Renault, de 1934 à 1945, et termina sa carrière chez Massey Ferguson. Sa mère était sans profession. Ses parents catholiques fervents restaient à l'écart de tout autre engagement. Il fit ses études primaires à Meudon (Seine, Hauts-de-Seine), à l'école Saint-Edmond d'abord (1935-1936), puis au collège Saint-Joseph (1936-1943) où il obtint son certificat d'études en 1943. Il poursuivit ses études secondaires au collège technique Jules Ferry à Versailles de 1943 à 1945. Au cours des deux dernières années, il prépara le concours d'entrée à l'École des Arts et Métiers, mais la maladie et la désorganisation des études due à la guerre le découragèrent. Il débuta sa première expérience professionnelle, comme manœuvre en juillet 1945, à l'atelier René Detrez, une entreprise de mécanique générale de deux cents personnes, à Bry-sur-Marne (Seine, Val-de-Marne), où son père, qui venait de démissionner de chez Renault, travaillait. Atteint d'une primo infection peu après son embauche, il resta en arrêt maladie jusqu'à octobre 1946. Il entra alors au centre d'apprentissage de Nord Aviation, rue Guynemer à Issy-les-Moulineaux (Seine, Hauts-de-Seine). Il obtint le CAP de tourneur en 1948 et celui de dessinateur en 1949. Il retourna alors chez Detrez comme dessinateur industriel à la suite de la fermeture de l'établissement de Nord Aviation.

Le 12 janvier 1951, il fut embauché chez Renault d'abord comme ajusteur P1 à l'atelier de précision de l'outillage central à Boulogne-Billancourt (Seine, Hauts-de-Seine). Il fit son service militaire de septembre 1951 à septembre 1952, d'abord à la base aérienne BA 740 de Nantes (Loire-Inférieure, Loire-Atlantique), puis à la première escadre BA 112 de Reims (Marne) et à la BA 139 de Lahr (Bade-Wurtemberg, Allemagne), il le termina avec le grade de caporal-chef. À la fin de ses obligations militaires, il retourna chez Renault, au laboratoire central, comme employé de service technique, puis comme agent technique, d'abord à la fonderie de précision, puis au laboratoire des élastomères. Ensuite en 1957, il fut muté au laboratoire matières plastiques de Rueil-Malmaison (Seine-et-Oise, Hauts-de-Seine) où il travailla sur les problèmes des plastiques stratifiés thermodurcissables, des colles de structures, des adhésifs et mastics de carrosseries.

Il se syndiqua à la CFTC en 1956 sous l'influence de Jean Lecatellier. Dans l'entreprise les relations sociales étaient très prioritairement centrées sur le monde ouvrier et marquées par l'affrontement, souvent très dur, entre l'encadrement et la CGT. Dans le centre technique de Rueil-Malmaison la situation était différente, le syndicalisme des techniciens et des cadres techniques se développait. Avant son arrivée, il existait déjà un groupe assez conséquent de techniciens adhérents

au SRTA (Syndicat Renault des travailleurs de l'automobile) et d'ingénieurs adhérents au SNICA (Syndicat national des ingénieurs et cadres de l'automobile) dont le docteur [Alain Wisner](#), [Michel Lagache](#), Jacques Montfougat, Claude Michel Prévost et quelques agents de maîtrise.

Les membres du SNICA avaient des relations avec des collègues chez les autres constructeurs (Peugeot, Citroën, Simca, Chausson et des équipementiers). Jacques Chamouard participa à la création de la section syndicale de Rueil-Malmaison qui regroupait tous les adhérents CFTC indépendamment de leur statut, et il en fut le premier secrétaire. La section était autonome par rapport à celle de Boulogne-Billancourt, et était membre, comme celle-ci, du SRTA-CFTC. Il fut élu délégué du personnel en 1958 à 1963. Il établit des relations avec la direction qui permettait aux délégués d'avoir une information de qualité sur les programmes d'études. Il apprécia en particulier l'attitude de Fernand Picard, directeur du centre, père de la quatre chevaux.

La section CFTC fut très majoritairement favorable à la déconfessionnalisation, moins 10% de syndiqués refusèrent l'évolution et créèrent une section CFTC maintenue. Professionnellement, il était sous les ordres de Michel Lagache, militant CFDT, élu délégué du personnel cadre. Syndicalement, Jacques Chamouard était le chef de Michel Lagache. Leurs relations personnelles étaient excellentes, mais cette situation était choquante dans une entreprise très hiérarchisée. Elle fut difficile à vivre. Éprouvé, Jacques Chamouard demanda sa mutation au service informatique de Boulogne-Billancourt où [Robert Lucente](#) avait des responsabilités au service du personnel. En 1967, il rejoignit le service informatique, comme programmeur, puis analyste. Il obtint le statut cadre position 2 en 1971 et cadre position 3 en 1982. Il fut élu délégué du personnel de 1964 à 1969, membre du CHS de 1971 à 1980. En 1960, avec [André Colliot](#), il avait représenté la CFDT au sein de la CRI (Caisse de retraite inter entreprises), créée suite aux accords Renault de 1955. Il quitta l'entreprise le 1er juillet 1985 dans le cadre d'un plan FNE.

Sur le plan local, il participa au groupe d'ACO (Action catholique ouvrière) de Porchefontaine, un quartier de Versailles où l'entreprise Renault était propriétaire d'une centaine d'appartements HLM, la Résidence des Cisterciens. Le groupe d'ACO comprenait de nombreux salariés de Renault, Lucente qui logeait là avec sa famille de six enfants, André Colliot et ses trois enfants et [Paul Scheiblin-174722] et ses six enfants, tous de la paroisse Saint-Michel. L'aumônier était un jésuite polytechnicien, le père Pierre Rougé, professeur de mathématiques spéciales à l'école Sainte-Geneviève de Versailles, dont le frère était un des directeurs de Peugeot.

Jacques Chamouard adhéra à l'amicale des écoles laïques de Porchefontaine de 1960 à 1966, mais la quitta, jugeant son engagement stérile en raison des oppositions entre les fédérations Cornec et Lagarde et des réserves des enseignants. Après les grèves de 1968, il participa à la création de la section de l'UGDS avec [Jean Poperen-163429] et Robert Lucente. Il participa au congrès de création du parti socialiste d'Épinay les 11-12-13 juin 1971 au titre de la section Renault et resta adhérent jusqu'en 1981. Il se présenta aux élections municipales de 1973 à Buc (Yvelines) sur la liste d'union de la gauche, mais ne fut pas élu.

Il intervint comme bénévole au sein de l'ECTI (Entreprises, collectivités territoriales insertion). Il y effectua des missions dont une de deux mois en Afrique (Organisation informatique du diocèse de Dapaong dans le nord du Togo) et d'autres en France dans des établissements d'enseignement libre et d'insertion.

Jacques Chamouard avait épousé Marie-Antoinette Vasseur le 4 août 1957 à Ailly-sur-Noye dans la Somme. Ils eurent six enfants : François-Xavier (1958), Anne (1959), Pierre (1960), Jean (1963), Cécile (1965), Hélène (1969). Elle participa avec lui aux activités de l'ACO et soutint tous ses engagements.

Il résida à Versailles de 1960 à 1966, à Buc de 1966 à 1983 et, en 2017, vit à Guyancourt depuis 1983.

SOURCES — Archives UPSM — Archives CFDT, fonds Renault — *Entretiens en 2013 2014 — Recueil de souvenirs de Jacques Chamouard, Voyage au pays des souvenirs, Limoges, éditions Bamiyan, 2011.*

Pierre Alanche

CHARBONNIER Michel

Né le 28 avril 1947 à Paris (XXème) ; ingénieur informaticien; militant CFDT, secrétaire du CE de Bull à Paris (XXème) de 1986 à 1991, secrétaire du CCE de Bull France (1988-1991), délégué syndical central CFDT de Bull (1991-1993), secrétaire fédéral de la FGMM-CFDT (1993-2008), président de l'OPCAIM (2006-2007).

Fils de Emile Joseph Charbonnier et de Marie-Louise Albouze, paysans de l'Aubrac, montés à Paris à leur mariage, sans qualification professionnelle, imprégnés de culture paysanne, catholiques pratiquants par tradition, Michel Charbonnier était le second d'une fratrie de trois (un frère aîné et une soeur cadette). Il apprit tardivement le décès, en très bas âge, d'une soeur aînée au début de la guerre en 1939.

Son père, après avoir été prisonnier de guerre en Silésie durant cinq ans, galéra par de multiples « petits boulots », avant de trouver une place, à la fin des années 1940, comme manoeuvre chez ACMA-Cribier, fabriquant de machines-outils. Il partit en retraite en 1973, sans aucune évolution professionnelle. Sa mère s'employait comme femme de ménage.

Michel Charbonnier fréquenta l'école primaire à Paris. Le directeur de l'école réussit à convaincre ses parents de la nécessité, pour leur fils, de poursuivre des études et fit le nécessaire pour l'octroi d'une bourse.

Il put ainsi entrer au lycée Condorcet à Paris (IXème) en 1957, où il obtint le BEPC en 1961, le baccalauréat en 1965, jusqu'aux classes préparatoires aux grandes écoles. Il prit sa carte à l'Union nationale des étudiants de France (UNEF) en 1965. Il entra à l'École Supérieure d'Electricité à Paris (XVème) en 1969 lui permettant d'acquérir le diplôme d'ingénieur en 1971. Sursitaire, il fit son service militaire d'août 1971 à juillet 1972, incorporé d'abord au régiment d'infanterie de marine à Maisons-Laffitte (Yvelines), puis comme scientifique du contingent à l'école militaire de Paris, toujours comme seconde classe.

Michel Charbonnier fut embauché le 1^{er} août 1972 à Honeywell-Bull, en son établissement du 94 rue Gambetta à Paris (XXème), en qualité d'ingénieur informaticien. Lors d'une grève dans l'établissement qui débuta au début décembre 1972, pour obtenir un treizième mois, il fut mandaté par les membres de son service pour participer au comité de grève, qui organisait le mouvement en étroite relation avec les syndicats CFDT et CGT. Après six semaines de grève, un accord de fin de grève était signé par la CGT, avec l'obtention d'un treizième mois de salaire hiérarchisé. La CFDT ne signait pas l'accord car, avec l'appui de la majorité des grévistes qui poursuivait symboliquement la grève une journée supplémentaire, le treizième mois était revendiqué sous forme de somme uniforme pour tous les salariés. Michel Charbonnier adhéra à la CFDT le 19 janvier 1973. Afin de le protéger face à la direction de l'établissement qui voyait d'un très mauvais oeil l'engagement d'un ingénieur au sein d'un syndicat de travailleurs, qui de plus en distribuait les tracts, la section syndicale le fit désigner délégué syndical par le Syndicat de la construction électrique et électronique (SCEE), composante de l'Union Parisienne des Syndicats de la Métallurgie (UPSM-CFDT) dès 1973 jusqu'en 1978. Il devint membre du conseil du SCEE de 1974 jusqu'à la création du Syndicat des travailleurs de la métallurgie parisienne (STRAMP-CFDT) en 1978, nouveau syndicat d'affiliation de la section CFDT de Bull Gambetta. Il fut élu membre de la commission exécutive du STRAMP lors de son congrès constitutif, avant de passer le relais à d'autres militants de Bull, notamment Pierre Mignot* et Claude Depuille* qui en deviendra le secrétaire. Il fut de nouveau désigné délégué syndical CFDT dans l'établissement de 1989 à 1993. Il fut par ailleurs membre de l'équipe d'animation de l'Union locale CFDT du XXème arrondissement de Paris de 1973 à 1975.

Considérant que la pratique du contact et du dialogue avec les salariés devait être la base de son engagement syndical, Michel Charbonnier fut élu Délégué du personnel sur la liste CFDT au sein de l'établissement, sans interruption, de 1975 à 1993. Le STRAMP-CFDT le désigna Représentant syndical au Comité d'établissement Bull-Gambetta (1980-1985), avant son élection au CE (1986-1993), dont il en devint le secrétaire de 1986 à 1991. Pour prolonger son action dans l'établissement, il acquit des responsabilités dans le cadre de l'entreprise Bull. Au sein du Comité central d'entreprise, il fut désigné Représentant syndical au CCE par la Fédération CFDT de la métallurgie (FGM) de 1980 à 1985, puis fut élu au CCE (1986-1993), dont il devint le secrétaire de 1988 à 1991. L'entreprise étant multinationale, il fut actif dans un collectif de militants CFDT de chez Bull, pour créer, sous l'égide de la Fédération européenne de la métallurgie (FEM), un Comité d'entreprise européen qui vit le jour en 1988. A ce titre, il participa à de nombreuses réunions de la FEM, au côté de représentants de syndicats de pays européens dans lesquels l'entreprise Bull comptait des salariés. En qualité de secrétaire du CCE de Bull-France, il participa aux réunions préparatoires du comité d'entreprise européen Bull de 1988 à 1991.

Sur le plan syndical, Michel Charbonnier était mandaté par sa section à l'Inter CFDT Bull (organisme de coordination des sections syndicales des établissements de l'entreprise en France), dont il devint membre du bureau (1976-1993). Au titre de l'Inter CFDT-Bull, il participa aux travaux du Conseil fédéral de la FGMM (1991-1993). Il représenta également la CFDT auprès de la direction de l'entreprise en devenant Délégué syndical central, désigné par la FGMM-CFDT (1991-1993). La dimension industrielle étant à ses yeux capitale pour animer efficacement l'action syndicale dans l'entreprise, il entra au conseil de la branche électronique-informatique de la FGMM (1983-1993), puis en devint membre du bureau (1991-1993).

A partir des années 1975, l'entreprise entra au cœur de turbulences et de restructurations de l'activité informatique, avec des conséquences dramatiques pour l'emploi. Honeywell-Bull qui devint CII-Honeywell-Bull en 1975, puis Bull en 1982, employait en France 10 000 salariés en 1972, 23 000 à son apogée en 1982, pour chuter à 12 000 en 1993. L'établissement de la rue de Gambetta, qui employait 2 400 salariés en 1972 ferma d'ailleurs en 1993, ne comptant plus que 400 salariés. C'est dans ce contexte que Michel Charbonnier, avec son organisation syndicale a participé à la structuration des actions contre les treize plans de réduction d'effectifs qui se sont succédés sans interruption entre 1984 et 1993, et à la négociation des mesures d'accompagnement social (l'année 1989 s'est caractérisée par exemple par trois plans sociaux nécessitant 20 réunions du CCE). L'Inter CFDT Bull organisait sa propre cellule de suivi des reclassements et reconversions du personnel, parallèlement aux dispositifs négociés avec la direction de l'entreprise. Avec quelques amis syndicalistes, Michel Charbonnier devint ainsi « spécialiste » des problèmes d'emploi et de reclassement. De fin 1992 à juin 1993, il mena, avec l'équipe CFDT de Gambetta, une lutte de huit mois contre la fermeture de l'établissement, avec des actions quasi quotidiennes suivies à 80% du personnel. Sans avoir pu empêcher la fermeture de l'établissement, un plan social exemplaire fut négocié, prévoyant des conventions de reclassement de neuf mois payées intégralement pour permettre aux salariés licenciés de retrouver un emploi, et des conditions de

transfert favorables dans les autres établissements de la société. L'action de la CFDT a été reconnue en juin 1993, à la veille de la fermeture, par un score de 93% aux élections des délégués du personnel de l'établissement, malgré les deux autres listes CGT et CGC. Il quitta l'entreprise Bull le 31 août 1993, dans le cadre d'un reclassement négocié avec la FGMM.

Michel Charbonnier fut embauché le 1^{er} septembre 1993 par la FGMM-CFDT, au 49 avenue Simon Bolivar à Paris (XIX^eme), en qualité de secrétaire fédéral. Repéré et apprécié pour sa pertinence au sein du groupe de travail fédéral emploi-formation, dont il fit partie depuis 1991, et son expérience de terrain dans les domaines de l'emploi et de la reconversion, il fut chargé, en lien avec le secrétariat national, de la maîtrise de la politique de la formation professionnelle et des classifications.

Il fut en outre responsable de la mise en place et de la maintenance du réseau informatique, de sa logistique, au sein de l'organisation nationale et ses décentralisations dans les Union mines-métaux régionales. Il prit une part active à l'organisation des congrès fédéraux de 1996 à Metz (Moselle), de 2000 à Toulouse (Haute-Garonne) et de 2004 à Reims (Marne). Sous mandat fédéral, il devint administrateur de l'Organisme paritaire collecteur agréé des industries de la métallurgie (OPCAIM) de 1995 à 2007, et en devint président pour le mandat 2006-2007. Il fut membre de plusieurs groupes de travail paritaires, représentant la FGMM-CFDT face au patronat, l'UIMM (Union des industries et métiers de la métallurgie), notamment : les qualifications-CQPM (Certificat de qualification paritaire de la métallurgie) de 1993 à 2008, l'Apprentissage de 1993 à 2008, le Capital temps-formation (CTF) de 1995 à 2006, les Classifications en 1995 et en 2006, et l'EDDF (Engagement de développement de la formation) de 1993 à 2003. Il participa avec les secrétaires nationaux Jacques Dezeure* et Dominique Gillier* aux négociations de branche, avec l'UIMM, sur la formation professionnelle (1994-2004). Il fut membre du conseil d'administration du centre de formation professionnelle Yves Bodiguel, créé après guerre et administré par la FGM, de 1996 à son transfert à l'AFPA (Association pour la formation professionnelle des adultes) en 2004. Faisant valoir ses droits à la retraite, il cessa son activité professionnelle à la FGMM le 31 mars 2008.

Parallèlement à son activité syndicale, Michel Charbonnier était militant de la Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE) durant la scolarité de ses enfants de 1979 à 1995, membre du bureau de l'association des locataires de son lieu de résidence à Paris (1978-1993) puis, après la mise en vente des appartements fit partie du conseil syndical de la copropriété (2003-2007).

Il quitta Paris en avril 2008 pour la petite ville de Saint-Yrieix la Perche (Haute-Vienne). Il est actif dans la gestion d'une épicerie solidaire en libre service du Secours populaire, dans l'animation d'une équipe de soutien scolaire pour les enfants en difficulté, du cours préparatoire à la troisième avec projet d'extension à l'enseignement professionnel ou agricole, et au sein du bureau comme secrétaire de l'association locale d'insertion de travailleurs sans emploi.

Il s'était marié le 18 mars 1975 à Paris (XX^eme) avec Elisabeth Pasteau, ingénieur en informatique, militante CFDT et déléguée chez Bull. Le couple a deux enfants, Bruno (1975) et Matthieu (1978), ainsi que trois petits-enfants, Louna (2002), Mina (2004), Lucie (2006).

SOURCES — Arch. UPSM-CFDT, arch. FGMM-CFDT — document écrit de Michel Charbonnier.

Jacques Debesse

CHEMIN Michel

Né le 10 janvier 1947 à Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise, Yvelines) ; gréviste de mai-juin 1968 à Bezons (Val-d'Oise), licencié ; jeune militant de plusieurs organisations anarchistes et libertaires puis de Vive La Révolution, adhérent CGT puis CFDT, délégué du personnel CFDT à Renault Flins de 1972 à 1974, animateur des grèves d'OS de 1973, correspondant du journal *Libération* à Besançon (conflits LIP, sidérurgie, Alstom Belfort), journaliste et chef de service à *Libération*, retraité en 2006.

Son père était ouvrier maçon et sa mère conditionneuse dans une usine d'eau de Javel. Ses parents se présentaient comme sympathisants communistes mais sans être adhérents. Son père appartient à la CGT de 1936 à 1952 et resta ensuite pour ses camarades de travail et sa famille une « grande gueule ».

Son père et sa mère se voulaient non croyants tout en étant tolérants avec la religion. Ils laissèrent le jeune Michel, huit ans, fréquenter le catéchisme à sa demande, tout en restant perplexes devant cette « vocation », qui prit fin brusquement, après la mort de son petit neveu de cinq ans, Michel Coinon, terrassé par une leucémie fulgurante le 15 août 1957, alors que Michel Chemin effectuait un pèlerinage à Lourdes. Michel Chemin eut deux frères et deux sœurs beaucoup plus âgés, onze années le séparant du quatrième enfant.

De 1953 à 1961, il fréquenta l'école primaire rue du Prieuré à Maisons-Laffitte (Seine et Oise puis Yvelines). Il obtint le certificat d'études primaires en Juin 1961 et par la suite un CAP d'ardoisier après cinq mois de formation à Trélazé (Maine et Loire) au printemps 1966.

Michel Chemin entra dans la vie professionnelle en juillet 1961 d'abord comme apprenti charcutier chez Bérard à Maisons-Laffitte, ensuite dès le mois suivant comme apprenti volailler chez Hardy, toujours dans la même ville, enfin de septembre 1961 à novembre 1961 comme « mousse » dans une entreprise du bâtiment, Lefebvre. Il était chargé de faire chauffer les gamelles et de nettoyer le réfectoire sur un chantier du SHAPE à Carrières sous Poissy (Yvelines), une ancienne carrière à champignons transformée en locaux de commandement militaire. Il y connut un premier licenciement suite à un bref débrayage relatif au montant de la « prime de panier », dernier jeune embauché, licencié pour l'exemple.

De décembre 1961 à août 1964, il fût apprenti couvreur chez Bridault et Geslin à Maisons-Laffitte. De septembre 1964 à avril 1968, il enchaîna comme compagnon couvreur puis ardoisier chez Lesage à Cormeilles-en-Parisis (Val-d'Oise).

Une fausse déclaration relative à un accident du travail l'amena à quitter l'entreprise. Le 3 mai 1968, il intégra l'usine de joints en caoutchouc Standard Products à Bezons (Hauts de Seine). La grève avec occupation s'y déroula du 15 mai au 1er juillet, avec création d'une section syndicale CGT. Standard Products, qui jusque là n'avait jamais connu de grève fut la dernière entreprise à reprendre le travail à Bezons. Le 20 juillet Michel Chemin fût licencié avec deux autres grévistes militants syndicaux, mais un compromis impliquant Paul Huvelin, alors dirigeant du CNPF, lui permit de retrouver un poste d'OS à Kléber Colombes (Hauts de Seine) de septembre 1968 à septembre 1970.

Au cours de l'été 1968, Michel Chemin participa à « l'Université populaire de Montpellier, organisée par l'UNEF. Il y rencontra des militants des *Cahiers de mai*, avec qui il se lia sans plus d'engagement.

Séduit par l'image combative de Renault Flins, Michel Chemin rejoignit, comme OS, l'atelier de montage « Mécanique » en omettant de parler de son passage chez Kléber. Il y travailla de novembre 1970 à février 1974.

Il exerça l'activité professionnelle de journaliste à *Libération* de mars 1974 à mars 2006, successivement rédacteur de la rubrique « social-société », grand reporter et chef de service des rubriques médias et sports. Il prit sa retraite en Mars 2006.

Michel Chemin fut exempté de service militaire en 1966 après un grave accident de voiture qui l'immobilisa huit mois.

De 1962 à 1965, il participa aux activités de la toute nouvelle MJC de Maisons-Laffitte et il y découvrit le théâtre. Ayant appartenu à des « bandes de jeunes » qu'il qualifie de proches d'une gauche libertaire, composées de jeunes ouvriers comme lui, Michel Chemin se retrouva de 1962 à 1968 militant pour l'obtention d'un statut d'objecteur de conscience sous l'impulsion de Louis Lecoin* et de son journal *Liberté*. En 1966, Louis Lecoin lui proposa de devenir correcteur d'imprimerie, ce qu'il refusa, « pour ne pas trahir ses copains par une solution individuelle ».

De 1965 à 1968, Michel Chemin milita à la Fédération Anarchiste, se rendant chaque samedi à son siège, rue Ternaux à Paris. Il y connut [Maurice Joyeux](#) et son journal *Le Monde Libertaire*, mais il vécut assez mal l'opposition de ce dernier à Louis Lecoin. Il participa à des contacts avec la CNT espagnole clandestine entre 1965 et 1970, appartient au petit groupe « Anarchie et Non Violence » en 1967-1968, groupe restreint, qui avait tissé des liens avec Lanza Del Vasto.

Michel Chemin connût l'organisation d'extrême gauche VLR (Vive La Révolution) par l'intermédiaire de l'un de ses distributeurs de tracts aux portes de l'usine Kleber-Colombes. Il fût dans la foulée licencié de cette usine pour avoir collé des affichettes en défense d'un ouvrier cariste, victime de la répression. Il milita au sein de VLR qu'il caractérise comme « mao-libertaire » de 1970 à son autodissolution en 1972, il fréquenta ses stages organisés au CLAJ à Poissy (Yvelines) et la librairie « La Commune » face à la faculté Censier à Paris. Dans cette mouvance, il participa au FLJ (Front de Libération de la Jeunesse) puis à la Base Ouvrière de Renault Flins qui s'exprimait régulièrement par tracts aux portes de l'usine.

Durant ces périodes, Michel Chemin fournit quelques contributions écrites à *Liberté*, à *Action Directe*, alors publication de la microscopique branche française de la CNT et à *Tout* organe de VLR.

En novembre-décembre 1971, Michel Chemin et sa première épouse, Micheline, furent les principaux acteurs d'une mobilisation sur le logement social qui attira l'attention des médias locaux : « une tente au Val Fourré » à Mantes la Jolie (Yvelines). Soutenu par VLR et la GOP (Gauche Ouvrière et Paysanne) issue du PSU, le couple avait décidé de planter une tente sur un terrain vague du Val Fourré, pour réclamer une HLM. Au bout d'un mois de médiatisation dont au moins 13 tracts et deux affiches, signés « Michel, Micheline et ceux qui les soutiennent », le maire de la ville, Jean Paul David, leur accorda un appartement.

Michel Chemin fut membre de la CGT de 1964 à 1968 sans y exercer de responsabilité. Dès décembre 1970, il adhéra à la CFDT de Renault Flins. Dans la foulée de l'échec des grèves de 1971 à Renault Flins, l'avocat Étienne Grumbach, l'un des coordonnateurs de VLR et de la Base Ouvrière engagea des discussions avec la CFDT. Il en découla, la Base Ouvrière décidant sa dissolution, l'intégration de plusieurs ouvriers dans l'équipe militante cédétiste.

Michel Chemin détint ainsi un mandat de délégué du personnel de 1972 à 1973, la période suivante étant marquée par des annulations successives d'élections pour rayures racistes. Il fut rapidement considéré par une partie de l'équipe syndicale comme l'un des futurs responsables de la CFDT Renault Flins. Du 9 au 21 octobre 1972, il participa à une

formation sur la Régie Renault, mise sur pied pour la CFDT, à l'Institut des Sciences Sociales de Strasbourg. Il fut l'un des animateurs des grèves des OS de 1973. Il publia avec l'un des licenciés du conflit, Marc Lazerge, un document, d'abord ronéotypé « le mouvement des OS de Flins (29 mars-26 avril 1973) » puis repris dans le numéro 323 bis de la revue *Les Temps Modernes*.

Interrogatif quant à son engagement à Renault Flins, Michel Chemin se rendit en juin 1973 auprès des travailleurs de LIP. Il en revint à Renault Flins avec une délégation qui assura tout à la fois la popularisation du conflit et la vente de montres.

Il rencontra également à Besançon des militants libertaires en qui il avait confiance, qui mirent en valeur le projet du journal quotidien *Libération* qui se lançait et qu'il estimait être « une nouvelle manipulation de la Gauche Prolétarienne ». Convaincu « qu'il ne voulait plus rester à Flins, car on ne pourrait jamais y faire LIP » Michel Chemin se présenta au journal *Libération*. Il fut dans un premier temps pris à la mise en page tout en écrivant. Au bout de six mois il intégra le service social dirigé par Jean-Marcel Bouguereau, un ancien militant des *Cahiers de Mai*. Il devint durant quatre ans correspondant du journal à Besançon, couvrit le deuxième conflit LIP, la lutte des sidérurgistes à Longwy, l'aventure de la radio *Lorraine Coeur d'Acier*, la grève d'Alstom Belfort. Il écrivit soit sous son nom, soit avec un pseudonyme, François Mahossier. Portant un regard rétrospectif sur son propre apport au journal à ces occasions, il porte en 2012 un jugement critique « je me vivais comme haut parleur des luttes, comme plume des sans voix, quitte à faire des impasses sur les reportages, je n'étais pas forcément objectif ».

Michel Chemin décrivit une partie de son parcours dans le numéro de la revue *Autrement* pour le dixième anniversaire de mai 1968 sous le titre « dix ans ventre à terre ». De même *Libération* du 29 décembre 1978 organisa un débat intitulé « usines 78 comment peut-on être militant ? Michel Chemin, Daniel Richter, Nicolas Dubost, trois expériences de la militance ouvrière à Renault Flins s'entrecroisent. » (Nicolas Dubost a publié chez l'éditeur Maspero en Avril 1979 l'ouvrage *Flins sans fin*). Michel Chemin fut aussi l'un des intervenants du livre *Nous l'avons tant aimé la révolution* de Dany Cohn-Bendit (éditions Bernard Barrault 1986).

De retour à Paris en 1981 après l'élection de François Mitterrand* comme président de la République, Michel Chemin fut cette fois officiellement embauché comme journaliste à *Libération*. Le service « sports » qu'il intégra maintint bien après d'autres, jusqu'en 1990, l'égalité originelle de salaire qui existait auparavant.

Il en devint chef de service de 1996 à 1998, puis voulut prendre du champ après la tonalité générale « black, blanc, beur » suite à la Coupe du monde de football. Fasciné par l'univers de la boxe, il y consacra de nombreux articles et deux livres : *La Boxe dans son siècle* (Editions La Sirène 1992) et *La Loi du ring* (Editions Gallimard 1993). En 1997, Michel Chemin fut lauréat du Prix Crédit Lyonnais (ex Prix Martini) qui récompense le meilleur article sportif de l'année. Jusqu'en 2002 il eut en charge le multi média, puis revint aux sports pour remettre sur pied un service qui se déchirait. En désaccord avec le changement de composition capitalistique de *Libération* en 2006, il décida de demander son départ à la retraite.

En retraite il participe à des activités de soutien scolaire et d'alphabétisation ainsi qu'à des mobilisations de RESF (Réseau Education Sans Frontières).

En 2012, il a aidé un ami boxeur à finaliser un livre : *Direct* de Stéphane Ferrara avec Michel Chemin aux éditions Fetjaine.

Michel Chemin est marié depuis 1998 à Nicole Serre, féministe et écologiste non encartée, successivement professeur de mathématiques, claviste de presse, coordinatrice de la fabrication à *Libération*, puis conseillère conjugale et familiale. Il habita à Maisons-Lafitte, Sartrouville, Cormeilles en Parisis, Herblay, Bezons, Argenteuil, Ivry-sur-Seine, Limay, Mantes la Jolie, Besançon, Paris, Bagnolet. Il a une fille issue de son premier mariage avec Micheline Babel en décembre 1968, Séverine, née le 26 février 1969. Infirmière, elle vit seule avec deux enfants dans l'Hérault.

SOURCES — entretien avec Michel Chemin en novembre 2012, archives de la CFDT Renault Flins qui contiennent les expressions de la Base Ouvrière (Septembre 1969 à Mai 1972), journal *Libération*.

Daniel Richter

CHILIN René

Syndicaliste CFDT à la Snecma à Meulin-Villaroche (Seine et Marne) ; membre du conseil fédéral de la FGM-CFDT, désigné par l'union fédérale aéronautique en remplacement de Claude Coureau en 1968, puis de nouveau en 1974. Il participa aux travaux de la branche aéronautique de la FGM jusqu'en novembre 1977, date de son remplacement par Roger Lepeltier*.

Il fut chargé de mission au Commissariat général du plan et rapporteur d'un groupe de travail sur les conditions de travail et la stratégie industrielle. Il décéda en 2001 à Quincy-sous-Senart (Essonne).

ŒUVRE — René Chilin *Des risques de rupture du savoir ouvrier - Revue d'économie industrielle*, volume 10, 4ème trimestre 1979, p 94-98. — Article de René Chilin *Evolution technologique et devenir industriel - Culture technique N°4 février 1981*, CRCT Neuilly (Centre de recherche sur la culture technique) — Co-auteur avec Aimée Moutet et Martine Théveniaut-Muller, *Histoire de l'ANACT, vingt ans au service de l'amélioration des conditions de travail*, Editions Syros, la Découverte 1994 — Coordinateur avec Roger Mullié, de l'ouvrage collectif *Pages d'histoire syndicale, La CFTC-CFDT Snecma-Villaroche, 1947-1980 - L'Harmattan 2000.*

SOURCE — Arch. de la Fédération CFDT de la métallurgie.

COLLIOT André, Raymond Henri

Né le 20 avril 1925 et mort le 21 octobre 2002 à Montgeron (Essonne) ; dessinateur industriel ; militant JOC et ACO ; militant CFTC puis CFDT ; administrateur de caisse de retraite.



André Colliot
à sa planche à dessin.

André Colliot était le fils unique de Joseph Colliot, terrassier, et d'Hélène Maisonnaive, couturière, tous deux catholiques non pratiquants et sans engagement militant. Il alla à l'école Saint-Augustin à Montgeron (Seine-et-Oise) avant d'entrer à l'école de formation professionnelle Dorian à Paris (XIème), où il obtint le CAP de dessinateur industriel mécanique en 1946.

Il entra alors chez Renault, à Boulogne-Billancourt (Seine), dans le bureau d'étude « outillage » du département machines-outils. Il fut embauché comme dessinateur par Pierre Bézier, le père des machines-transferts et de la conception assistée par ordinateurs. Il y resta jusqu'en 1964, ayant franchi les différents échelons de classification de la convention collective, jusqu'à celui de projeteur.

Militant à la JOC, il fit partie d'une équipe d'action au travail et adhéra à la CFTC dès son arrivée dans l'entreprise. Il fut membre du Comité central de la grève déclenchée en avril 1947 ; en 1948, il fut élu délégué du personnel dans le collège employés. Il participa au premier « comité », présidé par Pierre Lefauchaux, président directeur général, qui préfigura la création des CE.



André Colliot
devant un de ses tableaux

Il fut membre du bureau de l'assemblée générale des syndiqués CFTC qui, sous la présidence d'[André Gillot](#), secrétaire général de l'UPSM-CFTC, fonda le syndicat Renault des travailleurs de l'automobile à Billancourt le 27 juin 1953. Il fut élu ce jour-là au bureau du syndicat, puis en fut le secrétaire adjoint aux côtés d'[André Soulat](#), de 1956 à 1957. Durant l'année 1954, il participa à l'élaboration du premier accord d'Entreprise Renault qui fut signé en 1955 et qui prévoyait la troisième semaine de congés payés. André Soulat souligne, dans une interview de la revue *RENAULT HISTOIRE*, le rôle essentiel d'André Colliot dans la mise en place du régime de retraites complémentaires pour les ETAM et les ouvriers. Par la suite il fut membre de la commission paritaire d'élaboration de ce régime de retraite. En février 1956, il fut élu au conseil d'administration provisoire, mis en place à la création de la caisse de retraite, et en devint président. S'appuyant sur le résultat acquis chez Renault, il œuvra à l'élargissement du système de retraites complémentaires au niveau inter entreprises et interprofessionnel. Cette action déboucha sur la création de la CRI (Caisse de retraites interentreprises), en juillet 1956 (*JO* du 6 juillet 1956). Il en fut élu administrateur lors la première élection inter entreprises. En 1957, il fit un voyage d'étude de six semaines aux États-Unis où il assista au congrès de l'AFL-CIO à Atlantic City. Pour ce déplacement, la CFTC le désigna membre de la mission sur « L'évolution du travail et des qualifications professionnelles des travailleurs des industries des métaux ». Il eut le souci de faire la liaison entre son activité professionnelle, mettre à disposition de l'entreprise les moyens de production mécanique, et de l'action syndicale, comme faire face aux évolutions des conditions de travail qui en résultaient.

En 1964, il entra comme permanent fédéral (technico-politique) à la FGM. Son statut était particulier. Son embauche fit l'objet d'un accord entre la FGM, représentée par [Louis Zilliox](#), alors trésorier fédéral, et la Confédération CFTC, daté du 30 septembre 1964. Il prit ses fonctions de « chargé de fonctions » au coefficient 475, classé cadre, le 7 septembre 1964. Il était en charge du problème des retraites, et plus largement des politiques de la vieillesse. Il s'occupa également de la presse fédérale (bulletin du militant et autres) et de l'information (mise en forme des publications et des tracts, etc.). Il organisa des débats et sessions de formation, notamment lors de la période de déconfessionnalisation, après avoir participé à la préparation du congrès de l'évolution CFTC en CFDT en 1964. À partir de la deuxième moitié de l'année

1968, suite aux événements, André fut affecté à des activités de la confédération. Il fut secrétaire de l'Union locale CFTD de Versailles de 1968 à la fin des années 70.

André quitta son emploi de permanent le 31 janvier 1970, il demanda sa réintégration chez Renault et se heurta à un refus. Il entra alors comme technicien au bureau d'étude de Jeager, une entreprise d'équipements pour l'industrie aéronautique et l'automobile mais, dès qu'il put, il représenta sa candidature chez Renault et fut réembauché en mai 1970, mais à un coefficient inférieur à celui qu'il avait au moment de son départ. Il intégra le service après-vente. Il mit en sommeil le militantisme au sein de l'entreprise, et se consacra à sa mission d'administrateur de l'ARRCO, qui avait été créée en 1961, quand les retraites complémentaires avaient été généralisées pour les ETAM. Il fut également assesseur salarié à la commission de première instance de la Sécurité sociale. Il prit sa retraite, sur proposition Renault, en 1983, à l'occasion du premier contrat solidarité.

Il fut membre de l'ACO à Versailles de 1958 jusqu'à son départ en retraite avec Jacques Chamouard*, [Paul Scheiblin](#), [Robert Lucente](#) qui en faisaient partie tant qu'ils résidèrent dans cette ville.

À la retraite, il consacra son temps à la peinture, une passion qu'il partageait avec sa femme. Au fil des années ils passèrent de la peinture à l'huile au pastel, à l'aquarelle, au dessin à l'encre de chine, à la sanguine puis à la gravure taille douce, confectionnant leurs propres outils en transformant des couteaux de cuisine en couteau de peintre. André Colliot a peint de nombreux tableaux représentant le monde du travail dont les plus beaux périrent dans l'incendie du pavillon familial en 2012.

André Colliot avait épousé Mireille Pothlichet le 28 juin 1948 à Sèvres (Seine, Hauts-de-Seine). Il l'avait rencontrée à la régie Renault où elle assurait la prise de notes au cours des réunions de délégués du personnel. Ils eurent trois enfants, Marie-Thérèse en 1949, Jean-Paul en 1950, Claude en 1956. André Colliot avait fait don de son corps à la science.

SOURCES — Arch. CFTD Renault — Arch. UPSM-CFTD — Entretien avec Jean-Paul Colliot en 2013 — Entretien André Soulat en 2014 — N° hors série de la revue *RENAULT HISTOIRE*, mars 2003.

Pierre Alanche

COLMONT Henri, Paul, Fernand



Né le 9 juillet 1930 à Paris (XIXème) ; mécanicien outilleur (1944-1948), ajusteur monteur (1948-1952), directeur adjoint d'un centre d'apprentissage pour adolescents handicapés physiques (1955-1976), directeur adjoint d'un centre de rééducation professionnelle (1976-1990) ; militant jociste (1944-1955), permanent de la JOC (1952-1955) ; militant CFTC, responsable « Jeunes » de l'UPSM-CFTC (1948-1951).

Né d'un père brigadier de police à Paris, non croyant, et d'une mère restant au foyer après avoir tenu la loge du Carillon d'Or, avenue Secrétan (Paris XIXème), catholique pratiquante, Henri Colmont était le quatrième de cinq enfants (deux frères et deux sœurs).

À sa naissance, la famille bénéficia d'un logement HBM, 20 avenue Mathurin-Moreau à Paris (XIXème). Il fut scolarisé, comme tous ses frères et sœurs, à l'école paroissiale - la communale de son quartier avait « mauvaise presse » - et obtint le certificat d'études primaires. Il fit du scoutisme et fréquenta activement le patronage. Bon élève, il souhaitait poursuivre ses études, mais le budget familial ne le permettait pas et ses parents voyaient dans l'apprentissage « sur le tas » une démarche logique.

En 1944, Henri Colmont entra donc comme apprenti mécanicien outilleur chez Cornely, fabricant de machines à coudre rue Barbanègre (XIXème). Devenu mécanicien outilleur OP1, il quitta cette entreprise en 1948 pour entrer comme ajusteur monteur au service microscopes à la BBT Krauss, fabricant de microscopes et de phares côtiers rue Curial (XIXème).

En 1937, il avait assisté avec sa mère au rassemblement organisé par la JOC au Parc des princes à l'occasion du Xème anniversaire de ce mouvement. Selon son témoignage, il fut très marqué par la croix plantée au centre de la pelouse et par les chants jocistes, notamment par les couplets : « Respect aux jeunes ouvrières. Ne profanons jamais l'amour. » En 1944, il adhéra à la JOC et ce fut Georges Montaron*, dirigeant pour la région parisienne, qui procéda à son affiliation. Henri Colmont s'engagea alors aux Équipes d'entraide ouvrière (EEO) mises en place par la JOC, notamment pour venir en aide aux prisonniers de guerre à leur retour de captivité et ravitailler les FFI durant les combats de la Libération. Parallèlement à son engagement jociste, il continua à fréquenter le « patro », participa, dans les années 1948-1949, aux Équipes d'amitié - une association d'éducateurs de rue - et fut, en 1948-1951, responsable « jeunes » de l'Union parisienne des syndicats des métaux (UPSM) de la CFTC. En 1950, il entra en profession de tertiaire franciscain et s'engagea « à être au service des pauvres ». Il devint l'année suivante, à la demande d'Antoine Lejay*, permanent jociste de la région parisienne, responsable fédéral pour les HBM au sein de la fédération Paris-Est.

En 1952, la JOC le sollicita pour devenir permanent à la région parisienne, en remplacement de Roger Deun* qui quittait le mouvement pour entrer au séminaire des vocations tardives à Morsang-sur-Orge (Seine-et-Oise, Essonne). Henri Colmont, malgré les vives réticences de son père face à son engagement jociste, accepta et assumait cette fonction

d'octobre 1952 à juin 1955. Dans le cadre de son mandat, il se vit confier plusieurs tâches : action au travail, HBM, apprentis, présidence de la fédération de Seine-et-Marne, secrétariat de l'enseignement technique du diocèse de Paris...

Après son départ de la JOC, Henri Colmont se maria le 23 juillet 1955 à Paris (XIX^{ème}) avec Léone Cornier, ancienne militante de la JAC en Saône-et-Loire qui venait de terminer ses études d'infirmière. Le couple eut cinq filles, dont une qui mourut peu de temps après sa naissance.

Désireux, selon son témoignage, de « retourner à la base », il déclina deux offres qui lui auraient permis de demeurer permanent: l'une émanant de la CFTC, l'autre du père Talva, aumônier de Vie libre et du Nid qui cherchait une personne pour gérer ces associations. Il effectua d'abord, en mai 1955, un stage à l'école Saint-Nicolas, à Paris, puis fut embauché en juin comme mécanicien outilleur OP2 aux établissements Mica, entreprise spécialisée dans la découpe des micas pour les lampes de radio. Il ne conserva cet emploi que jusqu'au 26 août 1955.

En effet, il accueillit favorablement l'offre du nouveau directeur d'un centre d'apprentissage pour adolescents handicapés physiques à Berck (Pas-de-Calais) qui lui proposait de devenir son adjoint avec, entre autres missions, celle de superviser l'enseignement technique. La famille déménagea et Henri Colmont prit ses nouvelles fonctions en septembre 1955. En 1958, il adhéra à l'Association nationale des éducateurs de jeunes inadaptés (ANEJI) et devint rapidement responsable régional des éducateurs techniques. Il organisa également, chaque année pendant dix ans, trois sessions de formation destinées aux éducateurs techniques venant de divers établissements pour enfants en difficulté. Souhaitant être plus compétent dans la mission qui lui avait été confiée, il suivit plusieurs cours du soir au CNAM de Lille (sécurité du travail, organisation scientifique du travail, sélection orientation), effectuant deux fois par semaine pendant six ans les 300 km aller-retour entre Berck et Lille. Par ailleurs, lorsqu'Alain Wisner*, l'un des fondateurs de l'ergonomie française et un proche de la JOC, devint professeur d'ergonomie au CNAM à Paris, il se rendit chaque week-end dans la capitale pour suivre ses cours.

Après avoir passé vingt et un ans à Berck auprès des adolescents, Henri Colmont éprouva le besoin de travailler avec des adultes. André Guinfolleau*, directeur du centre de rééducation professionnelle (CRP) de Sablé-sur-Sarthe (Sarthe) et lui-même ancien permanent de la JOC, lui confia alors le poste d'adjoint technique. Il y passa quatorze ans, ayant pour mission de favoriser au mieux la réinsertion professionnelle des stagiaires âgés de 18 à 50 ans. Au cours de cette période, il assura également pendant cinq ans le secrétariat d'Accueil info drogue au Mans (Sarthe) et la délégation du secteur de Sablé.



Après son départ à la retraite en 1990, Henri Colmont quitta la Sarthe pour s'installer au Mée-sur-Seine (Seine-et-Marne). Fin 1999, Alain Wisner* lui conseilla d'écrire un ouvrage sur le handicap pour faire bénéficier de ses 35 ans d'expérience professionnelle dans ce domaine. Le livre, préfacé par Wisner, parut en 2001.

La retraite ne mit pas fin au militantisme associatif d'Henri Colmont : membre d'un club de prévention (éducateurs de rue) de 1991 à 1996, membre du conseil d'administration de l'Association pour la réinsertion professionnelle et sociale (ARPS) gérant les CRP de Sablé et de Fontenailles de 1994 à 1997, il siégea à partir de 1997 au conseil d'administration de Vivre, association gérant six établissements (hôpital de jour, centre de préorientation, CHRS et CRP) dans la banlieue sud de Paris et dont il devint le secrétaire général en 2005. En 2007, il était en outre depuis neuf ans vice-président d'une régie de quartier et trésorier de « Vie habitat ».

Sur le plan paroissial, Henri Colmont entra en 1999 au conseil pastoral et au conseil économique où il siégeait toujours en 2007.

ŒUVRE — *Handicap, inventivité et dépassement*, préface d'Alain Wisner, L'Harmattan, coll. *Technologie de l'action sociale*, 2001, 132 p.

SOURCES — Arch. JOC (SG), fichier des anciens permanents — Témoignage de l'intéressé, mars 2007 — État civil de Paris XIX^{ème}.

Éric Belouet

COMONT Bernard

Militant fédéral de la JOC, syndicaliste CFTC puis CFDT de la métallurgie.

Ancien militant fédéral de la JOC, Bernard Comont travaillait dans les années 1950 à l'usine Gennevilliers 2 de la Thomson. Il fut membre du conseil de la Fédération CFTC de la Métallurgie de 1958 (peut-être avant) à 1962.

SOURCE — Arch. Fédération CFDT de la Métallurgie — Renseignements communiqués par Pierre Hadj-Amar et Louis Moulinet.

Éric Belouet

COSNIER

1929-

Cosnier du syndicat des ouvriers de la métallurgie de la région parisienne participa à la réunion extraordinaire du conseil national de la métallurgie du 30 avril 1929 qui préparait le congrès fédéral suivant. Cosnier accepta de remplacer Gabriel Zedet* à la présidence du syndicat alors que ce dernier se présenterait, au congrès de la fédération, à être candidat à la responsabilité de vice président de la fédération.

Il participa au congrès du 29 juin 1929 et fut élu membre du bureau fédéral. Il fut reconduit comme membre lors du congrès de 1930.

Jean Limonet

COTTET Christian, Robert, Charles, Jean

Né le 9 avril 1948 à Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise, Yvelines) ; juriste; conseiller juridique de l'Union parisienne des syndicats de la métallurgie (UPSM-CFDT) de 1974 à 1984, secrétaire général de l'Union régionale des syndicats d'Ile-de-France (URSIF-CFDT) de 1985 à 1987 ; directeur du centre Aladin à Bezons (Val-D'oise) de 1989 à 1995, délégué départemental de Seine-Saint-Denis du réseau PASS (2000-2008).

Christian Cottet fut fils unique de Robert Cottet, négociant en vins et spiritueux, puis agent commercial dans un service de presse, catholique pratiquant occasionnel, et de Jeanne Courrèges, employée administrative à la Sécurité sociale, catholique non pratiquante. Entré à l'école publique de Brugny-Vaudancourt (Marne), de 1953 à 1957, il poursuivit ses études primaires puis secondaires, en internat, au collège, puis lycée Saint-Nicolas de Buzenval à Rueil-Malmaison (Seine-et-Oise, Hauts-de-Seine), de 1957 à 1966, où il obtint le baccalauréat de philosophie.

En septembre 1967, Christian Cottet trouva un emploi de surveillant d'internat à l'école privée Saint-Nicolas à Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine), sous contrat à durée déterminée, renouvelable chaque année scolaire, tout en poursuivant ses études en cours du soir et le samedi à l'université Panthéon-Assas. Il obtint en 1969 le diplôme d'études juridiques générales. Les événements de Mai-juin 1968, notamment dans le monde du travail, le marquèrent profondément. Il suivit particulièrement la grève à la manufacture des tabacs et allumettes à Issy-les-Moulineaux, organisa une occupation de son école par les enseignants et surveillants, tout en assurant l'accueil des élèves, se syndiqua en septembre 1968 au syndicat CFDT de l'enseignement privé de la Région parisienne, et réactiva une section syndicale dans son établissement. Son contrat de surveillant ne fut pas renouvelé à la rentrée scolaire de septembre 1969.

Sans emploi, mais grâce à un ami de collège demeurant à Caen (Calvados), Christian Cottet déménagea dans cette ville, trouva d'abord un emploi administratif à la Caisse primaire d'assurances maladie de Caen, puis devint animateur socio-culturel à « la Famille rurale du Calvados » (octobre 1969-décembre 1970). Il fut appelé sous les drapeaux, dans l'armée de l'air au Bourget (Seine-Saint-Denis), puis à Paris (février 1971-janvier 1972). A son retour, il dut affronter une période de chômage avant de devenir éducateur scolaire au Centre Dubreuil à Orsay (Essonne), en qualité d'agent non titularisé de « l'Aide sociale à l'enfance de Paris » (septembre 1973-août 1974). Intégré à l'administration territoriale, il renouvela son adhésion à la CFDT, au syndicat du personnel du département de Paris. Entre temps, à partir d'octobre 1971, il avait repris ses études par cours du soir et du samedi à l'Institut des sciences sociales du travail de l'université de Paris I, rue Cujas (Vème), lui permettant d'obtenir le diplôme de cet institut en 1974. Lors de ses études à l'ISST, Christian Cottet, avec Jacques Dughera, à l'occasion d'un conflit pour la reconnaissance du diplôme de l'institut (qui fut intégré à la filière Administration économique et sociale), avait participé à la création d'une section de l'organisation étudiante, le Mouvement d'action et de recherche critique (MARC), qui devint Mouvement d'action syndicale (MAS).

De nouveau en période de chômage, attiré par le monde du travail au sein duquel il avait acquis une expérience, Christian Cottet souhaitait retrouver une activité dans la filière du syndicalisme ouvrier pour mettre à sa disposition ses compétences juridiques. Par l'intermédiaire d'un enseignant qui connaissait Jean-Paul Murcier, chef du service juridique de la confédération CFDT, il fut mis en relation avec l'Union Parisienne des Syndicats de la Métallurgie

(UPSM-CFDT) qui recherchait un juriste. Il fut embauché en septembre 1974 à l'Association de conseil juridique des travailleurs (ACJT) par son président Jacques Debesse, par ailleurs permanent à l'UPSM. Il devint, au côté de Jean-Michel Gaullier, autre juriste, conseiller juridique de l'UPSM et assura des permanences juridiques pour les travailleurs dans les comités d'établissement ayant passé contrat avec l'ACJT, qui devint en 1976 association d'information juridique des travailleurs (AIJT). L'emploi retrouvé lui permit de se réaffilier à la CFDT, comme adhérent individuel, au syndicat des travailleurs de la métallurgie de Paris (STRAMP). Il fit partie des délégations des syndicats de l'UPSM au congrès confédéral d'Annecy (Haute-Savoie) en 1976 et à ceux de la fédération de la métallurgie (FGM-CFDT) de Strasbourg (Bas-Rhin) en 1977 et de la Rochelle (Charente-Maritime) en 1981. Il participa également à une rencontre avec les syndicats de la métallurgie italienne à Milan. Christian Cottet poursuivit ses fonctions d'expert juridique des syndicats de la métallurgie jusqu'à février 1984, lorsqu'il accepta de remplacer Raymond Darcel du service juridique régional.

Il devint permanent de l'Union régionale parisienne (URP-CFDT) et membre du bureau en avril 1984, chargé de la politique juridique de la CFDT en région parisienne. Il fut désigné par le comité régional du 25 juin 1984 pour présenter le rapport d'orientation ainsi que la résolution « fonctionnement, structuration » au 46^e congrès de l'URP de janvier 1985 à Evry (Essonne) qui devint URSIF (Union régionale des syndicats d'Ile-de-France). Il fut élu par le congrès à l'exécutif régional par 61% des voix, au sein d'une équipe restreinte, du fait d'une crise interne dans la CFDT régionale. Le bureau régional d'après congrès lui donna l'investiture de secrétaire général de l'URSIF. Il représenta l'URSIF lors d'une rencontre clandestine avec la direction de Solidarnosc-Mazovie à Varsovie, en 1985, dans le cadre du jumelage entre les régions syndicales établi entre la confédération CFDT et Solidarnosc. La tâche d'animation et de coordination de l'action syndicale qui lui avait été confiée s'avérait difficile, car des divisions sur le rôle du syndicalisme s'exacerbaient, avec l'arrivée, en 1981, d'un gouvernement de gauche, en particulier en Ile-de-France, plaque tournante des mises en application des choix politiques et économiques. Deux équipes représentant des coalitions de syndicats s'opposèrent au 47^{ème} congrès de l'URSIF en octobre 1987 à Créteil (Val-de-Marne).

Christian Cottet ne demanda pas le renouvellement de son mandat, mais accepta toutefois de poursuivre l'intense activité préparatoire des élections prud'homales de décembre 1987, ce qui lui valut la reconnaissance du Comité régional pour ses qualités de militant en ces termes: « *...qui a fait preuve dans tous les débats d'une grande dignité et d'un sens élevé de l'organisation.* »

Christian Cottet dut se reconverter. Il fut embauché comme formateur et directeur du centre de formation et d'insertion de l'association Aladin à Bezons (Val d'Oise) de 1989 à 1995. De nouveau au chômage, il entreprit une formation doctorale de sociologie, en spécialité de politique sociale, à l'université Paris I, prise en charge par l'Institut de la promotion supérieure du travail (IPST-CNAM), en formation continue, lui permettant d'obtenir un DEA de sociologie en 1998. Il trouva un emploi de responsable formation à l'Association départementale formation et insertion (ADFI-75), chargé de l'établissement d'Argenteuil (Val-d'Oise) en 1998 et 1999, puis devint délégué départemental du réseau « prévention accompagnement solidarité santé » (PASS) de Seine Saint-Denis (2000-2008), au centre Rabelais à Montreuil. Il fit valoir ses droits à la retraite en mai 2008.

Resté adhérent au syndicat de la métallurgie de Paris (STRAMP-CFDT), il fit transférer son adhésion CFDT à la section syndicale des retraités de ce syndicat. Il fut adhérent en 1989 de la Fédération des conseils de parents d'élèves, puis président en 1990 du conseil FCPE de la cité scolaire Maurice Genevoix à Montrouge (Hauts-de-Seine) jusqu'en 1997. Il résida à Caen, à Paris (XV^{ème}), et à Montrouge (1977).

Il s'était marié le 20 décembre 1976 à Paris avec Marie-Elise Balmès, militante CFDT au syndicat des personnels de la ville de Paris. Le couple eut deux enfants, Malika (1977) et Nicolas (1979).

ŒUVRE — Coordination de la réalisation de la brochure URSIF sur les 35 heures — Mémoire de DEA : Christian Cottet, sous la direction de Frédéric De Coninck, *Au carrefour du médical et du social. Un centre de santé municipale et la mise en œuvre des politiques sanitaires et sociales*, Institut Théophraste Renaudot, Paris, 1997.

SOURCES — Archives UPSM-CFDT — Jo Bibard, *Faire l'histoire ensemble — la CFDT en région Ile de France 1887-1990*, Beaune, La Toison d'Or éditions, 2007 — Écrit de Christian Cottet — Entretien avec Christian Cottet en novembre 2011.

Jacques Debesse

COUVREUR Emmanuel, Gérard, Louis, Joseph

Né le 22 décembre 1948 à RONCQ (Blanc-Four) – 59 (Nord) ; ouvrier métallurgiste, technicien, ingénieur sociotechnique ; militant CFDT, délégué syndical central de Renault, secrétaire de comité de groupe.

Fils de COUVREUR Jean et de DESTOMBES Clémence, il naquit à Roncq (Nord), onzième enfant d'une fratrie de treize, huit frères et cinq sœurs : Jean (1935) – Bernard (1937) – Pierre (1938) – Marie-Josèphe (1939) – François (1941) – Gérard (1942) – Marie-Claire (1943) – Marie-Agnès (1944) – Marc (1946) – Dominique (1947) – Emmanuel (1948) – Marie-Elisabeth (1950) – Marie-Christine (1953). Ses parents, catholiques pratiquants, étaient agriculteurs. Ils étaient les fermiers, non propriétaires, d'une petite exploitation d'élevage et de polyculture. Son père était membre du syndicat

agricole local, président de la CUMA (coopérative d'utilisation de matériel agricole) regroupant une cinquantaine de petites exploitations de la commune et des environs. Il était président de l'association des parents des écoles libres de Saint Roch. Emmanuel Couvreur alla à l'école primaire privée de Roncq de 1951 à 1958. Il entra ensuite au collège de l'immaculée conception à Haubourdin (Nord) de 1959 à 1967 et au grand séminaire de Merville (Nord) en 1968 et 1969 (Niveau DEUG de philosophie).

Titulaire du brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA) de l'Union française de colonies de vacances (UFCV) il participa comme animateur à des colonies de vacances pendant toute sa scolarité.

Il fut mobilisé pour son service militaire en septembre 1969 dans le 1^{er} régiment interarmes d'outre-mer (RIAOM), à la caserne Grignan de Toulon (Var) puis il fut affecté à Dakar (Sénégal) jusqu'en octobre 1970.

Il commença alors sa carrière professionnelle avec la volonté de découvrir le monde industriel et le monde syndical. Il était issu d'un milieu agricole connaissant des débouchés relativement limités. Dans le contexte de l'après 1968 il s'orienta vers le secteur métallurgie très important pour la région. Il débuta affûteur outilleur P1 à l'usine de Vallourec d'Aulnoye-Aymeries (Nord). Cet établissement de trois mille salariés produisait des tubes pour l'exploitation pétrolière. Il se syndiqua dès décembre 1970. La politisation de la CGT, son image de courroie de transmission du PCF, le désaccord sur ce que représentait l'URSS et ses violations des droits de l'homme lui firent repousser les sollicitations du secrétaire de la CGT, omniprésentes dans son atelier, il choisit la CFDT, organisation pourtant minoritaire à l'intérieur du site. Il était en plein accord avec la référence forte aux valeurs chrétiennes et familiales de solidarité, de respect des personnes et d'émancipation collective portées par les mouvements présents localement tels que la JOC et l'ACO. Il suivit ses premières formations syndicales de collecteur, fut élu délégué du personnel et représentant au CE en 1971. Il participa à plusieurs grèves, animées principalement par la CGT, majoritaire dans l'entreprise.

Il fut repéré comme un militant actif, ce qui ne lui laissait aucune chance d'évolution de carrière. Désireux de trouver un emploi de technicien, plus qualifié, et de rester dans la région, il prospecta dans les entreprises locales, mais sa réputation de syndicaliste lui ferma toutes les portes. La CFDT locale lui conseilla de rechercher un poste d'ouvrier ou d'employé, les offres étant plus nombreuses et la période d'essai plus courte. Il rentra à l'usine Chausson de Maubeuge. Il fut embauché le 6 décembre 1972. C'était une usine de fabrication automobile créée en 1969 qui produisait des véhicules pour Renault et Peugeot. Elle était en plein développement et visait un effectif de plus de 2 000 salariés. Emmanuel Couvreur y entra comme suiveur de pièces sur la ligne de montage. Il participa au démarrage de la section syndicale CFDT, d'abord comme collecteur sans aucun mandat syndical. Dès la première grève dans son atelier il fut repéré comme meneur, et menacé de licenciement en Mars 1973. Cela lui valut d'être muté au service documentation technique, et d'être tenu éloigné des ateliers ; il fut ensuite affecté au service organisation informatique. Il poursuivit son activité syndicale ; élu délégué du personnel en 1974, désigné délégué syndical, élu représentant au CE il en devint le secrétaire adjoint, le titulaire étant Claude Wauquier. Il fut désigné représentant au CCE et au conseil d'administration de Chausson par l'Inter CFDT Chausson car la section syndicale CFDT de Maubeuge avait le plus grand nombre d'adhérents. Les actions syndicales menées dans cette période furent nombreuses. La CFDT mettait en avant le salaire en 2 éléments (salaire de progrès - salaire de fonction) et les augmentations uniformes. Les actions aboutirent à une augmentation de 250 francs pour tous en 1975. Le principe d'augmentations avec une valeur minimum pour favoriser l'évolution des bas salaires fut acquis à cette période.



Emmanuel Couvreur tient le micro à Raymond Smolder de la FGTB, à sa droite Philippe Martinez de la CGT Renault

L'action sur les salaires s'appuyait sur une pratique d'enquêtes de terrain révélant les inégalités flagrantes au sein d'une même équipe de travail. En 1978, la CFDT, consciente des difficultés du groupe Chausson, demanda que l'établissement de Maubeuge devienne filiale de Renault, ce qui fut fait sous le nom de Maubeuge Constructions Automobiles (MCA). La CFDT se développa ; elle était présente dans chaque atelier et service avec des collecteurs et adhérents répartis dans chaque équipe postée. En début février 1982, mettant à profit le démarrage du modèle Fuego destiné à l'exportation aux USA, elle engagea un conflit pour la réduction du temps de travail. Les deux tiers des salariés participèrent au mouvement, avec occupation de l'usine, pendant une semaine complète. Ils obtinrent une réduction du temps de travail de deux heures trente par semaine et la réorganisation du travail en équipes. La négociation aboutit également au remplacement du directeur de l'usine et du responsable des ressources humaines originaires de Chausson. L'arrivée d'une direction Renault se traduisit par la fin d'une longue période de répression anti syndicale et anti CFDT. L'action de la CFDT sur les conditions de travail et la formation déboucha, en 1984, sur l'opération nouvelles qualifications avec la participation de Bertrand Schwartz* qui eut un grand retentissement. Elle visait à valoriser les compétences réelles des opérateurs sur chaîne. La défense de l'existence du site amena la section CFDT à présenter au ministère de l'Industrie des contre propositions industrielles dont la plus connue était l'implantation d'une tôlerie plastique pour absorber la forte demande en véhicules Espace. L'action aboutit à la pérennisation du site et à son développement annoncé lors de la visite du PDG Georges Besse. Beaucoup de salariés dans l'établissement attribuèrent ce résultat à l'action de la CFDT qui devint largement majoritaire dans l'ensemble des collègues obtenant plus de soixante pour cent des voix. Emmanuel Couvreur participa au syndicat local de la métallurgie, d'abord en tant que membre du conseil syndical (1974/76) puis secrétaire du syndicat. Membre du bureau de l'Union Métaux du Nord-Pas de Calais (1980/1987), il faisait partie de la délégation CFDT à la Chambre Patronale des Métaux de Maubeuge. Membre du bureau de l'union locale de Maubeuge

de 1976 à 1987, il était en charge des questions d'emploi participant aux rencontres régionales sur le sujet et accompagnant de nombreux conflits locaux. Il intervenait aussi comme défenseur syndical au tribunal des Prud'hommes de Maubeuge, notamment pour les travailleurs des entreprises de la sous-traitance, en particulier celles du nettoyage dont les contrats étaient renégociés chaque année.

Il participa également aux activités de la JOC de 1970 à 1973, puis à l'ACO (1974-1985) et de l'association de parents d'élèves de l'école primaire d'Hautmont (1984-1985).

L'activité du site de MCA étant confirmée, et la section CFDT devenue autonome, Emmanuel Couvreur souhaita se réinvestir dans son activité professionnelle. Cette évolution s'avérait difficile au sein de Renault, du fait de son engagement syndical. La Direction du Personnel et des Affaires Sociales de Renault, s'appuyant sur un bilan de compétences proposa un détachement temporaire à l'extérieur de Renault pour faciliter la transition. Malgré son attachement à l'entreprise, Emmanuel Couvreur quitta MCA en décembre 1987 et entra chez Thomson Brandt Armement à la Ferté Saint Aubin (Loiret) en janvier 1988 comme responsable de la formation et de l'organisation industrielle. Cette période s'avéra très positive professionnellement puisqu'en septembre 1988, la direction de Thomson lui proposait un contrat d'embauche comme cadre. Emmanuel Couvreur choisit de revenir chez Renault. Prenant en compte des résultats obtenus chez Thomson et de l'expérience acquise à MCA dans la mise en œuvre de l'opération Nouvelles Qualifications avec Bertrand Schwartz, la DPAS lui proposa une affectation à l'usine de Sandouville (Seine Maritime) en septembre 1988 pour le démarrage du nouveau modèle de véhicule (Safrane). Il fut chargé de l'intégration de la fonction maintenance dans le département tôlerie jusqu'en janvier 1991.



Emmanuel Couvreur lors d'un stage en Côte d'Ivoire

A la fin de cette mission, il fut affecté au service central des conditions de travail et de l'organisation pour élaborer et déployer l'organisation en Unité Élémentaire de Travail au sein de la Direction des Fabrications de Renault France et Europe. Cette mobilité parisienne fut accompagnée de la prise en charge par l'entreprise d'une formation en sociologie des organisations à l'institut des sciences politiques de Paris. Il obtint le DESS de Sociologie en 1994, son mémoire de DESS portait sur *L'évaluation des Unités Élémentaires de Travail chez Renault*. Au cours de cette période (1991-1995) Il fut désigné par la CFDT comme représentant au comité de groupe France dont il devint secrétaire adjoint. En Décembre 1995, il fut sollicité par la FGMM pour devenir délégué syndical central CFDT de Renault et responsable de l'Inter Renault. Il fut membre du bureau de la branche automobile de la fédération. En 1996 il remplaça Daniel Richter au poste de délégué central et de responsable de l'inter Renault, celui-ci devant occuper le poste d'adjoint. Il participa au conseil fédéral de la FGMM de 1996 à 2001. Il s'impliqua dans l'action contre la fermeture de l'usine de Vilvoorde. En 1999 les négociations de l'application dans l'entreprise de la loi Aubry des 35 heures débouchèrent sur une crise importante au sein de la CFDT Renault, un certain nombre de militants du Technocentre de Guyancourt (Yvelines) et de Douai (Nord) la quittèrent pour fonder des sections SUD. La sortie de crise déboucha sur un plan de changement de génération de militants suite au travail du groupe de travail ABCD (Alanche, Boutrou, Chabrier, Dijoux). Emmanuel Couvreur fut remplacé au poste de délégué central et de responsable de l'inter par Fred Dijoux, un militant de l'usine de Cléon dont il avait accompagné la prise de responsabilité. Les années (1990-2002) sont aussi marquées par la mise en place par l'URI CFDT Nord Pas de Calais d'une association régionale « AICE Continents Solidaires » en charge de l'accompagnement des militants CFDT de MCA de retour au pays.

C'est donc avec un groupe de militants CFDT qu'est organisé un soutien et une réflexion avec Lamine Drammeh ancien délégué CFDT pour construire un projet de développement en Gambie autour d'un certain nombre de réalisations tant au niveau rural que scolaire en lien avec des ONG et au Sénégal oriental avec les migrants de la région de Thiarène. En Avril 2000, Emmanuel Couvreur est missionné par Continents Solidaires pour mener une analyse des besoins des villageois de Thiarène afin d'identifier les projets ruraux, scolaires et sanitaires au plus près des réalités locales.

Prenant un peu de recul avec les responsabilités syndicales, il devint Responsable sociotechnique du projet Modus à Valladolid d'août 2002 à Mai 2004 puis du projet boîte de vitesse BV TL4 à Séville (Mai 2004 – Avril 2006). Il assurait de façon informelle un contact étroit avec les responsables syndicaux espagnols de l'UGT Valladolid Segundo Vacqua puis Alejandro Duran Moreno et CCOO de Palencia Joaquim Arias Gallego qui étaient les représentants espagnols au comité de groupe. De retour en France, il fut affecté à l'usine de Cléon et il devint responsable de l'unité sociotechnique au sein du service ingénierie décentralisé d'Avril 2006 à Juin 2008.

Il fut désigné membre du comité de groupe monde en 2006 et en devint le secrétaire en 2008. Son action dynamisa une institution que la direction tendait à confiner à un rôle très institutionnel. Il fut à l'initiative d'une enquête sociale dont le but était de mesurer les disparités salariales et sociales sur poste de travail type entre les usines Renault du monde et d'établir une base de données sociales du groupe. En 2008 il anima l'action de soutien à la grève des travailleurs de Dacia la filiale roumaine de Renault en remettant symboliquement au cours d'un grand meeting à Pitesti, avec Fabrice Le Berré de la CGT, les premiers dix mille euros recueillis au cours des collectes de solidarité faites aux portes des établissements Renault.



Emmanuel Couvreur au meeting DACIA de Pitesti en avril 2008

En 2009 il dut cesser ses activités professionnelles pour raison de santé et prit sa retraite. De 2009 à 2016 il siégea comme représentant CFDT au Conseil d'Administration de la Fondation de Dublin et devint membre de la Commission Confédérale Santé Travail de la CFDT. Depuis 2013, il participe comme membre du groupe Ressources fédéral de la FGMM pendant la mise en place des espaces de discussions sur le travail dans le cadre de négociation d'accords QVT. Enfin depuis 2010, il est investi dans la coopération syndicale internationale comme personne ressource de l'Institut Belleville dans le cadre d'un projet de renforcement des compétences des syndicalistes africains en lien avec la Confédération Syndicale Internationale de la région Afrique sur 12 pays francophones.

Il se maria avec Rosane Brégnias en 1973. Ils eurent deux enfants Véronique (1976) et David (1979-1996). Il divorça en 1989. Il vit avec Dominique Ver, responsable de la librairie du Printemps boulevard Haussmann à Paris. Elle fut déléguée CFDT et membre du CHSCT.

ŒUVRE — Le Monde - *La leçon des suicides en série chez Renault*, par Emmanuel Couvreur - 05/03/2007 — Cadres CFDT - *Condition de travail en ingénierie, Un défi pour la CFDT Renault* - n°428 - 2008 — *L'apport de l'expertise au travail syndical et au dialogue social*, une étude coordonnée par Henri Vacquin - Technologia - 2013.

SOURCES — Archives interfédérales CFDT — Archives CFDT Renault — Archives UPSM-CFDT — Entretiens avec Emmanuel Couvreur Juin 2017.

Pierre Alanche

CUSSENE Didier, Bruno, Maurice



Didier Cusserne en 1999

Né le 4 avril 1958 au Perreux-sur-Marne (Seine, Val-de-Marne) ; militant JEC (1975-1976) ; agent technique électronicien ; militant CFDT chez Thomson puis Alcatel Levallois ; secrétaire régional permanent de l'Union Parisienne des Syndicats de la Métallurgie (UPSM) CFDT (1988-1989), secrétaire général de cette structure (1989-1998) ; secrétaire général de la fondation France-Pologne (1999-2004) ; délégué général de l'Association Emmaüs (2006-2011) ; à partir de 2015, directeur adjoint à l'association nationale pour l'intégration des personnes handicapées moteur (ANPIHM).

Fils de Pierre Cusserne, menuisier, et de Claudine Chateigner, couturière, tous deux originaires du Bas-Berry, Didier Cusserne était l'aîné d'une fratrie de deux garçons. Son père avait commencé à travailler à l'âge de 12 ans. Sa mère avait travaillé à domicile pour la haute couture, puis dans un magasin de la Redoute au centre Commercial de Rosny 2 en Seine-Saint-Denis. Issus de grandes familles solidaires, de tradition catholique, pratiquant de façon irrégulière, ses parents étaient reconnus comme des « gens qui font ».

Didier Cusserne fit sa scolarité à l'école primaire Henri Cahn (1963-1966) puis au collège du même nom (1966-1973) à Bry-sur-Marne (Seine, Val-de-Marne) où il obtint le BEPC (1973). Il continua ses études secondaires au lycée Langevin-Wallon à Champigny (Val-de-Marne).

Lorsque survint le mouvement lycéen de 1975-1976 contre la réforme Haby, il devint l'un des animateurs du comité de lutte de son lycée. Il y fit la rencontre de militants de la Jeunesse étudiante chrétienne (JEC) et de leur Aumônier, Gérard Bera et devint membre de ce mouvement. Les rapports nombreux entre les militants de la JEC et le PSU l'amènèrent à se rapprocher de ce parti et des différentes mouvances de la gauche radicale dont il participa aux réunions locales. Il découvrit également la confrontation avec les militants de la JOC adhérents du parti communiste.

Il obtint le baccalauréat F2 d'électronique en 1976 et chercha un emploi dans cette branche. Le rapport à l'emploi n'était pas une découverte pour lui, qui depuis l'âge de 16 ans avait enchaîné les « petits-boulots » pendant les périodes scolaires, que ce soit le tronçonnage de tubes pour faire des pieds de chaises dans une petite entreprise de la métallurgie, comme manœuvre dans le bâtiment ou comme cuisinier dans une colonie de vacances.

Il trouva immédiatement un emploi d'agent technique électronicien chez Thomson-CSF établissement de 2 500 salariés situé rue Greffulhe à Levallois-Perret (Hauts-de-Seine).

Ayant le choix entre un poste au bureau d'études ou un poste dans un atelier de montage câblage, il préféra l'atelier de production où il fut affecté au contrôle qualité.

Dès son arrivée dans l'entreprise, en septembre 1976, Didier Cusserne avait décidé de se syndiquer mais André Bouché*, le militant CFDT qu'il avait contacté, lui conseilla d'attendre la fin de sa période d'essai, ce qu'il fit.

Très rapidement, il participa à la vie de la section CFDT animée par André Bouché et Joël Thomas et découvrit des militants qui le marquèrent. Parmi eux Jean Postic*, militant « de référence » de la section qu'il avait contribué à développer depuis les années 50 et dont il avait été de tous les combats, Yves Begbender, militant du PSU de longue date, Michel Couteau qui travaillait comme câbleur dans le même atelier que lui. Il était prêtre ouvrier et militait à Culture et Liberté, mouvement d'éducation populaire auquel Didier Cusserne adhéra. Il y suivit des stages de formation, anima des réunions et participa à l'animation de stages jusqu'en 1985.

La vente de montres LIP fut une des premières actions de la section dans laquelle Didier Cusserne s'engagea.

Appelé au service militaire en 1979, il effectua celui-ci comme soldat de deuxième classe dans l'armée de l'air à Luxeuil-les Bains (Haute Saône) et à Contrexéville (Vosges). Il y constitua un comité de soldats et rejoignit l'organisation des soldats en lutte qui contestait la discipline militaire et dénonçait les actes non respectueux de la dignité humaine. Il y retrouva Vincent Rebérioux qu'il avait connu à Champigny-sur Marne au cours des mouvements lycéens de 1975-1976. Avec son comité de soldats il participa à la rédaction d'un bulletin distribué aux soldats, intervint dans des émissions de radio libre et manifesta en uniforme et masqué lors de la manifestation du 1^{er} Mai de 1980.

De retour dans son entreprise à l'issue de son service militaire il participa à l'animation de la section où les débats étaient nombreux : le nucléaire, les positions confédérales, la préparation des amendements aux congrès confédéraux, l'arrivée de la gauche au pouvoir...

Le lendemain de l'élection de François Mitterrand à la présidence de la république, en mai 1981, l'Union Parisienne des Syndicats de la Métallurgie (UPSM) CFDT réalisa un tract manifestant la satisfaction de la victoire de la gauche et intitulé « Heureux ». Un débat eut lieu dans sa section syndicale sur le bien fondé de la distribution de ce tract. Didier Cusserne fit partie de ceux qui trouvaient ce tract trop « confiant » et emportèrent la décision d'en réaliser un autre. Dans la foulée de cette élection il assista au revirement opportuniste de la hiérarchie. Les chefs d'atelier venaient dire aux militants qu'ils avaient voté Mitterrand. La direction organisa une réception pour annoncer aux syndicats qu'elle « allait ouvrir une ère nouvelle ». Après la nationalisation de l'entreprise en 1982, la CFDT obtint le départ du chef du personnel de l'établissement Thomson de Levallois, dont le comportement était qualifié de « semi-facho » par les militants. Didier Cusserne, qui n'avait pas eu d'augmentation de salaire depuis son embauche dans l'entreprise, eut sa première augmentation en 1982.

Avec André Bouché et quelques autres, il fit partie des « plumes de la section » et rédigea de nombreux tracts. Il accompagna l'action syndicale dans l'établissement. : grèves perlées pour les salaires, conflits d'ateliers pour des problèmes climatiques, conflits sur les rapports avec la maîtrise. Il s'engagea dans les actions de soutien au syndicat libre polonais Solidarnosc. Il accompagna les actions liées aux mouvements de restructurations dans le groupe et participa aux grèves et manifestations devant le siège social pour peser sur les restructurations.

Après la fusion avec Alcatel en 1985, Didier Cusserne participa à la création de l'Inter-Alcatel CFDT et participa à la réalisation d'un dossier sur l'alternative à une restructuration visant le site de Levallois (1986).

Didier Cusserne occupa de nombreux mandats électifs et fut délégué du personnel, élu au comité d'entreprise, membre du Comité d'hygiène et de sécurité. Il fut désigné délégué syndical et membre du Comité central d'entreprise.

A côté de son engagement dans l'entreprise, Didier Cusserne s'impliqua dans les instances professionnelles et interprofessionnelles.

Il siégea au conseil du syndicat de la métallurgie des Nord-de-Seine (SMNS-CFDT) et participa à l'aide apportée par ce syndicat à la section CFDT de Citroën-Levallois – animée par Jean Quèbre – lorsque les ouvriers de cet établissement se mirent en grève en mai 1982, emboitant le pas de ceux d'Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis). Il dut se faire l'interprète des grévistes qui scandaient le slogan « tapis, couscous, pastis, ça suffit ! » et expliquer qu'ils dénonçaient par là les pratiques des agents de maîtrise qui demandaient des cadeaux aux ouvriers lors de leurs retours de congés.

Il représenta sa section à l'Union locale CFDT de Levallois-Perret et participa à l'occupation celle-ci lorsque Patrick Balkany, élu maire en 1983, décida de la fermer et la faire évacuer.

Il participa à la vie des instances de la Fédération des Mines et de la Métallurgie (FGMM-CFDT) dans le cadre de l'inter-Alcatel et de la branche électronique (1985-1987).

Devenu membre de la commission exécutive du SMNS (1986-1987), il siégea au conseil de l'Union Parisienne des Syndicats de la Métallurgie (UPSM-CFDT) et s'impliqua dans l'Institut de formation et d'étude pour l'action sociale (IFEAS), créé par cette structure en 1983, où il participa à l'animation de sessions économiques. Il fut marqué par la capacité de faire travailler et réfléchir ensemble des ouvriers spécialisés de Renault Flins et des ingénieurs d'IBM.

Au congrès de crise de 1987 de l'union régionale interprofessionnelle de la région parisienne, l'URP-CFDT, où le secrétaire général de l'UPSM, Michel Carvou* conduisait une liste sur une ligne critique à la politique confédérale, il fut chargé de l'intervention au nom du conseil de l'UPSM.

En janvier 1988, il devint secrétaire régional permanent de l'UPSM en remplacement de Pierre Mignot* en fin de mandat. Parmi ses fonctions il fut chargé de l'information et de la direction du *CFDT Métaux*, la publication de l'UPSM. Il participa au soutien de l'UPSM aux conflits salariaux de début 1988 chez Chausson à Gennevilliers (Hauts-de-Seine) puis Meudon (Hauts-de-Seine) en février et mars puis, également en mars, dans les usines et filiales Snecma de la région parisienne pour les « 1 500 Fr. d'augmentation pour tous ».

Lorsque Michel Carvou termina son mandat en 1989, Didier Cusserne fut élu pour le remplacer au poste de secrétaire général avec comme secrétaires régionaux permanents Serge Dupont* et Pierre Thillet et comme juristes Sonia Potiron et Patricia Bon. Il fut chargé entre autres, outre sa fonction de secrétaire général, de la coordination de l'action revendicative, de l'emploi, de l'économie et de la formation professionnelle. Chargé également de la trésorerie, il s'employa à moderniser l'équipement de l'UPSM qu'il dota de nouveaux moyens informatiques pour la gestion et la communication, et de matériel conséquent pour assurer la visibilité de l'UPSM dans les manifestations de rue.

Chargé de la représentation de l'UPSM dans les instances interprofessionnelles, il siégea au conseil et bureau de l'URP devenue URSIF (Union régionale des syndicats d'Ile-de-France) et fit partie de la délégation de cette instance au conseil national confédéral. Il se retrouva confronté aux débats et tensions, dans les sections de la métallurgie parisienne et dans les structures interprofessionnelles, nées des suspensions, en 1988, des structures CFDT des PTT et de la Santé d'Ile-de-France, et du départ vers les syndicats SUD de militants qu'il connaissait bien par ailleurs, sa femme ayant été permanente à la CFDT-PTT.

Au conseil national confédéral, il connut les soubresauts de la crise qui contraint le secrétaire général Jean Kaspar à céder la place à Nicole Notat en 1992. Il y noua des liens avec les responsables des structures telles l'Union régionale interprofessionnelle des Pays-de-Loire, les fédérations des Finances, de la Chimie et Hacuitex (habillement, cuir, textile) qui souhaitaient une « troisième voie » entre la ligne de Nicole Notat et ses opposants réunis dans le courant « Tous ensemble » né au lendemain du mouvement social de novembre-décembre 1995 contre le plan Juppé.

A partir de 1993, Didier Cusserne siégea au conseil puis au bureau de la Fédération des Mines et de la Métallurgie. Il y retrouva les clivages nés de l'opposition à la politique confédérale face au plan Juppé. L'UPSM rejoignit les structures critiques face à la direction fédérale jugée trop « suiviste » de la politique confédérale telles les Mineurs, la Sidérurgie, et les Unions métaux de Lorraine, Bretagne, Pays de Loire et Nord-Pas-de-Calais. Jean-Claude Géhin de l'Union métaux de Lorraine et Didier Cusserne prirent la tête de la contestation lors du congrès fédéral de Metz, en avril 1996, avec pour objectif la constitution d'une majorité alternative.

Le quitus sur l'activité passée fut adopté sur le fil avec 50,1% des voix, et malgré une position majoritaire sur les amendements proposés par les structures critiques, la résolution générale n'obtint pas la majorité. Robert Bonnard, secrétaire général sortant, soutenu par Nicole Notat présente à Metz, fut reconduit dans ses fonctions mais avec un exécutif réduit à cinq membres contre sept auparavant.

A la fin de son mandat en décembre 1998, Didier Cusserne chercha à se reconvertir dans la coopération internationale. Il trouva un emploi à la fondation France-Pologne, institution sous tutelle du ministère des Finances, créée en 1989 par le gouvernement français pour apporter une coopération technique et participer à la formation des cadres dans la nouvelle Pologne démocratique. Claude Sardais*, ancien secrétaire général de l'UPSM devenu Inspecteur des finances publiques, venait d'en être nommé président et cherchait un secrétaire général. Didier Cusserne occupa cette fonction de 1999 à 2004 et anima une petite équipe salariée en France et en Pologne.

Dans ce cadre, il participa au financement et à l'accompagnement de 350 projets de coopération pour des associations et élus des collectivités territoriales polonaises, organisa des voyages d'étude d'élus polonais pour l'aide à la mise en œuvre de modèles de gouvernance démocratiques. Il organisa un partenariat entre les écoles de Sciences-politique en Pologne et l'Institut d'études politiques (IEP) de Bordeaux.

Confronté au décalage de culture et d'histoire, notamment face la méfiance des polonais devant tout ce qui pouvait leur rappeler le « collectivisme », il participa à la reconstruction du concept de structures coopératives pour créer des associations de producteurs dans la région de Cracovie et organisa pour ce faire des échanges avec les coopératives de pommes du Limousin.

La décision prise par ses instances de gouvernance de réduire l'activité de la fondation France-Pologne après l'entrée de la Pologne dans l'Union Européenne en 2004 amena Didier Cusserne à rechercher un nouvel emploi. Après avoir organisé la réduction des effectifs de la fondation il travailla quelque temps au cabinet d'expertise APEX, spécialisé dans l'expertise économique pour les comités d'entreprise.

Il continua à animer jusqu'en 2006 le comité pour les partenariats avec l'Europe centrale et orientale dont il avait été nommé secrétaire général en 2004, comité sous l'égide de Coordination-SUD, structure de coordination nationale des ONG françaises de solidarité internationale. Dans ce cadre-là il organisa à Cracovie une conférence internationale sur l'économie sociale et solidaire avec pour objectif l'implantation de coopératives dans les pays d'Europe centrale et orientale, en alternative au seul développement capitaliste proposé à ces pays. Il accompagna la création de la première communauté Emmaüs en Pologne à Nowy Sacz, puis en Ukraine à Lviv.

En 2006, Didier Cusserne fut recruté par l'association Emmaüs de Paris, devenue Emmaüs solidarité, comme délégué général, pour prendre la suite d'Alain Raillard partant à la retraite. Il occupa cette fonction jusqu'en 2011. Dans cette association d'accueil, d'hébergement et d'insertion des personnes à la rue, accueillant plusieurs milliers de personnes par an dans une soixantaine de centres et services situés sur Paris et la région parisienne, il fit la découverte de la grande exclusion. Il y fut confronté à l'accroissement et à l'évolution des publics accueillis, à la transformation des dispositifs d'hébergement et à la gestion de la croissance de l'association passée en cinq ans de 350 à 500 salariés. Il contribua à rendre publics et à médiatiser les problématiques des personnes sans-abri, et à proposer des transformations institutionnelles des dispositifs d'accueil. Il œuvra pour l'intégration de la centaine de compagnons d'Emmaüs de l'association et pour la régularisation des « sans-papiers ». Il eut à faire face à l'évolution des métiers du travail social et à la confrontation des logiques entre professionnalisme et militance ainsi qu'entre travail réalisé par les professionnels diplômés et travail réalisé dans un objectif de promotion sociale et d'insertion par des anciens résidents et accueillis venant de la rue. Ces tensions conduisirent à une crise avec le personnel et Didier Cusserne eut à gérer, en mars 2010, le premier conflit social médiatisé dans l'histoire de cette association créée par l'Abbé Pierre* en 1954.

Au sein de l'association Emmaüs, il impulsa des actions militantes pour obtenir l'amélioration des conditions d'accueil des personnes à la rue. Dans ce but, en décembre 2006, il participa à la création du Collectif des associations unies pour une nouvelle politique publique du logement des personnes sans abri et mal logées (CAU), regroupant une trentaine d'organisations nationales de lutte contre les exclusions impliquées dans le champ de l'hébergement et du logement. Il contribua ainsi à l'organisation de la première nuit solidaire pour le logement (21 février 2008). Il fut membre du Conseil d'Administration de la FNARS (2009-2010).

Après son départ de l'Association Emmaüs en 2011, Didier Cusserne créa l'association Convivances avec Hélène Delacroix, ancienne présidente de l'Association Emmaüs, et quelques autres proches, rejoints par François Lorent, ancien secrétaire général de Culture et Liberté, et Bernard Massera* ancien militant CFDT de Chausson très impliqué dans la vie de l'UPSM. L'association Convivances se donna pour ambition de développer des projets coopératifs favorisant le « vivre ensemble ». Elle s'orienta rapidement sur des projets concernant principalement des bidonvilles pour répondre aux besoins des familles Roms qui y vivaient en favorisant leur propre implication. Sur la base de ces orientations il contribua à initier en 2015 un projet d'aide à la scolarisation des enfants Roms dans un bidonville de Champs-sur-Marne (Seine-et-Marne) intitulé « Scolarom ». Puis, la même année, sous l'appellation « Villensemble » un projet d'aide à l'insertion socio-économique dans un bidonville d'Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne) mené en partenariat avec la municipalité.

La taille de l'association « Convivances » ne permettant pas de lui assurer un emploi, il exerça diverses missions de consultant indépendant et Didier Cusserne reprit une activité salariée en 2015 comme directeur adjoint à l'Association nationale pour l'intégration des personnes handicapées moteur (ANPIHM) pour assurer la direction de deux résidences d'accueil, l'une située à Noisiel (Seine-et-Marne), l'autre à Noisy-le-Grand (Seine-Saint-Denis). Bien que le public fut nouveau pour lui, il n'eut pas de mal à se reconnaître dans les valeurs de cette association, fondée en 1952 par des personnes handicapées moteur avec comme projet associatif que les personnes « dites handicapées » soient citoyennes à part entière et actrices de l'organisation de leur vie et de la défense de leurs droits.

Parmi ses autres engagements, Didier Cusserne fut membre d'associations locales de parents d'élèves (FCPE). Il participa à différentes initiatives de la Fédération de la gauche alternative (FGA) après sa création en 1984 puis, après sa naissance en 2009, de la Fédération pour une alternative sociale et écologique (FASE). Il fut membre de l'Action catholique ouvrière de 1986 à 1996. A l'occasion de voyages à l'étranger, il continua à chercher à entretenir des liens avec les populations et les ONG locales œuvrant au développement solidaire. Ainsi, au Liban et en côte d'Ivoire il se mit en relation avec des associations adhérentes à d'Emmaüs international, et au Burkina Faso avec une cantine de salariés de l'aéroport de Ouagadougou soutenue financièrement par le Comité central d'entreprise d'Air-France.

Didier Cusserne s'était marié avec Bernadette Auzméry le 16 mai 1981 à Bry-sur-Marne. Le couple eut deux enfants : Virginie, née le 8 juillet 1982 et Julie née le 17 mai 1984. Il divorça en 2011.

Didier Cusserne vécut maritalement avec Léonor Klein avec laquelle il eut une fille, Gaia, née le 27 octobre 2010.

Après une enfance et sa jeunesse dans le Val-de-Marne à Bry-sur-Marne, Didier Cusserne vécut, à partir du milieu des années 80, essentiellement en Seine-Saint-Denis (Neuilly-sur-Marne, Neuilly-Plaisance, Noisy-le-Grand).

SOURCES — Archives UPSM ; lettres de Didier Cusserne et Jean Claude Géhin aux syndicats de la Métallurgie des 8 février et 25 mars 1996, lettres de Robert Bonnard aux secrétaires des syndicats de la Métallurgie des 20 février et 28 mars 1996 — *Les Echos.fr* 23-04-1996 *CFDT : Le congrès de la métallurgie semonce la confédération* — *Le Monde.fr* 09-01-2007 : *De l'accueil d'urgence au logement autonome, un nouveau plan en faveur des SDF* — *Le Monde.fr* 10-11-2009 : *Sans-abri, les associations sceptiques sur le plan du gouvernement* — *La Croix.com* 08-03-2010 : *L'association Emmaüs secouée par un conflit social* par Bernard Gorce — *Le nouvel Economiste.fr* 22-06-2010 : *Concilier militantisme associatif et professionnalisme*, par Franck Bouaziz — 20 Minutes.fr 18-01-13 : *Les enfants Roms ne sont plus mis au banc de l'école* — Entretiens avec Didier Cusserne les 22 novembre 2013, 9 mai et 21 août 2017.

Michel Carvou

DA ROIT Fausto

Né le 20 mai 1928 à La Valle Agordina (province de Belluno, Italie) ; commis agricole, mineur, ouvrier fraiseur, puis économe d'un centre de rééducation professionnelle ; militant jociste (1947-1955), permanent de la JOC (1951-1955) ; syndicaliste CFTC puis CFDT à la CSF (devenue Thomson-CSF) à Malakoff (Seine, Hauts-de-Seine) ; membre de l'ACO.



Fausto Da Roit
en 1961

Le père de Fausto Da Roit avait émigré en France à l'âge de huit ans, placé par ses parents auprès d'un artisan chaisier itinérant qui allait de village en village dans le Sud-Est et le Sud-Ouest. Il y resta quatre ans puis retourna en Italie. Après son service militaire, il émigra encore, cette fois en Allemagne (Moselle annexée), et y travailla dans les mines de fer jusqu'en 1915. Les Italiens ayant été renvoyés dans leur pays en raison de la guerre, il s'y maria et eut deux premiers garçons (1915 et 1917). Mobilisé, il revint en Italie à la fin de la guerre mais, entre-temps, son épouse était morte. Il travailla alors par intermittence au gré des emplois qu'il trouvait. En 1924, il se remaria et le couple acheta une moitié d'étable, une demi-grange et quelques bouts de terrain à La Valle Agordina, un village très pauvre des Dolomites. Un premier garçon naquit en 1925 de ce second mariage, suivi en

1928 par Fausto Da Roit. Cette même année, les revenus de la famille étant insuffisants, son père partit fabriquer des chaises en France, dans les régions qu'il avait fréquentées enfant, puis se fit embaucher dans les mines de charbon du bassin minier de la vallée de l'Allier (rebaptisé bassin d'Auvergne après sa nationalisation à la Libération), au puits de La Taupe. Il fit venir sa famille en 1930 et, deux ans plus tard, les deux fils de son premier mariage furent eux aussi embauchés à la mine. De 1931 à 1933, la famille fut à nouveau séparée puisque la mère repartit à La Valle Agordina avec ses deux fils pour y donner naissance à un troisième garçon.

De retour en France, domicilié au lieu-dit de La Taupe, rattaché à la commune de Vergongheon mais plus proche de Sainte-Florine (Haute-Loire), Fausto Da Roit fréquenta l'école primaire publique jusqu'au certificat d'études primaires, obtenu en juin 1940. En l'absence de cours complémentaire, il continua de s'y rendre pendant deux ans, de novembre à mai, passant le reste de l'année à garder les vaches pour une ferme de la région. Aimant s'occuper des bêtes, il prit en 1942 un emploi de commis agricole, puis travailla chez un marchand de vaches de février 1943 à 1946, date à laquelle il décida d'abandonner l'agriculture. Toutefois, à l'époque, les étrangers - il n'obtint la nationalité française qu'en août 1970 - avaient soit une carte de travailleur agricole, soit une carte de travailleur industriel, et il lui fallut un an pour passer de l'une à l'autre. Ceci fait, il devint lui aussi mineur en décembre 1947, dans une mine privée, et y resta jusqu'à sa fermeture en juin 1950. Il occupa alors divers emplois tout en aidant son père, retraité de la mine, à rempailler des chaises, puis fut embauché en juin 1951 aux mines de la Dèze, à Ouches, près de Massiac (Cantal), une mine d'antimoine qui s'était ouverte à 30 km du domicile familial.

En 1947, au cours de son année de chômage (non rémunéré), Fausto Da Roit avait découvert la JOC par l'intermédiaire d'un foyer de jeux de la paroisse où nombre de jeunes se retrouvaient. Encouragé par le prêtre, vicaire du Prado, il participa avec d'autres jeunes à la création d'une section jociste. Toutefois, dans ce bassin minier déchristianisé où les immigrés étaient majoritairement anticléricaux, l'action jociste était plus individuelle que collective. Rapidement, d'autres sections se créèrent dans les communes environnantes et, comme les fédérations jocistes de Clermont-Ferrand (distante de 60 km) et du Puy-en-Velay (80 km) avaient délaissé ce bassin minier (qui comprenait également plusieurs usines d'équipement automobile), une nouvelle fédération, dénommée Vallée de l'Allier, fut créée pour les regrouper. Fausto Da Roit fit partie des premiers dirigeants fédéraux et participa à ce titre au congrès de la JOC à Vincennes en 1947. Quelque temps plus tard, la branche féminine du mouvement vit également le jour dans cette zone géographique, qui donna par la suite une permanente (Thérèse Touchebeuf*) et un aumônier national (René Guerre) à la JOCF.

En juin 1951, il fut sollicité par [Jacques Bégassat](#) pour devenir permanent de la province jociste du Centre. Sa mère, très croyante, accepta tandis que son père, anticlérical, fit part de son opposition. Malgré cela, Fausto Da Roit prit ses nouvelles fonctions en octobre de la même année.

Au sein de cette province, dont le siège était situé à Montluçon (Allier), deux permanents se partageaient la responsabilité de dix départements. Il fit successivement équipe avec Pierre Viallefond*, Alfred Martinache* et Marcel Simonnin* (les périodes d'intérim étant assurées par Jacques Bégassat) et avait la responsabilité du Cantal, de la Corrèze, de la Haute-Vienne, de l'Allier, du Puy-de-Dôme et de la vallée de l'Allier. Sur le plan national, il participait à la rédaction de *La Jeunesse ouvrière* et était rattaché à la branche « apprentis ».

Après son départ de la JOC en avril 1955, Fausto Da Roit décida de suivre le conseil de ses amis qui lui recommandaient de rejoindre la région parisienne, d'apprendre un métier, puis de se faire « blanchir de [son] temps passé à la JOC » en travaillant dans une petite entreprise. Il suivit ainsi, d'avril à octobre 1955, une formation de fraiseur au centre de FPA Yves-Bodiguel, à Issy-les-Moulineaux (Seine, Hauts-de-Seine), géré par la CFTC. Malgré plusieurs propositions qui lui étaient faites d'entrer dans des organismes sociaux (foyer de jeunes travailleurs, organisme de formation...), il tenait à entrer dans l'industrie pour y militer. Il se fit d'abord embaucher dans une entreprise de métallurgie comptant trente salariés à Ivry-sur-Seine (Seine, Val-de-Marne), où il tenta vainement de démarrer une section syndicale CFTC, puis, en 1957, passa un essai concluant à la CSF et fut embauché comme fraiseur P3. Il fut affecté à la fabrication des radars aéroportés, à l'usine de Malakoff qui comptait 1 500 salariés et monta jusqu'à 2 500 après la fusion de la CSF avec Thomson. Il s'efforça d'implanter la CFTC dans cette entreprise - où seule la CGT était présente - et près de deux ans furent nécessaires avant d'être en mesure de déclarer une section d'entreprise et de présenter des délégués du personnel. Ces démarches accomplies, la CFTC recueillit 25% au premier collègue et bien davantage au deuxième. Dix ans plus tard, le syndicat, devenu CFDT, était majoritaire. Fausto Da Roit fut plusieurs années délégué syndical, délégué du personnel et représenta la CFTC puis la CFDT au comité d'entreprise de l'usine de Malakoff. Il fut aussi membre de l'intersyndicale Thomson-CSF jusqu'à son départ de l'entreprise.

Parallèlement à son engagement syndical, Fausto Da Roit était membre du conseil d'administration de l'association « Joie par la santé », dont la JOC avait participé à la création et qui avait ouvert une maison de santé, destinée notamment aux jeunes de retour d'Allemagne après la guerre. Par la suite, cette association avait ouvert un centre de rééducation professionnelle (CRP) de 120 places à Sablé-sur-Sarthe (Sarthe), dirigé par André Guinfolleau*, un ancien permanent jociste. En juin 1975, ce dernier, à la recherche d'un économiste fiable, proposa le poste à Fausto Da Roit. La situation syndicale dans son entreprise étant positive, lui-même n'y ayant plus de responsabilités militantes importantes et aspirant à autre chose, il accepta, non sans avoir préalablement obtenu du chef du personnel de la CSF un congé sans solde d'un an, avec promesse de réintégrer son poste si sa situation à Sablé-sur-Sarthe ne lui convenait pas. Ce ne fut pas le cas, puisqu'il travailla pour le CRP jusque fin 1983, date à laquelle il signa un contrat de solidarité et partit en pré-retraite. La famille quitta son logement de fonction mais resta dans la Sarthe, à Solesmes, jusqu'en juillet 1987, avant de retourner en région parisienne, à Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine), où elle avait déjà vécu de 1963 à 1975. Fausto Da Roit fut rapidement sollicité par l'Union locale des retraités CFTC de cette commune, puis par l'Union

départementale des retraités des Hauts-de-Seine dont il fut membre du conseil de 1988 à 1997 puis secrétaire général de 1998 à 2003. En septembre 2007, il continuait d'animer l'Union locale des retraités d'Issy-les-Moulineaux et assurait l'intérim de celle de Boulogne.

Fausto Da Roit s'était marié le 20 mai 1961 avec Bernadette Pommier*, permanente de la JOCF de 1954 à 1959, et trois filles naquirent de cette union (Véronique en 1964, Laurence en 1968 et Anne en 1971). Le couple vécut à Courbevoie (Seine, Hauts-de-Seine) jusqu'en 1963, puis à Issy-les-Moulineaux jusqu'à son départ dans la Sarthe, et fut membre de l'ACO où Fausto Da Roit fut responsable du secteur Seine-Sud-Ouest avant la réorganisation des départements de l'Île-de-France (1968). Son épouse, elle aussi, travailla à la CSF (comme secrétaire sténodactylo à l'usine de la rue du Maroc, à Paris, puis à celle de Malakoff) et y milita à la CFTC puis à la CFDT. « Nous restons reconnaissants à la JOC et au syndicalisme pour tout ce qu'ils nous ont apporté sur le plan humain et ne regrettons pas notre cheminement. Nous espérons que la JOC, qui a tant fait pour le Mouvement ouvrier et l'Église depuis 1927, continuera encore longtemps sa formation de militants », écrivait-il en septembre 2007.

SOURCES — Arch. JOC (SG), fichier des anciens permanents — Témoignage de l'intéressé, septembre 2007 et mars 2008.

Éric Belouet

DAUJAT Michel, André

Né le 20 juillet 1938 à Paris (XIIIème) ; agent technique électronicien ; militant CFTC puis CFDT à la Thomson-CSF à Issy-les-Moulineaux (Seine, Hauts-de-Seine), délégué du personnel (1963-1994), délégué syndical central CFDT de Thomson TRT défense (1990 à 1995) ; secrétaire de la section CFDT retraités de la métallurgie de Paris (depuis 2006).

Fils unique d'André Daujat, maître d'armes, professeur d'éducation physique, et de Madeleine Frambourg, teinturière, catholiques pratiquants, Michel Daujat naquit trois mois après la mort accidentelle de son père, à l'âge de vingt-quatre ans, alors qu'il venait d'être muté professionnellement en Algérie. Contrainte de revenir à Paris, sa mère suivit des cours de secrétariat et trouva un emploi au ministère des Anciens combattants où elle se syndiqua à la CFTC. Michel Daujat fréquenta l'école primaire à Paris (XIIIème et XIVème) avant d'être admis à l'École centrale de TSF, 12 rue de la Lune à Paris (IIème), obtenant le diplôme de dépanneur radio-télévision en 1957.

Son appartenance au mouvement des Scouts de France, d'abord louveteau à l'âge de huit ans, puis scout et routier, lui donna l'esprit d'équipe et le sens des responsabilités envers autrui.

Michel Daujat fut embauché en 1957 dans l'entreprise Sadir-Carpentier à Issy-les-Moulineaux, comme ouvrier professionnel dans la division radar. Appelé sous les drapeaux en 1958, il refusa un poste de chauffeur, qu'un de ses oncles, général d'aviation, pouvait lui obtenir à Paris pour être affecté en Algérie, en solidarité avec ses amis scouts, tous membres du contingent en Algérie. Il fut radariste, durant vingt-huit mois, successivement à Alger, Oran et Bône, avec le grade de caporal-chef.

En 1960, il revint dans son entreprise, qui comptait deux mille quatre cents salariés et qui était devenue un des établissements de la Compagnie générale de la télégraphie sans fil (CSF), en qualité de contrôleur de fabrication sur matériel militaire, avant d'être promu agent technique en 1975. Il avait gardé contact avec le scoutisme et participa à de nombreux débats sur la société, organisés par son équipe de routiers. Repéré par la CGT, puissante dans l'établissement, il fut sélectionné pour partir avec l'organisme Tourisme et Culture, durant deux semaines, au huitième festival mondial de la jeunesse et des étudiants (rassemblement mondial des communistes), en 1962, à Helsinki (Finlande).

En 1963, sous l'impulsion de [Fausto Da Roit](#), responsable CFTC à la CSF Malakoff, Michel Daujat adhéra au syndicat de la construction électrique et électronique (SCEE-CFTC), composante de l'Union Parisienne des Syndicats de la Métallurgie (UPSM) et participa à la création d'une section CFTC dont il devint trésorier avec Paul Deniel, ingénieur, comme secrétaire. Il fut immédiatement élu délégué du personnel puis désigné représentant syndical au CE d'Issy-les-Moulineaux. La CFTC ayant acquis un siège au collège des techniciens et agents de maîtrise, détenu jusqu'alors par la CGC, les relations avec son chef de service, militant de cette organisation, furent d'autant plus difficiles que la CGC, qui avait saisi la justice pour récupérer son siège perdu, fut déboutée. Il fut partisan de la déconfessionnalisation de la CFTC et la section syndicale approuva à l'unanimité moins une voix cette orientation intervenue au congrès confédéral de 1964.

En Mai 68, les salariés, réunis en assemblée générale, votèrent l'occupation de l'usine à une large majorité. Le poste de garde et le standard furent immédiatement occupés, le portail d'entrée soudé. Michel Daujat fut présent jour et nuit dans l'usine pendant quatre semaines. Il anima la collecte et la répartition des denrées organisées par l'Inter CFDT Thomson-CSF – structure de coordination des sections syndicales des établissements de l'entreprise en France (les usines bretonnes du groupe envoyaient des chargements de pommes de terre gratuits par voie ferrée pour les établissements parisiens). Après avoir utilisé l'essence du garage CSF pour permettre aux grévistes de rentrer chez eux chaque soir, une négociation fut engagée avec les grévistes des entrepôts d'essence pour regarnir le stock et distribuer l'essence aux

automobilistes pouvant présenter une carte de grève. En tant que représentant syndical CFDT dans l'établissement, il représenta celui-ci à l'Inter Thomson-CSF. La direction demanda qu'un de ses représentants soit présent dans l'usine pour des raisons de sécurité : le comité de grève l'accepta mais refusa de le laisser circuler. Michel Daujat fut actif pour inviter les salariés à se rendre nombreux aux assemblées générales, qui réunissaient chaque jour 500 à 800 grévistes, aux diverses commissions établissant les revendications, à la préparation des tracts et aux diverses tâches quotidiennes (surveillance, cantine, standard...). Son dynamisme incita les OS, en majorité des femmes qui travaillaient à la fabrication des relais et petits moteurs, à se rendre nombreuses à ces commissions, notamment celles traitant des conditions de travail. Contrairement à la CGT, il accepta, avec la section CFDT, de dialoguer avec les étudiants à la porte de l'usine.

Lors des nombreuses manifestations syndicales parisiennes en 1973, il prit l'initiative, avant la CGT, de vendre des sandwiches pour payer une puissante sonorisation susceptible d'être installée sur une voiture ou remorquée par vélo (cette sono fut ensuite utilisée par les instances locales CFDT et par l'inter Thomson). Au sein de l'équipe dirigeante de l'Inter Thomson-CSF, il participa à l'organisation des grèves de 1973 sur les salaires, dans l'ensemble des établissements, et en 1975, il soutint activement les grèves tournantes (1/4 d'heure toutes les 2 heures) des OS du groupe qui manifestaient avec pour slogan « OS à vie : cela suffit » et défilaient dans l'usine avec un chant composé chaque matin par les grévistes. En 1975, Il organisa des prises de parole syndicales à l'intérieur du salon des composants électroniques.

Michel Daujat soutint les grèves de Citroën Levallois : il fut présent tous les matins pendant plusieurs semaines devant l'entrée pour appeler les salariés à faire grève et à manifester, il y rencontra [Daniel Serus](#). Dans le cadre de l'union locale CFDT, il fut sollicité pour aider les salariés des petites entreprises, notamment en 1970, une blanchisserie familiale (40 salariés de toutes nationalités) qui refusait de reconnaître le délégué syndical : 15 jours d'occupation furent nécessaires pour obtenir l'élection de délégués du personnel.

Afin de soutenir les grévistes de LIP, suite à l'appel de [Charles Piaget](#), Michel Daujat fit de nombreux allers et retours à Besançon pour récupérer des montres dont la revente alimentait la caisse de grève. Pour acheter le premier stock, Michel emprunta l'argent des livrets A de ses grands parents dont il avait la gestion (il les a, bien entendu, restitués après) – sans le savoir, ses grands parents de quatre-vingt-cinq ans ont été des militants pour soutenir les LIP.

Lorsque l'entreprise créa, en 1990, un nouveau centre à Guyancourt (Yvelines) pour y transférer l'établissement d'Issy-les-Moulineaux, Michel Daujat, au titre du Comité d'hygiène et sécurité et des conditions de travail (CHSCT), alla vérifier les installations et les postes de travail. Il anima les luttes, sous forme de pétitions et d'assemblées générales, pendant plusieurs mois, ce qui permit de négocier un dédommagement partiel et temporaire pour l'augmentation du temps de trajet (assimilé à du temps de travail) et des frais de transport dus à la mutation. Une ligne de bus fut finalement acquise, aux frais de la direction, pour accéder à Guyancourt. Il fut désigné par la Fédération CFDT de la métallurgie (FGMM) délégué syndical central de Thomson TRT défense, filiale de Thomson-CSF, spécialisée dans l'électronique d'armement (1990 à 1994). Il représenta sa section à l'Union locale CFDT d'Issy-les-Moulineaux, dont il devint membre du bureau de 1965 à 1980, et au conseil du syndicat de la métallurgie des Hauts-de-Seine Sud (STM 92 sud) jusqu'à sa mutation à Guyancourt.

La carrière professionnelle de Michel Daujat fut largement pénalisée par son engagement militant constant depuis 1963 (pas d'augmentation pendant quatorze ans), mais grâce à lui, la CFDT progressa sans cesse dans l'établissement et il put passer le témoin en 1994 à une équipe solide devenue majoritaire.

Il partit en préretraite en 1994 dans le cadre d'un plan social financé par le Fonds national de l'emploi. Il fit alors transférer son adhésion CFDT à la section syndicale des retraités affiliée au syndicat des travailleurs de la métallurgie de Paris (STRAMP-CFDT). Il devint secrétaire général de la section des retraités en 2006 et représenta son syndicat au conseil fédéral des retraités métallurgie CFDT.

Participant activement, comme simple militant, à la campagne de François Mitterrand pour l'élection présidentielle de 1965, il adhéra au Parti socialiste en 1994, au sein de la section de Paris (XIIIème). Il fut également président de l'amicale des locataires « Chevaleret Paris XIIIe arr. » affiliée à la Confédération nationale du logement (CNL).

Il s'était marié en 1965 avec Arlette Moniot, à Cachan (Val-de-Marne) et avait eu un garçon, Pascal (1965). Divorcé en 1970, il rencontra Nicole Marchesseau qui devint sa compagne. Militante CFDT à la Thomson Saint-Egrève (Isère), puis à la Thomson Guynemer à Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine) et, enfin, à la section retraités du STRAMP-CFDT, elle fut toujours un soutien précieux à ses actions militantes.

SOURCES — Archives UPSM-CFDT, FGMM-CFDT — Entretiens avec Michel Daujat, les 5 décembre 2012, 25 février 2013 et 28 janvier 2014.

Monique Leblanc

DEBESSE Jacques, Marie, Paul

Né le 19 avril 1943 à Paris (XIV^e arr.) ; dessinateur en construction électrique, mécanicien outilleur ; syndicaliste CFTC puis CFDT, délégué du personnel (1965-1970) à Nord-Aviation à Châtillon (Seine, Hauts-de-Seine), permanent UPSM (1971-1979), membre du conseil fédéral FGM-CFDT (1974-1979), délégué syndical central du groupe Aérospatiale puis EADS (1993-2001), membre du conseil national fédéral (1996-2000), membre du bureau (1996-2001) de la Fédération européenne des métallurgistes (FEM), secrétaire fédéral FGMM (2001-2004).



Jacques Debesse
au congrès
du SPIAS en 1967

Fils de Lucien Debesse, ajusteur, et de Cécile Meunier, mère au foyer puis secrétaire, catholiques pratiquants, Jacques Debesse était le second de trois enfants. Son frère aîné, Bernard, militant CFDT, anima la grève de 1973 chez Olivetti. Sa mère, avec trois de ses sœurs jocistes, avait participé au rassemblement national du Parc des Princes en 1937, encouragées par leur père Élie Meunier, membre de la Jeune République de [Marc Sangnier](#). Jacques Debesse fréquenta l'école et le cours complémentaire du groupe Jean-Jaurès à Vitry-sur-Seine (Seine, Val-de-Marne), de 1947 à 1957. Il y obtint le certificat d'études primaires et accéda en 1957 au cours complémentaire industriel du passage Raymond (devenu lycée professionnel Bachelard, rue Tagore à Paris (XIII^e)), lui permettant d'acquérir en 1960 les CAP d'électricien, d'électromécanicien et en 1961

le CAP de dessinateur en construction électrique ainsi que le brevet d'enseignement industriel d'électricien.

Dans la paroisse Saint-Germain de Vitry-sur-Seine, liée à la Mission de France, il avait intégré le scoutisme (1950-1961) puis une équipe d'étudiants animée par l'aumônier [Jacques Cordonnier](#). Il dirigea des camps de vacances, ayant obtenu le certificat de responsable de camps d'adolescents, délivré par l'Organisation centrale des camps et activités de jeunesse – tourisme populaire (OCCAJ-TP). Il participa à des remises en état d'appartements vétustes, sous l'égide du Service civil international.

Recruté à l'école du passage Raymond par l'ETDE (Entreprise de transport et distribution d'électricité), il entra en juin 1961 dans cette société à Paris (VII^e) en qualité de dessinateur « petites études ». Appelé sous les drapeaux (1962-1963), il fut affecté à Offenbourg (Allemagne) dans une unité de transmissions.

De retour à l'ETDE, souhaitant intégrer une plus grosse entreprise, il fut embauché par Nord-Aviation en 1964 comme dessinateur « études 2 » en construction électrique. Sous l'influence d'Yves Sabourdy*, son collègue, Jacques Debesse adhéra à la CFTC, persuadé de sa proche déconfectionnalisation (novembre 1964). Élu chaque année délégué du personnel à partir de 1965, il représenta sa section au conseil du Syndicat parisien des industries aéronautiques et spatiales (SPIAS-CFDT), composante de l'Union Parisienne des Syndicats de la Métallurgie (UPSM-CFDT). Membre du bureau du SPIAS depuis le congrès de 1967, il prit part aux travaux de l'Union fédérale des industries aéronautiques (UFIA) de la fédération de la métallurgie (FGM-CFDT), et fut délégué en 1970 au 35^e congrès confédéral d'Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine).

Sollicité par Roger Dumas*, secrétaire général du SPIAS, Jacques Debesse devint permanent de l'UPSM en 1971. Détaché de l'entreprise, en congé sans solde, il fut adjoint de [René Fromaget](#), secrétaire général du Syndicat des travailleurs de la mécanique générale (STMG-CFDT). En raison de la croissance des sections à organiser dans cette branche composée de nombreuses PME et marquée de fréquents conflits appelés « révolte des OS », le STMG, pour être plus réactif, fut scindé, en 1973, en deux syndicats, l'un au nord de la région parisienne, l'autre au sud. René Fromaget eut la responsabilité du STEM-Nord et Jacques Debesse devint secrétaire général du STEM-Sud. Parallèlement, l'UPSM avait entrepris la restructuration de ses syndicats régionaux d'industrie (aéronautique, automobile, construction électrique et électronique, mécanique), pour les faire évoluer vers des syndicats départementaux, toutes branches réunies. À partir de 1974, il anima les secteurs métaux des Hauts-de-Seine, d'abord celui du 92-sud, puis du 92-centre et du Val-de-Marne. Il représentait la métallurgie au conseil de l'union départementale des Hauts-de-Seine (1974-1979) dont il devint membre du bureau en 1975.

Responsable de *CFDT Métaux-Paris*, il avait animé en 1972 la campagne de syndicalisation intitulée « Objectif 2000 » (action d'envergure consistant à illustrer cinq thèmes revendicatifs par une série de tracts distribués à plus de 100 000 exemplaires, accompagnés d'affiches pour les panneaux syndicaux des entreprises du périmètre régional). En 1978, il rédigea un argumentaire à disposition des sections syndicales pour combattre les inégalités. Lorsqu'en 1972 l'UPSM créa l'association de conseil juridique des travailleurs (ACJT), Jacques Debesse en devint le premier président. Devenu l'association d'information juridique des travailleurs (AIJT) en 1977, cet organisme assurait, dans les locaux des CE, des permanences tenues par des juristes. Jacques Debesse participa aux congrès de la Fédération de la métallurgie (FGM-CFDT) à Dijon en 1971 et à Grenoble, où il fut élu au conseil fédéral en 1974. Son mandat fut renouvelé au congrès de Strasbourg (1977). Il fit aussi partie de la délégation de l'UPSM aux congrès confédéraux de Nantes (1973) et Annecy (1976).

En 1979, en fin de mandat de permanent UPSM, [Edmond Maire](#) lui demanda d'entrer dans l'équipe de rédaction du journal confédéral *Syndicalisme hebdo*. Malgré l'essai concluant d'un mois, Jacques Debesse préféra revenir dans son entreprise d'origine (bien que l'échéance prévue à l'accord d'entreprise ayant permis son détachement syndical en 1971 fût dépassée, et son licenciement prononcé, l'équipe locale, à force de pugnacité auprès de la direction, avait réussi à

faire admettre son retour aux effectifs). En juin 1979, il put réintégrer l'entreprise devenue SNIAS, à Châtillon, comme dessinateur mécanicien outilleur, ce qui exigea alors une reconversion professionnelle et une discrétion syndicale provisoire. En 1983, il devint secrétaire de la section CFDT, élu délégué du personnel et du comité d'établissement avec les responsabilités des commissions économique et culturelle. Il créa une médiathèque au CE et impulsa une politique de mise en valeur des capacités créatrice des salariés. Au printemps 1984, une manifestation intitulée « les travailleurs sont aussi des créateurs », fut l'occasion d'une exposition ouverte au public, dans le préau de l'école primaire voisine de l'usine, qui permettait de présenter des objets fabriqués par les salariés, au côté d'œuvres d'artistes prêtées. Le 24 juin 1984, une convention était signée entre le secrétaire du CE, Daniel Foucat, et le ministre de la Culture, [Jack Lang](#), pour la réalisation d'une exposition sur la culture ouvrière, dont Jacques Debesse fut maître d'œuvre. Inaugurée en septembre 1984, l'exposition *Mémoire d'usine* devint itinérante. Elle donna lieu à la publication en 1985 d'un livre *Mémoire d'usine, 1924-1985, 60 ans à la production d'avions et d'engins tactiques*, préfacé par Dominique Wallon, directeur du développement culturel au ministère de la Culture. À la demande du CELIC (comité d'entreprise, liaison information et coordination), organe de la confédération CFDT, Jacques Debesse fut responsable et animateur de l'espace culture du « Forum des CE », sous la grande halle de la Villette, à Paris (15 au 18 septembre 1986).

Sollicité par Robert Bonnard*, secrétaire général de la Fédération de la métallurgie (FGMM-CFDT), il fut désigné délégué syndical central de l'entreprise Aérospatiale, le 22 septembre 1993, succédant à Yvan Garrigou*, ainsi que représentant syndical au CCE. Il anima dès lors l'Inter-CFDT Aérospatiale (structure de coordination des sections CFDT des établissements de l'entreprise et des filiales en France). Depuis 1968, la direction des ressources humaines du groupe privilégiait les relations avec une coalition syndicale (FO-CGC-CFTC), dénommée « entente ».

En échange d'une allégeance à la politique sociale de la direction, les carrières et salaires des membres de « l'entente » étaient favorisés, tandis que la situation des militants CFDT et CGT stagnait. Il prit une part active dans la dénonciation de la discrimination à l'encontre des militants de la CFDT au sein du groupe, notamment lors d'une conférence de presse en 1998 sur cette ségrégation dans l'entreprise SOCATA à Tarbes (Hautes-Pyrénées) – Laval Gilbert, « Aérospatiale accusée de discrimination syndicale », *Libération*, 1er octobre 1998 – et en organisant une manifestation devant le siège du groupe, rue de Montmorency à Paris (XVIème), en décembre 1999.

À l'issue du congrès de la FGMM à Metz (Moselle) en 1996, Jacques Debesse fut désigné au Conseil national fédéral (CNF), au nom de la branche aéronautique, pour le mandat 1996-2000, et représenta la FGMM aux bureaux des secteurs « aéronautique » et « industries de la défense » de la FEM (Fédération européenne de la métallurgie). En juin 1997, au côté de Reinhard Kuhlmann, secrétaire général de la FEM, qui conduisait une conférence de presse au salon aéronautique du Bourget (Seine-Saint-Denis), il appuya la demande de la FEM d'intégrer d'urgence les activités aéronautiques des entreprises nationales pour créer la société européenne « Airbus ». Lorsque la fusion d'Aérospatiale et de Matra fut décidée en 1999 par le gouvernement français, précédant la création d'EADS (European aeronautic defence and space company) en juin 2000, il en devint délégué syndical central CFDT. Il contribua à la création du comité d'entreprise européen de la nouvelle société internationale et y représenta la CFDT.

En décembre 2001, il fit valoir ses droits à une préretraite anticipée dans le cadre d'un fonds national de l'emploi en vigueur dans l'entreprise. Libéré de toute obligation, Jacques Debesse devint alors secrétaire fédéral bénévole à la FGMM-CFDT (2001-2004). Collaborateur de François Honoré*, secrétaire général adjoint, il fut chargé de mission pour la politique salariale et la branche aéronautique. Avec François Honoré, il conduisit la délégation fédérale à la conférence mondiale sur l'aéronautique de la FIOM (Fédération internationale des organisations de travailleurs de la métallurgie), à Toulouse (16 juin-19 juin 2002). Il représenta la FGMM aux conférences de la FEM au Parlement Européen à Bruxelles sur les industries aéronautiques, spatiales et de défense, en 2003 et 2004, et fut désigné représentant syndical de la FEM au comité central européen du groupe Alcatel (2003-2005).

Jacques Debesse avait adhéré au Parti socialiste, à la section d'Aérospatiale-Châtillon (1988-1992). Retraité, il renoua avec ses amis d'Aérospatiale en devenant secrétaire au bureau de l'association « les amis du jardin Georges Delaselle » (2007-2014), que [Tristan Gourvil](#) présidait. Ce jardin, labellisé « jardin remarquable », sur l'île de Batz (Finistère), était propriété du Conservatoire du littoral, qui en avait confié la gestion à l'association. Enfin, dans le cadre d'un groupe de travail d'anciens responsables de l'UPSM « Mémoire et Histoire », à partir de 2010, il devint un auteur du *Maitron*, dictionnaire biographique du mouvement ouvrier mouvement social.

Il avait été également membre d'une équipe d'ACO à Vitry-sur-Seine (1964-1974). Jacques Debesse eut pour compagne (1974-1981) Agnès Frank, enseignante. Il résida successivement à Vitry-sur-Seine jusqu'en 1972, à Paris (XIème), puis (XIIIème) en 1981, où il présida le conseil syndical de la copropriété (1987-1999).

ŒUVRES — Avec Jean-Michel Gaullier, *En cas de licenciement que faire ?*, Éditions ELP, 1974 — Avec Paul Smith, historien, *Mémoire d'usine 1924-1985, 60 ans à la production d'avions et d'engins tactique*, Syros 1985 — *La fête au village*, brochure de l'espace culture du Forum des CE de la CFDT, AGPP, 1986. Articles : « Mémoire d'usine, histoire d'un livre », *Cultures techniques entreprises et société*, 122-123, L'Harmattan, 1989, p. 95-99 — *Sauver une mémoire ouvrière dans l'industrie aéronautique*, Alain Beltran, Michèle Ruffat, *Culture d'entreprise et histoire*, p. 69-78, Les Éditions d'organisation université, 1991.

SOURCES — Archives UPSM-CFDT et FGMM-CFDT — Archives personnelles et notes de Jacques Debesse — Entretiens avec Jacques Debesse en 2011, 2012 et janvier 2014.

DEFOURNÉ Wilfrid

Né le 16 janvier 1935 à Bordeaux (Gironde) ; ouvrier chaudronnier, technicien ; militant CFDT ; militant PSU.

Wilfrid Defourné était le fils d'une famille de quatre enfants. Son père, Jean James Defourné, né le 10 juin 1909 au Gond Pontouvre (Charente), dont le premier métier était la fabrication des malles de voyage et de celles installées à l'arrière des voitures, fut ensuite chauffeur de poids lourds, puis de tramways à Bordeaux. Sa mère, Marie-Louise Irma Meunier, née le 26 août 1913, elle aussi née au Gond-Pontouvre, fut couturière puis femme au foyer. Il fréquenta l'école primaire Lafonteline au Bouscat, dans la banlieue ouest de Bordeaux de 1941 à 1949. Il passa une partie de la guerre chez son grand-père maternel à la campagne à « Belle-joie », un lieu-dit au Nord d'Angoulême (Charente).

Tout en allant à l'école, à cinq kilomètres de là, au lieu dit « Chez Mouchet », il aida son grand-père aux travaux des champs, duquel la maigre retraite de la SNCF ne suffisait pas aux besoins de la famille d'autant qu'il hébergeait deux de ses filles et leur enfants. Wilfrid Defourné aidait les paysans aux battages, aux vendanges et gardait les vaches quand il n'était pas à l'école.

A la fin de la guerre, Wilfrid rentra à Bordeaux et retrouva son ancienne école. Il obtint son Certificat d'études primaires en 1949 et entra en apprentissage de chaudronnier fer, aux Chantiers de la Gironde à Bordeaux de 1949 à 1952. Il y resta une année supplémentaire pour obtenir le CAP de chaudronnier cuivre tout en étant « petit ouvrier » dans l'usine des Chantiers de la Gironde à Bordeaux. Il y travailla jusqu'en février 1960.

Entre temps il effectua son service militaire en Tunisie de 1955 à fin décembre 1957, au 4^{ème} RCA (Régiment de Chasseurs d'Afrique). Il en sortit avec le grade de brigadier-chef. A la suite des menaces de fermeture prochaine des chantiers de la Gironde, il se mit à la recherche d'une autre entreprise. Son premier choix se porta sur l'usine Ford, de Blanquefort, dans la banlieue de Bordeaux. En l'absence de disponibilité immédiate d'un poste de chaudronnier, il poursuivit ses recherches et trouva une entreprise à Bègles où il fut embauché comme chaudronnier chez les frères Aubourg. Cette usine en Gironde était spécialisée dans la construction de préfabriqués de bureaux pour les chantiers au Sahara. Il y resta du 8 février 1960 au 31 janvier 1961. Dans cette entreprise vétuste, il fut victime d'un accident de travail. Grâce à la réaction rapide d'un ouvrier il évita l'électrocution, celui-ci ayant eu la présence d'esprit de couper le courant.

De là date sa première rébellion et la prise de conscience de la nécessité de s'organiser. Avec d'autres ouvriers, il tenta de monter un syndicat. Il fit partie de la première délégation qui rencontra les patrons mais très vite le climat se dégrada. Il dut se remettre à la recherche d'un nouvel employeur. Par son beau-père, il prit contact avec les Constructions métalliques (ACMC) de Caudéran banlieue de Bordeaux où il fut embauché comme charpentier traceur, le 1^{er} février 1961. Dans cette usine, elle aussi vétuste, il apprit le métier de traceur sur bandes des charpentes. Ces bandes servaient à reproduire l'emplacement des trous à percer et des coupes à faire sur les fers des charpentes métalliques.

Sa mère décéda à 45 ans, épuisée par la condition faite aux femmes des milieux populaires. Aux privations et difficultés de la guerre, s'ajoutaient non seulement toutes les tâches liées à l'entretien de la maison et de la famille, mais aussi l'aide apporté au père qui avait entrepris de construire sa maison de bout en bout, de la fabrication des parpaings aux fondations. Son beau-père partant exercer son ministère de pasteur à Paris, rue des Pyrénées (XX^{ème}), Wilfrid Defourné et son épouse décidèrent également de quitter la région de Bordeaux. Il démissionna le 22 mai 1961. Sur recommandation de son employeur, il postula dans une entreprise de la région parisienne, appartenant au père de celui-ci. Le 23 mai 1961, il entra à la SICMEG à Bonneuil (Val-de-Marne), comme serrurier-traceur et avec promesse de passer chef d'équipe rapidement.

Cette promesse n'étant pas honorée, il quitta l'entreprise le 18 septembre 1961 pour entrer comme chaudronnier P3, le 29 septembre 1961, aux établissements Brudner, toujours à Bonneuil. Sa connaissance de la lecture des plans, acquise aux Chantiers de la Gironde, lui facilita le passage au poste de chef d'équipe le 9 octobre 1962. Le 29 juin 1963, après le départ, non remplacé, du jeune chef d'atelier il devint contremaitre, fonction qu'il assuma jusqu'au 20 novembre 1964. Mais la situation se dégradant, il envisagea de changer de travail. Les désaccords avec son patron s'amplifièrent. Rendu responsable de malfaçons dues aux choix de celui-ci, Wilfrid Defourné se défendit et contesta. La réaction du patron fut immédiate. Wilfrid Defourné reçut sa lettre de licenciement. Son employeur refusa de lui verser une partie de ses indemnités Il saisit les prudhommes et obtint gain de cause.

Entre temps, il avait passé un essai à la Snecma, Ste Nationale d'Etude et de Construction de Moteur d'Aviation sise boulevard Kellermann Paris (XIII^{ème}). L'essai prévu sur une journée avait été réalisé en une demi-journée. Quelques mois plus tard, le 1^{er} décembre 1964, il fut embauché comme P2, les avantages et le salaire proposé compensaient le déclassement. En 1968, l'usine quitta Paris. Wilfrid rejoint Corbeil-Essonnes, où était installé le nouveau site.

Actif pendant les grèves de mai 1968, il adhéra dans la foulée à la CFDT, en même temps que Jean Pierre Delalande, Roger Menezo, Pierre Trecau. Il prit en charge le problème du ravitaillement des grévistes, allant d'une usine à l'autre où chez des paysans, avec l'aide d'étudiants possédant une voiture. Il aura aussi la responsabilité du service d'ordre, tâche importante dans une usine liée à la défense nationale, tâche qu'il assuma régulièrement lors des manifestations organisées par la section syndicale ou par le syndicat.

C'est ainsi qu'il fut le garde du corps de Lech Walesa durant son séjour en France en 1981. Après les grèves des Lip, c'est lui qui prendra en charge, dans l'usine, la vente des montres pour donner sens au slogan « on fabrique, on vend, on se paye. » Elu délégué du personnel suppléant en 1969, puis titulaire en 1972, il deviendra délégué syndical en 1983 et trésorier de la section jusqu'à sa retraite. La section syndicale était rattachée à l'UPSM- CFDT.

Le 30 mai 1992 il partit en retraite étant devenu, entretemps, technicien spécialisé, niveau 3, échelon 3.

Il adhéra au PSU en 1969 et demeura adhérent jusqu'à la dissolution en 1974. Présenté par ce parti comme suppléant aux élections législatives de 1973 dans le département de l'Essonne, il fut battu, obtenant moins de 5% des voix.

Le 3 janvier 1959, il épousa Colette Sabot, fille du pasteur Franck Sabot avec qui il eut quatre enfants : Ariane née le 12 Mars 1960 à Bordeaux, Frédéric né le 20 janvier 1962 à Paris (XII^{ème}), Véronique née le 4 février 1963 à Villeneuve saint Georges (Val-de-Marne) et Corinne née le 16 Août 1965 à Villeneuve-Saint Gorges. Son épouse, après ses études secondaires, poursuivit une formation de kinésithérapie et de secrétariat médical. Elle exerça cette profession chez le docteur Descombe à Montgeron (91) de 1975 à 1991. Elle fut secrétaire adjointe au proviseur du lycée Talma à Brunoy (Essonne). Membre du conseil d'administration de l'association des parents d'élèves de Montgeron 91, elle fut également membre du PSU.

SOURCES — Entretien avec Wilfrid Defourné en octobre 2016.

Nadia Simony

DEPUILLE Claude

Hommage de l'UPSM à Claude Depuille à son décès, paru dans le CFDT-Métaux-Paris.

Claude, militant CFDT chez Bull, technicien de maintenance en informatique, ancien secrétaire de la section des retraités du STRAMP et membre de la commission exécutive du syndicat, est un des nombreux « décédé de l'amiante », parti trop tôt, payant un tribut trop lourd au capitalisme dévorant.



En Bretagne, à Pierrefonds, à Ailefroide, ou encore à Coeuilly dans sa maison familiale accueillante, Claude a toujours cherché à écouter, découvrir et comprendre.

Enfant à Coeuilly, il grandit aux côtés de sa sœur Monique, sous le regard bienveillant de sa grand-mère paternelle et de ses parents. A quatorze ans, sa vie d'adulte commence avec le décès de son père. Il apprend son métier dans le quinzième arrondissement de Paris, et progresse rapidement. Au CNAM, il suit des cours de mathématiques et d'électricité.

En 1957, Claude rencontre à Pierrefonds celle qui deviendra deux ans plus tard sa femme, Jeanne, et s'attache à sa belle-famille. Cette année-là il débute sa carrière informatique chez Bull, tout en continuant les cours du soir. En 1966, la famille s'agrandit avec la naissance de Sylvain, puis celle de Céline en 1969.

C'est à cette époque que commence son engagement pour l'amélioration des conditions de vie et de travail de ses collègues. Membre du Comité d'entreprise, puis délégué du personnel... , ce cheminement l'amène au syndicalisme. Il prend des engagements dans lesquels il s'investit totalement, et cette constante préoccupation durera toute sa vie. En parallèle à sa vie professionnelle, Claude se passionne pour la montagne, appréciant la richesse de la nature, flânant çà et là, au gré de sa fantaisie, le temps de quelques belles photos.

Le Mont-Blanc à 50 ans, les profondeurs aux îles des Glénans. Il s'entretient régulièrement avec application à la piscine, ou encore en courant dans les sous-bois... avec ses chaussures de montagne.

Claude a toujours manqué de temps, tout en prenant son temps.

Il se rend toujours disponible pour ses enfants, à leur écoute, tolérant. Il sait leur donner de bons conseils, notamment pour accéder à la liberté et à l'indépendance.

Claude devient grand-père de Jérémy en 1995, prend plaisir à le choyer et participe activement à l'épanouissement de son petit-fils, en lui donnant accès à un large éventail des curiosités de la vie. Il est très fier de Jérémy.

Claude s'est astreint toute sa vie à une hygiène de vie extrêmement rigoureuse. Injuste paradoxe, alors, que son dernier combat : l'amiante. Pendant un an et demi, il a, à nouveau, cherché à comprendre, écouter, partager, supportant avec courage les épreuves, souffert jusqu'au dernier instant.

Humaniste, altruiste et généreux, gardons le souvenir d'un homme engagé, modéré, déterminé, et aimant.

DESOUCHE Bernard

Syndicaliste CFDT de Citroën.



En avril 1967, Bernard Desouche était secrétaire du syndicat CFDT de l'usine Citroën. Fonction difficile dans une entreprise qui ne respectait pas les droits syndicaux. Il était épaulé par l'ingénieur [Pierre Louis](#) qui avait dû cacher longtemps son identité, et par Philippe Lageix pour l'usine des Épinettes à Saint-Ouen. La section syndicale publiait un bulletin, *En prise directe*, supplément de *La Voix des métaux*.

SOURCES — Documentation de Pierre Louis.

DEUDON Janine, Marthe

Née le 18 février 1931 à Paris (XII^{ème}), morte le 5 juin 2014 à Paris (XX^{ème}) ; soudeuse-câbleuse ; permanente de la JOCF (1955-1959) ; syndicaliste CFTC-CFDT ; membre du comité national de l'ACO de 1968 à 1977.

Son père était parqueteur dans le bâtiment et syndiqué à la CGT ; sa mère élevait ses 3 enfants. Ses parents n'étaient pas croyants et son père était contre l'église « parce qu'elle était liée aux riches ». Janine avait un frère et une sœur et était la 2^{ème}. Elle fréquenta d'abord l'école primaire de la Brèche aux Loups à Paris (XII^{ème}) puis celle de Fontenay-sous-Bois (Seine, Val-de-Marne) où la famille déménagea.

Elle obtint le certificat d'études avec la mention Très Bien mais les moyens financiers de la famille ne lui permirent pas de continuer ses études et elle commença à travailler en 1945, à 14 ans, comme ouvrière spécialisée, dans de petits ateliers. Elle changea souvent d'entreprise car à l'époque, le travail ne manquait pas et changer d'entreprise était la seule façon d'améliorer son salaire.

C'est dans cette première période qu'elle découvrit la JOCF où elle devint rapidement militante active. Elle se syndiqua également à la CFTC et mena avec ses camarades de l'atelier ses premières actions pour améliorer les conditions de travail.

Elle quitta l'entreprise pour être permanente de la JOCF d'avril 1955 à juillet 1959 pour la région parisienne et en particulier la Seine. En 1956, elle était notamment responsable de la branche « apprenties ». Quand elle quitta ce mouvement en 1959, elle était rattachée aux branches « Aînées » (17-21 ans) et « Action au travail ».

En 1959, elle entra à la Compagnie générale de constructions téléphoniques (CGCT) à Paris (XV^{ème}), comme soudeuse-câbleuse où elle milita à la CFTC puis CFDT au côté d'une autre ancienne permanente jociste, Marguerite Dumonet*. Elle fut successivement déléguée du personnel, secrétaire du comité d'entreprise et du comité central d'entreprise, représentante syndicale au CE.

Au congrès de 1964 où la CFTC devint CFDT, elle représenta le syndicat de la Construction Electrique et Electronique, dont le secrétaire était Jean Auger *. Elle travaillait au rendement, ce qui était très pénalisant pour les délégués : en effet, les délégués étaient souvent dérangés par leurs camarades de travail, ce qui, à chaque fois, faisait baisser leur rendement et, donc, leur salaire. A cette époque, les ouvrières étaient enchaînées aux machines afin que leurs mains soient retirées automatiquement quand les presses tombaient. Toutes les OS étaient des femmes mais il n'y avait pratiquement aucune femme chef. Janine est une battante et elle mena de nombreux combats, notamment celui de la réduction du temps de travail et de la reconnaissance de la qualification des soudeuses-câbleuses qui purent devenir professionnelles.

En 1968, Janine occupa son usine et participa à la grève générale qui permit notamment la mensualisation des ouvriers (les ouvriers touchèrent des indemnités maladie comme les autres salariés) et la suppression du travail au rendement.

De 1960 à 1975, la CGCT se développait à grande vitesse et comptait, en 1975, 12 000 salariés répartis dans 5 usines. Janine, secrétaire du Comité Central d'Entreprise, allait démarrer ou soutenir des sections en province, notamment à Longennes et St Omer (Pas de Calais), Rennes.

A partir de 1975, la situation des emplois dans l'industrie téléphonique s'inversa totalement. En effet, suite à l'évolution technologique et au passage au matériel électronique, il n'y avait plus besoin que d'une seule ouvrière là où il en fallait 10 auparavant pour la même fabrication. Le travail des soudeuses-câbleuses, qui avaient réussi à faire reconnaître leur qualification professionnelle, était totalement robotisé. La période des licenciements massifs commença, la destruction des 12 000 emplois sur l'ensemble du pays ne dura que quelques années et Janine, en tant que déléguée fut une des dernières à être licenciée en 1981.

Elle se présenta alors au concours de la fonction publique de conseiller à l'ANPE, concours ouvert exceptionnellement jusqu'à plus de 50 ans pour les travailleurs manuels. Aidée par les formations auxquelles elle avait participé aussi bien à la JOC qu'à la CFDT à Bierville et par l'expérience acquise sur le tas dans ses responsabilités syndicales, elle fut reçue première de Paris.

Elle travailla ensuite jusqu'à sa retraite en 1993, dans l'agence ANPE de Paris (XIème). Elle était notamment chargée des chômeurs étrangers de plus de 50 ans, ceux que l'on avait été chercher dans les années 1960 pour les licencier 20 ans plus tard et son expérience d'ouvrière syndicaliste lui permettait de les comprendre et de les aider efficacement.

Elle fut membre du Syndicat de la Construction Electrique et Electronique CFTC puis CFDT dès sa création en 1962 et elle représenta son syndicat au conseil de l'UPSM (Union Parisienne des Syndicats de la Métallurgie) où elle fit entendre la voix des ouvrières femmes peu présentes dans l'ensemble de la Métallurgie.

Elle milita également à l'union locale de Paris (XXème) où elle tint des permanences. Depuis sa retraite, elle milite à l'Union des retraités CFDT de Paris.

Ayant rejoint l'ACO, elle faisait partie du comité de secteur en 1964 puis, du comité national de 1968 à 1977.

Elle milita de 2005 à 2008, dans l'association CATRED (Collectif des Accidentés du Travail Retraités) qui accompagne les immigrés pour l'obtention de leurs droits sociaux.

Janine Deudon demeura célibataire. Elle est domiciliée à Paris (XXème).

SOURCES — Arch. Dép. Nord, M 37/94 — Le Réveil du Nord, 30 octobre 1933 — La Vie socialiste, 14 mai 1932 — Les Cahiers d'Information du militant, *op. cit.*, n° 16, mai 1936. JOCF (SG), fichier des anciennes permanentes — *Témoignage* (publication ACO), n° 170, juillet 1968 ; n° 199, juin 1971, p. 12 — Renseignements communiqués par Pierre Hadj-Amar — Notes de Nathalie Viet-Depaule — État civil de Paris (XIIème). entretiens avec Janine Deudon — Archives UPSM.

Eric Bélouet — *compléments apportés par Monique Leblanc*

DEVILLARD Gil [DEVILLARD Gilbert] (dit Cédar)

Né le 13 février 1924 à Paris (XVème) ; ouvrier ajusteur chez Renault Billancourt ; militant communiste libertaire (Fédération anarchiste), puis trotskiste (Voix ouvrière); syndicaliste CNT, puis CGT, puis CFDT.

Fils d'un employé d'assurances et d'une couturière, Gilbert Devillard fut surtout influencé par son oncle, ex-militant de la CGTU, qui en 1946 lui glissa dans les mains son premier exemplaire du *Libertaire*.

Fraîchement sorti de la Résistance et des Forces françaises libres, où il rencontra quelques anarchistes espagnols, Gilbert Devillard fut rendu à la vie civile. Durant plusieurs années, il participa activement au mouvement des Auberges de jeunesse, véritable foyer de contre-culture dans les années 1940-1950. C'est au Planning familial qu'il fut initié aux techniques – clandestines à l'époque – de l'interruption volontaire de grossesse. En quelques années, il en pratiqua plus d'une trentaine, de façon militante et totalement désintéressée.



Devillard dans les grèves Renault de 1947 (surlignage jaune) au 1er mai 1947

Gil Devillard

Quand il entra en avril 1946 chez Renault, à Boulogne-Billancourt, il sympathisa avec le PCF. Jusqu'à ce que, au bout de quelques semaines, il assistât à l'agression par des militants communistes de deux militantes trotskistes tentant de vendre *La Lutte de classe* à l'entrée de l'usine. Il s'interposa violemment. Mais, sérieusement dérouter par cet épisode, il se confia à son oncle qui lui conseilla de lire *Le Libertaire*. Il adhéra au groupe des 5ème-6ème arrondissements de Paris de la Fédération anarchiste, où militaient notamment [Georg Glaser](#), [Jean-Max Claris](#),

[Giliane Berneri](#) et [Serge Ninn](#). Il fonda également un syndicat CNT à l'usine Renault, dans le département 49 (montage de moteurs).

En mars 1947, des réunions communes rassemblèrent des militants de l'Union communiste (groupe Barta), du PCI et de la CNT. C'est là que fut décidé d'avancer le mot d'ordre d'augmentation de 10 francs sur le salaire de base, revendication qui fut à l'origine de la grève historique qui allait secouer Renault, puis la France entière, et faire exclure le PCF du gouvernement. En avril, lorsque les débrayages commencèrent, Gil Devillard fut membre du comité de grève. Le département 49, influencé par la CNT, fut l'un des derniers à reprendre le travail. En juin 1947, il quitta l'usine pour une formation professionnelle à Ivry-sur-Seine. Il s'embaucha ensuite à Air France à Orly puis à la SNCAN à Sartrouville et ne revint à Renault qu'en janvier 1949, au département 12 (tôlerie). En son absence, sa section CNT avait disparu : il restait vraisemblablement des adhérents individuels, mais sans activité.

En 1950, Gil Devillard participa avec [Georges Fontenis](#) à la création de l'Organisation-pensée-bataille (OPB), fraction communiste libertaire mécontente de l'immobilisme de la FA, et qui décida de la « redresser ». Dans le même temps, il impulsa un groupe d'usine, le groupe Makhno, avec d'autres militants FA de Boulogne-Billancourt (dont [André Nédélec](#), [René Thieblemont](#), ainsi que plusieurs réfugiés espagnols). Le groupe publia un bulletin de boîte : *Le Libertaire Renault*.

En juillet 1952, estimant que la FA n'était plus sauvable, Gil Devillard en démissionna. Il fut alors « pris en mains » par [Pierre Bois](#), ex-militant de l'Union communiste qu'il avait connu dans le comité de grève en 1947, et devint trotskiste. En 1953, ils publièrent sept numéros d'un bulletin, *Le Travailleur émancipé* puis, en 1954, tous deux participèrent à *Tribune ouvrière*, un journal initié par [Daniel Mothé](#) et [Raymond Hirzel](#), de Socialisme ou Barbarie.

En 1956, suite à un désaccord sur la ligne politique du journal, Gil Devillard et [Pierre Bois](#) quittèrent *Tribune ouvrière* et participèrent à la création d'un nouveau bulletin, *Voix ouvrière*, embryon de la future organisation du même nom. À la direction de Voix ouvrière (VO), où Gil Devillard agissait sous le pseudonyme « Cédar », se trouvaient également, entre autres, [Robert Barcia](#) (dit Hardy) et [Pierre Bois](#).

Gil Devillard était alors le seul militant de VO au département 37 (outillage-carrosserie) où il travailla à partir de la mi-1952. Durant les premières semaines d'existence de VO, sur la base d'un accord politique avec le PCI lambertiste, il diffusa *Voix ouvrière* avec un militant du PCI du département 37, Georges Van Bever. Mais l'accord ne tint pas longtemps, et VO cessa le travail commun avec les lambertistes.

En 1960, il entra à la CGT. Devenu un militant reconnu à l'intérieur de l'atelier, son appartenance trotskiste le fit exclure quatre ans plus tard pour « fractionnisme ». En 1967, il dirigea une grève dans le département 37. Grève à la suite de laquelle il fut muté, avec une cinquantaine d'autres, dans un service technique, moins enclin à la subversion.

À cette époque ses désaccords étaient fréquents avec la direction de Voix ouvrière, dans laquelle [Robert Barcia](#) était de plus en plus influent. Gil Devillard lui reprocha notamment de donner des consignes politiques en décalage avec la réalité des ateliers. Quelques semaines avant le mouvement de Mai 68, il quitta VO, avant qu'elle ne devienne Lutte ouvrière.

Il fut militant à la CFDT de 1968 à son départ de Renault en 1982.

SOURCES — Correspondances et entretiens avec Gilbert Devillard — Georges Fontenis, *Changer le monde, Histoire du mouvement communiste libertaire (1945-1997)*, Éd. Le Coquelicot/Alternative libertaire, 2000 — Notes personnelles de Gil Devillard sur *La Véritable Histoire de Lutte ouvrière* (Robert Barcia/Christophe Bourseiller) et *Histoire générale de l'ultra gauche* (Christophe Bourseiller) — *Pouvoir ouvrier*, octobre 2000. — Notes de Michel De Pierrepont, ancien camarade de Gil Devillard au département 37.

Guillaume Davranche

DHAOUADI Mustapha

Né le 19 avril 1946 à Tunis. Ouvrier spécialisé, puis documentaliste/traducteur, puis comptable chez Renault à Billancourt. Militant du Comité de lutte Renault puis délégué CFDT.

Le père de Mustapha Dhaouadi était un commerçant et fut un combattant de l'indépendance en Tunisie. Sa mère s'occupait de ses six enfants à la maison. Mustapha effectua des études secondaires au lycée français de Carthage (Tunisie) et atteignit le niveau du baccalauréat qu'il obtint ensuite par correspondance. Il exerça des métiers saisonniers pendant ses vacances comme employé aux écritures. Curieux de connaître la France et sans perspective au pays, il arriva le 5 janvier 1966 à Limoges (87) et se fit embaucher pour des emplois précaires (peintre, livreur...) pendant deux ans.

Il quitta la province pour rejoindre Paris en avril 68, et travailla durant un mois dans une entreprise de bâtiment. Il fut marqué par le mouvement des étudiants de mai 68 puisqu'il habitait une petite chambre, en commun avec des étudiants tunisiens, rue Monge, à Paris. L'un d'eux travaillait déjà chez Renault et lui conseilla l'embauche.

Il fut engagé le 29 octobre 1968, au Bas Meudon sur la chaîne de retouche peinture/ponçage comme ouvrier spécialisé sur la 4L puis la R6 avec un salaire modeste mais qui représentait quatre fois celui qu'il aurait touché en Tunisie. Il travailla ensuite à la retouche, participa et organisa des grèves contre les cadences mais sans se mettre en avant comme leader. En 1972 il fut muté au Bureau Central à la commande des pièces chez les fournisseurs, dans l'île Seguin. Parfaitement bilingue il fut intégré en 1981 à la Documentation générale comme traducteur. En 1987, en formation continue, il prépara un DUT de documentation. Le service documentation/traduction étant supprimé en 1986 et externalisé ultérieurement, il effectua plusieurs stages internes de comptabilité et devint comptable à la Direction financière jusqu'à sa retraite en 2008.

En 1969, Mustapha Dhaouadi adhéra pendant quelques mois à la CGT mais refusa la carte du PCF qui lui était proposée en même temps. Il fréquenta alors les militants maoïstes de la Gauche Prolétarienne et participa au « Comité de lutte Renault » qui réunissait les intellectuels « établis » et les immigrés de cette tendance. Il participa à des actions contre les chefs haïs par les ouvriers à travers les « Goaf » (Groupes d'Ouvriers Anti Flics), groupes initiés et contrôlés par la Gauche Prolétarienne. Ces actions consistaient parfois à couvrir ces agents de maîtrise avec des seaux de peinture, mais Mustapha Dhaouadi ne souhaitait pas être en première ligne dans ces actions. Jusqu'à la dissolution de l'organisation maoïste en 1973, Mustapha fréquenta les librairies marxistes léninistes parisiennes (Norman Béthune) et distribua les tracts du Comité de lutte Renault. En retrait des actions dures de l'organisation, il était pourtant fier de côtoyer des

intellectuels prestigieux comme Marin Karmitz, Jean-Paul Sartre ou Simone de Beauvoir. En 1972 il fut très ému par l'assassinat de Pierre Overney, qu'il connaissait bien, et fit partie du cortège des ouvriers Renault présents à son enterrement.

A la fin de l'année 1973 il rencontra P. Palacio et D. Labbé tous deux militants de la CFDT qui le firent adhérer au syndicat dont il fut un des militants en vue jusqu'en 2008. Mustapha Dhaouadi fut délégué CHSCT, délégué du personnel, du Comité d'Entreprise et du Comité Central d'Entreprise.

Il participa au congrès de recentrage de la CFDT à La Rochelle et soutint le courant de rénovation. Puis en 1995, en désaccord avec D. Labbé qu'il jugeait trop proche de la direction il soutint le courant CFDT de la Basse Normandie qui devait scissionner ensuite du syndicat pour créer le nouveau syndicat SUD Basse Normandie, mais Mustapha ne les suivit pas dans cette rupture avec la CFDT. A la fermeture de l'usine de Billancourt en 1992, avec la CFDT, il adopta une position « réaliste » qui considérait « *que la survie de l'entreprise prime avant tout* » et acceptait la fermeture comme inévitable. Il fit alors partie de l'équipe de l'association « Starter », initiée par D. Labbé, fondée en 1986 qui aida et proposa des reclassements aux ouvriers qui étaient sur les listes de licenciés de la Direction Renault.

Sur le plan familial, Dhaouadi épousa en 1989 une compatriote tunisienne dont il eut trois enfants (une fille et deux garçons).

Il se servit de sa formation de comptable pour devenir trésorier au Comité d'Entreprise Renault (1992-2002). Il acquit la nationalité française en 1992. Il était encore trésorier de l'association « Starter » en 2012. Il fut aussi pendant un an trésorier de l'ATRIS (Association des Travailleurs Renault de l'Ile Seguin). Il fut également adhérent au MRAP (Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples).

SOURCES — Archives PPO. Archives interfédérales et confédérales de la CFDT. Entretien avec Mustapha Dhaouadi en juin 2012 — Notices biographiques Renault, sous dir. Gilbert Hatry, Ed. JCM.

Robert Kosmann

DUBOST Nicolas, Marc (dit Griot)

Né le 26 décembre 1949 à Paris (XIIème) ; étudiant établi, ouvrier spécialisé chez Renault à Flins (Yvelines), puis formateur d'élus en comités d'entreprise ; délégué du personnel CFDT à Renault Flins ; militant trotskiste JCR (1968), Ligue Communiste (1969-1971), « Révolution » (1971-1976) puis OCT (1976-1978).

Son père Jean Dubost, fut journaliste, psychosociologue puis professeur à l'Université de Nanterre. Sa mère, Marie Marguerite Dalmas, fut un temps décoratrice en céramique. Jean Dubos fut adhérent au PCI trotskiste (1946-1950) puis au Parti socialiste autonome ainsi que quelque temps au PSU. La famille vivait à Paris. Après ses études primaires Nicolas Dubos intégra le lycée Henri-IV (1960-1968), obtint le baccalauréat en 1968, puis un diplôme universitaire d'études littéraires d'histoire-géographie en trois ans à la faculté de Censier.



Dès avant mai 68, Nicolas Dubost avait des sympathies pour la révolution cubaine. Il rencontra en 1964 Fabienne Lauret*, sa première compagne. Ensemble ils participèrent aux manifestations du Quartier latin en mai 1968 et furent auditeurs des meetings de la Jeunesse communiste révolutionnaire (JCR) à la Sorbonne. Ils adhèrent ensemble à cette organisation au début juin 1968. L'organisation fut dissoute par le ministère de l'Intérieur, le 12 juin 1968, date de leur première réunion.

Au congrès de constitution de la Ligue Communiste, à Pâques 1969 à Heidelberg (RFA), Nicolas Dubost fit partie de la tendance « Riviere et Creach » (Henri Maler et Isaac Joshua), minoritaire au congrès. À la rentrée 1969 il participa, avec 21 militants, à la création d'une fraction clandestine destinée à continuer la réflexion sur leurs idées. Ils quittèrent la Ligue Communiste en février 1971, avec environ 300 militants, pour créer « l'Organisation communiste révolution ». Nicolas Dubost fut membre du bureau politique de cette nouvelle organisation. La rupture reposait sur le soutien de « Révolution » à la révolution culturelle chinoise et à la « spontanéité des masses » ainsi qu'au refus d'une théorie qui privilégiait une « avant garde trotskiste éclairée ». Influencé par les pratiques des maoïstes français, Nicolas Dubost fut, au sein de son organisation, un partisan et un propagateur actif du mouvement d'établissement en usine. Il se fit lui-même embaucher comme ouvrier le 4 octobre 1971 à la société « Spécialités colloïdales industrielles » à Aulnay-sur-Mauldre (Yvelines). Il n'y resta que six mois, le temps d'obtenir un certificat de travail d'ouvrier pour entrer plus facilement chez Renault. Le 4 avril 1972 il fut embauché comme OS à l'usine Renault de Flins, dans l'atelier de dilution de peinture pendant un an, puis durant huit ans comme vérificateur en fin de chaîne sellerie et enfin un an magasin de pièces de rechange.

En 1978, après avoir rompu avec son engagement politique, sans lien organisationnel, il écrivit un ouvrage sur l'usine et sur son expérience militante (*Flins sans fin*, mars 1979). Il y racontait avec précision la condition d'ouvrier à Flins, les joies, les grèves, y révélait son « établissement » d'intellectuel mais présentait aussi les contradictions, les difficultés, le

travail répétitif, sans initiative, d'un emploi d'OS à l'usine. Il décida de quitter l'usine et provoqua son éviction en mars 1981 par des arrêts maladie répétés. Il fut licencié pour « arrêts de travail répétés désorganisant le travail et l'atelier ». Sur le plan syndical, Nicolas Dubost avait adhéré rapidement à la CFDT de Renault Flins. Avec Fabienne Lauret, ils se syndiquèrent en 1972. La section syndicale était alors dirigée par Daniel Richter et Paul Rousselin et représentait une sensibilité PSU située à gauche au sein de la confédération.

Malgré le handicap que constituait leur engagement d'extrême gauche aux yeux de la section, Fabienne Lauret et Nicolas Dubost imposèrent leur candidature comme délégués du personnel en mars 1973. Nicolas Dubost fut élu délégué jusqu'en 1980, avec une interruption en 1978 lorsqu'il fut représentant syndical au comité d'entreprise. Il fut également responsable du Syndicat de la métallurgie Yvelines-nord de 1975 à 1979 et membre de l'UPSM (Union Parisienne des Syndicats de la Métallurgie) CFDT. En parallèle le groupe « Révolution », dont il était le responsable local, diffusait des tracts politiques surnommés « la clé à mollette » et pouvait compter sur la présence de quatre intellectuels « établis » dans l'usine de Flins.

Nicolas Dubost suivit en 1976 la fusion de « Révolution » avec la Gauche ouvrière et paysanne (GOP), issue du PSU, pour former l'OCT (Organisation Communiste des Travailleurs). Il quitta l'OCT au cours de la réunion du bureau politique du 20 mars 1978.

Il considérait qu'à la suite de l'échec de la gauche aux législatives de mars 1978, la perspective de « débordement révolutionnaire » était close et souhaitait un débat sur les pays socialistes : « comment empêcher, après la révolution, qu'une nouvelle classe exploiteuse succède à la précédente ? ». Les dirigeants de l'OCT refusant ce débat, Nicolas Dubost sortit de la séance et ne reprit plus contact avec l'organisation.

Après la sortie de *Flins sans fin*, Nicolas participa au séminaire de Robert Linhart* sur le travail, à la rue d'Ulm. Progressivement, il rompit avec les thèses de l'extrême gauche et resta inorganisé jusqu'en 2007. Adhérent à ce moment aux « espoirs humanistes » qu'avait soulevés la candidature de François Bayrou et au « réalisme de son discours » il s'affilia en 2007 au Modem et fut candidat, en position non éligible, sur les listes de ce parti aux élections municipales de mars 2008 à Paris (XXème). Il participa aux universités d'été du Modem en 2007 et 2008. Déçu par le non renouvellement des cadres de l'ancienne UDF, il quitta le parti en 2009.

Sur le plan professionnel, après Flins, Nicolas Dubost fut successivement vendeur de frites et saucisses en Alsace, maçon, père au foyer, écrivain, scénariste, concepteur rédacteur en publicité, chargé de communication à la Mutualité française (1987-89), directeur de la communication puis directeur commercial de salons pour comités d'entreprise (1989-1994), formateur d'élus de CE, créateur de deux entreprises de formation d'élus de CE (Dubost et Creton en 1994, devenu Forma CE, puis Dubost et Cie en 2004). Il fit paraître un ouvrage sur les CE où il critiquait « la culture d'opposition » de beaucoup de syndicalistes, le repli autoritaire de nombre d'employeurs et souhaitait un dialogue constructif et élargi dans le cadre des comités d'entreprise. Il prit sa retraite professionnelle en juin 2011.

Après avoir partagé la vie de Fabienne Lauret, Nicolas Dubost rencontra une nouvelle compagne, Corinne Dupont, également militante à « Révolution ». Ils eurent trois enfants nés en 1980, 1987 et 1989. Ils se séparèrent en 1993 et Nicolas Dubost vécut ensuite avec Martine Girard, née Laye, infirmière, qui était alors secrétaire CFDT du CE et du CCE de la Caisse d'assurance maladie d'Alsace-Moselle dans un centre médical à Lutterbach (Haut-Rhin).

En 2013, Nicolas Dubost considérait qu'il avait été un « bon syndicaliste » chez Renault plutôt qu'un agitateur politique. Il estimait que « la génération de 1968 avait échoué dans une perspective révolutionnaire » et que « la société de 2013 était plus dure pour les jeunes même si elle était plus confortable ». Il se revendiquait d'une pensée humaniste. Pour lui, « l'extrême gauche captait le rejet de l'injustice sociale, mais n'était pas capable de proposer une société démocratique ». Il continuait à animer des formations auprès de syndicats adhérents de la « Plateforme des syndicats des nations sans états », dont le Syndicat des Travailleurs Corse (STC), le Syndicat des travailleurs du Pays basque (LAB), le Syndicat des travailleurs bretons (SLB), etc. Passionné de football il était également délégué général du Paris football club.

ŒUVRES — *Flins sans fin*, Paris, Maspero, 1979 — *Syndicat, patrons, comités d'entreprise : le grand remue-ménage*, Paris, Éditions de l'Atelier, 2007.

SOURCES — Arch. interfédérales et confédérales de la CFDT — Gilbert Hatry (dir.), *Notices biographiques Renault*, Paris, Éditions JCM, 1990 — Entretien et correspondance avec Nicolas Dubost, mai 2013.

Robert Kosmann

DUCHEMIN André, Victor, Médéric

Né le 26 octobre 1924 à Clichy-la-Garenne (Seine, Hauts-de-Seine) ; employé à l'usine Chausson d'Asnières (Seine, Hauts-de-Seine) (1942-1983) ; responsable fédéral JOC (1944-1949) ; militant CFTC puis CFDT (1949-1983), militant PS à partir de 1974 ; conseiller municipal de Domont (Val-d'Oise) (1977-1989) ; conseiller général du canton de Domont (1988-1994).

Fils unique de Louis Duchemin, cheminot, adhérent CGT, et de Georgette Ducouret, employée de bureau dans une compagnie d'assurances, tous deux catholiques non pratiquants, André Duchemin fit sa scolarité à l'école publique de Clichy-la-Garenne et obtint le brevet élémentaire à dix sept ans. Il fréquenta le patronage de la paroisse Saint-Vincent-de-Paul de Clichy où il pratiqua le tennis de table et le basket, sport qu'il put pratiquer parallèlement, grâce à des amis, dans une équipe de l'entreprise Chausson.

Ne voulant pas partir en Allemagne, il rechercha rapidement du travail. Son engagement dans l'équipe de basket de Chausson facilita son embauche, en septembre 1942, comme « employé aux écritures » affecté au « service courrier » de l'usine de Chausson, rue Malakoff (aujourd'hui rue des Frères Chausson) à Asnières (Seine, Hauts de-Seine). Son entrée au travail s'accompagna le 28 octobre 1942 de son entrée à la JOC, sur l'invitation de l'abbé Georges Michaud qu'il rencontrait au patronage.

Du fait de la réquisition des responsables partis dans les usines allemandes dans le cadre du STO, André Duchemin se retrouva rapidement en responsabilité dans le mouvement jociste et devint ainsi responsable de la fédération regroupant les villes de Clichy, Saint-Ouen et Levallois-Perret (Seine, Hauts de Seine). En 1945 il devint responsable de la fédération de Paris-Nord avant de passer à la fédération de la Boucle de la Seine. Il y connut comme aumôniers Henri Godin puis, à la mort accidentelle de celui-ci le 16 janvier 1944, André Depierre.

L'établissement « Chausson Asnières » comptait 3 000 salariés répartis en deux départements, le thermique et la carrosserie. Le thermique, fabriquait des radiateurs, des réservoirs et, sous licence, des gazogènes Imbert pour véhicules automobiles. La carrosserie comprenait des bureaux d'étude et des ateliers de maquettage et d'outillage.

Affecté au « service courrier », André Duchemin devait récupérer et distribuer le courrier dans toute l'usine. Il pouvait donc entrer dans tous les services et bureaux. C'est ainsi qu'il put vérifier que l'usine, qui travaillait pour les allemands, était sous la surveillance permanente d'un inspecteur-contrôleur allemand, monsieur Von Guillaume, ingénieur chez Behr. Il se rendit rapidement compte que le personnel était partagé, selon ses termes, entre des salariés « un peu pro-allemands » et d'autres « vraiment résistants ». La production était constamment désorganisée par ceux qui s'efforçaient de réduire le rendement ou glissaient quelques boîtes de conserve dans les empennages de carlingues Heinkel que l'entreprise Chausson était à l'époque tenue de fabriquer. Un matin les allemands arrivèrent pour arrêter un attaché commercial, monsieur Adam, accusé de passer des renseignements à Londres.

Avec la complicité de travailleurs, il réussit à s'enfuir. On le retrouva, à la libération, commandant dans l'armée Leclerc. Un peu avant que cette armée arrive à Paris, l'usine, comme beaucoup d'autres, fut fermée.

Lors des combats pour la libération, André Duchemin fit le coup de feu sur la barricade du Pont d'Asnières avec des camarades de la JOC et leur aumônier, l'abbé Pierre Dupe, résistant notoire, ainsi que des travailleurs de Chausson et d'autres entreprises.

Exempté de service militaire, comme tous ceux des classes 44 et 45, dès la réouverture de Chausson, il fut affecté à la « réception des marchandises » à l'usine G de Gennevilliers, rue Henri Barbusse. L'établissement comptait 4 500 salariés fabriquant des éléments mécaniques pour l'aéronautique et l'automobile et diverses camionnettes. En 1946, avec des camarades de la JOC, il prit sa carte à la CFTC. En septembre 1949, Il retourna à l'usine d'Asnières comme « agent d'approvisionnement » en pièces de fonderie dans le service de monsieur Picard.

En 1950, la CGT et la CFTC lancèrent un mot d'ordre de grève générale dans la métallurgie parisienne. A Chausson, l'usine fut occupée. Alors que le travail avait repris partout, la grève se prolongea durant 5 semaines malgré une évacuation musclée, en pleine nuit, par les gardes mobiles arrivés avec blindés, bulldozer et camion grue. Les forces de l'ordre occupèrent l'usine jusqu'à la reprise du travail. Dès lors la grève s'organisa à l'extérieur. André Duchemin, un des deux seuls grévistes des Services généraux, tint une permanence à la Maison des syndicats d'Asnières où il s'occupa de la collecte de solidarité. Après cinq semaines de grève, le travail reprit sans gains importants. Les retombées vinrent par la suite avec la conclusion, en 1951, d'un accord d'entreprise comprenant la mensualisation de certaines catégories d'« horaires », accord qui sera renégocié chaque année pour les salaires et qui permit, sous l'impulsion de Lucien Rouet, responsable FO, de Maurice Pinard de la CGT et plus tard de Maurice Sallot de la CFTC, la mise en place d'une retraite complémentaire particulièrement intéressante.

Lors des élections des délégués du personnel de 1950, Jean Parizet, dessinateur, responsable CFTC de l'entreprise – qui par ailleurs était responsable fédéral de la JOC – demanda à André Duchemin de se présenter. Il fut élu avec Jacques Guignard et Jean Parizet. Avec trois délégués du personnel dans le collège des « mensuels » la CFTC marquait, face à une CGT qui s'opposait fermement à elle, son ancrage dans cette catégorie de salariés et s'en servit comme point d'appui pour se développer parmi les ouvriers.

André Duchemin fut mandaté pour représenter Chausson au syndicat de l'automobile, le SGTA-CFTC puis CFDT, animé par Guy Guingant*, à l'Union Parisienne des Syndicats de la Métallurgie (UPSM-CFTC puis CFDT), et à la

branche automobile de la fédération animée par André Soulat. Il participa au congrès confédéral de 1964 consacrant l'évolution de la CFTC en CFDT.

En mai 1968, l'usine de Gennevilliers se mit en grève le vendredi 10, celle d'Asnières lui emboîta le pas le lundi 13. Devenu responsable de la CFDT, André Duchemin organisa l'occupation avec Henri Chassepot le responsable de la CGT et prit une part importante dans l'organisation de la grève et l'animation de sa section dans celle-ci. Il assura lui-même la permanence une nuit sur deux. La direction tenta de mobiliser ses cadres mais n'eut pas grand succès. C'est au stade Maurice-Guy de Gennevilliers que, le 13 juin, les syndicats de Chausson rendirent compte des propositions de la direction : augmentation immédiate des salaires de 6% et de 3% au 1er octobre avec pour rattraper les bas salaires une augmentation complémentaire de 0,18 francs pour tous jusqu'au P1, de 0,12 francs pour les P2 et de 0,06 francs pour les P3 ; pérennisation de la prime semestrielle avec une majoration de 250 francs ; réduction du temps de travail de 30 minutes sans perte de salaire ; une demi-heure d'information mensuelle sur le temps de travail ; la reconnaissance du droit au collectage des cotisations syndicales et à la diffusion de la presse dans l'entreprise ; pas d'incidence du temps de grève sur l'assiduité ; subvention au Comité d'établissement portée à 1% de la masse salariale ; mise en place d'une commission pour étudier les conditions de travail.

En 1974, le service d'André Duchemin fut muté à la Tour d'Asnières, avenue Laurent Cély, où furent regroupés divers services généraux de la société (achats, facturation, commercial...). Sans mandat syndical, dans un établissement éloigné des lieux de fabrication ce déplacement fut pour lui un changement difficile. Le 15 mai 1975 les usines d'Asnières et de Gennevilliers entrèrent en grève. Les revendications portaient sur la parité avec Renault, 250 francs pour tous, l'amélioration des conditions de travail, la diminution des cadences, la dissolution, dans l'entreprise, de l'Association des travailleurs et commerçants marocains (ATCM) contrôlée par l'ambassade du Maroc et la direction. La grève dura huit semaines, jusqu'au 10 juillet. Bien que n'ayant plus de mandat de délégué, André Duchemin tenta de mobiliser son service. Sur la centaine de salariés de la Tour d'Asnières, une petite dizaine, seulement, répondit. Cela ne l'empêchera pas d'organiser des collectes auprès des non-grévistes, qu'il apportera au comité de grève.

Il termina sa carrière comme cadre et partit à la retraite en 1983.

Parallèlement à son engagement syndical, André Duchemin s'engagea politiquement à partir du début des années 70. Après avoir emménagé à Domont (Val-d'Oise) en 1969, il participa dans cette ville à un groupe de réflexion politique qui préparait le congrès d'Epinais (1971) du Parti Socialiste. Il adhéra au Parti Socialiste en 1974.

En 1977 il se présenta aux élections municipales de Domont, sur la liste du PS qui obtient 60% des voix dès le premier tour. Elu adjoint au maire, il assura la responsabilité des finances, charge qu'il laissa à mi-parcours de son deuxième mandat pour prendre l'action sociale. Au terme de ce deuxième mandat, il fut élu conseiller général du canton de Domont.

En 1994, ayant atteint 70 ans, et malgré la pression de ses amis, il refusa de se présenter pour un nouveau mandat. Il ne resta pas inactif pour autant et prit sa part de responsabilité dans l'Amicale du 3ème âge de Domont.

André Duchemin s'était marié le 2 juillet 1949 avec Janine Senaux, militante à la JOCF, employée dans une halle de quartier à Clichy où elle vendait des légumes. Leur mariage avait été célébré à Clichy par Auguste Le Toulec.

Dès l'année 1950, le couple participa au démarrage de l'Action Catholique Ouvrière (ACO) sur la région parisienne avec le père Frossard, les abbés Delors et Auguste Le Toulec. Il contribua à la journée d'étude de mars 1950 et à la première rencontre nationale de l'ACO en octobre 1951. Responsable avec son épouse de leur secteur ACO, il participa avec elle aux rencontres diocésaines de la Seine où ils retrouvèrent André Tequi et Guy Guingant de l'UPSM.

Le couple eut quatre enfants : Geneviève née en 1950, Jean Pierre en 1951, Paul en 1956 et Michel en 1964. Il vécut successivement, à partir de 1949 à Asnières (Seine, Hauts-de-Seine) chez la grand'mère d'André Duchemin. A partir de 1960 à Soisy-sous-Montmorency (Seine-et-Oise, Val-d'Oise) avant de s'installer définitivement, en 1969, à Domont. Après le décès de sa femme, et sa santé ne lui permettant plus de rester seul, André Duchemin entra en 2015 dans un EHPAD à Domont.

SOURCES — archives UPSM-CFDT — Entretiens avec Bernard Massera le 6 juin 2013, le 16 mai 2014, le 11 mars et 17 septembre 2015 et le 13 mai 2016.

Bernard Massera

DUCOS Yvan

Né le 25 juillet 1929 à Caudrot (Gironde) ; boucher, électricien, permanent syndical, chargé de mission puis attaché commercial ; militant jociste de Paris, permanent de la JOC (1955-1958) ; syndicaliste CFTC puis CFDT ; militant du PSA, puis du PS (depuis 1973) ; conseiller municipal de Sarcelles (Val-d'Oise) de 1989 à 1995.



Yvan Ducos dans les années 1950

Fils d'ouvriers agricoles devenus agriculteurs métayers - père non croyant, mère croyante pratiquante irrégulière -, tous deux d'opinion de gauche, Yvan Ducos était le troisième de neuf enfants (cinq sœurs, dont une décédée en bas âge, et trois frères). Il fréquenta l'école primaire à Auros (Gironde) et obtint le certificat d'études primaires en 1943. Il interrompit alors immédiatement sa scolarité et travailla à la ferme avant d'entrer en apprentissage de boucher en octobre 1943. Il obtint son CAP en 1948 et exerça cette profession dans cinq entreprises différentes jusqu'en 1952. Parallèlement, il s'adonnait au rugby, son sport favori.



Yvan Ducos au micro en Mai 68 à l'usine Renault de Flins

Des problèmes de santé contraignirent Yvan Ducos à abandonner le métier de boucher et à se reconvertir. Il entama ainsi une formation d'électricien de fabrication d'appareils de mesure, à Serquigny (Eure) puis à Sarcelles (Seine-et-Oise, Val-d'Oise), laquelle déboucha sur un second CAP. Sa formation achevée en 1954, il vint habiter rue de Belleville, à Paris (XIX^{ème}), et devint électricien étalonneur à la Pyriométrie industrielle, une entreprise située dans le XVII^{ème} arrondissement. Il y adhéra à la CFTC et y connut sa première grève pour les conditions de travail. Soutien de famille (il était l'aîné des garçons), il fut exempté de service militaire.



Yvan Ducos dans les années 2000

Yvan Ducos, qui avait cessé toute pratique religieuse après sa première communion à l'âge de douze ans, adhéra à la JOC, d'abord à Serquigny, puis à la section de Belleville, en 1954. Peu de temps après, il prit des responsabilités au sein de la fédération Paris-Est qui couvrait également les sections de Ménilmontant, des Épinettes et de La Chapelle. Sollicité pour devenir permanent, il quitta son emploi et prit ses nouvelles fonctions en mars 1955, au sein de la province jociste de la région parisienne. L'équipe comptait alors cinq permanents (Gaston Mercou*, le responsable du secteur, Jacques Pince*, [Raymond Doutaut](#) et Jacques Huet*). Yvan Ducos avait la responsabilité de suivre les fédérations Paris-Est et Paris-Sud. Par la suite, le secrétariat général de la JOC lui demanda de reconstituer la branche « Aînés » qui avait été décapitée, en cette période de guerre d'Algérie, par l'allongement de la durée du service militaire et le rappel des classes démobilisées. Il se consacra dès lors au rétablissement des contacts et à l'organisation de rencontres et sessions.

Son mandat prenant fin, il quitta la JOC en mars 1958 et se maria en avril à Brassac-les-Mines avec Thérèse Touchebœuf*, elle-même ancienne permanente de la JOC, et trois enfants naquirent de cette union (deux garçons en 1959 et 1964, une fille en 1962). Le couple s'installa à Clichy-la-Garenne (Seine, Hauts-de-Seine) et Yvan Ducos reprit son travail d'électricien, d'abord chez Chauvin Arnoux, à Paris (XVII^{ème}), puis, après quelques mois, chez MCB à Courbevoie (Seine, Hauts-de-Seine). En 1959, la famille déménagea aux Mureaux (Seine-et-Oise, Yvelines) et Yvan Ducos travailla pendant deux ans comme électricien à l'entretien dépannage pour l'entreprise Le Profil. Il adhéra toujours à la CFTC mais sans responsabilité dans l'entreprise, son action se limitant à l'interprofessionnel.

En 1961, il fut embauché comme électricien aux usines Renault à Flins-sur-Seine (Seine-et-Oise, Yvelines). Le travail en 2/8, parfois en 3/8, lui laissait du temps pour d'autres activités. Il prit ainsi des cours du soir et du samedi après-midi qui lui permirent d'enrichir ses compétences professionnelles (mouvement transferts, hydraulique, pneumatique). Il suivait également des études syndicales par correspondance.

Dès son entrée chez Renault, Yvan Ducos renforça en effet son engagement à la CFTC, puis à la CFDT à partir de 1964. Il fut élu délégué du personnel et représentant syndical au comité d'entreprise. Les temps forts de l'action portèrent sur les qualifications et sur les conditions de travail des ouvriers spécialisés. Les années 1960 furent également marquées par une forte progression de la CFTC-CFDT dans l'entreprise, principalement dans le premier collègue (ouvriers), passant de 12% en 1960 à 33% en 1967. Cette même année, Yvan Ducos devint permanent de l'Union régionale parisienne CFDT en remplacement de Toni Scarsetto*, avec la responsabilité de la formation syndicale. À ce titre, il siégea au conseil d'administration de l'Institut du travail dirigé par [Marcel David](#). Il joua également un rôle important dans les grèves et les occupations des usines de la vallée de la Seine en Mai 68, assurant notamment le contact entre plusieurs d'entre elles.

En 1969, Yvan Ducos fut muté à l'Institut confédéral de la CFDT (qui deviendra le secteur formation). Son travail consistait surtout à développer la formation des cadres syndicaux à la suite de la reconnaissance de la section syndicale d'entreprise. Il avait également à suivre plusieurs régions pour l'élaboration et la réalisation de la politique syndicale. En 1974, il fut à nouveau muté, cette fois au secteur information, avec la responsabilité de suivre la presse (*Syndicalisme hebdo* et *CFDT magazine*) et de produire des moyens de propagande pour appuyer l'action revendicative. Il quitta cette fonction en 1976.

Après être resté permanent syndical pendant près de dix ans, Yvan Ducos décida de bénéficier de la formation permanente. Il suivit un stage à l'Université de Paris-Dauphine qui lui permit de trouver un emploi de chargé de mission dans une collectivité territoriale. En 1980, il devint attaché commercial et le resta jusqu'à son départ à la retraite en 1990.

Passionné de rugby, Yvan Ducos avait pris des responsabilités au sein du club de l'Association Amicale Sportive de Sarcelles (AAS Sarcelles), ville où la famille s'était installée en 1969. Il fut le président du club de 1986 à 1996. Après cette date, il continua à s'y investir. Ainsi, en 1990, il passa un CAP de cuisinier en prévision de la construction à Sarcelles de la maison du rugby, équipée pour recevoir des stagiaires éducateurs et des entraîneurs.

En 1992, Yvan Ducos fut admis sur dossier à l'Université Paris 8, à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), pour préparer un diplôme universitaire de « sciences et techniques de connaissance des banlieues » sous la direction de Claude Willard. Il se réinscrivit en octobre 2001 à Paris 8 pour préparer une maîtrise en sciences de l'éducation sur le thème « rugby et mixité ». Il réalisa à cette occasion une étude de terrain auprès de 1 500 élèves, sous la responsabilité de l'ASS Sarcelles, et rédigea un mémoire sur les effets positifs, en terme de socialisation, de la mixité dans le monde du rugby. Il soutint ce mémoire en 2005 et fut reçu avec la mention « bien ».

Yvan Ducos eut de nombreux autres engagements associatifs. En 1992, il créa et présida l'association Résider et Vivre Ensemble à Sarcelles (REVES) qui contribua à la reconstruction de la résidence des jeunes travailleurs de l'Association pour le logement des jeunes travailleurs (ALJT), association dont il est membre du conseil d'administration, à l'instar de nombreux anciens permanents jocistes. En 1996, il devint également président de l'Association Formation Emploi (AFE), à Sarcelles et environs, œuvrant pour l'accès et le retour à l'emploi des chômeurs de longue durée ; il occupait encore cette fonction en 2008.

Depuis son départ à la retraite, Yvan Ducos continue à adhérer à la CFDT, participant à l'Union locale des retraités (il en est toujours membre en 2008).

Sur le plan politique, son opposition à la guerre d'Algérie (ses trois frères firent leur service militaire respectivement en Tunisie, au Maroc et en Algérie) l'avait conduit à adhérer au Parti socialiste autonome (PSA) en 1958. Il ne prolongea pas cet engagement dans le PSU à partir de 1960 pour se consacrer pleinement à l'action syndicale. En 1973, il adhéra au PS (il avait toujours la carte en 2008) et fut conseiller municipal (d'opposition) de Sarcelles de 1989 à 1995, élu sur une liste d'Union de la gauche.

Yvan Ducos avait été, avec son épouse, membre de l'ACO de 1959 à 1960. Il milita également à la FCPE de 1970 à 1979 et en fut le secrétaire départemental pour le Val-d'Oise de 1977 à 1979.

SOURCES — Arch. JOC, fichier des anciens permanents — Témoignage et documentation d'Yvan Ducos, avril 2008.

Éric Belouet

DUMAS (Joseph, Mathurin, Marie)

Né le 17 mai 1904 à Saint-Gérand (Morbihan), mort le 30 janvier 1971 à Paris (XII^{ème}) ; syndicaliste CFTC, résistant, membre du Comité parisien de libération ; député MRP de le Seine de 1946 à 1955.

Joseph Dumas est issu d'une famille modeste. Il travaille depuis l'âge de 11 ans y compris comme débardeur dans les usines de la région parisienne. Il est ouvrier ajusteur lorsqu'il est mobilisé en 1939. Après la « drôle de guerre », il prend part à la première bataille de France, puis participe activement à la Résistance comme chef national du réseau CRSC. Par mesure de sécurité, il doit quitter quelques mois la région parisienne pour Valence d'Agén où il continue à servir dans le réseau dirigé par le général Molard. A la Libération, il est l'un des membres du Comité parisien de Libération. Son courage lui vaut d'être fait chevalier de la Légion d'honneur. Il est, en outre, titulaire de la Croix de guerre avec palmes, et de la Médaille de la Résistance.

C'est sa participation au syndicalisme chrétien qui a nourri son engagement dans la lutte contre la barbarie nazie. Membre de la CFTC, il est de ceux qui approuvent l'unité syndicale. En 1945, il participe aux Conférences internationales syndicales qui se tiennent en février à Londres et en septembre à Paris pour le premier congrès de la Fédération syndicale mondiale (FSM) jugée trop marxiste par les adhérents de la CFTC.

De l'engagement syndical à l'engagement politique, il n'y a qu'un pas que Joseph Dumas franchit facilement dans ces années de mise en place des nouvelles institutions. Il n'est pas le seul syndicaliste à grossir les rangs du Mouvement Républicain Populaire. Le 21 octobre 1945, aux élections à la première Assemblée Constituante, il se présente dans la sixième circonscription de la Seine qui regroupe les communes de Pantin, Noisy-le-Sec, Aubervilliers, Saint-Denis, Montreuil et Vincennes en troisième position sur la liste MRP conduite par André Paillieux. Avec 82 166 voix sur 308 887 suffrages exprimés, cette liste a deux élus contre quatre à la liste conduite par Jacques Duclos. Le 2 juin 1946, à la seconde Constituante, Joseph Dumas, passé de la troisième à la deuxième place, est élu à la plus forte moyenne. 70 292 voix sur 309 546 suffrages exprimés se sont portées sur la liste MRP conduite cette fois-ci par Eugène Rigal.

A l'Assemblée, Joseph Dumas est nommé membre de la Commission des territoires d'outre-mer et désigné comme juré à la Haute cour de Justice. Il dépose le 8 août 1946 une proposition de loi tendant à régler vis-à-vis du gouvernement français la situation des fonctionnaires détachés de la métropole et incorporés au cadre chérifien. Il prend part à la discussion du projet et des propositions de loi relatifs au statut général des fonctionnaires. Conformément aux décisions prises par son groupe, Joseph Dumas approuve le second projet constitutionnel.

Aux élections à la première Assemblée nationale de la IV^{ème} République, le 10 novembre 1946, la liste M.R.P., toujours conduite par Eugène Rigal, obtient 63 948 voix sur 304 886 suffrages exprimés. Joseph Dumas est réélu. Il retrouve pour la durée de toute la législature la Commission des territoires d'outre-mer dont il est élu secrétaire en 1951. Il participe aussi aux travaux des Commissions du suffrage universel, du règlement et des pétitions et de la justice et de la législation en 1948. Il est en outre élu secrétaire de l'Assemblée nationale le 14 janvier 1948.

Au cours de cette législature, Joseph Dumas s'affirme comme l'un des parlementaires les plus actifs. Les problèmes du travail et de la condition ouvrière font naturellement l'objet de son attention particulière. Il est l'auteur de très nombreux rapports au nom des commissions dont il est membre et propositions de loi.

On retiendra comme les plus caractéristiques de son œuvre le 9 août 1948 une proposition de loi tendant à instituer un code social pour les territoires d'outre-mer et les territoires associés, le 10 février une proposition de loi tendant à un retour de la liberté des salaires dans le cadre des conventions collectives. Il est aussi l'auteur de rapports sur le projet de loi instituant un Code du travail dans les territoires d'outre-mer. Pour défendre ses propositions ou présenter les rapports qui lui ont été confiés, Joseph Dumas intervient fréquemment à la tribune de l'Assemblée nationale. Il intervient aussi souvent pour dénier aux communistes le monopole de la représentation du monde ouvrier ou bien lors des grands débats de cette législature. Ainsi le 26 juillet 1949, il prend part à la discussion du projet de loi portant ratification du Pacte de l'Atlantique : « Je voterai le pacte de l'Atlantique, déclare-t-il en se tournant vers les communistes, au souvenir de mon action ouvrière. Je le voterai car je ne voudrais pas connaître un second Munich, auquel j'étais déjà opposé ». Et il ajoute : « Un choix est à faire. Mais ce n'est pas un choix entre la guerre et la paix, un choix contre l'URSS et pour l'Amérique, mais entre la servitude sous la dictature et la liberté. En votant pour le projet de loi, j'ai conscience de voter pour le syndicalisme libre et pour la liberté des peuples ».

Joseph Dumas attache son nom au vote le 11 février 1950 de la loi rétablissant la liberté des salaires et des conventions collectives. A l'origine se trouve sa proposition de loi inspirée par les travaux de la CFTC comme il le reconnaît lui-même dans ses interventions. Le 15 décembre 1949, l'ancien ouvrier ajusteur justifie le principe des conventions collectives comme facteur de paix sociale : « au lieu d'utiliser la misère des travailleurs à certaines fins qui n'ont aucun rapport avec l'intérêt de ceux-ci, vous devriez comprendre, dit-il aux communistes, la nécessité de réaliser l'entente entre tous au lieu de créer la division ».

En qualité de rapporteur, de 1950 à 1952, il œuvre activement et inlassablement à l'adoption du Code du travail dans les territoires d'outre-mer, code qui n'est pas parfait selon lui mais qui constitue un progrès indéniable et la condition du maintien des liens entre la France et l'Union française (22 novembre 1952). Il met notamment en avant son attachement à cette cause pour refuser la confiance au gouvernement Mendès France en février 1955. Dans le cabinet Pineau qui n'a pas été investi en 1955, Joseph Dumas aurait été ministre des PTT.

Au cours de la législature, il vote à l'unisson de son groupe. Par ses prises de position, il appartient à l'aile gauche du parti. Ainsi, au congrès de Nantes, le 18 mai 1950, au poste de secrétaire général, il est le candidat de ceux qui protestent contre toute déviation droitiste du Mouvement. Les 224 voix qui se portent sur son nom contre 314 à André Colin donnent l'ampleur du malaise et de l'estime dont bénéficie le député de la Seine.

A la suite de la dissolution de l'Assemblée le 2 décembre 1955, Joseph Dumas conduit la liste MRP dans la 6^{ème} circonscription. La multiplication des listes de centre-droit et de droite, la poussée des candidats mendésistes dans ce département, et surtout la crue du nombre d'inscrits lui sont fatales. Avec 20 233 voix sur 371 902 suffrages exprimés, la liste MRP se situe loin derrière les listes communiste, mendésiste, socialiste et RGR. Paradoxalement, Joseph Dumas a été victime de la dégradation de l'image du M.R.P. sous la précédente législature.

[Accueil](#) > [Histoire et patrimoine](#) > [Biographies des députés de la IV^e République](#) >

DUMAS Roger



Né le 14 mai 1935 à Paris (Xème), mort le 21 mars 1979 à Chambéry (Savoie) ; ajusteur, technicien aéronautique, directeur d'un village de vacances ; syndicaliste CGT (1955-1959) puis CFTC, CFDT à la SNECMA Melun-Villaroche (Seine-et-Marne), secrétaire général du SPIAS-CFDT (Syndicat Parisien des Industries Aéronautiques et Spatiales) et permanent de l'UPSM en 1966, secrétaire général de l'UPSM (1971-1974).

Fils de Justin Dumas et de Berthe Aldegonde Aubonnet, domiciliés à Coubert (Seine-et-Marne), Roger Dumas reçut une éducation dans la mouvance catholique progressiste. Après la réussite au Baccalauréat et un séjour de quelques années en sanatorium et postcure où il connut René Chilin*, militant CFDT à la SNECMA, avec lequel il se lia d'amitié, il fut embauché en 1955 à la SNECMA de Melun-Villaroche comme ajusteur, sur recommandation de son épouse, née Ginette Suzanne Fadin, salariée à la SNECMA depuis 1952. Il devint technicien au service de mise au point des prototypes des statoréacteurs, notamment du projet expérimental « Coléoptère ».

Syndiqué à la CGT dès son entrée dans l'entreprise, mais sollicité par Roger Mullié*, secrétaire de la section syndicale CFTC, Roger Dumas démissionna de la CGT pour se syndiquer à la CFTC en 1959, après avoir obtenu satisfaction sur sa condition d'une rupture de la CFTC avec le cartel électoral constitué avec FO, les indépendants et la CGC. Il accepta également de figurer comme candidat aux élections de délégué du personnel en 1959 sur la liste CFTC qui, pour la première fois, présenta sa propre liste. Avec 18% des suffrages exprimés sur l'ensemble des collègues, la CFTC pouvait ainsi se targuer d'une réelle légitimité.

L'attitude de Roger Dumas, aux côtés de Roger Mullié*, René Chilin*, Simone Coutor*, fut déterminante pour la fondation d'une nouvelle CFTC à la SNECMA Villaroche qui se fixa comme objectif un réel développement, la formation syndicale de ses militants, l'action revendicative, particulièrement celle des travailleurs horaires et sa participation aux instances syndicales professionnelles et interprofessionnelles. En outre, elle œuvra pour faire de l'Inter SNECMA-CFTC (organisme de coordination des sections CFTC des établissements de l'entreprise), une véritable structure d'intervention et d'action vis-à-vis de la direction générale du groupe SNECMA. L'Inter SNECMA fut opérationnelle en 1960 et se dota de statuts et d'un règlement intérieur en 1962.

C'est à Roger Dumas que revint le mérite d'avoir engagé les militants CFTC de l'établissement sur la piste d'une démarche idéologique. Pour susciter une dynamique collective avec les adhérents et les sympathisants, et leur fournir l'ossature de l'argumentaire auprès de leurs collègues, la section syndicale avait érigé en principe la formulation des revendications sociales : « Le statut unique du manœuvre à l'ingénieur » et proclamait « qu'être libre, c'est être responsable ». Dès 1959, une convergence s'établit entre la section « refondée » de Villaroche et celle de la SNECMA Kellermann à Paris (XIIIème) où de nombreux militants issus pour la plupart de la JOC et de l'ACO étaient activement engagés dans la réflexion sur la déconfessionnalisation et l'évolution de la CFTC – Georges Petit*, Jacques Pince*, Michel Marcon*, Jacques Mosnier, Jean Ruel*, ... -. Une assemblée générale des adhérents de la section syndicale de Villaroche fut convoquée en décembre 1963, où Roger Dumas présenta le projet d'orientation du bureau de la section, favorable à la déconfessionnalisation de l'organisation. Environ 20% des adhérents refusèrent l'abandon de la référence à la morale sociale de l'Eglise dans les statuts confédéraux, tandis que la majorité approuvait la position proposée, tout en affirmant l'incompatibilité absolue entre les mandats politiques et syndicaux. La répartition des positions de la section fut scrupuleusement respectée lors des votes dans les différentes instances professionnelles et interprofessionnelles qui décidaient de la position à adopter au congrès confédéral extraordinaire de novembre 1964. La section perdit 9 adhérents, et enregistra 5 adhésions. Il n'y eut aucune tentative de création d'une section syndicale CFTC maintenue.

Le VIIIème congrès de l'UPSM, les 25 et 26 novembre 1961, ayant voté la dissolution des syndicats catégoriels de la métallurgie en région parisienne, pour les remplacer par des syndicats régionaux d'industrie, toutes catégories confondues, le Syndicat Parisien des Industries Aéronautiques (SPIA-CFDT) fut créé le 6 octobre 1962, avec la totale approbation de la section de Villaroche. Roger Dumas y représenta la section syndicale. Il fit partie de la délégation du syndicat au congrès de la FGM-CFDT (Fédération Générale de la Métallurgie) à Paris en avril 1965 et intervint sur le rapport concernant la nouvelle organisation de la fédération, présenté par Louis Zilliox. Candidat au conseil fédéral au nom du SPIA, il fut élu avec le soutien de l'ensemble des syndicats de l'UPSM. Il devint également membre du conseil national de l'Union Fédérale des Industries Aérospatiales (UFIA). Il resta membre du conseil fédéral jusqu'au début 1974, ayant été réélu aux congrès de Rouen en 1968, puis de Dijon en 1971.

Sur sollicitation de Claude Michelot*, Roger Dumas quitta l'entreprise pour devenir permanent de l'UPSM en janvier 1966. Dans sa nouvelle fonction de secrétaire de l'UPSM, lui fut attribuée la responsabilité de la formation syndicale. Le 11 février 1966, il devint secrétaire général du syndicat de l'aéronautique devenu SPIAS en novembre 1965 (Syndicat Parisien des Industries Aéronautiques et Spatiales), remplaçant François Geoffroy, militant de l'ONERA (Office National d'Etudes et de Recherches Aérospatiales).

Au sein de l'UFIA, avec René Chilin, il rédigea un rapport « *Place et rôle de l'aérospatiale* » qui abordait les exigences du syndicalisme dans cette industrie pour la construction de la paix, pour un développement technologique au service des

besoins de l'humanité, et optait pour une coopération européenne dans le cadre d'un développement orienté vers la démocratisation du transport aérien. Le rapport fut adopté au conseil national de l'UFIA à Toulouse en 1967.

Sans doute inspiré d'une prémonition des questionnements et événements majeurs qui allaient bientôt survenir en France, Roger Dumas proposa la constitution d'une « commission idéologique » dans le SPIAS, chargée de rédiger un rapport traitant d'un projet de société. L'idée fut acceptée par le conseil syndical du 10 février 1967. Le groupe de travail, animé par Roger Dumas avec Jacques Mosnier comme rapporteur, commença ses travaux le 22 avril 1967 et se réunissait au rythme d'un soir tous les 15 jours et d'un samedi chaque mois. La réflexion aboutit à un document intitulé « *rapport idéologique* » qui proposait les contours d'une société socialiste, précisait la conception et le rôle du syndicalisme dans cette société, avec les voies de passage vers ce projet, la stratégie de transformation de la société actuelle incluant la responsabilité spécifique du syndicalisme. Ce rapport, largement débattu dans toutes les sections du syndicat fut adopté lors d'un congrès extraordinaire du SPIAS, les 30 et 31 mars 1968. Deux slogans ornaient la tribune de ce congrès : « *Remettre en cause le capitalisme, c'est se remettre en cause soi-même* » et « *On ne demeure libre qu'en acceptant d'être responsable* ». Eugène Descamps*, invité au congrès fit une déclaration qui situait l'action du SPIAS dans le cadre de la stratégie confédérale.

En 1969, avec André Acquier*, il fit partie d'un groupe de travail du Comité Métal européen sur les négociations et conventions collectives et, dans le cadre de l'UFIA, avec André Soulat*, il participa le 24 mars 1969, à Bruxelles, à une rencontre aéronautique avec les syndicats hollandais, allemands et belges.

Dans le domaine interprofessionnel, il reçut mandat de l'UPSM de siéger au bureau de l'Union Régionale Parisienne (URP-CFDT) à l'issue de son congrès de Paris, les 21-23 mars 1969, qui définissait de nouvelles règles de représentation des unions professionnelles.

Ces réformes structurelles de l'URP, critiquées par des syndicats, notamment ceux de l'UPSM, au motif d'une amorce de dépossession des syndicats professionnels de la conduite de l'action syndicale dans les entreprises au profit des Unions départementales et locales, aboutirent à une coalition de syndicats (métallurgie, chimie, EDF-GDF, cheminots, PTT, assistance publique, commerces et services), dont Roger Dumas était un des animateurs. Cette alliance présenta Claude Michelot*, alors secrétaire général de l'UPSM, comme candidat au poste de secrétaire général de l'URP en remplacement de Robert Duvivier*, lors du comité régional du 23 janvier 1971. Claude Michelot fut battu, c'est Guy Gouyet* candidat soutenu par l'URP qui fut élu. Claude Michelot ayant prévu son retrait de l'UPSM, quel que soit le résultat du scrutin à l'URP, c'est Roger Dumas qui lui succéda à la responsabilité de secrétaire général de l'UPSM.

L'animation de l'UPSM par Roger Dumas se fondait sur l'analyse collective des réalités politiques, sociologiques et industrielles en mouvance en ce début de décennie 1970, post événements de 1968.

Au sein de toutes les structures de la CFDT, cette période se caractérisait par des débats intenses sur les « objectifs et moyens de transformation de la société », où la planification démocratique et l'autogestion étaient au cœur des discussions et controverses. Roger Dumas eut à cœur d'aider aux synthèses des orientations et positions des syndicats de l'UPSM afin de consolider l'unité politique de l'union dans ce foisonnement.

Le Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de la région parisienne publiée en 1965 qui avait pour conséquence le dégraissage industriel de Paris vers les départements de l'Île-de-France, avec le développement de zones industrielles, incluant nombre de petites et moyennes entreprises, suscita une profonde réflexion de l'UPSM. De plus, les Unions départementales CFDT dans la région parisienne qui avaient été créées après le congrès de Cachan de l'URP de décembre 1966 faisaient pression pour la constitution de syndicats départementaux de la métallurgie dissidents de l'UPSM. Sous l'impulsion de Roger Dumas, la pertinence d'une organisation en syndicats régionaux d'industrie (automobile, aéronautique, mécanique générale, construction électrique et électronique) mise en place au début des années 1960, fut mise en question. L'orientation vers des syndicats départementaux de la métallurgie, toutes branches confondues se dessina, se révélant plus conforme aux nouvelles réalités industrielles de la région, et mieux adaptée au développement syndical, ainsi qu'aux solidarités nécessaires entre sections syndicales des grosses et petites entreprises. La mise en place de syndicats départementaux de la métallurgie se réalisa à partir de 1974, initiée par l'élan décentralisateur donné par Roger Dumas.

La CFDT prenait de l'ascendant et parfois devenait majoritaire dans nombre de Comités d'établissement ou d'entreprise. L'idée de créer une association de conseil juridique au service des salariés, assurant dans les locaux des CE des permanences tenues par les juristes de l'UPSM, fut émise par Roger Dumas. Elle reçut l'aval du conseil des syndicats de l'UPSM le 29 septembre 1972. L'association de conseil juridique des travailleurs (ACJT) déposait ses statuts le 6 décembre 1972 et développa ses services dans plusieurs dizaines d'entreprises.

Sur le plan de la syndicalisation, l'engouement pour la CFDT après les grèves de 1968 commençait toutefois à s'essouffler. Le secrétaire général proposa de lancer une vaste campagne de syndicalisation dans les entreprises du champ d'activité de l'UPSM. Cette campagne qui fut menée du 13 novembre au 9 décembre 1972 s'intitulait « objectif 2000 ». Elle illustrait cinq thèmes revendicatifs par tracts, y compris en trois langues étrangères, distribués à plus de 100 000 exemplaires, accompagnés d'affiches pour les panneaux syndicaux. Ce type de campagne, porteuse des orientations fondamentales de la CFDT auprès des salariés, fut renouvelée sous l'égide des successeurs de Roger Dumas à la tête de l'UPSM.

C'est à partir de 1973 qu'il faut situer un approfondissement de la réflexion de Roger Dumas sur une nouvelle expérience à la fois professionnelle et militante. Il quitta l'UPSM le 30 juin 1974 pour se consacrer à temps plein à une nouvelle activité dans le tourisme social. Habitué depuis longtemps des maisons familiales et de la pratique de la

montagne, il multipliait les contacts avec la Fédération française d'associations de loisirs de vacances et de tourisme (LVT), et visita plusieurs sites. Il participa à deux stages de direction de villages de vacances, l'un de deux cent lits, l'autre de plus petite taille. Des contacts furent également établis avec des institutions propriétaires de centres. La philosophie de Roger Dumas et de son épouse était établie sur un choix de gestion au sein d'une maison dans laquelle l'implantation et son aménagement étaient à définir, plutôt que d'atterrir en un lieu déjà configuré avec une expérience acquise. Avec son épouse Ginette, il jeta son dévolu sur un projet de construction à Longefoy-sur-Aime (Savoie), sur le site dit du « Dou de la Ramaz », lancé par une association familiale de Dunkerque (Nord), liée à la Caisse d'Allocations Familiales (CAF). Mais ce qui était également important, était la constitution d'une équipe composée d'un noyau dur en harmonie avec ses convictions profondes, et du personnel recruté parmi les habitants du pays. Les premiers embauchés participèrent à l'aménagement du centre et au lancement des activités. L'inauguration du centre et son ouverture eut lieu à Noël 1974, avec l'appui de deux autres maisons familiales à proximité. Les réunions hebdomadaires avec le personnel permettaient de déléguer le plus possible les responsabilités, mais dès les premiers mois d'activités, l'effectif embauché et salarié par l'association s'avéra insuffisant, et le personnel déjà soudé se mettait en grève et imposait des embauches. Une section syndicale fut créée regroupant la majorité des salariés et Roger Dumas, directeur du village de vacances adhéra, quant à lui, à la section encadrement du même syndicat.

La volonté de Roger Dumas était d'intégrer le plus possible le centre aux activités du village, ses fêtes, son patrimoine culturel et environnemental, notamment la relance de son four à pain. Les élus locaux furent rapidement contactés et « l'équipe du Dou », ainsi appelée, s'inséra très vite dans les réunions et la vie locale, y joignant par la même occasion les deux autres centres voisins.

Une équipe d'accompagnateurs en moyenne montagne, constituée de bénévoles, fut formée lors d'un stage d'une semaine, animé par des montagnards qualifiés, qui lui donnèrent les bases de topographie, d'orientation, de secourisme, d'histoire de la région, de connaissances sur la flore et la faune, etc...

Cette riche expérience militante fut brutalement interrompue par le décès de Roger Dumas le 21 mars 1979 au centre hospitalier de Chambéry, 7 square de Massalaz, survenu à la suite d'un accident de voiture sur la commune de Queige (Savoie).

Roger Dumas avait eu deux filles et un garçon devenu guide de haute montagne qui s'était tué en montagne quelques années après le décès de son père. Il avait été domicilié à Melun (Seine-et-Marne), puis à Queige, au lieu-dit Molliessoulaz.

SOURCES — Archives UPSM-CFDT — René Chilin et Roger Mullié, *Pages d'histoire syndicale, la CFTC-CFDT SNECMA-Villaroche 1947-1980*, l'Harmattan, Paris, 2000 — Jo Bibard, *Faire l'histoire ensemble. La CFDT en région Ile-de-France 1887-1990*, Beaune, La Toison d'Or, 2007 — Entretiens avec Ginette Dumas recueillis par Rémy Allanos, 23 novembre 2010 — Etat civil de Chambéry (Savoie) EH08187, 03 mai 2012.

Jacques Debesse

DUMONET Marguerite

Née le 5 mai 1916 à Paris (VIIe arr.), morte le 25 août 1989 à Paris (VIe arr.) ; secrétaire; permanente de la JOCF (1943-1947) ; militante du MPF ; syndicaliste CFTC puis CFDT; membre de l'ACO.

Domiciliée 59 avenue de Breteuil, à Paris (VIIe arr.), Marguerite Dumonet fut permanente de la JOCF pour la région parisienne d'octobre 1943 à 1947. Elle fut vice-présidente de l'Entraide populaire familiale du Mouvement populaire des familles (MPF) de 1950 à 1953. Lors de la transformation du MPF en Mouvement de libération du peuple, à la veille du congrès tenu à Nancy en octobre 1950, elle avait fait partie des sept dirigeants chargés de former une liste de synthèse des différentes tendances dans une commission restreinte qui ne réussit pas à se mettre complètement d'accord. On la retrouva ensuite au bureau exécutif du MLP, élu par le nouveau comité national au cours de sa réunion des 16 et 17 décembre suivants.

Exerçant la profession de secrétaire à la Compagnie générale de constructions téléphoniques (CGCT) à Paris (XVe arr.), elle y fut très active sur le plan syndical, dirigeant la section CFTC puis CFDT. Elle fut aussi déléguée du personnel et membre du comité d'entreprise. Sur le plan national, elle siégea au conseil fédéral de la Fédération CFTC de la Métallurgie de 1960 à 1965 et fit partie de la commission fédérale de travail consacrée à la formation. Marguerite Dumonet demeura célibataire. Elle était membre de l'ACO où elle assumait des responsabilités à la base, dans le secteur de la rive gauche de Paris, puis au comité diocésain et enfin au comité national (1957).

SOURCES — Arch. JOCF (SG) : fichier des anciennes permanentes — Arch. Préfecture de police de Paris, Bureau des associations: dossier n° 79501 8179 — Arch. FGMM-CFDT — Joseph Debès, *Naissance de l'Action catholique ouvrière*, Éditions ouvrières, 1982, p. 238 — *Jocistes dans la tourmente*, Éditions du Témoignage chrétien/Éditions ouvrières, 1989, p. 47, 53, 90, 96 et 188 — *Les Cahiers du GRMF*, n° 9, p. 125 et 133 — État civil de Paris (VIIème).

Éric Belouet

DUPONT Serge, Edouard, Auguste, Maurice.

Né le 18 septembre 1947 à Montpinchon (Manche) ; électromécanicien, stratifieur, technicien de prévention et des conditions de travail ; délégué du personnel CFDT chez Philips à Flers (Orne) en 1966, puis chez Thomson en 1973, secrétaire du CE de Thomson-CSF à Sartrouville (Yvelines) de 1978 à 1982, permanent UPSM-CFDT (1988-1993).

Fils de Auguste Dupont, gendarme, et de Marie Barbet, mère au foyer, croyants non pratiquants, Serge Dupont était l'aîné d'une fratrie de quatre (un frère et deux sœurs). Il fréquenta plusieurs écoles et cours complémentaires, notamment en Corse et en Normandie, au gré des affectations de son père. Il fut admis au lycée technique de Flers (Orne) en 1961 pour y suivre une formation d'électromécanicien jusqu'en 1964. Son emploi comme stagiaire à l'atelier d'entretien de l'usine Philips à Flers, durant ses vacances scolaires, l'amena à une embauche en septembre 1964 dans cet établissement. Aucun poste d'électromécanicien n'étant vacant, il accepta la place de magasinier qui lui était proposée.

La CFTC, seul syndicat présent au sein de l'établissement, venait tout juste de devenir CFDT, après le congrès confédéral de déconfessionnalisation de l'organisation. À l'appui de cet événement et sous l'influence de Jean Annic, un camarade de travail et leader syndical, Serge Dupont se syndiqua à la CFDT en 1965. Il fut élu délégué du personnel en 1966. Il avait mandat de sa section syndicale pour la représenter à l'Union locale CFDT de Flers. Réformé pour raison de santé, il fut exempté du service militaire et put poursuivre son activité syndicale, notamment lors de l'occupation de l'usine en mai 1968 et des manifestations locales sur la place des Cinq Becs à Flers. Se sentant de plus en plus à l'étroit dans son activité de magasinier, qui plus est dans un établissement et un environnement régional ne pouvant lui offrir de débouché pour exercer son métier d'électromécanicien, il se résolut à une conversion professionnelle. Il accepta la proposition de l'Association pour la formation professionnelle des adultes (AFPA) de Caen (Calvados) de suivre une formation nouvellement créée, de spécialiste sur matériaux plastiques renforcés et composites. Il quitta Philips pour entreprendre, en 1969, le stage de six mois de formation à Caen, qui se termina par la visite de l'entreprise Thomson-CSF à Sartrouville (Yvelines), en quête de ces nouvelles compétences.

Serge Dupont fut embauché chez Thomson-CSF à Sartrouville en octobre 1970, en qualité d'ouvrier stratifieur P1. Il avait trouvé à se loger au foyer de l'Union des jeunes travailleurs (UFJT) de Carrières-sur-Seine (Yvelines), dont il devint rapidement délégué. A l'usine, repéré immédiatement par la CFDT comme militant potentiel, André Hervez, responsable syndical, s'entendit avec lui pour lui laisser le temps d'acquérir une bonne qualification professionnelle avant toute proposition d'activité syndicale. Promu P3 en 1973, il accepta de se présenter la même année sur liste CFDT et fut élu délégué du personnel ainsi que membre du Comité d'hygiène et sécurité (CHS), particulièrement attentif aux pathologies liées aux matériaux manipulés dans son métier, poussières, résines et solvants. Elu au comité d'établissement (1978-1982), il en devint secrétaire dès son premier mandat, avec le souci d'intégrer d'avantage le comité dans la vie de la cité, en devenant membre des conseils d'administration de la Maison des Jeunes et de la culture ainsi que du Théâtre de Sartrouville.

La nationalisation de Thomson SA en 1982 suscita, au sein de la CFDT, l'idée de négocier avec la nouvelle direction générale, pilotée par le Président Alain Gomez, la création d'un CHS devenu CHS-CT (les termes conditions de travail étaient rajoutés à l'hygiène et la sécurité par la loi du 23 décembre 1982) au niveau du groupe, pour une maîtrise centralisée des problèmes identiques dans la quasi-totalité des établissements de la société. Par le truchement du FONGECIF (Fonds de gestion des congés individuels de formation), Serge Dupont entreprit en 1984 une formation de niveau III de « technicien de prévention et des conditions de travail » sur dix mois, à l'ESSEL (Ecole supérieure de sécurité en entreprise de Limoges), sous agrément de la chambre de commerce de Limoges (Haute-Vienne). De retour à Sartrouville, il reprit des responsabilités au CHS-CT de l'établissement, au nom de la CFDT, mais sa nouvelle qualification de technicien de prévention créa une situation tendue avec l'ingénieur sécurité officiellement en poste, nommé par la direction. De plus, le souhait de la CFDT de négocier la création d'un CHS-CT de groupe, qui ne suscita qu'une écoute distraite de la part de la direction générale, resta lettre morte. Serge Dupont se découragea de continuer dans la voie de la prévention au sein de l'établissement. Il fut désigné délégué syndical en 1985 par le SMVSO (syndicat de la métallurgie de la vallée de la Seine et de l'Oise), au sein duquel il représentait sa section d'établissement. Le SMVSO étant un des syndicats de l'UPSM-CFDT (Union Parisienne des Syndicats de la Métallurgie), il participa avec Catherine Léger*, permanente à l'union et responsable de l'IFEAS (Institut de Formation pour l'Étude et l'Action Sociale), créé par l'UPSM, à la réalisation de modules de formation destinés aux élus des CHS-CT. Il devint intervenant dans ces stages de formation.

Dans le cadre de la loi promulguant la nationalisation de Thomson-SA, un accord d'entreprise avait été conclu, ouvrant la possibilité pour les salariés à suspendre leur contrat de travail durant une période de plusieurs années, afin d'exercer une activité syndicale. Serge Dupont en demanda le bénéfice et, sur proposition de Daniel Richter*, secrétaire du SMVSO et membre du bureau de l'UPSM, fut embauché le 1^{er} juillet 1988 comme permanent de l'UPSM. Il fut chargé de la politique de la formation syndicale de l'union, tant au plan de son contenu, que sa gestion et la communication. A ce titre, lui fut attribué la conduite de l'IFEAS. Il assurait également le suivi politique des zones géographiques couvertes par les syndicats de l'union dans les départements du Val-de-Marne, de la Seine-Saint-Denis et du nord des Hauts-de-Seine. Les moyens financiers de l'union étant en régression, en cette période de désaffectation syndicale, il dut quitter l'UPSM le 31 mars 1993. Attiré par une activité professionnelle liée à l'environnement, il ne souhaitait pas revenir à la Thomson-CSF,

dont il était pourtant sous contrat suspendu. Un processus de licenciement négocié fut donc engagé, assorti d'une aide financière dégressive destinée à lui permettre une formation de reconversion.

Après une courte période de chômage, Serge Dupont entreprit une formation de « responsable environnement » au Centre d'enseignement supérieur et formation professionnelle (CESI) d'Evry (Essonne), d'octobre 1994 à juin 1995. Cette formation qualifiante de technicien supérieur fut effectuée en alternance à la Fondation pour l'éducation à l'environnement en Europe (FEEE), rue de Flandres à Paris (XIX^{ème}). Il y fut embauché en juillet 1995, chargé de développer le projet d'extension du label « pavillon bleu » en eau douce, destiné aux collectivités locales. Malheureusement, le financeur du projet, la Compagnie générale des eaux (CGE) mit fin à son contrat avec la FEEE, entraînant l'arrêt du projet dont Serge Dupont était responsable. Il fut par conséquent licencié un mois après son embauche, et entra de nouveau dans une période de chômage, durant laquelle il exerça des prestations de formation à Culture et liberté pour les syndicalistes des CHS-CT. Invité par le psychologue de l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE) à s'orienter vers une activité en correspondance avec ses passions, il décida de s'inscrire à un module de formation à l'œnologie, de cent quatre-vingt heures du FONGECIF, avec l'espoir d'exercer un nouveau métier orienté vers les aliments biologiques. En octobre 1998 il acheta un fond de commerce de vente au détail de vins et spiritueux au 27 boulevard Simon Bolivar à Paris (XIX^{ème}) où il s'attacha à la promotion encore balbutiante des vins biologiques (issus de raisins cultivés en viticulture biologique). En juin 2008, il décida de prendre sa retraite et vendit son fonds de commerce.

Toujours adhérent à la CFDT, y compris durant son activité commerciale, Serge Dupont rejoignit la section syndicale des retraités du STRAMP (syndicat des travailleurs de la métallurgie de Paris), dont il devint trésorier en 2010. Dès sa retraite, il avait adhéré à l'association FELIPE (festival du livre et de la presse écologique), dont il devint membre du conseil d'administration en 2010, et du comité de pilotage du festival annuel organisé à la « Bellevilloise » au 19-21 rue Boyer à Paris (XX^{ème}). Adhérent également des associations « Oxfam » et « Bibliothèque sans frontière », il devint en 2008 président du syndicat des copropriétaires de son immeuble de résidence au 10 rue Eugène Sue à Paris (XVIII^{ème}).

Il resta célibataire, mais connut sa compagne Ginette Mouchard en 1981, lors d'un voyage en Pologne organisé par Culture et Liberté. Militante du Mouvement rural de la jeunesse chrétienne (MRJC) de 1960 à 1970, Ginette Mouchard créa une section syndicale CFDT dans une usine de confection à Courlay (Deux-Sèvres) et représenta le secteur des « Pays-de-Loire et Deux-Sèvres » au conseil de la Fédération « habillement-cuir-textile » (Hacuitex-CFDT) de 1973 à 1987. Elle devint, en 1988, coordinatrice d'associations dans l'organisation « Vacances et Familles ».

SOURCES — Archives UPSM-CFDT — Entretiens avec Serge Dupont en octobre et novembre 2011.

Jacques Debesse

DUPUY Emmanuelle, Marie-Françoise

Née le 7 mai 1943 à Bourges (Cher) ; employée de bureau, aide-comptable, consultante interne en formation; militante jociste du Loir-et-Cher, permanente de la JOCF (1966-1971) ; syndicaliste CFTC puis CFDT chez Renault; militante féministe, animatrice du groupe femmes et du groupe MLAC de Renault-Billancourt ; militante de la Ligue communiste puis de la Ligue communiste révolutionnaire (1972-1992) ; militante associative; conseillère municipale de Meudon (Hauts-de-Seine) de 1995 à 2001.

Maxime Dupuy (1893-1965), le père d'Emmanuelle Dupuy, était manœuvre, puis ouvrier spécialisé aux Établissements militaires de Bourges où il fut quelque temps syndiqué à la CGT. Sa mère, Hélène née Baron (1899-1994), femme au foyer après avoir travaillé dans des fermes avant son mariage, était proche de l'UFF et avait adhéré au PCF à la fin de sa vie. Le couple, marqué à gauche mais sans faire état de ses convictions, vécut en milieu rural avant de s'installer à Bourges en 1936. Benjamine de dix enfants (sept filles et trois garçons), Emmanuelle Dupuy fréquenta l'école publique Marcel-Sembaat, obtint le certificat d'études primaires et entra au lycée de jeunes filles de Bourges dont elle sortit en 1961 avec le brevet d'enseignement secondaire. Après plusieurs « petits boulots », elle fut embauchée en décembre 1961 comme employée à la Direction générale des impôts, à la Conservation des hypothèques à Bourges et suivit parallèlement des cours du soir pendant deux ans, ce qui lui permit d'obtenir un CAP de comptabilité en 1963. Elle s'était engagée sur le plan syndical à la CFTC puis, à partir de 1964, à la CFDT. Ayant réussi un concours interne pour devenir agent titulaire, elle fut nommée à Vendôme (Loir-et-Cher).

Ses parents, bien que non-croyants, avaient fait donner à leurs enfants une éducation religieuse (baptême, catéchisme, patronage) et Emmanuelle Dupuy avait ainsi fréquenté l'église et la chorale paroissiale. Dès son entrée au travail, Denise Devaux*, une collègue, lui avait fait découvrir la JOCF à laquelle elle adhéra, mais ce n'est qu'à Vendôme qu'elle commença réellement à y militer. Elle assuma rapidement des responsabilités à l'échelon local, puis au sein de la fédération du Loir-et-Cher dont elle fut une des dirigeantes. Au moment où elle envisageait de quitter la Direction générale des impôts pour suivre une formation d'éducatrice, la JOCF la sollicita pour devenir permanente. Elle prit ses nouvelles fonctions en septembre 1966 au sein du secteur Ouest, avec la responsabilité de plusieurs départements de

Normandie (dont le Calvados, l'Eure et l'Orne). L'équipe de secteur groupait environ six permanentes, parmi lesquelles Jeannine Bodogué*, Élise Foulfoin* et Marie-Luce Seyard*.

En septembre 1969, elle devint responsable nationale d'« Avenir et joie » en remplacement de Jacqueline Lallier*. Cet organisme de loisir, officiellement distinct de la JOCF, était en réalité l'une de ses branches dont le rôle consistait à aider les fédérations jocistes à organiser des stages et des camps de jeunes (le recrutement des dirigeantes ne se faisait que parmi les permanentes jocistes). Emmanuelle Dupuy en devint la responsable, ainsi que du journal éponyme dans lequel elle écrivit régulièrement, au moment où « Avenir et joie » entamait un processus de fusion - achevé deux ans plus tard - avec le « Loisir populaire », son équivalent pour la branche masculine du mouvement jociste, et quittait les locaux de la JOCF à Courbevoie pour s'installer dans ceux de la JOC masculine, 12 avenue de la Sœur-Rosalie, à Paris (XIII^{ème}). Emmanuelle Dupuy quitta le mouvement jociste en 1971.

À la suite d'un test d'embauche chez Renault, elle fut sélectionnée et suivit un stage de formation de dactylo de septembre 1971 à février 1972, puis devint - quelques jours seulement avant l'assassinat de Pierre Overney aux portes de l'usine - aide-comptable à l'ordonnancement des factures de la Régie à Billancourt. Elle allait rester près de trente ans dans l'entreprise. En 1978, une formation interne lui permit d'obtenir l'année suivante le baccalauréat professionnel de technicien de gestion comptable.

Si ses activités militantes freinèrent, semble-t-il, son évolution dans l'entreprise - elle resta par exemple au même coefficient pendant huit ans -, sa fin de carrière devait toutefois être marquée par une reconnaissance tardive de ses qualités professionnelles. Ainsi, en 1992, on lui proposa un poste à la Direction financière, où elle fut chargée du suivi de la formation et de diverses autres tâches. Un an plus tard, on lui confia l'organisation de toute la formation au sein de cette Direction (250 salariés). Une autre formation interne, pour devenir cadre, lui permit d'accéder à ce statut en 1996 avec le titre de consultante interne en formation. En désaccord sur les orientations de l'entreprise, elle fit, avec son consentement, l'objet d'un licenciement en mai 2001. Au cours des deux années qui la séparaient de son départ à la retraite, dispensée de recherche d'emploi, elle s'investit bénévolement à plein-temps à l'Association de solidarité avec les travailleurs immigrés (ASTI) d'Issy-les-Moulineaux.

Les vingt premières années qu'Emmanuelle Dupuy passa chez Renault furent marquées par un intense militantisme. Son cheminement jociste et l'influence déterminante de Mai 68 avaient profondément transformé sa vision du monde. L'attitude des aumôniers jocistes lui avait semblé trop dirigiste et elle avait commencé à prendre ses distances avec l'Église en tant qu'institution, puis elle perdit la foi. Dans son témoignage (2008), elle situait le début de son athéisme dans les mois qui suivirent son départ de la JOCF.

Sur le plan politique, l'allocution radiodiffusée de De Gaulle qui la heurta profondément, le 30 mai 1968, à son retour de Baden-Baden, l'avait convaincue de l'insuffisance de l'engagement syndical et de la nécessité de le doubler d'un engagement politique. Peu de temps après son entrée chez Renault, elle parvint à convaincre quelques collègues du même service d'adhérer avec elle à la CFDT. Elle fut déléguée du personnel de 1973 jusqu'à la fin des années 1970 et siégea également au CHS-CT et à la commission culturelle du comité d'entreprise.

Elle quitta finalement la CFDT en 1987, après y avoir connu bien des conflits dus pour une large part à ses autres engagements militants. Car son insertion chez Renault s'était traduite par le début de son militantisme à la Ligue communiste (LC), au sein de la cellule de Billancourt qui groupait alors une douzaine de personnes. Elle poursuivit cet engagement - à la Ligue communiste révolutionnaire (LCR) à partir de 1974 - jusqu'en 1992, date à laquelle elle quitta l'organisation. Elle y avait centré son action sur l'entreprise, même si elle participa à des réunions de la fédération des Hauts-de-Seine et se présenta en 1981 aux élections législatives dans la circonscription d'Issy-les-Moulineaux. Dans son témoignage, Emmanuelle Dupuy ne se considérait pas comme trotskiste, mais plutôt comme anti-stalinienne et féministe.

Cette dernière dimension fut en effet une autre composante importante de son militantisme chez Renault. Peu après y avoir été embauchée, elle mit sur pied et anima un « groupe femmes d'entreprise ». Celui-ci se rattacha en 1973 au Mouvement pour la liberté de l'avortement et de la contraception (MLAC) qui venait d'être créé, puis, après la disparition du mouvement au lendemain de la loi Veil en 1975, reprit son nom de « groupe femmes ». Il n'eut plus de réelle activité à partir de 1992, date de la fermeture de l'île Seguin, mais continua à exister formellement ; en 2008, plusieurs membres de ce groupe continuaient à se réunir dans un contexte plus amical que militant.

Emmanuelle Dupuy s'investit également dans la vie associative, principalement à l'échelle de la commune de Meudon où elle s'était installée en 1984 après avoir été longtemps domiciliée à Boulogne. Elle s'engagea notamment au sein de l'association « Citoyens de Meudon ». À ce titre, lors des élections municipales de 1995, elle fut en tête d'une liste unitaire (PS, PCF et associatifs, soutenue par les Verts) qui recueillit 43% des suffrages au second tour (neuf élus) et devint conseillère municipale. Aux élections suivantes (2001), déçue de l'impossibilité de constituer à nouveau une liste unitaire, elle accepta de figurer sur une liste exclusivement associative - « Les Citoyens prennent leur place » - mais en fin de liste. Celle-ci recueillit près de 11% (les candidats de droite furent élus au premier tour).

Enfin, toujours membre de l'association, elle fit campagne pour la liste unitaire PS, PCF, Verts, PRG et associatifs aux municipales de mars 2008, tout en refusant d'y figurer. Dans son quartier à Meudon-la-Forêt, elle créa en 1990, avec ses voisins, l'Union de défense des locataires SURNUR pour protester contre l'augmentation des loyers concernant les

logements occupés par des salariés de Renault. Depuis 1998, elle faisait également partie de l'association de quartier « Avenir forestois à Meudon » (AFAM).

Membre de l'ASTI d'Issy-les-Moulineaux à partir des années 1970 - elle en fut la présidente pendant environ six ans -, Emmanuelle Dupuy était également, depuis 1996, membre du comité de soutien au collectif de sans-papiers des Hauts-de-Seine (CSP92).

Elle était également membre d'ATTAC depuis le début des années 2000 et membre de l'Association des anciens travailleurs de Renault-Billancourt Île Seguin (ATRIS) depuis 2004. Cette dernière association œuvrait en 2008 pour qu'un espace dédié à la mémoire ouvrière soit créé sur le lieu des anciennes usines Renault de Boulogne-Billancourt.

SOURCES — Arch. JOCF (SG), fichier des anciennes permanentes — Entretiens avec Emmanuelle Dupuy, 17 et 28 mars 2008.

Éric Belouet

DUSSAULT

Dussault avec Biauzon, du syndicat des ouvriers de la métallurgie de la région parisienne, participa à la réunion extraordinaire du conseil national de la fédération ouvrière de la métallurgie du 30 avril 1929 qui prépara le congrès fédéral suivant.

Dussault fut élu membre du bureau fédéral lors du congrès fédéral du 29 juin 1929. Il fut reconduit dans cette responsabilité lors du congrès suivant en 1930.

Jean Limonet

ESPÉRET Gérard, Marie, François, Auguste, Louis

Né le 8 octobre 1907 à Versailles (Seine et Oise, Yvelines), mort le 22 octobre 1995 à Nailloux (Haute-Garonne) ; militant de la JOC, secrétaire de l'Union départementale CFTC de la Manche (1936-1939), secrétaire général-adjoint de la CFTC à partir de 1947, puis vice-président de la CFTC-CFDT (1960-1967).

Gérard Espéret, aîné de six enfants, était issu d'un milieu d'ouvriers très qualifiés du livre. Son père était prote d'imprimerie (typographe sur l'acte de naissance), son grand père maternel relieur à Versailles. Ses deux parents étaient des catholiques très pratiquants et son père avait milité au Sillon. Pour raisons professionnelles, la famille dut déménager à Coutances (Manche) en 1910 où le père monta une imprimerie diocésaine qu'il dut abandonner pendant la douloureuse parenthèse des années de guerre.

Gérard Espéret obtint son certificat d'études primaires, puis, à l'âge de quatorze ans, entra comme apprenti mécanicien dans une coopérative agricole où il apprit les techniques de la forge et de l'ajustage sur les premières machines agricoles américaines. En 1923, un de ses anciens patrons proposa à son père de reprendre une entreprise à Tonneins dans le Lot-et-Garonne. Après avoir emprunté la somme nécessaire, il déménagea à nouveau avec toute sa famille.

Gérard Espéret travailla alors dans l'imprimerie paternelle comme conducteur et réparateur de monotype. L'entreprise étant en réalité couverte de dettes, père et fils retournèrent travailler dans l'imprimerie à Paris, puis à Strasbourg où le jeune homme fut embauché dans une entreprise de machines à écrire, avant de parfaire sa formation dans l'horlogerie, la fonderie de haute précision, la mécanique d'avion. Le père ayant perdu son emploi, la famille repart pour Coutances où Gérard Espéret fut réembauché. Après avoir accompli son service militaire à Toul, il retrouva du travail pendant quatre ou cinq ans à Saint-Lô comme mécanicien spécialisé dans les écrémeuses.

Gérard Espéret, passé par les patronages, avait fréquenté sans conviction l'ACJF. Ce n'est qu'en 1931 qu'il rencontra la JOC. Plus âgé que ses camarades, il devint rapidement secrétaire de la section de Saint-Lô et délégué à la propagande de la Fédération de la Manche avant de venir s'installer à Cherbourg en 1933. Il découvrit alors le syndicalisme et adhéra aussitôt à la CFTC. Appuyé par la JOC et le secrétariat social de Cherbourg, Gérard Espéret devint permanent de l'Union locale CFTC et secrétaire de son comité de chômage. Très actif, il multiplia les champs d'intervention et cumula les responsabilités. Il travailla ainsi à structurer les syndicats professionnels, recréa un syndicat de la métallurgie en mai 1934 (il en devint alors le secrétaire jusqu'en 1939), mit sur pied l'année suivante un syndicat du bâtiment (dont il fut secrétaire administratif), relança un syndicat de l'arsenal de la Guerre, épaulé par les militants de l'arsenal de la Marine. Pour organiser les secteurs où la CFTC était très faible, il constitua une union interprofessionnelle dont il assumait également le secrétariat.

Parallèlement, de 1933 à 1939, Gérard Espéret fut correspondant des assurances sociales à Cherbourg. En août 1934, il remplaça Henri Leterrier, démissionnaire, comme trésorier de l'UL et administrateur des cours professionnels. Il fut en outre délégué à la propagande pour la Manche de l'Union régionale, qui a son siège à Caen. Prenant appui sur le mouvement de grève de juin 1936, il parvint à reconstruire une véritable Union départementale de la Manche, dont il prit

en main le secrétariat de 1936 à 1939. Cette même année 1936, il épousa Marie Levassier, secrétaire de l'école syndicale chrétienne de Cherbourg.

Convaincu par l'insistance de Pierre Botton de « monter » à Paris, secrétaire permanent de la Fédération CFTC de la Métallurgie, Gérard Espéret devint en juillet 1939 permanent de la métallurgie parisienne. Au cours de ces années d'avant-guerre, il maintint le contact avec d'anciens jocistes au sein d'un réseau amical et informel (qualifié par lui-même de « minorité » avant la lettre), réfléchit avec eux aux moyens de transformer de l'intérieur la CFTC en lui donnant un visage plus ouvrier, rencontra Paul Vignaux dans le cadre des Écoles normales ouvrières. Mobilisé à la déclaration de guerre, il subit de plein fouet le choc de la débâcle de juin 1940.

Démobilisé en août, Gérard Espéret se réinstalla en région parisienne. À partir de 1941, il prit la responsabilité, aux côtés de jeunes militants issus des organisations les plus diverses, confessionnelles et laïques, et à la demande des dirigeants des anciens mouvements de jeunesse, d'une école nationale de formation des cadres de la formation professionnelle.

Politique de présence délicate, visant avant tout à soustraire au contrôle et à l'influence allemande la formation des jeunes gens déracinés et déboussolés par la débâcle, et cela en dépit des pressions des autorités d'occupation et des milieux pro-allemands. Les menaces se faisant trop pressantes, ses amis et lui finirent par se retirer. Repéré par la JOC pour ses qualités de formateur, Gérard Espéret rejoignit l'équipe du père Albert Bouche et de l'Université populaire de Marly-le-Roi (Seine-et-Oise), fondée en 1942 et intégrée à la Libération à l'Institut de culture ouvrière (ICO), copatronné par la JOC, le MPF et la CFTC. Gérard Espéret dirigea l'Université populaire de 1944 à 1947, appuyé notamment par Raymond Lebescond. Comme le père Bouche, il fut alors membre du comité directeur d'Économie et Humanisme et ami du père Lebret.

Dès le début de l'année 1947, appelé par la CFTC, Gérard Espéret mit pour trois ans son expérience et ses relations au service de la propagande et surtout de la formation confédérale, qu'il restructura et reprit entièrement en mains, bientôt appuyé, puis relayé, par Raymond Lebescond.

À partir de 1947, il fut secrétaire général adjoint de la confédération. Dans la centrale, Gérard Espéret joua un rôle de médiateur entre majoritaires et minoritaires : en 1948, il travailla au sein de la commission dite « des 21 », aux côtés de François Henry du SGEN, à élaborer une charte des droits et devoirs de la minorité au sein de la CFTC. Parallèlement, il maintint des liens étroits avec les milieux d'Action catholique. Il fut cofondateur (en liaison notamment avec un autre syndicaliste CFTC et ancien responsable jociste, Paul Butet) de la nouvelle Action catholique ouvrière (ACO) des adultes créée en 1950-1951, la hiérarchie catholique prenant acte de l'achèvement du processus de « déconfessionnalisation » du MPF.

À la CFTC, surtout à partir de 1950, Gérard Espéret s'intéressa de plus en plus aux questions coloniales, dans le cadre de la commission confédérale outre-mer de la CFTC dont le président André Paillet soutenait une ligne opposée aux aspirations à l'autonomie ou à l'indépendance. Pour mettre en pratique ses idées anticolonialistes, Gérard Espéret prit la responsabilité d'un secrétariat confédéral à l'Outre-mer auquel il consacra la plus grande partie de son activité. Il travailla en particulier à l'organisation de syndicats africains et à la formation de responsables syndicaux indigènes. Parallèlement, il œuvra, aux côtés du juriste Jean-Murcier, à la préparation d'un projet de code du travail d'outre-mer, adopté par le Parlement en 1953. Gérard Espéret s'intéressa également aux problèmes de la main d'œuvre nord-africaine en France. Mais son combat principal visait à mettre en place l'autonomie du syndicalisme d'outre-mer par rapport à la CFTC. En 1957, il avait obtenu la création de cinq confédérations autonomes (AEF, AOF, Cameroun, Madagascar, Pacifique), qui adhèrent directement à la CISC, et qui conservèrent des liens avec la CFTC au sein du COSUF (Conseil des organisations syndicales d'Union française), organisme dont Espéret fut le délégué général. En 1960, pour appuyer les efforts des jeunes syndicats des ex-colonies, Gérard Espéret créa l'ISCTI (Institut syndical de coopération technique internationale, devenu en 1984 Institut Belleville). Il siégea également au Conseil supérieur des affaires sociales d'outre-mer, de 1953 à 1958, et au Conseil économique et social, de 1951 à 1964.

Son expérience des questions syndicales internationales amena Gérard Espéret à juger sévèrement une CISL discréditée dans le Tiers-monde parce que trop liée aux intérêts américains. Il se prononça donc, contrairement aux minoritaires de la CFTC, pour le maintien de la CFTC dans le giron du syndicalisme chrétien international (CISC), jugé susceptible de s'ouvrir aux préoccupations des plus pauvres. S'il ne peut donc se classer purement et simplement parmi les minoritaires, il approuva le rapprochement majorité-minorité de 1957. Devenu vice-président confédéral en 1960, Gérard Espéret joua un rôle-clé dans la préparation de la déconfessionnalisation aux côtés d'Eugène Descamps. Lorsque celui-ci devint secrétaire général de la CFTC en 1961, il assumait la présidence de la commission confédérale d'« évolution » créée l'année précédente. Il œuvra à faire converger les positions des partisans et adversaires de la déconfessionnalisation autour de valeurs communes d'inspiration spiritualiste et personnalistes.

Au congrès confédéral de 1963, Gérard Espéret présenta le rapport *Éléments de réflexions sur les responsabilités de la CFTC de demain*, étape préparatoire indispensable au bon déroulement du congrès de 1964 qui vit la naissance de la CFDT. Au sein de celle-ci, il participa au groupe de travail idéologique qui alimente la réflexion doctrinale de la centrale laïcisée. Au congrès de novembre 1967, il abandonne ses responsabilités confédérales, comme il l'avait annoncé : il venait d'atteindre soixante ans. Gérard Espéret se consacra alors entièrement à la coopération syndicale internationale dans le cadre de l'ISCTI jusqu'en 1970. De 1970 à 1974, il fut expert pour les questions du développement auprès du Comité économique et social de la CEE, dont il avait été membre depuis 1962. Il n'intervint plus guère sur la politique suivie par la CFDT, si ce n'est, en 1974, par une prise de position, aux côtés d'anciens

responsables comme René Mathevet et René Bonéty, contestant les orientations confédérales en faveur du droit à l'avortement qui heurtaient leurs convictions.

Gérard Espéret s'était marié le 18 août 1936 à Carteret (Manche). Il mourut le 22 octobre 1995, à l'âge de quatre-vingt-huit ans. Ses obsèques religieuses ont eu lieu dans l'intimité à Saint-Germain de Carteret (Manche).

SOURCES — Arch. Dép. Manche, M, Sous-préfecture de Cherbourg, 1er bureau, dossier 75 — *La Voie sociale. Bilans*, n° 404, 25 février 1954 — Archives confédérales CFDT, Série P, fonds "Espéret" (déposé en 1986) et présentation de G.Espéret par L. Battais, *Inventaires des Archives confédérales CFDT*, Fonds personnels série P, CFDT, 1993 — Michel Branciard, *Histoire de la CFDT*, La Découverte, 1990. Joseph Debès, *Naissance de l'Action catholique ouvrière*, Éditions ouvrières/Les Éditions de l'Atelier, 1982 — Frank Georgi, *Soufflons nous-mêmes notre forge*, Éditions ouvrières/Les Éditions de l'Atelier, 1991 — Frank Georgi, *L'Invention de la CFDT*, Les Éditions de l'Atelier/CNRS Éditions, 1995 — Entretien de G. Espéret avec F. Georgi, 19 juillet 1991 — Notice *DBMOF* par Yves Le Floch — État civil de Versailles.

Frank Georgi

FAUCHES Monique, Lucienne, Micheline

Née le 2 février 1935 à Montargis (Loiret); sténodactylo (1952-1954), employée des PTT (1954-1958), secrétaire (1963-1995) ; militante jociste du Loiret et de Seine-Inférieure [Seine-Maritime], permanente de la JOCF (1958-1963), syndicaliste CFTC puis CFDT, adhérente du PS à Montargis depuis 2003.

Fille de Marcel Fauches, aide-comptable qui fut engagé dans diverses actions sociales et éducatives, et de Lucie née Lechanteur, mère au foyer qui avait été institutrice avant son mariage, tous deux catholiques pratiquants, Monique Fauches était la cinquième de six enfants (deux frères et trois sœurs).

Domiciliée à Montargis, elle fréquenta l'école privée de son quartier, obtint le certificat d'études primaires en 1949, puis le brevet élémentaire deux ans plus tard. Elle suivit alors une année d'études supplémentaire à l'école Lajeunesse, qui préparait au CAP de secrétariat, mais sa mère étant décédée lorsqu'elle avait quatorze ans, elle ne put s'y consacrer qu'à mi-temps car elle devait aider une de ses sœurs à s'occuper du foyer familial. Elle obtint néanmoins divers attestations de sténo et de dactylo.

Monique Fauches entra au travail en octobre 1952 comme sténodactylo chez un notaire de Montargis. Elle quitta cet emploi en février 1953 pour devenir employée de bureau chez Hutchinson, qui était alors la plus grosse entreprise de la ville (5 000 salariés). Elle y passa plus d'un an et découvrit la dureté des conditions de travail des ouvriers et ouvrières, mais aussi des méthodes patronales ; cette expérience contribua à renforcer ses convictions militantes. Ayant réussi le concours d'entrée aux PTT, elle quitta Hutchinson en mars 1954, effectua un stage de deux mois à Nantes (Loire-Inférieure, Loire-Atlantique), puis travailla à la poste de Fauville-en-Caux (Seine-Inférieure, Seine-Maritime) de mai 1954 à août 1955 et au central de Pithiviers (Loiret) pendant un an. Vers juillet 1956, elle revint à Montargis pour travailler au central PTT.

Ayant adhéré à la JOCF lorsqu'elle était à l'école Lajeunesse, Monique Fauches milita d'abord à la section de Montargis – qui était alors assez importante – ainsi que dans l'équipe qui s'était constituée à l'usine Hutchinson. Dans cette entreprise comme ensuite aux PTT, elle adhéra à la CFTC. Lorsqu'elle fut mutée en Seine-Inférieure, elle continua à militer à la JOCF au sein de la section de Bolbec (fédération du Havre). Après avoir interrompu son engagement jociste à Pithiviers, où il n'y avait pas d'équipe jociste, elle le poursuivit lorsqu'elle revint à Montargis et devint l'une des responsables de la fédération du Loiret.

Sollicitée pour devenir permanente de la JOCF, elle prit ses nouvelles fonctions en octobre 1958. Sur le plan géographique, elle était rattachée à la région Ouest, dont le siège était situé 6 place des Enfants-Nantais, à Nantes. L'équipe régionale se composait alors notamment de Cécile Maurice*, Marie-Yvonne Hascoat* et Marguerite Roulière*. Monique Fauches avait la responsabilité des fédérations de Seine-Maritime et d'Eure-et-Loir et suivait plus particulièrement les fédérations du Havre et de Rouen. Sur le plan national, elle fut rattachée aux branches « 17-21 ans » et « Écoles ». En 1959, elle se vit confier le secteur nouveau des « travailleuses déplacées », un sujet auquel elle était elle-même très sensible en raison de son expérience aux PTT et siégea, à ce titre, au conseil d'administration de l'Union des foyers de jeunes travailleurs (UFJT). En 1960, elle dut abandonner cette fonction pour remplacer Marie-Thérèse Décultot* à la tête d'« Avenir et joie », branche loisirs du mouvement, dont l'autonomie fit l'objet de multiples discussions au cours de la période. Elle s'occupait principalement de l'aide aux camps de vacances, de la réalisation de brochures et de bulletins, de l'organisation de week-ends de formation. Dans le cadre de cette fonction qu'elle occupa pendant trois ans, elle assumait des tâches de représentation auprès du ministère de la Jeunesse et des Sports. Avec Émile Bouvier* la première année puis avec Fernand Pénin*, responsables du « Loisir populaire », équivalent d'« Avenir et joie » pour la branche masculine du mouvement, elle siégea dans divers conseils d'administration : Organisation centrale des camps et auberges de jeunesse (OCCAJ), Union nationale des camps de montagne (UNCM)... Parallèlement, elle conservait, à sa demande, la responsabilité géographique de la fédération d'Eure-et-Loir.

Après avoir quitté la JOCF en 1963, remplacée par Juliette Amalric* à la tête d'« Avenir et Joie », Monique Fauches fut embauchée, par l'intermédiaire de Jean Auger*, comme secrétaire administrative à l'Union Parisienne des Syndicats de la Métallurgie (UPSM-CFTC puis CFDT à partir de 1964) où elle resta pendant huit ans. Ne souhaitant pas accomplir toute sa carrière professionnelle dans une structure syndicale, elle se mit en quête d'un autre emploi, mais son passé jociste et sa situation de salariée de l'UPSM ne lui facilitèrent guère la tâche. Finalement, elle trouva un poste de secrétaire au Comité d'établissement de la TRT (Télécommunications radioélectriques et téléphoniques), filiale de Philips qui comptait alors 1 700 salariés, située dans la zone industrielle du Petit-Clamart (Hauts-de-Seine). Monique Fauches y resta jusqu'à son

départ à la retraite en 1995, adhérant constamment à la CFDT. Entre-temps, la vente par la TRT de son activité « défense militaire » à la Thomson en 1989 et celle, l'année suivante, du reste de la société à Lucen-Technologie, conduisit à la disparition de l'entreprise.

Domiciliée à Paris (XIX^{ème}) de 1963 à 1971 et à Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine) de 1971 à 1995, Monique Fauches retourna vivre à Montargis dès la retraite. Elle continua à militer à la CFDT et assuma, d'abord seule puis avec une autre personne, la fonction bénévole de conseillère du salarié de 1995 à 2004. Elle adhéra au PS en 2003 et en faisait toujours partie en 2009. Depuis 2006, dans le cadre de la FCPE, elle s'investissait également dans l'aide aux devoirs auprès d'enfants en difficulté.

SOURCES — Arch. JOCF, 45J 4C1 (dossier de permanente) — Compte rendu du 38^e CN (1963) de la JOCF — Témoignage de Monique Fauches, 2 mars 2009 — État civil de Montargis.

Éric Belouet

FRESNEAU Georges



Georges Fresneau en 2012

Né le 18 février 1943 à Ballée (Mayenne) ; ouvrier modeler Chez Citroën à Clichy-La Garenne (Seine, Hauts-de-Seine) (1961-1971) puis à la SOGAMM à Stains (Val-d'Oise) (1971-2003) ; militant CFDT (à partir de 1966), fondateur et président de l'Union locale CFDT de Stains en 1981, secrétaire du syndicat des travailleurs de la métallurgie CFDT de Seine-Saint-Denis (STM 93) (1987-2006) ; délégué général de la Confédération nationale du logement du Val-d'Oise (CNL-95) (à partir de 1972).

Le père et la mère de Georges Fresneau étaient tous deux ouvriers agricoles. Ils eurent quatre enfants, trois garçons et une fille. Georges était l'aîné. Il vécut son enfance dans un logement exigu comportant une chambre et une cuisine, sans électricité ni eau, avec les toilettes dans le jardin. Après une scolarisation à l'école primaire de Ballée où il obtint le certificat d'études primaires, il continua ses études au centre d'apprentissage de Sablé (Sarthe) où il obtint le CAP de menuisier (1960). Sélectionné parmi les dix « meilleurs », il suivit une formation de modeler sur bois au Petit-Quevilly (Seine-Maritime).

Venu en région parisienne pour chercher du travail, il trouva un emploi de modeler chez Citroën, à Clichy-la-Garenne (Seine, Hauts-de-Seine) en septembre 1961. Il fut affecté à un atelier d'une centaine de salariés au cœur d'une usine de fonderie, de forges et d'outillage, de 5 000 salariés. La CGT y était le syndicat prépondérant. La CFTC y avait tenté en vain une implantation.

Appelé sous les drapeaux en septembre 1962, il fut incorporé à Avignon, dans un régiment du Génie où il fut affecté à un bataillon qui avait été créé au moment de l'opération de Suez. Dans le cadre de ses activités militaires, il participa à la réalisation et à l'installation de maquettes à la foire de Marseille. Il fut libéré fin 1963 et retrouva son emploi à l'atelier de modelage de Citroën à Clichy.

Il lui semblait « naturel » d'être syndiqué. Aussi, fin 1966, il prit contact avec la CFDT et devint le cinquième adhérent de cette organisation syndicale dans l'établissement. Il ne tarda pas à y découvrir une situation « contre nature » où les travailleurs subissaient de nombreuses pressions pour ne pas aller voter aux élections professionnelles. Les plus audacieux subissaient des brimades. La CGT y restait majoritaire aux côtés d'un syndicat dit « indépendant » apparu en 1966.

Dans un tel contexte, Georges ne souhaita pas se présenter aux élections de 1967 mais diffusa clandestinement des tracts en osant même, à plusieurs reprises, en glisser sous la porte du directeur.

En 1968, l'usine connut la grève durant cinq semaines. La section syndicale d'entreprise fut légalement reconnue. Georges Fresneau fut alors désigné délégué syndical CFDT puis élu délégué du personnel sur Clichy et suppléant au comité d'entreprise qui recouvrait les établissements Citroën de la région parisienne. La CGT demeura majoritaire mais la CFT (Confédération française du travail), proche des milieux d'extrême droite, réussit, avec l'appui de la direction, à s'implanter à partir du syndicat « indépendant ». Elle devint majoritaire, en 1970, au comité d'entreprise Citroën région parisienne.

Georges Fresneau était en relation avec les modelers de la région parisienne. Ceux-ci avaient un esprit très corporatif. Ils étaient relativement peu nombreux, en tout et pour tout un millier de compagnons sur la région, dispersés dans une cinquantaine de petites entreprises. Ils se réunissaient régulièrement à la bourse du travail pour parler salaires et comparer leurs « taux de l'heure ». Lorsqu'un patron, pour conserver ses compagnons, accordait une augmentation, les autres modelers s'empressaient de la réclamer à leur propre patron.

En 1970, sous son impulsion, les modelers de Citroën se mirent en grève en montrant que leurs salaires étaient inférieurs à ceux pratiqués à l'extérieur. Ils réclamèrent la « parité ». La direction finit par faire une proposition qui fut rejetée par 95% du personnel. Devant ce camouflet elle dut s'engager à combler le retard.

Les actions des modeleurs, devant lesquelles la direction avait lâché un peu de lest, donnèrent des idées aux outilleurs de l'usine qui se retrouvèrent devant les bureaux de la direction. Modeleurs et outilleurs firent grève et obtinrent des augmentations de salaires. C'est ainsi que le discours des agents de secteurs, sortes de commissaires politiques, fut battu en brèche : le « *soyez sage et vous aurez de la rallonge* » ne passait plus.

Comme il n'y avait qu'un atelier de modelage chez Citroën, la direction ne put pas casser les solidarités militantes, comme elle le fit dans les autres secteurs, en mutant les meneurs dans les autres usines telles Javel à Paris (XV^{ème}), Nanterre (Hauts-de-Seine), St-Ouen (Seine-Saint-Denis). Fin juillet 1971, la direction annonça le transfert du modelage, avec ses 120 salariés, dans une filiale du groupe, la SOGAMM, à Stains (Seine-Saint-Denis) où elle loua, à cet effet, des locaux.

Un vote fut organisé. Les modeleurs acceptèrent la mutation à condition que la direction s'engage par écrit à garantir le maintien des avantages de Citroën : mutuelle, accord d'entreprise, retraite, « la parité » avec, en prime, une augmentation et des tickets restaurant. La lutte permit d'obtenir l'engagement écrit du PDG Citroën.

Lors de la mise en place des instances représentatives du personnel de la SOGAMM à Stains, début 1972, la CGT obtint 60% des voix, la CFDT 20% et la CFTC 20%. Cette dernière, mise en place par la direction, et toujours en lien avec la CFT de Citroën, devint majoritaire en 1974.

La CFDT de la SOGAMM, bien que minoritaire, ne se résigna pas à l'inaction. Elle mena des campagnes d'information et de mobilisation sur des sujets concrets liés aux conditions de travail et de vie : amiante, benzène, congés payés, aération, salaires. Ce travail permit à la CFDT de se maintenir autour de 20% de représentativité et d'avoir, avec une petite dizaine d'adhérents, un élu aux élections de délégués du personnel et un au comité d'établissement. Ceux-ci eurent à affronter les mesquineries et brimades de la direction et se virent exclus des promotions. Les salariés furent invités à les éviter. Les jeunes durent changer de restaurant pour ne pas avoir de « mauvaises fréquentations ». La simple lecture d'un panneau d'affichage CFDT devint un motif de convocation au service du personnel. Tout fut mis en place pour isoler les délégués CFDT et CGT.

En fin 1999, des rumeurs coururent sur la disparition de la SOGAMM sur lesquelles la direction resta muette. Georges Fresneau, avec La CFDT, entreprit un travail d'investigation et finit par découvrir le nom du repreneur, le GROUPE DUARTE, qu'il rendit public par voie d'affichage. Une grève massive s'ensuivit qui déboucha sur la signature de deux accords : l'un concernant les conditions de reprise de l'atelier, l'autre sur le temps de travail. Deux mois après, la CFDT obtint 69% des voix aux élections. Le groupe groupe Duarte mit en place une stratégie d'absorption de petites unités situées dans toute la France. Celles-ci n'ayant pour la plupart pas, ou peu, de tradition syndicale, la CFDT s'efforça de créer des liens et d'organiser l'information. Aux élections de 2002, la CFTC n'eut plus le soutien de la direction et la CFDT obtint 96% des voix.

Soucieux de ne pas limiter son action syndicale à son entreprise Georges Fresneau participa régulièrement à partir de 1968 à l'« inter CFDT de Citroën ». Il fut administrateur de la Caisse de retraite Citroën (1980-1990). En 1981 il participa à la création de l'Union locale CFDT de Stains et en devint le président. Il représenta sa section syndicale CFDT au conseil du Syndicat général des travailleurs de l'automobile (SGTA- CFDT) puis à celui du « Syndicat CFDT du 93 nord » dont il fut trésorier en 1984. En 1987 il devint secrétaire du « Syndicat des Travailleurs de la Métallurgie CFDT du 93 » issu de la fusion des deux syndicats CFDT de la métallurgie dans le département de la Seine-Saint-Denis.

En 2003, ayant atteint 60 ans, il fit valoir ses droits à la retraite. Il continua assurer le secrétariat de son syndicat jusqu'en 2006 date à laquelle il adhéra à la section CFDT des retraités de la métallurgie.

Parallèlement à son action syndicale, Georges Fresneau milita dès 1972 aux parents d'élèves, ce qui l'amena à participer en tant que représentant de la FCPE au conseil d'administration du Lycée Jean Jaurès d'Argenteuil.

Il s'engagea la même année dans le syndicalisme du logement en participant à l'amicale de locataires de sa cité à Argenteuil (Val-d'Oise) adhérente à la Confédération nationale du logement (CNL).

En 1990, il fut élu représentant des locataires au conseil d'administration de l'Office départemental des HLM Val-d'Oise Habitat et devint, en 2008, délégué général de la fédération du logement de la CNL 95.

A partir de 2008, il fut désigné pour siéger à la commission DALO (droit au logement opposable) et à la CCAPEX (commission de coordination pour la prévention des expulsions locatives) du Val-d'Oise. La même année il entra au conseil d'administration de l'organisme de logements sociaux « AB-Habitat » devenue Coopérative HLM début 2016. Soucieux de donner une cohérence et un prolongement à son engagement syndical et associatif, Georges adhéra, en 2004, au Parti Socialiste.

Il s'était marié en 1966 avec Nicole Lemonnier, employée de bureau. Le couple eut une fille en 1967 et un garçon en 1969. Ils habitèrent Drancy (Seine-Saint-Denis) jusqu'en 1971. Après quelques mois dans un logement à La Courneuve (Seine-Saint-Denis), ils s'installent définitivement à Argenteuil.

FROMAGET René

Né le 6 avril 1928 à Levallois-Perret (Seine, Hauts-de-Seine), mort le 15 juillet 2001 à Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine) ; permanent syndical CFTC puis CFDT de la métallurgie de la Région parisienne.

Fils d'un chauffeur, René Fromaget devint, en 1957, secrétaire général du syndicat CFTC des travailleurs de la mécanique générale de la Seine au sein de l'Union Parisienne des Syndicats de la Métallurgie (UPSM). Il succédait à Jean-Paul Murcier*. Présenté par son syndicat à l'élection du conseil de la Fédération générale de la Métallurgie (FGM) lors du congrès de Paris-Vincennes (19-21 octobre 1962), il ne fut pas élu. En 1964, il participa à la réunion qu'organisa la FGM-CFTC afin d'organiser et de structurer les interventions des métallurgistes.

Il s'agissait de faire en sorte que, dans la perspective du congrès confédéral extraordinaire des 6 et 7 novembre de la même année, la CFTC se transformât en CFDT. Il assista à la réunion du conseil du 30 novembre 1964, à la suite du congrès extraordinaire de la CFTC et s'engagea, au nom de l'UPSM, à tout mettre en œuvre pour que les orientations décidées puissent s'appliquer.

Lors de la séance d'ouverture du 33^{ème} congrès de la Fédération de la Métallurgie, en avril 1965 à Paris, René Fromaget s'adressa à l'ensemble des congressistes pour leur adresser, au nom de l'UPSM et en tant que région d'accueil, le salut fraternel des métallurgistes parisiens. Lors des travaux de ce même congrès, il intervint à deux reprises sur la périodicité des congrès concernant les statuts et sur l'adhésion de la Fédération à la CFDT nouvellement créée.

Au congrès suivant, en avril 1968 à Rouen, il fut porteur de mandats au nom des syndicats de la bijouterie et de la mécanique générale. Il prit la parole à la tribune pour faire connaître les résultats des actions engagées sur la région parisienne pour la campagne de syndicalisation qui avait vu une progression de 10% des adhérents en deux mois.

À la fin de son mandat de permanent syndical, en 1974, René Fromaget fut embauché à VTF (Vacances, tourisme, loisirs) qui faisait partie de la Fédération française d'associations de loisirs de vacances et de tourisme. Lorsque la fusion VTF, VLF et FNACVAL eut lieu, il en devint le secrétaire national et fut salarié dans cet organisme jusqu'à son départ en retraite.

Il s'était marié le 23 mars 1968 avec Geneviève Gentrop.

SOURCES — Arch. confédérales et interfédérales de la CFDT — État civil de Levallois-Perret.

Jean Limonet

FUZEAU Henri Pierre Joseph

Né le 1^{er} novembre 1941 à Noirterre (Deux-Sèvres) ; ouvrier agricole, ajusteur, dessinateur ; syndicaliste CFDT, élu DP et CE, militant associatif ; secrétaire de section PS.

Fils d'Amand Fuzeau, agriculteur, cantonnier puis magasinier à la conserverie du Dolo à Bressuire (Deux-Sèvres) où il fut délégué du personnel CFTC, et d'Henriette Gabard, mère au foyer, Henri Fuzeau est le cadet d'une fratrie de huit enfants, quatre filles et quatre garçons. Ses parents étaient catholiques pratiquants. Il fit ses études à l'école primaire de Noirterre et au collège St Joseph de Bressuire (Deux-Sèvres) jusqu'à juillet 1955 où il obtint le CEP. En 1955, il commença sa vie professionnelle comme ouvrier agricole, avec un contrat annuel nourri et logé, dans une petite ferme tenue par un couple, de novembre 1955 à août 1956 à Noirterre. Il participe aux activités de la JAC. Il entra ensuite en apprentissage aux établissements Bossard à Noirterre en septembre 1956. L'entreprise, qui comptait une quinzaine de salariés, était une des dernières qui ait fabriqué des fers à bœufs en France. Elle se reconvertissait dans la ferronnerie du bâtiment (pentures, charnières, équerres...). Il obtint le CAP d'ajusteur le 27 juin 1959 et celui de dessinateur industriel le 2 juillet 1970. Il fut alors employé comme ajusteur puis il quitta l'entreprise en septembre 1960 et rentra aux établissements Gâteau à Cerizay (Deux-Sèvres) pour un travail mieux rémunéré. L'entreprise comptait près d'une centaine de salariés dont soixante dix ouvriers professionnels (tourneurs, fraiseurs, ajusteurs, soudeurs, mécaniciens), un bureau d'étude, l'encadrement et le personnel administratif. Elle fabriquait des montes-pailles pour l'agriculture et la nouvelle direction diversifiait l'activité avec la fabrication de cintreuses à tubes et profilés divers pour l'automobile, l'aviation, le mobilier tubulaire, les centrales thermiques, l'industrie nucléaire, la construction de bateaux. Henri Fuzeau avait un travail qui le passionnait : la mise au point des outillages et la mise en route des machines chez les clients.

Il fut incorporé pour les dix neuf mois de service militaire, d'août 1961 à février 1963, affecté d'abord à Auch puis à Tour. Il fut élève Officier de réserve dans le train aéroporté. Nommé brigadier-chef, il redevint 2^{ème} classe pour indiscipline. Le service militaire achevé, il retourna aux établissements Gâteau.

Il adhéra à la CFDT en 1964, avec quelques collègues, et ils se présentèrent aux élections de délégués du personnel. Ce qui lui valut une promesse d'augmentation s'il abandonnait son projet. Il fut élu au CE de 1965 à 1967 et en devint le secrétaire. Il participa activement à la création de la section syndicale dans de l'entreprise en 1965. Il participa aux activités du syndicat de la métallurgie des Deux Sèvres, dont le secrétaire était André Pineau*. Il en fut le trésorier en 1965.



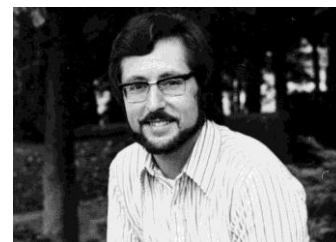
Henri Fuzeau mettant en route une cintreuse Gâteau en Inde.

En 1966 il fut mis à pied pour faute professionnelle avec demande de licenciement. Le patron propriétaire, Eugène Gâteau, avait enregistré une discussion avec Henri Fuzeau et croyait l'avoir mis dans une situation de refus injustifié de travail. Après enquête l'inspecteur du travail n'accorda pas l'autorisation de licenciement. Pendant trois semaines, le patron, maire de Cerizay, refusa la réintégration ; celle-ci n'intervint qu'après une grève d'une demi-heure de la totalité des ouvriers et la menace d'un article dans la presse locale, la Nouvelle République.

Dans la même période, dans les Deux-Sèvres, quatorze militants avaient subi le même sort, dont un dans la même ville de Cerizay, chez HEULIEZ-Carosserie. Henri Fuzeau fut un des rares réintégrés. Malgré les conflits, les contacts professionnels avec Eugène Gâteau restèrent bons. Il l'avait accompagné dans les foires internationales de Zurich, Hanovre, Bruxelles, Paris, Londres, Milan, Leipzig et jouissait de sa confiance. Il était chargé de missions délicates à l'étranger, par exemple en Inde du 19/9/66 au 19/3/67, pour la mise en route de cintreuses, la formation du personnel du client pour leur utilisation et leur entretien, puis en Roumanie. Entre-temps, Eugène Gâteau avait vendu ses brevets et ses cintreuses au groupe Vallourec à Monbart (Côte-d'Or).

En septembre 1967 Henri Fuzeau décida de quitter l'entreprise et entra au bureau d'étude de la Régie RENAULT à Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine), d'abord comme ajusteur dans l'atelier de prototypes de la boîte de vitesse automatique de la R16 puis comme dessinateur. Il fut muté à Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine) au service contrôle du département 38 (petite tôlerie) pour pouvoir préparer le CAP de dessin dans de bonnes conditions. Il obtint le CAP le 2 juillet 1970 et retourna, en septembre, à Rueil-Malmaison, comme dessinateur au bureau d'études boîte de vitesses.

Dès son arrivée il se syndiqua à la CFDT. Il vécut le mouvement de 68 sans y être pleinement investi, retournant régulièrement dans les Deux Sèvres auprès de sa future femme. Mais dès sa mutation temporaire à Boulogne, son travail lui permettant des contacts permanents avec les salariés de ce département, il en syndiqua plus de cent de septembre 1968 à août 1970. Ensuite, à partir des années 70, il fut élu délégué du personnel et participa à la vie de la section syndicale de Rueil-Malmaison avec Paul Daudin* et Alain Trentarossi. En 1971, il devint secrétaire de la section à la suite de ce dernier et fut membre du conseil du Syndicat général des travailleurs de l'automobile (SGTA-CFDT), dont le secrétaire était Fernand Penin*, et du conseil de l'Union des syndicats Renault (USR-CFDT) dont les responsables furent Bernard Poirier* et François Chateau. Il participa à l'étude sur les OS chez Renault avec Pierre Rosanvallon dans les années 70.



Henri Fuzeau en 1973

Après avoir travaillé sur la boîte de la Renault 9, il fut muté à sa demande à Cléon en 1981. Il souhaitait s'éloigner de la région parisienne pour des raisons de conditions de vie et était intéressé par la gestion des évolutions de la boîte JB au sein du service étude décentralisé. Il fut trésorier de la section syndicale avec Roger Lejeune, Patrice Guersent, François Chateau. Elu au comité d'entreprise il devint président de la commission formation professionnelle de 1985 à 1995 et membre du CHSCT de 1990 à 1995. L'établissement connut d'importants conflits en 1986 et 1989 concernant essentiellement les ouvriers spécialisés et professionnels. Il contribua à l'animation de l'information par la rédaction des tracts et les prises de paroles. Il resta à l'usine de Cléon jusqu'en mars 1997.

Après son départ en retraite il poursuivit son activité syndicale. Il représenta la CFDT à la CPAM d'Elbeuf de 1996 à 2009, d'abord comme conseiller puis comme vice-président.

Il adhéra au PS en 1974 et fut secrétaire de section à Caudebec-lès-Elbeuf (de 1996 à 2001 et il fut candidat aux élections municipales d'Aubergenville (Yvelines) en 1978 et de Caudebec-lès-Elbeuf (Seine-Maritime) en 1996.

Au niveau associatif il fut membre, avec son épouse, de l'association des parents d'élèves de FCPE d'Aubergenville de 1974 à 1980 puis de 1981 à 1999 à St Aubin lès Elbeuf, Caudebec lès Elbeuf, St Pierre lès Elbeuf et Elbeuf, dans les différentes écoles, collèges et lycées où étaient ses enfants. Il participa aux activités de l'association de résidents à Aubergenville et de l'association de consommateur au début des années 70.

Il fut nommé délégué départemental de l'Education Nationale (DDEN) (1995), par l'Inspecteur d'Académie, la mission consistant à veiller aux bonnes conditions de vie des enfants, à l'école et autour des écoles qui lui étaient affectées. Il fut élu (par le CA de l'Union départementale des DDEN de Seine Maritime) secrétaire de l'Union départementale des DDEN de Seine Maritime en 2000 et le demeura jusqu'en 2010.

Il fut membre de différentes associations culturelles et de randonnées pédestres.

Il fut décoré de la médaille jeunesse et sport pour ses activités de marathonien et de juge arbitre de tennis de table.

Il épousa Christiane Gachignard (assistante maternelle à Aubergenville puis à Caudebec lès Elbeuf jusqu'en juin 2001 et militante active à la FCPE) le 6 août 1968 à Noirterre. Le couple eut trois enfants et six petits enfants. Il est veuf depuis le 27 août 2010.

Il résida à Noirterre - Cerizay – Paris - Boulogne Billancourt – Aubergenville – Saint Aubin lès Elbeuf – Caudebec lès Elbeuf

SOURCES — Schéma de biographie établis par Jean Paul Colliot — Entretiens mars- avril 2016.

Pierre Alanche

GEAY Francette, Marcelle

Née le 7 octobre 1928 à Bouresse (Vienne) ; employée de maison puis ouvrière spécialisée ; secrétaire de la section syndicale CFTC-CFDT puis déléguée syndicale à la SNECMA Gennevilliers (Seine, Hauts-de-Seine) (1962-1983), membre de la section des retraités de Colombes (Hauts-de-Seine) en 1983.

Fille de petits agriculteurs, Francette Geay, sixième enfant d'une fratrie de sept, fut embauchée après son certificat d'études, en 1945, comme employée de maison à Poitiers (Vienne). Elle adhéra à la JOC en 1947 et s'engagea à la CFTC en 1952.

En décembre 1954, elle quitta sa ville natale pour Ivry-sur-Seine (Seine, Val-de-Marne) où elle trouva du travail fin 1955 chez Borgnier-Burnet, fabricant de matériel médical, en qualité d'ouvrière spécialisée. En 1958, elle entra comme OS2 à la SNECMA de Gennevilliers et vint habiter à Colombes (Seine, Hauts-de-Seine). Elle rejoignit la section syndicale CFTC, animée par André Deschaud et Antoine Ramirez, du syndicat des ouvriers de la métallurgie parisienne. Elle fut élue déléguée du personnel en 1959. Dans un milieu de travail essentiellement masculin, elle sut se faire respecter et apprécier, s'imposa par ses compétences, ses convictions et ses qualités relationnelles.

En 1962, elle devint secrétaire de la section syndicale de SNECMA Gennevilliers jusqu'en 1983 et, après les « accords de Grenelle » de mai 1968, fut désignée déléguée syndicale et représentante au Comité d'Établissement par le syndicat parisien des industries aéronautiques et spatiales (SPIAS-CFDT), composante de l'Union Parisienne des Syndicats de la Métallurgie. À ce titre, elle participa activement à la vie du syndicat et à l'inter-SNECMA, structure de coordination des sections syndicales CFDT des établissements de l'entreprise, animée par [René Chilin](#).

Par son dynamisme et sous son autorité, notamment lors de la grève de Mai 68, la CFDT prit un nouvel essor dans l'établissement et dans la région. C'est ainsi qu'elle participa à la construction du secteur de la métallurgie des communes environnantes qui allait devenir en 1972, le SMNS-CFDT (Syndicat de la Métallurgie des Nords de Seine), dont le premier secrétaire général fut Bernard Amiaux*. Parallèlement à son activité dans la métallurgie, Francette Geay participa à la vie de l'Union locale CFDT de Colombes, ainsi qu'à diverses associations, dont l'ASEC (association de solidarité pour l'emploi et contre le chômage).

En 1983, ayant le nombre d'années requis, elle quitta l'entreprise en préretraite dans le cadre d'un contrat de solidarité. Elle dut à son militantisme syndical de rester OS durant toute sa carrière. Grâce aux interventions pugnaces des délégués de l'entreprise, Francette Geay fut enfin promue ouvrière professionnelle P1, trois mois avant son départ de la SNECMA. Elle rejoignit ensuite la section des retraités de l'Union locale CFDT de Colombes. Figure syndicale active et célèbre à Colombes, elle continua sans relâche à militer notamment en faveur des « sans papiers ».

Célibataire, elle eut un enfant, Jacques, né le 23 août 1955.

SOURCES — Archives UPSM — Entretiens avec Francette Geay et son fils Jacques.

Bernard Massera

GEFFROY Aline, Paulette, épouse LAMBOURG

Née le 26 janvier 1942 à Boulogne-Billancourt (Seine, Hauts-de-Seine) ; ingénieur école polytechnique féminine ; ingénieur dans l'industrie électronique ; militante ACGE, JEC, MCC ; militante CFDT, déléguée du personnel ; militante associative.



Aline Geffroy avec de gauche à droite Michel Lambourg, Pierre Alanche et Maurice Allézy en 2011

Fille de Roger Geffroy et d'Henriette Hayes, Aline Geffroy avait une sœur aînée, Claudine, née en 1939. Son père, fils de cultivateur et cultivateur lui-même jusqu'à son mariage, fut ensuite contrôleur dans l'aviation mais dut s'arrêter, atteint par la sclérose en plaque. Sa mère, sans profession, devint alors femme de ménage puis « aide à tierce personne » (statut donné par la Sécurité sociale, reconnaissant son rôle indispensable au côté de son mari handicapé, avec une maigre indemnité), quand l'invalidité fut reconnue par la Sécurité sociale. Ses parents étaient sans engagement connu. Anticléricaux, ils s'interrogeaient sur l'existence de Dieu, ce qui ne les a pas empêchés de faire baptiser leurs filles et de les inscrire au catéchisme à Rion-des-Landes (Landes) pour qu'elles soient comme leurs amies.

Aline Geffroy alla à l'école primaire à Boulogne-Billancourt (Seine, Hauts-de-Seine) jusqu'en 1950, puis à Rion-des-Landes où la famille avait déménagé. Elle poursuivit ses études secondaires comme interne au collège public de Dax (Landes) de la sixième à la quatrième, puis de la troisième à la terminale par correspondance en région parisienne (à Orgeval où la famille avait déménagé) pour assurer une présence auprès de son père de plus en plus dépendant alors que sa mère était ouvrière agricole travaillant au noir chez des maraîchers.

Elle réussit son baccalauréat (mathématiques élémentaires) en 1960. La même année elle fut reçue au concours d'entrée à l'École polytechnique féminine (EPF) d'où elle sortit en 1964, major de sa promotion. Elle suivit en parallèle les cours à la faculté d'Orsay puis de Paris où elle obtint les certificats de MGP (mathématiques générales et physique) en 1962, Mathématique 1 en 1963 et Mathématiques 2 en 1964. De 1964 à 1965, elle obtint le diplôme de l'Institut de mathématiques appliquées de Grenoble (mention TB). En 1966, elle prolongea sa formation à la faculté d'Orsay avec le certificat de mécanique qui complétait la maîtrise de mathématique. La même année, elle débuta sa carrière professionnelle au laboratoire de physique théorique d'Orsay qu'elle quitta au bout de neuf mois, jugeant le travail sans intérêt. De 1966 à 1988, elle travailla chez Alcatel à Montrouge (Hauts-de-Seine) puis à Arcueil (Val-de-Marne) qui devint par la suite CIT-Alcatel, puis Sintra-Alcatel puis Thomson-Sintra. Le management calamiteux de ce dernier avatar de l'entreprise la contraignit à démissionner. Pendant toutes ces vingt-deux années, elle dut concilier son activité professionnelle et celle de mère d'une famille. Elle vit ses responsabilités s'accroître jusqu'à devenir chef de service, chef de projet et maître d'œuvre et dut se battre constamment pour obtenir le travail à temps partiel et les aménagements qui rendaient compatibles vie de travail et vie de famille. Après son départ de Thomson, elle travailla chez AERO à Paris, puis SECTOR aux Ulis (Essonne), ARISTE à Antony (Hauts-de-Seine), des petites sociétés de haute technologie.

Au cours de ses études secondaires Aline Geffroy avait découvert la JEC au collège de Dax grâce à l'aumônerie et, dans la continuité, participa aux activités de l'ACGE (Action catholique en grande école) à l'École polytechnique féminine et du MCC (Mouvement de cadres chrétiens) pendant les premières années de son activité professionnelle.

Elle adhéra à la CFDT en 1966, au syndicat de construction électrique électronique de la région parisienne dès son arrivée à Alcatel. Elle fut élue déléguée du personnel en 1967 et, en 1968, elle fit partie de l'équipe de négociation des accords de fin de conflit avec [Rémy Allanos](#), [Maurice Allezy](#), Pierre Alanche*, l'ensemble des établissements d'Alcatel région parisienne étant en grève avec occupation. Elle fut déléguée syndicale chez ARISTE de 1995 à 2000, adhérente du BETOR-CFDT de la Fédération des services.

Elle adhéra au PS en 1972, participant à la vie de la section et aux campagnes électorales.

Après 1970, elle ralentit ses activités syndicales. Elle consacra son activité militante aux parents d'élèves, aux associations de quartier et à l'action humanitaire, aux unions de quartiers à Meudon-la-Forêt à partir de 1969, à l'Association de parents d'élèves (FCPE) de 1973 à 1987 à Meudon-la-Forêt et de 1988 à 1991 à Chaville (elle présida l'Union locale à deux reprises). En 1984 elle participa à la création avec des amis de l'association Quebracho qui finançait des centres nutritionnels au Pérou pour des enfants des bidonvilles de Trujillo et devint responsable du site internet en 2008. Depuis 2000, dans le cadre de l'association Maurice Giuliani (Paris) elle participa à l'accompagnement spirituel ignacien de groupes de quatre ou cinq personnes et elle anima le groupe œcuménique Antioche à Chaville à partir de 2002 (cinq confessions, sept paroisses).

Elle épousa [Michel Lambourg](#), le 6 juillet 1968 à Poissy, le couple eut quatre enfants : Christophe né en 1969, Sébastien en 1972 décédé accidentellement en 1978, Jérôme en 1975, Fabien en 1979.

GELLY Alain, Guy, Élie

Né le 27 août 1945 à Vigneux-sur-Seine (Seine-et-Oise, Essonne) ; électromécanicien, analyste-programmeur ; jociste (1961-1968) ; militant CFTC puis CFDT chez IBM à Corbeil-Essonnes (Seine-et-Oise, Essonne) de 1963 à 1977, secrétaire général de l'UD-CFDT de l'Essonne (1977-1979), permanent à l'UPSM-CFDT (1977-1982) ; délégué régional du FAS en Île-de-France (1984-1986) puis en Languedoc-Roussillon (1989-1996) ; secrétaire général du FAS 1987-1989 ; délégué général d'Emmaüs France (1996-1999) ; coordinateur de la mission « handicap » du groupe Snecma (2000-2003).



Alain Gelly
au congrès SGM
à La Rochelle en 1981

Fils de Paul, René Gelly, employé à la SNCF, à la gare de triage de Villeneuve-Saint-Georges (Seine-et-Oise, Val-de-Marne) et d'Albertine Sedat, mère au foyer puis mercière à Villeneuve-Saint-Georges, tous deux catholiques pratiquants, Alain Gelly était le benjamin de trois garçons. L'aîné, Guy (né en 1937) fut prêtre, missionnaire au Brésil ; sur demande de Dom Hélder Câmara, Guy développa des paroisses dans les favelas. Leur père, fils de sympathisant communiste, militant CFTC puis CFDT, était engagé dans des œuvres de solidarité, notamment l'Orphelinat des chemins de fer français, les Conférences Saint-Vincent-de-Paul, qui lui valurent la nomination de chevalier dans l'Ordre du mérite social. Il fut conseiller municipal MRP de Vigneux-sur-Seine (1947-1949), élu sur une liste de coalition SFIO-MRP. Leur mère,

active dans la paroisse, s'occupait des exclus - SDF, sortants de prison - et fut membre de l'Action catholique générale féminine (ACGF). Dans un contexte local d'affrontement entre la paroisse et la municipalité communiste, ses parents accueillaient fréquemment chez eux des personnes en attente de solution des services sociaux. Très attachés à la laïcité, ils transmettent leurs convictions à leurs fils.

Alain Gelly fréquenta l'école maternelle et primaire Berthelot de Villeneuve-Saint-Georges (1949-1956), puis le cours complémentaire Jules Ferry (1956-1960), où il obtint le certificat d'études primaires en 1959 et le brevet d'études du premier cycle en 1960. Enfant de chœur, membre du patronage et coutumier des colonies de vacances de la paroisse, il fut scout de France (1955-1960). Il s'inscrivit à la JOC en 1961, devint responsable de l'équipe locale avec l'aumônier Michel Mercier*, puis responsable de secteur et de la fédération de Juvisy (Seine-et-Oise, Essonne) avec l'aumônier fédéral Fernand Denis, jusqu'à son mariage en 1968. Sa participation au rallye européen de la JOC en 1964, achevé par le rassemblement de Strasbourg (Bas-Rhin), au stade de la Meinau, lui fit découvrir la solidarité internationale. Il fut responsable de l'accueil, à la gare de Lyon à Paris, des délégations au rassemblement national de la JOC en 1967, au Parc des Princes. Les thèmes annuels, abordés en équipe, contribuèrent à l'ouvrir au syndicalisme.

Alain Gelly était entré en 1960 au centre d'apprentissage d'IBM de Corbeil-Essonnes, où il obtint le CAP d'électromécanicien (1963). Il fut embauché comme ouvrier professionnel à l'atelier des traitements thermiques. Appelé sous les drapeaux en 1964, affecté à Landau (Allemagne), il fut chauffeur à l'état-major et actif à l'aumônerie de la brigade. Au retour, il devint préparateur de fabrication au service méthodes (janvier 1966-février 1973), tout en suivant les formations du CNAM, d'abord en organisation scientifique du travail (1968-1969), puis en économie et statistiques (1969-1970). Dans le cadre d'une formation interne à IBM, il obtint en 1973 le certificat d'études MTM (méthodes de tables de mouvement), avant de s'orienter vers les métiers de l'information, suite à une nouvelle formation, lui permettant de devenir analyste-programmeur (1973-1977).

Dès son entrée à IBM, Alain Gelly, éveillé à la conscience de classe par ses activités à la JOC, voulut se syndiquer à la CFTC, mais il en fut dissuadé par les responsables du syndicat, par crainte des risques de répression à l'encontre d'un apprenti, particulièrement vulnérable. La direction avait en effet une vision quasi totalitaire du management ; elle développait une politique sociale qui mettait sous son contrôle tous les aspects de la vie des salariés et s'opposait au développement du syndicalisme qui constituait à ses yeux une dissidence dans la communauté IBM. Les syndicats CFTC et CGT étaient toutefois représentés dans l'établissement de Corbeil créé en 1941, à partir de leur implantation dans le centre de production historique de l'entreprise, à Vincennes (Seine, Val-de-Marne), où des militants chevronnés y travaillaient, tel Alfred Chèvre* de la CFTC, secrétaire du CE, qui avait participé en 1949, au côté de [Roger Gillot](#), à la création de l'Union Parisienne des Syndicats de la Métallurgie (UPSM-CFTC). À Corbeil, la CFTC animée par René Joly*, issu de la JOC, et Camille Cholot*, avait pris assise dans les milieux employés et techniciens, tandis que la CGT était surtout présente chez les ouvriers.

Alain Gelly se syndiqua en 1963, lorsque son embauche définitive fut acquise. Tout de suite, il fut collecteur, et militant de la déconfessionnalisation de la CFTC en 1964, acceptée, sans opposition dans la section. Candidat aux élections professionnelles en 1966, élu délégué du personnel (1968-1970) et au Comité d'établissement (1970-1972), il représenta sa section au conseil du syndicat de la construction électrique et électronique (SCEE-CFDT), composante de l'Union Parisienne des Syndicats de la Métallurgie (UPSM-CFDT), de 1970 à 1973. Il fut désigné délégué syndical par le SCEE pour intervenir auprès de la direction (1972-1977). Sous l'impulsion de Jean Ollivier, la CFDT qui développait une stratégie offensive d'information dans l'établissement (série de tracts intitulée *Informez c'est manifester son estime*), recueillait la sympathie grandissante des salariés. Malgré la direction qui considérait tout syndicaliste comme dissident,



Août 2016, au premier plan, Alain Gelly et Marie-Jeanne Gelly remettent à Lech Walesa les photos de sa visite à la SNECMA-Corbeil le 15 octobre 1981. Au second plan, trois dirigeants historiques de Solidarnosc.

et la mise en place d'un syndicat autonome (SNA), en 1970, la CFDT devint majoritaire au CE. Alain Gelly eut la responsabilité de la commission vacances adultes. Il incitait à l'action syndicale au-delà de l'entreprise, par la présence des militants d'IBM au syndicat, aux unions locale et départementale, ainsi qu'au soutien des grévistes d'entreprises environnantes. Il participa à tous les congrès de la fédération de la métallurgie (FGM-CFDT) de 1968 à 1981, aux congrès confédéraux de 1976 à Annecy (Haute-Savoie) et 1979 à Brest (Finistère), où il intervint, au nom des syndicats de l'UPSM, sur « la charte financière confédérale ». Au sein de la fédération internationale des ouvriers sur métaux (FIOM), il apporta sa contribution pour tenter d'organiser le syndicalisme chez IBM, seule multinationale dépourvue de syndicat aux États-Unis.

Sollicité par [Rémy Allanos](#), secrétaire général de l'UPSM, il accepta de quitter IBM pour devenir permanent de l'union en avril 1977. L'UPSM avait entrepris une restructuration de ses syndicats régionaux d'industrie (aéronautique, automobile, construction électrique et électronique, mécanique) pour les faire évoluer vers de futurs syndicats départementaux de la métallurgie, toutes branches confondues. Impliqué dans cette réorganisation, Alain Gelly assumait depuis 1974 la responsabilité de secrétaire du secteur métaux du sud de l'Essonne. Lorsque les deux secteurs 91-sud et 91-nord fusionnèrent, donnant naissance au Syndicat des Travailleurs de la Métallurgie de l'Essonne (STM 91), il en fut élu secrétaire général, lors du congrès constitutif du 11 juin 1977 à Corbeil-Essonnes. Membre de l'union locale de Corbeil depuis 1966, il faisait partie du conseil de l'Union départementale de l'Essonne (UD 91). Il en fut élu secrétaire général en 1977. Ainsi, Alain Gelly se partageait entre les deux structures, professionnelle dans la métallurgie et interprofessionnelle à l'Union départementale de l'Essonne.

À l'UD 91, il mena une action de restructuration, s'entourant d'une commission exécutive composée de Jean Ollivier, Jean Lamotte*, Claire Gruson*, Pierre Terrom*. Il définit une organisation administrative, lança un plan de formation des militants, mit en place un service juridique, et organisa le soutien aux luttes revendicatives dans le département, où prédominaient la CGT et le PC. Il représenta l'UD 91 au bureau de l'Union régionale parisienne (URP-CFDT) de 1977 à 1979. Il reçut mandat de la CFDT à la CPAM 91, fut assesseur suppléant à la commission de première instance du département en 1979, et administrateur du comité de gestion de la Caisse d'allocations familiales de la région parisienne. Lorsque [Jean Ollivier](#) lui succéda comme secrétaire général de l'UD 91 en mai 1979, il se consacra exclusivement à l'UPSM, tout en restant membre de la commission exécutive de l'UD 91 jusqu'en 1981.

Au sein de la métallurgie, ses priorités étaient le développement syndical dans les entreprises de l'Essonne et le soutien aux luttes revendicatives, notamment en 1977 à la Câblerie de Crosnes, employant une main-d'œuvre portugaise et maghrébine, à la Snecma à Corbeil-Essonnes, contre des sanctions disciplinaires (1977-1980), et où, à partir de 1978, des revendications survinrent avec l'introduction des machines-outils à commandes numériques. Il représentait l'UPSM au bureau de l'URP (1979-1982) et devint membre du conseil national confédéral. Il fit partie de la délégation de l'URP-CFDT au congrès de Solidarnosc de la région de Varsovie (Pologne), en décembre 1981. Il développa une solidarité avec le syndicat polonais dans les années 1980, accueillant des militants venus se former clandestinement. Il avait organisé la visite de Lech Walesa, le 15 octobre 1981, invité par la CFDT à l'usine Snecma de Corbeil-Essonnes. En voyage privé au Brésil en août 1984, il assista au congrès fondateur de la CUT à San Paolo.

Soucieux de l'organisation structurelle et de la politique de syndicalisation de l'UPSM affectée par la chute des adhésions, il refusa de voter le budget de 1980. Il quitta son mandat de permanent à l'UPSM en février 1982, mais IBM refusa de le réintégrer. Il fut embauché comme programmeur analyste en informatique à la Snecma à Corbeil-Essonnes en mars 1982. Il fut désigné délégué syndical par le STM 91 et élu secrétaire de la section, avec le projet d'un développement syndical dans les catégories techniciens et cadres, au sein de la section dominée par le collègue ouvrier qu'animait Michel Favart*.

Alain Gelly explorait toutefois les possibilités d'un nouvel engagement dans le secteur social. Sollicité par la confédération, il accepta en février 1984 de prendre la responsabilité de délégué régional du Fonds d'action sociale pour les travailleurs immigrés et leurs familles (FAS) de la région parisienne. Établissement public, le FAS, devenu en 2001 Fonds d'action et de soutien pour l'intégration et la lutte contre les discriminations (FASILD), avait pour mission de mettre au point les relations avec les organisations du secteur de l'immigration et l'affectation des subventions. Alain Gelly y apporta son expérience « de terrain », prolongeant la démarche administrative par l'accompagnement des acteurs. En 1985, en coopération avec Olivier Philip préfet de la Région Ile-de-France, il créa le premier observatoire régional des actions migrantes (ORAM). Nommé en 1989 délégué régional Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon, il s'établit à Montpellier (Hérault) et, avec Bernard Gérard, préfet de la Région Languedoc-Roussillon, il renouvela l'expérience francilienne en créant, en 1990, l'observatoire des populations immigrées (OPI). Il développa également une action spécifique pour les « familles rejoignantes » (regroupement familial). René Teulade*, ministre des Affaires sociales et de l'intégration le chargea d'une mission d'étude sur le regroupement familial des étrangers en 1993.

À la suite de l'élection présidentielle de Jacques Chirac en 1995, la direction administrative du FAS déclencha un contrôle de l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS). L'audit fut favorable aux activités développées par Alain Gelly, mais il dut démissionner à cause des pressions à son encontre.

De retour en région parisienne, il devint délégué général d'Emmaüs France en octobre 1996. Découvrant une nébuleuse de près de deux cents structures (communautés de compagnons, société d'HLM, confédération d'associations de locataires, amis, associations Emmaüs, fondation Abbé Pierre pour le logement des défavorisés...) dont la principale

référence était l'attachement à l'Abbé Pierre, il voulut mettre en place une coordination, mais faute d'écho il jeta l'éponge en 1999.

Il revint à la Snecma en janvier 2000, comme coordinateur de la « mission handicap », nouvelle fonction destinée à la réinsertion des accidentés du travail, créée par Alain Bossier, secrétaire général de l'entreprise. Rattaché à la direction des ressources humaines du groupe, Alain Gelly devait coordonner huit autres chargés de mission postés dans divers sites de l'entreprise et sensibiliser les ressources humaines, les médecins du travail et les ergonomes des établissements. Bien que les relais fussent difficiles à assurer, la presse d'entreprise et spécialisée se fit l'écho de réussites de formations et d'adaptation de postes de travail à des personnes handicapées sourdes. Il fit valoir ses droits à la retraite en décembre 2003.

Parallèlement à ses activités professionnelles, il exerça des responsabilités administratives au service des populations immigrées. Désigné par le préfet de police de Paris, Jean-Paul Proust, au titre de personnalité qualifiée, il fut assesseur à la Commission du titre de séjour (CTS), de 2003 à 2007. Juge assesseur à la Cour nationale du droit d'asile, de 2004 à 2009, il examinait les recours contre les refus de l'OFPRA.

Alain Gelly s'impliquait à titre bénévole dans des activités d'insertion ou de solidarité aux immigrés. À son arrivée à Montpellier en 1989, il fut cofondateur, aux côtés d'Éric Toumelou, de l'entreprise en gros œuvres de bâtiment EMTT, à statut de SCOOP, qui compta huit emplois d'insertion. Malheureusement, l'entreprise fit faillite en 1993 en raison de retards de subventionnements de l'État. Il cofonda également, en 2005, l'entreprise d'insertion E-NET, de recyclage d'ordinateurs, à Massy (Essonne), avec Amine Benmansour, ancien employé administratif à l'UPSM-CFDT. Il était membre du GISTI (Groupe d'information et de soutien aux immigrés), et présida le CATRED (Collectif des accidentés du travail, handicapés et retraités pour l'égalité des droits) de 2003 à 2006.

Passionné par la sauvegarde de l'histoire sociale, il entra en 2005 au bureau du Comité action recherche et documentation des entreprises (CARDE) créé en 1992 par Jean Ollivier* et Michel Marcon*.

Il s'était marié le 21 septembre 1968 à Ris-Orangis (Essonne) avec Marie-Jeanne Morin*, coiffeuse, jociste rencontrée lors du rassemblement de 1967 au Parc des Princes à Paris. Au sein du club de prévention Trinité-Vintimille-Anvers-Sacré-Cœur (TVS) de Corbeil-Essonnes, qu'Alain Gelly présida de 1972 à 1976, Marie-Jeanne Gelly animait la section coiffure.

Le couple qui adopta trois enfants, Luc (1970), Céline (1973), Cédric (1975) et accueillit deux « filles de cœur », Djénéba et Fatoumata, confiées par le Comité contre l'esclavage moderne (CCEM), entra au Conseil d'administration et au bureau d'Enfance et famille d'accueil de l'Essonne (EFA 91) de 1974 à 1983. Il participa au comité contre l'esclavage moderne de 1998 à 2006, mais s'en détacha en raison de divergences.

ŒUVRE — Documents rédigés ou supervisés par Alain Gelly : *Rénover la préformation des immigrés*, 63 p., ADEP éditions, février 1988 — *Le réseau d'accueil Île-de-France. Rapport de synthèse*, 63 p., GRASS (groupe de recherche et d'analyse du social et de la sociabilité), juillet 1985 — *L'État au présent - lettre du préfet de la Région Languedoc Roussillon*, 29, 16 p., janvier 1992 — *Guide acquisition de la nationalité française*, 59 p., CRIJ (Centre Régional Information Jeunesse) Languedoc-Roussillon, mars 1996 — Jacques Brissaud, *Les familles monoparentales immigrées, une étude-action juridique en Languedoc-Roussillon*, 56 p., éditions CNDP, 1er trimestre 1998 — *Les jurisprudences du CATRED - Protection sociale - Combat pour le droit*, 123 p., 2005 — *Égalité des droits pour les anciens combattants et les anciens fonctionnaires*, 93 p., CATRED et GISTI, 3ème trimestre 2006.

SOURCES — Archives UPSM, fonds interfédéral et confédéral CFDT (presse, réunions statutaires, dossiers personnels) — Archives personnelles d'Alain Gelly — *Dossier sur Snecma (insertion-formation de 2 ouvriers sourds)*, AGEFIPH Infos, 41 — Entretiens avec Alain Gelly, janvier-février 2013.

Pierre Alanche

GERMAIN (CFTC région parisienne)

Syndicaliste CFTC de la Métallurgie et de la région parisienne.

Fin 1921 ou tout début 1922, Germain avait succédé à [Lambert](#) au poste de secrétaire général de la Fédération des syndicats professionnels de la Métallurgie, affiliée à la CFTC. A ce titre, il siégeait au conseil national de sa confédération.

Il fut également délégué au congrès de la Confédération Internationale des Syndicats Chrétiens (CISC) en juin 1922 à Innsbruck (Autriche).

Par la suite, Paul Le Bihan* devint secrétaire général de cette fédération.

SOURCES — *Circulaire CFTC* puis *Syndicalisme chrétien*, organe de la CFTC, mai-septembre 1922 (CODHOS, BNF Gallica) — Notes de Louis Botella.

Jean-Louis Panné

GERSTEL Jean

Trésorier de la Fédération CFTC de la Métallurgie.

Trésorier de la Fédération de la Métallurgie de la CFTC depuis juin 1934, Jean Gerstel assumait encore cette fonction en 1937.

SOURCES — *Circulaire CFTC* puis *Syndicalisme chrétien*, organe de la CFTC, juin-juillet 1934, juin-juillet 1935 (CODHOS, BNF Gallica) — Notes de Louis Botella et de Jean-Louis Panné.

Jean-Louis Panné

GILLOT Roger, Léon, Gustave

Né le 23 mai 1920 à Paris (IXème) ; ouvrier vérificateur téléphoniste; permanent de la JOC (1941-1942) ; secrétaire général du syndicat CFTC des ouvriers de la Métallurgie de la Région parisienne (1948) et de l'UPSM (1949-1957), président de l'URP-CFTC puis CFDT(1961-1971), conseiller technique de l'UNIRS (1957-1983), président fondateur du SNORCO (CFTC puis CFDT).

Fils d'un enfant de l'Assistance publique, artisan chauffeur de taxi, sans croyance religieuse, décédé en 1953, et d'Isabelle Delage, cravatière puis ouvrière à la biscuiterie Gondolo à Maisons-Alfort (Seine, Val-de-Marne), catholique fervente, décédée en 1959, Roger Gillot était l'aîné de trois enfants (une sœur née en 1928 et une plus jeune décédée en bas âge). Il fréquenta l'école primaire de son quartier (Paris, IXème) puis fut admis en 1932 à l'École supérieure et professionnelle de garçons d'Arsonval à Saint-Maur-des-Fossés (Seine, Val-de-Marne). Au bout de trois ans, trop jeune pour s'inscrire à l'examen du brevet professionnel, il redoubla la classe de troisième (option électricité), mais en cours d'année scolaire, en février 1936, il entra comme apprenti à Thomson-Houston-Téléphone, 251 rue de Vaugirard à Paris, composé de 2 500 salariés. Les grèves de 1936 lui firent découvrir le mouvement ouvrier.

Occupant l'usine une nuit sur deux, il consacrait ses matinées à reprendre ses cours. Il obtint ainsi les brevets élémentaire et professionnel, ce qui lui valut de devenir ouvrier vérificateur téléphoniste.

Catholique pratiquant, enfant de chœur jusqu'à l'âge de seize ans, Roger Gillot qui avait entendu le cardinal Verdier, archevêque de Paris, inviter à adhérer au syndicat chrétien, s'engagea à la CFTC en 1936, à la section paroissiale de Charentonneau à Maisons-Alfort où il ne resta qu'un an. Sollicité par un ami, il entra à la JOC en 1938 à la section de Maisons-Alfort, créée après le rassemblement du Parc des Princes en 1937, et devint en 1939 responsable fédéral de Paris-Est. Ayant contracté la tuberculose en mars 1940, contraint de séjourner au sanatorium de Saint-Martin-du-Tertre (Seine-et-Oise, Val-d'Oise), il y créa une section JOC qu'il anima jusqu'en mai 1941. Une fois déclaré « consolidé », il reprit ses activités fédérales et professionnelles. Il devint aussitôt membre du secrétariat national de la JOC, d'octobre 1941 à octobre 1942, étant permanent avec la responsabilité des malades et des prisonniers en zone Nord occupée.

Restreignant ensuite ses activités aux malades d'Île-de-France, il eut à nouveau des responsabilités fédérales à Paris-Sud-Ouest, car sa famille avait déménagé à Vanves (Seine, Hauts-de-Seine). Son passé de tuberculeux lui permit d'échapper aux réquisitions du STO et de se consacrer à la JOC, notamment d'obtenir, par l'intermédiaire d'un aumônier jociste, de faux certificats de baptême pour deux camarades juifs et d'impulser des Équipes d'entraides ouvrières (EEO), reconnues par les mairies et les mouvements de résistance, pour l'aide et la distribution de nourriture aux plus démunis.

À la Libération, Roger Gillot débuta son activité syndicale au sein de Thomson-Houston. À l'occasion de la venue dans l'établissement de Joseph Dumas*, membre du bureau confédéral de la CFTC, au titre de l'Union régionale de Paris, et du Comité parisien de Libération, il se présenta comme membre de la CFTC – bien que n'ayant pas encore repris sa carte – et accepta de faire partie comme titulaire ouvrier, avec le suppléant Georges Levard*, employé, d'une commission paritaire du Comité d'épuration sous l'égide du CNR. Il fit en sorte qu'une section syndicale CFTC fût créée à la Thomson et rassemblât adhérents et adhérentes. Il contribua au débat qui traversa la CFTC « pour ou contre » les syndicats mixtes. Secrétaire de cette section début 1945 et conseiller du Syndicat chrétien des ouvriers de la métallurgie et parties similaires de la région parisienne, il devint le 1er janvier 1946 secrétaire permanent sur sollicitation de Lucien Léonard*, secrétaire général de l'Union des syndicats ouvriers de la région parisienne.



Le 18 juin 1948, Roger Gillot remplaça Léon Bilger*, secrétaire général du syndicat CFTC des ouvriers de la Métallurgie de la Région parisienne. Les négociations avec le groupe patronal de la métallurgie région parisienne (GIMMCRP) pour mettre en application les nouvelles grilles de classification dites Parodi-Croizat, concernant l'ensemble des catégories professionnelles sauf les cadres, lui firent très vite ressentir la nécessité d'une structure intercatégorielle qui fasse le poids face au patronat et vis-à-vis de la CGT, organisée en syndicats locaux de la métallurgie. Le débat interne dans la CFTC pour la mise en place des fédérations d'industrie en lieu et place des fédérations catégorielles était d'ailleurs déjà engagé par les « minoritaires ». Le 29 janvier 1949, l'Union

Parisienne des Syndicats de la Métallurgie (UPSM-CFTC) était créée par trois syndicats fondateurs, affiliés à la Fédération générale de la Métallurgie (FGM-CFTC) : le syndicat (ouvriers de la métallurgie) dont Roger Gillot était le secrétaire général, le Syndicat général des agents de maîtrise, techniciens et employés de la métallurgie fondé en 1937 (distinct du syndicat des employés de la métallurgie qui restait affilié à la fédération des employés) et le syndicat de la bijouterie, joaillerie, orfèvrerie (BJO) datant de 1903. Cinq secteurs industriels étaient définis : automobile, mécanique générale, construction électrique, aéronautique et BJO.

Roger Gillot, nommé secrétaire général de l'UPSM, allait assumer cette responsabilité jusqu'au 31 décembre 1957. Les négociations avec le patronat de la métallurgie parisienne à l'issue des grèves de février 1950 furent déterminantes pour la maturité de la jeune union professionnelle. La loi de 1949 remettant en vigueur les conventions collectives suscita un immense espoir chez les salariés qui revendiquèrent des augmentations de salaire liées à la forte inflation.

Quatre semaines de grève dans la plupart des entreprises de la métallurgie en région parisienne ne débloquent pas l'intransigeance du patronat qui se cantonnait à 5% de progression salariale, jugés ridicules par les grévistes et les syndicats. Une négociation s'ouvrit avec difficulté. Roger Gillot conduisit la délégation CFTC qui, après débat dans les syndicats de l'UPSM, signa l'accord du 31 octobre 1950. Modeste sur l'augmentation des salaires réels, l'accord prévoyait une refonte complète des grilles de classification, surtout favorable aux mensuels, avec des salaires minima fortement révisés et une clause contractuelle de renégociation des minima lorsque l'évolution du coût de la vie franchirait le seuil de 5%. Pour la première fois dans la métallurgie parisienne, la CFTC décidait de ne pas se conformer à la position de la CGT non signataire. Un éditorial de [Benoît Frachon](#) dans *l'Humanité* qualifia ainsi Roger Gillot de « traître à la classe ouvrière pour avoir signé dans le dos de la CGT ». Cet accord allait faire tache d'huile dans bon nombre de régions, préjudicant les futures conventions collectives territoriales de la métallurgie.

Lors du XXIIème congrès à Paris les 22 et 23 mai 1947 de la Fédération générale de la Métallurgie CFTC, Roger Gillot entra au bureau et y fut reconduit à chaque congrès fédéral jusqu'à celui de Grenoble (7-9 septembre 1951) au cours duquel il ne se représenta pas. Convaincu d'une nécessaire complémentarité entre le syndicalisme professionnel et interprofessionnel, il était entré au conseil de l'Union régionale parisienne des syndicats chrétiens en 1946. Présenté par l'URP, il fut élu au conseil confédéral par le congrès de la confédération de 1953, mais il ne fut pas reconduit au congrès suivant en 1955 – conséquence d'une virulente contestation de la direction confédérale qui, par accord du 20 août 1953 avec le gouvernement par médiation du Mouvement républicain populaire (MRP), avait stoppé la grande grève d'août 1953 dans la fonction publique, soutenue par des syndicats du privé dont ceux de l'UPSM. Roger Gillot fit partie des militants chrétiens qui combattirent l'alliance de la CFTC avec le MRP au nom du syndicalisme libre et affranchi de toute obéissance politique. Il « secoua » la machine régionale gérée comme une structure administrative sans identité propre. Une alliance minoritaire prit forme, dont l'UPSM fut une des forces motrices, pour briser la triple résistance sur l'indépendance, la réforme des statuts et la déconfessionnalisation, afin de transformer la CFTC régionale en une réelle structure d'action syndicale.

Lorsqu'un conflit éclata entre la coalition des syndicats dits minoritaires et la direction de l'URP au congrès des 2 et 3 mars 1957, Roger Gillot émit de vives critiques sur le fonctionnement de l'Union. Il demanda au congrès extraordinaire du 30 novembre 1957 la convocation « d'une table ronde » pour sortir de la crise. Plusieurs tables rondes eurent lieu. Leur esprit et leur teneur provoquèrent la démission dès juillet 1958 du président de l'Union, Pierre Forray*. L'ensemble de la CFTC était alors en pleine tourmente avec l'appel à la manifestation parisienne du 28 mai 1958 contre le coup de force des ultras à Alger et les menaces de putsch. Le trouble était d'autant plus vif que [Gaston Tessier](#), ancien président de la CFTC, était en tête de cortège avec à son bras Roger Gillot aux côtés de Pierre Mendès France* et [Édouard Depreux](#). Bien que la décision d'appel à la manifestation fût décidée à l'unanimité du bureau de l'URP en accord avec la confédération, la plupart des syndicats de fonctionnaires CFTC ainsi que des secteurs locaux d'employés s'y opposèrent et s'insurgèrent contre l'emploi des termes « fascistes » et « factieux » du communiqué d'appel du 14 mai. Ces tables rondes se conclurent par un nouveau congrès extraordinaire en deux temps, les 18-19 octobre 1958 puis le 6 décembre 1958. Dans un climat délétère, le congrès refusa à une courte majorité la suppression du terme « chrétien » dans l'appellation officielle de l'URP, mais un compromis fut finalement voté : de nouvelles règles statutaires furent adoptées, et les syndicats minoritaires entrèrent au bureau. Roger Gillot présenta une motion au nom de 41 syndicats mandatant le futur conseil pour orienter l'activité de l'Union.

Conscient de la précarité du syndicalisme en région parisienne et des enjeux dans le contexte politique et social, [Maurice Bouladoux](#) et [Eugène Descamps](#), respectivement président et futur secrétaire général de la confédération, en accord avec les nouveaux responsables parisiens, sollicitèrent [Robert Duvivier](#), alors secrétaire général de l'UD d'Ille-et-Vilaine, pour monter à Paris et devenir délégué général de l'URP-CFTC. Au conseil du 27 octobre 1959, celui-ci fut confirmé dans ses fonctions et Roger Gillot devint vice-président chargé de l'animation du secteur fonctionnel, propagande et organisation. Leur collaboration allait être fructueuse. Il revint ainsi au conseil confédéral, il allait y siéger jusqu'en 1970.

Lors du conseil du 8 décembre 1961, par 34 voix pour et 2 bulletins blancs, 20 conseillers ne prenant pas part au vote, Roger Gillot fut élu président de l'URP-CFTC. À la tête de toutes les réformes de l'Union depuis 1947, il s'était engagé dans le processus de déconfessionnalisation et le soutien au peuple algérien. Actif dans l'ancienne minorité avec le don de la médiation et du compromis, à l'initiative de la table ronde en 1958, le nouveau président déclara au moment de son élection « vouloir s'efforcer de convaincre plutôt que de rejeter, veiller au jeu normal de la démocratie syndicale dans la consultation, l'analyse, la décision, l'exécution [...], démasquer et exclure de la CFTC les partisans de l'OAS [...], lutter contre tous les fascismes ». Au bureau régional du 25 mai 1970, il annonça son intention de quitter la présidence de

l'URP-CFDT pour mettre un terme à l'exercice de responsabilités très pesantes. Son départ fut effectif le 23 janvier 1971. Robert Duvivier lui succéda et Guy Gouyet* devint le nouveau secrétaire général.

Sous sa vice-présidence puis sa présidence, le syndicalisme CFTC-CFDT en région parisienne avait traversé des événements tels que la guerre d'Algérie avec des positions de plus en plus affirmées pour la paix et contre l'OAS (ce qui lui avait valu des menaces de mort). Il avait surmonté l'épreuve de la déconfessionnalisation, et s'était affranchi de la tutelle confédérale avec des positions spécifiques, notamment lors des grandes grèves de Mai 68, à l'occasion des congrès confédéraux traitant des choix de société et des orientations vers le socialisme démocratique et antérieurement par l'appel à la manifestation de Charonne du 8 février 1962 à laquelle la confédération n'était pas favorable; il s'était engagé sur la voie de la décentralisation par la création des sept Unions départementales à la suite du découpage administratif de l'Île-de-France.

Parallèlement à son intense activité syndicale en région, Roger Gillot assumait également depuis plusieurs années des responsabilités importantes dans l'univers des retraites complémentaires et de l'assurance vieillesse. Lorsque l'Union nationale des institutions de retraite des salariés (UNIRS) fut fondée, il en devint conseiller technique au titre de la confédération du 1er octobre 1957 jusqu'en 1983. Il quitta alors son statut de permanent syndical et sa responsabilité de secrétaire général de l'UPSM, remplacé par André Téqui* au 1er janvier 1958. Il fonda le Syndicat national des organismes de retraites complémentaires (SNORCO CFTC puis CFDT) qu'il présida, négocia et signa la convention collective inter-caisses de retraites complémentaires en 1974. Il fut secrétaire confédéral au secteur « action professionnelle et sociale » et anima la commission confédérale des retraites complémentaires de 1958 à 1970. Il présenta un rapport de la commission sociale confédérale, lors du conseil confédéral de juin 1965, qui préconisait le rapprochement des institutions de retraites complémentaires et la fusion du régime général de la CNAV avec les régimes particuliers. Il fut également administrateur de la Caisse régionale d'assurance vieillesse de la Sécurité sociale (région parisienne) en 1963, puis de la Caisse nationale d'assurance vieillesse jusqu'en 1981.

Victime d'une grave affection cardiaque, il subit un quadruple pontage coronarien en 1980 et prit sa retraite en 1983, devenant membre de l'Union confédérale des retraités et président de l'Union des retraités de Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine) où il résidait à « l'Habitat communautaire ».

Roger Gillot avait adhéré au MRP en 1945 mais n'y était resté qu'un mois. En 1971, il avait rejoint les rangs du PS et n'avait pas renouvelé son adhésion après le congrès de Rennes en 1990.

Marié le 15 septembre 1945 avec Jacqueline Bonnet qu'il avait rencontrée lors des ses activités jocistes à Vanves, il eut trois enfants : Marie-Josèphe née en 1946, Christine née en 1950 et François né en 1952. Sa femme dactylographia les premiers bulletins du groupe Reconstruction et assura bénévolement, pendant de nombreuses années, le secrétariat du Syndicat Renault des travailleurs de l'automobile (SRTA CFTC puis CFDT). Elle mourut en novembre 2005.

Le couple avait fait partie de l'Action catholique ouvrière (ACO) à partir de 1950.

SOURCES — Arch. UPSM et confédérales, interview enregistrée, 16 juin 1996, par Louise Battais — *Solidaires*, revue de l'URP-CFDT, 373, novembre 1994 — Jo Bibard, *Faire l'histoire ensemble. La CFDT en région Île de France 1887-1990*, Beaune, La Toison d'Or éditions, 2007 — Entretien avec sa fille Marie-Josèphe, 25 novembre 2009, contribution écrite de sa fille Christine.

Jacques Debesse

GLANDUS Michel

Né le 6 décembre 1932 à Limoges (Haute-Vienne), mort le 18 mars 2007 à Concarneau (Finistère) ; technicien ; membre de la JOC ; secrétaire du syndicat Renault des travailleurs de l'automobile SRTA-CFDT (1971-1980).



Michel Glandus fut élu délégué du personnel sur liste CFTC en 1959, ce qui lui valut de n'obtenir aucune progression de carrière de 1962 à 1980, date à laquelle lui fut enfin reconnue sa qualification de technicien supérieur. Il défendit la déconfessionnalisation de la CFTC et contribua à ce que le syndicat CFTC Renault de l'automobile (SRTA) rejoignît la majorité en 1964. Il fut secrétaire général du SRTA-CFDT (1971-1980) et représenta son syndicat au congrès mondial Peugeot-Renault, organisé par la Fédération syndicale internationale des travailleurs de la métallurgie (FIOM) les 14 et 15 mai 1974 à Genève (Suisse).

Il anima les nombreux conflits des OS immigrés de l'Île Seguin au cours de la décennie 1970 et réussit à faire participer bon nombre de travailleurs immigrés à l'action syndicale. Il dut concilier les différents courants politiques qui cohabitaient au sein de son syndicat, des militants du Parti socialiste à ceux de toutes les tendances de l'extrême gauche. Il apparut comme le leader de la CFDT lorsque Pierre Overney, militant d'extrême gauche, fut tué par Jean-Antoine Tramoni du service de sécurité Renault.

Lorsque son mandat de secrétaire général fut transféré à Daniel Labbé*, Michel Glandus devint administrateur de l'Association pour le régime des retraites complémentaires des salariés (ARRCO) et de la Caisse de retraite interentreprises (CRI) au titre de la CFDT, jusqu'à sa retraite le 31 décembre 1987.

Michel Glandus s'installa alors à Nevez (Finistère), pays natal de son épouse où il fut inhumé après son décès à l'hôpital de Concarneau. Il s'était marié le 27 avril 1957 avec Annick Caradec et avait eu deux filles, Catherine et Véronique, nées en 1958 et 1959.

SOURCES — Archives UPSM-CFDT — Entretien avec Gilbert Loret, 18 janvier 2010 — Témoignage de François Château.

Pierre Alanche

GLÂTRE Serge, Joseph, François

Né le 1er février 1936 à Clichy-la-Garenne (Seine, Hauts-de-Seine) ; traceur-outilleur puis tôlier-peintre ; militant jociste de la Seine, permanent de la JOC (1959-1963), syndicaliste CFTC puis CFDT, membre du comité national de l'ACO.

Fils de Louis Glâtre, menuisier, et de Marie née Noël, employée de bureau (épicière selon l'état civil), Serge Glâtre était le troisième enfant d'une fratrie de quatre (deux sœurs, un frère décédé peu après sa naissance). Catholiques, ses parents étaient des pratiquants occasionnels qui lui donnèrent vraisemblablement une éducation chrétienne puisqu'il adhéra aux Cœurs vaillants. Il suivit, plus tard, une première année de formation en vue de devenir un des responsables de ce mouvement.

Pensionnaire à La Garenne-Colombes (Seine, Hauts-de-Seine) en 1944-1945, Serge Glâtre intégra ensuite le groupe scolaire Victor-Hugo à Clichy-la-Garenne (Seine, Hauts-de-Seine) jusqu'en juin 1949 avant d'entrer en 6ème au collège Jules-Ferry situé dans la même commune. Ayant obtenu le certificat d'études primaires, il entra en septembre 1950 à l'école professionnelle des usines Chausson à Gennevilliers (Seine, Hauts-de-Seine). Il en sortit en juin 1953, muni d'un CAP de chaudronnier et de ferblantier en tôlerie fine. Il fut alors affecté au service traçage de l'usine Chausson d'Asnières (Seine, Hauts-de-Seine), adhéra à la CFTC et commença à suivre des cours du soir en dessin de carrosserie, rue des Renaudes. Entre-temps, il avait adhéré à la JOC en 1951 et progressivement accepté d'assumer des responsabilités locales puis régionales.

En septembre 1956, Serge Glâtre fit son service militaire dans la Marine à Pont-Réan (Ille-et-Vilaine), puis à Lann-Bihoué (Morbihan) avant de rejoindre en décembre 1956 la base aéronavale de Lartigue dans l'Oranais (Algérie). Libéré en novembre 1958, il retrouva sa place chez Chausson, au service traçage, mais en démissionna en octobre 1959 pour devenir permanent national jociste de la région parisienne jusqu'en février 1963. Réembauché chez Chausson à l'usine de Gennevilliers, il fut, à partir de 1964, régulièrement élu délégué du personnel CFDT et, à partir de 1966, délégué au comité d'établissement ainsi qu'au comité central d'établissement. Il fut aussi délégué au CHS (comité d'hygiène et de sécurité) de son secteur. Lorsqu'en décembre 1968 son atelier fut fermé, il fut muté au bureau d'études carrosserie comme dessinateur d'étude 1er échelon.

Mandaté par le Syndicat général des travailleurs de l'automobile CFDT et l'Union parisienne du syndicat des métaux CFDT, Serge Glâtre fit partie des délégations chargées de renégocier des conventions collectives avec le Groupement des industries métallurgiques et minières (GIMM). Il prit jusqu'en 1976 une part active dans les négociations qui ont suivi les accords de Grenelle. Il était également membre du comité national de l'ACO depuis 1968.

En septembre 1976, il démissionna des établissements Chausson pour s'installer à Neuville-de-Poitou (Vienne). Il fut alors embauché comme tôlier responsable d'atelier à la SATI, entreprise de six personnes fabricant des machines à aspirer les copeaux de bois. Licencié en décembre, chômeur jusqu'en octobre 1977, il fit un stage AFPA et travailla comme tôlier-peintre dans le garage Dominique Fiacek à Vouillé (Vienne). En mai 1980, il créa une entreprise de réparation de carrosserie puis devint en mars 1982 formateur en « carrosserie, réparateurs, initiation peinture » à l'AFPA de Châtellerauld (Vienne) où il fut élu au comité d'entreprise. En 1988, il fut muté à La Roche-sur-Yon (Vendée) pour y ouvrir une section de carrossiers-peintres.

Le 31 janvier 1996, Serge Glâtre fit valoir ses droits à la retraite et se retira à Saint-Lumine-de-Clisson (Loire-Atlantique). Homme de conviction et d'action, il milita à « Cuba si France Ouest » et devint, en 2000, président du centre culturel des Cordeliers à Clisson tout en assurant la trésorerie des « Jardiniers Nature » qui promeut le jardinage biologique sur la région.

Il s'était marié le 22 juin 1963 (Seine, Val-de-Marne) avec [Micheline Cornuau](#), ancienne permanente de la JOCF, dont il eut trois enfants : Emmanuel (1964), Jean-François (1965) et Benoît (1970).

SOURCES — Arch. JOC (SG), fichier des anciens permanents — Questionnaire JOC 1997 (témoignage de Micheline Cornuau-Glâtre) — Témoignage (publication ACO), n° 170, juillet 1968 ; n° 199, juin 1971, p. 12 — Notes d'Éric Belouet — État civil de Clichy-la-Garenne (août 1999).

Bernard Massera

GOMEZ Ramon, Santiago



Né le 20 juin 1952 à Clichy (Seine, Hauts-de-Seine) ; agent de méthodes Renault ; militant et délégué CFDT ; militant de la Ligue Communiste puis LCR (1972-1996).

Le père de Ramon Gomez, Calvo Santiago Gomez fut apprenti dans le bâtiment en Espagne puis, réfugié en France après la guerre civile, il devint tôlier chaudronnier en France. Il était membre du Parti communiste espagnol et commissaire politique pendant la guerre d'Espagne. Sa mère, Eliane née Bontemps fut ouvrière puis femme de ménage.

Ramon Gomez fréquenta l'école élémentaire de Boulogne (Seine, Hauts-de-Seine) puis le collège d'enseignement général de la ville. Il obtint le CEP et le BEPC en 1966 puis un baccalauréat technique dans le lycée de Puteaux (Hauts-de-Seine). Après son bac, il fut embauché directement à l'usine Renault de Billancourt, le 23 septembre 1970. Après quelques stages ouvriers dans l'usine, il ne souhaita pas travailler à l'atelier et fut embauché comme agent de méthodes au service de la planification. Il fut employé dans ce service jusqu'en 1996. Il fut muté au Centre technique de Rueil où, à partir de l'année 2000, il travailla sur le « contrôle gestion des projets ». En 2003 il fut muté à Lardy (Essonne) dans la même fonction comme agent technique principal jusqu'à son départ en retraite en 2014.

Dans l'ambiance de l'usine et de l'époque, après l'assassinat de l'ouvrier [Pierre Overney](#) par un gardien de l'usine, Ramon Gomez prit contact en 1972 avec un de ses collègues, [Pierre Louis](#), déjà militant, qui lui permit d'intégrer le groupe « Taupes rouges » de l'usine, dirigé par la Ligue communiste. Ramon Gomez adhéra en 1976 à l'organisation, devenue Ligue communiste révolutionnaire (LCR). Il en fut militant jusqu'à la fermeture de l'usine en 1996. Très déçu par l'échec politique et syndical que représentait pour lui la fin de Billancourt, il se démit alors de l'ensemble de ses appartenances syndicales et politiques. Il continua à militer dans le cadre de la défense des travailleurs immigrés. Il avait été dès 1975 un militant de l'Association de soutien aux travailleurs Immigrés (ASTI) à Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine). Il fut élu au Bureau national de la FASTI (Fédération des associations de soutien aux travailleurs immigrés) en 1982, pour s'occuper de la commission jeune. Il se maintint à ce niveau jusqu'en 2000. Il fut le directeur de publication du journal de la FASTI *Expression Immigrés Français*, à partir de 1985. En 1999-2000, il s'opposa aux pratiques de la fédération, qu'il jugeait « bureaucratiques » et rendit alors sa carte.

Sur le plan syndical, Ramon Gomez adhéra en 1972 au Syndicat Renault des travailleurs de l'Automobile (SRTA), où il milita jusqu'en 1996. Il fut élu délégué du personnel CFDT au deuxième collège (1974-1996) et membre du conseil syndical dans le même temps.

Sur le plan personnel Ramon Gomez se maria en 2001 et le couple avait eu une fille en 1999.

En 2012, il avait créé un Comité de soutien associatif, syndical et politique très large pour défendre en justice un jeune immigré agressé par un groupe raciste en Dordogne. Ce travail continuait en 2014.

Revenant sur son parcours en 2014, il gardait une sympathie pour le courant révolutionnaire en général. Il était déçu de ne pas avoir vu l'aboutissement des espoirs mis dans la révolution en France. Il se félicitait toutefois des rapports humains qu'avait permis le militantisme et se réclamait d'un internationalisme qu'il attribuait au courant trotskiste.

ŒUVRE — Nombreux articles comme rédacteur en chef du journal *Expression Immigrés Français*.

SOURCES — Arch. interfédérales et confédérales CFDT — Gilbert Hatry (dir.), *Notices biographiques Renault*, Éditions JCM — Entretien avec Ramon Gomez, février 2014.

Robert Kosmann

GONZÁLEZ MARCOS Alberto, alias GARCIA Manolo

Né le 12 janvier 1938 à Mieres (Espagne, province des Asturies); mouleur noyauteur; militant de l'USO clandestine, secrétaire régional permanent à l'UPSM-CFDT (1971-1974) ; maire d'El Hornillo (Espagne, province d'Avila) en 2007.

Aîné de six frères et sœurs, Alberto González Marcos était fils d'un ouvrier des mines de charbon, athée, militant à l'UGT, tabassé et détenu par la police franquiste à la suite d'une manifestation du 1er Mai à Mieres, et d'une mère issue d'une famille républicaine, elle-même catholique mais peu pratiquante. Après l'école primaire, il fit son apprentissage dans une entreprise de construction à Mieres (1953-1954) puis travailla dans de petites entreprises métallurgiques. En 1955, il fut embauché dans une fonderie de sa ville natale en qualité de mouleur noyauteur.

Entre-temps, Alberto González Marcos avait adhéré à la Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC). À cette époque, en Espagne, si les mouvements catholiques dont les évêques et les archevêques avaient la responsabilité étaient autorisés, ils étaient néanmoins surveillés par la police. Les aumôniers rappelaient que l'objectif principal était la rechristianisation et non les revendications syndicales, mais certains d'entre eux, las du franquisme, comme dans le bassin minier des Asturies, laissaient les jocistes poursuivre leurs analyses selon la méthode « voir, juger et agir » qui les conduisaient à

remettre en cause le régime. Là où la JOC était puissante, les militants étaient constamment menacés d'arrestation et devaient s'opposer aux phalangistes qui faisaient irruption dans leurs assemblées.

Ce fut son activité, à partir de 1955, à la Jeunesse ouvrière chrétienne espagnole, qui incita Alberto González Marcos à entrer au séminaire afin de devenir prêtre pour le monde ouvrier. Il le fréquenta de 1958 jusqu'à son renvoi en 1963 pour une raison administrative. Son passage au séminaire allait lui permettre toutefois de suivre des études secondaires et d'obtenir le baccalauréat (1965). Admis en 1963 comme pensionnaire chez les Fils de la Charité à Issy-les-Moulineaux (Seine, Hauts-de-Seine) grâce à un professeur du séminaire d'Oviedo, il entama une réflexion d'une année qui le conduisit à abandonner l'orientation sacerdotale en tant que prêtre-ouvrier.

En France, Alberto González Marcos prit contact avec la JOC française qui avait alors des relations étroites avec la JOC espagnole puisqu'elle avait pris en charge un permanent, Luís Castelló, natif de Valence. Alberto González Marcos devint un collaborateur de Luís Castelló et fut responsable de la publication en espagnol du matériel de propagande jociste pour les militants de la Région parisienne. Il poursuivait également son engagement au syndicat clandestin Union sindical obrera (USO) dont il faisait partie depuis 1960. Il se fit embaucher à la Maison de la Bonne Presse à Paris (VIIIème) par l'intermédiaire d'un ouvrier chrétien et adhéra au syndicat CGT du livre, seul présent dans l'entreprise. De 1965 à 1966, il fut bibliothécaire au CNRS à Paris, chargé de procurer documents et livres aux chercheurs. C'est ainsi qu'il put poursuivre des études, fréquentant l'Alliance française à Paris (1965-1966) et la Sorbonne (1966) pour suivre des cours de français destinés aux étrangers. Appelé sous les drapeaux en Espagne pour effectuer son service militaire (mars 1966-mai 1967), il prolongea son séjour par un passage à la faculté de sciences économiques de Madrid en 1967 avant de revenir en France et de s'inscrire à Paris III (1967-1976). Il obtint une licence ès lettres en 1972 puis une maîtrise de linguistique en 1976.

La CFDT, par l'intermédiaire de son secteur international dirigé par René Salanne*, développait des relations soutenues avec l'USO depuis la fin des années 1950. Sa solidarité à l'égard de l'organisation clandestine se concrétisait par la prise en charge et la formation d'un permanent de l'USO à Paris dans un double but : prévoir une efficacité syndicale après la chute de la dictature franquiste et faire connaître l'USO en Europe par l'intermédiaire de la CFDT. Lorsque Ramos Agapito, alias Paco, permanent de l'USO à Paris, revint en Espagne, Alberto González Marcos, appelé en clandestinité Manolo Garcia, fut pressenti pour le remplacer avec le souci qu'il soit intégré dans une structure syndicale française représentative d'une forte densité de travailleurs immigrés. Le secteur de l'automobile, en pleine croissance industrielle et en quête de main-d'œuvre immigrée, fut alors choisi.

En décembre 1971, en accord avec la confédération CFDT et l'USO, la FGM (Fédération générale de la métallurgie) embaucha Alberto González Marcos qui devint, jusqu'en septembre 1974, permanent détaché à l'UPSM (Union Parisienne des Syndicats de la Métallurgie), chargé de conduire une politique en direction des travailleurs immigrés dans la métallurgie en région parisienne. Il intégra le SGTA (Syndicat général des travailleurs de l'automobile), un des syndicats composant l'Union, en coopération avec Fernand Penin*, son secrétaire général, tout en conservant son rôle de représentation de l'USO lors de séminaires et de rencontres européennes.

Au sein de l'UPSM, Alberto González Marcos créa un groupe de traducteurs pour permettre l'information des travailleurs immigrés en langue arabe, espagnole, portugaise, turc et yougoslave, et la publication de tracts bilingues voire trilingues dans les entreprises. Il anima des sessions de formation pour sensibiliser les militants français à l'action pour l'égalité des droits de tous les travailleurs et pour impulser la création d'un secrétariat national des travailleurs immigrés au sein du secteur international confédéral dont [Pierre Évain](#) fut responsable. Il combattit les interventions irresponsables de certains groupes d'extrême gauche qui n'hésitaient pas, en manipulant des immigrés sans papier, à les pousser dans des grèves de la faim illimitées, présentées comme seules actions efficaces, quelles qu'en fussent les conséquences dramatiques. Par sa présence sur le terrain et sa force de persuasion médiatique appuyant l'action syndicale, il réussit à trouver les moyens d'une négociation efficace avec les pouvoirs publics et désamorça la pratique de ces actions douteuses, redonnant ainsi l'espoir aux immigrés qui s'adressèrent alors aux syndicats, particulièrement à la CFDT. Son action pour la promotion des droits syndicaux, sociaux et politiques des immigrés trouva son point d'orgue lors du congrès confédéral de 1973 à Nantes où il présenta à la tribune, sous de chaleureux applaudissements, une résolution très largement votée. Une dynamique vigoureuse était approuvée par la CFDT au plan national pour revendiquer l'égalité des droits entre Français et immigrés et agir contre le racisme.

De retour en Espagne, à Madrid, en 1978, Alberto González Marcos continua de militer à l'USO avec des responsabilités dans le syndicat des arts graphiques. Il abandonna le militantisme syndical en 1981 à la suite d'une seconde scission – traumatisante – de l'USO. Son expérience lui permit d'exercer diverses activités, notamment dans le domaine de l'éducation populaire, jusqu'à la retraite en 2002. Celle-ci lui donna la possibilité de quitter Madrid pour résider à El Hornillo, petit village de la province d'Avila, où il devint rapidement membre de l'équipe dirigeante d'une association qui gérait la radio municipale et devint responsable d'une revue trimestrielle. Avec son épouse et quelques résidents, il créa une association de retraités et pensionnés, « Les aînés d'El Hornillo », dont il fut le secrétaire. En 2007, il se présenta aux élections municipales sur une liste indépendante et fut élu maire avec l'appui d'une partie du Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE).

Alberto González Marcos s'était marié en 1965 avec Inmaculada Familiar, rencontrée en 1963 lors d'une réunion syndicale de la CFDT à Paris. Membre du mouvement Vanguardia obrera cristiana (Avant-garde ouvrière chrétienne), dirigé par des jésuites, implanté en Espagne avec une antenne en France, elle organisait des cours de français pour les enfants d'immigrés espagnols. De retour en Espagne, elle fut active dans des associations sociales de quartier, notamment à Madrid pour construire un hôpital sur le terrain de la prison désaffectée de Carabanchel. Constamment compagne et soutien actif des luttes de son mari, elle fut d'un apport décisif pour le succès des « Aïnés d'El Hornill ». Le couple eut deux enfants, Beatriz (1967) et Miguel (1970), nés à Suresnes (Hauts-de-Seine) où il résidait.

SOURCES — Arch. CFDT (UPSM et FGMM) — Entretien téléphonique et lettres d'Alberto González Marcos, 2010.

Jacques Debesse

GOUEL Philippe, Jean, Adrien

Né le 1er juin 1938 à Rouen (Seine-Inférieure, Seine-Maritime) ; technicien puis ingénieur dans l'industrie informatique ; militant JEC ; militant CFDT, élu délégué du personnel, élu au CE ; représentant au conseil d'administration ; militant associatif ; adhérent PS.



Philippe Gouel, premier enfant d'une fratrie de trois garçons, passa son enfance et son adolescence à Rouen (Seine-Inférieure, Seine-Maritime). Son père, André Gouel, employé en comptabilité et gestion administrative, était originaire du Havre (Seine-Inférieure, Seine-Maritime) et sa mère, Colette Rouvray, sans profession, de Neufchatel-en-Bray (Seine-Inférieure, Seine-Maritime). Tous deux étaient catholiques pratiquants.

Il fit ses études à Rouen, d'abord à l'institution catholique Join-Rambert, puis au collège technique Blaise Pascal, où il milita à la Jeunesse étudiante chrétienne (JEC). Il poursuivit ses études supérieures à l'École centrale d'électronique, à Paris (IIe arr.), où il obtint le diplôme de technicien en 1961.

Mobilisé à Lille à l'automne 1961 dans le régiment des télécommunications, il effectua l'essentiel de son service militaire en Algérie jusqu'au printemps 1963. Au retour, Philippe Gouel fut embauché comme technicien au Laboratoire central de télécommunication (LCT), avenue de Breteuil à Paris (VII^{ème}) dans le service de développement de l'ordinateur de la fusée Diamant. Puis, en 1966, il travailla à la SEA (Société d'étude et d'automatismes) à Courbevoie (Hauts-de-Seine) qui fut le premier constructeur d'ordinateurs français pour les applications militaires d'abord puis scientifiques et industrielles ensuite.

En 1966, le gouvernement De Gaulle lança le plan calcul sur l'impulsion de Michel Debré et d'un groupe de hauts fonctionnaires et d'industriels. Destiné à assurer l'indépendance du pays en matière de gros ordinateurs, ce plan aboutit à la création de la Compagnie internationale d'informatique (CII) par fusion de la CAE (Thomson), de la SEA (Schneider) et d'Analac (CSF). En 1967, Philippe Gouel rejoignit l'établissement des Clayes-sous-Bois (Yvelines). Dans ce secteur industriel, qui exigeait une évolution rapide des connaissances et des compétences, Philippe Gouel suivit de nombreuses formations et fut promu ingénieur. Il fit toute sa carrière dans la division Recherche et Développement du groupe BULL. Cette division développait les logiciels de CAO (conception assistée par ordinateur) et de design des composants VLSI (very large scale integration) que l'entreprise utilisait pour ses propres besoins.

À son arrivée à l'établissement des Clayes-sous-Bois, il avait adhéré à la CFDT qui avait une section active. En 1968, la grève avec occupation dura onze jours qui furent l'occasion de travaux en commission intenses aboutissant à des propositions détaillées sur les exigences d'évolution des rapports au sein de l'entreprise. Durant cette période, il participa au mouvement mais sans s'impliquer fortement. Mais, après la reprise du travail, Philippe Gouel accepta de se présenter aux élections professionnelles et, pendant quinze années, il fut élu et occupa de façon continue des postes de représentant au CE et au CCE. Il participa alors activement à la vie de la section CFDT dont les animateurs principaux étaient Philippe Laroche, Dominique Schiavi, Michèle Rivière, Georges et Michèle d'Hénin. L'entreprise traversa de nombreux bouleversements d'actionnariats, de statuts et de partenariats industriels : en 1970, création de Multinational Data avec la compagnie anglaise ICL ; en 1972, création d'Unidata avec Siemens et Philips ; en 1975, retrait d'Unidata et absorption par Bull-Honeywell.

L'action syndicale fut constamment sollicitée par les problèmes d'emploi et de politique industrielle. Après la nationalisation de 1983, Philippe Gouel fut élu membre du conseil d'administration de Bull en application de la loi sur la démocratisation du secteur public. Présenté sur la liste CFDT en 1984, il allait occuper cette fonction jusqu'en 1998. Il dut renoncer alors à ses autres mandats syndicaux au CE et CCE, mais il poursuivit ses activités au sein de l'inter-Bull et de la branche électronique de la FGMM-CFDT. Il représenta la CFDT de 1997 à 2002 au CSRT (Conseil supérieur de la recherche et de la technologique). Il fut également désigné par la CFDT, en 1998, membre du conseil d'administration de l'INRIA (Institut national de recherche en informatique et automatismes) et participa aux travaux du groupe recherche de la confédération CFDT.

Il prit sa retraite de la société BULL en octobre 2000.

Philippe Gouel participait à de nombreuses activités associatives et culturelles. Il fut vice-président de l'Association des lecteurs du mensuel *Alternatives économiques* et contribua à la création de l'association culturelle intercommunale RITMY dans le canton de Montfort-l'Amaury (Yvelines) en 1989 dont il fut le président de 1993 à 2005. En 2017, il était toujours membre du conseil d'administration. L'association organisait le festival de musique classique, « Les saisons musicales », qui se tenait dans différents villes et villages des Yvelines. Depuis 2003, il était militant bénévole à l'ONG de solidarité internationale CCFD-terre solidaire (Comité catholique contre la faim et pour le développement). Il avait également adhéré au Parti socialiste au début des années 1980, à la section locale de Montfort-l'Amaury.

Il avait épousé Françoise Schaller en septembre 1963, à Meudon (Hauts-de-Seine), qui lui donna quatre enfants, trois filles (1964, 1966, 1968) et un garçon (1972).

ŒUVRE : « Cadre CFDT, de la recherche publique à l'innovation dans l'entreprise », *Cadre CFDT*, 384, septembre 1998.

SOURCES — Archives UPSM — Rapport annuel 1997 BULL — *Journal officiel*, 293, nominations au CA de l'INRIA, 18 décembre 1998 — Rapport annuel Inria 2002 — Entretiens Philippe Gouel, février-avril 2016 — Site de l'association Ritmy : ritmy.fr.

Pierre Alanche

GOURVIL Tristan

Né le 6 juillet 1932 à Morlaix (Finistère) ; syndicaliste CFTC puis CFDT à Nord-Aviation (devenu Aérospatiale) à Châtillon (Hauts-de-Seine), président de l'Association des amis du jardin Georges-Delasselle, jardin exotique situé sur l'île de Batz (Finistère).

Fils de [Francis Gourvil](#), dit « Fanch », barde breton, et de Marguerite-Francine Salaün, modiste, Tristan Gourvil était le quatrième d'une famille de sept enfants. Après avoir obtenu le certificat d'études à l'âge de douze ans, il acquit le CAP d'électricien à Brest en 1951, puis pendant son activité professionnelle, il poursuivit sa formation par des cours du soir au CNAM durant trois ans.

Ses emplois successifs dans des entreprises d'électricité du Finistère, entrecoupés par le service militaire et un rappel sous les drapeaux en Algérie durant huit mois, furent suivis d'une embauche à Nord Aviation, à Châtillon (Hauts-de-Seine), en mars 1959, comme ouvrier P2 électricien. Il quitta cette entreprise en préretraite, en novembre 1987, avec la qualification d'ouvrier technicien hautement qualifié. Son activité syndicale ne fut pas étrangère à son immobilisme professionnel.

Son attirance pour le scoutisme l'avait amené à devenir routier à dix-neuf ans puis chef de troupe de 1955 à 1961. Quelques mois après son embauche à Nord Aviation, il s'était syndiqué à la CFTC en 1960 et avait participé la même année à une formation syndicale ENO – École normale ouvrière – au centre de la CFTC à Boissy-la-Rivière (Seine-et-Oise). Il devint en 1961 le premier délégué du personnel CFTC du collège ouvrier élu à l'usine de Châtillon. L'estime de ses collègues ouvriers lui valut sa réélection jusqu'à son départ en retraite.

Tristan Gourvil fut actif au sein de la section syndicale CFTC rattachée au syndicat des ETAM de la Métallurgie parisienne puis au SPIAS (Syndicat des industries aéronautiques et spatiales) créé en novembre 1962. Il fit partie de nombreuses commissions du Comité d'établissement, notamment en matière d'entraide et de vacances familiales, et devint délégué au Comité d'hygiène et de sécurité. Il suivit plusieurs sessions de la branche aéronautique de la Fédération générale de la métallurgie CFDT, et représenta la CFDT au niveau départemental, durant trois ans, à la commission de contestation des accidentés du travail de la Sécurité sociale.

Lorsqu'en 1979 la CFDT devint majoritaire au Comité d'établissement, Tristan Gourvil, responsable de l'activité des vacances familiales, entreprit avec sa confédération et le concours de l'INVAC, une vaste opération de réhabilitation des quatre centres de vacances dont le comité était propriétaire, afin de les ouvrir au public en les plaçant sous la gestion d'associations du tourisme social. Ce fut une des toutes premières expériences en France de désenclavement des propriétés de comités d'entreprise par un partenariat avec le mouvement du tourisme social. Elle eut en outre valeur de test au plan confédéral pour la CFDT. Tristan Gourvil fut en 1982 à l'origine de l'association de gestion du centre de l'île de Batz, appelée ALPREMAB ou Association des loisirs populaires des rives de l'Elorn, des monts d'Arrée et de l'île de Batz, qui était fédérée aux Villages vacances LVT. Il en devint membre du bureau, représentant le Comité d'établissement jusqu'en 1998.

En 1989, Tristan Gourvil fut nommé président de l'Association des amis du jardin Georges Delasselle, chargée de la gestion d'un jardin exotique mitoyen au centre de vacances. Celui-ci, propriété du Conservatoire du littoral, riche d'une rare collection botanique, est devenu un haut lieu de tourisme et de développement économique de la commune de l'île de Batz.

Marié en 1960 à Marie-Louise Pouliquen, rencontrée à la faveur du scoutisme, Tristan Gourvil a eu trois enfants : Arnaud, né en 1961, Gwenola, née en 1962, et Xavier, né en 1964. Il a demeuré successivement à Morlaix (Finistère), Saint-Mandé (Val-de-Marne) et Clamart (Hauts-de-Seine). Depuis 1965, il est adhérent de l'UNAPEI (Union nationale des associations de parents de personnes handicapées mentales et de leurs amis).

SOURCES — Arch. CFDT : UPSM, FGMM — Entretien avec Tristan Gourvil, 20 novembre 2009.

Jacques Debesse

GOUYET Guy, René

Né le 9 août 1935 à Paris (XXème) ; ajusteur électro mécanicien ; scout de France ; adhérent CGT, CFTC puis CFDT, permanent CFTC chargé de la région parisienne (1961), puis secrétaire général de la CFDT pour l'Île-de-France (1971) et membre du bureau national ; militant UGS, PSU, PS ; secrétaire national du CCFD (2001-2006).

Fils de Maurice Gouyet, ouvrier en galvanoplastie, croyant sans pratique religieuse, et de Geneviève Laroque, ouvrière métallurgiste, Guy Gouyet fut le sixième de sept enfants. Entré à l'école communale à Paris, rue Eugène-Reisz en 1941, rue Vitruve en 1948, puis au collège technique rue Sorbier, il obtint en 1951 le CAP d'ajusteur et l'équivalence du CAP d'électricien. Il suivit ensuite des cours de mathématiques, d'électricité et d'électronique au CNAM durant neuf ans (1952-1961) en plus de ses activités professionnelles. Il fréquenta pendant son enfance le patronage, les louveteaux puis les scouts. Devenu routier à l'âge de seize ans, il rencontra de nombreux adultes, laïcs et religieux qui lui inculquèrent des valeurs d'humanisme.

Il obtint son premier emploi chez Citroën à Paris, quai de Javel, en 1951, en qualité de pyromètreur puis d'agent d'entretien sur machine outils. Le travail posté, très pénible, le conduisit à démissionner. Il retrouva un emploi plus équilibré en 1954 au laboratoire central des industries électriques comme agent d'essai. Les jeunes de cette équipe demandèrent la reconnaissance de leur statut de diplômés et décidèrent collectivement d'adhérer à la CGT. Guy Gouyet fut l'un d'eux jusqu'à son départ au service militaire. Il fut appelé en mai 1956, à Fontainebleau puis à Épinal, dans les transmissions. Le jour du départ de sa compagnie en Algérie, il fut retenu en raison de sa qualification de spécialiste des lignes souterraines de longues distances et fut muté à Margival (Aisne) dans un centre de transmissions de l'OTAN.

Rendu à la vie civile en octobre 1958, il fut embauché à la Compagnie des machines Bull comme agent technique électronicien. Accueilli par une section CFTC dynamique, animée par André Caurou*, André Strepho* et Raymond Pichon*, Guy Gouyet y adhéra immédiatement et participa au congrès de l'UPSM du 21 novembre 1959. [Robert Duvivier](#), secrétaire général de l'URP-CFTC de la région parisienne, lui demanda d'être permanent syndical en 1961 avec pour charge principale le secteur Est, qui allait devenir la Seine-Saint-Denis. D'autres militants furent appelés aux mêmes responsabilités sur d'autres secteurs : [Claude Le Pennec](#), Michel Razievski*, [Louis Moulinet](#), puis Jean Boussemart*, [Raymond Darcel](#) et enfin Maurice Maillard*, Daniel Magal*, Jean Ruels*. Guy Gouyet devint ensuite secrétaire général de l'URP-CFTC de la Seine-Saint-Denis jusqu'en 1971.

Chacun des nouveaux permanents fut membre du bureau de l'URP avec deux axes de travail prioritaires : le développement des adhérents dans les entreprises et la formation. À ce titre, Guy Gouyet prit part à de nombreuses réunions dans les Unions locales et les entreprises, ainsi qu'au centre national de formation à Bierville. Au nom de la région parisienne, il fut présent au congrès confédéral des 6 et 7 novembre 1964 qui décida de créer la CFDT et adopta les nouveaux statuts. Il participa à bien des conflits menés par les sections CFTC-CFDT dans la métallurgie, l'agro alimentaire, le nettoyage, l'habillement, et fut très impliqué dans les luttes de travailleurs immigrés contre les marchands de sommeil (Aubervilliers).

Le 8 février 1962, lors de la manifestation contre les attentats de l'OAS, il était avec [Claude Bouret](#) à la tête du cortège. Il fit partie des manifestants qui se retrouvèrent allongés sur les marches du métro, à la station Charonne, et s'en sortit notamment grâce à l'intervention d'[André Acquier](#). En Mai 68, il s'impliqua dans l'Union départementale de Seine-Saint-Denis qui fut très sollicitée, y compris par le préfet, en raison des risques de dérapage d'équipes d'extrême gauche dans les entreprises. Au cours de la décennie 1970, l'URP eut à gérer, au sein de certains syndicats, des conflits dus à l'action de militants qui développaient des stratégies plus partisans que syndicales; elle eut aussi à soutenir les militants CFDT impliqués dans les comités de soldats.

Lors du congrès régional du 23 janvier 1971, Guy Gouyet fut élu secrétaire général de l'Union régionale parisienne, succédant à Robert Duvivier. Il exerça ce mandat jusqu'au congrès de décembre 1978 où Jean-Pierre Bobichon* le remplaça. À l'URP, il était de la majorité, menée par [Roger Gillot](#), Robert Duvivier, Claude Bouret, majorité qui revendiqua l'indépendance du syndicat à l'égard des partis politiques et prôna un syndicalisme fort par le nombre des adhérents, actifs dans les entreprises et ouverts aux solidarités interprofessionnelles. Ils étaient porteurs d'un projet de société basée sur la justice et le respect de la personne. Comme porte-parole de l'URP, Guy Gouyet se retrouva souvent dans la minorité confédérale dont la stratégie apparaissait comme trop idéologique. Il appuya par contre la démarche de re-syndicalisation, dite « recentrage », rapportée par Jacques Moreau* au congrès de 1979.

Élu au comité national puis au conseil national confédéral de 1967 à 1979, Guy Gouyet siégea également au bureau national confédéral de 1972 à 1979, date à laquelle il quitta ses responsabilités régionales. Il devint alors secrétaire confédéral à l'action revendicative puis secrétaire de la commission exécutive avant de rejoindre le secteur économique/emploi jusqu'en 1985.

Guy Gouyet avait été appelé, au titre de l'URP ou par la confédération, à remplir diverses missions intersyndicales à l'étranger entre 1964 et 1983, à Dakar avec [Frédo Krumnow](#), en Algérie avec l'Union générale des travailleurs algériens en 1971 ; en Chine avec Edmond Maire, Jacques Moreau, Marie-Jeanne Laffont*, suite à l'invitation de l'Association du peuple chinois pour l'amitié avec l'étranger en 1974 ; en RDA à plusieurs reprises entre 1974 et 1975 avec René

Salanne*, et Jean Bourhis*, en 1976 avec la confédération pour travailler avec l'UGT et USO après la mort de Franco; en 1983 en Pologne, pour rencontrer les responsables de Solidarnosc. Il avait adhéré à l'Union de la gauche socialiste (UGS) à Montreuil, sur l'objectif de la paix en Algérie, puis au PSU, et était passé au PS lors des Assises du socialisme en 1974.

Après 1979, Guy Gouyet fut mandaté par la confédération pour d'autres responsabilités, aux conseils d'administration de l'ANPE (1984-1985), de la CNAV, de l'UCANSS (1997-2001) et de la Croix Rouge (1998-2000). En 1981-1982, il représenta la CFDT à la session de l'Institut des hautes études de la Défense nationale.

Président du foyer de jeunes travailleurs Relais Accueil dans le XIIIème arrondissement de Paris et de l'Union des foyers de l'Ile-de-France, il fut administrateur de l'UFJT nationale de 1992 à 2000. Il fut aussi, de 1985 à 1998, conseiller au groupe CRI, chargé de formation sur l'épargne salariale et l'intéressement auprès des sections syndicales. Il participa au lancement du premier fonds commun de placement au profit des entreprises et associations d'insertion par l'économie.

En 2001, Guy Gouyet fut élu au bureau national du Comité catholique contre la faim et pour le développement (CCFD) où il siégea jusqu'en 2006. Depuis 2007, il milite au sein de Garances, association départementale d'aide aux jeunes créateurs d'entreprise dans leurs démarches. Il en est vice-président depuis 2009.

Marié le 29 novembre 1958 à Paris avec Aline Bourdin, conseillère municipale PS de Pantin de 1993 à 2008, il eut deux enfants, Hervé, né le 1er mai 1962, président d'Électricien sans frontière, et Florence, née le 25 juin 1964, maire adjointe PS de Saint-Denis de 2000 à 2008.

SOURCES — Archives UPSM, Région Ile-de-France, confédérales, presse syndicale — Notes de Louissette Battais — Entretien avec Guy Gouyet, 8 janvier 2010, 12 février 2010, mars et 7 juin 2010.

André Caudron, Jean Limonet

GRUMBACH Étienne dit Tiennot

Né le 19 mai 1939 à Paris (XVIIème), mort le 17 août 2013 à Paris ; universitaire et avocat de droit social, membre de la direction et président du SAF 1978-1994, bâtonnier du barreau de Versailles 1986-1987, élu au CNB (1996-2002), directeur de l'ISST de Sceaux ; militant « radical socialiste » (1955-1958), PSA (1959), PSU (1960-1962), « pied-rouge » en Algérie (1962-1964), UEC (1965-1966), UJCML (1966-1968), VLR (1969-1971).



Étienne Grumbach était le deuxième enfant d'une famille qui en comptait trois. Son père Pierre, Neptalie, Alexandre Grumbach (1900-1977), issu d'une famille juive d'Alsace et du Territoire de Belfort qui quitta cette région pour rester française après la défaite de 1870. Son grand-père, Lazare Grumbach, partit au Brésil où il fonda une entreprise d'importation de produits français, la « Casa Grumbach », à São Paulo. Il fut décoré de la Légion d'honneur pour service rendu à la communauté française du Brésil. Pierre Grumbach, élevé au Brésil, prit la suite en exerçant la profession de représentant pour le compte de la Société française d'exportation et de représentation (SFER) dont le siège se situait à Paris. Cette société était spécialisée dans les produits haut de gamme. Ce fut en revenant en France pour effectuer son



service militaire que Pierre Grumbach rencontra Marcelle, Rose Mendès France (1909-2003) qu'il épousa. Celle-ci, sœur de [Pierre Mendès France](#) (1907-1982), descendait d'une famille juive portugaise installée à Bordeaux (Gironde) depuis le XVIIème siècle. Son père, Cerf Mendès France (1874-1957), libre penseur et dreyfusard, s'installa dans le quartier du Sentier à Paris où il fonda sa propre affaire de textile. Par la suite, le frère aîné de Tiennot Grumbach, Didier, racheta les parts de son oncle et prit la direction de l'entreprise. Le milieu familial était de tradition fortement laïque, patriote, sans attache religieuse, situé à gauche du côté des Mendès France, plus anticommuniste du côté des Grumbach. Les deux garçons du couple, Didier et Étienne, furent cependant circonscis à leur naissance.

Au début du second conflit mondial, après la défaite française, les parents d'Étienne Grumbach se déplacèrent avec leurs enfants dans la zone sud non occupée par les Allemands, d'abord à Nice (Alpes-Maritimes) puis dans la région toulousaine (Haute-Garonne). En 1942, ils prirent la décision de sauver les deux garçons des persécutions nazies en les convertissant à la religion catholique et en changeant leur nom en Grandlac. Ils furent placés dans un home d'enfants à Font-Romeu (Pyrénées-Orientales), dénommé « Y SEN BE », traduit du catalan par « Je suis bien ». Les deux sœurs, Édith et Suzanne Canard, qui avaient pris en charge ce lieu, accueillirent plusieurs enfants cachés d'origine juive. Elles eurent une grande influence sur Étienne, moins sur son frère aîné plus âgé et déjà conscient d'où il venait. Étienne fut fortement imprégné par la foi et les rituels catholiques que lui inculquèrent entre 1942 et 1945 Édith et Suzanne Canard qu'il appelait « ses tantes ». Il en fut marqué toute sa vie. Après la guerre, la famille regroupée, il continua à pratiquer avec ferveur la religion catholique jusque fort tard dans sa jeunesse. Ses parents, laïques, l'acceptèrent sans problème.

Sous le nom de Grandlac mais avec son surnom de Tiennot qui allait désormais lui tenir lieu de prénom, il suivit sa scolarité primaire dans une école privée, le Cours Hatmer (Paris XVIème), proche du domicile des parents. Lorsqu'il intégra en sixième le lycée Janson de Sailly à Paris, il reprit le nom de Grumbach comme son frère l'avait déjà fait précédemment dans le même établissement. À partir de la troisième quelques interpellations antisémites lui firent découvrir ses origines. Après un premier échec, il passa avec succès le baccalauréat en 1958. Il obtint d'abord un DES d'économie puis une licence de droit en 1962, un diplôme d'études supérieures de sciences politiques en 1964 à Alger, un autre DES de droit privé, option droit social, en 1972 à Paris et, toujours la même année, il décrocha le CAPA avec une prestation de serment en tant qu'avocat le 13 décembre 1972. À cette occasion, son oncle, Pierre Mendes France, lui offrit sa robe d'avocat. Enfin, il présenta une thèse d'état sur travaux en juin 1980 à l'Université Paris IX Dauphine.

Tiennot Grumbach commença son activité professionnelle dans le tourisme populaire, il fut en particulier (1960) salarié de l'agence « Voir et connaître » puis employé par le ministère du Tourisme en construction à Alger en 1962. Il fut ensuite, en 1963-1964, assistant à l'Université d'Alger. Il décrocha un poste d'assistant de droit public à Paris au début de l'année 1965, puis à Paris IX Dauphine en 1970. Il devint maître de conférences en 1989. Comme avocat, il ouvrit plusieurs cabinets qui fonctionnèrent successivement ou simultanément, tous dans les Yvelines, à Maurepas, Mantes-la-Jolie et Montigny-le-Bretonneux, la dernière dénomination étant « Grumbach et associés ». Il fut du 1er janvier 1986 au 31 décembre 1987 bâtonnier du Barreau de Versailles (Yvelines) et présida l'Institut des sciences sociales et du travail (ISST) de Sceaux (Hauts-de-Seine) durant quatre ans autour des années 2000.

Au milieu des années cinquante, le père de Tiennot Grumbach s'absentait de plus en plus souvent compte tenu à la fois de ses activités professionnelles d'import-export à l'international et de difficultés relationnelles avec son épouse. L'influence de son oncle Pierre Mendes France devint alors prépondérante. Il emmena son neveu, accompagné de son meilleur ami du lycée Janson de Sailly, Jean-Paul Ribes, à des réunions politiques et congrès. Tiennot Grumbach adhéra à l'Association parisienne des étudiants radicaux socialistes (APERS). Il en fut membre du bureau, président de la section lycées et enfin vice-président (1958). Il contribua au journal *La Jeune Tribune*. Au lycée Janson de Sailly, il construisit en compagnie de Jean-Paul Ribes l'unité entre jeunes chrétiens et jeunes communistes au sein d'un « comité pour la paix en Algérie » qui ne dédaignait pas faire le coup-de-poing. André Senik, représentant des « prépas » (classes préparatoires des lycées) au bureau national de l'Union des étudiants communistes (UEC), convainquit les deux amis de participer au VIème Festival mondial de la jeunesse démocratique (FMJD) à Moscou (28 juillet-6 août 1957). Tiennot Grumbach y rencontra [Charles Dunsasio](#) (1927-2007), dit « Charlot », métallurgiste, issu de la JOC niçoise, militant syndicaliste CGT et surtout associatif, tourné vers la réalisation de projets importants en faveur des loisirs de la jeunesse. Il en découla une étroite et durable relation entre les deux hommes. Elle amena Tiennot Grumbach à participer aux Jeunes amitiés internationales (JAJ) et plus tard à la Fédération nationale des clubs de loisirs (FNCLAJ) dont le Relais international de la jeunesse à Poissy (Yvelines) fut l'un des fleurons. Dans la foulée du FMJD de Moscou, Tiennot Grumbach se rendit les 24 et 25 mars 1958 à Stockholm pour l'assemblée constitutive du comité international préparatoire du festival suivant.

Tiennot Grumbach suivit Pierre Mendes France au Parti socialiste autonome (PSA) en 1958 puis au Parti socialiste unifié (PSU) en 1960. Il adhéra à la section du XVIème arrondissement de Paris. Lorsqu'en novembre 1960 un secrétariat national des Étudiants socialistes unifiés (ESU) de sept membres se créa sous la direction de Lucien Sfez, Tiennot Grumbach y occupa la fonction de chargé des relations extérieures. Cette position l'amena à se trouver en première ligne de la résistance algérienne et plus spécifiquement les jeunes du FLN. Il participa aux côtés de [Jean-Jacques Porchez](#) à plusieurs rencontres impliquant les réseaux d'aide aux Algériens. La multiplication des arrestations touchant des membres supposés du groupe Nizan et des réseaux Jeanson conduisit Tiennot Grumbach à se tenir un temps à l'écart sur les conseils de ses camarades du PSU. Il fut accueilli à Louviers dans la maison familiale des Mendès France en toute connaissance de cause. Dans la foulée du putsch d'Alger (22 avril 1961), il contribua fin 1961 avec notamment [Laurent Schwartz](#), [Pierre Vidal Naquet](#), [Alain Krivine](#), [Jean-Louis Peninou](#) et Bernard Kouchner au lancement du Front universitaire antifasciste (FUA).

Après les accords d'Évian en mars 1962, Jean-Paul Ribes et Tiennot Grumbach partirent dès juillet en Algérie, ce dernier étant rejoint par sa femme et sa fille. Compte tenu de ses engagements dans le tourisme, Étienne Grumbach intégra d'abord l'Office du tourisme algérien en cours de constitution. Des divergences, alors qu'il préparait le festival de la jeunesse du monde entier à Sidi Ferruch, l'amènèrent à quitter ce poste. Il fut alors embauché à l'Institut de la planification en tant que formateur, rejoignant ainsi Jean-Paul Ribes. Dans ce cadre, ils invitèrent Ernesto Che Guevara, le leader cubain, comme conférencier auquel ils servirent de traducteurs (juin 1963). Celui-ci les invita à Cuba et les y emmena, ils y restèrent trois semaines après lesquelles ils rentrèrent en Algérie. Aux rencontres de Sidi Ferruch (été 1964) Tiennot Grumbach fit connaissance de [Robert Linhart](#) et de son épouse, auxquels il fit visiter avec des étudiants en agronomie l'Algérie des campagnes et de l'autogestion. Les deux personnalités se lièrent d'une solide amitié.

À la fin 1964, Tiennot Grumbach rejoignit la France afin de régler des problèmes familiaux dont son divorce. Compte tenu des relations qu'il avait nouées avec des jeunes du FLN dont certains avaient été proches du Parti communiste algérien (PCA), il décida de s'engager du côté des organisations du PCF, la JC et l'UEC. Ayant refusé un emploi à Loisir-Vacance-Voyage (LVJ), il reprit ses études tout en ayant un poste d'assistant. Il ajouta également une corde à son arc en exerçant comme conducteur de machine offset dans une imprimerie. Membre du comité de rédaction du nouveau *Clarté*, organe de l'UEC, sous le pseudonyme G. Tiennot, il entra de plain-pied dans les soubresauts que connut cette formation. Face à des militants d'extrême droite, il défendit les locaux de *Clarté* en compagnie de [Pierre Goldman](#)

(1944-1979), un des responsables du service d'ordre de l'UEC. Poursuivant ses activités dans le domaine des loisirs, il eut l'occasion, juste avant la révolution culturelle, d'effectuer un voyage de trois semaines en Chine.

Lorsque le PCF parvint à évincer la direction de l'UEC dite « italienne » en raison de sa proximité avec le Parti communiste italien (PCI), Tiennot Grumbach se vit proposer d'entrer au secrétariat de l'UEC, par [Guy Hermier](#), ce qu'il refusa. Avec Robert Linhart, il prépara la probable scission de l'UEC. Ils créèrent un club : « Le centre ».

Après, d'un côté, l'annonce officielle du lancement de la Grande révolution culturelle prolétarienne (GRPC) par les autorités chinoises et, d'un autre côté, la dissolution du secteur « lettres » de l'UEC à la Sorbonne animé par Alain Krivine, il fut aux côtés de Robert Linhart et Benny Lévy l'un des huit fondateurs de l'Union des jeunesses communistes marxistes léninistes (UJCML). Il était considéré comme « ulmard d'honneur » par ses camarades élèves de l'École normale supérieure de la rue d'Ulm à Paris. Secondé par Jean-Pierre Le Dantec, il fut chargé de coordonner l'activité des Comités Vietnam de base (CVB). Il se distingua par des coups d'éclats contre les organisations d'extrême droite qui défendaient l'intervention américaine au Vietnam. En organisant les groupes liés aux CVB, il favorisa l'émergence d'une génération de militants dans les lycées, tel Daniel Labbé au lycée Buffon à Paris, qu'il retrouva plus tard en tant que secrétaire de la CFDT Renault-Billancourt. Les maoïstes de l'UJCML ne furent pas partie prenante du mouvement étudiant en mai-juin 1968, étant entièrement tournés vers les grèves ouvrières. Tiennot Grumbach était pris inlassablement par le travail qu'il effectuait dans l'imprimerie. Il assurait la fabrication et la diffusion des journaux comme *Servir le peuple* qui se transforma en *La Cause du peuple* quotidien. Il participa à l'une des marches du quartier latin jusqu'aux usines Renault-Billancourt. Il fut l'un des principaux organisateurs des obsèques d'un jeune lycéen, Gilles Tautin, mort noyé à Meulan (Yvelines) en fuyant devant les forces de police lors d'une manifestation consécutive à l'appel de l'UJCML et du Mouvement du 22 mars pour empêcher la reprise du travail à Renault-Flins.

Après la dissolution des organisations d'extrême gauche (12 juin 1968) par le gouvernement Pompidou, les divergences internes conduisirent à l'éclatement de l'UJCML. Tiennot Grumbach affronta pour la deuxième fois Robert Linhart, en dépit de leur complicité, dénonçant au cours de vifs débats les risques de militarisation de l'organisation. Tiennot Grumbach s'était « établi », comme Robert Linhart, chez le constructeur automobile Citroën. Il fut ouvrier à l'usine du quai de Javel à Paris. Il avait aussi tenté de le faire chez Renault. Cet établissement sur la chaîne des DS 19 ne dura que trois mois au bout desquels il fut licencié. Il continua ensuite à animer de l'extérieur le Comité d'action Citroën. Un temps attiré par le Parti communiste marxiste léniniste de France (PCMLF), Tiennot Grumbach s'en éloigna rapidement. À l'occasion d'une initiative de la Gauche prolétarienne (GP), où il s'était rendu en observateur, il retrouva Roland Castro qui avait fondé un journal, *Vive la révolution*, et un groupe, « Vive le communisme », à la faculté de Nanterre (Hauts-de-Seine). De leurs efforts communs naquit à l'automne 1969 « Vive la Révolution » (VLR) avec deux organes, l'un éponyme, l'autre appelé *Tout !* ce que nous voulons « Tout » selon le mot d'ordre de Lotta Continua. Deux librairies à Paris, Git-le-Cœur, dont Tiennot Grumbach fut le gérant, puis La Commune constituaient un point d'appui essentiel pour VLR de même que la réflexion et la pratique du groupe italien Lotta Continua. Les renseignements généraux évaluèrent les effectifs de VLR à 500 sympathisant(e)s dont 250 militant(e)s. Ils tentèrent de suivre les faits et gestes principaux de Tiennot Grumbach, notant soigneusement la liste des interpellations dont il fut l'objet.

Celui-ci prit la décision de concentrer l'action d'un groupe VLR autour de l'usine de Renault-Flins. À partir de plusieurs lieux d'habitations communautaires dans les Yvelines dont celui de Meulan le groupe distribuait un tract *La base ouvrière* en s'appuyant sur les informations en provenance d'ouvriers et d'ouvrières de l'usine, établis ou non, et des discussions aux portes. Tiennot Grumbach avait mis en place toute une logistique pour être efficace et rapide, les tracts étant tirés dans une voiture cachée dans les bois et équipée d'une ronéo. Cette proximité permit à VLR de dénoncer un trafic d'embauche à Renault-Flins et Simca-Poissy car, sous l'impulsion d'un ancien policier de Triel (Yvelines), tout un réseau rançonnait les travailleurs immigrés qui souhaitaient intégrer les usines automobiles. VLR mena une de ses actions les plus retentissantes le 6 mars 1970 dans les bureaux de l'agence de l'emploi de Meulan, situés à l'intérieur de la mairie, avec pour objectif de récupérer des documents et d'attirer l'attention. Deux des membres du commando furent interpellés et condamnés par la Cour de sûreté de l'État à des peines de prison avec sursis. Cet épilogue convainquit Tiennot Grumbach de devenir avocat. Ce rôle de défenseur, il l'assura quelques mois plus tard en tant que témoin, lors d'un procès mettant en cause le licenciement de l'un des militants de La base ouvrière à Renault-Flins, Henri Giovanni. Le « raid » sur l'agence de l'emploi de Meulan accéléra l'enquête sur le trafic de l'embauche et elle se termina par la condamnation de l'instigateur et plusieurs comparses. L'un des animateurs lycéens de VLR, Richard Deshayes, ayant été défiguré lors d'une manifestation par une grenade émanant de la police, Tiennot Grumbach et Roland Castro décidèrent une autre des actions marquantes du groupe maoïste, l'occupation de la basilique du Sacré-Cœur à Paris. Il en découla treize condamnations. VLR qui se voulait « bolchevo rigolarde », « mao libertaire », prônant « l'établissement dans la vie » selon les propos de ses deux leaders, connut rapidement des dissensions internes. Les militantes féministes mettaient de plus en plus ouvertement en cause l'attitude des militants dans le journal de l'organisation. Le malaise se renforçait au fur et à mesure que VLR abordait tous les sujets de société. Tiennot Grumbach hésita à vendre devant Renault Flins le numéro 12 de *Tout*, consacré à l'homosexualité et toutes les sexualités (avril 1971) mais il reconnut plus tard qu'il avait eu tort. À ce moment-là, les luttes sociales jouèrent également un rôle déterminant dans l'évolution de ses positions. À l'occasion des grèves chez Renault au premier semestre 1971 avec affrontements devant les grilles de Renault Flins qui lui valurent une procédure judiciaire pour incitations à la violence (25 juin 1971), Tiennot Grumbach prit conscience qu'un responsable syndical tel que [Paul Rousselin](#), le responsable CFDT, maîtrisait beaucoup mieux que les groupes révolutionnaires, l'attitude à prendre lors de mouvements de masse. [André Gorz](#) (1923-2007), l'une des deux

références intellectuelles majeures pour Tiennot Grumbach, l'autre étant Charles Dusnasio, le convainquit de tirer dans la revue *Les Temps Modernes* le bilan de son intervention sur Renault-Flins.

VLR décida de se dissoudre au printemps 1971. Tiennot Grumbach négocia l'entrée de plusieurs militants de La Base ouvrière au sein de la CFDT Renault-Flins. Ainsi [Michel Chemin](#) qui avait mené une lutte victorieuse, soutenue par VLR, sous une tente au Val-Fourré à Mantes-la-Jolie pour obtenir un logement, devint délégué CFDT.

L'intervention dans le Mantois ne cessa pas pour autant. Plusieurs lieux communautaires furent établis à Mantes-la-Jolie au Val-Fourré et à Gargenville. Un collectif d'action culturelle du Val-de-Seine vit le jour au début de l'année 1973. Son siège se situait au domicile de Tiennot Grumbach. Il mena activement campagne en faveur du personnel de LIP. Un journal *La Pastille de Mantes* vit le jour. Par ailleurs, le recentrage sur les activités universitaires conduisit à des prises de position non moins affirmées avec force. Cinq enseignants à la faculté Dauphine, dont Tiennot Grumbach, firent une grève de la faim dans les locaux de l'université (octobre 1973) pour la défense des sciences humaines, protestant contre la « politique de normalisation de la direction ». Le séminaire de Robert Linhart à l'École normale supérieure dans la seconde moitié des années soixante-dix ainsi que la revue *Travail* (1983-1991) dont Tiennot Grumbach était membre du comité de rédaction, représentèrent un prolongement très adouci de l'aventure maoïste en France, ouverte cette fois à d'autres sensibilités.

Avocat, Tiennot Grumbach opta d'abord pour le pénal. Juste après son inscription au barreau de Versailles (Yvelines), il fut l'un des quatre défenseurs, en décembre 1974, de Pierre Goldman, accusé du meurtre de deux pharmaciennes lors d'un cambriolage, accusation dont il fut finalement acquitté. Mais, très vite, il se tourna vers le social. Tiennot Grumbach choisit une option qui ne connut pas d'exception : les cabinets « Grumbach et associés » plaident exclusivement pour les salariés, les organisations syndicales, les institutions représentatives du personnel et les associations. Il devint rapidement l'un des meilleurs spécialistes reconnus en matière de défense prud'homale. Il intervint dans tous les domaines du droit social qui donnaient lieu à contentieux qu'il s'agisse des grèves, des conditions de travail, des licenciements économiques, des applications de la législation ou des accords collectifs... Il fut incontestablement de ceux qui firent progresser la jurisprudence en faveur des salariés et de leur représentation collective.

Il maintint des liens particuliers avec la CFDT Renault-Flins pour laquelle il plaida à l'occasion des révoltes des OS durant les années soixante-dix et au début des années quatre-vingt. Symétriquement, dans les Yvelines et toujours dans l'automobile, il intervint à plusieurs reprises pour la CGT Peugeot à Poissy. Il travailla de manière étroite avec les responsables du service juridique confédéral de la CFDT, Jean-Paul Murcier* et son successeur [Pierre Lanquetin](#). Il porta dans les prétoires et dans ses écrits théoriques le « conflit des logiques » tel que l'avait développé Jean-Paul Murcier. Ce dernier fut d'ailleurs avec [Jacques Delors](#) l'un des membres du jury présidé par [Lucien Sfez](#), devant lequel Tiennot Grumbach présenta sa thèse. Il appartient au réseau AVEC des avocats qui intervenaient pour la CFDT. Celle-ci le sollicita pour qu'il acceptât de prendre la présidence de l'Institut des sciences sociales et du travail (ISST) de Sceaux (Hauts-de-Seine). Mais les relations avec la CFDT devinrent plus difficiles après le congrès confédéral de Lille (Nord) en 1998, le dernier qui s'appuyait sur le « conflit des logiques ». Tiennot Grumbach critiqua l'évolution des positions de la CFDT, laquelle prit ses distances. Ne se sentant plus soutenu par ceux-là mêmes qui l'avaient porté à prendre cette responsabilité, il démissionna de la présidence de l'ISST de Sceaux avant le terme de son deuxième mandat.

Tiennot Grumbach ne privilégia aucune organisation syndicale. Parmi les grands dossiers qu'il porta, les uns pour la CFDT, les autres pour la CGT, mais aussi avec tout syndicat non lié au patronat. La discrimination vis-à-vis des femmes par rapport aux hommes fut prise en charge avec la CFDT à la Caisse des dépôts et consignations. La discrimination syndicale vis-à-vis des représentants du personnel se fit avec la CGT chez Peugeot à Sochaux (Doubs) ou Snecma en Ile-de-France. En 1997, à l'occasion de la fermeture de l'usine belge de Vilvoorde par la direction de Renault, Tiennot Grumbach plaida pour le Comité de groupe européen (CGE) de l'entreprise. Il obtint la reconnaissance du nécessaire « effet utile » de l'information-consultation préalable de l'institution représentative. Il en découla une directive européenne qui reprit cette jurisprudence.

Tiennot Grumbach s'était rapproché dans les années quatre-vingt-dix de l'Union générale des travailleurs de la Guadeloupe (UGTG) assurant la formation juridique de ses militants. Présent en Guadeloupe en 2009 lors du conflit qui secoua l'île, il apporta son soutien au LKP, très lié avec son leader Élie Domota, secrétaire général de l'UGTG, et travailla sur les accords Bino, conclusion de la lutte, du nom de Jacques Bino syndicaliste tué par balle durant la grève de quarante-six jours. Dernier combat majeur de sa carrière, Tiennot Grumbach avec quatre jeunes avocats, entreprit à partir de 2008, en lien avec le travail de la journaliste Dominique Simonnot, de réhabiliter les mineurs, victimes de la répression lors des grèves de 1948. Ils obtinrent de la Cour d'appel de Versailles en mars 2011, la reconnaissance du caractère discriminatoire et abusif du licenciement de 17 mineurs, avec annulation de leur révocation. Cette procédure entraîna la réhabilitation officielle des mineurs par l'État français en 2014, sous l'impulsion de Christiane Taubira, ministre de la Justice, et en septembre 2016 lors d'une cérémonie de réintégration par la voix du président de la République, François Hollande. Un film de Jean-Luc Reynaud *L'honneur des gueules noires* (2012), dans lequel apparaît le rôle de Tiennot Grumbach, relate ce combat.

Tiennot Grumbach consacra beaucoup de temps à la formation de milliers de conseillers prud'homaux et conseillers du salarié. Ses qualités pédagogiques étaient très appréciées. Avec la collaboration essentielle de Kamel Berabou, aguerri aux technologies de la communication, il initia autour des années 2010 un site loysel.fr consacré aux jugements

prud'homaux les plus significatifs et à leur décryptage. Cette initiative s'inscrivait en complément de l'association Loysel *C'est le fait qui fait le droit* qu'il créa en juillet 2005.

Prenant le relais, l'association Loysel-Tiennot Grumbach créée en février 2014, présidée par Évelyne Serverin, directrice émérite au CNRS, se proposait la mise en œuvre d'initiatives et d'action à destination de militants syndicaux, de juges prud'hommes, d'avocats, de magistrats et d'universitaires tout en promettant d'animer le site loysel.fr. Tiennot Grumbach était avec Évelyne Serverin responsable de la rubrique contentieux et procédure de la *Revue de droit du travail* (RDT) à laquelle il fournit de nombreux articles. Il fut aussi membre du comité de rédaction de la revue *Justices* éditée par Dalloz.

Devenu avocat, Tiennot Grumbach s'était d'abord tourné vers le Mouvement d'action judiciaire (MAJ) issu de l'esprit soixante-huitard, puis il avait adhéré en 1975 au Syndicat des avocats de France (SAF) un an après sa création. Cet engagement constant au SAF, organisation classée à gauche dans un milieu plutôt catalogué à droite, et son passé militant à l'extrême gauche qu'il ne renia jamais n'empêchèrent pas Tiennot Grumbach d'être élu par ses pairs, du fait de sa forte personnalité et de ses qualités professionnelles. Il devint bâtonnier de l'ordre des avocats du barreau de Versailles (1986-1987), membre du bureau de la Conférence des bâtonniers (1991-1994) et membre du Conseil national des barreaux (1996-2002) en tant que représentant du collège ordinal. En 1986, Tiennot Grumbach créa la *Revue trimestrielle du barreau de Versailles* dont il fut directeur de publication, laquelle devint, toujours sous son impulsion la *Revue juridique des barreaux* à partir du numéro 31 (janvier-mars 1994). Au SAF, il coanima avec Paul Bouaziz, année après année, les colloques de droit social qui se tenaient le plus souvent à l'Université Paris-Dauphine. Il intégra l'instance dirigeante du SAF, le conseil, à sept reprises lors des congrès de Strasbourg (1977 et 1993), Bordeaux (1978), Nice (1981), Port Marly (1991), Caen (1992) et Bobigny (1994). Il fut cinq fois membre du bureau, en tant que trésorier (1978-1979), chargé de la formation (1981-1982) et président (1991-1993). Tout au long de son engagement au SAF, il s'appuya sur une camarade de cheminement, Simone Brunet, avocate au barreau de Poitiers (Vienne) et pilier des publications du syndicat, avec laquelle il entretint une relation personnelle et intime.

Pendant la période de sa présidence, il fit le tour des sections pour renforcer l'influence du SAF sur le terrain ce qui ne constituait pas une pratique courante ; il géra les conséquences compliquées de la fusion des avocats et des conseillers juridiques suite aux conclusions de la première commission Paul Bouchet et de la loi du 10 juillet 1991 ; il mit au débat un texte intitulé *Bouillon de culture* destiné à nourrir la réflexion à venir, texte qui demeura longtemps une référence du syndicat ; il souhaita montrer, en dépit des contradictions de la profession, que l'équilibre qu'il exprimait par la formule « l'ordre rassemble, le syndicat distingue le conseil national des barreaux fédère » pouvait se concrétiser dans les faits ; par déontologie, il suspendit sa participation au bureau de la Conférence des bâtonniers durant son mandat de président du SAF et y reprit ensuite sa place.

Tiennot Grumbach eut à polémiquer avec les réalisateurs de documentaires Daniel Karlin et Tony Lainé à la suite de leurs propos « injurieux » sur les avocats dans l'hebdomadaire *Télérama*. Il se retrouva confronté au Syndicat de la magistrature (SM) qui exprima sa défiance en se demandant si le SAF ne changeait pas d'alliance au sein des professions judiciaires. Il réussit, malgré une opposition minoritaire mais résolue, l'accueil du garde des Sceaux, Pierre Mehaïgnerie, au congrès de Strasbourg (novembre 1993) tout en sachant exprimer les positions du SAF face à des mesures gouvernementales très critiquées. Avec deux autres anciens bâtonniers, membres du SAF, [Claude Michel](#) et Jean-Luc Rivoire, il avait exprimé entre 1988 et 1991, soit dans la *Gazette du Palais* soit dans la presse, les exigences d'une réforme qui intègre l'accès égalitaire à la justice et une aide juridictionnelle digne de ce nom. Après le mouvement des avocats de l'année 2000, Tiennot Grumbach participa à la deuxième commission Paul Bouchet, mise en place par le gouvernement Jospin. Il en approuva les conclusions ainsi que le projet de loi qui en découla. Il regretta l'échec de cette loi rendant pour partie responsable l'attitude réservée, voire hostile, de la profession, y compris à l'intérieur du SAF.

Tiennot Grumbach n'adhéra plus à une organisation politique après les années 68 et leurs suites immédiates. Il n'en continua pas moins à intervenir dans la vie publique locale. Aux élections législatives du 14 juin 1981, il se présenta sous l'étiquette Alternative 81-PSU avec pour suppléant un ouvrier spécialisé de Renault-Flins, Mohammed Zeghoudi dit Alex. Élu sur une liste Alternative aux élections municipales de mars 1983, il succéda au conseil municipal de Mantes-la-Jolie à Chantal Rouilleault, démissionnaire en 1984. Il prit une part importante au débat sur le projet « Mantes 2000 ».

Tiennot Grumbach reçut, d'une part les insignes de chevalier puis d'officier de la Légion d'honneur, d'autre part la décoration d'officier puis de commandeur dans l'Ordre national du Mérite. La cérémonie d'accès au grade de commandeur où il fut décoré par la juriste Mireille Delmas Marty se tint le 4 juillet 2013 à la Bourse de Travail à Paris devant une nombreuse assistance. Elle prit un caractère très émouvant en raison de la maladie qui n'allait pas tarder à l'emporter.

Tiennot Grumbach avait un frère et une sœur : Didier, né le 10 avril 1937, président de la Fédération française de la couture, du prêt-à-porter, des couturiers et des créateurs de mode entre 1998 et 2014, auteur d'*Histoires de la mode* (Éditions du Seuil, 1993) ; Sylvie, née le 22 mars 1947, attachée de presse d'un haut lieu parisien le « Palace », fondatrice d'un bureau de presse « 2e bureau » qui l'amena à devenir depuis 1989 directrice de la communication de Visa pour l'image à Perpignan (Pyrénées-Orientales).

Tiennot Grumbach s'était marié le 21 mai 1960 à Paris avec Élisabeth Rose Lagache née le 23 août 1939 à Neuilly (Hauts-de-Seine), fille du psychiatre Daniel Lagache et elle-même psychanalyste dont il eut une fille, Nathalie, née le 9 décembre 1960, qu'il amena avec lui d'Algérie et qui mourut en 2009.

Après son divorce, il vécut de 1971 à 2013, avec Françoise Picq, née le 2 août 1944, fille de médecin mantois, militante féministe et universitaire. Celle-ci, membre du Comité d'action de Mantes-la-Jolie depuis 1968, participa à VLR et à La Base ouvrière. Elle participa au Mouvement de libération des femmes (MLF) depuis 1970. Docteure d'État en sciences politiques (IRRISSO à l'Université Paris-Dauphine). Il eut deux filles avec elle, Julie née en 1973 et Amélie née en 1980. Tiennot Grumbach était aussi le père d'Isabelle née en 1971 dont la mère, Georgia Benamo, s'illustra comme architecte d'intérieur.

Les hommages et notices nécrologiques furent nombreux lors de son décès. Beaucoup reprirent la dénomination d'« avocamarade » qu'il aimait utiliser pour se caractériser ainsi que ses proches. Il avait réglé l'ordonnancement des interventions lors de ses obsèques le 23 août 2013 à l'ancien cimetière de Neuilly. Un prêtre-ouvrier rappela l'attachement à la foi catholique dans sa jeunesse et ses engagements autour du Mantois, un condisciple de faculté lut le kadish, une avocate de son cabinet dépeignit l'animateur qu'il fut, une représentante du SAF décrivit l'intensité de son investissement, un militant syndicaliste CFDT qui l'accompagna en Guadeloupe insista sur sa générosité permanente en faveur des salariés contre toutes les formes d'exploitation, une de ses filles dressa le portrait de l'homme et du père avec ses immenses qualités et quelques travers.

Selon sa volonté, Tiennot Grumbach fut enterré avec sa robe d'avocat, un tee-shirt de l'UGTG, un drapeau rouge et la casquette léguée par Charles Dasnusio dit « Charlot ».

ŒUVRES — « En partant de l'expérience de Flins », *Les Temps Modernes*, août-septembre 1971 — « En cherchant l'unité de la politique et de la rue », *Les Temps Modernes*, février 1972 — « L'employeur, le juge et le gréviste », colloque du SAF Université Paris IX Dauphine, Action juridique CFDT, 15 décembre 197. — *La défense prud'homale, tome 1 et 2*, APIL, Versailles 1978 et 1979 — *Rapport de synthèse pour une soutenance de thèse, Université Paris IX-Dauphine 1980* — « Garde à vue ou garde aveu », *Le Monde*, 8 septembre 1993 — Tiennot Grumbach et Laurent Pina (dir.), *35 heures négocier les conditions de travail*, Les Éditions de l'Atelier, 2000 — « Syndicalisme de proposition et de transformation sociale. Méthode du conflit des logiques et conventions instituantes », *Mélanges en l'honneur de Jean-Maurice Verdier*, Dalloz, 2001 — « L'avocat peut-il se dispenser d'être engagé ? », *Au cœur des combats juridiques*, Emmanuel Dockes (dir.), Dalloz, 2007 — « La contre-réforme libérale et le droit du travail », *Les Temps Modernes*, janvier-mars 2010 et avril-juillet 2010.

SOURCES — Fonds Tiennot Grumbach, Maison des Sciences de l'homme, Bibliothèque Julien Gracq à Nantes (Loire-Atlantique) — Archives de la Préfecture de Police, cartons B/A 2324, 2325 et 2326, dossier 77W5253 n° 654 374 au nom d'Étienne Grumbach — Patrick Kessel, « VLR », NEF, Tallandier, 48, 1972 — Hervé Hamon et Patrick Rotman, *Généralisations*, tome 1 et 2, Éditions du Seuil, 1987 et 1988 — Marc Heurgon, *Histoire du PSU. 1 La fondation et la guerre d'Algérie (1958-1962)*, La Découverte, 1994 — Entretien à propos de la profession d'avocat avec Tiennot Grumbach conduit par Antoine Garapon et Lucien Karpik, 1997 — Claude Michel, « Annales du SAF (1972-1992) », SAF, 2004 — Jacques Charby, *Les réseaux de soutien au FLN pendant la guerre d'Algérie*, La Découverte, 2004 — Christophe Bourseiller, *Les maoïstes*, Plon, 2008 — Claude Michel, « Annales du SAF (1993-2008) », SAF, 2009 — Jean-Philippe Tonneau, « Du projet politique au projet syndical le SAF (1973-1981) », *Politix*, 96, 2011 — Catherine Simon, *Algérie les années pieds-rouges. Des rêves de l'indépendance au désenchantement (1962-1968)*, La Découverte, 2011 — Françoise Picq, *Libération des femmes, 40 ans de mouvement*, Éditions Dialogues.fr, 2011 — Dominique Simonot, *Plus noir dans la nuit, la grande grève des mineurs de 1948*, Calman Lévy 2014 — Jean-Philippe Tonneau, « Le SAF, le droit social et les syndicats de salariés », Michel Pigenet (dir.), *Les pratiques syndicales du droit*, PUR, 2014 — Jean-Philippe Tonneau, *Le syndicat des avocats de France (1972-2012) contribution à une socio-histoire du militantisme syndical dans le champ judiciaire*, thèse soutenue à Nantes en 2014.

Daniel Richter

GUILLOUX Michel

Né le 16 janvier 1945 à Laniscat (Côtes-du-Nord, Côtes d'Armor) ; ajusteur monteur, technicien de méthodes ; délégué du personnel CFDT à la Compagnie électro-mécanique (CEM) au Bourget (seine, Seine-Saint-Denis) en 1964 puis secrétaire de la section syndicale (1970-1979) ; secrétaire du syndicat CFDT des travailleurs de la métallurgie du nord de la Seine-Saint-Denis (STM 93 nord) de mars 1979 à décembre 1980 ; président de Culture et liberté Ile-de-France (1985-1988, puis 2002).

Fils d'Alfred Guilloux, cadre financier à la SNCF et d'Azeline Prigent, sans profession, catholiques pratiquants occasionnels, Michel Guilloux était le second d'une fratrie de trois. La famille quitta la Bretagne pour s'établir à Drancy (Seine, Seine-Saint-Denis) en 1946. Il fréquenta le groupe scolaire Marceau à Drancy, des classes maternelles à l'école primaire et passa avec succès l'examen de passage en sixième à l'école Pierre Sémart de Drancy où il obtint, en 1959, le certificat d'études primaires. La même année, au regret de ses parents qui souhaitaient le faire entrer au lycée, il se présenta au concours d'entrée à l'école d'apprentissage de la CEM au Bourget et y fut reçu dans les trente premiers. Après l'obtention du CAP d'ajusteur monteur, Michel Guilloux fut embauché à la CEM au Bourget en 1962, dans la section « petit montage » au département de la régulation des turbines. Appelé sous les drapeaux en 1963, affecté dans la marine à Hourtin (Gironde), mais réformé de suite pour raison de santé, il réintégra son poste de travail. Il continua d'étudier par cours du soir et obtint le Brevet professionnel en 1966 puis le Brevet de technicien supérieur de fabrication mécanique en 1967. Ses parents l'avaient inscrit au patronage Sainte Louise de Marillac à Drancy. Après sa communion solennelle, il entra au club sportif « La Jeanne d'Arc de Drancy », au sein duquel, en 1961, il devint responsable des équipes de football. Ses activités liées à la paroisse l'amènèrent à participer, au moment de son entrée au travail, aux réunions de la Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC), mais sans grande conviction, car les débats, trop

théoriques à son gré, animés par un adulte de la paroisse, parfois son propre chef d'atelier de l'usine, n'incitaient pas à l'engagement personnel.

Son attirance pour l'action sociale concrète conduisit Michel Guilloux à se syndiquer à la CFTC en 1963 et à poursuivre son adhésion à la CFDT après la déconfessionnalisation de la confédération. Il fut élu délégué du personnel CFDT en 1964, dans un établissement où la CGT entendait maintenir sa domination syndicale. Remarqué par les responsables du syndicat de la construction électrique et électronique (SCEE-CFDT), composante de l'Union Parisienne des Syndicats de la Métallurgie (UPSM-CFDT), il participa à un cycle de formation sur plusieurs week-end en 1965, organisé par la commission confédérale des jeunes, au centre de formation de Bierville à Boissy-la-Rivière (Seine-et-Oise, Essonne). Il s'affirma au sein de la petite section CFDT de l'établissement, l'aidant à établir et populariser ses propres orientations et revendications, plutôt que se situer, par tradition, en regard des positions de la CGT. En 1965, il participa à la création de l'inter CEM (structure de coordination des établissements de l'entreprise en France), y représenta sa section d'établissement, devint membre du bureau et anima les sessions (pendant les week-ends ou sur une semaine) destinées à l'étude économique et la définition des revendications CFDT de l'entreprise.

Lors de la grève avec occupation de l'usine du Bourget, pendant six semaines, en mai et juin 1968, Michel Guilloux sut établir le lien entre les commissions des jeunes de la CFDT et de la CGT qui s'étaient constituées. Des revendications et positions communes aux jeunes, portant sur l'industrie nucléaire, l'autogestion, les nationalisations, les conditions et le temps de travail, l'évolution de carrière et la formation furent ainsi déterminées, avec des propositions de réorientation du comité d'établissement vers des activités spécifiques aux jeunes. Mais l'identité revendicative des jeunes se délita lorsque les divergences syndicales s'affirmèrent après la mobilisation de 1968. Désigné délégué syndical par le SCEE en 1968, il représenta sa section au conseil du syndicat. Il fut également élu au comité d'établissement la même année. Michel Guilloux devint secrétaire de la section syndicale CFDT de la CEM Le Bourget en 1970, avec le souci constant de la clarté des débats syndicaux et de la cohésion de l'équipe constituée d'un nombre important de nouveaux adhérents à la CFDT depuis 1968, porteurs de multiples courants politiques d'extrême gauche. Voulant ouvrir la section d'établissement à la dimension interprofessionnelle, marquée localement par un dense tissu de PME en attente d'un soutien syndical, il participa à la vie de l'union locale CFDT du Bourget et en devint secrétaire (1970-1985). Il fut d'un appui efficace, mandaté par l'union locale et l'UPSM aux grèves dans la région, telle celle des travailleurs immigrés de l'entreprise métallurgique Girosteel au Bourget durant un mois en février 1972.

L'industrie nucléaire, et par conséquent l'activité de la CEM de production de turbines pour les centrales nucléaires, n'était pas sans susciter des interrogations au sein de la CFDT. Déjà en 1970, sous l'impulsion de Michel Guilloux, la section syndicale CFDT du Bourget avait pris position en faveur de la filière des réacteurs nucléaires PWR (Pressurized Water Reactor) plutôt que sur celle des BWR (Boiling Water Réactor), génératrice de vapeur radioactive vers les turbines, qui d'ailleurs, fut abandonnée en France. Face au programme électronucléaire français engagé en 1974 par le gouvernement Messmer, la CFDT à la CEM le Bourget dénonçait les dangers de l'orientation française du « tout nucléaire », sans consultation parlementaire, avec des conséquences négatives tant au plan économique du fait du gigantisme des investissements à réaliser en absence de planification, qu'au plan sécuritaire pour les personnels de la filière et la population. Michel Guilloux fut d'un apport important au conseil du SCEE pour préciser, dès 1973, les positions de son syndicat dans les débats sur l'industrie nucléaire, en cours dans la CFDT. Il participa à la session de recherche de la Fédération de la métallurgie (FGM-CFDT) « le pari nucléaire français » en octobre 1974, fit partie du groupe fédéral électronucléaire réunissant les représentants des entreprises concernées par la filière nucléaire (1975-1980), et fit partie de la délégation fédérale au colloque confédéral « énergie, type de développement » à Paris-Dauphine en décembre 1977. Quand la réorganisation industrielle induite par le plan nucléaire français conduisit en 1976 à la cession de l'établissement du Bourget de la CEM à l'entreprise Alsthom, Michel Guilloux intégra l'inter CFDT Alsthom. Durant les grèves de 1979 chez Alsthom, dont six semaines à Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis), il organisa l'accueil des salariés de tous les établissements, et plus particulièrement ceux de Belfort (Territoire de Belfort), arrivant en train spécial à Paris, pour se rendre en cortège devant le siège social de l'entreprise.

Par ailleurs, membre du conseil de l'UPSM mandaté par son syndicat, il participait aux débats de l'union pour faire évoluer les syndicats d'industrie (construction électrique et électronique, automobile, mécanique, aéronautique) couvrant l'ensemble de la région parisienne, vers des syndicats métallurgie regroupant toutes les branches, mais géographiquement plus accessibles. Il fut délégué au congrès constitutif du syndicat des travailleurs de la métallurgie du nord du département de la Seine-Saint-Denis (STM 93 nord - CFDT) en 1977 et élu par le congrès à la commission exécutive. En mars 1979 Michel Guilloux devint secrétaire du syndicat et parallèlement, dans le cadre d'un accord en vigueur dans son entreprise, ouvrant la possibilité d'un détachement syndical temporaire, il accepta un poste de permanent à l'UPSM, chargé de la politique syndicale en direction des travailleurs immigrés, particulièrement marquée par la lutte du moment des travailleurs immigrés dans les foyers Sonacotra. Malheureusement, les difficultés financières de l'UPSM le contraignirent à quitter prématurément son poste de permanent en décembre 1979. Il réintégra l'établissement Alsthom au Bourget, tout en restant secrétaire du syndicat jusqu'en décembre 1980, et en conservant ses responsabilités à l'UPSM sur la politique de l'immigration puis, sur la coordination de l'action culturelle dans les comités d'entreprise avec, en point d'orgue, l'organisation en 1984 d'un colloque regroupant une centaine de CE à Paris. Il reprit ses activités syndicales dans l'établissement et plus particulièrement au sein de la commission « loisirs et culture » du CE, pour développer l'action culturelle.

La sortie du programme électronucléaire français, à partir de 1985, entraîna cinq plans de licenciements chez Alstom, de 1987 à 1991, avec la programmation de la fermeture du site du Bourget en 1995. Une grève de trois semaines en mai et juin 1991 éclata, avec occupation de l'usine et séquestration de M. Risler, directeur de la division électromécanique. Participant activement au mouvement, Michel Guilloux avait la responsabilité de la communication et des rapports avec la presse. Il fit partie de l'équipe CFDT qui négocia le plan social prévoyant les conditions de transfert du personnel vers d'autres établissements de l'entreprise ou des reclassements sans aucun licenciement. Il fut muté à Belfort le 1^{er} octobre 1994, avec un aménagement du temps de travail pour rejoindre son domicile du Bourget durant les week-end. Suite à un nouveau plan de restructuration, il fut licencié et mis en préretraite le 1^{er} mars 2002.

De retour en région parisienne, Michel Guilloux accepta la proposition de Georges Fresneau, secrétaire du STM 93-CFDT, de revenir à la commission exécutive pour assurer des permanences, prendre en charge l'édition du bulletin syndical, ainsi que la représentation du syndicat à l'Institut de formation pour l'étude et l'action sociale (IFEAS) créée par l'UPSM. Il devint intervenant de l'institut et coordinateur des sessions de formation afin d'en assurer le « fil rouge ». Il prit part à la décision du regroupement du syndicat de la métallurgie du nord de seine (SMNS-CFDT) et du STM 93, en octobre 2010, pour former le Syndicat de la métallurgie du Nord et de l'Est de Seine (SYMNES-CFDT), au sein duquel, membre du bureau, il continua d'assurer le suivi et l'animation du secteur formation, et créa la section syndicale des retraités.

Dès 1969, ses responsabilités au CE de la CEM et son soutien aux grèves en Seine-Saint-Denis l'avaient conduit à participer à des débats organisés conjointement par le mouvement Mouvement de libération ouvrière (MLO) et le Centre de culture ouvrière (CCO), où sa rencontre, notamment avec Antoine Lejay et Jean Marquet, fut décisive pour ses engagements dans l'éducation populaire. Lorsque en 1972 l'association Culture et liberté Ile de France fut créée (qui deviendra ultérieurement Culture et liberté Paris), Michel Guilloux y adhéra, entra au conseil d'administration (1978-1994), en assura la présidence (1985-1988), puis de nouveau, à partir de 2002 après son retour de Belfort. Entre-temps, en 1982, avec d'autres militants, dont Georges Tamburini et Pierre Leroux, il créa la revue mensuelle *culture et liberté Ile-de-France*, en étant le directeur de publication. Il représenta l'association francilienne au conseil national de culture et liberté jusqu'en 2006, fit partie du groupe de travail « entreprise » ayant pour mission d'aider les CE à développer leurs activités culturelles, et prit part à la création de modules de formation à l'économie, la communication, et l'analyse critique dispensés dans le cadre de la formation permanente.

Il fut adhérent au PSU, section Drancy-Le Bourget (1967-1973), entra au bureau des sections de la Fédération des Conseils de parents d'élèves des établissements scolaires de sa fille et, en 2002, devint trésorier et un des animateurs du « club des randonneurs pédestres du Bourget ».

Marié le 3 octobre 1981 au Bourget avec Brigitte Maréchal, secrétaire comptable, le couple eut une fille Nadège (1982).

SOURCES — Archives UPSM et FGMM CFDT — Manuscrit de Michel Guilloux, octobre 2011 — Entretien avec Michel Guilloux, 8 novembre 2011.

Jacques Debesse

GUINGANT Guy

Né le 27 juin 1927 à Morlaix (Finistère) ; ouvrier électricien ; responsable fédéral JOC (1943-1950), syndicaliste CFTC puis CFDT, délégué du personnel chez Citroën (1953-1957), secrétaire général du SGTA-CFTC puis CFDT, trésorier de l'UPSM-CFTC puis CFDT (1958-1969), membre du conseil fédéral de la FGM-CFTC puis CFDT (1958-1969), membre du conseil de l'URP-CFTC puis CFDT (1958-1969) ; directeur et président de la SOCOREM-GSO (1981-1992) ; conseiller municipal de Ramonville-Sainte-Agne (Haute-Garonne, 1977-1983).



Fils d'Alexis Guingant, maraîcher pépiniériste, socialisant, dont un frère s'était engagé dans le syndicalisme agricole, et d'Anne-Marie Marrec, fleuriste, catholique pratiquante, Guy Guingant était le benjamin d'une fratrie de huit. Il fréquenta l'école publique Poan Ben et le lycée de Morlaix jusqu'à son occupation par les Allemands en 1940, ce qui le contraignit à poursuivre ses études à l'Institut électro-radio de Paris par correspondance. Ayant obtenu un diplôme d'électro-technicien en 1942, il fut embauché chez DK Radio, petite entreprise de Morlaix, en qualité de monteur dépanneur radio (1943-1946).

Guy Guingant adhéra à la JOC en 1943, après une rencontre de jeunes travailleurs, animée clandestinement à Morlaix par [Robert Duvivier](#), permanent de la JOC régionale. Il entra rapidement dans l'équipe fédérale JOC de Morlaix animée par André Bellec* et, trichant sur son âge, s'engagea dans les Forces françaises de l'intérieur (FFI) sous les ordres du lieutenant Lucien Tréanton au plan local et d'André Colin au plan départemental, jusqu'à la chute de « la poche de Brest » en août 1944. Il participa au soutien des parachutistes de la France libre pour la reprise de l'aéroport de Morlaix et à la garde du viaduc SNCF de Morlaix aux côtés des Américains.

En relation avec Jean Peuziat*, permanent national JOC chargé de développer le secteur « loisir populaire », il fut à l'origine d'un foyer de jeunes travailleurs à Morlaix en 1945, anima un camp de vacances pour familles populaires sur l'Île-de-Batz (Finistère) où il rencontra Maurice Vallée* et fut l'un des créateurs du réseau des gîtes de vacances bretons.

En 1946, il quitta la Bretagne et trouva un emploi chez Chauvin et Arnoux au 190 rue Championnet à Paris (XVIIIème) en qualité d'étalonneur (septembre à décembre), puis au service comptabilité de la caisse des congés payés du bâtiment (décembre 1946-juin 1947) et à la JOC parisienne comme animateur de loisirs populaires (septembre 1947-décembre 1948). Parallèlement, il suivit des cours du soir à l'école nouvelle d'électronique de Paris (1947-1948) et il était membre de la fédération de la JOC Paris-Est (1946-1950), sous la responsabilité d'Antoine Lejay*.

Au retour de son service militaire, effectué au 58ème bataillon de transmissions à Lille (caserne Kléber), Guy Guingant fut embauché chez Citroën en juin 1949 à l'usine du quai de Javel (Paris XVème), au service du super contrôle du département électricité automobile. Choqué par les conditions de travail qu'il trouvait abrutissantes et révolté par les injustices vis-à-vis des ouvriers, il rejoignit l'équipe d'Action au travail animée par [René Delécluse](#), membre du secrétariat national JOC, et décida de s'investir syndicalement chez Citroën. Il adhéra à la CFTC en 1949. Sa première grève en 1950 lui valut d'être muté à l'usine de Saint-Ouen (Seine, Seine-Saint-Denis) au service contrôle tôlerie jusqu'en juin 1951, avant d'être versé, à la suite de fastidieuses démarches, au service entretien comme monteur électricien et enfin réaffecté à l'usine de Javel en 1956 au service réparation machines-outils (RMO), où la direction pensait mieux contrôler ses déplacements.

Avec les anciens d'Action au travail de la JOC dans l'entreprise, Guy Guingant créa en 1951 une section syndicale des ouvriers, rattachée au syndicat CFTC des ouvriers de la métallurgie et parties similaires de la région parisienne, ainsi que l'inter-Citroën CFTC, structure de coordination entre l'ensemble des militants de toutes catégories professionnelles des établissements Citroën en région parisienne, reliée à l'Union Parisienne des Syndicats de la Métallurgie (UPSM-CFTC). Il s'engagea alors dans un cycle d'études en cours du soir au Conservatoire national des arts et métiers (CNAM), en section électricité industrielle (1951-1953).

Guy Guingant fut élu délégué du personnel (1953-1957) et délégué au comité d'entreprise en 1955, suppléant de [Marcel Julien](#). L'inter-Citroën mit l'accent sur les conditions de travail, les méthodes de chronométrage, les facteurs d'accidents de travail et, s'appuyant sur l'accord Renault de 1955 qui prévoyait notamment la troisième semaine de congés payés et instituait les retraites complémentaires, élabora un projet d'accord d'entreprise chez Citroën. Sous son impulsion, la CFTC voyait croître son audience bien que la direction eût recours aux brimades, mutations et licenciements de militants syndicaux. De 1954 à 1957, treize militants CFTC furent licenciés, en dépit de quatre procès gagnés par la CFTC contre Citroën.

Soucieux du sort des travailleurs immigrés, partageant les mêmes conditions de travail que les Français, mais soumis à des conditions de vie précaires (foyers surchargés, entassement dans des hôtels borgnes et bidonvilles, etc.), Guy Guingant contribua à faire prendre conscience de leurs problèmes au sein de la CFTC. Ses relations amicales et solidaires avec bon nombre d'entre eux renforcèrent ses convictions pour « un droit des peuples à disposer d'eux-mêmes » et pour une solution pacifique en Algérie, opinion partagée par la majorité au sein de l'UPSM, mais sujet sensible qui divisait la CFTC. Il intervint au congrès confédéral de 1955 à Asnières (Seine, Hauts-de-Seine) pour que la confédération prît clairement position. Son intervention qui commençait par : « Ce drame qui bouleverse les Français et Algériens dans un affrontement fratricide... » provoqua le départ de la délégation des Français d'Afrique et partagea l'auditoire entre applaudissements et protestations. Le président [Maurice Bouladoux](#) eut toutes les peines à rétablir le calme jusqu'à la fin de l'intervention. Relaté par la presse, cet épisode qui valut à Guy Guingant une interpellation de sa direction chez Citroën, le fit solliciter par la confédération pour travailler sur les dossiers concernant les travailleurs immigrés et créer avec [Gérard Espéret](#) une coopération intersyndicale nord-sud Méditerranée. Dans ce but, il rencontra en 1955 Mahoud Ben Saddick, futur secrétaire général de l'Union marocaine du travail, qui sortait de prison pour action syndicale.

Une grève à l'usine Saint-Charles (Paris XVème), conduite par le délégué CFTC Yves Prigent* et deux délégués CGT en septembre 1957, s'étendit chez Citroën à l'occasion de la journée d'action interfédérale (CFTC, CGT, FO) du 3 octobre 1957, notamment à l'atelier RMO de l'usine de Javel, qui débraya à cent pour cent. Un défilé de cinq cents grévistes, organisé et canalisé par Guy Guingant et les délégués CFTC à travers les ateliers, le jour de la présentation de la nouvelle automobile DS aux délégations internationales à l'occasion du salon de l'automobile, provoqua sa mise à pied immédiate avec l'ouverture d'une procédure de licenciement au motif : « Violation du règlement intérieur, abandon de son poste de travail, organisation de désordres et pressions pour contraindre les ouvriers à cesser le travail... » Malgré l'opposition du comité d'établissement réuni le 11 octobre 1957, mais avec l'avis favorable de l'inspecteur du travail, Guy Guingant fut licencié le 25 octobre 1957. Sa défense, prise en charge par Jean-Paul Murcier*, du service juridique confédéral, aboutit en 1958 à une transaction conclusive de procédure, engagée par Me Fouace, avocat, sur une indemnité de cinq cent mille francs que Guy Guingant reversa à l'UPSM.

Il se fit embaucher chez SIMCA à Nanterre (Seine, Hauts-de-Seine) en décembre 1957 comme électricien qualifié, affecté au dépannage des machines-outils. Dans cette entreprise aux conditions de travail similaires à Citroën, où régnait le syndicat maison, il avait l'intention d'implanter la CFTC mais [Eugène Descamps](#) lui demanda de rejoindre André

Téqui* dans la nouvelle équipe de l'UPSM après le départ de son fondateur, [Roger Gillot](#). Il quitta SIMCA fin février 1958. Il suivit alors une formation de cadre syndical à l'Université des sciences sociales de Strasbourg, animée par [Marcel David](#), spécialiste de l'histoire du mouvement ouvrier et du droit social. Il y rédigea un mémoire traitant des possibilités et conditions de la gestion des entreprises par les travailleurs eux-mêmes.

Guy Guingant commença ses fonctions de permanent de l'UPSM-CFTC en avril 1958, chargé d'animer le syndicat des ouvriers, avec la fonction de trésorier de l'union. La transformation des syndicats catégoriels composant l'UPSM en syndicats de branche industrielle était une priorité de la nouvelle équipe destinée à unifier l'ensemble des catégories professionnelles. Le débat interne conclut, en 1960, à la transformation des secteurs industriels mis en place à l'origine de l'UPSM en 1949 en quatre syndicats d'industrie : le syndicat parisien des industries aéronautiques et spatiales (SPIAS), le syndicat des travailleurs de la mécanique générale (STMG), le syndicat de la construction électrique et électronique (SCEE) et le syndicat général des travailleurs de l'automobile (SGTA). Cette évolution au sein de l'UPSM contribua à la constitution des Union fédérales de branches dans la FGM-CFTC en 1961. Guy Guingant devint secrétaire général du SGTA lors de son congrès constitutif le 24 février 1962. Avec des ouvriers et techniciens de la construction automobile, il constitua au sein du SGTA un groupe de travail sur la question des salaires aléatoires, de la santé au travail, directement tributaires des cadences et contrôles des temps.

Face aux violentes méthodes anti-syndicales en vigueur chez Simca, il créa en 1963, avec le soutien de Jean-Paul Murcier*, le « comité de défense des libertés chez Simca », regroupant une trentaine de personnalités, dont le bâtonnier René-William Thorp, sous la présidence d'Henri Bartoli*, professeur à la faculté de droit. Son but était d'alerter l'opinion publique, notamment par des conférences de presse. Pour permettre la distribution de tracts à l'occasion des élections des délégués du personnel de 1966 chez Simca à Poissy, il organisa une opération massive avec la participation de militants du SGTA, appuyés par une trentaine de militants trotskistes, déjouant ainsi la traditionnelle intervention musclée des nervis de la direction et permettant des distributions ultérieures plus sereines.

Membre du conseil de l'Union régionale parisienne (URP-CFTC) depuis 1958, il engagea solidement l'union dans ses positions contre la guerre d'Algérie. Il représenta l'URP à la manifestation interdite du 27 octobre 1960, il prit, au printemps 1961, la parole au nom de l'URP à un meeting pour la paix en Algérie à Puteaux (Seine, Hauts-de-Seine), devant plus de cinq mille personnes. Il fut témoin des brutalités policières du 8 février 1962 au métro Charonne à Paris. Il était également membre du conseil de la FGM-CFTC (1958-1969), d'abord élu par le congrès fédéral de 1958 à Paris, puis désigné à y siéger au titre des syndicats de l'UPSM au congrès de 1960 à Lyon (Rhône) et enfin désigné par la branche automobile de la fédération au congrès de 1962 à Vincennes (Val-de-Marne), puis aux congrès de Paris (1965) et Rouen (Seine-Maritime) en 1968, jusqu'en 1969. Il fit partie de la délégation fédérale qui, en 1966, fut consultée par le gouvernement pour préparer le plan automobile, et participa à des rencontres de la Confédération internationale des syndicats chrétiens (CISC) à Bruxelles, Nice et Turin pour étudier l'opportunité de conventions collectives européennes de branches industrielles. Il prépara sa reconversion par une formation à l'institut de contrôle de gestion prévisionnelle de Paris, promotion Montesquieu (1967-1969), et cessa ses activités de permanent syndical en mars 1969.

Guy Guingant avait été un fervent partisan de l'évolution de la CFTC vers la CFDT, partageant le point de vue des minoritaires du mouvement « reconstruction ». Au congrès de l'UPSM de 1961, il avait présenté le rapport « L'évolution de la CFTC – syndicalisme d'aujourd'hui et de demain » qui avait servi d'orientation aux syndicats de l'UPSM pour approuver l'évolution vers la CFDT au congrès confédéral des 6 et 7 novembre 1964.

Guy Guingant entra en 1969 à la Société moderne d'équipement électrique (SOMODEL), au 153 rue Anatole France à Drancy (Seine-Saint-Denis), société coopérative de production (SCOP) de 150 salariés, gérée dans l'esprit des communautés de travail Boimondeau, en qualité de conducteur de travaux. En septembre 1969, il prit la responsabilité de l'agence de Toulouse (Haute-Garonne) au 52 rue Alsace-Lorraine, qui fut intégrée en 1973 à la SOCOREM, société coopérative spécialisée dans l'électricité et le génie climatique située au 22 rue Ampère à Malakoff (Hauts-de-Seine). La SOCOREM de Toulouse fut filialisée en 1977 et devint SCOP autonome en 1981 sous l'appellation de SOCOREM-GSO (grand sud-ouest), dont le nouveau siège social au 8 avenue des Crêtes à Ramonville-Sainte-Agne (Haute-Garonne) fut construit avec la participation de sociétaires en bénévolat. Guy Guingant fut chargé d'en assurer la direction puis la présidence jusqu'à son départ en retraite en 1992. Il représentait le mouvement coopératif au Conseil économique et social de la région Midi-Pyrénées (1984-1989).

Dès sa retraite, à Ramonville-Sainte-Agne, il fut vice-président de l'association pour l'insertion des chômeurs « Le tremplin » (1992-1994), assura la présidence de l'association Solidarité pour le soutien aux malades (1994-2005) et fut désigné à la commission régionale de conciliation et d'indemnisation des accidents médicaux, des affections iatrogènes et des infections nosocomiales (CRCI) de Midi-Pyrénées. Guy Guingant, qui avait adhéré au PSU à Paris (XXème) en 1956 et rejoint le Parti socialiste en 1973, fut conseiller municipal sur une liste d'union de la gauche à Ramonville-Sainte-Agne (1977-1983).

Il était membre de l'Action catholique ouvrière (ACO) à Paris (1950-1960) et dans l'équipe diocésaine (1955-1960). À Garges-lès-Gonesse (Val-d'Oise), il fut adhérent de l'association populaire familiale (APF) et président de l'association de parents d'élèves (APE) du CES André Malraux.

Il s'était marié le 29 avril 1950 avec Marie-Louise Bellino (« Marysette »), ancienne fédérale JOCF Paris-Est (1948-1950). Celle-ci donna des cours d'alphabétisation dans le cadre de l'Amicale des nord-africains résidant en France

(ANARF) de 1951 à 1960 à Paris et devint animatrice de cours d'alphabétisation et de perfectionnement pour les étrangers au sein de l'association Amitié-solidarité à partir de 1990 à Ramonville-Sainte-Agne. Elle fut responsable de l'Association populaire des familles (APF) à Garges-lès-Gonesse (1960-1969), milita à la Confédération syndicale des familles (CSF) à Toulouse (1970-1973) puis à l'UFC Que-choisir à Ramonville-Sainte-Agne à partir de 1973. Le couple eut quatre enfants : Marie-Christine née en 1956, Jean-Michel né en 1958, Rémi né en 1963, Hervé né en 1966.

SOURCES — Archives UPSM et FGMM-CFDT — Notes écrites de Guy Guingant des 18 avril et 1er mai 2010 — Entretiens avec Guy Guingant, mai 2010.

Michel Carvou

HADJ-AMAR Pierre, Victor

[enregistré par erreur à l'état civil sous le nom HADJ-AMMAR]

Né le 27 mars 1927 à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme) ; chaudronnier puis professeur technique adjoint de chaudronnerie ; permanent de la JOC (1951-1954), syndicaliste CFTC puis CFDT, militant du PSU (1971-1989) puis de Clamart-Autogestion (1989-2001).

Son père, Belkacem Hadj-Amar (1896-1958), originaire de Draâ-El-Mizan près de Tizi Ouzou (Algérie), venu à Sète (Hérault) en 1913 où il devint docker, se maria avec Alphonsine née Rancon (1891-1973), originaire de la Haute-Loire, malgré l'opposition de sa famille. Il se fit baptiser et prénommer Victor et ne revit jamais l'Algérie. Le couple s'installa à Clermont-Ferrand où Victor Hadj-Amar devint ouvrier chez Michelin. La famille vécut au 28 rue de la Foi, dans un logement avec jardin de la Cité de la Plaine. Pierre Hadj-Amar effectua toute sa scolarité (école maternelle, école primaire et cours complémentaire) dans les établissements scolaires Michelin. En 1943, il fut admis sur concours à l'école professionnelle Michelin et suivit pendant trois ans les cours de la section chaudronnerie. Il obtint trois CAP : chaudronnier, soudeur oxy-acétylénique (OA) et soudeur à l'arc électrique. Dès le mois d'octobre 1944, il s'engagea à la CFTC dans le sillage de Robert Dumas*, l'un des dirigeants de la fédération jociste de Clermont-Ferrand, et devint responsable syndical « Jeunes », assurant la liaison avec le syndicat et l'Union départementale.

En mai 1945, Pierre Hadj-Amar participa à une session de l'Institut de culture ouvrière (ICO) à Marly-le-Roi (Seine-et-Oise, Yvelines) et, trois mois plus tard, adhéra à la JOC lors d'une session d'études à Neussargues-Moissac (Cantal). Il devint rapidement dirigeant fédéral de Clermont-Ferrand. L'une des principales revendications de la JOC à la Libération consistait à obtenir un « délégué des jeunes ». Les militants jocistes lancèrent la campagne à l'école Michelin. Lors d'une consultation des jeunes, Pierre Hadj-Amar fut élu. Recueillant les revendications de ses camarades, il allait les présenter à la Direction et obtint ainsi quelques résultats. En mai 1946, il plaida la cause d'un jeune injustement sanctionné; le conseil de discipline leva la sanction, mais un de ses professeurs, membre du conseil, vint lui présenter les félicitations du directeur et ajouta: « Il faut que tu saches que la porte de l'usine ne sera jamais ouverte pour toi. » En septembre 1946, l'apprentissage terminé, tous les apprentis furent intégrés chez Michelin à l'exception de Pierre Hadj-Amar.

Pierre Hadj-Amar entra alors dans une chaudronnerie d'une douzaine d'ouvriers où il put s'affirmer professionnellement. Il continua de militer à la CFTC et à la JOC. Après avoir effectué son service militaire en 1947, Pierre Hadj-Amar entra dans l'entreprise métallurgique clermontoise Ollier, une entreprise de mécanique et de chaudronnerie fabriquant des presses et des réservoirs qui comptait environ 800 salariés. Ayant appris que ses jours dans l'entreprise étaient comptés – il s'était fortement impliqué dans une grève –, il partit en novembre 1948 suivre une école d'apprentissage dans une entreprise en expansion – les bennes Poclairn – au Plessis-Belleville (Oise). Au bout d'un an, en conflit avec la direction de Poclairn, il prit la direction d'un foyer de jeunes travailleurs (FJT) situé 48 rue du capitaine Guynemer à Courbevoie (Seine, Hauts-de-Seine) d'une quarantaine de lits, le foyer Branly.

Sollicité par la direction nationale de la JOC, Pierre Hadj-Amar devint permanent national le 1er juillet 1951, d'abord au sein de la province jociste Picardie-Champagne, puis, à partir de 1953, au service « Soldats » de l'ACJF (fédérant les divers mouvements d'Action catholique spécialisée de la jeunesse: JOC, JAC, JEC et JIC) en remplacement de Jean Sivert*. Au printemps 1954, Pierre Viallefond*, son ami d'enfance, lui-même ancien permanent jociste, travaillant depuis un an chez Thomson à Asnières (Seine, Hauts-de-Seine), lui signala que cette entreprise cherchait des chaudronniers et qu'il pourrait y militer syndicalement. Après avoir passé son essai de chaudronnier P2, Pierre Hadj-Amar entra chez Thomson en avril 1954, à l'usine d'Asnières.

Il prit des responsabilités syndicales en janvier 1956 après avoir passé son essai de chaudronnier P3 et s'être déjà montré au cours de la première grève victorieuse chez Thomson en septembre 1955. Élu délégué du personnel CFTC en janvier 1956, il s'imposa comme le délégué de son atelier de chaudronnerie. Il participa aux réunions du groupe Reconstruction pour l'évolution de la CFTC.

Pierre Hadj-Amar fit également partie du bureau de la section syndicale regroupant les sept ou huit principaux responsables et se réunissant une fois par semaine après le travail pour coordonner l'action de la section et son fonctionnement, prévoir et organiser la formation des militants (un ou deux week-ends par an au Centre de formation

confédéral, à Bierville). Le bureau de la section devait en outre se préoccuper du développement de la CFTC dans les autres usines Thomson afin que sa voix soit entendue au sein du comité central d'entreprise (en 1955, Thomson comptait huit usines: quatre en région parisienne et quatre en province) et que l'action syndicale suive le développement de l'entreprise (de 1957 à 1961, Thomson créa une usine à Angers et trois en banlieue parisienne). La Fédération CFTC de la Métallurgie n'ayant pas les moyens d'assumer cette tâche de développement syndical, les responsables de l'usine de Gennevilliers devaient l'assurer. Pierre Hadj-Amar y contribua largement et aida les délégués des usines de Lesquin (Nord), de Bohain (Aisne) et de Chauny (Aisne).

Pierre Hadj-Amar se maria à Clamart (Seine, Hauts-de-Seine) le 24 avril 1959 avec Élise Prunault. Pupille de la Nation (son père était mort des suites d'une blessure de guerre quand elle avait dix-huit mois), militante jociste du Finistère, celle-ci était entrée à la Seita à Morlaix (Finistère), puis, en concertation avec d'autres jocistes de cette manufacture, était partie travailler à la manufacture de la Seita à Issy-les-Moulineaux (Seine, Hauts-de-Seine) afin d'y développer la CFTC et y était devenue secrétaire syndicale et membre du bureau fédéral. Le couple s'installa à Clamart en 1959 et une fille naquit de cette union le 27 mai 1960 (Catherine, devenue professeur de technologie en collège).

Pierre Hadj-Amar fut à nouveau élu délégué chaque année de 1957 à 1962 à Gennevilliers-Asnières. Il fut en première ligne dans l'action syndicale intense de cette période au cours de laquelle Thomson ouvrit – en 1957 – une usine à Bagneux en y transférant des services de Gennevilliers et de l'Amiral-Mouchez (Paris XIIIème) et où treize semaines de grève et de manifestations se terminèrent le 13 décembre 1957 par un succès syndical sur les salaires et la retraite complémentaire. Une autre grève, en 1959, aboutit à la mensualisation des ouvriers et – chose rare – à des augmentations de salaire inversement hiérarchisées : 2,5% pour les cadres, 11% pour les femmes de ménage. Dès 1958, la CFTC avait conquis le secrétariat du CCE et était devenue majoritaire sur l'ensemble de l'entreprise.

Thomson, qui avait acquis à Sartrouville (Seine-et-Oise, Yvelines) l'ancienne usine Latecoère (devenue ensuite Radio-Industrie), décida d'y transférer l'usine d'Asnières (vendue en 1962). La Direction accepta de muter certains salariés dans un établissement plus proche de leur domicile mais refusa à Pierre Hadj-Amar d'aller à Bagneux. De 1962 à 1965, il se rendit donc de Clamart à Sartrouville dans cette usine qui comptait rapidement 1 200 ouvriers et techniciens. Il y organisa la section syndicale CFTC (CFDT à partir de 1964) qui obtint la majorité dès la première élection. Là encore, il fut élu délégué du personnel chaque année, de 1962 à 1965. En 1965, Pierre Hadj-Amar obtint enfin sa mutation pour l'usine de Bagneux, plus proche de son domicile (quinze minutes de trajet en voiture au lieu d'une heure et demie pour aller à Sartrouville). Il était toujours ouvrier P3, comme en 1955.

Pierre Hadj-Amar refusa à plusieurs reprises les sollicitations d'Eugène Descamps* pour devenir permanent. Il soupçonnait en effet ce dernier de vouloir détourner les principaux militants de la CFTC de la Thomson pour les faire venir à la Fédération de la Métallurgie, et fut ainsi souvent en désaccord avec les militants qui répondaient favorablement aux sollicitations fédérales. Cela lui valut une solide réputation de « basiste » qu'il assumait pleinement.

À l'usine de Bagneux, Pierre Hadj-Amar, désireux de « souffler » un peu, milita dans son atelier mais ne fut pas délégué et refusa d'être candidat au cours de la période 1965-1967. Lorsque, dès le 17 mai 1968, l'usine de Bagneux entra en grève et que l'occupation fut décidée, il entra toutefois au comité de grève et en fut l'un des leaders. Son autorité et son expérience s'imposèrent et il alla négocier pour la CFDT à la Direction générale les conditions de la reprise du travail qui eut lieu le 19 juin. Thomson fut la dernière entreprise importante à reprendre le travail.

Les conséquences physiques d'un accident de voiture dont il fut victime en septembre 1968 – il ne put reprendre le travail qu'en mars 1969 – le contraignirent à envisager une reconversion professionnelle. En juillet 1970, ayant passé avec succès le concours d'entrée à l'École normale nationale d'enseignement technique, Pierre Hadj-Amar quitta la Thomson et entra en septembre, à l'âge de quarante-trois ans, dans cette école située rue de la Roquette à Paris (XIème), d'où il sortit un an plus tard professeur technique adjoint de chaudronnerie. Il adhéra alors au SGEN-CFDT et fut nommé au lycée d'enseignement professionnel de Suresnes (Seine, Hauts-de-Seine), un vieux bâtiment mal équipé où la section de chaudronnerie n'avait quasiment pas de matériel pour faire travailler les élèves, et aucun crédit pour acheter des machines. Pierre Hadj-Amar démarcha la direction Thomson de Bagneux et obtint qu'elle lui livre le matériel de chaudronnerie mis à la réforme. Sur le plan syndical, il représentait le SGEN à la commission de la carte scolaire. En 1976, il quitta Suresnes pour le lycée professionnel Carrefour des Fainéants (devenu Les Côtes de Villebon) à Meudon jusqu'à son départ à la retraite en 1991.

Sur le plan politique, Pierre Hadj-Amar envisageait dès 1968 d'adhérer au PSU, mais ne franchit le pas qu'en 1971. Il milita activement au sein de la section de Clamart. Après 1974, les départs au PS de Michel Rocard* et de Jean Le Garrec* (candidat aux législatives de 1973 dans la circonscription incluant Clamart) créèrent des tensions entre des militants qui en vinrent à se suspecter et à s'accuser de déviation; Pierre Hadj-Amar fit donc le choix de recentrer son militantisme sur la vente de *Tribune socialiste* tous les samedis matins au marché du Trosy, à Clamart.

L'activité du PSU fut assurée à Clamart jusqu'à la dissolution du parti au niveau national en 1989. Avec certains de ses militants et des écologistes, Pierre Hadj-Amar participa alors au développement de « Clamart Autogestion » (association créée dix ans auparavant par la section PSU de Clamart dans le prolongement du « front autogestionnaire » des élections législatives de 1978) pour intervenir sur les problèmes locaux d'environnement et d'aménagement et s'opposer à la réalisation du projet « pharaonique » du département des Hauts-de-Seine qu'était le tunnel autoroutier. Pierre Hadj-Amar

figurait sur la liste présentée par cette organisation lors des élections municipales en 1983, 1989 et 1995. En 2000, « Clamart Autogestion » se transforma en « Alternative Clamartienne » qui devait présenter des listes aux municipales de 2001 et 2008, mais Pierre Hadj-Amar refusa d'y adhérer.

Retraité, Pierre Hadj-Amar continuait à aider les militants qu'il avait connus jeunes techniciens à la Thomson et qui avaient pris des responsabilités politiques ou syndicales. Il se retrouva avec eux et quelques-uns des leaders Thomson des années 1950 le 20 novembre 1996, manifestant devant le siège sis 173 boulevard Haussmann contre la cession de la première entreprise française d'électronique.

En 2010, Pierre Hadj-Amar, veuf depuis novembre 1990, était toujours domicilié à Clamart; il signa l'appel au rassemblement du cinquantième anniversaire de la fondation du PSU les 10 et 11 avril 2010.

SOURCES — Arch. JOC (SG), fichier des anciens permanents — André Gueslin (dir.), *Les hommes du pneu. Les ouvriers Michelin (1940-1980)*, Les Éditions de l'Atelier, 1999 — Notice biographique rédigée par Louis Moulinet — Nombreux entretiens et conversations informelles avec l'intéressé — Notes de Roger Barralis — État civil de Clermont-Ferrand.

Éric Bélouet

HANS Lucien, Émile

Né le 26 septembre 1916 à Arcueil-Cachan (Seine, Val-de-Marne), mort le 19 juillet 2005 à Vroncourt (Meurthe-et-Moselle) ; serrurier, professeur technique, secrétaire; membre du conseil fédéral de la JOC Paris-Sud (1934-1935), délégué diocésain du Secours catholique à Pontoise (Val-d'Oise, 1968-1979) ; ordonné diacre (1978) ; membre du conseil fédéral de la FGM-CFTC (1958-1960) ; président de l'Association familiale ouvrière de Meudon (Seine-et-Oise, Hauts-de-Seine, 1945) ; conseiller municipal (1958-1959).

Fils d'Eugène Hans, doreur relieur aux Éditions Hachette, et de Marie Tessier, ouvrière dans une usine de produits manufacturés en caoutchouc, catholiques pratiquants, Lucien Hans était le cadet d'une famille de deux enfants, dont



Lucien Hans au comité de grève chez Hachette en 1936



Réunion syndicale chez Renault



Ordination de Lucien Hans
Collection privée famille Hans

l'aîné ne vécut que quelques mois. Il fréquenta l'école maternelle privée d'Arcueil, où sa tante était institutrice, l'école communale (dont on le retira rapidement à cause de l'anticléricalisme de l'instituteur) puis une école privée de Cachan et enfin l'école paroissiale de Gentilly (Seine, Val-de-Marne) qu'il quitta en 1929. Il fit partie des scouts de France de onze à treize ans.

Le 26 septembre 1929, il débuta un apprentissage de serrurier chez Madin, artisan en bâtiment, fut par la suite apprenti de divers métiers du bâtiment au sein d'entreprises de la région, et finalement embauché par un « patron chrétien » rue du Faubourg-du-Temple à Paris (Xème) en qualité d'ouvrier serrurier (1931-1932). Après une période de chômage de deux mois, il trouva une place d'apprenti relieur à l'imprimerie Hachette, rue Stanislas à Paris (VIème) où travaillait son père (1933-1937). Il suivit alors des cours du soir, obtint son certificat d'études en 1931 puis fit une formation d'électricité à l'École spéciale des travaux publics à Cachan jusqu'en juin 1934. Il fut responsable de la pré-JOC à Cachan puis rejoignit la section jociste locale le 1er avril 1932. Trésorier de la section et membre du conseil fédéral Paris-Sud en 1934, il diffusait *Jeunesse ouvrière* (carte de vendeur n° 11812). Il participa au congrès de la JOC à Bruxelles en 1935.

Sensibilisé au syndicalisme au sein de la JOC par l'abbé Hageman, ancien du Sillon de [Marc Sangnier](#), Lucien Hans adhéra à la CFTC en 1935, à la section du livre et des professions connexes de l'Union des syndicats professionnels des ouvriers chrétiens de la région parisienne (carte d'adhérent n° 769). Il prit une part active à la grève de mai-juin 1936 qui dura trois semaines chez Hachette et fit partie du comité de grève, organisateur de l'occupation de l'entreprise. Il participa aux négociations sociales avant la reprise du travail.

De sensibilité pacifiste, il fit sa préparation militaire en qualité d'infirmier, obtint le certificat d'aptitude d'infirmier militaire le 3 mai 1937 et fut incorporé au 23ème régiment d'infanterie de la forteresse d'Hagenau le 1er septembre 1937. Maintenu sous les drapeaux du fait de la déclaration de guerre, le 3 septembre 1939, il fut versé comme infirmier à Soufflenheim (Bas-Rhin), où il continua de diffuser *Jeunesse ouvrière* et *Syndicalisme*, journal de la CFTC. Il fut fait prisonnier le 2 juillet 1940 et rencontra Joseph Folliet* avant d'être envoyé en Allemagne où il cassa des cailloux pour construire une autoroute. Il fut libéré le 11 novembre 1941 en raison de sa situation familiale.

De retour à la vie civile, il trouva un emploi de manutentionnaire le 5 décembre 1941 à la librairie Hachette, 77 boulevard Saint-Germain à Paris (VIème) mais, pour échapper au STO, il devint régleur sur machine d'avril 1943 à septembre 1944 chez Hamelin à Poissy (Seine-et-Oise, Yvelines), une entreprise non soumise aux réquisitions car

travaillant en partie pour l'occupant. Le 1er octobre 1944, il entra aux éditions Fleurus en qualité de responsable de l'entretien de l'immeuble de la rue de Fleurus (VIème), puis assumait des responsabilités au sein de directions de publications, notamment au secrétariat de la revue mensuelle *En chrétienté* en 1948, et fut appelé au secrétariat général du mouvement Cœurs vaillants – Ames vaillantes qui publiait les revues mensuelles du même nom pour la jeunesse (novembre 1948-septembre 1949).

Le 2 octobre 1949, à la suite d'un essai professionnel médiocre, sans révéler son parcours antérieur, Lucien Hans fut embauché comme OS chez Citroën, à l'atelier des charpentes de la rue Lecourbe à Paris (XVème) puis muté à l'atelier-école de la rue Ginoux en qualité de professeur technique. Mais il fut réintégré à son emploi d'OS par répression, lorsqu'il fut élu délégué du personnel sur liste CFTC. Mis à l'écart dans un atelier isolé, il quitta l'entreprise le 18 février 1958.

Après quelques semaines au siège de l'Action catholique ouvrière (ACO) en février-mars 1958, pour organiser « le premier pèlerinage international du monde ouvrier à Lourdes », Lucien Hans fut sollicité par André Soulat* pour devenir secrétaire permanent de l'Union syndicale Renault CFTC, chargé des missions administratives et d'organisation (avril 1958-décembre 1961). Son salaire fut en partie assuré par une cotisation exceptionnelle de l'équipe des cadres. Entre-temps, il avait été élu en 1950 au bureau de l'Union Parisienne des Syndicats de la Métallurgie CFTC. Il fut désigné en décembre 1958 au bureau fédéral de la FGM par la branche automobile de la FGM-CFTC et fit partie de la commission formation de ce bureau (1958-1960). Présenté par le syndicat Renault des travailleurs de l'automobile dans le collège des élus au congrès de la FGM à Lyon en 1960, il ne fut pas élu.

Quand il quitta son poste de secrétaire permanent à la CFTC Renault, il devint ouvrier d'entretien, chauffeur au sein de l'institution Saint-Joseph à Meudon (janvier 1962-octobre 1968) avant d'être nommé délégué diocésain du Secours catholique à Pontoise (1968-1979). Lucien Hans fut le premier diacre du diocèse, ordonné le 11 mars 1978 par Mgr Rousset.

S'opposant à la guerre d'Algérie, il avait apporté son soutien dès 1955 à toute initiative en faveur d'une solution pacifique, notamment au sein du Mouvement de libération du peuple (MLP). Il participa à la manifestation anti OAS du 18 février 1962 comme membre du service d'ordre et fut sollicité par [Gérard Esperet](#) pour une étroite collaboration, dans l'éventualité d'un coup d'État qui aurait obligé la CFTC à entrer en clandestinité. Il organisa à ce moment la « planque » du matériel de reprographie de la CFTC Renault à l'Institution Saint-Joseph de Meudon et logea pendant plusieurs mois dans une dépendance de son domicile, Ali Bouchama, syndicaliste algérien, missionné auprès de la CFTC (1962-1963).

Au titre de la CFTC, Lucien Hans avait été désigné, le 19 janvier 1961, administrateur des ASSEDIC (Seine Nord-Ouest). Il assumait par la suite des responsabilités d'administrateur, trésorier ou président au sein de cet organisme à Paris et dans le Val-d'Oise (1968-1991) ainsi que de nombreux mandats dans des organismes sociaux ou de santé en Île-de-France (1961-1965). Il fut assesseur à la commission régionale d'invalidité de la Sécurité Sociale, membre de la commission régionale de conciliation pour la circonscription divisionnaire du travail et de la main-d'œuvre, assesseur à la commission de première instance du contentieux de la sécurité sociale et de la mutualité agricole et président du comité de liaison de la Sécurité sociale de Versailles. Il fut également administrateur de l'hôpital de Rambouillet et de l'Institut médico-pédagogique pour enfants infirmes moteurs cérébraux à Sèvres (Hauts-de-Seine) et Gonesse (Val-d'Oise).

Lucien Hans avait participé aux mouvements de solidarité d'après-guerre en faveur des prisonniers et des familles populaires. Ayant pris part à la création du Mouvement populaire des familles (MPF) dès sa libération en 1941, il fut en 1942 trésorier du Centre d'entraide des prisonniers de guerre, devenu en 1944 Association des prisonniers de guerre de Seine-et-Oise, affiliée à la Fédération nationale des combattants prisonniers de guerre que présidait François Mitterrand.

En 1945, il devint président de l'Association familiale ouvrière (AFO) de Meudon, qui ouvrit en 1947 un centre collectif de couture, un centre de conserves familiales en 1948 et installa en 1950 un centre coopératif de lavage autogéré par les familles. L'AFO de Meudon mit sur pied un service d'auxiliaires familiales et en 1952 ouvrit une maison familiale de vacances en Haute-Loire. En 1951, Lucien Hans avait participé au squattage de l'école Lacordaire à Meudon, au profit de familles sans abri, initiative qui fit grand bruit. En 1963, il présida l'Association socio-culturelle et sportive le « Tour de Bellevue », destinée aux rapatriés d'Algérie, à Meudon. Cette intense activité de quartier incita Lucien Hans à se présenter aux élections sur liste d'action municipale dans les années 1950, puis sur liste PSU-Gauche nouvelle en 1958, 1959 et 1965, aux élections cantonales de 1958 et 1967, et législatives de 1968, sans jamais être élu. Toutefois, suppléant de Jacques Étienne, il fut appelé à le remplacer au conseil municipal de Meudon (1958-1959) lorsque celui-ci quitta la commune.

Décoré de la médaille commémorative de la guerre 1939-1945 et de la Croix Rouge, marié en 1941 à Marcelle Journoud, Lucien Hans eut cinq enfants : Marie-Madeleine, née le 14 janvier 1943 ; Thérèse, née le 3 décembre 1943 ; Raymond, né le 8 mai 1945 ; André, né le 1er mai 1947 et Jean-Luc, né le 30 mars 1949.

SOURCES — Archives UPSM et FGMM-CFDT — Archives familiales, entretien avec Marie-Madeleine Buet et Thérèse Hans, 4 mai 2010 — *La solidarité en actes - Services collectifs et expression des usagers dans le mouvement des familles 1940-1955*, Cahier du GRMF, Villeneuve-d'Ascq, n° 11, 2002.

HAÏ Alain

Alain Henri HAÏ est né le 21 octobre 1949 à l'hôpital de Neuilly sur Seine. Syndicaliste CFDT à la SNECMA Genevilliers ; secrétaire du syndicat SMNS CFDT.

Fils unique de Raymond Haï et de Huguette Coret. Son père, après avoir été quelques années marin pêcheur, était ouvrier spécialisé (OS) en mécanique chez Velosolex à Courbevoie (92). Sa mère avait été blanchisseuse avant d'aller travailler comme OS à « SOLEX les carburateurs ». Mariés en 1948, ni l'un ni l'autre n'avait d'engagement politique, syndical ou religieux. Au moment de la naissance d'Alain, ils habitaient une petite chambre, rue Louis Blanc à Courbevoie, avant de louer un deux pièces à Rueil-Malmaison (92). Alain va à l'école primaire Jules Ferry de Rueil puis au Collège des Bons Raisins dans cette même ville. Peu disposé pour des études théoriques, à 14 ans, en 1963, il entre au Collège Technique, rue des Godardes à Rueil dans la section mécanique auto.

En septembre 1966, sans CAP, il est embauché comme aide mécanicien dans un garage Citroën de 5 ou 6 ouvriers à Villeneuve La Garenne (92). Les conditions de travail sont difficiles et le salaire minimum. En 1969 il enchaine deux contrats de 6 mois comme OS à l'usine Velosolex de Courbevoie (92) Le salaire est nettement plus intéressant et les heures supplémentaires sont payées.

En août 1969, avec deux autres jeunes, Alain fait son premier voyage au Portugal. Au cours de ce séjour, il fait connaissance d'Isabelle Guimaraes, étudiante dans un lycée agricole. Au retour du Portugal, par l'intermédiaire d'un oncle, Alain trouve, pour 6 mois, un emploi « d'archiviste » chez Otis à Argenteuil (92).

En octobre 1970, Alain reprend sa formation en allant au centre de FPA (Formation pour adulte) Yves Bodiguel à Issy les Moulinaux (92). Il en ressort avec un CAP de fraiseur et trouve aussitôt du travail comme intérimaire en mai et juin 1971.

En août 1971, Alain se marie avec Isabelle, fille d'un fonctionnaire d'Etat dans la viticulture. « Anti salazar » il est noté comme « bon élément mais [qui] ne va pas à la messe » !

En septembre 1971, le jeune foyer trouve à Colombes (92) une chambre cuisine pour se loger. Alain embauche comme fraiseur à « Optique de Levallois » petite entreprise d'une bonne cinquantaine d'ouvriers avec un Comité d'Entreprise. Dès sa première paie, Alain fait remarquer qu'il « gagne moins que ce qu'il dépense ! » Néanmoins, à Noël, le couple repart pour quelques jours au Portugal. A son retour, Alain se trouve licencié.

Le 25 janvier 1972 Alain est alors embauché comme fraiseur à la SNECMA de Gennevilliers. Il travaille en 2 x 8 de 6H30 à 15H00 et de 15h00 à 23h30. En septembre 1972 c'est la naissance d'Eric, leur premier fils.

En 1974, Alain se lie avec un collègue de travail, Eric Guiton, membre du PCMLF (L'Humanité Rouge) qui se trouve être compagnon de travail et ami de Vidal Majdar, un « établi » syndiqué à la CFDT. Alain prend sa carte à la CFDT et Vidal Majdar l'invite à militer « parce que ça ne prend pas beaucoup de temps ! ». Alain est sur la liste des élections de Délégués du Personnel (DP) en 1974. N'étant pas en position éligible comme DP, il est élu au CHS (Comité Hygiène et Sécurité) du secteur nord de l'usine. Militant CFDT, il fait alors connaissance, entre autres, de Francine Geai qui est secrétaire de la section et d'Albino Gonano. En 1975, Alain est élu DP suppléant.

En novembre de cette année, la famille trouve un logement place Munch à Epinay sur Seine (93). Isabelle adhère au PCF.

En 1976, le secteur d'Alain entre en grève « contre le boni » : l'injustice de ce système était encore aggravée par le fait que c'était les chefs de service qui distribuaient le travail. La grève va durer trois semaines mais Alain, à contre cœur, ne pourra en faire qu'une seule, d'autant qu'en avril 76 naît Luc, son deuxième enfant et qu'Isabelle son épouse ne travaille pas.

Le 3 décembre 1979, CGT et CFDT décident d'occuper l'usine avec 80 personnes pour des questions de salaire. C'est une grève minoritaire. La direction bloque le boulevard de Valmy et fait entrer, par une porte dérobée, les travailleurs qui bousculent quelques grévistes. Cet épisode amènera les organisations syndicales à réfléchir sur leurs modes d'action.

En 1981, Alain qui est toujours au CHS, devient trésorier de la section syndicale et donc responsable du collectage et de la syndicalisation. Il est évident que les salariés du nettoyage, du gardiennage et de la maintenance participent au bon fonctionnement de l'usine. Aussi la CFDT se préoccupe-t-elle de leur situation, non seulement en ce qui concerne leurs conditions de travail et son organisation mais également de leurs salaires et classifications. La section CFDT de l'usine organise ces personnels en les syndiquant massivement. Elle comptera ainsi quelque 140 adhérents. Pour obliger la direction SNECMA à négocier préalablement aux négociations qui se déroulent ensuite avec les entreprises sous-traitantes, des débrayages sont organisés dans les entreprises sous-traitantes. Les travailleurs de la SNECMA font pression en exerçant leur « droit de retrait » : en effet les professionnels de la SNECMA estiment que les conditions de propreté pour travailler dans de bonnes conditions de sécurité ne sont plus garanties du fait des débrayages des personnels de nettoyage ! Les élus CFDT de SNECMA sont alors admis à ces différents niveaux de négociations accompagnant ainsi les « délégués de chantier » qui sont élus au cours d'élections spécifiques dans l'établissement SNECMA de Gennevilliers.

En 1982, la SNECMA signe un contrat de solidarité avec l'Etat. Des embauches sont alors ouvertes pour remplacer le départ de salariés âgés. En octobre, Isabelle qui a posé sa candidature est embauchée comme OS, à la fonderie. Elle adhère à la CGT en 1983. En 1984, du fait que l'usine de Gennevilliers était la plus concernée et qu'il était délégué au CHS, Alain participe en qualité « d'expert » à la négociation de ce qui allait devenir « l'accord sur les travaux pénibles », sans doute l'un des premiers en France sur ce sujet. Les travailleurs concernés allaient, entre autres, pouvoir bénéficier d'une retraite dès 55 ans.

En 1987, la fraction Lutte Ouvrière de la CGT revendique « 1 200 francs pour tous ». La CFDT se joint au mouvement en organisant des débrayages pendant 15 jours. La direction de la CGT exclut alors 4 de leurs délégués : Crunil, Cottençon, Goiset et Tavernier. Perdant leur étiquette CGT, ces élus conservent cependant leurs mandats de délégués. En janvier 1988, avec une trentaine d'adhérents de la CGT, les quatre exclus rallient la CFDT qui les présente aux élections professionnelles sur ses listes. Ils sont élus tous les quatre.

Le 16 février 1988, les salariés de la SNECMA prennent la relève des travailleurs de Chausson en revendiquant comme eux « 1 500 francs d'augmentation pour tous ». Les portes sont fermées et l'usine sera occupée pendant 10 semaines. Alain et Albino Gonano, à tour de rôle, sont chargés de tirer, pendant la nuit, les tracts pour informer l'ensemble des personnels dès les premières heures. Le mardi de la Pentecôte le travail reprendra sans grand acquis mais néanmoins sans découragement et même avec une certaine fierté. Le jeudi après la reprise du travail, un chef d'UET (Unité élémentaire de travail) réprimande un salarié pour un léger retard : tout l'atelier repart aussitôt en grève !

Dans la suite de ces dix semaines de grève, diverses négociations sont ouvertes tant au plan de l'établissement qu'au plan de l'entreprise. Alain participe à ces négociations en tant que délégué syndical central (DSC) avec Michel Lecuyer et Paul Bour qui étaient également DSC du fait d'un accord spécifique SNECMA sur le droit syndical. C'est ainsi que sera signé un accord particulièrement intéressant sur la prévoyance.

En 1990 Alain devient administrateur CFDT à la Caisse de prévoyance de la SNECMA. Cette nouvelle responsabilité va lui donner une vision plus large sur la vie de l'entreprise et de la société comme sur l'implication des lois sociales telle la loi Evin. Plus tard il négociera un accord CASA (cessation anticipée pour les salariés âgés) dont il bénéficiera en quittant la SNECMA en 2004.

En 1994, Alain devient conseiller fédéral au titre de la Branche aéronautique de la FGMM-CFDT. Il est en même temps élu au bureau du Syndicat de la métallurgie du nord de Seine (SMNS) CFDT. En 1995, il est nommé au bureau exécutif de l'UPSM-CFDT également au titre de la branche aéronautique. En 1997, Alain devient secrétaire de l'Inter CFDT de la SNECMA. Paul Bour est en effet malade et Michel Lecuyer a démissionné suite à un désaccord avec sa section.

En 1999 Isabelle, son épouse, prend un mandat local CGT tandis que la CFDT et la CGT font valoir auprès de la direction que les élus ont été victimes d'une discrimination qui n'a cessé de s'aggraver au fil des années. En effet l'évolution normale de leur carrière a été bloquée à partir du moment où ils ont exercé un mandat. Le cas d'Alain Haÿ devient emblématique : en 1972 et 1973, Alain avait bénéficié de deux augmentations individuelles. En 1974, il exerce son premier mandat et devra attendre 1984 pour avoir un échelon supplémentaire. Il ne passera P2 qu'en 1992 et P3 en 1998.

La direction tardant à prendre des mesures de rattrapage, une dizaine de salariés, dont Alain, saisit le conseil des Prud'hommes. En 2001, la direction reconnaît enfin la discrimination et calcule cas par cas ce qui a été perdu. Une indemnité de rattrapage, net d'impôt, est alors proposé à chaque « discriminé ». Une convention est signée par chaque personne victime de discrimination. Une cinquantaine de personnes vont en bénéficier dont une veuve. Cette reconnaissance et son indemnisation contribueront à établir une jurisprudence qui profitera à des salariés d'autres entreprises.

En 2000, soutenu par des débrayages et des manifestations importantes, Alain avec l'inter CFDT négocie un accord de réduction du temps de travail qui fait passer les salariés de 38h30 à 36h00 sans perte de salaire avec un système d'échelle mobile qui garantit le pouvoir d'achat. Un dispositif de réduction du temps de travail particulièrement intéressant est accordé aux travailleurs de nuit.

En 2001 au 6ème congrès du SMNS/CFDT, Alain devient secrétaire du syndicat succédant à Bernard Massera. Il exercera ce mandat jusqu'en 2009 date à laquelle il assurera les fonctions de trésorier du syndicat jusqu'à la fusion du SMNS et du STM93 qui donne naissance, en 2011, au SYMNES (Syndicat des travailleurs de la métallurgie du nord et de l'est de la Seine). Depuis cette date, Alain Haÿ est adhérent à la section des retraités CFDT du SYMNES. Dans la mesure de ses disponibilités, il est à la disposition du syndicat pour négocier des protocoles d'accord pré-électorales dans des petites entreprises sans représentation syndicale CFDT. Avec son épouse Isabelle, en retraite depuis 2015, Alain partage son temps entre le Portugal et la région parisienne.

HUMEAU Maurice, Louis, Alphonse, Jean, Marie

Né le 4 mai 1930 à Vihiers (Maine-et-Loire), mort le 10 mars 2003 à Villejuif (Val-de-Marne) ; ouvrier, directeur de foyer de jeunes travailleurs ; secrétaire général adjoint du syndicat CFTC Renault des travailleurs de l'automobile (1959-1960), vice-président du SNACLEP-CFDT (1967-1968) ; secrétaire national du CLAP (1973-1975), directeur de l'ADAP (1975-1990).

Fils de Jean Humeau, tailleur puis employé comptable et chef d'atelier à l'imprimerie de la CFTC, et de Jeanne Houdeline, mère au foyer, catholiques pratiquants, Maurice Humeau était l'aîné de deux sœurs et d'un frère. Il fréquenta l'école primaire communale de Vihiers, fit ses études secondaires au collège de Beaupréau (Maine-et-Loire) et au collège des Feuillants à Poitiers (Vienne). Ayant échoué au baccalauréat, il entra au séminaire de Poitiers, poussé par ses parents, en 1947. Sursitaire, il fut appelé sous les drapeaux en 1952 à la base aérienne de Mont-de-Marsan (Landes) où il devint aide infirmier avec le grade de sergent. Il intégra ensuite le noviciat de la congrégation des Fils de la Charité à Meudon-Bellevue (Seine-et-Oise, Hauts-de-Seine) de 1954 à 1956. Rappelé à cette date en Algérie, il contracta immédiatement une pleurésie et fut réformé.

Maurice Humeau commença par travailler dans un garage de réparations d'automobiles à Meudon avant d'entrer le 11 octobre 1956 à la Régie nationale des usines Renault (RNUR) à Boulogne-Billancourt (Seine, Hauts-de-Seine) comme OS à l'atelier 7467 (il deviendra P1 en février 1960). Il adhéra au syndicat CFTC Renault des travailleurs de l'automobile (SRTA) dès son embauche, fut élu délégué du personnel CFTC en octobre 1957, entra au bureau du SRTA-CFTC en 1958 et en devint le secrétaire général adjoint en février 1959. Il fut aussi désigné comme administrateur à la caisse de retraite CRI-UNIRS, au titre de la CFTC.

À la suite des grèves contre les licenciements massifs d'octobre 1960 à la régie Renault, auxquelles il participa activement, Maurice Humeau fut mis à pied puis licencié le 2 décembre 1960, malgré l'avis négatif de l'inspecteur du travail, au motif de dégradations dans le hall de la direction lors de l'une des manifestations du 3 novembre 1960. Le tribunal des prud'hommes de Boulogne-Billancourt condamna l'entreprise à verser des dommages et intérêts (affaire 2761-60), décision confirmée par la 22ème chambre de la cour d'appel en 1962. Le syndicat SRTA l'employa de janvier à septembre 1961, jusqu'au moment où il trouva une place de mécanicien automobile au garage Galliéni à Issy-les-Moulineaux (Seine, Hauts-de-Seine). Il y resta du 1er octobre 1961 au 31 août 1963.

Sollicité par le père François du Plessis, ancien aumônier des chantiers de jeunesse, engagé dans la Résistance, prêtre de l'église Notre Dame des pauvres à Issy-les-Moulineaux (inaugurée en 1955), Maurice Humeau accepta la direction d'un foyer de jeunes travailleurs qui venait d'être créé dans cette paroisse (1er septembre 1963). Il prit alors une part active à la vie du Syndicat national de l'animation culturelle, loisirs, éducation populaire (SNACLEP-CFDT), créé le 12 juin 1965, fut élu lors de l'assemblée générale du 27 novembre 1965 pour faire partie de son conseil et en devint le vice-président à l'assemblée générale du 21 mai 1967. Il participa à la négociation de la convention collective nationale de l'animation socioculturelle. Administrateur du foyer à l'échéance de son mandat de directeur (15 novembre 1968), il fut embauché chez Jean Ternissien, artisan à Paris, en qualité d'électricien en bâtiment, ouvrier professionnel puis ouvrier hautement qualifié (25 novembre 1968-13 mai 1973).

Maurice Humeau devint ensuite secrétaire national délégué du Comité de liaison pour l'alphabétisation et la promotion (CLAP), implanté à Paris XIIIème (mai 1973-mai 1975). Il rédigea un rapport sur les populations migrantes puis, dans la continuité de son action auprès des migrants réfugiés, fut directeur de l'Association pour la diffusion, l'adaptation et la préformation (ADAP) située rue Gandon (Paris XIIIème ; novembre 1975-février 1990) et également administrateur de l'association d'accueil et gestionnaire de foyers de travailleurs migrants, Soundiata. Durant cette période, il participa avec Jacques Brix, père missionnaire oblat, à l'implantation des Hmongs, peuplade du Laos qui, fuyant les persécutions du Pathet Lao, gagna Cacao en Guyane.

Marié en 1958 avec Gilberte Fiancette, née le 28 novembre 1928, il eut trois enfants : Monique née le 10 mai 1959, Claudine née le 6 janvier 1961 et François né le 25 avril 1963. Le mariage civil fut célébré par Lucien Hans*, alors conseiller municipal à Meudon. Gilberte Fiancette milita dans des associations de parents d'enfants handicapés, fut membre d'Amnesty international, d'Agir ici, du Comité catholique contre la faim et pour le développement (CCFD) et du Mouvement pour l'action non-violente (MAN).

Maurice Humeau fut membre de l'Action catholique ouvrière (ACO, 1956-1960). Il vécut à Vihiers, à Meudon au domicile de Lucien Hans, à Boulogne-Billancourt où la famille fut hébergée à titre gracieux par le professeur Alain Wisner durant la procédure contre la RNUR, à Issy-les-Moulineaux, à Massy-Palaiseau (Essonne) et à Arcueil (Val-de-Marne) où il présida le comité de gestion des copropriétaires d'un ensemble d'« habitat communautaire » (1969-2000).

SOURCES – Archives UPSM-CFDT – Jean-Marie Mignon, Esprit des origines et protestation sociale. Le début de la syndicalisation à la CFDT de salariés de mouvements et associations du champ de l'animation : de la fondation à la dissolution du SNACLEP (février 1964-31 décembre 1968), colloque « Syndicats et associations », 18-19 novembre 2004, <http://histoire-sociale.univ-paris1> – Témoignages de François Humeau et Monique Clouseau, née Humeau – Entretiens avec Gilbert Loret, 9 mai 2010, et André Lapostole, 10 mai 2010.

JACQUIN François, Marie

Né le 27 septembre 1925 à Mantes-la-Jolie (Seine-et-Oise, Yvelines), mort le 28 août 2008 à Paris (Vème) ; cadre administratif puis cadre dirigeant à la Régie Renault (1952-1985) ; membre du Bureau de la Fédération de la Métallurgie CFTC (1956-1962).

Fils d'Emmanuel Jacquin (1887-1965), cadre de la Banque de France, et d'Antoinette Robin (1888-1944), sans profession, François Jacquin était le sixième enfant d'une fratrie de huit. Élevé dans la tradition chrétienne, il fréquenta l'école primaire à Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais), puis, la famille habitant Nancy (Meurthe-et-Moselle), le lycée Saint-Sigisbert (1936-1942). Il fit ensuite des études de droit à l'Université de Nancy où il obtint en 1946 la licence. Simultanément, il militait à la Jeunesse chrétienne des milieux indépendants (JIC).

Devenu secrétaire administratif aux Faïenceries de Longwy en Lorraine, il fut nommé secrétaire général de la JIC en 1948. Il vivait alors à Paris tout en poursuivant ses études (il obtiendra le titre de docteur en droit en 1953). Il allait assumer cette fonction jusqu'en 1950. Il participa en 1949 à la campagne législative de l'abbé Pierre, en Lorraine.

En 1952, François Jacquin entra la Régie Renault (devenue par la suite Renault SA) et y effectua toute sa carrière professionnelle. D'abord engagé à la direction de l'organisation, il contribua activement, dès 1960, au sein de la direction de la comptabilité analytique et du budget, à la mise en place du contrôle de gestion, au niveau des frais généraux et des directions commerciales. Il y assurait le lien avec la direction financière. À partir de 1964, il exerça ses responsabilités au sein de la branche « matériel agricole » de la Régie. Cette expérience fut à la source de son ouvrage sur la gestion paru en 1984. Mis en pré-retraite en 1985, comme de nombreux salariés de Renault, dirigeants ou non, il fut co-fondateur de l'association Test (Transfert d'expérience au service de tous) qui touchait quatre domaines : achats ; commercial/gestion ; études ; techniques de production. Il en fut le délégué général pendant de longues années. Plus de 100 membres actifs ont conduit de nombreuses missions (entre 50 et 80 chaque année), jusqu'au début des années 2000 (l'association fut dissoute en 2003).

Dès son entrée à la Régie Renault, François Jacquin participa à la vie syndicale de la CFTC à Billancourt. Il fut associé à la création en 1959 d'une structure originale destinée à assurer un lien entre les ingénieurs affiliés à la CFTC et salariés des entreprises automobiles françaises : le Syndicat national des ingénieurs et cadres de l'automobile (SNICA). Ce syndicat eut la particularité d'être affilié simultanément à la Fédération de la Métallurgie CFTC et à la Fédération française des syndicats d'ingénieurs et cadres CFTC (FFSIC-CFTC). François Jacquin, mandaté par ses pairs, avait négocié cette double appartenance, avec André Bapaume*, à l'époque, secrétaire général de la FFSIC-CFTC. Il devint membre du conseil de la Fédération de la Métallurgie et, de 1958 à 1962, de son Bureau fédéral. Il était proche d'Eugène Descamps*.

Au cours de cette période, il participa aux travaux du groupe « Reconstruction » animé par Paul Vignaux*, alliance de nombreux militants de la CFTC, préparant l'évolution de la confédération, acquise en 1964.

François Jacquin avait épousé en 1953 Françoise Dion, historienne, née en 1930. Celle-ci, investie dans le dialogue inter-religieux, est l'auteure de plusieurs ouvrages. François Jacquin participa à ses recherches en Inde qui furent à la source de l'ouvrage qu'elle écrivit *Jules Monchanin, prêtre 1895-1957*, publié aux Éditions du Cerf en 1996. Le couple eut six enfants : Emmanuel (1954) ; Paul (1956) ; Étienne (1960) ; Christophe (1962) ; Jean-baptiste (1963) ; Marie-Anne (1965).

De 1989 à 2000, François Jacquin fut membre du conseil économique de sa paroisse parisienne, Saint-Séverin.

ŒUVRES — *Les cadres de l'industrie et du commerce en France*, A. Colin, 1955 — Avec Albert Renesson, *Byzance ou la maîtrise de la gestion*, A. Colin 1984 — *De Constantinople à Tahiti. Seize ans d'aquarelles autour du monde, 1840-1856, en suivant René Gillotin*, Karthala, 1997.

SOURCES — Archives UCC-CFDT — Entretiens avec Françoise Jacquin en 2012 — Notes de Jean Cazaux et Serge Létard, cadres Renault en retraite.

Roger Faist

JANNIC Michel

Né le 25 avril 1944 au Bourget (Seine/Seine St Denis), militant CFDT à la Compagnie des Freins et Signaux Westinghouse à Sevran (Seine et Oise/Seine St Denis) devenue WABCO (Westinghouse Air Brake Company), Secrétaire Général du Syndicat CFDT de la Métallurgie de Seine et Marne en 1993, secrétaire de la section de Sevran du Parti Socialiste de 2003 à 2008 et Maire adjoint de Sevran de 2001 à 2008.

Fils d'un gardien de la paix, militant au SGP, inscrit à la SFIO jusqu'en 1958, non croyant, décédé en octobre 1999 et de mère employée au PMU, catholique croyante, décédée en mai 1982, Michel Jannic fut le cadet d'un frère et d'une sœur.

Il fréquenta l'école maternelle au Bourget, l'école primaire puis le cours complémentaire à Drancy (Seine/Seine St Denis) jusqu'en classe de 3^{ème} en 1958. Il entra au lycée de Villemomble en 1958 avant de passer avec succès le concours d'entrée à l'école municipale Diderot à Paris 19^{ème} en 1959 pour en sortir en 1962 avec le diplôme de technicien en fabrication mécanique.

Le 24 août 1962 il entra à la Compagnie des Freins et Signaux Westinghouse au lieu-dit Freinville à Sevran (Seine et Oise/Seine St Denis) comme stagiaire jusqu'à son départ au service militaire en juillet 1963. Au retour de ses obligations militaires, il retourne à l'entreprise pour être embauché le 4 novembre 1964 comme technicien.

En conséquence de la vente de la branche signalisation de l'entreprise, il est licencié en juin 1967, puis repris en juillet au laboratoire d'essais freinage des poids lourds de l'entreprise. Il acquiert la responsabilité du service de la réalisation des prototypes auprès des clients de 1968 à 1970 puis transféré vers une activité économique d'étude des coûts de développement des avant-projets. En janvier 1983 il fut muté à l'établissement de Claye-Souilly (Seine et Marne) à la direction financière sur un poste d'analyse de rentabilité du développement des produits nouveaux en qualité de technicien supérieur.

Responsable CFDT, il conteste un plan social en fin 1983 qui lui vaut d'être « mis au placard », relégué vers un poste fictif sans activité professionnelle. Il lui faudra attendre une évolution de la politique sociale de la direction pour retrouver une activité au service devis en décembre 1986 jusqu'en mars 1990.

Il est devenu cadre en 1999 et acquiert une Preretraite progressive en avril 2002. Il quitte l'entreprise lors de son départ en retraite le 1er mai 2004.

Dans sa jeunesse, de 13 à 18 ans il a fait partie d'un groupe de jeunes sous l'égide de la paroisse de Drancy, devint responsable d'une équipe de football de 16 à 24 ans et a participé au comité anti OAS de l'école Diderot à Paris en 1960 et 1961.

Il adhère à la CFDT le 8 décembre 1968 au STMG (Syndicat des Travailleurs de la Mécanique Générale), intégrant un noyau de jeunes syndiqués après la grande grève de 1968, qui donne naissance à la section syndicale CFDT de WABCO au sein de laquelle il est désigné de suite Délégué Syndical et Représentant Syndical au CE, sera secrétaire adjoint au CE de 1990 à 1994, puis secrétaire du CE de 1996 à 2002.

La proximité et la densité d'entreprises de la métallurgie en Seine Saint Denis entraînent la création du Syndicat des Travailleurs de la Métallurgie du 93 en 1971, reconnu par la Confédération, l'Union Régionale Parisienne et l'Union Départementale du 93. Michel Jannic en sera un des animateurs. Ce nouveau syndicat entrera en conflit avec l'UPSM (Union Parisienne des Syndicats de la Métallurgie CFDT) organisée en branches – aéronautique, automobile, construction électrique, mécanique – sur tout le territoire de la région.

Mais ce syndicat apparaîtra rapidement comme prototype de la future organisation de la CFDT dans la métallurgie en Région parisienne qui, dès 1973 se structurera en syndicats métaux (multi branche) de département ou de bassin d'emplois. Michel Jannic deviendra membre de la Commission Exécutive du Syndicat de la Métallurgie du 93 Nord créé en 1975 par l'UPSM.

De 1981 à 1986 il est secrétaire de l'Union Locale de Sevran et est à ce titre membre du conseil de l'Union Départementale de Seine Saint Denis.

Lorsqu'il fut muté à Claye-Souilly en 1983, il devient membre de la Commission Exécutive du Syndicat de la Métallurgie du 77 Nord, sera élu secrétaire Général du Syndicat CFDT de la Métallurgie de Seine et Marne en 1993, les deux syndicats Nord et Sud de Seine et Marne ayant fusionné quelque temps auparavant.

Il participe, à partir de 1975, aux réunions du conseil de la branche automobile de la FGM CFDT et en 1977, sera l'animateur du sous-groupe équipementiers de la branche fédérale. Il sera délégué au rassemblement mondial des syndicats de l'automobile en 1977 à Turin organisé par le BIT (Bureau international du Travail).

Désigné par la CFDT commissaire dans une des 6 commissions paritaires des ASSEDIC de Seine et Marne de 1988 à 1992, il sera élu au Conseil des Prud'hommes de Meaux (Seine et Marne) de 1992 à 2002.

Dans le domaine de la prévoyance, il est élu à l'Assemblée Générale de la CRI de 1981 à 1990 et membre de l'Assemblée Générale de la caisse de retraite CAPIMMEC du groupe Malakoff.

Michel Jannic sera constamment un animateur de l'action syndicale pour la justice sociale et la conquête de droits nouveaux, tant au plan de son entreprise qu'au sein des structures professionnelles et inter professionnelles.

En mars 1970, la jeune section CFDT de WABCO dont il est Délégué Syndical lance un mot d'ordre de grève illimité qui provoque une négociation immédiate se concluant par un succès salarial et l'obtention par les ouvriers du statut des ETAM.

Il apporte son soutien, mandaté par son syndicat de la métallurgie, aux grèves dans la région, notamment appelées « révoltes des OS » et les actions des travailleurs immigrés, telles celle de l'entreprise Girosteel au Bourget (Seine St Denis) durant 1 mois en février 1972.

En 1977 il anime, dans le cadre d'un mot d'ordre intersyndical, huit semaines de débrayages tournants avec blocage des camions et trains aux entrées et sorties WABCO, popularisées par des supports médiatiques qui sortent de l'ordinaire, telle l'édition d'un disque 45 tours gravé des chansons composées par les travailleurs en lutte. Une demie heure de réduction du temps de travail compensée sera acquise bien avant les dispositifs législatifs dits « Robien » en 1996 et « Aubry » en 1998 et 2000.

A Claye-Souilly, il est remarqué durant les 11 jours de grève totale en 1993 suivies par 95% du personnel pour l'emploi, malheureusement sans succès, puis lors des actions sur la réduction du temps de travail d'abord dans le cadre de la loi « Robien » puis celles dites « Aubry », se concluant par un accord remarquable négocié durant près de trois ans, générateur d'emplois, très positivement reconnu par les salariés et la Fédération Générale de la Métallurgie CFDT. Il a été désigné par l'Union Départementale de Seine et Marne comme négociateur de la réduction du temps de travail dans les PME du département. A côté de l'action syndicale, les mouvements sociaux de 1968 lui ouvriront la voie de l'engagement politique. Il est adhérent au PSU de 1968 à 1971. Il prend sa carte au Parti Socialiste en décembre 1989, participe aux activités de la section de Sevrans, dont il devient le Secrétaire de 2003 à 2008. Il fut membre du Conseil Fédéral de la Seine Saint Denis.

Elu aux élections municipales de 2001 sur la liste d'union de la gauche, il est Maire Adjoint délégué aux sports de mars 2001 à mars 2008.

Il s'est marié en 1972 avec Michèle Pellerin. Leur fille Audrey est née le 4 novembre 1976. Il divorça en septembre 1989.

SOURCES — Rencontre avec Michel Jannic le 8 février 2010 — Archives UPSM.

Jacques Debesse

JARROUSSE Brigitte, Andrée, Jeanne

Née le 18 février 1942 à Nantes (Loire-Inférieure, Loire-Atlantique), morte le 1^{er} juin 2010 ; ingénieur ; déléguée du personnel CFDT, membre du CE de Radiotechnique-Compélec à Suresnes (Seine, Hauts-de-Seine) puis de Thomson-CSF Meudon (Hauts-de-Seine).

Troisième enfant d'une fratrie de sept, Brigitte Jarrousse eut des parents catholiques pratiquants : son père était gynécologue obstétricien et sa mère secrétaire médicale bénévole. De 1954 à 1956, elle fit partie d'une compagnie des guides de France, à Nantes (Loire-Inférieure, Loire-Atlantique). Elle fréquenta le cours privé Paviot (1948-1956) et le lycée Gabriel Guist'hau (1956-1960) puis intégra l'École polytechnique féminine, à Sceaux (Seine, Hauts-de-Seine) d'où elle sortit ingénieur en 1964.

Brigitte Jarrousse fut alors embauchée à la société Radiotechnique-Compelec (RTC) à Suresnes (Seine, Hauts-de-Seine), filiale de la société Radiotechnique du groupe Philips. Elle travailla d'abord au laboratoire de recherche, puis au service qualité et enfin au laboratoire commercial d'applications (1964-1979). En 1979, elle entra au département espace de Thomson-CSF à Meudon (Hauts-de-Seine). Elle vécut les différentes transformations de l'activité consécutives aux restructurations permanentes de ce secteur industriel : la société devint successivement Thomson-Espace, Alcatel-Espace puis Thalès-Alénia-Space. En 1983, elle suivit l'entreprise transférée à Toulouse (Haute-Garonne). En 1997, elle postula à une préretraite progressive en travail à mi-temps et quitta définitivement l'entreprise en 2000.

Elle avait adhéré en 1966 au SCEE-CFDT (syndicat de la construction électrique et électronique), composante de l'UPSM (Union Parisienne des Syndicats de la Métallurgie). À la RTC, elle fut élue régulièrement déléguée du personnel (collège techniciens-cadres) et au comité d'établissement (collège cadres). Chez Thomson, elle fut également élue déléguée du personnel (1980-2000). Ses activités syndicales en direction des cadres l'incitèrent à participer aux réflexions de la FGM-CFDT (Fédération générale de la Métallurgie) sur le développement et l'évolution de la structuration du syndicalisme des ingénieurs et cadres, historiquement organisé en syndicats catégoriels. Jusqu'au milieu des années 1970, elle prit une part active aux travaux de l'UNICIM-CFDT (Union nationale des ingénieurs et cadres des industries de la Métallurgie), animés par Jean-Claude Julien* puis Jean-Marc Leduc* quand il devint secrétaire fédéral en 1972. Elle fut membre de la délégation de la FGM-CFDT qui négocia avec l'UIMM (union patronale de la métallurgie), la convention nationale des ingénieurs et cadres de la métallurgie, signée en 1972.

En 2000, Brigitte Jarrousse s'inscrit à l'Union locale des retraités de Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine) dont elle devint trésorière. Elle milita également à Amnesty international (1990-2005).

Célibataire, elle résida successivement à Neuilly, Rueil-Malmaison, Toulouse et à nouveau à Rueil-Malmaison.

SOURCES — Archives UPSM, FGMM-CFDT — Entretiens avec Brigitte Jarrousse (mars 2010).

Pierre Alanche

JAUBERT Michel

Né le 19 octobre 1945 à Bordeaux (Gironde) ; Technicien puis cadre électronicien à Thomson-CSF devenu Thalès-communication à Gennevilliers puis Colombes (Hauts de Seine – 1968-2006) ; DP, élu CE, membre CHS-CT, secrétaire de la section syndicale CFDT à Gennevilliers ; Elu au CCE de Thomson-CSF puis Thalès, président de la commission économique ; secrétaire général du (SMNS-CFDT) syndicat de la métallurgie des nords de seine (1981-1991), membre du conseil de l'UPSM ; secrétaire général adjoint de l'Union locale de Gennevilliers (1974-1978), conseiller de l'Union départementale des Hauts de Seine (1975-1979) ; trésorier de l'Union des retraités de l'Oise en 2007.

Michel Jaubert est l'aîné de quatre garçons. Son père, membre d'une association de déportés du travail, est manœuvre dans une fonderie et sa mère fait des ménages.

Michel fréquente l'école primaire de Martillac (33) jusqu'en 1959 où il obtient son Certificat d'étude primaire. Il entre ensuite au Collège, cours de la Marne à Bordeaux et obtient, en 1963, son Brevet d'enseignement industriel. En 1964 il part au Lycée technique de Talence (33) et décroche en 1966 son Brevet de technicien supérieur électronique. Pendant ses vacances, pour contribuer au financement de ses études, Michel fait mille petits travaux : vendanges, ramassages de fruits, etc.

De septembre 1966 à décembre 1967, suivant diverses affectations (Nantes, Toul, Lyon et Libourne), Michel Jaubert effectue son service militaire dans le service de santé des armées. Il suit l'école d'administration des officiers de réserve du service de santé et en sort avec le grade d'aspirant en Mars 1967.

A peine libéré, Michel est embauché, le 2 janvier 1968, comme technicien électronicien chez Thomson-CSF à Gennevilliers et adhère à la CFDT en mai 1968.

En 1969, il est élu Délégué du personnel puis désigné Délégué syndical. Jusqu'à la retraite, il va constamment assumer de multiples responsabilités de représentation du personnel et de mandaté CFDT tant dans l'établissement (DP, CHS-CT, Comité d'établissement ...) que dans l'entreprise en étant élu au Comité Central d'Entreprise Thomson-CSF puis Thalès communication où il assure la présidence de la Commission économique. Membre du CCE, délégué syndical et secrétaire de sa section syndicale, il prend toute sa place dans la vie de l'inter Thomson puis de l'inter Thalès au sein de la FGMM.

Michel Jaubert sait que l'action syndicale, pour prendre toute sa dimension et son efficacité, doit sortir de l'entreprise. C'est ainsi qu'il va représenter sa section syndicale au sein du Syndicat de la Construction Electrique et Electroniques (SCEE) de l'Union Parisienne des Syndicats de la Métallurgie (UPSM). En fin des années 1970, les syndicats de branches professionnelles disparaissent pour laisser place à des secteurs métaux puis à des syndicats territoriaux. C'est ainsi qu'avec Bernard Amiaux entre autres, Michel, membre de l'équipe d'animation basée à Colombes (92), contribue à cette transformation qui aboutit à la création du Syndicat de la Métallurgie des Nords de Seine (SMNS) lors du congrès d'Argenteuil le 22 juin 1978. Il est élu à la Commission exécutive du nouveau syndicat dont il deviendra le deuxième secrétaire général le 5 octobre 1981, fonction qu'il exercera jusqu'au 18 mars 1991.

En tant qu'animateur de syndicat, Michel participe au Conseil de l'UPSM jusqu'en 1995. Membre de l'exécutif de son syndicat il est régulièrement mandaté pour représenter ce dernier aux différents congrès tant fédéraux (Le Creuzot, La Rochelle, Strasbourg, Angers, Nancy) que confédéraux (1980, 1984, 1988). Il y défend des positions souvent

minoritaires spécialement sur la conception et le rôle du syndicalisme comme au moment du « recentrage CFDT » ou lors de débat sur les comités de grève...

En 1991 Michel est promu Cadre position II en Marketing achat. Il entre alors, pour plus de dix ans, au Conseil fédéral Ingénieur et cadre de la Fédération Générale des Mines et de la Métallurgie CFDT. L'entreprise, entre temps, change de nom, devenant Thalès. En 1998 Michel passe IIIA et devient responsable achats segment composants électroniques pour Thalès Communications France.

Si Michel Jaubert est convaincu que l'action syndicale doit sortir de l'entreprise, il sait qu'elle doit tout particulièrement prendre en charge toute la vie des travailleurs et donc comporter une véritable dimension interprofessionnelle. C'est ainsi que nous retrouvons Michel au bureau de l'Union Locale CFDT de Gennevilliers dès 1971. Il en sera le secrétaire adjoint de 1974 à 1978 s'engageant fermement dans des luttes comme celles des comités de soldats ou pour l'IVG. Il participe aussi à l'organisation de soutiens et de solidarités autour de conflits importants comme ont pu l'être ceux des Câbles de Lyon ou de Chausson en 1975. Toujours dans le même esprit, de 1975 à 1979 il prend toute sa place, souvent oppositionnelle, dans le conseil de l'Union Départementale CFDT des Hauts de Seine.

En 2002 l'unité Thalès de Gennevilliers est transférée sur le site de Colombes. Michel devient IIIB en 2006 et responsable d'équipe achats composants et sous-traitance électronique pour Thalès communications. Les traditions syndicales de Colombes et Gennevilliers sont quelque peu différentes. Michel entre au bureau de la section syndicale et travaille à son homogénéisation sans rien renier de ce qui fait la richesse des uns et des autres.

En juillet 2006, Michel Jaubert fait valoir ses droits à la retraite et c'est pour lui une nouvelle étape de sa militance CFDT. Marié en 1984, il a habité Gennevilliers (92), puis Le Blanc Mesnil (93). Résidant ensuite à Orry la Ville dans l'Oise il rejoint, dès sa retraite, l'Union des Travailleurs Retraités de l'Oise (UTR) dont il en devient le trésorier, en février 2007.

Bernard Massera

JEANNEY Jacques, Henri, Alexy

Né le 20 juillet 1920 à Paris (Vème), mort le 10 avril 1987 à Verrières-le-Buisson (Essonne) ; militant CFTC-CFDT à l'Arsenal de l'aéronautique de Châtillon-sous-Bagneux (Seine, Hauts-de-Seine), devenu Nord Aviation puis Aérospatiale.

Fils de débitants de boissons à Carrières-sur-Seine (Seine-et-Oise, Yvelines), Jacques Jeanney, aîné de deux enfants, devint à l'âge de douze ans orphelin de père et de mère, décédés tous deux de tuberculose à un an d'intervalle. Confié à une tante et placé à l'institution des Orphelins apprentis d'Auteuil, il obtint son certificat d'études en juin 1933. Après un apprentissage au collège Diderot à Paris (XIXème), il fut reçu au CAP de modelleur en 1938. Embauché aussitôt dans l'entreprise Clamouse, rue Oberkampf à Paris (XIème), en qualité de modelleur, il la quitta en juin 1941 et passa six mois chez le constructeur automobile Mathis avant de s'engager dans la Marine en décembre 1941. Embarqué à Toulon sur le chasseur de sous-marin le Condorcet, basé à Casablanca, il obtint le brevet de timonier le 1er juillet 1942.

Démobilisé en octobre 1945, il retrouva un poste de modelleur à l'usine Mathis à Gennevilliers (Seine, Seine-Saint-Denis), puis entra à l'Arsenal de l'aéronautique à Châtillon-sous-Bagneux le 16 août 1946. Il se reconvertit en dessinateur outilleur en 1971, du fait de la disparition de l'activité de fonderie dans son usine. Victime de tuberculose et lourdement opéré, il avait vécu deux longues années en sanatorium de 1949 à 1951. Le 24 décembre 1978, il quitta l'Arsenal (devenu SFECMAS en 1953, SCAN en 1955, Nord Aviation en 1958, SNIAS en 1970) pour une préretraite à l'âge de cinquante-huit ans. Dès son entrée à l'Arsenal, il s'était syndiqué à la CFTC, à l'encontre des us et coutumes en vigueur dans cet établissement d'État sous tutelle du ministère de l'Armement dirigé par le communiste [Charles Tillon](#). Malgré de multiples pressions exercées pour l'inciter à rejoindre la CGT, il réussit à animer une petite section CFTC dont il devint secrétaire jusqu'en 1960, année où une jeune équipe, ayant pris de l'ampleur, fut en mesure d'assurer le relais.

Jacques Jeanney avait participé activement aux mouvements sociaux de 1947, marqués à l'Arsenal de Châtillon par une grève avec occupation de l'usine du 20 novembre au 10 décembre. En tant que jeune célibataire, il fut volontaire pour y passer la nuit, ce qui lui valut dès lors la confiance des dirigeants CGT. Sa présence ultérieure à leurs côtés, alors qu'ils étaient largement majoritaires, au Comité d'établissement en qualité de membre puis président de la commission Vacances/loisirs/culture, délégué au Comité d'hygiène et sécurité et enfin trésorier du CE, illustra sa capacité à modeler un environnement de sympathie et de confiance. Il fit voter par le CE une aide matérielle au profit des mineurs en grève en 1963 et hébergea une fillette sous son toit pendant plusieurs semaines lorsque l'accueil d'enfants de mineurs fut organisé par la municipalité de Verrières-le Buisson, sa commune de résidence.

Au sein de la CFTC, Jacques Jeanney prit part aux réunions du syndicat des ETAM de la Métallurgie parisienne ; il représenta l'établissement au congrès de création du SPIAS (Syndicat parisien des industries aéronautiques et spatiales) en 1962, et apporta la contribution de sa section syndicale lors de sessions aéronautiques à la FGM. Il fut l'un des

artisans de la position de l'organisation pour la paix en Algérie. Les contacts informels entretenus avec des salariés de l'usine investis dans des actions clandestines en faveur de l'indépendance de l'Algérie contribuèrent grandement à forger une dynamique dans la CFDT de l'établissement, que l'on retrouva au moment de la déconfessionnalisation de la CFTC en 1964, au cours de la grande grève de 1968 et lorsque la CFDT devint le syndicat majoritaire aux élections du CE en 1979.

Jacques Jeanney s'était marié le 3 avril 1948, à Selles-sur-Cher (Loir-et-Cher), avec Marcelle Leroy dont il eut six enfants : Philippe en 1949, Claude en 1950, Anne-Marie en 1951, Marc en 1952, Yves en 1956 et Marie-Noëlle en 1958. La famille résida à Paris, à Montrouge (Hauts-de-Seine), avant de s'installer à Verrières-le-Buisson en 1957 dans une cité de l'Abbé Pierre, destinée aux familles modestes et nombreuses. Fervent mutualiste, Jacques Jeanney fut l'un des initiateurs de la création d'une agence du Crédit Mutuel à Verrières-le-Buisson. Sa femme (1923-2003) lui apporta un soutien permanent. Elle-même s'était engagée dans des cours d'alphabétisation pour les immigrés.

SOURCES — *Mémoire d'usine 1924-1985, 60 ans à la production d'avions et d'engins tactiques*, publié par le Comité d'établissement de l'Aérospatiale à Châtillon, Éditions Syros, 1985 — Entretien avec Claude, Anne-Marie et Marie-Noëlle Jeanney, 28 novembre 2009.

André Caudron, Jacques Debesse

JOANICOT Pierre, Charles

Né le 23 septembre 1927 à Trie-sur-Baïse (Hautes-Pyrénées) ; ingénieur électronicien; responsable d'équipe JEC, militant de l'UNEF à Bordeaux ; militant CFTC puis CFDT, secrétaire du comité d'établissement de la SACM à Arcueil (Seine, Val-de-Marne) de 1959 à 1961 et du CCE d'Alcatel (1964-1968).

Fils unique de Jean Joanicot et d'Hélène Abadie, Pierre Joanicot avait pour père un receveur de l'enregistrement des domaines et du timbre à Trie-sur-Baïse (Hautes-Pyrénées) qui devint conservateur des hypothèques. Ce dernier, représentant syndical CGT, siégeait dans les commissions paritaires du ministère des Finances. Républicain anticlérical, il avait renoué avec la pratique religieuse vers 1925, après des contacts avec Mgr Gerlier, alors évêque de Lourdes (Hautes-Pyrénées). Membre du Parti démocrate populaire avant la Seconde Guerre mondiale, résistant au sein d'un groupe Témoignage chrétien à Sainte-Hermine (Vendée), il avait rallié les rangs du Mouvement républicain populaire (MRP) à la Libération et quitté la CGT pour rejoindre la CFTC. Il était correspondant et chroniqueur du journal *Le Soir* à Bordeaux (Gironde) de 1945 à 1947. La mère de Pierre Joanicot, orpheline à l'âge de cinq ans, élevée par les Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul à Tarbes (Hautes-Pyrénées), sans profession, participait à des activités caritatives locales.

Pierre Joanicot ne fréquenta pas l'école primaire car son père, craignant la contagion, avait refusé de l'inscrire à l'école publique où exerçait un instituteur tuberculeux. Ce furent ses parents qui lui apprirent à lire et écrire. Il faisait partie des Cœurs vaillants à Sainte-Hermine (Vendée) et fut initié par le curé de la paroisse au grec et au latin à l'âge de neuf ans. Ses études secondaires débutèrent en septembre 1938 au lycée Fénelon à La Rochelle (Charente-Maritime) où il fit partie des cadets de la Jeunesse étudiante chrétienne (JEC), dont il devint rapidement responsable.

En septembre 1940, ses parents, par peur des bombardements à La Rochelle, le mirent en pension à l'Institut Saint-Joseph de Fontenay-le-Comte (Vendée). Pendant les vacances de Pâques de 1943, alors qu'il participait à une rencontre clandestine des responsables de la JEC de Vendée et de Bretagne dans un collège de Laval (Mayenne), destinée à prendre des dispositions relatives au futur débarquement des alliées, la Gestapo fit irruption pour arrêter le groupe. Heureusement, grâce à la connivence d'un soldat autrichien compréhensif à son égard, étant donné son jeune âge, il put se faufiler et échapper à l'arrestation.

Il obtint le baccalauréat de mathématique élémentaire en juin 1944, et celui de philosophie en octobre. Il suivit les cours de mathématiques supérieures puis de mathématiques spéciales, en internat, au lycée Montaigne à Bordeaux (Gironde), de 1944 à 1946, où il devint délégué des élèves. Il fut aussi responsable de l'équipe JEC et membre d'un groupe Témoignage chrétien. Admis à la Faculté des Sciences de Bordeaux (1946-1950), il passa plusieurs certificats de physique et chimie et intégra l'École nationale supérieure de radioélectricité de Bordeaux (ENSERB), rattachée à la faculté. Pierre Joanicot obtint le diplôme d'ingénieur en 1949 et remporta un DEA d'électronique appliquée en 1950. Dès son passage à la Faculté, il avait adhéré à l'Union nationale des étudiants de France (UNEF) dont il devint trésorier pour les étudiants de Bordeaux. Avec des amis protestants il fit en sorte qu'un restaurant fût créé dans cette ville et que des activités de loisirs fussent ouvertes aux étudiants. Membre de la commission universitaire du Club alpin français à Bordeaux, il devint délégué général du groupe universitaire de haute montagne (GUHM) et reçut l'homologation de chef de camp par la Jeunesse et les Sports.

En 1949, avant la fin de ses études, Pierre Joanicot avait commencé à travailler pendant ses vacances et week-ends à la Société d'études et de construction d'appareillages scientifiques et industriels (SECASI) à Bordeaux. Il réalisa le premier appareil français de radiothérapie, avec image enregistrée, assurant au patient une exposition aux rayons X de très courte durée, mais permettant au praticien une étude approfondie, sans danger, devant l'écran de restitution. Il fut appelé sous les drapeaux à Sète (Hérault) de septembre 1951 à septembre 1952, affecté à l'école de formation des officiers de

transmission, en qualité d'instructeur. Il fut libéré avec le grade de sous-lieutenant puis, quatre années plus tard, celui de capitaine de réserve lui fut attribué. Durant son service militaire, il participa au congrès de l'UNEF à Arcachon (Gironde) en 1952 où, grâce à son réseau de connaissances et son aide matérielle, il facilita l'élection au bureau national d'une équipe de chrétiens progressistes, disciples de [Marc Sangnier](#). Ceci contribua à la création d'un établissement de postcure à Sceaux (Seine, Hauts-de-Seine), destiné aux étudiants atteints de tuberculose et agréé par la Mutuelle nationale des étudiants de France (MNEF). En outre, à la demande de Marguerite-Marie Filloux*, vice-présidente de l'UNEF bordelaise, il avait organisé le service d'ordre du congrès.

En 1952, Pierre Joanicot fut embauché à la Société alsacienne de construction mécanique (SACM) en qualité d'ingénieur électronicien, affecté au laboratoire du département marine de Montrouge (Seine, Hauts-de-Seine) et dépendant de l'usine d'Arcueil (Seine, Val-de-Marne). La classification « secret défense », attribuée aux produits et techniques liés à son activité professionnelle, le contraignit à s'abstenir de tout engagement politique. L'usine d'Arcueil étant devenue établissement de la Société alsacienne de construction atomique, de télécommunication et d'électronique (ALCATEL) en avril 1964, il travailla dans les secteurs techniques, technico-commerciaux, et devint responsable du bureau d'études de la société jusqu'au transfert des activités composants et électroniques à l'entreprise Thomson-CSF en 1983. Victime d'un grave accident de la route, il fit valoir ses droits à la retraite anticipée en 1987.

Au sein de la SACM, la représentation des cadres était monopolisée par la Confédération générale des cadres (CGC) mais, sur l'incitation de Roger Faist*, qu'il côtoyait au Mouvement des ingénieurs et chefs d'industrie (MICIAC) à Sceaux, Pierre Joanicot adhéra à la CFTC en 1953. Il fut élu délégué du personnel et du comité d'établissement sur liste sans étiquette en 1957. Réélu en 1959 sur liste CFTC, il devint secrétaire du comité d'établissement de l'usine d'Arcueil (1959-1961), s'attachant à structurer d'une façon durable les activités sociales et culturelles, prises en charge antérieurement par la direction de l'établissement (son successeur sera [Maurice Allézy](#)). Il fut désigné représentant des cadres au conseil d'administration de la société (1959-1970). Lorsqu'Alcatel naquit de la fusion de la Compagnie industrielle de téléphone (CIT) et du département énergie nucléaire, télécommunications et électronique (ENTE) de la SACM, Pierre Joanicot devint membre du comité central d'entreprise (1964-1968). Il organisa des week-ends de formation syndicale avec les militants des établissements de Mulhouse (Haut-Rhin) et de Graffenstaden (Bas-Rhin) où la CFTC était fortement implantée. Avec Jacques Moreau*, de la fédération CFDT de la Chimie, invité à ces sessions, il prit part aux débats internes à la CFDT sur la place des cadres dans l'organisation et contribua à la structuration inter catégorielle des syndicats et fédérations. Partisan de la déprofessionnalisation de la CFTC, il participa aux réunions de consultation à la SACM, qui aboutirent à une approbation de l'évolution vers la CFDT à une très large majorité.

Engagé dans la vie associative locale, Pierre Joanicot contribua au déploiement du modeste équipement culturel de la ville de Sceaux qui acquit la notoriété de centre culturel intercommunal des Gêmeaux. Il participa à la création de l'Union nationale des centres d'action culturelle (UNCAC), et en fut nommé président en 1959. Il travailla à la restructuration de la maison de quartier des Blagis à Sceaux, qui devint en 1979 le centre social et culturel des Blagis (CSCB). Il en fut président et siégea au conseil national de la Fédération des centres sociaux et socioculturels de France (FCSF). Dans ce cadre, il collabora en 1982, avec Michel Serres, à la mise en œuvre d'une initiation à l'informatique destinée aux milieux défavorisés à Nanterre (Hauts-de-Seine) et, à la demande du sous-préfet d'Antony (Hauts-de-Seine), coopéra à un atelier pédagogique pour aider les mères de famille et les jeunes à trouver un emploi. En retraite, dans sa commune de résidence, Bielle (Pyrénées-Atlantiques), il devint administrateur de l'association « Histoire et mémoire de Bielle et Bilhères-en-Ossau ».

Depuis son arrivée en région parisienne, Pierre Joanicot avait milité à l'Union sociale des ingénieurs catholiques (USIC) qui animait des cellules de réflexion sur des sujets de démocratie économique. Il participa avec sa femme, à Sceaux, aux réunions d'équipes de foyers du mouvement des ingénieurs et chefs d'industrie (MICIAC), dont il devint responsable au plan régional en 1954. Il fut un des artisans de la fusion de l'USIC et du MICIAC pour créer, en 1965, le mouvement des cadres chrétiens (MCC).

Pierre Joanicot s'était marié en 1954, civilement à Bordeaux, puis religieusement à Gavarnie (Hautes-Pyrénées), la même année, dans le cadre d'un camp du GUHM, avec Monique Castebert, ancienne élève de l'École nationale supérieure des métiers d'art à Paris (IIIème). Elle anima des formations artistiques, participa à de nombreuses activités sociales, au plan local et dans le secteur hospitalier. Elle fut candidate aux élections municipales de Sceaux en 1977, sur une liste des Groupes d'action municipale (GAM), intitulée « groupe scén pour la participation locale ». Le couple eut trois enfants : Luc (1956), Matthieu (1959), Inès (1961).

SOURCES — Archives UPSM-CFDT — Entretiens avec Pierre Joanicot, février et mars 2011.

Pierre Alanche, Jacques Debesse

JOUET Camille, Roger

Né le 15 juin 1930 à Rueil-Malmaison (Seine-et-Oise, Hauts-de-Seine) et mort 6 octobre 2017 à Rueil-Malmaison (Seine-et-Oise, Hauts-de-Seine) ; ajusteur ; responsable fédéral JOC (1946-1955) ; secrétaire de l'Union locale CFTC puis CFDT de Nanterre (Seine, Hauts-de-Seine) de 1961 à 1968.

Fils d'Henri Jouet, ouvrier spécialisé chez LMT à Boulogne-Billancourt (Seine, Hauts-de-Seine), agnostique, et Julia Dorsemaine, sans profession, catholique pratiquante, membre de la Ligue féminine d'action catholique, Camille Jouet fut le deuxième d'une fratrie de quatre. Après sa scolarité à l'école Jules Ferry à Nanterre (Seine, Hauts-de-Seine) où il obtint le certificat d'études, il entra comme apprenti en 1944 à la Société des aéroplanes Voisin à Issy-les-Moulineaux (Seine, Hauts-de-Seine), y obtint son CAP d'ajusteur en 1947 et se syndiqua à la CFTC. Il quitta l'entreprise aéronautique en 1949 pour s'embaucher aux Engrenages Durand à Nanterre où il resta jusqu'en 1954 avec une coupure pour accomplir son service militaire en Allemagne de 1950 à 1952.

Inscrit par ses parents aux Cœurs vaillants durant son enfance, il adhéra en 1943 à la JOC, dont il devint responsable fédéral (1946-1955), chargé des dix communes dites « de la Boucle » du département de la Seine. Sa responsabilité de jociste l'impliqua dans des débats initiés par le Parti communiste dans le cadre de sa politique de « la main tendue aux chrétiens ». Il signa l'appel de Stockholm du Conseil mondial de la Paix en 1950 contre l'utilisation de l'arme atomique.

Camille Jouet exerça son métier d'ajusteur dans plusieurs entreprises de la Boucle de la Seine, dont les Papeteries de la Seine à Nanterre (1954-1956) où il fut élu délégué du personnel CFTC, Aluvac à Nanterre (1957-1961) et chez Mouza, à Courbevoie (Seine, Hauts-de-Seine) de 1961 à 1972. Il y fut un des animateurs de l'occupation de l'usine en Mai 1968, et interlocuteur auprès du chef d'entreprise pour négocier les accords de fin de grève. Il revint en 1972 chez Aluvac où il franchit les diverses étapes d'ouvrier professionnel jusqu'à la qualification d'agent technique, lorsque l'entreprise ferma ses portes en 1983. Il traversa alors une période d'emplois de courtes durées dans plusieurs entreprises du Val-d'Oise et des Hauts-de-Seine, entrecoupée de chômage, jusqu'en 1990 où il fit valoir ses droits à la retraite.

Il participa à l'assemblée générale du syndicat CFTC des ouvriers de la métallurgie de la région parisienne en 1957 et fut actif au sein de l'Union locale de Nanterre dont il devint secrétaire (1961-1968). Camille Jouet impulsa le développement de la CFTC puis CFDT et s'impliqua personnellement dans le soutien juridique aux salariés des petites entreprises de Nanterre dans lesquelles le syndicalisme était absent. En 1963, il organisa des actions de solidarité avec les mineurs en grève et accueillit sous le toit familial une fillette d'un mineur de Lens avec laquelle la famille Jouet garda des liens durables. Il fut partisan de la déconfectionnalisation de la CFTC et apporta sa contribution avec énergie lors des nombreux débats régionaux préparatoires au congrès confédéral de 1964. Pendant les événements de Mai 1968, pour sensibiliser les travailleurs portugais et les inviter à s'organiser, il prit l'initiative de distributions de tracts dans leur langue, à la sortie des églises de Nanterre et des environs. Celles-ci étaient fréquentées par les membres de la communauté portugaise.

Marié le 28 mai 1955 à Nanterre avec Yolande Cerri, d'origine italienne, née le 8 mars 1932, il partagea avec elle un engagement dans l'Action catholique ouvrière (ACO) qu'ils créèrent à Nanterre en 1955. Il y fut responsable d'équipe, responsable du sous-secteur Suresnes-Nanterre, participa à la vie du secteur des Hauts-de-Seine et représenta l'ACO dans les instances départementales de la Mission ouvrière. Titulaire d'un Brevet d'enseignement commercial, son épouse Yolande travailla de 1949 à 1953 comme secrétaire à l'Agence de publicité Plas.

Elle interrompit son activité salariée pour raison de santé puis pour élever leurs deux enfants : Anne-Marie, née le 28 mai 1956, et Jean, né le 12 septembre 1957. De 1967 à 1989 Yolande Jouet reprit une activité salariée dans l'entreprise Fichet-Bauche à Suresnes (Hauts-de-Seine), Vélizy (Yvelines) puis Bezons (Val-d'Oise). Adhérente à la CFDT, elle fut également membre de la Fédération des conseils de parents d'élèves des écoles publiques (FCPE). Elle prit résolument position pour la laïcité de l'enseignement au moment de la loi Debré de 1959 et fut membre du conseil d'administration du lycée Joliot-Curie de Nanterre de 1969 à 1974.

En 1990 Camille et Yolande Jouet s'établirent dans le Loir-et-Cher, berceau natal de la famille Jouet pour y vivre leur retraite. Ils continuèrent leur engagement syndical en rejoignant la section des retraités CFDT de Blois.

SOURCES — Archives UPSM-CFDT — Notes de Camille Jouet.

Michel Carvou

JULIEN Marcel, Robert

Né le 2 octobre 1927 à Paris (XV^{ème}), mort le 4 février 2015 à Colombes (Hauts de Seine) ; ouvrier métallurgiste ; délégué du personnel CGT-FO (1950) puis CFTC et CFDT chez Citroën à Asnières (Seine, Hauts-de-Seine) de 1951 à 1967, secrétaire du Comité d'entreprise Citroën (1964-1965).

Fils de Georges Julien, voyageur de commerce, mutilé de la Première Guerre mondiale et de Madeleine Lepage, femme de ménage, tous deux catholiques pratiquants, Marcel Julien avait un frère jumeau. Après ses études primaires, il entra au collège de la rue Mars et Roty à Puteaux (Seine, Hauts-de-Seine) en 1942, y obtint un CAP d'ajusteur et un brevet d'enseignement industriel en 1945 et poursuivit pendant une année supplémentaire l'étude du dessin industriel. Durant sa scolarité et ses études professionnelles, il fut scout de France, devint chef de patrouille puis assistant dans la branche aînée de la Route. Son clan s'intéressant à l'action politique et syndicale – ce qui correspondait à sa préoccupation personnelle – il suivit des conférences organisées par la CFTC sur le mouvement ouvrier. Il effectua son service militaire du 27 décembre 1947 au 3 décembre 1948, d'abord à Bougie (Algérie) puis à l'école des cadres à Cherchell (Algérie) avant d'être affecté à Saint-Avoid (Moselle) au 151^{ème} régiment d'infanterie avec le grade de sergent. Dès son retour du service militaire, il prit contact avec la JOC et participa à des réunions de l'équipe Action au travail, avenue de la Sœur Rosalie à Paris (XIII^{ème}) jusqu'en 1950.

Marcel Julien fut embauché en septembre 1946 chez Citroën à Clichy (Seine, Hauts-de-Seine) en qualité de jeune ouvrier – statut spécifique aux ateliers André Citroën, s'appliquant aux titulaires du CAP non encore reconnus ouvriers professionnels. Après le service militaire il réintégra l'usine Citroën à Asnières (Seine, Hauts-de-Seine) durant quelques mois, puis fut transféré courant 1949 à Saint-Ouen (Seine, Hauts-de-Seine). En 1950, sa participation à une grève lancée par la CGT (attitude inconcevable, pour la direction, de la part d'un jeune ouvrier) lui valut, par mutation séance tenante, un retour à Asnières où il effectua la totalité de sa carrière professionnelle, d'ouvrier P1 à technicien d'atelier en spécialité machines-outils, jusqu'à son départ en retraite en 1987.

Ce fut à Asnières qu'il adhéra en 1950 à la CGT-FO, et fut élu délégué du personnel sous cette étiquette pendant une année. Marcel Julien fit alors la connaissance de [Guy Guingant](#), militant CFTC chez Citroën qui l'incita à adhérer en 1951 au syndicat CFTC des ouvriers de la Métallurgie et parties similaires de la région parisienne. Il se présenta alors comme délégué du personnel CFTC et fut élu, sans interruption, délégué CFTC puis CFDT jusqu'en 1967. Également élu au comité d'entreprise (Citroën Région parisienne), il en devint secrétaire (1964-1965). Avec Guy Guingant, il participa activement à la création de l'Inter-Citroën CFTC en 1951, structure de coordination des équipes syndicales des établissements de la Région parisienne, et milita pour la création de comités d'établissement distincts pour chaque entité parisienne. Il signa, au nom de la CFTC, l'accord sur les retraites complémentaires chez Citroën ainsi que l'accord de prévoyance sur les maladies et accidents.

En 1955, Marcel Julien fut délégué de l'équipe Citroën au cinquième congrès de l'Union Parisienne des Syndicats de la Métallurgie (UPSM-CFTC), fut membre assidu de son conseil et participa à la création du Syndicat général des travailleurs de l'automobile (SGTA-CFTC) dont le congrès constitutif se tint le 24 février 1962. Il soutint avec conviction la déconfessionnalisation et le passage de la CFTC en CFDT en 1964.

La grave maladie de son épouse le contraignit à se dégager en 1967 de tous ses mandats syndicaux pour se consacrer à l'éducation de ses quatre enfants. Toujours adhérent à la CFDT, il assista après 1968 à la décapitation de la section CFDT de Citroën Asnières sous l'effet de la politique anti-syndicale de la direction d'entreprise, ce qu'il vécut dans une grande souffrance.

Membre actif de l'Action catholique ouvrière (ACO) de 1950 à 1990, Marcel Julien fut membre d'une équipe à Paris (XVII^{ème}) puis, à partir de 1956, responsable d'une autre équipe à Colombes (Seine, Hauts-de-Seine). Il fit partie des conseils de parents d'élèves dans tous les établissements scolaires fréquentés par ses enfants, et après sa retraite devint accompagnateur de randonnées au sein du club des retraités de Colombes jusqu'en 2000, période à partir de laquelle il consacra son temps à son épouse atteinte de la maladie d'Alzheimer.

Marcel Julien s'était marié le 26 juillet 1952 à Suresnes (Seine, Hauts-de-Seine) avec Raymonde Denis, secrétaire de direction, militante à la Croix Rouge et trésorière de l'association de parents d'élèves du lycée technique de Puteaux, affiliée à la Fédération des conseils de parents d'élèves des écoles publiques (FCPE) de 1970 à 1973. Marcel et Raymonde eurent quatre enfants : Claire (2 août 1954), Hervé (30 avril 1960), Rémy (8 janvier 1963) et Agnès (24 février 1965).

SOURCES : Archives UPSM-CFDT — Notes de Marcel Julien.

Michel Carvou

JULLIEN Jean-Claude, Louis, Marie

Né le 25 août 1926 à Saint-Cloud (Seine-et-Oise, Hauts-de-Seine) ; cadre, chef de service financier, formateur, conseiller financier, rapporteur du Comité interministériel de restructuration industrielle, chargé de mission au Secrétariat d'État à l'économie sociale ; syndicaliste CFTC puis CFDT, secrétaire fédéral à la FGM (1968), secrétaire général du SNICIM (1969), membre du conseil national de l'UCC-CFDT, secrétaire permanent à la confédération CFDT (1986-1988).

Fils d'un banquier qui fit partie des Croix de feu, Jean-Claude Jullien était le troisième enfant d'une fratrie de sept. Élevé dans la religion catholique, il fréquenta le collège Sainte-Croix (1936-1938) à Neuilly-sur-Seine (Seine, Hauts-de-Seine), puis le collège Saint-Martin (1939-1944) à Pontoise (Seine-et-Oise, Val-d'Oise). Ayant obtenu les deux baccalauréats (lettres et maths élém), il s'engagea en août 1944 dans la deuxième division blindée. Démobilisé en juillet 1945, il tenta, sans succès, de préparer le concours de l'IEP de Paris.

Le 15 décembre 1946, Jean-Claude Jullien entra à la Compagnie générale de TSF-CSF, société de construction électronique d'environ 15 000 salariés. Employé, puis attaché à la direction administrative et financière au siège (79 boulevard Haussmann, Paris VIIIème), il devint successivement adjoint administratif du directeur du centre de recherches physico-chimiques (1954-1955) à Puteaux (Seine, Hauts-de-Seine), secrétaire général de Radio-France, filiale de CSF, centre d'études et de construction de transistors (1955-1958) à Levallois (Seine, Hauts-de-Seine), puis attaché à la direction générale industrielle au siège jusqu'à sa démission en 1960. Il fit un bref passage chez Sarazin à Houilles (Seine-et-Oise, Yvelines), entreprise d'études et de fabrication de machines à souder puis trouva, en janvier 1961, un emploi aux Ateliers de montage électrique (AME), rue Saint-Charles (Paris XVème) comme chef du service financier. Lorsqu'en 1964 la Compagnie générale d'électricité (CGE) prit le contrôle des AME, il fut nommé chef du personnel.

Jean-Claude Jullien était membre depuis 1962 du club Jean Moulin. Il y rencontra André Soulat* et Marcel Gonin* dont les échanges l'incitèrent à adhérer à la CFTC (1963). Ayant pris, peu après son adhésion, la défense d'un délégué CGT du personnel que la direction générale voulait licencier, il fut lui-même licencié. Il retrouva un emploi à mi-temps comme attaché financier dans une entreprise de travaux publics dont il fut congédié au bout de quelques mois. Las de cette instabilité professionnelle, il opta pour le statut de travailleur indépendant en devenant conseiller financier d'entreprises.

Dès son adhésion syndicale, Jean-Claude Jullien avait participé aux débats internes sur la politique « d'intégration » des ingénieurs et cadres au sein de la confédération CFDT et dans chacune des branches. Ces débats portaient sur la volonté de réunir l'ensemble des salariés syndiqués d'une entreprise dans la même section syndicale d'entreprise, quelle que soit sa catégorie professionnelle, avec l'objectif de constituer des revendications spécifiques vis-à-vis de la direction. Jean-Claude Jullien milita dans ce sens et devint le premier secrétaire général du Syndicat national des ingénieurs et cadres des industries de la métallurgie (SNICIM), affilié à la FGM, en octobre 1965, lors de son congrès constitutif. Le bureau était constitué de Jean-Pierre Bellart*, président, Jean-Paul Durieux*, vice-président, Serge Veron*, trésorier, et Jean-Marc Le Duc*, Jean-Marie Peter* et Maurice Pretceille*, membres. Les adhérents ingénieurs et cadres contractaient une double adhésion, l'une au syndicat national, l'autre à la section d'entreprise.

Les actions engagées par la branche métallurgie, rejointe par d'autres branches, à la suite de la mise en place de syndicats nationaux d'ingénieurs et cadres de branche, débouchèrent sur la création de l'Union confédérale des cadres (UCC) en 1967 qui se substitua en partie à la Fédération française des syndicats d'ingénieurs et cadres. Comme le prévoyaient les statuts de la FGM, Jean-Claude Jullien fut alors élu membre du bureau fédéral au congrès de Rouen, en avril 1968, avec le titre de secrétaire fédéral de la FGM. Il remplaça au bureau fédéral Michel Deranlot*, élu au congrès de 1965, à Paris. Jean-Claude Jullien fut reconduit membre du bureau fédéral au congrès de Dijon en mai 1971, responsabilité qu'il exerça jusqu'à la fin de l'année 1971.

En mai 1968, Jean-Claude Jullien avait décidé d'interrompre son travail auprès des entreprises pour se mettre à la disposition de la CFDT. Il rejoignit le secrétariat national composé de Jean Maire*, [Jacques Chérèque](#), [André Acquier](#), André Soulat*, René Carème* et Joseph Rose*. Il devint le premier secrétaire général permanent à mi-temps du SNICIM et membre du conseil fédéral. Il prit part en particulier à des actions auprès du CNPF, en occupant, avec d'autres cadres, son siège durant une journée. Il participa régulièrement aux négociations nationales sur la convention collective nationale des ingénieurs et cadres de la métallurgie, avec l'UIMM (union patronale).

La FGM, poursuivant sa politique d'intégration, substitua en janvier 1969 l'Union nationale des ingénieurs et cadres des industries de la métallurgie (UNICIM) au Syndicat national des ingénieurs et cadres des industries de la métallurgie (SNICIM). Les adhérents ingénieurs et cadres de la FGM avaient désormais la double affiliation : à la section d'entreprise et à l'Union confédérale des cadres (UCC). Durant toutes ces années, Jean-Claude Jullien représenta la Fédération de la Métallurgie et travailla à la constitution de l'UCC. Il poursuivit en tant que membre du conseil national les travaux sur la syndicalisation, la formation permanente, la place des cadres dans l'entreprise, les régimes spécifiques de retraites des cadres, etc.

Prenant en compte l'évolution du droit à l'information économique revendiqué par les comités d'entreprises et les comités centraux d'entreprises, Jean-Claude Jullien participa à la constitution en novembre 1970 d'un organisme

d'expertise économique, la Société d'expertise comptable (Syndex), spécialisé dans les analyses des comptes des entreprises. Il devint un des intervenants de la société, présidée par Yves Doucet* et composée de Donat Miroux*, Michel Fournier*, Michel Perruchot*, Bernard Lanoé*, Pierre Rosanvallon*, Bernard Billaudot*, Jacques Rivier* et Marie-France Fournier*. Cet organisme rassemblait les informations nécessaires pour analyser les gestions économiques et sociales en apportant aux représentants syndicaux son expertise. Un réseau national d'experts se constitua et Jean-Claude Jullien en devint l'un des principaux animateurs, en même temps qu'il intervenait dans de nombreuses entreprises, appelé par des élus syndicaux en particulier de la CFDT, au nom de leur comité. Lorsque des « groupes de branches » se constituèrent, Jean-Claude Jullien fut leur secrétaire, puis le trésorier du groupe « métaux ».

À partir de 1972, Jean-Claude Jullien, au titre de sa compétence de formateur et conseiller, eut un plein-temps. Il intervint en lien avec les comités d'entreprise dans de nombreuses sociétés et associations diverses notamment sur de nombreux conflits concernant l'emploi et les politiques industrielles, comme celui de Lip qui déboucha sur les accords de Dole en janvier 1974 et l'arrivée de Claude Neuschwander*. En 1983, Jean-Claude Jullien fut nommé rapporteur du Comité interministériel de restructuration industrielle (CIRI) au ministère de l'Économie, des Finances et du Budget, à la direction du Trésor. Il présentait les projets de restructuration industrielle au comité interministériel qui instruisait les dossiers des entreprises en difficulté et décidait, éventuellement, d'accorder des aides publiques. Au cours de l'année 1986, il fut appelé comme chargé de mission à la Délégation à l'économie sociale. Jusqu'en 1988, il instruisait des dossiers de collectivités territoriales en matière de développement local afin de leur accorder des subventions d'état. Il suivit particulièrement les dossiers de Lorraine où il travailla avec Jacques Chérèque, alors préfet en mission extraordinaire sur cette région.

De mars 1986 au 1er février 1988, Jean-Claude Jullien exerça la responsabilité de secrétaire permanent CFDT, au secteur « action revendicative-emploi » sous la responsabilité de [Pierre Héritier](#), membre de la commission exécutive. Poursuivant les travaux de réflexion sur les politiques d'emploi, il édita une plaquette qui concernait les comités de bassins d'emploi et le rôle des représentants syndicaux. Il reprit de février 1988 à octobre 1989 des responsabilités à Syndex à Paris qu'il cessa en octobre 1989 pour prendre sa retraite. Il se consacra un an à La Salvétat du Larzac pour s'occuper de la comptabilité et de la fiscalité de la ferme-auberge, dirigée par Alain Desjardin*.

Membre du Club Jean Moulin (1962-1968), du Parti socialiste à Paris, section du XVIIIème, (1975 et 1976), du MRAP, Jean-Claude Jullien fut candidat en vain aux élections municipales à Tréfléz (Finistère) en 1995, sur une liste sans appartenance.

Il s'était marié en octobre 1949 avec Michelle Hurel, secrétaire. Le couple eut trois enfants, Geneviève (1950), François (1966) et Vincent (1969). Jean-Claude Jullien avait été décoré de la Croix de Guerre en 1945.

SOURCES — Archives confédérales, archives interfédérales, archives UPSM — Notes de Gilbert Billon, de Jean-Claude Jullien — Nombreux entretiens : 5 octobre 2009, 12 au 14 avril 2010, février-juin 2011.

Jean Limonet

LABBÉ Daniel

Né le 25 Janvier 1948 à Paris (XIème), mort Le 9 août 2005 à Paris (XIème) ; ouvrier chez Renault, consultant en management ; militant CFDT, secrétaire général du SRTA-CFDT ; Militant comité Vietnam et CLAJ.

Il était le fils de Fernand Labbé manutentionnaire à Paris et de Raymonde Bonte ouvrière. Son père affichait des idées anarchistes, il adhéra au parti communiste et le quitta au bout de six mois. Daniel Labbé fut baptisé mais n'eut pas d'éducation religieuse. Après sa scolarité primaire à l'école du Vert-Galant à Villepinte (Seine-Saint-Denis), il poursuivit des études secondaires brillantes au lycée Buffon à Paris. Reçu au baccalauréat technique il se rendit compte qu'il ne voulait pas être ingénieur et en 1966 il commença des études de droit et de sciences économiques à la faculté de Paris, rue d'Assas.

Au lycée Buffon il participa aux comités Vietnam de base, animés par Tiennot Grumbach*, regroupant de nombreux militants venant de groupes maoïstes et aux activités des CLAJ (Clubs de loisirs et d'action de la jeunesse), mouvement d'éducation populaire actif dans les lycées. A son entrée à la faculté il adhéra à l'UNEF, et il apprécia ces lieux de débats et de discussions.

Il arrêta ses études en 1968, partageant son temps entre des voyages à l'étranger, Moyen Orient, Inde, et des petits boulots. Il devint archiviste chez Larousse, puis fraiseur chez un sous-traitant de Dassault, et soudeur aux Câbles de Lyon. Son parcours fut semblable à celui des établis, ces militants, en général d'extrême gauche, qui se faisaient embaucher dans les entreprises pour se rapprocher de la classe ouvrière, mais il ne se revendiqua pas comme tel. Il entra chez Renault le 24 décembre 1971 comme OS2 sur la chaîne de montage sellerie de la 4L, au département 74 atelier 7460, il fut promu P 1 montage le 1er février 1982 ; muté à l'atelier 7467 le 1er avril de la même année il devint P 1 monteur le 1er mai 1984, puis P 1 monteur-formateur le 1er novembre 1985. Il s'intégra avec passion dans l'usine à population essentiellement immigrée. Humainement, nouant de nombreuses relations personnelles, il eut rapidement

l'estime de ses camarades de travail ; professionnellement, reconnu pour son intelligence, agile dans son travail il fut tout à la fois suspecté et respecté par la maîtrise. Il passa P1 montage le 1er février 1982, P1 monteur le 1er mai 1984, P1 monteur formateur le 1er novembre 1985. L'organisation du travail en équipes lui permit de se réinscrire à la faculté de Paris et d'obtenir sa licence en sciences économiques.

Il adhéra à la CFDT où il assuma très vite des responsabilités. D'abord délégué du comité d'hygiène et de sécurité (CHS), il fut ensuite élu délégué du personnel en 1975. Il fut de toutes les luttes dans les ateliers, et s'intéressa aux évolutions d'organisation. Dans les conflits il ne cherchait pas à humilier l'encadrement, mais s'attachait à obtenir des résultats concrets. Il critiquait la stratégie d'affrontement de la CGT, qu'il jugeait inefficace. Les relations devinrent rapidement conflictuelles, d'autant plus que sur le terrain il avait le soutien des OS. Après le conflit d'octobre 1981 dans l'atelier de montage mécanique, aux élections de DP, la CFDT progressa de 13% à 25% des voix, dans son secteur elle devint majoritaire. En 1979 il devient secrétaire général du SRTA (Syndicat Renault des travailleurs de l'automobile) où il succéda à Michel Glandus*. Ce changement fut vécu comme une prise de pouvoir des OS des OP et des immigrés sur les techniciens. Quand Bernard Hannon présenta son plan de relance en 1984, Daniel Labbé, avec le SRTA-CFDT, s'y opposèrent, alors que de nombreuses sections de Renault et la fédération de la métallurgie y étaient favorables ; il le jugeait acceptable mais inapplicable.

Avec Daniel Richter ils préparèrent une brochure d'analyse de l'avenir de l'automobile : « Automobile où nous mènes-tu ? ». Publiée en décembre 1985, de présentation soignée, elle était représentative de leur volonté d'asseoir l'action syndicale sur une analyse sérieuse de la situation générale et de la faire partager. Daniel Labbé se démarqua clairement de la CGT, dénonçant la grève avec occupation de 1985 décidée dans des conditions non démocratiques. En 1987, la direction de l'entreprise, sous le pilotage de Michel Praderie, l'ancien directeur de cabinet de Pierre Maurois devenu secrétaire général de Renault, avait ouvert les négociations de l'accord à vivre. Tirant les leçons des insuffisances des différents plans sociaux précédents, Daniel fit partie des militants favorables aux mesures d'anticipation des problèmes par une politique d'emploi reposant sur la formation professionnelle, le suivi professionnel individualisé, et le refus de l'exclusion.



Daniel Labbé au micro avec Claude Patfoort, en 1983 dans un meeting place Bir Hakeim

Sous l'impulsion de Daniel Labbé, la CFDT fut très active dans la défense des salariés, alliant à la présence active dans les négociations, l'action juridique et les initiatives concrètes. En mars 1989 elle organisa le dépôt de deux cent quarante cinq dossiers de salariés licenciés dans la période 1986-1987 au tribunal des prud'hommes de Boulogne-Billancourt. La même année, pour accompagner les travailleurs dans leurs démarches de réinsertion, il participa à la création de l'association « Starter ». Farouk Belkeddar, ex-formateur chez Renault en devint directeur, Daniel Labbé en fut le premier président. Il œuvra pour fédérer les syndicats CFE-CGC, FO et CGC dans une « entente » destinée à constituer le principal interlocuteur syndical de la direction, aussi bien au niveau du Groupe Renault que du centre industriel de Billancourt. En décembre 1989, elle permit de conclure, l'« accord à vivre ». Quand la direction annonça, fin 1989, la fermeture de Renault-Billancourt pour 1992, la CGT mena le front du refus et privilégia le combat pour les « dix de Billancourt ».

Daniel Labbé convainquit le SRTA-CFDT de négocier avec la direction un processus de reclassement de tous les salariés, ayant constaté dans la période 1986-1987 l'échec des actions d'opposition aux licenciements. « Il faut défendre les ouvriers, pas les murs » et refuser les solutions qui débouchent sur « un chèque valise ». La démarche était à contre-courant des pratiques syndicales de la CGT et d'une partie de la CFDT. Dans les mois suivants, le 5 janvier 1990, les syndicats, à l'exception de la CGT, signèrent, avec la Direction, un accord sur le reclassement des salariés de Billancourt. Il s'agissait d'un des premiers « accords de méthode » qui organisait le travail commun, dans le cadre d'une commission paritaire, sur le reclassement des salariés. Dans la même dynamique, Daniel œuvra pour que les organisations syndicales engagées dans « l'entente », prennent le contrôle du CCE, ce qui fut fait en 1991, avec l'élection d'Abel Cardoso, de la CFDT, au poste de secrétaire. Daniel Labbé travailla en étroite collaboration avec l'union départementale CFDT, dont le secrétaire était Philippe Pinglin, et le syndicat local de la métallurgie STGM92. Il soutint la position de ce dernier quand celui-ci n'adhéra plus à la politique de la mise en commun des moyens pour l'ensemble de la métallurgie parisienne CFDT.

Tirant les leçons de ses expériences, il estima que le mode d'intervention des syndicats devait profondément évoluer. Le livre, au titre symbole « Que reste-t-il de Billancourt », écrit en collaboration avec l'inspecteur du travail Frédéric Périn, présente ses réflexions. Edmond Maire le cita dans son article traditionnel de vacances, dans le Monde du 21/08/1990 : « le syndicalisme structure de moins en moins le monde de l'entreprise, tout se met en place dans des arrangements où il est absent ». Daniel Labbé mit fin à son mandat de secrétaire du SRTA-CFDT en 1989 mais il resta très actif dans l'aide au reclassement des salariés et le suivi de l'accord de 1990, aidant beaucoup de personnes à trouver un emploi, et à échapper à l'exclusion sociale. Il maintint des contacts étroits avec la CFDT-Renault et les dirigeants de l'entreprise. Il conserva une activité à mi-temps chez Renault ; le 1er mai 1991 il fut promu technicien dans l'atelier 9047 puis cadre IIIA au service 0721 à la Direction des ressources humaines. Le 1er janvier 1998 il fut muté au service 0840, dans les services centraux de la direction des fabrications, s'occupant de recherche prospective sur les métiers. Il quitta l'entreprise le 31 décembre 2002.

A l'extérieur de Renault, il resta président de l'association Starter ; il fut durant quelques mois détaché à « DEFI 92 », l'association des Hauts-de-Seine des entreprises pour l'insertion, dont Renault était un des membres fondateurs. S'attachant à approfondir ce qui était novateur en matière d'emplois et de relations sociales, il développa ses activités d'études, de conseil et d'enseignement dans les domaines des relations sociales et du management. Il obtint un DEA de sociologie de l'entreprise à l'École des Hautes Etudes en Sciences Sociales (EHESS) sous la direction de Patrick Fridenson. Il enseigna à L'IAE de Paris avec Xavier Huret, alors responsable RH chez Renault. Il fit de nombreuses interventions en entreprises au sein du réseau Syneo, avec Hubert Landier, Christian Goux, faisant de nombreux voyages à l'étranger : Chine, Japon, Russie, Suède afin d'élargir sa vision du monde du travail. Il intervint dans de nombreuses formations sur les relations sociales, publia plusieurs ouvrages sur le sujet en collaboration avec Emmanuel Froissart, Hubert Landier, et Frédéric Périn et intervint comme consultant ou médiateur dans des situations de crise. Se sachant malade il mit toute son énergie dans son travail. Il tira, de ses expériences successives, une vision pessimiste de l'état du syndicalisme, critiquant son institutionnalisation et sa perte de proximité avec les salariés. Il analysa les formes d'actions sociales émergeant lors des conflits de 1995, les nouveaux syndicats, les mouvements sociaux, mais sans y participer. Il cherchait à trouver les bases d'une refondation d'un dialogue social, adaptés aux nouveaux enjeux, et fondé sur le respect réciproque des différents acteurs ; il se passionnait pour toutes les expérimentations, d'où qu'elles viennent.

Il s'était marié avec Yvette Cormerais, institutrice, syndiquée au SGEN-CFDT, le 27 juillet 1973. Il eut deux enfants, un garçon Mathias (né en 1973) et une fille Michèle (née en 1976).

Il est mort Le 9 août 2005 à Paris (Xème) et repose au père Lachaise à Paris (XIXème).

SOURCES — Archives confédérales CFDT, fonds Renault — Archives UPSM-CFDT — Claude Patfoort : Renault Billancourt : 25 ans après ; <https://www.renew-srta.fr> — Daniel Labbé portrait d'un praticien du dialogue social ; Syneo ; Paris ; 2006 — Le Nouvel Obs 11-17 janvier 1990 — Le Monde 26.12.1990 — Le Monde 15.05.1991 — Le Monde 13.05.1992 — Le Monde 05.09.1995 — Les Echos 29/07/1996 — Le Monde 16/08/2005 — Entretien Mathias Labbé, février 2017 — Entretien Claude Patfoort, février 2017 — Entretien Frédéric Périn février 2017 — Entretien Hubert Landier février 2017.

ŒUVRE — Travail formel et travail réel : Renault-Billancourt 1945-1980 ; DEA d'histoire sous la direction de Patrick Fridenson EHESS 1990 — Avec Frédéric Perrin : Que reste-t-il de Billancourt ? : Enquête sur la culture d'entreprise ; postface de Bernard Gazier ; Hachette, Paris ; 1990 — Avec F. Perrin et E. Froissart : La ruche et le sablier, gérer l'emploi à l'écoute des hommes ; Éditions Liaisons ; Paris 1993 — Syndicalistes et comités d'entreprise face à l'exclusion ; Editeur : Conseil national pour l'insertion par l'activité économique ; Paris 1994 — Les comités d'entreprise et la lutte pour l'emploi ; Lamy ; Paris 1996 — Avec Hubert Landier ; Les organisations syndicales en France ; Éditions Liaisons ; Paris 1998 — Les relations sociales dans l'entreprise : pratiques et enjeux, rôle des partenaires, communication, négociation et gestion des conflits ; Editions Liaisons ; Paris 1999 — Avec Bertrand Reynaud ; La négociation collective en entreprise ; Editions Liaisons ; Paris 2001 — avec Hubert Landier : L'entreprise face au nouveau radicalisme ; Editions Liaisons ; Paris 2001 — Avec Hubert Landier ; Prévenir et gérer les conflits sociaux dans l'entreprise ; Editions Liaisons ; Paris 2002 — Avec Hubert Landier : Les organisations syndicales en France ; Éditions Liaisons ; Paris 2004 — Avec Hubert Landier : Le management du risque social ; Éditions d'Organisation ; Paris 2004.

Pierre Alanche

LACARRA Jean

Jean Lacarra naît le 23/07/1937 à St Jean de Luz (66). Ouvrier joaillier il rejoint la JOC de Bayonne dès 1956. Militaire appelé en Algérie, le « putsch des généraux » déclenche sa fibre de militant. Ouvrier joaillier il « monte » à Paris. Syndiqué CFDT il prend une part active avec la FGM/CFDT dans les négociations nationales de la branche BJO. Il s'investit fortement et dans la construction d'un accueil et d'un accompagnement adaptés aux réalités des travailleurs de la branche et des petites entreprises.

Jean LACARRA est né le 23 juillet 1937 à Saint Jean de Luz (Pyrénées Atlantiques). Il est le cinquième enfant d'une famille de trois garçons et trois filles. Le père est peintre en bâtiment. La mère est au foyer mais travaille occasionnellement dans une usine de conserverie de poissons. Catholiques pratiquants ils entretiennent des liens très forts avec l'église locale qui a un réel pouvoir dans ce secteur du pays basque.

Jean va à l'école libre dès le cours préparatoire. Il y reste jusqu'à la fin de la troisième, en juin 1952, où il obtient son BEPC. Il entre alors le 1^{er} octobre de cette même année en apprentissage de bijouterie chez un artisan de Saint Jean de Luz. Il sera « premier apprenti » comme il sera aussi « premier ouvrier » après avoir obtenu, en 1956, son Certificat de Fin d'Apprentissage. A peine entré en apprentissage, Jean devient militant jociste et fait partie de la fédération de la JOC de Bayonne.

En mars 1959, l'appel au service militaire l'oblige à quitter la bijouterie. Il est libéré fin juin 1961 après une année passée en Algérie pendant laquelle se produit un événement très important dans sa vie : le « putsch des généraux ». Avec d'autres militaires il essaye d'informer les appelés du camp sur les enjeux de ce qui se passe.

En juillet 1961, il retrouve son travail à la bijouterie qu'il avait quitté 28 mois avant. Son employeur, prétextant qu'il avait perdu la main, le reprend avec un salaire moitié moins que celui qu'il avait avant l'armée !

En octobre 1962, Jean « monte » à Paris et se fait embaucher comme joaillier chez Boucheron où il va rester jusqu'à sa retraite, en 1996.

En février 1963, il se marie avec Marie-Andrée Poupert employée au ministère de l'agriculture et avec qui il aura quatre enfants entre 1964 et 1972.

Chez Boucheron, il n'y a ni syndicat ni représentation du personnel. En 1968, dans l'entreprise, le personnel commente beaucoup les événements mais il ne se passe rien. En 1974, Jean prend contact avec le Syndicat des travailleurs de la Métallurgie de Paris (STRAMP) CFDT. Il découvre l'existence de sections syndicales dans quelques entreprises de Bijouterie, Joaillerie, Orfèvrerie (BJO). Il se syndique et va régulièrement participer aux réunions mensuelles de la BJO où il rencontre des militants chevronnés comme François Batt d'Arthus Bertrand ou Elie Bobroff de Cartier. Le syndicat de la BJO a été créé en 1907. Il est le plus ancien syndicat de la métallurgie parisienne et dispose d'une convention collective nationale étendue.

Dans ce cadre Jean Laccara, avec des délégués venant, entre autres, de Strasbourg, de Saumur et d'Annecy, participe à des négociations paritaires préparées sous la direction de Marcel Simonin de la FGM. Il témoigne directement des conditions de travail et des spécificités de la branche.

En 1982, profitant des lois Auroux, des dialogues deviennent possible dans l'entreprise. Fort de son expérience et constatant l'isolement de Jean, le STRAMP-CFDT recommande la prudence. C'est donc sans étiquette que Jean élit délégué du personnel.

L'UPSM-CFDT ayant décidé de constituer sur son territoire des syndicats à couverture géographique, les adhérents des petites entreprises de la BJO, sont rattachés au STRAMP. Jean se mobilise pour mettre sur pied une « section syndicale d'adhérents isolés ».

En 1984, sans responsabilité particulière dans les instances de la CFDT, Jean participe activement à la mise en place d'une permanence syndicale hebdomadaire pour les travailleurs isolés de la métallurgie parisienne. Il est rejoint quelques années plus tard par Daniel Serus, militant chez Citroën et qui sera une des victimes de la canicule de 2003. Cette permanence est pour Jean une priorité de son action syndicale jusqu'en 2004.

En 1996 il rejoint la section syndicale des retraités CFDT du Stramp.

Fidèle à son histoire militante, retraité, il accompagne les premiers pas de jeunes militants de la JOC et investit dans la vie associative de son quartier parisien, la Goutte d'Or, dans le XVIIIème arrondissement.

SOURCES — Interviews de Jean Laccara.

Bernard Massera

LAFORTUNE Jacky, Bernard, Émile

Né le 19 novembre 1946 à Saint Néomaye (Deux-Sèvres) ; manœuvre, OS Renault, chargé de cours puis maître de conférences à l'université de Vincennes ; syndicaliste CGT puis CFDT, délégué CFDT au comité d'entreprise d'IBM ; militant communiste puis du Comité de lutte Renault de tendance maoïste.



Son père, Jacques Lafortune, s'était engagé dans la Résistance en 1943, puis dans l'armée régulière en 1945. Il reconnut l'enfant puis repartit aussitôt. Il fut élevé par sa mère Madeleine, née Baranger, ouvrière dans une scierie, d'abord avec sa grand-mère jusqu'à l'âge de 5 ans, puis avec son beau père Robert Pied, dans le petit village de Saint-Néomaye à côté de Niort (Deux Sèvres). Trois des oncles de Jacky Lafortune avaient participé à la Résistance contre les nazis : l'un au PCF, l'autre dans un maquis gaulliste qui organisait un réseau de parachutage, le troisième comme réfractaire au STO. Jacky Lafortune effectua ses études à l'école primaire du village et quitta l'école à l'âge de quatorze ans, avant le certificat d'études. Cette scolarité très brève fut compensée, les deux dernières années (1958-1960), par la rencontre avec un instituteur de tendance « anarcho-trotskiste », adepte de la méthode Freynet, qui l'initia à la littérature (E. M. Remarque, J. Reed, V. Serge).

À sa sortie de l'école primaire, Jacky Lafortune s'embaucha dans la scierie où travaillait sa mère, à La Crèche (Deux-Sèvres), où il fabriquait des cageots sur machine automatique. Il y rencontra une ouvrière et voisine qui le fit adhérer au PCF, à 18 ans, en 1964. Il fréquenta alors le député PCF des Deux-Sèvres [Gabriel Citerne](#), et fut actif dans la campagne présidentielle de décembre 1965 pour soutenir le candidat [François Mitterrand](#). En 1966, il quitta la scierie pour travailler dans la métallurgie, à Niort, comme manœuvre chez Poujoulat, où il rencontra des républicains espagnols du POUM et lança le premier syndicat CGT de l'usine, en mai 1967, en même temps qu'il se syndiquait lui même.

Jacky Lafortune était militant de la Jeunesse communiste (cercle [Daniel Féry](#)) et fut délégué au congrès d'Ivry, en avril 1968. En parallèle, il fréquenta le « Centre Protestant de l'Ouest » à la Celles-sur-Belle (Deux-Sèvres) où il fit connaissance de Paul Ricoeur, Jean Baubérot et Ezzedine Kalak qui le sensibilisèrent au conflit israélo-palestinien. Il fréquenta également des militants du Comité vietnam de base (CVB), de tendance maoïste. Jacky Lafortune était alors engagé dans le Comité national d'action pour le soutien et la victoire du peuple vietnamien, contrôlé par le PCF mais les diverses influences d'extrême gauche le mirent progressivement en décalage avec son parti. En mai-juin 1968 il participa à l'occupation de son usine pendant deux semaines et les ouvriers bénéficièrent des accords de Grenelle. Dans la même

période ses positions et son soutien au mouvement étudiant parisien le mirent à l'écart du PCF ; les dirigeants locaux lui ôtèrent sa responsabilité de secrétaire de la JC et il fut exclu de fait.

Jacky Lafortune quitta l'usine en avril 1969 et s'embaucha dans une autre usine de métallurgie niortaise, l'EDAC, qu'il quitta en août 1969, avant que l'un de ses amis, déjà embauché à Renault Billancourt, ne lui propose de le rejoindre à Paris. L'usine de Boulogne faisait partie des lieux attractifs pour les militants de l'époque. Il fut embauché le 13 octobre 1969, comme OS2 dans l'Île Seguin, au département 74, à la chaîne de montage. Il y rencontra Jacques Aboulker* et ils sympathisèrent rapidement. À partir de décembre 1968, Jacky Lafortune avait été le président des Amitiés franco-chinoises à Niort et Jacques Aboulker, « intellectuel établi » en usine, était militant de l'UJCML (Union des jeunesse communistes marxistes-léninistes) et portait, sur son bleu de travail, un badge de Mao. Jacky Lafortune avait alors une grande sympathie pour l'expérience chinoise et, selon son témoignage, Jacques Aboulker le fit devenir « révolté ». Ils fondèrent d'abord à quatre le « Comité de lutte Renault » et s'engagèrent, à la fin de l'année 1969, dans des actions contre l'augmentation du prix du métro, en exigeant les transports gratuits. Ils pratiquaient la propagande par le fait, en forçant le passage au métro Billancourt, accompagnés d'un grand nombre d'ouvriers. Ces actions, dénoncées par le PCF et la CGT mais soutenues par des étudiants de la faculté de Censier, entraînèrent de nombreuses altercations avec les vigiles de la RATP puis avec la police parisienne. Les militants de la Cause du peuple s'y agrégèrent ensuite et Jacques Theureau comme Pierre Overney* y furent très actifs.

Jacky Lafortune fut arrêté par la police une première fois en décembre 1969 pour les bagarres du métro et relâché rapidement. Il fut suivi et arrêté une seconde fois en avril 1970, brutalisé et condamné à dix jours d'emprisonnement, sans possibilité de prévenir l'extérieur. À son retour à l'usine, il fut licencié le 13 avril 1970 pour « absence injustifiée ». Il fut arrêté une troisième fois en février 1971, lors de l'occupation de la basilique du Sacré-Cœur par le Secours rouge, pour protester contre les brutalités policières. Jacky Lafortune fit partie des 70 militants interpellés et des treize inculpés. Ayant déjà un casier judiciaire, il fut condamné à six mois de prison ferme. Il effectua un mois de réclusion, à la prison de la Santé, avant d'être libéré. Ses ennuis avec l'institution policière perdurèrent tout au long de la décennie suivante au cours de laquelle il fut fiché, suivi, et considéré, à tort, comme proche de l'ultra gauche. Il vivait alors en communauté à Paris et soutenait les squatteurs du mouvement des « occupants rénovateurs » dont beaucoup étaient liés à la mouvance libertaire.

Après Renault, Jacky Lafortune fut brièvement embauché chez Fulmen en mai 1971, puis à la société Bouygues comme manœuvre. Il devint ensuite OS2 à la société d'équipement aéronautique ATEA, puis au tri du linge aux Blanchisseries de Grenelle, qu'il quitta en novembre 1972. Il connut des périodes de chômage, d'intérim, de « petits boulots ». Il voyagea, partit quelque temps en Scandinavie où il se lia avec l'extrême gauche norvégienne. Il fit, en 1973, un voyage de quelques mois en Irlande du nord où il prit contact avec les militants de l'IRA (officielle).

Il fut embauché par la société IBM en 1977, au service courrier, d'abord comme intérimaire puis intégré aux effectifs en 1981, à la suite d'une grève conduite avec la CFDT. Jacky Lafortune avait en effet rencontré au sein de la section CFDT-IBM des militants du PSU et de la LCR. Il prit sa carte syndicale et fut délégué au comité d'entreprise de 1984 à 1986. Il conserva son emploi au service courrier IBM jusqu'en 1986, date à laquelle il fut licencié. Il attaqua la société aux prud'hommes et, en tant que « délégué protégé », obtint une forte indemnité qui lui permit de subsister jusqu'en 1990.

À partir de 1971, ses contacts avec les intellectuels de la Gauche prolétarienne permirent à Jacky Lafortune de fréquenter l'école des Beaux Arts à Paris, où enseignaient Jean-Claude Vernier, Jean-Paul Le Dantec et Roland Castro au département architecture. Il effectua alors plusieurs cursus à l'Université de Vincennes, qui permettait aux travailleurs non bacheliers d'effectuer des études supérieures. Il suivit notamment des cours de sociologie sur « l'École de Francfort » et se désengagea du maoïsme, qu'il jugea « dogmatique ». Il fut proche de la Gauche prolétarienne mais n'y adhéra jamais et était peu favorable à la violence pratiquée à l'encontre des militants de la CGT. Autodidacte passionné, Jacky Lafortune suivit successivement des enseignements de sociologie, anthropologie et psychologie, obtenant de nombreux diplômes entre 1974 et 1984 (deux deugs, trois licences, une maîtrise), avant de se spécialiser dans les arts plastiques, discipline dans laquelle il soutint son doctorat de troisième cycle, en mai 1984. À partir de 1990, il fut chargé de cours en arts plastiques à l'Université Paris VIII et nommé maître de conférences en 2000. Il prit sa retraite en 2006.

En 2013, Jacky Lafortune habitait modestement à Paris, vivant de sa retraite et de la vente de ses peintures. Il écrit deux ouvrages sur les « tagueurs » de rue, en 1993 et 2000. Il adhéra au Parti socialiste sans y militer entre 1990 et 1992, puis milita au sein de l'association Droit au logement (DAL) entre 1995 et 1997. Depuis 2005, séduit par le rapprochement du PCF avec une partie de l'extrême gauche lors du référendum contre le Traité européen, il était à nouveau adhérent du PCF, à la section du IXème arrondissement. Il était également militant de l'association ATD Quart-monde, depuis 1996 et il y travaillait bénévolement comme plasticien. Il considérait, en 2013, à la suite de ses voyages nordiques, que les meilleurs systèmes sociaux étaient ceux des sociaux démocrates scandinaves.

ŒUVRES — *Le muralisme à l'université*, Vincennes, Presses de Vincennes, 1993 — *Les crayeurs de rue et l'espace graphique*, Paris, L'Harmattan, 2000 — *La culture pour s'en sortir, taguer et grandir* in *Hors série Télérama*, janvier 1996, pp 14-17.

SOURCES — Morgan Sportes, *Ils ont tué Pierre Overney*, Paris, Grasset, 2008 — Gilbert Hatry (dir.), *Notices biographiques Renault*, Paris, Éditions JCM, 1990 — Entretien et correspondance avec Jacky Lafortune, en octobre 2013.

LAGACHE Michel, André, Eugène

Né le 25 octobre 1925 à Paris (XIV^{ème}), mort le 12 septembre 2010 à Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine) ; ingénieur-docteur chimiste ; président du SNICA-CFDT (1970-1975) ; conseiller municipal PS de Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine) de 1989 à 1995.

Fils de Maurice Lagache (1878-1968), employé commercial à Moteurs Breguet, et de Marie Hurtaud (1884-1956), sans profession, Michel Lagache était le benjamin d'une fratrie de quatre enfants. Élevé dans la religion catholique, il entra après ses études secondaires à l'École supérieure de physique et chimie industrielles de la ville de Paris (ESPCI), dont il sortit ingénieur en 1948. Il militait alors à la Jeunesse étudiante chrétienne (JEC), branche « Grandes écoles ». Il soutint sa thèse à la Faculté des sciences de Paris en 1952.

Il fut immédiatement embauché à la Régie Renault (devenue Renault SA), où il fit toute sa carrière. Entré au Laboratoire central à Billancourt, il poursuivit son activité professionnelle au Centre technique de Rueil à partir de 1963. Il était directeur du laboratoire de chimie du centre, lors de son départ en 1984 dans le cadre des mesures collectives de préretraite.

Michel Lagache avait adhéré à la CFTC en 1953. Le groupe de cadres adhérents lui confia la responsabilité du bulletin de liaison trimestriel *Cadres Renault*, outil de contact. Il assura cette responsabilité de 1954 à 1961. En 1961, il participa à la création du Syndicat national des cadres de l'automobile (SNICA-CFTC, puis SNICA-CFDT après le congrès de 1964). Il pilota et géra le Bulletin trimestriel de liaison *Cadres Automobile* de mars 1962 à décembre 1975, date de la dissolution du SNICA. Il fut président du SNICA-CFDT de 1970 à 1975. Parallèlement, il faisait partie depuis 1953 du Mouvement des cadres chrétiens (MCC).

En 1946, Michel Lagache avait rallié les rangs du Mouvement républicain populaire (MRP). Il le quitta, en désaccord avec sa ligne politique et adhéra au Parti socialiste en 1974. Il y joua un rôle actif. Il fut, localement, secrétaire de section et conseiller municipal de 1989 à 1995. Il co-anima une association locale d'aide aux migrants et créa également une émission radio de quartier « Radio rencontre Rueil ». Passionné depuis toujours de musique, il s'investit dans le chant choral de Saint-Joseph de Buzenval, sa paroisse.

Michel Lagache avait épousé en 1956 Simonne Gérard (1929-1998), professeure d'éducation physique. Le couple eut sept enfants et vécut à Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine).

ŒUVRE — *Les hauts polymères*, thèse de doctorat, Faculté des Sciences de Paris, 1952.

SOURCES — Entretien avec Michel Lagache 1999 — Entretien avec Jean-Marie Lagache (fils) 2012.

Roger Faist

LAMBERT (CFTC)

Syndicaliste CFTC de la Métallurgie et de la région parisienne.

En février 1921, Lambert, secrétaire de la Fédération des syndicats professionnels de la Métallurgie, affiliée à la CFTC, prit part avec [Michaud](#) à une réunion internationale à Gand (Belgique) qui regroupa également des syndicalistes belges et néerlandais de la Métallurgie. Cette rencontre eut pour objectifs de mettre en place une convention collective pour les travailleurs émigrés de ce secteur d'activité et de jeter les bases d'une internationale professionnelle chrétienne de la Métallurgie.

En juin de la même année, Lambert fut élu au bureau confédéral de la CFTC.

L'année suivante, à la même période, il ne figura plus parmi les membres de cette instance. Il avait été remplacé à son poste au sein de sa fédération par [Germain](#).

SOURCE — *Circulaire CFTC* puis *Syndicalisme chrétien*, organe de la CFTC, 28 février et 15 juin 1921 (CODHOS, BNF Gallica).

Louis Botella

LAMBOURG Michel, Claude

Né le 19 juillet 1939 aux Pavillons-sous-Bois (Seine, Seine-Saint-Denis) ; ingénieur, chef de projets ; syndicaliste CFDT, secrétaire du Comité d'établissement d'Alcatel à Arcueil (Seine, Val-de-Marne) de 1966 à 1967 ; président de La Pépinière (2004-2010).

Les parents de Michel Lambourg, fils unique de François Lambourg, agnostique, et de Camille Camus, anticléricale, étaient commerçants forains sur les marchés des communes de la banlieue nord-est de Paris. Son père, résistant pendant la Seconde Guerre mondiale, avait été agent de liaison, en région parisienne, de l'Organisation civile et militaire (OCM). Michel Lambourg fréquenta l'école communale des Pavillons-sous-Bois (Seine, Seine-Saint-Denis) de 1945 à 1950, le lycée du Raincy (Seine-et-Oise, Seine-Saint-Denis), annexe du lycée Charlemagne de Paris (1950-1957), puis les classes de mathématiques supérieures et spéciales du lycée Saint-Louis à Paris (1957-1960). Il entra à l'École nationale supérieure de télécommunication (ENST) à Paris, où il obtint, en 1963, le diplôme d'ingénieur. Il était adhérent de l'Union des Grandes écoles (UGE) et membre du bureau de l'association des élèves de l'ENST. En 1961, la Société alsacienne de construction mécanique (SACM) l'avait employé au département énergie nucléaire, télécommunications, électronique (ENTE) d'Arcueil (Seine, Val-de-Marne), sous contrat d'« élève-salarié » (statut spécifique d'intégration de l'élève aux effectifs de l'entreprise), jusqu'à son départ au service militaire en septembre 1963. Officier, d'abord affecté comme élève à l'école des transmissions de Montargis (Loiret), puis professeur à l'École supérieure technique des transmissions à Pontoise (Seine-et-Oise, Val d'Oise), il fut démobilisé en février 1965.

Michel Lambourg fut embauché comme ingénieur à la SACM, au laboratoire de Montrouge (Seine, Hauts-de-Seine), dépendant de l'établissement d'Arcueil. De nombreuses évolutions affectaient l'entreprise qui devint Alcatel puis CIT-Alcatel par fusion avec la Compagnie industrielle de téléphone, filiale du groupe CGE. Sur l'incitation de [Maurice Allézy](#), il adhéra en 1966, au syndicat CFDT de la construction électrique et électronique (SCEE), composante de l'Union parisienne des syndicats de la métallurgie (UPSM-CFDT). Élu au comité d'établissement d'Arcueil dont il devint le secrétaire (1966-1967), successeur de Maurice Allézy, il siégea au Comité central d'entreprise. Il fut désigné comme représentant des cadres au conseil d'administration de la société (1970-1971), en remplacement de [Pierre Joanicot](#).

En 1971, Michel Lambourg démissionna d'Alcatel pour entrer au Laboratoire central des télécommunications (LCT) à Vélizy-Villacoublay (Yvelines), filiale du groupe américain ITT (International telephone & telegraph corporation). En 1988, il fut embauché chez Matra-communication à Bois-d'Arcy (Yvelines) qui devint Matra-Nortel puis, en 2001, EADS-EDSN (EADS défense & security networks). Au sein des diverses entreprises, il avait occupé des postes d'ingénieur de recherche et développement, de chef de projets, d'ingénieur en chef chargé des normalisations et réglementations européennes, et avait été sollicité pour des opérations d'« intelligence économique ». En 2004, il fit valoir ses droits à la retraite.

Parallèlement à ses responsabilités professionnelles, Michel Lambourg participa à de nombreuses activités au sein de sa commune de résidence. Il fut membre du Groupe d'action municipale (GAM) à Meudon-la Forêt (Hauts-de-Seine) de 1969 à 1973 et adhéra au Parti socialiste en 1972, participant aux débats de la section locale et aux campagnes électorales. Affilié à la Fédération des conseils de parents d'élèves des écoles publiques (FCPE) à Meudon-la-Forêt, puis à Chaville (Hauts-de-Seine), il fut délégué des parents d'élèves dans les écoles primaires, collèges et lycées fréquentés par ses enfants. En 1972, il prenait part à une association d'animation sociale à Meudon-la-Forêt, dans le cadre des groupes d'action populaire (GAP), qui se transforma en club de prévention spécialisé. Déclarée en 1979 sous le nom de La Pépinière, l'association fut agréée en 1981 par la préfecture des Hauts-de-Seine et conventionnée ensuite par le Conseil général. La Pépinière s'étoffa d'une équipe de vingt-sept professionnels (éducateurs spécialisés, animateurs socio-éducatifs, psychologue) et d'une dizaine de bénévoles pour intervenir dans cinq communes du département. Membre du conseil d'administration de la Pépinière depuis sa création, Michel Lambourg en devint président (2004-2010). Avec des amis, il créa en mars 1983, avec l'aide du Mouvement international d'aide à l'enfance (MIAE), l'association « Quebracho » pour financer des centres nutritionnels dans les bidonvilles de Trujillo (Pérou).

Marié avec Aline Geffroy* le 4 avril 1968 à Lagny-sur-Marne (Seine-et-Marne), il eut quatre enfants : Christophe (1969), Sébastien (1972, décédé en 1978), Jérôme (1975) et Fabien (1979).

SOURCES — Archives UPSM-CFDT — <http://www.hauts-de-seine.net/solid...> — <http://www.quebracho.ass.st/> — Entretien avec Michel Lambourg, janvier 2011.

Pierre Alanche

LAPARRA Marie-Annick, Etiennette, Pierrette

Née le 25 juillet 1946 à Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis) ; cadre traductrice chez SAVIEM devenu RVI puis Renault-Trucks (1971-2003) ; militante syndicaliste CFDT, déléguée du personnel (1973-2003), déléguée syndicale, secrétaire du comité d'établissement (2000-2003), Membre de l'inter CFDT RVI (1981-2003).

Fille de Pierre Laparra, employé SNCF, et de Lucienne Cloud, employée de Banque au Crédit Lyonnais, Marie-Annick Laparra fut élevée dans la religion catholique et fit ses études primaires et secondaires à l'institution Jeanne Hachette à Aulnay-sous-Bois (1950-1963). Elle entreprit des études supérieures de langues à l'université de Paris Sorbonne où elle obtint une licence d'enseignement de l'Anglais (1967) et un DEUG d'Espagnol (1968). Elle entra ensuite à l'École supérieure d'interprètes et de traducteurs (ESIT) à Paris Dauphine d'où elle sortit avec le diplôme de traducteur anglais espagnol (1970). Au cours de ses études elle exerça des emplois en relation avec celles-ci et fut successivement assistante de Français au lycée de Tregedar (Pays de Galles, Grande-Bretagne) en 1966 et 1967 et professeur d'anglais dans les classes de premier cycle à l'institution Jeanne Hachette à Aulnay-sous-Bois (1968-1970).

Son parcours d'étudiante fut marqué par les événements de mai 1968 qui furent pour elle un moment fort de prise de conscience de l'environnement socio-politique et l'occasion de s'impliquer dans ces événements « extraordinaires » pour la jeune étudiante qu'elle était. Elle participa aux assemblées générales de Censier et aux manifestations. Si elle se sentait plus concernée par les actions et expressions du syndicalisme étudiant, elle prit conscience à travers ces événements de la place et du rôle des syndicats ouvriers et de leurs différences.

Elle commença sa carrière professionnelle en 1971, à Suresnes (Hauts-de-Seine), au siège social de SAVIEM, filiale Poids lourds de Renault, comme traductrice cadre 2, dans un service rattaché à la direction générale. Elle la termina en 2003 comme réviseur cadre 2, licenciée à cinquante-sept ans et demi dans le cadre d'une mesure collective de suppression d'emplois. Dans les faits, sa carrière arrêta d'évoluer le jour où elle se présenta aux élections professionnelles.

Son entreprise connut d'importantes transformations industrielles. Elle devint Renault Véhicules industriels (RVI) après la fusion avec Berliet en 1978, puis Renault Trucks après la cession par Renault, en 2000, de sa filiale poids-lourd au groupe Volvo en échange de son entrée au capital du groupe suédois. Les transformations qui s'ensuivirent s'accompagnèrent de réductions d'effectifs (30 000 salariés en 1978, 13 000 en 2003) et de déplacements de services. Ceux auxquels Marie-Annick Laparra était rattachée restèrent à Suresnes jusqu'en 2000, furent déplacés à Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine) de 2000 à 2002 puis transférés à Vélizy (Yvelines).

Marie-Annick Laparra adhéra à la CFDT en 1972 dès sa période d'essai terminée et accéda peu de temps après aux instances représentatives du personnel. Présentée aux élections des délégués du personnel, en 1973 elle fut élue et le resta tous les ans jusqu'en 2003. Elle se présenta également aux élections du comité d'établissement (CE) dans le collège cadres. C'était la première fois que la CFDT présentait un candidat dans ce collège où seule la CGC avait des candidats et des élus. Marie-Annick Laparra obtint 59 voix, ce qui n'était pas suffisant pour avoir un siège, mais fut une mauvaise surprise pour la direction qui ne s'attendait pas à ce qu'autant de cadres apportent leurs suffrages à un candidat de ce syndicat, femme de surcroît. Marie-Annick Laparra continua à se présenter aux élections du CE à chaque élection et finit par être élue, en 2000, après le déplacement de l'établissement à Boulogne-Billancourt où la CGC ne présenta pas de candidat. Elle siégea au CE, où elle fut élue secrétaire, de 2000 à 2003. Outre ces mandats électifs, elle exerça les mandats de représentante syndicale au CE (1975-2000) et de déléguée syndicale (1988-2003), fut membre du comité d'hygiène et sécurité et des conditions de travail (1980-2003), siégea au comité central d'entreprise comme représentante syndicale (1981-1985) et fut désignée suppléante au comité de groupe Renault.

Dès le début de ses mandats syndicaux, Marie-Annick Laparra chercha à faire prendre en compte et évoluer la situation des femmes dans l'entreprise. Dans le cadre des activités du CE, elle mit en place une commission « femmes » qui organisa des enquêtes sur les salaires et les conditions de travail du personnel féminin. Elle anima la commission culturelle qui organisa des rencontres avec le Planning familial, fit remplacer la fête des mères par une fête des femmes, invita des chanteurs chiliens militants, victimes du coup d'état contre Salvador Allende. Avec l'inter CFDT Saviem regroupant les établissements de Blainville (Calvados), Limoges (Haute-Vienne), Annonay (Ardèche) et Suresnes, elle participa en 1974 aux négociations sur la convention d'entreprise qui marqua des avancées pour plus d'égalité entre les hommes et femmes. Avec sa section syndicale, elle soutint une grève de cinq semaines des salariés de l'entreprise de nettoyage travaillant sur le site de Suresnes et les accompagna lors des négociations avec leur direction.

Après la fusion avec Berliet en 1978, l'action de sa section syndicale, désorganisée par le déplacement de nombreux services à Lyon, se concentra sur les problèmes d'emploi et de restructuration. Avec sa section et l'Inter RVI-CFDT regroupant l'ensemble des établissements RVI de France (dont elle fut membre de 1981 à 2003, occupant la fonction de trésorière de 1981 à 2001), elle s'impliqua dans l'accompagnement des conflits qui agitèrent les différents établissements du groupe à Suresnes, Lyon et Blainville. La fusion ne fut pas uniquement un choc de cultures entre les deux entreprises, elle fut aussi source d'incompréhension et confrontation de logiques syndicales dans l'inter RVI-CFDT entre les militants de Saviem inscrits dans un syndicalisme de transformation de la société par l'action collective et le rapport de force, issu des idéaux de mai 68, et ceux de Berliet davantage porteurs d'un syndicalisme de négociation s'appuyant sur

l'action institutionnelle et les dossiers. Cette dernière logique s'imposa au début dans l'inter RVI-CFDT et s'estompa progressivement avec la diminution du poids des « ex-Berliet » au fur et à mesure des restructurations dans le groupe.

Membre de la commission centrale de formation instituée par le comité central d'entreprise RVI, Marie-Annick Laparra participa à l'élaboration, en 1986, d'un livret de suivi des formations des salariés de l'entreprise, permettant la continuité de leur prise en charge à travers les mutations au gré des restructurations. Lors des négociations sur les 35 heures dans le groupe Renault en 1999, avec la majorité des membres de l'inter RVI-CFDT, elle se prononça contre la signature de l'accord proposé estimant la réduction du temps de travail insuffisante du fait de son annualisation et de sa flexibilisation et par voie de conséquence les contreparties en embauche trop faibles. L'accord fut néanmoins appliqué grâce à la signature de FO, la CFTC et la CGC. Ce positionnement ne fut pas le même dans toutes les entreprises du groupe Renault où la CFDT, très partagée et en prise à de fortes divergences, signa néanmoins l'accord, ce qui provoqua une crise dans certaines sections où des militants et des adhérents quittèrent la CFDT pour rejoindre tout ou partie le syndicat SUD. Ce fut le cas à la SAVIEM Blainville où la CFDT passa en bloc à SUD. Sollicitée à suivre leur exemple, Marie-Annick Laparra, comme sa section, resta à la CFDT.

Secrétaire de sa section syndicale après Joseph Hardouin, Marie-Annick Laparra assumait cette responsabilité de 1988 jusqu'à son départ de l'entreprise en 2003. La section était membre du Syndicat général des travailleurs de l'automobile (SGTA-CFDT) jusqu'à la création des syndicats territoriaux par l'Union Parisienne des Syndicats de la Métallurgie (UPSM-CFDT). Elle rejoignit dès lors le syndicat de la métallurgie du 92 centre (STM 92centre) puis celui du syndicat général de la métallurgie du 92 sud (SGTM92 sud) lors de réorganisation des syndicats CFDT de la métallurgie des Hauts-de-Seine et ensuite, en 2002, lorsque son service fut muté à Vélizy, le Syndicat de la métallurgie des Yvelines-sud (SMYS-CFDT).

Après la cessation de son activité salariée, Marie-Annick Laparra se réengagea dans le syndicalisme en tant que retraitée. Elle rejoignit, en 2007, l'Union territoriale des retraités de Paris (UTR) – dépendant de l'Union régionale Île-de-France CFDT – pour les XIème et XIIème arrondissements et la section des retraités du Syndicat des travailleurs de la métallurgie de Paris (STRAMP-CFDT). Elle siégea au conseil de l'UTR. Elle fut mandatée par cette structure pour participer au Comité d'initiative et de consultation d'arrondissement (CICA) constitué par la mairie du XIème arrondissement de Paris.

Mariée à Nolasco Mamami, (1995) elle eut deux enfants : Laura, née en 1986 et Jérôme, né en 1989.

SOURCES — Archives UPSM-CFDT — Entretien avec Marie-Annick Laparra le 9 janvier 2012.

Michel Carvou

LARMAT Jean-Pierre, André

Né le 13 juin 1945 à Nîmes (Gard) ; Ingénieur de recherche, ingénieur technico-commercial ; syndicaliste CFDT, élu CE ; militant pour le logement social, secrétaire général de l'association « Un Toit à Aix en Provence ».

Jean Pierre Larmat est le fils aîné d'une famille de deux enfants. Son père, Jacques Larmat, professeur de Sciences Naturelles, milita au début de sa carrière au Syndicat national de l'enseignement secondaire (SNES) et pendant sa retraite à Amnesty International et au Secours Populaire. Sa mère Armande Laugier, était professeur de Lettres Modernes.

Il fréquenta l'école primaire située alors dans les locaux du lycée Daudet actuel. Il commença ses études secondaires au lycée de Nîmes jusqu'en 1962 où il obtint le baccalauréat de mathématiques élémentaires, puis suivit les cours de mathématiques supérieures et spéciales en internat au lycée Joffre de Montpellier de 1962 à 1965. Ensuite il poursuivit ses études supérieures à l'ENSICA de Toulouse. Il obtint le diplôme d'ingénieur en 1968 et se spécialisa dans le laboratoire d'informatique de la faculté des sciences de Toulouse de 1968 à 1970 où il commença sa carrière comme chercheur.

Durant ses années de classe préparatoire, il découvrit le syndicalisme étudiant et militant à l'UNEF. Il continua ensuite au sein de l'UGE (union des grands écoles).

En 1971, il fut embauché à la CII (qui devint ensuite CII Honeywell Bull, puis Bull), dans l'établissement de Louveciennes (Yvelines). Il fit toute sa carrière au sein de cette entreprise qui connut de multiples évolutions. Il resta à Louveciennes jusqu'en 1980 où il travailla comme ingénieur d'études. Ensuite, de 1980 à 1983, il fut ingénieur technico-commercial, à l'agence de Lyon (Rhône). Puis de 1983 à 1989 il fut responsable technique grands comptes, à l'agence Bull de Marseille. De 1989 à 1994, il revint en région parisienne comme chef de projet, puis architecte en système d'information, dans l'établissement Bull de La Défense. Enfin il termina sa carrière comme expert grands comptes sur la région Méditerranée, à l'agence de Marseille, de 1994 à 2002. Il partit en préretraite en 2002 dans le cadre d'un plan FNE.

Il adhéra à la CFDT en 1972 et dès la première année il devint secrétaire de la section syndicale de Louveciennes et le resta jusqu'en 1979. Cette section comportait une majorité de cadres et était parcourue par de nombreux courants allant de l'apolitisme au gauchisme. Parmi les militants il y eut Emmanuel Videcoq*, alors animateur de la revue Terminal (il collabora avec le philosophe Félix Guattari), François Delavoreille* qui fonda plus tard sa propre entreprise, François Coustal qui devint assistant parlementaire d'Alain Krivine* au parlement européen. La section était aussi confrontée à des réorganisations industrielles permanentes de l'entreprise et aux débats sur la technologie informatique. Jean Pierre Larmat anima l'équipe avec l'objectif d'adapter le syndicalisme traditionnel aux aspirations des nouvelles catégories d'adhérents cadres et techniciens. Ils adhèrent à l'objectif industriel de l'entreprise défini par le plan calcul, furent prudents devant le projet européen de rapprochement avec Siemens et Philips (accords UNIDATA de 1973), que la FGMM soutenait pleinement, puis indignés et traumatisés par la casse de l'entreprise et son abandon à Honeywell en 1975-1976, menant des actions vigoureuses de défense des acquis sociaux.

Il fut élu au CE. Il participa à la création du SMYS, syndicat métaux des Yvelines sud. En juin 1977 il prépara l'assemblée générale constitutive des adhérents du sud du département qui élit la commission exécutive du SMYS, comprenant Pierre Alanche*, permanent de l'UPSM, Jean Louis Piette* de Matra, Bernard Bellet* de CII Honeywell Bull les Clayes sous Bois, et Jean Claude Patrac* de CIT Alcatel. Il participa également aux activités, de l'Inter CFDT de CII, animée, pour le compte de la FGMM-CFDT, par Jean Lapeyre*, de l'union locale CFDT de Villepreux-les-Clayes de 1972 à 1978 et fut membre du bureau d l'UD des Yvelines.

Quand il quitta l'établissement de Louveciennes il resta adhérent cotisant régulier. Depuis son départ en retraite il milite dans le secteur du logement social, d'abord au sein de l'association Habitat et Humanisme à Marseille puis comme secrétaire général de l'association Un Toit à Aix-en-Provence.

Marié avec Danièle Flingou le 27 juillet 1968, Jean Pierre Larmat a 3 enfants nés en 1970, 1972, 1975.

Villes de résidence successives : Nîmes, Montpellier, Toulouse, Les Clayes-sous-Bois, Mantes la Ville, Lyon, Aix-en-Provence, Paris, Aix-en-Provence.

Pierre Alanche

LAURENT François, Marcel, Ernest

Né le 20 juillet 1943 à Hérimoncourt (Doubs) ; technicien ; militant syndicaliste CFDT chez Peugeot à La Garenne-Colombes (Hauts-de-Seine), délégué syndical, délégué du personnel, représentant syndical au comité d'Établissement, secrétaire de section (1979-2001), secrétaire adjoint du syndicat CFDT STM-92 centre (1980-1994), secrétaire adjoint du syndicat CFDT SMNS (1994-2001) ; administrateur URRPIMMEC du groupe de prévoyance Malakoff (1989-1995).

Fils de Marcel Laurent, instituteur, originaire du Doubs et de Lucie Vinay, mère au foyer puis employée de bureau chez Peugeot à Hérimoncourt, François Laurent était le second d'une fratrie de deux garçons. Son grand-père paternel avait été tué à la guerre de 1914-1918, son père mourut à celle de 1939-1945. Engagé dans des associations pour la paix avant la seconde guerre mondiale, Marcel Laurent s'engagea dans le mouvement de résistance OCM (Organisation civile et militaire) après sa démobilisation fin 1940. Après avoir rejoint l'Armée de Lattre pour l'offensive du Doubs, il fut tué en novembre 1944 à Longevelles (Doubs) dès les premières heures de celle-ci.

De famille catholique pratiquante, François Laurent fut élevé dans la religion de ses parents. Il fit ses études primaires à l'école publique d'Hérimoncourt, suivit le cours complémentaire au collège d'Hérimoncourt (1954-1957) puis entreprit en 1957 des études techniques à l'institution Saint-Joseph de Besançon (Doubs) où il obtint un CAP d'ajusteur mécanicien (1960) et un BEI de mécanique (1962). Il prépara ensuite un BTS d'électromécanique au lycée technique de Besançon qu'il obtint en 1965.

Son père « mort pour la France », François Laurent fut dispensé du service militaire. Il partit en région parisienne après avoir trouvé un emploi de technicien à la Société française d'équipements pour la navigation aérienne (SFENA) à Colombes (Seine, Hauts-de-Seine) où il débuta en septembre 1965. Il y resta moins d'un an et rentra à Sud-Aviation à Suresnes (Seine, Hauts-de-Seine) où il resta d'Août 1966 à Août 1968. En septembre 1968 il quitta cette entreprise pour le centre d'études d'Automobiles Peugeot à La Garenne-Colombes (Seine, Hauts-de-Seine), où il resta jusqu'à son départ à la retraite en novembre 2001.

L'implication dans l'action syndicale de François Laurent commença en mai 1968. Bien que non-syndiqué, il participa à l'occupation de son usine, Sud-Aviation, et participa aux assemblées générales où se décidait la conduite de l'action. Il adhéra à la CFDT en 1969, quelques mois après son embauche chez Peugeot, et se présenta immédiatement aux élections de délégué du personnel où il fut élu et le sera à tous les renouvellements de mandat jusqu'à son départ en retraite. Membre actif de sa section syndicale, il occupa les différents mandats de délégué syndical, représentant syndical au comité d'établissement (où il fut élu pour la durée d'un mandat) et ce, également jusqu'à son départ de l'entreprise. Après le départ de Michel Carvou* qui quitta l'entreprise pour devenir permanent à l'Union parisienne de syndicats de la métallurgie (UPSM-CFDT) en 1979, il devint secrétaire de sa section et le resta jusqu'en 2001.

L'engagement syndical de François Laurent chez Peugeot fut déterminé par son ulcération contre le climat qui régnait dans l'entreprise au lendemain de mai 1968 et dans sa révolte contre les injustices dont il était témoin. En effet, lorsque la direction générale de Peugeot mit en place, après les événements de mai 68, une politique de combat contre les organisations syndicales ouvrières, elle s'appuya sur des méthodes d'intimidation et de pression « fascisantes » avec recours à des nervis et des milices d'extrême droite pour intimider les militants CFDT et CGT sur l'ensemble des usines et des établissements du groupe, dont le centre de La Garenne-Colombes. Elle multiplia les pressions et les discriminations envers les salariés considérés comme sympathisants de ces organisations. Elle chercha à peser sur les résultats des élections professionnelles et tenta d'implanter un syndicat maison membre de la confédération française du travail (CFT). Lorsque cette stratégie se révéla improductive et commença à rebuter un milieu de techniciens et de cadres choqués par ces méthodes « musclées », la direction choisit une stratégie moins frontale, visant à favoriser des organisations syndicales sur lesquelles elle avait établi son emprise dans l'entreprise : la CGC, FO et la CFTC.

Au cours des années 70, François Laurent, avec sa section syndicale, inscrivit son action dans le prolongement des acquis de mai 68 pour la métallurgie : réduction du temps de travail à 39h30, mise en place de nouvelles classifications (1975), ainsi que sur des objectifs propres à l'établissement (enquêtes salaires, aménagement du temps de travail). Les années 1980 changèrent la donne lorsque le centre Peugeot de La Garenne-Colombes fit l'objet de la restructuration des études dans les Entreprises Peugeot et Citroën. François Laurent, devenu secrétaire de section, mena la lutte sur un double front : celui du respect des droits d'information et de consultation des instances représentatives du personnel face aux restructurations aux mouvements du personnel qui y étaient liés et celle de la préservation de la section CFDT afin que les militants ne soient pas dispersés pour des raisons discriminatoires à l'occasion des bouleversements de services. Ainsi, en 1981, la CFDT gagna un procès, plaidé par l'avocat maître Grumbach, pour non consultation du Comité d'établissement lors de l'externalisation du Centre de livraison de Nanterre qui jusque-là dépendait du centre Peugeot de La Garenne-Colombes.

En 1998, lors de la création de Peugeot Citroën Automobile (PCA), les études furent redistribuées et les centres Citroën Vélizy (Yvelines) et Peugeot La Garenne-Colombes spécialisés. Un millier de salariés de La Garenne-Colombes furent informés du jour au lendemain de leur transfert à Vélizy. Après une action en justice, la CFDT obtint la mise en place d'un plan concernant le centre de la Garenne-Colombes qui fut ensuite étendu à Vélizy.

A travers les bouleversements dont fut l'objet son entreprise au cours de ses trente-trois années chez Peugeot, François Laurent garda comme objectifs constants la lutte contre une conception discrétionnaire du pouvoir de l'employeur, et le maintien et le développement d'une CFDT forte dans l'établissement. Devenue première organisation du Centre de La Garenne-Colombes au milieu des années 1970 la CFDT s'allia avec la CGT pour la gestion du comité d'établissement en présentant, aux élections, des listes communes avec cette organisation. Suite aux restructurations des années 80, la coalition CFDT-CGT perdit le CE en 1983 au profit d'une alliance CGC-FO mise en place par l'employeur. Redevenue majoritaire en voix en 1997, la CFDT ne pût présenter assez de candidats pour reconquérir le comité d'établissement. Si François Laurent n'eut pas la satisfaction de voir un secrétaire du Comité d'établissement CFDT au cours de sa carrière chez Peugeot, cela se réalisa en 2008, sept ans après son départ à la retraite, avec une équipe syndicale renouvelée qu'il avait contribué à constituer avant de partir et avec laquelle il gardait des contacts.

Initialement membre du Syndicat CFDT des travailleurs de l'automobile (SGTA), François Laurent participa au congrès constitutif du Syndicat des travailleurs de la métallurgie du 92 centre (STM 92 centre), à Puteaux (Hauts-de-Seine) en 1978 dans le cadre de la réorganisation des syndicats de l'Union parisienne des syndicats de la métallurgie (UPSM-CFDT). En 1980 il devint membre de la commission exécutive de ce syndicat et en fut le secrétaire général adjoint aux côtés du secrétaire François Carré*, militant de Renault Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine) jusqu'à sa dissolution, en 1994. Il rejoignit alors le Syndicat de la métallurgie des Nord-de-Seine (SMNS-CFDT) dont il fut également membre de la commission exécutive comme secrétaire adjoint jusqu'en 2001.

Sur mandat de l'Union confédérale de cadres CFDT (UCC-CFDT) il fut délégué à l'assemblée générale de la caisse de retraite CAPIMMEC du groupe Malakoff à Guyancourt (Yvelines) de 1990 à ce jour. Il siégea également au conseil d'administration de l'URRPIMEC Prévoyance, du Groupe Malakoff de 1989 à 1995 et continua à participer aux assemblées générales après 1995.

Domicilié à Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine) à partir de 1966, François Laurent s'était marié en 1966 avec Anne Marie Bufferan, professeur de collège avec qui il eut deux enfants : Florence, née en juillet 1968 et Bénédicte née en novembre 1970.

SOURCES — Archives UPSM — Entretien avec François Laurent (18 janvier 2012).

Michel Carvou

LAURET Fabienne dite Sally

Née le 15 juin 1950 à Boinville en Mantois (78) ; étudiante établie, ouvrière mécanicienne puis bibliothécaire du CE chez Renault à Flins (78), militante CFDT (1973-2008) et Ligue Communiste (1968-1972), « Révolution ! » et OCT (1972-1979), Nouveau Parti Anticapitaliste 2009, Gauche Anticapitaliste (2012) ; militante associative à ATTAC, féministe et altermondialiste.

Le père de Fabienne fut journaliste, puis artisan d'art et restaurateur. Bien que de conviction libertaire, il fut membre du PCF jusqu'en 1956 puis milita dans les comités d'Action de quartiers en mai 68 et devint sympathisant de l'association Attac en 1999 ; sa mère, Jeanne née Sépertino, fut d'abord couturière à domicile puis brocanteuse. Fabienne obtint le baccalauréat au lycée Hélène Boucher à Paris en 1969. Elle suivit, tout en militant, et de manière partielle, une année de faculté en philosophie à l'université de Paris Censier puis une année d'histoire à Jussieu.

Lors du mouvement de mai 1968, elle était encore lycéenne. Elle avait rencontré Nicolas Dubost dès 1965, qui devint son compagnon, ils participèrent en commun aux manifestations du Quartier latin, et aux Comités d'Actions Lycéens (CAL). Après avoir entendu les discours différents de l'extrême gauche, ils s'engagèrent ensemble à la Jeunesse Communiste Révolutionnaire (JCR) séduits par le « discours plus construit » des orateurs. Après l'interdiction de cette organisation par le gouvernement le 11 juin 1968, ils furent intégrés automatiquement à la Ligue Communiste (future LCR). En 1972 une partie de l'organisation scissionna, refusant d'adhérer à la IV internationale et souhaitant une ouverture idéologique et pratique plus grande, notamment en direction de la classe ouvrière. Ils suivirent tous deux la nouvelle organisation qui s'intitulait désormais « Révolution ! » et qui devint OCT (Organisation Communiste des Travailleurs) en 1976 après la fusion avec une autre petite organisation issue du PSU : la GOP (Gauche Ouvrière et Paysanne). Fabienne Lauret, justifiant son choix, refusait « le carcan du trotskisme », elle n'avait pas adhéré à la JCR sur une idéologie, mais à partir du mouvement de mai 68 et déclarait en 2013 « *ce qui m'intéresse, c'est le travail concret de terrain et le travail unitaire, les « boutiques » ça me gave...* »

Nicolas Dubost et Fabienne Lauret défendaient la centralité de l'intervention en milieu ouvrier, ils décidèrent de s'établir dans ce secteur, attirés par l'usine de Renault Flins. Après quelques petits travaux étudiants, Fabienne Lauret rentra dans le monde du travail en 1971, quelques mois, comme ouvrière chez Gringoire à Mantes (78) puis, quelques mois à nouveau, à l'emballage, à l'usine métallurgique « Le Profil » aux Mureaux (78). Elle se fit embaucher le 3 mai 1972 à l'usine de Renault Flins comme ouvrière mécanicienne à l'atelier couture sièges auto en sellerie, métier qu'elle assumait jusqu'en octobre 1983. Pendant 11 ans Fabienne Lauret travailla à l'atelier, dont dix ans en équipe 2x8 et militait en même temps. En 1983, dans un contexte du tournant de la rigueur du gouvernement Mitterrand et d'un recul des idées révolutionnaires, fatiguée, déçue aussi par les résultats médiocres des grèves de 1973, 1978 qui voulaient faire débrayer l'ensemble de l'usine, et malgré une grève victorieuse en 1980 qu'elle anima à la couture, elle démissionna de l'atelier fin 1983. Mais elle souhaitait rester à l'usine en ayant l'opportunité d'être embauchée au Comité d'Entreprise tout récemment dirigé par la CFDT. Elle y fut successivement discothécaire/bibliothécaire, animatrice culturelle puis agent d'accueil au CE jusqu'à sa retraite prise en 2008. Elle réussit en 1985-1986 en formation alternée un Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Bibliothécaire (CAFB). Sur le plan professionnel, elle fut menacée de licenciement en 2000, lorsque FO remplaça la CFDT à la tête du CE avec une politique davantage « clientéliste », plus commerciale et moins culturelle. Elle fut changée de poste mais après un recours victorieux aux prud'hommes contre une mise à pied de 2 jours (au lieu du licenciement), elle fut réintégrée en 2002 comme animatrice bibliothécaire.

En avril 1973 Fabienne Lauret adhéra à la CFDT Renault Flins. Elle y prit rapidement des responsabilités et fut élue Déléguée du personnel de 1973 à 1983 et Déléguée CE sur une mandature. Elle fut membre du Secrétariat de la CFDT Renault Flins de 1974 à 1983 et lors de son emploi au Comité d'Entreprise, elle fut Déléguée syndicale, et déléguée du personnel pour le personnel du CE de 1990 à 2008. La section CFDT était une section de gauche animée notamment par Paul Rousselin et Daniel Richter ; malgré son engagement politique affirmé, Fabienne Lauret n'eut pas de difficultés internes majeures. La principale exception fut la bataille qu'elle initia en 1974 pour le MLAC (Mouvement pour la Liberté de l'Avortement et de la Contraception) créé sur Renault Flins. Paul Rousselin, ancien séminariste et fondateur de la CFTC sur l'usine s'opposa à la décision du Conseil syndical CFDT de l'usine qui avait voté le soutien au MLAC et démissionna pendant un an. Elle soutint aussi début des années 1990 les opposants de la CFDT de l'usine à la signature d'un accord de 3ème équipe, qui divisa profondément la section syndicale.

Sur le plan politique, Fabienne Lauret fut sans appartenance partisane de 1979 à 2009 en raison du peu d'impact et de développement dans les grèves de son organisation et de recul général des idées d'extrême gauche 10 ans après 1968. Elle quitta l'OCT en 1979 après l'échec de la grève Renault Flins de 1978 et des élections nationales. Elle continua cependant à voter régulièrement pour les candidats de la LCR ou de LO aux différentes élections. Elle adhéra à la création du NPA en 2009 et devint une animatrice du parti sur son département de 2009 à 2011. En 2012 devant le recul du NPA et son repli plus sectaire, elle soutint la « Gauche Anticapitaliste » scission du NPA et petite composante du Front de Gauche animé par Jean Luc Mélenchon. Elle resta adhérente au NPA en pratiquant une double appartenance alors tolérée. Elle quitta le NPA en 2015.

Fabienne Lauret fut présentée en tant que militante d'extrême gauche, femme et ouvrière à diverses élections, candidature de témoignage, les militants d'extrême gauche n'espéraient pas avoir des élus. Fabienne Lauret enregistra des scores qui s'échelonnèrent entre 3 et 6%. Aux Législatives de 1978 sur une liste unitaire de l'extrême gauche, avec

OCT, score inférieur à 4% ; aux Elections européennes de 2009, en seconde position avec Olivier Besancenot, Fabienne Lauret recueillit 4,88% des suffrages exprimés au niveau national et 5,62% à Flins ; elle fut tête de liste aux élections régionales de 2011 pour le NPA qui fit un score global de 3,4% et 3,52% à Flins ; elle fut également tête de liste aux élections cantonales sur liste NPA à Aubergenville (78) et elle obtint 3,6%. Fabienne Lauret participa aux universités d'été (une semaine) pour la JCR en 1968, pour la LC en 1969 et 1970, pour « Révolution ! » en 1971 et 1972 et pour le NPA en 2009, 2010 et 2011.

Sur un plan personnel, Fabienne Lauret milita et vécut jusqu'en 1978 avec Nicolas Dubost aux Mureaux, puis devint, en 1980, la compagne de Jamaà Ourami, ouvrier à Renault Flins, d'origine marocaine, militant syndical CGT puis CFDT et adhérent au NPA. Ils eurent un fils, Nassim, né en 1989.

Parallèlement à ses engagements politiques, Fabienne Lauret fut active dans diverses associations. Elle milita à l'organisation « Ras l'Front » (qui luttait contre l'extrême droite et le Front National) de 1993 à 2008. Elle fut active à la Ligue des Droits de l'Homme de 2002 à 2008. Elle fut présidente au niveau du département 78 Nord de l'association ATTAC (altermondialiste) de 2008 à 2012. Elle avait adhéré à cette association dès l'année 2000 et anima le Forum Social Local sur la ville des Mureaux en 2003 et 2007. Elle fit partie de divers collectifs féministes et de défense des intérêts locaux et environnementaux sur le Val de Seine (notamment contre un projet de circuit F1 à Flins) et participa à la création du MLAC sur l'usine de Renault Flins. Elle fut active dans l'association RESF (Réseau Education Sans Frontières) qui se battait pour obtenir la scolarisation en France des enfants de famille sans papiers et dans un collectif de défense des Roms. Depuis 2013, elle fut adhérente et formatrice sur les CE pour le syndicat Solidaires. En 2013 elle se revendiquait davantage militante associative d'ATTAC qu'adhérente d'une organisation politique.

ŒUVRES — Article de la revue « Travail » n° 2/3, Bulletin de l'Association d'enquêtes et de recherches sur le travail, signé avec D. Richter, intitulé *18 mois de conflits à la chaîne* — Articles sur le journal local DECIL du 78 (Démocratie et Citoyenneté Locale) — Articles pour le journal ATTAC 78 nord — Articles pour le journal « Tout est à nous » du NPA — Livre « L'envers de Flins : une féministe révolutionnaire à l'atelier », éditions Syllepse, collection Des paroles en actes, parution janvier 2018.

SOURCES — Entretien et correspondance avec Fabienne Lauret en avril 2013 — Archives interfédérales et confédérales CFDT — Fabienne Lauret et Daniel Richter *La révolte des ouvriers de l'automobile* (recueil de textes syndicaux et de tracts), 2 tomes, éditions CFDT Renault Flins — Article dans le journal *Le Courrier de Mantes* le 18/09/2002 « J'ai participé à une grande page d'histoire » — Article du journal *Le Parisien* 78 le 6/05/68 « Mai 68 a changé ma vie » consacré à Fabienne Lauret — Vidéos et photos (photothèque) sur le site du NPA — Vidéo « Les enfants de mai 68 » d'Isabelle Petitgas dans l'émission *Les maternelles* sur France 5, mai 2008 — Vidéo « Le mythe de Flins » d'Anne-Lise Maurice pour les 60 ans de Renault Flins, octobre 2012 — Notices biographiques Renault, sous dir. Gilbert Hatry, Ed. JCM.

Robert Kosmann

LE BIHAN Paul fils

1925-1944

Secrétaire général de la Fédération française des syndicats professionnels de la métallurgie et parties similaires, CFTC, 1929-1941 ; président du syndicat ouvrier de la métallurgie de la région parisienne en 1937.

Paul Le Bihan fils était le fils de Paul Ernest Le Bihan*, né dans le Morbihan, en 1872, militant syndicaliste ouvrier aux ateliers d'artillerie, quai national à Puteaux. En 1931 il était président de la Fédération française des syndicats ouvriers et d'employés des établissements militaires.

Paul Le Bihan fils participa à la réunion extraordinaire du conseil de la métallurgie du 30 avril 1929 et présidé par Charlemagne Broutin*. Cette rencontre réunissait de nombreux responsables de la région parisienne dont Joseph Martinon, R. Bernard, Cosnier, Dussault, Biauzon. Cette réunion extraordinaire avait pour objet, la préparation du congrès fédéral du mois de juin, devant permettre le retour de Lille sur Paris, de la direction et de l'administration fédérale.

Paul Le Bihan fils participa aux travaux du 9^{ème} congrès fédéral du 29 juin 1929 dans la délégation de la région parisienne. Charlemagne Broutin*, du nord, fut reconduit dans la responsabilité de président, Paul Le Bihan fut élu secrétaire général de la Fédération, succédant ainsi dans cette responsabilité à Gaston Reibel*, originaire du même syndicat, vice président Gabriel Zedet*, Aloÿs Schott*, d'Alsace vice président, Joseph Martinon*, trésorier, Cosnier, Dussault, Biauzon, R. Bernard*, Henri Boyer membres du bureau fédéral. Sur 10 membres, 8 sont de la région parisienne.

Dès le 17 juillet de la même année, Paul Le Bihan fils adressa une lettre aux responsables et militants des syndicats fédérés, en les invitant à ne pas faire le jeu des communistes, militants des syndicats unitaires, et de préparer une grande manifestation qui consiste en une journée de grève le 1er août, contre la guerre.

Au conseil national suivant en janvier 1930, Paul Le Bihan présenta le rapport d'activités en constatant une progression générale très sensible des effectifs.

Faisant partie des 10 délégués de la région parisienne au congrès de juin 1930, Jean Péres* fut élu secrétaire général délégué de la fédération et Paul Le Bihan reconduit comme secrétaire général.

Paul Le Bihan présenta le rapport moral au congrès de 1932 et annonça avec satisfaction une nouvelle augmentation des effectifs de la fédération. Reconduit dans ses responsabilités jusqu'en 1939, il présenta un rapport sur le journal fédéral projeté en 1935, puis le secrétariat fut élargi avec l'arrivée de Joseph Botton élu secrétaire général adjoint. Paul Le Bihan fils présenta de nouveau le rapport moral au congrès fédéral de 1939.

En octobre 1939, Paul Le Bihan participa à la réunion du bureau fédéral. Lors de la réunion du bureau fédéral de la métallurgie, le 29 mars 1941, les membres du bureau ont pris connaissance d'une note rédigée en zone libre et adressée aux syndicats de la métallurgie de la région parisienne et sans doute aux syndicats de la zone occupée ayant trait aux délibérations d'une réunion de dirigeants du syndicalisme chrétien tenue à Lyon, et constatant le manque de confiance auprès de Jean Péres* aux vues de ses activités. Le bureau fédéral regrette vivement cette attitude et renouvelle sa confiance à Jean Péres. Lucien Léonard, Paul Le Bihan, Roger Lelièvre, P. Fondanèche, Mademoiselle Martin cosignèrent la lettre.

Ce n'est qu'après de très nombreux échanges et la réunion d'un conseil fédéral le 26 juin 1943, et avec la présence de 25 membres, 64 syndicats représentés qu'ils décidèrent de s'abstenir à toute participation aux commissions des familles professionnelles des métaux qui directement ou indirectement sont pour des organismes uniques. Les membres du conseil demandèrent par voie de conséquence la démission des membres du syndicalisme chrétien des commissions. Le 21 juillet les conseils syndicaux de la région parisienne confirmèrent cette position.

Paul Le Bihan fils fut président du syndicat ouvrier de la métallurgie CFTC de la région parisienne en décembre 1937.

Jean Limonet

LE BOHEC Joseph

Né le 1er avril 1929, à La Croix-Helléan (Morbihan), mort le 20 mars 2009 à Mantes-la-Ville (Yvelines) ; militant CFTC puis CFDT à Nord-Aviation/Aérospatial (EADS) ; co-fondateur de l'ACJAM (Association des clubs de jeunes de l'agglomération mantaise).



Joseph Le Bohec était le fils de Joseph Le Bohec, ouvrier agricole, et de Marthe Bourne, qui décéda lorsqu'il était enfant. La famille était très modeste, sans engagement politique connu. Joseph fit sa scolarité chez les Frères de l'instruction chrétienne de Ploërmel, où, contrairement à son frère aîné Paul, et en raison de ses facilités, il fut poussé jusqu'au brevet d'études.

En 1947, il quitta sa Bretagne natale pour Mantes (Seine-et-Oise) où il rejoignit son frère Paul qui le plaça en apprentissage aux Stores Ballauf. Il adhéra à la JOC, où il rencontra Christiane Olivier, ouvrière couturière, qu'il épousa en 1951. Le couple adhéra alors à l'Action catholique ouvrière et s'impliqua dans la vie de la paroisse du Sacré-Cœur, nouvelle paroisse ouvrière de Mantes à partir de 1962.

Il suivit une formation pour devenir fraiseur, et travailla ensuite à l'AVIAC, brièvement chez SIMCA et entra en 1954 à Nord-Aviation qui devint l'Aérospatiale, puis EADS, entreprise qu'il ne quittera qu'à sa retraite en 1989. Son entrée dans l'entreprise coïncida avec son adhésion à la CFTC. Rapidement, il devint délégué du personnel, puis responsable du Comité d'entreprise, de l'Union locale CFTC, de la commission d'aide sociale de l'entreprise, et élu aux Prud'hommes. Il représenta aussi son syndicat aux conseils d'administration départementaux des ASSEDIC puis de la CAF des Yvelines. Cet engagement fit que sa carrière professionnelle évolua peu (il termina comme fraiseur P3). Engagement religieux, syndical et social furent toujours fortement liés. Son épouse, Christiane, femme au foyer puis à partir de 1962 femme de ménage, fut également une militante CFTC.

Il suivit et participa aux événements de mai 1968 avec passion et adhéra sans hésitation aux évolutions de la CFDT, en particulier concernant l'autogestion. Il accepta de participer à la création de l'ACJAM, Association des clubs de jeunes de l'agglomération mantaise, en 1974, dont la mission essentielle fut la prévention contre la délinquance. Il en fut président de 1976 à 1998.

Il fut également un amateur de sport, avec des randonnées pédestres Paris-Mantes, ainsi qu'un musicien passionné.

En 1999, celui que ses proches surnommaient « Jo » a été décoré de la médaille de bronze de Mantes-la-Ville aux citoyens à l'honneur et en 2000 chevalier dans l'Ordre national du mérite. Lors de ses funérailles, l'assemblée chanta « Sois fier, ouvrier » à l'église du Sacré-Cœur de Mantes-la-Ville, ainsi qu'il l'avait souhaité.

SOURCES — Témoignage de Christiane Le Bohec, 2010.

Marie-Cécile Bouju

LE DENTU A.

Employé ; syndicaliste CFTC de la Métallurgie et de la région parisienne.

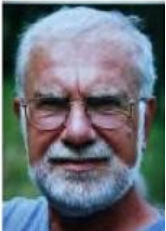
Depuis mai 1946 au moins, A. Le Dentu était secrétaire du Syndicat national CFTC des employés, techniciens et agents de Maîtrise de la Métallurgie, affilié à la CFTC. En février 1948, il fut signalé comme étant son secrétaire général ; il était alors également secrétaire permanent de la Fédération CFTC des employés.

SOURCE — *L'Employé*, organe du Syndicat des employés du Commerce et de l'Industrie (SECI) et de la Fédération française des syndicats d'employés catholiques puis de la Fédération française des syndicats chrétiens d'employés, mai, juin-juillet 1946, janvier, février 1948 (BNF Gallica).

Louis Botella

LE FUR Bernard, Marie

Né le 15 mai 1933 à Courbevoie (Seine, Hauts-de-Seine) ; employé de commerce; fédéral JOC ; délégué syndical CFDT et au CE puis secrétaire fédéral CFDT de la FGM-FGMM (1980-1994) ; membre de la FGDS et du PSU.



Fils d'un Breton, Louis Le Fur, et de Charlotte Padeloup, originaire du Morvan, qui s'étaient mariés en novembre 1922 à Paris (VII^{ème}), Bernard Le Fur fut élevé par des parents imprégnés de la pensée de [Marc Sangnier](#) et attentifs aux questions politiques et sociales. Catholiques pratiquants, ils lisaient *L'Aube*, *Le Figaro*, *Témoignage Chrétien* et *La Vie catholique*. Son père, né le 10 avril 1898 à Brandivy (Morbihan), avait travaillé comme valet de chambre au château de Cagny (Calvados) jusqu'à la Première Guerre mondiale qui l'avait mobilisé de 1917 à 1920.

En 1922, il entra comme personnel horaire (ouvrier payé à l'heure) jusqu'en 1939, date à laquelle il fut nommé technicien troisième échelon (payé mensuellement) chez Michelin. Il avait adhéré à la CFTC. Élu délégué du personnel à partir de 1937, il avait fait partie de la commission paritaire de sa branche après la guerre. Il avait été grand électeur de l'Assemblée constituante élue en 1945. Sa mère, née le 7 avril 1898 à Château-Chinon (Nièvre), était arrivée à Paris en 1919 et avait été vendeuse à la maison de commerce des publications F. Tédesco (*Journal des ouvrages de dames*, *La femme chez elle*) puis dans un commerce de lingerie et de broderie, 39 boulevard Raspail (VII^{ème}) à Paris.

Bernard Le Fur fut scolarisé en fonction de la guerre : quatre ans à l'école Saint-Pierre de Courbevoie qui fut endommagée lors du bombardement de septembre 1943, un an à l'école Saint-François de Sales à Paris, à l'école Michelin à Escolore (Puy-de-Dôme) car il avait été évacué, et à l'école Rouget de l'Isle à Courbevoie en octobre 1944. Il fréquenta ensuite le collège Paul Lapie de Courbevoie, où il obtint le BEPC en 1950. Il suivit alors des cours du soir de comptabilité-gestion pendant un an. Il entra dans la vie professionnelle le 15 décembre 1952 à la CMA (Caisse mutuelle des agriculteurs), 47 rue de Miromesnil à Paris (VIII^{ème}), comme « grouillot » puis rédacteur de production premier degré.

Durant toute sa jeunesse, Bernard Le Fur avait participé aux activités du patronage catholique (« Œuvres ouvrières de Courbevoie » ou « Communauté des jeunes chrétiens de Courbevoie »), boulevard Saint-Denis. Il y rejoignit les Cœurs Vaillants (1941-1945) puis s'inscrivit à la pré-JEC comme « Iroquois », puis à la JEC comme « Sioux » jusqu'en 1952. La fréquentation du « patro », où se retrouvaient des mouvements divers et des participants d'âges différents, fut déterminante dans sa formation, ses amitiés et ses engagements. Il adhéra à la JOC en 1954 et y resta jusqu'en 1958, devenant responsable fédéral des apprentis à Courbevoie puis fédéral à la fédération de la Boucle de la Seine dont les aumôniers étaient Auguste Le Toullec et Barbier.

Incorporé en mai 1955 à Toulouse, à la caserne Cafarelli, réformé, il fut embauché le 1^{er} août 1955 chez Richier, rue Galvani (XVII^{ème}) puis porte de Passy et enfin, en avril 1974, à la Défense. Il débuta comme employé de commerce jusqu'à la qualification d'agent technico-commercial N5E2, à la date de son licenciement en 1980, lorsque son entreprise, qui avait été rachetée par Ford, disparut. Ce fut au siège social, rue Galvani, que Bernard Le Fur adhéra à la CFDT. Il fit la connaissance d'Alain Fages*, Christian Gaume*, Robert Nice*, Jean-Pierre Thidet* et Méry Vervoux* avec lesquels il créa une section syndicale. Il fut ensuite élu délégué du personnel et entra au comité d'établissement. Grâce aux actions engagées, de nouveaux adhérents vinrent compléter l'équipe du démarrage : Bodemer*, Christine Chevallier*, Liliane Bernardès*, Jean Pierre Collard*, Jacqueline Fages*, Raymond Gicquel*, Claudine Gloc*, René Haplik*, Jean-Yves Lesueur* et Jean-Marie Menguy*.

Le groupe possédait des établissements à Charleville-Mézières et à Sedan (Ardennes), à Villeurbanne et Lyon (Rhône), Lhormé (Loire), Pont-de-Claix (Isère), Gennevilliers et Courbevoie (Seine, Hauts-de-Seine). L'ensemble rassemblait près de 3 000 salariés auxquels s'ajoutait un effectif équivalent de sous-traitants. La CFDT était représentée au comité central d'entreprise par François Malègue*, André Racodon*, André Poujoulat*, Edouard Pilarek* et Christian Herbillon*, mais était minoritaire face à la CGT.

Bernard Le Fur participa à de nombreuses actions, notamment la sauvegarde de l'emploi qui devint le souci majeur des années qui suivirent Mai 1968. Il fut élu membre de la commission exécutive du syndicat de la métallurgie 92 centre et participa au conseil de l'Union Parisienne des Syndicats de la Métallurgie (UPSM). Il fut désigné par son syndicat pour

participer aux travaux du XXXVIIème congrès de la Fédération générale de la métallurgie (FGM) à Strasbourg, du 24 au 27 novembre 1977.

En 1980, lors de la fermeture de l'établissement du siège parisien de Ford (Richier), à la Défense, où il travaillait, une commission de reclassement, créée sous la pression syndicale, eut pour but de rechercher des propositions d'emplois pour les salariés concernés. Bernard Le Fur, très mobilisé, trouva un reclassement à la Fédération de la Métallurgie, grâce à son expérience acquise au travers de ses responsabilités syndicales. Il devint secrétaire fédéral, le 1er septembre 1980, poste qu'il occupa jusqu'à son départ à la retraite. Il participa aux nombreux travaux du secrétariat national, prenant particulièrement en charge les négociations des conventions collectives nationales spécifiques (froid-climatisation, jouets, bijouterie-joaillerie, garages) ainsi que les négociations sur les retraites complémentaires et la prévoyance. Il s'occupa ainsi des dossiers de Marcel Simonnin*, qui venait de quitter la fédération, et fit équipe avec Bernard Poirier*, Louis Morice*, Pierre Robert*, Michel Marti* et Marcel Grignard*, tous secrétaires nationaux. Bernard Le Fur continua ensuite des activités avec les retraités regroupés à l'Union locale de Conflans-Saint-Honorine, avec André Guyon*, Gérard Bucourt*, Étienne Braz*, Louis Le Floch*, Pierre Richard*, ainsi qu'à l'arrondissement de Saint-Germain-Poissy avec Guy Bourgoïn* et Claude Sauty*. Il tint des permanences juridiques à l'Union locale et élaborer de nombreux dossiers pour la défense des salariés de très petites et de moyennes entreprises, en difficulté ou en conflit avec leurs employeurs.

Outre ses responsabilités syndicales, Bernard Le Fur fut membre de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste (FGDS) et se présenta aux élections municipales de Courbevoie sur cette liste au premier tour qui obtint peu de voix. La liste des candidats pour le deuxième tour fut modifiée et il ne fut pas retenu sur cette nouvelle liste.

Il adhéra ensuite au PSU en 1960, au moment de sa création. Il fut le trésorier de la section rattachée à la fédération Seine-banlieue et dont le secrétaire était [Georges Gontcharoff](#). Il participa aux débats internes sur les actions menées contre la guerre d'Algérie, puis à la campagne des élections législatives en 1962, avec comme candidats Raymond Villiers* et son suppléant [Jean Maitron](#) sur la circonscription de Courbevoie. Bernard Le Fur quitta le PSU en 1967.

Depuis 1959, il s'était engagé à l'Association syndicale des familles (ASF), lors du « squattage » d'un logement au profit d'une famille de plusieurs enfants. Devenu membre du bureau, il fut élu trésorier de la section. Il participa aux rencontres des sections du département des Hauts-de-Seine ainsi qu'à la commission régionale et nationale des logements.

Il s'était marié en 1958 avec Paulette Dougin, fédérale JOCF, militante ASF, engagée à l'association de parents d'élèves, secrétaire chez Gévelot (Paris, XVIIème), puis à École et famille, École Perceval à Chatou, et enfin au comité d'entreprise BP la Défense, décédée le 25 mai 1999. Le couple eut deux enfants : Céline (1967) et Rémi (1970).

SOURCES — Archives UPSM, interconfédérales CFTD — Interviews, 28 janvier, 15 février, 3 et 11 mars, 4 avril, 14 mai 2011.

Jean Limonet

LE PENNEC Claude, Bernard, Lucien

Né le 11 juillet 1926 à Caen (Calvados) ; ouvrier métallurgiste ; responsable fédéral JOC (1944-1953) ; secrétaire de la section syndicale CFTC de la SCAN aux Mureaux (1948-1960), permanent de l'URP-CFTC puis CFTD (1960-1974), secrétaire général de l'UD-CFTD des Yvelines (1967-1974).

Claude Le Penne eut pour père Joseph Le Penne, dit Job, cheminot, aîné d'une fratrie de cinq et orphelin à l'âge de quatorze ans, ancien combattant de la Première Guerre mondiale dans les fusiliers marins et affecté ensuite pendant de longs mois à l'occupation de la Ruhr, et pour mère Yvonne Marie, d'origine rurale, tous deux catholiques non pratiquants. Il était l'avant-dernier. Il obtint le certificat d'études primaires en juin 1937 à l'école communale de Verneuil-sur-Seine (Seine-et-Oise, Yvelines), avant d'entreprendre des études secondaires vite perturbées par la mobilisation de nombreux professeurs en 1939 et l'exode familial. Il fit une année au cours complémentaire de Poissy (Seine-et-Oise, Yvelines) et fréquenta ensuite l'école pratique de Puteaux (Seine, Hauts-de-Seine) d'octobre 1940 à juin 1944 dans des conditions pénibles dues à des déplacements journaliers d'au moins quatre heures, dans un contexte de restrictions alimentaires. Il obtint toutefois un brevet d'enseignement industriel en métallurgie. Grâce à des amis, dont Paul Rousselin*, il découvrit la Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC), s'y inscrivit en 1944 et devint rapidement responsable de la fédération JOC de Poissy jusqu'en 1953.

Il trouva un emploi d'ouvrier spécialisé sur machine outil à l'usine Ford à Poissy de janvier 1945 à mars 1948, période durant laquelle il fut appelé sous les drapeaux au Maroc de novembre 1946 à novembre 1947 et rappelé de décembre 1947 à février 1948 à Fontenay-le-Comte (Vendée) au prétexte des grèves des mineurs du Nord de la France. Signalé comme jociste aux quelques adhérents de la CFTC chez Ford, il avait adhéré au syndicat dès son embauche. Il démissionna de l'entreprise automobile en raison des mauvaises conditions de travail de nuit et, après un mois de chômage, entra en avril 1948 à la Société nationale de construction aéronautique du nord (SCAN) aux Mureaux (Seine-et-Oise, Yvelines), qui devint Nord-Aviation en 1958. D'abord ouvrier spécialisé fraiseur, il acquit la qualification

d'ouvrier professionnel P1 puis P2. Quelques semaines après son embauche, dans le cadre des turbulences sociales de l'industrie aéronautiques à cette époque, une grève avec occupation des locaux fut déclenchée aux Mureaux, au cours de laquelle, volontaire pour passer les nuits à l'usine, Claude Le Pennec se fit connaître publiquement comme syndicaliste CFTC.

En 1953, lors d'un conflit, avec quelques jeunes OS dont Maurice Maillard*, il fit partie du comité de grève, côtoyant quelques camarades de la CFTC plus âgés, au statut mensuel (employés et agents de maîtrise), contents de voir venir des jeunes ouvriers prêts à s'engager. Une section syndicale CFTC fut créée dans l'établissement et il accepta sur le champ la responsabilité de secrétaire. Un travail de fourmi fut alors entrepris pour recenser d'éventuels adhérents, organiser la jeune section syndicale par secteurs d'ateliers, participer aux réunions du syndicat CFTC des ouvriers de la métallurgie de la région parisienne au sein de l'union parisienne (UPSM-CFTC), nouvellement créée par [Roger Gillot](#), et affirmer la spécificité revendicative de la CFTC, notamment par des prises de paroles lors des nombreuses grèves et débrayages dans cette entreprise où le Parti communiste et la CGT régnaient sans partage. De 1954 à 1958, les jeunes militants CFTC furent les seuls à distribuer des tracts dans l'usine dénonçant le conflit algérien, non sans de fréquentes prises à partie par des salariés, dont la majorité ne partageait pas leurs options. Claude Le Pennec participa à toutes les manifestations régionales en faveur de la paix en Algérie, quelles que soient les organisations appelantes. Accompagné de Maurice Maillard, il suivit plusieurs sessions de l'école normale ouvrière (ENO) animées par l'Union régionale parisienne (URP-CFTC) au centre de formation syndicale du château de Bierville à Boissy-la-Rivière (Seine-et-Oise, Essonne) dénommé « la fabrique de militants ». Sous son impulsion, en une décennie, la représentativité de la CFTC aux élections professionnelles dans l'établissement des Mureaux progressa de 2 à 20%.

À son grand étonnement, en début 1960, [Robert Duvivier](#) et Roger Gillot, nouvellement élus responsables de l'URP-CFTC, lui demandèrent de devenir permanent syndical régional CFTC. Claude Le Pennec accepta et quitta Nord-Aviation en 1960 pour exercer ses nouvelles fonctions. Dans le cadre de la politique du développement syndical régional, et pour dynamiser la CFTC quasiment absente des combats syndicaux dans la région, il eut pour charge principale de constituer et d'animer le premier secteur géographique à mettre en place dans les départements de la Seine et de la Seine-et-Oise, celui de la Vallée de la Seine, s'étendant des communes de Rueil-Malmaison (Seine-et-Oise, Hauts-de-Seine) à Bonnières-sur-Seine (Seine-et-Oise, Yvelines). Cette responsabilité le fit entrer au secrétariat de l'URP-CFTC. Le siège du secteur fut établi à l'Union locale CFTC de Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise, Yvelines), puis transféré à Versailles (Seine-et-Oise, Yvelines) en 1964. Après recensement des implantations CFDT dans le secteur, il organisa des cycles de formation syndicale décentralisée en fin de journée et des journées d'études. Il mit à la disposition des équipes d'entreprise des moyens de frappe et de tirage de tracts, de la documentation et des permanences. Les postes de conseillers prud'homaux furent occupés. Claude Le Pennec participa au congrès de la FGM-CFTC en octobre 1960 à Lyon (Rhône) puis, au nom de l'URP, au congrès confédéral des 6 et 7 octobre 1964 qui décida la déconfessionnalisation de la CFTC. Dès la fin du congrès, le 7 novembre au soir, le bureau de l'URP au sein duquel il siégeait adopta la résolution de l'évolution.

Le principe du découpage des départements de la Seine et de la Seine-et-Oise en sept nouveaux départements ayant été acté en 1964 par l'administration, le congrès de l'URP-CFDT de Cachan (Seine, Val-de-Marne) en 1966 vota la création de sept Unions départementales CFDT. Claude Le Pennec devint secrétaire général de la nouvelle Union départementale CFDT des Yvelines lors de son congrès constitutif le 8 octobre 1967, en présence de Laurent Lucas*, secrétaire confédéral. Une de ses préoccupations majeures fut d'étoffer la CFTC chez Simca à Poissy, véritable forteresse du syndicat maison sous l'appellation « indépendant », aux méthodes violentes à l'encontre de toute autre organisation syndicale. Pour assurer l'information syndicale dans la sérénité, en liaison avec l'UPSM, il organisa aux entrées de l'entreprise des distributions de tracts par plusieurs dizaines de militants. Il dut, pour faire respecter la démocratie lors des élections professionnelles, avec l'aide de Jean-Paul Murcier* du service juridique confédéral et de Maître Fouace, instruire des procédures judiciaires à l'encontre de la direction de Simca. Il fut concerné au premier chef par les événements de mai et juin 1968, notamment pour appuyer l'équipe CFDT chez Renault à Flins (Yvelines), équipe confrontée aux violences lors des manifestations devant l'usine. L'afflux d'adhérents CFDT après mai et juin 1968 et la nécessité de les organiser au plus près du lieu de travail, l'amena à créer des syndicats professionnels départementaux au sein des hôpitaux publics, des banques, du commerce et de la métallurgie, non sans générer des tensions avec quelques organisations professionnelles régionales.

Au terme de son mandat à l'URP-CFDT en 1974, il quitta ses responsabilités syndicales et trouva un poste au Comité interprofessionnel pour le logement (1%) du GIAAP (1974-1975). Sollicité par un militant de Renault de Flins, il devint directeur général de l'association d'accueil et gestionnaire de foyers de travailleurs migrants, la Soundiata (1975-1976). Des difficultés relationnelles avec le président lui firent quitter l'association. Il se fit alors embaucher aux Assedic des Hauts-de-Seine en qualité de conseiller à l'emploi en 1976 jusqu'à son départ en préretraite en 1984, dans le cadre d'un contrat de solidarité. Il quitta la région parisienne en 1994 pour s'établir en Bretagne à Trégueux (Côte d'Armor). Il était membre du Parti socialiste de 1974 à son départ en Bretagne.

Marié en 1953 à Saint-Germain-en-Laye avec Clotilde Grandjean, employée de banque, jociste à la fédération de Poissy, militante à la fédération des parents d'élèves Cornec au lycée Marcel Roby à Saint-Germain-en-Laye (1969-1984), Claude Le Pennec eut sept garçons, nés entre 1955 et 1966. Il résida à Saint-Germain-en-Laye (1953-1989), Triel-sur-Seine (1989-1994), puis à Trégueux. En Bretagne, il s'adonna à la randonnée pédestre au sein de l'association le Griffon

randonneur de Saint-Brieuc (Côtes-d'Armor), à l'art pictural et surtout à son violon d'Ingres, la sculpture sur bois, qui lui valut une exposition à Tréguieux, appréciée du public, les 4 et 5 décembre 2010 dans le cadre du Téléthon.

SOURCES — Archives UPSM-CFDT — *Solidaires*, revue de l'URP-CFDT, 373, novembre 1994 — Jo Bibard, *Faire l'histoire ensemble-la CFDT en région Ile-de-France 1887-1990*, Beaune, La Toison d'Or éditions, 2007 — Contribution écrites de Claude Le Pennec, septembre 2010 — Entretien avec Claude Le Pennec, février 2011.

Jacques Debesse

LEBLANC Monique, Marie-Geneviève

Née le 27 mai 1939 à Châlons-sur-Marne (Châlons-en-Champagne, Marne) ; ingénieur en électronique ; syndicaliste CFTC-CFDT, déléguée syndicale, membre du conseil de la FGM-FGMM ; conseillère municipale PS à Paris (XIIème) de 2002 à 2008.

Monique Leblanc était issue d'une famille installée depuis plusieurs générations à Châlons-sur-Marne (Marne). Son père, ingénieur ECAM (École catholique des arts et métiers de Lyon) dirigeait un garage qui portait son nom (concessionnaire Renault) tout en étant très engagé localement depuis son passage chez les scouts (commissaire de district). Il faisait partie de plusieurs associations : enfance handicapée, confrérie de Saint-Éloi des métallurgistes, union commerciale industrielle et artisanale, Châlons-accueil, conférence saint Vincent de Paul.

Sa mère, originaire de Saint-Amand-sur-Fion (Marne) militait au sein de l'Union féminine civique et sociale et animait une équipe d'Action catholique générale des femmes (ACGF). Ses parents étaient catholiques pratiquants.

Aînée d'une fratrie de quatre enfants (trois filles et un garçon), Monique Leblanc fit sa scolarité à Notre-Dame de Châlons puis au collège Sainte-Marie de Neuilly-sur-Seine (Seine, Hauts-de-Seine) et intégra l'Institut supérieur d'électronique de Paris, dépendant de l'Institut catholique de Paris. Elle obtint son diplôme d'ingénieur en 1961 (sa promotion ne comptait que 10% de filles). Durant ses études, elle s'était engagée dans le scoutisme en tant que guide de France puis cheftaine de louveteaux. Devenue étudiante, elle avait adhéré (1957-1961) à l'Union des grandes écoles (branche de l'UNEF) où les nombreux débats concernant la guerre d'Algérie, qui entraînaient des prises de position pour la paix et l'autodétermination des peuples, la marquèrent durablement. Attirée par la montagne, elle participa en 1961 à l'animation des Chalets internationaux de haute montagne (CIHM), association qui était alors un lieu d'initiation à la montagne mais aussi un lieu d'échanges sur les problèmes culturels, politiques, sociaux.

Le 1er octobre 1961, Monique Leblanc fut embauchée malgré la misogynie des employeurs comme responsable de la documentation au département semi conducteurs du centre de recherche de la Compagnie générale d'électricité (CGE), à Marcoussis (Seine-et-Oise, Essonne). Ce centre était composé de 500 salariés en majorité techniciens ou cadres, dont sept femmes ingénieurs sur 200 dont aucune n'avait de poste de commandement. La CGE comprenait à l'époque de nombreuses filiales dont les Câbles de Lyon, Unelec, la Saft, le Joint français, la Cit, etc.

En 1963, Monique Leblanc adhéra à la CFTC d'abord individuellement ayant connaissance des débats internes sur la déconfessionnalisation. Elle participa, avec une quinzaine de camarades, à la constitution de la section syndicale en 1964 qui se traduisit par le dépôt d'une liste de candidats aux élections de délégués du personnel et au CE avec Pierre Trévoux* et Daniel Angélys*. Bien que la CGT eût constitué une liste de candidats, la CFTC obtint la majorité des voix, et Monique Leblanc fut élue déléguée du personnel au deuxième collège (cadres, techniciens, maîtrise). Cette élection déplut à son chef de département qui considérait que les cadres n'avaient pas à faire de syndicalisme. Il lui rendit la vie quotidienne insupportable en la contrôlant et la convoquant en permanence. En 1964, elle obtint sa mutation dans un autre service, qui effectuait des études de prospective technique, et continua d'exercer ses responsabilités d'élue syndicale.

Sa section, acquise d'avance à l'évolution de la CFTC, fit à l'unanimité le choix de la CFDT. Dès lors, Monique Leblanc participa aux activités du syndicat de la construction électrique et électronique de la région parisienne (SCEE), auquel la section de la CGE de Marcoussis était rattachée. Cette section devint un lieu de rencontre sous la responsabilité de [Jean Auger](#), puis de Claude Michelot* avec des militants d'autres entreprises de la même branche, tel que Georges Sud* de Thomson Corbeville, Jeannine Dedon* de la CGCT, [Rémy Allanos](#) de la CIT. Le syndicat décida avec l'Union Parisienne des Syndicats de la Métallurgie (UPSM) de présenter Monique Leblanc à l'élection du conseil fédéral de la FGM lors du congrès de Rouen qui se tint du 25 au 27 avril 1968. Le syndicat et l'UPSM considéraient qu'elle représentait une nouvelle couche de salariées cadres dans des secteurs industriels et d'études du prospective, et que la fédération avait à élargir sa composition sociologique avec des syndicalistes issus de ces secteurs.

Elle fut élue membre du conseil avec deux autres candidates, [Fernande Cormier](#) et Huguette Vivier* sur 50 membres, dont deux cadres, avec Jean-Claude Jullien*. Durant ce mandat de trois ans, Monique participa aux nombreux débats portant sur la place des cadres dans le syndicalisme et en particulier au sein de la FGM et plus précisément au syndicat national des ingénieurs et cadres des industries de la métallurgie, (SNICIM) qui devint l'Union nationale des ingénieurs et cadres des industries de la métallurgie (UNICIM). Monique Leblanc se positionna avec force pour que les cadres pussent se rassembler avec les ouvriers et agents de maîtrise dans les mêmes sections syndicales et élaborer ensemble des revendications communes et complémentaires.

Le 21 mai 1968, elle s'engagea avec la section de Marcoussis dans le conflit social qui touchait une très grande partie des salariés en France. Il n'y avait pas de tradition de grève dans ce centre de recherche essentiellement composé de techniciens et de cadres. Pourtant 65% des 860 votants appelèrent à la grève et le taux de grévistes atteint 80%. Chaque jour, 5 à 600 personnes furent présentes sur le site. Les revendications syndicales portées par la CFDT s'appuyaient sur trois points principaux : 1/ répartition de l'augmentation de 10% de la masse salariale, prévue à Grenelle, en vue de favoriser les bas salaires ; 2/ reconnaissance du droit syndical et du droit de réunion du personnel ; 3/ participation à l'orientation scientifique et technique du centre. Les salariés de ce centre, avec la CFDT, voulaient que leurs recherches soient plus orientées vers les activités des filiales que sur les contrats militaires. À cette époque, la CGE comptait environ 60 000 salariés répartis dans un grand nombre de filiales. Le centre de Marcoussis devint la plaque tournante du conflit. Le standard fut investi et tint lieu de coordination des actions. Les grévistes se déplaçaient d'établissement en établissement et découvraient un groupe industriel qu'ils ne connaissaient pas, avec des entreprises de fabrication de câbles, de piles, dans lesquelles les conditions de travail étaient d'un autre âge. Ce conflit allait se conclure dans la colère et la déception.

À peine deux ans plus tard, le 1er janvier 1970, Monique Leblanc avec tous les membres de son service (60 personnes) fut transférée à la Compagnie générale d'automatismes (CGA) au centre de Villarceaux, à Nozay (Essonne), établissement d'environ 400 personnes, filiale de la CGE et spécialisée dans les automatismes. Les transferts d'une filiale à une autre étaient très fréquents dans le groupe CGE.

La CGA déménagera à plusieurs reprises dans l'Essonne, avant de s'établir à Brétigny-sur-Orge. Dans ce nouvel établissement, seul un comité d'entreprise, sans représentants syndicaux, existait. En s'appuyant sur la nouvelle loi, obtenue après les événements de Mai 1968, son syndicat désigna Monique Leblanc comme la représentante syndicale CFDT. Elle constitua une nouvelle section syndicale CFDT, qui devint rapidement majoritaire. En octobre 1970, elle fut mandatée pour participer, dans la délégation de la FGM, au congrès de la FIOM à la Haye où elle représenta les ingénieurs (à cette occasion, elle fut interviewée sur la place des cadres dans la FGM par un journaliste du syndicat allemand de la métallurgie – IGM). Le syndicat de la construction électrique de la région parisienne la représenta à l'élection du nouveau conseil fédéral de la FGM au congrès de Dijon en mai 1971. Elle obtint la majorité des voix requises, pour être élue, mais son classement dans la liste ne permit pas de la retenir.

En 1975, Monique Leblanc se reconvertit professionnellement à l'informatique (secteur en plein développement) et géra des projets de régulation des transports publics pour plusieurs grandes villes. En 1976, lors de la restructuration des syndicats de la métallurgie de la région parisienne, passant de syndicats régionaux de branches à des syndicats généraux de la métallurgie, elle participa à la commission exécutive du syndicat départemental de la métallurgie de l'Essonne jusqu'en 1981.

Après l'élection de François Mitterrand, président de la république en 1981 et le vote de la loi de nationalisation d'un certain nombre de groupes industriels et financiers en 1982, la CGE fut nationalisée. L'entreprise CGE proprement dite était alors une PME de 350 personnes ne comprenant que le siège, mais elle employait plus de 100 000 salariés en France, et au total 165 000 salariés dans le monde dans une structure extrêmement complexe organisée en une multitude de filiales et sous-filiales. En lien avec la fédération représentée par Louis Morice*, et par son expérience et sa connaissance de l'entreprise et de la CFDT du groupe, Monique Leblanc assura la coordination syndicale entre les différentes inters syndicales de chaque groupe (Alcatel-CIT ; Alsthom, SAFT ; CGEE ; Câbles de Lyon, etc.) et maintint le lien avec les administrateurs salariés, notamment Jean Yves Gacon*, des Chantiers de l'Atlantique à Nantes, qui intégra par la suite l'ENA.

Durant sa nationalisation, la CGE devient ALCATEL-ALSTHOM puis ALCATEL. Monique Leblanc prépara les élections des administrateurs salariés où sur 6 élus 2 appartenaient à la CFDT. Suite à l'instauration de la loi instituant les comités de groupes, un comité de groupe pour ALCATEL fut établi et rassembla les représentants des comités centraux des entreprises filiales. Elle fut désignée pour représenter la CFDT. Durant ce mandat, elle fut déçue face à la direction du groupe qui, surtout après la privatisation, prônait l'autonomie des filiales et réduisait son rôle à la présentation des comptes consolidés. Elle fut remplacée au comité de groupe en 1991 et, jusqu'à 1997, année de son départ en préretraite, continua ses activités syndicales.

Parallèlement à ses nombreuses responsabilités syndicales, Monique Leblanc fut membre du PSU de 1968 à 1978 à la section du XIIème arrondissement. Elle adhéra au PS en 1995 et fut élue secrétaire de la section du XIIe arr. de Paris de 2006 à 2008. Elle fut également élue au conseil municipal du XIIème arrondissement et désignée comme adjointe au maire, chargée de la démocratie locale, de 2002 à 2008. En 2011, elle est toujours membre du bureau fédéral du PS de Paris.

En 2009, elle était devenue secrétaire d'une association d'aide aux devoirs à l'école primaire Picpus (XIIème) et s'était engagée dans le collectif de soutien aux sans papiers du XIIème.

SOURCES — Archives interfédérales de la CFDT — Archives de l'UPSM-CFDT — Fonds personnel Monique Leblanc — *Le Figaro*, 10 juin 1968 — *Journal de l'IGM*, novembre 1970 — *L'Union*, 17 juin 1985 — Entretiens avec Monique Leblanc, 16 janvier, 6 et 16 février, 5 mars, 15 mai 2011.

LEBORGNE Suzanne, Estelle

Née le 19 juin 1928 à Berck (Pas-de-Calais) ; sténodactylo ; jociste (1939-1955) ; syndicaliste CFTC puis CFDT ; déléguée du personnel chez Renault (1957-1962 et 1969-1985), membre du conseil syndical du SRTA-CFDT (1957-1962 et 1969-1985) ; responsable d'une antenne du Secours catholique au Plessis-Robinson (Hauts-de-Seine) en 1985.

Fille de Marcel Leborgne et de Mariette Daire, catholiques pratiquants, Suzanne Leborgne fut la seconde d'une fratrie de trois enfants. Sa mère ne put exercer sa profession (cuisinière) à cause du handicap mental de sa fille aînée. Son père, adhérent à la CFTC, fut facteur, employé des chemins de fer, pompier professionnel et comptable. Suzanne Leborgne fréquenta l'école publique de Berck (Pas-de-Calais) et obtint le certificat d'études primaires en 1942, mais ses parents n'ayant pas les ressources suffisantes pour financer un apprentissage, elle apprit la sténodactylographie chez un professeur particulier dont elle assurait, en échange, le ménage. Sensible à la vie collective qu'elle partageait en habitant dans une caserne de pompiers, elle s'inscrivit en 1939 à l'équipe pré-JOCF (Jeunesse ouvrière chrétienne féminine) de Berck, animée par une responsable handicapée qui acceptait la participation de sa sœur aînée. Pendant la guerre, Suzanne Leborgne prépara, avec des aînées de la JOCF, des colis pour les prisonniers.

Son père, mobilisé à la caserne des pompiers, considérant qu'il était dangereux de résider dans le Pas-de-Calais, elle partit en février 1944 avec sa mère, sa sœur et son frère à Marzy (Nièvre). Elle put suivre des cours de sténodactylographie à l'école Pigier à Nevers (Nièvre) jusqu'à son retour à Berck, à la fin de la guerre.

En 1945, Suzanne Leborgne trouva un emploi chez un agent d'assurances, puis un autre, en 1946, chez un métreur. Elle avait renoué avec l'équipe JOCF de Berck et participait aux réunions, aux sessions de formation, à la réalisation d'enquêtes sur la santé, les salaires, aux visites en hôpital, aux cérémonies religieuses et à la vente de *Sillage*, le journal du mouvement. Par l'intermédiaire de son père, elle s'était syndiquée à la CFTC et se fit embaucher, en 1947, comme manœuvre lingère à l'hôpital Calot à Berck. Afin de trouver un emploi correspondant à sa formation de sténodactylographe, elle quitta Berck pour Paris, où elle logea chez une tante, rue Victor Letalle (XXème). Elle travailla du 1er octobre 1947 au 15 décembre 1948 comme sténodactylo à la Fédération nationale de la fourrure à Paris, avenue de l'Opéra (IIème) puis, du 15 janvier 1949 au 2 février 1949, à la centrale incendie des établissements Dubernard, après un court passage comme secrétaire à l'Union Parisienne des Syndicats de la Métallurgie (UPSM-CFTC), en cours de création par [Roger Gillot](#), rue Montholon (IXème). Dès son arrivée à Paris, elle avait pris contact avec la JOCF de la paroisse Notre-Dame de la Croix (XXème). Sensibilisée aux conditions d'habitat du quartier, découvrant les taudis de la rue des Panoyaux et de l'impasse Ronce (XXème) et les hôtels insalubres, sans chauffage, où vivaient des jeunes travailleuses, elle créa, avec Victor Oriot*, un centre d'accueil de sans logis, pouvant héberger cinquante personnes, dont la nourriture était procurée par les surplus de l'hôpital Tenon (XXème).

Suzanne Leborgne fut embauchée le 3 février 1949 chez Citroën, à l'usine du quai de Javel (XVème), où elle trouva enfin un emploi de sténodactylo avec un niveau de classification correspondant à sa formation. Elle créa une équipe d'action au travail comme le préconisait la JOC, et organisa, avec l'abbé Michel Grenet* et [René Delécluse](#), du secrétariat national de la JOC, des réunions sur les quais de la Seine, avec des ouvrières de l'atelier de câblage, puis des ouvriers de l'atelier de montage. Une petite équipe d'adhérents CFTC prit forme; sous l'influence de [Guy Guingant](#), elle s'étoffâ en recrues masculines et se constitua en section syndicale du syndicat CFTC des ouvriers de la métallurgie et parties similaires de la région parisienne, au sein de l'UPSM-CFTC. Le 3 novembre 1950, Suzanne Leborgne participa au congrès international de la JOC au stade Heysel à Bruxelles (Belgique), où elle fut marquée par le silence hostile qui accueillit la délégation allemande. Le cardinal Cardijn dut prendre la parole et applaudir lui-même les Allemands, face au public, pour provoquer un changement d'attitude des délégations nationales. Suzanne Leborgne fut licenciée en 1951 pour avoir dénoncé les conséquences néfastes du chronométrage sur les conditions de travail.

Elle se fit embaucher, le 15 mars 1951, à la Régie nationale des usines Renault à Boulogne-Billancourt (Seine, Hauts-de-Seine), en qualité de dactylo facturière, et reprit ses activités d'action au travail avec l'équipe de jocistes de l'usine et le père Jean-François Mudry*. En 1957, elle fut élue déléguée du personnel et déléguée au comité d'hygiène et sécurité (CHS), et devint membre du conseil du syndicat Renault des travailleurs de l'automobile (SRTA-CFTC). Mise à l'index par la hiérarchie de l'établissement pour son action syndicale, elle fut mutée en 1957 à la succursale de Renault Paris-Est, boulevard de Charonne (XIème) où, aidée par des militants de Boulogne-Billancourt, elle créa une section syndicale CFTC et fut de nouveau élue déléguée du personnel et au comité d'établissement.

Afin de vivre une expérience ouvrière personnelle, Suzanne Leborgne quitta volontairement la Régie Renault en 1962 et se fit embaucher à l'usine Grandin à Montreuil (Seine, Seine-Saint-Denis), qui fabriquait des postes de radio et de télévision. Elle travailla au montage des appareils, sur chaîne, dans des conditions déplorables, exposée aux produits toxiques, sans protection. Elle contracta la tuberculose et fut soignée au sanatorium de Guebriant (Haute-Savoie), de juillet 1966 à juin 1967. Après un stage de réadaptation au travail au centre Suzanne Masson à Paris (XIIème), elle se fit réembaucher à la régie Renault, à Boulogne-Billancourt, en novembre 1968, comme dactylo facturière, payée au mois, mais soumise au travail au rendement. Elle reprit son activité militante au sein de la section syndicale CFDT, fut élue déléguée du personnel et au CHS, redevint membre du conseil syndical du SRTA-CFDT où lui fut confiée la responsabilité de trésorière. Son évolution professionnelle fut bloquée jusqu'à son départ en pré-retraite en avril 1985.

Fervente partisane de la déconfessionnalisation de la CFTC, elle avait fait partie de la délégation du SRTA au congrès confédéral de novembre 1964 à Issy-les-Moulineaux (Seine, Hauts-de-Seine).

Durant sa retraite, résidant au Plessis-Robinson (Hauts-de-Seine), Suzanne Leborgne participa aux activités de l'Union des retraités CFDT à Boulogne-Billancourt avec Roger Gillot puis, à partir de 1990, à Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine) avec [Fausto Da Roit](#), ancien militant CFDT de la Thomson-CSF. Elle fut responsable de l'antenne du Secours catholique au Plessis-Robinson en 1985 et à l'origine, en 1993, avec Jean Zablou*, administrateur à l'Office public départemental d'HLM (OPDHLM) des Hauts-de-Seine, de l'équipe locale de la Confédération générale du logement (CGL).

Restée célibataire, Suzanne Leborgne était membre de l'Action catholique ouvrière (ACO) depuis 1955.

SOURCES — Archives UPSM-CFDT, SRTA-CFDT déposées aux archives confédérales — Témoignage écrit de Suzanne Leborgne — Entretien avec Suzanne Leborgne, février 2011.

Gilbert Loret

LEBRETON Jean, Raymond, Fernand

Né le 08 mars 1942 à Saint-Jean-d'Assé (Sarthe) ; ouvrier tourneur, technicien agent des méthodes, contremaître, responsable cellule de performance, responsable communication d'un département de production ; Jociste (1959) ; syndicaliste CFDT (1968), élu DS, CE, CCE, représentant au conseil d'administration de Renault (1979-1986), président de l'INVAC (1983-1984) ; élu conseiller municipal (1977), adhérent du PS ; militant associatif.

Fils de Fernand Lebreton et de Madeleine Poteau, Jean Lebreton fut l'aîné d'une famille de cinq enfants, une sœur et trois frères. Son père fut ouvrier professionnel à la fonderie Chappée de Ste-Jamme-sur-Sarthe de 1930 à 1953, à la fonderie de Renault au Mans jusqu'en 1967 et à l'usinage aux boîtes de vitesses à Renault Cléon. Sympathisant communiste, il milita à la CGT, et fut élu délégué du personnel chez Chappée. Sa mère demeura au foyer. Les deux parents, très peu pratiquants, donnèrent à leurs cinq enfants une éducation catholique. Jean suivit les cours du primaire à l'école laïque de garçons de Saint-Jean-d'Assé, de 1948 à 1953. Boursier, il entra en pension de 1953 à 1958 aux cours complémentaires à La Ferté-Bernard (Sarthe), et obtint le B.E.P.C en 1957. Il échoua au concours d'entrée à l'École Normale du Mans en 1958 et réussit le concours d'entrée à l'école Renault Vaurouzé du Mans. En contrat d'apprentissage à la Régie Nationale des Usines Renault le 22 septembre 1958, il suivit six ans de formation technique, obtenant le C.A.P de tourneur sur métaux en 1961, le C.A.P de décolleteur en 1962, le C.A.P de dessinateur industriel en 1964, le brevet professionnel de tourneur en 1964 et le C.P.R.2 (Cours professionnels du deuxième degré obtenu après une formation de 6 années en 1964, examen privé de Renault dispensant le passage devant les commissions internes pour devenir cadre dans l'entreprise).

Dans le cadre de son contrat d'apprentissage, à partir de septembre 1962, il travailla comme tourneur professionnel à l'atelier d'usinage au département entretien de Renault Le Mans de jusqu'en septembre 1964. Il effectua ensuite son service militaire dans le centre d'instruction technique du train du 1^{er} novembre 1964 au 1^{er} mars 1966, au camp d'Auvours près du Mans.

A son retour il fut muté à l'usine Renault de Cléon (Seine-Maritime), comme stagiaire technicien le 1^{er} mars 1966. Il sera successivement: agent de méthodes débutant le 1^{er} octobre 1966, agent de méthodes principal le 15 décembre 1973, agent de méthodes principal niveau V le 18 octobre 1977, contremaître de production niveau V le 3 septembre 1987 (encadrant une équipe de cent ouvriers, deux chefs d'équipe sur la chaîne d'assemblage des boîtes de vitesses de la Renault 18, de la Renault 25 et de l'Espace), contremaître de production principal, responsable d'une cellule de performances le 18 novembre 1988, responsable de la communication au département d'usinage et d'assemblage des boîtes de vitesses (environ 1 200 personnes) de juin 1993 jusqu'en fin février 1999, date du départ en préretraite FNE après 17 mois de mi-temps en PRP.

Il entra à la JOC de 1959 dans une section du Mans avec l'abbé Quatre-Coups* comme aumônier. Élu « major d'estime » par ses collègues apprentis chez Renault, une fonction semblable à celle d'un délégué, il les représenta auprès de la direction de l'école et intervint auprès du préfet de la Sarthe afin de prolonger le sursis militaire pour terminer les études et faire reconnaître l'école de Vaurouzé comme école d'études supérieures. Il obtint gain de cause grâce au réseau catholique en particulier avec le concours de l'abbé Le Magrex, curé de St Jean d'Assé, ex-officier de St Cyr, connaissant Mesmer, ministre des armées. Il évita, pour lui et ses collègues, le départ en Algérie.

Il adhéra à la CFDT en juin 1968 à la section de Renault Cléon, après la grève durant laquelle il participa à des rencontres avec des responsables CFDT lors d'invitations de membres du personnel techniciens et agents de maîtrise. Il commença son action militante avec un mandat au CHSCT représentant le 2^{ème} collège (techniciens, employés, agents de maîtrise). Puis il fut élu et réélu : délégué du personnel 1969 en 1979, puis de 1988 à 1999, CE de 1974 à 1979, CCE de 1976 à 1979. Il fut désigné Administrateur RNUR par décret du 13 juin 1979 au titre de représentant du personnel

employé et des agents de maîtrise. Et réélu comme Administrateur RNUR en 1984 suite à l'application de la loi de démocratisation dans les entreprises nationalisées et démissionne durant ce deuxième mandat, comme convenu avec les instances syndicales de l'USR CFDT, le 31 décembre 1986 pour laisser la succession à un camarade du réseau commercial, Claude Kerbrat. Durant les années 70, il participa aux activités de l'union locale CFDT d'Elbeuf, dont il devint secrétaire en 1972. Il fit partie du Bureau de l'union régionale CFDT de Haute-Normandie (1975-1979), dont le secrétaire Général était André Thioland*.

De 1975 à 1978, il siégea à la commission investissement développement de l'INVAC (Investissements-Vacances, un organisme du tourisme social, proche de la CFDT). Il fut élu au C.A. de l'INVAC lors de l'AG de novembre 1978 à Carry-le-Rouet (Bouches-du-Rhône), au titre du collègue des représentants des CE (au nom du CE de Renault Cléon), entra au bureau et à la commission financière en tant que trésorier (1979-1980). De 1983 à 1984, il fut élu pour un nouveau mandat au C.A. de l'INVAC lors de l'AG de Bombannes (Gironde) en février 1983, fut désigné à la commission financière, et devint le Président de l'INVAC (1983-1984). Il participa au congrès du BITS (Bureau International du tourisme Social). De 1985 et 1986, à nouveau membre du C.A de l'INVAC, il fut trésorier. Il quitta ses responsabilités à l'INVAC après la 9^{ème} assemblée générale qui se déroula à Imbours (Ardèche), les 21-22-23 mai 1987.

En 1977, il fut élu conseiller municipal de la commune de Saint Ouen du Tilleul (Eure), sur liste de gauche, où il résidait depuis juin 1974. Après l'élection, il adhéra au P.S mais démissionna en 1979, la section du parti lui reprochant son vote positif lors de propositions élaborées par les élus majoritairement à droite alors qu'elles figuraient dans le programme écrit par la gauche avant les élections. Il participa à l'élaboration du journal communal et au comité des Fêtes du village de 1977 à 1995.

Membre actif de la fédération de parents d'élèves CORNEC de 1976 à 1985, il siégea au conseil d'établissement du collège Jean de La fontaine à Bourgheroulde (Eure). Il fut secrétaire national du comité de défense des usagers des cités coopératives de juin 1977 à avril 1989. Engagé dans sa paroisse, chargé depuis 1999 dans l'accompagnement des familles en deuil, il préside les célébrations d'inhumation à l'église en l'absence de prêtre dans la communauté qui regroupe les trois villages de St Ouen du Tilleul, Bosnormand et Bosc Roger en Roumois (environ 5 000 habitants).

Il se maria le 2 mai 1964 avec Jeanine Neveu à Saint Jean d'Assé (Sarthe). Son épouse naquit le 5 août 1942 à St-Marceau (Sarthe). Sténodactylo de 16 à 18 ans, elle travailla ensuite comme employée dans une brasserie au Mans, puis entre comme employée de bureau chez Chappée à la fonderie d'Antoigné à Ste-Jamme-sur-Sarthe jusqu'en 1966 puis de 1977 à 1998 comme assistante maternelle. Elue municipale de 1983 à 1995 à St-Ouen du Tilleul (Eure). Membre actif bénévole à la VMEH (Visite des Malades dans les Etablissements Hospitaliers) depuis 2005 (visites à la maison de retraite de St-Pierre du Bosguérard (Eure) notamment auprès de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer). Jean Lebreton a trois enfants, Patrice né le 13 février 1965, Céline née le 18 septembre 1966, Eric né le 04 novembre 1969 et 8 petits-enfants, 3 filles et 5 garçons (de 23 ans à 9 ans). Il résida à St-Jean d'Assé (Sarthe) jusqu'en 1966, à Cléon (Seine-Maritime) de 1966 à 1974, à Saint-Ouen du Tilleul (Eure) depuis juin 1974.

SOURCES — Archives CFDT Renault — Entretiens avec Pierre Alanche février 2011 — Bulletin d'information de l'INVAC N° 25 décembre 1984 — Libération 15 mars 1984.

Pierre Alanche

LECHANTRE Gérard, Jean-Paul

Né le 10 août 1937 à Rueil-Malmaison (Seine-et-Oise, Hauts-de-Seine) ; ouvrier tôlier, dessinateur en carrosserie ; responsable fédéral de la JOC (1956-1957) ; délégué CFDT du personnel (1973-1994) ; secrétaire de l'union locale CFDT de Rueil-Malmaison (1972-1985) ; militant politique PSU-GOP-PLC (1965-1976).

Le père de Gérard Lechantre, Henri Lechantre, était maréchal-ferrant dans l'Aisne, puis ouvrier en mécanique générale à l'entreprise Bernard-Moteurs de Rueil-Malmaison (Seine-et-Oise, Hauts-de-Seine). Sa mère, Marie-Louise, née Barbare, sans profession jusqu'au décès de son mari en 1950, devint femme de ménage. Quatrième d'une famille de cinq enfants (deux filles, trois garçons), Gérard Lechantre fréquenta l'école publique de sa ville natale, de la maternelle au primaire (1940-1951). Il entra au centre d'apprentissage de Rueil-Malmaison où il obtint le certificat pour adultes (1952), puis à celui de Montrouge (Seine, Hauts-de-Seine) qui lui décerna le CAP de serrurier-ferronnier d'art (1955).

Elevé dans la religion catholique, bien que de parents non pratiquants – sa mère avait renoué avec la pratique religieuse après le décès de son mari – Gérard Lechantre fut inscrit au patronage paroissial de Saint-Pierre-Saint-Paul où il fut Cœur Vaillant (1943). La découverte de *La Vie Ouvrière* que son père lisait lui donna conscience de l'importance du syndicalisme. En 1953, il rejoignit la Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC) où militait déjà son frère Roland et y fut responsable d'équipe, puis fédéral à la Vallée de la Seine (1956-1957). Il s'inscrivit également, cette année-là, à la Maison des jeunes et de la culture que son frère Roland avait contribué à créer et suivit ses activités jusqu'en 1956.

Gérard Lechantre commença sa carrière professionnelle en juillet 1955 comme ouvrier serrurier P1 à la société Martin à Puteaux (Seine, Hauts-de-Seine), entreprise de charpentes métalliques d'une centaine de salariés. En février 1956, il la

quitta pour la société de tôlerie emboutissage Mouraz (cinquante salariés) à Nanterre (Seine, Hauts-de-Seine) où il travailla comme serrurier P1 jusqu'au service militaire. Il fut incorporé en septembre 1957 au 93^{ème} bataillon d'infanterie du camp de Frileuse à Beynes (Seine-et-Oise, Yvelines) dont il sortit sergent en août 1958. Il fut ensuite envoyé en Algérie, au bataillon français de l'ONU, le bataillon Corée, basé dans le Constantinois. Les évènements qu'il vécut au cours de cette période furent les prémices de ses engagements politiques ultérieurs. Une première confrontation avec ses supérieurs eut lieu lors de l'organisation du référendum établissant la V^{ème} République, le 28 septembre 1958. Sa compagnie avait été mobilisée pour transporter en camion les électeurs algériens aux bureaux de vote situés à plus de cinquante kilomètres. Pour le retour, la consigne avait été donnée de ne pas embarquer les personnes qui ne présentaient pas un bulletin « non ». Gérard Lechantre s'en offusqua et reprocha à ses supérieurs l'illégalité de la décision. Indigné par les exactions de l'armée française dont il était témoin – atteintes à la dignité, viols, tortures – et après discussion avec les douze membres de la section dont il avait le commandement, il entreprit avec eux un mouvement de sensibilisation et de réaction plus large. Il fut évincé de sa compagnie et menacé du tribunal militaire avec le reproche suivant : « on vous avait confié douze loups, vous en avez fait douze moutons ».

Démobilisé en décembre 1959 après vingt-huit mois de service, Gérard Lechantre reprit son emploi à la société Mouraz. Il entra à la CFTC en tant qu'adhérent isolé, auprès de [Claude Le Pennec](#), permanent régional du secteur « Vallée de la Seine », basé à Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise, Yvelines). Après son mariage avec Monique Sitt*, le 21 mai 1960 à Rueil-Malmaison, il avait quitté la JOC pour rejoindre l'Action catholique ouvrière (ACO). En août 1960, il devint tôlier P1 à la Société aéromécanique à Rueil-Malmaison, entreprise de tôlerie de ventilation mécanique employant cent vingt salariés, et, en 1962, participa au redémarrage de l'Union locale CFTC. En 1963, il créa une section CFTC à l'Aéromécanique, fut élu délégué du personnel et délégué au comité d'entreprise dont il fut secrétaire jusqu'en 1966. Il représenta sa section au conseil du syndicat CFTC puis CFDT des travailleurs de la mécanique générale (STMG), animé par [René Fromaget](#), et participa en 1963 au congrès de l'Union régionale parisienne (URP-CFTC) à Argenteuil (Seine-et-Oise, Val-d'Oise). Ce congrès, préparatoire au congrès confédéral de déconfessionnalisation de la CFTC de 1964, fut pour lui, jeune syndicaliste, un moment fondateur.

En juin 1966 il quitta l'Aéromécanique pour la Régie nationale des usines Renault où il fit le reste de sa carrière. Il travailla à Boulogne-Billancourt (Seine, Hauts-de-Seine), comme tôlier P1 (juin 1966-janvier 1968) avant d'être muté au centre technique de Rueil-Malmaison où il fut employé comme tôlier P1 puis P2 jusqu'en 1973 où il saisit l'opportunité d'une évolution de carrière. Il suivit un stage de formation de dix mois et devint dessinateur en carrosserie. Militant de sa section syndicale sans mandat électif lorsqu'il était dans le collège ouvrier, il se présenta aux élections dès qu'il accéda au collège technicien en 1973 et fut élu délégué du personnel tous les ans jusqu'en 1994, membre du comité d'hygiène de sécurité et des conditions de travail (1980-1990), et eut à plusieurs reprises un mandat de délégué syndical. Il fut mandaté par sa section pour la représenter au conseil du syndicat général des travailleurs de l'automobile (SGTA-CFDT) animé par Fernand Penin*. Au sein de l'Union Parisienne des Syndicats de la Métallurgie (UPSM-CFDT), il participa à la transformation des syndicats régionaux d'industrie (automobile, construction électrique et électronique, aéronautique, mécanique générale) en syndicats territoriaux. Délégué au congrès constitutif du syndicat CFDT des travailleurs de la métallurgie du 92 centre (STM-92 centre) à Puteaux (Hauts-de-Seine) en 1974, il devint membre de son conseil à sa création et jusqu'en 1985, et représenta son syndicat au conseil de l'UPSM.

En mars 1982, Gérard Lechantre fut sollicité par Michel Carvou*, permanent de l'UPSM chargé du secteur de l'automobile et secrétaire du STM-92 centre, pour apporter son aide et son expérience à la structuration de la section syndicale de l'usine Citroën à Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis) confrontée à une demande importante d'adhésions parmi les ouvriers spécialisés (OS) immigrés. Il réussit à négocier avec la direction de Renault un détachement de trois mois et demi. Lorsque survint le conflit des OS de l'usine Citroën d'Aulnay-sous-Bois qui se mirent en grève avec occupation des locaux de mai à juin 1982, pour leurs salaires, les conditions de travail et la liberté syndicale, Gérard Lechantre mit son camping-car à la disposition de la section CFDT. Celui-ci servit de local syndical et resta à la porte de l'usine occupée pendant toute la durée du conflit.

Parallèlement, Gérard Lechantre continua son engagement au plan interprofessionnel. Membre de l'union locale CFCT-CFDT de Rueil-Malmaison depuis son redémarrage en 1962, il en fut le secrétaire de 1970 à 1985, siégea au conseil de l'Union départementale des Hauts-de-Seine (1970-1976) et fut délégué au congrès confédéral CFDT de Brest en 1979. De 1979 à 2000, il fut défenseur syndical, mandaté par la CFDT dans les conseils des prud'hommes de l'Ile-de-France et les cours d'appel de Versailles et Paris. En 2000, il quitta la CFDT, jugeant incompatibles les positions de la confédération sur le régime des retraites avec celles du Mouvement national des chômeurs et des précaires (MNCP) où il avait des responsabilités nationales. Il continua la défense syndicale sous mandat SUD PTT jusqu'en 2009. Sur les deux cent trente dossiers qu'il fut amené à plaider, trois seulement furent déboutés et il gagna les trente-deux dossiers qu'il plaida devant les cours d'appel.

Après son service militaire qui l'avait sensibilisé à la question algérienne, Gérard Lechantre s'était aussi engagé dans l'action politique. De 1960 à 1962, il rejoignit un groupe local d'action et de résistance contre l'OAS (GAR) où se retrouvaient, entre autres, des militants du Parti communiste et du Parti socialiste unifié (PSU) pour organiser la surveillance et l'information. En 1963, il commença à militer au PSU auquel il adhéra officiellement en 1965. En 1971, après l'éclatement de ce parti, il s'engagea dans le courant « cinq » qui prit les noms successifs de Gauche ouvrière et populaire (GOP), Gauche ouvrière et paysanne puis Pour le communisme (PLC). Il y milita jusqu'en 1976 au groupe dit « de Chatou » (Yvelines) avec [Marc Heurgon](#), Emmanuel Terray* et Alain Lipietz* et contribua au soutien des luttes et à

l'aide à l'organisation, en sections syndicales, des salariés des petites entreprises du secteur Chatou, Montesson, Saint-Germain-en-Laye, Le Pecq.

Dès 1964, Gérard Lechantre s'était lancé également dans la vie associative. Avec une association locale de la Confédération syndicale des familles (CSF), l'association syndicale des familles (ASF) des « Gibets », une cité HLM de Rueil-Malmaison, il mena, avec Claude Tarrière* et Françoise Villiers*, des actions auprès des jeunes du quartier contre les violences et le racisme. À cet effet, avec un groupe d'avocats animé par Henri Leclerc*, il constitua un collectif de défense juridique dont les frais étaient payés par une contribution solidaire des familles, des bénévoles et des habitants du quartier. Il participa à des actions menées par un regroupement syndical et associatif contre les expulsions sauvages et pour le relogement des habitants des bidonvilles de Rueil-Malmaison (1970-1971) et milita à France-Palestine à Renault Rueil (1990 à 1995) puis à Nanterre-Palestine (1997 à 2008).

En 1993, il s'engagea à la Maison de Chômeurs de Nanterre : l'Association de solidarité pour l'emploi, la formation et la créativité « ASSOL Maison des chômeurs », créée en 1986 par Maurice Tourmetz, ancien militant CFDT de la Chimie. Il en fut le président (1995-2002) puis resta administrateur. Il siégea au conseil d'administration du Mouvement national des chômeurs et des précaires (MNCP), dont l'ASSOL Maison des chômeurs était membre (1997-1998 puis 2005-2008). Il milita au collectif des sans-papiers de Colombes (1996-2000) et fut administrateur du collectif nanterrien enfants/parents/professionnels (CNEPP), les Arlequins (2000-2006). L'association avait pour objectif les échanges interculturels et intergénérationnels et le renforcement des liens de solidarité dans un quartier d'habitat social de Nanterre, et animait une crèche associative adossée à une structure d'accompagnement et de soutien social et d'orientation professionnelle destinée aux familles. À partir de 2006, Gérard Lechantre apporta une contribution bénévole à l'association « les Aygues » pour l'entretien et la mise aux normes de la maison familiale de Ruynes-en-Margeride dans le Cantal, maison de soixante lits offrant des séjours de vacances et de loisirs culturels à des personnes et des familles modestes, voire en difficulté.

Gérard Lechantre partagea avec son épouse, qu'il connut à la JOC, la plupart de ses engagements. Ils eurent quatre enfants : Marie Claire (9 juillet 1961), Myriam (1er mai 1963), Isabelle (18 décembre 1968) et François, (7 décembre 1970). Membre de l'Action catholique ouvrière (l'ACO) à partir de 1960, Gérard Lechantre fut à plusieurs reprises responsable d'équipes de Rueil-Malmaison et membre de comités de secteur (Saint-Germain-Poissy, 92-nord-centre et 92 centre). Il avait encore milité à la Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE) des écoles de ses enfants et avait été élu, en 1989 et 1990, au conseil du centre d'apprentissage de Levallois-Perret (Hauts-de-Seine). Il avait mis fin à son activité professionnelle en décembre 1995, faisant valoir ses droits à la retraite en se portant volontaire dans le cadre du dispositif ARPE destiné à créer une embauche pour un départ.

ŒUVRE — Participation à l'ouvrage collectif *L'autogestion ?*, supplément au journal *L'outil des travailleurs de l'OC GOP de 1974*.

SOURCES — Archives UPSM-CFDT — Fonds personnel de Gérard Lechantre — Notes manuscrites de Gérard Lechantre, 9 décembre 2010.

Michel Carvou

LÉCUYER Michel

Né le 15 mai 1936 à Clamart (Seine, Hauts-de-Seine) ; technicien aéronautique ; chef de troupe des scouts de France (1958-1960) ; délégué syndical central CFDT de la SNECMA (1974-1989) ; conseiller prud'homal (1987-2002).

Fils de Georges Lécuyer, chauffeur puis terrassier en 1940, et de Marcelle Carfournel, sténodactylo, catholiques pratiquants occasionnels, Michel Lécuyer fut le cadet d'une fratrie de quatre enfants. Il fréquenta l'école communale de Clamart (1942-1948), le cours complémentaire (1948-1950), puis le collège technique de Puteaux (Seine, Hauts-de-Seine) jusqu'en 1953, sans obtenir le brevet d'enseignement industriel de mécanique. Il faisait partie du mouvement des Scouts de France à Clamart, louveteau, inscrit par ses parents en 1946. Il renoua avec le scoutisme en 1955 en tant que routier et devint chef de troupe (1958-1960) après son service militaire.

Il trouva un emploi en octobre 1953 chez Métox aux Lilas (Seine, Seine-Saint-Denis), petite entreprise de micromécanique en tant qu'ajusteur, avant d'être embauché en octobre 1954 à la Société nationale d'étude et de construction de moteurs d'aviation (SNECMA) à Boulogne-Billancourt (Seine, Hauts-de-Seine), et affecté au secteur du montage des moteurs d'avions. Il fut appelé sous les drapeaux en août 1956 dans l'armée de l'air, à Nîmes (Gard), à Rochefort (Charente-Maritime) puis, en juin 1957 en Algérie, détaché sur escadrille comme mécanicien motoriste.

De retour à la SNECMA en octobre 1958, il adhéra au syndicat CFTC des ouvriers de la métallurgie parisienne, composante de l'Union CFTC Parisienne des Syndicats de la Métallurgie (UPSM-CFTC). Il fut chargé du collectage des cotisations et fut élu suppléant au comité d'établissement. Il acheva en même temps sa formation professionnelle en cours du soir (1960-1962) à l'Institut universitaire de technologie de Ville-d'Avray (Seine-et-Oise, Hauts-de-Seine), ce qui lui permit d'être reconnu comme technicien aéronautique. Michel Lécuyer fut partisan de la déconfessionnalisation

de la CFTC. Il appuya la position de sa section syndicale en ce sens auprès de son syndicat, devenu en 1962 le syndicat parisien des industries aéronautiques et spatiales (SPIAS-CFTC), pour la préparation du congrès confédéral de 1964.

Une restructuration de la SNECMA ayant entraîné en 1966 le transfert de son atelier de Boulogne-Billancourt à Corbeil-Essonnes (Seine-et-Oise, Essonne), il intégra ce nouveau lieu de travail ainsi que la section syndicale CFDT. Il fut élu délégué du personnel et membre du comité d'hygiène et sécurité. Il fit partie de la délégation de son syndicat, le SPIAS-CFDT, au congrès fédéral de Dijon (Côte-d'Or) en mai 1971. Ayant acquis la confiance de l'ensemble des équipes CFDT des établissements de la SNECMA, Michel Lécuyer fut désigné en 1971 délégué syndical central de l'entreprise par la fédération CFDT de la métallurgie (FGM), chargé de représenter la CFDT auprès de la direction générale. Son élection au comité d'établissement de Corbeil (1972-1974), investi de l'animation de la commission culturelle, lui fit abandonner temporairement sa responsabilité syndicale centrale d'entreprise.

Il fut de nouveau désigné délégué syndical central de la SNECMA par la fédération en 1974, mission qu'il assuma sans discontinuité jusqu'en 1989, conjointement avec Jean-Pierre Castellan*, [Roger Lepeltier](#), Pierre Lacaze* et Paul Bourg*. Durant ce mandat, il devint également secrétaire de l'inter SNECMA, structure de coordination des sections syndicales CFDT des établissements de l'entreprise (1977-1980). Au titre de ses responsabilités au plan de l'entreprise, il participa aux réunions et sessions de l'Union fédérale des industries aéronautiques (UFIA) devenue branche aéronautique de la FGM-CFDT. Il fit valoir ses droits à une préretraite dans le cadre d'un contrat de solidarité en 1993.

L'action syndicale de Michel Lécuyer n'était pas circonscrite à la seule entreprise et à l'industrie aéronautique. Après une formation assurée par l'Union régionale parisienne (URP-CFDT) et l'Union départementale (UD-CFDT) de l'Essonne, il se fit élire en 1987 conseiller prud'homal au tribunal de Corbeil-Essonnes, transféré ultérieurement à Evry (Essonne), charge judiciaire qu'il assuma jusqu'en 2002. Dans le cadre de sa fonction prud'homale, mandaté par l'UD-CFDT de l'Essonne, il devint défenseur syndical, assurant des permanences juridiques et traitant des dossiers jusqu'en cassation. Il fit également partie, au titre de la CFDT, de la commission de recours gracieux des ASSÉDIC de l'Essonne (1997-2002).

Il fut membre de l'Action catholique ouvrière (ACO) à partir de 1962, dans une équipe de Clamart (Seine, Hauts-de-Seine), à Vitry-sur-Seine (Seine, Val-de-Marne), à Montgeron (Seine-et-Oise, Essonne) et à Athis-Mons (Seine-et-Oise, Val-de-Marne) où il résida successivement.

Michel Lécuyer se maria en décembre 1963 à Athis-Mons avec Josette Gardan, rencontrée au cours d'une session de formation syndicale au centre de Bierville à Boissy-la-Rivière (Seine-et-Oise, Essonne), décédée en 2005. Josette Gardan était chimiste, ancienne fédérale JOC à Athis-Mons, syndiquée CFTC puis CFDT, à l'origine de la création d'une section syndicale CFTC aux laboratoires Ersa à Montrouge (Seine, Hauts-de-Seine). Elle fut adhérente au PSU, militante à la FCPE, et au Secours populaire. Le couple eut trois enfants, Jacques (1964), Catherine (1969) et Claire (1971).

SOURCES — Archives UPSM-CFDT, FGMM-CFDT — Document écrit de Michel Lécuyer, février 2011 — Entretien avec Michel Lécuyer 18 février 2011.

Jacques Debesse

LELIÈVRE Roger

Membre du bureau de la Fédération de la Métallurgie CFTC (1937).

En 1937, Roger Lelièvre était responsable syndical CFTC aux usines Gnôme-et-Rhône (fabrication de moteurs pour avions puis pour motos). Cette entreprise fut à l'origine de la création de la SNECMA au moment de la nationalisation. Il intervint au XVIIIème congrès de la Fédération française des syndicats de la Métallurgie et parties similaires, les 6 et 7 novembre 1937. Il présenta un rapport très complet et expliqua en quoi consistaient les sections syndicales d'entreprises et ce qu'on devait en attendre pour le développement et la propagande des organisations CFTC. À l'issue du congrès, il fut élu au bureau de la fédération. Il fit partie de la délégation composée de [Jean Pérès](#), H. Galtier, [Lucien Léonard](#) et Joseph Botton qui participa aux négociations du contrat collectif entre l'Union syndicale des industries aéronautiques et la Fédération française des syndicats de la Métallurgie et parties similaires CFTC. Ce contrat fut signé le 23 mai 1938, et fut la première convention collective signée par la CFTC dans cette branche.

Il assista, le 19 novembre 1938, à la dernière assemblée générale du syndicat des ouvriers de la métallurgie de Paris, avant la déclaration de guerre. Le conseil syndical ayant constitué son bureau le 3 décembre 1938, Roger Lelièvre fut élu président, avec Lucien Léonard, Dufour, et Machecourt comme vice-présidents et Lobgeois comme secrétaire. Le conseil fixa également les différents taux des nouvelles cotisations. Dans les mois suivants, Roger Lelièvre participa à de très nombreuses actions : il intervint aux usines Renault pour garantir la continuité du contrat de travail aux camarades qui avaient fait la grève le 30 novembre 1938 ; auprès des services de l'inspection du travail jusqu'au ministre du Travail au sujet des établissements Gnôme et Rhône, ceux-ci voulant faire venir travailler le personnel le dimanche ; auprès des

chambres patronales pour des réajustements de salaires ; contre une décision passée au *JO* du 17 janvier 1939 concernant la convention aviation modifiant le tarif d'embauche dans la branche.

Après la déclaration de guerre, les activités syndicales étant très perturbées (départ de nombreux dirigeants, militants et adhérents), deux permanents, Jean Pérès et Lucien Léonard, restèrent à Paris assurant les contacts avec les pouvoirs publics et veillant à l'application de la législation sociale. En septembre 1940, après la débâcle de juin, les dirigeants de la métallurgie parisienne se regroupèrent autour des deux permanents et les activités syndicales reprurent. Lorsque le conseil syndical, présidé par Roger Lelièvre, prit connaissance du décret du 9 novembre 1940 annonçant officiellement la dissolution de la CFTC, il jugea cette décision arbitraire et fit appel au Conseil d'État. À cette occasion, il noua des contacts avec les dirigeants de la Fédération des Métaux de la CGT dont la confédération avait été également dissoute. Il allait avoir de nouvelles entrevues avec la Fédération des Métaux, ex-CGT, dans le but d'exposer la nécessité du pluralisme syndical.

Dès février 1941, Roger Lelièvre participa à la réorganisation des sections locales ou d'entreprise de nombreux camarades démobilisés. Il fit en sorte qu'à l'issue d'une réunion interfédérale concernant les salaires, le coût de la vie, le chômage, le respect des conventions collectives, une délégation intervint le 7 mars 1941 auprès du ministre du Travail. Il demanda que le conseil syndical se prononçât, en avril, sur les critiques portant sur les activités de Jean Pérès en zone occupée. Le conseil rendit hommage à Jean Pérès pour avoir assuré en grande partie la lourde responsabilité de la direction du mouvement syndical chrétien depuis la débâcle.

À l'occasion du 1er mai 1941, Roger Lelièvre adressa une lettre au maréchal Pétain qui dénonçait le déséquilibre des salaires, la fixation arbitraire des allocations familiales, la hausse injustifiée du coût de la vie illustrée par un tableau comparatif du prix de diverses denrées courantes en mai 1940 et en avril 1941 qui montrait une augmentation de 500% pour certaines d'entre elles. Après les réunions du bureau fédéral, présidé par Charlemagne Broutin, le 5 juillet, et celui de 6 juillet pour le conseil national interfédéral, Roger Lelièvre demanda au conseil syndical de la métallurgie de se prononcer sur la position à adopter vis-à-vis de la future Charte du travail. Après avoir étudié les grandes lignes de cette future organisation sociale, ses membres, tout en manifestant leur position en faveur du pluralisme syndical et de la liberté syndicale, furent d'accord pour y « participer, en principe ». Même si, en novembre, ils protestèrent contre le syndicalisme unique et obligatoire, les associations mixtes et autres points douteux et troublants, ils considéraient qu'il y avait certains points d'organisation professionnelle et sociale conformes à ceux conçus par la CFTC.

Roger Lelièvre fut au cœur des contacts qui eurent lieu au cours du dernier trimestre 1941 et du premier trimestre 1942 avec les représentants de la Fédération des Métaux ex-CGT, réitérant la position de son syndicat en faveur du pluralisme et de la liberté syndicale contre l'adoption du syndicalisme unique. À la suite des circulaires ministérielles des 21 novembre, 15 décembre, et du 13 janvier 1942, au sujet de la constitution des comités sociaux d'entreprises provisoires, il conclut, après des discussions, qu'il fallait y participer. Enfin, Roger Lelièvre donna son appréciation sur la « famille métallurgie », actuellement en cours de formation suivant les prescriptions de la Charte du travail.

Après la Libération, Roger Lelièvre continua à militer. Il participa au congrès fédéral de la métallurgie de septembre 1945 et à la première réunion de bureau du 10 novembre suivant. Il fit état, au cours de cette réunion, du projet des structures fédérales et fut chargé de réaliser un graphique comparatif concernant les impôts cédulaires.

SOURCE — P. Trimouille, « Les syndicats chrétiens dans la Métallurgie française de 1935 à 1939 », *Le Mouvement social*, n° 62, janvier-mars 1968.

Jean Limonet

LEMAITRE Paul, Maurice

Né le 17 mars 1926 à Versailles (Seine-et-Oise, Yvelines) ; ouvrier agricole, électromécanicien ; jaciste (1944) puis jociste (1944-1951) ; secrétaire du syndicat Renault des travailleurs de l'automobile (SRTA-CFTC puis CFDT) de 1958 à 1962 puis de 1964 à 1969.

Fils de François Lemaître, ajusteur chez Bréguet-Aviation à Villacoublay (Seine-et-Oise, Yvelines), catholique non pratiquant, et de Marie Saint Lamy, mère au foyer, catholique, dont la pratique religieuse était limitée par les charges familiales, Paul Lemaître était le sixième enfant d'une fratrie de quatre garçons et quatre filles. Il fréquenta l'école publique de Porchefontaine à Versailles, obtint le certificat d'études en 1938 et, n'étant pas assez âgé pour légalement travailler, poursuivit ses études à l'école primaire de la rue Edme-Frémy à Versailles. Inscrit au patronage paroissial à Versailles, il devint louveteau puis scout de France. Il regretta de ne pas participer en 1937 au parc des Princes à Paris aux manifestations organisées pour le dixième anniversaire de la jeunesse ouvrière chrétienne (JOC) à laquelle ses grands frères étaient engagés. La débâcle de 1940 contraignit sa famille à l'exode à Martigné-Ferchaud (Ille-et-Vilaine) où, en juin 1940, Paul Lemaître commença sa vie professionnelle comme ouvrier agricole. Il demeura en Bretagne jusqu'en novembre 1944 avec la certitude de trouver ses propres moyens de subsistance, tandis que ses parents, avec ses nombreux frères et sœurs, revenaient en région parisienne occupée. Il prit contact avec la jeunesse agricole chrétienne (JAC) et, remarqué par son dynamisme, fut désigné, en 1944, responsable de la section locale. Il suivit les cours par correspondance de l'École universelle pour devenir électricien comme un de ses frères aînés, avec l'ambition

d'accomplir le tour de France des Compagnons. La libération de Paris l'incita à revenir à Versailles où, avec Gaston Mercou*, il créa l'équipe JOC du quartier de Porchefontaine. Aidé par l'aumônier, il trouva une place d'apprenti électricien en bâtiment chez Fortier, une petite entreprise du quartier Montreuil à Versailles (1er décembre 1944-22 juin 1946). Il fut appelé sous les drapeaux le 27 mai 1946, affecté à Baden-Baden (Allemagne). Il bénéficia d'une durée d'incorporation réduite en raison de son appartenance à une famille nombreuse.

Le 2 janvier 1947, Paul Lemaitre fut embauché chez Renault à Boulogne-Billancourt (Seine, Hauts-de-Seine), en qualité d'ouvrier électricien P1, au service maintenance des installations et se syndiqua à la CFTC. Mais l'ambiance d'une grande entreprise ne correspondait pas à ses aspirations d'autonomie. Il quitta Renault pour Air-France à Orly (Seine, Val-de-Marne) du 25 août 1948 au 27 septembre 1948, puis trouva une place d'électricien en bâtiment chez un artisan parisien du 1er octobre 1948 au 31 mars 1949.

Il entra ensuite chez Otis-Pifre à Paris (VIIIème) au mois d'avril 1949. Il entreprit alors, à bicyclette, selon son rêve, un tour de France. Il travailla, d'étape en étape, pour financer son voyage et sa subsistance, notamment à Brest (Finistère) et à Martigné-Ferchaud. Son voyage s'arrêta à Toulon (Var) où il laissa sa bicyclette chez un jociste. Il retourna en auto-stop en région parisienne où il se fit embaucher comme électricien dépanneur en imprimerie chez GPM à Châtillon-sous-Bagneux (Seine, Hauts de Seine) du 17 août 1949 au 25 septembre 1950.

Au cours d'une réunion régionale de la JOC, il entendit les arguments de [Pierre Cadel](#), militant CFTC chez Renault, qui cherchait à convaincre les participants de privilégier le combat syndical dans les grandes entreprises. Après mûre réflexion, Paul Lemaitre décida de s'impliquer durablement dans l'action syndicale. Il se présenta à nouveau chez Renault à Boulogne-Billancourt le 29 septembre 1950 et, après avoir réussi son essai d'ouvrier professionnel P2, fut intégré comme électromécanicien au service maintenance des installations de production, chargé de l'entretien des nouvelles machines transfert. Il prit contact avec [Pierre Cadel](#) et André Soulat*, responsables de l'équipe CFTC, affiliée au syndicat de la métallurgie de Boulogne-Billancourt. Il fut élu délégué du personnel en juillet 1952. Lors de l'assemblée générale constitutive du syndicat Renault des travailleurs de l'automobile (SRTA-CFTC), le 27 juin 1953, il entra au conseil, puis au bureau en 1954. Il prit une part active aux réflexions et actions qui aboutirent aux accords Renault de 1955 instituant la retraite complémentaire pour les ouvriers et les ETAM (employés, techniciens, agents de maîtrise) avec la création de la Caisse de retraite interentreprises (CRI). Paul Lemaitre devint secrétaire général du SRTA-CFTC en 1958, remplaçant André Soulat appelé comme permanent à la Fédération CFTC de la métallurgie (FGM). Il anima avec [Maurice Humeau](#) et Léon Labigne les grèves de 1960 à la Régie Renault, contre les licenciements des mille deux cent contrats provisoires en mai, suivis des trois mille salariés en octobre. Le 3 novembre 1960, la CFTC était en tête des manifestations dans l'usine, ce qui valut à Paul Lemaitre une mise à pied de trois jours avec menace de licenciement en cas de récidive, tandis que Maurice Humeau était sanctionné d'une mise à pied et d'un licenciement. En 1962, Paul Lemaitre fut remplacé dans sa fonction de secrétaire général du SRTA par Léon Labigne, et la reprit en 1964. Partisan de la déconfessionnalisation de la CFTC, avec l'appui de la très grande majorité des adhérents du SRTA, il assura l'évolution de son syndicat vers la CFDT. Les grèves de 1968 amenèrent un afflux d'adhérents à la CFDT, dont des militants d'extrême gauche. Paul Lemaitre cessa sa responsabilité de secrétaire général du SRTA en 1969, remplacé par André Chastel*, représentatif d'une nouvelle génération de militants. Toujours tenté par un retour à la campagne, il quitta Renault en septembre 1975 avec la qualification d'électromécanicien P3.

Paul Lemaitre acheta une maison en ruine à Tornac (Gard), la remit en état avec l'aide de ses parents et d'amis, et tenta de créer un élevage de chèvres. Mais en 1977, il dut renoncer à poursuivre le projet, en raison des trop dures conditions de vie pour sa femme. Il revint en région parisienne et fut embauché à l'association pour la diffusion, l'adaptation et la préformation (ADAP), située rue Gandon à Paris (XIIIème), dirigée par son ami Maurice Humeau. Il eut la charge de l'encadrement des moniteurs de formation des réfugiés, originaires principalement du sud-est asiatique et du Chili après le coup d'état de septembre 1973, jusqu'à sa retraite en mars 1986. Sa première occupation fut de reprendre le vélo et, repartant de Toulon, boucla en une quinzaine de jours le tour de France abandonné en 1949.

Membre de l'action catholique ouvrière (ACO) de Meudon (Seine-et-Oise, Hauts-de-Seine), il devint l'animateur d'une des deux équipes de cette ville. Il milita au Mouvement de libération ouvrière (MLO) et adhéra brièvement au PSU et à ATTAC.

Marié avec Madeleine Bachet, le 26 mai 1951 à Meudon, Paul Lemaitre eut quatre enfants, Catherine (1952), Marc (1955), Laurent (1960), Pierre (1965). Son épouse l'accompagna dans ses engagements de la JOC à l'ACO. Le couple résida au « squat » de l'école Lacordaire à Meudon en 1951, organisé par [Lucien Hans](#), pour dénoncer la crise du logement après guerre puis, dans l'ancien séminaire des missions étrangères à Meudon, grâce à accord négocié avec le congrégation (1951-1961).

LÉONARD Jean, Pierre, Lucien, dit LÉONARD Lucien

Né le 11 septembre 1886 et mort le 25 décembre 1956 à Puteaux (Seine, Hauts-de-Seine) ; tourneur sur métaux ; membre de l'URP CFTC (1925), membre du bureau confédéral (1932-1947), vice-président de la FGM CFTC.

Fils de journaliers, Lucien Léonard fit, dès l'âge de quatorze ans, un stage d'apprentissage comme tourneur sur métaux dans plusieurs ateliers de la région parisienne puis fut embauché, avant la Première Guerre mondiale, à l'usine De Dion-Bouton à Puteaux (Seine, Hauts-de-Seine). Hostile à la CGT – particulièrement à son aile gauche influencée par la Révolution russe –, il fonda, avec [Charlemagne Broutin](#), un syndicat libre des métallurgistes.

Après la création de la CFTC en novembre 1919, il poursuivit son action syndicale. En 1925, il fit partie de l'état-major de l'Union des syndicats chrétiens de la région parisienne (URP) qui regroupait les syndicats d'employés et d'ouvriers de Paris et de sa banlieue. Élu au bureau confédéral de la CFTC lors de son XIII^{ème} congrès (1932), il représenta la région parisienne au conseil national de la métallurgie en janvier 1933 et au congrès de la fédération en mai 1934. Il devint secrétaire de l'URP (Union régionale parisienne de la CFTC) en 1936.

En janvier 1937, Lucien Léonard participa à la réunion du congrès fédéral extraordinaire de la métallurgie qui, constatant le triplement du nombre de syndicats, décida de localiser le nouveau siège de la fédération 28 place Saint-Georges à Paris (IX^{ème}). Au congrès fédéral suivant, le 7 novembre 1937, il fut élu vice-président de la FGM (Fédération générale de la métallurgie) dans une équipe restreinte, composée de Charlemagne Broutin (Lille), président, et de quatre autres Parisiens : Paul Le Bihan*, secrétaire général, [Joseph Botton](#), secrétaire général adjoint, Jean Pérès*, secrétaire délégué, et [Jean Gerstel](#), trésorier.

Devenu l'un des dirigeants de la fédération, Lucien Léonard participa à la renégociation de la convention collective nationale de la branche aéronautique, signée le 11 juin 1936 par la CGT seulement qui avait refusé la présence de la CFTC pour raison de non-représentativité.

Le 23 mai 1938, avec Henri Galtier*, Jean Pérès, Roger Lelièvre* et Joseph Botton, Lucien Léonard signa le contrat collectif entre l'Union syndicale des industries aéronautiques, partie patronale, et la Fédération française des syndicats de la métallurgie et parties similaires CFTC. Le même contrat fut signé, à la même date, par la fédération française des syndicats chrétiens d'employés, techniciens et chefs de service, représentée par [Jacques Tessier](#), P. Lacomme, C. Paume, ces deux fédérations ayant été reconnues comme représentatives.

Membre du comité permanent confédéral créé en 1939, et secrétaire général de l'Union des syndicats chrétiens ouvriers de la région parisienne, Lucien Léonard s'investit dans la défense de la Charte du Travail et fut nommé conseiller général de Puteaux par le gouvernement de 1941 à 1944, autrement dit jusqu'à la Libération. Son attitude pendant la guerre ne remit pas en cause son engagement syndical. À la suite de la réunion du 2 décembre 1944 à Paris et de la démission de Jean Pérès, il fut reconduit comme vice-président de la FGM dans la nouvelle équipe constituée le 1^{er} janvier 1945 avec Charles Savouillan*, secrétaire général, et Charlemagne Broutin, président. Il exerça encore cette fonction à l'issue du congrès fédéral de 1947 avec l'arrivée d'un nouveau président, Maurice Brugère*, puis quitta ses responsabilités fédérales au congrès de 1948.

Jusqu'en 1947, il avait siégé au bureau confédéral et occupé le poste de secrétaire général adjoint de l'URP. Lucien Léonard s'était marié le 2 mai 1910 à Puteaux.

Sources — Arch. dép. Seine, versement 10441/64/2 — Arch. CFTC/CFDT interfédérales — *Syndicalisme chrétien*, 17 juin 1937 — Notes de Louisette Battais — État civil de Puteaux.

Michel Launay, Jean Limonet

LEPELTIER Roger, Henri

Né le 14 mars 1937 à Arcueil (Seine, Val-de-Marne) ; technicien mécanicien ; chef de troupe des scouts de France (1955-1957) ; syndicaliste CFTC puis CFDT, délégué du personnel (1964), membre du conseil de la FGM-CFDT (1977-1984), puis du conseil national de la FGMM (1984-1988), secrétaire du comité d'établissement de la SNECMA à Melun-Villaroche (Seine-et-Marne) de 1991 à 1994 ; conseiller municipal de L'Haÿ-les-Roses (Seine, Val-de-Marne) de 1965 à 1977.

Fils de Charles Lepeltier, blanchisseur à l'hôpital du Kremlin-Bicêtre (Seine, Val-de-Marne), membre de la CGT à la Libération, et d'Henriette Goureau (dite Suzanne), mère au foyer, catholiques non pratiquants, Roger Lepeltier fut le troisième d'une fratrie de quatre garçons. Il fréquenta les écoles communales de L'Haÿ-les-Roses (Seine, Val-de-Marne), de Fresnes (Seine, Val-de-Marne) de 1943 à 1949, le cours complémentaire de la rue d'Alésia à Paris (XIV^{ème}) de 1949 à 1951 et celui d'Antony (Seine, Hauts-de-Seine) de 1951 à 1953. Il entreprit des études techniques à l'École nationale professionnelle (ENP) du boulevard Raspail à Paris (XIV^{ème}) de 1953 à 1957, où il obtint le diplôme de technicien en mécanique. Louveteau de la paroisse de L'Haÿ-les-Roses (1945), puis scout de France (1949), il devint chef de troupe

(1955-1957). Il était également moniteur de colonies de vacances paroissiales. Il fut appelé sous les drapeaux (novembre 1957-février 1960), versé dans les transmissions, à Laval (Mayenne) puis à Épinal (Vosges), avant d'être envoyé à Bône (Algérie). Il reprit ensuite son activité dans le scoutisme comme routier (1960-1961).

Roger Lepeltier avait occupé un emploi de technicien dans une petite entreprise de robinetterie à Malakoff (Seine, Hauts-de-Seine) quelques mois avant son incorporation militaire. À son retour, il entra à la Compagnie des compteurs à Montrouge (Seine, Hauts-de-Seine) puis, en novembre 1961, à la Société nationale d'étude et de construction des moteurs d'avions (SNECMA), boulevard Kellermann à Paris (XIIIème), qui l'affecta à l'établissement de Melun-Villaroche (Seine-et-Marne), en qualité d'agent technique d'expertise du service qualité-contrôle.

Sous l'incitation de Roger Dumas*, il adhéra en octobre 1962 au syndicat des industries aéronautiques (SPIA-CFTC) qui venait de se constituer, à la suite de la décision de l'Union Parisienne des Syndicats de la Métallurgie (UPSM-CFTC) de remplacer ses syndicats, jusqu'alors catégoriels, en syndicats de branches industrielles (aéronautique, construction électrique et électronique, automobile et mécanique générale), regroupant toutes les catégories professionnelles. Roger Lepeltier fit partie de la majorité de la section syndicale de la SNECMA à Villaroche, qui soutint la déconfessionnalisation de la CFTC, intervenue au congrès confédéral de 1964 (lors de l'assemblée générale des adhérents de la section syndicale en décembre 1963, une minorité de 20%, bien que ne remettant pas en cause les orientations confédérales, ne souhaitait pas l'abandon statutaire de la référence à la morale sociale de l'Église). Il fut élu délégué du personnel en 1964 et entra au conseil du SPIA-CFDT en 1970, pour y représenter sa section. Il participa également au conseil des syndicats d'industrie, structure de coordination des syndicats de l'UPSM (1971-1973). Élu au comité d'établissement du début mai 1968 à 1975, il anima la commission colonies de vacances. Il fut nommé, en 1973, délégué syndical par le syndicat, devenu entre-temps syndicat parisien des industries aéronautiques et spatiales (SPIAS-CFDT), chargé de représenter la CFDT auprès de la direction de l'établissement.

Au nom de sa section, en novembre 1973, Roger Lepeltier entra au conseil de la branche aéronautique de la fédération CFDT de la métallurgie, l'Union fédérale des industries aéronautiques (UFIA) et devint, en 1975, membre du secrétariat. Il travailla avec Claude Coureau* puis, en 1979, avec Louis Morice*, tous deux secrétaires nationaux de la FGM-CFDT. Lors du congrès fédéral de Strasbourg (Bas-Rhin) en 1977, il devint membre du conseil fédéral, par désignation de la branche aéronautique pour la représenter, en remplacement de [René Chilin](#), lui-même désigné depuis 1971. Il fut reconduit à cette responsabilité au congrès de la FGM à La Rochelle (Charente-Maritime) en 1981 jusqu'à celui de Torcy (Seine-et-Marne) en 1984, où furent votées l'évolution du sigle fédéral devenant FGMM (Fédération générale des mines et de la métallurgie) et une modification des instances statutaires. Un nouveau bureau fédéral se constitua sur la base de membres issus des régions, et un conseil national fédéral fut créé, avec la participation de représentants des principales branches d'industrie, dont l'aéronautique. Roger Lepeltier en fut désigné membre, au titre de l'UFIA, en avril 1984. Parallèlement, il continua d'assumer sa responsabilité d'animateur de la branche avec Georges Marin* de la SNIAS, Paul Pinsolle* de Turboméca, Claude Rondeau* d'AMDBA, Pierre Lacaze* de la SNECMA, Francis Ribaud* d'Air-Equipement, et participa à de nombreuses réunions de branche aéronautique, en Europe et au niveau international. Sur sa demande, il ne fut pas reconduit dans ses responsabilités fédérales au congrès de Bierville (Essonnes) en 1988, afin de répondre à la sollicitation de la section syndicale de la SNECMA Villaroche qui allait acquiescer la majorité aux élections du comité d'établissement. Il fut réélu au CE en 1989, chargé d'animer la commission économique et la commission de réhabilitation du centre de loisirs du CE à Dammarie-les-Lys (Seine-et-Marne), puis fut investi de la responsabilité de secrétaire du CE de janvier 1991 jusqu'à son départ en préretraite, en décembre 1994.

Roger Lepeltier s'inscrivit à la section locale des retraités CFDT de L'Haÿ-les-Roses et fut élu conseiller prud'homal du collège industrie, sur liste CFDT, au tribunal de Créteil (1997-2001). Il fut conseiller municipal de L'Haÿ-les-Roses (1965-1977) sur liste du Mouvement républicain populaire (MRP) puis, en 1971, sur liste « divers gauche » apparentée au Parti socialiste (PS), sans adhérer à une formation politique. Durant ces mandats, il fut membre de la commission d'urbanisme de la municipalité. Il faisait partie, depuis 1970, d'une association de randonnées pédestres à L'Haÿ-les-Roses et, depuis sa création en 1984, de l'association « Les amis du vieux L'Haÿ ».

Marié le 4 novembre 1961 à L'Haÿ-les-Roses avec Anne-Marie Léon, ancienne cheftaine de l'ouvrière, employée de comptabilité à la Régie autonome des transports parisiens (RATP), adhérente CFTC puis CFDT, militante à la Fédération des conseils de parents d'élèves des écoles publiques FCPE, il eut trois enfants, Benoît (1963), Maryvonne (1965) et Claire (1971). Le couple fut membre d'une équipe d'Action catholique ouvrière (ACO) à L'Haÿ-les-Roses (1961-1966).

ŒUVRE — Collaboration à l'ouvrage de l'association « Les amis du vieux L'Haÿ », *L'Haÿ-les-Roses : vie et images du passé*, imp. Maury, L'Haÿ-les-Roses, 1990.

SOURCES — Archives UPSM-CFDT, FGMM-CFDT — René Chilin et Roger Mullié, *Pages d'histoire syndicale, la CFTC-CFDT SNECMA-Villaroche*, l'Harmattan, Paris, 2000 — Entretien avec Roger Lepeltier, mars 2011.

LEVARD Georges

Né le 24 mars 1912 à Paris (XVIème) ; dessinateur industriel ; syndicaliste chrétien, secrétaire général puis président de la CFTC-CFDT après la Seconde Guerre mondiale.

Fils d'un ébéniste, Georges Levard fit des études primaires puis secondaires et s'orienta vers le dessin industriel; il devint dessinateur d'études en automobiles. Très jeune, il avait participé au mouvement scout et s'était passionné pour le développement des Jeunesses syndicalistes chrétiennes. Il adhéra à la CFTC et devint, à partir de 1936, secrétaire général adjoint de la Fédération des syndicats chrétiens d'employés, techniciens, agents de maîtrise et chefs de service. C'est à ce titre qu'il devint le collaborateur de [Marcel Poimboeuf](#).

Ses qualités d'organisateur l'amènèrent à jouer un rôle important dans le développement des mouvements syndicalistes chrétiens. En 1937, il devint membre du Conseil national économique.

Mobilisé en 1939, prisonnier, puis libéré, il fut, en décembre 1941, nommé conseiller départemental du canton de Boulogne (Seine). Encore en captivité, il ne peut participer à l'installation du conseil le 13 janvier 1942 et est, en son absence, désigné pour siéger à la cinquième commission. Il ne fut libéré que tardivement, puisque le procès-verbal de la dernière réunion de la cinquième commission du conseil départemental de la Seine, le 30 juin 1944, le porte encore excusé comme étant prisonnier de guerre. C'est ce qui explique qu'il ne semble pas souffrir après la Libération de sa nomination par le gouvernement de Vichy. Son cas est analogue à celui de [Jacques Tessier](#), nommé conseiller municipal de Paris en 1941, sans avoir sollicité cette fonction, et libéré en juillet 1945.

À la Libération, il participa à la réorganisation de la CFTC.

Vice-président de la Fédération des employés, techniciens et agents de maîtrise CFTC en 1946, il entra au Bureau confédéral. Devenu, en octobre 1947, secrétaire général adjoint chargé des questions économiques, il accéda au poste de secrétaire général en juin 1953. Entré au Conseil économique en 1947, il en fut le secrétaire durant trois années avant d'être élu questeur en 1951, puis vice-président en 1953. Il le resta jusqu'en 1959.

Conseiller prud'homme de la Seine, secrétaire général adjoint de la Fédération des techniciens et agents de maîtrise, Gaston Levard était membre, depuis 1948, du Conseil supérieur des PTT.

Lors du XXXIème congrès de la CFTC tenu à Issy-les-Moulineaux du 1^{er} au 4 juin 1961, il devint vice-président de la confédération. L'élection à la présidence de la CISC de [Maurice Boudaloux](#), lui donna, le 30 juin, accès à la fonction de président. Il le resta lors de la transformation de la CFTC en Confédération française démocratique du travail en novembre 1964. Le 5 mai 1967, n'approuvant pas l'unité d'action avec la CGT, il envoya une lettre au bureau confédéral pour lui annoncer son intention de ne pas se représenter. Il fut remplacé par [André Jeanson](#) lors du XXXIVème congrès confédéral (Issy-les-Moulineaux, 9-12 novembre).

ŒUVRE — Chances et périls du syndicalisme chrétien, Fayard, 1955, 223 p.

SOURCES — Arch. [Gaston Tessier](#) — *Syndicalisme CFTC* — Renseignements communiqués par les Archives confédérales CFDT — Note de Philippe Nivet.

Michel Launay

LHOPITAL Jean, Armand, Marie

Né le 13 novembre 1937 à Mauron (Morbihan) ; technicien électronicien ; secrétaire de la section CFDT de 1967 à 1982 et du comité d'établissement de Dassault Aviation Saint-Cloud (Hauts-de-Seine) de 1982 à 1989 ; secrétaire de la section PSU de Paris-centre (1972-1976), conseiller municipal PS (1995-2001), premier adjoint (2001 à 2008) de Paris (IVème arr.) ; président de l'Union territoriale des retraités de Paris (UTR-CFDT) en 2010.

Fils de Louis Lhopital et d'Amandine Meslé, commerçants bouchers, catholiques pratiquants, suivant scrupuleusement les directives de l'Église, Jean Lhopital était le septième enfant d'une fratrie de neuf. Scolarisé d'abord à l'école primaire Saint-Pierre à Mauron puis placé sous tutelle d'un oncle au décès de son père, il poursuivit ses études au collège Saint-Gabriel à Pont-L'Abbé (Finistère). Il devint pensionnaire en 1950. Après l'obtention du BEPC en 1953, son oncle, sans lui demander son avis, l'inscrivit à l'école des apprentis de l'Armée de l'Air avec un engagement de cinq ans à compter de ses dix-huit ans. À l'issue de sa formation effectuée à Saintes, Rochefort (Charente-Maritime) et Auxerre (Yonne), il obtint en 1956 le diplôme d'électronicien de l'Armée de l'Air et fut affecté aux transmissions à Colomb-Béchar (Algérie). Jean Lhopital vécut difficilement cette contrainte, s'interrogeant sur la pertinence de la présence française en Algérie et l'utilité de la guerre contre le peuple algérien. Il fut démobilisé en septembre 1960 avec le grade de sergent.

Il s'inscrivit, de mars 1961 à mars 1962, au centre de formation professionnelle pour adulte (FPA) de Pont-de-Claix (Isère) qui lui permit d'acquérir le diplôme de technicien en électronique. Il fut immédiatement embauché aux Avions Marcel Dassault à Saint-Cloud, et affecté au secteur des commandes de vol.

Ses réflexions sur l'injustice et la nécessaire action collective durant son engagement dans l'armée le décidèrent à adhérer à la CFDT en 1963. Révolté par une vague de licenciements dans l'entreprise en 1967, Jean Lhopital créa une section CFDT rattachée au syndicat parisien des industries aéronautiques et spatiales (SPIAS-CFDT), composante de l'Union Parisienne des Syndicats de la Métallurgie (UPSM-CFDT). Délégué du personnel en 1967, secrétaire de la jeune section syndicale qu'il représenta au conseil du SPIAS dont le secrétaire était Roger Dumas*, Jean Lhopital fut élu au bureau lors du congrès du syndicat de mars 1968 et en fit partie jusqu'en 1975.

Malgré l'opposition de la CGT omniprésente, déniait toute « concurrence » syndicale, et dans un climat social marqué par le paternalisme de Marcel Dassault qui contribuait largement au financement des œuvres sociales du comité d'entreprise, la CFDT s'implanta progressivement grâce à l'impulsion de Jean Lhopital. Trois mois après sa création, la section s'impliquait dans le conflit pour l'obtention de la parité salariale entre les établissements de province et de la région parisienne. Avec une publicité dans toute la France et l'appui des autres entreprises de l'aéronautique, ce conflit permit d'obtenir des augmentations uniformes pour les mensuels, l'intégration de primes dans les salaires et un calendrier de négociations pour résorber les disparités. En mai et juin 1968, Jean Lhopital anima l'occupation de l'établissement, tissa des liens avec les étudiants et, grâce à la reconnaissance légale du syndicat dans l'entreprise, fut désigné délégué syndical par le SPIAS.

La CFDT étant devenue majoritaire aux élections du comité d'établissement en 1982, Jean Lhopital céda sa responsabilité de secrétaire de la section pour devenir secrétaire du CE et membre du comité central d'entreprise (1982-1989). Un conflit interne le conduisit à mettre en sommeil ses responsabilités au sein du CE, pour être de nouveau élu en 1991 et actif à la commission enfance. Il quitta l'entreprise Dassault en 1995, en préretraite, dans le cadre d'un licenciement économique. Il rejoignit alors l'Union territoriale des retraités CFDT de Paris, devint membre du conseil UTR-CFDT Paris en 2001, puis président en mars 2010.

Soucieux d'élargir son combat contre l'injustice par un engagement politique, Jean Lhopital avait adhéré au Parti socialiste unifié (PSU) fin 1968. Candidat aux élections législatives de mars 1970, dans la deuxième circonscription de Paris (IIIème et IVème), secrétaire de la section PSU de Paris centre (1972-1976), il entra en 1982 au Parti socialiste et fut nommé au conseil de la Fédération de Paris (1990-2001). Il fut élu conseiller municipal PS de Paris (IVème) dans l'opposition (1995-2001). Lorsque la gauche fut majoritaire, il devint premier adjoint, chargé de la démocratie locale, auprès de Dominique Bertinotti, maire PS de l'arrondissement (2001-2008).

Jean Lhopital avait participé à la création de l'association de quartier « 4ème en action » en 1994, pour promouvoir une démocratie locale et des projets de cadre de vie, opposés aux orientations de la municipalité en place. Lorsqu'en 2001 une nouvelle majorité de « gauche plurielle » fut élue, plusieurs membres, dont Jean Lhopital, démissionnèrent de cette association et entrèrent au conseil municipal. Celui-ci fit également partie de l'association d'accueil d'urgence « Cité Saint-Martin 4^{ème} » pour les « Sans domiciles fixes » (1996-2008) puis, à partir de 2009, devint bénévole chez les Petits frères des pauvres. Il devint également, en 2009, guide bénévole pour l'association « Parisiens d'un jour », faisant découvrir les quartiers de la capitale aux touristes.

Il s'était marié en 1964 à Paris (XVIIème) avec Anne Montel, rédactrice au guide Michelin, puis professeur d'allemand, engagée dans les activités paroissiales, donnant des cours d'alphabétisation aux immigrés. Le couple eut cinq enfants, Catherine (1965), Hugues (1967), Benoît (1969), Elisabeth (1971), Anne (1973).

SOURCES — Archives UPSM-CFDT — Notes de Jacques Debesse — Entretiens avec Jean Lhopital en janvier 2011, février 2012.

Monique Leblanc

LORET Gilbert, Germain, Marie

Né le 16 janvier 1937 à Changé (Mayenne) ; ouvrier modeleur bois ; délégué du personnel CFTC de Renault à Boulogne-Billancourt (Seine, Hauts-de-Seine) en 1958, délégué syndical central adjoint CFDT du groupe Renault (1969-1979), secrétaire fédéral de la FGMM-CFDT (1984-1997) ; conseiller municipal d'Enghien-les-Bains (Val-d'Oise) de 1985 à 1989 ; secrétaire de la section PS de Deuil-la-Barre, Enghien (2005-2008) ; président du groupement de la région parisienne de la FNATH (2010).



Gilbert Loret en 1994

Fils d'Auguste Henri Loret, valet de chambre et jardinier, et de Germaine Georgette Prudhomme, cuisinière, tous deux employés chez le vicomte de Banville au château du Bois Gamats à Laval (Mayenne), Gilbert Loret était le frère cadet de Marie-Ange Augustine, née le 21 octobre 1931. Ses parents, catholiques pratiquants, le scolarisèrent à la Maîtrise de la cathédrale de la Trinité à Laval (1944-1951).

Entré comme apprenti charron en août 1951 aux établissements Brasseur, petite entreprise de carrosserie automobile à Laval, il obtint le certificat d'études primaires en mars 1952 et le CAP de « menuisier en voitures » en juin 1954, lui assurant la qualification d'ouvrier professionnel P1, puis rapidement P2. Sous l'influence d'Henri Lemétayer*, un de ses tuteurs d'apprentissage, qui allait devenir syndicaliste chez Général-Motors en région parisienne, Gilbert Loret adhéra en 1954 au syndicat CFTC de la métallurgie de Laval. Des camarades du

syndicat l'incitèrent à participer aux activités de la Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC) locale.

Exempté du service militaire lors du conseil de révision en 1957, il quitta Laval à cause du manque de perspectives professionnelles et se fit embaucher le 2 avril 1957 chez Renault, à Boulogne-Billancourt (Seine, Hauts-de-Seine), comme ouvrier spécialisé (OS1), dans le département 75 de l'usine O, sur la chaîne de montage des fourgons. Il suivit les cours du soir de l'entreprise et ceux de la chambre des métiers de la carrosserie automobile, lui permettant de devenir OS2, puis ouvrier professionnel P1 en mai 1960 et, quelque temps plus tard, P2 au département « modelage ». Il acquit la qualification de technicien d'atelier « modeleur bois » en 1963.

Dès son embauche, Gilbert Loret avait pris contact avec la CFTC de l'usine et fut admis rapidement au conseil (organe intermédiaire entre les adhérents et le bureau) du syndicat Renault des travailleurs de l'automobile (SRTA-CFTC). Délégué du personnel en 1958, membre du Comité d'hygiène et sécurité (CHS) en 1961, il fut désigné comme représentant syndical au Comité d'établissement (1968). Partisan de la déconfessionnalisation, il fit partie de la délégation de son syndicat au congrès confédéral de 1964 à Issy-les-Moulineaux (Seine, Hauts-de-Seine), qui vota l'évolution de la CFTC vers la CFDT. Il prit une part active à l'occupation de l'usine en mai et juin 1968 et devint membre du secrétariat du SRTA (1968-1979).

En prolongement des accords « de Grenelle », instaurant en 1968 la reconnaissance des syndicats dans les entreprises, un accord spécifique de droit syndical institua dans le groupe Renault, en 1969, la désignation d'un délégué syndical central d'entreprise et d'un adjoint pour chacune des confédérations légalement représentatives. Gilbert Loret qui, dès 1967, avait participé aux travaux de l'Union syndicale Renault CFDT (structure de coordination des sections syndicales des établissements de l'entreprise en France), fut nommé adjoint au délégué Bernard Poirier*, de l'usine du Mans (Sarthe), de 1969 à 1979. Durant cette période, il fut amené à suivre les nombreux conflits sur les conditions de travail des ouvriers spécialisés sur machines-outils et chaînes d'assemblage. Membre du conseil de la branche automobile de la Fédération de la métallurgie (FGM-CFDT) de 1974 à 1976, il contribua, sous la responsabilité d'Albert Mercier*, secrétaire national, à l'élaboration de la brochure fédérale *Les conditions de travail des OS et des travailleurs postés*. Il participa aux rencontres mondiales « Peugeot-Renault », organisées par la Fédération internationale des organisations de travailleurs de la métallurgie (FIOM) en 1974 à Genève et en 1978 à Paris. À l'issue de son mandat d'adjoint au délégué central, il se présenta aux premières élections prud'homales le 8 décembre 1979 et devint conseiller de la section industrie de Boulogne-Billancourt, alternant les responsabilités de vice-président et président du tribunal jusqu'en 2002, selon les rotations définies avec le collège des employeurs. Il avait fait partie des délégations du syndicat général des travailleurs de l'automobile (SGTA-CFDT), au sein duquel le SRTA était intégré comme composante de l'Union parisienne des syndicats de la métallurgie (UPSM-CFDT), aux congrès de la fédération CFDT de la métallurgie en 1962 à Vincennes (Seine, Val-de-Marne), en 1974 à Grenoble (Isère), en 1977 à Strasbourg (Bas-Rhin) et en 1981 à La Rochelle (Charente-Maritime).

Gilbert Loret devint secrétaire fédéral de la FGMM-CFDT, détaché de l'entreprise, en fonction de l'accord de droit syndical en vigueur chez Renault (1984-1992), puis avec le statut de préretraité (1992-1997). Au siège de la fédération, 49 avenue Simon Bolivar à Paris (XIX^{ème}), il suivit les activités des branches « jeux-jouets », « bijouterie-joaillerie-orfèvrerie », « machinisme agricole ». Il reçut mandat de la confédération pour la représenter au conseil d'administration de l'Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (INRS), dont il devint secrétaire en 1984.

Il avait adhéré au Parti socialiste unifié (PSU) en 1969, à la section d'entreprise de Renault-Billancourt, animée par André Chatel* et Bernard Hennem*. En 1974, il fit partie des militants du PSU et de la CFDT qui, dans le cadre des « Assises du socialisme », entrèrent au Parti socialiste (PS). Présenté aux élections municipales de 1983 sur la liste

d'Union de la gauche à Enghien-les-Bains (Val-d'Oise), il siégea au conseil municipal, en raison de la vacance d'un élu (1985-1989). Il devint secrétaire de la section du PS de « Deuil-la-Barre, Enghien-les-Bains » (2005-2008).

Lors d'une session de formation sur les accidents de travail à l'Institut des sciences sociales et du travail (ISST) de Strasbourg (Bas-Rhin), lorsqu'il était secrétaire de la FGMM-CFDT, une relation s'établit avec la Fédération nationale des accidentés du travail et handicapés (FNATH). Il en devint militant à partir de 1986 et, sur demande de Michel Donot*, assura des permanences juridiques au sein de sa section de « Deuil-la-Barre, Enghien, Montmorency ». Membre du conseil d'administration, puis du bureau, il fut élu, en 2010, président du Groupement de la région parisienne.

Résidant successivement à Laval, Paris (XVème) et Enghien-les-Bains, Gilbert Loret fut membre de l'Action catholique ouvrière (ACO) dès 1961. Il s'était marié le 27 juin 1964 à Enghien-les-Bains avec Madeleine Porcheron-Lucas, pédicure podologue, militante à Pax-Christi et au Comité catholique contre la faim et pour le développement (CCFD-Terre solidaire). Le couple, qui eut trois enfants, Anne (1966), Benoît (1970) et Véronique (1973) fut membre de la Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE) de 1973 à 1991.

SOURCES — Archives UPSM-CFDT, Archives Renault-CFDT — CCE-CGF-CGE-Société d'histoire des usines Renault, *RENAULT, 1898-1998, cent ans d'histoire sociale*, 1998 — Entretien avec Gilbert Loret, février 2011 — État civil.

Pierre Alanche

LOUIS Pierre [CFTC-CFDT]

Né le 20 mai 1933 à Régenville-sur-Mer (Manche), mort le 20 mai 2002 à Vanves (Hauts-de-Seine) ; militant de la fédération de la métallurgie de la CFTC-CFDT.



Pierre Louis
(cliché transmis
par son beau-frère,
Pierre Trudeau)

Petit-fils de paysans, fils d'un marin syndicaliste et de sensibilité communiste et d'une mère catholique, Pierre Louis, très travailleur, fréquenta l'école nationale professionnelle de Vierzon (1947-1951) puis les Arts-et-Métiers où il fréquenta le "club catho". Il appartient à la JEC technique.

Après son service militaire, il devint ingénieur chez Citroën et militant à la CFTC puis à la CFDT dans une entreprise qui ne respectait pas les droits syndicaux. Donc, discret et prudent, il ne signait jamais de son vrai nom jusqu'en 1967.

Il fut l'auteur d'une brochure : *Face au trust Citroën* en décembre 1965 (55 p, multigraphié). À partir de mai 1968, la direction fit pression sur les cadres pour qu'ils adhèrent au syndicat patronal, la CFT. Elle ne tarda pas à constater l'influence de la CFDT dans l'encadrement. « Bête noire » de la direction, placé dans des postes qui le coupait des salariés, il fut licencié en 1969. La CFDT l'embaucha à l'imprimerie Montholon où il ne trouva pas vraiment sa place. Il devint professeur dans un lycée technique à Clichy. Il était marié et père de trois enfants.

LUCENTE Robert, Jean

Né le 20 juin 1927 à Paris (XVIIème), mort le 13 juillet 2002 à Longjumeau (Seine-et-Oise, Essonne) ; programmeur informaticien, agent de maîtrise à la Régie Renault de Boulogne-Billancourt ; militant chrétien, syndical (CFTC puis CFDT) et politique (MRP, CAGI, NG, UGS, PSU, UGCS, PS) ; membre des directions nationales du MRP, du CAGI (1953-1954), du Parti socialiste (1971-1975) ; conseiller municipal de Longjumeau (1983-1989) ; secrétaire de la section de Renault du PSU puis du PS.

Fils de Joseph Lucente, antiquaire décorateur, immigré italien, et de Louise Berger, sans profession, Robert Lucente était le cadet d'une fratrie de deux enfants (il avait une sœur aînée, Janette). Élevé dans une famille catholique, il fit sa scolarité à l'école primaire dans le XVIIème arrondissement et obtint le certificat d'études primaires. Passionné de théâtre, il suivit des cours avec l'intention d'en faire son métier. Il faisait partie d'une troupe.

Dispensé du service militaire en tant que père de famille, il entra chez Renault à Boulogne-Billancourt en 1948 comme agent mécanographe. En 1953, il fut promu chef opérateur. Dans ce secteur en pleine évolution, Robert Lucente réussit les tests « IBM », suivit des formations et devint programmeur puis analyste programmeur sur l'ordinateur « Anatole » qui établissait les fiches de paie du personnel. Son attitude et sa rigueur lui permirent de mener activités syndicales politiques et professionnelles. Il devint responsable du secteur paie, puis de l'ensemble du secteur d'analyse programmation à la fin des années 60. En 1972, dans une période de forte croissance de l'informatique, une réorganisation profonde de la direction de l'informatique de Renault fut engagée pour intégrer de nombreux embauchés et développer les compétences et les relations avec les sociétés de services. Robert Lucente fut nommé responsable du personnel du service études informatiques, nouvellement créé et, en 1980, il devint responsable de l'ensemble du personnel de la direction des systèmes d'information auprès du directeur Roger Pertuiset.

Peu de temps après son embauche, Robert Lucente avait adhéré à la CFTC. Le 27 juin 1953, il participa à l'assemblée générale constitutive du syndicat Renault des travailleurs de l'automobile (SRTA) qui faisait partie de l'Union Parisienne des Syndicats de la Métallurgie (UPSM). Il participa au bureau du syndicat à partir de 1954, soit comme membre titulaire, soit comme conseiller technique. En 1965 et 1966, il fut secrétaire général adjoint du syndicat. Il le représenta à l'Union syndicale Renault (USR-CFDT) qui fut créée en 1972 quand les sites de productions décentralisés se multiplièrent (l'USR regroupait les sections syndicales des établissements français et les représentaient auprès de la direction générale). Il s'occupa de la propagande syndicale et de l'information et assura les liaisons avec l'UPSM. Il avait été régulièrement élu de 1952 à 1961 délégué titulaire ou suppléant au CE et CCE, délégué du personnel et membre du CA de Renault jusqu'en 1961 (fonction qu'il eut encore à la fin des années 1960).

Il prit une part active aux débats du SRTA qui portaient principalement sur la guerre d'Algérie, la solidarité avec les militants algériens et français emprisonnés, la riposte au putsch des généraux en 1961, la transformation de la CFTC en CFDT et le choix du socialisme autogestionnaire. Les débats collectifs étaient nombreux et figuraient régulièrement à l'ordre du jour du congrès annuel du SRTA. Robert Lucente anima avec Claude Poperen de la CGT le Comité pour la défense et la libération des ouvriers algériens de Renault qui mena campagne pour [Larbi Bendaoud](#), membre du MLTD arrêté en janvier 1957 et qui ne sera libéré qu'à l'indépendance, et pour Aboubekr Belkaïd*, membre du comité d'établissement de Renault Billancourt au titre de la CGT, responsable clandestin de la fédération de France du FLN, un des fondateurs de l'AGTA, qui fut arrêté en février 1961 et libéré en 1962.

En 1961, à la demande de Henri Benoit*, Robert Lucente apparut publiquement comme président d'un autre comité qui organisait le soutien financier des détenus français et algériens condamnés pour aide au FLN. Son but étant de protéger l'action des militants qui collectaient des fonds auprès des sympathisants PCF, PSU, trotskystes, CFTC, CGT...). Le 16 février 1962 il cosigna avec [Pierre Cadel](#), [Paul Lemaitre](#), Gilbert Malaise* et Paul Scheiblein*, tous membres du bureau du SRTA, une lettre à *Paris Match* pour dénoncer l'article mensonger relatant les manifestations du 8 février 1962.

Robert Lucente fut partisan de l'évolution de la CFTC en CFDT. Il fit partie de la commission du SRTA qui examina les documents de la confédération avec Jean-Marie Bosc*, Jacques Chamouard*, [Paul Lemaitre](#), [Gilbert Loret](#), Christian Verdier*, Roger Vigliecca*. Le Xème congrès du SRTA du 1er février 1964 adopta à une majorité de 77% la suppression de la référence chrétienne. Après 1968, il soutint le choix du socialisme autogestionnaire, mais, soutenant la ligne confédérale, il s'opposa à l'action des militants d'extrême gauche. Il fut un partisan de l'unité d'action tant sur le plan politique avec le PC que sur le plan syndical avec la CGT. Dans *La forteresse ouvrière : Renault*, Jacques Frémontier écrit : « Mais le prophète, l'apôtre, le héros de l'unité d'action, à Billancourt, c'est le prédécesseur d'André Chastel* au secrétariat de la CFDT, Robert Lucente. » Une fois promu cadre et jusqu'à sa retraite en 1985, Robert Lucente eut des relations avec les militants du syndicat national des ingénieurs et cadres de l'Automobile CFDT, mais resta prioritairement engagé dans le travail inter-catégoriel au sein du SRTA.

Syndicaliste CFTC de la métallurgie, Robert Lucente fut compagnon de combat d'Eugène Descamps et milita à ses côtés pour la déconfessionnalisation de la confédération. Il participa à la fondation de la CFDT, dont il fut la cheville ouvrière chez Renault. Membre du Bureau syndical, il fut administrateur de la Régie en 1960.

Il s'était tout d'abord engagé en politique au MRP. Il appartient à son comité directeur et milita conjointement au Rassemblement démocratique révolutionnaire (RDR). Il quitta le MRP en 1950, avec notamment l'abbé Pierre et participa ensuite avec ce dernier à l'aventure des Nouvelles gauches, avant de symboliser l'arrivée au sein du mouvement socialiste traditionnel de militants ouvriers venus du monde chrétien.

Il figura sur la liste neutraliste du Cartel des gauches indépendantes, conduite par Charles d'Aragon, dans la 3ème circonscription de la Seine en juin 1951. Il fut membre du comité directeur du Comité d'action des gauches indépendantes (CAGI) en 1953-1954, participa à la Nouvelle gauche (NG) puis à l'UGS à sa création en décembre 1957, enfin à la fondation du PSU en avril 1960. Il avait été membre d'un éphémère regroupement de militants trotskistes, socialistes de gauche et syndicalistes favorable au leader nationaliste algérien Messali Hadj, le Comité de liaison et d'action pour la démocratie ouvrière (CLADO) en 1957. En 1960, il signalait sur sa carte d'adhésion au PSU comme autres activités une action dans les Maisons familiales de vacances (Arts et Joie) et d'administrateur de Loisirs et culture de la Régie. Il milita localement à Versailles et surtout fonda et anima la section d'entreprise PSU de Renault.

Dès 1965-1966, Robert Lucente se rapprocha de Jean Poperen. Pour le congrès de 1967, il rédigea une contribution dans Tribune socialiste (8 juin 1967). Peu après, il quitta le parti pour rejoindre l'Union des gauches et des clubs socialistes (UGCS), aux côtés de Jean Poperen et [Colette Audry](#), avec un petit noyau de syndicalistes, dont Letonturier. Il milita conjointement à la FGDS, puis rejoint le Parti socialiste en 1969. Il militait toujours à la Régie Renault à Boulogne-Billancourt. Secrétaire de la section d'entreprise de Renault depuis 1968 et par ailleurs représentant du personnel au conseil d'administration de la Régie, il participa à l'occupation de l'usine de l'Île Seguin en Mai 1968. Membre de la commission exécutive fédérale du Parti socialiste de l'Essonne, Lucente était signataire de la motion Poperen pour le congrès d'Épinay en juin 1971 et fut le dernier orateur de la motion de ce dernier. Secrétaire du Groupe socialiste d'entreprise (GSE) national Automobile en 1972, le syndicaliste de la forteresse ouvrière fut choisi comme rapporteur sur la question des GSE au congrès national de Suresnes en mars 1974. Popereniste, il était l'un des principaux concurrents du CERES pour la représentation symbolique des militants ouvriers au sein du PS par l'intermédiaire des GSE. Après l'assassinat de Pierre Overney en mars 1973, il fut, avec François Mitterrand et Georges Sarre, l'un des trois orateurs du

PS à la Mutualité dans une manifestation demandant la suppression des milices patronales. Au congrès de mars 1974, Georges Sarre créa un incident en qualifiant Lucente de « harki » car il estimait que son rapport revenait à ne pas faire confiance aux militants des GSE pour coordonner leurs activités. Il fut élu au comité directeur du Parti socialiste après ce congrès au nom de cette tendance et suivit son évolution. Il fut ainsi signataire de la motion 1 (Mitterrand) pour le congrès de Pau en 1975. Robert Lucente fut présenté aux élections législatives de 1973 dans la circonscription de Boulogne. À Longjumeau, il fut élu au conseil municipal de 1983 à 1989.

Lors de l'affrontement entre rocardiens et mitterrandistes pour la désignation du candidat du parti à l'élection présidentielle, Robert Lucente avait été en janvier 1979 signataire de « l'Appel des 500 » en faveur du soutien à François Mitterrand, premier secrétaire.

Robert Lucente épousa le 6 septembre 1947 à Paris (XVII^{ème}) Monique Marchand dont il eut six enfants (1948, 1950, 1952, 1957, 1959, 1961). Devenu veuf après le décès de sa femme dans un accident automobile le 19 novembre 1967, il épousa Agnès Bassinot, militante CFDT à l'Union locale de Boulogne, le 31 octobre 1968 dont il eut un enfant en 1971. Après son mariage avec Agnès Bassinot, il participa aux activités de Vie Nouvelle.

SOURCES — Arch. Nat., 19810440/15 ; F/1cII/125/A ; 19810440/15 — Arch. CFDT Renault — Arch. UPSM-CFDT — Fichier adhérents de l'UGS. — *Le Libérateur*, n° 1, 17 janvier 1954 — *Tribune du Peuple*, 15 mars 1958 — Ministère de l'Intérieur, Les élections législatives de 1973, La documentation française — *Le Poing et la Rose*, n° 36, janvier 1975 — *L'Unité*, 12 mai 1978 — *Recherche socialiste*, n° 20, 2002 — *Le Monde*, 24 juillet 2002.

Pierre Alanche, Gilles Morin

MAGAL Daniel, Claude, François

Né le 12 août 1939 à Verrières-le-Buisson (Seine-et-Oise, Essonne) ; fraiseur ; délégué du personnel CFDT (1965), secrétaire général de l'UD de l'Essonne (1969), secrétaire de l'URP (1973), secrétaire confédéral permanent (1981-1997), chargé de mission pour la CFDT (1997-2002).

Petit-fils de paysans, fils d'ouvriers agricoles originaires de la région de Brno en Slovaquie qui, jeunes mariés, vinrent en France en 1920 pour travailler chez Vilmorin (spécialiste de la sélection de graines), Daniel Magal fut le cadet d'une fratrie de quatre enfants (deux sœurs aînées et un frère mort en 1928). Son père était charretier, sa mère ouvrière agricole. Daniel Magal grandit à Verrières-le-Buisson où ses parents vivaient depuis leur arrivée. Il entra en 1945 à l'école communale qu'il quitta en 1953 pour travailler à la suite du décès de son père.

Après un an de divers emplois comme manutentionnaire, livreur de pain, employé agricole, il entra à l'école d'apprentissage de Cachan (Seine, Val-de-Marne) où il obtint le CAP de fraiseur en 1957. Il trouva un emploi de fraiseur P1 dans l'entreprise Capdevielle, rue Saint-Maur à Paris (X^{ème}), constituée d'une soixantaine de salariés et spécialisée dans la fabrication de margeurs pour imprimerie. Il y resta jusqu'en 1959, date à laquelle il dut faire son service militaire. Incorporé en septembre dans le service matériel, il fit ses classes à Montluçon, puis fut envoyé successivement à Fontainebleau, à l'école d'armement, à Kaiserlautern (Allemagne) puis à Teniet el Had dans le massif de l'Ouarsenis (Algérie) où il resta quatorze mois.

À son retour début 1962, Daniel Magal fut embauché comme fraiseur P2, à la CSF (Compagnie sans fil) à Montrouge (Hauts-de-Seine), spécialisée dans la production de radar aéroporté, qui allait devenir Thomson au cours de l'année. Des cours du soir lui permirent d'acquérir en 1963 le BP de fraiseur. Quelques années plus tard, il fut muté à Orsay (Essonne) toujours comme fraiseur P2, puis P3 et HQ dans l'établissement de recherche et développement de la CSF de Corbeville à Orsay.

Il adhéra à la CFDT en 1965. Cette démarche résultait d'un engagement personnel, mais aussi et surtout de la proximité de Fausto Daroi* qui avait créé la section face à l'unique syndicat CGT. Arrivé à Corbeville, Daniel Magal se présenta aux élections professionnelles et fut élu délégué du personnel en 1965, puis réélu jusqu'à son départ en 1968. Durant son mandat, il s'occupa des classifications, des salaires et de leur évolution, de l'hygiène et de la sécurité, des problèmes de transport, de l'organisation du travail. La section syndicale était rattachée au syndicat de la métallurgie et de l'électronique, lui-même étant regroupé à l'Union Parisienne des Syndicats de la Métallurgie (UPSM).

Lors des longs conflits sociaux de mai et juin 1968, Daniel Magal se fit remarquer par les actions menées au sein de la section syndicale et de l'Union locale de Massy. [Robert Duvivier](#), secrétaire général de la région interprofessionnelle, lui demanda alors de devenir permanent syndical dans la région avec la mission de créer l'Union départementale de l'Essonne, de constituer une équipe et de prendre la direction du futur secrétariat général. Daniel Magal accepta et fut le premier secrétaire général en 1970, entouré notamment de Jean Olivier*, Claude Marc*, Raymond Welker*, Daniel Chézeau*, Alain Gelly* et de nombreux autres camarades.

Alors que Daniel Magal remplissait ses fonctions à l'UD, il fut sollicité de nouveau par Robert Duvivier pour rejoindre l'équipe de l'URP en 1973 et devint secrétaire régional chargé de la politique revendicative et des dossiers « immigration » et « femmes », responsabilités qu'il exerça jusqu'en 1980. Il mit en place une commission régionale « femmes » qui travailla sur la parité hommes/femmes dans l'entreprise et dans les structures syndicales, ainsi que sur

l'accueil des enfants en crèche d'entreprise dans des secteurs aux horaires de travail particuliers. Il engagea des réflexions sur le travail des infirmières comme personnel navigant, ainsi que sur des revendications plus sociétales, comme le droit d'accès à la contraception et à l'IVG, les questions de transport, le débat concernant le partage des tâches familiales, etc. Avec la commission « immigrés », il soutint des conflits sur le logement, particulièrement dans les foyers de type Sonacotra, il fit en sorte que les contrats de travail soient respectés, et plus généralement les droits sociaux.

Un autre volet de ses responsabilités porta, au cours de cette période, sur la préparation de très nombreuses manifestations en lien avec d'autres organisations, surtout avec la CGT, qu'elles soient régionales ou nationales.

Les actions organisées par l'interprofessionnelle, les unions départementales et les unions régionales eurent pour thèmes les questions de salaire, de retraite, d'emploi, notamment chez Lip avec la manifestation nationale à Besançon, la défense de la sécurité sociale, de la démocratie au Chili, du droit syndical en Espagne, ou plus largement sur les questions de société comme le nucléaire avec la construction de la centrale de Châtillon-sur-Seine (Côte-d'Or).

Durant l'année 1980, Daniel Magal envisagea de retourner travailler en entreprise et décida de suivre une formation en économie et gestion durant une année à l'Université de Paris Dauphine. Edmond Maire* lui proposa alors de rentrer au secrétariat confédéral, à la section sécurité sociale, retraites, prévoyance. Dans un premier temps, de 1981 à 1983, il fut chargé du suivi de la politique familiale, en continuant les activités de [Marcel Gonin](#) lors de son départ à la retraite. Il participa quelque temps à la commission confédérale « femmes » et anima la commission handicapés, préoccupé essentiellement par l'accessibilité au travail et l'adaptation des postes de travail.

En 1983, il fut chargé de la politique de retraite et de vieillesse, en particulier de son évolution afin de garantir de manière juste un minimum dans un contexte marqué à la fois par le chômage et le changement rapide de l'espérance de vie. En 1985, il fut désigné comme responsable de la section protection sociale, famille, santé retraites, prévoyance, chargé de la coordination et de l'animation d'une équipe de huit personnes. Cette équipe élaborait une politique familiale et de retraite, de santé, de prévoyance, et constituait des dossiers de soutien et d'explications. Daniel Magal mit également sur pied un service de soutien et de formation aux administrateurs salariés CFDT, suite à la nouvelle loi sur la démocratisation du secteur public et nationalisé.

Il anima et forma de nombreux militants siégeant dans les organismes tels que la Caisse nationale d'allocations familiales (CNAF), la Caisse nationale d'assurances vieillesse des travailleurs salariés (CNAVTS), de retraites complémentaires, et devint suppléant à la commission sociale du Conseil économique et social, où Jean-René Masson* était titulaire. Il créa la revue *Sociale Actualités*, organe trimestriel dont il fut le rédacteur en chef, publié en 3 500 exemplaires et destiné aux administrateurs des organismes sociaux et aux responsables de la protection sociale.

En 1992, au départ en retraite de Claude Mennecier*, Daniel Magal accéda à une nouvelle responsabilité de coordinateur de la commission exécutive auprès de [Jean Kaspar](#) puis de Nicole Notat*. Cette responsabilité consistait à régler la gestion des activités des instances statutaires nationales confédérales.

En 1997, il utilisa les dispositions prévues par l'Allocation de remplacement pour l'emploi (ARPE) et quitta ses responsabilités le 31 juillet. Comme il avait acquis une grande expérience syndicale, Nicole Notat, secrétaire générale de la confédération, l'investit, dès le 1er août, de nombreuses missions : préparation du congrès confédéral en 1998 avec son successeur Jean-Pierre Lasseron*, mise en place d'un réseau internet avec un service de communication et d'information interne (intranet), suivi des relations avec les anciens membres de la commission exécutive et interventions confiées par le département international Europe dans le cadre des programmes de coopération en lien avec la Confédération internationale des syndicats libres (CISL) et la Confédération européenne des syndicats (CES). Dans ce cadre, il effectua de nombreux déplacements en Azerbaïdjan et anima des sessions sur le fonctionnement du syndicalisme en Pologne, sur les retraites en Slovaquie et sur le syndicalisme indépendant de l'État ou des partis politiques en Albanie, dans le cadre du BIT sur les droits syndicaux universels et le droit des enfants au Togo, sur l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi d'un plan de travail et d'actions d'une organisation syndicale nationale et autonome en Guadeloupe.

Daniel Magal arrêta définitivement ses missions en 2002. Marié avec Nicole Vétion le 23 septembre 1967 à Verrières-le-Buisson, il eut deux enfants, Stephan (1969) et Frantz (1972). En 1988, sa femme et lui accueillirent Aurélien, âgé de treize ans, qui venait de perdre sa mère et fut reconnu par le juge comme leur troisième enfant.

SOURCES — Archives confédérales CFDT — Lettres de Daniel Magal, 25 octobre 2011 et 15 mars 2012 — Entretiens, 20 février, 5 mars, 14 avril et 23 mai 2012.

Jean Limonet

MAILLARD Maurice, Alphonse

Né le 15 décembre 1928 à Mézy-sur-Seine (Seine-et-Oise, Yvelines) ; ajusteur ; délégué du personnel CFTC à la SNCAN puis à Nord-Aviation aux Mureaux (Seine-et-Oise, Yvelines) de 1953 à 1964, secrétaire général de l'UD-CFDT du Val-d'Oise (1968-1971), membre du bureau de l'URP-CFDT (1971-1979) ; délégué général du Centre de loisirs et de diffusion culturelle, CLDC (1979-1989).



Maurice Maillard en 1989

Fils de Victor Maillard, artisan serrurier, qui devint, en raison de sa surdit , ouvrier d'usine, et de Marie-Juliette Sacy, sans profession, Maurice Maillard  tait le quatri me enfant d'une fratrie de six. Il fut marqu  par ses parents, tous deux catholiques (m re pratiquante), qui surent cr er un milieu familial chaleureux.

Scolaris    l' cole communale de M zy-sur-Seine, il entra   quatorze ans dans un centre d'apprentissage mais, souffrant d'une d ficience visuelle, il ne put mener   bien ses  tudes.

Il fut embauch  en novembre 1945 comme ouvrier sp cialis  (OS)   la Soci t  nationale de constructions a ronautiques du nord (SNCAN) aux Mureaux (Seine-et-Oise, Yvelines), o  son p re et un de ses fr res travaillaient. Il fut affect    des travaux de rivetages bruyants, r p titifs, soixante heures par semaine. Au m me moment, il d couvrait le scoutisme gr ce au charisme de l'aum nier de la troupe de Meulan (Seine-et-Oise, Yvelines), et   l'animation d'un instituteur de la paroisse, qui accompagnait scouts et autres jeunes du quartier   des d bats sur la reconstruction sociale du pays apr s la Lib ration, au si ge de la CFTC, au square Montholon   Paris (IX me). Il demeura scout routier jusqu'  son engagement syndical en 1953.   l'usine, press  par les militants du Parti communiste et de la CGT de « prendre une carte », il d cida, avec son fr re, de se syndiquer   la CFTC. Il fut licenci  en juillet 1947 en raison d'un sureffectif.

Apr s un essai d'embauche, Maurice Maillard entra en novembre 1947   la soci t  des lignes t l graphiques et t l phoniques (LTT)   Conflans-Sainte-Honorine (Seine-et-Oise, Yvelines), comme ajusteur P1. Toujours adh rent CFTC, il participa   la gr ve nationale de 1947 qui, vot e   main lev e   LTT, dura plus d'un mois. Il fut appel  sous les drapeaux en novembre 1948 et affect  dans une compagnie du train   Radolfzell (Allemagne).   sa lib ration en novembre 1949, il ne put r int grer LTT qui n'embauchait plus. Il retrouva un emploi stable en avril 1950,   la soci t  Profil aux Mureaux, entreprise de sous-traitance automobile, de 250 salari s, en qualit  d'ajusteur-outilleur P1. Quinze jours apr s son embauche, une gr ve fut d cid e. Maurice Maillard fut un des derniers   reprendre le travail, avec amertume, au bout de six semaines, sans aucun r sultat. Une tuberculose osseuse le contraignit alors   un arr t de travail prolong , avec plusieurs hospitalisations.

Licenci  en avril 1951, il entra comme ouvrier sp cialis    la SNCAN aux Mureaux, en novembre 1951, gr ce   la complicit  du m decin du travail de l' tablissement, qui intervint en sa faveur. Apr s quelques mois, il devint ajusteur d' tudes, affect  au prototype de l'avion Nord-Atlas. La gr ve de 1953 fut d terminante pour l'engagement de Maurice Maillard. Les quelques jeunes ouvriers affili s   la CFTC, d cid rent d'entrer comme membres « inorganis s » au comit  de gr ve, c toyant d'autres camarades de la CFTC, plus  g s, de statut mensuel (employ s et agents de ma trise). Une section syndicale fut cr e, composante de l'Union Parisienne des Syndicats de la M tallurgie (UPSM-CFTC), dont [Claude Le Pennec](#) devint secr taire.   l'issue de la gr ve, Maurice Maillard fut  lu d l gu  du personnel sur liste intersyndicale, mais sous  tiquette CFTC et, deux ans plus tard, sur la liste propre   la CFTC. Rapidement, se relayant avec Claude Le Pennec pour prendre la parole lors des nombreux conflits, il affirma les positions de la CFTC, dans cette entreprise o  le Parti communiste et la CGT  taient h g moniques. Il participa   plusieurs sessions de l' cole normale ouvri re (ENO), anim es par l'Union r gionale parisienne (URP-CFTC) et la conf d ration, au centre de formation de Bierville   Boissy-la-Rivi re (Seine, Essonne), o  les familles venaient retrouver les militants durant les week-ends. Il y rencontra notamment Andr  T qui* et Jean Boussemart*, qu'il coudoya plus tard au secr tariat de l'URP. De 1954   1958, les jeunes militants CFTC furent les seuls   distribuer des tracts aux portes de l'usine, pour d noncer le conflit alg rien, non sans de fr quentes discussions avec des salari s, dont la majorit  ne partageait pas leur point de vue. Au d but des ann es 1960, p riode d'intenses d bats sur l' volution de l'organisation, il participa aux cercles de r flexion d'[Andr  Cruiziat](#), aux nombreuses r unions du secteur de la Vall e de la Seine et aux rencontres avec les animateurs de la « minorit  »   Bierville. Il r digea des tracts distribu s aux portes de l'usine, sur la d confessionnalisation de son syndicat. En 1964, l'adh sion des adh rents de la section   l' volution vers la CFDT fut totale.

Sur demande de [Robert Duvivier](#), secr taire g n ral de l'Union r gionale parisienne (URP-CFDT), Maurice Maillard accepta de devenir permanent r gional. Il quitta Nord-Aviation (nouvelle appellation de la SNCAN en 1958) en octobre 1964, s'installa   l'Union locale CFDT des Mureaux et fut charg  de l'action interprofessionnelle et du d veloppement dans le secteur « basse vall e de la Seine », situ  au nord de la Seine, depuis Argenteuil jusqu'  Magny-en-Vexin (Seine-et-Oise, Val-d'Oise). Il entra aussi au secr tariat de l'URP, retrouvant Claude Le Pennec, devenu lui aussi permanent r gional depuis 1960. Le d coupage des d partements de la Seine et de la Seine-et-Oise ayant  t  act  en 1964, le congr s de l'URP de d cembre 1966   Cachan d cida la cr ation de sept UD. Maurice Maillard devint secr taire g n ral de la nouvelle UD CFDT du Val-d'Oise (UD 95), lors de son congr s constitutif du 16 mars 1968. Le si ge de l'Union, initialement partag  entre Argenteuil et Pontoise (Val-d'Oise), fut d finitivement fix    Argenteuil en raison de sa densit  industrielle. Il organisa la coordination des  quipes CFDT du d partement durant les gr ves de mai et juin 1968,

et structura les unions locales. Appelé à prendre de nouvelles responsabilités sur l'ensemble de la région parisienne, Maurice Maillard quitta l'UD 95 en 1971 pour entrer au bureau de l'URP, rue Montholon à Paris (IXème).

Devenu membre de l'équipe dirigeante de la CFDT, il anima la politique de formation de l'URP, créa des modules de formation pour les unions professionnelles et départementales, recruta et forma des formateurs, tout en intervenant lui-même dans les sessions, intégra le secteur formation confédéral piloté par Michel Letronc*. Il fut chargé de la coordination de l'Union avec les organismes et associations partenaires, et devint trésorier du groupe interprofessionnel, collecteur du 1% logement (GIAAP) de 1973 à 1975. Il représenta l'Union au Centre de loisirs et de diffusion culturelle (CLDC), que l'URP avait créé en 1965, conjointement avec Culture et liberté et l'Organisation centrale des camps et activités pour la jeunesse – tourisme populaire (OCCAJ-TP).

Il fut mandaté par la confédération pour siéger au bureau de l'Agence nationale pour les chèques vacances (ANCV). L'URP, qui avait décidé de siéger dès 1964 au Comité consultatif économique et social (CCES) de la région parisienne, afin d'être partie prenante de l'aménagement du territoire, chargea Maurice Maillard de l'implantation et de l'organisation des bases de loisirs de Saint-Quentin-en-Yvelines et de Moisson (Yvelines), ainsi que de sa représentation dans l'Association loisirs urbains (ALU) qui gérait la base de loisirs de Verneuil-sur-Seine (Yvelines). Il avait fait partie de la délégation qui rencontra, en 1971, l'organisation régionale allemande du DGB à Berlin. En 1972, au côté d'[Alberto González Marcos](#) de l'UPSM, il fut chargé de la coordination des travailleurs immigrés, l'amenant à des échanges réguliers en Algérie, à partir de 1973, avec l'Union des travailleurs algériens (UGT).

Maurice Maillard quitta son mandat de permanent syndical en 1979, pour devenir délégué général du CLDC, dont le but était d'aider les comités d'entreprise à mettre en œuvre une politique culturelle, de loisirs et touristique. À l'aide du bulletin hebdomadaire de liaison, *Kiosque*, dont il était rédacteur en chef, les CE pouvaient proposer aux salariés une large palette d'activités et de services, d'un coût intéressant, car négociés en nombre par le CLDC, auprès des prestataires et distributeurs commerciaux. Dans un secteur concurrentiel, soumis à un brassage de trésorerie important, mais tributaire de la transmission par voie postale de ses offres aux CE, le CLDC fut directement affecté par les nombreuses grèves des PTT de l'époque. Celle de 1987, qui dura plus d'un mois, provoqua une chute brutale du chiffre d'affaires difficile à résorber. Après plusieurs mois de crise financière, la décision de l'URP-CFDT de remplacer l'équipe du conseil d'administration du CLDC par de nouveaux membres, sans concertation avec le délégué général, fut contestée par Maurice Maillard. Il fit alors valoir ses droits à la retraite, et quitta le CLDC en 1989.

En retraite, il maintint des contacts avec l'Union locale de Mantes (Yvelines). Sollicité par Jean Maire*, il devint membre du conseil d'administration et du bureau du Comité de liaison pour l'alphabétisation et la promotion (CLAP) de 1989 à 1991. Il fit aussi partie du groupe d'accompagnement des familles en deuil de la paroisse de Meulan (Yvelines) de 1990 à 2000.

Maurice Maillard s'était marié le 19 novembre 1960 aux Mureaux, avec Janine Poulain, cheftaine de louveteaux, assistante sociale. Le couple, qui eut deux enfants, Anne (1961) et Vincent (1962), résida aux Mureaux, puis à Mézy-sur-Seine (1971).

SOURCES — Archives UPSM-CFDT — *Solidaires*, revue de l'URP-CFDT, 373, novembre 1994 — Jo Bibard, *Faire l'histoire ensemble-la CFDT en région Ile-de-France 1887-1990*, Beaune, La Toison d'Or éditions, 2007 — Entretien avec Maurice Maillard, mars 2012.

Jacques Debesse

MAISTRE Geneviève, Marguerite, Marie (de)

Née le 15 mai 1923 à Paris (XVIème), morte le 17 février 2014 à Versailles (Yvelines) ; infirmière ; syndicaliste CFTC chez Citroën (1951-1954) ; directrice d'un dispensaire médical à Casablanca au Maroc (1957-1959) ; enseignante à l'école paramédicale de Tizi-Ouzou en Algérie (1965-1985).

Née dans un milieu privilégié, rien ne prédisposait Geneviève de Maistre à un engagement militant enraciné dans le milieu ouvrier, avec une attention particulière pour la condition des travailleurs immigrés et des populations maghrébines les plus démunies. Elle était l'aînée des six enfants d'Henri de Maistre (1891-1953), l'un des rares peintres religieux du XXème siècle, qui dirigea à partir de 1926 les Ateliers d'Art sacré, fondés en 1919 par Maurice Denis et Georges Desvallières pour « former des artistes et artisans à la pratique de l'art chrétien » et pour « fournir aux églises, spécialement aux églises dévastées par la guerre, des œuvres religieuses d'un caractère à la fois esthétique, traditionnel et moderne ». Son père, catholique fervent, soucieux de venir en aide aux personnes dans le besoin (blessés de guerre, peintres sans travail...), lui transmet le souci des plus défavorisés qui lui donna rapidement envie de sortir de son milieu social. La maladie de sa mère, Madeleine de Maistre, née Delaunay, atteinte d'une polyarthrite rhumatoïde nécessitant des soins et une prise en charge permanents, l'amena à devenir infirmière.

Geneviève de Maistre fit ses études primaires et secondaires à l'institut de l'Assomption (6 rue Lubeck à Paris XVIème) jusqu'en 1939, puis au collège de l'Assomption à Montpellier où la famille s'était réfugiée après la déclaration de la guerre. Elle obtint le baccalauréat en 1941. La famille revint à Paris en 1943 et Geneviève de Maistre s'occupa de sa

mère et de ses cinq frères et sœurs. Elle adhéra à la JIC (Jeunesse indépendante chrétienne) et au mouvement Ad lucem, fondé à Lille dans les années trente « dans le but de préparer de jeunes cadres qui souhaitaient mettre leur compétence au service des pays de mission », que le cardinal Liénart refondait au sortir de la guerre. Au contact de ces mouvements, son intérêt pour les populations d'Afrique et, plus particulièrement, d'Afrique du Nord, prit corps. Cet intérêt se renforça quand, allant faire le catéchisme aux enfants d'une paroisse ouvrière de Villejuif (Seine, Val-de-Marne) – où elle côtoya des prêtres-ouvriers de la Mission de France –, elle fut saisie par les difficultés des conditions de vie et d'habitat des travailleurs maghrébins.

En 1949, elle entra à l'école d'infirmière de l'hôpital Pasteur de la rue de Vaugirard (Paris XVème) dont elle sortit diplômée en 1951. Avant même d'avoir son diplôme, elle avait répondu à une offre d'emploi d'infirmière chez Citroën. Elle commença son travail en octobre 1951 à l'usine de Javel (Paris XVème) et fut rapidement choquée par les comportements discriminatoires et racistes d'une partie de la maîtrise. Contactée par [Guy Guingant](#), qui était en train de créer une section CFTC « ouvriers » chez Citroën, elle adhéra immédiatement à la CFTC avant d'être mutée quelque temps après aux forges et fonderies à Clichy (Seine, Hauts-de-Seine). Parallèlement, elle adhéra à l'Action catholique ouvrière (ACO) qui avait constitué une équipe chez Citroën. Elle commençait à se lier d'amitié avec des travailleurs maghrébins, ce qui lui valut des reproches de son médecin-chef. Courant 1952, elle fut à nouveau mutée, cette fois à l'usine d'Asnières (Seine, Hauts-de-Seine). Elle y fit, à travers son travail d'infirmière, la découverte des dégâts liés aux conditions de travail : femmes épuisées par le travail au chronomètre et les temps impossibles et sujettes au harcèlement de la maîtrise; ouvriers de « l'atelier central copeaux » souffrant de « boutons d'huile ». Indignée par les mutations déqualifiantes infligées à ces salariés, elle milita pour que ces pathologies soient reconnues en accidents du travail, ce qui lui valut à nouveau les reproches de sa hiérarchie.

Militante active à la vie de l'inter-CFCT Citroën, elle se présenta aux élections du comité d'entreprise et fut élue à la fois déléguée suppléante en 1953 et membre suppléante au comité d'hygiène et de sécurité. Avec [Marcel Julien](#), autre militant CFTC de sa section, elle dispensa, à la Bourse de travail de Clichy, des cours du soir aux travailleurs immigrés. Au syndicat général des travailleurs de l'automobile (SGTA-CFTC), dont sa section était adhérente, elle fut mandatée pour témoigner de la situation faite aux travailleurs immigrés et la dénoncer. Elle participa au congrès de la Fédération de la métallurgie (FGM-CFTC) en septembre 1954 à Belfort et y noua des relations avec les délégués venant d'Alger pour se tenir informée de la situation en Algérie.

Les conflits permanents avec le médecin-chef lui reprochant sa « familiarité » avec les ouvriers maghrébins lui valurent la suppression des primes de fin d'année. En septembre 1954, au retour de ses congés payés passés en Kabylie à l'invitation d'ouvriers algériens de Citroën, Geneviève de Maistre apprit qu'elle était mutée à l'usine de Grenelle (Paris XVème) et découvrit que l'ouvrier qui l'avait reçue chez lui était licencié. Deux mois plus tard, se pressant pour accueillir les ouvriers qui venaient refaire leurs pansements sur le temps de déjeuner (pour ne pas perdre leur boni), elle vint à la cantine, voisine de l'infirmierie, chercher son assiette cinq minutes avant l'heure de coupure. Cela lui valut un licenciement pour abandon de poste. La décision de l'inspection du travail qui autorisait le licenciement fut cassée par le ministre du travail (le docteur Louis-Paul Aujoulat) fin février 1955. La procédure intentée par la CFTC dura quatre ans et se conclut par la reconnaissance d'un licenciement abusif avec une indemnité que Geneviève de Maistre reversa à la CFTC.

Après son licenciement, Geneviève de Maistre donna quelques temps un coup de main administratif à l'Union Parisienne des Syndicats de la Métallurgie (UPSM) CFTC et trouva un travail d'infirmière dans une clinique à la Motte-Piquet (Paris XVème). Les infirmières y étaient mal payées et incitées à compléter leur salaire par des pourboires. Elle tenta sans succès d'y implanter un syndicat puis trouva en 1956 un travail d'infirmière à l'usine d'équipements automobiles SEV à Issy-les-Moulineaux (Seine, Hauts-de-Seine). Elle y découvrit les ravages de l'intoxication des ouvriers par l'acétone.

En 1957, après quelques mois de recyclage professionnel à l'hôpital Foch de Suresnes (Seine, Hauts-de-Seine), elle décida de partir au Maroc, comme directrice d'un dispensaire médical dans le bidonville des carrières centrales de Casablanca. Elle adhéra à l'Union marocaine du travail (UMT), retrouva la Mission de France, développa des contacts avec des militants algériens du FLN réfugiés au Maroc. Elle y resta deux ans et revint en France en 1959 pour suivre une formation dans le domaine de l'éducation de la santé à l'École catholique des cadres, boulevard Brune à Paris (XIVème). Elle obtint son diplôme d'État en 1961, se perfectionna en arabe classique, multiplia les contacts avec des militants algériens puis partit pour l'Algérie. Elle résida à Alger en 1964, avant de s'installer à Tizi-Ouzou en Kabylie en 1965, comme enseignante à l'école paramédicale de l'hôpital Nédir de Tizi-Ouzou, dans le cadre de la coopération.

Ayant pris sa retraite en 1985, elle resta en Algérie. Après l'assassinat de quatre Pères blancs à Tizi-Ouzou, le 27 décembre 1994, la préfecture de police lui conseilla de rentrer momentanément en France, tout en lui maintenant sa carte de séjour de dix ans. Elle retourna à Tizi-Ouzou début 1997 et partagea son temps entre la Kabylie et la France avant de rentrer dans une maison de retraite à Versailles (Yvelines) où, elle garda le contact avec ses anciens camarades syndicalistes et de nombreux Algériens résidant les uns en France les autres en Algérie.

Geneviève de Maistre resta célibataire.

MANIERE Jean Pierre, dit Victor

Né le 14 août 1953 à Limeuil (24), OS à Renault Flins puis chez Nestlé, puis cadre technique. Militant de l'Organisation Communiste Révolution (1972-1976) puis OCT (Organisation Communiste des Travailleurs) de 1976 à 1980. Délégué du personnel et CHSCT CFDT à Renault Flins (1973-1980) puis CFE-CGC chez Nestlé, CE et représentant syndical (2009-2013).

Un arrière grand père de Jean Pierre Maniere fut compagnon du tour de France, son père Guy fut cuisinier puis directeur d'usine. Sa mère Geneviève née Granger était employée aux postes. Son père fut résistant à Royan (17) contre l'occupant nazi. Il était franc maçon (GODF) comme une partie importante de la famille.

Jean Pierre Maniere suivit l'enseignement primaire et secondaire à Paris avant d'intégrer le lycée Jacques Decour (Paris IXème) jusqu'à la classe de terminale où il ne présenta pas le baccalauréat. Dès le lycée, influencé par l'ambiance de mai 68, par le soutien à la lutte du peuple Vietnamien et par un camarade lycéen de « Révolution », il milita au moment de l'affaire lycéenne Guiot, puis aux Comités de soutien à la Palestine. Il adhéra à l'organisation Communiste Révolution en 1972, suivit son évolution en 1976 avec l'Organisation Communiste des Travailleurs (OCT) jusqu'à son auto dissolution en 1980.

Après le lycée il fut pendant quelques mois garçon fleuriste ; c'est **Nicolas Dubost** qui lui proposa de renforcer l'organisation sur Renault Flins. Il fut embauché dans cette usine le 1^{er} février 1973 comme OS au carrousel sièges/sellerie et muté, toujours comme OS, contrôleur à la tôlerie en 1974. Un mois après son arrivée débuta la grève des presses et de la sellerie à Flins. Il adhéra en fin de grève à la CFDT et devint délégué du personnel et CHSCT pour ce syndicat de 1974 à 1980. Il fut le représentant du « syndicat Nord » et de la « gauche », au 37^{ème} congrès de la métallurgie CFDT à Strasbourg en 1977. Il avait été sympathisant du régime chinois et de la Révolution culturelle. Il rompit avec ce soutien en 1976, mais continua le travail organisé sur l'usine avec l'équipe du groupe Révolution, puis de l'OCT, embauchée en 1972 (**N. Dubost, F. Lauret, J. Verlhac**). En 1980, « écœuré » par les luttes politiques, « *les partis politiques fermés et sectaires* » et le manque de résultats sur l'usine, il quitta toute forme de politique organisée. En 1989 il rentra en maçonnerie (GODF) avec une vision humaniste où il pouvait pratiquer, selon lui, « *l'écoute, la diversité, la tolérance et la réflexion collective* ». Il avait démissionné de l'usine Renault en février 1980, et travailla quelques temps comme commercial en Dordogne avant de rentrer à nouveau comme OS cette fois chez Nestlé à Beauvais (60). Passionné par la cuisine il monta l'échelle hiérarchique, travailla sur les recettes de plats cuisinés Findus, devint agent de maîtrise et parallèlement responsable de la sécurité au travail. Il fut muté à l'usine de Caudry (59) en 1993. En 2000 il devint le responsable santé/sécurité/environnement de l'usine et délégué du Comité d'Entreprise sans étiquette. Il adhéra à la CFE-CGC et devint son délégué au Comité d'Entreprise ainsi que son Représentant Syndical entre 2009 et 2013, date où il partit en retraite.

Sur le plan personnel, Jean Pierre Maniere se maria en avril 1982 avec Joëlle Kollhoff ouvrière à Flins (décédée en 2010), ils eurent un fils en 1980. A partir de 2011 il vécut en couple avec Carmen Rodriguez.

En 2015, Jean Pierre Maniere était toujours franc maçon au Grand Orient de France. Il s'estimait « *fier de son parcours, où il s'était investi sur la santé et la sécurité* ». Avec sa compagne ils avaient une sympathie pour l'organisation « Podemos » en Espagne. Il animait bénévolement sur Mantes la Jolie un « Centre de Vie Sociale » (CVS) où il développait la formation à la cuisine.

SOURCES — Entretien avec Jean Pierre Maniere juin 2015, Journal « L'Étincelle » n°64, juillet/août 1978 — Notices biographiques Renault. Ed. Renault Histoire.

Robert Kosmann

MARC Claude, Marcel



Claude Marc
Congrès FGMM
Février 1981

Né le 9 septembre 1930 à La Forêt-le-Roi (Seine-et-Oise, Essonne), mort le 19 janvier 2017 ; ouvrier agricole, mouleur-noyauteur ; responsable fédéral JAC de Seine-et-Oise (1953-1959) ; militant CFTC puis CFDT chez Lory à Étampes (Seine-et-Oise, Essonne), délégué du personnel (1956-1985), secrétaire du comité d'entreprise (1958-1985) ; conseiller municipal de La Forêt-le-Roi (1959-1965) ; président de la CAF de l'Essonne (1991-1996).

Fils d'un père inconnu et d'Angèle Marc, couturière, catholique pratiquante occasionnelle, Claude Marc fut élevé par sa mère et sa tante. Il fréquenta l'école communale de La Forêt-le-Roi, où il obtint le certificat d'études primaires en juin 1944. Ne pouvant pas faire un apprentissage en mécanique comme il l'aurait souhaité, il fut embauché en juillet 1944 comme ouvrier agricole puis, de 1948 à 1950, comme chauffeur de tracteur dans plusieurs exploitations agricoles de La Forêt-le-Roi.

Appelé sous les drapeaux en octobre 1950, affecté dans les transmissions à Nancy (Meurthe-et-Moselle), il devint responsable du foyer de la caserne. Il quitta l'armée en mars 1952, avec le grade de sergent-chef. Il retrouva un emploi d'ouvrier agricole, conducteur de tracteur chenillé, avant d'être embauché, en juin 1953, à la fonderie Lory à Étampes, entreprise d'une centaine de salariés, qui recherchait des agriculteurs pour les travaux durs et lourds, où travaillaient quatre de ses cousins. Après quatre mois harassants comme manœuvre, il obtint la qualification d'ouvrier professionnel « mouleur-noyauteur ».

À son retour du service militaire, Claude Marc avait été contacté par la Jeunesse agricole catholique (JAC). Au sein de la fédération de Seine-et-Oise, dont l'aumônier était Gérard Thiroux, il devint d'abord responsable du secteur « adolescent », organisant des soirées récréatives, des balades à vélo, avec accueil dans des familles en province, puis amateur de la branche « ruraux en usine », jusqu'en 1959. Il s'engagea ensuite au Mouvement familial rural (MFR) à Angerville (Essonne), avant de rejoindre une équipe de l'Action catholique ouvrière (ACO) d'Étampes-Etréchy en 1961. Souhaitant contrebalancer la politique menée par les cultivateurs, propriétaires terriens de sa commune, il fut élu conseiller municipal de La Forêt-le-Roi (1959-1965) sur une liste indépendante constituée d'ouvriers.

Dès son embauche chez Lory, il s'était syndiqué par solidarité à la CGT, seul syndicat dans l'entreprise. Déçu par le comportement du responsable CGT, Claude Marc refusa de devenir délégué. Il adhéra en 1956 au syndicat CFTC des ouvriers de la métallurgie parisienne, composante de l'Union Parisienne des Syndicats de la Métallurgie (UPSM-CFTC) et se fit élire délégué du personnel « sans étiquette » (1956-1968). Élu également au comité d'entreprise, toujours « sans étiquette », en 1958, il en devint secrétaire, remplaçant le directeur adjoint de l'entreprise à cette fonction. Gaston Béranger, responsable de l'Union locale CFTC d'Étampes, l'aida à créer progressivement la section d'entreprise. Les revendications et actions syndicales portaient principalement sur les augmentations de salaires, la suppression du travail aux pièces et la négociation d'une convention collective nationale de la métallurgie. L'amélioration des conditions de travail dans cette activité dangereuse de fonderie, l'action du Comité d'hygiène et sécurité (CHS), les rencontres régulières avec l'inspecteur du travail et les représentants de la Caisse régionale de l'assurance maladie d'Ile-de-France (CRAMIF), ainsi que la création d'une mutuelle d'entreprise avec l'aide du syndicat, ratifiée par le vote du personnel, furent déterminantes pour le développement de la CFTC puis CFDT. Lorsque Claude Marc fut nommé délégué (1968-1988) par le Syndicat des travailleurs de la mécanique générale (STMG-CFDT), les listes électorales furent alors présentées sous l'étiquette CFDT, devenu seul syndicat dans l'entreprise, auquel près de la moitié des salariés avait adhéré. Il fut alors élu sans interruption délégué du personnel et secrétaire du comité d'entreprise jusqu'en 1985, ne conservant à cette date que sa fonction de délégué syndical, jusqu'à sa retraite en janvier 1988.

Claude Marc fut membre des conseils et des commissions exécutives des différents syndicats CFTC puis CFDT de la métallurgie dont son entreprise dépendait (au fil des restructurations des syndicats de l'UPSM) : d'abord le STMG en 1963, où il milita en faveur de l'évolution de la CFTC vers la CFDT en 1964, puis le syndicat des travailleurs de la mécanique du sud de la région parisienne (STEM sud) en 1972, enfin le syndicat des travailleurs de la métallurgie de l'Essonne (STM 91) de 1975 à 1988. Actif au sein de l'équipe d'animation de la branche fonderie de la Fédération générale de la métallurgie (FGM-CFDT) de 1978 à 1987, il fit partie des délégations fédérales auprès du patronat de la métallurgie et du gouvernement pour dénoncer les contraintes excessives imposées à ce secteur industriel comprenant de petites et moyennes entreprises sous-traitantes.

Fortement impliqué à l'Union locale CFTC d'Étampes à partir de 1958, Claude Marc contribua à la création et au renforcement de sections syndicales d'entreprises de la métallurgie, notamment chez Bertrand-Faure à Étampes, Chromex à Étréchy (Essonne) et du « papier carton », chez Mapax à Brières-les-Scellés (Essonne). Il reçut mandat de l'UL pour la représenter au conseil de l'Union départementale de l'Essonne de 1970 à 2000. En 1975, il devint défenseur des salariés auprès du tribunal d'instance d'Étampes, faisant fonction prud'homale, puis au tribunal des prud'hommes lorsqu'il fut installé dans cette ville en octobre 1979. Son activité intense avait attiré l'attention de [Robert Duvivier](#), délégué général de l'Union régionale parisienne (URP-CFTC), qui le convainquit de représenter l'organisation dans diverses structures. Claude Marc devint administrateur de la Caisse locale de Sécurité sociale de Juvisy-sur-Orge (Essonne) de 1960 à 1991 et, à ce titre, administrateur de l'hôpital général d'Étampes en 1965. Il représenta également la CFDT au comité de gestion de l'antenne de l'Essonne de la Caisse d'allocations familiales Ile-

de-France (CAFRP) en 1967. Lorsque les structures de la CAF se départementalisèrent, il devint ensuite président de la CAF Essonne (1991-1996) et administrateur de l'hôpital Barthélémy Durand d'Étampes, établissement psychiatrique départemental (1997-2011).

Il s'était marié en 1959 à Luant (Indre) avec Odile Chevallier, employée de maison puis infirmière, décédée en 1983. Il eut six enfants, Bernadette (1960), Christophe (1961), Jean-François (1963), Viviane (1964), Benoît (1965), Christine (1966). Il résida à La Forêt-le-Roi jusqu'en 1962, puis à Étampes, et à Brières-les-Scellés à partir de 1972.

SOURCES — Archives UPSM-CFDT — Archives personnelles de Claude Marc — Entretiens avec Claude Marc en janvier et mars 2012.

Jacques Debesse, Alain Gelly

MARCON Michel

Né le 11 janvier 1932 à Paris (XIIIème) ; tourneur outilleur ; fédéral JOC (Seine, sud-est) de 1954 à 1956 ; secrétaire de la section CFDT de la SNECMA à Kellermann (Paris XIIIème) puis Corbeil (Seine-et-Oise, Essonne) de 1962 à 1969 ; membre du comité national de l'ACO (1971-1977) ; secrétaire général de Culture et Liberté (1976-1981) puis président (1981-1985) ; secrétaire général du comité d'établissement de la SNECMA à Corbeil (1983-1992) ; conseiller municipal d'Évry (Essonne) de 1993 à 1995 ; président de l'association les Villages club du soleil (2002).



Michel Marcon
en 1964

Fils de Sante Marcon, d'origine italienne, manœuvre chez Citroën, et d'Yvonne Perdereau, sans profession, tous deux agnostiques, Michel Marcon était l'aîné d'une fratrie de cinq. Il fréquenta l'école maternelle puis l'école primaire de la rue Jean-Jacques Rousseau à Ivry-sur-Seine (Seine, Val-de-Marne). Il entra ensuite au cours complémentaire Robespierre à Ivry-sur-Seine, où il obtint en 1946 le certificat d'études primaires, puis poursuivit ses études au cours complémentaire industriel, où il acquit en 1948 le certificat d'études complémentaires industrielles et en 1949 le CAP de tourneur outilleur. Ses parents l'avaient inscrit en 1944 au patronage Sainte-Croix d'Ivry-Port où il devint chef d'équipe de Cœurs vaillants, puis moniteur des colonies de vacances de la paroisse (1949-1952). Il s'était fait embaucher en 1949 au service entretien de la société Turquetil,

fabrique de papiers peints à Ivry-sur-Seine, avant l'appel sous les drapeaux (mai 1952-septembre 1953). Il fut affecté au 1er bataillon du 4ème régiment de zouaves basé en Tunisie, durant les affrontements pour l'indépendance qui lui valurent la carte du combattant.

Démobilisé, Michel Marcon se fit embaucher le 2 octobre 1953 à la société des engrenages Citroën, 31 quai de Grenelle à Paris (XVème) qu'il quitta le 12 septembre 1955 pour entrer aux établissements André Verger, entreprise de mécanique de précision (14 au 30 septembre 1955), puis chez Zarfman, autre entreprise de mécanique de précision, 5 rue Kléber à Issy-les-Moulineaux (Seine, Hauts-de-Seine) du 1er octobre 1955 au 12 janvier 1956, et enfin à la Maison Bréguet, 19 rue Didot à Paris (XIVème), du 2 février au 14 mars 1956, où il obtint la qualification de tourneur P2. Dès son retour du service militaire, il avait repris contact avec la paroisse en participant aux réunions de la JOC locale. Il y rencontra Jacques Pince*, président de la fédération JOC (Seine sud-est) qui lui demanda de devenir membre de l'équipe fédérale (1954-1956). Au sein de la JOC, il avait pris conscience de la nécessité de l'engagement syndical, prioritairement dans les grandes entreprises, où les conquêtes sociales pouvaient triompher et entraîner l'ensemble du monde du travail, comme l'avait fait valoir [Eugène Descamps](#), venu animer un débat à Vitry-sur-Seine (Seine, Val-de-Marne), au siège de la fédération.

Michel Marcon entra le 15 mars 1956 à la Société nationale d'étude et de construction de moteurs d'aviation (SNECMA), boulevard Kellermann à Paris (XIIIème), en qualité de tourneur outilleur P2. Il devint P3 en mai 1956. Il rencontra André Téqui*, qui travaillait dans le même atelier d'outillage et était responsable de la CFTC dans l'établissement, ainsi que d'autres militants de la CFTC, notamment Ange Legrusse, Jean Ruel* et Georges Petit. Michel Marcon prit sa carte à la CFTC en janvier 1957 au syndicat des ouvriers de la métallurgie de la région parisienne, composante de l'Union parisienne des syndicats de la métallurgie (UPSM-CFTC). Il fut élu délégué du personnel du collège des ouvriers en 1958. Il participa, de 1959 à 1964, aux cycles de formation syndicale premier et second degré de l'École normale ouvrière (ENO) au centre confédéral de Bierville à Boissy-la-Rivière (Seine-et-Oise, Essonne). Devenu secrétaire de la section syndicale CFTC de la SNECMA Kellermann en 1962, il représentait son équipe à l'inter SNECMA (structure de coordination des sections d'établissements de l'entreprise en France) et au conseil du syndicat parisien des industries aéronautiques et spatiales (SPIAS-CFTC). Il se fit élire au comité d'établissement (1962-1966). Au sein du centre de Kellermann, de nombreux militants, issus pour la plupart de la JOC et de l'ACO, étaient engagés dans les débats qui animaient la réflexion de la CFTC sur son évolution et ses orientations. Grâce à Michel Marcon et Jacques Mosnier*, technicien, la section syndicale adhéra sans heurt aux décisions de transformation de la confédération en CFDT en 1964.

La politique de décentralisation et de restructuration industrielles, menée dans le cadre des plans d'aménagement de la région parisienne dès 1960, conduisit au démantèlement de l'usine du boulevard Kellermann. Les structures techniques et bureaux d'études furent progressivement intégrés au centre de Melun-Villaroche (Seine-et-Marne) et les ateliers dans

une nouvelle usine construite à Corbeil-Essonnes, inaugurée fin 1966. Muté à Corbeille le 24 avril 1968, Michel Marcon conserva ses responsabilités syndicales. Au nom de la CFDT, il anima la grève avec occupation, du 17 mai au 24 juin 1968. Il fit partie de l'équipe nationale de négociation avec [René Chilin](#), Jacques Mosnier*, Michel Lecuyer* qui obtint, face au PDG Jacques Lamy, l'égalité du statut social des ouvriers avec celui des employés et techniciens, revendication phare de la CFDT à la SNECMA. Il fut désigné délégué syndical par le SPIAS-CFDT en 1968. L'annonce par la direction d'un plan social en 1969 entraîna plusieurs semaines de débrayages, manifestations et interventions auprès du gouvernement. Les 1 500 suppressions de postes initialement prévues furent réduites à 700. Michel Marcon, licencié, quitta la SNECMA le 1er décembre 1969.

Sur recommandation de son ami Georges Petit qui avait trouvé un poste à l'Institut national d'études démographiques (INED), Michel Marcon fut employé en mars 1970, par la Société bônoise de sidérurgie (SBS), entreprise algérienne, comme chargé de mission en qualité de technicien métallurgiste.

Il intégra une équipe pluridisciplinaire composée d'Annie Borzeix, chef de projet, sociologue française, Pedro Alvarez, psychosociologue colombien, et Boualem Mokrane, psychosociologue algérien. Dans le cadre de l'orientation du gouvernement algérien pour le développement de l'industrie lourde, l'équipe avait mission, sous couvert de la SBS, d'étudier le niveau de qualification et de formation des ouvriers algériens immigrés en France, afin de promouvoir un retour efficace au pays. À partir d'enquêtes, d'entretiens, quatre régions furent explorées dans ce sens, l'Ile-de-France, le Nord, l'Est et les Bouches-du-Rhône. L'étude se conclut par la publication en 1971 de deux rapports internes à la SBS, cosignés par les quatre membres de l'équipe : *La qualification des travailleurs algériens en France* et *La perspective de retour au pays*.

Sa mission terminée, Michel Marcon fut embauché à l'ANPE comme prospecteur placier (novembre 1971-décembre 1972). Il donna sa démission pour répondre à la sollicitation du mouvement d'éducation populaire Culture et liberté de devenir permanent, responsable des publications et de la communication. Rédacteur en chef de la revue mensuelle *Infordoc pour comprendre*, chargé de son contenu, du suivi de la diffusion et des abonnements, il réalisa les supports aux actions de formation du mouvement, fiches et documents pédagogiques, et mit en chantier des stages de formation à la communication et à l'expression, ainsi que des voyages internationaux. Il participait aux conseils d'administration du mouvement et devint membre du bureau. Il fut élu secrétaire général de Culture et liberté, succédant à [Jacques Begassat](#) au congrès de Metz en 1976. Ses nouvelles responsabilités l'amènèrent à être particulièrement attentif au développement du mouvement dans une dialectique institutionnelle, apportant son soutien aux vingt-trois associations départementales et au démarrage de groupes de base. Il participa à la réflexion sur les trois dimensions constituant l'essence du mouvement : la formation, l'animation et l'information. Il intervenait dans les sessions de formation dans les domaines de l'expression orale et écrite, la vie quotidienne et l'histoire du mouvement ouvrier. Il obtint en 1981 le diplôme d'animateur de collectivités (assimilé au DEFA), avec les options gestion et animation sociale. Désireux de reprendre une activité à la SNECMA, il ne souhaite pas poursuivre son mandat de secrétaire général au congrès de Lille en novembre 1981 mais fut élu président du mouvement (1981-1985).

Michel Marcon avait accepté, en mai 1981, de devenir permanent salarié du comité d'établissement de la SNECMA à Corbeil, au poste de responsable du service vacances. Dans cet établissement de près de cinq mille travailleurs de toutes qualifications et professions, l'objectif était de développer une politique de vacances et des temps libres diversifiée, tant au plan des organismes que du type d'hébergements et des régions. Son secteur se composait de cinq salariés, à l'écoute des attentes multiples, négociant les contrats avec les prestataires, partenaires, dont le nombre fut multiplié par cinq, et réalisant les catalogues distribués en libre-service aux permanences. Lorsque la CFDT acquit la majorité aux élections du CE en février 1983, il fut nommé secrétaire général du comité, ayant en charge, en liaison constante avec les élus, l'organisation, la mise en œuvre, la coordination de toutes les activités. Chef du personnel, il avait la responsabilité des vingt salariés d'animation et de secrétariat, ainsi que du personnel de cuisine et de salle du restaurant d'entreprise, soit quatre-vingt personnes, conjointement avec le gérant. Il organisa la logistique de l'initiative du CE des « assises du temps libéré », le 3 mai 1984, sous le patronage du ministère de la Culture, dans le cadre d'une convention de développement culturel. Cet événement de mise en valeur des chefs-d'œuvre des salariés se déroula en présence du secrétaire d'État aux personnes âgées, des représentants du ministère de la Culture, du préfet de l'Essonne, des députés de la circonscription, de la direction de l'entreprise, des représentants syndicaux et de l'ensemble des salariés. Il s'agissait de 500 objets collectifs, façonnés dans des matériaux et pièces au rebut, qui témoignaient non seulement du savoir-faire et de la créativité des ouvriers, mais aussi de leur solidarité et de la fierté de leur métier. Michel Marcon fit valoir ses droits à la retraite en juillet 1992 et maintint son adhésion à la CFDT, section syndicale de la SNECMA, durant deux années.

Les activités de secrétaire général du comité d'établissement qui avaient amené Michel Marcon à entretenir des relations avec les collectivités locales, des organismes de tourisme social, culturel, ne furent pas sans conséquences sur ses engagements personnels. Lorsque Jacques Guyard, maire d'Évry (Essonne), lui demanda de figurer sur la liste des candidats socialistes aux élections municipales de 1989, bien que non adhérent au parti, il accepta, en position non éligible. Toutefois, le départ d'un élu en province le mit en situation de le remplacer. Michel Marcon entra ainsi au conseil municipal (1993-1995). Sur le plan du tourisme social, un partenariat solide avait été établi, avec une association marseillaise, « Les Villages club du soleil », dont les membres fondateurs étaient, pour la plupart, issus des mouvements du catholicisme social ou du CCO. Michel Marcon était en terrain connu. Il entra au conseil d'administration de l'association en 1993 et en devint président en 2002. L'aventure culturelle du CE des « assises du temps libéré », de

promotion de la culture du travail et de l'histoire des savoir-faire de la communauté des travailleurs de l'établissement, donna un sens à la création du Centre action recherche et documentation des entreprises (CARDE), dont il fut cofondateur en 1992, sous l'impulsion de Jean Olivier*, militant CFDT à IBM, et de Nadia Simony, chercheur, chargée d'études et du développement au CE de la SNECMA Corbeil. Lorsque Jean-Michel Gaullier, juriste, intervenant lors de permanences en entreprise, pour des conseils aux salariés, créa l'association de juristes « Droit contact », Michel Marcon y participa et en devint président à partir de 1995. Revenu à Ivry-sur-Seine pour sa retraite, il adhéra en 1994 à l'amicale des locataires de son immeuble, « l'Amicale Guignois », et en devint président en 2007.

Michel Marcon avait fait partie d'une équipe d'Action catholique ouvrière (ACO) au sein de la paroisse Saint-Pierre-Saint-Paul d'Ivry en 1956. Il en était devenu responsable en 1960, au côté de l'aumônier Jean Lacan* à partir de 1964.

Il fut chargé du secteur Seine sud-est de 1962 à 1975, et devint membre du comité national de l'ACO de 1971 à 1977. En septembre 1964, sur sollicitation, par courrier, de Maurice Feltin, archevêque de Paris, il accepta de participer à la coordination des mouvements d'action catholique, prêtres et religieux du secteur de mission ouvrière, nouvellement créé sur les territoires d'Ivry et Vitry (Val-de-Marne). Il mit fin à ce mandat lorsqu'il intégra le comité national de l'ACO.

Il s'était marié en juin 1956 à Ivry-sur-Seine avec Conchita Vega, cheftaine des Guides de France à la paroisse d'Ivry (1950-1954), secrétaire comptable, décédée en 1980. Le couple eut quatre enfants, Bruno (1957, décédé en 1968), Christine (1959), François (1965), Jérôme (1969).

ŒUVRE — Préface à Jacques Begassat, *Culture jour après jour*, Culture et liberté, Nogent-sur-Marne, 1981 — Michel Marcon, *À pied, jour après jour, sur le chemin de Compostelle*, compte d'auteur, 1994 — avec Nadia Simony, *Les transformations du comité d'entreprise, Sncma Évry-Corbeil 1983-1993*, L'Harmattan, 2005 — Préface à Nadia Simony, *Des valeurs en partage, Les Villages Clubs du Soleil*, Villages Clubs du Soleil, Marseille, 2010.

SOURCES — Archives UPSM-CFDT — René Chilin et Roger Mullié, *Pages d'histoire syndicale, la CFTC-CFDT Sncma-Villaroche 1947-1980*, L'Harmattan, 2000 — Manuscrit de Michel Marcon sur sa formation et son expérience professionnelle, 1988 — Archevêché de Paris, lettre de Maurice Feltin à Michel Marcon, 14 septembre 1964 — Entretien avec Michel Marcon, novembre 2011.

Jacques Debesse

MARIN Georges, Louis, Jean-Marie

Né le 14 mai 1939 à Monaco (Principauté) ; ingénieur aéronautique ; délégué du personnel CFDT de Sud-Aviation à Courbevoie (Hauts-de-Seine) de 1967 à 1973, secrétaire de la section CFDT SNIAS Les Mureaux (Yvelines) puis secrétaire de l'inter SNIAS (1974-1983), administrateur d'Aérospatiale (1983-1991).

Fils de Joseph Marin, ingénieur électricien, fonctionnaire au ministère de la Reconstruction et du Logement, et de Marie-Louise Lorenzi, femme au foyer, tous deux catholiques pratiquants, Georges Marin fut l'aîné d'une sœur et d'un frère. Bien que ses parents demeuraient à Paris, il naquit à Monaco, où résidaient ses grands-parents et rejoignit la capitale à l'âge d'un an et demi. Il fut marqué, dans sa petite enfance, par les traumatisantes descentes de nuit, aux abris, lors des bombardements, et par l'enthousiasme populaire à l'arrivée de la Deuxième Division blindée du général Leclerc place Denfert-Rochereau (XIVème), où son père l'avait emmené. Il fréquenta l'école publique maternelle puis primaire du boulevard Arago (XIIIème).

Ses parents l'avait inscrit au patronage des dominicains du couvent Saint-Jacques, 20 rue des Tanneries (XIIIème) où il fut Cœur vaillant (1947-1951). Reçu en 1950 à l'examen d'entrée en sixième du lycée Henri IV (Vème), il obtint le baccalauréat « mathématiques élémentaires » en 1957. Il avait intégré la section JEC du lycée en 1953, sans y prendre de responsabilité. Il entra à l'École des techniques aéronautiques et de construction automobile (ETACA), rue Boutebrie à Paris (Vème) et, fervent partisan de la paix en Algérie, il adhéra à l'UNEF. En 1962, il obtint le diplôme d'ingénieur aéronautique. Il fut appelé sous les drapeaux, d'octobre 1962 à avril 1964, dans l'Armée de l'air, affecté à la base aérienne d'Avord (Cher).

Georges Marin fut embauché en avril 1964 à Sud-Aviation à Courbevoie (Seine, Hauts-de-Seine), en qualité d'ingénieur, employé au service « simulation de vol » des programmes Concorde puis Airbus. Abonné à Témoignage chrétien, il était conscient de la nécessité d'un engagement syndical. Dans cette entreprise, dominée par la CGT, son choix se porta vers la CFDT : il était attiré par le dynamisme de ses jeunes dirigeants, notamment Jacques Castanier, et son orientation non catégorielle, contrairement à la CGC. Après avoir « creusé son trou » professionnel, il se syndiqua en avril 1967 et fut le premier ingénieur à y adhérer au sein de l'établissement. Élu délégué du personnel en novembre 1967, il participa activement à l'occupation de l'usine en mai-juin 1968. Il fit partie des négociateurs CFDT qui réclamaient, outre des augmentations de salaire, l'égalité des statuts sociaux, face au PDG Maurice Papon. Il fut désigné délégué syndical en 1968 par le Syndicat parisien des industries aéronautiques et spatiales (SPIAS-CFDT), composante de l'Union parisienne des syndicats de la métallurgie (UPSM-CFDT). Il représenta sa section au conseil du syndicat, dont le secrétaire général était Roger Dumas*.

Lorsque son usine fut fermée en 1973, conséquence des vastes réorganisations liées à la création, en 1970, de la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS), par fusion des sociétés Sud-Aviation, Nord-Aviation et SEREB (Société pour l'étude et la réalisation d'engins balistiques), Georges Marin participa aux négociations des conditions de mutation des personnels, répartis en grande majorité vers les établissements de la SNIAS, aux Mureaux (Yvelines) et en Aquitaine. Il fut muté à l'établissement des Mureaux, spécialisé dans l'activité spatiale, où il travailla sur le programme Ariane V. Accueilli avec enthousiasme par les responsables de sa nouvelle section syndicale, composée essentiellement d'ouvriers, notamment [Joseph Le Bohec](#), Jean-Jacques Géhère*, Joseph Sauty, il fut élu immédiatement délégué du personnel et désigné délégué syndical par le SPIAS-CFDT. En 1974, il devint secrétaire de la section. La CFDT devint majoritaire au comité d'établissement en 1978, avec Jean-Jacques Géhère pour secrétaire. Georges Marin, qui représentait sa section syndicale au conseil du SPIAS, fut mandaté par celui-ci au conseil de l'UPSM.

Il prit une part active aux décisions de l'union, relatives notamment aux évolutions structurelles de la métallurgie CFDT en région parisienne : les syndicats d'industrie couvrant un champ géographique régional furent remplacés par des syndicats interbranches, circonscrits à des zones territoriales plus proches des entreprises. C'est ainsi que Georges Marin fut le premier secrétaire du syndicat des travailleurs de la métallurgie sur le nord du département des Yvelines (STM 78 nord-CFDT), élu lors de son congrès constitutif (1976-1979). Pour l'information des travailleurs de l'usine SIMCA à Poissy (Yvelines), située sur son champ d'activité, et dont le syndicat « maison », aux méthodes fascistes, s'opposait violemment aux autres syndicats, il organisa des distributions de tracts par plusieurs dizaines de militants grâce à l'appui de la CFDT interprofessionnelle et de la confédération.

Georges Marin fut désigné, en 1977, secrétaire de l'inter SNIAS (structure de coordination des sections syndicales de l'entreprise en France), succédant à François Le Madec, élu conseiller municipal de Nantes (Loire-Atlantique). Cette responsabilité l'amena à conduire l'équipe CFDT qui négocia, auprès de la direction générale, l'application des mesures législatives de 1982 instaurées par le gouvernement Mauroy (lois dites « Auroux »), relatives au droit du travail et au droit d'expression des salariés dans l'entreprise. À l'extérieur de l'entreprise, durant son mandat de secrétaire d'inter, il représentait la SNIAS au conseil de l'Union fédérale des industries aéronautiques (UFIA) au sein de la Fédération de la métallurgie (FGM-CFDT). Devenu membre du bureau de l'UFIA, il reçut mandat de la FGM pour participer aux rencontres du secteur aéronautique de la Fédération européenne de la métallurgie (FEM). Lorsque la nouvelle loi de nationalisation du 13 février 1982 fut mise en application, permettant aux salariés des entreprises nationalisées de postuler, par élection, à des postes d'administrateurs de leur société, la CFDT présenta Georges Marin. Après son élection en 1983 comme administrateur salarié d'Aérospatiale (nouvelle appellation de la SNIAS), il quitta sa responsabilité de secrétaire d'inter. Il assura la représentation des salariés dans l'organisme de direction de l'entreprise durant deux mandats (1983-1991) et, malgré les difficultés de gestion de charges de travail et d'emploi du temps, il mit son point d'honneur à conserver une activité professionnelle aux Mureaux. Souhaitant revenir à des fonctions syndicales au sein de cet établissement, il ne se représenta pas pour un troisième mandat d'administrateur. Il retrouva une activité de délégué du personnel, de délégué syndical et participa aux réunions locales du syndicat de la métallurgie (STM 78 Nord-CFDT) dont il avait été secrétaire. Il maintint également son activité nationale au sein de la Fédération de la métallurgie jusqu'en 1998, date à laquelle il partit en préretraite, dans le cadre d'un contrat de solidarité.

Retraité, Georges Marin continua de cotiser à la section syndicale CFDT d'Aérospatiale des Mureaux jusqu'en 2003, lorsqu'il fit transférer son adhésion à l'Union territoriale des retraités de Paris, en participant régulièrement aux réunions de l'Union des retraités CFDT du XIVème arrondissement. Il avait adhéré au PSU (1968-1979) et fut membre de la Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE) durant la scolarité des enfants de sa compagne. Il intégra la communauté de la chapelle Saint-Bernard, sise au 34 place Raoul Dautry à Paris (XVème), attenante à la gare Montparnasse, participant aux activités d'échanges, d'accueil des voyageurs et de soutien aux sans-abri.

Il s'était marié en 1990 à Paris (XVème) avec Monique Delhomme qu'il avait connue en 1973. Elle travaillait au siège de la Fédération de la métallurgie CFDT (FGM), rue Mayran à Paris (IXème) comme secrétaire de [Jacques Chérèque](#), secrétaire général de la fédération. Elle devint sa compagne en 1976 et le couple éleva les enfants de Monique Delhomme, jumeaux nés en 1967.

SOURCES — Archives UPSM et FGMM-CFDT — Entretiens avec Georges Marin, octobre et novembre 2011.

Jacques Debesse

MARTINEZ Alain

Né le 16 mars 1949 à Paris (XI^e arr.) ; tôlier chaudronnier puis agent de méthodes chez Chausson à Gennevilliers (Hauts-de-Seine) (1970-1992), technicien chez Renault (1993-2005) ; syndicaliste CGT, CFDT puis SUD, délégué du personnel, au Comité d'entreprise et au Comité central d'entreprise chez Chausson et Renault ; militant du PSU, de l'Alliance marxiste révolutionnaire (AMR) puis des Comités communistes pour l'autogestion (CCA).

Le père de Alain Martinez, Rogelio Martinez était un militant anarcho-syndicaliste espagnol, être réfugié en France en 1939 (camp de Barcarès) ; il travailla après-guerre comme OS puis comme vérificateur chez Renault à Billancourt (Seine, Hauts-de-Seine). Son épouse Marianne, née Van Dorp, d'origine belge, était couturière et travailla également chez Renault, à la sellerie, à Billancourt. La famille obtint la nationalité française en 1950. Un frère d'Alain Martinez travailla également chez Renault. Alain Martinez effectua sa scolarité primaire à Chatillon-sous-Bagneux (Seine, Hauts-de-Seine), obtint le certificat d'études primaires en 1963 puis intégra l'école professionnelle Renault pour un cycle d'études de trois années comme tôlier chaudronnier. Les jeunes bénéficiaient de bonifications à l'entrée s'ils avaient des parents travaillant à Billancourt. Alain Martinez réussit le CAP en 1966. L'apprentissage à l'école Renault permettait l'embauche directement à l'usine, mais à la suite d'indiscipline et de bagarres, il fut exclu de l'école en fin de scolarité. Il fit alors plusieurs années d'intérim comme tôlier dans une petite entreprise de fours industriels à Clamart (Hauts-de-Seine), la société Fours unis.

En novembre 1970, Alain Martinez intégra l'usine Chausson, à l'usine G de Gennevilliers (Hauts-de-Seine), comme tôlier P2. Il fut ensuite P3 puis devint agent de méthodes en 1985. Il fut transféré chez Renault, au Centre technique de Rueil (Hauts-de-Seine) comme technicien d'études le 1er janvier 1993. Il fut ensuite muté au Centre Renault de Guyancourt (Yvelines) en 1995 et partit en retraite en 2005.

Alain Martinez se politisa avec les grèves et manifestations de mai-juin 68. Il participa aux discussions à la Sorbonne et prit part aux bagarres sur les barricades du Quartier latin. Il prit alors une orientation autogestionnaire qu'il ne quitta plus. Il adhéra au PSU en octobre 1968. Rapidement déçu, il le quitta en 1969 pour rejoindre la Tendance marxiste révolutionnaire internationale (TMRI, scission « pabliste » de la IV^e Internationale). En 1969, cette tendance se transforma en Alliance marxiste révolutionnaire (AMR). En 1975, l'AMR choisit d'entrer au PSU et Alain Martinez revint dans son ancien parti jusqu'en 1978, date à laquelle l'AMR en sortit, pour fonder les Comités communistes pour l'autogestion (CCA). Alain Martinez fit partie du comité central de l'AMR puis des CCA. Il soutint le vote en faveur de [François Mitterrand](#) en 1981 puis se replia sur le syndicalisme à partir de 1982, en raison d'une « usure politique générale » du « manque de résultats de l'extrême gauche autogestionnaire ». Il soutint toutefois la candidature de [Pierre Juquin](#) à l'élection présidentielle de 1988. Alain Martinez fut tête de liste aux élections législatives de 1978, à Gennevilliers, sur une liste LCR-CCA-Révolution qui réalisa un score très faible (entre 0,5 à 0,7% des suffrages).

Sur le plan syndical, Alain Martinez se syndiqua dès 1967 à la CGT et milita à l'usine Chausson comme délégué du personnel, au Comité d'entreprise et au CHSCT ; il devint secrétaire adjoint du syndicat CGT de l'usine. À l'issue de la grève de 1975, il fut licencié en raison de sa présence lors de heurts avec des non grévistes. Il fut rapidement réintégré en juillet de la même année. Il fut mandaté durant l'ensemble de sa carrière professionnelle. L'usine de Gennevilliers comptait une forte proportion de travailleurs immigrés, notamment marocains. En 1983, le gouvernement, notamment par les voix du Premier Ministre [Pierre Mauroy](#), du ministre du Travail Louis Auroux et du ministre de l'Intérieur [Gaston Defferre](#), et dénonça les grèves l'influence « d'intégristes, de chiites ». Chez Chausson, la majorité CGT, liée au PCF, soutint les positions du gouvernement. Alain Martinez était pour sa part lié avec de nombreux délégués immigrés. Les contradictions devinrent vives, jusqu'à des bousculades et, selon Alain Martinez, la direction CGT de l'usine déclara : « on préfère un petit syndicat sans vous qu'un grand avec vous ». Près de la moitié des militants CGT furent exclus de fait. En 1984, ils décidèrent de rejoindre le syndicat CFDT de l'usine et gagnèrent les élections professionnelles avec plus de 50% des voix. Alain Martinez fut élu secrétaire du comité d'entreprise et du comité interentreprises rassemblant les différentes usines du groupe en région parisienne. Il devint secrétaire du comité central d'entreprise (1988-1992). Le comité réorienta la politique sociale en vendant les bâtiments du patrimoine « qui ne profitaient qu'aux professionnels et techniciens » et tourna les activités vers les voyages, la culture (vidéothèque), les fêtes (Aïd) et les colonies de vacances « qui profitaient à tout le monde ». À partir de 1993, les plans de licenciements se succédèrent avec les fermetures successives des usines du groupe. Des mobilisations nombreuses et combatives s'engagèrent mais ne purent empêcher les fermetures. Toutefois, Gennevilliers fut une des rares usines d'importance où aucun ouvrier ne finit au chômage, tous étant reclassés, en partie chez Renault, l'un des principaux actionnaires de Chausson.

Alain Martinez fut reclassé le 1er janvier 1993 au Centre technique Renault de Rueil, comme technicien, et retrouva un mandat de représentant syndical CFDT au comité central d'entreprise Renault. Une partie des effectifs, dont lui-même, fut mutée en 1995 au Technocentre Renault de Guyancourt. Il y fut à nouveau représentant syndical au comité central d'entreprise. En 2000, le gouvernement [Jospin](#) instaura la loi des 35h. Les syndiqués CFDT Renault refusaient l'accord qui n'offrait pas suffisamment de contreparties à l'accroissement de la flexibilité. Le conflit s'engagea entre la « coordination Renault CFDT » et la confédération, qui signa le protocole d'accord avec la direction Renault, contre la position majoritaire des syndiqués. Le conflit s'envenima et Alain Martinez et sa section prirent contact avec le syndicat SUD, par l'intermédiaire d'Annick Coupé. La scission de la CFDT fut effective en mars 2000, date à laquelle le tribunal d'instance de Versailles reconnut la représentativité du syndicat SUD Renault Guyancourt. En parallèle Alain Martinez

participa à la création au sein de SUD d'une « coordination Chimie Métallurgie » qui se transforma ensuite en Union syndicale Solidaires Industrie, en 2006.

Sur le plan familial, Alain Martinez se maria en décembre 1970 avec Renée Blanche Le Graët ; ils eurent un fils, né en 1971. En 2004, dans un documentaire vidéo « Chers camarades » il insistait sur la nécessité d'autonomie des militants syndicaux, et regrettait d'une relève de la génération des années 1968. En 2014, il était toujours syndiqué au syndicat des actifs SUD Renault Guyancourt affilié à l'Union syndicale Solidaires et à Solidaires Industrie. Il était également éducateur sportif en football depuis 1983 et président du Football club d'Asnières (Hauts-de-Seine) où il habitait.

SOURCES — B. Masséra, D. Grason, *Chausson : une dignité ouvrière*, Paris, Syllepse, 2004 — Gérard Vidal, *Chers camarades*, DVD documentaire, Corto Pacific productions, 2004 — *Le Parisien* (édition Hauts-de-Seine), « Chausson c'était Germinal », 16 juillet 2008 — Gilbert Hatry (dir.), *Notices biographiques Renault*, Éditions JCM — Entretien et correspondance avec Alain Martinez, mai 2014.

Robert Kosmann

MARTINON Joseph

1929-1930

Membre du syndicat des ouvriers de la région parisienne, membre du bureau fédéral, trésorier fédéral 1929-1930.

Joseph Martinon participa à la réunion extraordinaire du conseil national de la fédération ouvrière de la métallurgie le 30 avril 1929 avec plusieurs de ses camarades du syndicat de la région parisienne dont Paul Le Bihan fils*, cette réunion avait pour but de préparer le retour de Lille, de la direction et de l'administration fédérales, au siège à Paris, en engageant les principaux responsables de la région parisienne à prendre leur place dans les charges fédérales.

Une forte délégation composée de 10 délégués de Paris et la région parisienne participa au congrès fédéral du samedi 29 juin 1929 et qui avait regroupé 32 participants pour 15 régions.

Sur 11 membres élus et composant le nouveau bureau fédéral, 9 membres représentaient la région parisienne, seul le président Charlemagne Broutin* était du nord et Schott* de Strasbourg.

Joseph Martinon fut élu membre du bureau et trésorier fédéral. Il succéda dans cette responsabilité à Henri Boyer* et il exerça cette responsabilité en 1929 et 1930. R. Bernard* lui succéda en mars 1930.

Jean Limonet

MASSERA Bernard

Né le 08.11.1939 aux Plagnes en Haute-Savoie, études secondaires et supérieures, électromécanicien, prêtre ouvrier en juin 1967, syndicaliste CFTD : permanent de l'union métaux Picardie 1975-1979, délégué syndical central Chausson 1983-1995, secrétaire adjoint puis secrétaire du CCE Chausson 1988-1996, secrétaire général du SMNS 1992-2000, membre du BER de l'UPSM 1994-2001, militant politique : adhérent du PSU 1967-1976, militant associatif : président de Paris Goutte d'Or 1990-1998, d'Accueil Goutte d'Or 1999-2012, de la Salle Saint Bruno 1999-2009, membre du conseil d'administration et du bureau de la fédération des centres sociaux de Paris 2000-2012.



Bernard Massera naquit le 8 novembre 1939 aux Plagnes dans la maison familiale qui se trouvait sur la commune de Passy (Haute Savoie) de Bartolomé Charles Massera (1900-1962) et de Santine Irène Barbaglia (1911-1996), tous deux originaires de familles de la province de Novara dans le Piémont en Italie.

Il eut un frère aîné, César (1934-2002). Son grand-père paternel, César, fût tailleur de pierre empreint de la tradition franc-maçonne. Son grand-père maternel, Pietro Barbaglia exerça comme forgeron et maréchal ferrant, il était catholique. Tous deux, professionnels confirmés, savaient parfaitement lire et écrire. Son père posséda une petite entreprise de travaux publics. Il fut l'un des adjoints à la mairie de Passy, chargé de la section des Plagnes. Sa maison servait d'accueil pour les ouvriers des

carrières et les forestiers pour le logement et les repas. La famille était porteuse d'une solide volonté d'aide aux ouvriers et aux populations voisines qui venaient facilement à la maison ne serait-ce que pour utiliser le téléphone ou remplir des papiers. Les dettes et la maladie pesèrent sur les dernières années de la vie de Charles Bartolomé Massera.

Bernard Massera fréquenta de septembre 1946 à juillet 1951 l'école primaire du hameau de l'Abbaye sur la commune de Passy. De septembre 1951 à juillet 1958 il poursuivit sa scolarité dans le secondaire d'abord jusqu'en 3ème au collège de la Roche (Haute-Savoie) où l'avait précédé son frère puis à Thonon jusqu'au baccalauréat, qu'il réussit. Il travaillait durant les vacances sur des chantiers, participant également au déneigement. Il fréquenta la JOC (Jeunesse Ouvrière

Chrétienne) locale, au départ par ce qu'elle lui permettait d'y retrouver des copains et d'y pratiquer les activités de montagne. C'est dans ce cadre que l'abbé Lyonnaz lui posa la question de la prêtrise.

Son père étant peu favorable à sa vocation, il entra en contact avec la Congrégation des Prêtres du Sacré-Cœur qui avait une maison de formation à Lyon (Rhône) et qui, entre autres, s'impliquait en « missions ouvrières ». D'octobre 1958 à Novembre 1959 il suivit le noviciat de cette congrégation à Amiens. Ensuite de novembre 1959 à juin 1961 il fit des études de philosophie et d'économie à Lyon (Rhône). En 1962 et 1963 il effectua son service militaire à Briançon (Hautes Alpes) puis à Rouen (Seine Maritime).

D'octobre 1963 à juin 1967 il fût étudiant à la faculté de théologie de Lyon. Il fut durant cette période favorablement influencé par la dynamique du concile Vatican II et la rencontre d'un prêtre-ouvrier de 1954, Joannès Moretton qui avait obtenu l'autorisation du cardinal Gerlier de poursuivre son activité salariale sans le proclamer.

Dès 1965 à l'occasion de la grève de la Rhodiaceta à Vaise (Rhône) il se lia avec des militants syndicalistes de la CFDT et des militants politiques du PSU (Parti Socialiste Unifié).

Il travaillait durant les vacances d'un côté sur des chantiers, d'un autre côté comme moniteur et directeur de camps de vacances. Simultanément il entretenait ses premiers liens réguliers avec la mission ouvrière de l'église.

Durant l'année 1961, il s'était réconcilié avec son père en prenant l'engagement qu'il serait « prêtre pour être du côté des ouvriers ». Il devint prêtre en juin 1967.

En septembre 1967 Bernard Massera se retrouva comme prêtre-ouvrier dans un bas quartier du faubourg St Jean à Saint Quentin (Aisne) en communauté avec deux autres religieux, l'un plombier, Bernard Lyon et l'autre peintre, Etienne Chevallier.

Il fût embauché dans une entreprise d'une vingtaine d'ouvriers, les Etablissements Chevrier, qui fabriquaient des serres-joints. Il y resta jusqu'en juin 1971 comme OS (ouvrier spécialisé) réglleur et tourneur. Adhérent CFDT, il y était le seul syndiqué. Il put néanmoins engager diverses actions revendicatives comme à l'occasion de la fête de la Saint Eloi ou sur les conditions de travail élémentaires telle que la mise à disposition de savon ou sur les salaires. A l'occasion d'une de ces revendications salariales, un tiers des ouvriers décidèrent de démissionner collectivement compte tenu des réactions de l'employeur et de l'opportunité d'embauches dans une grosse entreprise métallurgique voisine, les établissements Vergauwe.

Bernard Massera ayant été signalé comme « meneur syndicaliste » ne fut pas recruté malgré un premier engagement. Il essaya alors d'être embauché dans l'une des grandes entreprises de St Quentin, Motobécane, dans le département des vélos qui comptait quelques 2000 ouvriers. Une enquête de moralité faite après son embauche, l'empêcha rapidement d'y rester sous prétexte qu'il n'avait ni déclaré son niveau d'études ni qu'il était prêtre-ouvrier ni qu'il avait eu quelques problèmes avec l'armée lors de son service militaire.

En avril 1971 il intégra la « Chaudronnerie Industrielle Morelle », une PME d'une centaine d'ouvriers. Il y fût réglleur sur presses et ouvrier sur plieuses. Il y resta jusqu'en mai 1975. Il y créa et anima la section syndicale CFDT. Il s'en suivit notamment une grève de 3 semaines sur les salaires, les conditions et la réduction du temps de travail. Il participa au bureau du syndicat métaux CFDT qui couvrait la partie nord de l'Aisne et au conseil de l'Union Interprofessionnel de Base de Saint Quentin. Il eût ainsi l'occasion de couvrir les grèves unitaires CGT et CFDT aux secteurs vélos et mobylettes de Motobécane. Etant en accident de travail, il s'impliqua fortement dans l'occupation d'Everwaert en 1974, entreprise textile qui fabriquait des couvre-lits avec 300 salarié(e)s dont 250 femmes. Dans la foulée du conflit LIP, la relance de la production de couvre-lits intervint avec le soutien et les conseils de l'un des principaux syndicalistes CFDT de LIP, Roland Vittot. Au final l'entreprise fût reprise avec 250 emplois. Bernard Massera fût signataire du protocole qui conclut l'une des luttes emblématiques de la période. Dans ce cadre il apprécia l'apport des militants du PSU auquel il avait lui-même adhéré en 1967. Il en tira aussi la leçon que la pratique de l'autogestion, fabrication et vente n'allait pas de soi.

De mai 1975 à août 1979, Bernard Massera devint le permanent, secrétaire général, de l'Union Métaux Picardie. Il devait structurer la « région métaux » à partir de syndicats existants dont une partie, les syndicats d'entreprise, devait disparaître tandis que d'autres, locaux, étaient constitués. Durant son mandat le nombre d'adhérents CFDT connut une forte progression, le nombre de timbres mensuels passant de 18 000 par an à 35 000. Il eut à gérer de nombreux et longs conflits dans l'année 1975 : Thomson, Auxillec, Roneo, Poclairin et Chausson ainsi que les suites d'un dramatique accident du travail qui fit 3 morts lors de l'explosion d'un four Martin aux Aciéries et Laminiers de Beautor (ALB). Il eut à régler les tensions internes à certaines sections syndicales CFDT ou leurs relations avec les instances syndicales, comme chez DBA, à Beauvais, en raison des pratiques de militants d'extrême gauche.

Il travailla avec Roger Briesch, le secrétaire national de la FGM (Fédération Générale de la Métallurgie) qui couvrait la région Picardie. Il fut membre du conseil fédéral de la FGM au moment où Jacques Chérèque puis Georges Granger en étaient secrétaires généraux. Il établit des relations de proximité avec l'UPSM (Union Parisienne des Syndicats de la Métallurgie).

En 1975 il fut élu au congrès de St Quentin à la commission exécutive de l'URI (Union Régionale Interprofessionnelle) Picardie. Il y resta jusqu'en 1981. A ce niveau il prit part à de nombreuses initiatives avec le permanent régional, André Bottin. Il participa à des réunions du conseil national confédéral au sein de la délégation de l'URI Picardie et fut membre de la commission économique confédérale alors sous la responsabilité de Michel Roland et François Beaujolin. Bernard Espel lui succéda à la tête de l'union métaux dont le siège fût déplacée de St Quentin à Creil (Oise).

L'accord avec son entreprise d'origine, Morelle, prévoyait que son contrat de travail aurait repris si son mandat de permanent syndical n'excédait pas trois ans. Avec une durée supérieure il n'avait plus qu'une priorité d'embauche. Il tenta en vain d'obtenir des missions d'intérim dans diverses sociétés.

Suite à des interventions de la CFDT, il entra à la municipalité de St Quentin dirigée par le maire communiste Daniel Lemeur, ancien ouvrier de Motobecane et son adjoint socialiste Jacques Wattier employé à l'EDF. Il fut affecté au secteur du « bâtiment ». Se rendant compte qu'on le pousserait vers une fonction de rédacteur auprès des élus, il démissionna au bout de 7 mois estimant que cette situation ne correspondait pas à ses aspirations.

Tout en cherchant du travail, il fut embauché, pour réaliser diverses enquêtes économiques, par le Comité d'Expansion de l'Aisne qu'avait créé, avant de nombreux autres dans toute la France, Henri Gurliat, ancien responsable CFDT qui avait particulièrement contribué à l'implantation de la CFDT dans l'agriculture de Picardie.

Après un court passage dans un garage automobile, la Société Besnault, il intégra le centre de formation Yves Bodiguel (Haut de Seine) de juin 1980 à mars 1981 où il obtint un CAP en automatisme. Il fut recruté comme électromécanicien par CRIT Intérim et les missions qui lui furent confiées l'amènèrent en juin 1981 chez Chausson, dans l'usine d'Asnières (Haut de Seine) à l'entretien central.

En novembre 1982 il est embauché par la Société des Usines Chausson (SUC) à Gennevilliers à la maintenance de l'emboutissage dans l'usine G. Il était encore dans sa période d'essai lorsqu'éclata le 14 janvier 1983 une grève des OS, essentiellement immigrés, qui dura jusqu'au 16 février. Ce conflit divisa les catégories professionnelles ainsi que la CGT. Bernard Massera apporta sa contribution en tirant des tracts et en partageant son salaire en solidarité entre les caisses de grève de la CFDT et de la CGT. Les élections des délégués du personnel en mars 1983 marquèrent une progression de la CFDT.

Dès la fin 1983 Bernard Massera devint délégué central de la CFDT Chausson il le resta jusqu'en 1995. Il siégea au CE à partir de 1983 et au CCE de 1988 à 1996, occupant le poste de secrétaire du CCE à partir de 1992 sans oublier qu'il fut membre du conseil d'administration à partir de 1988. Renforcée par l'apport de plusieurs militants CGT influents dont Alain Martinez, la CFDT devint majoritaire aux élections CE dans l'établissement de Gennevilliers en décembre 1984. La CGT reprit la majorité en 1986 et la perdit à nouveau définitivement en 1988. Bernard Massera fut l'adjoint des secrétaires du CCE successifs, Jean Marie Gautier jusqu'en 1990 puis Alain Martinez jusqu'en 1992. Lorsque Bernard Massera devint lui-même secrétaire du CCE, le temps de permanent attaché à cette fonction devint un pool d'heures sous la responsabilité du secrétaire. Cela permit une implication plus grande de militants et maintenait le secrétaire en contact avec les réalités de la production. Alain Martinez prit la responsabilité du Comité Inter Entreprise Chausson qui gérait les activités sociales, pour y appliquer des orientations fort différentes de ses prédécesseurs CGT en corrigeant dans un sens qui tienne compte de l'importance des travailleurs immigrés de Chausson.

Ce n'est pas peu dire que Bernard Massera, défenseur des intérêts du personnel, fut l'un des pivots essentiels qui marquèrent l'histoire industrielle et sociale de Chausson à l'occasion de la descente aux enfers de l'entreprise. A la fin des années 1970 la SUC (Société des Usines Chausson) se présentait fièrement comme le 4^{ème} constructeur français, le premier même pour les véhicules utilitaires légers. Le groupe avait atteint un effectif de 17 000 salarié(e)s en 1980. Cependant depuis le décès du fondateur André Chausson en juillet 1970, l'entreprise peinait à définir une stratégie, tandis que Renault et Peugeot montaient en puissance dans le capital de l'entreprise jusqu'à le contrôler complètement à part égale. Chausson devenait ainsi une entreprise captive, sans autonomie, simple sous-traitant des deux constructeurs qui imposaient les prix de cession des fabrications en changeant simultanément du tout au tout leurs orientations vis-à-vis de l'avenir des véhicules utilitaires légers. Pourtant durant plus de dix ans la direction de Chausson s'ingénia dans sa communication tant vis-à-vis de l'extérieur que des salarié(e)s et des institutions du personnel à nier - contre les évidences - un inexorable destin. Elle utilisa jusqu'aux lois Auroux pour faire passer son message quant à la justesse de choix économiques totalement indépendants que Bernard Massera qualifia « d'intox ».

Au fil des années les restructurations avec fermetures de sites, les cessions d'activités, les réductions d'effectifs et les plans sociaux ne cessèrent pas. En 1988 l'annonce de l'arrêt de l'usine de Meudon tomba quelques semaines à peine après la sortie d'une brochure alléchante destinée aux salarié(e)s de Creil pour les inviter à accepter une mutation vers Meudon. Le secteur thermique partit chez Valeo, l'ingénierie et la direction de la carrosserie automobile furent fermées et transférées chez Renault, l'atelier mécanique Chenard et Walcker fut repris par Gemmer qui ne tint pas ses engagements alors que la municipalité de Gennevilliers et la CGT lui donnaient du crédit. La CFDT par la voix de Bernard Massera se montrait plus que dubitative.

Ce contexte déstabilisant n'empêcha pas les ouvriers des usines de Gennevilliers et de Meudon de partir en grève 5 semaines en février-mars 1988, dans l'unité syndicale et avec un comité de grève, pour obtenir 1 000 F par mois

d'augmentation compte tenu de la baisse du pouvoir d'achat depuis 1982. Les négociations piétinant avec des résultats fort éloignés des attentes, se posa la question de la fin du conflit. Bernard Massera défendit le retour au travail tous ensemble malgré la faiblesse des acquis, il reconnut que ce fut pour lui peut être la prise de parole la plus difficile et la plus douloureuse. Les modalités de cette lutte et son bilan entraînèrent des débats importants dans la CFDT, les militants membres de LO étant mis en accusation par d'autres, au risque de la faire éclater. Bernard Massera contribua à ce qu'il n'en fût rien.

S'appuyant sur tous les éléments mis en exergue par les experts du cabinet Syndex mandaté par le CCE, Bernard Massera et la CFDT étaient convaincus que les véritables décideurs se nommaient Renault et Peugeot, lesquels avaient transformé Chausson en sous-traitant intégré de fins de séries. Ainsi pour la suite des événements il devenait nécessaire que le personnel de Chausson soit intégré dans le périmètre des deux constructeurs, les obligeant à assumer leurs responsabilités à visage découvert. L'un des avocats de la CFDT et du CCE, Etienne Grumbach, proposa que l'organisation syndicale désigne un délégué syndical central de « l'unité économique angulaire Renault-Peugeot-Chausson ». Bernard Massera fut désigné. Les 3 entreprises contestèrent devant les tribunaux, mais face aux démonstrations des élus CFDT, des experts et des avocats, le juge valida la désignation.

Le PDG de Chausson, Roger Charlin, avait tenté de sauver les usines de Creil et de Gennevilliers en recherchant des fabrications autres que celles qui provenaient de Peugeot et Renault. Il fut contraint de partir. Auparavant il avait confirmé à l'expert de Syndex, Frederic Bruggeman, qu'il existait un protocole signé par Renault et Peugeot à propos de Chausson, mais qu'il ne pouvait le communiquer, Chausson n'étant pas signataire. Devant la Cour d'appel de Versailles en 1992 Peugeot et Renault finirent par reconnaître que le protocole existait bel et bien et le communiquèrent. Son contenu laissait apparaître que l'entreprise dépendait totalement des seules décisions de Renault et Peugeot et n'avait aucune autonomie stratégique.

En septembre 1993, Chausson déposa son bilan et Bernard Massera fut nommé « représentant de salariés ». Le CCE demanda au tribunal de commerce d'enquêter sur les causes de la défaillance de l'entreprise. Il s'en suivit la mise en place, par le tribunal de commerce, en octobre 1993, d'une commission dont Bernard Massera fit partie en tant que représentant des salariés.

Les deux constructeurs automobiles se rejetaient l'un sur l'autre la responsabilité du dépôt de bilan. Renault remis alors à la commission le procès-verbal d'une réunion de 1991 entre les PDG Lévy de Renault et Calvet de Peugeot. Les deux PDG décidaient de la disparition de Chausson à échéance de 1996. Ils se mettaient d'accord sur un calendrier de fermetures par tranches en évoquant la possibilité d'un dépôt de bilan et arrêtaient le mode de communication auprès des partenaires sociaux comme de l'extérieur.

Bernard Massera rendit aussitôt public le contenu de ce procès-verbal. Ayant ainsi transgressé les règles de la confidentialité attachées à la commission, la menace d'une plainte fût brandie à son encontre lors de la réunion suivante, mais il avait acquis une certaine crédibilité devant les tribunaux pour avoir annoncé en amont le dépôt de bilan.

Sous son impulsion la CFDT se fixa pour objectif qu'aucun membre du personnel de Chausson ne se retrouve à l'ANPE. Les mobilisations des salarié(e)s s'appuyant le plus souvent sur des actions spectaculaires se multiplièrent. Elles avaient commencé dès janvier-février 1993 par une grève avec occupation sur le site de Creil. Elles se poursuivirent jusqu'au début 1995 par des manifestations coups de poing devant le ministère de l'industrie, les sièges de Renault et Peugeot, le tribunal de commerce à Nanterre, à la gare du Nord, aux péages d'autoroute, à la Bourse, au siège national de l'ANPE..., le tout couronné par un blocage de la ville de Creil avec 200 véhicules Trafic équipés pour être livrés à la gendarmerie.

Les résultats en termes de versements des salaires, d'indemnités importantes, de mesures d'âge avantageuses permettant une transition vers la retraite, de durée exceptionnelle des congés de conversion et de reclassement, conclurent ces mobilisations mais celles-ci ne purent éviter la fermeture immédiate de Creil et l'arrêt différé de Gennevilliers.

Lorsqu'il devint évident que Peugeot et Renault cherchaient à se dérober par rapport aux 100 reclassements sur lesquels le constructeur avait pris des engagements en 1993, le CCE saisit la justice. Renault négocia alors un nombre de reclassements qu'il effectua aussitôt. Peugeot persista dans son refus mais, condamné sous astreinte par journée et par salarié de retard, il fût dans l'obligation d'obtempérer.

En ce qui concerne Creil, le gouvernement qu'avait nommé Jacques Chirac désigna un chargé de mission muni des pleins pouvoirs, Jean Pierre Aubert, inspecteur général au ministère de l'industrie, ancien collaborateur de Jacques Chérèque alors préfet de la réindustrialisation de la Lorraine. Bernard Massera lui demanda d'aller annoncer directement dans l'usine la fermeture inéluctable du site Chausson et ses intentions pour éviter tous dégâts sociaux, ce qu'il fit. Jean Pierre Aubert présida la commission de suivi relative aux reclassements et Bernard Massera en fût le secrétaire. Un local et un secrétariat administratif furent mis à sa disposition. Il entretenait également des relations étroites avec la SODIE, l'organisme retenu avec l'accord du CCE pour assurer les reconversions, les formations et la réindustrialisation du site. La SODIE avait acquis son expérience dans les bassins de la sidérurgie et disposait de moyens particuliers, y compris financiers, pour accompagner les restructurations. C'est ainsi que fut créé sur le site « Les Marches de l'Oise » avec le district de Creil et la détermination de Jean Pierre Aubert. Bernard Massera et la CFDT se battirent pour cette solution qui maintenait un tissu industriel diversifié avec un millier d'emplois.

En ce qui concerne Gennevilliers, le tribunal de commerce entérina en février 1995 un contrat de location gérance sur le site qui prit le nom d'ETG (Emboutissage, Tôlerie de Gennevilliers), filiale de Renault 100%. L'activité d'ETG déclina, comme envisagé dans le temps, la fin étant prévue en 2005 sans que personne ne soit concerné par l'ANPE. Bernard Massera, qui quitta Chausson avec la disparition de l'entreprise, resta conseiller de la section syndicale CFDT d'ETG, majoritaire dans cette nouvelle entité et négocia avec la direction de Renault des conditions de départ particulièrement avantageuses pour les derniers salariés.

Cette saga des salarié(e)s de Chausson avait valu à Bernard Massera de figurer aux côtés d'Emmanuelle Béart, Charles Pasqua, Nicolas Sarkozy, Surya Bonaly et quelques autres personnalités, dans une double page du journal le Parisien, édition des Hauts de Seine, du 31.12. 1993 sous la rubrique « ils ont marqué l'année 1993 ».

Dans les années 1998-1999 le cabinet d'expertise Syndex réfléchissait à la mise en place d'une structure traitant spécifiquement des licenciements et reconversions. Il souhaitait y associer le regard d'un syndicaliste porteur d'une pratique sur ce terrain. Frédéric Bruggeman prit contact avec Bernard Massera pour une intervention auprès des élus du CCE d'une entreprise de machinisme agricole à Langres (Haute Marne). L'expérience ayant été concluante Syndex lui proposa de l'embaucher à temps plein dans un « pôle restructuration et reconversion » à mettre en place. Durant 2 ans il fût sollicité pour analyser les plans sociaux avec les élus. Il intervint ainsi sur 150 à 200 PSE.

Plusieurs universités furent également intéressées par les acquis de Bernard Massera en ces domaines, l'invitant pour tenir des conférences. La sociologue Danielle Linhart fut sollicitée pour mener une enquête auprès des ex salarié(e)s de Creil. Trois doctorantes s'y consacrèrent et il en découla un ouvrage « Perte d'emploi, perte de soi ». Dans la même période en 2000-2001 il participa à un groupe de travail consacré aux congés de conversion mis en place par le ministère du travail.

L'idée d'un livre consacré à Chausson à partir de récits de militant(e)s y ayant travaillé prit forme. Bernard Massera et le journaliste Daniel Grason s'y attelèrent. La décision fût entérinée en 2002 lors d'une rencontre intersyndicale des anciens de Chausson. Il fallût 2 ans de travail avec la réalisation d'une cinquantaine d'entretiens ensuite décryptés, relus et reclassés. L'ouvrage paru accompagné d'une exposition en 2004. Les critiques le saluèrent unanimement pour son caractère pluraliste et l'estimèrent digne de prendre place parmi les ouvrages importants de la mémoire prolétaire.

Les anciens salarié(e)s de Chausson désiraient maintenir leurs relations. Bernard Massera assurait les liens indispensables en particulier pour faire reconnaître les maladies professionnelles dues à l'amiante et fournir les attestations nécessaires pour les liquidations des retraites. Bernard Massera avait en effet obtenu que Renault prenne en charge les archives du personnel et que celles des CE et organisations syndicales soient déposées aux Archives Nationales du Monde du Travail, à Roubaix. Une première fête rassemblant les anciens Chausson eût lieu en avril 2007 sur les terrains de l'usine juste après la fermeture d'ETG. D'autres rencontres furent régulièrement organisées. Le 13 mai 2017, dix ans après la fermeture, une réunion rassembla encore quelques 200 anciens avec le soutien de la mairie de Gennevilliers. A cette occasion fut projeté un film « Baba OS » réalisé avec l'aide de Bernard Massera, par Souad Mouchkrik, fille d'un OS de l'usine de Gennevilliers.

Bernard Massera s'investit au niveau de l'UPSM au début des années quatre-vingt-dix, d'abord dans son syndicat, le SMNS (Syndicat de la Métallurgie des Nords de Seine). Il participa aux réunions du conseil en y représentant la section syndicale de Chausson Gennevilliers. Succédant à Michel Jobert il fut élu en 1991 secrétaire du SMNS jusqu'en décembre 2000 où Alain Haÿ lui succéda. Il prit des responsabilités dans la coordination des syndicats de la métallurgie d'Ile de France, l'UPSM, en intégrant le BER (Bureau Exécutif Régional) de 1994 à 2001, où il suivit plus particulièrement la branche automobile. Compte tenu de la proximité de leurs positions, il forma souvent un duo avec le secrétaire général de l'UPSM, Didier Cusserne, notamment lors du congrès de crise de la FGMM (Fédération de la Métallurgie et des Mines) à Metz (Moselle) en 1996 dans une période où la majorité des syndicats de l'UPSM estimaient pouvoir avec d'autres, en particulier ceux de Lorraine, incurver les positions fédérales dans un sens plus anticapitaliste et plus combattif. Il abandonna toute responsabilité au niveau de l'UPSM en 2001 dans la foulée d'une profonde crise qui secoua la structure suite à des détournements de fonds durant plusieurs années par le secrétaire général sans que les garde-fous habituels aient pu l'empêcher. Il désapprouva tout comme son syndicat ce qu'il considérait comme une mise sous tutelle de l'UPSM par la fédération, conséquence de ces événements. Dès l'origine en 2006 il participa au groupe « Mémoire et Histoire » qui rédige les biographies de militants pour le dictionnaire Maitron. A partir de 2009 il intégra la section « retraités » du SYMNES, issu de la fusion de deux syndicats de l'UPSM.

Il participa aux congrès de la FGM puis de la FGMM à Grenoble (1974), à Strasbourg (1977) à Lille (1991) et à Metz (1996) où il prit la parole au nom d'une dizaine de syndicats, et aux congrès confédéraux de Nantes (1973) Annecy (1976) et Brest (1979)

En 1979 Bernard Massera trouva à se loger dans une petite chambre d'un immeuble insalubre rue de la Goutte d'Or à Paris XVIII^{ème} arrondissement. Le maire de la capitale, Jacques Chirac, voulait rénover le quartier. Craignant d'être éloignés et expulsés, les habitant(e)s se mobilisèrent. Ainsi fut créé en 1983 l'association « Paris Goutte d'Or ». Bernard Massera en fut un des fondateurs. Si au départ il n'y prit part qu'à la marge, il s'engagea de plus en plus et quelques années plus tard il en devint le président succédant à Michel Neyreneuf, inspecteur pédagogique d'arabe, qui avait été membre du MRAP (Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples) et qui deviendra, auprès de Daniel Vaillant, maire adjoint à l'urbanisme dans le XVIII^{ème}. « Paris Goutte d'Or » présenta des contre-projets, édita un journal du même nom à 1 200 exemplaires, organisa des mobilisations incluant la défense du patrimoine architectural et la création d'équipements collectifs. La rénovation urbaine ayant été réalisée sur des bases intégrant la majorité des habitant(e)s, « Paris Goutte d'Or » porta ses efforts sur l'animation du quartier avec son événement phare, la fête de la Goutte d'Or.

En 1979 avait été créée dans le quartier de la Goutte d'or par des femmes, dont une religieuse, Simone Viguier et une mère de famille magrébine, Aïcha Smail, un lieu d'accueil pour les habitants du quartier. Le Secours Catholique avait accepté d'en être le support juridique. En 1996 il souhaita se retirer occasionnant le licenciement des 3 salariées. Ces deniers vinrent demander conseil à Bernard Massera. C'est ainsi qu'avec des habitants, l'association « Accueil Goutte d'Or » fut créée. Bernard Massera en assura la présidence de 1999 à 2012. L'association se développa en particulier avec l'ouverture d'une halte-garderie (2003). L'association devint « Centre social » en 2001. Bernard Massera entra alors au conseil d'administration de la fédération des Centres Sociaux de Paris (2000-2012).

Membre de l'inter associatif de la Goutte d'or depuis 1983, il fut sollicité pour prendre la présidence en 1999 d'un autre pôle important de la vie de quartier, « l'Association Salle Saint-Bruno » (SSB). Il assura cette fonction jusqu'en 2009. Cette structure associative d'une douzaine de salariés comporte quelques 150 bénévoles. Elle met à la disposition des habitants et associations divers locaux. Elle gère un centre de documentation, un espace numérique, un lieu d'accompagnement pour des personnes très éloignées de l'emploi et organise diverses activités d'animation du quartier dont la « Fête de la Goutte d'Or ».

Ayant préparé sa succession en tant que président tant au centre social qu'à la SSB, Bernard Massera resta aux conseils d'administration.

Vivant dans l'un des quartiers les plus multiculturels de Paris, Bernard Massera se retrouva naturellement avec le curé Henri Coindé aux côtés du collectif de sans-papiers qui occupa l'église Saint Bernard, toute proche de la salle St Bruno, en 1996. Dans ce quartier il agit souvent de concert avec l'une des figures les plus connues des grandes luttes de l'immigration, Saïd Bouziri (1947-2009) qui fut par ailleurs militant CFDT. Ils s'étaient rencontrés à Lyon et s'étaient retrouvés autour du média « Générique » qui s'intéressa à la grève chez Chausson en 1988. Saïd Bouziri l'avait convaincu d'adhérer à la LDH (Ligue des Droits de l'Homme). A l'inauguration du square « Saïd Bouziri Saint Bernard » de même qu'en janvier 2017 lorsque se tint un colloque à Paris intitulé « les archives de l'immigration, un défi pour demain. Parcours de Saïd Bouziri », Bernard Massera fut l'un des intervenants. En cette fin des années 2010 et par la suite, il continua à apporter son soutien concret aux réfugié(e)s obligés d'établir des campements dans ce quartier, à la Chapelle ou sur la dalle Pajol, faute de places d'hébergement et régulièrement évacués par les forces de l'ordre.

En 2011 il participa à l'équipe qui créa l'association « Convivances » sur une initiative de Didier Cusserne. Cette association se proposait de faciliter des projets favorisant « le vivre ensemble » en particulier dans des communes avec des campements Rom. Une première expérience en lien avec l'école d'architecture de Paris se déroula à Ivry sur Seine (Val de Marne) et un projet prenait forme au Val Maubué (Seine et Marne).

Les prêtres ouvriers sont organisés par région Ils furent environ 500 au milieu des années 70. Bernard Massera participa à l'équipe nationale 1973-1974 et en 1980-81 avec la volonté d'organiser des liens et de faire avancer les idées progressistes. Lorsqu'il devint permanent CFDT de la métallurgie en Picardie, certains catholiques critiquèrent le fait qu'un prêtre-ouvrier puisse occuper une telle fonction. En région parisienne, notamment, il constata les liens très lâches qui existaient entre l'église et les prêtres ouvriers. Il fut l'un des participants en vue du colloque de St Denis (Seine St Denis) les 5-6 décembre 2015, intitulé « les prêtres ouvriers après Vatican II » avec la participation des historiens Tangi Cavalin et Nathalie Viet Depaule. Il fut l'un des contributeurs des actes de ce colloque.

ŒUVRES — Contributions de Bernard Massera dans « les prêtres ouvriers après Vatican II, une fidélité reconquise » sous la direction de Tangi Cavalin et Nathalie Viet Depaule, Karthala 2016 — Bernard Massera : « prêtre ouvrier un ministère symbolique » dans les cahiers de l'Atelier n°547 les prêtres ouvriers une histoire, novembre 2015 — Bernard Massera et Daniel Grason « Chausson une dignité ouvrière » Syllepse 2004.

SOURCES —Trois entretiens avec Bernard Massera en 2017 — Archives du SMNS, du SYMNES et l'UPSM CFDT — Archives du CE Chausson Gennevilliers et du CCE aux archives du monde du travail (ANMT) à Roubaix (Nord) — Programme du colloque « les archives de l'immigration, un défi pour demain, parcours de Saïd Bouziri » Génériques 19.01.2017 — Simon Gouin « Dans les années 80, la lutte contre les expulsions de la Goutte d'Or », dixhuitinfo.com, 17.05.2010 — Noel Monier « Bernard Massera de l'usine Chausson à la Goutte d'Or », le 18ème du mois, 05.02.2005 —Philippe Traversian « Chausson l'histoire d'une émancipation ouvrière », Gennevilliers Magazine, septembre 2004 — Danielle Linhart « perte d'emploi, perte de soi » éditions eres, 2002 — Frédéric Bruggeman avec la collaboration de Régine Garcini et de Dominique Foucart « l'intervention des pouvoirs publics en soutien aux plans sociaux et les conditions de l'efficacité en terme d'emploi. Une analyse à partir d'un cas concret, la fermeture de l'établissement de Chausson à Creil. » Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie, 20.10.1999 — Henri Coindé « Curé des sans-papiers » éditions du Cerf, mars 1997 — journal LeParisien, édition des Hauts de Seine « Ils ont marqué l'année 1993 » 31.12.1993.

Daniel Richter - octobre 2017

MATHIEU Jean, Henri

Né le 1er mars 1925 à Paris (XIIIème), mort en décembre 2013 ; mécanicien motoriste d'avion, ajusteur outilleur, agent technique de contrôle ; militant jociste (1939-1944) ; résistant ; trésorier puis secrétaire de la section CFDT de Nord-Aviation de Châtillon-sous-Bagneux (Seine, Hauts-de-Seine) de 1966 à 1973 ; secrétaire de l'Inter établissements CFDT de Nord-Aviation (1966-1970).

Fils de Jean, Léon Mathieu, cheminot à la compagnie du chemin de fer de Paris à Orléans et du Midi, ancien combattant de la Première Guerre mondiale, décoré de la croix de guerre, et d'Amélie Rebière, femme de ménage puis mère au foyer, Jean Mathieu fut le second d'une fratrie de six. Élevé par des parents catholiques pratiquants, marqué aussi par des grands parents paternels, agriculteurs du sud-ouest de la France, notamment jaoussistes, il fréquenta, à partir de 1932, le patronage animé par le père Jean Popot, de la paroisse Notre-Dame de la Gare à Paris (XIIIème). Il fit sa communion solennelle en 1936 et devint cœur-vaillant. Influencé par sa sœur aînée, Rosette, et son ami Jean Berton, qui travaillait aux ateliers Massena de la SNCF (XIIIème), jocistes, Jean Mathieu s'inscrivit à la section JOC de sa paroisse en septembre 1939 et en devint le trésorier. Il fut profondément marqué par la combativité du monde ouvrier, lors des grèves de 1936, qui affectèrent les nombreuses entreprises du XIIIème arrondissement parisien. Avec d'autres jeunes, il apportait du ravitaillement aux travailleurs qui occupaient les usines, notamment Panhard et Levassor avenue de Choisy, les Automobiles Delahaye, rue du Banquier, la raffinerie de sucre Say du boulevard de la Gare. Cette première action militante fut l'occasion d'un contact étroit, puis d'une amitié solide et durable avec son camarade d'école [Bernard Jourdhui](#), qui devint membre des Jeunesses communistes, puis député communiste de Paris (XIIIème).

Après sa scolarité à l'école communale de la rue de Patay à Paris (XIIIème), où il obtint le certificat d'études primaires en 1937, Jean Mathieu poursuivit ses études au cours complémentaire de la rue de Patay jusqu'à son embauche en juin 1939 dans une petite entreprise de plomberie, rue Aimé Morot à Paris (XIIIème). Il quitta son travail en mai 1940, fuyant l'invasion allemande, pour rejoindre la maison familiale de sa grand-mère à Caylus (Tarn-et-Garonne). De retour à Paris en octobre 1940, il retrouva son activité de trésorier au sein de la fédération JOC Paris-sud, dont le secrétaire était [Georges Montaron](#), bien que les autorités allemandes interdisent l'accès à ses locaux. Il entra au centre d'apprentissage de la rue Saint-Lambert à Paris (XVème) en section mécanique ajustage jusqu'en 1943, puis fut embauché à la SEV à Issy-les-Moulineaux (Seine, Hauts-de-Seine), en qualité d'ajusteur outilleur. Il participa, dans cette entreprise réquisitionnée par les Allemands, à de fréquents sabotages, introduisant de la limaille dans les moteurs des véhicules militaires.

Ses vacances d'été de 1942 et 1943, passées dans une ferme près de Callac (Côtes-du-Nord, Côtes-d'Armor), qui lui permirent de rapporter quelque ravitaillement à sa famille à Paris, furent l'occasion de contacts avec les réseaux de résistance locaux. Après le débarquement des Alliés en Normandie en 1944, avec plusieurs amis jocistes, dont Raymond Marmont, Guy Sabrier, Maurice Griffon, il rallia les Forces unies de la jeunesse patriotique (FUJP), distribua des tracts contre l'occupant nazi, fit du collectage pour les Forces françaises de l'intérieur (FFI), au péril de sa vie. Dès la libération de Paris, Jean Mathieu s'engagea dans l'Aéronavale de la Marine nationale, embarqua à Toulon, sur le croiseur Montcalm pour Alger puis Arzew (Algérie). Détaché à la base aéronavale de Lartigue près d'Oran (Algérie), il suivit une formation qui lui permit d'acquérir le diplôme de mécanicien motoriste d'avion. N'étant pas d'accord sur la proposition qui lui avait été faite de partir sur le porte-avions Béarn à destination de l'Indochine, il fut affecté en 1945 à la base aéronavale des Mureaux (Seine-et-Oise, Yvelines) où il obtint le grade de quartier maître. Il quitta l'escadrille 31S des Mureaux en décembre 1945 pour la base d'Orly (Seine, Val-de-Marne), principalement occupée par l'armée américaine. Il fut démobilisé fin 1946.

Jean Mathieu fut embauché début 1947 chez Bréguet-aviation à Vélizy-Villacoublay (Seine-et-Oise, Yvelines) comme ajusteur outilleur et participa à l'aménagement de la cabine de pilotage du prototype du Bréguet Deux-Ponts. Il prit part aux grèves de fin 1947, marquées par un mois d'arrêt de travail pour obtenir des augmentations de salaires et améliorer les conditions de travail particulièrement pénibles, surtout la nuit, dans les hangars traversés de courants d'air glaciaux où quelques braseros étaient les seuls moyens de chauffage. En 1949, la tuberculose le contraignit à une cessation de travail jusqu'en 1951, avant de retrouver un poste dans l'entreprise au sein du bureau « fabrication lancement » comme agent technique de lancement. Il quitta Bréguet-aviation le 9 juillet 1955 pour la Société française d'études et de constructions de matériels aéronautiques spéciaux (SFECMAS) à Châtillon-sous-Bagneux (Seine, Hauts-de-Seine). Il y fit toute sa carrière en qualité de technicien de contrôle dans l'entreprise devenue Société nationale de construction aéronautique du Nord (SNCAN) en 1955, Nord-Aviation en 1958, puis Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS) en 1970. Il partit en préretraite en mars 1983, dans le cadre d'un contrat de solidarité.

Dès son embauche à la SFECMAS, Jean Mathieu se syndiqua à la CFTC, milita au sein de la section nouvellement implantée dans l'établissement, dont le secrétaire était [Jacques Jeanney](#), et en devint le trésorier en 1960. Il fut délégué CFTC puis CFDT aux assemblées générales de la Caisse de retraite interentreprises (CRI), à laquelle Nord-Aviation cotisait. Élu délégué CFTC puis CFDT au comité d'établissement de 1961 à 1965, il assumait la responsabilité des commissions sociale, entraides et fêtes. Il établit des statuts d'entraide qui furent repris par l'ensemble des comités d'établissement de Nord-Aviation. Chargé de représenter le CE au conseil d'administration de l'Association (ALATA), gestionnaire du sanatorium dévolu aux travailleurs de l'aéronautique près d'Andelot-en-Montagne (Jura), il profitait de ses déplacements pour rendre visite aux malades de l'établissement, entretenir une relation avec les familles, et s'assurait,

auprès de la direction, de l'évolution de leur carrière. Militant de terrain, en liaison avec l'assistante sociale de l'établissement, il se rendait au chevet des salariés en arrêt maladie, à leur domicile ou à l'hôpital. Il appuya la proposition de Jacques Jeanney du versement par le CE d'une aide matérielle aux mineurs en grève en 1963.

Il participa aux actions de la CFTC pour la paix en Algérie et soutint les salariés investis dans des dispositifs informels en faveur de l'indépendance de l'Algérie. Aux élections des délégués de 1963, la CFTC devint la seconde organisation syndicale de l'établissement, en grande partie grâce à l'influence de Jean Mathieu et à ses actions de proximité auprès des salariés. Il fut partisan de la déconfessionnalisation de la CFTC et de son évolution vers la CFDT au congrès confédéral de 1964.

Jean Mathieu devint secrétaire de la section CFDT de l'établissement de Châtillon (1966-1973). Il fut élu délégué du personnel en 1966 et désigné délégué syndical en 1968 par le syndicat parisien des industries aéronautiques et spatiales (SPIAS-CFDT). Il anima l'action du syndicat dans l'établissement durant l'occupation de l'usine pendant plus d'un mois en mai et juin 1968. La répression revancharde de la direction, qui lui infligea en 1969 deux avertissements en l'espace d'un mois, n'empêcha pas Jean Mathieu de poursuivre la structuration et le développement de la CFDT, qui devint majoritaire aux élections du comité d'établissement en 1979. Entre-temps, il élargissait son action interne à l'établissement en devenant, dès 1966, secrétaire de l'Inter Nord-Aviation, structure de coordination de l'ensemble des établissements de l'entreprise en France, jusqu'à la fusion avec Sud-Aviation et la société pour l'étude et la réalisation d'engins balistiques (SEREB) en 1970, prélude à la création de la SNIAS. Il accepta la responsabilité de secrétaire adjoint de la jeune Inter CFDT de la SNIAS, chargé de la communication écrite et téléphonique, des échanges d'informations, écrits et tracts, et des contacts entre les seize établissements regroupant les soixante milles salariés de la nouvelle société géante. Il représenta l'Inter Nord-Aviation puis l'Inter SNIAS aux réunions de l'Union fédérale des industries aéronautiques (UFIA) de la FGM-CFDT, et à ce titre, participa aux côtés d'André Soulat*, secrétaire national de la FGM-CFDT, à des négociations avec l'Union patronale de la métallurgie (UIMM).

À son départ en préretraite en 1983, Jean Mathieu transféra son adhésion CFDT à l'Union des travailleurs retraités (UTR-CFDT) en région parisienne. Il adhéra à l'Association aéronautique « les vieilles racines » affiliée à la Fédération nationale André Maginot des anciens combattants et victimes de guerre (FNAM) qui lui remit, en 2004, une médaille et un diplôme libellé « pour services rendus à l'aéronautique ». Adhérent également à l'association « La société des volontaires » affiliée à la FNAM, il reçut en 1996 une médaille et un diplôme d'honneur en tant qu'engagé volontaire de la Seconde Guerre mondiale et, en 1998, le ministère des Armées lui délivra une médaille et un diplôme au titre de reconnaissance de la Nation (TRN). En 1996, il devenait membre de l'amicale des anciens de l'Aéronavale de l'Ile-de-France et en 1998, s'inscrivait à la délégation interdépartementale de Paris de la France mutualiste. En 1991, il avait obtenu la médaille d'or du travail. Par ailleurs, il s'était affilié en 1973 au Sporting club belleillois (SCB) à Paris (XXème), avec lequel il participa à de nombreuses épreuves de marche sportive, et de randonnées pédestres qui lui valurent plusieurs médailles et coupes.

Abonné à *Témoignage chrétien* depuis 1955, sur sollicitation du jésuite [Jean Lacan](#), prêtre à Notre-Dame de la Gare à Paris (XIIIème), Jean Mathieu était devenu, en 1960, membre de l'équipe de l'Action catholique ouvrière (ACO) de la paroisse. Il avait tenu à accompagner ses parents jusqu'à leur mort en habitant avec eux : son père, victime d'une attaque d'hémiplégie en 1958, resta paralysé jusqu'à son décès en 1969 et sa mère, atteinte d'une maladie cardiovasculaire, décéda en 1975.

Jean Mathieu s'était marié avec Josette Mathieu en 1951, à Bobigny (Seine, Seine-Saint-Denis). Sa femme quitta le domicile conjugal en 1953 et demanda le divorce, contre lequel, avec l'aide du père Jean Lacan, il s'opposa. Le divorce fut toutefois prononcé en 1967, aux torts de sa femme.

Il fit la connaissance en 1975 de Jacqueline Saunier, née en 1933 à Poligny (Jura), comptable dans une petite entreprise rue Cadet à Paris (IXème), catholique pratiquante et divorcée aux torts de son mari. Ils eurent une fille, Céline, née en février 1978. Jacqueline Saunier fut d'une aide et d'un soutien précieux pour l'action syndicale de son compagnon jusqu'à son décès le 12 octobre 1998.

Sources — Archives UPSM-CFDT — Archives fédérales FGMM-CFDT — Document écrit de Jean Mathieu et entretiens avec lui en avril 2010 et février 2011.

Jacques Debesse

MATIS Pierre, René, Jean

Né le 8 avril 1940 à Somain (Nord) ; agent technique électronicien ; délégué du personnel CFTC puis CFDT à la CSF Malakoff (Seine, Hauts-de-Seine) de 1963 à 1971 ; permanent à l'Union parisienne des syndicats de la métallurgie (UPSM-CFDT) de 1972 à 1976 ; animateur à Culture et liberté (1976-1985) ; responsable du siège national du mouvement Vie libre (1986-2000).

Fils d'Ernest Matis, ingénieur en chef aux houillères du groupe d'Oignies (Nord) en fin de carrière, et de Marie-Antoinette Ducœur, mère au foyer, catholiques pratiquants, Pierre Matis fut le cadet de deux frères et d'une sœur. Son frère aîné, Albert, prêtre de la Mission de France (1933-2010), prêtre-ouvrier, eut une grande influence sur ses convictions et son parcours militant, en rupture avec le style de vie du milieu parental.

Pierre Matis fréquenta l'école primaire des frères de l'école chrétienne à Douai (Nord), le collège catholique Saint-Jean à Douai, puis le collège et le lycée privé de Marcq-en-Barœul (Nord) jusqu'à la classe de première. À dix-huit ans, âge requis, il s'engagea dans l'Armée de l'air (1958-1962), affecté successivement à Auxerre (Yonne), Rochefort (Charente-Maritime) et Chartres (Eure-et-Loir). Il obtint le grade de sergent et le diplôme de technicien de l'Armée de l'air.

De retour à la vie civile, Pierre Matis prit domicile à Montrouge (Seine, Hauts-de-Seine) et se fit embaucher en 1962 à la Compagnie générale de la télégraphie sans fil (CSF) à Malakoff, avec la qualification d'agent technique premier échelon. Une section CFTC dynamique, dirigée par des anciens militants de la JOC, existait dans l'établissement. Il adhéra en 1963 au Syndicat de la construction électrique et électronique (SCEE-CFTC), composante de l'Union Parisienne des Syndicats de la Métallurgie (UPSM-CFTC), et fut élu délégué du personnel la même année. Il fit partie du service d'ordre du congrès confédéral extraordinaire de novembre 1964 qui vota la « déconfessionnalisation ». En parfait accord avec l'évolution confédérale, il fut toutefois bouleversé de voir les délégués mineurs quitter la salle en pleurant.

Au sein de l'entreprise CSF (qui devint Thomson-CSF puis Thalès), les syndicats étaient alors directement impliqués dans les mouvements de grève et manifestations destinés à faire reconnaître les qualifications des nouveaux métiers de techniciens. Des négociations étaient en cours pour intégrer aux conventions collectives de la métallurgie des grilles de classifications spécifiques aux agents techniques. Pierre Matis participa à l'organisation des actions spectaculaires, coordonnées par l'UPSM-CFTC puis CFDT, qui consistaient à saturer les métros parisiens de papillons autocollants porteurs de slogans en faveur de la lutte des techniciens. Il fut actif pour promouvoir les revendications de l'inter CFDT de la Thomson-CSF (structure de coordination des sections syndicales des établissements de l'entreprise en France), notamment en matière d'augmentations salariales d'un même montant pour tous, et lors de l'occupation de l'usine en Mai-juin 1968.

Sollicité par [Rémy Allanos](#), il fut recruté le 17 janvier 1972 comme permanent à l'UPSM-CFDT. Une réflexion était engagée au sein de l'Union vers une évolution de ses syndicats régionaux de branche (aéronautique, construction électrique et électronique, automobile, mécanique générale). En 1974, fut décidée la création de quinze secteurs métallurgie inter branche, phase transitoire avant la création statutaire des futurs syndicats. L'animation de la CFDT fut attribuée à Pierre Matis dans la métallurgie du bassin d'emploi incluant le nord du département des Hauts-de-Seine et les entreprises de la vallée de la Seine dans le département du Val-d'Oise (communément appelé secteur 92 nord, qui devint en 1978 le Syndicat CFDT de la métallurgie du nord de Seine). Son souhait de s'occuper de formation au plan régional n'étant pas pris en compte, il chercha à se rapprocher d'une activité en rapport avec cette aspiration.

Pierre Matis quitta l'UPSM le 31 octobre 1976 pour être embauché par [Michel Marcon](#) comme animateur-formateur du mouvement d'éducation populaire Culture et liberté. Ce fut une période de riches contacts avec nombre de responsables d'associations et d'organisations syndicales. Le congrès de Marseille, en novembre 1984, se traduisit par la confirmation d'un tournant de la vocation de Culture et liberté, qui devait se préoccuper davantage d'insertion à l'emploi des jeunes, dans une société marquée par la montée du chômage. Des décisions en matière de politique de formation aboutirent au départ de la plupart des animateurs. Pierre Matis dut quitter Culture et liberté en 1985. Au chômage, il suivit une formation de reconversion en gestion d'entreprise.

Il fut embauché en 1986 par le mouvement *Vie libre* comme responsable du siège national, 8 impasse Dumur à Clichy (Hauts-de-Seine), pour lequel il avait animé des formations contractées avec Culture et liberté. Cette fonction l'amena à prendre une part active dans l'information des adhérents sur les multiples conséquences de la maladie alcoolique. Impliqué dans la rédaction du journal *Libres*, il coopéra avec les dirigeants de l'association, buveurs guéris, pour résoudre des problèmes de droit, engager des rapports de force avec les alcooliers, organiser la communication du mouvement, développer les contacts avec les pouvoirs publics et les médecins. Il avait aussi à cœur d'être actif à la base, en participant à l'animation des réunions du groupe d'Arcueil (Val-de-Marne), sa commune de résidence, de la section de Bagneux (Hauts-de-Seine). Il fit valoir ses droits à la retraite en 2000, tout en poursuivant son concours au comité de rédaction de *Libres* jusqu'en 2002, et aux rencontres locales des buveurs abstinentes ou guéris.

Ayant hérité d'une petite maison à Antibes (Alpes-Maritimes), il s'y établit en 2006, en continuant son action à *Vie libre*, dans la section de Vence (Alpes-Maritimes).

Membre du Parti socialiste unifié (1968-1972), il entra au Parti socialiste en 2008.

Marié en février 1968 à Deuil-la-Barre (Val-d'Oise) avec Anne-Marie Defert, technicienne à la CSF Malakoff, il avait résidé à Arcueil. Le couple eut deux enfants, Frédéric (1968) et Caroline (1969).

SOURCES — Archives UPSM-CFDT — Document écrit de Pierre Matis — Entretiens oraux en février 2012.

Jacques Debesse

MÉRY Gérard, Pierre, Marie, Joseph

Né le 16 mars 1932 à Tunis (Tunisie) ; ouvrier métallurgiste, dessinateur, technicien, cadre informaticien ; syndicaliste CFTC puis CFDT, délégué du personnel à Renault-Billancourt (Seine, Hauts-de-Seine) en 1964, délégué syndical du SRTA-CFDT au siège social de Renault (1980-1987) ; chargé de mission à l'Institut Belleville ; administrateur de Frères des hommes (1997-2003), président d'Afrique verte (2010-2013).



Fils de Pierre Méry et de Suzanne Dorion, catholiques pratiquants, Gérard Méry était l'aîné de deux sœurs et d'un frère. Son père, étudiant à l'École coloniale d'agriculture de Tunis, devint fonctionnaire dans l'administration française, d'abord conseiller agricole, puis enseignant à la ferme-école Sidi-Narceur à Depienne (Tunisie) – redevenue Smindja après l'indépendance – et contrôleur des productions viticoles en Tunisie. Sa mère était sans profession.

En mars 1938 Gérard Méry fut scolarisé dans un pensionnat tenu par des religieuses à La Manouba (Tunisie), puis admis à l'externat des enfants nantais, en septembre, lorsqu'il vint séjourner chez sa grand-mère paternelle à Nantes (Loire-Inférieure, Loire-Atlantique). À la mobilisation de son père en septembre 1939, dans un régiment de défense aérienne en Tunisie, sa famille rejoignit la branche maternelle à Cré-sur-Loir (Sarthe) avant de revenir en Tunisie en janvier 1940, par le dernier bateau avant le blocus maritime. De janvier à juin 1940, sa mère assura les cours des enfants à la maison, avant l'accueil de son fils Gérard à l'école publique française du Kef (Tunisie) en septembre 1940, puis à l'Institution des maristes de Tunis (1941-1946). Après un court passage au lycée Carnot, Gérard Méry, peu motivé par les études classiques, entra au collège technique Émile Loubet, également à Tunis (1947-1949). Il quitta la Tunisie en 1949, lorsque sur concours il fut reçu à l'École nationale professionnelle d'horlogerie de Cluses (Haute-Savoie), où il obtint en 1953 le brevet professionnel de mécanicien de précision.

Il trouva un emploi en juillet 1953 chez Frank et Pignard à Cluses, une entreprise de sous-traitance en mécanique de précision pour l'industrie automobile, comme ouvrier tourneur-fraiseur-rectifieur. Mobilisé en novembre 1953 après avoir suivi la préparation militaire supérieure, il débuta son service à l'École des officiers de réserve (EOR) à Poitiers (Vienne), dans la cavalerie. Peu motivé, il fut muté au régiment de chars du deuxième dragon à Offenbourg (Allemagne), puis au septième chasseur d'Afrique à Ravensburg (Allemagne), avec le grade de Maréchal des logis. Démobilisé en février 1955, il rejoignit ses parents à Cré-sur-Loir et se mit en quête d'un emploi. Il fut embauché en mars 1955 comme ouvrier P1 chez Delors à Montrouge (Seine, Hauts-de-Seine), entreprise d'études et de réalisation de prototypes d'appareils de bord pour l'aéronautique. Rappelé par l'Armée dès septembre pour rejoindre le contingent en Algérie, mais ne comprenant pas la signification de cette guerre, il se fit réformer immédiatement et retrouva son emploi chez Delors où il devint dessinateur d'études premier puis deuxième échelon. Les difficultés financières de l'entreprise et l'arrivée d'une nouvelle direction l'incitèrent à partir en mai 1957. Il entra à Nord-Aviation à Châtillon-sous-Bagneux (Seine, Hauts-de-Seine), comme dessinateur d'études deuxième échelon, mais il quitta cette entreprise en mai 1958 pour une place de technicien stagiaire au service méthodes emboutissage de la Régie Renault à Boulogne-Billancourt (Seine, Hauts-de-Seine).

Son entrée chez Renault le fit rencontrer Pierre Saget, documentaliste et ancien séminariste, qui l'invita aux rencontres du mouvement Vie nouvelle. Gérard Méry entama alors une réflexion sur l'engagement dans l'entreprise et, plus généralement, dans la société. Ses contacts avec [Michel Glandus](#) et Michel Percot, syndicalistes à la CFTC, le firent adhérer en 1960 au Syndicat Renault des travailleurs de l'automobile (SRTA-CFTC). Il fut élu délégué du personnel sur la liste CFDT (1964-1980), et délégué au comité d'établissement de Renault Billancourt (1966-1970). Lors de la grève de mai-juin 1968, il fut mandaté pour représenter la CFDT de l'établissement auprès des journalistes et, lors des négociations avec la direction pour la reprise du travail, fut chargé des relations avec l'équipe CFDT de Peugeot pour organiser la convergence de leurs positions. Sommé en 1970 par son chef de service de choisir entre promotion et engagement syndical, il se fit muter au secteur informatique, où la présence de [Robert Lucente](#) créait un climat de plus grande tolérance. Il fut promu cadre en 1975.

En 1980, l'établissement Renault-Billancourt fut scindé en deux entités, d'une part l'usine de production et d'autre part le siège social, obligeant les organisations syndicales à doubler leur représentation. Sur la demande de Daniel Labbé*, secrétaire général du SRTA, Gérard Méry accepta d'être désigné représentant syndical au nouveau CE du siège-social (1980-1982), fut élu délégué du personnel et mandaté comme délégué syndical pour représenter le SRTA-CFDT auprès de la direction du siège social (1980-1987). Il participa aux difficiles négociations avec la CGT pour la répartition des biens entre les deux CE et pour définir les orientations des activités sociales (crèche, sport, bibliothèque, gestion des

restaurants, etc.) au siège social, afin de les adapter à une population d'employés, de techniciens et de cadres, très différente de la composante ouvrière, majoritaire à l'usine. Un accord fut trouvé entre la CFDT et la CGT pour une répartition des responsabilités dans les diverses commissions et activités du CE du siège social, avec un secrétaire CGT. Dès 1982, Gérard Méry fut de ceux, à la CFDT, qui poussèrent à la rupture avec la CGT, au motif que la politique de cette dernière, conduite au sein du CE, ne correspondait pas aux attentes du personnel. Il fut élu délégué CFDT au CE du siège social en 1984, au titre du collègue cadre, et la CFDT présenta Michel Salmon* au poste de secrétaire du CE, qui fut élu avec le soutien de la CFE-CGC.

Une alliance CFDT, CFE-CGC, FO et CFTC, de majorité au CE du siège social se fit jour, qui n'était pas sans satisfaire la direction de Renault face à cette perte d'influence de la CGT. Gérard Méry resta vigilant au regard de cette nouvelle situation qui risquait de mettre en danger l'indépendance syndicale. En désaccord avec une partie de la section syndicale CFDT, il ne fut pas candidat aux élections du CE de 1986. Il fit valoir ses droits à une retraite anticipée, en 1987, dans le cadre d'un accord de l'entreprise avec le Fonds national de l'emploi (FNE).

Gérard Méry fut membre de la section du Parti socialiste de Renault (1972-1987), se présenta aux élections municipales de Vanves (Hauts-de-Seine), mais ne fut pas élu. Il participa avec Robert Lucente et Jacques Chamouard* aux rencontres avec la section du Parti communiste de Renault dans le cadre de l'Union de la gauche. Il avait participé en 1964 à un voyage organisé par l'Association France-URSS avec mission du président de faire un rapport « sans complaisance » sur la situation de la société communiste, l'amenant à nouer des relations avec le président de l'Intourist, organisme qui avait la haute main sur les échanges touristiques des syndicalistes. Son rapport remis à l'association ne fut jamais publié.

Après son départ de Renault, Abdhéramane Benlezar*, ancien militant du SRTA-CFDT devenu secrétaire confédéral, lui proposa de participer aux travaux de l'Institut Belleville, comme chargé de mission bénévole (1988-1995). Gérard Méry s'impliqua dans la création d'une coopérative de réparation automobile à Dakar, en lien avec la Fédération générale des mines et de la métallurgie (FGMM-CFDT), découvrant la complexité des relations de coopération Nord-Sud. Il organisa un voyage au Mali pour des travailleuses familiales, militantes de la CFDT, afin d'obtenir une meilleure compréhension des comportements des femmes maliennes immigrées en France. Il mit en route plusieurs voyages de découverte du Mali pour le CE du siège-social de Renault. Cet ensemble d'activités lui firent redécouvrir son attirance pour l'Afrique qu'il avait amorcée à travers la lecture des récits de Pères blancs, découverts à la bibliothèque de l'Archevêché de Tunis, cinquante ans plus tôt. Il prit part aux activités de l'ONG Frères des hommes (1995-2003), dont il fut membre du conseil d'administration (1997-2003), et d'Afrique verte à partir de 1997, dont il devint membre du conseil d'administration (1997-2006), et président (2010-2013). Il avait également adhéré à diverses associations, tels les Randonneurs d'Île-de-France (1979-1988), dont il intégra le conseil d'administration (1982-1988).

Actif au sein du mouvement Vie nouvelle (1958-1979), il avait créé l'équipe de Vanves et devint membre de son Conseil national (1964-1970).

Gérard Méry s'était marié en 1957 à Orléans avec Francine Barbier, infirmière puis institutrice. Le couple eut trois enfants, Olivier (1958), Nicolas (1961), Xavier (1963). Divorcé en 1991, il se remaria en 2002 à Paris (XIXème) avec Élisabeth Petipain, informaticienne, militante CFDT.

SOURCES — Archives confédérales CFDT, section SRTA-CFDT — Entretien avec Gérard Méry en décembre 2012 et janvier 2013 — Archives INA, video/CAF90017924/réactions Citroën-Renault.

Pierre Alanche, Jacques Debesse

MICHAUD Samuel volume 36

1921-1924

Premier président de la « Fédération Française des syndicats professionnels de la métallurgie et des parties similaires », CFTC.

Délégué ouvrier au 2^{ème} congrès national de la CFTC (1921), Samuel Michaud entra au Bureau confédéral puis fut reconduit dans cette fonction aux deux congrès suivants. En 1922, il présenta le rapport général au congrès de la Fédération de la métallurgie dont il devint président. Il fut également secrétaire général des syndicats ouvriers de la région parisienne pendant quelque temps.

Jean Limonet

MICHELOT Claude, Georges, Émile



Né le 7 février 1929 à Bernay (Eure), mort le 7 juin 2010 à Nantes (Loire-Atlantique) ; ouvrier mécanicien serrurier ; permanent national JIC (1951-1954) ; délégué du personnel CFTC puis CFDT chez Thomson à Asnières (Seine, Hauts-de-Seine) de 1955 à 1964, permanent puis secrétaire général de l'UPSM-CFDT (1964-1971), secrétaire général de l'Union départementale de la Gironde puis de l'Union régionale CFDT Aquitaine (1971-1975).

Fils de Georges Michelot, président du syndicat des artisans de Haute-Normandie, catholique non pratiquant, et de Juliette Godard, catholique pratiquante, commerçants charcutiers à Bernay, Claude Michelot était le cadet de ses deux sœurs. Il fréquenta l'école publique de Bernay, puis le collège à Évreux (Eure), où il obtint le brevet technique de mécanicien spécialisé en armurerie et serrurerie. Il participait alors aux rencontres de la Jeunesse indépendante chrétienne (JIC, fédération de Bernay-Evreux).

De retour du service militaire effectué en Allemagne (1948-1950), Claude Michelot renoua avec la JIC et, sur la sollicitation des responsables du mouvement, accepta de devenir permanent national à Paris, chargé de la région Normandie et de l'animation du secteur « ouvriers-artisans » (1951-1954). Ce déménagement dans la capitale avait le mérite de l'éloigner de son milieu familial, trop empreint, à son goût, de convenances bourgeoises, et de lui éviter de reprendre le commerce de ses parents. Lors de sessions de coordination des mouvements de la jeunesse chrétienne (JOC, JAC, JEC et JIC), il s'était lié d'amitié avec [Pierre Hadj-Amar](#), permanent de la JOC, ce qui avait renforcé son intérêt pour le monde ouvrier.

Claude Michelot quitta ses responsabilités à la JIC en 1954 pour être embauché chez Thomson à Asnières (Seine, Hauts-de-Seine), où son ami Pierre Hadj-Amar venait lui-même d'entrer comme chaudronnier. Malgré son diplôme de technicien, il refusa un poste d'encadrement (qu'il aurait pu obtenir par l'intermédiaire d'un membre de la hiérarchie, proche de la JIC) pour celui d'ouvrier P1 mécanicien serrurier. Il adhéra immédiatement au syndicat CFTC des ouvriers de la métallurgie, composante de l'Union Parisienne des Syndicats de la Métallurgie (UPSM-CFTC), fut élu délégué du personnel et membre de l'équipe dirigeante de la jeune section syndicale. Il fut muté à Sartrouville (Seine-et-Oise, Yvelines) dans l'ancienne usine Latécoère, devenue ensuite SNERI, lorsque Thomson décida de l'acquérir pour y transférer l'usine d'Asnières (vendue en 1962). Il représenta sa section au conseil du syndicat, devenu en 1963 syndicat de la construction électrique et électronique (SCEE-CFTC). Il avait également adhéré au PSU à Asnières (1954-1961).

Militant pour la paix en Algérie, il distribuait des tracts dans son entreprise, entretenait de nombreux contacts avec des Algériens et donnait des cours du soir d'alphabétisation. Il participa à la manifestation parisienne du 8 février 1962, où, chargé par la police, mais ne voulant pas se réfugier dans la bouche de métro « Charonne » qui devint depuis ce jour tristement célèbre à cause des victimes, il fut matraqué et conserva durablement des douleurs et séquelles dorsales.

Sollicité par Jean-Paul Murcier*, secrétaire général de l'UPSM-CFTC, il quitta la Thomson pour devenir permanent de l'UPSM le 5 août 1964, chargé du secrétariat général du SCEE, en remplacement de [Jean Auger](#). Claude Michelot conduisit la délégation de son syndicat qui vota la déconfessionnalisation au congrès confédéral de novembre 1964. Lors du conseil de l'UPSM du 24 novembre 1965, il fut élu secrétaire général de l'Union, en remplacement de Jean-Paul Murcier* appelé au service juridique de la confédération, et présenta à ce titre le rapport « action et formation » au Xème congrès de l'UPSM, le 27 novembre 1965. Succédant à Jean-Paul Murcier au conseil de la Fédération de la métallurgie (FGM-CFDT), il fut élu à la commission exécutive, puis confirmé dans ses mandats par le congrès fédéral d'avril 1968 à Rouen. Il participa au groupe de travail des questions internationales. La métallurgie en région parisienne ayant un poids industriel et politique important dans la confédération, Claude Michelot fit partie de la délégation confédérale, conduite par [Eugène Descamps - 22419], qui négocia les accords de Grenelle les 26 et 27 mai 1968.

La création des Unions départementales décidées au congrès de l'Union régionale parisienne (URP-CFDT) à Cachan (Val-de-Marne) en 1966, consécutivement au découpage de la Seine et de la Seine-et-Oise en sept nouveaux départements, et la prise en charge du développement important de la CFDT après les grèves de 1968, ravivèrent le débat récurrent sur l'équilibre des pouvoirs entre les structures professionnelles et interprofessionnelles dans la région. Les réformes structurelles votées au congrès de l'URP en mars 1969 furent vivement critiquées par les syndicats de la métallurgie, de la chimie et d'EDF-GDF, au motif d'une amorce de dépossession de la conduite de l'action syndicale par les syndicats au profit des unions départementales et locales. Lors du comité régional du 23 janvier 1971, convoqué pour l'élection de [Guy Gouyet](#) comme futur secrétaire général de l'URP, en remplacement de [Robert Duvivier](#), une coalition de syndicats (métallurgie, chimie, EDF-GDF, cheminots, PTT, assistance publique, commerces et services) présenta une résolution intitulée : « Une autre politique avec un autre candidat : Claude Michelot ». C'est Guy Gouyet qui fut élu avec 76,45% des voix contre 23,55% à Claude Michelot. Dès lors, celui-ci, qui avait prévu son retrait de l'UPSM dans l'hypothèse d'une nouvelle responsabilité interprofessionnelle régionale, entra dans une démarche de reconversion professionnelle, si possible en entreprise.

[René Decaillon](#) et Paul Raffin*, de la Commission confédérale organisation (CCO), contactèrent Claude Michelot pour lui proposer de devenir secrétaire général de l'Union départementale de Gironde – deux permanents locaux étant sur le départ dans ce secteur jugé prioritaire par la confédération – tout en se préparant à remplacer [Jean Lannes](#), secrétaire général de l'Union régionale Aquitaine (URA-CFDT), au terme de son mandat dans quelques mois. Le couple Michelot accepta de déménager à Bordeaux (Gironde). Le congrès de l'UD de la Gironde des 19 et 20 juin 1971, dans une motion

votée à une très large majorité, prit acte de la candidature de Claude Michelot au poste de secrétaire général, en l'accueillant fraternellement. Son travail de permanent à Bordeaux commença le 1er septembre 1971.

Lors de la réunion du bureau régional des 18 et 19 mars 1972, l'analyse de la réalité syndicale locale, réalisée par Claude Michelot, avec l'appui des permanents régionaux, notamment Edmond Sadrin, Jean Touron et le secrétaire général Jean Lannes, révéla la faiblesse des structures de l'organisation et du développement de la CFDT dans le département de la Gironde, et plus précisément à Bordeaux. Le nouveau secrétaire général proposa une remise en cause des pratiques constatées, fondées jusqu'alors sur des orientations politiques, pour les remplacer par un travail collectif et démocratique. L'analyse fut approuvée totalement, un plan de travail fut établi avec une redéfinition de la nature et du fonctionnement des équipes, incluant la place et le rôle des permanents. Il devint secrétaire général de l'Union régionale Aquitaine, au départ le 1er mai 1973 de Jean Lannes appelé à exercer les fonctions de chargé de mission pour la formation continue à l'Université de Pau (Pyrénées-Atlantiques).

Cette remise en ordre ne fut pourtant pas acceptée par certains militants qui entendaient maintenir leur « entrisme » politique dans les sections syndicales et syndicats ainsi que l'utilisation des structures de la CFDT à des fins de propagande de leurs idées personnelles. Malgré des réunions de l'UD pour repréciser les orientations syndicales, avec le soutien de l'Union régionale, notamment celle du 5 mai 1973 en présence de René Decaillon, secrétaire confédéral, les décisions du collectif de l'UD continuèrent d'être contestées, inappliquées, voire contredites, par des « collectifs élargis », convoqués par réseaux extra syndicaux, au nom de la « démocratie ouvrière ». Une cabale s'organisa contre Claude Michelot, qualifié d'étranger à la région qui venait donner des leçons. Ses détracteurs n'hésitèrent pas à utiliser la presse locale pour porter atteinte à l'honneur de ses amis de quartier et de membres des équipes de la Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE), dans lesquelles le couple Michelot était impliqué, en semant le doute sur leur probité. Lors d'une réunion extraordinaire du bureau de l'URA le 28 juillet 1973, Daniel Andraud, secrétaire général de l'UD des Landes, fut désigné comme nouveau secrétaire général de l'Union régionale, avec prise de fonction en tant que permanent, au 1er décembre 1973, le temps de se dégager de ses obligations professionnelles.

Le nom de Claude Michelot ne figura pas sur la liste des candidats au conseil de l'Union régionale Aquitaine, soumise au vote de son premier congrès en novembre 1975, à Cenon (Gironde). Il cherchait, en vain, du travail à Bordeaux, en dehors des structures syndicales. Il cautionna auprès de la Confédération Daniel Andraud, son successeur à la tête de l'URA, qui fut élu par le congrès. [Jeannette Laot](#), au nom de la confédération, dans son allocution du 10 novembre 1975 au congrès de l'union régionale, ne mâcha pas ses mots pour fustiger le comportement des avant-gardes éclairées, au verbiage manipulateur, qui déniaient de fait aux adhérents de la CFDT leur droit d'élaborer les positions et décisions de l'organisation.

Ayant trouvé un emploi à Harmonie atlantique, une mutuelle dont le siège était à Nantes (Loire-Atlantique), la famille déménagea dans cette ville en 1975. Malgré ses avanies bordelaises, Claude Michelot avait tissé des liens amicaux avec nombre de syndicalistes aquitains — sa maison étant toujours accueillante — et noué de solides relations avec les syndicats espagnols. À son départ, ses amis basques lui remirent en cadeau un makhila d'honneur, portant la devise « j'y suis, j'y reste » (bâton traditionnel basque, arme redoutable, offert aux plus hautes personnalités, sur le pommeau duquel sont gravés les noms et la devise de l'heureux récipiendaire).

Affecté à la branche des contrats d'entreprises de cette mutuelle, il milita à la section syndicale et à l'Union locale CFDT de Nantes. Claude Michelot fit valoir ses droits à la retraite en 1989 et devint responsable des retraités des mutuelles au sein de l'UL. Il continua ses activités de représentation de la CFDT, notamment à la commission de la Caisse régionale d'assurance maladie de la Sécurité Sociale, chargée des négociations des taux d'invalidité. Il faisait partie d'une équipe de syndicalistes qui s'occupait de réinsertion au travail. Par ailleurs, le couple entra au bureau d'une coordination d'associations locales, comprenant l'APF (Association des paralysés de France), la CSF (Confédération syndicale des familles) au sein de laquelle son épouse militait, et l'UL-CFDT. Cette coordination entreprit la gestion de dix-sept centres de santé et de soins implantés dans l'agglomération nantaise. Adhérent de la FCPE, Claude Michelot était membre du conseil local à Bordeaux, chargé de la formation des délégués de parents. Il faisait partie également d'une équipe d'ACO à Bordeaux et à Nantes.

Il s'était marié en juillet 1961 à Coutances (Manche) avec Simone Laforge, permanente de la JIC à Paris, vendeuse de chaussures dans la boutique de ses parents ; elle avait deux frères, André Laforge, prêtre de la Mission de France qui allait devenir prêtre-ouvrier, et [Louis Laforge](#), qui avait été permanent JOC dans la région Normandie. Trois enfants naquirent de cette union, Claire (1961), Catherine (1964) et Pierre (1966).

Claude Michelot mourut des suites d'un cancer du pancréas. Il avait toujours eu le souci de la formation avec la volonté indéfectible de laisser à quiconque son autonomie.

SOURCES — Archives UPSM-CFDT, confédérales CFDT — Jo Bibard, *Faire l'histoire ensemble. La CFDT en région Île-de-France 1887-1990*, Beaune, La Toison d'Or éditions, 2007 — Entretiens avec Simone Michelot, 15 juin et 2 octobre 2012 — Entretien avec Daniel Andraud, le 27 mars 2017.

MIGNOT, Pierre, René, Lucien, Henri

Né le 11 janvier 1947 à Masnières (Nord) ; technicien de maintenance informatique, support logiciel, technico-commercial ; syndicaliste CFDT chez BULL, permanent UPSM (1983-1987), membre du comité de groupe européen Bull (1998-2003) ; militant PS puis Parti de gauche ; militant associations locales du XXème arrondissement de Paris, Doué la Fontaine (Maine et Loire).

Pierre était l'aîné d'une famille de quatre enfants (1 frère et 2 sœurs jumelles). Son père était ajusteur mécanicien à la verrerie (Boussois-Souchon-Neuvesel, puis St Gobain) de Masnières et devint en fin de carrière agent de maîtrise au service entretien. Il fut envoyé en Allemagne dans les usines Daimler-Benz dans le cadre du STO. Il eut une très longue activité d'arbitre de football et se présenta à plusieurs reprises aux élections municipales de Masnières sur des listes de droite opposante à la municipalité communiste en place depuis 1936. Sa mère travailla dans une usine de tissage à Gouzeaucourt (Nord) et s'engagea à la JACF avant de se marier, puis devint mère au foyer. Ensuite, catholique pratiquante, elle s'engagea activement dans la vie paroissiale.

L'enfance de Pierre a été baignée dans un environnement où les adultes de la famille, les instituteurs et les professeurs avaient des perspectives de vie bien affirmées (fierté du métier vécu comme au service de la collectivité, personnes tournées vers le service aux autres, la transmission de valeurs et de comportements). De 1958 à 1965, il fut interne au lycée technique d'Etat de Fourmies (Nord) de la 6^{ème} à la terminale dans une filière technique et Mathématiques et Techniques. La vie y était très spartiate et le retour dans la famille avait lieu uniquement pendant les vacances scolaires. Il y découvrit la camaraderie et la solidarité qui se crée face aux brimades et punitions d'une discipline quasi militaire. Dans les années 66 et 67, plusieurs « révoltes » permirent la création d'un foyer, d'un journal et la négociation de la composition des menus de la cantine. Il suivit ensuite une formation de BTS mécanographie option construction de 1966 à 1967 au Lycée Technique d'Etat de Reims (Marne) où il obtint un CAP d'opérateur mécanographe en 1966 et un BTS mécanographie option construction en 1967.

Il effectua son service militaire de janvier 68 à avril 1969 à Montluçon (Allier) puis Paris (XXème) et fut embauché à la compagnie « BULL-Général Electric » dès mai 69, comme technicien de maintenance. Trouver un emploi était très simple à l'époque, surtout avec un BTS, toutes les entreprises d'informatique ouvraient largement leurs portes (Bull, IBM, CII, Olivetti, ICL, Burrough, Siemens, Philips). Il commença sa vie professionnelle par le dépannage en clientèle des matériels mécanographiques classiques électromécaniques (perforatrice, trieuses, tabulatrices...) et fut frappé par la camaraderie entre collègues, « les coups de main », les « tuyaux donnés », le compagnonnage des anciens, un esprit de corps vis à vis de la hiérarchie et la découverte du syndicalisme à travers des collègues délégués à la CGT. Il fut marqué dans cette vie professionnelle par l'évolution constante des technologies tant au niveau du matériel (électromécanique, électronique à lampe, transistor, puces électroniques, cartes mères), qu'au niveau des méthodes, outils de programmation et langages. Ces évolutions qui se sont accélérées ont eu des conséquences sur les méthodes et l'organisation du travail du métier de technicien de maintenance avec à la fois des diminutions d'effectifs, la mise en place du travail de nuit, de système d'astreinte qui ont généré des conflits dans l'entreprise au niveau national et dans toutes les entreprises de la branche. D'où une exigence constante de se battre pour obtenir une formation professionnelle solide pour maîtriser ces évolutions.

Dès l'entrée dans l'entreprise BULL, des formations à caractère général et technique sur les matériels et logiciels étaient dispensés de manière importante (plusieurs mois). Cette politique s'est estompée au fil du temps et a fait l'objet de revendications syndicales de plus en plus importantes pour permettre aux salariés administratifs, techniciens et cadre de maîtriser leur poste de travail. Pour échapper à la formation dictée par les seuls intérêts de l'entreprise et de la hiérarchie, Pierre suit une formation en informatique en cours du soir au CNAM de 72 à 80 pour obtenir un DEST informatique option construction. Il ne put passer sa thèse d'ingénieur à cause de son activité militante trop prenante. L'entreprise a longtemps refusé de reconnaître la formation extérieure. Sa formation lui permit d'évoluer dans la maintenance de logiciel système avec une fonction de support national puis dans le développement logiciel système au département Etude, puis support logiciel.

Suite à son mandat de responsable régional à l'UPSM il réintégra BULL au service commercial dans une fonction de technico-commercial, puis évolua vers un métier de consultant en organisation informatique, puis en sécurité informatique dans un service de secours informatique.

Ces évolutions professionnelles ont été largement liées aux évolutions techniques et technologiques, des changements d'organisation (suppression de service, filialisations et externalisation, création de nouvelles structures, fusion avec d'autres entreprises). Ces évolutions d'abord volontaires ont été imposées dès la quarantaine : le PDG d'une filiale disait clairement en 1996 que l'on était « trop vieux » à partir de 39 ans et que l'on n'avait plus sa place dans la société. Ce qui a amené Pierre à changer souvent d'établissement en région parisienne (Avron, Gambetta, St Ouen, Massy, Rungis, Nanterre, la Défense, Louveciennes) et à effectuer également beaucoup de déplacements, parfois de longue durée, en clientèle en province.

La période de 1969 à 1986 a été extrêmement positive : l'entreprise était portée par un développement considérable de l'industrie informatique et par le projet national (Plan Calcul) porté par les pouvoirs publics, les forces politiques, par la nationalisation des entreprises Honeywell-BULL et CII en 1982. A son apogée en 1986, BULL était présente dans le

monde entier (Afrique, Asie, Europe [Est et Ouest], Amérique du Nord et du Sud, Pacifique), couvrait toutes les gammes de matériel informatique et regroupait 50.000 salarié(e)s au niveau mondial avec plus d'une douzaine d'usines réparties dans le monde entier. A partir de 1986, la dynamique et le projet global se sont grippés pour des causes multiples propres à l'entreprise : hétérogénéité trop importante des matériels, difficulté de l'entreprise à suivre les évolutions technologiques, incapacité à anticiper technologiquement et commercialement, fusions difficiles, erreurs stratégiques. L'entreprise n'a pas su s'adapter au passage à la micro-informatique qui ne correspondait pas à la culture d'entreprise basée sur un savoir-faire de constructeur de gros ordinateurs avec des cycles plus longs et plus lents de développement, fabrication et commercialisation. Le coup le plus dur a été lié au rachat du constructeur de micro-ordinateur « Etat-Unien » Zénith dont le plus gros contrat était celui de la marine « américaine ». Les Etats Unis ont rompu le contrat dès le rachat de Zénith par BULL, ce qui a aggravé de manière importante une situation déjà très difficile. La chute de BULL, outre ses problèmes organisationnels, stratégiques, est liée au désengagement de l'État et à la tournure libérale prise par le gouvernement qui s'est progressivement désengagé du capital de l'entreprise (fin des années 80) et qui a soutenu et accompagné la politique de démantèlement de l'entreprise (année 90 à 2000).

Pierre quitta Bull en 2003 à l'âge de 56 ans dans le cadre du dernier plan de licenciement collectif (17ème !). Il ne restait plus alors qu'un peu moins de 10.000 personnes dans l'entreprise au niveau mondial.

Pierre adhéra à la CFDT en 1973 après une grève de 5 semaines menée dans l'entreprise pour l'obtention du 13ème mois et d'une semaine supplémentaire de congés dans les services de maintenance du fait des conditions particulières de travail. Après plusieurs assemblées générales sans perspectives d'actions fortes, il a été décidé, avec une poignée de jeunes, d'occuper un local d'une base de maintenance dans Paris. Un délégué syndical CFDT (Jacques Bouyé) les rejoignit au bout de quelques jours, ce qui permit d'organiser le mouvement et de l'étendre à l'ensemble du service au niveau national, créant un rapport de force très important du fait du blocage des services informatiques des clients (absence d'entretien et de dépannage). Ce fut aussi l'expérience de la solidarité syndicale internationale : la direction ayant fait venir des salariés étrangers pour briser la grève, les salariés allemands syndiqués à l'IG Metal sont rentrés chez eux à l'appel de leur syndicat. A la fin du mouvement, sollicité à la fois par la CGT et la CFDT, il adhéra à la CFDT car les militants CFDT lui avaient fait confiance et que syndiqués, non syndiqués, délégués, avaient été ensemble dans la conduite du mouvement de manière très démocratique.

Après cette adhésion, il participa progressivement de manière active à la vie de la section syndicale et du syndicat à travers les actions revendicatives portant sur les conditions de travail des métiers de la maintenance. Celles touchant à l'extension des horaires de travail (nuit, week-end, astreinte) ont été l'occasion, dans les années 1970, de plusieurs mouvements de grève et de l'établissement d'une charte inter-entreprise menée en appui du syndicat, de l'union régionale (UPSM) et de la fédération (FGMM). Il fut successivement délégué du personnel et délégué syndical de 1975 à 1983. Durant cette période à la commission exécutive du STRAMP, il assura la responsabilité de trésorier.

Conseiller UPSM au titre du STRAMP, il accepta de prendre un mandat de responsable régional UPSM en 1983 sur proposition du STRAMP. Cette décision s'est prise dans le cadre de la toute nouvelle loi de « démocratisation du secteur public » qui a permis qu'un accord de détachement puisse être signé avec l'entreprise BULL, garantissant une prise en charge d'un demi-salaire par celle-ci et un retour dans l'entreprise en fin de mandat (1987). A l'UPSM, il fut responsable du secteur information, notamment de la parution du mensuel « CFDT Métaux » (rédaction, impression, diffusion), du suivi des négociations salariales annuelles avec le patronat (GIM) et de la branche professionnelle électronique et informatique. Ce mandat a été marqué par de nombreuses fermetures de grosses entreprises du secteur de la téléphonie (CGCT, LMT, Thomson, Alcatel, SAT,...), de l'automobile (Talbot). Sur Paris, dans cette période, les PME de la métallurgie ont disparu et les sièges sociaux des grandes entreprises françaises ont migré à la Défense. Pierre représenta l'UPSM au conseil fédéral de la métallurgie de 1983 à 1987. En 1984, il participa à une rencontre avec des délégués de l'IG Métal dans le cadre de la bataille pour les 35 heures menée par l'UPSM et la CFDT.

En 1987, Pierre retourna chez Bull suite à son détachement à l'UPSM et reprit progressivement une action syndicale de « base » (de 1989 à 2003), où il a été amené à 3 reprises à reconstituer des sections syndicales et rebâtir des comités d'entreprise dans les filiales ou établissements nouvellement créés. Il y exerça des mandats de délégués au Comité d'entreprise, et souvent de secrétaire du CE. Tout au long de ses engagements, il veilla à ne pas dépasser les 50% de temps militant de façon à être en permanence en situation de partage des conditions de travail de ses collègues. Pour lui, l'action syndicale n'a de sens que si elle est menée collectivement au sein de la section syndicale et portée par les salarié(e)s concerné(e)s. Il participa à l'inter Bull et fut membre du comité européen BULL à partir de 1998 à 2003.

A partir 2003, il continua à militer avec les retraités CFDT du STRAMP et fut membre de la commission exécutive avec Claude Depuille*, également militant Bull en responsabilité au STRAMP.

Il adhéra au Parti Socialiste après le congrès d'Epinais (en 1974) à la section d'entreprise BULL et au CERES (Centre d'études, de recherches et d'éducation socialiste). Il fut secrétaire de la section socialiste de BULL Gambetta, membre du GSE national du secteur électronique. De 1981 à 1983, il participa aux discussions liées au processus de nationalisation de l'entreprise BULL, avec la négociation de sortie de l'entreprise américaine Honeywell du capital de BULL et la constitution du pôle informatique nationalisé BULL qui a rassemblé les entreprises informatiques françaises. Il quitta le PS en 1983, en désaccord avec le virage libéral pris par le gouvernement de gauche de Pierre Maurois et adhéra en 2009

au Parti de Gauche. Il fut candidat aux élections municipales du XXème arrondissement en 1977 sur les listes d'Union de la Gauche.

Impliqué dans la vie du quartier Charonne Réunion (XXème) de 1972 à 2001, Pierre fut représentant élu des parents d'élèves. Il participa à la création de 2 associations de locataires affiliées à la CNL et en assura la présidence, notamment l'association HORTUS qui gagna plusieurs procès entre 2005 et 2010 contre un bailleur du « 1% logement » sur la question des charges locatives. Ce succès engendrera d'autres actions menée par la CNL dans la région parisienne et au niveau national. Le gouvernement Fillon modifiera la loi afin de limiter le recours des locataires contre les bailleurs. Conseiller de quartier 2003 à 2010, et co-président de ce conseil 2005 à 2010, il porta la question de la place des jeunes dans le quartier (absence d'espaces de loisir, de réunion pour les jeunes, relation avec les institutions, conflits avec la police,...) et cet engagement débouchera sur la création du centre socioculturel Etincelles en 2005 qu'il présidera de 2005 à 2010. Il participa également au soutien des sans papiers et des mals-logés du quartier.

Membre de l'ACO (Action Catholique Ouvrière) en 72, il assure la responsabilité du secteur Paris-Est, puis une responsabilité régionale, puis nationale jusqu'en 2009.

En 2010, il quitta Paris pour Doué La Fontaine (Maine et Loire) où il poursuit son action militante dans les associations locales et sur le plan politique.

En 1969, il épousa Annick Noël. Celle-ci fut employée administrative, puis secrétaire aux « Dames de France ». Après la fermeture de l'entreprise elle devint secrétaire dans un cabinet d'avocat, et, après une formation en cours du soir, devient clerc d'avocat. Ils ont eu deux filles Stéphanie (1972) et Catherine (1977).

Monique Leblanc

MINELLO Robert

Né le 27 août 1945 à Montceau-les-Mines (Saône-et-Loire) ; dessinateur industriel, technicien administratif ; militant syndicaliste CFDT à la Garenne-Colombes (Hauts-de-Seine), délégué syndical (1976-2007), délégué du personnel, délégué au comité d'Établissement (1977-2005), membre de l'Inter Peugeot CFDT (1976-2007), secrétaire de l'Union locale CFDT de Nanterre (Hauts-de Seine) de 1980 à 2007.

Les parents de Robert Minello, Giuseppe Minello et Stella née Dalle Prane, étaient d'origine italienne, respectivement de Padoue et de Trévise, tous deux catholiques pratiquants. En 1934, son père, d'origine paysanne, quitta la propriété familiale où il n'y avait pas assez de travail pour lui et vint s'installer en France, en Saône et Loire, où il exerça des emplois d'ouvrier agricole. En 1941 Giuseppe Minello fut contraint de choisir entre le Service de travail obligatoire (STO) et la mine. C'est ainsi qu'il devint mineur dans le Bassin de Blanzay. Naturalisé français en 1953, adhérent de la CFTC, Giuseppe Minello trouva la mort dans une catastrophe minière en 1958. Il laissait une femme sans profession qui par fidélité à la mémoire de son mari adhéra à la CFTC, un garçon de treize ans, Robert, et sa sœur cadette.

Robert Minello fit ses études primaires à l'école du quartier du Bois du Verne à Montceau-les-Mines et ses études secondaires de 1960 à 1963 à l'École du Sacré-cœur de Paray-le-Monial (Saône-et-Loire). Il y prépara un CAP de dessinateur industriel qu'il n'obtint pas. En septembre 1963, il rentra comme ouvrier de jour au Bassin de Blanzay (3 000 salariés) où il resta un an avant de partir au service militaire qu'il effectua au 511^{ème} régiment du train à Auxonne (Côte-d'Or) de septembre 1964 à décembre 1965. Au retour du service militaire il reprit quatre mois son emploi au bassin de Blanzay puis entreprit un stage de plasturgiste qu'il effectua au centre FPA de Champs-sur-Marne (Seine-et-Marne) d'avril à octobre 1966. Il y obtint un CAP de plasturgiste.

De novembre 1966 à mars 1967 Robert Minello travailla comme ouvrier plasturgiste dans l'entreprise de signalétique Néotubex à Autun (Saône-et-Loire) et de mars à juin 1967 chez Graphoplex rue de Montsouris dans le XIVème arrondissement de Paris. En août 1967 il fut embauché par Automobiles Peugeot au Centre de La Garenne-Colombes (Hauts-de-Seine) où il resta jusqu'à son départ à la retraite en avril 2007. De 1967 à 1980 il travailla à Direction des pièces de rechange (DPR) en tant que dessinateur calqueur puis dessinateur de catalogue. En 1980, suite au transfert de la DPR à Cergy-Pontoise (Val-d'Oise) et à Vernon (Eure), il resta sur le site et fut muté au GIE PSA Etudes et Recherches, entité constituée à partir du Centre d'études automobiles Peugeot de La Garenne-Colombes pour le rapprochement Peugeot-Citroën. A partir de 1998, le centre d'études devint PCA Peugeot-Citroën, filiale de PSA (Peugeot société anonyme), dans le cadre d'une fusion avec le centre d'études Citroën de Vélizy-Villacoublay (Yvelines). Robert Minello y continua et y termina sa carrière comme technicien administratif au département électronique. Par ses origines familiales Robert Minello était sensibilisé aux questions touchant le monde du travail. En mai 1968 il vota l'occupation du centre Peugeot de la Garenne-Colombes. Sympathisant de la CFDT après le conflit, il adhéra à cette organisation syndicale en 1974. En 1976 il fut nommé délégué syndical. De 1977 à 2005 il occupa les fonctions de délégué du personnel, délégué au comité d'établissement membre du CHSCT. De 1977 à 1981 il fut élu au comité central d'entreprise d'Automobiles Peugeot et de 1981 à 2005 membre élu au comité de groupe européen et membre du comité de liaison.

En tant que militant, Robert Minello eut à affronter les années répressives de l'après 68 chez Peugeot. Cette répression s'est concrétisée par l'intimidation des militants et sympathisants des organisations syndicales CFDT et CGT, l'implantation, à l'initiative de la direction, d'un syndicat « maison », membre de la Confédération française du travail (CFT), la transformation de ce syndicat en CFTC et FO dans les années 76, lorsque la CFT commença à perdre tout crédit auprès des salariés.

Les restructurations successives du centre furent des moments intenses de l'action de Robert Minello. En 1980 Il participa à la négociation du plan social lors du déplacement du département des pièces de rechanges à Vernon et à Cergy-Pontoise. En 1998 lors de la création de PCA, il s'impliqua dans l'action menée par la CFDT du centre pour arracher par voie de justice un plan social. La bataille judiciaire pour obtenir un rattrapage de carrière pour les militants dont l'évolution avait été gelée pendant des années le conduisit également plusieurs fois devant les tribunaux.

De 1976 à 2007, il représenta sa section à l'Inter-Peugeot CFDT. Il en fut membre de la commission exécutive et travailla avec les responsables CFDT des autres centres et usines Peugeot en France, parmi lesquels Pierre Petit-Collin et Jean Pierre Dubois de Sochaux, Gaby Pinte de Lille, Marc Richard de Mulhouse. Il participa à l'évolution et à la formalisation de l'inter devenue PCA Peugeot-Citroën en 1998. Dans le cadre de l'Inter, il s'impliqua dans les négociations pour le passage aux 35 heures chez Peugeot qui se conclurent par un accord signé par la CFDT en 1999, ainsi que dans la négociation en 2000 d'un accord, également signé par la CFDT, de prévoyance pour les cadres et assimilés.

Son engagement dans l'Inter l'amena à participer à la vie de la Fédération des mines et de la métallurgie (FGMM) CFDT. Dans ce cadre, il à siégea au conseil national de la branche auto de la Fédération européenne des métallurgistes (FEM) au titre de l'Inter PCA Peugeot-Citroën (2005-2007). Il participa à plusieurs rencontres nationales et internationales concernant le groupe Peugeot mais aussi l'automobile en général, notamment à une réflexion entre syndicats, gouvernement et experts français sur le véhicule électrique.

En 1998, il participa, sur mandat de la FGMM, au congrès des syndicats PSA du Mercosur à Montevideo en Uruguay.

En 2006, il représenta la FGMM et PSA à Bruxelles lors d'une rencontre organisée sous l'égide de la FEM (fédération européenne de la métallurgie) lors de la fermeture de l'usine PSA de Ryton en Angleterre.

En 2006, il fut membre de la délégation FGMM lors de la négociation d'une « charte éthique » chez PSA organisée sous l'égide de la FIOM (fédération internationale des ouvriers sur métaux) et il participa à la rencontre européenne de Frankfort des comités de groupe sur les « chartes éthiques ».

Si l'engagement syndical de Robert Minello le porta à s'impliquer progressivement de plus en plus au niveau national et international de son entreprise et de sa branche professionnelle, il n'en négligea pas pour autant la dimension locale et interprofessionnelle de proximité. Membre de l'Union locale CFDT de Nanterre (Hauts-de-Seine) à partir de 1977, il en fut le secrétaire de 1980 à 2007. Il y participa aux permanences juridiques ouvertes aux salariés de la ville, au soutien des conflits des petites entreprises, à la création de sections syndicales CFDT, ainsi qu'à la lutte contre les marchands de sommeil. Il participa au titre de son Union locale au conseil de l'Union départementale CFDT des Hauts-de-Seine.

Mandaté pour représenter la CFDT à la sécurité sociale de 2001 à 2003 puis au tribunal des affaires de la sécurité sociale (TASS) à partir de 2004, Robert Minello continua ce dernier mandat lorsqu'il prit sa retraite en avril 2007.

Parallèlement à son engagement syndical, Robert Minello fut candidat aux élections municipales de Nanterre sur une liste « Verts et associatifs » en 2001 en position non-éligible.

Il était administrateur du foyer de Jeune travailleurs les Bouviers à Colombes (Hauts-de-Seine) lorsque celui-ci ferma ses portes en 1996 faute de pouvoir être réhabilité. En 2004 il reprit un mandat d'administrateur dans l'association les Crea's de Nanterre qui présenta un projet alternatif à celui des Bouviers.

Les lieux de résidence de Robert Minello furent : Montceau-les-Mines de 1945 à 1966, Houilles (Yvelines) de 1967 à 1970 et Nanterre à partir de 1970.

Il vécut maritalement avec Elisabeth Coing-Mallet.

SOURCES — Archives FGMM — Entretiens avec Robert Minello Novembre 2010.

Michel Carvou

MOTHÉ Daniel

[GAUTRAT Jacques dit Daniel MOTHÉ, Edmond CASTAGNEROL]

Né le 6 décembre 1924 à Floirac (Gironde) ; délégué du personnel FO puis CFDT chez Renault, à Billancourt ; ouvrier fraiseur, puis sociologue ; militant du groupe Socialisme ou Barbarie, autogestionnaire, autodidacte, auteur de nombreux articles et ouvrages.

Né d'une famille ouvrière de Gironde, le père de Jacques Gautrat, Louis, était artisan tapissier. Sa mère, Marie Pécastaing, brodeuse, décéda alors qu'il n'avait que six ans. Son père se remaria alors avec une femme de ménage employée dans un grand magasin. Aucun des deux parents n'était influencé par le militantisme, hormis un cousin de sa mère, militant communiste.

Jacques Gautrat termina ses études primaires en 1939 après avoir obtenu le certificat d'études et prit ensuite des cours du soir de tapissier décorateur. Il travailla dans cette branche, essentiellement chez son père, artisan à Bordeaux, jusqu'en septembre 1943. Entré en résistance, Jacques Gautrat se fit inscrire à Albi sous une fausse identité (Edmond Castagnerol, quartier maître de la marine de guerre) et travailla comme ouvrier mineur de surface de fin 1943 jusqu'en aout 1944. Il fut, ensuite, employé à de très nombreux métiers : employé au tri de vêtements pour l'armée américaine, ouvrier couvreur, ouvrier spécialisé dans une usine de réparation de locomotives (les aciéries du Nord), agent technique à Paris en 1947, employé de bureau dans une usine de profilage des métaux. Durant toute cette période Jacques Gautrat s'établit avec Martine Vidal, sa première compagne, ils vécurent en communauté, à deux couples, à Mazamet, puis Albi, avant de se rendre à Marseille puis Paris.

Jacques Gautrat a été marqué, selon son propre témoignage, par trois évènements concomitants : l'invasion des troupes allemandes, en 1940 à Bordeaux; le changement d'attitude d'une grande partie de la population française à l'égard de ces mêmes allemands (qui devenaient, brusquement, fréquentables...) et le revirement du Parti communiste qui approuva le Pacte germano-soviétique et centra dès lors ses critiques sur l'Angleterre uniquement. Jacques Gautrat s'engagea alors, en 1942, dans « l'organisation trotskiste » de Bordeaux (quatrième internationale - la sœur de sa compagne vivait avec un militant trotskiste Jean Pinet), il fut initié à ce courant par un autre militant [Marcel Baufrière](#). Ce groupe réalisa alors des faux papiers (cartes d'identité, cartes d'alimentation...) pour des enfants juifs dont les parents avaient été déportés, il distribua des tracts « Front ouvrier » à l'intérieur de l'entreprise ; contacté par l'Armée Secrète il projeta des sabotages avant que ses compagnons ne soient arrêtés. Il devint délégué et porte-parole des mineurs qui protestaient contre les discriminations alimentaires. Après la fuite des troupes allemandes d'Albi il fut nommé adjudant-chef des FTP par le capitaine d'une compagnie qui recrutait dans la région. À la Libération, les FTP furent invités à signer un contrat d'engagement dans l'armée régulière. Jacques Gautrat invita ses camarades à ne pas signer, n'acceptant pas de partir en Indochine, déclarant que l'armée de la Résistance était une armée de libération et non une armée coloniale. Il quitta alors l'armée en même temps que sa fausse identité, et les deux couples s'installèrent séparément à Marseille, puis reconstituèrent une communauté à Neuilly Plaisance où se rejoignirent d'autres militants, issus pour une part des communistes révolutionnaires (trotskistes), un communiste polonais et des réfugiés italiens bordiguistes. Jacques Gautrat entra assez vite en contradiction avec l'organisation trotskiste, sur la question de la défense inconditionnelle de l'URSS, qu'il refusait, et dès 1943, à Toulouse, participa à la fondation du « groupe communiste révolutionnaire » influencé par le RKD autrichien bordiguiste de Guy Schever pour rejoindre ensuite la FFGC (Fédération Française de la Gauche Communiste) tendance bordiguiste. Jacques Gautrat écrivit alors des articles dans le journal italien de même sensibilité : *Bataglia comunista*. Etabli à Paris, il occupa différents emplois de bureau (agent technique) jusqu'en mai 1947. De juin à septembre 1947 les deux couples s'installèrent en Scandinavie où Jacques Gautrat travailla comme plongeur en cuisine à Oslo, puis O.S. chez Siemens à Stockholm. De retour à Paris, ils mirent fin à la vie communautaire, le couple s'installa à Fontenay-sous-Bois (Seine, Val-de-Marne). Jacques Gautrat fut alors employé comme agent technique de fabrication chez Thomson rue Simon Bolivar à Paris, puis employé de bureau (agent technique) dans une petite entreprise à Vincennes. Alors dans l'optique de « la classe ouvrière, avant-garde révolutionnaire », il s'inscrivit, en 1949, en Formation Professionnelle des Adultes (FPA) et suivit une formation de fraiseur qu'il exerça rapidement à Vincennes, d'abord dans une fabrique de machines outils, puis chez Kodak.

En juillet 1950, le couple partit en Yougoslavie, associé à la « brigade Renault » initiée par des trotskistes, en solidarité avec le régime « autogestionnaire » du maréchal Tito qui venait de rompre avec l'URSS. Affecté au chantier qui construisait l'université de Zagreb, Jacques Gautrat aida l'interprète de l'équipe Renault à passer la frontière pour demander l'asile politique en France.

C'est en septembre 1950 que Jacques Gautrat fut embauché à la Régie Renault comme ouvrier fraiseur P2 au département 59 de fabrication d'outils coupants. Il fut alors, en même temps, éditeur du journal *L'Internationaliste* d'obédience bordiguiste en même temps qu'il travailla avec la Fédération Anarchiste (FA) et écrivit dans *Le Libertaire Renault*. Jacques Gautrat, en 2011, ne voit pas de contradiction à cette double appartenance, expliquant qu'il ne risquait rien de la part de ses camarades « qui étaient bien contents d'avoir un ouvrier qui écrit ! ».

Dans les années qui suivirent Jacques Gautrat adhéra au groupe « Socialisme ou Barbarie » en 1955 où était déjà présent [Raymond Hirzel](#). C'est la période où il édita un petit journal, distribué sur plusieurs ateliers : *Tribune ouvrière*, écrit et publié en dehors des syndicats et des partis, et qui voulait donner la parole directement aux ouvriers. Ce journal fut édité en collaboration avec [Pierre Bois](#), mais les contradictions naquirent rapidement entre les deux militants de « Socialisme

ou Barbarie » et les anciens militants trotskistes de l'Union Communiste qui voulaient en faire un journal politique. La rupture fut consommée en 1957 et Pierre Bois lança « Voix Ouvrière ». C'est cette même année que Jacques Gautrat adhéra au syndicat Force ouvrière sur les conseils de militants trotskistes de l'usine qui voulaient en prendre la direction. Il fut élu délégué du personnel sur ces listes jusqu'en 1964 année où il adhéra à la CFDT autogestionnaire qui était plus proche de ses préoccupations. Il resta délégué du personnel de 1957 à 1972 sans interruption, défendant les revendications d'atelier. Il vécut la grève de 1968, y fut actif, et publia de très nombreux tracts pour promouvoir l'autogestion. Jacques Gautrat publia de nombreuses chroniques ouvrières dans la revue « Socialisme ou Barbarie » qui furent publiées dans un ouvrage : *Journal d'un ouvrier* en 1958. Dans cette période il écrivit plusieurs autres ouvrages publiés et se fit connaître avant 1962 par ses positions « d'un ouvrier qui condamnait la guerre d'Algérie ». À ce titre ses chroniques furent publiées dans la revue *Esprit* et dans des journaux à grande diffusion comme *L'Observateur* et *L'Express*. Il rencontra Edgar Morin* et se fit remarquer dans le milieu intellectuel. Lorsqu'il écrivit sur la condition militante en 1972 (*Le métier de militant*), d'un point de vue sociologique; parrainé par Edgar Morin, ce fut le sésame qui lui ouvrit les portes de l'École Pratique des Hautes Etudes où il réussit son diplôme. Après 21 ans passés à la Régie Renault comme fraiseur, il démissionna pour devenir sociologue à plein temps. Il travailla alors et publia sur les questions qui lui semblaient centrales : l'autogestion, la gestion du temps libre... participa à de nombreux rapports de recherche concernant les lois Auroux, avant de s'occuper d'économie solidaire au début des années 2000. Il fut d'abord embauché comme chargé de recherches en sociologie en mars 1972 sur les problèmes des conditions de travail au Laboratoire d'Économie et de Sociologie du Travail (LEST), puis au Laboratoire de Sociologie de Changement des Institutions (LSCI) de Renaud Sainsaulieu, à Paris comme sociologue en 1975, fut automatiquement intégré au CNRS en 1979 comme chargé de recherche, fonda en 1980, le CRIDA (Centre de Recherche et d'Intervention sur la Démocratie et l'Autonomie), avant d'être mis à la retraite en 1989.

Sur le plan politique, dès 1964 Jacques Gautrat s'éloigna du groupe Socialisme ou Barbarie refusant de s'impliquer dans les querelles internes. Plus tard, il adhéra, pour un temps très court, au Parti Socialiste où il ne resta que six mois, mais participa aux élections municipales en 1977, avec ses anciens camarades socialistes, sous l'étiquette « Génération Ecologie ».

Sur le plan familial, Jacques Gautrat resta en couple avec sa première compagne Martine Vidal jusqu'en 1954, ils eurent deux filles. Sa compagne était trotskiste puis membre du groupe Socialisme ou Barbarie avant d'être militante syndicale de l'École émancipée et du parti Vert. Elle fut successivement receveuse de tramway, guichetière à la poste puis institutrice. Sa seconde compagne de 1954 à 1960, Catherine Preiser, était danseuse et fille de juifs hongrois dont le père fut tué dans les brigades internationales en combattant pour la révolution espagnole. Sa dernière compagne Maximilienne Levet devint son épouse en 1960, elle occupa plusieurs emplois, fut caissière de cinéma et était femme au foyer lorsqu'elle se mit en ménage avec Jacques Gautrat, elle avait deux enfants. Elle reprit des études de psychologie, en 1964, à l'université de Nanterre et fut embauchée comme maître assistante dans cette université jusqu'à sa retraite en 1977. Elle s'était spécialisée en gérontologie. Elle participa à l'équipe de Pierre Mendès France, fut bénévole au Planning familial puis cofondatrice et présidente de la Maison des jeunes et de la culture place des Abbesses à Paris (XVIIIème) et fonda une section de formation permanente ouverte à tous à l'université de Nanterre.

Sur le plan associatif, Jacques Gautrat adhéra dès 1941 au CLAJ (Centre Laïque des Auberges de Jeunesse) puis, à leur dissolution par l'occupant, il fonda l'association des « Cyclo campeurs de la Côte d'Argent », il continua deux après la guerre à participer aux Auberges de Jeunesse. Il participa à une entreprise d'insertion, la TVAS (Trinité, Vintimille, Abbesses, Sacré-Cœur) avec le curé de Saint Jean de Montmartre comme famille d'accueil de jeunes délinquants ou en voie de l'être de 1967 à 1971. Il fut président de l'association « Accueil et Promotion » qui alphabétisait les immigrés africains. Il participa au « Mouvement de la Flamboyance » mouvement de retraités qui montait des actions de solidarité intergénérationnelle et aidait les jeunes sans emplois. Il participa à une structure d'insertion « Jardin de la solidarité », en Picardie, à Saint Juste en Chaussée entre 1999 et 2007.

ŒUVRE — *Journal d'un ouvrier*, Daniel Mothé, Editions de Minuit, 1958 — *Militant chez Renault*, Daniel Mothé, Seuil, 1967 — *Le dictionnaire du ski*, Jacques Gautrat, Seuil, 1969 — *Le dictionnaire de la Montagne*, Jacques Gautrat, 1970 — *Le métier de militant*, Daniel Mothé, Seuil, 1972 — *L'analyse des conditions de travail ouvrier en usine*, Éd. A. Colin, ouvrage collectif, J. Gautrat, Françoise Guélaud, Marie Noëlle Beauchesne, Guy Roustang — *Les O.S.*, Daniel Mothé, Cerf, 1974 — *Autogestion et conditions de travail*, Daniel Mothé, Cerf, 1976 — *L'autogestion goutte à goutte*, Daniel Mothé, Centurion, 1980 — *Pour une nouvelle culture de l'entreprise*, Daniel Mothé, La Découverte, 1986 — *L'utopie du temps libre*, Daniel Mothé, Seuil, 1993 — *Le temps libre contre la société*, Daniel, Mothé, Éd. Desclée de Brouwer, 1995 — *Vers un nouveau contrat social*, Éd. Desclée de Brouwer, ouvrage collectif D. Mothé, Guy Roustang, Jean Louis Laville, Bernard Eme, Bernard Perret, 1996 — *Économie solidaire et développement local* en Haut-Entre-Deux-Mers, Langonnais CRIDA/LSCI, 2004 — « Agritourisme et Économie solidaire » dans ouvrage collectif *L'économie solidaire, une écologie sociale*, Syllepse, 2004 — Nombreux articles dans *Tribune Ouvrière*, *Socialisme ou Barbarie*, la revue *Esprit* et a collaboré à la revue *Autogestion*.

SOURCES — Entretien avec J. Gautrat le 6 décembre 2011 — Ouvrages de D. Mothé/J. Gautrat — Philippe Gottraux, *Socialisme ou Barbarie*, Payot, Lausanne, 2002, Archives interfédérales et confédérales de la CFDT — *Notices biographiques Renault*, sous dir. Gilbert Hatry, Ed. JCM.

Robert Kosmann

MOULINET Louis, André

Né le 17 avril 1925 à Nérès-les-Bains (Allier), mort le 9 juin 2006 à Paris (XIII^{ème}) ; ouvrier tourneur ; militant jociste (1940-1951), permanent régional (1945-1947) puis trésorier national (1947-1951) de la JOC ; syndicaliste CFTC puis CFDT, membre du bureau de la fédération CFTC de la Métallurgie (1958-1962), secrétaire général adjoint de l'Union régionale parisienne CFTC puis CFDT (1961-1971) ; militant et élu du Parti socialiste à Paris (XIII^{ème}) ; conseiller de Paris (1971-1981), député de Paris (1981-1988).



Louis Moulinet en 1947



Louis Moulinet en 1981



Louis Moulinet lors d'un entretien au Centre Malher

Né d'Albert Moulinet (originaire de Nérès-les-Bains, fils d'un ouvrier des mines de Ferrières, dans l'Allier), cuisinier, et de Félicie née Bouchardon, couturière, Louis Moulinet avait une sœur de cinq ans sa cadette. Il vit le jour dans l'Allier car, dans sa famille, « il valait quand même mieux aller accoucher au pays », mais vécut jusqu'à l'âge de six ans à Paris où ses parents s'étaient installés. En 1931, la famille revint à Nérès-les-Bains. Louis Moulinet y fréquenta l'école communale et obtint le certificat d'études primaires. Bon élève, il passa le concours des bourses à l'âge de onze ans et le directeur de l'école effectua une démarche auprès de ses parents afin qu'ils l'envoient au lycée. Son père, gravement malade, jugea les études trop longues et refusa. Louis Moulinet entra donc en 1937 au cours complémentaire Jean-Jaurès de Montluçon (Allier), mais l'état de son père s'étant encore aggravé – il mourut quelques mois plus tard –, il fut contraint de le quitter en 1939 sans avoir passé le brevet d'études. En septembre 1939, il entra à la SAGEM à Montluçon, d'abord à l'école d'apprentissage, puis comme tourneur après avoir obtenu son CAP en juin 1942.

Louis Moulinet, dont les parents étaient catholiques pratiquants irréguliers, avait fait sa communion et, comme presque tous les jeunes de la commune, fréquentait le patronage. En 1937, le grand rassemblement organisé par la JOC à Paris pour fêter son X^{ème} anniversaire avait eu un certain retentissement dans la région. Au printemps 1939, plusieurs membres du « patro » entreprirent de créer une section jociste. Celle-ci fut affiliée en avril 1940 et, ses membres les plus âgés ayant été mobilisés, Louis Moulinet en assuma la présidence. Rapidement, il devint vice-président fédéral, la fédération regroupant, outre la section de Nérès-les-Bains, celle de Domérat et les trois sections de Montluçon. Le 21 juin 1942, il participa au rassemblement jociste de Limoges (Haute-Vienne), l'un des sept rassemblements régionaux organisés par la JOC pour fêter son XV^{ème} anniversaire, et devint président fédéral vers 1943.

Sollicité fin 1944 par le secrétariat national de la JOC pour devenir permanent, il prit ses fonctions en janvier 1945 avec la responsabilité du Massif Central. Sur le plan national, il fut rattaché à la branche « apprentis » (destinée aux « 14-17 ans »), dont Pierre Soutrenon* était le responsable national, et écrivit à partir de 1946 dans son bulletin *Jeune chef*. Fin 1946, le cheminot [Paul Butet](#), qui devait réintégrer la SNCF le 1er janvier 1947, proposa à Louis Moulinet de lui succéder comme trésorier national de la JOC. Il eut alors à faire face à une grave crise financière. En effet, le mouvement jociste, sorti renforcé de la Seconde Guerre mondiale, connut un reflux en 1947 qui obligea le nouveau trésorier qu'il était, âgé seulement de vingt-deux ans, à réduire le personnel administratif de moitié et le nombre des permanents jocistes d'un tiers.

Dans le cadre de ses responsabilités de dirigeant national, Louis Moulinet eut également l'occasion, avec [Eugène Descamps](#) et [André Demonchaux](#), de rencontrer, au siège du PCF, carrefour de Chateaudun à Paris, Maurice Thorez*, secrétaire général du Parti communiste, pour confronter les positions de la JOC et du PCF sur la question du service militaire. Bien des années plus tard, Louis Moulinet aimait évoquer le souvenir de cette rencontre qui avait fortement impressionné le jeune militant qu'il était encore.

L'expérience pénible qu'avait dû vivre Louis Moulinet comme trésorier national le marqua durablement, mais lui valut également une réputation de bon gestionnaire, de telle sorte que, lorsqu'il quitta le mouvement jociste en 1951, il fut sollicité par la Fédération loisirs et culture cinématographique (FLECC). Il en fut le secrétaire général jusqu'en 1953.

Désireux de rester en région parisienne, Louis Moulinet se fit embaucher à la Thomson, comme tourneur-outilleur à l'usine de Gennevilliers 1 qui fabriquait des émetteurs. Sur son initiative, il y fut rapidement rejoint par d'autres anciens permanents de la JOC et d'autres mouvements d'Action catholique de jeunesse : d'abord Pierre Viallefond* (ex-JOC, usine d'Asnières), avec lequel il partageait un logement rue Portalis, à Paris, puis Jean Sivet* (ex-JOC, Gennevilliers 2),

Pierre Hadj-Amar* (ex-JOC, Asnières), Paul Raffin* (ex-JOC, Gennevilliers 2 puis Bagneux à partir de 1956), Claude Michelot* (ex-JIC, Asnières), [Bernard Comont](#) (ex-fédéral JOC, Gennevilliers 2), François Acquitter* (ex-JMC, Gennevilliers 1), André Jouin* (ex-JOC, Gennevilliers 2), [André Acquier](#) (ex-JOC, Bagneux), Maurice Vallée* (ex-JOC, comité central d'entreprise), Marcel Simmonin*... Cette arrivée en nombre dans l'entreprise d'anciens cadres des mouvements de jeunesse, en particulier de la JOC, répondait à une stratégie clairement élaborée visant à implanter la CFTC à la Thomson et à y conquérir la majorité. À l'arrivée de Louis Moulinet à l'usine de Gennevilliers, le paysage syndical se limitait à la CGT et le taux de participation aux élections des délégués du personnel était faible.

Louis Moulinet adhéra d'abord pendant une dizaine de mois à la CGT, principalement pour se familiariser avec le syndicalisme au sein de cette entreprise, puis la section CFTC fut créée en juin 1954, avec l'aide de la Fédération de la Métallurgie, en particulier celle de Jean Lannes*, secrétaire fédéral. Lors des élections des délégués du personnel qui suivirent, la section ne présenta des candidats qu'au premier collège (ouvriers) et seul Louis Moulinet fut élu. L'année suivante fut non seulement marquée par une nette progression de la liste CFTC, qui compta plusieurs élus, mais surtout, en septembre 1955, par la première grève victorieuse de l'histoire de la Thomson qui se traduisit par une augmentation des salaires. En 1956, la CFTC devint majoritaire au comité d'établissement et, à compter de cette date, Louis Moulinet siégea au comité central d'entreprise, qu'il représentait d'ailleurs au conseil d'administration de la Thomson.

Sur un plan plus général, Louis Moulinet, à l'instar de la quasi-totalité des anciens jocistes de sa génération et des suivantes, était un « minoritaire » au sein de la CFTC. À l'époque où il était permanent national de la JOC, il avait eu l'occasion de rencontrer plusieurs représentants de la minorité, parmi lesquels Fernand Hennebicq* et, surtout, Paul Vignaux* auquel allait d'ailleurs l'unir une longue relation d'amitié, nullement entravée par les différences d'âge et de formation. Par ce biais, Louis Moulinet s'engagea activement au sein du groupe « Reconstruction » – dont il fut un temps gérant des *Cahiers* et l'un des principaux animateurs du groupe parisien – et fut un actif défenseur de la déconfessionnalisation, devenue effective en 1964.

Louis Moulinet exerça également pendant quelque temps des responsabilités fédérales, siégeant au bureau de la Fédération CFTC de la Métallurgie de 1958 à 1962.

Sollicité en 1961 par [Robert Duvivier](#), secrétaire général de l'Union régionale parisienne de la CFTC, pour devenir permanent, Louis Moulinet en fut le secrétaire général adjoint pendant dix ans, au sein de la CFDT à partir de 1964. Au sein de l'URP, il était plus particulièrement chargé des relations intersyndicales et des relations avec les organisations politiques (SFIO, PCF, PSU) et autres (Ligue des droits de l'Homme, UNEF...), ce qui lui valut de jouer un rôle actif dans l'organisation de manifestations unitaires, notamment pendant la guerre d'Algérie puis en Mai 68. Il fut ainsi chargé d'organiser la rencontre entre [Eugène Descamps](#) (CFDT), [Georges Ségué](#) (CGT) et Jacques Sauvageot* (UNEF) au siège de l'UNEF qui devait déboucher sur la manifestation du 13 mai 1968.

Louis Moulinet représenta également la CFDT au conseil d'administration de la Caisse d'allocations familiales de la région parisienne de 1967 à 1971 et au conseil d'administration de l'Université Paris VIII de 1969 à 1971.

Fin 1970, [Robert Duvivier](#) fit savoir qu'il quitterait la tête de l'URP-CFDT l'année suivante et qu'il apporterait son soutien à Guy Gouyet* pour lui succéder. Comprenant qu'il ne lui succéderait pas et après dix ans passés comme permanent de l'URP, Louis Moulinet décida lui aussi de la quitter. Il se fit alors embaucher le 1er février 1971 aux Chèques coopératifs restaurants (CCR) avec la responsabilité de s'occuper des chèques vacances qui étaient en train de voir le jour.

L'année 1971 fut, pour Louis Moulinet, celle du passage de l'action syndicale à l'action politique. [Jean-Pierre Chevènement](#) et Georges Sarre*, responsables du Centre d'études, de recherches et d'éducation socialiste (CERES), courant qui venait de conquérir la majorité au sein de la fédération socialiste parisienne, souhaitaient renouveler la vie du parti et élargir les listes dans la perspective des élections municipales de 1971. Ils proposèrent ainsi à Louis Moulinet, qui venait d'emménager dans le XIIIème arrondissement après avoir vécu pendant dix ans à Montmorency (Val-d'Oise), d'être candidat dans cet arrondissement en remplacement de [Claude Bourdet](#). N'étant pas encore encarté au Parti socialiste, il fut candidat sous l'étiquette « syndicaliste » – et non pas CFDT, pour éviter la confusion des genres – et, une fois élu, en mars 1971, s'apparenta au groupe socialiste, siégeant à la 3ème commission. Il adhéra ensuite, individuellement, au Parti socialiste, participa au congrès d'Épinay en juin et entra à la commission exécutive fédérale du PS parisien.

Les deux autres représentants du CERES au Conseil de Paris, Georges Sarre et Pierre Guidoni*, accaparés par leurs autres activités politiques, demandèrent à Louis Moulinet d'y représenter leur courant. Celui-ci se consacra alors pleinement à son mandat de conseiller de Paris, fragilisant du même coup sa situation professionnelle aux CCR.

À l'été 1971, au moment du scandale immobilier, mais aussi politico-financier, dit « l'affaire de la garantie foncière », Louis Moulinet joua un rôle actif dans le départ du préfet Marcel Diebolt, fournissant notamment des documents compromettants au *Canard enchaîné*. Dès lors, dans le cadre de son mandat de conseiller de Paris, il s'intéressa plus particulièrement aux questions d'urbanisme et entreprit de faire la guerre aux promoteurs immobiliers qui voulaient faire du XIIIème arrondissement leur lucratif terrain de jeu. Il parvint ainsi, avec l'aide des riverains, à faire avorter plusieurs projets immobiliers devant déboucher sur la construction de tours.

Sur le plan politique, lors du congrès de Grenoble du PS (22-24 juin 1973), Louis Moulinet, à la demande de Georges Sarre*, avait présenté sa candidature au bureau national. Non élu, il le fut en revanche à la commission nationale de contrôle financier du parti. La même année, il fut candidat du PS à l'occasion des élections législatives, mais ne recueillit que 18% des suffrages exprimés.

L'année suivante, lorsque la décision fut prise de scinder en deux parties la section socialiste du XIII^{ème} arrondissement dont les effectifs avaient considérablement augmenté à la suite du congrès d'Épinay (1971) et des Assises du socialisme (1974), Louis Moulinet fut l'un des artisans de la création de la section « Paris XIII^{ème} Est », contrôlée par le CERES, et en devint le secrétaire.

Les élections municipales de 1977 donnèrent lieu à une farouche opposition au sein du PS du XIII^{ème} arrondissement, entre les représentants du CERES (Louis Moulinet, Jean-Pierre Welterlin, Daniel Benassaya...) d'une part et les Mitterrandistes du courant A (Paul Quilès, Jean-Marie Le Guen, Gérard Fuchs) de l'autre. Les premiers l'emportèrent et Louis Moulinet fut finalement réélu conseiller de Paris.

Aux élections législatives des 14 et 21 juin 1981, il fut candidat suppléant de Nicole Questiaux (CERES) dans la 13^{ème} circonscription de Paris (XIII^{ème} arrondissement). Celle-ci obtint 30% au premier tour et l'emporta largement au second avec 61% des suffrages exprimés. L'entrée au gouvernement de Nicole Questiaux le 24 juillet 1981, comme ministre d'État, ministre de la Solidarité nationale, fit de Louis Moulinet un député à part entière. Opposé au cumul des mandats, en paroles comme en actes, il quitta alors son mandat de conseiller de Paris. À l'Assemblée nationale, il siégea d'abord à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, puis, à partir de 1984, à celle des affaires étrangères.

Dans le cadre de son mandat de député, Louis Moulinet proposa notamment d'abroger une loi de 1965 permettant aux bénéficiaires de logements HLM d'acquérir leur appartement à un prix avantageux, ce qui risquait à terme d'appauvrir considérablement le parc de logements sociaux de la ville de Paris. Son projet, jugé trop brutal par le PS, fut néanmoins repris sous une forme édulcorée et voté quelques années plus tard.

Louis Moulinet avait également beaucoup œuvré pour l'intégration des nombreux Asiatiques qui s'étaient installés dans le XIII^{ème} arrondissement à partir de 1975. En 1982, avec Antoine Nguyen Manh Ha – ancien jociste d'Indochine, ancien ministre du premier gouvernement de Ho Chi Minh et gendre de Georges Maranne* – auquel il était lié depuis l'époque de la JOC, Louis Moulinet créa et présida l'Association « 13^{ème} sans frontières » qui, installée en plein cœur du Chinatown parisien, contribua grandement aux échanges culturels dans le quartier et à l'alphabétisation de la communauté asiatique de l'arrondissement. Grâce à des subventions (notamment celles du Fonds d'action sociale), cette association put acheter des locaux 70 avenue d'Ivry et organiser des classes de français langue étrangère. « 13^{ème} sans frontières » mena une action utile et reconnue, mais, confrontée à la pénurie des subventions, allait devoir fermer ses portes après plus de quinze ans d'existence.

Par ailleurs, pour lutter contre le communautarisme et prévenir le risque de voir naître des écoles privées chinoises, il parvint à faire créer, avec l'aide de [Jean-Pierre Chevènement](#), alors ministre de l'Éducation nationale, des classes de chinois dans certaines écoles primaires de l'arrondissement.

Aux élections législatives du 16 mars 1986, au scrutin proportionnel à un tour, le Parti socialiste parisien, escomptant sept élus, le plaça en huitième position de sa liste. À la surprise générale, le PS recueillit 31,4% des voix, obtenant huit sièges (autant que le RPR). Aux législatives suivantes, en 1988, il ne fut plus candidat, le PS lui ayant préféré Paul Quilès.

Ayant perdu son dernier mandat, Louis Moulinet représenta pendant de nombreuses années le PS au conseil d'administration de l'Association pour la rééducation professionnelle et sociale de l'Office HLM de Paris et à celui de la Caisse d'Allocations familiales de Paris.

Au moment du congrès de Rennes (15-18 mars 1990), resté célèbre pour la guerre de tendances à laquelle se livra le PS (7 motions), il rallia la motion 1 et prit ses distances avec les chevènementistes, avec lesquels ses désaccords, notamment sur la question européenne, allaient grandissant.

Élu trésorier de l'Association des anciens députés à la fin des années 1990, il se consacra à cette dernière fonction avec énergie, organisant notamment chaque année un voyage à l'étranger.

Enfin, en retrait de la vie syndicale et politique, bien que toujours adhérent de la CFDT et du PS, Louis Moulinet restait un observateur attentif de leur évolution. Il fit ainsi partie des 25 anciens dirigeants confédéraux, fédéraux et régionaux de la CFDT qui signèrent une tribune publiée dans *Le Monde* le 18 avril 2004, intitulée « Questions à la CFDT », se montrant très critique envers l'attitude de la confédération concernant les retraites et s'interrogeant sur l'évolution de la centrale. Depuis plusieurs années, il ne faisait pas mystère de son hostilité à l'égard de la majorité confédérale.

Fait chevalier de la Légion d'honneur en juillet 1991, Louis Moulinet fut promu au grade d'officier en mars 2002.

Il s'était marié le 9 avril 1955 avec Suzanne Barrat, militante jociste tourangelle. Le couple adopta un fils, Denis, et accueillit pendant quelques années un enfant cambodgien que ses parents étaient parvenus à faire sortir du pays au moment où sévissait le régime de terreur de Pol Pot.

Mort le 12 juin 2006, Louis Moulinet fut inhumé au cimetière parisien d'Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne), en l'absence de la plupart de ses amis de la JOC et de la CFDT qui n'avaient pas été informés de son décès, mais en présence de plusieurs personnalités socialistes ([Jean-Pierre Chevènement](#), Georges Sarre, Serge Blisko, Jean-Marie Le Guen...). Bertrand Delanoé, maire de Paris, lui rendit hommage à l'ouverture de la séance du conseil municipal de Paris le 10 juillet 2006. Un autre hommage, non officiel mais chaleureux, lui fut rendu le 24 avril 2007 par quelques-uns de ses amis l'ayant connu dans le cadre de la JOC, de la Thomson, du Parti socialiste, de l'association « 13ème sans frontières »... ; à cette occasion, une plaque fut déposée sur sa tombe.

SOURCES — Arch. JOC (SG), fichier des anciens permanents — Arch. Fédération CFDT de la Métallurgie — « Le Creuset de la JOC », in *Solidaires*, journal de l'Union Régionale des Syndicats d'Île-de-France CFDT, n° 373 (novembre 1994), p. 31-35 — *Who's Who in France* — Hervé Hamon, Patrick Rotman, *La Deuxième gauche: histoire intellectuelle et politique de la CFDT*, Ramsay, 1982 — Frank Georgi, *L'Invention de la CFDT - 1957-1970 : syndicalisme, catholicisme et politique dans la France de l'expansion*, Éd. de l'Atelier, 1995 — Frank Georgi, *Eugène Descamps, chrétien et syndicaliste*, Éd. de l'Atelier, coll. « La part des hommes », 1997 — Jo Bibard, *Faire l'histoire ensemble*, 2007 — Quatre entretiens de Louis Moulinet, accompagné de Pierre Hadj-Amar, par Claude Penetier, Frank Georgi, Nathalie Viet-Depaule et Éric Belouet, filmés par Bernard Baissat, janvier-juin 1995 — Interview de Louis Moulinet par Étienne Gau, *La Croix*, 14-15 mai 1978 — Nombreux entretiens et conversations informelles d'Éric Belouet avec Louis Moulinet, 1994-2002 — Renseignements communiqués par Pierre Hadj-Amar.

Éric Belouet

MURCIER Jean Paul

Né le 4 mai 1925 à Paris (XVème), décédé le 24 décembre 2014 à Paris (IXème), juriste au service documentation de la CFTC, puis responsable de l'action juridique ; secrétaire fédéral de la Fédération de la Métallurgie, (1958), secrétaire général de l'UPSM (1963-1965), responsable du département documentation d'actualité à l'INDIT (1965-1967), puis chef du service juridique confédéral.

Issu d'une famille parisienne de la petite bourgeoisie (VIème et XVème), petit-fils d'un architecte du côté paternel, d'un officier de carrière du côté maternel, et fils d'un chef de contentieux, Jean-Paul Murcier fit ses études secondaires au lycée Buffon, puis à Louis-le-Grand. Il fit ensuite du droit et entra à Sciences Po d'où il sortit diplômé en 1947. Louveteau, scout (paroisse Saint-Jean-Baptiste de la Salle), il avait été chef de troupe jusqu'à fin 1945.

Embauché en janvier 1947 à la CFTC, dans un poste à caractère purement technique, il travailla auprès de Gaston Tessier*, alors président de la confédération, chargé du courrier, de la rédaction d'articles pour le journal *Syndicalisme Hebdo* et des analyses juridiques sur les nouvelles lois sociales. Il suivit des sessions de formation organisées par la confédération comme participant puis rapidement comme intervenant. La première École normale ouvrière à laquelle il participa se tint à Charnay-les-Macon (Saône-et-Loire). Il fut appelé à collaborer avec Maurice Bouladou*, puis Gustave Salmon* et eut à s'occuper, au nom de la confédération, des relations avec des groupes parlementaires. Il dut, notamment, travailler sur l'évolution de la loi concernant les élections professionnelles avec la règle des élus à la proportionnelle suivant les voix recueillies, puis sur le code du travail des territoires d'Outre-Mer avec Gérard Espéret* qui avait obtenu la création d'un secrétariat d'Outre-Mer au sein de la CFTC, appuyé et soutenu par Jean Paul Murcier. Ils eurent un rôle décisif dans l'élaboration et le vote du code du travail des territoires d'Outre-Mer dont Joseph Dumas* fut le rapporteur en 1951.

Lorsqu'Eugène Descamps*, secrétaire général de la Fédération générale de la métallurgie CFTC depuis 1954, décida de réorganiser la fédération et de la structurer, il demanda à Jean-Paul Murcier de le rejoindre. Il accepta et arriva en janvier 1957. Ce fut Hubert Lesire Ogrel* qui le remplaça avec l'appui Émile Gaudillière*. Immédiatement, Jean-Paul Murcier, comme permanent fédéral, travailla avec Eugène Descamps et Laurent Lucas*, qui venait de remplacer Jean Lannes*. Il participa aux réflexions concernant les actions juridiques, aux sessions de formation ainsi qu'aux analyses des nouvelles conventions collectives. Il suivit de nombreux conflits comme celui d'Alsthom Belfort, sur le développement du nouveau congé éducation, sur les questions soulevées concernant les déplacements des délégués élus d'un établissement à un autre chez de Wendel dans l'est, sur le développement du nombre d'adhérents avec les nouvelles implantations comme à la Compagnie générale d'électricité à Marcoussis, etc. Ces responsabilités le conduisirent à être élu secrétaire fédéral en décembre 1958.

En 1961, après le départ d'Eugène Descamps de la FGM pour devenir secrétaire général de la CFTC et l'arrivée de Jean Maire* comme nouveau secrétaire général, Jean Paul Murcier poursuivit le travail de structuration en organisant les militants métallurgistes en régions avec des permanents régionaux, en constituant le syndicat d'industrie et la section syndicale d'entreprise. Ce travail se réalisa en lien avec le débat interne à la CFTC sur la reconnaissance du droit syndical dans l'entreprise. Il contribua également à l'organisation de nouvelles structures que sont les inters, comme liaison entre sections d'établissements et entreprise comme dans l'automobile ou l'électronique. Très peu de temps après le congrès extraordinaire de l'évolution de la CFTC en CFDT, Jean Maire lui demanda, en janvier 1965, de prendre la responsabilité de secrétaire général de l'Union Parisienne des Syndicats de la Métallurgie (UPSM), à mi-temps, avec tout particulièrement la mission d'organiser les liens entre les diverses structures syndicales d'établissements avec les

syndicats, la région, la fédération et la confédération en particulier avec des sections syndicales d'établissements de grands groupes dont la Thomson. Pour ce faire il fut l'auteur d'un rapport mémorable présenté au 9ème congrès de l'UPSM en novembre 1963. Il exerça ces responsabilités jusque fin 1965.

Début 1966, il devint responsable du département « documentation d'actualité » à l'Institut national d'information et de documentation pour le travail (INDIT), créé à l'initiative de Marcel David*, en accord intersyndical avec la CFDT, la CGT et FO. Il allait retrouver Jean Maitron* qui assura la responsabilité du département historique. Jean-Paul Murcier revint à la confédération CFDT le 1^{er} mars 1967, comme responsable du service juridique, fonction qu'il allait assurer jusqu'à la retraite en mai 1985 (il sera remplacé par Pierre Lanquetin*). Sous son impulsion, Jean-Paul Murcier étoffa le service juridique avec l'arrivée de Francis Naudé qui devint rédacteur en chef lors de la création de la revue Action juridique, de Michel Lecourteur de Normandie, Jean Michel Gaullier de la région Parisienne, de Michel Letron, de Bernard Krunen, ce qui permit de passer de 3 à 6 personnes. Ce fut une période riche de mouvements sociaux, d'actions collectives et de mobilisations intensives pour la CFDT et le service juridique.

Jean-Paul Murcier publia des articles sur l'action juridique en lien avec l'action syndicale, tout en préparant et réalisant le *Bulletin spécifique* adressé aux responsables des organisations de la CFDT, UD et conseillers prud'hommes, ainsi qu'à de nombreux correspondants extérieurs, comme des avocats, des universitaires.

Dès les premiers jours de mai 1968, le service juridique se mobilisa totalement sur des propositions de projets de lois, sur la section syndicale d'entreprise et sur les licenciements. Dans le cadre de la préparation de la séance introductive de la rencontre de Grenelle, entre le premier ministre Pompidou, le ministre des Affaires sociales, Jean Marcel Jeanneney, et le président du CNPF, François Ceyrac, des propositions CFDT furent élaborées en lien avec Jean Paul Murcier et René Mathevet qui furent associés à toutes les étapes en qualité de responsable des service juridique et économique confédéraux, sur l'augmentation des allocations familiales, le SMIC et le droit syndical. Le constat de Grenelle et son annexe débouchèrent sur le vote de l'Assemblée nationale reconnaissant le droit syndical dans l'entreprise à travers la reconnaissance de la section syndicale d'entreprise en décembre 1968.

Les années suivantes furent pour Jean-Paul Murcier une période d'action syndicale, juridique, judiciaire avec des procès comme à Montpellier où un délégué fut réintégré dans son emploi, comme les arrêts Perrier en juin 1974 où douze délégués syndicaux CFDT et CGT furent licenciés puis réintégré grâce aux actions en justice. En décembre 1975, Jean-Paul Murcier fut mobilisé sur la question des comités de soldats, car cinq militants syndicalistes CFDT avaient été inculpés et emprisonnés (certains furent libérés rapidement). Les derniers furent libérés après plus de quatre mois d'emprisonnement, grâce aux actions engagées et à la solidarité financière des adhérents et au soutien de la caisse confédérale au service des militants en situation de poursuite en justice.

Durant cette période et avec sa connaissance des acteurs du droit et de la jurisprudence en particulier avec Hélène Masse, avocate au conseil d'Etat et à la cour de cassation, Jean Paul Murcier élaborera deux textes fondateurs portant sur « le conflit des logiques » et « la stratégie judiciaire de la CFDT » qui ont marqué des générations de syndicalistes et de juristes de la CFDT

Jean Paul Murcier participa à l'animation de nombreuses sessions de formation juridiques de syndicalistes.

De nouveau, à partir de 1981, Jean-Paul Murcier et le service juridique avaient concocté des projets de loi et suivirent l'élaboration des textes sur le droit d'expression dans l'entreprise avec les lois Auroux. Ces lois légalisaient une obligation de négocier dans l'entreprise, sur les fonctionnements de la section syndicale, du CHS-CT, de la protection des délégués de personnel, des membres du comité d'entreprise, etc, orientations préconisées dans un article de la revue *Droit social* rédigé par Jean-Paul Murcier en 1976.

L'analyse de ces lois furent l'objet pour la CFDT de la publication de 10 fascicules, moyens de formation et outil d'action dans l'entreprise.

Avant son départ en retraite, Jean Paul Murcier poursuivit le renouvellement du secteur juridique avec les arrivées de Pierre Lanquetin, de Geneviève Rendu, Gabriel Coin, de Catherine Battut. De nouveau un gros travail fut réalisé sur de nouveaux droits concernant la démocratisation du secteur public et des secteurs nationalisés avec la reconnaissance d'une place spécifique aux administrateurs salariés. Un nouveau fascicule fut publié par la confédération.

Membre du Conseil économique et social de 1973 à 1988, il fut l'auteur d'un rapport et d'un projet d'avis sur « l'orientation et la reconversion des adultes », adopté à l'unanimité par le CES en novembre 1980. Le rapport et l'avis proposaient la reconnaissance d'un droit des travailleurs à l'orientation professionnelle continue et la création de Maison de l'emploi.

A son départ en retraite, Jean Paul Murcier poursuivit ses responsabilités de membre du conseil économique et social, ce qui lui permit de poursuivre un gros travail de collaboration avec la confédération CFDT.

Jean-Paul Murcier participa durant plusieurs années à l'enseignement du droit du travail dans différentes institutions, dont les Universités de Bordeaux II et de Paris X-Nanterre. Il fut élevé au grade de chevalier de la Légion d'honneur en 1994.

Jean Paul Murcier conserva une foi profonde à la religion chrétienne qu'il pratiqua avec son épouse Hélène tout au long de sa vie et qu'ils transmièrent à leurs enfants.

ŒUVRE — « La stratégie judiciaire de la CFDT », *Action juridique*, 4, juillet-août 1978, p. 3-10 (republié en mai 1993, n° 100) — « Réflexions sur la négociation collective en France », *Droit social*, 7-8, juillet-août 1979, p. 268-274 — « Le conflit des logiques. Le terrain des faits et celui du droit », *Action juridique*, 11, septembre-octobre 1979, p. 3-10 (repris dans le n° 100) — L'interprétation du droit du travail, *Action juridique*, 24, novembre-décembre 1981, p. 3-10 — « L'application du droit syndical et des institutions représentatives dans les entreprises de moins de 50 salariés », *Droit social*, 2, février 1984, p. 107-119 — « Procédures et structures de la négociation collective aux niveaux de l'entreprise et de l'établissement », *Droit social*, 2, février 1985, p. 104-110 — « Origine, contenu et avenir de l'obligation générale de sécurité », *Droit social*, 7-8, juillet-août 1988, p. 610-618 — « Le sens d'un combat (hommage à Jean Méloux) », *Action juridique*, 122, janvier 1997, p. 17-20.

SOURCES — Archives confédérales et interfédérales CFTC-CFDT — Archives de l'UPSM — Interviews du 15 février 1988 et du 14 novembre 1989 par Louissette Battais et Pierre Autexier — Livre « Edmond Maire, une histoire de la CFDT », de Jean Michel Helvig, Seuil, 2013 — Livre « Histoire de la CFDT » de Michel Branciard, La Découverte, 1990 — Correspondance et notes de Jean-Paul Murcier, 24 juillet 2012 — Entretiens entre Jean-Paul Murcier et Jean Limonet, août 2013.

Jean Limonet

NAMDAR-IRANI Rahmatollah, dit NAMDAR Ramy

Né le 26 octobre 1926 à Meshed Iran ; ingénieur – chercheur dans la sidérurgie ; militant CFTC-CFDT, élu DP, CE, délégué syndical.

Fils de Namdar-Irani Attaollah et de Baher Ghodsieh, il fut l'aîné des quatre enfants survivants d'une famille de neuf. Il fut élevé dans la religion baháïste, et participa aux actions sociales (aides aux personnes âgées) et culturelles (théâtre) associées à l'activité religieuse. Le baháïsme, un syncrétisme de différentes religions, né du babisme fondé par Baba 'Allah (1817-1892), se veut mondialiste, et est effectivement présent dans de nombreux pays. Après d'excellentes études primaires et secondaires, Ramy entra à l'université de Téhéran et eut l'opportunité de participer à un concours pour poursuivre ses études en Europe. Reçu sixième sur six cents candidats il choisit de venir en France en 1946 ou 1947. Arrivé en période d'été, il suivit d'abord un stage de perfectionnement à la langue française et fit sa première année de faculté à Montpellier. Ensuite il poursuivit ses études à la faculté de Toulouse où il obtint les certificats de mathématiques générales en 1948, de chimie générale en 1950 et de minéralogie en 1952. Sa bourse fut alors suspendue en raison des troubles qui secouaient l'Iran ; le premier ministre Mossadegh, fondateur du front national, partisan de la nationalisation du pétrole s'opposa au Shah Reza, qui le fit arrêter ; la plupart des étudiants iraniens restèrent en France. Pour subvenir à ses besoins Ramy (Ramy est le diminutif français de Rahmato Llad) fit des petits boulots et bénéficia de la solidarité de ses amis qui prirent en charge le loyer de sa chambre. Ces perturbations ralentirent ses études et il obtint le certificat de physique générale en 1956.

Au contact de la société française Rami évolua et, à l'insu de sa famille, abandonna ses références religieuses et bascula vers des idées progressistes. C'est à cette période qu'il rencontra sa future épouse Monique Vidal. Il entra l'Institut de recherche de la sidérurgie (IRSID) dans l'établissement de Saint-Germain-en-Laye (Yvelines) le 18 février 1957 où il travailla en binôme avec Roland Bruyère* sur la question du fluage des métaux. Ce dernier était également le responsable de la section CFTC et du CE. A son contact Rami découvrit le syndicalisme. Au début, freiné dans ses engagements par son statut d'étranger, il resta longtemps prudent dans l'expression des ses opinions mais peu à peu il s'engagea dans le mouvement syndical. D'abord simple adhérent, il fut élu DP, et membre du comité d'entreprise. La nationalité française, demandée en 1964 lui fut accordée en 1969. Il se sentit plus libre alors et intensifia sa participation à la vie syndicale. Dans cet établissement de recherche appliquée, comportant une grande proportion d'ingénieurs, le syndicalisme des cadres était considéré comme normal. Certains des cadres dirigeants avaient été, au début de leur carrière, élus DP ou CE.

Lui même fut un spécialiste reconnu dans de nombreux domaines technologiques de la sidérurgie et fut l'auteur de nombreuses publications qui parurent dans la revue de l'Irsid, la revue de la métallurgie et le journal de physique. Il lui fut demandé de choisir entre la prise de responsabilités professionnelles plus importantes ou la poursuite de son engagement syndical. Il choisit de rester un syndicaliste actif. Il fut l'animateur de la section syndicale et du comité d'entreprise quand Roland Bruyère quitta l'entreprise pour prendre des responsabilités à l'Union Confédérale des cadres CFDT. La CFTC puis la CFDT après 1964, très dynamique, était le seul syndicat inter-catégoriel présent dans l'établissement ; la CGC était présente chez les cadres. Rami Namdar participa aux travaux du Syndicat National des Ingénieurs et Cadres de la Métallurgie (SNICIM-CFDT) et à sa transformation en Union Nationale de Ingénieurs et Cadres de la Métallurgie (UNICIM-CFDT) dans les années 1970, quand l'intégration des cadres dans les structures fédérales inter-catégorielles progressa. Dans la métallurgie région parisienne il participa aux travaux du STMG (Syndicat des travailleurs de la mécanique générale CFTC puis CFDT) de 1968 à 1973 puis, à la fin des années 1970, à la mise en place du secteur métaux Yvelines Nord puis sa transformation en SMNS (syndicat métaux du Nord de la Seine).

Il resta syndicaliste actif jusqu'à son départ en retraite en le 26 octobre 1991.



Ramy Namdar, le 5ème en partant de la gauche, dans son équipe de travail à l'IRSID.

Il se maria le 22 juillet 1957 à Montpellier avec Monique Vidal militante à la FCPE. Ils eurent trois enfants : Anouch (1958), Simine (1959) et Mina (1961).

Le couple passa sa retraite à Montpellier. Ramy, malade, fut soumis à des séances de dialyse pendant dix ans, partageant son temps entre l'écriture de poèmes et les cours de mathématiques et de physique à ses petits enfants. Le couple résida à Saint Germain (Yvelines), Ecquevilly (Yvelines), Montpellier (Hérault).

Ramy Namdar décéda le 1^{er} février 2010 à Montpellier où il fut incinéré.

SOURCES — Arch. UPSM-CFDT — Entretien avec Monique Namdar, Avril 2014 — Entretien avec Rolland Bruyère, Avril 2014.

Pierre Alanche

NOLAND Lydie, Yvette, Hélène, Geneviève

Née le 14 janvier 1933 à Paris (Xème) ; maroquinière puis employée de laboratoire ; permanente de la JOCF (1958-1961) ; membre du bureau de la section CFTC-CFDT à la Radiotechnique-Coprim devenue Radiotechnique-Compelec (RTC) de Suresnes (Seine, Hauts-de-Seine) de 1962 à 1990, déléguée du personnel, membre du comité d'entreprise et du comité central d'entreprise ; présidente nationale de l'ACO (1971-1977).

Fille d'Eugène Noland, né à Combles (Somme), prisonnier pendant la guerre de 1914-1918, gérant d'un magasin Familistère, puis ouvrier chez Citroën, et de Louise Comte, originaire de Lyon (Rhône), gérante avec son mari du Familistère jusqu'au début de la guerre 1939-1945, Lydie Noland était la benjamine de la fratrie de cinq enfants dont les deux aînées étaient mortes en bas âge. Son père, catholique, était devenu athée à la suite de la guerre et sa mère n'était pas pratiquante. Ses parents s'étaient connus pendant la « grande guerre », sa mère avait été la « marraine de guerre » de son père pendant sa captivité. C'est ainsi qu'ils firent connaissance, se marièrent et s'installèrent à Stains (Seine, Seine-Saint-Denis). Pendant la Seconde Guerre mondiale, seul l'emploi de sa mère fut maintenu au Familistère et son père trouva du travail comme ouvrier chez Citroën où il décida de rester à la fin de la guerre. Les « femmes seules » n'étant plus admises dans les magasins du groupe, sa mère perdit son emploi et le logement lié au magasin. La famille s'installa alors à Asnières (Seine, Hauts-de-Seine).

Lydie Noland fut scolarisée à l'école publique de Stains où elle obtint le certificat d'études primaires, fit deux ans de cours complémentaires et décida de quitter l'école à quatorze ans. En octobre 1947, elle commença un apprentissage de maroquinière chez Rousseau, petite entreprise située rue Montgolfier à Paris (IIIème) et le continua chez Gilles, autre petite entreprise de maroquinerie située rue Buisson-Saint-Louis à Paris (Xème). À la fin de son apprentissage, en juillet 1952, elle fut reprise comme ouvrière chez Rousseau où elle resta jusqu'en 1958 et travailla comme façonnrière pour l'entreprise Richard (1952-1954), puis pour l'entreprise Farge-Frères (1954-1958).

Dès son entrée au travail, sous l'influence de son frère Maurice, jociste et militant CFTC, elle adhéra à la JOCF où elle devint responsable d'équipe puis présidente de la fédération de la Boucle où elle participa à la mise en place de la Mission ouvrière. En avril 1958, sollicitée pour devenir permanente JOCF dans l'équipe de la région parisienne pour remplacer [Janine Deudon](#), elle exerça ce mandat jusqu'en 1961, chargée de la branche 21-25 ans et des « malades ». Elle exerça cette responsabilité avec une sensibilité particulière liée à la maladie de sa mère et garda toute sa vie le souci d'aller visiter les personnes hospitalisées.

À la fin de son mandat de permanente JOCF, elle trouva un emploi d'ouvrière spécialisée (OS) comme « ouvrière radio » chez Vechambre Frères S.A, fabriquant de postes-radio de marque Radialva à Asnières où elle fut licenciée après trois mois dans le cadre d'un licenciement collectif pour baisse d'activité.

Après un passage éclair de moins d'un mois comme OS chez Marchand Pernot (entreprise de fabrication de fers à souder), rue Olivier-de-Serre à Paris (XVème), elle entra en janvier 1962 à la Radiotechnique-Coprim (entreprise spécialisée dans les tubes et les composants électroniques) de Suresnes (Seine, Hauts-de-Seine) au laboratoire de chimie, comme employée chargée de l'analyse des produits. Durant trente-six ans de carrière dans cette entreprise dénommée ensuite Radiotechnique-Compelec, elle gravit les échelons un à un. Embauchée au niveau OS2, elle devint préparatrice OP1 (1963), contrôleuse OP2 (1967), employée service technique coefficient 168 (1970), employée service technique chimiste niveau II échelon 190 (1976).

Elle termina sa carrière comme agent technique qualifié niveau III échelon 215 en tant que responsable du magasin de fournitures administratives à Paris. Elle fut d'abord mutée avenue Ledru-Rollin (XIème) après la fermeture de son laboratoire à Suresnes, puis boulevard Mac Donald (XIXème) après la vente du site de Ledru-Rollin en 1987. Elle quitta l'entreprise en mai 1990, à l'âge de cinquante-sept ans, dans le cadre d'un plan de réduction des effectifs et émargea au Fonds national de l'emploi (FNE) jusqu'à l'âge de soixante ans.

Dès son arrivée à la Radiotechnique en 1962, elle rejoignit la section syndicale de la CFTC regroupant les adhérents des deux entités de la Radiotechnique présentes sur le site : Radiotechnique (RT) et Radiotechnique-Coprim (RTC). Elle

devint membre du bureau de la section animée par Jacques Rousseau et s'engagea rapidement dans les instances représentatives du personnel où elle exerça les mandats de déléguée du personnel, membre du comité d'entreprise et plus tard du comité central d'entreprise.

Elle exerça ses mandats avec un sens profond du travail en équipe, une grande capacité d'écoute, une propension à la modération et à savoir garder son calme, ce qui ne l'empêchait pas d'être ferme sur ses positions et d'assumer avec rigueur le travail sur lequel elle s'était engagée. Elle accueillit favorablement le passage de la CFTC à la CFDT en 1964.

En tant qu'élue du CE, elle assura la présidence de la commission interentreprises RT-RTC chargée des œuvres sociales. Celle-ci, sous le contrôle de l'employeur, fut dissoute lorsque les CE des deux entités prirent le contrôle des œuvres sociales et des budgets des CE après la mise en place des lois Auroux en 1982. Ces lois créèrent une dynamique dans laquelle s'engagea la section CFDT qui, face à l'hostilité de la direction, dut aller en justice pour obtenir un comité de groupe rassemblant la radiotechnique industrielle et commerciale (RTIC), la radiotechnique-compelec (RTC), télécommunications radioélectriques et téléphoniques (TRT), PHILIPS SA, ÉCLAIRAGE, et faire reconnaître une « unité économique et sociale » donnant des instances représentatives communes à toutes les entités présentes à cette date sur le site de Suresnes.

Dans un secteur industriel et commercial en mutation permanente qui vit sa population salariée passer d'une forte proportion d'ouvriers et d'ouvrières en production à une population de techniciens et cadres, l'action sur les plans sociaux et pour leur amélioration fit partie des terrains de lutte permanents de Lydie Noland. Avec des convictions fortes sur l'importance de l'organisation, elle eut à cœur de faire le lien entre sa section d'entreprise et les instances territoriales ou nationales. Elle participa dans ce but aux réunions du syndicat de la métallurgie du 92 centre, membre de l'Union parisienne des syndicats de la métallurgie parisienne (UPSM-CFDT), de l'Union départementale des Hauts-de-Seine et de l'Inter Philips réunie sous l'égide de la Fédération des mines et de la métallurgie CFDT. Après sa cessation d'activité, Lydie Noland rejoignit l'Union locale des retraités CFDT d'Asnières-Gennevilliers/Villeneuve-la-Garenne et fut membre du bureau de l'Union territoriale des retraités CFDT des Hauts-de-Seine.

Parallèlement à ses engagements syndicaux, Lydie Noland, passa de la JOCF à l'Action catholique ouvrière (ACO). Elle y exerça des responsabilités dans le secteur de la Boucle (Hauts-de-Seine), au comité régional de la région parisienne et fut membre du comité national de 1968 à 1971. Elle rentra au bureau national en 1970 et exerça la responsabilité de présidente nationale de 1971 à 1977 en coprésidence avec Armel Gaudry de 1971 à 1976 puis Michel Lemièrre de 1974 à 1976.

Dès son arrivée à la retraite en 1990, elle s'était engagée à l'aumônerie catholique de l'hôpital Louis Mourriez à Colombes (Hauts-de-Seine), animée par Jean Leclerc qui avait été l'aumônier de l'équipe régionale JOCF lorsqu'elle y était permanente.

En 2013, Lydie Noland est toujours célibataire et réside à Asnières.

SOURCES — Arch. JOCF (Arch. Dép. Hauts-de-Seine) : 4C1-3 — Archives UPSM-CFDT — *Témoignage*, 170, juillet 1968 ; 180, juillet-août 1969 ; 210, juillet-août 1972 — Entretiens avec Lydie Noland les 11 décembre 2012 et 22 février 2013 — État civil de Paris (Xème).

Michel Carvou

OLLIVIER Jean, François, Marie



Jean Ollivier en 2000

Né le 17 octobre 1939 à Landerneau (Finistère), mort le 11 juillet 2005 à Landerneau ; programmeur informatique ; délégué du personnel CFDT et représentant syndical au comité d'entreprise d'IBM à Corbeil-Essonnes (Seine-et-Oise, Essonne) de 1965 à 1979, secrétaire général de l'UD-CFDT de l'Essonne (1979-1985), secrétaire confédéral CFDT (1986-1987) ; fondateur et président du CARDE (1992-2005).

Fils de François, Marie Ollivier, ouvrier couvreur, catholique pratiquant occasionnel, et de Françoise Paugam, couturière, pratiquante régulière, Jean Ollivier fut le deuxième d'une fratrie de quatre enfants. La mort prématurée de son père, des suites de ses accidents de travail, lui donna le sens de la lutte pour la justice. Élève de l'école Saint-Joseph de Landerneau, on l'appelait « mab an toer » (le fils du couvreur).

Il faisait partie des Cœurs Vaillants, était enfant de cœur et participait aux colonies de vacances paroissiales. Il poursuivit sa scolarité comme interne à l'école Saint-Louis de Châteaulin, des frères de Ploërmel, obtenant successivement le certificat d'études primaires, le brevet d'études du premier cycle (1953) et le baccalauréat en mathématiques (1957). Il entreprit ensuite des études supérieures à la faculté



Au centre : Jean Ollivier,
à gauche : Claude Marc,
à droite : Lucien Rasle en 1969

de Rennes (Ille-et-Vilaine), préparant simultanément l'entrée dans une école d'ingénieur chimiste et la licence maths-physique-chimie qu'il obtint en 1960.

Appelé sous les drapeaux dans les blindés en 1960 à Saumur (Maine-et-Loire), il fut affecté à Oran (Algérie) après les accords d'Évian en mars 1962 dans le cadre de la lutte anti OAS et du rapatriement des harkis. Favorable à l'indépendance de l'Algérie – profonde conviction renforcée par les débats avec ses amis de la faculté de Rennes – il recevait *Témoignage chrétien*, sous enveloppe.

Jean Ollivier fut embauché le 2 janvier 1963 à IBM, à l'usine de Corbeil-Essonnes, comme programmeur informatique. Après trois mois, il fut envoyé une année aux États-Unis pour parfaire sa formation. Il s'était syndiqué à la CFTC dès son embauche et, en avril 1965, étant candidat CFDT aux élections des délégués de personnel, son chef de service, puis le chef du personnel de l'usine le convoquèrent pour lui signifier qu'être programmeur et délégué du personnel étaient incompatibles. Il passa outre, fut élu, désigné représentant syndical au CE, persévéra dans son action syndicale, ce qui lui valut ultérieurement d'être rétrogradé en agent technico-administratif, puis technicien de pré-production. Hervé Nathan, journaliste à *Libération*, dans l'édition du 15 février 2001, rapportait les propos de Jean Ollivier : « Je suis entré en 1963. J'ai été programmeur, puis ouvrier, puis rien du tout. »

Militant actif, Jean Ollivier, qui voulait rompre le monopole de la direction sur l'information, impulsa fin 1966 une série de huit tracts CFDT à propos d'IBM dans l'économie mondiale, avec pour titre « informer, c'est manifester son estime ». Appréciée du personnel, cette communication marqua positivement et durablement la CFDT dans l'usine et l'entreprise. Conscient que l'action syndicale ne pouvait se circonscrire à l'entreprise, Jean Ollivier représentait sa section au syndicat de la construction électrique et électronique (SCEE-CFDT), composante de l'Union Parisienne des Syndicats de la Métallurgie (UPSM-CFDT). Il fit partie de la délégation du SCEE au congrès de la métallurgie (FGM-CFDT) en avril 1968 à Rouen (Seine-Maritime) où il intervint au nom du syndicat pour dénoncer les comportements des entreprises multinationales, à partir de l'exemple d'IBM. Il représentait également sa section à l'Union locale CFDT de Draveil-Juvisy (Essonne) et, à ce titre, participa avec Gaby Bessière* et Raymond Welker à la mise en place de l'Union départementale CFDT de l'Essonne (UD 91), dont le congrès constitutif eut lieu le 29 janvier 1969.

En mai 1968, les grévistes des grosses entreprises de Corbeil (SNECMA et EDF) tentèrent de convaincre les salariés d'IBM de participer au mouvement national. A IBM, les salaires étaient supérieurs à la moyenne, avec une direction qui combattait tout mot d'ordre syndical et où aucune grève n'avait été constatée depuis la Libération. L'équipe CFDT, renforcée de jeunes militants, notamment Michel Gayant, Alain Gelly*, Jean Saladin, Jean-Paul Soulard, et consciente des habitudes internes, dont une discipline très autoritaire, n'appela pas à la grève, mais pour la première fois, au restaurant d'entreprise, à une assemblée générale animée par Jean Ollivier. Trois cents personnes s'y rendirent. Croyant sans doute à un appel à la grève, la direction organisa, le lendemain, un référendum sur la question « oui ou non à la grève ». Le vote, obligatoire, encadré par la hiérarchie, par carte perforée comme bulletin de vote, recueillit huit cents voix favorables à la grève sur trois mille votants. Ce résultat minoritaire, vanté le lendemain par le Premier ministre, Georges Pompidou, à l'Assemblée nationale, était pourtant analysé comme une progression dangereuse de la mobilisation par la direction d'IBM, qui ferma l'usine dix jours, le personnel étant payé. Des commissions furent alors organisées à l'extérieur de l'usine, animées par la CFDT, regroupant plusieurs centaines de salariés. Jean Ollivier se rendit à IBM-Paris pour épauler les responsables CFDT, Alfred Chèvre* et René Eon, à la syndicalisation des cadres commerciaux, puis en province, accompagné notamment d'Aymard de Camaret*, de Jacques Martinet* et de Michel Perraud*. Il consolida la création de sections syndicales à Juvisy-sur-Orge (Essonne) puis, sollicité par l'UPSM-CFDT, se détacha à plein temps durant trois semaines pour cette fonction, dans les entreprises de la métallurgie parisienne. Principal animateur de la négociation sur le droit syndical à IBM, durant le second semestre 1968, il fut nommé délégué syndical central d'IBM-France (1969-1973) par la Fédération de la Métallurgie (FGM-CFDT).

Il soutenait les équipes syndicales qui démarraient à Orléans (Loiret) avec Raymonde Benouarab, à Montpellier (Hérault) avec Gérard Auger, à La Gaude (Alpes-Maritimes) avec Claude Hoang, et à Bordeaux (Gironde) avec Joseph Nogue, contre la répression des directions et, sur le site de Corbeil, avec sa section syndicale, il organisa les travailleurs d'entreprises sous-traitantes, particulièrement le nettoyage, qui comptèrent soixante syndiqués sur cent cinquante salariés, et le gardiennage.

La direction d'IBM commença une répression acharnée à l'encontre de Jean Ollivier en 1970. Muté de l'informatique aux achats, isolé dans un petit bureau, il était contraint d'additionner des colonnes de chiffres toute la journée, les résultats étant détruits, devant lui, chaque soir, avec mission de recommencer cette absurdité le lendemain. Cette besogne avait pour modèle celle infligée à Pierre Fleurence, chef-comptable et représentant syndical CFDT aux Aciéries du Forez à Saint-Étienne (Loire), qui fut le thème d'une pièce de théâtre : « 3,1416 ou la punition ». Lorsque le patron des aciéries du Forez fut condamné pour harcèlement par la chambre criminelle de la Cour de cassation, le 10 décembre 1970, Jean Ollivier fut placé dans un local vitré, visible d'un couloir de passage, soumis à trier des composants de circuits imprimés, mélangés chaque soir, pour être retriés le lendemain. Cette exhibition, destinée au discrédit du militant et du syndicalisme, provoqua au contraire une empathie envers la victime, qui eut pour conséquence l'inverse de ce que souhaitait la direction. Le procédé fut arrêté au bout de trois semaines. Affecté moralement par cette répression, mais nullement démotivé dans ses responsabilités syndicales, Jean Ollivier organisa des sessions annuelles inter sections syndicales IBM, durant une semaine, à proximité d'un des centres, sessions destinées à définir la politique revendicative et à assurer la cohésion face à la répression et ouvertes aux familles des participants. La première rencontre nationale en

1971 fut préparée grâce aux documents d'IBM décrivant les procédures de gestion du personnel. Animée conjointement par Jean Ollivier, [André Acquier](#), secrétaire de la FGM-CFDT, chargé de la branche « construction électrique et électronique », et Gilbert Larroussinie, du Centre intersyndical d'études et de recherches de productivité (CIERP) – fondé en 1951 par la CFTC, la CGC et FO –, cette réunion permit l'analyse sociologique de l'entreprise, à partir d'une étude confidentielle du CIERP. Y avait été invité Daniel Benedict, secrétaire général de la Fédération internationale des ouvriers sur métaux (FIOM), qui souhaitait développer le syndicalisme à IBM, particulièrement aux États-Unis, où l'entreprise était la seule grande multinationale de la métallurgie dépourvue de syndicats.

Parallèlement, Jean Ollivier restait impliqué dans l'action interprofessionnelle, participant à tous les congrès de l'UD de l'Essonne, de 1969 à 1985, et à ceux de l'Union régionale parisienne (URP-CFDT) de 1974 à 1985. Il apporta notamment son aide, avec quelques militants d'IBM, dont Alain Gelly* et Jean Saladin, fin 1973, aux grévistes qui occupaient l'usine Dynamic à Ormoy (Essonne), entreprise de sous-traitance automobile, pour de meilleurs salaires et conditions de travail. Le patron avait fait appel à un commando de la Confédération française du travail (CFT) contre le piquet de grève, puis à une milice privée et armée, payée pour occuper l'usine à son tour, après en avoir délogé les travailleurs, en grande partie immigrés, qui se réfugièrent à la cantine. Jean Ollivier accompagna les représentants CFDT aux négociations de fin de grève, à la direction départementale du travail de l'Essonne. Comme le patron refusait toute rencontre avec des syndicalistes, ceux-ci s'installèrent dans une pièce, le patron dans une autre, obligeant le médiateur, M. Luçon, directeur départemental du travail, à des navettes incessantes d'un local à l'autre.

Lorsque les syndicats d'industrie de l'UPSM (aéronautique, automobile, construction électrique et électronique, mécanique), couvrant l'ensemble de la Région parisienne, évoluèrent en 1974 vers des secteurs métaux départementaux toutes branches confondues, Jean Ollivier entra au conseil du secteur métaux de l'Essonne (devenu Syndicat des travailleurs de la métallurgie CFDT de l'Essonne – STM 91 – en 1977), et à ce titre, participant au conseil de l'UD 91, il devint membre de la commission exécutive en mai 1977. En mai 1979, il fut élu secrétaire général permanent de l'UD 91, succédant à Alain Gelly, jusqu'au 1er décembre 1985. Il s'engagea particulièrement dans la régularisation des immigrés sans papiers en 1981, et dans la défense des droits des travailleurs par le soutien aux conseillers prud'hommes et par sa disponibilité aux permanences juridiques de l'UD. Il fut le principal organisateur de la visite de Lech Walesa, président de Solidarnosc, invité par la CFDT à l'usine SNECMA de Corbeil le 15 octobre 1981. Il devint secrétaire confédéral (janvier 1986-mars 1987) au secteur « société », avant de retourner à IBM Corbeil, comme salarié du Comité d'établissement, chargé entre autres, de l'information et de recherches historiques sur l'usine de Corbeil. Il fit valoir ses droits à la retraite en novembre 1994 et continua de militer avec les retraités à l'UL CFDT de Juvisy.

Au cours de ses responsabilités syndicales, Jean Ollivier avait mesuré la fragilité de l'expérience acquise des luttes ouvrières, notamment chez IBM, dont la direction était experte dans l'art d'instrumentaliser le vécu des travailleurs. Il lui était apparu indispensable de conserver la trace écrite des procédures, décisions, accords, autant d'informations nécessaires pour connaître la réalité sociale, établir, ou rétablir la vérité. Se préparant à écrire l'histoire d'IBM en France, il classait les nombreuses archives collectées dans l'entreprise, stimulé par Alfred Chèvre*, ancien de l'usine IBM à Vincennes (Val-de-Marne), devenu secrétaire du Comité central d'entreprise, et ayant participé avec [Roger Gillot](#) à la fondation de l'UPSM-CFTC, qui lui fit don de ses archives (1930-1960). À l'occasion de la sortie du livre d'Edward Black, auteur américain, *IBM et l'holocauste* (Robert Laffont, février 2001), le journal *Libération* du 15 février 2001 révélait un dossier intitulé « Le zèle collabo d'IBM-France », largement inspiré du travail de Jean Ollivier. En 2006, selon sa volonté, sa vaste documentation sur IBM (plus de quarante mètres linéaires) fut déposée aux Archives départementales de l'Essonne. Passionné d'histoire sociale et industrielle, il avait créé, avec [Michel Marcon](#), en 1992, le Centre action recherche et documentation des entreprises (CARDE), association sous la loi 1901, qu'il présida jusqu'à sa mort, et qui avait pour objectif de rassembler, gérer et exploiter les archives économiques des entreprises, administrations et associations.

Adhérent au PSU dans la section de Juvisy-sur-Orge/Savigny-sur-Orge/Viry-Châtillon (Essonne) de 1967 à 1972, il fut aussi membre de la Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE) à Viry-Châtillon, de 1973 à 1994. Il s'était marié le 8 avril 1969 à Viry-Châtillon (Essonne) avec Geneviève Larroque, institutrice spécialisée dans l'enfance inadaptée, militante CFDT, qui devint secrétaire générale du syndicat des services de santé et sociaux de l'Essonne. Le couple, qui résida à Juvisy-sur-Orge et à Viry-Châtillon, eut quatre enfants : Anne (1970), Guillaume (1972), Frédérique, adoptée en 1975 à l'âge de dix ans et Sandrine, adoptée en 1980 à l'âge de cinq ans.

FILMOGRAPHIE — *Jean Ollivier archive, Histoires d'IBM*, L'Harmattan vidéo, avril 2006.

SOURCES — Arch. UPSM-CFDT — Arch. Dép. Essonne, fonds Jean Ollivier — Geneviève Ollivier et Oscar Ortsman, *IBM ou la tentation totalitaire, archives de Jean Ollivier. Traces d'une histoire*, collection Mémoires du travail, L'Harmattan, 2006 — *Syndicalisme hebdo*, 3098, 16 novembre 2006 — *Libération*, 15 février 2001 — Sophie Raffin, *Le Républicain de l'Essonne*, 19 octobre 2006 — Hervé Nathan, « Jean Ollivier, un archiviste contre IBM », *Marianne*, du 28 octobre au 3 novembre 2006 — <http://www.carde91.com>, consulté le 13 avril 2012 — Entretien avec Geneviève Ollivier, 27 mars et 30 mai 2012.

Alain Gelly

PALACIO Paul dit (Yves)

Né le 2 septembre 1943 à L'Isle Adam (95) ; menuisier, ouvrier spécialisé puis contrôleur sur chaîne chez Renault à Billancourt, syndiqué CGT puis militant et délégué CFDT ; responsable à l'organisation trotskiste Lutte Ouvrière.

Paul Palacio n'eut pas le temps de connaître son père Michel, fils d'émigré économique espagnol au début du siècle, qui tenait un commerce alimentaire. Son père décéda sous les bombardements en juillet 1944. Sa mère, née Cécile Quinton, était employée de maison puis vendeuse de journaux en kiosque. Les parents de Paul Palacio ne s'intéressaient pas aux questions politiques. Ils eurent au total trois enfants, une fille et deux garçons.

Après avoir obtenu son certificat d'études primaires, en 1957, Paul Palacio effectua des études techniques au cours complémentaire d'Ivry (94) entre 1956 et 1959 où il obtint un CAP de menuisier ébéniste et une première partie de brevet élémentaire industriel. Il fut alors embauché entre 1959 et 1965 dans plusieurs petites entreprises de menuiserie à Ivry. En même temps il sympathisa avec les Jeunesses socialistes unifiées (JSU) et participa à ses premières manifestations contre la guerre d'Algérie à Paris avec l'UNEF et le PSU. En parallèle il adhéra au mouvement des auberges de jeunesse de Paris 19^{ème} au sein du MIAJ. C'est son frère, Dominique, qui initia Paul aux questions politiques. Au moment de la guerre d'Algérie son frère milita au PSU, il fut un des observateurs français de la manifestation algérienne d'octobre 1961 et entra ensuite à l'organisation Voix Ouvrière en 1963.

Paul Palacio effectua son service militaire dans les transmissions de mars 1963 à juillet 1964 dans le Val de Marne. Il retravailla ensuite quelques mois dans une menuiserie. Dans le même temps, début 1965, par l'intermédiaire de son frère il adhéra à l'organisation Voix Ouvrière.

Le choix politique de cette organisation était l'implantation dans les grandes concentrations ouvrières. Paul Palacio laissa son métier de menuisier pour entrer chez Renault en janvier 1966 comme ouvrier spécialisé où il fut affecté au contrôle technique de fin de chaîne sur les 4 L dans l'île Seguin. Il resta à ce poste jusqu'à la fermeture de l'usine en février 1992. Après la fermeture du site, l'entreprise souhaitant sa démission le priva de travail pendant 11 mois mais maintint sa rémunération, elle finit tout de même par lui proposer un poste dans un service « qualité » jusqu'à sa pré retraite de l'année 2000.

Paul Palacio entra à la direction de l'organisation devenue Lutte Ouvrière (après la dissolution de Voix Ouvrière en 1968 par la Préfecture de police) au milieu des années 1970 et y participait encore en 2012. Il fut candidat aux élections législatives à Issy les Moulineaux (92) en mars 1973, à Aurillac (15) par deux fois en mars 1978 et 1980 (élections partielles) puis à Malakoff (92) en 1981, et à Abbeville (80) par trois fois en juin 1997, juin 2002 et juin 2007. Il se présenta également aux élections municipales à Paris 20^{ème} par deux fois. Candidature de témoignage, il obtint des scores situés en moyenne légèrement au dessous de 3%. Sur le plan personnel, il resta célibataire, en suivant ses convictions et la morale de son organisation.

Sur le plan syndical, il adhéra à la CGT en 1966 et fut élu délégué du personnel en novembre 1967. En désaccord avec la position des directions syndicales au moment des grèves de Mai 68, Paul Palacio était favorable à la liaison avec les étudiants et très opposé aux accords de Grenelle qui, pour lui, étaient une trahison, point de vue partagé par de nombreux travailleurs. Pour ces raisons, une consigne interne à la direction de la CGT Renault, le fit rayer des listes à l'élection de délégués du personnel qui suivirent mai 1968. Il adhéra alors à la CFDT qui avait à l'époque une position plus ouverte aux idées d'extrême gauche.

En 1969, puis en 1971, 1973 et 1975 eurent lieu dans l'île Seguin, et à la régie Renault en général, des grèves d'O.S. Paul Palacio fut un des animateurs de ces grèves en soutien aux travailleurs qui souhaitaient aller jusqu'au bout de ces conflits jusqu'à l'obtention de leurs revendications.

A la suite de la grève de 1975, dix sept salariés avec trois délégués, dont Paul Palacio, furent mis en procédure de licenciement par l'entreprise « *pour avoir bloqué les chaînes de production de véhicules* ». Il furent licenciés à l'exception des délégués (dont faisait partie P. Palacio) car le licenciement des délégués fut refusé par l'inspection du travail. En 1986, Paul Palacio subit une nouvelle procédure de licenciement dans un cadre collectif qui fut à nouveau refusé par l'inspecteur du travail.

Dans le cadre de la CFDT il fut délégué syndical pendant quelques mois et élu délégué du personnel CFDT sans interruption de 1969 à 1986. Il fut mis à l'écart de cette centrale qui intégrait progressivement dans sa stratégie la fin de l'usine de Billancourt en 1985 et fut placé en position non éligible sur les listes de délégués du personnel.

Mis à l'écart de tout mandat, il démissionna de cette centrale en 1986 et tenta, sans succès, en raison de problèmes juridiques, de faire renaître le SDR (Syndicat Démocratique Renault) que ses camarades avaient fondé pendant la grève Renault de 1947 et qui s'était éteint ensuite. En 1997 il revint à la CGT comme simple adhérent jusqu'à la prise de sa pré retraite en 2000. En 2012 il militait encore à l'union locale CGT de Paris 20^{ème} et dans son organisation politique.

SOURCES — Entretien et correspondance avec Paul Palacio en mars 2012 — Archives interfédérales et confédérales de la CFDT — Notices biographiques Renault, sous dir. Gilbert Hatry, Ed. JCM.

PARICHON Denis, René, Henri

Né le 14 novembre 1944 à Chaumont-en-Vexin (Oise) ; assistant puis chargé d'études ; membre de l'UNEF (1964-1968) ; vice-président de la FGEL (1966-1968) ; membre du MCF-ML ; militant au PCMLF (1967-1969) ; secrétaire général de l'UD-CFDT du Var (1980-1986), secrétaire confédéral CFDT (1986-2006).

Fils de Bernard Parichon, né en 1913 à Chaumont-en-Vexin (Oise), issu d'un milieu agro-alimentaire, technicien puis cadre dans l'industrie agro-alimentaire, et de Denise, née Vincent en 1918 à Chinon (Indre-et-Loire), mère au foyer, Denis Parichon fut l'aîné d'une fratrie de cinq enfants (quatre garçons et une fille). Ses parents catholiques pratiquants, mais défenseurs de la laïcité, cessèrent de pratiquer à la fin des années soixante. Ils s'engagèrent dans les associations de parents d'élèves, et le père dans une association de prisonniers de guerre.

Denis Parichon changea régulièrement d'école à cause des différentes mutations de son père : école publique à Gennevilliers (Seine, Hauts-de-Seine) en 1949-1950 ; à Bucquoy (Pas-de-Calais) en 1950-1951 ; à Courcelles-le-Comte (Pas-de-Calais) en 1951-1954 ; au lycée à Arras (Pas-de-Calais) en 1954-1955 ; au lycée Jacques-Amyot à Melun (Seine-et-Marne) en 1955-1959 et au lycée privé à Melun à la suite de son renvoi de l'établissement précédent (1959-1961). Il avait été enfant de chœur (1951-1959) et avait fait partie de la chorale du lycée Jacques-Amyot (1956-1958). En 1962, il fit sa terminale (sans obtenir le bac) en retournant au lycée à Melun, puis entra à la Faculté de droit à Paris où il obtint la capacité en droit en 1964. Il termina ses études à l'IEDES (Institut du développement économique et social) à Paris et obtint en 1967 un diplôme de technicien du développement.

Durant ses études, Denis Parichon travailla à temps partiel dans différents secteurs : ouvrier dans l'agro-alimentaire (1962-1963), animateur sportif au Club olympique à Calvi (Haute-Corse) en 1964, manutentionnaire chez Arpar (import/export) à Paris (1965), employé chez Dior (habillement) à Paris (1966), animateur au ministère de la Coopération à Paris (1966-1967), conducteur offset aux Éditions Sinhua à Paris puis chauffeur dans le bâtiment à la GTM (Grand Travaux de Marseille) à Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine) en 1967-1968. Il avait rallié les rangs de la Jeunesse étudiante chrétienne (JEC) de 1961 à 1962 et adhéré à l'Union nationale des étudiants de France (UNEF) en 1964. Membre du bureau de l'AG (nom du syndicat) de l'IEDES ; vice-président de la FGEL (Fédération des groupes d'études de Lettres) et l'un des responsables du service d'ordre de l'UNEF à Paris, il se lia d'amitié avec [Pierre Goldmann](#). Ayant adhéré en avril 1967 au MCF-ML (Mouvement communiste de France marxiste-léniniste), il participa en décembre 1967 au congrès constitutif du PCMLF (Parti communiste marxiste-léniniste de France). Dans le cadre de cette organisation, Denis Parichon prit part au mouvement de Mai 68. Il fut arrêté par la police en juin 1968 pour reconstitution de ligue dissoute, atteinte à la sûreté de l'État, et libéré, après interrogatoire, au bout de trois jours. Au printemps 1969, il fut exclu du PCMLF pour « déviation petite bourgeoise ».

Fin 1968, il commença à travailler, comme assistant d'études, au service d'urbanisme commercial de la Chambre de commerce de Paris jusqu'en 1970, date à laquelle il fit son service militaire à la base aérienne 133 de Nancy Ochev (Meurthe-et-Moselle). Il fut marqueur aux opérations dans un escadron de chasse (le 1/3 Navarre) et termina son service militaire comme caporal-chef.

À son retour en juillet 1971, il fut animateur d'un équipement sportif à l'OCIL (organisme de logement) dans un grand ensemble à Goussainville (Val-d'Oise), puis de 1972 à 1978, chargé d'études marketing à la SGF (Société générale de fonderie) à Aubervilliers (Seine-Saint-Denis).

C'est dans cette entreprise qu'il adhéra en 1972 à la CFDT, au syndicat des travailleurs de la métallurgie de Saint-Denis, et qu'il assumait des responsabilités syndicales : création de la section CFDT, délégué syndical de 1973 à 1978, élu délégué du personnel et au comité d'entreprise et, durant la même période, représentant de la section syndicale à l'inter CFDT de la SGF. Dans un milieu quasi exclusivement CGT, la priorité consista à assurer et développer la présence CFDT dans l'entreprise. À partir de 1977, l'action se focalisa sur le plan social en cours. De 1975 à 1978, Denis Parichon fut secrétaire général adjoint du syndicat et membre du bureau de l'UD de Saint-Denis. À la fin de l'année 1978, il fut licencié économique avec 1 500 autres salariés de la SGF.

Il quitta alors la région parisienne, rejoignant sa famille, et s'installa à La Ciotat dans les Bouches-du-Rhône. Il connut une période de dix-huit mois de chômage. En arrivant à La Ciotat, il avait adhéré au syndicat CFDT de la métallurgie des Bouches-du-Rhône (section des chantiers navals de La Ciotat) et faisait partie du bureau de l'Union locale. Durant sa période de chômage, il suivit, pendant une année, une formation professionnelle pour obtenir un brevet d'électromécanicien à l'AFPA (Association de formation professionnelle pour adultes) de La Treille (Bouches-du-Rhône).

En 1980, Denis Parichon devint secrétaire général de l'UD du Var et membre de l'Union régionale interprofessionnelle de PACA (Provence-Alpes-Côte-d'Azur) jusqu'en 1986 avec deux priorités : la syndicalisation (la CFDT était la troisième organisation dans le département) doubla en cinq ans ses effectifs ; l'emploi (les chantiers navals de la Seyne, premier employeur privé du département, allaient fermer). La CFDT créa avec la CGC le GIE (Groupement d'intérêts économiques) qui allait s'appeler l'ACEV (Aide à la création d'entreprises dans le Var). Cet organisme aida à la création d'environ 2 000 emplois. Denis Parichon fut d'ailleurs administrateur du GIE de 1985 à 1986.

De 1980 à 1986, il fit également partie de la délégation de la région PACA au conseil national confédéral CFDT. Il participa aux XXXIX^{ème} et XL^{ème} congrès confédéraux et, en 1985, à la 79^{ème} session régionale de l'IHEDN (Institut des hautes études de la défense nationale) à Toulon (Var).

À la fin de son second mandat à l'UD du Var en 1986, il rejoignit le secrétariat confédéral en tant que responsable de la cellule « petites entreprises » avec pour objectif la syndicalisation et l'amélioration de la représentation collective des salariés dans ce secteur. Il assura la publication et la diffusion d'un rapport rédigé par Claude Vincent et intitulé *Voies et moyens pour la prise en charge par la CFDT des salariés des petites entreprises*. La cellule « petites entreprises » lança une dizaine de chantiers expérimentaux dans plusieurs branches professionnelles : bâtiment, artisanat-alimentaire, garages, employés de maison, production agricole, commerces indépendants, afin d'adapter les pratiques syndicales à ce milieu spécifique, d'y développer la syndicalisation et les relations sociales. Il fut l'organisateur de plusieurs rencontres nationales « petites entreprises », réunissant plus de 200 militants et militantes afin de capitaliser et de valoriser les résultats obtenus.

Denis Parichon participa aussi à des groupes de travail et à des actions de la CES (Confédération européenne des syndicats) dans les domaines des PME et de la syndicalisation en Pologne, Slovaquie, Lettonie et Algérie entre 1986 et 2006. En 1989, il intégra le GAPS (Groupe d'action pour la syndicalisation), composé de quatre personnes : Michel Lenoir, Monique Grouès, Pierre Beck, sous la responsabilité de Jean-René Masson. Ce groupe élaborait des outils de syndicalisation et assura leur appropriation et leur mise en œuvre par les organisations confédérées. Pour ce mandat, il se déplaça régulièrement dans les régions et les fédérations pour aider les responsables à réfléchir à la syndicalisation et à la prise de décisions, à l'animation de rencontres. Entre 1972 et 1988, la CFDT connut une chute de ses adhérents. À la suite des actions du GAPS, la CFDT enregistra une progression de ses adhérents et retrouva son meilleur niveau en 2003. Denis Parichon rédigea en 1995 une brochure à usage interne sur le fonctionnement démocratique de la CFDT. Au titre de secrétaire confédéral, il participa à tous les congrès confédéraux de 1986 à 2006.

Ayant pris sa retraite en 2006, il suivit des cours d'histoire et de géopolitique à l'Université inter-âges de la Sorbonne à Paris. Il adhéra à l'association Emmaüs et, bien qu'habitant Paris XIII^{ème}, il fut sollicité par l'association Ville Univers d'Asnières (Val-d'Oise) où il joua un rôle de conseil et d'animation de réunion.

Denis Parichon s'était marié avec Monique Calixte (Haïtienne) en 1972 et avait divorcé en 1975. Il rencontra Marise Fidoré en 1976 et ils eurent trois enfants : David (1977), Anne (1983) et Clémence (1990). Ils se marièrent en 1987. Marise Fidoré travailla à la Chambre régionale des comptes d'Île-de-France, au ministère de la Culture puis au ministère de la Défense. Elle fut adhérente CFDT.

Denis Parichon fit aussi une brève carrière d'acteur au cinéma. Il joua dans *Nationalité immigré* en 1975 et dans *Safrana ou le droit à la parole* en 1977, deux films réalisés par son ami le cinéaste mauritanien Sidney Sokhona.

ŒUVRE — *Voies et moyens pour la prise en charge par la CFDT des salariés des petites entreprises*, s.d — *Fonctionnement démocratique de la CFDT*, 1995.

SOURCES — Arch. confédérales CFDT — Entretiens avec Denis Parichon.

Yvonne Delemotte

PENIN Fernand, Marcel, Paul



Fernand Penin,
le 7 décembre 2004

Né le 10 juillet 1932 à Pérenchies (Nord) ; mort le 3 septembre 2006 à Etampes (Essonne) ; comptable, cadre technique ; jociste à Lille (Nord) en 1947, fédéral local JOC devenu trésorier national puis secrétaire général de la JOC (1957-1962), responsable national du « Loisir Populaire » (1962-1965) ; secrétaire CFDT à la section de SEV Marchal à Issy les Moulineaux (Hauts-de-Seine) de 1966 à 1968, secrétaire général du Syndicat général des travailleurs de l'automobile (SGTA-CFDT) et permanent de l'Union Parisienne des Syndicats de la Métallurgie (UPSM-CFDT) de 1968 à 1979, membre du Conseil fédéral puis de la Commission exécutive de la Fédération générale de la métallurgie (FGM-CFDT) de 1968 à 1977, secrétaire confédéral CFDT (1981-1989), trésorier national et secrétaire général adjoint de l'Union confédérale des retraités (UCR-CFDT) de 1991 à 1997.

Fils de Marcel, Désiré Penin et d'Isabelle, Henriette, Joseph Perche, Fernand Penin entra à la SNCF comme apprenti chaudronnier après avoir obtenu le certificat d'études primaires en 1946. Il se syndiqua à la CFTC, devint membre de la commission des jeunes CFTC de Lille (Nord) et adhéra à la section JOC de Pérenchies. Il milita également au groupe local de « Loisir populaire », activité de la JOC au service des jeunes travailleurs, qui organisait chaque année plusieurs camps durant les congés, des soirées culturelles et sorties théâtrales. Il contribua au lancement et au développement d'une bibliothèque populaire. Il devint responsable local et fédéral de la JOC.

Employé dans diverses entreprises, Il obtint le CAP d'aide comptable en 1950 et poursuivit ses études en cours du soir au CNAM pour obtenir la qualification de comptable. Incorporé en Algérie pour accomplir ses obligations militaires, il milita ouvertement pour la paix, malgré les dangers encourus du fait de cette opposition à la politique française et aux autorités militaires.

De retour en France, Fernand Penin retrouva ses responsabilités locales à la JOC, mais accepta, en 1957, un transfert en région parisienne pour assumer la responsabilité de trésorier permanent national, puis en 1960 de secrétaire général de la JOC, au sein du siège national du mouvement, au 12 avenue de la Sœur Rosalie à Paris (XIIIème). Fernand Penin présenta le rapport doctrinal « *Action jociste et efficacité* » lors du 36^{ème} conseil national de la JOC, du 30 octobre au 1^{er} novembre 1960, à Issy-les-Moulineaux (Seine, Hauts-de-Seine). En sa qualité de secrétaire général, il participait aux réunions du Comité directeur de l'organe « Loisir populaire », et à la demande de ce Comité directeur, Fernand Penin accepta en fin 1962 de devenir responsable national du « Loisir populaire », dont le siège se trouvait également au 12 avenue de la Sœur Rosalie à Paris. Il animait de nombreux stages de responsables de camps de vacances pour les jeunes travailleurs avec un sens aigu de la pédagogie et de l'organisation.

Il quitta le « Loisir populaire » en 1965 pour être embauché chez Renault et devint membre du conseil du syndicat Renault des travailleurs de l'automobile (SRTA-CFDT). Il fut ensuite embauché en 1966 à la SEV Marchal, équipementier automobile à Issy-les-Moulineaux, comme comptable. L'entreprise vétuste comptait 2 800 salariés dont 1 800 femmes, ainsi que beaucoup d'immigrés, pour la plupart sans qualification, assujettis à des conditions de travail brutales et des cadences épuisantes. Fernand Penin impulsa une dynamique à la section syndicale CFDT, avec la mise en pratique de la pédagogie acquise à la JOC (voir, juger, agir). Chaque délégué était muni d'un carnet dans lequel il notait les anomalies et dangers constatés sur les postes de travail. Ces indications constituaient la base des débats, analyses et décisions d'actions de la section syndicale.

Il représentait la section syndicale au conseil du syndicat général des travailleurs de l'automobile (SGTA-CFDT), et en fut membre du bureau. Les ouvriers occupèrent l'usine le 17 mai 1968, dans une atmosphère tendue du fait du refus total de dialogue de la part de la direction – Josée Doyère, « D'un piquet à l'autre dans la métallurgie », *Le Monde*, 09 mai 2008 – Bien que les cadres ne participaient pas au mouvement de grève, Fernand Penin tira une certaine fierté de voir les « cols blancs » déposer une partie de leur salaire dans les paniers sous les banderoles des ouvriers grévistes, dans la rue, au nez et à la barbe de la direction. Il fut licencié en fin d'année 1968.

Fernand Penin fut embauché comme permanent à l'UPSM en février 1969, devenant secrétaire général du SGTA, en remplacement de Guy Guingant*, avec la fonction de trésorier de l'union. Au nom du SGTA, il intervint au congrès confédéral du 6 au 10 mai 1970 à Issy-les-Moulineaux pour présenter un amendement au rapport financier, réclamant une part de cotisation plus importante pour les syndicats. L'amendement fut repoussé par vote à main levée. Sa qualité de trésorier ne s'arrêtait pas à une gestion comptable de la structure. Bien que chacun des syndicats composant l'union conservât ses orientations, positions et autonomie de vote lors des différents congrès de la CFDT, Fernand Penin impulsa une politique financière commune aux syndicats de l'UPSM, au service de l'action syndicale et du développement, concrétisant une solidarité régionale dans la métallurgie.

Outre les documents de gestion des cotisations communs à l'ensemble des sections syndicales CFDT de la métallurgie en région parisienne, les moyens d'imprimerie, de communication, notamment les bulletins d'information « CFDT-Métaux-Paris », de formation syndicale, les moyens techniques et humains de secrétariat, les actions stratégiques, prioritaires dans tels secteurs ou entreprises étaient décidées et financées, en coordination entre les syndicats de l'union.

En cette période dite des « 30 glorieuses », le développement économique s'accompagna de l'implantation, notamment chez Citroën et Simca-Chrysler à Poissy (Yvelines), de « syndicats maisons », dont certains d'obédience d'extrême droite. La répression par les directions, l'humiliation, les violences physiques s'abattaient sur les militants CFDT et CGT de ces entreprises qui tenaient encore le coup. Sous l'impulsion de Fernand Penin, la protection juridique s'organisa, continuateur de l'action de Guy Guingant, et une stratégie juridique vit le jour à l'UPSM, en lien avec le service juridique confédéral animé par Jean-Paul Murcier*. L'association d'information juridique des travailleurs (AIJT) fut créée en 1972 embauchant de jeunes juristes, notamment Jean-Michel Gaullier, et en 1974 Christian Cottet*..., accompagnant techniquement la politique juridique au service de l'action syndicale décidée en commun par les syndicats de l'union.

Egalement en cette décennie 1970, dans la métallurgie, les secteurs de la mécanique générale et surtout de l'automobile, en pleine croissance industrielle, étaient en quête de main-d'œuvre immigrée. De nombreux travailleurs recrutés directement du sud de l'Europe et du Maghreb étaient embauchés, modifiant sensiblement la sociologie dans nombre d'entreprises. Le SGTA fut choisi, en accord avec la confédération et la fédération de la métallurgie (FGM-CFDT) pour accueillir en 1971, Alberto González Marcos* – alias Manolo Garcia –, jeune espagnol clandestin de l'Union sindical obrera (USO), chargé de conduire une politique syndicale en direction des travailleurs immigrés. Alberto González Marcos fut intégré au bureau du SGTA et de concert avec Fernand Penin, un groupe de traducteurs fut organisé pour permettre la communication en langues arabe, espagnole, portugaise, turque et yougoslave. Des sessions de formation pour sensibiliser les militants français à l'action pour l'égalité des droits de tous les travailleurs furent animées par Fernand Penin et Alberto González Marcos. Une stratégie de développement en direction des travailleurs immigrés fut

ainsi impulsée au sein de l'UPSM, avec des retentissements dans toute la CFDT. Un secrétariat national des travailleurs immigrés, animé par Pierre Evain* fut créé au sein du secteur international confédéral.

Fernand Penin fut signataire, au côté de nombreux responsables de la CFDT, de la pétition nationale appelant à rejoindre le parti socialiste en participant aux « assises du socialisme ». Cet appel rendu public en juin 1974 suscita des oppositions dans l'organisation syndicale et notamment au sein du SGTA dont il était secrétaire général. Un amendement du SGTA, mettant en minorité Fernand Penin, repris par l'ensemble des syndicats de l'UPSM, fut présenté au congrès de la FGM à Grenoble en novembre 1974. Cet amendement au rapport d'activité, qui mettait en cause l'engagement de fait de la CFDT dans les assises du socialisme, au nom de l'indépendance syndicale, fut rejeté par le congrès, n'obtenant que 35% des mandats.

Il avait été élu au conseil fédéral lors du congrès de la FGM-CFDT de Rouen en avril 1968, reconduit comme désigné par l'UPSM au congrès de Dijon en mai 1971, où il fut élu à la commission exécutive de la FGM en remplacement de Claude Michelot*, puis de nouveau désigné au congrès de 1974 à Grenoble. Il ne se représenta pas au congrès de Strasbourg en novembre 1977, car il était en recherche de reconversion professionnelle. Il continuait à assurer la comptabilité, ainsi que les comptes de bilan et de résultat de l'UPSM, mais fut remplacé en 1976 par Alain Trentarossi au poste de secrétaire général du SGTA et par Jacques Debesse comme trésorier de l'UPSM.

Il fut embauché le 21 mai 1979, en qualité de cadre technique au service diffusion de Montholon-service, organe créé par la CFDT, délivrant les prestations librairie, fournitures de la confédération, ainsi que l'édition et la diffusion des brochures et ouvrages de l'organisation et de partenaires de la CFDT. Le bureau national de la CFDT des 7 et 8 octobre 1981 décida d'embaucher Fernand Penin comme secrétaire confédéral à compter du 1^{er} novembre 1981. Il fut affecté au secteur « économique – emploi – éducation permanente », sous la responsabilité de Michel Rolant*, membre de la commission exécutive confédérale. En 1982, au départ de Michel Rolant de la Commission exécutive, il fut affecté au secteur « emploi – formation », où il suivit les négociations à l'UNEDIC, sur le travail précaire, l'AFPA. Il fit partie de la délégation confédérale qui négocia l'accord national avec le patronat sur la retraite à 60 ans qui fut signé le 4 février 1983. En 1985, il rejoignit le secteur financier, sous la responsabilité de Pierre Héritier* trésorier confédéral, où il eut en charge la gestion de la presse confédérale. Il instaura et structura le service de l'envoi mensuel à tous les adhérents de la CFDT de la revue « *CFDT magazine* ». Il fit valoir ses droits à la retraite dans le cadre d'un Fonds national de l'emploi, et quitta son activité à la confédération le 17 novembre 1989.

Dès sa retraite, il prit des responsabilités dans les unions locales de retraités de Juvisy-sur-Orge (Essonne) puis d'Etampes (Essonne), dont il devint président. Il y assurait des permanences hebdomadaires pour l'information, les droits et l'aide juridique des retraités, mentionnées dans les bulletins municipaux. Il participa également aux travaux des unions territoriales de retraités (UTR-CFDT) de l'Essonne et de la région Ile de France. Il fut élu trésorier national de l'union confédérale des retraités (UCR-CFDT) au congrès de La Pommeraye (Maine-et-Loire) en avril 1991, puis secrétaire général adjoint au congrès de La Grande-Motte (Hérault) en mai 1994. Particulièrement attentif au sort des retraités dont la carrière professionnelle a été chahutée et marquée par la précarité, au sort des veuves aux carrières incomplètes, il fut également exigeant sur le service aux adhérents en particulier sur la presse. Il fut un acteur essentiel dans la mise en place en 1995, de l'envoi direct au domicile de chaque adhérent retraité du *Bulletin du Retraité*. Il participait aux comités de rédaction et rédigeait des informations pratiques, des dossiers concrets sur la Sécurité sociale, la fiscalité et des argumentations solides, complètes, au service des adhérents et structures en difficulté. Il quitta sa responsabilité de secrétaire général adjoint en 1997, mais continua d'assurer un travail de conseil à l'UCR, suspendu durant la maladie de Jeanne-Marie, son épouse.

Atteint d'un cancer, il décéda le 3 septembre 2006 à l'hôpital d'Etampes. Il avait eu une fille, Nicole, née le 10 août 1963. Il s'était marié avec Jeanne-Marie Renard, le 10 mai 1975, décédée en janvier 2004. Il avait demeuré à Perrenchies, Paris (XVI^{ème}), Juvisy-sur-Orge, Etampes.

SOURCES — Arch. UPSM-CFDT, interfédérales et confédérales CFDT — Roger Beaufils, « Un nouveau au Centre National », *PLEINE VIE*, N°73, février 1963 — Raoul Cappanera, *masses ouvrières*, N° 238 p 15, mars 1967 — Assises du socialisme, premières signatures, *Tribune socialiste*, N° 623, 15 juin 1974 — Le 35^e congrès de la CFDT du 6 au 10 mai 1970, « intervention de Fernand Penin », *Syndicalisme hebdo*, 14 mai 1970 — Retraite à 60 ans : c'est signé, *Syndicalisme hebdo*, N°1951, 10 février 1983 — Fernand Penin quitte la Confédé, pas la CFDT, *Syndicalisme hebdo*, 11 janvier 1990 — Fernand Penin, un des piliers de l'UCR-CFDT est décédé, *Retraité Militant CFDT*, N° 2006.10 — *Etampes info*, N° 601, 12 mars 2004 ; N° 617, 10 septembre 2004 ; N° 631, 14 janvier 2005 — Acte de décès, Étampes - copie intégrale - Année 2006 / N° 228.

Jacques Debesse – août 2017

PIERREPONT (de) Michel, Charles, Alexandre, dit Nemours

Né le 26 avril 1939 à Tournelville (Manche) ; ajusteur outilleur, syndiqué CGT puis militant et délégué CFDT chez Renault à Billancourt ; militant de l'organisation trotskiste Lutte Ouvrière.

Retiré de sa famille par l'Assistance Publique, Michel de Pierrepont est confié à l'orphelinat puis élevé par une nourrice dans une ferme de Normandie avant d'être pris en charge à l'âge de 10 ans par une de ses tantes à Paris. Il effectua des études primaires rue de Moussy à Paris IVème, obtint son certificat d'études primaires et entra à l'école professionnelle Renault en 1953. Il réussit son CAP d'ajusteur en 1956 et fut intégré à Billancourt, chez Renault au département 37 (outillage tôlerie) dans l'île Seguin puis en 1970 fut muté à l'entretien avant de devenir formateur (ajusteur outilleur) à partir de 1973.

Michel de Pierrepont fut incorporé à l'armée à Montluçon en mai 1959, effectua ses classes à Metz pendant deux mois, puis huit mois en Allemagne avant de partir en Algérie jusqu'en septembre 1961. Sur le plan familial il rencontra Annie Brouard employée de bureau avec qui il se maria en 1964. Ils eurent deux enfants en 1965 et 1973 avant de se séparer en 1981.

Il se syndiqua tout d'abord à la CGT de 1961 à 1964. Face aux exclusions de militants trotskistes de la CGT, Michel de Pierrepont prit leur défense et démissionna. Il adhéra alors à la CFDT de 1968 à 1977. Il y fut délégué hygiène et sécurité (1968-1970) puis délégué du personnel de 1971 à 1974. C'est également en 1964 qu'il donna son accord pour militer avec l'organisation « Voix Ouvrière », il était le représentant de cette organisation pour son département d'outillage pendant la grève de 1968, puis représentant Lutte Ouvrière après la dissolution de la VO en 1968. À partir de 1995 il maintint son militantisme dans cette organisation en adhérant à la « fraction » de l'organisation en désaccord avec la caractérisation de la nature de l'union soviétique et du manque de démocratie interne jusqu'à ce que la « fraction » soit exclue de Lutte Ouvrière en 2008. Michel de Pierrepont en 2012 maintenait son militantisme à la « fraction ».

SOURCES — Entretien et correspondance avec M. De Pierrepont en décembre 2011 — Archives interfederales et confederales de la CFDT — *Notices biographiques Renault*, sous dir. Gilbert Hatry, Ed. JCM.

Robert Kosmann

PINCE Jacques, André

Né le 3 septembre 1931 à Saint-Girons (Ariège) mort le 5 décembre 2016 à Montauroux (Var) ; fraiseur ; permanent JOC pour la région parisienne (1954-1957) ; militant CFTC (1957) puis CFDT à la SNECMA (Paris XIIIème), secrétaire de la section syndicale de la SNECMA à Melun-Villaroche (Seine-et-Marne) de 1965 à 1987 ; secrétaire général du syndicat CFDT des Métaux 77 sud (1977-1985).



Fils d'Henri Pince, tailleur sur mesure, et de Thérèse Anel, culottière, catholiques pratiquants, descendants de famille paysanne, Jacques Pince était le benjamin d'une fratrie de trois enfants. Il fréquenta l'école privée de Saint-Girons (1935-1945) où il obtint le Certificat d'études primaires, puis l'école professionnelle Guynemer à Toulouse où il obtint le CAP de fraiseur en juin 1949.

Il trouva un emploi chez United Shoe Machinery à Ivry-sur-Seine (Seine, Val-de-Marne) comme fraiseur P2 (octobre 1949-mars 1952) avant d'être appelé sous les drapeaux à la base aéronavale de Chartres (Eure-et-Loir). Libéré en octobre 1953 avec le grade de caporal, il fut embauché chez Hobart à Ivry-sur-Seine (novembre 1953-juillet 1954). Dès son arrivée en région parisienne en 1949, Jacques Pince avait adhéré à la Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC) de Vitry-sur-Seine (Seine, Val-de-Marne), motivé par son éducation religieuse et son besoin de sociabilité. Il devint responsable fédéral (fédération Seine, Sud-Est), puis permanent pour la région parisienne (septembre 1954-février 1957), chargé des jeunes travailleurs déplacés, en équipe avec Antoine Lejay*, Pierre Guerin*, [Gaston Mercou](#), Raymond Doutaud, [Jacques Huet](#) et [Yvan Ducos](#).

En juin 1957, il entra à la Société nationale d'étude et de construction de moteurs d'avions (SNECMA) au boulevard Kellermann à Paris (XIIIème), comme fraiseur P3 à l'atelier études et adhéra à la CFTC. Il n'accepta d'être élu délégué du personnel qu'après qu'il eut constitué une équipe de militants, dont l'influence se développa au point que la CFTC devint majoritaire dans son atelier. Avec André Téqui* et Jean Ruel*, Jacques Pince fut un des principaux animateurs de la section CFTC puis CFDT, qui engageait la réflexion sur l'évolution et les orientations de la CFTC, à laquelle participaient également de nombreux militants, dont Ange Lagrus*, [Michel Marcon](#), Jacques Monnier*, Georges Petit*, la plupart issus de la JOC et l'ACO. L'ensemble de la section syndicale opta avec enthousiasme en 1964 pour l'évolution de la CFTC vers la CFDT.

Lorsqu'en 1965 l'atelier études de Kellermann fut transféré à la SNECMA de Melun-Villaroche, Jacques Pince y fut muté. Dans cet établissement de recherche et développement, la section CFDT constituée de cadres et techniciens s'élargit à de nouveaux militants ouvriers, et il en devint secrétaire en 1966, remplaçant Roger Dumas* appelé comme permanent à l'UPSM-CFDT, responsable du syndicat parisien des industries aéronautiques et spatiales (SPIAS-CFDT). Au nom de sa section, avec Jean-Pierre Castellant*, il intervint au congrès du SPIAS de mars 1968 où [Jean Maire](#)

représentait la fédération de la métallurgie et [Eugène Descamps](#) la confédération CFDT. À la SNECMA Villaroche, il soutint la candidature en position éligible de Marguerite Rossi* au collège ouvrier des délégués du personnel en 1971, bousculant ainsi la tradition sexiste dans ce collège et impulsa la mise en place en 1974 d'un « groupe femmes » au sein de la CFDT dans l'entreprise.

En 1969, dans l'entreprise nationale destinée à la production exclusive de moteurs d'avions militaires, le problème d'emploi devint crucial, avec un plan important de licenciements. Au sein de l'Inter CFDT-SNECMA (structure de coordination des sections CFDT des établissements de l'entreprise), Jacques Pince, avec entre autres [René Chilin](#) et [Roger Lepelletier](#), proposa aux autorités de tutelle une évolution de l'activité industrielle de la société. Pour des raisons économiques, de sauvegarde de l'emploi, de contribution à la paix, la CFDT préconisait une diversification de l'activité vers les marchés des moteurs turboréacteurs de l'aviation civile. La pression sur l'État, actionnaire principal de la société, contribua à la diversification vers le civil, bénéfique pour l'emploi, amenant la SNECMA dans les années 1970 au niveau des grands motoristes mondiaux (Général Electric, Pratt & Whitney, Rolls Royce).

Sollicité par l'UPSM, qui faisait évoluer ses syndicats régionaux d'industrie (électrique et électronique, mécanique, automobile, aéronautique) vers des syndicats départementaux inter branches, Jacques Pince créa en 1974 un secteur métaux dans le sud de la Seine-et-Marne, qui devint en 1977, syndicat CFDT des Métaux 77 sud, dont il fut élu secrétaire général lors du congrès constitutif. Dans cette région de tradition rurale, constituer l'équipe d'animation, soutenir le développement syndical et maintenir l'emploi industriel dans les petites moyennes entreprises furent les actions prioritaires du syndicat.

En 1978, Jacques Pince fut l'animateur principal de la lutte pour l'emploi dans l'entreprise Legris, PME familiale de deux cents salariés à Ozoir-La-Ferrière (Seine-et-Marne), spécialisée en robinetterie. À l'annonce du transfert des activités à Rennes (Ille-et-Vilaine), il organisa la création d'une section syndicale qui, avec le syndicat, élaborait un projet d'accord de maintien de l'emploi. Après deux ans d'explications, de mobilisation, de grèves, les salariés majoritairement, soutinrent l'accord de reconversion proposé par la CFDT, qui garantissait le maintien des salariés dans un emploi équivalent en un lieu de travail à proximité, la qualification reconnue, le salaire avec l'ancienneté et les droits sociaux acquis chez Legris conservés. Ce conflit sur l'emploi, porteur de revendications sur la reconversion des salariés et non pas uniquement défensif contre les licenciements, devint emblématique et modèle pour l'ensemble des syndicats CFDT dans la métallurgie.

En 1982, lors de la négociation à la SNECMA pour la mise en place du nouveau droit d'expression des travailleurs prévus par les lois Auroux, il conduisit la délégation CFDT qui aboutit à la signature d'un accord original prévoyant une étape intermédiaire d'un an d'expérimentation dans 10% des services, puis sa généralisation après bilan et amélioration éventuelle de l'accord.

En 1987, il fit valoir ses droits à une préretraite dans le cadre du Fonds national de l'emploi, auquel adhérait la SNECMA.

Le 26 avril 1957 à Vitry-sur-Seine, Jacques Pince avait épousé [Émilienne Levère](#), permanente JOCF de la région parisienne, (1954-1956). Militante syndicale CFTC chez Rhône-Poulenc à Vitry-sur-Seine puis chez Spécia à Maisons-Alfort (Seine, Val-de-Marne), elle fut déléguée du personnel (1947-1954). Embauchée comme secrétaire administrative de l'Union départementale CFDT de Seine-et-Marne (1970-1989), elle fut également membre de la fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE). Ils eurent trois enfants, Christine (1959), Véronique (1960) et Henry (1965) et résidèrent au Kremlin-Bicêtre (Val-de-Marne), Corbeil-Essonnes (Essonnes), puis Melun (Seine-et-Marne).

Jacques Pince créa avec Antoine Lejay* au Kremlin-Bicêtre (1957-1963) une équipe du Mouvement de libération ouvrière (MLO) et une équipe de l'Association populaire des familles (APF). Avec son épouse, il fut membre de l'ACO au Kremlin-Bicêtre, à Corbeil-Essonnes et à Melun (1957-1972).

SOURCES — Archives UPSM-CFDT — *CFDT Métaux Paris*, septembre 1980 — *La Navette CFDT Métaux Paris*, hors-série, 12 février 2014 — René Chilin et Roger Mullié, *Pages d'histoire syndicale, la CFTC-CFDT SNECMA-Villaroche 1947-1980*, l'Harmattan, Paris, 2000 — Entretiens avec Jacques Pince, avril 2012, juillet 2012, mai 2014.

Alain Gelly

PLANTEVIN Bruno, Marie, Lucien, Armand



Né le 2 juin 1929 à Albertville (Savoie) ; ingénieur chez Renault ; syndicaliste CFTC puis CFDT, membre du conseil du Syndicat national des cadres de l'automobile SNICA-CFTC puis CFDT (1958-1967), membre du conseil de la Fédération française des syndicats d'ingénieurs et cadres, FFSIC-CFTC puis CFDT (1962-1967) ; militant MCC ; militant UGS et PS.

Son père, André Plantevin, était patron d'une petite entreprise de fabrication de chaussettes d'une cinquantaine de salariés, installée dans les locaux de l'aciérie à Ugine (Savoie). Après sa faillite en 1953, la famille se replia en Ardèche, où son père était né, pour relancer une activité de traitement de la soie puis de la rayonne. Sa mère, née Blandine Deries, resta au foyer pour élever les six enfants. Elle fut très présente dans des activités de la paroisse.

La vie familiale, ouverte à son environnement, attentive aux gens et aux événements, fut un lieu d'éveil. Bruno Plantevin était le cadet des enfants. Ses parents ne voulant pas l'inscrire à l'école communale, il commença son instruction par des cours à domicile et fit des études primaires chaotiques. En pleine période de guerre, les cinq premières années d'études secondaires furent perturbées par la débâcle et l'Occupation, les réactions patriotiques et les privations alimentaires ; il les commença en 1939 au collège privé de Chambéry (Savoie) et les poursuivit au collège privé de Thônes (Haute-Savoie), sur la route du Grand Bornant et du plateau de Glières où il resta jusqu'en troisième. À l'automne 1944, il fut pris en charge par une tante à Lyon (Rhône) qui assura son suivi scolaire au collège des jésuites de la rue Sainte-Hélène. Il redoubla la troisième, y resta jusqu'en mathématiques élémentaires mais échoua au baccalauréat. Redoublant la terminale au lycée Ampère de Lyon, il obtint le baccalauréat en 1949 avec mention très bien. Il entra en classe préparatoire aux grandes écoles au lycée du Parc à Lyon et réussit le concours d'entrée à l'École centrale de Lyon en 1951.

Cette entrée marqua un tournant, Bruno Plantevin apprécia la liberté d'action qui lui était donnée ; sans oublier le ski et les sorties en montagne, il participa à de nombreuses activités et mouvements ; déjà membre depuis 1944 d'un groupe scout, il s'engagea alors au Mouvement de la Paix, dans l'Action catholique en grandes écoles et dans un groupe local d'aide aux jeunes en difficultés, le groupe Espoir fondé par André Legouy, alors séminariste, qui devint aumônier de la prison de Fresnes puis président du GISTI. Au cours de stages volontaires pendant les périodes de vacances, au Creusot dans une PME d'usinage mécanique et à Chalon-sur-Saône dans une PME du bâtiment, il eut des contacts avec des prêtres de la Mission de France.

Il fut mobilisé pour le service militaire en septembre 1954 à Grenoble et fut orienté, malgré lui, à l'école des EOR de Châlons-sur-Marne d'où il sortit sous-lieutenant en 1955. Il fut affecté en Allemagne puis en Tunisie comme officier de ravitaillement et, suite à différentes manifestations d'indépendance d'esprit, il fut muté dans une unité qui opérait dans la région de Gafsa, près de la frontière algérienne. Pris dans une embuscade, il fut grièvement blessé en septembre 1956, soigné à l'hôpital de Tunis puis rapatrié en France pour convalescence, et démobilisé en mars 1957.

Il fut embauché à la Régie nationale des usines Renault. Après le stage ouvrier d'intégration, effectué à Boulogne-Billancourt (Seine, Hauts-de-Seine) dans l'atelier d'entretien du pool de voitures de services, il prit ses fonctions en mai 1957 à l'établissement de Flins (Seine-et-Oise, Yvelines). Il fit un long parcours dans divers départements de fabrication de l'usine, (peinture, sellerie, mécanique), avant d'être affecté au service méthodes décentralisées où il eut à traiter différents problèmes de qualité de la Dauphine, puis de la Floride qui venait d'être commercialisée. En 1960, le contrôle médical détecta une lésion pulmonaire résultant du réveil d'une ancienne primo infection. Après six mois d'arrêt maladie, il fut muté à la direction des études de Rueil-Malmaison (Seine-et-Oise, Hauts-de-Seine), au service sellerie où il eut l'occasion de travailler sur les questions d'ergonomie du véhicule avec le docteur Alain Wisner*. En 1962, une nouvelle mutation le conduisit à Billancourt dans le service méthodes des fabrications diverses (traitements électrolytiques, cartons, peintures, chromage, caoutchouc), dont il prit la responsabilité après le départ à Nantes des activités caoutchouc. Il pilota d'importants investissements à l'atelier de traitement électrolytique de Flins, où il fut en contact professionnel avec Daniel Richter*, et à l'atelier de protection des liaisons sol du Mans. En 1970, il fut affecté à la nouvelle direction de suivi des projets véhicules, rattachée directement au PDG. Elle était au cœur des tensions existant entre les directions industrielles, techniques et commerciales. Elle fut absorbée par la direction du produit dirigée alors par Bernard Hanon. Bruno Plantevin rejoignit alors le service central d'organisation en 1982, au moment où les entreprises s'interrogeaient sur la mise en place des lois Auroux instaurant les modalités d'expression des salariés sur les lieux de travail. Sous la responsabilité d'André Lorioz, il participa à une étude sur l'évolution des relations de travail et des organisations hiérarchiques chez Volvo, Facom, Citroën à Rennes (Ille-et-Vilaine). Le projet qui consistait à mettre en place une opération pilote dans un atelier de l'usine mécanique à Cléon (Seine-Maritime) avorta. Par suite, mettant à profit un plan de départ en préretraite dans le cadre d'un FNE, Bruno Plantevin quitta l'entreprise en avril 1986.

Avant même son entrée en entreprise, en prolongement de ses engagements de jeunesse, Bruno Plantevin souhaitait s'investir dans le syndicalisme. Pendant son activité à Flins il se contenta d'adhérer à la CFTC et d'entretenir des contacts avec les responsables CFTC de Boulogne-Billancourt. Lorsqu'il rejoignit l'établissement de Rueil-Malmaison, il devint plus actif. Candidat aux élections de délégués du personnel et de CE il ne fut jamais élu car, pour les délégués du personnel la CFTC réservait les positions éligibles aux techniciens et dessinateurs, et au CE la CGC dominait. Il participa à la création du SNICA-CFTC (Syndicat national des ingénieurs et cadres de l'automobile) en 1958 dont il fut membre du conseil (1958-1967). Il représenta le syndicat au conseil de la Fédération française des syndicats d'ingénieurs et cadres CFTC puis CFDT (1962 à 1967). Le SNICA bénéficiait d'un double rattachement à la FGM et à la FFSIC. L'équipe Renault était importante : Pierre Tarrière, Pierre Quentin, Roger Taupin, Lagache... Le SNICA permit de nombreux contacts entre les militants cadres d'autres constructeurs automobiles et d'équipementiers. Il fut un soutien précieux pour ceux qui militèrent au sein des entreprises telles que Citroën et Simca où la répression syndicale était féroce. Le SNICA édita un cahier trimestriel très documenté sur la situation de l'automobile française. Les directeurs de la publication furent [Eugène Descamps](#) puis [André Bapaume-15592]. Bruno Plantevin, favorable à la déconfessionnalisation, participa activement aux débats qui aboutirent à la transformation de la CFTC en CFDT au congrès confédéral de 1964. Quand les évolutions des structures syndicales dans la métallurgie aboutirent à la suppression des syndicats catégoriels, Bruno Plantevin, bien que partisan d'une action syndicale inter catégorielle, s'opposa toutefois à la disparition du SNICA, car il ne voyait pas comment poursuivre une action spécifique en direction des cadres, qu'il jugeait indispensable, mais il accepta la décision. Il participa activement aux événements de 1968,

enthousiasmé par les revendications de la base ouvrière qui, au-delà des traditionnelles revendications salariales, aspiraient à un profond changement des modes de fonctionnement dans l'entreprise. Au début du mouvement il organisa avec la CGT une assemblée des cadres qui réunit deux cents à trois cents personnes puis, quotidiennement, toujours en unité d'action avec la CGT et la CGC, il tint une réunion d'information des cadres. À la reprise du travail, bien que non élu, il joua, de fait, le rôle de délégué du personnel cadre.

Après sa retraite il intervint, occasionnellement, comme défenseur prud'homal. Suite à ses contacts avec Pierre Tarrière*, il adhéra au MCC (mouvement des cadres chrétiens) en 1957. Celui-ci compta plusieurs équipes à Rueil-Malmaison et Boulogne-Billancourt et les membres, souvent membres de la CFTC puis CFDT, permutaient périodiquement d'une équipe à l'autre. Les épouses participaient aux réunions. Sa première équipe comprenait Pierre Tarrière, Jean Michel Tordeu, André Gentil, Roger Taupin. Sa dernière équipe fonctionnait toujours en 2014, vingt sept ans après le départ de l'entreprise, malgré des effectifs réduits par les décès. Il participait et participe toujours en 2014 aux activités paroissiales.

Bruno Plantevin suivit [Robert Lucente](#), qui était en contact avec Jean Poperen*, à l'UGS (Union de la gauche socialiste) dès sa création en 1957. Il rejoignit le PS en 1969.

Il épousa Marie-Thérèse Guevel, le 5 octobre 1957, le mariage religieux fut célébré par André Legouy en l'église Saint-Marc à Brest (Finistère). Ils eurent deux enfants Antoine (1965) et Jacques (1967).

Ils résidèrent à Bouaffle (Yvelines), Flins (Yvelines), Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine), Saint Germain en Laye (Yvelines) puis Montainville (Yvelines).

SOURCES — Arch. CFDT Renault — Entretien avec Bruno Plantevin, avril 2014 — Entretien Roger Faist, avril 2014.

Pierre Alanche

POSTIC Jean, Alexandre

Né le 8 mars 1926 à Paris (XVIIème) ; dessinateur industriel (1944-1983) ; président fédéral JOC (1948-1949) ; secrétaire de section CFTC-CFDT (1955-1960) à l'établissement CSF puis Thomson-CSF de Levallois-Perret (Seine, Hauts-de-Seine); secrétaire de l'inter CFDT Thomon-CSF (1968-1970).

Fils de François Postic, ouvrier chaudronnier chez Citroën et de Marie Robert, femme de ménage, Jean Postic était le second d'une fratrie de deux garçons. Son père était originaire de Saint-Pol-de-Léon (Finistère). Après avoir occupé de nombreux emplois à travers la France, il finit par se fixer à Paris où il travailla chez Citroën à l'usine de Javel (Paris XVème). Sa mère était originaire de Franche-Comté.

Après sa scolarité à l'école publique de Paris (XIIème), Jean Postic fut marqué par un drame familial qui fut déterminant dans le choix de son orientation professionnelle et de ses engagements militants. Son frère Luc était dessinateur industriel et militait à la jeunesse ouvrière chrétienne (JOC). Président de la Fédération Paris-nord en 1936 et permanent de 1937 à 1939, il fut mobilisé au début de la guerre dans la marine. Il mourut peu de temps après à bord du Pluton qui sauta sur une mine en 1939. Jean Postic décida de suivre l'exemple de son aîné. En 1942, il entreprit une formation de dessinateur industriel à l'École professionnelle de dessin industriel (EPDI) de Paris (XIème) où il obtint le CAP de dessinateur industriel (1944).

La mère de Jean Postic était catholique non pratiquante. Son père était athée. Après la mort de son fils aîné, il se convertit à la religion catholique. Jean Postic adhéra à la JOC en 1940. Il en fut président de la fédération Paris-nord de 1948 à 1949. Après son mariage le 25 juin 1949 à Paris (XVIIème) avec Monique Garnier, également jociste, il rentra à l'Action catholique ouvrière (ACO) dont il resta membre jusqu'en 1974.

Jean Postic commença sa carrière professionnelle en 1944 comme dessinateur à la Société française radioélectrique (SFR) 55 rue Grefhule à Levallois-Perret (Seine, Hauts-de-Seine) devenue ensuite Compagnie générale de télégraphie sans fil (CSF) puis Thomson-CSF. Il y effectua la totalité de sa carrière jusqu'à son départ à la retraite en 1983 avec une interruption de dix-huit mois lorsqu'il effectua son service militaire en 1946 dans les transmissions à Montpellier.

Adhérent à la CFTC en 1950, il exerça dès cette date, et jusqu'en 1980, de nombreux mandats électifs et syndicaux. Il fut délégué du personnel, délégué au comité d'établissement dont il fut secrétaire, membre du comité central d'entreprise, délégué syndical. Il participa à l'animation des nombreux mouvements sociaux pour la reconnaissance des classifications des techniciens et dessinateurs qui agitèrent son entreprise et la branche de la construction électrique et électronique en pleine expansion dans l'après-guerre.

Avec sa section syndicale d'entreprise, dont il devint secrétaire après Gérard Fourier en 1955, il milita au sein du jeune Syndicat de la construction électrique et électronique (SCEE-CFTC), créé en 1962 au sein de l'Union Parisienne des Syndicats de la Métallurgie (UPSM-CFTC) et animé par Jean Auger*. Il participa avec ce syndicat à un voyage d'étude

à Zagreb et Skopje en Yougoslavie (avril 1964) avec visite d'entreprises et échanges sur l'autogestion avec les syndicats locaux. Il approuva le passage de la CFTC en CFDT en 1964, se retrouvant en phase avec la conception de l'action syndicale et des orientations proposées par Eugène Descamps.

Il fut un des principaux animateurs de l'occupation de son usine en 1968 qui dura trois semaines, organisant des ateliers de discussion, temporisant pour éviter les affrontements avec les cadres non-grévistes, participant aux négociations au niveau du groupe où se trouvaient les usines de Brest (Finistère), Cholet (Maine-et-Loire), Saint-Égrève (Isère).

Après la fusion entre Thomson et CSF en 1968, Jean Postic participa à la création de l'inter Thomson-CSF au sein de la Fédération de la Métallurgie (FGM-CFDT) et en fut le secrétaire après Marcel Simonin de 1968 à 1970. Il participa aux négociations qui permirent de consolider les acquis des salariés des deux entreprises dans une convention de groupe ainsi qu'à celles qui débouchèrent sur un accord sur les retraites.

Il quitta son entreprise en 1983 pour partir en préretraite. Il continua à représenter la CFDT comme administrateur à l'Assedic du Val-d'Oise (1984-1990). Il s'engagea dans le Comité catholique contre la faim et pour le développement (CCFD) d'Ermont (Val-d'Oise), et dans une association de quartier – association les Rémys – avec laquelle il organisa des fêtes de quartier et des animations à la maison de retraite de Pontoise (Val-d'Oise).

Monique Postic, l'épouse de Jean Postic, avait exercé le métier de comptable aux Bennes Pillot à Colombes (Seine, Hauts-de-Seine). En 1965, le couple avait adopté une petite fille, Marie, qui avait six mois au moment de l'adoption. Monique Postic décéda en mai 2005. Les lieux de résidence successifs de Jean Postic furent Paris (XVIIème) jusqu'en 1949, Colombes (1950-1960), Ermont (1960-1974), Auvers-sur-Oise (Val-d'Oise) à partir de 1974.

SOURCES — Archives UPSM-CFDT — Fonds personnel Jean Postic — Entretiens avec Michel CARVOU en février 2011.

Michel Carvou

POSTIC Luc, Yvon, François-Marie

Né le 3 février 1915 à Paris (XVIIème), mort sous les drapeaux le 13 septembre 1939 ; dessinateur industriel ; président de la Fédération JOC Paris-Nord en 1936 ; permanent JOC (1937-1938).

Fils de François Postic, originaire de Saint-Pol-de Léon (Finistère), ouvrier chaudronnier à l'usine Citroën de Javel (Paris, XVIIème), catholique ayant pris ses distances avec la religion, et de Marie Robert, femme de ménage originaire de Franche-Comté, catholique non pratiquante, Luc Postic était l'aîné d'une fratrie de deux garçons.

Il fit ses études primaires à Paris (XVIIème), commença à travailler en 1933 comme dessinateur industriel dans l'entreprise Zodiac-Dirigeables et adhéra à la CFTC. Entré à la Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC) dans l'équipe de Wagram-Saint-Ferdinand des Ternes à la même période, il devint président de la Fédération Paris-Nord en 1936, succédant à Pierre Charpentier*. Il accepta ensuite d'être permanent de ce mouvement de 1937 à 1938. À la fin de son mandat, il reprit son travail de dessinateur quelque temps avant de partir faire son service militaire en 1938 dans la Marine nationale.

Embarqué sur le Pluton lorsque la guerre éclata, il fut tué le 13 septembre 1939 lorsque son bateau sauta sur une mine. Son décès tragique marqua profondément la famille. Son père renoua avec la religion et son frère, [Jean Postic](#), décida de suivre l'exemple de son aîné en entrant à la JOC et en devenant plus tard dessinateur industriel et militant CFTC-CFDT.

ICONOGRAPHIE — Maurice Cliquet, *Sillons...*, *op. cit.*, p. 183.

SOURCES — *Monde ouvrier*, 171, 30 septembre 1939 — Maurice Cliquet, *Sillons, 50 ans d'action pour la justice sociale*, Éditions Témoignage chrétien, 1984 — *Jocistes dans la tourmente*, Éditions Témoignage Chrétien-Éd. ouvrières, 1989 — Renseignements communiqués par Paul Hibout — Notes de Jean Postic du 13 février 2013.

Michel Carvou

REIBEL Gaston

1925-1928

Secrétaire général de la fédération française des syndicats professionnels de la métallurgie et parties similaires CFTC, 1925, 1928.

Gaston Reibel, accompagné de Gabriel Zeder* et Henri Boyer* membre de la délégation de la région parisienne, participa aux travaux du 5^{ème} congrès fédéral de la Fédération française des syndicats professionnels de la métallurgie CFTC du 30 mai 1925. Lors de ce même congrès, à l'occasion du renouvellement des membres du bureau fédéral, Gaston Reibel fut élu secrétaire général. La même année, il fut désigné pour participer à la délégation devant se rendre au ministère du travail sur le sujet de la journée de 8 heures de travail. Il dut s'excuser de son absence due à un deuil.

Comme secrétaire Général de la Fédération des syndicats professionnels de la métallurgie et parties similaires, Gaston Reibel présenta le rapport moral ainsi que le rapport financier au 6^{ème} congrès fédéral qui se tint les 21 et 22 mai 1926. Les deux rapports furent adoptés.

Délégué de la Fédération, Gaston Reibel participa aux travaux du bureau confédéral jusqu'en 1928.

Jean Limonet

RICHTER Daniel

Naissance le 1^{er} janvier 1943 à Lyon, diplômé de l'enseignement supérieur en électrochimie, mouvement de jeunesse kiboutzique Ihoud Habonim de 1958 à 1960, adhésion au PSU en 1960, vice président de l'AGEO UNEF en 1965-1966, membre du bureau national des ESU en 1965-1966, délégué syndical et représentant syndical CFDT au CE à Renault Flins entre 1971 et 1989, secrétaire adjoint de l'UD CFDT des Yvelines en 1980 et 1981, secrétaire du SMVSO CFDT de 1979 à 1989, délégué central de la CFDT Renault de 1993 à 1996 puis délégué central adjoint jusqu'en 1999, secrétaire du CGE Renault de 1997 à 1999, représentant de la branche automobile au conseil fédéral de la FGMM CFDT de 1992 à 1999, membre du secrétariat de l'UPSM CFDT de 2000 à 2006, chargé de mission à l'UD CFDT des Yvelines depuis 2008, membre de la direction politique nationale du PSU de 1973 à 1977, animateur du CEFY depuis 1995.

Daniel Richter est né le 1^{er} janvier 1943 à Lyon (III^{ème}) dans le département du Rhône.

Son père, Hersz Richter, ingénieur chimiste, naquit le 28 mai 1905 à Czortkow, petite ville de Galicie à majorité juive, alors située dans l'empire austro-hongrois, puis successivement en Pologne, URSS et Ukraine. Il vint en 1927 suivre des études supérieures en France. Il fréquenta les facultés des sciences de Nancy et Bordeaux. Il obtint son diplôme en 1930. Il éprouva beaucoup de difficultés pour trouver un travail dans la période consécutive à la crise de 1929. Il finit par entrer chez Citroën en 1934 comme simple chimiste.

Sa mère, Czarne Horowitz, est née le 24 avril 1908 à Husyatyne, un autre « shtetl » de Galicie. Elle vint en France au début des années trente, mais ne pût poursuivre des études car elle tomba gravement malade de tuberculose.

Ses parents se marièrent le 5 janvier 1935 à Paris XV^{ème}. Ils habitèrent Meudon (Seine) de 1938 à 1941. Ils passèrent ensuite en zone libre et vécurent à Lyon en se cachant avec des faux papiers jusqu'à la Libération. Ils demandèrent leur naturalisation en 1946 et l'obtinrent le 25 juin 1948. Après la guerre ils habitèrent un petit appartement exigü et sans confort à Issy les Moulineaux (Seine). En 1957 ils déménagèrent dans un pavillon acheté à Vitry sur Seine (Val de Marne). Hersz Richter fut embauché comme ingénieur chimiste aux laboratoires FUMOUCHE à Paris, puis il s'installa à son compte quelques années comme ingénieur conseil avant de diriger l'atelier de traitements de surface des Etablissements DECA, une PME située à Ivry sur Seine (Val de Marne). Czarne Richter n'exerça pas d'activité professionnelle.

Les parents de Daniel Richter étaient très marqués par la culture juive. Son père effectua sa scolarité dans un lycée hébraïque à Vilnius (Lituanie), il y obtint en 1925 son certificat de fin d'études secondaires. Sa mère décrocha en 1928 l'examen de fin d'études au séminaire hébraïque pour les institutrices de crèches à Lvov (Pologne). Ses deux parents furent membres du mouvement de jeunesse de la gauche sioniste l'« Hashomer Hatzair ». A la maison ils parlaient entre eux la langue Yiddish et ils furent abonnés à un journal Yiddish tant qu'il continua à en exister en France, ensuite Hersz Richter reçut régulièrement le journal israélien Davar. Ils furent l'un et l'autre sympathisants communistes pour une courte période après le conflit mondial puis ils évoluèrent vers un soutien au ménéssisme. Ils n'étaient pas pratiquants, son père était athée tandis que sa mère respectait chaque année le jeûne de Yom Kippour. Hersz Richter s'éteignit le 15 janvier 1990 à Villejuif (Val de Marne) et Czarne Richter le 18 mars 1999 dans la même ville.

Daniel Richter eut un frère aîné, Michel Gustave, né en avril 1941, victime de la diphtérie quelques mois plus tard et une sœur, Josiane Simone, née en juin 1945 à Paris, décédée en juillet 1974 des suites d'un accident de la route.

PARCOURS SCOLAIRE ET FORMATION

Daniel Richter fréquenta jusqu'en juin 1954 l'école communale située tout à côté du métro Corentin Celton à Issy les Moulineaux. Il entra au lycée Michelet à Vanves (Hauts de Seine). Il y poursuivit sa scolarité de l'année 1954-1955 à l'année 1960-1961. Malgré le déménagement de sa famille à Vitry sur Seine il tint à rester au lycée Michelet en dépit du temps de trajet supplémentaire. Il fut marqué par plusieurs enseignants, Jacques Madaule (1898-1993) professeur d'histoire, ancien maire d'Issy les Moulineaux de 1949 à 1952 et fondateur de « l'amitié judéo-chrétienne en France » en 1948 et Robert Misrahi, professeur de philosophie en terminale, membre du PSU, très proche des milieux qui aidaient les militants algériens. Daniel Richter obtint le BEPC puis le bac Mathématiques élémentaires.

Il s'inscrivit à la faculté des Sciences située à Paris à Jussieu, il passa la « propédeutique » option MPC (Maths, Physique, Chimie) en octobre 1962 puis aborda une licence de chimie. Il quitta « Jussieu » pour la faculté des Sciences d'Orsay avec une partie d'enseignements à l'École Supérieure de Chimie à Paris. Il obtint la licence en décembre 1965, ayant réussi les « certificats » avec mention bien ou assez bien. Il poursuivit avec un troisième cycle d'électrochimie entre 1966 et 1968 dont les cours et travaux pratiques avaient lieu à l'École Supérieure de Chimie.

Par la suite, il s'inscrivit pour les années universitaires 1972-1973 et 1973-1974 en maîtrise d'histoire à la faculté des lettres de Nanterre (Hauts de Seine). Il obtint plusieurs unités de valeurs mais n'alla pas jusqu'au bout. En travaux dirigés, il suivit notamment l'enseignement de Patrick Fridenson, militant du SGEN SUP CFDT, qui venait de publier le premier tome d'une histoire des usines Renault.

PARCOURS MILITANT AVANT LA CFDT

Après un bref passage aux éclaireurs israélites de France, Daniel Richter se laissa convaincre par l'un de ses camarades de lycée, Marius Schattner, devenu plus tard un journaliste connu, analyste de la vie israélienne, de participer aux activités du mouvement de jeunesse Ihoud Habonim. Ce mouvement était lié au parti travailliste israélien MAPAI. Il y acquit entre autres une formation à la pensée marxiste et à l'histoire ouvrière avec sa dimension juive. Il y resta entre ses 15 et 17 ans, puis s'en éloigna, décidant de poursuivre ses études en France plutôt que d'immigrer dans un kiboutz en Israël.

Il s'inscrivit à la FUAJ (Fédération Unie des Auberges de Jeunesse) pour des sorties le week-end et il adhéra au PSU (Parti Socialiste Unifié) un mois après sa création, en 1960.

Il participa aux nombreuses initiatives organisées contre la guerre d'Algérie par le PSU et l'UNEF. Il prit part avec la section PSU d'Ivry-Vitry aux tours de garde de nuit dans la mairie communiste de Vitry pour prévenir les attentats de l'OAS ; il eut alors l'occasion de longues discussions avec Paul Thibaut, futur directeur de la revue Esprit. Il fut membre du secrétariat national des étudiants du PSU en 1965 et 1966, et y développa une position critique vis-à-vis de la stratégie des contre-plans, symbolisée par les colloques de Grenoble dont le PSU était l'un des initiateurs.

Il prit une carte à l'UNEF dès qu'il intégra la faculté des sciences de Jussieu. La Corpo Sciences restait une des dernières structures de l'UNEF opposée, sur une ligne « apolitique » à la direction nationale de l'organisation étudiante. Il se présenta aux élections comme délégué d'amphi, mais défendant les positions majoritaires dans l'UNEF, il ne fut pas élu.

A la faculté des sciences d'Orsay, il fut vice président « information-formation » de l'AGEO (Association Générale des Etudiants d'Orsay) en 1965-66. Assurant le poste de rédacteur en chef du journal de l'AGEO « A Suivre », il y écrivit des articles sur la réforme Fouchet et sur la situation de la sécurité sociale (n°5, 6 et 7). Il fut l'un des protagonistes du congrès de crise de l'UNEF à Grenoble en avril 1966, mais la direction du PSU n'étant pas favorable à ce moment là à un investissement des ESU dans l'organisation étudiante au niveau national, il prit ses distances avec l'engagement syndical étudiant. A l'occasion des événements de Mai-Juin 1968, quoiqu'au terme de ses études, il proposa une aide au bureau national de l'UNEF, composé dans sa quasi-totalité d'étudiants du PSU. Dans ce cadre il intervint en support tout à la fois de la direction étudiante et du secrétariat des ESU.

PARCOURS PROFESSIONNEL

Daniel Richter se destinait à la recherche scientifique. Son père écrivait régulièrement des articles dans une revue professionnelle « Galvano ». Durant les années au lycée Michelet, il lui confiait la frappe et la remise en forme de ces articles. Cette confrontation à une pratique d'atelier, l'amena à vouloir approfondir les aspects théoriques. Mais l'engagement militant au niveau syndical et politique lui fit changer d'avis. Il estima que l'exacerbation des divisions idéologiques dans le milieu universitaire de l'époque était stérile, son expérience de mai-juin 68 lui confirma cette appréciation et il se tourna vers l'industrie.

Daniel Richter avait commencé à travailler à temps partiel comme professeur de physique-chimie en classes de première et terminale dans un établissement privé, le Cours Verlaine à Paris. Il assura cet enseignement les années 1966-1967 et 1967-1968.

Sur la base de sa spécialisation en électrochimie, il fut embauché par Renault en octobre 1968 au Département des Traitements électrolytiques dans l'usine de Flins (Yvelines). Il devint adjoint technique au chef du département; une note interne datée de décembre 1970 définit les contours de cette responsabilité. Il exerça ainsi jusqu'en mai 1971. En 1988 et 1989, lorsqu'il se vit proposer de nouveau une activité professionnelle normale, il assura la fiabilisation d'une installation de pulvérisation cathodique. De 1999 à 2002, année où il quitta Renault, il fut chargé des audits des secteurs de maintenance et des contrats de sous-traitance de la maintenance auprès du Département Entretien général de l'usine de

Flins. Quand il intégra l'établissement en 1968, celui-ci comptait un effectif un peu supérieur à 10 000 salariés, il atteignit un maximum proche de 21 000 en 1977 pour descendre à 5 400 en 2002.

Daniel Richter appartenait à la classe 1963. Un sursis en tant qu'étudiant lui fut accordé en avril 1962 par les autorités militaires. Par la suite il demanda à être affecté après ses classes au Centre de Recherche du CEA à Saclay et obtint l'accord. Il fut finalement réformé en 1968.

LES MANDATS EN TANT QUE MILITANT SYNDICAL CFDT

Entre son embauche et mai 1971, Daniel Richter fut un observateur attentif des tensions qui secouaient l'usine de Flins, d'autant que la direction de l'établissement mobilisait les employés, techniciens, agents de maîtrise et cadres pour éviter tout risque d'occupation de l'usine par les ouvriers. En mai 1971, à l'occasion d'une grève en cours à l'usine Renault du Mans et dans la foulée d'un lock-out à Flins, des heurts, parfois violents, éclatèrent aux portes entre l'encadrement et de jeunes ouvriers dont certains étaient influencés par les groupes d'extrême gauche. Daniel Richter exprima verbalement son désaccord avec certaines méthodes employées. Il fut immédiatement convoqué par son chef de département qui lui demanda de se soumettre aux directives avec mise à l'épreuve ou de prendre son compte. Par l'intermédiaire de camarades du PSU par ailleurs membres de la CFDT, Daniel Richter entra en contact avec la section syndicale CFDT de Renault Flins. Il rencontra le leader cédétiste Paul Rousselin* qui lui proposa de prendre un mandat de délégué syndical, ce qu'il accepta, après deux jours de réflexion. Il adhéra à la CFDT et se déclara en grève.

Lors de la réouverture de l'usine, il se retrouva confiné dans un bureau, 80% de son activité professionnelle étant supprimés. La CFDT réagit en apposant des affiches dans toute l'usine avec pour titre « La Régie viole la loi ». Une partie de ces affiches fut arrachée et une autre partie recouverte d'une étoile jaune. La section syndicale CFDT interpella vivement la direction de l'usine et informa l'inspection du travail pour qu'elle intervînt. Daniel Richter saisit la LICA (Ligue Internationale Contre L'Antisémitisme) avec pour objectif que le PDG de Renault, Pierre Dreyfus, soit mis au courant. Les réactions antisémites cessèrent mais pas les escarmouches. Jusqu'en 1978, Daniel Richter reçut plusieurs courriers du chef de département des traitements électrolytiques, mettant en cause la qualité des 20% d'activités professionnelles restantes ainsi que les libertés prises avec l'exercice des mandats syndicaux. Entre janvier 1973 et mai 1974, il se vit adresser 6 avertissements avec retenues des heures sur la paye pour dépassements.

Dans l'usine de Flins, Daniel Richter détint la plupart des types de mandats en fonction du partage des tâches décidé au sein de la section syndicale CFDT. Ainsi, de 1971 à 1992, il fut suivant les moments Délégué Syndical, Représentant Syndical au CE, Délégué du Personnel et membre d'un CHSCT, cumulant souvent 2 voire parfois 3 mandats. Sur cette période il assura aux côtés de Paul Rousselin* une continuité des orientations de la CFDT au Comité d'Etablissement. Outre représentant syndical CFDT, il y fut membre des commissions organisation et formation professionnelle.

En 1987 et 1988 il fut secrétaire du CHSCT (Comité Hygiène Sécurité et Conditions de Travail) du département des traitements électrolytiques.

Il anima le secrétariat de la section syndicale avec une forte implication épistolaire. Ce fut d'ailleurs l'aspect retenu par Nicolas Dubost, ancien militant de la CFDT Renault Flins devenu consultant et formateur pour les élus CE, dans son livre « Flins sans fin » (François Maspéro 1979) « Daniel, ingénieur rédige 80% des tracts au minimum ». Daniel Richter écrivait, même s'il n'était pas le seul concerné par cette tâche, tracts, bulletins aux ETAM et cadres, informations aux adhérents, multiples notes préparatoires aux débats, projets d'orientation, d'organisation et de plan de travail, comptes rendus du secrétariat et des conseils syndicaux. Il ne fut jamais désigné comme secrétaire en titre de la section syndicale CFDT et ne le souhaitait d'ailleurs pas. Par contre la direction de l'usine de Flins lui adressait des courriers dans lesquels elle le désignait comme tel, il en fut ainsi par exemple entre 1988 et 1991.

Il fut avec Paul Rousselin l'interlocuteur du cabinet d'avocats de Tiennot Grünbach pour les nombreux contentieux juridiques qui impliquèrent la CFDT Flins et le syndicat métallurgie CFDT.

Durant cette vingtaine d'année son activité militante contribua à ce que la CFDT devînt la première organisation syndicale aux élections DP ou CE dans le collège ouvriers, d'une part en 1977, d'autre part en 1982 et 1983. Il parvint au même résultat en 1981 dans le collège ETAM et cadres.

Cependant la CFDT ne réussit pas à maintenir durablement ces niveaux d'influence. A l'occasion de l'accord pour la mise en place d'une troisième équipe sur l'usine de Flins (1990-1993), projet que porta Daniel Richter, la section syndicale CFDT se divisa en deux, une partie étant exclue de l'organisation. Il en résulta que dès 1992 la CFDT se retrouva 3^{ème} organisation syndicale derrière la CGT et FO, passant sous la barre des 20%, tandis qu'un secrétaire FO du CE prenait le relais en 1993 après dix années avec des secrétaires CFDT.

Lorsqu'il revint dans l'usine de Flins au second semestre 1999, Daniel Richter réintégra le secrétariat de la section syndicale. Il fut élu cadre suppléant au CE et membre d'un CHSCT.

Il quitta Renault en 2002, à l'âge de 59 ans, bien que sa retraite ne dû intervenir qu'en 2005, la direction générale de l'entreprise souhaitant son départ. A cette occasion il négocia l'indemnité relative à la discrimination professionnelle du fait de son engagement syndical.

Daniel Richter participa à la vie de l'interprofessionnel en s'investissant dans l'Union Départementale CFDT des Yvelines à la fin des années soixante dix. Il fut élu membre du bureau de l'UD en juin 1980 et secrétaire adjoint en septembre de la même année. Il quitta ces responsabilités en décembre 1981, un autre militant du syndicat métallurgie, Serge Aumeunier, prenant sa place. Il resta membre du conseil de l'UD en tant que suppléant jusqu'en 1985, participant aux réunions en fonction des ordres du jour.

En 2008 il fut nommé chargé de mission à l'UD des Yvelines pour la régularisation des salariés sans papiers devenant sur ce terrain interlocuteur de la préfecture, de la DIRECCTE et des employeurs.

Daniel Richter représenta très rapidement la section de Flins dans l'Inter CFDT Renault, l'USR (Union Syndicale Renault). Il contribua à la coordination des positions au sein de l'USR sous l'impulsion des délégués centraux successifs, Bernard Poirier*, Gilbert Loret*, François Château*, Daniel Guenivet et Denis Colombani. De 1972 à 1998 il participa aux sessions annuelles d'une semaine que l'USR organisait à la rentrée d'abord à Airan (Calvados) puis Etretat (Manche), enfin à La Brosse Montceaux (Seine et Marne) ou Bierville (Essonne). Il prit part aux négociations les plus importantes avec la direction générale de Renault de 1973 à 1999. Il fut le principal rédacteur d'une brochure à volonté pédagogique par son contenu, son graphisme et sa présentation « Automobile où nous mènes-tu ? » que l'Inter Renault CFDT diffusa dans les différents établissements à partir de décembre 1985.

La FGMM CFDT le désigna comme délégué central de la CFDT Renault en 1993. Dans ce cadre il participa activement aux commissions de suivi de « l'Accord à Vivre », anima le débat sur l'ouverture du capital puis la privatisation de Renault (1993-1995) et sur la fusion avec Volvo suivie de son échec (1993-1994). Il prit position en faveur de l'actionnariat du personnel malgré les réticences à cet égard et présenter une liste CFDT aux premières élections aux conseils de surveillance des fonds communs de placement « actions Renault » (juin-juillet 1995). Il assura la fourniture du matériel de campagne qui permit à la CFDT Renault de faire jeu égal avec la CFE-CGC et de distancer les listes indépendantes.

En 1996, la FGMM décida de le remplacer en tant que délégué central par Emmanuel Couvreur et de lui attribuer le mandat de délégué central adjoint.

De juillet 1996 à mars 1999 il assura la fonction de rédacteur en chef d'« Autrement Dit » bulletin CFDT d'information aux ETAM, ingénieurs et cadres du groupe Renault, permettant la parution de 10 numéros.

Dans le livre intitulé « Renault côté cour, un salarié au Conseil d'Administration » (Ed de l'Atelier 2007), Pierre Alanche* s'exprime ainsi relatant, ses prises de contact en 1996 avec les équipes de la CFDT Renault « Je retrouve également Daniel Richter que j'ai rencontré quand j'étais permanent CFDT dans la métallurgie parisienne. Je suivais la section de Flins où il jouait un rôle majeur. Entre nous il y a du respect, mais j'ai toujours éprouvé un certain complexe devant son extrême rigueur intellectuelle, son exigence vis-à-vis des autres et un certain malaise devant sa façon de démolir les militants qu'il juge médiocres ou trop conciliants ».

En 1997 Daniel Richter succéda à Michel Batt* en tant que secrétaire du Comité d'Entreprise Européen de Renault lequel avait vu le jour en 1993.

En 1999 suite aux fortes divergences qui apparurent quant à la signature de l'accord relatif aux 35 heures chez Renault, la FGMM CFDT enleva leur mandat central à 3 des responsables de l'Inter, dont Daniel Richter et elle s'opposa à ce qu'il soit reconduit comme secrétaire du CGE, lui préférant un autre militant.

A partir de 1972 Daniel Richter participa aux conseils du SGTA (Syndicat Général des Travailleurs de l'Automobile) dont Fernand Penin* était le secrétaire général puis à certains conseils du Secteur Métaux Yvelines Nord lorsque les syndicats de branches de l'UPSM (Union Parisienne des Syndicats de la Métallurgie) furent remplacés par des syndicats territoriaux. En 1979, la section syndicale CFDT Renault Flins donna son accord pour que Daniel Richter s'engage dans le secteur métaux durant trois ans. Succédant à Georges Marin*, il devint secrétaire du syndicat dont le nom évolua en SMVSO (Syndicat Métallurgie des Vallées de la Seine et de l'Oise) après le rattachement d'une partie du Val d'Oise au nord des Yvelines. Il le resta jusqu'en 1989, continuant ensuite d'être membre de la commission exécutive du SMVSO jusqu'en 2006 avec pour tâche principale le suivi des sections syndicales de l'automobile.

Comme les autres secrétaires des syndicats métaux d'Ile de France, il participa aux conseils et bureaux exécutifs de l'UPSM. Il fut l'un des principaux acteurs de la crise qui secoua cette structure en 1980 et 1981, suite, pour les uns à des divergences d'orientation, pour les autres à la baisse des moyens financiers provoquée par la chute continue des effectifs d'adhérents depuis plusieurs années. Il contribua à la mise en minorité de Claude Sardais*, secrétaire général en fonction, et tenta ensuite de trouver une issue qui se concrétisa un peu plus tard par l'élection de Michel Carvou*. Le caricaturiste de l'UPSM, Pascal Jourde, un des principaux animateurs du SGTM 91 participant aux instances de l'UPSM, par ailleurs auteur de bandes dessinées, épinglea souvent Daniel Richter dans ses croquis parce qu'il revenait sans cesse dans ses interventions sur la « nécessaire pratique de masse ». Il occupa une place particulière dans la création par l'UPSM de l'IFEAS (Institut de Formation et d'Etudes pour l'Action Sociale) en avril 1985 tant sur la définition des objectifs poursuivis que par l'apport financier initial de la CFDT Renault Flins. Aux côtés de la direction de l'UPSM, il fut engagé dans le changement de majorité qui intervint dans l'URP (Union Régionale Parisienne) CFDT entre 1985 et 1987, Christian Cottet*, un des anciens responsables de la métallurgie parisienne devenant secrétaire général de cette structure interprofessionnelle, la plus importante de France. Dans la période, l'UPSM le désigna au comité régional de l'URP comme l'un de ses représentants et il s'investit dans le forum emploi, initiative phare, organisé par l'URP en janvier 1986. Moins présent au sein de l'UPSM entre 1993 et 1999, il y revint après la perte de ses mandats chez Renault. Membre du secrétariat de l'UPSM de 2000 à 2006, il fut notamment chargé d'une partie de l'action revendicative et du secteur automobile en Ile de France. Il fut l'un des organisateurs du forum emploi avec l'USTM CGT en 2003. Il fit alors partie des négociateurs de l'UPSM avec le GIM, l'organisation patronale de la métallurgie en Ile de France. En lien avec le STM 93 CFDT, il assura le suivi de la CFDT Citroën Aulnay, organisant de nombreuses formations destinées aux nouveaux militants. En 2003, il fut, avec Marie-Hélène Tiné, un de ceux qui permirent la découverte d'importants détournements de fonds par le secrétaire général de l'UPSM en poste. Dans la

crise qui en découla avec forte diminution des moyens de l'UPSM et obligation d'une réorganisation des relations entre les syndicats métaux et l'UPSM sous l'égide de la FGMM, il assumait bénévolement entre 2002 et 2006 la responsabilité de l'IFEAS (Institut de Formation et d'Etudes pour l'Action Sociale) contribuant par la dynamique des formations au redressement de l'UPSM.

Au niveau de la FGMM, Daniel Richter intervint dans la branche automobile. Il fut l'un des auteurs du texte intitulé « Pour une convention sociale de l'automobile » destiné à la conférence nationale automobile FGMM en avril 1991. Toujours en 1991, il participa au nom de la FGMM à une mission sur l'automobile du Commissariat Général au Plan. Il fut désigné par le bureau fédéral de la FGMM comme représentant de la branche automobile au conseil national fédéral pour le mandat 1991-1995. Il a ensuite été reconduit pour le mandat 1996-2000.

Daniel Richter participa à tous les congrès de la FGM puis FGMM entre 1974 et 2004. Il assista entre 1978 et 2006 à tous les congrès confédéraux CFDT à l'exception de celui de Montpellier. Il rédigea pour le SMVSO de nombreux projets d'amendement aux résolutions soumises à ces congrès. Le dernier qu'il défendit à la tribune au congrès de la FGMM à Toulouse en avril 2000 sur « les pratiques syndicales en matière de revendications salariales » fut repoussé par 50,2% des mandats exprimés.

Daniel Richter entretenait des rapports difficiles, souvent tendus avec la CGT de Renault Flins. Les divergences sur les revendications, la conduite des grèves et la gestion du CE avec les déficits à répétition des restaurants, rendaient les périodes d'unité d'action peu durables. Il fut pris à partie nommément à plusieurs reprises dans des tracts de la CGT Flins. Par contre ses rapports avec la CGT furent beaucoup plus corrects au niveau central de Renault et à celui de la métallurgie en région parisienne. Durant ses mandats en tant que délégué central puis central adjoint de la CFDT Renault il fit accepter que la CGT Renault, mise en minorité et tenue à l'écart depuis la fin des années quatre vingt, soit intégrée dans le partage des responsabilités au sein des trois institutions Comité Central d'Entreprise, Comité de Groupe et Comité de Groupe Européen.

LE RÔLE DANS LES CONFLITS



Daniel Richter
lors de l'évacuation de l'atelier des presses,
le 8 juin 1978

Autant à Renault Flins qu'à Talbot Poissy, Daniel Richter fut violemment pris à parti sur le terrain et pas seulement au niveau verbal par des opposants aux grèves.

Lors du conflit Talbot Poissy, fin 1983 début 1984, contre 1 900 licenciements, la direction du site porta plainte, après constats d'huissiers, pour entraves à la liberté du travail contre plusieurs structures et militants CFDT, dont Daniel Richter secrétaire du SMVSO, présent tout au long de l'occupation de l'usine. Après plusieurs années de procédures Daniel Richter resta le seul mis en cause et il fut condamné en 1989 à 1 million de francs de dommages et intérêts. La FGMM CFDT après discussion avec la direction de PSA Peugeot-Citroën obtint que cette somme ne soit pas réclamée.

Daniel Richter connut ses premiers conflits en 1972 avec deux grèves à Flins, d'une semaine chacune, qui ne concernaient pas les OS, la première touchait les ouvriers professionnels de la maintenance et de l'outillage, la seconde les employées perforatrices des cartes informatiques au MPR (Matériel de Pièces de Rechanges). Au fil des ans il suivit tout particulièrement à Flins les grèves aux carrousels sièges avec l'enjeu des changements d'organisation du travail.

En tant que délégué central de la CFDT Renault il coordonna avec la CGT les multiples conflits qui secouèrent les établissements Renault au printemps 1995 avec une forte mobilisation des techniciens du bureau d'études.

En tant que secrétaire du CGE Renault, il inaugura son mandat avec l'emblématique conflit contre la fermeture de l'usine belge de Renault Vilvoorde. Le 27 juin 1997 Libération dressa un portrait de Daniel Richter dans un article en dernière page du journal : « Aujourd'hui se scelle le sort de Vilvoorde...Renault à l'estomac ».

En tant que l'un des responsables du SMVSO il intervint tout particulièrement lors des conflits qui tentèrent vainement de s'opposer aux fermetures d'une part de la LTT à Conflans Ste Honorine, ex fleuron du câble, à la fin 1984 et au début 1985, d'autre part de MAG à Aubergenville, sous traitant de l'automobile fabriquant notamment les antennes d'autoradio, de février à avril 2000.

En complément de la pratique des grèves qu'il voulait impulser - discussions permanentes avec les personnes concernées, tenues d'assemblées générales régulières, présence de comités de grève aux côtés des syndicalistes, votes à bulletin secret sur les décisions essentielles, interventions dans les meetings pour effectuer les synthèses du moment - Daniel Richter s'évertua à analyser dans la foulée une bonne partie des conflits dont il fut l'un des acteurs. Ces écrits parurent selon les cas au sein de la CFDT, au sein du PSU ou dans des revues extérieures. Cette volonté de comprendre les ressorts des conflits de l'automobile l'amena à s'informer de très près sur des événements qu'il ne vivait pas lui-même, par exemple la longue grève du zèle des ouvriers du Mans en 1975 ou l'ensemble des luttes qui marquèrent l'arrivée de la gauche au pouvoir entre 1981 et 1983, pour en décrire les caractéristiques et tirer des leçons.

Cette intervention de Daniel Richter dans des conflits sociaux considérés comme marquants a retenu l'attention d'une partie de la presse. Lorsqu'en mai 1988, le magazine Newsweek se proposa de présenter trois portraits pour le vingtième

anniversaire de mai-juin 1968 sous l'intitulé « Of paving stones and beaches », il choisit la journaliste Jeannette Levy Willard, l'avocat Tiennot Grümbach et le syndicaliste Daniel Richter. Lorsque sort le film « Reprise » sur le refus d'une ouvrière de reprendre le travail à la fin du conflit de mai-juin 68 chez Wonder, le *Nouvel Observateur* du 3 au 9 avril 1997 proposa un article titré « Un syndicaliste a vu "Reprise", Wonder, Renault même combat par Daniel Richter, propos recueillis par Martine Gilson ».

L'AXE DES ORGANISATIONS DU TRAVAIL ET DES FORMATIONS QUALIFIANTES

Daniel Richter mit en cause les organisations du travail, le travail à la chaîne et le travail répétitif, tentant de proposer avec l'appui des salarié(e)s concerné(e)s des solutions alternatives. Lors de la grève de l'atelier d'emboutissage à Flins en 1973 il posa les jalons d'une transformation du travail qui concernerait l'ensemble des presses. Lors de la longue grève de 1978, toujours à l'emboutissage, cette transformation avec la généralisation de « chantiers presses » devint l'enjeu même du conflit. Dans ces circonstances le médiateur nommé par le tribunal, Stéphane Thouvenot, expert agréé par la Cour de Cassation reprit dans son rapport du 16 juin 1978, une bonne part des positions de la CFDT Flins sur l'évolution professionnelle des OS en lien avec le développement des « chantiers presses ».

Durant les années soixante dix il participa activement aux négociations avec la direction générale de Renault qui ébranlèrent le pilier du taylorisme, la cotation de postes et aboutirent à une simplification notable des classifications ouvrières avec l'ouverture de perspectives d'évolution. Il en tira un bilan d'étape dans un texte de juin 1980 « Grignotage des acquis ou progrès social, l'exemple de classifications ouvrières chez Renault ».

Il suivit de près les expériences de modifications de l'organisation du travail non seulement à Flins et chez Renault mais aussi chez les autres constructeurs automobiles. En juillet 1981, il publia dans le cadre de sa section syndicale une étude intitulée « Enrichissement, élargissement des tâches dans une usine de montage, Renault Flins ».

Lorsque la robotique prit son essor dans la deuxième moitié des années soixante dix, il décida d'en mesurer les conséquences. Il rédigea une étude (mars 1981) « La robotique à Flins ».

Ce texte fut suivi d'un autre en juillet 1982 « Travail et progrès technique dans l'industrie automobile, l'exemple Renault » dont une partie est parue dans un numéro des Cahiers Français (Documentation Française) sur le travail ouvrier. Ces éléments firent que la Confédération CFDT désigna Daniel Richter dans une mission confiée au SIRTES Renault Ingénierie de Septembre 1982 à Février 1983 sur l'élaboration de modules de formation à destination tout à la fois des cadres et des représentants du personnel sur l'automatisation et les conditions de travail.

Le conflit Talbot de juin 1982 donna lieu à un rapport de Jean-Jacques Dupeyrou, désigné comme médiateur. Parmi ses recommandations figurait une « commission d'étude pour le développement de la formation des ouvriers spécialisés » présidée par une personnalité nommée par le ministère du travail. La FGMM désigna Daniel Richter comme l'un des deux représentants CFDT à cette commission qui rendit son rapport en juin 1983.

En correspondance avec l'exercice du pouvoir par la gauche, le PDG de Renault, Bernard Hanon, mit sur pied à la fin 1983 un large travail prospectif regroupant les représentants de l'entreprise, les organisations syndicales et des experts externes, il s'agissait du MIDES (Mutations Industrielles et Dynamiques Economiques et Sociales). Une synthèse se déroula à Villepinte les 19 et 20 juin 1984. Daniel Richter fut l'un des acteurs de la mission sur la formation.

A la fin 1984, lorsqu'il devint évident que Renault ne pouvait échapper à une baisse de ses effectifs et à une mutation des emplois, une négociation s'engagea entre la direction générale et les organisations syndicales. Le PDG Bernard Hanon présenta un projet d'accord basé sur la formation professionnelle et des propositions d'emplois différents de ceux tenus auparavant. Daniel Labbé*, le secrétaire du SRTA CFDT, peu convaincu de la faisabilité d'un tel plan, fit prendre à l'USR une position hostile à la signature malgré la position favorable de la FGMM. Dans l'ouvrage qu'il écrivit avec Frédéric Perrin « Que reste-t-il de Billancourt ? » (Hachette Juin 1990), il commentait ainsi le débat « ...mais Daniel Richter, le leader de la CFDT de Flins, explique : il faut signer, l'accord sera ce que nous en ferons, nous devons nous impliquer dans la transformation de l'organisation du travail ». La position de Daniel Richter s'appuyait sur les échecs des grèves générales pour s'opposer aux licenciements à la Fiat en Italie en 1980 ou chez Talbot Poissy en Décembre 1983-Janvier 1984.

Dans le cadre du CESTA (Centre d'Etudes des Systèmes et des Technologies Avancées), Daniel Richter participa sous l'égide de Daniel Bachet à un travail d'enquête auquel collaboraient plusieurs universitaires, Danielle Linhart, Robert Linhart et Pierre Rolle. En Septembre 1985 il en découla un ouvrage « Agir et décider dans le travail » dans lequel il rédigea plusieurs chapitres.

En Janvier 1986 au forum emploi organisé par l'URP CFDT, devenue URSIF (Union Régionale des Syndicats d'Ile de France), Daniel Richter centra sa contribution sur la formation professionnelle avec un document intitulé « La formation un enjeu, quatre exemples à Renault Flins ».

Daniel Richter fut l'initiateur d'une collaboration suivie entre l'IFEAS dirigé par Catherine Léger*, les ergonomes du CNAM (Centre National des Arts et Métiers), Antoine Laville, François Daniellou, Sylvie Montreuil, Catherine Teiger et les membres CFDT des CHSCT de l'usine de Flins. Le travail entrepris dura de la fin 1984 à juin 1988, il porta d'abord sur le décorticage des postes, pour ensuite aborder les souffrances et les postures sur les chaînes. Il aboutit à des propositions comportant des réimplantations complètes d'ateliers à l'occasion du lancement d'un nouveau modèle de

voiture. La plupart de ces propositions présentées dans des dossiers très argumentés se heurtèrent au veto de la direction financière de Renault en raison du surcoût des investissements estimé.

Dans le cadre de « l'Accord à Vivre » chez Renault signé en Décembre 1989, Daniel Richter se saisit de trois aspects, les ODM (Observatoires des Métiers), le plan « OPTIM'HOMMES » de professionnalisation des OS et les UET (Unité Élémentaires de Travail) avec la volonté d'assurer la coordination des équipes CFDT sur ces aspects qu'il jugeait prioritaires. Concernant les UET il en rappela les enjeux pour l'USR en Septembre 1992, avec des propositions, dans un texte soumis au débat des sections CFDT « Changer le travail, les UET et l'évolution de l'organisation du travail avec progression dans les compétences ».

De Décembre 1994 à Juin 1996, il lança une enquête sur les UET menée par les militants CFDT de tous les établissements Renault. Les résultats en furent communiqués au personnel.

Lors du symposium international Prospecta en janvier 1994 avec pour thème « Nouvelles organisation du travail et syndicalisme » il intitula sa contribution « Ne pas rater le coche ». Dans un autre texte de l'USR CFDT en janvier 1995 il pointa les contradictions dans la mise en œuvre des changements d'organisation du travail chez Renault « UET, lenteur du processus ou multiplication des logiques ». Il bâtit un module de formation relatif aux organisations du travail et l'utilisa dans un tour de France des structures CFDT de l'automobile (Bretagne, Picardie, Rhône, Basse Normandie, Territoire de Belfort).

Face à la généralisation chez Renault de l'entretien individuel annuel entre chaque membre du personnel et son supérieur hiérarchique, il proposa en 1999 un groupe de réflexion dont il résulta une série de textes utilisés en 2000 par plusieurs sections syndicales CFDT, dont celle de Flins.

L'AXE DE LA RÉDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL

Daniel Richter lia tout au long de son parcours syndical, dans ses interventions et ses écrits, les évolutions de l'industrie automobile à la nécessité de la réduction du temps de travail et du développement de logiques sociétales alternatives. En 1983 il récupéra le contenu de la campagne sur les 35 heures que menait l'IG Metall en République Fédérale Allemande avec le petit livret explicatif, le logo et les affiches. Il les présenta à l'UPSM qui décida d'abord de les traduire sous la direction de Catherine Léger* puis de les adapter au contexte français. Les syndicats CFDT de la métallurgie parisienne se proposaient d'autant plus de mener à leur tour une campagne sur les 35h que les métallurgistes d'Outre-Rhin avaient déclenché au printemps 1984 une grève victorieuse avec pour résultat un calendrier précis d'évolution vers les 35h. Un changement de majorité étant intervenu au sein de l'URP CFDT, la campagne 35h devint celle, non seulement de l'UPSM, mais celle plus large de la structure interprofessionnelle.

Dès l'annonce en juillet 1983 de 2900 licenciements à Talbot Poissy, ramenés par la suite à 1900, Daniel Richter prit position pour un partage du travail dans le groupe Peugeot et plus largement dans la branche automobile. Il mena le conflit qui se déroula à la fin 1983 et au début 1984 sur la revendication de la réduction du temps de travail alors qu'une partie des militants CFDT, en particulier ceux proches de l'extrême gauche privilégiaient le mot d'ordre « zéro licenciement ».

Lors des négociations de « l'Accord à Vivre » avec la direction de Renault, Daniel Richter défendit la position qu'il « fallait trouver un équilibre entre les contraintes du constructeur et les aspirations des salariés ». Il proposa que plus les aménagements du temps de travail devenaient importants, plus les contreparties, en particulier en réduction du temps de travail, devaient prendre de l'ampleur. Au sein de la commission de suivi de « l'Accord à Vivre » il tenta de définir un barème indicatif. De 1990 à 1993 la négociation d'un accord pour la mise en place d'une troisième équipe à Renault Flins divisa très profondément la section syndicale CFDT jusqu'à son éclatement. Daniel Richter estimait que la mise en place d'une telle 3^{ème} équipe de nuit avec horaire réduit à 32h et 600 embauches de jeunes à l'occasion du lancement d'un nouveau modèle représentaient une bouffée d'oxygène pour l'usine de Flins. Les opposants à l'accord reprochaient vivement la faiblesse de la réduction du temps de travail pour les équipes alternées, à savoir 10 minutes par semaine, et le rejet du repas en fin de poste.

Dans la même période la direction de Peugeot Poissy tenta de convaincre Bernard Espel*, secrétaire fédéral de la FGMM chargé de l'automobile, et Daniel Richter d'accepter une organisation du travail basée sur 4 fois 10 heures de travail par semaine. Elle n'y parvint pas. Après quelques mois d'application Peugeot dut renoncer, en juillet 93, aux 4x10 à Poissy.

En 1994 les syndicats de l'UPSM décidèrent de lancer une grande enquête sur la réduction du temps de travail en lien avec l'IFEAS, le journal Alternatives Economiques et l'IRIS, laboratoire du CNRS. Il en sortit une brochure qui eut un certain retentissement médiatique « 7 000 salariés s'expriment sur la RTT ». Daniel Richter fut l'un des 6 militants de l'UPSM qui pilotèrent cette enquête.

A l'occasion du conflit pour s'opposer à la fermeture de l'usine belge de Renault, Daniel Richter reprit en juin 1997 dans une brochure plateforme de l'USR CFDT l'axe de la réduction du temps de travail « la RTT comme réponse à la fermeture de Vilvoorde et à la diminution des effectifs ». Il proposait d'utiliser la loi Robien en France et un dispositif voisin existant en Belgique.

Dans la phase préparatoire de la négociation 35 heures dans le cadre de la première loi Aubry, Daniel Richter prit une part importante avec Pierre Alanche* dans la définition des positions CFDT exprimées dans une étude de février 1998 « Chez Renault RTT, mesures d'âge et embauches indissociables pour l'emploi, l'équilibre social et les performances de

l'entreprise ». Les résultats de la négociation donnèrent lieu à des appréciations divergentes dans l'USR CFDT en particulier sur le nombre d'embauches et la généralisation du forfait annuel pour les ingénieurs et cadres. Daniel Richter prit position contre la signature de l'accord tandis que Emmanuel Couvreur*, Pierre Alanche* et Marcel Grignard*, alors secrétaire fédéral chargé du suivi de l'automobile, y étaient favorables. Le vote des sections syndicales acquiescentes en faveur de la signature fut contesté. Le journal Libération du 2 avril 1999 décrivait la situation : « La CFDT signe pour les 35h, depuis le syndicat se déchire : heurts sup chez Renault ». Un communiqué ayant été adressé à la presse, Daniel Richter et deux autres responsables de la CFDT Renault se virent retirer leurs mandats centraux par la FGMM CFDT. Il tira un bilan de cet épisode dans un texte pour l'UPSM « La RTT et la CFDT dans Renault SA : un désordre programmé » accompagné d'un dossier « Renault RTT 1997-1999 ».

LE TERRAIN DE L'IMMIGRATION

Daniel Richter contribua au débat sur le rôle spécifique des immigrés dans les révoltes des ouvriers de l'automobile. Il fut ainsi un interlocuteur du Bulletin d'information de l'Office des migrants de Créteil.

Dans la foulée des grèves du printemps 1973 à Renault Flins se déroulèrent les élections de délégués du personnel. Tant pour les listes CFDT que CGT, 5% des électeurs rayèrent systématiquement tous les candidats dont les noms avaient une consonance d'Afrique du Nord ou d'Afrique subsaharienne, si bien qu'ils ne furent pas élus. Daniel Richter fut l'un de ceux qui incitèrent la CFDT à mener une longue bataille juridique pour neutraliser les effets de ces rayures racistes. En 1973, il accepta que la CFDT Renault Flins s'engageât dans une action commune avec une organisation arabe « Al Kadihoun » qui éditait une revue du même nom dont le directeur de publication était Daniel Guérin. Trois des militants marocains de la CFDT Flins, dont l'un des principaux leaders, Mohamed Ouakhir, furent arrêtés à l'occasion de leurs vacances au Maroc et incarcérés plusieurs mois. Ils furent notamment interrogés sur les activités d'Al Kadihoun. Daniel Richter obtint de Renault qu'ils ne soient pas licenciés dans l'attente de leur retour et il contribua à ce que les interventions internationales réussissent à les faire libérer. Lorsque le gouvernement français expulsa le 28.10.1977 en procédure d'urgence vers le Maroc deux salariés de Renault Flins, adhérents CFDT, accusés d'être des responsables du Front Polisario, Daniel Richter fit prendre en charge les recours en annulation qui aboutirent positivement en mars 1978, obtint le non licenciement par la direction de Renault et intervint pour que des pressions internationales les fassent libérer des prisons du régime chérifien. Ils purent regagner la France en avril de la même année et reprendre leur poste de travail.

Entre 1977 et 1982 Daniel Richter fut l'un des principaux artisans du soutien de la CFDT Renault Flins aux grèves des loyers qui touchèrent plusieurs foyers situés dans les communes voisines de l'usine. Plusieurs tracts portèrent la double signature du comité des résidents et de la CFDT Renault Flins. Il pilota une enquête dont il rédigea le questionnaire en mai 1977 sur les conditions d'hébergement dans les foyers. Il participa en juillet 1979 à deux réunions à la mairie de Mantes la Jolie pour trouver un accord au foyer Sonacotra de la ville.

En 1981 il fut l'un des acteurs de la préparation d'une campagne UPSM sur l'immigration avec 11 affiches et 9 tracts différents.

Suite aux déclarations du premier ministre Pierre Mauroy en Janvier 1983, à l'occasion de l'un des conflits de Renault Flins selon lesquelles « les immigrés sont agités par des groupes religieux et politiques » tandis que le ministre de l'intérieur Gaston Deferre parlait « d'intégristes, de chiites », Daniel Richter montra dans les médias le ridicule de telles assertions.

Peu après le conflit de janvier 1983 à Renault Flins, Bernard Poirier* au nom de la FGMM CFDT adressa une lettre à l'UPSM en mars 1983 proposant une restructuration de l'activité immigration dans la métallurgie parisienne avec Daniel Richter comme permanent détaché chargé de l'immigration, l'équivalent de sa rémunération étant versé par Renault à l'organisation syndicale. L'UPSM et Daniel Richter ne retinrent pas cette proposition.

LA DIMENSION INTERNATIONALE

Dans le cadre syndical Daniel Richter participa à deux rencontres importantes pour la suite de ses engagements. La première, sous l'égide de l'Office Franco Allemand de la Jeunesse, à l'occasion d'un stage d'une semaine en Forêt Noire en mai 1980 avec des militants situés dans l'aile gauche de l'IG Metall. Catherine Léger*, de l'Union Locale CFDT de Vélizy (Yvelines), était coorganisatrice de cette rencontre. La seconde rencontre eu lieu en Italie du 14 au 16 mai 1981 avec un échange entre la FLM Lombardie et une délégation de 8 militants de l'UPSM.

Daniel Richter initia un jumelage entre la CFDT de Renault Flins et Talbot Poissy avec TKM Solidarnosc FSO Varsovie durant la période de « l'état de guerre » en Pologne. Il obtint de la CFDT Renault Flins qu'elle finance une voiture pour aider Solidarnosc. Il consolida les liens à l'occasion de quatre voyages en Pologne en juillet 1985, octobre 1986, décembre 1988 et septembre 1989. Au cours de ce dernier voyage, il fut reçu par le directeur de FSO qui lui demanda d'intervenir, avec l'appui de Solidarnosc, pour que Renault conclût un partenariat avec le constructeur polonais. Les 18 et 19 mars 1993 il fut invité à une conférence internationale à Varsovie « Entreprises publiques et nationalisées en économie de marché, les évolutions en Europe occidentale et la situation polonaise ». Il intitula son intervention « Renault, une nationalisation réussie ou une bizarrerie anachronique ».

Dans le cadre du Projet International de Formation Européenne (P.I.F.E.) mis en place par la communauté européenne, il participa à cinq semaines d'échanges se déroulant en Espagne, Italie et France. Les militants de l'automobile appartenant

à l'UGT espagnole, la FIM CISL italienne et la FGMM CFDT se retrouvèrent avec des experts au cours de cinq séquences de février à juin 1991.

Etant l'un des représentants de la FGMM CFDT au sein du groupe automobile de la FEM (Fédération Européenne de la Métallurgie) dans la première moitié des années quatre vingt dix, Daniel Richter participa activement à ses travaux. Constatant une hégémonie des experts de l'IG Metall qu'il estimait paralysante, il soumit à la branche automobile de la FGMM une proposition au débat dans la FEM, analyse d'une vingtaine de pages, intitulée « Industrie automobile : mélanges des problèmes et fausses réponses ». Après discussions et amendements la branche automobile de la FGMM adopta le texte en avril 1994. Le secrétariat de la FGMM décida de ne pas le diffuser dans la FEM car il n'était pas du ressort de la branche automobile d'élaborer un tel document.

Daniel Richter fut l'un des signataires de l'accord donnant naissance au Comité de Groupe Européen Renault en avril 1993. Lors de son mandat de secrétaire du CGE entre 1997 et 1999, il prit des initiatives pour établir des liens durables avec le Comité de Groupe Monde de Volkswagen et le CGE de Fiat, il intervint à plusieurs reprises pour renouer les relations difficiles entre le syndicat et la direction locale de l'usine slovène de Renault, il organisa une délégation du bureau du CGE en Turquie avec pour objectif d'obtenir la reconnaissance du pluralisme syndical dans l'usine Renault après les licenciements de supposés meneurs suite à une grève jugée illégale, il resserra les liens avec les TUC britanniques pour empêcher la fermeture du magasin de pièces de rechanges des camions de RVI et Mack en Grande Bretagne.

LE POSITIONNEMENT DANS LES DÉBATS INTERNES DE LA CFDT

En 1974 une partie importante des responsables de la CFDT appela publiquement dans une pétition à rejoindre le parti socialiste en participant aux « assises du socialisme ». Cette initiative rencontra des oppositions dans l'organisation syndicale, Daniel Richter en fut le porte parole au sein de la FGM. Dans la phase préparatoire au congrès de Grenoble (novembre 1984), il présenta un amendement mettant en cause l'engagement de fait de la CFDT dans ces assises du socialisme et l'illusion d'un « travaillisme » à la française. Cet amendement d'abord adopté par le SGTA avec mise en minorité de Fernand Penin*, le secrétaire du syndicat, fût ensuite repris par la majorité des syndicats de l'UPSM. Ce sujet constitua l'un des débats centraux du congrès de Grenoble. Daniel Richter défendit l'amendement à la tribune et Albert Mercier* répondit au nom de la direction fédérale. Il recueillit 35% des mandats.

Le journal « Le Monde » publia dans son édition du 11 juin 1983 une libre opinion de cinq militants CFDT « Rassembler et débattre par une autre démarche syndicale ». Daniel Richter en était l'un des signataires aux côtés de Jean-Pierre Anselme, Serge Le Goff, Waly Bodiang et Jean Paul Raingal.

Les militants CFDT regroupés autour de « Pour une autre démarche syndicale » décidèrent la parution d'une revue « Alternative Syndicale », Daniel Richter étant l'un des membres du comité de rédaction. Dans le numéro zéro d'octobre 1983 il écrivit un article intitulé « Autour de quelques conditions pour construire une alternative dans la CFDT ».

Dans le numéro du 5 avril 1984, le journal de la confédération CFDT « Syndicalisme Hebdo » cita nommément Daniel Richter dans un article intitulé « Drôle de manières », le mettant en cause pour la construction d'une tendance dans l'organisation syndicale.

Quatre autres numéros d'« Alternative Syndicale » parurent jusqu'en mai 1985, Daniel Richter apporta des contributions dans chacun d'entre eux. Après le congrès confédéral de Bordeaux, il tira un bilan dans un bulletin de débat sous le titre « CFDT, retour à la case zéro » dans lequel il critiqua tout à la fois les orientations confédérales et les attitudes d'une bonne partie de la « gauche syndicale ».

En avril 1987 il apporta son soutien à la création de la revue « Collectif », celle-ci rassemblant des syndicalistes de plusieurs confédérations.

En Février 1996 il fournit à l'UPSM une contribution à l'analyse des positions CFDT sur la sécurité sociale à l'automne 1995, dont la tonalité était très sévère. Mais comme la plus part des militants de l'UPSM il se tint à l'écart du regroupement des opposants aux orientations confédérales réunis dans « Tous Ensemble », estimant qu'il était voué à l'échec.

AUTOUR DES ASPECTS LIÉS À LA CULTURE

Les activités sociales et culturelles du Comité d'Etablissement Renault Flins retinrent l'intérêt de Daniel Richter qui y consacra une part significative de son temps.

En juin 1973 il produisit un document de réflexion « Pour une politique cohérente de l'USR dans les CE ».

Fin 1977 et durant l'année 1978, au nom de la section syndicale CFDT, il prit en charge la défense de la directrice du centre aéré du CE Renault Flins et d'une équipe de moniteurs accusés de pédagogie dangereuse envers les enfants par la majorité au CE (CGT, FO et CGC). Ce fait de société défraya un temps la chronique, le journal Le Monde titra un article de son édition datée des 26 et 27 Février 1978 « Streep-tease pédagogique ».

Avec l'appui des parents des enfants, Daniel Richter contribua par une campagne soutenue, dont une pétition nationale signée par de nombreuses personnalités, à rétablir la réalité des faits. Saisi, « Jeunesse et Sports » décida après enquête

de ne donner aucune suite. Le tribunal des Prud'hommes amena le CE Renault Flins à réintégrer la directrice du centre aéré.

En 1988 il coordonna durant plusieurs mois le travail de membres du personnel du CE et de militants CFDT intéressés par le sujet, à la réalisation d'une grande exposition sur plus de 100 panneaux ayant pour thème « l'art, l'automobile et la culture ». AUTO DECO fut coproduit par le CE Renault Flins et l'IFEAS. Cette exposition obtint une subvention de la DRAC (Direction Régionale de l'Action Culturelle) Ile de France et elle circula dans plusieurs CE et centres culturels.

Daniel Richter souhaitait utiliser les moyens audiovisuels notamment les montages diapos. A l'occasion d'un voyage qu'il coorganisa pour le CE Renault Flins à Pompeï en 1974, il réalisa un montage diapo pour présenter aux participants avant le départ, la ville antique et la culture romaine. Pour l'Union Départementale des Yvelines il fit en 1979 avec l'anthropologue Emmanuel Terray dans le cadre de la commission formation un montage intitulé « naissance de la classe ouvrière et dimension de sa lutte ». En septembre 1981 à l'occasion de l'arrivée de la gauche au pouvoir, il présenta lors d'une session de l'UPSM sur les nationalisations un montage qu'il avait confectionné « Renault bilan d'une nationalisation » en introduction aux débats.

Daniel Richter porta le projet de réaliser périodiquement une séquence télévisée sur les événements de l'usine de Flins avec projection aux restaurants. La section syndicale CFDT Renault Flins s'équipa en caméra vidéo semi professionnelle. Plusieurs militants dont lui, reçurent une formation à la prise de vue et au montage. Une convention fut passée en 1984 avec la ville des Mureaux pour l'utilisation de bancs de montage performants. Le projet initial ne put se concrétiser car il demandait trop d'investissements en temps militant, mais plusieurs courts métrages furent réalisés et utilisés, « Automobile où nous mènes-tu ? », « Après le limogeage du PDG Bernard Hanon, à quoi s'attendre ? » et un entretien avec Paul Rousselin*, secrétaire CFDT du CE, à l'occasion des élections au comité en 1985. Par la suite la caméra vidéo servit surtout lors de la formation des militants à la prise de parole et à la conduite de réunion. En 1986 il réunit en 3 volumes les différents écrits de militants de la CFDT Renault Flins. Le « Courrier de Mantes » dans son édition du 4 Mars 1987 titrait l'une de ses rubriques « Quand les syndicalistes écrivent l'histoire de leur usine », ajoutant en introduction à un entretien « Daniel Richter principal animateur de la CFDT de Flins, mais aussi véritable conservateur des archives de l'histoire politique, économique et syndicale de Flins ». En 1996 il tenta de convaincre les organisations syndicales de Renault de soutenir le projet d'un volume spécifique du dictionnaire Maitron consacré aux biographies des militants du constructeur automobile. Il n'y parvint pas.

En 1998 pour le centenaire des usines Renault, il réalisa, dans le cadre des institutions représentatives du personnel (CCE, CG et CGE) une exposition et un ouvrage, tous deux intitulés « Renault, 100 ans d'histoire sociale ». Pour garantir la solidité et l'objectivité de ce travail il y associa l'historien Alain Michel et la Société d'Histoire des Usines Renault.

A l'occasion du cinquantenaire de l'UPSM CFDT, il proposa la réalisation d'un film documentaire à partir d'entretiens avec les militants de toutes les générations ayant assumé des responsabilités dans l'UPSM. Il y fut lui-même interviewé. Il assura la coordination avec le cinéaste Philippe Worms qu'il avait contacté pour entreprendre ce projet. Ce dernier intitula le film « Il était une fois en 2001 ».

A la fin des années soixante dix et au début des années quatre vingt, Daniel Richter participa au séminaire organisé à l'Ecole Normale Supérieure de la rue d'Ulm par Robert Linhart sur le travail industriel. Dans la foulée de ce séminaire naquit en 1983 la revue « Travail » à l'esthétique soignée revendiquée. Daniel Richter fit partie du comité de rédaction aux côtés de Robert Linhart, Benjamin Coriat, Tiennot Grünbach et d'autres universitaires. Il y demeura jusqu'au numéro 15 (mars 1988), discutant de la ligne éditoriale, écrivant des articles et contribuant à la diffusion en milieu syndical.

AUTRES FORMES DE MILITANTISME

Dans l'après 1968 Daniel Richter vécut assez mal l'éparpillement en multiples tendances des ailes gauches du PSU. Quoique proche du courant dit « marxiste révolutionnaire », il refusa de suivre ceux qui avec Jacques Kergoat et Jean Marie Vincent rejoignirent en Janvier 1972 la LCR (Ligue Communiste Révolutionnaire). Une fois devenu syndicaliste à Renault Flins, il intégra la Commission Nationale Entreprise du PSU après être devenu syndicaliste à Renault Flins. Membre de la Direction Politique Nationale de 1973 à 1977, il défendit le projet d'une candidature de Charles Piaget*, l'un des leaders du conflit Lip, aux élections présidentielles de 1974, il fit partie de ceux qui mirent en minorité Michel Rocard lorsque celui-ci prôna l'adhésion au Parti Socialiste et il oeuvra aux cotés de Charles Piaget pour la naissance d'un « Institut Ouvrier » qui ne vit pas le jour. Très indigné par les accusations ministérielles d'une « manipulation des grèves de l'automobile par des intégristes chiites », il désapprouva l'entrée d'Huguette Bouchardeau dans le gouvernement de gauche. Lors du congrès de Vénissieux en Juin 1983, il fut, à la tribune, le porte parole de ceux qui quittèrent le PSU après la confirmation de la participation au gouvernement par 56% des mandats.

En Janvier 1984 il prit part aux assises constitutives de la FGA (Fédération pour une Gauche Alternative). De 1984 à 1987, il participa à plusieurs réunions publiques sous l'égide de la gauche alternative à Strasbourg, Belfort, Sochaux, Nantes, Pau, Sarlat... En avril 1986, il fut invité à Bruxelles par le groupe « Arc en Ciel » du parlement européen pour un forum « Plans ouvriers alternatifs, relever le défi de la crise ». En février 1987 il fut signataire aux cotés de nombreuses personnalités (Alain Lipietz, Denis Berger, Jean Chesnaux, Dany Cohn Bendit, René Dumont, André Gorz, Robert Linhart...) d'un appel politique « Pour un Arc en Ciel ». Il participa à l'équipe de syndicalistes qui apporta son soutien à

Pierre Juquin lors des élections présidentielles en 1988, mais il s'éloigna de l'engagement au sein d'une formation politique.

Avec deux autres militant(e)s du syndicat métallurgie, Marie-Hélène Tiné et Pierre Richard, il décida de s'investir au titre du SMVSO CFDT dans les activités associatives en faveur des étrangers pris pour cible par des lois de plus en plus répressives. Avec la Cimade, la LDH, le MRAP... il créa le CEFY (Collectif Etrangers-Français en Yvelines) en 1995. Quelques mois plus tard il fut l'un des soutiens les plus actifs d'une grève de la faim de parents étrangers d'enfants français dans la cathédrale St Louis à Versailles en avril 1996. Le CEFY proposa d'apporter un appui à la lutte du collectif animé par Ababacar Diop et Madiguene Cisse à Paris. Daniel Richter participa à la création en juin 1996 d'une coordination nationale des collectifs de sans papiers qui assura le relais médiatique et organisationnel après l'évacuation par la police de l'église St Bernard en août 1996. Il fut membre quelques mois d'un secrétariat de cette coordination avant de devoir s'en retirer. Il fut l'un de ceux aux côtés d'Emmanuel Terray et Said Bouziri qui commencèrent à organiser les ressortissants chinois de Paris dans le 3^{ème} collectif. Le CEFY étant reconnu comme interlocuteur de la préfecture des Yvelines, Daniel Richter a participé depuis 1997 aux permanences mises en place à Versailles et aux discussions, à froid ou à chaud suivant les moments, avec les pouvoirs publics du département. En 2006 le CEFY fut l'une des organisations qui se retrouvèrent dans RESF 78 (Réseau Education Sans Frontières des Yvelines), Daniel Richter assurant le lien entre les deux structures.

Après la guerre de 1967 au Proche orient, Daniel Richter participa aux activités du Cercle Michmar puis du Cercle Bernard Lazare à Paris, ces deux organisations étant liées au parti de gauche israélien MAPAM. Il s'investit dans les « Assises du Judaïsme progressiste » qui se tinrent à Paris en mars 1973. Il côtoya au Bernard Lazare des personnalités qui le marquèrent, l'ancien résistant et déporté, Henri Bulawko (1918-2011), le dirigeant du MAPAM, Simha Flapan (1911-1987), rédacteur en chef de la revue « New Outlook » et le Directeur du Centre pour la paix au Moyen Orient, Arie Yaari, auteur de l'ouvrage « Le défi national » aux éditions Anthropos. Il s'éloigna du Cercle Bernard Lazare à la fin des années soixante dix.

En 1987, il fut l'un des parrains d'une association juive laïque, LdJ (Liberté du Judaïsme), mais il ne s'y engagea qu'épisodiquement.

FAMILLE

Daniel Richter s'est marié le 23 novembre 1963 à Paris XIème avec Rose Jacqueline Kaszemacher née le 5 octobre 1942 à Lyon IV, rencontrée dans le mouvement de jeunesse Ihoud Habonim.

Diplômée de l'Institut National Agronomique (diplôme d'Ingénieur agronome - 1965 et thèse de Docteur-ingénieur - 1979) et de l'Université Paris 13 Orsay (DEA de génétique physiologique - 1966) Roselyne Richter a fait une carrière d'enseignante-chercheuse en génétique fondamentale à « l'Agro ». Une fois à la retraite elle a suivi un cursus de philosophie des sciences (DEA d'histoire et philosophie des sciences, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne - 2005).

Au niveau syndical elle fut membre de l'UGE (Union des Grandes Ecoles), liée à l'UNEF puis du SNES SUP. Au niveau politique elle fut membre du PSU de Septembre 1961 jusqu'à sa dissolution en 1989. Elle fut candidate sur une liste « Génération Ecologie » aux premières élections régionales en 1992.

Au niveau associatif elle participa aux activités du cercle Michmar, du cercle Bernard Lazare et de LDJ dont elle fut l'une des membres actives.

Le couple habita de 1963 à 1970 un studio à Arcueil (Val de Marne), de 1970 à 1973 un appartement à Sèvres (Hauts de Seine), puis à Versailles (Yvelines) de 1973 à 1979 et depuis 1979 un pavillon à Maurepas (Yvelines).

Roselyne et Daniel Richter n'ont pas eu d'enfant.

SOURCES

- Archives de la CFDT Renault Flins, de l'UPSM, de l'USR CFDT, de la FGMM CFDT, du PSU et de Daniel Richter.
- Articles de presse.
- Interventions de Daniel Richter dans les médias.
- Entretien avec le cinéaste Philippe Worms pour le film « Il était une fois en 2001 ».
- Textes de Daniel Richter (1 400 pages environ).

ROLLIN René, Pierre, Louis

Né le 17 février 1909 à Saint-Cloud (Seine), mort le 28 février 2000 à La Grande-Motte (Hérault) ; divers emplois puis permanent de la JOC ; militant syndicaliste CFTC, ACJF, JOC ; militant et secrétaire fédéral MRP.

Fils d'un comptable et d'une couturière, René Rollin, dont le père avait créé une section CFTC, une caisse de Crédit mutuel et participé à l'action sillonniste, obtint le Certificat d'études à douze ans puis entra en apprentissage chez un géomètre. Devenu employé dans une agence immobilière, puis dans le textile et la métallurgie, il effectua son service militaire en 1928-1929.

Membre de la CFTC depuis 1923, René Rollin participa également aux activités de la section des jeunes de l'AJCF de Saint-Cloud, des scouts de France, de la Conférence Saint-Vincent-de-Paul. En 1927-1928, il participa à la création d'une section de la Jeunesse ouvrière chrétienne à Saint-Cloud, puis, en 1936 à la création de la Ligue ouvrière chrétienne dans la Seine. D'avril 1938 à mars 1941, il fut permanent au secrétariat général de la JOC.

Marié en avril 1930 à Meudon avec Simone Norbert (*voir Simone Rollin**), il ne fut pas mobilisé en 1939 parce qu'alors père de quatre enfants. Membre du Comité de libération d'Asnières (Seine), il fut conseiller municipal de 1945 à 1970, conseiller général de la Seine de 1945 à 1958 et secrétaire général de la Fédération de la Seine du MRP de 1944 à 1948. Par ailleurs vice-président de l'office HLM d'Asnières, René Rollin présida la société de rénovation de la zone nord d'Asnières de 1960 à 1970 et fut secrétaire général de la chaîne coopérative Prodéco de 1948 à 1952.

SOURCES — Rens. communiqués par le militant — Etat civil.

Joceline Chabot

ROUSSELIN Paul, Louis, Marie-Joseph

Né le 25 juin 1924, décédé le 27 octobre 2008, CAP ajusteur électricien, militant de la JOC, fondateur de la CFTC à Renault Flins en 1955, secrétaire de la CFTC puis de la CFDT Renault Flins de 1955 à 1973, délégué central de la CFDT Renault de 1965 à 1969, Délégué Syndical, élu DP et CE de 1975 à 1979, membre du CCE Renault en 1977 et 1978, conseiller Prud'homal 1979 à 1981, secrétaire du CE Renault Flins 1983-1985.



ENFANCE ET ADOLESCENCE

Paul Rousselin est né le 25 juin 1924 à Pullay dans l'Eure non loin de Verneuil sur Avre.

Son père, Fernand Rousselin, né en 1887 à Verneuil sur Seine, était régisseur à l'école des Roches à Verneuil sur Avre. Il a été fait Chevalier de la Légion d'Honneur en 1924. Il est devenu conseiller municipal de Pullay l'année suivante. Il est décédé en 1950 à Verneuil sur Seine.

Sa mère, Henriette Rousselin, née Torchy en 1890 à Serfontaine dans l'Oise, fut une femme au foyer. Elle est décédée en 1982 à Verneuil sur Seine. Ses deux parents étaient des catholiques pratiquants. Paul est le sixième d'une fratrie de dix enfants.

Paul Rousselin fréquenta l'école des Roches jusqu'en 1934. Ensuite ses parents ayant déménagé à Verneuil sur Seine, il alla à l'école communale de cette ville. Il passa son certificat d'études en 1937. Il fut apprenti SNCF de 1939 à 1942 et il y prépara avec succès un CAP d'ajusteur option électricité au centre de formation « La Folie » entre Nanterre et La Garenne/Bezons.

Il fût embauché à la SNCF comme ouvrier au « Petit Entretien » de Vernouillet, dans les Yvelines, où l'on réparait les wagons de marchandises.

Paul Rousselin appartenait à la classe de recrutement 1944, celle-ci fut considérée comme ayant satisfait aux obligations légales d'activité (décret du 7 octobre 1946) et il fut exempté du service militaire. Il reprit des études entre 1948 et 1950 au séminaire des vocations tardives à Montmagny dans le Val d'Oise mais il ne devint pas prêtre.

Il occupa des emplois en tant qu'ouvrier électricien dans plusieurs entreprises entre 1951 et avril 1955, chez Simca à Poissy, à la Socam toujours à Poissy, plus ancienne usine de la ville spécialisée dans les moulins à cylindres et enfin aux Câbles de Lyon à Bezons du 14 février au 8 avril juste avant l'embauche chez Renault le 12 avril 1955 à l'UPL (Usine Pierre Lefauchaux), plus communément dénommée Renault Flins.

Paul Rousselin avait réussi l'essai de Professionnel 2^{ème} échelon (P2) dans le cadre de son embauche à la Régie Renault, mais il fut pris comme P1. Il connut les évolutions professionnelles successives OP2 (Ouvrier Professionnel 2^{ème} échelon), OP3 et Agent Technique Professionnel (ATP). Il resta à Flins jusqu'à sa retraite en 1985.

Lorsqu'il entra à Flins trois ans après le démarrage de l'usine, les effectifs se situaient à un peu moins de 3 000 salariés, ils atteignaient 15 500 au moment de son départ après un pic proche de 21 000 en 1977.

Paul Rousselin adhéra à la Jeunesse Ouvrière Chrétienne (JOC) et il est toujours resté marqué par le passage dans cette organisation. Dans l'entretien qu'il accorda au cinéaste Philippe Worms pour le film documentaire « Nous étions en

2001 », film commandité par l'Union Parisienne des Syndicats de la Métallurgie CFDT à l'occasion du 50^{ème} anniversaire de cette organisation, il fit ressortir ce qu'il devait aux recollections, réflexions de la prière, et aux formations de la JOC au cours desquelles il avait appris l'histoire du mouvement ouvrier. Il rappela les manifestations organisées par la JOC à Paris auxquelles il participa dans l'immédiat après guerre mondiale sur la revendication des 3ème et 4ème semaines de congés payés pour les jeunes, manifestations parfois perturbées par les membres de la J.C. (Jeunesse Communiste). Il lui restait en mémoire une phrase mise en exergue par la JOC « un jeune travailleur vaut plus que tout l'or du monde ».

MILITANTISME SYNDICAL

Paul Rousselin adhéra sans hésitation à la CFTC en 1944 dès la Libération. Quelques semaines plus tard, il participe à sa première réunion intersyndicale à Sartrouville dans les Yvelines.

Très peu de temps après son embauche à Renault Flins en 1955 il y créa une section CFTC avec trois autres syndiqués qui se présentèrent aux élections de délégués du personnel dans le collège ouvriers. La CFTC obtint 11,1% des voix et 1 élu, la CGT 59,3% et FO 29,7%.

La Direction Générale de Renault voulait se donner les moyens pour que l'usine de Flins ne devînt pas socialement un second Billancourt. Elle souhaitait la présence de la CFTC dans l'usine, mais selon des modalités compatibles avec l'idée qu'elle se faisait de ses intérêts. Dans un bulletin intitulé « la page de Flins » d'octobre 1956 préparant une réunion de sympathisants CFTC le 8 novembre suivant à Mantes la Jolie en présence d'André Soulat*, Secrétaire Général du Syndicat, Paul Rousselin, signataire du texte, écrivit « ...les débuts furent difficiles, la Direction a mis des bâtons dans les roues car elle voyait d'un mauvais œil notre rattachement au syndicat Renault des Travailleurs de l'Automobile (SRTA) ». Dans la présentation du rapport d'activités lors de l'assemblée des adhérents CFDT Renault Flins début mai 1968, Paul Rousselin revint sur cet épisode « la Direction voulait que la section de Flins adhère au syndicat des ouvriers de la région parisienne et non au SRTA ». Le SRTA était le syndicat CFTC correspondant à Renault Billancourt ; dans la seconde moitié des années soixante, la section de Flins rejoignit le SGTA (Syndicat Général des Travailleurs de l'Automobile) car selon les propos mêmes de Paul Rousselin, il était devenu trop contraignant de dépendre de moyens matériels situés à Billancourt.

Dès le 16 septembre 1955, Paul Rousselin fut signataire pour la CFTC de l'application à l'UPL de l'accord Renault conclu la veille au niveau central.

Dans des contextes mouvementés :

- présences momentanées de syndicats non confédérés sur le site de Flins - le SIR (Syndicat Indépendant Renault) d'abord, l'Union Ouvrière Autonome (UOA) ensuite ;
- fortes répressions à l'occasion des premiers conflits sociaux (30 ouvriers licenciés en 1957 lors d'une grève dont le secrétaire du syndicat CGT, 18 outilleurs licenciés en 1961 pour avoir refusé de travailler en heures supplémentaires le samedi matin, 49 peintres licenciés la même année pour non respect du délai entre le dépôt des revendications et la grève) ;
- échec des ventes de Dauphine aux États-Unis avec pour conséquence 3 000 licenciements économiques chez Renault en octobre 1960 dont 565 à Flins ;
- déficits répétés des restaurants gérés par le Comité d'Etablissement.

la CFTC, puis la CFDT sous l'impulsion de Paul Rousselin, progressa régulièrement aux élections de DP et CE avec parfois des bonds spectaculaires qui frappèrent les esprits, 16,3% en DP 1^{er} collège en 1958, 26% en 1961, 48,1% en 1965. Dans le rapport d'activités déjà cité présenté aux adhérents de la section le 11 mai 1968, Paul Rousselin insista sur le rôle de Pierre Guillot* dans le renforcement de la structure jusqu'en 1960 et celui d'Yves Ducos*, futur responsable confédéral, par l'intermédiaire duquel la CFDT anima les luttes revendicatives dans l'usine depuis 1963-64.

Au cours de ces années, Paul Rousselin, secrétaire de la section syndicale, détint régulièrement des mandats DP et CE. Il fut Secrétaire adjoint du Comité d'Etablissement de 1963 à 1965 avec un secrétaire CGT, un trésorier CGT et un trésorier adjoint FO.

Ses positions lui valurent d'être mis à l'écart professionnellement. Bien qu'il ait démontré ses capacités en permettant la mise en route d'une nouvelle machine à cintrer les pare-chocs au département des traitements électrolytiques alors que les ingénieurs et techniciens n'y parvenaient pas, il se retrouva dès 1957 isolé à un établi dans le département entretien avec peu de travail. En 1961, ses horaires furent modifiés, il dut passer momentanément en équipes alternées 2x8. Il mit en cause cette disposition comme une mesure de représailles d'autant qu'il a toujours porté une critique acerbe à l'encontre de ce type d'horaires de travail en rapport avec la qualité de la vie, même s'il dut constater que les salariés et la majorité des militants CFDT s'en accommodaient. La direction de l'usine le muta au service entretien du MPR, magasin des pièces de rechange, secteur encore plus excentré du cœur de l'usine où l'activité quotidienne qui lui était dévolue était encore moins intéressante. L'éloignement des principaux départements de l'usine rendait sa silhouette reconnaissable à tous avec ses inséparables bicyclettes et béret.

Il fut dès le départ partisan de l'unité d'action avec la CGT, il considéra qu'il y eut une bonne entente jusqu'en 1964 et il entretint des rapports cordiaux avec les trois premiers secrétaires de la CGT. Par contre il prit à partie ensuite « la soumission de fait de la CGT au PCF » et toujours dans le rapport d'activités du 11 mai 1968, il épinglea vertement le

refus de la CGT de manifester devant la Sous Préfecture de Mantes la Jolie à l'occasion des débrayages de plusieurs milliers de travailleurs de l'usine les 8, 9 et 12 octobre 1967 contre les ordonnances sur la Sécurité Sociale.

Avec la CGT, Paul Rousselin contesta en 1962, devant l'Inspection du Travail, l'existence d'un siège réservé aux employés aux élections CE. Cette disposition avait jusque là permis l'existence d'une majorité, Direction, CGC, FO, SIR, UOA au Comité. Le contentieux entraîna le report des élections jusqu'en janvier 1963 où elles se déroulèrent après la suppression du siège réservé aux employés.

La gestion des restaurants par le CE permit à Paul Rousselin de donner à la CFTC puis à la CFDT Renault Flins une assise permanente facilement compréhensible par les salariés en fonction des événements. Il estima sans relâche que la gestion des restaurants devait être assumée par la direction de l'usine et non par les organisations syndicales. Lorsque la CGT fut contrainte de supprimer les jouets de Noël en 1964 car le CE était obligé de rembourser des dettes contractées aux restaurants, elle en subit les conséquences aux élections qui suivirent, ce qu'elle reconnut dans ses publications de l'époque.

Paul Rousselin engagea un bras de fer juridique avec la RNUR au sujet de la subvention relative aux activités sociales du Comité d'Établissement. Renault avait décidé de ne pas verser à Flins le même pourcentage de la masse salariale qu'à Billancourt. Dans les usines qui existaient avant la guerre, le mode de calcul prévu par la loi avait fixé la subvention à un peu plus de 2%. Dans une nouvelle usine telle que l'UPL, Renault attribuait autour de 1%. En 1965, la CFDT défendue par Maître Lucien Fouace et soutenue au niveau juridique confédéral par Jean Paul Murcier* introduisit une requête pour obtenir l'égalité de traitement. Le CE le fit à son tour quelques semaines plus tard mais sur des bases moins ambitieuses. Les procédures s'échelonnèrent sur plusieurs années jusqu'à la Chambre Sociale de la Cour de Cassation qui trancha en faveur de la position CFDT dans deux arrêts rendus le 18 mars 1971.

Le processus de déconfessionnalisation de la CFTC ne posa aucun problème à Paul Rousselin, au contraire, comme le démontre les argumentaires à destination des adhérents en 1964. Lors de la consultation un seul sur 260 donna un avis défavorable à l'évolution de la CFTC en CFDT.

La CFTC Renault Flins participa dès 1958 aux discussions avec la Direction Générale de la RNUR à Billancourt. Paul Rousselin y démontra sa rigueur d'esprit et ses capacités de négociateur.

L'influence croissante de la CFTC puis de la CFDT à Flins donnait à Paul Rousselin un rôle primordial parfaitement reconnu dans l'organisation syndicale. Il devint délégué central de l'USR CFDT (Union Syndicale Renault) en 1965. A ce titre il fut signataire des accords Renault de 1967. Il occupa cette fonction jusqu'en 1969.

La visibilité médiatique nationale de Paul Rousselin éclata à l'occasion des grèves de mai-juin 1968. L'hebdomadaire « Le Nouvel Observateur », dans son numéro du 26 juin au 2 juillet 1968, lui consacra un long article, photos à l'appui, sous le titre « Un de Flins, cette année, les plus révolutionnaires sont souvent chrétiens ».

Le film de Jean Pierre Thorn* « Oser lutter, oser vaincre » sur le conflit à Renault Flins, expression de la mouvance maoïste, dressa, par des artifices de montage, un portrait caricatural de Paul Rousselin, qui serait resté un homme d'appareil syndical. Les... 800 pages des « minutes » relatives aux négociations officielles chez Renault du 12 au 15 juin 1968 sont là pour démontrer la vigueur de sa présence. Après l'occupation de l'usine, l'intervention des forces de l'ordre et la venue des étudiants, puis la mort d'un jeune, Gilles Tautin, qui s'est noyé à Meulan à l'occasion des affrontements avec la police, le vote concrétisant la reprise du travail rencontra une forte opposition (sur 8 267 bulletins exprimés, 42% se prononcèrent le 17 juin 1968 pour la poursuite de la grève). L'intervention de Paul Rousselin avant l'ouverture du scrutin ne fut pas pour rien dans un tel résultat. De même que sa vive réaction le lendemain devant le licenciement de plusieurs salariés en contrat à durée déterminée faillit provoquer une réoccupation de l'usine, mais il y renonça face aux risques d'affrontements qui se profilaient.

Il n'est pas étonnant qu'à l'occasion des anniversaires des événements de 68, Paul Rousselin ait souvent été sollicité pour en rappeler la teneur et l'importance (Tribune Socialiste en mai 78, Libération et le Courrier de Mantes en mai 98). Il participa en 2008 à une réunion-débat organisée par ATTAC (Association pour la Taxation des Transactions financières et pour l'Action Citoyenne) aux Mureaux ; après la projection du film « Oser lutter, oser vaincre » il eut l'occasion d'échanger avec Jean-Pierre Thorn sur son rôle dans les grèves de Renault en mai-juin 1968. Cette même année 2008 ce film fut également projeté dans la section syndicale CFDT Renault Flins en présence de Paul Rousselin que les nouveaux militants ne connaissaient guère.

L'immédiat après 68 se traduisit par des passes d'armes quasi permanentes entre la direction de l'usine de Flins et la section syndicale CFDT qui ne voulait rien laisser passer, Paul Rousselin se trouvant en première ligne.

La CFDT demanda plusieurs fois l'annulation des élections DP 1^{er} collège, elle l'obtint en mars 1969. La riposte ne se fit pas attendre aux élections d'avril 1969, sept militants CFDT les plus en vue, les têtes de listes, dont Paul Rousselin, ne furent pas élus. Une campagne de rayures avait montré son efficacité.

En avril 1970, nouvelle escarmouche à l'occasion des élections DP. La direction mit en cause l'un des candidats CFDT, ressortissant camerounais détenteur d'une carte de résident, estimant qu'il ne correspondait pas aux conditions d'éligibilité prévues pour les étrangers par la loi de l'époque. Le Tribunal d'Instance donna tort à Renault.

Toujours en 1970, la CFDT attaqua devant le Tribunal Correctionnel de Versailles 3 dispositions d'une note de la direction de l'UPL relative aux modalités d'exercice d'un mandat syndical. Par un jugement du 9 juillet 1973, le Directeur de l'usine et le Chef du Personnel furent condamnés chacun à 500 F d'amende et 1 000 F de dommages et intérêts au syndicat CFDT.

En novembre 1970 une lettre ouverte de la section CFDT au Chef du département Entretien protesta contre la mutation de Gaston Knipiler*, ouvrier professionnel électricien, avec mise à l'établi et privation de dépannages dans l'usine. Gaston Knipiler, l'un des nouveaux responsables CFDT, avait animé une grève de plusieurs jours, en septembre 1970, au département des traitements électrolytiques. La lettre ouverte rappelait la similitude de scénario qui avait touché Paul Rousselin quelques années auparavant.

Dans l'après 68 les relations CGT-CFDT à Renault Flins se détériorèrent avec de nombreuses polémiques, la CGT reprochant à la CFDT de reprendre les thématiques « gauchistes ». Paul Rousselin écrivit plusieurs courriers au secrétaire de la CGT pour mettre en cause des « mensonges et contre vérités » et faire ressortir les différences tant sur les formes de luttes que sur les revendications. Il rappelait, d'une part l'attachement de la section CFDT aux grèves de longue durée avec occupation plutôt que des débrayages ponctuels ou des journées d'action, d'autre part la nécessité d'augmentations de salaire uniformes, égales pour tous, plutôt que hiérarchisées. Les tracts CFDT dans l'usine revenaient sans cesse sur ces points.

Aux élections CE de février 69, la CFDT recueillit dans le 1^{er} collège 46,8% et la CGT 53,2%. Compte tenu des résultats du 2^{ème} collège (CFDT 24,4%, CGT 32,9%, CGC 43,3%) aucune organisation syndicale ne détenait la majorité absolue des sièges. La CFDT et la CGT parvinrent à se mettre d'accord pour former un bureau. Paul Rousselin fut à nouveau secrétaire adjoint et Pierre Guillot trésorier.

Aux élections CE de février 71, l'effet du passage en équipe de l'usine à la fin de l'année 1968 avec l'arrivée massive de nouveaux salariés modifia les équilibres antérieurs. Avec 59,4% dans le 1^{er} collège face aux 40,6% de la CFDT, la CGT devenait pour la première fois majoritaire absolue en sièges. Le mois suivant ces élections, la Cour de Cassation confirma les jugements concernant la subvention au CE sur les bases que Paul Rousselin avait défendues. Le Comité d'Etablissement se retrouvait avec un doublement de la subvention et le versement d'un arriéré conséquent. La CGT et la CFDT négocièrent sur la gestion du CE. Quelques compromis partiels furent conclus ; ils volèrent rapidement en éclat.

Paul Rousselin montra une attention particulière à la situation syndicale chez Simca-Chrysler à Poissy. La CFTC puis la CFDT avaient bien du mal à y survivre face à la mainmise de la CFT (Confédération Française du Travail) et à la répression menée par la direction de cette entreprise. La tentative d'étendre l'occupation de l'usine de Flins en mai 68 à celle Poissy fut prise de cours par la fermeture anticipée du site. Paul Rousselin cosigna fin septembre 1970 avec 5 autres responsables de la CFDT Renault Flins une lettre à Fernand Penin*, secrétaire du SGTA, demandant une campagne prioritaire sur Simca-Chrysler. Quelques jours plus tard, le 14 octobre, plusieurs militants de la CFDT Renault Flins subirent une agression en distribuant des tracts aux portes de l'usine à Poissy, plusieurs furent blessés dont un hospitalisé avec 1 mois et demi d'arrêt.

En mai 1971, l'extension à Flins du conflit en cours à l'usine Renault le Mans avait échoué. La direction de l'UPL avait pris des dispositions pour que les agents de maîtrise, techniciens, ingénieurs et cadres empêchent jour et nuit toute velléité d'occupation de l'usine par les ouvriers. Des heurts sporadiques se déroulaient aux portes. Paul Rousselin fut contacté par un militant CFDT d'un autre secteur professionnel, par ailleurs membre du PSU, pour lui indiquer qu'un jeune ingénieur souhaitait le rencontrer. Le rendez-vous se déroula à Poissy. Daniel Richter*, adjoint technique au département des traitements électrolytiques, indiqua qu'il allait avoir besoin d'être défendu car la direction de l'usine se proposait de prendre des mesures à son encontre du fait qu'il avait manifesté son désaccord quant à l'attitude de la direction de l'usine dans le conflit. Paul Rousselin répondit qu'il n'y avait pas besoin de martyr et il lui proposa de réfléchir quelques jours à une désignation comme délégué syndical. La proposition fut acceptée. Daniel Richter se déclara en grève, à la reprise du travail il se retrouva dans un bureau privé de 90% de son activité professionnelle antérieure. La CFDT sortit des affiches sur les panneaux syndicaux « La Régie viole la loi ». Immédiatement une partie d'entre elles furent enlevées et d'autres recouvertes d'« une étoile jaune ». Paul Rousselin réagit vivement auprès de la direction de l'UPL et de l'Inspection du Travail, tant contre l'attitude antisyndicale de Renault que contre de telles manifestations d'antisémitisme.

Par la suite il demanda au nouveau délégué syndical de séparer le militantisme syndical et politique, il préférait que les apparitions publiques en tant que PSU se fassent autant que possible sous un pseudonyme.

Paul Rousselin a toujours pris ses distances vis-à-vis de tout acte de violence ouvrière à l'occasion des conflits, ce point l'éloignait des positions d'une bonne partie des militants d'extrême gauche qu'il accepta d'accueillir au sein de la CFDT après 68. Il y eut toutefois une exception notable qui l'impliqua personnellement. Le 29 mars 1973 les ateliers des presses de Flins rejoignirent dans la grève leurs camarades de l'emboutissage de Billancourt. La direction de l'UPL avait mobilisé, comme elle en avait pris l'habitude en pareil cas, les ETAM et cadres pour remettre en route coûte que coûte les installations. Les face à face donnaient lieu au minimum à des bousculades. Le samedi 31 mars au matin, une petite minorité de grévistes était venue contrairement aux engagements pris la veille. Face à eux des cordons imposants qui s'apprêtaient à travailler durant le week-end. Paul Rousselin avait rédigé un tract à destination des ETAM et cadres rappelant les injustices de la condition ouvrière, il négocia avec l'un des cadres supérieurs de l'usine pour qu'il n'y ait pas de mouvements destinés à accrocher les grévistes, son interlocuteur lui donna des garanties, mais quelques minutes plus tard l'engagement ne fut pas tenu. Paul Rousselin se départit du flegme dont il faisait preuve, y compris dans des situations difficiles, il donna « un coup de boule » spectaculaire à celui qui l'avait trompé. Il envoya les jours suivant une lettre d'excuses. Sa stature syndicale lui valut d'éviter la procédure de licenciement, il eut 3 jours de mise à pied. Les grèves de mars et avril 1973 à Flins, aux presses, à la sellerie et à la tôlerie R5 donnèrent lieu à 24 licenciements.

Ces grèves, qui marquèrent l'entrée massive des immigrés dans les conflits de Renault Flins, créèrent une tension palpable dans l'usine. La loi ayant été modifiée l'année précédente, les salariés étrangers pouvaient être présentés beaucoup plus facilement aux élections DP et CE. Au mois de mai 1973, la CFDT progressa en DP 1^{er} collègue avec 42,5%, la CGT se situant à 57,5%. Mais le fait marquant fut l'élimination de tous les candidats avec des noms à consonance immigrée car ils avaient été rayés par 5% des électeurs tant CFDT que CGT. A l'unisson de l'équipe CFDT, Paul Rousselin décida d'exiger l'annulation des élections au motif de rayures racistes, la CGT suivit la même démarche. Le tribunal d'Instance leur donna raison. Les nouvelles élections en octobre 73 coûtèrent très chers à la [CFDT](#). [FO](#) présenta une liste, la CFDT chuta à 31,8%, avec FO à 12,6% et la CGT à 55,6%. A nouveau les immigrés avaient été raturés et éliminés car la CFDT n'avait pas voulu, pour des raisons de principes, présenter une liste courte, solution adoptée par la CGT. Peu de temps après la Cour de Cassation donna tort au tribunal d'Instance et valida la possibilité des rayures fussent-elles racistes dans leurs effets. Il fallut attendre le début des années quatre-vingt pour que Renault accepte des dispositions qui neutralisaient les conséquences de rayures minoritaires. Les lois Auroux entérinèrent cet acquis.

Le parcours syndical de Paul Rousselin connut une interruption. Une jeune militante CFDT, Fabienne Lauret, ouvrière à l'atelier de la couture, proposa à la section syndicale CFDT de s'emparer du débat concernant le droit pour les femmes à l'avortement. Elle faisait partie de celles et ceux appelés les « établi(e)s » et elle était membre de l'organisation politique « Révolution ». En lien avec les délégués CFDT de la section des restaurants, elle demanda (« Information aux militants » du 1^{er} mars 1974) à la CFDT Renault Flins de participer à la création d'une section MLAC (Mouvement pour la Liberté de l'Avortement et de la Contraception). Un premier débat eut lieu au conseil syndical du 5 mars. Le journal Le Monde daté du 9 mars publia un article intitulé « 15 organisations lancent une campagne de signatures en faveur de la libéralisation de l'avortement ». La confédération CFDT faisait partie des 15 organisations.

Le 13 mars 1974 le conseil syndical vote à une large majorité pour la création d'une structure MLAC sur l'usine. Paul Rousselin avait prévenu qu'il était très profondément secoué dans ses convictions morales et religieuses. Pour lui l'avortement s'assimilait à un crime. Il avait indiqué qu'il quitterait la CFDT si un vote positif intervenait. Le 14 mars il adressa une lettre à Fernand Penin, secrétaire du SGTA, pour l'informer de sa décision, il abandonnait tous ses mandats. Il ne fut suivi que par un seul militant. Plusieurs autres connus comme catholiques pratiquants, tel Pierre Guillot, restèrent au sein de la section.

Mais dans l'année qui suivit le projet de section MLAC n'aboutit pas. Le collectif de la CFDT Renault Flins, y compris les initiatrices du projet, estima que le départ de Paul Rousselin n'avait plus de raison d'être. Une motion fut adoptée en conseil syndical qui, prenant acte de la réalité, renonça à la création du MLAC. Paul Rousselin revint prendre sa place dans la section syndicale.

Après 1968 jusqu'à son départ en retraite, Paul Rousselin détint, suivant les impératifs d'organisation de la section syndicale et en fonction des fluctuations électorales, des mandats de DS, DP et CE. Après son retour, il fut tête de liste CFDT dans le collège ouvriers-employés de mai 1975 à mai 1980, tant aux élections de délégués du personnel que de celles du comité d'établissement. En 1981, il ne fut pas candidat au CE et en position non éligible en DP, durant cette période il fut DS et représentant syndical au CE. En 1983 et 1985, il fut élu au comité mais dans le 2^{ème} collègue, celui des techniciens et agents de maîtrise.

Après les élections CE de 1977, il représenta l'usine de Flins au Comité Central d'Entreprise. En 1979 il prit un peu de champ avec le secrétariat de la section en ayant un mandat de conseiller prud'homal dans la section industrie à Poissy. Il s'y consacra durant deux ans.

Quand d'autres militants de la section syndicale CFDT ont commencé à occuper le devant de la scène, Paul Rousselin n'en prit jamais ombrage et n'en continua pas moins à intervenir aussi bien sur le terrain revendicatif qu'au CE.

Durant le plus long conflit que connut l'usine de Flins, celui des presses en 1978 (18 mai- 27 juin), avec deux expulsions par les forces de l'ordre et 45 licenciements, il fut l'un des principaux interlocuteurs de la direction et du médiateur nommé par le tribunal, Stéphane Thouvenot, expert agréé par la Cour de Cassation. Il géra les suites du conflit, tout particulièrement les contentieux juridiques multiples qui s'entrecroisaient. Il accompagna Dia Nalla, un des principaux délégués immigrés CFDT, pris pour cible par Renault, devant l'inspection du travail, pour tenter d'éviter son licenciement. Il continua sur ce terrain lorsque la loi d'amnistie, votée après l'élection de François Mitterrand à la présidence de la République, permit la réintégration de plusieurs licenciés de la grève des presses.

D'une façon générale il se retrouvait à l'aise avec la position relative au conflit des deux logiques, celle des salariés et celle des employeurs, exprimée par Jean Paul Murcier, responsable du service juridique confédéral CFDT et mise en œuvre à Flins, avec une efficacité certaine, par l'avocat de la CFDT Tiennot Grünbach. Il échangea souvent avec l'un et l'autre.

Paul Rousselin resta en contact jusqu'à la fin des années soixante dix avec les syndicalistes de LIP pour organiser des ventes régulières de montres à Renault Flins.

Au niveau du CE il vécut en première ligne les soubresauts auxquels fut confrontée la CFDT lorsque le déficit de la gestion des restaurants refit surface en 1977. Cette année là, la CFDT obtint le même nombre de voix que la CGT dans le 1^{er} collègue et un secrétaire CFDT du comité, Jacques Gautier, fut élu. Mais la direction de l'usine refusa de reprendre la gestion des restaurants, elle parvint à convaincre la CGC et FO de continuer à gérer les restaurants dans le cadre du CE, une majorité CGT, CGC et FO se forma. La CFDT décida de démissionner du poste de secrétaire du comité et elle dut même voter la poursuite de la gestion des restaurants, la direction exigeant l'unanimité, sinon la faillite du CE entraînait

la cessation pour une période de l'ensemble des activités. Ces allers et retours, ajoutés à l'échec de la grève des presses, firent chuter notablement l'influence de la CFDT.

Les relations entre la CGT et la CFDT ne cessèrent de s'envenimer. En juin et décembre 1979, Paul Rousselin écrivit au secrétaire de la CGT pour mettre en cause l'attitude de son organisation et annoncer que la CFDT démissionnait du poste de secrétaire adjoint du CE et des présidences des commissions qu'elle détenait.

Les révoltes des OS en 1982 et 1983 eurent pour conséquence de propulser la CFDT Renault Flins à la première place aux élections DP et CE. Simultanément s'annonçait une nouvelle crise de la gestion des restaurants par le comité. La CFDT avait besoin en tant que secrétaire du CE d'un militant disposant d'une autorité morale incontestable pour affronter les obstacles et éviter de rééditer le scénario de 1977. Elle sollicita Paul Rousselin. Ce dernier se rapprochait à grands pas de la retraite, il atteignait 60 ans en 1984. Il accepta la prolongation.

Cette fois la direction de l'usine confia la gestion des restaurants à l'une des grandes entreprises du secteur. Comme le pensait Paul Rousselin et la CFDT, le déséquilibre des comptes du comité était bien plus élevé que ce que laissait penser les bilans. Une expertise comptable le démontra et pour éviter la faillite, il fallut emprunter puis rembourser durant des années des sommes très importantes, amputant d'autant les activités du CE. Paul Rousselin sut se mouvoir dans une austérité où la CFDT cherchait à maintenir des espaces créatifs, il affronta avec doigté la majorité du personnel du CE proche de la CGT pour lui faire admettre les inévitables réductions d'effectifs, il montra la voie aux trois autres secrétaires CFDT qui lui succédèrent pour assurer en dix ans le redressement du comité.

Aux élections CE de février 1985, Paul Rousselin conduisit la liste CFDT 2^{ème} collège, il présenta dans un montage vidéo diffusé aux restaurants le bilan de son mandat. La CFDT n'évita pas l'érosion électorale même si elle put poursuivre la tâche entamée. En avril 1985 Paul Rousselin prit sa retraite.

Paul Rousselin ne s'est jamais senti à l'aise dans les structures syndicales. Il n'a pas cherché à en gravir les échelons, il ne participa guère aux congrès que ce soit au niveau de la fédération de la métallurgie ou de la confédération, à une exception près, le congrès de la FGM en 1965 à Vincennes. Il entretint de très bonnes relations avec ses successeurs à la tête de l'USR CFDT, Gilbert Loret*, Bernard Poirier* et François Château*.

Paul Rousselin livra son dernier combat 16 ans après son départ à la retraite pour faire reconnaître la discrimination professionnelle qu'il avait subie en raison de son engagement syndical. Le 14 décembre 2001 fut signé chez Renault l'accord de méthodes qui devait permettre de traiter les contentieux relatifs aux discriminations. Dès la fin décembre Paul Rousselin demanda à ce que sa situation passée fût traitée dans le cadre de cet accord. Il alla de déception en déception, la direction de Renault lui proposait une indemnisation dérisoire.

Les escarmouches, avec de multiples courriers explicatifs auxquels Paul Rousselin consacrait beaucoup de temps, durèrent jusqu'en 2005. Devant l'impossibilité d'aboutir à un compromis correct, il prit la décision d'engager une procédure devant la juridiction prud'homale à Poissy. Il fut soutenu jusqu'au bout dans sa démarche par l'Union Parisienne des Syndicats de la Métallurgie CFDT, il s'appuya sur les discussions qu'il avait avec Jean Paul Murcier et Tiennot Grünbach. Il fut défendu par Pascale Legendre, avocate de l'UPSM. Par contre la FGMM CFDT et l'Inter Renault CFDT estimèrent qu'une organisation syndicale signataire d'un accord ne devait pas saisir la justice. De nombreuses attestations rédigées par d'anciens collègues de travail dont certains devenus cadres, par un chef du département entretien à Flins et par un responsable du personnel futur directeur d'usine, validèrent l'existence d'une discrimination. Tous ces témoignages écrits eurent le mérite de dresser un portrait attachant de Paul Rousselin, son autorité syndicale, son intégrité et son humanité étaient reconnues de tous, y compris de ceux qu'il avait affrontés. Le juge départiteur décida d'une expertise pour trancher un imbroglio que la direction de Renault s'était ingéniée à rendre opaque au fil des audiences et des échanges de documents. Un arrêt cardiaque soudain eut raison de Paul Rousselin le 27 octobre 2008. La procédure suivit son cours jusqu'au jugement rendu le 16 avril 2010. Le tribunal condamna Renault à 185 473 euros de « dommages et intérêts en réparation du préjudice résultant de la discrimination syndicale de Paul Rousselin ».

FAMILLE ET AUTRES FORMES DE MILITANTISME

Paul Rousselin épousa en 1957 Bénédicte Guichard née le 19 février 1928 à St Etienne dans la Loire. Le couple eut 6 filles. Bénédicte Rousselin se consacra à ses enfants, elle fut à son domicile secrétaire administrative de la section CFDT Renault Flins à la fin des années soixante et au début des années soixante dix, tapant les courriers et les tracts sur stencils. Les Rousselin habitèrent d'abord à Verneuil sur Seine puis déménagèrent en 1959 à Bouafle, petite commune située à 5 kilomètres de l'usine.

Paul Rousselin se vit remettre la médaille du travail.

Deux frères de Paul Rousselin eurent un engagement syndical à la CFDT, Jean à Gaz de France et Jacques mécanicien dépanneur de cars, qui s'investit en tant que conseiller prud'homal dans la section commerce et services commerciaux à Poissy.

Paul Rousselin s'était lié d'amitié avec Fabienne Lauret, une des principales militantes de la section, devenue bibliothécaire-discothécaire au CE et par la suite l'une des animatrices d'ATTAC (Association pour la Taxation des Transactions financières et pour l'Action Citoyenne) dans les Yvelines. Il resta en contact avec elle une fois parti à la retraite d'autant qu'il venait proposer quelques fois par an du miel au local syndical. Compte tenu des convictions qu'il

s'était forgées, il s'abonna au « Monde Diplomatique » et décida d'adhérer à l'organisation alter mondialiste ATTAC en 2006.

Son père s'occupait de ruches, il communiqua sa passion à Paul Rousselin. En novembre 1981 le n°24 de la revue « le Réveil » proposa une savoureuse chronique sous le titre « l'apiculteur ». Elle relatait une rencontre et un entretien sans citer de nom. « L'homme, costume de velours, béret sur la tête, est sympathique, immensément... ». Celui-ci décrivit en détail le fonctionnement d'une ruche, avec le rôle de la reine et des différentes catégories d'abeilles, il fit ressortir le travail sans relâche de ces milliers d'ouvrières, il précisa l'intervention de l'apiculteur pour obtenir les meilleurs résultats. Tout d'un coup une question tomba « mais que se passerait-il si les industrieuses abeilles réagissaient pour revendiquer d'autres conditions de travail ? ». L'apiculteur rétorqua « mais cela je connais puisque je suis responsable syndical ». Et l'article de conclure dubitatif « Ainsi peut-on dans la semaine défendre les exploités et le dimanche se comporter comme le plus odieux des exploités. »

Paul Rousselin s'investit dans l'une des organisations d'apiculteurs l'ADAIF (Association pour le Développement de l'Apiculture en Ile de France). Il en assura la présidence de 1999 à 2003. En septembre 1999 il mit en place un concours des miels.

SOURCES

- Interviews de Paul Rousselin dans les journaux et pour le film « Nous étions en 2001... ».
- Archives du SRTA se trouvant aux archives confédérales de la CFDT.
- Archives de la section syndicale CFDT Renault Flins.

Daniel Richter

RUEL Jean, Arthur

Né le 16 février 1928 à Paris (Vème), mort le 8 janvier 2014 à Marrakech (Maroc) ; dessinateur industriel ; Jociste ; délégué du personnel CFTC/CFDT et membre du comité d'établissement de la SNECMA Kellermann à Paris (XIIIème) (1949 – 1968) ; secrétaire général de l'union départementale des syndicats CFDT du Val de Marne (1968 – 1974) ; animateur permanent à Culture et Liberté (1974 – 1988) ; militant politique PSA - PSU - PS (1958 – 2014).

Fils de Arthur, Joseph Ruel, employé de banque, et de Renée, Georgette, Angèle Ruel, sans profession, catholique pratiquante, Jean Ruel était l'aîné d'une fratrie de six enfants. Durant la guerre, son père, gaulliste, écoutait Radio Londres au grand dam de sa mère qui craignait les oreilles malveillantes. La famille habitait la Cité du Souvenir, ensemble d'habitations à bon marché, construit en 1925 par l'abbé Keller en mémoire de la guerre de 1914/1918, rue Saint Yves à Paris (XIVème), qui comprenait chapelle, jardin d'enfant, dispensaire et patronage.

Jean Ruel fréquenta l'école communale rue Prisse d'Avennes à Paris (XIVème) où il obtint le certificat d'études primaires en 1943. Il entreprit la préparation d'un diplôme de dessinateur industriel, dans une école professionnelle à Paris (VIIIème) en 1944 - 1945, interrompue par le décès prématuré de son père. Sollicité par des voisins, il s'engageait dans la JOC, section de Paris (XIVème) – Alésia. Il participait aux activités et aux camps de vacances et reconnaissait que la JOC, qui l'a formé, a été une formidable école de solidarité et d'engagement.

Devenu chef de famille, Jean Ruel se fit embaucher le 1^{er} décembre 1945 par la Compagnie Auxiliaire d'Entreprise Electronique, à Paris (XIXème) comme jeune calqueur. En plus de son travail, il suivait des cours du soir préparant au CAP de dessinateur industriel qu'il obtint. Ainsi il put se faire embaucher le 1^{er} avril 1947 à la SNECMA, boulevard Kellermann, Paris (XIIIème), entreprise qui étudiait et fabriquait les moteurs d'avions militaires. Son statut de chef de famille l'exempta du service militaire.

Dès son embauche, Jean Ruel se syndique à la CGT un mois, puis choisit la CFTC qui avait sa préférence, bien que très minoritaire dans l'entreprise. Il rejoint l'équipe militante : André Téqui*, Robert Péron, Ange Legrusse, Georges Petit, Michel Marcon*, Jacky Pince* et Jacques Mosnier. Dès 1949 il est élu délégué du personnel, puis membre du comité d'établissement, et du comité central d'entreprise. Président de la commission culturelle, Jean Ruel développa l'accès au théâtre par des places aux TNP de Paris, et organisa un séjour au festival d'Avignon, en 1966. Alors que l'établissement se décentralisait de Paris vers Corbeil (Essonne) début 1968, Jean Ruel fut sollicité par Robert Duvivier *, secrétaire général, et André Téqui*, alors responsable du développement à l'Union Régionale de Parisienne des syndicats CFDT, pour mettre en place l'Union Départementale CFDT dans le nouveau Val de Marne. Son congrès constitutif du 18 avril 1968 l'élut comme secrétaire général. Dans le cadre de la réorganisation administrative de la région parisienne, il organisait les syndicats départementaux et les sections syndicales, la formation des militants, soutenait les équipes et le développement de la syndicalisation.

Jean Ruel fut désigné représentant CFDT dans le comité de coordination de la caisse d'assurance maladie du département des Hauts de Seine, préfiguration de la Caisse primaire d'assurance maladie, et en assura la présidence de 1971 à 1974.

Le mouvement d'éducation populaire Culture et Liberté le recruta en 1974 pour accroître la formation permanente dans les entreprises et les relations avec les organisations syndicales et les comités d'entreprise. Il prit l'initiative de développer les voyages et échanges internationaux, répondant à une demande de comités d'entreprises.

Adhérent au PSA dès 1958, Jean Ruel en devient membre du bureau Ile de France, et participa à la création de la section de Bagneux. Il poursuit au PSU, après la fusion avec l'UGS, et fut candidat aux élections municipales de Bagneux. En retraite, il partit s'installer au Maroc en 1994, et adhéra au PS ; il représentait les Français au sein du consulat de France à Marrakech.

Il s'était marié le 2 mai 1957 avec Simonne Liehrmann, qui habitait la même cité, et ils eurent quatre enfants. Marie-Christine (1958), Agnès (1959), Laurent (1961) et Vincent (1962). Ils s'engagèrent à l'ACO et en fraternité franciscaine. Il décéda le 8 janvier 2014, à Marrakech (Maroc) où il est enterré au cimetière musulman.

Sources – archives CFDT – interview des enfants de Jean Ruel avril 2015, livre « le moteur de ma vie » récit biographique, imprimeur CPS – Rue Faidherbe – Paris (XIème) février 2013.

Alain Gelly

SARDAIS Claude

Né le 6 juillet 1946 à Paris (XIIIème), agent technique physicien ; syndicaliste CFDT, secrétaire permanent de l'UPSM-CFDT (1973 - 1983), secrétaire général (1978 - 1981), conseiller fédéral de la FGM CFDT (1978 à 1983), membre de la Commission Exécutive (1981 - 1983), Inspecteur Général des Finances (1985 à 2014), Président de la fondation France Pologne (1997 à 2007).

Claude Sardais naquit à Paris, dans le XIIIème arrondissement, le 6 juillet 1946. Son père, Georges Henri Sardais, né le 21 mai 1912 à Donges (Loire Inférieure, 44), apprenti chaudronnier aux Chantiers navals de Saint-Nazaire, vint à Paris en 1927 à la suite d'une des crises périodiques de la construction navale. Il y occupa divers emplois d'ouvrier professionnel dans le Bâtiment de 1927 à 1975. Sa carrière fut interrompue par la guerre ; mobilisé en 1939 il fut prisonnier de guerre jusqu'en 1945. Sa mère, Marcelle Aline Lambert, née le 13 novembre 1919 à Paris XIIIème, fut successivement ouvrière conditionneuse dans des laboratoires pharmaceutiques, ouvrière piqueuse à domicile, puis mère au foyer à plein temps, enfin femme de ménage chez des particuliers. Aîné de cinq frères et sœurs : Jacqueline, Alain, Josiane et Chantal il fut élevé dans une famille de culture laïque, catholique-non pratiquante. Il fut baptisé à l'âge de dix ans et fit sa communion solennelle comme ses quatre frères et sœurs. La famille s'étant installée à Montrouge (Hauts-de-Seine, 92) dès 1945, il y fit sa scolarité d'abord à l'école maternelle de la rue Boileau (1949-1952) puis à l'école primaire de la rue Racine (1952-1955), enfin au cours complémentaire de la rue de Bagneux, transféré rue de la Vanne toujours à Montrouge (1955 -1961). En 1961 il obtint le BEPC. De 1961 à 1964 il fit ses études professionnelles à l'École d'Optique Appliquée, devenue le Lycée Technique Fresnel, boulevard Pasteur à Paris dans le XVème. Il y obtint le Brevet d'Enseignement Industriel d'Aide physicien.



Pendant sa scolarité il occupa divers emplois d'été : contractuel aux PTT en tant qu'agent de tri en juillet 1962 et 1963 et comme magasinier en grande surface de juillet à octobre 1964. Sa carrière professionnelle commença véritablement en octobre 1964 comme agent technique physicien au service d'aéronomie du CNRS à Verrières le Buisson (Essonne). D'octobre 1967 à janvier 1968 il occupa les fonctions de maître d'éducation physique contractuel en école primaire dans le Val de Marne afin de préparer le bac mais il fut appelé pour son service militaire. Il effectua celui-ci d'abord à Orléans puis au camp de Satory à Versailles de janvier 1968 jusqu'en avril 1969. Après six mois chez Alcatel à Arcueil (Val de Marne), en novembre 1969 il fut embauché en qualité d'agent technique physicien à la Compagnie des Compteurs de Montrouge, entreprise devenue Compteurs Schlumberger en 1971. Il y resta jusqu'en octobre 1973, date à laquelle il fut détaché, avec salaire remboursé par le syndicat, pour devenir secrétaire permanent à l'Union Parisienne des Syndicats de la Métallurgie CFDT (UPSM-CFDT).

Dès 1965 Claude Sardais participa à la vie sociale et politique à Montrouge. Il y fut membre actif et rapidement vice président de la Maison de Jeunes et de la Culture jusqu'en 1967. Il adhéra au PCF, Parti Communiste Français, et refonda en 1966 le Cercle des jeunes communistes de Montrouge dont il fut le secrétaire. Il fut exclu du PCF pour gauchisme en 1967. Il adhéra alors au PCI IVème Internationale, puis à la Ligue Communiste à sa création, en septembre 1968, ceci jusqu'en 1973. Il quitta alors cette organisation considérant que les positions de celle-ci n'étaient plus compatibles avec l'engagement syndical tel qu'il le concevait. Ce fut cependant dans cette organisation qu'il fit des

rencontres décisives tant dans sa vie personnelle que dans sa vie sociale et politique : Liliane Rogozinski qui devint son épouse et Christian Marquette, futur responsable CFDT dans le secteur de la Chimie. En 1966 il participa à la fondation de « l'association des salariés du service d'aéronomie du CNRS », association qui devait se transformer en section syndicale d'entreprise CFDT fin 1968.

En février 1970 il adhéra à la section syndicale CFDT de la Compagnie des Compteurs (CDC) de Montrouge (son employeur depuis novembre 1969) et il en devint délégué syndical. Il le sera jusqu'en septembre 1973. C'est à ce titre qu'à partir de 1971 il devint le représentant de sa section syndicale d'entreprise au Conseil du Syndicat CFDT de la construction électrique et électronique de la région parisienne (SCEE-CFDT), membre du conseil de l'Union Parisienne des Syndicats de la Métallurgie (UPSM-CFDT) et membre du bureau de l'Union Locale CFDT de Montrouge. En 1972 et jusqu'en septembre 1973 il devint également membre du conseil de la branche construction électrique et électronique de la fédération de la métallurgie (FGM-CFDT) et secrétaire de l'Intersyndicale CFDT du groupe Compteurs Schlumberger. En octobre 1973, Claude Sardais, sur proposition de Roger Dumas alors secrétaire général, fut élu secrétaire permanent de l'Union des Parisienne des Syndicats de la Métallurgie (UPSM-CFDT). Il négocia avec [Rémy Allanos](#) son détachement de la Compagnie des compteurs : il restait aux effectifs de l'entreprise, mais son salaire était remboursé par l'UPSM-CFDT.

Cette même année cette organisation décida, après un long débat, d'une réforme de ses structures pour passer de syndicats de branches industrielles, dont le périmètre était le territoire de la région parisienne, à des syndicats par secteurs géographiques, toutes branches confondues ; le principe de la solidarité financière entre les syndicats et les sections syndicales était maintenu. Cette réforme avait pour objectif de mieux prendre en compte les délocalisations des établissements de la métallurgie de Paris et sa proche couronne vers la grande couronne de cette région et également de saisir les opportunités de développement du syndicalisme engagé à la suite de mai 1968 en rapprochant les syndicats des implantations plus éclatées des travailleurs, en particulier dans les PME. Cette réforme fut mise en œuvre dans le cadre d'un plan de développement de 1975 à 1981. Elle mobilisa alors beaucoup d'énergie des militants et des secrétaires permanents. A partir de 1974 Claude Sardais participa activement au débat qui agita alors la CFDT autour des Assises pour le socialisme et sur un thème fort dans le syndicalisme français : les rapports entre les syndicats et les partis politiques. Il s'y exprima en privilégiant l'autonomie du syndicalisme par rapport aux partis politiques en particulier dans le « CFDT Métaux », journal de l'UPSM CFDT et dans les « Temps Modernes ». A la même époque il collabora à « La Gazette ouvrière » avec d'autres militants de la CFDT : Alexandre Bilous, Christian Marquette et Marie Noëlle Thibault. Dans le cadre de ses mandats à l'UPSM-CFDT il participa aux congrès de la FGM CFDT à Dijon en 1971, à Grenoble en 1974, à Strasbourg en 1977 et à La Rochelle en 1981. Il fut membre du Conseil de cette Fédération de 1978 à 1983 et membre de la Commission exécutive de 1981 à 1983. Il participa également au Conseil National Confédéral de 1977 à 1983 et aux congrès confédéraux de 1973 à Nantes, 1976 à Annecy, 1979 à Brest et 1982 à Metz. Le Conseil des syndicats de l'UPSM-CFDT du 10 mars 1978 élut Claude Sardais comme secrétaire général de l'Union en remplacement de Rémy Allanos. C'est le même conseil qui fit un bilan intermédiaire du plan de développement de 1975-1981. Malgré les inquiétudes soulevées par la baisse des adhésions et cotisations le conseil décida, en accord avec le nouveau secrétaire général, de poursuivre la mise en œuvre du plan de développement.

Il y avait alors un espoir d'ouverture de nouvelles perspectives dans les élections législatives des 12 et 19 mars 1978. L'échec de la gauche obscurcit ces perspectives et marqua un temps de découragement face à ce que l'on analyse désormais comme les dégâts de la crise économique mondiale ouverte en 1974. En octobre 1978 Claude Sardais exprima alors une ligne de « remobilisation syndicale » afin de retrouver le moral et la capacité d'agir en particulier dans un éditorial du CFDT Métaux intitulé « les paumés du petit matin », en référence à la mort de Jacques Brel qui venait de se produire. Cet appel, qui pouvait s'apparenter à ce que l'on appellerait plus tard « re-syndicalisation », fut mal accueilli par de nombreux militants dans l'UPSM-CFDT.

En août 1980, éclatèrent les grèves des chantiers navals de Gdansk. Claude Sardais, qui était en relation depuis 1967 avec l'opposition polonaise (le KOR – comité de défense des ouvriers) et plus particulièrement avec Alexander et Barbara Labuda, future députée à l'Assemblée nationale polonaise, décida d'aller soutenir sur place les militants polonais engagés dans ce combat. Mis en relation avec [Edmond Maire](#) par Rémy Allanos il obtint le mandat pour intervenir au nom de la CFDT en soutien à ce mouvement. A Gdansk, il s'exprima publiquement le 26 août 1980 devant les membres du Comité de Grève des chantiers navals. Il devenait ainsi le premier syndicaliste occidental à exprimer publiquement et sur place le soutien d'une confédération syndicale occidentale au Mouvement de Solidarność. Le 17 septembre 1980 le syndicat CFDT de la métallurgie de Seine et Marne



Lech Walesa et Claude Sardais à Gdansk le 26 août 1980

sud signait avec la direction de l'entreprise LEGRIS, dont le siège était alors à Ozoir-la-Ferrière, un accord qui était l'aboutissement de deux ans de lutte pour que l'emploi soit préservé pour l'ensemble des salariés alors que l'entreprise se délocalisait avec l'appui des pouvoirs publics vers la Bretagne. Cet accord, qui expérimentait de nouvelles formes de garantie d'emploi, avait été rendu possible par la mobilisation conduite sur place par le délégué CFDT dans l'entreprise

et l'Union locale d'Ozoir-la-Ferrière, et par l'appui des secrétaires généraux du Syndicat, Jacques Pince, et de l'UPSM-CFDT, Claude Sardais, ainsi que d'un juriste syndical, Christian Cottet, et par l'employeur, Pierre Legris, patron catholique social breton, sensibilisé aux rapports sociaux et à l'approche préventive et négociée des questions d'emploi en Suède où l'entreprise avait une filiale. Du 5 au 7 novembre 1980, au conseil des syndicats de l'UPSM-CFDT, éclata une crise portant sur les moyens de l'organisation affectés par la baisse des cotisations et des financements de soutien du plan de développement. Il fallait réduire les dépenses et supprimer des emplois ! Cette situation divisait les secrétaires permanents et les syndicats de l'UPSM. Les plus gros syndicats, les « plus riches », rechignaient à perdre ce qu'ils considéraient comme leurs moyens, envisageant même de remettre en cause un des fondements historiques de l'UPSM-CFDT : la mise en commun des moyens entre les syndicats qui la composent afin de mutualiser les ressources des sections syndicales d'entreprises à moyenne de salaires très différenciée selon les branches et les qualifications. Les propositions de solutions faites par le Secrétaire Général Claude Sardais, avec l'appui d'une partie des secrétaires permanents, furent rejetées par le Conseil. Face à cette situation il démissionna de son mandat de secrétaire général, restant à disposition en tant que secrétaire permanent afin de poursuivre le débat. Le Conseil mit alors en place un dispositif provisoire : la gestion des affaires courantes par un secrétariat élargi à des membres non permanents des syndicats et la convocation d'une Assemblée Générale des syndicats de l'Union pour juin 1981 afin de décider des réformes structurelles.

Ni l'arrivée de la gauche au pouvoir en mai-juin 1981, avec la mise en œuvre des droits nouveaux à partir de 1982, ni la mobilisation autour de luttes des OS de l'automobile, ne permirent d'enrayer le processus de baisse des adhésions et donc des moyens de l'UPSM-CFDT. Il fallut engager la suppression de deux autres postes de permanents. Face à cette menace deux syndicats décidèrent de sortir de la mise en commun des moyens. Claude Sardais participa alors au secrétariat permanent qui, avec Catherine Léger et [Michel Carvou](#), réussit à construire un compromis validé par l'Assemblée Générale de novembre 1983. Michel Carvou avait été élu secrétaire général le 14 juin 1983 et Claude Sardais quitta de lui même ses mandats considérant que dix ans dans ces fonctions suffisaient et qu'il était souhaitable de renouveler les responsables conformément à la tradition de l'UPSM.

Bien qu'ayant négocié son retour à Compteurs Schlumberger, il intégra l'École Nationale d'Administration en réussissant au concours d'entrée de la troisième voie qui venait d'être créée par le gouvernement. Cette formation allait aboutir pour lui à l'accès au corps de l'Inspection générale des finances en juin 1985. Il devait être le seul inspecteur général des finances issu de la troisième voie première manière. Entré dans le corps en juin 1985, il commença par des missions classiques des fonctions d'inspecteur des finances. L'une de ses premières missions porta sur le contrôle douanier des raffineries et notamment sur le comptage entrant-sortant du carburant et la fiscalité à la raffinerie de Normandie puis sur l'ensemble du territoire national. Cette mission lui permit d'utiliser son expérience professionnelle de technicien aux Compteurs Schlumberger, et réveilla son goût pour la culture technique et le monde de l'entreprise industrielle. Cette mission déboucha sur une réforme profonde de la législation dans ce domaine fiscal datant de 1935 afin de prendre en compte les nouveaux outils du comptage et de l'informatique. Il rédigea également un rapport sur la Politique de la Ville en 1990 qui soulignait le rôle prédominant du chômage sur la dégradation de la vie dans les cités. Suivi de peu par les émeutes de Vaulx-en-Velin, ce rapport devait contribuer à la nomination d'un ministre de la Ville avec rang de Ministre d'État, Michel Delebarre. A partir de 1990 il participa à différents cabinets ministériels. Dans celui de Louis Besson, ministre délégué au logement, il contribua, notamment, comme directeur adjoint du Cabinet, à la réforme du 1% logement, celui-ci s'ouvrant au financement du logement des plus démunis. Dans le Cabinet de Jean-Louis Bianco, ministre des affaires sociales, en 1991-92, en tant que conseiller spécial, il élaborait une stratégie de sortie de la crise des déboutés du droit d'asile, participant à l'élaboration de la circulaire de régularisation émanant exceptionnellement du ministère des affaires sociales, et non du ministère de l'intérieur, et à la mise en place du comité de suivi qui devait permettre la régularisation d'environ 40 000 déboutés. En 1992-93, toujours conseiller spécial auprès de Jean-Louis Bianco devenu ministre des transports, il fut en charge des négociations du conflit dans les transports routiers, ce qui fut pour lui l'occasion de remobiliser son expérience des relations sociales, et en particulier celle de la négociation en situation de conflit. Pour sortir de la « crise du TGV Méditerranée » entre Valence et Marseille-Nîmes, qui durait depuis plusieurs années, il mit en place une approche donnant aux associations contestataires du projet les moyens de faire valoir leurs arguments et d'étudier sérieusement les propositions alternatives ; il imposa, avec l'accord et le soutien de Jean-Louis Bianco, de soumettre sept solutions alternatives de tracé et de politique de transport ferré à l'évaluation d'un cabinet spécialisé britannique, sans lien avec la SNCF. La conclusion de l'audit, acceptée par la grande majorité des associations, ne laissait le choix qu'entre une voie ferrée nouvelle (TGV ou non) ou une nouvelle autoroute. La phase de l'enquête publique put être engagée et se déroula sans incidents notables. A la suite, il rédigea le texte de la « Circulaire Bianco » du 15 décembre 1992 « relative à la conduite des grands projets d'infrastructures », qui allait transformer le rôle des associations dans le processus de décision publique et servir de socle à la loi Barnier. Nommé Directeur des Transports terrestres au ministère de l'Équipement et des transports en janvier 1993, il fut relevé de ses fonctions par la nouvelle majorité en août de la même année. Après une période de retour aux missions plus traditionnelles de l'Inspection générale des finances, il devint en 1997 le président de la Fondation France Pologne. Il devait le rester dix ans, jusqu'en 2007. Créée en 1989 pour dix ans, cette fondation s'était vu confier en 1997 un nouvel objectif pour une seconde phase : accompagner la Pologne dans le processus d'adhésion à l'Union Européenne. Claude Sardais fût donc au cœur de ce processus et transforma la Fondation, composée jusqu'alors des seules représentations françaises, en une association France Pologne pour l'Europe dirigée à parité par des Polonais et des Français. Il développa dans ce cadre des actions de formation et d'échanges valorisant les compétences des acteurs polonais locaux, universitaires et professionnels, en favorisant la mobilisation d'acteurs de la nouvelle génération. Il eut parfois à s'opposer à des attitudes méprisantes de certains acteurs « occidentaux » en face de personnes considérées comme

déformées par les années de régime communiste et donc difficilement capables de s'adapter à une gestion ou une administration libérale qui devait être l'objectif de leur intégration. Il y fut rejoint par Didier Cusserne, lui même ancien secrétaire général de l'UPSM CFDT. En 2007, le ministère des Finances et des Affaires étrangères français considérant l'objectif comme atteint, il conduisit la fin des activités de l'association France Pologne et réintégra le service de l'Inspection Générale des Finances. Il participa à différentes missions et rapports dont plusieurs lui permirent à nouveau d'utiliser ses compétences acquises antérieurement à sa carrière administrative. Il pilota notamment une mission interministérielle sur le RMI qui devait étudier les abus des bénéficiaires et aboutit à des conclusions faisant ressortir le développement très limité de ces abus mais à contrario le nombre important de bénéficiaires potentiels ne connaissant pas et n'utilisant pas tous leurs droits. L'augmentation importante et soudaine du nombre de bénéficiaires du RMI se révéla être due à la réforme de l'indemnisation du chômage un an plus tôt, réforme qui, en réduisant les montants et durées de l'indemnisation, faisait basculer un nombre important d'allocataires des ASSEDIC sous le régime du RMI. Ce rapport fut de ce fait enterré. Il conduisit plusieurs missions communes ministère des Finances et ministère des Armées au sujet des méthodes de choix et de financements des grands projets d'armement, de leur entretien et des liens avec les entreprises fournisseurs, publiques et privées, françaises et européennes. Il rédigea en 2013 avec Jean-Louis Bianco le rapport « Réussir la réforme du système ferroviaire ».

Sa dernière mission s'intéressa à la crise des « bonnets rouges » dans le secteur des coopératives agricoles bretonnes. Atteint par la limite d'âge, il fit valoir ses droits à la retraite le 6 juillet 2014.

Il épousa Liliane Rogozinski en septembre 1970. Le couple eut deux enfants, Pascale le 31 mars 1971 et Cyrille le 15 septembre 1977

Claude Sardais vécut à Montrouge, Paris et Le Plessis-Robinson.

ŒUVRES — CFDT Métaux, *articles non signés*, 1973-1983 — Les Temps Modernes ; *La CFDT, un syndicat venu d'ailleurs*, n°430, Mai 1982 — *Evaluation des mesures en faveur des zones de revitalisations rurales*, <http://www.igf.finances.gouv.fr/files/live/sites/igf/files/contributed/IGF%20internet/2.RapportsPublics/2009/2009-M-044.pdf> — Avec G. Rencki, *Les enjeux de la Politique agricole commune après l'élargissement de 2004 : SGGW, Université d'Agriculture de Varsovie*, Edition l'Harmattan, Paris, 2012 — *Réussir la réforme du système ferroviaire*, avec Jean-Louis Bianco, Ludovic Espinasse, avril 2013, <http://www.igf.finances.gouv.fr/files/live/sites/igf/files/contributed/IGF%20internet/2.RapportsPublics/2013/2012-M-104.pdf>.

SOURCES — Entretiens de 2015 à 2017 avec Claude Sardais — Fonds des archives UPSM-CFDT — Archives fédérales de la FGMM CFDT — Archives personnelles de Claude Sardais et Christian Cottet — Collection de « la Gazette ouvrière », <http://archivesautonomies.org/spip.php?rubrique432>.

Christian Cottet

SCHEIBLIN Paul, Robert, Jean, Henri

Né le 26 juillet 1931 à Versailles (Seine-et-Oise, Yvelines) ; ouvrier tôlier-formeur puis analyste-programmeur chez Renault ; militant JOC, ACO ; délégué du personnel, membre du CE CFTC-CFDT, membre du bureau du SRTA-CFTC puis SRTA-CFDT.

Fils d'Aloïs Scheiblin et de Joséphine Wilt, Paul Scheiblin fut le deuxième enfant d'une famille de trois garçons, le troisième mourut en service commandé alors qu'il était soldat pendant la guerre d'Algérie. Son père naquit dans l'Alsace annexée à l'Allemagne. Sa famille n'acceptait pas cette situation et lui transmit son attachement à la France. Mobilisé dans l'armée allemande, il fut un de ceux qu'on appela « les malgré-nous » ; il refusa de porter les armes. Par représailles, il fut envoyé sur le front de l'Est, dans le nord de la Russie, où il servit comme aide-infirmier. Cette activité lui plut et, la paix revenue, il débuta sa carrière en exerçant cette profession. Une tante, installée en région parisienne, le convainquit de quitter l'Alsace et il entra dans une compagnie de chemin de fer. En 1940, il fut mobilisé au dépôt de Trappes, où sa connaissance de l'allemand lui valut de servir comme interprète. Cette position lui permit de venir en aide au réseau de résistants du dépôt en tamponnant de faux papiers qui permirent de faire revenir en France des travailleurs envoyés en Allemagne.

Paul Scheiblin passa sa jeunesse à Versailles (Seine-et-Oise, Yvelines) dans le quartier, alors populaire, de Porchefontaine. Élève turbulent, il fit ses études primaires de 1937 à 1946 à l'école publique des garçons, dans le quartier. L'Occupation fut une période de privations, les familles ouvrières éprouvaient de grandes difficultés pour nourrir les familles, les enfants en étaient réduits à chaparder de la nourriture, y compris dans la caserne allemande toute proche. Paul Scheiblin échoua à son certificat d'étude. En 1946-1947, il commença une formation technique au collège Jules Ferry. Il y resta un an, faisant trois parcours d'initiation en ajustage, menuiserie, tôlerie. Par un ami, il apprit que la régie Renault (RNUR) recrutait des apprentis. Il entra en formation au centre d'apprentissage de l'entreprise, le 11 septembre 1947. Après trois ans d'études, en 1950, il obtint les CAP de tôlier-formeur et de carrossier. Ses responsables de formation lui proposèrent de continuer des études d'ingénieur à Douai, mais il préféra entrer immédiatement dans l'entreprise, comme ouvrier tôlier-formeur. Il fut mobilisé pour le service militaire, pour dix-huit mois du 15 octobre 1951 au 11 avril 1953, qu'il effectua à Trèves en Allemagne.

Pendant sa scolarité, il avait fait partie des louveteaux qui, interdits pendant l'Occupation, avaient poursuivi leurs activités sous le nom de « petits marins ». Puis, pendant son apprentissage, il avait adhéré à la JOC à partir de 1947 et

était devenu responsable de la fédération de Versailles, en remplacement de Joseph Martin, sous la responsabilité du père Viel. Quand il était entré chez Renault, il avait fait partie du GATR, groupe d'action au travail qui se réunissait dans les locaux des assomptionnistes de Sèvres (Hauts-de-Seine).

À son retour du service militaire, il retrouva son emploi chez Renault dans le service de fabrication des prototypes qui étaient alors entièrement réalisés à la main, à partir des dessins des stylistes. Certains prototypes – comme l'étoile filante, qui en 1956 établit le record mondial de vitesse sur le lac salé – étaient destinés à la recherche ou à la promotion de la marque ; les autres, les plus nombreux, étaient la première étape du processus de développement d'un nouveau modèle. Le travail était très bruyant, les dispositifs de protection inexistantes ou rudimentaires. Il passa dix-sept ans dans cet atelier. Sa qualification d'ouvrier professionnel évolua P1 en 1950, P2 en 1953, puis P3, bien que son déroulement de carrière fût ralenti par son activité syndicale ; sa hiérarchie refusa de lui confier les fonctions de maître d'apprentissage que son savoir-faire justifiait. En 1965, le médecin du travail estima que la détérioration de l'ouïe nécessitait le changement de poste de Paul Scheiblin. Ayant suivi des cours internes à l'entreprise pour préparer sa reconversion, il fut affecté, le 29 mars 1966, au service méthodes emboutissage où il s'occupa des activités de préparation du travail. Les grèves de mai éclatèrent alors.

Il ne participa pas aux réunions de services organisées par le chef de service dans un café à proximité du bureau des méthodes pour mobiliser les salariés et il fut le seul de ce secteur à être déclaré gréviste. Il participa aux activités syndicales pendant la période d'occupation de l'usine, tout en terminant la construction de son pavillon, dans le quartier de Porchefontaine à Versailles, dans la rue où il avait passé son enfance. Il travailla dix ans comme agent des méthodes passant du coefficient 221 à 270. Il devint ensuite agent technique passant du coefficient 270 en 1972 à 305 en 1976, occupant un emploi administratif où ses responsabilités professionnelles étaient bloquées par son activité syndicale. En 1976, l'informatique se développait chez Renault. [Robert Lucente](#), militant CFDT, qui avait fait partie de la même équipe d'ACO que Paul Scheiblin, avait des responsabilités au service du personnel de la direction de l'informatique ; il accueillait les candidats sans discrimination. Paul Scheiblin réussit les tests pour devenir programmeur deuxième échelon puis, après une formation, il exerça le métier d'analyste-programmeur où il progressa jusqu'au coefficient 365 qu'il obtint en 1984 qu'il occupa jusqu'à son départ de l'entreprise en décembre 1986, dans le cadre d'un des premiers plans FNE (Fond national de l'emploi).

Paul Scheiblin avait adhéré au SRTA-CFTC qui venait d'être créé en 1953 ; membre du conseil syndical, il représentait les ateliers 38 (prototypes), 58 (chaîne de montage véhicules), 49 (chaîne d'assemblage moteurs). En 1959, il fut membre du bureau où il siégea de nombreuses années, il représenta le SRTA auprès du syndicat général des travailleurs de l'automobile CFTC (SGTA-CFTC) à partir de 1965 avec Robert Lucente et Jacques Chamouard. Pendant ces années, il fut confronté aux questions posées par la guerre d'Algérie : les ouvriers d'origine algérienne étaient nombreux dans l'entreprise et appartenaient à toutes les tendances qui se divisaient sur les moyens d'action. Grâce à ses contacts auprès des divers réseaux, il put intervenir pour protéger un de ses collègues menacé de mort par les militants du FLN car il refusait le paiement de l'impôt révolutionnaire. Le 16 février 1962, il participa à la manifestation qui se termina tragiquement par de nombreux morts et fut signataire, avec [Pierre Cadel](#), [Paul Lemaitre](#), Robert Lucente, Gilbert Malaise*, de la lettre que la CFTC Renault adressa à *Paris Match* pour contester le reportage que l'hebdomadaire avait fait des événements. Il fut également élu délégué du personnel et représentant au CE. Paul Scheiblin participa aux débats sur la déconfessionnalisation de la CFTC, à laquelle il était favorable. La décision fut adoptée à une majorité de 77% par le SRTA-CFTC. Au congrès de création de la CFDT en 1964 à Issy-les-Moulineaux, il fit partie de l'équipe responsable du service d'ordre.

Paul Scheiblin épousa Odette Lemaitre le 19 décembre 1959 à Versailles. Ils étaient tous deux originaires du même quartier de Porchefontaine. Odette était la sœur de Paul Lemaitre qui fut secrétaire du SRTA-CFTC. Elle avait débuté sa vie professionnelle comme aide comptable en 1948 puis elle fut embauchée comme bibliothécaire par le CE de Renault, aux côtés de Rolande Mingasson* quand la CFTC partagea la gestion du CE avec la CGT, celle-ci ayant perdu la majorité absolue en octobre 1956. Adhérente du SRTA-CFTC, elle fut membre du conseil du syndicat. Elle quitta son emploi en 1961 à la naissance de leur premier enfant, Pascal. Le couple eut six enfants, Pascal en 1961, Claire en 1962, Catherine en 1964, Véronique en 1965, Sophie en 1967 et Vincent en 1969. Depuis 1954, lui et sa femme font toujours partie de l'équipe ACO de Versailles, aux côtés d'André Colliot et de Robert Lucente.

SOURCES — Archives UPSM — Archives CFDT, fonds Renault — Entretien, 8 avril 2015.

Pierre Alanche

SEBERT Émile

Né le 3 décembre 1905, agent de maîtrise dans la métallurgie ; secrétaire général du syndicat des agents de maîtrise de l'industrie métallurgique et parties similaires CFTC de la Seine-1937 ; membre du bureau fédéral de la métallurgie 1937.

Émile Sébert fut élu secrétaire général du syndicat général des agents de maîtrise de l'industrie métallurgique et parties similaires lors de la constitution du syndicat en février 1937. Le syndicat regroupait 100 adhérents. Le conseil composé de 16 membres avait comme président Henri Galtier, comme vice président Ferdinand Hummel, et comme trésorier Louis Prudhomme.

Émile Sebert participa au congrès fédéral des 6 et 7 novembre 1937, dans la délégation de Paris, avec Louis Prudhomme et Paul Lacrampe du même syndicat. Il intervint au congrès pour dire que c'était la première fois que le syndicat général des agents de maîtrise de la métallurgie participait au congrès fédéral et pourquoi il fallait grouper les agents de maîtrise de la métallurgie en syndicats, affiliés à la fédération ouvrière et non en amicales. Il fut élu membre du bureau fédéral, comme agent de maîtrise.

Émile Sebert fut « proclamé » parmi les premiers lauréats du concours Enquête sur la rationalisation organisé par la centrale syndicale CFTC en juillet 1929, ainsi que Cosnier et Labutte.

Jean Limonet

SÉRUS Daniel, Jacques

Né le 22 juillet 1928 à Coulommiers (Seine-et-Marne), mort constatée le 14 août 2003 à Paris (XVIIème) ; militant CFTC-CFDT chez Panhard et Levassor (Paris XIIIème) puis chez Citroën à Levallois-Perret (Hauts-de-Seine) ; militant PSU ; militant PS.



Fils unique de Victor Auguste Sérus, manouvrier, originaire de la Sarthe et de Léontine Amélie Travet, manouvrière, originaire de Seine-et-Marne, domiciliés à Doue (Seine-et-Marne), Daniel Sérus, le certificat d'études primaires en poche, fut placé dans une ferme du Gers comme ouvrier agricole. Il s'occupa des vaches, apprit à conduire les chevaux de labour et gardera de cette période de sa vie la connaissance et l'amour de la nature. Il s'y découvrit la passion de la lecture qui lui fera lire la bible deux fois pendant qu'il gardait les vaches. Il y expérimenta ses premières réactions militantes en s'opposant à un patron qui infligeait des mauvais traitements aux animaux.

En 1954 il trouva un emploi d'ouvrier spécialisé chez Panhard et Levassor, usine d'automobiles de 5 600 salariés (4 000 ouvriers, 1 600 mensuels), porte d'Ivry à Paris (XIIIème) où il fut affecté à la taille des engrenages dans l'atelier 65. Peu après son entrée dans l'entreprise, il décida de se syndiquer à la CFTC et rejoignit la petite section d'entreprise d'une trentaine d'adhérents dont une dizaine de militants actifs qui peinait à faire entendre sa voix à côté d'une CGT beaucoup plus puissante et mieux implantée. Dans cette usine aux bâtiments vétustes, aux conditions de travail pénibles plus particulièrement pour les ouvriers travaillant en 2 x 8, confrontée aux problèmes spécifiques liés à l'embauche massive de travailleurs immigrés, la section CFTC, avec 15% de voix aux élections des délégués du personnel dans le collège ouvrier et 22% dans le collège employés, techniciens et cadres, avait fait de l'amélioration des conditions de travail sa priorité. Daniel Sérus s'y engagea à fond, prenant toute sa place dans la petite équipe militante animée par Roland Schleicher le secrétaire de la section. Très vite, il deviendra le « spécialiste » des problèmes des ateliers, qu'il portera en tant que délégué du personnel, membre du comité d'hygiène et de sécurité, puis membre du comité d'établissement à partir de 1967, et sera connu pour sa préparation méthodique des réunions avec la direction, dans lesquelles il interviendra avec vigueur, conviction et toujours de façon argumentée.

Lorsque Roland Schleicher quitta l'entreprise pour raisons familiales en 1961, la CFTC recueillait 22% des voix dans le collège ouvriers et était devenue majoritaire dans le collège mensuels. Avec Maurice Villandrau*, le nouveau président de section, Daniel Sérus s'impliqua dans la défense des travailleurs immigrés toujours plus nombreux dans l'usine. Il prit une part active dans les actions de solidarité menées par sa section pour aider les travailleurs algériens à réaliser leur boni lorsqu'ils étaient arrêtés la nuit par la police. En 1962, il dut s'interposer, avec Maurice Villandrau, pour éviter que la police ne disperse, sans ménagement, une soixantaine de travailleurs espagnols qui avaient débrayé pour protester contre le prélèvement sur leur salaire des frais d'établissement de leur carte de travail et s'étaient rassemblés sur le trottoir devant l'usine. En 1964, il trouva un renfort dans l'action auprès des travailleurs immigrés, et plus particulièrement des Espagnols, avec l'arrivée dans la section de José Fuentes, réfugié de la Guerre d'Espagne, ancien militant républicain membre de l'Alliance syndicale espagnole qui fit de nombreux adhérents dans la section.

Avec l'absorption de Panhard par Citroën en 1965, Daniel Sérus connut, comme les autres militants de l'entreprise et plus particulièrement de la CGT et de la CFTC devenue entre-temps CFDT, le durcissement des conditions d'exercice du droit syndical. Les agents de secteurs chargés de contrôler le déplacement des délégués, inconnus chez Panhard, firent

leur apparition. Les délégués suppléants ne furent plus invités aux réunions des instances de représentation du personnel qui se déroulèrent désormais à l'usine Citroën du quai de Javel (Paris XVème). Les délégués ouvriers se retrouvèrent rassemblés dans l'atelier 65 pour mieux les contrôler. Ils durent recourir à des ruses, comme l'inscription d'un grand nombre d'ateliers à visiter, sur le même bon de délégation pour pouvoir échapper à la surveillance des agents de secteur. Les avertissements commencèrent à « pleuvoir » pour déplacements illégaux et les recours à l'inspection du travail se firent de plus en plus fréquents. Ce contexte répressif ne freina pas l'ardeur militante de Daniel Sérus qui s'investit pleinement dans la défense des ouvriers mutés dans les différentes usines Citroën de la région parisienne dans des conditions discrétionnaires, accompagnées pour beaucoup de déclassements dans l'intention de provoquer des démissions.

En Mai 68 la grève avec occupation de l'usine Panhard-Citroën du XIIIème fut votée à main levée le 24 mai. Pendant quatre semaines, Daniel Sérus prit part à son organisation avec la petite section CFDT réduite à sa plus simple expression à force de mutations, démissions et licenciements. La grève se termina avec quelques acquis supérieurs aux accords de Grenelle, notamment pour les bas salaires et en anticipant sur le futur projet de loi concernant le droit syndical. Malheureusement l'espérance qu'elle avait fait naître retomba bien vite et la direction ne fut pas longue à reprendre en main le personnel et à resserrer son étreinte sur les libertés syndicales.

En 1970, lors de la fermeture pour démolition de l'usine Panhard, Daniel Sérus fut muté dans l'usine Citroën de Levallois-Perret où il fut affecté à l'atelier d'usinage. Il y rejoignit une petite section CFDT animée par Jean Quèbre qui peinait à trouver sa place entre une CGT historiquement implantée dans l'usine et une CFT (Confédération française du travail) implantée et développée par la direction depuis 1968 pour faire barrage aux syndicats ouvriers et mettre en place son système de surveillance et d'encadrement du personnel.

N'ayant pas assez de voix aux élections, la CFDT n'avait que les mandats de désignation pour exercer ses missions auprès des travailleurs. Daniel Sérus désigné délégué syndical à partir du 19 mars 1970, se chargea des questions pour la réunion mensuelle des délégués du personnel. En faisant les tournées d'atelier avec Jean Quèbre pour rassembler les questions et revendications des travailleurs, il se heurta immédiatement au suivi des agents de secteur et de maîtrise cherchant à empêcher le contact entre les « mauvais » délégués et les ouvriers. Il dut intervenir à de multiples reprises auprès de l'inspection du travail pour faire respecter l'exercice du droit syndical et contester les avertissements et intimidations dont les militants de sa section étaient les victimes. Ainsi en avril et mai 1979, il dut saisir l'inspecteur du travail pour intervenir contre l'installation d'une cloison de tôle dans l'atelier d'Henri Jacquemin, représentant syndical CFDT au comité d'établissement, pour l'isoler de ses camarades de travail.

Quand, le 3 mai 1982, les ouvriers de Citroën Levallois emboîtèrent le pas de ceux d'Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis) et décidèrent la grève avec occupation de leur usine, Daniel Sérus mit toute son énergie avec sa petite section syndicale pour être présent dans le mouvement qui dura jusqu'au 1er juin. Ce mouvement, porteur de revendications sur les salaires, l'évolution de carrière et les conditions de travail des ouvriers spécialisés (OS) de l'entreprise, exprimait aussi et par-dessus tout, un an après l'arrivée de la gauche au pouvoir, la révolte contre les méthodes d'encadrement de Citroën et de son syndicat maison qui s'exprima dans le slogan emblématique du conflit : « CSL à la poubelle » (la CFT étant devenue, depuis 1977, la Confédération des syndicats libres).

Parallèlement à son action syndicale, chez Panhard d'abord puis Citroën ensuite, Daniel Sérus fut un participant assidu aux réunions des structures dont était membre sa section. Il commença à la représenter dans les instances de l'Union Parisienne des Syndicats de la Métallurgie (UPSM-CFTC puis CFDT) en 1956 et dans l'inter-Citroën que la section CFTC de Panhard rejoignit en 1959. Dans le mouvement visant à regrouper les structures intercatégorielles de la métallurgie parisienne en syndicats d'industrie il participa à la création, en 1962, du syndicat général des travailleurs de l'automobile (SGTA-CFTC puis CFDT) précédée par la création de l'Union fédérale de l'automobile (UFA) où il représenta sa section. Lors de la préparation du passage de la CFTC en CFDT, il participa à tous les débats, militant très fortement pour la transformation. Il se fit remarquer, dans les réunions auxquelles il participait par ses interventions, faites d'une voix de stentor, pour dénoncer les conditions de vie et de travail faites aux ouvriers, tout particulièrement aux travailleurs immigrés et contre le patronat et le capitalisme en général. Il se rendit célèbre par sa phrase fétiche : « On traite mieux les chevaux du Gers que les OS de chez Citroën ».

Lorsqu'il prit sa retraite en 1983, âgé de cinquante-cinq ans, il adhéra à la section retraités de la métallurgie parisienne, regoupée sous l'égide du syndicat de la métallurgie de Paris (STRAMP-CFDT) et participa au conseil de ce syndicat. Avec Jean Lacarra*, ancien militant de la branche Bijouterie, Joaillerie, Orfèverie (BJO), il tint avec assiduité les permanences hebdomadaires pour les travailleurs isolés de la métallurgie parisienne.

Durant toute sa vie militante en entreprise il n'avait pratiquement pas raté de manifestations professionnelles et interprofessionnelles. Lorsqu'il fut à la retraite, il resta fidèle à cet engagement.

Parallèlement à son engagement syndical, Daniel Sérus avait adhéré au PSU lorsqu'il était chez Panhard et le quitta après les assises du socialisme de 1974. Il adhéra à la section PS du XVIIème arrondissement de Paris, s'impliqua dans toutes les actions menées par celle-ci – assemblées générales, manifestations, meetings, campagnes électorales, tenue des bureaux de vote. Il fut candidat aux élections municipales de 1989 sur la liste PS menée par Jean-Luc Gonneau. Il se fit remarquer, comme en témoigna Élisabeth Larrieu, conseillère de Paris, lors de la cérémonie pour son enterrement, comme « un exceptionnel militant fidèle aux valeurs de gauche et d'un indéfectible engagement politique ».

Reconnu comme autodidacte et passionné de nature, il mit à profit le temps libre de sa retraite pour passer des heures à la bibliothèque du centre Pompidou ou aller marcher des journées entières dans les environs de Paris. Membre de la commission loisirs de l'union territoriale des retraités CFDT d'Ile-de-France, il fit partager sa passion de la marche en organisant des randonnées pour les retraités de cette organisation.

Très secret sur sa vie privée, sans famille et sans amis proches, en dehors de ses camarades syndicalistes ou politiques, vivant seul, sans télévision et sans téléphone, ce furent des militants de l'UPSM-CFDT qui découvrirent par hasard son nom dans la liste des morts oubliés de la canicule d'août 2003. Il purent in extremis lui éviter d'être inhumé au terrain commun du cimetière de Thiais (Val-de-Marne) et lui offrir une sépulture au cimetière parisien de Pantin (Seine-Saint-Denis). Les conditions de sa mort firent l'objet d'un article du *Journal du Dimanche* du 7 septembre 2003 intitulé « Nounours, victime de la canicule » sous-titré « Il est mort un jour d'août. Trop chaud, trop seul. Inconnu au bataillon des victimes de la vague de chaleur. L'ancien ouvrier, un "pur et dur", a finalement reçu l'hommage de ses copains militants. » La section PS du XVII^{ème} arrondissement de Paris prit le nom de « section Daniel Sérus » le 25 janvier 2008.

SOURCES — Archives UPSM-CFDT — État civil de Coulommiers — Entretiens avec Maurice Villandrau, 28 avril 2012, avec Jean Quèbre, 13 avril 2015 — Maurice Villandrau *Ils ont payé le prix fort !*, La Toison d'Or, collection itinéraires militants — Témoignage d'Élisabeth Larrieu, conseillère de Paris (1995, 2008) — *Journal du Dimanche*, 7 septembre 2003.

Michel Carvou

SITT Monique, Marthe, Paulette, Marie, épouse LECHANTRE

Née le 16 avril 1938 à Rueil-Malmaison (Seine-et-Oise, Hauts-de-Seine) ; secrétaire ; responsable fédérale de la JOCF (1954-1960) ; militante syndicaliste CFTC-CFDT, déléguée du personnel, déléguée au comité d'entreprise ; militante PSU-GOP-PLC (1968-1976) ; présidente du Collectif nantérien/enfants/parents/professionnels (CNEPP) les Arlequins (2000-2006).

Fille de Robert Sitt et d'Huguette Dehors, Monique Sitt était l'aînée de huit sœurs et un frère. Son père, ancien jociste ayant exercé des responsabilités fédérales, avait été ouvrier spécialisé à Heudebert en 1939 avant d'être mobilisé, puis fait prisonnier de guerre et libéré en septembre 1945. Il avait ensuite exercé les métiers de coiffeur et de dessinateur industriel à la Télémécanique. Syndiqué à la CFTC puis au syndicat autonome de la Télémécanique, il avait été membre du MRP, président des parents d'élèves et militant au conseil de son quartier. Sa mère, ancienne jociste, qui éleva ses enfants, avait été présidente de l'Association des femmes de prisonniers de guerre de Rueil-Malmaison (1942-1945), animatrice des Cœurs Vaillants, membre du Mouvement populaire des familles (MPF), conseillère municipale de Rueil-Malmaison (1945-1947), élue avec trois autres femmes à l'issue du premier scrutin donnant le droit de vote et d'éligibilité aux femmes.

Monique Sitt fit sa scolarité à l'école Notre-Dame de Rueil-Malmaison (1944-1954) d'où elle sortit avec le BEPC et un diplôme de sténo-dactylo. Elle fit partie des Âmes Vaillantes du patronage de Rueil-Malmaison (1945-1950), adhéra à la JOCF en 1953 et devint responsable d'une équipe locale.

Le 1^{er} septembre 1954, elle débuta son premier emploi chez Adrien-Claude à Levallois-Perret (Seine, Hauts-de-Seine), entreprise du bâtiment de 250 salariés, où elle fut embauchée comme standardiste dactylo. Continuant son engagement à la JOCF, elle devint présidente de la fédération de la Vallée-de-la-Seine (1955-1960), milita pour l'instauration d'une convention collective pour les employées de maison et développa les liens avec l'Action catholique en milieu indépendant (ACI). Elle fut marquée par sa première assemblée générale nationale, où se débattait la position de la JOCF sur le référendum du 28 septembre 1958, lancé par le général de Gaulle pour l'instauration de la Vème République. Le débat montrait un fort désaccord entre celles qui pensaient que la JOCF n'avait pas à prendre position et celles, dont elle était, qui défendaient le contraire. Il se conclut par un appel à voter non.

En septembre 1957, elle quitta l'entreprise Adrien-Claude pour un emploi de dactylo à la Télémécanique électrique, entreprise de la métallurgie de 2 000 salariés. Elle y resta six ans, jusqu'en juillet 1963, travaillant successivement dans les établissements de Nanterre (Seine, Hauts-de-Seine), puis de Courbevoie (Seine, Hauts-de-Seine). Elle décida de se syndiquer à la CFTC en 1958, dans une démarche commune avec un militant jociste qui allait devenir son mari, Gérard Lechantre*. En l'absence de section syndicale dans leurs entreprises respectives, ils se syndiquèrent comme « adhérents isolés » auprès de Claude Lepennec*, permanent interprofessionnel CFTC, chargé du secteur « Vallée de la Seine » basé à Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise).

En 1961, après une rencontre avec Simone Troisgros* permanente confédérale, elle créa avec Gaby Ibert, un collègue de son entreprise, une section CFTC membre de l'Union Parisienne des Syndicats de la Métallurgie (UPSM) CFTC puis CFDT. Gaby Ibert et elle se présentèrent aux élections de délégués du personnel et furent élus, lui titulaire et elle suppléante. Très vite, la jeune section qui ne comptait que deux adhérents au démarrage dut se confronter au syndicat maison majoritaire et reçut pour cela le soutien de la CGT également implantée dans l'entreprise. Elle mena l'action sur

les conditions de travail, contre la mise en compétition par la maîtrise des dactylos travaillant en pool, fit venir l'inspecteur du travail pour des problèmes d'hygiène et de sécurité concernant des ouvrières et ouvriers à la chaîne, soutint des réclamations sur les horaires de travail inadaptés aux horaires des bus. Dans une entreprise paternaliste, qui favorisait le syndicat maison pour contrer les syndicats ouvriers, ces actions revendicatives ne convenaient pas à la politique de la direction. Elle se vit muter trois mois pour des raisons de « discipline » dans l'établissement de Rueil-Malmaison.

Monique Sitt s'était mariée avec Gérard Lechantre le 21 mai 1960 à Rueil-Malmaison. Après la naissance de leur deuxième fille, elle ne reprit pas son activité salariée pour se consacrer à l'éducation de ses enfants et quitta la Télémécanique électrique le 30 juillet 1963. À son départ de l'entreprise, la section syndicale comptait dix adhérents. Gaby Ibert en poursuivit l'animation et la section syndicale réunit bientôt une trentaine d'adhérents.

Après une interruption de sa vie professionnelle pendant onze ans, Monique Sitt reprit un emploi de secrétaire dans l'Éducation nationale, au GRETA de Rueil-Malmaison, qui démarrait et dont elle était la deuxième salariée. Elle y resta dix ans (1974-1985) pendant lesquels elle fut adhérente au Syndicat général de l'Éducation nationale (SGEN) CFDT. En septembre 1985, elle entra comme secrétaire de direction à l'association Buzenval de Colombes (Hauts-de-Seine), association de 90 salariés, concernant l'Action éducative en milieu ouvert (AEMO) et la protection de l'enfance. Elle adhéra au syndicat Santé-sociaux CFDT des Hauts-de-Seine, fut élue déléguée du personnel et déléguée au Comité d'entreprise dont elle fut secrétaire, et où elle anima la commission culturelle. En décembre 1995, elle se porta volontaire pour partir à la retraite dans le cadre du dispositif ARPE, destiné à créer un départ pour une embauche.

L'interruption de sa carrière professionnelle, de 1963 à 1974, n'interrompit pas pour autant ses engagements militants. Ayant adhéré à l'Action catholique ouvrière (ACO) en 1960, peu après son mariage, elle fut plusieurs fois responsable d'équipe et de secteur : « Vallée de la Seine » (1960-1964), « La Boucle » (1964-1969) où elle prépara la création du secteur 92 centre avec Raymond Villiers, et fut déléguée aux assemblées nationales de 1968 et 1996. Adhérente à la Fédération des conseils des parents d'élèves (FCPE) de 1965 à 1971, elle exerça les responsabilités de secrétaire puis de présidente du Conseil d'école de son quartier à Rueil-Malmaison.

En 1964, avec Françoise Villiers*, Claude Tarrière* et son mari, Gérard Lechantre, elle participa à la création de l'Association syndicale des familles (ASF) des « Gibets » – du nom de la cité HLM de Rueil-Malmaison où elle était implantée –, association membre de la Confédération syndicale des familles (CSF). Elle en fut présidente de 1967 à 1976 et représenta la CSF au Conseil départemental de l'UDAF de 1971 à 1972. L'ASF des Gibets développa des actions culturelles, de loisirs et de soutien scolaire pour les enfants. Elle initia des projets intergénérationnels pour favoriser les échanges entre adultes et adolescents. Elle mit en place une action contre les violences et le racisme dans le quartier en constituant un collectif de défense juridique initié par Henri Leclerc*, animé par de jeunes avocats, avec paiement des frais par une contribution solidaire des jeunes, de leurs familles et de bénévoles. En 1970-1971, avec un regroupement d'associations et de syndicats, elle avait lutté contre les expulsions sauvages et pour le relogement des habitants des bidonvilles et cités d'urgence de Rueil-Malmaison.

Monique Sitt avait adhéré au PSU en 1968, trois ans avant l'éclatement de ce parti. Avec Marc Heurgon*, Emmanuel Terray* et Alain Lipietz*, elle s'engagea alors dans le « courant cinq » qui prendra successivement les noms de Gauche ouvrière et populaire (GOP), Gauche ouvrière et paysanne et Pour le communisme (PLC), et milita jusqu'en 1976 dans le groupe dit « de Chatou » (Yvelines).

Après son départ en retraite en 1995, elle s'engagea à Nanterre-Palestine qu'elle allait quitter en 2008. Elle entra au conseil d'administration de l'« ASSOL, Maison des chômeurs », association de solidarité pour l'emploi, la formation et la créativité (1995-2010) située à Nanterre (Hauts-de-Seine), milita dans les collectifs de soutien aux « sans-papiers » de Colombes et de Nanterre (1997-2000) et assura une présence jour et nuit auprès des femmes du collectif de Colombes qui avaient entamé une grève de la faim en 1998.

Avec Marie-Louise Terray, qui en fut l'initiatrice, et un groupe de femmes bénévoles à l'ASSOL Maison des chômeurs, elle participa à la création du Collectif nanterrien enfants/parents/professionnels (CNEPP), les Arlequins. Cette crèche associative, située dans un quartier d'habitat social de Nanterre, proche du quartier de La Défense, ouverte de six heures à vingt-deux heures, avait pour but de permettre aux mères de famille sans qualification ou en insertion, de travailler dans des emplois adaptés à leurs possibilités (ménage, grande distribution, milieu hospitalier). Elle était adossée à une structure d'accompagnement et de soutien social développant des activités socio-éducatives et d'aide à l'emploi et à la parentalité. Monique Sitt en assura la présidence de 2000 à 2006. À partir de 2007, elle participa à l'association « les Aygues », ayant pour but la gestion d'une maison familiale d'une capacité de soixante lits à Ruynes-en-Margeride (15), offrant des séjours de vacances et de loisirs culturels à des personnes et des familles modestes, voire en grande difficulté. Elle fut secrétaire de son conseil d'administration.

Monique Sitt partagea la plupart de ses engagements avec son mari, Gérard Lechantre, né comme elle à Rueil-Malmaison, ouvrier tôlier puis dessinateur en carrosserie chez Renault, militant jociste, militant CFDT, militant politique (PSU-GOP-PLC), et associatif, membre de l'Action catholique ouvrière (ACO). Ils eurent quatre enfants : Marie-Claire (9 juillet 1961), Myriam (1^{er} mai 1963), Isabelle (18 décembre 1968) et François (7 décembre 1970) à Rueil-Malmaison.

SOULAT André, Georges

Né le 11 février 1922 à Bourges (Cher), mort le 12 septembre 2017 à la clinique de Ares (Gironde) ; tourneur sur métaux ; permanent de la JOC (1943-1946) ; secrétaire général du syndicat Renault CFTC (1948-1960), secrétaire



André Soulat en 1965,
au congrès de l'UGTA

national de la FGM CFTC-CFDT (1960-1971), secrétaire confédéral au secteur international (1971-1987), membre du Conseil économique et social (1964-1974), membre du Comité économique et social européen (1970-1986), membre du conseil et du bureau de l'Union territoriale des retraités CFDT de Paris (1987-2006), membre du conseil d'administration du CCAS de Lanton (Gironde).

André Soulat vécut toute son enfance à Vierzon, ville du Cher de forte tradition ouvrière. Son père, Louis Soulat, ouvrier modeleur, issu d'une famille d'ouvriers porcelainiers, fut, pendant la guerre de 1914-1918, mécanicien dans l'aviation, puis embauché à la Compagnie des chemins de fer de Paris à Orléans et du Midi, à Bourges et à Châteauroux.

Il fut détaché en 1928 comme chef de traction auprès de la Compagnie des chemins de fer du Dahomey (Bénin actuel), où il mourut en 1930. Sa mère, Denise, d'origine paysanne, catholique pratiquante, effectuait du travail à domicile de couturière et de brodeuse, puis fut ouvrière dans une usine d'accumulateurs durant la Première Guerre mondiale. Le décès de son père obligea sa mère à rejoindre sa famille à Vierzon, où André Soulat passa toute sa jeunesse.

Après le certificat d'études primaires et deux années aux cours complémentaires, André Soulat commença à travailler en septembre 1936 comme « petit ouvrier » rectifieur de filières à la Pointerie-tréfilerie de Vierzon-Forges. Il suivit les cours du soir à l'ENP (École nationale professionnelle) et obtint le CAP de tourneur en 1939. Sa première adhésion syndicale au syndicat CFTC de la métallurgie de Vierzon, dont une section était implantée à la Pointerie, date du début de 1937.

Ce fut à cette époque qu'André Soulat découvrit la JOC où il milita à la section de Vierzon, puis dans l'équipe fédérale du Cher. Malgré l'occupation allemande, l'action jociste se poursuivait en aidant les réfugiés, puis les prisonniers. La proximité de la ligne de démarcation permettait le passage de courrier et de prisonniers évadés. Immobilisé durant deux années, fin 1941-mai 1943, par un accident pulmonaire, il constitua une section jociste au sanatorium de la Mayenne qui l'avait recueilli. Il se lia alors d'amitié avec le responsable national de la JOC, Jean Le Drian*, chargé des malades. Le 11 novembre 1942, jour où les armées allemandes occupèrent l'ensemble du territoire, à l'initiative de la section jociste entraînée par André Soulat, tout le monde debout entonna les refrains et couplets de *La Marseillaise*, au moment du déjeuner, au grand dam du médecin directeur et de l'infirmière-chef, tous deux dévoués aux idées collaborationnistes.

Quinze jours plus tard, il dut quitter le sanatorium accompagné d'une lettre du médecin directeur au bureau d'aide sociale de Vierzon, stipulant qu'il espérait que les difficultés de la situation actuelle feraient cesser l'esprit de revendication que celui-ci avait manifesté depuis son entrée au sana et par lequel il avait fortement lassé sa patience.

En juin 1943, sur proposition de [Pierre Boucault](#), dirigeant national, André Soulat devint permanent de la JOC pour la région centre puis de la branche action au travail chargée de l'implantation et du soutien des groupes JOC en entreprises. Avec la mise sous scellés du secrétariat national de la JOC et l'arrestation de l'abbé [Guérin](#), aumônier national, l'équipe des permanents fut dispersée. L'équipe action au travail dont André Soulat, [Jean Marie Kieken](#), [Claude Durieux](#), et plusieurs permanentes de la JOCF dont Françoise Mathieu épouse Villiers*, se retrouvèrent dans un grand appartement du IIIème arrondissement de Paris, loué sous le nom de Centre d'études et de documentation professionnelle. Début 1944, face aux menaces que les forces d'occupation firent sur la JOC, l'équipe se replia et André Soulat se retrouva à Toulouse avec le secrétariat régional de la JOC, dont [Pierre Baghi](#) et [Joseph Biglione](#), qui allaient devenir plus tard des dirigeants de la Fédération CGT de la Métallurgie. Durant cette période André Soulat avait fait connaissance de l'archevêque de Toulouse, le cardinal Saliège, qui condamnait fermement le nazisme et la persécution des juifs. Lors de leurs nombreux contacts, les échanges portèrent sur les faits de vie des usines, des quartiers et sur les actions militantes de la JOC. Au titre des jeunes chrétiens combattants, il fut membre des FUJP (Forces unies de la jeunesse patriotique).

De retour à Paris, André Soulat retrouva l'équipe nationale de la JOC et poursuivit ses responsabilités au sein de l'équipe action au travail. Sensibilisé sur les questions de santé ouvrière, très dégradée chez les jeunes, il fut frappé par les faits signalés à l'usine de l'Uclaf à Romainville. S'étant fait embaucher dans cette entreprise en début 1946, avec une équipe de militants, André Soulat réalisa une enquête qui s'est conclue par la publication de nombreux articles dans les journaux de la JOC.

À la fin de l'année 1946, ayant terminé son mandat à la JOC, André Soulat fut embauché comme OS chez Renault à Billancourt. Il devint rapidement tourneur, puis régleur sur les nouvelles machines transfert usinant des pièces pour la « 4 CV ». Il adhéra à la CGT dès son embauche. Quatre mois plus tard, à partir du 24 avril, il participa à une importante grève lancée par le groupe trotskiste de [Pierre Bois](#), sans la CGT. André Soulat en fut un des animateurs dans son atelier et au niveau du comité central de grève. La CGT rejoignit le mouvement le 30 avril et un accord fut obtenu le 9 mai. Pierre Bois poursuivit ce conflit durant encore plusieurs jours. Les résultats furent minces, mais la grève eut comme conséquence le départ des ministres communistes du gouvernement de [Paul Ramadier](#). Plus tard, Pierre Bois constitua le SDR (Syndicat démocratique Renault), reconnu par l'établissement en mai 1949.

Après cette grève, André Soulat rejoignit la section CFTC où il retrouva des anciens jocistes, dont [Pierre Cadel](#), André Colliot*, [Paul Lemaître](#), ainsi que des militants CFTC chevronnés comme Ernest Droniou*, Michel Crevau*, Jean Vivot*. Courant 1948, il lui fut confiée la responsabilité de la section syndicale. Sa première tâche porta sur la restructuration de la section en instituant des sections spécifiques dans les ateliers et bureaux, la plupart du temps avec des animateurs de moins de trente ans, face à la faiblesse de l'implantation syndicale CFTC dans les sections « ouvriers », à cause de la dispersion sur un vaste territoire, mais avec une bonne implantation dans les catégories employés, techniciens, ingénieurs et cadres. En juillet 1949, Paul Francoz, Marcel Pottier furent élus titulaires et Marthe Rongeat, Louis Cardon suppléants (DP) au collège ouvriers employés. En juin 1951, la CFTC obtint treize élus titulaires et suppléants. André Soulat participa aux réunions mensuelles des élus CFTC délégués du personnel ainsi qu'avec l'ensemble des délégués lors des réunions avec la direction. Ce travail avec les délégués permit d'approfondir le contenu des revendications à défendre en matière de salaires et primes, de conditions de travail, d'hygiène et de sécurité dans les ateliers et bureau. En juin 1953, la CFTC Renault se transforme en SRTA-CFTC, Syndicat Renault des travailleurs de l'automobile, coordonnant une dizaine de sections syndicales spécifiques, dont André Soulat fut le secrétaire général jusqu'en 1960, date de son départ de Renault.

Durant cette même période, le syndicat développa ses propres moyens d'information avec la parution d'un bulletin régulier *Notre lutte chez Renault*, diffusé aux adhérents et fréquemment à plusieurs milliers d'exemplaires aux portes des usines de Billancourt. André Soulat suscita également *L'union syndicale Renault*, un organe de liaison et de coordination entre tous les établissements et filiales de Renault en France.

Après la loi du 11 février 1950 sur les conventions collectives – notamment celle de la métallurgie de la région parisienne à laquelle André Soulat participa au sein de la délégation CFTC composée de [Louis Moulinet](#), [Paul Rousselin](#), Jean Paul Murcier, [Guy Guingant](#) et conduite par [Roger Gillot](#) – les revendications Renault CFTC furent particulièrement axées sur l'obtention d'un accord d'entreprise. Après septembre 1950 un premier accord fut conclu mais il porta essentiellement sur les salaires et ne répondit pas à la revendication d'un accord général d'entreprise. Après de nombreuses actions et grèves menées souvent de façon unitaire la direction Renault accepta l'ouverture de négociations en début d'année 1955. Celles-ci furent difficiles. La délégation CFTC conduite par André Soulat y prit une part importante et se conclut par « l'accord du 15 septembre 1955 ». Cet accord apporta des réponses valables aux principales revendications : trois semaines de congés payés, paiement des jours fériés, augmentations des salaires, mise en place d'un système de retraite complémentaire. Seule la CGT refusa de signer et engagea une violente campagne contre les signataires et particulièrement contre la CFTC et André Soulat fut accusé d'avoir signé « un accord de trahison ». Deux mois plus tard, suite à une intervention de [Benoît Frachon](#), alors secrétaire général de la CGT, reconnaissant les apports positifs de l'accord, la CGT Renault signa à son tour. Cet accord fut repris dans de nombreuses entreprises par la suite et une loi permit d'étendre les trois semaines de congés payés à tout le pays. Par ailleurs, le système de retraite complémentaire permit la création de la Caisse de retraites complémentaires (CRI). André Soulat, depuis 1948, était également secrétaire syndical CFTC au comité d'établissement de Renault Billancourt, ainsi qu'au comité central d'entreprise. Avec les deux élus CFTC, au CE de Billancourt, l'accent avait été mis fortement sur la dimension économique du CE et sur son rôle de contrôle de l'activité de l'entreprise en suscitant des débats importants sur les évolutions technologiques, la formation professionnelle, la politique commerciale, la qualité des productions, la politique financière et d'investissement, ainsi que la défense du statut de l'entreprise nationalisée. Tous ces thèmes furent débattus en bénéficiant des apports et analyses particulièrement par les militants ingénieurs et cadres comme [Roger Taupin](#), François Jacquin*, [Pierre Tarrière](#), Alain Wisner*. En mai 1951, lors de la tenue de la réunion du Comité central d'entreprise, et en réaction sur le contenu du rapport de gestion de l'année précédente présentée par la direction, la CFTC, soutenue par la CGT, dénonça « un bilan truqué » qui ne laissait apparaître qu'une infime partie des bénéfices réels et refusèrent de l'approuver. Quelques jours plus tard, le secrétaire de la CGT, [Roger Linet](#) et André Soulat furent assignés en justice par le président de Renault pour diffamation, et il leur fut demandé de verser dix millions de francs de dommages et intérêts. La CFTC publia une affiche le 1er octobre 1951, dont le thème portait sur « 40 000 travailleurs en correctionnelle » en rappelant le rôle économique du CE. Devant le tribunal correctionnel de Paris, puis la Cour d'appel, le procès dura deux ans. Il prit très vite une dimension nationale tant pour la situation même de Renault que par la notoriété des avocats, Maître Yves Deschezelle*, ancien secrétaire général adjoint de la SFIO pour André Soulat et maître [Charles Lederman](#) avocat du Parti communiste, qui fut également sénateur communiste, pour Roger Linet. Le président de la CFTC, [Gaston Tessier](#), et le secrétaire général de la CGT, Benoît Frachon ainsi que plusieurs ingénieurs CFTC de Renault vinrent témoigner. Le procès se termina, par un jugement rendu le 18 mai 1953, reprenant nombre des arguments CFTC, et condamna André Soulat et Roger Linet chacun à une peine de 6 000 francs d'amende avec sursis, et à 1 franc de dommages et intérêt. Ce fut pour la CFTC un résultat positif.

En 1956, la vie syndicale de Renault Billancourt subit de profondes répercussions à la suite de la révolte du peuple de Hongrie réprimée par les chars soviétiques. La CGT perdit la majorité au comité d'établissement face à une liste commune des autres organisations. Jean Alhéritière* de la CFTC en devint le secrétaire adjoint. La CGT se trouva obligée de partager la gestion des activités sociales du CE. Sur les propositions d'André Soulat, la CFTC fit embaucher une dizaine de militants CFTC, issus de la JOC et du MLO à des postes importants : secrétariat, bibliothèque, colonies de vacances, parmi lesquelles Pierre Boucault et [Maurice Montaclair](#). Coordonnées par André Soulat, et avec le conseil du syndicat, ces actions permirent d'orienter, sur des analyses CFTC, les différents rôles du CE en matière de gestion des activités sociales.

Ayant été élu en septembre 1950 à Colmar membre du bureau de la Fédération de la Métallurgie et réélu dans ce mandat jusqu'en 1960, André Soulat se vit confier de nouvelles responsabilités en particulier le suivi de la branche automobile et

au niveau international. Il fut mandaté à la commission de l'industrie mécanique du Bureau international du travail (BIT), à Genève, et chargé de plusieurs missions dont une en Italie auprès des syndicats de Fiat, une en Allemagne en 1953 accompagné de Roger Taupin, auprès de ceux de Volkswagen et d'Opel ainsi qu'une aux États Unis pour six semaines en 1958 sur la productivité dans l'industrie automobile avec [Roland Calcat](#) et André Colliot, où ils rencontrèrent l'UAW, fédération des syndicats des travailleurs de l'automobile.

Durant cette période, André Soulat participa aussi régulièrement aux activités du syndicat des ouvriers de la métallurgie de la région parisienne (SPOM) ainsi qu'aux travaux de l'UPSM (Union Parisienne des Syndicats de la Métallurgie) dont il fut membre fondateur en 1949, puis président en 1959 et 1960. La Fédération de la Métallurgie désigna André Soulat en 1950 membre titulaire au comité national de la confédération CFTC avec [Nestor Rombeaut](#), [Alfred Willame](#), [Jean Lannes](#), [Charles Savouillan](#) et [Eugène Descamps](#).

Au congrès fédéral de 1954, André Soulat présenta le rapport portant sur le bilan et les perspectives des industries automobiles, cycles-motocycles, accessoires, à partir des situations aux États Unis et dans les principaux pays européens. Il participa également à la négociation de la convention collective nationale des garages.

Il organisa la première rencontre nationale « automobiles » à Bierville en 1957, première étape de la constitution d'une branche nationale de l'automobile.

Au congrès de la Fédération de la Métallurgie de Lyon en septembre 1960, André Soulat fut réélu au conseil fédéral puis à la responsabilité de secrétaire national de la fédération rejoignant Eugène Descamps alors secrétaire général puis [Jean Maire](#) qui lui succéda. André Soulat exerça sa responsabilité au sein du secrétariat composé à cette époque de Jean Lannes, Louis Zilliox*, Pierre Jeanne* et Jean-Paul Murcier. Il prit en charge la branche automobile puis aéronautique et successivement les régions Rhône-Alpes, Midi-Pyrénées, Provence, Côte-d'Azur. Il fut chargé de *La Voix des métaux*, mensuel d'informations aux adhérents, et des études sur les résultats aux élections professionnelles. Il dut assumer également la responsabilité d'administrateur-délégué du centre de formation professionnelle pour adultes, portant le nom d'[Yves Bodiguel](#), résistant, militant nantais de la métallurgie CFTC, assassiné durant la guerre.

Dans le cadre des orientations confédérales, la CFTC désigna André Soulat membre de la commission des industries de transformation et dans le groupe de travail automobiles du quatrième plan (1962-1965). André Soulat s'impliqua dans la publication de plusieurs articles et documents. Sur mandat commun entre la confédération et la FGM, il fut désigné en 1964 membre de la délégation CFTC puis CFDT au CES (Conseil économique et social). Il exerça cette responsabilité jusqu'en 1974. Durant ce mandat, André Soulat appartint à la commission industrie et se consacra aux travaux ayant un impact sur les préoccupations de la FGM concernant l'automobile, la machine-outil, l'électronique, l'aéronautique et sur les sujets économiques comme les fusions, concentrations, l'automatisation, l'union douanière. Cette même année, André Soulat poursuivit son engagement dans le débat interne de la CFTC sur la préparation du congrès extraordinaire préparant l'évolution de la confédération pour la construction d'une nouvelle organisation démocratique et laïque, la CFDT, en 1964. En avril 1965, à Paris, il fut le rapporteur au congrès de la Fédération de la Métallurgie sur les nouveaux statuts qui constituèrent la nouvelle FGM (Fédération générale de la métallurgie) CFDT, adoptés par 76% des votants.

Durant les années précédentes, André Soulat avait établi des liens étroits avec des militants de l'Amicale générale des travailleurs algériens en France, dont un nombre important de militants de la CFTC, de Renault. L'un d'entre eux, Safi Boudissa*, devint, en 1964, après l'indépendance de l'Algérie, un des secrétaires nationaux de l'UGTA (Union générale des travailleurs algériens). Nommé ensuite ministre du Travail dans le gouvernement de Ben Bella, il demanda à André Soulat d'être son chargé de mission en France. En accord avec la FGM, tout un programme d'activités fut mis en place avec Safi Boudissa, sur la formation professionnelle, le code du travail, les conditions de travail, avec la participation de responsables CFTC, comme Michel Letron, d'universitaires comme le professeur Jean Maurice Verdier, Alain Wisner, avec le soutien efficace de Michel Percot*, militant de Renault Le Mans, et de [François Fraudeau](#), ancien délégué confédéral en Algérie. Dès 1964, André Soulat, Jean Lannes et [Albert Mercier](#) se rendirent sur place. En mars 1965, André Soulat, [Gérard Espéret](#), [Raymond Lebescond](#), participèrent au congrès de l'UGTA où André Soulat intervint au nom de la CFDT.

Affilié à la Fédération internationale de la métallurgie des syndicats chrétiens, Eugène Descamps avec le bureau fédéral engagea et conduisit en 1956 une réflexion et de nombreuses discussions pour une affiliation éventuelle à la Fédération internationale des ouvriers de la métallurgie (FIOM), liée à la Confédération internationale des syndicats libre (CISL). Cette démarche rencontra l'opposition de la confédération CFTC. Elle fut reprise avec Jean Maire et elle put aboutir en 1968. André Soulat y contribua grâce aux nombreux liens tissés avec les organisations syndicales étrangères de la métallurgie, et le soutien apporté par Charles Savouillan. L'affiliation à la FIOM se concrétisa en avril 1968, lors du congrès de Zurich auquel André Soulat représentait la FGM et intervint en son nom.

En fin de mandat fédéral (octobre 1971), André Soulat quitta la FGM et poursuivit ses responsabilités à la confédération CFDT au sein du département chargé des questions internationales sous la responsabilité de [René Salanne](#), puis de [Jacques Chérèque](#), avec au sein de l'équipe Jean Le Bourhis*, Yves Arcadias, [Pierre Evain](#) qui suivit les liens avec les immigrés. André Soulat assumait le suivi des organisations syndicales italiennes, belges, néerlandaises, ainsi que celles d'Europe du nord. Il participa aux activités de la CES (Confédération européenne des syndicats) et fut membre du comité démocratisation de l'économie chargé de l'action syndicale dans les sociétés multinationales. Sur la demande de René Salanne, André Soulat organisa et reçut une délégation de deux syndicalistes Brésiliens, alors militants clandestins, en mai 1973, avec plusieurs responsables de fédérations et le département international.

La confédération le désigna en 1970 membre du CESE, Comité économique et social européen à Bruxelles, responsabilités qu'il exerça jusqu'en 1986. Il travailla alors avec [Maurice Bouladoux](#) et [René Bonéty](#). Ils firent partie du

groupe de travailleurs regroupant l'ensemble des représentants des syndicats des pays membres de la CEE. André Soulat en fut un vice président lors de son premier mandat et membre du bureau du comité puis siégea à la commission sociale et à celle des relations extérieures. Peu après son entrée au CESE, il se trouva au cœur d'importants débats sur « le mémorandum sur la politique industrielle dans la CEE », et il lui fut confié le rapport sur les objectifs quantitatifs d'une politique industrielle, il initia les sujets sur les améliorations des conditions de vie, la réduction des inégalités sociales, la formation professionnelle, la protection du milieu naturel, la participation des travailleurs à la définition des objectifs du développement. Malgré une vive opposition des employeurs, les propositions du rapport furent acceptées pour la majeure partie d'entre elles.

Il eut également la responsabilité des rapports tels que l'information et la consultation des travailleurs dans les sociétés multinationales, la durée du travail et en particulier celui concernant la protection des travailleurs contre les risques de l'amiante. André Soulat, soutenu par Michel Lelarge*, militant CFDT, expert en ce domaine, suscita une visite du groupe d'études chargé du rapport dans une usine française du groupe Valéo qui montra la justesse des positions syndicales face aux dangers de l'amiante.

Ce fut à la commission des relations extérieures qu'André Soulat consacra la majeure partie de ses actions à la politique de coopération de la CEE avec les pays du tiers-monde. En particulier par la « Convention de Lomé », entre la CEE et les ACP, Afrique, Caraïbes, Pacifique. Il fut directement impliqué dans plusieurs rapports en ce domaine, analysant la première convention et traçant des perspectives pour les suivantes, l'objectif étant d'inclure dans les conventions, à côté des chapitres économiques financiers et commerciaux un chapitre social traitant de la dimension humaine de la coopération et du rôle des milieux économiques et sociaux dans l'élaboration et la mise en œuvre des conventions. Un processus de travail fut lancé avec l'Assemblée consultative ACP, composée de parlementaires européens et des représentants des pays ACP, avec des rencontres annuelles auxquelles André Soulat participa régulièrement. Un document sur les « migrants et étudiants ACP en Europe » ainsi qu'un autre sur la « scolarisation des enfants des migrants ACP » complétèrent les rapports sur la convention de Lomé. Enfin, il rédigea un important rapport concernant la politique de développement et l'application des normes en matière de conditions de travail qu'il avait élaboré en lien avec le bureau de Genève de l'OIT. Il rencontra quelques difficultés avec le commissaire européen chargé du développement, Claude Cheysson.

André Soulat acheva ses activités de dirigeant syndical à la CFDT et au département international en février 1987. Une fois à la retraite, il poursuivit une activité militante à l'Union des retraités CFDT de Paris, au sein du conseil, puis du bureau. Il fut mandaté au Coderpa Comité départemental des retraités et personnes âgées, chargé de la commission informations et des questions d'hébergements collectifs. Il assuma dans son quartier durant quinze ans l'animation d'une association de personnes âgées.

André Soulat s'était marié avec Simone Kieken, militante jociste, employée au secrétariat de la JOCF. Membres de l'ACO, ils eurent huit enfants, engagés pour la plupart à des niveaux divers dans l'action sociale. Durant leurs soixante ans de vie à Paris, ils restèrent en contact étroit avec la vie paroissiale catholique. En 2006, installé dans la région bordelaise, André Soulat fut toujours en contact (et continue en 2015) avec la CFDT par l'Union des retraités de Gironde, qui l'avait mandaté au conseil d'administration de CCAS de Lanton, sa commune.

SOURCES — Archives interfédérales et confédérales CFDT, fonds personnel André Soulat, archives confédérales CFDT et fonds du SRTA CFTC-CFDT — Archives UPSM — *Paris Match*, 190, 8 novembre 1952 — André Tiano, Michel Rocard, Hubert Lesire-Ogrel, *Expériences françaises d'action syndicale ouvrière l'action des syndicats de la Régie nationale des usines Renault Boulogne-Billancourt, 1945-1955*, Les Éditions ouvrières, 1956 — *La Voix des métaux*, 155, juin-juillet 1968 — Alain Wisner, *Quand voyage les usines*, Éditions Syros, 1985 — Frank Georgi, *Soufflons nous même notre forge, histoire de la fédération de la métallurgie CFTC-CFDT, 1920-1974*, Éditions ouvrières, 1991 — Robert Kosmann, « RENAULT 1955. Les Conventions collectives, leur application chez Renault, et l'exemple de l'accord d'entreprise de 1955 », Renault-Histoire, hors série, mars 2003 — Michel Fievet, *L'énergie de l'espérance, Maurice Montclair, La Toison d'or*, 2008 — Mazé Torquato Chotil, *L'exil ouvrier. La saga des Brésiliens contraints au départ (1964-1985)*, éditions Stampuis, 2015 — Interview d'André Soulat par Jean Limonet, 26 février 2013 à Lanton (33) ; échanges de courriers entre André Soulat, Jean Limonet et la FGMM entre 2009 et 2015 — Notes de Pierre Alanche et de Claude Pennerier.

Jean Limonet

SOULIER Rémy

Employé ; syndicaliste CFTC de la Métallurgie et de la Seine [Hauts-de-Seine].

Délégué de section entre 1921 et 1936, Rémy Soulier était, en octobre 1938, le président de la section de Clamart du Syndicat des employés du Commerce et de l'Industrie (SECI), couvrant la région parisienne et affilié à la CFTC. Il était alors également membre du bureau du groupe professionnel de la Métallurgie au sein de ce syndicat.

Président du SECI, il siégeait aussi, au cours des années 1946 et 1947 au moins, au sein du bureau de la Fédération française des syndicats chrétiens [CFTC] d'employés, techniciens et agents de maîtrise.

En avril 1949, il était toujours à la tête du SECI.

SOURCE — *L'Employé*, organe du Syndicat des employés du Commerce et de l'Industrie (SECI) et de la Fédération française des syndicats d'employés catholiques puis de la Fédération française des syndicats chrétiens d'employés, octobre 1938, juin-juillet 1946-avril 1949 (BNF Gallica).

Louis Botella

TARRIÈRE Claude, Henri, Ernest

Né le 18 juillet 1933 à Montsûrs (Mayenne) ; docteur en médecine, directeur de laboratoire dans l'automobile ; militant JEC, Vie nouvelle, militant CFTC-CFDT, militant PSU puis PS, militant associatif.



Claude Tarrière
et un mannequin

Fils d'Henri Tarrière et d'Angèle Giard, Claude Tarrière, fut le troisième enfant d'une fratrie de quatre dont [Pierre Tarrière](#). Son père, non croyant, anticlérical s'était installé comme charron-forgeron à Montsûrs (Mayenne), un bourg de deux mille habitants. Il fut l'adjoint du maire socialiste pendant plusieurs mandats. Il avait, auparavant, travaillé chez Citroën à Paris et avait été licencié à la suite d'une grève où il s'était fait repérer. Sa mère, catholique pratiquante régulière, assurait les tâches ménagères, les tâches administratives, et aidait occasionnellement son mari dans ses travaux d'artisan. Claude Tarrière alla à l'école maternelle dès l'âge de deux ans, à l'école primaire publique de Montsûrs de 1936 à 1946, au collège technique public d'Ernée (Mayenne) de 1946 à 1949, où il obtint son CAP d'ajusteur mécanicien en 1948, puis entra en seconde à l'ENP de Nantes (Loire-Inférieure, Loire-Atlantique) en 1950. Il fut reçu en 1952 au baccalauréat, série mathématiques et technique. Après son entrée à l'ENP, il effectua un stage de vacances, comme ouvrier aux usines Renault à Boulogne-Billancourt (Seine, Hauts-de-

Seine) et fut hébergé par Raymond Vatier*, un collègue de son frère, Pierre Tarrière, tous deux membres de la CFTC. Il se passionna pour son travail de contrôle des groupes motopropulseurs et participa à un week-end d'étude organisé par la CGT où il rencontra [Georges Hufschmitt](#), un militant qui sortait de l'École polytechnique. Après cette expérience, il déclara avoir trouvé sa vocation, il serait ouvrier. Son frère le convainquit qu'il serait sage de passer d'abord le baccalauréat.

Au cours de sa scolarité au collège, il avait participé aux activités des éclaireurs de France de 1947 à 1949. À Nantes, responsable local de la JEC de 1950 à 1952, il fit une rencontre qui s'avéra décisive pour son avenir. Yvon Moren*, le responsable national de la branche technique de la JEC, vint en visite à la section nantaise ; Claude Tarrière lui parla de son stage ouvrier chez Renault et de son idée de retourner à l'usine en militant syndicaliste, après le baccalauréat. Il reçut la réponse suivante : « Si ta volonté est de servir la classe ouvrière, retourne en usine comme médecin du travail. Tes possibilités d'action seront beaucoup plus efficaces. J'ai moi-même fait médecine en sortant de l'ENP de Nantes et je te propose de venir me remplacer au secrétariat national de la JEC. Tu pourrais obtenir une bourse et tu serais logé par la JEC. » À la rentrée de 1953, Claude Tarrère s'installa au 27 rue Linné Paris (Vème), comme responsable de la branche technique de la JEC. Il assurait les liens avec les équipes locales : courriers, visites sur le terrain et participait à l'édition du journal. Grâce à ses acquis scientifiques de la filière mathématiques-technique qui lui donnaient une longueur d'avance en physique et chimie sur ceux issus des filières littéraires, il put mener à la fois la préparation propédeutique PCB (physique, chimie, biologie) et son activité à la JEC. Il fut admis en première année de la faculté de médecine où il milita activement à l'UNEF, participant à la prise de majorité au sein de la faculté de médecine par le courant de gauche. Il suivit les cours de médecine de 1954 à 1960. Dès la cinquième année, alors qu'il était interne en chirurgie à l'hôpital de Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine), sous l'influence de son frère et d'Alain Wisner*, il commença à travailler à mi-temps au laboratoire de physiologie et biomécanique de Renault en 1958, puis à plein temps à partir de 1959. Le matin, il était à l'hôpital et l'après-midi au laboratoire. Fernand Picard, le père de la quatre chevaux, directeur des études et recherches qui l'accueillit à Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine), lui recommanda de prendre pour sujet de doctorat la fatigue nerveuse des conducteurs. Ses travaux sur le sujet lui valurent d'obtenir le prix de la meilleure thèse de l'année ; il obtint son doctorat de médecine en 1960 et son diplôme de médecine du travail la même année. En parallèle, il fit des études de psychophysiologie et de neurophysiologie à la Sorbonne, qu'il termina en 1959.

Il fut mobilisé en septembre 1960 à Drachenbronn (Bas-Rhin), puis fut affecté au laboratoire de physiologie de l'Armée de l'air de février 1961 à mai 1962 au ministère de l'Armée de l'air, place Balard à Paris (XIVème).

Au retour du service militaire, il fut réembauché chez Renault et devint chef du laboratoire d'accidentologie et de biomécanique, en remplacement d'Alain Wisner, qui démissionnait de l'entreprise car il n'avait pas eu l'autorisation d'élargir son activité à l'étude des conditions de travail. Cinq personnes travaillaient alors au laboratoire, bénéficiant de l'appui de la direction de l'entreprise qui, contrairement à nombre d'autres constructeurs, ne considérait pas que l'accident fût un sujet tabou. Il commença par étudier la question de la vigilance du conducteur puis élargit rapidement son champ d'investigation aux systèmes de retenue. C'est sous sa responsabilité que se développa l'étude du comportement au choc des véhicules, par des essais expérimentaux en grandeur réelle et l'usage de mannequins rudimentaires, au centre d'essai de Lardy (Essonne). Les études débouchèrent sur la mise au point de la ceinture de sécurité trois points, synthèse de la ceinture diagonale dite « suédoise » qui ne retenait que le thorax, et de la ceinture de bassin « à l'américaine ».

En 1964, à la demande d'André Lucas, responsable de l'étude des conditions de travail, il intervint dans l'évaluation de la pénibilité des postes de travail dans les forges et les fonderies par la mise en œuvre de méthodes physiologiques développées pour l'étude du comportement des conducteurs. Il aborda ce sujet avec ses collaborateurs Roger Rebiffé et Armel André. Ce projet fut présenté au conseil d'administration de Renault et le feu vert fut donné pour poursuivre les travaux.

Claude Tarrière avait posé des conditions pour les prendre en charge : chaque intervention dans un atelier devait être présentée aux ouvriers concernés, tous devaient être volontaires ; les résultats devaient leur être restitués ainsi qu'aux responsables des ateliers et aux organisations syndicales. Ainsi il put enfin réaliser ce qui avait été refusé à Alain Wisner. Il travailla sur ces sujets pendant quatre années avant de passer le relais à un médecin embauché spécifiquement pour les poursuivre. En 1969, les accords de coopération entre Renault et Peugeot s'appliquèrent au domaine de la sécurité des véhicules et Claude Tarrière devint le directeur du laboratoire de physiologie et de biomécanique devenu commun aux deux entreprises. Il fut implanté à la Garenne-Colombes (Hauts-de-Seine). En 1970, tous les véhicules neufs devaient être obligatoirement équipés de ceintures aux places avant. Claude Tarrière proposa la ceinture trois points, mise au point lors des essais de Lardy (Essonne). Cette ceinture n'avait aucun équivalent au monde. Pour vérifier l'efficacité de la protection des occupants des véhicules, il participa à la mise en place de l'analyse des conséquences d'accidents. Ainsi naquit l'accidentologie à la française développée par une coopération quotidienne entre le laboratoire Peugeot-Renault, les services de chirurgie orthopédiques des hôpitaux de Garches (Hauts-de-Seine) et de Poissy (Yvelines) et les forces de police et de gendarmerie du territoire couvert par ces deux hôpitaux. En 1972, le délégué interministériel à la sécurité routière, Christian Gérondeau, venu visiter le laboratoire, repartit convaincu de l'efficacité de la ceinture de sécurité et de la nécessité de la rendre obligatoire. La France fut, après l'Australie, le deuxième pays au monde à se doter d'une telle législation. À partir de 1973, Claude Tarrière développa les études de biomécanique avec des sujets humains, issus du don des corps à la science. L'équipe médicale de Garches pouvait bénéficier de ces dons et les essais étaient réalisés au centre de Renault à Lardy. L'instrumentation très complète des divers segments corporels des sujets permettait de définir les circonstances d'apparition des blessures graves et mortelles. Yves George, directeur des études et recherches, sut convaincre la direction générale de Renault de donner son accord. Deux ans plus tard, il prit le risque d'une émission télévisée présentant les essais et les moyens utilisés, y compris les cadavres et les techniques d'instrumentation. Claude Tarrière estimait que dans les domaines de l'accidentologie et de la biomécanique, il ne pouvait pas y avoir de confidentialité. « Il y avait chaque année cinq, six, sept, huit publications : nous allions à la rencontre annuelle des biomécaniciens du monde entier, qui se passait toujours aux États-Unis. » Tous les résultats principaux ont été publiés au fil des ans. Le laboratoire Renault travaillait en collaboration étroite avec l'hôpital de Garches et une admiration mutuelle liait le professeur Claude Got et Claude Tarrière. Bien des sujets liés à la sécurité automobile, comme l'alcoolémie, les appuis têtes, les ballons gonflables furent abordés par le laboratoire. Claude Tarrière coordonna également ses travaux avec les laboratoires de l'ONSER (Organisme national de sécurité routière dépendant du ministère des Transports) en France, et avec les autres constructeurs automobiles européens au sein de l'ACEA (Association des constructeurs automobiles européens) dont il pilota le groupe de travail accidentologie et biomécanique. À la fin des années 1980, Raymond Lévy, PDG de Renault, lui demanda de se consacrer entièrement à Renault au sein du département des sciences l'environnement et donc de quitter le laboratoire Renault-Peugeot. Son collaborateur Jean-Yves Le Coz en prit la direction. Claude Tarrière lança une recherche nouvelle sur la génotoxicité comparée des émissions des moteurs essence et diesel. En 1990, rattaché à la direction de la recherche, le département prit le nom de département biomédical de l'automobile qui obtint de nombreux résultats sur l'interaction conducteur-véhicule. En 1997, à son départ en retraite, Yves Georges lui rappela ce témoignage d'un directeur de Volvo qui, après avoir assisté aux démonstrations au centre technique de Lardy, avait écrit sur papier à en tête Volvo : « Merci, nous croyions être les plus forts, mais vous l'êtes plus que nous ».

Claude Tarrière avait pris sa carte d'adhérent à la CFDT en 1964, à la section syndicale de la direction des études et recherches de Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine). Elle comportait une section cadre animée par [Michel Lagache](#), responsable de la revue *Cadre-Automobile* publiée par le SNICA-CFDT (Syndicat nationale des ingénieurs et cadres de l'automobile). En 1968, il participa activement à la grève et à l'occupation des locaux. Par souci d'établir le contact avec un maximum de collègues, il créa l'association des cadres, qui ne dura que le temps de la grève. Les militants cadres CFDT, CGT, CFTC y participaient et il y côtoya Georges Huchsmitt. Le but de cette association était d'exprimer les problèmes des cadres qui déploraient ne pas avoir droit à la parole en temps normal. Pour cela elle les réunissait à l'intérieur de l'entreprise et une délégation rencontrait de façon informelle à l'extérieur de l'entreprise des membres de la direction, ouverts à la discussion, comme Yves Georges et Claude Prost-Dame. En 1980, il fut le premier élu cadre CFDT au comité d'établissement où il siégea pendant deux ans. Georges Stcherbatcheff était son suppléant. Ce fut son seul mandat syndical, mais dans les réunions de cadres, organisées périodiquement par la direction, il exprimait clairement ses opinions.

Après son départ à la retraite, en 1997, Claude Tarrière continua son action pour l'amélioration de la sécurité routière. À la demande du professeur Claude Got, en 2004, il participa à la création de l'APIVIR (Association pour l'interdiction des véhicules inutilement rapides) ; en 2015, il était toujours membre du conseil d'administration. Le professeur Got voulait développer des actions similaires à celles que lui et ses collègues avaient conduites pour faire reconnaître les responsabilités des entreprises produisant l'amiante. L'Apivir aboutit à l'interdiction de la mention de la vitesse dans la publicité automobile. Tous deux créèrent ensuite, avec Chantal Perrichon, présidente de la Ligue contre la violence routière, en lien avec la revue *Soixante millions de consommateurs*, le prix de la voiture citoyenne qui récompense les modèles les moins dangereux pour les piétons, les deux roues, les occupants du véhicule et ceux des voitures heurtées. Les voitures citoyennes doivent aussi être les moins polluantes. Cette initiative fut reprise dans plusieurs pays européens.

Il fut également expert auprès des tribunaux. Pour améliorer la qualité des avis, il créa deux associations – en 1998, l'institut technique d'accidentologie, dont il fut vice-président, et qui assure la formation des experts, l'information des juges, des avocats et de la police – en 1999, l'institut technique de reconstruction des accidents, qu'il présida depuis 2006 et qu'il présidait encore en 2015, l'objectif étant la diffusion d'un logiciel d'origine autrichienne et la formation des

utilisateurs à son usage. Il permet la reconstruction informatique du déroulement de l'accident avec tous les paramètres recueillis et par suite l'amélioration des conclusions des expertises.

Claude Tarrière avait adhéré au PSU en 1959 et participa avec sa femme aux actions contre la guerre d'Algérie. Il avait rejoint le PS en 1974 quand se tinrent les Assises du socialisme. Il fut responsable du Groupe d'action municipale de Rueil-Malmaison en 1971 et en conduisit la liste aux élections municipales ratant de peu la victoire de la gauche, faute d'accord avec le Parti communiste. Il figura ensuite régulièrement dans les listes du parti socialiste, en position non éligible.

Il fut également un militant actif du monde associatif. Il fut président de l'association des familles de Rueil-Malmaison en 1959 après avoir créé l'association de quartier de la Côte Noire. Il créa ensuite celle du quartier des Gibets en 1961. Elles aboutirent à la mise en place de crèches et de clubs de jeunes. Il créa le planning familial de Rueil-Malmaison en 1972 et en fut le premier président. Il fut le premier président de l'Union départementale des associations familiales des Hauts-de-Seine à sa création en 1964 et fut élu au conseil d'administration de l'UNAF, Union nationale des associations familiales en 1976. Avec son épouse, ils furent des paroissiens très actifs à Rueil-Malmaison intervenant en accompagnement de groupes de jeunes à l'aumônerie du lycée de Rueil-Malmaison. Cet engagement dura tant que le clergé fut très ouvert à la présence des laïcs et à l'accueil de tout type de population. Ils s'éloignèrent de l'Église quand celle-ci se referma sur elle-même. Ils participèrent activement au groupe Vie Nouvelle de Rueil-Malmaison de 1959 à 1980. Ce fut pour eux un lieu d'épanouissement et d'entraide fraternelle.

Il avait épousé Françoise Athané le 17 juillet 1957 qui fut une des animatrices de l'association « Retravailler » d'Évelyne Sullerot. Elle milita activement à la Fédération des parents d'élèves Cornec pendant toute la scolarité des enfants et participa à plusieurs activités associatives locales. Le couple eut six enfants, Catherine (1958), Cécile (1959), Bruno (1960), Brigitte (1961) Benoît (1964), Claire (1967) et résida dans les Hauts-de-Seine à Rueil-Malmaison, Bagneux pendant deux ans, puis à nouveau à Rueil-Malmaison dans une résidence dont les futurs propriétaires cogèrent la réalisation.

Claude Tarrière recut un « Safety Award » que la NHTSA (National Highway Traffic Safety Administration) lui décerna en 1979 pour ses travaux sur la sécurité automobile et il fut promu au grade de chevalier de la Légion d'honneur, le 29 novembre 1990.

ŒUVRE — 350 articles dans différentes revues scientifiques et actes de congrès tels que : « Approche de la modélisation mathématique de l'être humain dans un véhicule lors d'un choc », communication au 15ème congrès de biomécanique, Cluny, septembre, 1990 ; « Biomechanical Synthesis of New Data on Human Lower Leg Responses and Tolerances in Parallel with Dummies and Injury Criteria », International Conference on Pelvic and Lower Extremity Injuries Proceedings, Washington DC, December 4th-6th, 1995 ; « Compatibility Issues and Vulnerable Users, Proceedings of the NATO/ISO on Crashworthiness of Transportation Systems Structural Impact And Occupant Protection », Trôia, Portugal, July 7th-19th, 1996 ; extrait bibliographique de la SAE international (Society of Automotive Engineers), http://profiles.sae.org/claude_tarriere/

SOURCES — *Renault Histoire*, 3 juin 1991, 16 juin 2004, 17 juin 2005, 22 mars 2010, 28 avril 2013, 31 octobre 2014 — Archives UPSM — Archives CFDT, fonds Renault — Site APIVIR, <http://www.apivir.org/>, mai 2015 — Site 60 millions de consommateurs, <http://www.60millions-mag.com/outil...>

Pierre Alanche

TARRIÈRE Pierre, Joseph, Henri

Né le 26 mars 1926 à Gouville-sur-Mer (Manche) ; ingénieur des Arts et Métiers ; chef de service dans l'automobile ; militant JEC, MCC ; militant CFTC-CFDT ; militant PSU puis PS.

Fils d'Henri Tarrière et d'Angèle Giard, Pierre Tarrière fut l'aîné d'une fratrie de quatre enfants dont [Claude Tarrière](#). Son père, non croyant, anticlérical, était devenu artisan en 1928, après avoir été ouvrier professionnel chez Citroën à Paris, puis licencié pour participation à une grève. Il s'était installé comme charron-forgeron à Montsûrs (Mayenne), un bourg de deux mille habitants, où il fut l'adjoint du maire socialiste. Sa mère, catholique pratiquante régulière, assurait les tâches ménagères et administratives. Elle se chargeait des factures très difficilement réglées dans le contexte de la crise économique (1929 et suivantes) et aidait occasionnellement son mari à l'atelier. Après l'école primaire à Montsûrs, Pierre Tarrière travailla pendant une année avec son père. Son instituteur, conscient des dispositions intellectuelles du jeune garçon, insista auprès de ses parents pour qu'il reprît ses études, ce qu'il souhaitait lui aussi. Il entra alors directement à l'école primaire supérieur d'Ernée (Mayenne) où il réussit brillamment, obtenant son brevet supérieur en 1944, et réussissant, la même année, le concours d'entrée à l'École nationale supérieure des Arts et Métiers de Lille. Il obtint son diplôme d'ingénieur en 1947.

Durant sa scolarité, il avait adhéré à la Jeunesse étudiante chrétienne (JEC) qui était animée par les aumôniers de l'Institut catholique des Arts et Métiers de Lille et par un prêtre proche de la JOC. À la fin de scolarité, il fit un stage ouvrier à la fonderie des usines Renault de Boulogne-Billancourt (Seine, Hauts-de-Seine) en septembre et octobre 1947. Ce type de stage était organisé par des jésuites de la rue de Varenne (Paris, VIIe arr.), animateurs de mouvements de cadre (MICIAC, USIC) ou d'étudiants des grandes écoles (ACGE) avec l'aide de jeunes militants, comme François Dollé ou [Georges Hufschmitt](#). Il fit ensuite quatorze mois de service militaire de novembre 1947 à décembre 1948, dans

l'aviation, à Mourmelon-le-Grand (Marne), Vitré (Ille-et-Vilaine) et Cazaux (Gironde). Au retour, il fut embauché chez Renault comme adjoint au chef d'atelier de fonderie en janvier 1949. Il y restera jusqu'en 1962. Il sera ensuite successivement chef du département modelage jusqu'en 1966 et responsable de la division des méthodes centrales de fonderie.

Sa vie professionnelle fut intimement liée à ses engagements militants à la CFTC devenue CFDT en 1964. Il avait participé aux activités de la Frater, une communauté de chrétiens animée par les prêtres de la Mission de Paris, Bernard Tiberghien et Charles Pautet, où se retrouvaient des personnes du quartier de Billancourt dont des cadres de Renault comme Raymond Vatier*. Pierre Tarrière, adhéra à la CFTC en 1949, à son entrée dans l'entreprise, sa première carte d'adhérent lui fut remise par André Colliot*. La situation très difficile de ses parents, conséquence du refus de son père de se plier à la condition humiliante imposée aux ouvriers des grandes entreprises, l'avait marqué profondément. En mars 1950, il participa à la première grève où des cadres s'impliquaient. Ils étaient une douzaine dont [Roger Taupin](#) et Raymond Vatier. La participation à la grève fit scandale. Pierre Tarrière, qui était alors adjoint au chef d'atelier, fut menacé de sanction par son supérieur et évita le licenciement grâce à une entrevue personnelle avec le PDG, Pierre Lefaucheur, qui était ouvert au dialogue. Pierre Tarrière précisa, dans une lettre à celui-ci, la déception de ceux qui plaçaient leur espoir dans l'expérience Renault. « Rien ne nous permet actuellement de distinguer son attitude de celle de l'ensemble du patronat français. » Il réclamait que les moyens « en faveur d'une politique économique et sociale révolutionnaire » soient à la hauteur de ceux consentis pour la réussite technique. Les cadres contestataires décidèrent de créer une section syndicale « Ingénieurs et Cadres » adhérente à la Fédération de la métallurgie CFTC et qui travaillait en symbiose avec le syndicat des ouvriers et des mensuels CFTC, animée par [André Soulat](#), Jean Lenoir*, [Pierre Cadel](#) et André Colliot, une nouvelle équipe de jeunes militants, pour la plupart membres de la JOC ou de l'ACO. La section syndicale des cadres se développa. Elle tenait des réunions régulières avec ses adhérents, négociait les avenants cadres des accords d'entreprises comme celui de 1955 et, à partir de 1953, publia un bulletin mensuel destiné aux cadres, tiré à mille exemplaires. Elle organisait, en lien avec la section des cadres de la CGT et de FO, un groupe de travail qui effectuait une enquête salaire régulière sur les rémunérations, bénéficiant d'un large taux de réponse. Elle avait une rencontre annuelle avec le PDG. Au cours de l'une d'elle Pierre Dreyfus déclara : « Vous pouvez me reprocher de licencier, mais moi je peux vous reprocher de ne pas avoir fait la révolution ! » Elle entretenait des relations avec les militants des autres entreprises de l'automobile, la Fédération générale de la métallurgie FGM-CFTC et la Fédération française des syndicats d'ingénieurs et cadres FFSIC-CFTC. Ces contacts débouchèrent sur la création en 1961 du Syndicat national des ingénieurs et cadres de l'automobile (SNICA) qui permettait une action concertée au niveau de l'ensemble des entreprises automobiles françaises. Dès sa création, le SNICA eut une double affiliation : à la FGM-CFTC et à la FFSIC-CFTC. Le bulletin des cadres Renault céda alors sa place à *Cadres automobile*. Pierre Tarrière représenta pendant de longues années la CFTC puis CFDT à la commission Hygiène et sécurité du Comité d'entreprise central. En mai 1968, participant à la grève, il contribua à la liaison entre le syndicat CFDT Renault (les cadres CFDT étaient affiliés simultanément au SNICA et au syndicat inter catégoriel) et la direction. Après 1968, quand les positions du syndicat Renault des travailleurs de l'automobile CFDT (SRTA-CFDT) se radicalisèrent, Pierre Tarrière s'attacha à poursuivre le travail inter catégoriel mais tout en maintenant une expression spécifique des ingénieurs et cadres répondant aux attentes de cette catégorie.

À partir de 1971, il fut appelé à diriger la nouvelle section de structuration du travail, rattachée au service conditions de travail dirigé par André Lucas, au sein de la DCPRS (direction du personnel et des relations sociales). Cette direction était chargée de rechercher de nouvelles formes d'organisation du travail, deux ans après les mouvements sociaux de 1968 et la grève des OS du Mans de 1969. Cette nouvelle fonction professionnelle fut pour lui une autre forme d'engagement où il œuvra au dépassement du taylorisme, de plus en plus rejeté par les OS de l'automobile et source de dysfonctionnements croissants dans les entreprises. Son travail le mit en rapport avec l'ANACT (Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail), l'institut privé « Entreprise et Personnel » auquel participaient les grandes entreprises ouvertes à l'étude des problèmes sociaux et le « Centre de recherche sur la gestion » de l'École Polytechnique. L'enjeu était de démontrer à la direction des méthodes et à la direction générale, la pertinence économique de nouveaux modes d'organisation du travail inspirés des méthodes suédoises. Dans ce travail, Pierre Tarrière se comporta en gestionnaire associant les forces internes de l'entreprise et les chercheurs extérieurs et mais aussi en acteur, porteur de connaissances et de convictions. Il commença sa mission en produisant une bibliographie sur les motivations des ouvriers vis-à-vis de leur travail, publiée en 1971. En s'appuyant sur les responsables d'usines ouverts aux changements, il contribua à la réalisation d'une vingtaine d'expériences pilotes, alternatives à l'organisation traditionnelles du travail à la chaîne. Ils se heurtèrent souvent à l'opposition de la direction des méthodes centrales, favorables à une politique plus conservatrice. Il dirigea l'élaboration d'un document *Profils de postes* ayant pour but l'évaluation du poste de travail. La première partie du document rassemble les critères d'évaluation des facteurs de sécurité et d'hygiène et des facteurs ergonomiques. La deuxième partie, plus novatrice, proposait l'évaluation de critères psychologiques et sociologiques, notamment autonomie de l'opérateur et le contenu de son travail.

Il conserva sa fonction jusqu'en 1978. Son attitude fut saluée par les chercheurs qui se louèrent des collaborations qu'ils purent mener dans la continuité avec Renault et par des responsables de l'entreprise, comme Jean-Michel Aimé qui déclara : « Il y a eu chez Renault des visionnaires comme Pierre Tarrière qui essayèrent de faire valoir une meilleure prise en compte des hommes... » Il avait poursuivi le travail d'une lignée de responsables de traditions humanistes ayant beaucoup œuvré pour améliorer les conditions du travail ouvrier, Raymond Vatier, André Lucas, Jean Gavrel. Ensuite, à partir de 1979, toujours au sein de la Direction centrale du personnel, il eut en charge la formation des cadres. En 1982, l'entreprise étant dans la période difficile des réductions d'effectifs, la direction accepta son détachement auprès de

l'Union confédérale des ingénieurs et cadres UCC-CFDT où il suivit l'application des « lois Auroux » qui modifièrent de façon importante le droit du travail en France et furent adoptées au cours de l'année 1982 sur proposition du ministre du travail Jean Auroux. Il travailla particulièrement sur la loi relative aux libertés des travailleurs dans l'entreprise et au droit d'expression des salariés. Il bénéficia d'un départ en préretraite en 1984 mais il prolongea pendant encore deux ans sa contribution à l'UCC-CFDT en conduisant une étude sur « l'implication des cadres dans la démarche participative des entreprises » publiée dans *Cadres CFDT*, 328 (10/87), p. 76-84.

Membre, par ailleurs, du Mouvement des ingénieurs et chefs d'industrie d'action catholique (MICIAC) qui deviendra le Mouvement chrétiens des cadres et dirigeants (MCC), il participait à l'une des équipes Renault de ce mouvement. Il suivait les travaux du mouvement « Économie et humanisme », animé par les pères dominicains Louis-Joseph Leuret et Thomas Suavet (ancien élève comme lui des Arts et Métiers, ancien aumônier de l'école des Arts et métiers et du MICIAC/MCC).

Le 21 juillet 1950, il avait épousé Bernadette Fouret qui avait milité à la JAC et qui l'accompagna dans ses engagements. Ils eurent cinq enfants nés en 1952, 1954, 1955, 1956 et 1968. Ils résidèrent à Colombes (Hauts-de-Seine), Meudon (Hauts-de-Seine), et vivent actuellement (2015) à Paris.

SOURCES — Archives CFDT, fonds Renault — *Renault histoire*, 5 juin 1993, numéro hors série mars 2003, 32, avril 2015 — Renault et les sciences sociales : 1948-1991, Anne-Sophie Perriaux, préfaces Michel de Virville, Patrick Fridenson, Seli Arslan, 1999.

Pierre Alanche, Roger Faist

TAUPIN Roger, Jean, Charles

Né le 3 juin 1925 à Paris XIIIème ; mort le 26 mars 2013 à Clamart (Hauts-de-Seine) ; ingénieur Arts et Métiers (automobile et machine-outil) ; militant JEC, ACGE ; CFTC-CFDT ; SFIO, PSA, PS ; militant associatif.



Roger Taupin

Fils de Jean Marius Taupin, ajusteur, et de Simone Alice Marie Campan, sans profession, Roger Taupin était l'aîné d'une famille de quatre enfants (un frère cadet, Robert, et deux sœurs, Monique et Madeleine). Il reçut une solide éducation chrétienne et avait un oncle bénédictin à l'abbaye de Belloc située à Urt (Pyrénées-Atlantiques). Il fit ses études primaires chez les Frères des écoles chrétiennes, rue Domrémy, dans le XIIIème, où il fut un brillant écolier. En 1938, il entra à l'École nationale professionnelle, rue Brisson à Vierzon, et commença des études techniques dans le domaine de la mécanique. Au cours de ses études, il fut arrêté par la Gestapo, à la suite d'une dénonciation, alors qu'il était âgé de seize ans. Il fut transféré à Paris et emprisonné à la prison de Fresnes dans de très dures conditions. Un jeune soldat allemand, le voyant privé de nourriture, lui donna la moitié de sa ration de pain ; Roger Taupin dit avoir découvert, dans ce geste, le Christ et il en resta profondément marqué. Il fut libéré au bout de vingt-deux jours, ayant été victime d'une erreur d'identification et il retourna à l'ENP. Il y prépara le concours d'entrée à l'école des Arts et Métiers de Paris ; il fut reçu premier en 1943.



Groupe catholique des Arts et Métiers en 1943

Il fut transféré à Paris et emprisonné à la prison de Fresnes dans de très dures conditions. Un jeune soldat allemand, le voyant privé de nourriture, lui donna la moitié de sa ration de pain ; Roger Taupin dit avoir découvert, dans ce geste, le Christ et il en resta profondément marqué. Il fut libéré au bout de vingt-deux jours, ayant été victime d'une erreur d'identification et il retourna à l'ENP. Il y prépara le concours d'entrée à l'école des Arts et Métiers de Paris ; il fut reçu premier en 1943.

Au cours de sa scolarité, il participa aux activités de la JEC (Jeunesse étudiante catholique) et du groupe catholique de l'école. En 1944, le père de Roux, aumônier général de l'USIC (Union sociale des ingénieurs catholiques) mais aussi des écoles Polytechnique, Centrale, Arts et Métiers, le chargea de l'animation de l'Action catholique des grandes écoles (ACGE) en cours de création. Aux Arts et Métiers, il eut la responsabilité de l'animation inter-centres des « groupes catho » (Angers, Aix-en-Provence, Cluny, Châlons-sur-Marne, Lille et Paris). Il visita les différents centres et organisa en 1946 la première rencontre annuelle de ces groupes, à Autun : « le concile gadzarts ».

Il entra chez Renault en octobre 1946, convaincu que le statut de Régie nationale ouvrait la voie à des expériences intéressantes. Il débuta sa carrière au département de fabrication des organes mécaniques de la 4CV, puis fut rapidement nommé chef de l'atelier des traitements thermiques où il eut à maîtriser l'introduction de technologies nouvelles et à gérer les questions sociales, dans le contexte tendu de l'entreprise. Il excella dans ses activités. En 1949, déjà très sensibilisé aux questions sociales par ses activités JEC, ACGE et associatives dans le XIIIème, il décida d'adhérer à la section syndicale ouvrière de la CFTC Renault, animée par [André Soulat](#) et Jean Lenoir*.

Il participa activement à ses travaux tant sur le plan de la réflexion que de l'action. Avec Pierre Tarrière*, Raymond Vatié*, Claude Vautrin* et quelques autres adhérents CFTC, il mit en place une section des ingénieurs et cadres qui travaillait avec la section ouvrière. Cette section adhéra à la Fédération de la métallurgie, amorçant la rupture avec le syndicalisme catégoriel des cadres qui appartenait jusque-là à une fédération spécifique.

En mars 1950, il participa à une grève qui marquait la fin de période « retroussons nos manches » voulue par la CGT. Les revendications salariales étaient mises en avant et malgré l'étiollement de la grève au bout de quelques semaines, en

septembre, la direction proposa un projet d'accord contenant des mesures sur les rémunérations. Il participa à la négociation dans l'équipe CFTC dirigée par André Soulat. En 1951 et 1952, il témoigna au cours du procès intenté par le président de Renault contre les secrétaires des syndicats CGT ([Roger Linet](#)) et CFTC (André Soulat) ; ils étaient accusés de diffamation, pour avoir publié une affiche dénonçant les bilans truqués de Renault. Roger Taupin présenta des arguments concrets, tirés de son expérience de chef d'atelier pour appuyer l'argumentation syndicale, démontrant que les méthodes comptables ne faisaient apparaître qu'une partie des bénéfices réels. Le procès se termina en cours d'appel par une condamnation de principe, assortie d'attendus reconnaissant le bien-fondé de nombreux arguments syndicaux. En 1952, accompagnant André Soulat lors d'un voyage d'échanges syndicaux avec l'IGM chez Volkswagen et Opel pour étudier l'application de la cogestion et l'industrie automobile allemande, il découvrit le procédé de protection par phosphatation contre la corrosion des tôles peintes dont il fit un rapport à la direction.

Le 27 juin 1953, il participa à l'assemblée générale constitutive du SRTA (Syndicat Renault des travailleurs de l'automobile CFTC). André Soulat en fut élu secrétaire, [Pierre Cadel](#) secrétaire général adjoint et Roger Taupin fut l'un des quatre autres secrétaires ; il assura la fonction de trésorier pendant de nombreuses années. Il contribua à l'élaboration des revendications salariales proposant des primes trimestrielles mieux réparties que les gratifications aléatoires de fin d'année. Il voulait répondre aux besoins des familles ouvrières qu'il avait analysés en participant à une étude du sociologue Pierre-Henri Chombart de Lauwe* dans son quartier du XIII^{ème}. Il contribua également, avec Michel Deranlot*, Paul Desgoges*, Pierre Louis* et d'autres, à la création du SNICA (Syndicat national des cadres de l'automobile) qui avait la double adhésion à la FGM-CFTC et à la Fédération des ingénieurs et cadres (FFSIC-CFTC). Roger Taupin, par éthique personnelle, refusait toute fonction en dehors de l'entreprise, néanmoins il en fut le trésorier de sa création à sa dissolution. Le syndicat publiait une revue, *cadres automobiles*, dont le premier directeur de publication fut [Eugène Descamps](#). [Michel Lagache](#) était le coordinateur du comité de rédaction, Roger Taupin en fut un pilier, même après son départ de Renault. À l'extérieur de l'entreprise, il participa aux travaux du groupe Reconstruction avec [Paul Vignaux](#), Charles Savouillan*, [Marcel Gonin](#) et [Gilbert Declercq](#).

Il était, parallèlement, en contact avec les jésuites en Mission ouvrière de la rue de la Gare et les dominicains de l'avenue d'Italie dans le XIII^{ème} à Paris ainsi qu'avec les prêtres-ouvriers de Renault. Il allait être marqué profondément par la condamnation des prêtres-ouvriers par Rome en 1954. Il avait adhéré en 1952 à la SFIO avec quelques amis, avec le projet de rénover le parti. La même année, il avait été délégué parisien au congrès des peuples pour la paix à Vienne. En 1958, il adhéra au PSA (Parti socialiste autonome), puis passa au PS lors de sa création. Il allait le quitter en 1980.

Roger Taupin démissionna de Renault en 1961 et devint directeur de division chez Olivetti machines-outils et automation à Saint-Ouen (Seine, Seine-Saint Denis). Il y resta jusqu'en 1970 et il entra comme directeur technique de Synergie Paris (XII^{ème}), une société de conseil, toujours dans le secteur de la machine-outil, où il demeura jusqu'à son départ volontaire en retraite en 1985. Il intervint alors comme conseiller bénévole au sein EGEE (Entente des générations pour l'emploi et l'entreprise) pour apporter le soutien de cadres expérimentés à des créateurs d'entreprise. Dans le même objectif, il créa localement l'association Défi 92 (Développement pour l'emploi, la formation et l'insertion sur le territoire des Hauts-de-Seine).

Père et grand père actif, il accompagnait ses fils dans leurs activités sportives et les aida dans la création de leur entreprise. Il se lança dans le pilotage d'avion, s'investit également dans les Restos du cœur, participa à un groupe de réflexion sur les questions de foi et d'Église et apporta son concours aux travaux de l'ARHYME (Association pour la réhabilitation de réseau hydraulique du domaine royal de Meudon). Il fut douloureusement affecté par les morts successives de sa femme et de ses deux fils, reportant alors toute son affection et son aide à sa belle fille et ses trois petits enfants. Il avait épousé Nicole Moinet, le 17 juillet 1948 à Paris (XIII^{ème}). Pendant les premières années le couple vécut au sein d'une communauté dépendante de la paroisse « Notre-Dame de la Gare et des deux Moulins », dans le XIII^{ème}. La communauté avait vocation à apporter aide et soutien aux démunis. Le couple adopta deux enfants, Emmanuel né en 1955 et Jérôme en 1957, et s'installa en 1961 à Meudon.

ŒUVRE — « Le premier concile gadzarts », *Bulletin la Biffetière* (Amicale catholique des Gadzarts), Paris, 25 septembre 2005 — « Les primes trimestrielles : vues et sentiments d'un ingénieur de base », *RENAULT HISTOIRE*, 27, juin 2005.

SOURCES — Archives CFTD-Renault – Robert Kosmann, « Interview d'André Soulat », *RENAULT HISTOIRE*, p. 88, numéro hors série, mars 2003 — Témoignage écrit d'André Soulat — Archives personnelles André Soulat — Hommage à Roger Taupin par Jean Ménard lors des obsèques — Tiano, Rocard, Lesire Ogrel, *Expériences françaises d'action syndicale*, Les Editions ouvrières, Paris, 1956.

Pierre Alanche

TÉQUI André, Jean, Bernard

Né le 8 septembre 1922 à Gentilly (Seine, Val-de-Marne), mort le 15 février 2005 à Villiers-sur-Marne (Val-de-Marne) ; ajusteur ; jociste à Gentilly (1935), requis à Berlin (1943-1945), responsable JOC du secteur Paris-Sud (1945-1949) ; syndicaliste CFTC à la SNECMA Kellermann (Paris XIIIème), président du syndicat CFTC des ouvriers de la métallurgie de la région parisienne (1953-1958), secrétaire général de l'Union Parisienne des Syndicats de la Métallurgie (UPSM-CFTC) de 1958 à 1963, membre du bureau et conseil de la FGM-CFTC (1952-1965), secrétaire permanent de l'URP-CFTC puis CFDT (1963-1987) ; co-fondateur et vice-président de la Fédération des associations de solidarité avec les travailleurs immigrés (FASTI) en 1967.



Fils de Jean Téqui, représentant de commerce en épicerie, et de Louise Carpentier, épicière à Gentilly, catholiques pratiquants de tradition familiale, André Téqui ne connut pas son frère qui mourut presque aussitôt après sa naissance en 1919. Il fréquenta l'école publique de Gentilly jusqu'au certificat d'études primaires obtenu en 1935. Assidu au patronage de la paroisse Saint-Saturnin de Gentilly, il fut contacté par la JOC après sa communion solennelle, en devint membre, porté par l'atmosphère des luttes de 1936, et surtout par l'apothéose jociste du grand rassemblement de juillet 1937 au Parc des Princes de Paris. En septembre 1937, il entra sur concours à l'usine Alsthom au 364 rue Lecourbe à Paris (XVème) comme apprenti ajusteur, et acquit la qualité d'ouvrier professionnel en 1939. Il avait adhéré à la CFTC en 1938.

La France entrant en guerre, de nombreux responsables JOC furent mobilisés. André Téqui devint responsable de secteur en 1940. Bien que les mouvements de jeunesse aient été interdits par ordonnance du 22 août 1941, la JOC se maintint en zone occupée sous couvert d'action culturelle de l'Église catholique. C'est dans ce contexte particulier qu'il organisa clandestinement des liaisons – courriers et colis – avec les prisonniers de guerre et leur famille. Il fut réquisitionné sur ordre des autorités allemandes pour aller travailler en Allemagne, avec une trentaine de ses camarades d'Alsthom. Fallait-il quitter la région parisienne clandestinement, ou partir pour continuer sa mission de jociste auprès des jeunes travailleurs en terre allemande ? Cette interrogation qui animait également des débats contradictoires dans toute la JOC, le tenaillait. Il finit par opter pour son départ en Allemagne, et la veille eut lieu une réunion de sa section jociste de Gentilly pour une dernière réflexion, et un soutien ponctué de prières. Jociste, il partait « en résistance », en Allemagne, aux côtés de milliers de jeunes travailleurs, contraints et forcés de travailler pour l'ennemi.

André Téqui fut requis, affecté le 23 janvier 1943 à l'entreprise AEG à Berlin. Il logea en baraquement dans un « lag » d'une centaine de lits superposés, sans aucune intimité, où ses objets personnels tels que courriers, carnets de notes contenant des adresses, des comptes rendus, des lieux de rendez-vous furent volés à plusieurs reprises. À Berlin, ainsi que dans d'autres provinces allemandes, en Thuringe notamment, la JOC et l'Action catholique regroupant des jocistes, scouts de France, séminaristes et aumôniers clandestins s'étaient progressivement organisées. La division en régions et secteurs de l'agglomération de Berlin, avec des équipes de responsables permettait la liaison avec les prisonniers de guerre. En lien constant avec [Maurice Allézy](#), responsable du secteur est de l'Action catholique berlinoise, André Téqui fut directement impliqué dans des « trafics » de solidarité et l'organisation de réunions clandestines dans les bois environnants, assurant par surcroît une vie spirituelle intense. Il seconda le jésuite Jean de Roton, choisi comme aumônier par les prisonniers du stalag IIID. À l'insu des Allemands, il fabriqua un ostensor fait de pétales d'aluminium sertis en leur centre d'une bague d'or (cet ostensor a été légué à l'église de Chantennay en Vendée, paroisse du père [René Giraudet](#), aumônier de l'Action catholique clandestine de Berlin, mort des suites de son internement, au lendemain de son retour en France). Le 3 décembre 1943, le document officiel de la direction de la sûreté du Reich « IV BI – 1255/43 » annonçait la dissolution des groupes de l'association « Jeunesse ouvrière chrétienne » animés de sentiments anti-allemands, et leur interdisait toute activité. L'action de la JOC à Berlin continua, dès lors plus difficile, encore plus clandestine, mais des amitiés s'étaient scellées avec de jeunes ouvriers allemands. Dès que ses amis étaient arrêtés, André Téqui, avec ses camarades d'AEG, confectionnait et arrivait à leur faire parvenir des colis. Il fut mis aux arrêts, conduit à la Gestapo pour interrogation, puis relâché sans qu'il s'expliquât pourquoi, alors que 17 autres responsables étaient arrêtés et soumis à d'incessants interrogatoires, dont ses proches amis [Lucien Croci](#) et Fredo dall'Oglio* qui moururent en déportation.

À la suite du siège de Berlin par l'armée soviétique et d'incessants bombardements, le mardi 27 février 1945, l'usine AEG était en feu. Le 3 mai 1945 les Russes se battaient dans la rue face au lag et le 5 mai l'armée soviétique occupait les lieux. André Téqui revint en France le 25 mai 1945 et le 6 juin, à Gentilly, la fête en famille battait son plein.

La reprise de contact avec la JOC fut immédiate. Il fut chargé de la branche aînée à la fédération de Paris sud-est, puis devint responsable fédéral de Paris sud jusqu'à son mariage en 1949. C'est au cours de cette période, par ses contacts directs au siège de la JOC de l'avenue Sœur-Rosalie à Paris (XIIIème), voisin de Gentilly, qu'il fit la connaissance des permanents et dirigeants nationaux tels que [Toni Scarsetto](#), [René Delécluse](#), [André Demonchaux](#), [René Salanne](#), [Eugène Descamps](#), ainsi que [Gérard Espéret](#) lors de sessions de formation à l'Université populaire de Marly-le-Roi (Seine-et-Oise, Yvelines). Dans l'intention de rejoindre de jeunes apprentis défavorisés, il s'engagea comme enseignant en mécanique chez les « Orphelins apprentis d'Auteuil », dont il fut rapidement éconduit pour cause d'appartenance syndicale. Après d'autres emplois en plusieurs petites entreprises de banlieue, il fut embauché en 1947 à la Sncma du boulevard Kellermann à Paris (XIIIème).

André Téqui prit une part active au sein du Comité d'entreprise de la Snecma, issu des « Comités mixtes à la production » dans l'aviation, édictés en 1944 par le gouvernement provisoire du général de Gaulle. En 1948, il devint secrétaire de la jeune section syndicale CFTC à laquelle il voulut donner une réelle efficacité grâce à son implication profonde dans le syndicat CFTC des ouvriers de la métallurgie parisienne. Il devint lui-même, en 1951, vice-président de ce syndicat, puis président en 1953. Il fut d'un apport essentiel, au côté de [Roger Gillot](#), secrétaire général de l'Union Parisienne des Syndicats de la Métallurgie (UPSM-CFTC) pour un travail de révision et d'amélioration de la convention collective de la métallurgie en région parisienne du 16 juillet 1954. Au cinquième congrès de l'UPSM des 3 et 5 décembre 1955, André Téqui, alors vice-président de l'UPSM, présenta une note intitulée « le renforcement de l'action dans l'entreprise ». Au sixième congrès de l'UPSM des 7 et 8 décembre 1957, il exposa son rapport « Salaire et pouvoir d'achat, bilan de sept années d'accords et de salaires » et fut élu président de l'Union. En 1958, André Téqui devint secrétaire général de l'UPSM pour succéder à Roger Gillot, remplaçant de Pierre Forray, président démissionnaire de l'Union régionale parisienne (URP-CFTC), et de plus, appelé à former un tandem avec [Robert Duvivier](#) venant de l'UD d'Ille-et-Vilaine pour redonner une dynamique d'action syndicale et conforter les « minoritaires » favorables à la déconfessionnalisation de la CFTC, dans la région parisienne.

L'UPSM, était née en 1949, sur la nécessité d'une union des syndicats catégoriels (ouvriers, employés, agents de maîtrise, et cadres) pour permettre l'action revendicative unifiée dans la métallurgie. Cinq secteurs industriels étaient en outre définis (l'automobile, la mécanique, la construction électrique, l'aéronautique et la BJO). Les responsables n'en continuaient pas moins leur réflexion vers une organisation d'industrie, au diapason de la fédération de la métallurgie (FGM-CFTC), dont les branches industrielles faisaient l'objet de rapports à ses congrès, à partir de 1954. C'est sous la responsabilité du secrétaire général André Téqui que le huitième congrès de l'Union (25 et 26 novembre 1961) décida le remplacement des syndicats catégoriels par de nouveaux syndicats régionaux, toutes catégories réunies, du manoeuvre à l'ingénieur, dont les congrès constitutifs eurent lieu en 1962 et 1963 (le SGTA pour l'automobile, le STMG pour la mécanique générale, le SCEE pour la construction électrique et électronique, le SPIA pour l'aéronautique, la BJO – bijouterie joaillerie – existait déjà). André Téqui fut secrétaire général du SPIA à sa création et son expérience aéronautique acquise à la Snecma le conduisit à organiser la branche aéronautique nationale sous couvert de la FGM et devenir le responsable de l'Union fédérale des industries aéronautiques (UFIA) à sa création en mars 1961. Il avait été élu au bureau de la FGM-CFTC lors du congrès fédéral de Nantes (septembre 1952). Son élection sur mandat du syndicat des ouvriers de la métallurgie parisienne avait été renouvelée successivement à tous les congrès fédéraux, jusqu'à celui de Paris (décembre 1958) où il présenta un rapport sur la branche aéronautique, et où il fut de nouveau élu au bureau fédéral, mais cette fois, mandaté par l'UPSM. Au congrès de Lyon (octobre 1960), il exposa le rapport « programme d'action », préparé par un groupe de travail, au nom du bureau fédéral, et fut désigné, comme à celui de Vincennes-Paris (décembre 1962) par la branche aéronautique pour siéger au Conseil fédéral.

En cette période cruciale pour la CFTC où la déconfessionnalisation était au cœur des débats dans toutes les structures, et notamment dans les régions avec de vifs affrontements entre syndicats, André Téqui, fervent partisan de l'évolution, quitta l'UPSM pour rejoindre le secrétariat de l'Union régionale parisienne (URP-CFTC) en septembre 1963, où il allait retrouver son ami Roger Gillot et des connaissances de la JOC, dont [Louis Moulinet](#) et Toni Scarsetto. Il fut chargé du fonctionnement interne de l'Union et représentait l'URP dans des organismes paritaires. Il avait déjà participé à la mise en place de l'Assurance chômage le 31 décembre 1958, et était administrateur au GARP. Pour le congrès de l'URP à Argenteuil en mars 1963, lui avait été confiée la rédaction d'un dossier intitulé « nos responsabilités syndicales », à partir des résultats des élections de la Sécurité sociale. Il présenta le document au congrès, qui recueillit un accord unanime. L'URP avait décidé dès 1964 de siéger au Comité consultatif économique et social (CCES) de la région parisienne afin d'être partie prenante de l'aménagement du territoire qui fit l'objet du schéma directeur en 1965. André Téqui fut désigné pour y porter les exigences de la CFDT régionale, en devint membre (1968-1974) et secrétaire du bureau (juin 1970-avril 1973). Mandaté par la CFDT, il fut sociétaire de la Société coopérative de consommation « Chèque coopératif pour la restauration », dès sa création par Georges Rino le 28 mai 1964, permettant l'émission de « chèques déjeuner » le 16 novembre. Il fut membre du Conseil d'administration de la société de juin 1974 à mai 1995. Sensibilisé par les problèmes du cadre de vie, il fut d'un apport essentiel dans l'organisation des actions syndicales et des contacts avec les pouvoirs publics pour l'obtention de la carte unique de transport payée par l'employeur. 500 000 tracts furent distribués sur la voie publique parisienne pour informer du projet que la CFDT voulait faire aboutir. Le titre de transport unique en région parisienne fut instauré en 1975 et son paiement pour moitié par l'employeur en 1982. Dans un tout autre domaine, il était parti au Zaïre avec [Jean Lannes](#), en novembre et décembre 1965, dans le cadre des activités de l'ISCTI (institut syndical de coopération technique internationale) pour aider l'UTC (Union des travailleurs congolais) à la mise en place de formations syndicales. De retour en France, la famille Téqui accueillit durant un mois S. Kalala, un des leaders de l'UTC. Organisateur hors pair, clairvoyant et avisé, pierre angulaire de l'équipe du secrétariat régional, dont le calme et la disponibilité favorisaient la cohésion, André Téqui quitta ses mandats de secrétaire régional en 1987, en restant conseiller très apprécié. L'activité syndicale débordante d'André Téqui n'oculta pas sa préoccupation de plus en plus prégnante de l'exploitation de milliers d'immigrés, main-d'œuvre bon marché, déracinée, appelée au développement industriel français durant les « Trente glorieuses », d'autant qu'il était témoin de la misère des immigrés dans les bidonvilles de Champigny-sur-Marne (Seine, Val-de-Marne), voisins de son domicile de Villiers-sur-Marne (en 1964, le « grand village portugais » de Champigny comptait plus de dix mille ressortissants fuyant le sous-développement, la guerre coloniale et la dictature de leur pays).

Avec des amis du voisinage, il fonda en octobre 1964 l'Association de solidarité avec les travailleurs étrangers (ASTE), dont il fut président, destinée quasi exclusivement aux habitants des bidonvilles de Champigny, dans le but de les aider,

les conseillers, les guider pour faciliter leur accession à des conditions de vie normale, tant du point de vue matériel, que sur le plan psychologique, social et culturel, et contribuer à leur intégration dans la société française. Malgré les interventions multiples auprès d'autorités préfectorales et gouvernementales, le 13 février 1966, l'évacuation brutale et sauvage par la police des baraquements du sentier des Pendants provoqua une mobilisation au plan local et national, telle la conférence nationale de la CFDT des 26 et 27 mars 1966, ouverte par Eugène Descamps, à laquelle participèrent [Georges Levard](#), René Salanne et Gérard Espéret. Dès lors, la conviction d'André Téqui était faite, que seul un groupe national de pression pouvait rétablir une démocratie urbaine soucieuse des droits de l'homme. Il s'investit dans un effort de coordination des ASTI (Association de solidarité avec les travailleurs immigrés) dans la banlieue parisienne, et trouva un appui de poids en son ami François Geoffroy*, fondateur de la première ASTI, après l'incendie du bidonville de Chatenay-Malabry (Seine, Hauts-de-Seine) en 1960. Le congrès constitutif de la Fédération des associations de solidarité avec les travailleurs immigrés (FASTI) se déroula à Nanterre (Seine, Hauts-de-Seine) le 25 juin 1966. Au premier conseil de la FASTI, le 22 février 1967, regroupant une soixantaine d'ASTI (dont l'ASTE de Champigny), François Geoffroy fut élu président et André Téqui vice-président avec Geneviève Peron. Après la destruction du bidonville de Champigny en octobre 1967, la dynamique impulsée par André Téqui se prolongea par la création en 1978 de l'association d'amitié franco-portugaise à Villiers-sur Marne, de l'Office municipal des migrants en 1982, qu'il anima avec René Delécluse adjoint au maire de Villiers-sur Marne, de l'Association municipale interculturelle et de solidarité (AMIS) en 1984 (devenue Association multiculturelle d'initiatives et de solidarité en 2002), puis à la demande des habitants portugais, le jumelage en mai 1990 entre Villiers-sur-Marne et la ville portugaise de Entroncamento.

André Téqui s'était marié à Gentilly, civilement le jeudi 16 juin 1949 et religieusement le samedi 18 juin avec Janine Cirard, guide de France, employée à l'administration fiscale. C'est le père Jean Guillem, aumônier de la JOC de Paris sud qui présida l'événement dans une chaude ambiance aux couleurs et chants de la JOC. Après le mariage, le couple dut vivre plusieurs années en divers lieux précaires. Faisant partie de l'Amicale des anciens de l'Action catholique clandestine à Berlin, et participant à ce titre à un pèlerinage à Rome en 1950, André Téqui y retrouva Maurice Allézy, ancien responsable JOC à Berlin, qui lui proposa d'acheter un terrain en commun avec une autre famille pour y construire un ensemble pavillonnaire à Villiers-sur-Marne. Après de lourds mais joyeux travaux collectifs en castors avec de futurs locataires, le couple Téqui put enfin élire domicile en juin 1953 dans leur propriété « la Roseraie », avant de donner naissance à deux fils, Pierre en mai 1954 et Michel en mai 1957.

Le couple Téqui avait fondé une équipe d'ACO en 1950 avec André Duchemin*, [Roger Cartayrade](#), [Maurice Montclair](#) et son épouse, puis à Villiers-sur-Marne avec [André Jondeau](#). En souvenir de ses années de résistance à Berlin, André Téqui avait participé au pèlerinage des prisonniers et déportés du STO à Lourdes en 1966, et intervint le 4 octobre 1987 à une veillée de prières à l'occasion de la béatification par le Pape Jean-Paul II de [Marcel Callo](#), militant jociste, martyr des nazis. En 2005, avec Maurice Allézy et Jean Millet (frère de [Camille Millet](#) jociste, mort en camp de déportation en Allemagne), il rencontra Monseigneur Gilson pour préparer les journées mondiales de la jeunesse (JMJ) à Cologne (Allemagne), afin de faire découvrir aux jeunes du monde entier la vie des 51 martyrs français de l'Action catholique, morts au nom de leur foi en camp de concentration nazi.

André Téqui mourut le mardi 15 février 2005 à Villiers-sur-Marne en son domicile, foudroyé par une rupture d'anévrisme. À ses obsèques le 22 février 2005 à Villiers, lui furent rendus de bouleversants hommages par ses nombreux amis, anciens de la JOC, de la CFDT et portugais.

SOURCES — Arch. UPSM-CFDT — Arch. Interfédérales CFDT — *Solidaires*, revue de l'URP-CFDT, 373, novembre 1994 — Jo Bibard, *Faire l'histoire ensemble. La CFDT en région Ile-de-France 1887-1990*, Beaune, La Toison d'Or, 2007 — Michel Fievet, *André Téqui, Un monde solidaire et sans frontières*, Beaune, La Toison d'Or, 2005 — Wolfgang Knauff, *Face à la Gestapo travailleurs chrétiens et prêtres du STO Berlin 1943-1945*, Le Cherche Midi, 2007 — Entretien avec Guy Gouyet le 16 février 2016 — Entretien avec Janine Téqui le 18 février 2016.

Jacques Debesse

THORN Jean-Pierre, William



Jean-Pierre Thorn

Né le 24 janvier 1947 à Paris (XII^{ème}) ; cinéaste engagé réalisateur de films sur l'action ouvrière et syndicale, l'immigration et les banlieues (à partir de 1965) ; militant politique de la mouvance maoïste (1968-1970) ; militant syndical CFDT à l'Alsthom savoissienne à Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis) (1972-1977) ; conseiller audiovisuel de la CFDT (1983-1984) ; militant associatif à l'Association du cinéma indépendant pour sa diffusion (ACID) et à la Société des réalisateurs de films (SRF).

Jean Pierre Thorn est le fils de Jacques Thorn, né le 17 avril 1924, cadre technique au sol d'Air France, et de Liliane Dianoux née le 8 mars 1922, décédée le 3 janvier 2005. Celle-ci exerça l'activité professionnelle d'assistante sociale avant de rester au foyer pour élever ses trois enfants. La carrière de son père se déroula longtemps en Afrique et Madagascar. À la retraite il vécut à Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône).

Une de ses grands-mères avait appartenu au Parti radical-socialiste et sa mère était porteuse d'un héritage protestant rigoriste et humaniste.

Jean-Pierre Thorn vécut, petit, six ans au Cameroun où il fréquenta l'école primaire. Après un an à Antibes (Alpes-Maritimes), il suivit le cycle du secondaire, de la cinquième à la seconde, à Abidjan (Côte d'Ivoire). Son père fut muté à Alger en 1962 et, compte tenu des événements qui marquèrent la marche vers l'indépendance algérienne, sa mère vint à Aix-en-Provence. Jean-Pierre Thorn y poursuivit sa scolarité en première, terminale (baccalauréat de sciences expérimentales en 1964) puis propédeutique à la Faculté des lettres (1964-1965). Il y obtint le certificat d'études littéraires générales (section classique, latin, géographie). Ensuite il s'inscrivit de 1965 à 1969 à la Faculté des lettres et sciences humaines de Paris. Il suivit durant l'année 1968-1969 le séminaire de Roland Barthes à l'EPHE (École pratique des hautes études) à Paris avec pour objectif une thèse en sémiologie sur le thème « Marxisme-léninisme et théorie du montage d'Eisenstein » à partir des écrits théoriques du cinéaste russe. Quelques années auparavant le film *Le cuirassé Potemkine* l'avait fasciné lorsque son père l'avait projeté à ses enfants.

Dans le cadre des activités soutenues par la FFACE (Fédération française des associations chrétiennes d'étudiants) dénommée plus communément « la fédé » dans les milieux protestants, Jean-Pierre Thorn mit en scène deux pièces de théâtre de Bertolt Brecht, *Les fusils de la mère Carrar* en 1965 et *Sainte Jeanne des abattoirs* en 1966. Il tourna son premier film, un court-métrage *À mon amie* en 1965 sur les amitiés et amours lycéens qui fut projeté devant un millier de spectateurs à Aix-en-Provence. Il rencontra, d'un côté, le cinéaste Alain Resnais (1922-2014) qui le mit en contact avec le producteur de la « nouvelle vague » Pierre Braunberger (1905-1990), d'un autre, le réalisateur Joris Ivens (1898-1989). Il en découla un second court-métrage *Emmanuelle (ou Mi-vie)*, racontant des amours lycéens sur fond de la guerre du Vietnam. Le film obtint le premier prix au festival d'Évian (Haute-Savoie) en 1967, présidé alors par Joris Ivens.

Arrivé à Paris au début de 1968, Jean-Pierre Thorn s'engagea dans un comité Vietnam de base. Sympathisant de l'UJCML (Union des jeunesses communistes marxistes-léninistes), il diffusait leur journal *Servir le Peuple*. Au printemps 1968, il partit en reconnaissance en Bretagne avec le futur réalisateur Jean Lefaux (1943-2005) en vue d'un tournage sur la « guerre du chou-fleur » lorsqu'éclatèrent les grèves de mai-juin. Il fut immédiatement partie prenante des « États généraux du cinéma français » à Paris et, sur l'impulsion du réalisateur [Chris Marker](#) (1921-2012), fit partie de la « commission production » qui réunit des dizaines de techniciens en « grève active » pour aller filmer les ouvriers, paysans et étudiants en lutte. Il décida de sortir du Quartier latin pour filmer en usine.

Par le biais d'un étudiant membre de l'UJCML, « établi » à Renault Flins, il suivit le conflit dans cet établissement. Aux prix de difficultés de tournage puis de montage non négligeables (caméras adéquates, quantité de pellicules disponible, tirage des négatifs en Belgique), il en sortit le film *Oser lutter, oser vaincre* en 1969. Quatre copies furent tirées clandestinement grâce au réalisateur Jean-Luc Godard. Se voulant porteur du message maoïste, le film n'échappa pas aux très vives controverses qui agitaient les organisations prochinoises en France. L'original du film fut volé après une projection à Aubergenville (Yvelines), commune où se trouve Renault-Flins, et Jean-Pierre Thorn eut droit à un « procès » organisé par une partie de ses camarades dans les locaux de l'École normale supérieure de Saint-Cloud (Hauts-de-Seine). En conséquence, il existe deux versions du film, le long-métrage de Jean-Pierre Thorn et une seconde plus courte intitulée *Flins 68-69, continuons le combat* présentée par « les cinéastes révolutionnaires prolétariens » membres de la GP (Gauche prolétarienne, maoïstes de la cause du peuple).

Pris dans les débats et scissions qui marquèrent les différentes sensibilités maoïstes dans la France post-soixante-huitarde, Jean-Pierre Thorn devint durant quelques mois en 1969-1970, l'un des principaux responsables de « Ligne rouge », mais il s'en distanca rapidement pour échapper à son dogmatisme. En mars 1969, après le montage d'*Oser lutter, oser vaincre*, il se rendit à Madagascar avec sa compagne. Ce voyage connut une triste issue puisque celle-ci fut ensuite emportée par le paludisme qu'elle avait contracté. Secoué par ce décès et les ruptures idéologiques, Jean-Pierre Thorn décida de vivre lui-même la condition ouvrière. Il travailla quelques mois comme manutentionnaire dans des PME du textile dans le quartier du Sentier à Paris, puis il fut embauché à l'Alsthom savoissienne à Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis), filiale de la CGE (Compagnie générale d'électricité), le 21 avril 1971, au « magasin général ». Cet établissement

comptait environ 1 200 salariés. Il y fut successivement OS2 magasinier puis, en avril 1976, O3 magasinier et enfin, en décembre 1977, P1 magasinier. Il arrivait dans un contexte de restructuration avec la fermeture de l'établissement voisin de Delle-Alsthom Saint-Ouen en 1972, dans lequel la CFDT était implantée depuis 1968 sous l'impulsion de [Daniel Benard](#).

Convaincu par les positions des métallurgistes cédétistes, avec notamment Bernard Loup*, l'un des principaux militants du SCEE (syndicat de la construction électrique et électronique), à l'occasion des grèves menées par les ouvriers maghrébins de Pennaroya à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis) et Gerland (Rhône) en 1971 et 1972, il décida avec deux autres ouvriers de créer une section syndicale CFDT à l'Alsthom savoisienne. De 1972 à la fin 1977, Jean-Pierre Thorn fut tout à la fois délégué du personnel et délégué syndical, intégrant la commission exécutive du syndicat de la métallurgie CFDT du 93 Nord en formation dont Bernard Loup était le secrétaire général. S'appuyant tout particulièrement sur les immigrés et les femmes, la CFDT Alsthom savoisienne accrut son audience dans le premier collège aux élections des délégués du personnel, passant de 15% à quasiment 40% entre 1972 et 1977.

Tout au long de ces années, les relations entre la CGT, majoritaire à l'Alsthom savoisienne, et la CFDT furent très difficiles avec, suivant les moments, de vives polémiques, Jean-Pierre Thorn étant plusieurs fois nommément pris à parti dans des tracts.

La section syndicale CFDT Alsthom savoisienne Saint-Ouen se distinguait par ses interventions sur des terrains sociétaux et internationaux marqués. En septembre 1973, elle se joignit à l'appel à la grève générale des travailleurs arabes lancé par le MTA (Mouvement des travailleurs arabes) contre une série d'attentats racistes à Marseille (Bouches-du-Rhône). En mars 1974, elle se joignit aux actions de protestation contre l'exécution d'un militant anarchiste par les autorités franquistes en Espagne. En 1975, elle fêta dans son local l'entrée des Khmers Rouges à Phnom Penh (Cambodge) et la chute de Saigon (Vietnam). Durant son « établissement » à l'Alsthom, Jean-Pierre Thorn abandonna la caméra à une exception notable. En 1973, il tourna l'une des premières luttes, victorieuse de surcroît, d'ouvriers sans papiers dans une entreprise de Nanterre (Hauts-de-Seine) pour, tout à la fois, leur régularisation administrative et la reconnaissance de leurs droits en tant que salariés. Il en sortit le moyen-métrage *La grève des ouvriers de Margoline* produit par le collectif Cinélutte et diffusé ensuite par les Comités de défense de la vie des travailleurs immigrés et par la librairie de la CFDT, Montholon services.

En janvier 1975, dans un courrier signé Jean-Pierre Thorn, la CFDT de l'Alsthom savoisienne Saint-Ouen alerta l'inspection du travail sur des entraves au fonctionnement des élus délégués du personnel et des discriminations touchant au droit syndical, Houmad Lazaar étant particulièrement visé. Une procédure judiciaire (affaire CFDT et Thorn c/Alst Sav) devant le tribunal de grande instance de Bobigny (Seine-Saint-Denis) fut engagée. Le jugement en date du 15 mars 1977 condamna six personnes (trois agents de maîtrise, le chef de fabrication, le chef du personnel et le chef d'établissement) à des amendes allant 800 F à 2 000 F, la société Alsthom savoisienne étant déclarée civilement responsable, tandis que les prévenus devaient 5 000 F de dommages et intérêts au syndicat CFDT.

Le 27 mars 1977 commencèrent des grèves tournantes soutenues par la CGT et la CFDT de l'Alsthom savoisienne Saint-Ouen sur les salaires et le temps de travail. Le conflit dura neuf semaines et s'envenima au fil du temps faute de négociations. À l'occasion d'un incident, la direction de l'Alsthom engagea une procédure de licenciement à l'encontre de trois militants CFDT dont Jean-Pierre Thorn, lesquels menacèrent d'entreprendre une grève de la faim. Un reportage de la chaîne de télévision FR3 amena la direction d'Alsthom savoisienne à retirer les trois licenciements. L'échec de la grève et les questions liées aux pratiques syndicales entraînèrent un très vif débat interne dans la section syndicale en novembre 1977. Jean-Pierre Thorn et deux autres militants signèrent une « lettre ouverte aux syndiqués CFDT de l'Alsthom » dans laquelle ils mettaient en cause l'attitude et les positions gauchistes sectaires de militants politiques qui avaient pris le contrôle de la section syndicale. En réponse, un texte intitulé « Contribution au débat dans la section », avec quatre signataires, parmi ceux-ci Robert Kissous, mettait en exergue la priorité à la lutte des classes et à la dénonciation des réformismes.

Découragé, Jean-Pierre Thorn démissionna de ses mandats syndicaux et refusa d'être présenté aux élections. Bien qu'ayant diffusé des années dans l'usine le journal *La Chine en construction*, il prenait de plus en plus ses distances vis-à-vis de ce qui se passait en Chine compte tenu des éliminations de Lin Piao et de la « bande des quatre » et de ce qui était dit de la réalité de la révolution culturelle. Il ne supportait plus les comportements des militants CFDT de sa section syndicale membre du PCMLF (Parti communiste marxiste léniniste de France). Il partit de l'usine en avril 1978. Il tomba malade, fut hospitalisé durant un mois, puis se sépara de son épouse et quitta le pavillon familial loué au milieu des usines Chausson de Gennevilliers (Hauts-de-Seine).

À l'occasion de la préparation du dixième anniversaire de mai-juin 1968, les cinéastes qui avaient filmé durant les événements se retrouvèrent. Un programme, « Mai 68 par lui-même », avec douze films, fut diffusé au cinéma Saint-Séverin à Paris. Jean-Pierre Thorn fut chargé de la coordination de la distribution, il rechercha des salles indépendantes partout en France et accompagna la tournée des films qui fut un succès. Lorsqu'en octobre 1979, il fut averti qu'une grève avec occupation commençait à l'Alsthom Saint-Ouen, devenue Alsthom UNELEC département savoisienne, Jean-Pierre Thorn n'eut pas d'hésitation. Il mobilisa les ressources possibles pour filmer. Il fut aidé par le réalisateur Bruno Muel qu'il avait connu en 1968, par Chris Marker et par la société de production « les films de la Lanterne ». Ainsi aboutit *Le dos au mur*. La direction de l'Alsthom voulut saisir le film mais l'avocat Georges Kiejman assura la défense

pour qu'il n'en fût rien. Le film ne convenait ni à la direction de la CGT Alsthom et au PCF, ni à une partie des composantes de l'extrême gauche notamment l'Humanité rouge à la tête de la section CFDT Alsthom Saint-Ouen. Il fallut une pétition parmi le personnel de l'usine pour que la mairie de Saint-Ouen acceptât de fournir une salle pour la première projection destinée à tous les salariés de l'établissement. Le visionnage dans certaines régions, en particulier dans le midi de la France, donna lieu à des accrochages verbaux et écrits, Jean-Pierre Thorn étant accusé de « désespérer Billancourt » et d'une campagne anticommuniste. [Jean-Pierre Chevènement](#), le leader de l'aile gauche du PS, fit venir le film à Belfort durant la campagne des présidentielles de 1981. Durant un an, la revue syndicale Résister (1980-1986) accompagna la diffusion du film.

Dans la foulée du film *Le dos au mur*, Jean-Pierre Thorn fut recruté sur un contrat à mi-temps entre mai 1983 et mai 1984 par le secteur information de la confédération CFDT en tant que conseiller audiovisuel. Il travailla sous la responsabilité de [Gérard Carles](#), secrétaire confédéral à la communication, avec Mireille Amiel, Guy Lorant, [Lucien Masclet](#), Catherine Bouillard, Jean Halbrand et François Vidal. Il assura entre autres pour la CFDT la coordination de quatre émissions télévisées, « Expressions directes », de dix minutes chacune. Lui-même en réalisa deux, celle consacrée à la Sécurité sociale puis celle relative à la réduction du temps de travail, « Le temps choisi », en collaboration avec le metteur en scène brésilien Augusto Boal et sa troupe pastichant le « petit théâtre de Bouvard ». L'émission la plus connue fut celle de Chris Marker intitulée « 2084 » à l'occasion du centenaire du syndicalisme. Il fut à l'initiative des rencontres « Audiovisuel et mouvement ouvrier » à Nantes (Loire-Atlantique) en 1984 et à Saint-Nazaire (Loire-Atlantique) en 1986 avec un catalogue d'une centaine de réalisations établi par l'ORAVEP (Observatoire des ressources audiovisuelles pour l'éducation permanente). À cette occasion, il conçut avec d'autres techniciens et réalisateurs ([Bernard Baissat](#), Dominique Cabrera, Yolande Joseph, Alban et Geneviève Poirier) le projet d'un magazine vidéo intercomités d'entreprise « CANAL CE » dont le numéro zéro fut financé par un appel d'offres intitulé « 52 minutes pour une télévision locale » que le gouvernement de gauche avait mis en place en 1983. L'expérience fut renouvelée à l'occasion du « Forum CE » au parc de la Villette à Paris avec l'ambition de faire circuler dans les comités d'entreprises les DVD relatifs aux conditions de travail et à la mémoire ouvrière, l'irruption de la vidéo légère grand public ayant rendu possible une appropriation du langage des images par le monde syndical. Mais, dans les faits, le modèle économique qu'il souhaitait ne prit pas. Seule une cinquantaine de CE diffusèrent ces magazines dans leur médiathèque d'entreprise.

Parmi toutes ces activités Jean-Pierre Thorn fut amené à travailler avec des militants CGT comme Jean-Michel Leterrier, devenu plus tard responsable de la politique culturelle de son organisation. La confédération CFDT estima qu'il y avait incompatibilité avec les missions qu'elle lui avait confiées. Elle ne renouvela pas le contrat.

À l'occasion d'une présentation du film *Le Dos au mur* à Lyon, Jean-Pierre-Thorn prit connaissance du suicide d'une responsable CGT de l'Union départementale du Rhône, Georgette Vacher, peu après l'arrivée de la gauche au pouvoir en 1981. Il apprit qu'elle avait expliqué son geste dans une dernière lettre : « C'est la fin d'une grande histoire d'amour avec la classe ouvrière, je suis le dos au mur. » Il écouta les cassettes audio qu'elle avait enregistrées durant plusieurs années et lut sa correspondance. À partir de là, il voulut en faire un film car au portrait individuel singulier d'une militante d'abord religieuse, puis ouvrière chez Calor, devenue permanente syndicale dans les années 70, se juxtaposait en toile de fond l'histoire du mensuel féminin de la CGT *Antoinette* et de la radio « Lorraine Cœur d'Acier » à Longwy (Meurthe-et-Moselle), tous deux remis au pas par la confédération CGT. Il mit cinq ans pour parvenir à réaliser cette première fiction *Je t'ai dans la peau* (1989), qu'il situa à Marseille (Bouches-du-Rhône) et non à Lyon avec, d'une part, des actrices et acteurs professionnels connus et, d'autre part, des militants et militantes jouant leur propre rôle comme Françoise Arnaud de la commission féminine du Rhône et des syndicalistes CGT de Longwy comme Marcel Donati, Michel Olmi ou Velia di Sebastino, mis à mal par leur organisation. [Chantal Rogerat](#), ex-rédactrice en chef d'*Antoinette*, est citée dans le générique comme conseillère.

Après les difficultés rencontrées par la diffusion en salles de *Je t'ai dans la peau*, Jean-Pierre Thorn se tourna vers la banlieue et les expressions musicales du Hip Hop vécues comme synonymes de révoltes contre les injustices, de volonté de vivre et de s'en sortir et d'espoir émancipateur. Sur cette base, il devint parrain du fanzine urbain, *Le magazine fumigène*, lancé en 1998 à partir d'une MJC d'Hérouville-Saint-Clair (Calvados). Après le moyen-métrage *Génération Hip Hop* en 1993, trois films documentaires long métrage illustrèrent cette orientation, *Faire kiffer les anges* en 1997, *On n'est pas des marques de vélo* en 2002 et *93 la belle rebelle* en 2011.

L'immigration allait constituer un pôle permanent des engagements de Jean-Pierre Thorn. En juin 1998, il apporta son soutien actif à la grève de la faim entreprise par l'anthropologue Emmanuel Terray avec 29 sans papiers du troisième collectif, déboutés de la circulaire Chevènement, à l'église des Batignolles à Paris. Le film *On n'est pas des marques de vélo* raconte l'histoire d'un danseur Hip Hop devenu « double peine » qui, après un emprisonnement consécutif à une affaire de stupéfiants, avait été expulsé vers la Tunisie, pays qu'il ne connaissait pas et qui, réussissant à revenir, se retrouva « clandestin à vie » alors que ses parents avaient depuis acquis la nationalité française. Compte tenu de la campagne contre la « double peine » menée par la CIMADE, la LDH, le GISTI et le MIB (Mouvement de l'immigration et des banlieues), le ministre de l'Intérieur d'alors, Nicolas Sarkozy, accepta de visionner le film ainsi que celui du réalisateur Bertrand Tavernier *Histoire de vies brisées* (2001). Il en découla, sinon une disparition totale de la « double peine », une réduction significative des situations où elle pourrait intervenir (loi de novembre 2003), avec entre autres la régularisation de Bouda et de son frère Mahrez, les deux protagonistes du film. Le documentaire *Allez, Yallah* (2004-2006) suivit une caravane de femmes des deux côtés de la Méditerranée dont l'objectif était de combattre la montée de

l'intégrisme religieux avec pour corollaire le rétrécissement de l'espace accordé aux femmes dans les ghettos urbains et la remise en cause de leurs droits à l'égalité.

L'échec de la distribution commerciale de *Je t'ai dans la peau*, les problèmes incessants liés à la recherche du financement d'un film, la frilosité de plus en plus évidente des chaînes de télévision vis-à-vis des documentaires d'auteurs qui sortent des sentiers battus, amenèrent Jean-Pierre Thorn à intervenir pour défendre la possibilité d'un cinéma indépendant et l'existence d'un réseau de salles indépendantes.

Il fut, en novembre 1991, l'un des rédacteurs du manifeste des cinéastes de France, intitulé « Résister ». Cent quatre-vingts cinéastes dont Luc Béraud, Claudine Bories, Robert Guediguian, Gérard Mordillat, Bertrand Tavernier, portèrent ce texte. Ce combat permit d'obtenir un appui du CNC (Centre national du cinéma) pour la création d'une Agence du cinéma indépendant pour sa diffusion (ACID) dont le rôle est de réaliser un travail d'action culturelle dans les régions pour soutenir la sortie des films indépendants marginalisés économiquement par la faible place qui leur est accordée du fait de la concentration abusive des grands circuits de distribution et d'exploitation. Jean-Pierre Thorn fut de 1992 à 1995 le président de cette association qui négocia avec le festival de Cannes la possibilité de présenter, dans une section parallèle, une sélection de films qu'elle soutenait ensuite auprès des petits exploitants.

Il s'impliqua de 1992 à 2013, en tant que membre actif du conseil d'administration, dans la SRF (Société des réalisateurs de films) qui avait vu le jour en 1968. Se montrant solidaire des techniciens du cinéma, il prit ses distances en juin 2013 lorsque la majorité de la SRF mit en cause la convention collective du cinéma et demanda en mars 2014 au Conseil d'État d'annuler son extension. Il décida alors d'adhérer à la CGT spectacle pour continuer à défendre cette convention.

Jean-Pierre Thorn intervint dans le conflit (2012-2014) du cinéma Méliès à Montreuil (Seine-Saint-Denis) lorsque la maire de la ville, Dominique Voynet, décida de muter quatre salarié(e)s et de licencier son directeur Stéphane Goudet en place depuis 2002. Il fut l'un des cinéastes cosignataires de la tribune parue dans le journal *Libération* le 14 février 2013, évoquant un « immense gâchis ». Le changement de majorité municipale en 2014 entraîna une issue positive au conflit du Méliès devenu le plus grand cinéma d'Art et d'essai d'Europe.

Contraint lui-même d'exercer des « petits boulots » dans le cinéma entre les trop longues périodes séparant le tournage de deux films, Jean-Pierre Thorn s'engagea depuis son début, en 2003, dans le conflit des intermittents du spectacle. Dans ce cadre, il mit en cause les positions prises par la confédération CFDT. Ayant perdu son statut d'intermittent, il prit sa retraite au 1er janvier 2009 tout en souhaitant continuer à tourner des films.

Jean-Pierre Thorn s'était marié avec Verena Vogt le 1er juin 1974 dont il divorça le 2 juillet 1987. Il éleva les deux enfants de celle-ci, nés en 1966 et 1968 : Pierre Quartier devenu professeur, responsable de service rhumatologie, immunologie et hématologie pédiatrique à l'hôpital Necker à Paris et Marie Quartier psycho-praticienne et formatrice spécialisée en souffrance scolaire à Lyon, fondatrice du réseau Orfee (Observatoire, recherche et formation pour une écologie de l'esprit à l'école). À partir de 1995, il vécut avec Françoise Arnaud, paysagiste et décoratrice de cinéma d'auteurs ancienne militante CGT, membre de la commission féminine du Rhône, qui avait été responsable de la production florale aux Espaces verts de la ville de Vénissieux.

Après Aix-en-Provence, Jean-Pierre Thorn vécut successivement à Paris de 1966 à 1971, à Gennevilliers (Hauts-de-Seine) de 1971 à 1987, à Lyon de 1989 à 1995, puis à partir de 1996 à Paris (XI^{ème}).

ŒUVRE — Principaux films : *Oser lutter, oser vaincre*, Flins 68, DVD 2008 Éditions Montparnasse (1968) — *La grève des ouvriers de Margoline*, DVD 2009 Éditions Montparnasse (1973) — *Le dos au mur*, DVD 2007 Scope Éditions (1980) — *Je t'ai dans la peau*, DVD 2014, Film Flamme (1990) — *Génération Hip Hop* (1995) — *Faire kiffer les anges* (1996) — *On n'est pas des marques de vélo*, DVD Sony Music (2002) — *Allez Yallah !* DVD 2006, L'Harmattan Vidéo (2004-2005) — *93 la belle rebelle*, DVD Blaq Out (2007-2010).

SOURCES — Jean-Pierre Thorn, *Oser lutter, oser vaincre*, Nouvelles presses Parisiennes, 1972 — *Promouvoir l'utilisation de l'audiovisuel par la CFDT*, rapport de la mission d'étude confiée à Jean-Pierre Thorn par le secteur information confédéral, octobre 1983 — Jean-Pierre Thorn, *Filmer la grève*, propos recueillis par Pierre Vincent Cresceri et Stéphane Gatti, la Parole errante à la Maison de l'arbre, 2008 — Jean-Pierre Thorn, *93 la belle rebelle*, Loïc Ballarini lectures, les comptes rendus en ligne 15 février 2011 — *Dissidences*, 3, printemps 2012, entretien avec Jean-Pierre Thorn, *Un cinéma au service du peuple*, propos recueillis par Frédéric Thomas — Séminaire du 16 décembre 2013 à la BNF cycle « vidéo des premiers temps » : vidéos et organisations ouvrières avec les exemples de COLIMA-SON, des rencontres « Audiovisuel et mouvement ouvrier » de Nantes et Saint-Nazaire en 1984 et 1986 et d'UNICITÉ — Entretien de Jean-Pierre Thorn et Serge Daney 1990, *Cinéma hors capital*, 3, avril 2014 — *Je t'ai dans la peau* de Jean-Pierre Thorn, film Flamme/livre DVD, *Cinéma hors capital*, 3, avec filmographie complète de Jean-Pierre Thorn (p. 199) — Entretien avec Jean-Pierre Thorn le 16 janvier 2016 — Archives du SYMNES CFDT, emboîtages Alstom, Bourse du Travail de Saint-Denis.

Daniel Richter

TOURBIN Jean-Pierre, François, Georges

Né le 19 décembre 1947 à Paris (XIV^{ème}) ; ouvrier chez Citroën à Paris (1965-1980) ; responsable fédéral JOC (1968-1973) ; militant CFDT ; secrétaire général de l'UD-CFDT de Seine-Saint-Denis (1983-1991) ; directeur de l'association pour le logement des défavorisés FREHA (1991-2007) ; président du conseil d'administration la CAF de la Seine-Saint-Denis (depuis octobre 2006).



Jean-Pierre Tourbin
en 2005

Fils de Roger Tourbin, employé de commerce puis ouvrier chez Citroën, et de Jacqueline Mulot, employée de commerce qui quitta son emploi pour élever sa nombreuse famille, Jean-Pierre Tourbin fut l'aîné d'une fratrie de douze enfants (sept garçons – dont le cinquième mourut à l'âge de cinq ans – et cinq filles). Ses parents étaient des catholiques non pratiquants. Il fit ses études primaires à l'école publique (Victor Hugo puis Diderot) de Montreuil (Seine, Seine-Saint-Denis) où il obtint le certificat d'études primaires (1961), puis entra au lycée technique Condorcet de Montreuil dont il sortit avec le CAP et le brevet d'enseignement industriel de mécanique générale (1965). Pendant ses années de lycée, il fut contacté et orienté vers la JOC par un prêtre de sa paroisse, Jean Perrot – qui allait devenir prêtre-ouvrier –, pour former une équipe JOC sur le lycée. Il commença à militer dans l'équipe de Montreuil et, en 1965, entra dans l'équipe de la Fédération Seine-Rive-de-Marne qui l'amena à faire la connaissance de Jacques Oudot*, permanent national chargé de la région parisienne.

En septembre 1965, Jean-Pierre Tourbin trouva un emploi chez Citroën, dans l'établissement de Grenelle (Paris XV^{ème}) avec la qualification de « jeune ouvrier ». Appelé sous les drapeaux en mai 1967, il fit son service militaire dans la cavalerie à Provins (Seine-et-Marne), au 9^{ème} régiment de hussards, qu'il quitta avec le grade de maréchal des logis. À l'issue de son service militaire, en septembre 1968, il réintégra son poste chez Citroën. Entre-temps, à la suite des événements de mai 1968, le climat social s'était durci dans l'entreprise. Il en fit sa première expérience, lorsque, étant devenu président de la fédération 93-Sud, il fit une demande de congés « éducation ouvrière ». Ces congés, sans solde, étaient autorisés par la loi pour participer à des formations faites par les organisations syndicales pour leurs adhérents ainsi que, et c'était le cas en l'occurrence, par les organisations d'éducation populaire agréées. Cette demande lui valut les pressions de sa hiérarchie qui lui signifia qu'il n'était pas bien vu de s'occuper d'autre chose que de son travail dans l'entreprise.

Son engagement à la JOC, qu'il devait combiner avec un travail en équipe où il alternait période de travail du matin et période de travail du soir, lui laissait peu de place pour un autre engagement. Ce fut la montée du climat anti-syndical qui se traduisait, entre autres, par les pressions de la hiérarchie qui invitait les salariés à être du côté du patron, faute de quoi ils seraient considérés comme étant contre lui, qui le décida à choisir son camp. Il adhéra à la CFDT en 1969 et rejoignit la section animée notamment par Roger Fénoglio où il assuma très vite des responsabilités. Nommé représentant syndical au CE, où il était l'unique représentant CFDT, il fit ses armes dans le combat contre le licenciement de [Pierre Louis- > 89797], cadre et militant CFDT. Il s'impliqua dans la vie de l'inter Citroën CFDT de la région parisienne, réunie sous l'égide de l'Union Parisienne des Syndicats de la Métallurgie (UPSM-CFDT) où il milita avec Jean Quèbre*, [Daniel Sérus- > 173410], Philippe Lageix*, Roger Fénoglio et Georges Fresneau*, ainsi qu'à l'Union fédérale de l'automobile animée par la Fédération de la Métallurgie (FGM-CFDT) où il suivit, entre autres, le rapprochement de Citroën avec Peugeot.

Comme la plupart des militants des établissements Citroën de la région parisienne, Jean-Pierre Tourbin se trouva rapidement confronté à la répression anti-syndicale organisée par la direction de l'entreprise. Les entraves à la circulation pendant les délégations, les manœuvres d'intimidation sur les salariés de son entourage pour qu'ils ne puissent ni parler aux « mauvais délégués », ni prendre leurs tracts lors des distributions, étaient son lot quotidien. Il eut à subir nombre de malversations *ad hominem* telles l'effraction de son vestiaire, de la peinture dans ses chaussures de ville, la présence d'agents de secteurs qui le suivaient pas à pas lors de ses déplacements en délégation dans l'usine. Exerçant la fonction de régleur en production, responsable d'une équipe pour la fabrication de différentes pièces (carters, pignons, vilebrequins), il fut déplacé d'usine en usine sans que cela fût justifié par des nécessités de service : dans les usines du XV^{ème} arrondissement de Paris (Grenelle, Gutenberg, Javel et Leblanc) pour différentes périodes, à Levallois (septembre 1968-janvier 1970) et à Asnières (janvier à mai 1970) (Hauts-de-Seine) et même trois mois à Metz (Moselle) (juin à septembre 1970) pour revenir à Gutenberg. Son passage à Asnières fut particulièrement difficile pour lui lorsqu'il se trouva confronté à son père qui avait adhéré au syndicat maison, membre de la confédération française du travail (CFT), qui avait été créé par l'entreprise et était utilisé par elle pour sa politique anti-syndicale.

Après avoir quitté la JOC, conjointement à son engagement syndical professionnel, Jean Pierre Tourbin s'impliqua dans l'action interprofessionnelle. En 1973, avec une petite équipe de militantes et militants habitant la ville ou y travaillant, il créa l'Union locale de Bagnolet (Seine-Saint-Denis), dont il fut le premier responsable. Il y anima l'implantation et le développement de la CFDT sur la ville par la diffusion de tracts à la station de métro ou sur le marché, accompagna la création d'une section CFDT chez les employés communaux de Bagnolet et chez Novotel, organisa des adhérents isolés de l'Éducation nationale, de la métallurgie, et soutint le conflit des femmes de chambre au Novotel pour de meilleurs salaires.

En 1980, alors que l'usine Citroën de Gutenberg, où il était alors, allait déménager dans l'Est de la France, il fut sollicité par le secrétaire général de l'UPSM, Claude Sardais*, pour être candidat au poste de secrétaire permanent de l'Union départementale CFDT de la Seine-Saint-Denis (UD 93-CFDT), laissé vacant par le départ de Jacques Catant. Sa candidature, présentée par les syndicats de la Métallurgie de la Seine-Saint-Denis, fut retenue par le congrès de l'UD en mai 1980. Il eut plus particulièrement en charge le suivi de l'action revendicative, l'information et l'animation des secteurs de la protection sociale et du logement. Dans ce cadre, il apporta et organisa le soutien de l'interprofessionnel dans les conflits se déroulant sur le département, notamment, pour les plus médiatisés, le conflit chez Dufour à Montreuil (entreprise de machines-outils) avec la création d'une radio libre éphémère, les conflits dans les Postes et au centre de tri de Bobigny, le conflit au magasin Métro dans le commerce de distribution, la grève de cinq semaines à l'usine Citroën d'Aulnay-sous-Bois (mai-juin 1982) qu'il suivit en relation étroite avec Michel Carvou*, permanent de l'UPSM en charge de l'automobile. Le conflit se conclut par une amélioration des salaires et des conditions de travail et la mise en place de commissions pour l'évolution de carrière des ouvriers spécialisés (OS). Les élections professionnelles organisées pour la première fois sous le contrôle de l'Inspection du travail allaient voir le discrédit du syndicat maison CSL (qui avait pris la suite de la CFT), la progression de la CGT, et, avec moins d'ampleur cependant, celle de la CFDT.

Élu secrétaire général de l'Union départementale CFDT-93 en 1983, où il prit la suite de Michel Mersenne, il siégea au bureau de l'Union régionale interprofessionnelle de la région parisienne (URP-CFDT). Il y connut la situation de tension entre les organisations soutenant la politique confédérale « d'adaptation du syndicalisme » et celles voulant rester sur une ligne de « transformation sociale ». La préparation du 46^{ème} congrès à Évry (Essonne) en janvier 1985 se déroula en situation de crise, à la suite de la « décision de démissionner de leur responsabilité » annoncée au comité régional du 19 avril 1984 par quatre membres de l'équipe sortante, dont le secrétaire général de l'URP Jean-Pierre Bobichon*. Jean-Pierre Tourbin s'impliqua, avec le soutien de son UD, dans la construction d'une alternative animée par Christian Cottet*, ancien permanent juriste de l'UPSM, membre depuis 1984 de l'équipe régionale. Le congrès d'Évry dégagna une majorité se retrouvant sur une ligne critique vis-à-vis de la politique confédérale et une équipe restreinte de trois membres, dont Christian Cottet, qui fut élu secrétaire général. Jean-Pierre Tourbin, pour soutenir l'équipe, accepta de remplir la fonction de trésorier.

Le congrès suivant, en octobre 1987 à Créteil (Val-de-Marne), se prépara dans une situation de non-reconduction de la candidature de Christian Cottet et de confrontation entre les « porteurs de la continuité d'Évry » et les partisans de la politique confédérale d'adaptation du syndicalisme. Jean-Pierre Tourbin présenta sa candidature sur la liste regroupée autour de Michel Carvou, devenu secrétaire général de l'UPSM, qui s'inscrivait dans la continuité de l'action menée par Christian Cottet. Le congrès adopta le rapport d'activité à 56,82 % des voix et vota les orientations. Par contre, l'élection du secrétariat déclencha une crise. Sur une liste de dix candidats pour cinq postes à pouvoir, seuls quatre candidats furent élus : Michel Carvou et Jean-Pierre Tourbin pour la liste ayant proposé les orientations, Jacky Bontems, secrétaire général de l'UD de Paris, et Patricia Galli les ayant combattues. Les candidats proches des organisations politiques d'extrême gauche et soutenant les orientations majoritaires furent battus. Michel Carvou et Jean-Pierre Tourbin demandèrent au comité régional, pour pouvoir collaborer avec les deux autres candidats élus, « une place majoritaire au bureau régional, aux organisations qui ont soutenu les orientations du congrès [...] et l'élection de Michel Carvou comme secrétaire général ». Au comité régional, où contrairement au congrès où seuls les syndicats votaient, les mandats des UD pesèrent dans un autre sens sur les résultats. Ces demandes ne trouvèrent pas de majorité. Estimant, avec leurs structures respectives, qu'ils n'avaient pas les moyens d'appliquer les orientations du congrès, Jean-Pierre Tourbin et Michel Carvou décidèrent de démissionner.

À partir de 1988, après l'exclusion de la CFDT de syndicats des cheminots et de la santé d'Île-de-France, Jean-Pierre Tourbin eut à gérer les débats provoqués dans son UD par cette exclusion et le départ de sections faisant le choix d'adhérer à Sud-solidaires. Dans un département comportant beaucoup de pauvreté et de précarité, il fit le choix de s'impliquer de manière importante dans les instances paritaires de la protection sociale et du logement. Dans le bulletin *CFDT-93*, il développa l'information dans le domaine de la protection sociale et réalisa des bulletins thématiques sur le logement et la Sécurité sociale. En 1981, lors de la décentralisation de la Caisse régionale d'assurance-maladie, il accompagna la mise en place de la CPAM de la Seine-Saint-Denis et fut désigné au conseil d'administration où il siégea du premier conseil jusqu'en octobre 1985. Il y réalisa un travail intensif de coordination entre les structures syndicales et les administrateurs CFDT de l'organisme. Il engagea un travail analogue pour préparer la départementalisation de la Caisse d'allocations familiales de la région parisienne et la création de la CAF de la Seine-Saint-Denis (avril 1991) dont il devint administrateur aux côtés de Michel Langlois, également désigné par la CFDT, qui en fut le premier président.

Dans le domaine du logement, il représenta la CFDT au Conseil d'administration du collecteur du 1% logement OCIL 93. Après le vote de la loi du 31 mai 1990, dite loi Besson, visant à la mise en œuvre du droit au logement qui instituait de nouvelles obligations pour le logement des personnes défavorisées, il participa à la mise en place et anima la commission paritaire interprofessionnelle du logement (COPARIL 93), chargée d'agréeer les projets pouvant bénéficier du financement du 1% logement réservé à cet effet. Avec la même volonté de faire avancer les dossiers relevant du logement et de l'action sociale, il s'investit dans les instances institutionnelles relevant des différents plans et programmes gouvernementaux : le conseil départemental de l'habitat (CDH), le plan départemental d'action pour le logement des personnes défavorisées (PDALPD), et consécutivement à la mise en place du RMI, le conseil départemental d'insertion (CDI).

À l'échéance de son mandat de permanent syndical, fin mars 1991, Jean-Pierre Tourbin chercha un emploi en continuité avec son engagement syndical dans le domaine de la protection sociale et du logement. Dans le cadre des dispositions de la loi Besson pour le logement des plus défavorisés, des anciens militants et responsables CFTC-CFDT travaillant dans le domaine du logement social avaient créé une association, France Euro Habitat (FREHA). Celle-ci avait pour objet l'acquisition et la rénovation, en Île-de-France, de logements anciens du parc privé pour en faire des logements sociaux pour les personnes à faibles ressources. Il s'agissait de Michel Gay, ancien permanent de la métallurgie du Doubs, directeur du centre AFPA, Yves Bodiguel à Vélizy-Villacoublay (Yvelines) et président du collecteur 1% logement le GIAPP, de Jean Arnoult, directeur du GIAPP, ancien secrétaire général de l'Union départementale CFDT du Val-d'Oise, de Michel Carvou, qui avait terminé son mandat à l'UPSM en octobre 1989 et était chargé de mission pour le logement des plus démunis au GIAPP, ainsi que de Georges Dunand, ancien salarié à la confédération CFTC, secrétaire général de la société HLM Emmaüs, qui devint Emmaüs Habitat. Jean Pierre Tourbin fut le premier salarié recruté par cette association en avril 1991 en tant que « chargé d'études », qui lui confia plusieurs missions à Paris et à Roubaix, puis il en devint le directeur en août 1992. Il occupa cette fonction jusqu'à son départ à la retraite en décembre 2007.

Sous son impulsion, FREHA développa un partenariat fructueux avec les représentants des communes, de l'État et des collecteurs du 1% logement dans les départements de l'Île-de-France. L'association se développa plus particulièrement dans le Val-d'Oise, à Paris, dans les Yvelines et dans la Seine-Saint-Denis où il connaissait bien les acteurs. Il fut à l'origine d'une convention avec la ville de Montreuil qui fit de FREHA un partenaire privilégié de la ville pour la résorption de l'habitat insalubre, la réhabilitation du parc ancien et la lutte contre le saturnisme (1995). Il engagea l'association FREHA dans le relogement de familles issues des campements organisés par l'association Droit au logement (DAL) et soutenues par le mouvement Emmaüs et son fondateur, l'Abbé Pierre- > 157926], au Quai de la gare (Paris XIIème) de juillet à décembre 1991 et à Vincennes (Val-de-Marne) de mai à octobre 1992. Il répondit présent pour participer à la transformation en logements sociaux des logements qui avaient été réquisitionnés par la Ville de Paris sous l'incitation de Jacques Chirac en 1995. Pour faire face aux difficultés croissantes de locataires de plus en plus fragiles et pour répondre à des projets spécifiques tels les « appartements relais » sur le secteur de Garges-lès-Gonesse (Val-d'Oise) après le désengagement en 2002 de l'association ALFA, il développa au sein de l'association un secteur d'accompagnement social lié au logement. Il retrouva Jacques Oudot qui après être devenu directeur de la société Emmaüs Habitat devint président de FREHA. Lors de son départ à la retraite, l'association employait une trentaine de salariés, gérait un parc d'un millier de logements et avait des projets à l'étude pour près de 200 logements.

Son action au sein de FREHA resta toutefois profondément marquée par un événement aux conséquences dramatiques. Il s'agit de l'incendie, survenu dans la nuit du 25 au 26 août 2005 dans un immeuble géré par FREHA et occupé par des familles à majorité maliennes. Le feu, d'origine criminelle, fit 17 morts, dont 14 enfants, et 27 blessés. L'immeuble situé 20 rue Vincent Auriol à Paris (XIIIème) avait été confié par l'État à FREHA pour aider au relogement des familles sortant des campements du Quai de la gare et de Vincennes. Cet événement tragique secoua l'ensemble de l'association et du mouvement Emmaüs, dont FREHA était membre. Jean Pierre Tourbin, qui connaissait les familles, fut personnellement très affecté par le drame. L'instruction dura sept ans, le ou les auteurs de l'incendie criminel ne furent pas retrouvés. Le drame s'était passé dans un contexte où plusieurs incendies avaient fait 52 morts à Paris. Le jugement du tribunal de Paris, rendu le 19 janvier 2012, condamna l'association et l'entreprise du bâtiment qui avait posé du contre-plaqué pour protéger la cage d'escalier contre les risques de saturnisme, et qui avaient été à l'origine de la propagation rapide du feu, à soixante mille euros d'amende et sept cent mille euros de dommages et intérêts.

Après avoir quitté sa fonction de permanent de l'UD-CFDT du 93, Jean-Pierre Tourbin avait continué à être mandaté au conseil d'administration de la CAF de la Seine-Saint-Denis. En 1996, il avait été nommé président de la commission d'action sociale. En octobre 2006, il devint président du conseil d'administration de l'organisme. Dans un contexte de paupérisation croissante de la population du département et malgré une réduction des moyens imposée par la politique publique en dépit de la prise en charge de missions nouvelles, telle la transformation du RMI en RSA (2009), il conforta le partenariat de la Caisse avec le département et des villes de la Seine-Saint-Denis par la signature de conventions territoriales globales traitant de la petite enfance, des loisirs, des vacances, de l'accès aux droits et des équipements de proximité. Des conventions furent ainsi passées avec les villes de La Courneuve (septembre 2010 renouvelée en décembre 2013), Romainville (2012 reconduite en 2013), Bobigny (mai 2013), Clichy-sous-Bois (mai 2016) et le Conseil général (octobre 2013).

Soucieux de garder le contact avec les structures opérationnelles du département, il poursuivit son implication dans les conseils d'administration des organismes de logement social : l'office public de l'habitat de Seine-Saint-Denis, l'office de Romainville, l'office de Montreuil. Il siégea deux ans (2006-2008) au Conseil économique et social (CESR) d'Île-de-France comme représentant de la branche famille. Il représenta la CAF 93 au sein du conseil d'administration de l'École de la deuxième chance (E2C 93) mise en place par la Chambre de commerce, le département et la CAF pour les jeunes sortant de l'école sans formation (2011). Sur mandat des CAF d'Île-de-France, il participa au conseil d'orientation de *Vies de Famille*, le magazine de la branche famille de la Sécurité Sociale (2011-2017), ainsi qu'à la commission consultative pour l'informatique mise en place auprès du conseil d'administration de la CNAF (à partir de juillet 2015).

Jean-Pierre Tourbin avait été fait chevalier de l'ordre national du Mérite en mai 1990, sur proposition du ministère du Travail de l'Emploi et de la Formation professionnelle, au titre son action menée dans le cadre de sa responsabilité syndicale. Il fut promu au grade d'officier en 1997 au titre de son action pour le logement des plus défavorisé et reçut son insigne des mains de Louis Besson, l'ancien ministre en charge du logement.

Il s'était marié le 26 mai 1973 à Montreuil avec Michèle Pinglin, jociste comme lui, militante CFDT à l'AFPA de Montreuil qui devint secrétaire administrative au syndical national CFDT de l'AFPA. Ils eurent deux enfants, Pierre (1974) et Céline (1977).

SOURCES — Archives UPSM-CFDT — Archives FREHA — <http://www.ladepeche.fr/article/2012/01/19/1264646> — Jo Bibard, *Faire l'histoire ensemble, La CFDT en région Île-de-France 1887-1990*, La Toison d'or (p. 357 à 368) — Entretiens avec Michel Carvou, 22 février et 2 mars 2016.

Michel Carvou

TROISGROS Simone née FLECK Simone

Née le 27 novembre 1904 à Paris (Xème), morte le 8 février 1993 à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis) ; employée dans la métallurgie ; militante des syndicats chrétiens puis secrétaire adjointe de la CFTC puis de la CFDT ; conseillère municipale MRP de 1945 à 1948.



Simone Troisgros, entre Henri Krasucki et Georges Séguy, lors d'une manifestation

Fille de Félix François Fleck, plombier, et de Clémence Louise Saintier, journaliste, Simone Fleck, fille unique, perdit son père à l'âge de trois ans. Quelques années plus tard, sa mère se remaria et la famille déménagea à Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise) où son beau-père travailla comme jardinier dans une grande propriété et sa mère comme concierge. Elle fréquenta l'école libre et obtint le Certificat d'études primaires. Les inégalités sociales de cette ville, encore très aristocratique, frappèrent fortement Simone Fleck qui, dès lors, chercha le meilleur moyen de promouvoir une plus grande justice sociale. En 1918, elle fut placée en apprentissage comme couturière. Un an plus tard, elle quitta la couture pour un emploi chez un transporteur puis, en 1920, entra dans un atelier de métallurgie comme magasinnière et ensuite comme acheteuse.

Sa rencontre, en 1919, avec Suzanne Martin, une des dirigeantes de la Fédération française des Unions des syndicats professionnels féminins — plus connue sous le nom de la Fédération du boulevard des Capucines — avait déterminé son engagement militant. Munie de sa carte CFTC,

Simone Fleck se présenta à la section féminine de Saint-Germain-en-Laye. A l'instar de nombreuses militantes de la fédération, Simone Fleck suivit pendant trois ans les cours du « 4ème dimanche » à l'École normale sociale (ENS), rue du Docteur-Blanche à Paris (XVIème). Sous la direction d'Andrée Butillard* et Aimée Novo, l'ENS dispensait des cours de formation axés sur l'encyclique *Rerum Novarum*, ainsi qu'un enseignement pratique portant sur la législation du travail. Simone Fleck y fit l'apprentissage de la prise de parole en public et pendant plusieurs années allait être propagandiste auprès des jeunes ouvrières, notamment celles de la haute couture parisienne où les syndicats féminins avaient déjà réalisé une percée.

Elle fut également membre de l'Union féminine civique et sociale, fondée par Andrée Butillard, et fit alors de la propagande en faveur du vote des femmes. En 1920, elle participa activement à l'élection de Maria Bardot* au conseil des prud'hommes. Dans l'entreprise métallurgique où elle travaillait, elle lutta pour obtenir de meilleures conditions de travail et aussi des vacances payées.

Préoccupée en effet par la question des loisirs, Simone Fleck adhéra au mouvement scout en 1924 où elle fut guide puis cheftaine. Ce fut lors d'une fête scout qu'elle rencontra son futur époux, Bernard Troisgros, également syndiqué à la CFTC. Marié le 28 juin 1927 à Saint-Germain-en-Laye, le couple s'installa à Saint-Denis (Seine). Simone Troisgros adhéra à la section locale des syndicats féminins dont elle devint la secrétaire. En 1935, elle eut un fils.

1936 marqua un tournant dans l'action militante de Simone Troisgros. Depuis plusieurs années, les sections syndicales féminine et masculine de Saint-Denis travaillaient en étroite association car, contrairement à de nombreuses militantes des syndicats féminins, Simone Troisgros se montrait favorable à une plus grande collaboration avec les syndicats masculins. Suite aux grèves de mai-juin, l'union des deux sections de Saint-Denis devint effective et elle fut élue secrétaire générale. Dès lors, la section commune disposa d'un local à la Bourse du Travail. De 1936 à 1939, elle s'engagea intensément dans l'action syndicale : elle milita aux commissions jeunesse, théâtre et culture, témoignant ainsi de son intérêt pour la question des loisirs en milieu populaire.

En 1939, avec la guerre, la section lui confia les documents dont elle disposait. Selon son témoignage, engagée dans la Résistance à Saint-Denis, Simone Troisgros tenta d'empêcher les travailleurs de se laisser entraîner par la campagne en faveur de la Charte du Travail. Au lendemain de la Libération, le MRP lui demanda de se présenter aux élections municipales à Saint-Denis. Éluë en 1945, elle retrouva son siège à l'issue du scrutin de 1947 mais démissionna en 1948 étant surchargée de travail. Pendant plusieurs années, elle cessa toute activité politique et ce ne fut qu'en 1974 qu'elle adhéra au Parti socialiste.

En 1944, la CFTC ayant décidé de dissoudre les organisations féminines et de les incorporer aux syndicats masculins, Simone Troisgros devint alors permanente régionale. Suite à la défection de nombreuses militantes au lendemain de 1944, elle dut travailler à réorganiser les bases d'une action auprès des travailleuses et institua alors les commissions féminines s'intéressant tout particulièrement à la question de formation. A la demande de Maurice Bouladoux* et en

raison de son expérience de syndicalisation des travailleurs et travailleuses, elle remplaça en 1948 Marie-Louise Danguy* au secrétariat de la commission confédérale féminine et fut nommée, au début de 1949, secrétaire générale adjointe de la CFTC poste qu'elle occupa ensuite à la CFDT jusqu'à sa retraite à la fin de 1969. En 1949, elle fut déléguée à la commission de formation de la Confédération internationale des syndicats chrétiens (CISC) qui devint ensuite la Confédération mondiale du travail (CMT). Jusqu'en 1970, elle fut présidente du Conseil international des travailleuses de la CMT. De 1950 à 1952, elle fit partie du Bureau international du travail (BIT) et fut de ceux qui rédigèrent la motion de la convention n° 100 sur l'égalité des salaires. De 1962 à 1968, Simone Troisgros représenta la CFTC puis la CFDT au Conseil économique et social. En 1970, elle accepta à la demande de la CMT d'être sa représentante à l'UNESCO. Elle fit partie du comité permanent des ONG jusqu'à sa démission en 1985.

Tout au long de ces années, Simone Troisgros ne cessa de s'intéresser à la question des loisirs, elle fut durant vingt-cinq ans secrétaire générale de l'OCCAJ et, à ce titre, participa en 1956 à la fondation du bureau international du tourisme social dont le siège est à Bruxelles.

SOURCES — Arch. personnelles Gaston Tessier — *Bilans*, n° 404, 25 février 1954 — Témoignage de l'intéressée — État civil.

Joceline Chabot

VARTAN Claude, Jacques

Né le 10 novembre 1936 à Paris (XIVème) ; agent technique, cadre administratif (1961-1999) ; militant syndicaliste, secrétaire de la section CFDT chez Électronique Marcel Dassault (EMD) devenu Électronique Serge Dassault (ESD) puis Groupe Dassault Électronique (1970-1999), délégué central CFDT du groupe Dassault Électronique (1995-1999) ; vice président du conseil d'administration de la Caisse primaire d'assurance-maladie des Hauts-de-Seine (1991-2004) ; membre du PS.

Fils de Jehan Vartan, ingénieur électricien d'origine arménienne naturalisé Français et d'Irène Génon, sans profession, Claude Vartan était l'aîné d'une fratrie de trois enfants (un garçon, deux filles). Son père, devenu orphelin à la suite du génocide des Arméniens par les Ottomans en 1915, fut recueilli par une association caritative qui, après l'avoir emmené à Alep en Syrie, l'accueillit dans un orphelinat à Beyrouth au Liban où il fit des études à l'Université américaine. Venu en France faute de pouvoir émigrer aux États-Unis, il tint un commerce de radio à Paris (XVème). Sa mère, issue d'une famille ultra-catholique, fit des études de secrétariat puis préféra élever ses enfants. Élevé dans la religion catholique, Claude Vartan suivit l'école primaire à l'école privée Saint-Louis à Paris (XVème). Il fut marqué à cette période par les contradictions entre adultes quand on lui interdisait, à la maison, de chanter les chants (maréchalistes) qu'on lui apprenait à l'école.

Il commença ses études secondaires au lycée Buffon (Paris XVème) et les continua, à partir de la seconde, au lycée Saint-Louis (Paris VIème). Après son échec à la seconde partie du baccalauréat, qui lui provoqua une dépression nerveuse, il s'inscrivit au collège privé Sainte-Barbe (Paris Vème) où il n'arriva toujours pas à décrocher le baccalauréat. En 1957, il entra à l'École centrale de TSF et d'Électronique (ECTSFE) de la rue de la Lune (Paris IIème) dont il sortit diplômé après deux années d'études. Il fut incorporé à l'issue de son sursis en 1959. Comme il avait fait une préparation militaire supérieure, il fut admis à l'École d'application des transmissions (EAT) de Montargis (Loiret) avec le grade d'élève officier. Il n'y resta que quatre mois. C'était l'époque de la montée de l'OAS, la caserne de Montargis avait pris des mesures de vigilance renforcées pour se prémunir contre une éventuelle attaque de son armurerie. Une nuit où il était de garde, ayant entendu des bruits suspects, Claude Vartan fit usage de son arme. Victime d'un syndrome d'obsession d'avoir tué quelqu'un, il fut envoyé à l'hôpital militaire du Val-de-Grâce à Paris. Il y resta deux mois, fut renvoyé dans ses foyers et réformé au bout d'un an pour incompatibilité avec le milieu militaire.

En janvier 1961, il obtint son premier emploi comme agent technique 1ère catégorie (AT1) à la Société alsacienne de construction mécanique (SACM) – qui deviendra Alsthom – à Arcueil (Seine, Hauts-de-Seine) dans un service travaillant pour les équipements de sous-marins. Non motivé par son travail, il quitta cette entreprise au bout de trois semaines pour rentrer à la Compagnie sans fil (CSF) à Puteaux (Seine, Hauts-de-Seine) dans un service spécialisé sur les ferrites. Celui-ci devant être délocalisé en Bourgogne il partit au bout de trois mois. En mai 1961, il trouva un emploi à la Radiotechnique, rue Ledru-Rollin à Paris (XIème) dans un laboratoire qui développait des applications électroniques dans la vie quotidienne, notamment des balances électroniques. Il y resta trois ans puis rentra en 1964 comme AT2 chez Le transistor industriel (LTI) à Boulogne-Billancourt (Seine, Hauts-de-Seine), établissement d'une cinquantaine de salariés qui fabriquait des alimentations stabilisées. Il y travailla un an avant d'entrer en 1965 comme agent technique principal chez Électronique Marcel Dassault (EMD) – entreprise de 2 000 salariés, située à Saint-Cloud (Seine, Hauts-de-Seine) – dans un service travaillant sur les premiers circuits intégrés. Il resta dans cette entreprise, dont il connut les nombreuses transformations, jusqu'à la fin de sa carrière professionnelle en 1999. Entre-temps, en effet, l'entreprise Électronique Marcel Dassault devint Électronique Serge Dassault en 1982, puis Groupe Dassault Électronique avant d'être absorbée par Thomson-CSF en 1998. À la suite de la création de l'établissement de Saint-Quentin-en-Yvelines, repris ensuite par Thalès, celui de Saint-Cloud fut fermé. C'est dans cet établissement, comportant 2 500 salariés, que Claude Vartan termina sa carrière comme cadre administratif, à l'âge de soixante-trois ans, suite à un licenciement négocié dans le cadre d'un plan d'incitation au départ. Tout au long de sa carrière, il mit à profit les acquis de la

formation permanente pour parfaire sa formation initiale. Il obtint la capacité en droit à Paris X Nanterre, avec mention bien en 1976, le diplôme d'études comptables supérieures (DESCS) en 1980, un certificat de psychologie du travail du Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) en 1982 et un certificat de sociologie du travail au CNAM en 1985.

La première démarche militante de Claude Vartan fut, au cours de son adolescence, d'aller vendre *Témoignage Chrétien* et *Temps Présent* (publication dominicaine), à la criée, à la station de métro Vaugirard, ceci à l'instigation d'un prêtre de sa paroisse qui lui avait fait découvrir ces hebdomadaires. À quatorze ans, il s'engagea comme secouriste à la Croix-Rouge française. À seize ans, il adhéra aux Jeunesses communistes.

Il rallia les rangs de la CFTC en 1962 dans le cadre d'une démarche collective de quelques collègues agents techniques électroniciens de la Radiotechnique revendiquant une augmentation de leurs salaires. Après une rencontre avec Jean Auger* responsable à l'Union Parisienne des Syndicats de la Métallurgie CFTC (UPSM) chargé de la construction électrique et de l'électronique, ils créèrent ensemble une section syndicale et demandèrent des élections de délégués du personnel. Ils eurent à subir des pressions et intimidations de la part du chef du personnel et la première distribution de tracts annonçant l'organisation d'élections se fit avec l'assistance de l'UPSM. Le quorum ne fut pas atteint au premier tour et Claude Vartan ne fut pas élu cette année-là mais seulement l'année suivante. L'action des délégués permit de faire avancer des revendications salariales. Pour la jeune section CFTC de la Radiotechnique, cette période fut aussi celle du débat du positionnement de la CFTC sur l'indépendance de l'Algérie et sur l'évolution de la CFTC en CFDT qu'elle approuva majoritairement.

Après le départ de la Radiotechnique en 1964, Claude Vartan attendit d'être à Électronique Marcel Dassault pour reprendre une carte syndicale. En 1966, bien qu'il y eût une section CFDT dans cette entreprise, il choisit la CGT qui était l'organisation la plus représentative dans le groupe Dassault. Fin 1967, estimant que les électroniciens se retrouvaient de moins en moins dans la forme d'expression et les revendications portées par la CGT, il revint vers la CFDT. Il fut élu délégué du personnel peu de temps avant les événements de mai 1968. La grève générale avec occupation fut décidée par un vote à bulletins secrets. Celle-ci se passa en bonne entente entre la CGT et la CFDT. À la demande du comité de grève, Claude Vartan accepta la responsabilité de la restauration des grévistes qu'il assura avec efficacité pendant les trois semaines de l'occupation. S'il s'en voulut quelque temps d'avoir accepté une tâche « secondaire » dans la conduite d'un tel mouvement, il retint de cette expérience que l'organisation et la logistique sont au moins aussi importantes que l'idéologie et la politique. La grève se conclut sur des avancées significatives comprenant, entre autres, la cinquième semaine de congés payés, l'alignement des congés d'ancienneté des non-cadres sur les cadres, une programmation de la réduction du temps de travail – alors à 48 heures hebdomadaires –, la reconnaissance de la section syndicale d'entreprise. La CGT et la CFDT refusèrent de signer l'accord, jugé par elles insuffisant et que seule la CGC signa.

Au sortir de la grève, Claude Vartan dut vite se confronter à la nature d'une direction affichant des convictions économiques et politiques alignées sur celles de son PDG Serge Dassault. Un syndicalisme se revendiquant de la lutte des classes ne pouvait être que « l'ennemi d'une entreprise libérale ». Tout militant de ce syndicalisme était prévenu qu'il devait choisir entre son engagement ou sa carrière. Tout salarié qui s'affichait avec un de ces militants se l'entendait reprocher lorsqu'il demandait pourquoi il n'avait pas eu d'augmentation individuelle. Cette orientation s'exerça concrètement dans le soutien affiché de la direction à « la » bonne organisation, la CGC qui, dans l'entreprise, avait à sa tête des responsables s'affichant comme membres du Front National et militant ouvertement contre ces « rouges » qui voulaient casser une entreprise « poule aux œufs d'or » qui prospérait sur les crédits militaires et pratiquait des salaires entre 20% et 30% au-dessus de la profession. La CFDT avait de plus, à leurs yeux, le défaut d'avoir milité pour l'autodétermination du peuple algérien et, crime plus grand encore, d'avoir eu en son sein des « porteurs de valise » pour le FLN, c'est-à-dire des « traîtres à leur patrie ».

En 1969, la CGC mena campagne en critiquant une opération, qu'elle qualifia de dispendieuse, d'acquisition immobilière conduite par le CE, à majorité CFDT-CGT, dans le but de sortir ses locaux et ses services de l'enceinte de l'entreprise. L'opération peinait à trouver son terme et devenait de plus en plus coûteuse. La CGC obtint la majorité des sièges et ordonna un audit des comptes qui expertisa quatre millions de francs dépensés sans pièces probantes. Elle engagea un procès contre le secrétaire (CGT) et le trésorier (CFDT) sortants qui dura dix ans et se conclut par leur condamnation en première instance qui fut confirmée en appel. Ces événements affaiblirent les sections syndicales. Le soutien ostensible de la direction de l'entreprise à la CGC, « ce syndicat qui ne voulait pas la mort de l'entreprise », dont le journal d'entreprise louait la gestion du CE, qui obtenait des augmentations de salaires deux jours après les avoir revendiquées par voie de tract, ceci doublé d'un message précis avec répercussion sur les augmentations générales et l'évolution de carrière de ceux qui s'étaient engagés du « mauvais côté » disséminèrent les rangs de la CFDT.

En 1970, Claude Vartan accepta néanmoins de prendre la responsabilité de l'animation de sa section et c'est en jeune secrétaire qu'il participa en 1971 à l'émission de télévision « Hexagone » d'Igor Barrère pour débattre de la participation des salariés aux résultats de l'entreprise. En 1972, la CFDT n'ayant pu présenter de candidats aux élections des délégués du personnel, la direction décréta sa non-représentativité et contesta la désignation de Claude Vartan comme délégué syndical. Il dut faire intervenir son syndicat pour se faire confirmer et resta le seul mandaté de la CFDT dans l'entreprise durant un an. Sous son impulsion, sa section décida de mener son action au plus près des préoccupations des salariés de l'entreprise. Elle réinvestit le champ des délégués du personnel et obtint deux sièges dans le collège employés et agents

de maîtrise. En 1975, Pierre Moreau, militant de la section, accepta le mandat de délégué syndical ce qui permit à Claude Vartan de s'impliquer dans le CE comme représentant syndical.

Au début des années 1980, la réduction des crédits militaires liée à l'apaisement de la guerre froide changea la donne pour les entreprises d'armement. Claude Vartan décida de mener le combat sur le terrain de la stratégie de l'entreprise. Il reprocha à la direction de ne pas engager les réorientations qui s'imposaient. Après la chute du mur de Berlin en 1989 et la baisse du marché de l'armement qui s'ensuivit, il reformula ses critiques. Dans cet esprit, il initia la réalisation d'un dossier, véritable plaidoyer pour l'emploi et contre la perte de compétence, qu'il alla défendre dans les ministères. Quand tombèrent les plans sociaux des années 1995-1996, il conduisit les démarches de sa section syndicale auprès des ministères de la Défense et du Travail qui permirent d'obtenir l'amélioration des mesures du Fonds national de l'emploi (FNE) et la mise en place d'une cellule de reclassement. Celle-ci fonctionna pendant six mois et obtint des résultats en matière de formation pour la reconversion des câbleuses dans les métiers de la bureautique, de mutations internes, de reclassements au sein des établissements Dassault dont ceux de l'aviation, de primes pour la création d'entreprises. Ces actions permirent à la CFDT de reconquérir du terrain en matière de représentativité, d'autant que la rhétorique de la CGC et son jeu avec la direction du « grâce à nous, voyez tout ce que vous obtenez » ne pouvait plus faire illusion. La CFDT obtint des élus au CE dans le collège des employés et agents de maîtrise ainsi que dans celui des ingénieurs et cadres et devint la première organisation en nombre de sièges de délégués du personnel.

Secrétaire de sa section syndicale de 1970 à 1999, Claude Vartan représenta celle-ci dans les instances professionnelles régionales et nationales. Il participa à la vie de son syndicat, le syndicat parisien des industries aéronautiques et spatiales (SPIAS), puis au gré de l'évolution de l'UPSM rejoignit le syndicat des travailleurs de la métallurgie du 92 centre (STM 92 centre), puis le syndicat des travailleurs de la métallurgie du 92 sud (STM 92 sud) et enfin, après le départ de son entreprise à Saint-Quentin-en-Yvelines, le syndicat de la métallurgie des Yvelines sud (SMYS). Il fut également nommé délégué central du groupe Dassault Électronique par la fédération des mines et de la métallurgie (FGMM-CFDT) de 1995 à 1999 et siégea au conseil de surveillance de la Caisse de retraite interprofessionnelle (CRI) de 1985 à 1991 participant pendant cette période aux travaux des groupes fédéraux et confédéraux de cet organisme.

Présenté par l'Union départementale CFDT des Hauts-de-Seine (UD 92) aux élections de 1983 des administrateurs de la Caisse primaire d'assurance-maladie des Hauts-de-Seine (CPAM 92), il fut successivement élu puis désigné pour le renouvellement de ce mandat qu'il assura durant vingt et un ans. Il y présida la commission conventionnelle pharmaceutique, la commission médico-sociale et la commission conventionnelle des chirurgiens dentistes. Il représenta la CPAM 92 au conseil d'administration de l'Institut Marie Lannelongue (chirurgie cardio-vasculaire), au conseil d'administration du CASH de Nanterre (Centre d'accueil et de soins hospitaliers) et au conseil d'administration de l'ADEP (Association de défense et d'entraide des personnes handicapées).

Il fut élu vice-président du conseil d'administration en avril 1991 et reconduit dans cette fonction jusqu'en novembre 2004 lorsque son mandat prit fin pour cause de limite d'âge.

Pendant son mandat de vice-président, il fut un défenseur constant de l'indépendance des praticiens-conseil de la Caisse par rapport à l'administration. Convaincu de l'intérêt et de l'enjeu pour l'avenir du système CESAM-vitale qui n'avait pas que des adeptes sur les Hauts-de-Seine, il usa de toute sa force de persuasion pour accélérer sa mise en place et pour convaincre les pharmaciens de l'adopter. Intransigeant sur le bon usage des fonds de la Caisse, il engagea, par lettre du 9 janvier 1998 au Directeur régional des affaires sanitaires et sociales, Monsieur Eric Schmieder, un recours contre une décision de subvention de 50 000 francs, destinée à l'Association des élèves de l'école supérieure de commerce extérieure, dépendant du pôle universitaire Léonard-de-Vinci (établissement privé d'enseignement supérieur, créé en 1995 sous l'impulsion de Charles Pasqua président du Conseil général des Hauts-de-Seine). Suite à ce recours, la subvention votée le 23 décembre 1997 par une majorité du Conseil d'administration, comprenant les représentants des employeurs, la CFTC, la CGC, la FNMF et deux personnalités qualifiées, contre l'avis des représentants CFDT, CGT et FO, fut annulée.

Sur mandat de l'UD-92 CFDT, il siégea au conseil d'administration de l'Office public HLM de Suresnes (Hauts-de-Seine) – renommé OPAC de Suresnes en 1982 – de 2000 à 2008.

Claude Vartan adhéra au Parti socialiste en 2007 et fut candidat sur la liste présentée par son parti aux élections municipales de Suresnes en 2007.

En 1999, il fut initié au Grand Orient de France et fit partie des « dévoilés » de 2007 qui demandèrent à être reçus par le président de l'Assemblée nationale Jean-Louis Debré sur la question de la laïcité.

Claude Vartan s'était marié avec Christiane Balvay en 1962 à Paris (XVème) et avait eu une fille, Florence, née en 1964. Divorcé en 1972, il s'était remarié avec Josette Bouvier le 24 septembre 1977 au Kremlin-Bicêtre (Val-de-Marne), dont il divorça en 1987.

SOURCES — Archives UPSM — Archives FGMM — Archives de l'Union départementale CFDT des Hauts-de-Seine — Entretiens avec Claude Vartan (25 janvier, 13 juin 2012 et 12 février 2013).

VATIER Raymond, Louis

Né le 1er février 1921 à Maisons-Alfort (Val-de-Marne) ; ingénieur des Arts et Métiers ; chef de service dans l'automobile, directeur au ministère de l'Éducation nationale ; syndicaliste CFTC-CFDT ; militant associatif ; conseiller municipal et maire adjoint de Vauhallan (Essonne) puis à Villiers-le-Bâcle (Essonne).



Raymond Vatieur,
directeur du CESI

Fils de Bernard Vatieur et d'Henriette Manchon, Raymond Vatieur fut l'aîné d'une fratrie de trois enfants. Son père, épiciier à Maisons-Alfort (Val-de-Marne) puis à Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine), devint directeur de service au Bazar de l'Hôtel de Ville à Paris. Il fut conseiller municipal à Igny (Essonne), élu sur une liste d'intérêts locaux. Sa mère était animatrice au Crédit mutuel. Ses parents étaient des catholiques pratiquants occasionnels. Raymond Vatieur passa sa jeunesse à Maisons-Alfort (Val-de-Marne), Boulogne-Billancourt

(Hauts-de-Seine) et Igny-Gommonvilliers (Essonne). Il fut scolarisé à l'école primaire d'Igny, de 1926 à 1929, puis à Versailles (Yvelines) en internat, de 1929 à 1938, à l'école Jules Ferry qui comprenait l'école primaire supérieure et l'école pratique de commerce et d'industrie pour la formation secondaire. Il prépara le concours d'entrée à l'École des Arts et Métiers et fut reçu en 1938. Il débuta sa formation d'ingénieur à Lille mais ses études furent perturbées par la guerre.

En 1939, les élèves du centre de Châlons-sur-Marne (Marne), fermé à cause de l'invasion allemande, rejoignirent l'établissement de Lille. En février 1940, l'ensemble fut déplacé à Cluny (Saône-et-Loire) puis à Paris d'octobre 1940 à juin 1941. Avec trois camarades, Raymond Vatieur tenta de rejoindre l'Angleterre, mais échoua. Tout au long de ses études, il fut un membre actif du groupe des élèves catholiques, animé par le père dominicain Thomas Suavet, ancien élève des Arts et Métiers qui allait être un des principaux représentants d'Économie et Humanisme.

Son diplôme obtenu il entra chez Caudron-Renault à Boulogne-Billancourt, le 17 juillet 1941. Accueilli par le responsable technique Étienne Longchamp, ancien élève des Arts et Métiers qu'il connaissait, il commença comme stagiaire ouvrier à l'atelier de chromage, puis, après un passage dans divers services techniques, il fut affecté au département des traitements électrolytiques. Début 1943, l'entreprise, qui produisait du matériel pour les Allemands, envoya plusieurs milliers d'ouvriers en Allemagne au titre du STO. Raymond Vatieur, en mars 1943, fit partie d'un groupe de huit dessinateurs projeteurs et ingénieurs désignés par la direction de Renault, sur ordre de l'occupant, pour travailler à Mannheim, dans un établissement de la société Daimler-Benz. Selon Jean Hubert, secrétaire général des usines Renault, ce transfert, présenté initialement comme un soutien au personnel déporté, était un leurre destiné à faire croire à l'arrêt des activités du bureau d'études en France. Avec la complicité de prisonniers d'origine polonaise, employés comme ouvriers dans l'usine, l'équipe de Renault sabota la mise au point de la ligne de montage et, à l'arrivée des américains en 1945, elle n'était pas encore en état de fonctionner. De retour en France au printemps 1945, Raymond Vatieur participa à l'animation des services sociaux dirigés par Étienne Longchamps, avant que ces activités soient reprises par le comité d'entreprise, créé par le décret de nationalisation. Raymond Vatieur suivit alors Étienne Longchamps au département chromage, nickelage et traitements électrolytiques dont il fut le responsable technique. Pour parfaire ses connaissances dans ce domaine, il suivit les cours d'[Irène Joliot-Curie](#) à la Sorbonne. Parallèlement à ses activités professionnelles, comme de nombreux ingénieurs, il assura les cours à l'école d'apprentissage Renault où il enseigna le dessin industriel et le droit social.

Lorsque les activités sociales et syndicales redevinrent légales, la CGT occupait une position dominante chez les ouvriers et la CGC chez les cadres. Un groupe de jeunes cadres, refusant les orientations de la CGC qui revendiquait des allocations sociales hiérarchisées, prit contact avec la CFTC ultra minoritaire et fut en relation avec [Gérard Espéret](#), responsable de la métallurgie parisienne CFTC et formateur à l'Institut de culture ouvrière, créé par [Albert Bouche](#). Son charisme impressionna Raymond Vatieur qui décida de se présenter sur la liste CFTC. Il fut élu représentant des cadres aux élections des délégués du personnel de juillet 1947. Il poursuivit ses contacts avec l'Institut de culture ouvrière en intervenant comme formateur en droit social. En mars 1950, il fit partie de la douzaine d'ingénieurs qui s'associèrent à la grève du personnel ouvrier, qui dura trois semaines. Un tract, rédigé par ce groupe, reprit une phrase de l'éditorial signé par le président Pierre Lefauchaux, publié trois mois plus tôt dans le *Bulletin technique des agents de maîtrise* : « J'espère ne jamais avoir à entrer en conflit avec les travailleurs de l'entreprise ». Raymond Vatieur était le rédacteur de cet éditorial signé du PDG ; Pierre Lefauchaux lui dit : « Vatieur, le coup du tract, il est vache, mais c'est régulier. » Et les deux hommes eurent de bonnes relations.

Au cours de cette période, une communauté chrétienne animée par deux prêtres-ouvriers de la Mission de Paris, [Bernard Tiberghien](#) et Charles Pautet, joua un rôle important : la Frater. Disposant d'un petit pavillon, à proximité de l'usine Renault de Boulogne-Billancourt, elle contribua à des échanges entre personnes issues de milieux sociaux et professionnels très divers : habitants du quartier, militants syndicaux de Renault, équipes d'action au travail de la JOC, cadres techniques et supérieurs. L'activité commençait le matin par la participation à la messe, avant le début du travail, et se poursuivait dans la soirée par des réflexions variées sur les Écritures ou le dernier ouvrage de Teilhard de Chardin. Raymond Vatieur découvrit la communauté en accompagnant son ami Étienne Longchamp, membre du groupe catholique des Arts et Métiers, et y retrouva des camarades de la CFTC comme [Pierre Tarrère](#). Il y fit la connaissance de Marie-Louise Jouvelet, comptable chez Renault, ancienne déportée et résistante. La condamnation de l'expérience des prêtres-ouvriers par Rome en 1954 entraîna son détachement progressif de l'Église. En 1951, Jean Myon, le jeune chef du



Raymond Vatieur
et sa famille

personnel promu à ce poste par Pierre Lefauchaux, le nomma responsable de la formation de la maîtrise puis, plus tard, chef du service d'études des problèmes du personnel. Pour la formation de la maîtrise, il s'inspira des méthodes américaines *TWI-training with Industrie* de Robert Dooley, des principes de l'entraînement mental expérimentés par [Joffre Dumazedier](#) et l'association « Peuple et Culture », mouvement d'éducation populaire issu de la Résistance. Il collabora avec les chercheurs [Georges Friedmann-24545], Jean-Marcel Jeanneney, Alain Touraine et Jean-Daniel Reynaud, pour étudier les questions soulevées par l'emploi, l'organisation du travail et les pratiques sociales. Il prépara, puis participa au côté de la direction, aux négociations de l'accord d'entreprise de 1955 qui aboutit à la mensualisation des salaires ouvriers, à l'institution d'une troisième semaine de congés payés, à la création d'un régime de retraite complémentaire pour les ouvriers, les employés, les techniciens dessinateurs et agents de maîtrise, à l'ouverture d'une fonction d'analyse ergonomique des postes de travail et à la création d'un jury de promotion du personnel au statut de cadre. Les résultats de l'accord Renault de 1955, et les institutions qui en résultèrent, contribuèrent à bâtir la réputation de Renault, vitrine sociale. Raymond Vatier fut un acteur actif de son déploiement. En 1959, il fut nommé membre de section au Conseil économique et social pour étudier la question de la promotion sociale. Il participa aux travaux de l'association des directeurs du personnel (ANDCP), qu'il présida de 1962 à 1968. Raymond Vatier fédéra, autour de Renault, les responsables du personnel de plusieurs entreprises qui créèrent un centre commun de formation des cadres techniques sur le modèle du College of Aeronautics de Cranfield en Angleterre et du Centre universitaire de coopération économique et sociale (CUCES) de Nancy (Meurthe-et-Moselle) que dirigeait [Bertrand Schwartz](#). Ouvert initialement avec les moyens financiers de la Régie Renault, il évolua en 1960 et devint le Centre d'études supérieures industrielles (CESI), à l'initiative de cinq grands groupes industriels : Renault, Télémécanique, Snecma, Chausson et la CEM (Compagnie électromécanique) afin de promouvoir, par la formation, des techniciens à des postes d'ingénieurs. Il devint alors directeur général du CESI pilotant le développement de l'institution avec la création des premiers établissements décentralisés de Lyon en 1962, d'Arras en 1966. Il eut à cœur de développer une pédagogie novatrice, accordant une place importante aux sciences humaines et à la gestion. En 1966, une structure de gouvernance tripartite fut mise en place. Le conseil d'administration était composé de représentants des pouvoirs publics, de l'UIMM, du Medef, de plusieurs entreprises et des cinq organisations syndicales représentatives des cadres. La présidence étant assurée soit par un employeur soit par un syndicaliste, mais, à la différence de nombre d'institutions paritaires où la rotation des responsables était commandée par un respect administratif de l'alternance, au CESI la motivation et la compétence étaient essentielles. Les responsables de l'UCC-CFDT occupèrent très souvent le poste : Yves Lasfargue, Marie-Odile Paulet, François Fayol, Jean-Paul Bouchet. Le CESI compte aujourd'hui (2016) vingt et un centres en France, deux à l'étranger, en Algérie et en Espagne et forme mille deux cents ingénieurs par an et entretient des partenariats avec cinquante universités à travers le monde entier. Raymond Vatier fut vice-président de la société des anciens élèves des Arts et Métiers, de 1967 à 1969, alors que [Pierre Lienart](#) ancien responsable des cadres CFTC puis CFDT et des cheminots CFTC en était président de 1968 à 1971. Pendant son mandat, Raymond Vatier présida la commission enseignement, apportant son expérience à la réflexion sur l'évolution de la formation des gadzarts, responsabilité qu'il occupa à nouveau de 1984 à 1985.

En 1970, il fut sollicité par Olivier Guichard, le ministre de l'Éducation nationale du gouvernement de Jacques Chaban-Delmas, pour créer le poste de directeur délégué à l'orientation et à la formation continue. Il reçut les encouragements de tous les interlocuteurs rencontrés précédemment lors de l'aventure du CESI, [Roger Louet](#) de FO, [André Jaeglé](#) de la CGT, François Ceyrac du CNPF, et accepta. Il s'agissait de mettre en œuvre l'un des acquis des accords de 1968 sur la formation permanente. Il participa à l'élaboration des orientations du Vème plan, sous le pilotage de [Jacques Delors](#), puis à la rédaction des propositions de la loi de 1971 organisant la formation professionnelle continue. Cette création se heurta à de nombreuses oppositions. Ainsi, les comités de défense de la république de Dijon écrivaient : « De véritables "commandos" politiques, chargés d'encadrer les élèves afin de rendre plus efficace le travail d'endoctrinement auquel ils sont déjà soumis, vont s'infiltrer dans les lycées. C'est ce que va permettre une mesure actuellement en préparation au ministère de l'Éducation nationale, annoncée ces jours derniers par une conférence de presse. L'instigateur en est M. Vatier, le directeur délégué à l'orientation et à la formation continue. » En 1972, Joseph Fontanet succéda à Olivier Guichard. Le nouveau ministre et son conseiller social Raymond Soubie étaient moins favorables à cette évolution. Les GRETA (Groupement d'établissements scolaires mutualisant leurs moyens et leurs équipements) furent néanmoins créés en 1974. Raymond Vatier se heurta aux pesanteurs de l'Éducation nationale et à l'opposition des syndicats enseignants ; il ne put mettre en œuvre les leçons de l'expérience du CESI : l'implication des partenaires sociaux. Malgré cela, l'institution prospéra et les structures d'accompagnement furent créées : le centre d'études et de recherches sur les emplois et les qualifications (CEREQ), l'Office national d'information sur les enseignements et les professions (ONISEP) et l'Office français des techniques modernes d'éducation (OFRATEME) ainsi que les conseillers en formation continue (CFC). Sept cent vingt enseignants bénéficièrent de stages en entreprises. N'étant pas confirmé à son poste de directeur par Joseph Fontanet, il quitta l'Éducation nationale en 1974. Il put alors se consacrer à l'institution Entreprise et personnel, qu'il avait créée en 1967 et qui était dirigée par Robert Bosquet. Il intervint dans de nombreuses entreprises pour accompagner la mise en place du bilan social par le ministre du Travail Robert Sudreau en 1977. En 1983, il fonda le cabinet Expertise et audit social, puis, en 1982, pour échapper à la mainmise sur le cabinet par le groupe américain Hay, il fonda, avec le professeur Pierre Candau, l'Institut international d'audit social qui s'appuya sur les universités françaises d'Aix-en-Provence, de Toulouse et sur l'ESSEC. Il en fut le président en 1983. L'institut tint régulièrement des universités d'été et attribua depuis 2010 le prix Raymond Vatier à des candidats ayant réalisé et formalisé, sous forme de mémoire ou de thèse, un travail de recherche sur la pratique de l'audit social. Pour le compte du bureau international du travail (BIT), Raymond Vatier fut chargé, de 1963 à 1977, de missions de contrôle et d'assistance en Amérique latine (au Vénézuéla, en Colombie et au Pérou) et en Afrique (en Côte-d'Ivoire) en lien avec

les actions de l'ONU en faveur de la formation dans des pays en voie de développement. Il présida également de 1974 à 1979, la fédération d'Ile-de-France du Crédit Mutuel.

Raymond Vatier fut élu conseiller municipal à Vauhallan (Essonne) en 1976 puis à Villiers-le-Bâcle (Essonne) de 1992 à 2004, sur des listes d'action locale et devint chaque fois maire adjoint de ces deux communes. Il participa à la constitution de la Communauté d'agglomération du Plateau de Saclay, un lieu où se multipliaient des entreprises consacrées aux technologies de pointe, les centres universitaires et les grandes écoles. En 2016, il préside le conseil de vie sociale de la résidence ORPEA, où il réside depuis 2009, et est président de l'ASPEN.

Il avait épousé Marie-Louise Jouvelet le 13 janvier 1947 dans l'église de l'Immaculée Conception à Boulogne-Billancourt. L'ayant connue à la Frater, le mariage fut célébré par les deux prêtres-ouvriers de la communauté. Marie-Louise Jouvelet avait subi, lors de sa déportation en Allemagne, une stérilisation eugénique prévue par la loi nazie du 14 juillet 1933 pour la préservation de la race arienne. Le couple adopta trois enfants Jean-Paul, Élisabeth et François. Jean-Paul mourut le jour de ses dix huit ans, au cours d'un voyage en stop, victime d'une agression alors qu'il revenait de superviser l'installation d'un camp scout en province.

Raymond Vatier est officier de la Légion d'Honneur, officier de l'Ordre national du Mérite, Commandeur des Palmes académiques et Médaille d'or de l'enseignement technique.

ŒUVRES — *Développement de l'entreprise et promotion des hommes*, Édition de l'entreprise moderne, 1960, réédité en 1968 — *Ingénieurs et techniciens de la mécanique*, Presses universitaires de France, 1962 — Avec Robert Bosquet, *L'homme dans la société contemporaine*, Édition Dunod, 1965 — *Le perfectionnement des cadres*, coll. « Que sais-je » Presses universitaires de France, 1969 — *Ouvrir l'école aux adultes*, L'Harmattan, 1971 — *Audit de la gestion sociale*, Les Éditions d'organisation, 1988 — *Encyclopédie du management*, contribution au tome I, chapitre « Audit social », Vuibert, 1991 — *Ouvrir l'école aux adultes*, préfaces d'Antoine Prost et Jean-François Cuby, L'Harmattan, 2008 — *Formation continue : utopie en 1970, urgence en 2012*, EMS in QUARTO, 2011 — *Encyclopédie des ressources humaines*, t. II de l'ouvrage collectif au sein du groupe Térance, sous la direction de Régis Ribette, Les Éditions d'organisation, 1993 — *L'aventure d'un gamin des trente glorieuses*, ANACFOC Publications, à paraître en juin 2016.

SOURCES — Archives confédérales CFTD (fond Renault, fond André Soulat) — Robert Kosman, « Entretien avec André Soulat », *RENAULT HISTOIRE*, n° hors série, mars 2003 — Cyrille Sardais, « Pierre Lefaucheur au quotidien », *RENAULT HISTOIRE*, 32, avril 2015 — Cyrille Sardais, *Patron de Renault-Pierre Lefaucheur (1944-1955)*, Presses de Sciences Po, 2009 — Richard Lick, *Mémoire de la formation. Histoire du Cesi*, les Éditions du Cesi, 1996. — Marc Uhalde, *L'utopie au défi du marché, 50 ans de développement du Cesi*, L'Harmattan, 2010 — André Caudron, « Bernard Thiberghien, fils de patron et prêtre-ouvrier », p. 146-147, *Chrétiens et Ouvriers en France 1937-1970*, Éditions de l'Atelier, 2001 — Claude Dubar, Charles Gadéa, *La promotion sociale en France*, Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 1999 — Archives de la Société des ingénieurs des Arts et Métiers — Entretiens mai et juin 2015.

Pierre Alanche

VIDECOCQ Emmanuel, Jacques-Marie

Né le 15 août 1943 à Paris (XVII^e arr.), mort le 11 avril 2011 à Trappes (Yvelines) ; étudiant en droit et sciences économiques, diplômé de l'Institut d'études politique de Paris ; scout, adhérent UNEF, membre des comités d'action étudiants ; cadre de l'industrie informatique ; militant CFTD ; militant PSU, LCR, EELV ; conseiller municipal ; militant associatif ; militant écologiste ; créateur de la revue *Terminal*, trésorier et membre des comités de rédaction des revues *Chimères* et *Multitudes*.

Fils d'Étienne Videcoq et d'Anne-Marie Hambye, Emmanuel Videcoq est le quatrième enfant d'une famille de huit (six garçons et deux filles). Il reçut une éducation rigoriste et religieuse, et son premier acte de rébellion fut de s'élever contre l'autorité paternelle. Il passa toute son enfance dans le XVII^e arrondissement. Le début de sa scolarité fut chaotique :



Emmanuel Videcoq jeune

primaire à l'école privée Louise-de-Bettignies (1948-1954), puis l'école privée Montessori de Paris (IX^e) bénéficiant de la pédagogie du même nom. Il commença ses études secondaires au lycée Sainte-Croix-de-Neuilly et obtint son baccalauréat au cours Dutilleul à Boulogne-Billancourt (1961). Une fois libéré des pesanteurs de l'enseignement secondaire, ses études supérieures furent brillantes : d'abord à la Faculté de droit et de sciences économiques de Paris (1961-1968, rue d'Assas Paris VI^e), parachevées par un doctorat en psychologie sociale, en parallèle à l'Institut d'études politiques de Paris, puis en sociologie (Sorbonne) et à l'Institut social des sciences du travail (Panthéon-Sorbonne, 1967-1968). Il refusa de présenter l'ENA par choix politique.

Durant toute sa scolarité primaire et secondaire, il suivit puis anima des activités au sein de la paroisse Saint-François-de-Sales (Paris XVII^e) et activement à La Salésienne (66 avenue de Villiers), lieu des rencontres des jeunes catholiques de cette paroisse où cohabitaient, dans un cadre architectural superbe, les trois groupes de scouts, les quatre meutes de louveteaux, les différents groupes de Cœurs vaillants, la manécanterie des Petits Chanteurs et La Salésienne, en y associant les cours d'instruction religieuse. Il fut membre d'un groupe scout de France (1953-1961). De 1962 à 1965, son engagement se poursuivit dans un groupe de routiers, la branche aînée du scoutisme, de la paroisse Notre-Dame-des-Champs, (VI^e et XIV^e), animé par des jésuites liés au foyer du 104 rue de Vaugirard (VI^e). Il reconnut s'être épanoui dans ces activités qui furent l'occasion de séjours variés dans les Cévennes, au Maroc, aux sports d'hiver et dans des paroisses déchristianisées de l'Yonne. À la Faculté de droit, il découvre le syndicalisme étudiant en

1962, faisant partie de l'AGEDESEP (Association générale des étudiants en droit et sciences économiques de Paris) qui avait permis à l'UNEF de supplanter la Corpo de droit. De 1962 à 1966, il fut membre de l'UNEF. Il fit connaissance de Jacques Maillot, le créateur de Nouvelles Frontières, et de Jean Tercé, membre de la direction de l'organisation étudiante du PSU. Suivant l'exemple du premier, il créa l'association de jeunes « Terre sans frontière » en 1966. Cette association 1901 était, à l'image de Nouvelles Frontières, une émanation d'un groupe de routiers. Elle connut un grand succès auprès des paroisses de Saint-François-de-Sales, Saint-Charles et Sainte-Odile, regroupant 400 adhérents en début 1968, organisant un voyage de 100 jeunes en Tunisie en juillet-août 1967. Mais, à la différence de Nouvelles Frontières, « Terre sans frontière » resta tributaire de son attachement confessionnel. De graves désaccords avec les autorités ecclésiastiques à propos des engagements humanitaires de l'association et de son ouverture aux non-catholiques amenèrent Emmanuel Videcoq à démissionner, avec une bonne partie de son conseil d'administration en mai 1968. Ce fut l'occasion d'une lettre mémorable, affichée publiquement : « Nous refusons l'héritage de nos pères ». Il participa au mouvement de mai 1968 à Paris et découvrit le printemps de Prague, lors d'un voyage en stop en août avec son frère Martin, brutalement interrompu, à Brno, le 20 août par l'arrivée des chars russes. Il adhéra alors au PSU et au Cedetim (Centre d'études et d'initiatives de solidarités internationales).

Pour éviter le service militaire traditionnel, Emmanuel Videcoq choisit de partir pour dix-huit mois, en septembre 1968, en coopération à Madagascar au titre du secrétariat d'État à la Jeunesse et au Sport. Conseiller technique, il forma des jeunes en milieu rural. Il fut basé à Antananarivo et fit de nombreux déplacements dans toute l'île.

À son retour, il débuta sa vie professionnelle au sein d'une entreprise de formation permanente en 1970, puis il entra chez Bull-General Electric, le 1er octobre 1970 dans l'établissement de Gambetta (Paris XXème) comme animateur du service formation pour la maintenance. De son poste de responsable de formation non technique pour les métiers de la maintenance (1971-1980) à son transfert dans l'établissement de Louveciennes (Yvelines, 78) où se trouvaient les cadres commerciaux, le centre de recherche et le personnel administratif, il prit en charge le développement personnel et la conduite du changement. Cette période de 1980 à 1990 correspond à la création de formations dans le domaine de l'intelligence artificielle, pour faire découvrir aux commerciaux et aux cadres de la direction générale les nouvelles technologies de l'informatique. Il acheva sa carrière en tant que responsable de formation au sein de l'établissement des Clayes-sous-Bois (Yvelines) où se trouvaient les ingénieurs et techniciens des services recherches et développements de 1990-2000.



Emmanuel Videcoq, séminaire de management à Madrid en juin 1972

Dès son entrée dans l'entreprise, il se syndiqua à la CFDT. Au début, son activité resta discrète, puisqu'il faisait partie de la direction du personnel. Ses supérieurs devaient ignorer son engagement syndical, car, tant que professionnel de la formation, il détenait des informations qu'il transmettait à la section. L'équipe était animée par des militants d'origines diverses, amalgamant les anciens militants de la CFTC à ceux venus du syndicalisme étudiant et des mouvements d'extrême gauche. André Stépho, Jean-Pierre Millot, Claude Depuille, Christiane Ricard en étaient les principaux affiliés, auxquels vinrent s'ajouter de nouveaux embauchés, tels Guy Depelley, son frère Martin Videcoq, Michel Charbonnier, Élisabeth Pasteau, Gérard Compain, Claude Beuzelin. À partir des années 1975, l'entreprise fut au cœur de turbulences et de restructurations de l'activité informatique, avec des conséquences dramatiques pour l'emploi. Honeywell-Bull, qui devint CII-Honeywell-Bull, en 1975, puis Bull, en 1982, employait en France 10 000 salariés en 1972, 23 000 à son apogée en 1982, pour chuter à 12 000 en 1993. Emmanuel Videcoq sortit de l'ombre à la fin des années 1970 et fut alors désigné représentant

syndical au Comité central d'entreprise. Il participa activement aux travaux de la section syndicale CFDT, fortement sollicitée par les transformations fréquentes de l'entreprise, par les évolutions rapides des technologies et par les différents plans industriels lancés dans le secteur. Au début des années 1980, il fut muté dans l'établissement de Louveciennes, où la section CFDT était animée par Jean-Paul Allo, François Coustal (qui devint l'attaché parlementaire d'[Alain Krivine](#) lors de son mandat de député européen). Au moment de la privatisation, les actionnaires salariés créèrent une première association asyndicale, l'ASGB (Association des actionnaires salariés du Groupe Bull) en mars 1994. Une seconde association d'actionnaires salariés de Bull, baptisée Paars (Pour un actionariat actif, responsable et solidaire) fut créée en octobre 1995 : présidée par Emmanuel Videcoq elle développait une analyse critique de la stratégie de l'entreprise.

Tant dans son activité professionnelle que syndicale, Emmanuel s'attaqua à préserver son indépendance : « Ma préoccupation, durant toutes ces vingt-cinq années de travail, c'était d'avoir le maximum de liberté de manœuvre et de liberté personnelle. » Au sein de la CFDT, il défendit la ligne de transformation sociale et critiqua le recentrage qui s'opéra à partir de 1978. Dans le domaine professionnel, il ne tarda pas à prendre conscience de l'importance politique et sociale de l'informatique. Inspiré, entre autres, par le travail fait au sein de la CFDT avec la publication des *Dégâts du progrès* en avril 1977, il commença à participer et à lancer des groupes de réflexions critiques sur l'usage de l'informatique. En réponse au rapport Nora-Minc, qui présentait, en 1978, les nouvelles technologies comme un moyen de sortie de crise, il organisa un colloque intitulé « L'informatisation contre la société ». Dans la foulée, il participa à la création du CIII (Centre d'information et d'investigation sur l'informatisation) et de la revue *Terminal*, dont il fut l'animateur de 1981 à 1994, afin de « constituer une pensée critique de l'informatique et dénoncer les dangers qu'elle fait peser sur la société et les libertés ». Bien avant la CNIL, il lança au milieu des années 1980 la première campagne contre le fichage : « On vous fiche, ne vous en fichez pas ! » Il était persuadé que l'informatique allait « passer le social à la moulinette » et il partit en croisade contre « le gros ordinateur central qui va contraindre l'ensemble de la société ». En 1987, il fut invité par Félix Guattari, psychanalyste, à venir « parler d'informatique » au Centre d'initiative pour les

nouveaux espaces de liberté (Cinel). En parallèle aux discours critiques, Emmanuel Videcoq explorait le potentiel d'usages alternatifs de la technologie. En 1981, il participa à l'aventure de Radio-Tomate, avec [Félix Guattari](#). Fin 1986, la revue *Terminal* et quelques associations créèrent un service minitel original, 36 15 Alter. Celui-ci fonctionna de façon active jusqu'au début des années 1990. Avec Félix Guattari, il participa à l'association « Les Amis d'Alter », qui animait le service. Elle fédéra jusqu'à vingt-cinq associations dont : CIII-Terminal, le Cinel, Trames-Traverses (association d'usagers de la psychiatrie), le Cicip-Cedetim, la Cardabella (paysans du Larzac), l'Uaare (université anti-raciste), Solidarité-emploi, le Centre de convivialité multiculturelle (restaurant associatif de Montreuil), Diffusion-populaire, la Sceptra, que rejoindront par la suite des collectifs tels que « Les Italiens » regroupés dans l'Aesrif (Association d'entraide et de solidarité des réfugiés italiens en France), le collectif de la rue des Caves à Sèvres, les clubs des Cigales (promoteurs d'une épargne alternative), l'Espace du possible (lieu de vacances alternatives). Elles partagèrent cet espace de communication et le gèrent en commun. Il connaîtra son apogée en 1988-1990 avec le mouvement des infirmières dont il constitua le principal outil de communication.



Emmanuel Videcoq
lors d'une réunion
chez Les Verts en 1997

Membre du PSU à son entrée de l'entreprise, il le quitta pour la LCR. Il soutint [Pierre Juquin](#) à l'élection présidentielle de 1988, puis rallia Les Verts. Emmanuel Videcoq déclara à cette époque : « Après avoir cru au catholicisme et au marxisme, je suis maintenant agnostique. Je ne crois pas à grand-chose, simplement à des choses très modestes. Cela se retrouve dans mon engagement écologiste : je ne crois pas à une écologie qui viendrait sauver les hommes et la société, à un discours salvateur qui va bouleverser les choses, je préfère des pratiques très modestes, très limitées, très raisonnables. » Il se présenta alors, en 1995, aux élections cantonales partielles sur la liste des Verts et aux élections municipales sur la liste Oxygène, où il fut élu conseiller municipal à Montigny-le-Bretonneux (Yvelines). Membre des Verdi Corsi (Fédération régionale d'EEV en Corse), il fut responsable de la commission sociale des Verts de 1996 à 2000.

Il participa à la mise en place de plusieurs dizaines d'associations liées à la vie locale.

Sous le pseudonyme d'Eric Braine (pour « brain », le cerveau), pseudonyme choisi en référence à George Orwell, il obtint sa carte de presse et il publia plusieurs articles dans la revue *Terminal*. Il fut également le trésorier et membre du comité de rédaction de *Chimères*, revue fondée par Deleuze et Guattari, jusqu'en 1996 et de la revue *Multitudes*. Ayant rencontré Toni Negri à Paris chez Félix Guattari, il collabora avec lui de 1990 à 1996 à l'organisation de son séminaire à l'Université européenne de la recherche. Dans ses multiples réunions, il venait souvent accompagné de son chien Spinoza, nommé ainsi en référence au philosophe : « L'homme libre ne pense rien moins qu'à la mort et sa sagesse est une réflexion non sur la mort mais sur la vie. »

Après sa retraite, qu'il prit en 1998, il partagea son temps entre Bastia et la région parisienne. Marié le 3 avril 1970 avec Catherine Spirt, professeure d'anglais, le couple eut quatre enfants : Sarah (1972), Judith (1973), Cécile (1976), Émilie (1980), avocate en droit social. Il divorça en 1988. Il se remaria le 30 juin 1990 avec Hania Yanat, assistante sociale qu'il rencontra au sein de la CFDT, avant de divorcer le 28 février 1995. Il décéda le 3 avril 2011, à l'âge de soixante-sept ans à Trappes (Yvelines). Ses cendres ont été dispersées en mer Méditerranée, au large de la Tour Santa-Maria, dans le Cap Corse.

ŒUVRES — (sous le pseudonyme d'Éric Braine), « La prise du minitel », *Terminal*, 42, février 1989 — « Subjectivités coraniques : refrain mimétique et devenirs hétérogènes », *Chimères*, 46, 2002 — « Du fonctionnement des revues comme plateformes éditoriales », propos recueillis par Arnaud Jacob, *ENT'Revue*, 35, 2004, p. 13-14 — Avec Brian Holmes et Anne Querrien, « Les trois plis du média-activisme », *Multitudes*, 21, 2005, p. 11-14 ; avec Prince Bernard, « Félix Guattari et les agencements post-média. L'expérience de radio Tomate et du minitel Alter », *Multitudes*, 21, 2005, p. 23-30 ; « Bâtir le commun dont le monde a besoin », *Terminal*, 93-94, décembre 2005 ; avec Yann Moulier-Boutang et Frédéric Neyrat, « Construire de nouvelles relations », *Multitudes*, 24, 2006, p. 19-27 ; « D'une pensée des limites à une pensée de la relation », *Multitudes*, 24, 2006 [online] ; avec Jean-Yves Sparel « Qu'est-ce que l'écologie ? Entretien avec Félix Guattari », *Chimères*, 28, 1996.

SOURCES — *Le Monde*, 30 juillet 1996 et 25 avril 2001 — *La Croix*, 9 octobre 1995 — *Le Journal de Montigny et de son canton*, février 2000 — Anne Querrien, « Emmanuel Videcoq et la transversalité », *Figures de l'utopie*, Presses universitaires de Rennes, 2014, p. 173-183 — Entretiens avec Martin Videcoq, février 2016 — Notes de Sarah Videcoq — Entretiens avec Cécile Videcoq, avril 2016.

Pierre Alanche

VIGUIER Alain, Paul, Marc

[Pseudonymes : Robin, Serge, Vincent Graille, Gilles Fabre]

Né le 6 février 1946 à Châteaurenard (Bouches-du-Rhône) ; ingénieur chez Renault à Billancourt (1969-2007) ; adhérent de la CFDT ; militant du PSU (1968-1973), de la Gauche ouvrière et paysanne (1973-1976), puis membre et dirigeant du groupe marxiste léniniste OCML « Voie Prolétarienne » (1979-2014).

Le père d'Alain Viguier, Marius Viguier, fut employé d'état civil à la mairie de Châteaurenard. Sa mère Madeleine née Bosse, d'origine paysanne, fut ouvrière en couture puis couturière à domicile. La famille vécut à Châteaurenard où Alain Viguier suivit l'école primaire. Il continua au cours complémentaire, où sa professeure d'histoire était militante du PCF.

Il poursuivit ses études au lycée technique d'Avignon (Vaucluse) et obtint le baccalauréat en 1963, avant de suivre les cours de l'ENSAM (Ecole Nationale Supérieure des Arts et Métiers) à Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône) (1965-1968) puis à Paris (1968-1969). Il obtint son diplôme d'ingénieur en 1969. Dès l'adolescence, il avait été choqué par la guerre d'Algérie et estimait nécessaire l'indépendance du peuple algérien. Ses convictions humanistes et religieuses s'affirmèrent au sein de la communauté catholique de l'ENSAM. Il adhéra à l'UNEF (1967-1969) à Aix-en-Provence puis à Paris, début d'une politisation qui s'accéléra avec les grèves étudiantes de Mai 68 à Aix.

Alain Viguier effectua l'intégralité de sa carrière professionnelle comme cadre chez Renault à Billancourt (1969-2007) où il intervint sur les questions techniques et économiques. Embauché le 1er octobre 1969, il adhéra tout de suite à la CFDT « qui lui paraissait plus ouverte aux idées de 1968 ». Il partit en Algérie, comme coopérant, dans le cadre du service national, de décembre 1970 à février 1972, puis revint à Boulogne. Il fut collecteur de timbres (1981-1984) et représentant CHSCT dans les bureaux, en 1984. Il ne reprit pas sa carte en 1985, pour des raisons professionnelles et en désaccord avec l'orientation portée par la confédération et celle du Syndicat Renault des travailleurs de l'Automobile (SRTA), animé par Daniel Labbé, qui acceptait la fermeture de l'usine de Billancourt.

Après les grèves de 1968, Alain Viguier adhéra au PSU considérant que c'était un parti plus radical que le PCF ou la SFIO. À la fin 1970, alors qu'il trouvait en Algérie comme coopérant formateur à l'institut technologique d'El Harrach à Alger, il fut désigné comme « représentant » du PSU auprès des mouvements de libération nationale africains. Il rencontra à ce moment [Apolonio de Carvalho](#), révolutionnaire brésilien, avec qui il se lia d'amitié. Leurs échanges politiques confortèrent Alain Viguier dans son engagement révolutionnaire internationaliste, développèrent sa connaissance du léninisme et des luttes de libération nationale.

Rentré en France, il participa, dans les années 1970, au soutien des luttes révolutionnaires au Brésil. En 1970, il avait rompu avec la religion et avait commencé l'étude des classiques du marxisme-léninisme, dont les thèses philosophiques de Mao Zedong. Revenu à Boulogne il adhéra à la Gauche ouvrière et paysanne (GIO), de sympathie maoïste, et quitta avec elle le PSU. Il fut militant de la GOP de 1973 à 1976 et membre de sa direction régionale parisienne. Lors de la fusion avec le groupe « Révolution » issu de la Ligue communiste révolutionnaire (LCR), Alain Viguier estima que cette fusion ne donnerait rien et n'adhéra pas à l'organisation unifiée (Organisation communiste des travailleurs, OCT).

Trois ans plus tard, il rejoignit, avec d'autres camarades de son ancienne organisation, le groupe « Voie Prolétarienne » dont les membres fondateurs étaient issus du PSU et qui défendait la Révolution culturelle chinoise. L'organisation prônait « l'établissement » et l'implantation en milieu ouvrier. L'usine de Billancourt fut jugée stratégique, mais comme Alain Viguier avait déjà des contacts et un poste chez Renault, il ne fut pas concerné.

Dès 1978, alors qu'il n'était que sympathisant et jusqu'en 1981, il fut un des rédacteurs du journal *Pour le Parti*, organe de l'organisation. Il écrivit en particulier de nombreux papiers sur l'Algérie. Il fut permanent de l'organisation pendant un an (1984-1985), membre de son comité central de 1984 à 2014 et de la direction politique de 1984 à 2013.

Sur le plan personnel, Alain Viguier vécut, à partir de 1972, avec Marie Dominique Balmes qui avait été militante des Comités Vietnam de base (CVB), puis du Secours rouge, du MLF ((1972-1974) et qui intégra l'OCML Voie Prolétarienne en 1977. Ils se marièrent en 2006. Ils eurent ensemble deux enfants : une fille Magali, née en 1978, et un fils, Pascal, né en 1981.

En 2014, Alain Viguier était retraité Renault depuis 2009, toujours militant de l'organisation Voie Prolétarienne. Il avait été actif dans le soutien aux grèves des « sans papiers » (2008-2011).

Il avait entamé en 2009 des recherches d'Histoire sur le PCF, sa politique et son implantation à Renault Billancourt et préparait une thèse universitaire sur ce sujet.

Il considérait que son engagement passé et présent lui avait permis, entre autres, « un enrichissement au contact de la classe ouvrière ». Il conservait le regret de ne pas avoir été plus au contact direct des ateliers. Il se rappelait les moments forts de la grève des presses chez Renault, en 1973, et de son amitié avec Apolonio de Carvalho. Il considérait qu'il avait été parmi ceux qui ont contribué à maintenir le groupe Voie Prolétarienne dans les moments critiques. Il estimait que le maintien sur un temps relativement long d'une petite organisation marxiste léniniste (1976-2014) s'expliquait par « une vision ni dogmatique ni apologétique du socialisme », et « grâce à ses établis, à un contact constant avec la classe ouvrière » et par des « allers et retours entre travail théorique et travail pratique ».

Il regrette toutefois aujourd'hui une « insuffisance de travail théorique » et reste attaché aux fondements de l'organisation : critique de la théorie des forces productives en URSS et thèse maoïste que « la lutte des classes continue sous le socialisme ».

ŒUVRES — Rédaction de nombreux tracts et brochures politiques — Articles sur l'Algérie dans le journal *Pour le Parti*, sous le pseudonyme de Gilles Fabre — Travaux universitaires : À propos de la « forteresse ouvrière, Rôles et fonctions de Renault Billancourt dans la politique communiste, Master 1 sous la direction de Michel Dreyfus, Université Paris 1, 2009 — *Renault Billancourt 1936-1970 mythe de la forteresse ouvrière et politique du parti communiste français*, Master 2 sous direction Michel Dreyfus, Université Paris 1, 2010 — Thèse en préparation (2011-2015) sous la direction de Michel Pigenet, Université Paris 1, sur la politique du PCF chez Renault.

SOURCES — Gilbert Hatry (dir.), *Notices biographiques Renault*, Éditions JCM — Site de l'OCML Voie prolétarienne — Entretien avec Alain Viguier, septembre 2014.

Robert Kosmann

VILANDRAU Maurice, François

Né le 28 mai 1928 à Saint-Maurice (Seine, Val-de-Marne) ; dessinateur industriel ; fédéral JOC (1947-1951) ; militant CFTC-CFDT à Panhard et Levassor, Paris (XIII^{ème}) puis à la SNECMA Corbeil (Essonne), président du Syndicat général des travailleurs de l'automobile (SGTA) CFTC-CFDT (1964-1968) ; secrétaire du conseil d'administration de l'association Relais-jeunes d'Athis-Mons (Seine-et-Oise, Essonne) (1967-1981).



Fils de Paul Vilandrau, originaire du Lot-et-Garonne, contremaître dans une entreprise fabriquant des postes de TSF, licencié économique en 1936, puis artisan dans la même branche, et de Cécile Allietta, originaire de la région parisienne, sans profession, Maurice Vilandrau était le second d'une fratrie de quatre garçons et une fille. Il fit sa scolarité primaire à l'école communale d'Orly (Seine, Val-de-Marne) (1934-1940) ; passa le certificat d'études primaires à Prayssas, (Lot-et-Garonne) en 1940 puis, revenu à Orly, il suivit le cours complémentaire (1941-1943), à Choisy-le-Roi (Seine, Val-de-Marne). Il entra ensuite à l'école professionnelle Diderot à Paris (XIX^{ème}) dont il sortit en 1948 avec le brevet professionnel de dessinateur industriel.

Ses parents catholiques pratiquants, engagés dans des associations sociales et paroissiales, lui donnèrent une éducation chrétienne. Il suivit le patronage jusqu'à son adolescence puis entra à la JOC en 1943, devint président de la section d'Orly en 1945 puis membre de l'équipe de la fédération Seine-Sud-Est (1947-1951) où il fut responsable des apprentis. Son adolescence avait été marquée par la Seconde Guerre mondiale. En effet, après la déclaration de guerre sa famille vécut l'exode et partit se réfugier dans la Vienne, puis dans le Lot-et-Garonne avant de revenir à Orly. Le 18 avril 1944, lors du bombardement par les alliés de la gare de triage de Juvisy-sur-Orge (Seine-et-Oise, Essonne) qui fit plus de 300 morts dans la population civile de Juvisy et Athis-Mons, la famille réchappa de peu à une bombe, lâchée par erreur sur Orly par un avion américain, qui fit sept morts sur son quartier. Après cet événement, elle partit se réfugier dans le Loiret, où elle assista, en août, à la libération de la ville de Puiseaux. Au sortir de la guerre, le père de Maurice Vilandrau adhéra au Mouvement républicain populaire (MRP). Il se présenta plusieurs fois aux élections municipales et siégea comme conseiller municipal.

Maurice Vilandrau obtint son premier emploi le 1er septembre 1948 comme dessinateur petites études chez Schneider rue Pasquier, Paris (VIII^{ème}), bureau d'études de 200 salariés, où il travailla sur les ponts roulants et le matériel ferroviaire. Appelé sous les drapeaux en novembre de la même année, il effectua son service militaire au bataillon du matériel colonial à Castres puis à Nîmes, et le termina en novembre 1949 avec le grade de brigadier-chef. Au retour du service militaire, il retourna chez Schneider, mais empreint des valeurs de la JOC et pensant – comme il l'écrira en 2007 dans le livre *Ils ont payé le prix fort !* qui relate son engagement syndical chez Panhard – qu'un « vrai militant jociste devait travailler comme ouvrier » et « partager le sort de ceux qui triment dans les ateliers », il chercha un emploi d'ouvrier qu'il trouva chez Panhard et Levassor, usine d'automobile de 5 600 salariés de la Porte d'Ivry à Paris (XIII^{ème}), où il réussit à se faire embaucher comme ajusteur-calibriste le 11 décembre 1950. Il justifia de son désir de travailler comme ouvrier, malgré sa formation et sa qualification, par le souhait de faire un « détour » par un atelier d'outillage avant de retourner dans un emploi de bureau d'études. En février 1952, victime d'un accident du travail où il faillit perdre son bras droit, il se résigna, après sa convalescence, à reprendre son métier d'origine. Il fut muté comme dessinateur petites études au bureau d'études voitures avec la consolation que son accident avait entraîné un renforcement de la sécurisation des machines.

Après un an chez Panhard il décida de se syndiquer. Après une rencontre organisée dans un bistrot d'Ivry-sur-Seine (Seine, Val-de-Marne) par quelques jocistes aînés de Seine-Sud-Est, pour discuter du choix entre les différentes organisations syndicales, et où avait été invité « l'ancien jociste » [Eugène Descamps](#), alors secrétaire général de la fédération de la métallurgie CFTC, il prit sa carte à la CFTC.

Engagé dans la construction de sa maison avec une association de « Castors », qu'il avait contribué à créer à partir d'un noyau de cinq jocistes d'Orly et de ses environs qui comme lui n'arrivaient pas à se loger, il attendit d'avoir achevé la construction de sa maison en 1956 pour prendre des responsabilités dans sa section syndicale. Dès lors, il prit sa place

dans la petite équipe militante CFTC confrontée à un travail syndical intense dans cette entreprise de 4 000 ouvriers et 1 600 mensuels, qui devait chercher sa place face à une CGT majoritaire et plus puissante en nombre d'adhérents et de militants, et face à un patron qui faisait peu de concessions. Il devint délégué du personnel, siégea comité d'entreprise et au comité central d'entreprise.

Dans cette entreprise aux conditions de travail pénibles et dangereuses, aux bâtiments vétustes, à l'appareil de production hétéroclite, où se côtoyaient machines modernes et « vieux clous », il s'impliqua dès lors dans la défense des situations individuelles et dans l'accompagnement des conflits catégoriels ou sectoriels. Avec [Daniel Sérus](#), il s'engagea plus particulièrement dans la défense des travailleurs immigrés, nombreux dans l'usine. Ainsi, au moment des événements d'Algérie, il fut très actif dans les actions de solidarité menées par sa section pour aider les travailleurs algériens à réaliser leur boni lorsqu'ils étaient été retenus tard dans la nuit par la police et il soutint leurs débrayages en 1960 pour appuyer les discussions en cours à l'ONU. En 1962, lors du débrayage d'une soixantaine de travailleurs espagnols qui protestaient contre le prélèvement sur leur salaire des frais d'établissement de leur carte de travail, il dut s'interposer, avec Daniel Sérus, pour éviter que la police ne les dispersât sans ménagement alors qu'ils s'étaient rassemblés sur le trottoir.

En 1963, il mena campagne contre un trafic interne à l'entreprise, dirigé contre des travailleurs portugais qui devaient donner des dessous-de-table pour obtenir un emploi. En 1964, à l'arrivée dans la section de José Fuentes, réfugié de la guerre d'Espagne, ancien militant républicain membre de l'Alliance syndicale espagnole – qui fera le plus grand nombre d'adhérents dans la section – il encouragea la traduction de tracts en langue espagnole. En 1965, il accompagna la mise en place, avec l'aide d'étudiants algériens, de cours d'alphabétisation pour les travailleurs maghrébins.

Les « mensuels » aussi avaient des revendications et la section, mieux représentée dans ce collège que dans le collège ouvrier. Il soutenait leurs actions qui restaient rarement sans réaction de la part de la direction. Il dut intervenir à plusieurs reprises auprès de l'inspection du travail et des prud'hommes pour contester des avertissements infligés à des dessinateurs à la suite de débrayages (1957, 1960, 1961), ainsi qu'en 1964 à des techniciens qui avaient signé une pétition pour la quatrième semaine de congés.

À l'approche de la fusion avec Citroën rentré au capital de Panhard en 1955, il participa aux rapprochements de sa section avec l'inter Citroën CFTC qui réunissait les sections des usines Citroën de la région parisienne. Au printemps 1959, il fit partie de la première session commune entre les sections des deux entreprises, organisée dans le centre de formation de la CFTC à Bierville (Seine-et-Oise, Essonne) et animée par [Guy Guingant](#), jeune permanent de l'Union Parisienne des Syndicats de la Métallurgie CFTC (UPSM), venant de chez Citroën dont il avait été licencié en 1957 à la suite d'une grève qu'il avait animée. Il y prit la mesure du contexte anti-syndical régnant chez Citroën.

Maurice Vilandrau devint président de la section en 1962, prenant le relais de Roland Schleicher démissionnaire de l'entreprise pour des raisons personnelles, à un moment où la CFTC détenait 22% des voix dans le collège ouvrier et était devenue majoritaire dans le collège « employés, techniciens, cadres ». Il s'employa à renforcer la présence de la section Panhard dans les instances de l'UPSM, de son jeune syndicat général de l'automobile, le SGTA, dont il devint le président (1964-1968). Il siégea à la Fédération de la Métallurgie où il participa aux réunions de la Branche automobile.

Il impliqua fortement sa section dans la préparation du congrès de l'évolution de la CFTC en CFDT de novembre 1964 à Issy-les-Moulineaux (Seine, Hauts-de-Seine). Les militants de Panhard, présents au congrès, en sortirent « dopés » et allaient puiser dans le discours d'Eugène Descamps, dénonçant « les inégalités sociales... le capitalisme responsable de tant d'injustices... la société de consommation qui ne peut-être une fin en soi », un apport d'énergie pour continuer l'action syndicale. Ils eurent le sentiment de « prendre du poids » et de pouvoir « avoir plus d'influence » dans l'entreprise et dans l'ensemble du monde du travail. Un seul militant de la section n'accepta pas la transformation.

Lorsque l'absorption de Panhard par Citroën fut imminente, l'action de la section se déplaça sur le terrain de la défense des conditions de mutation. Ouvriers, contremaitres, régleurs durent passer des tests pour intégrer le statut Citroën. S'ensuivirent déclassements, mutations, incitations à la démission, licenciements dont celui de l'assistante sociale « conseillère du travail ». À partir de 1965, l'établissement Panhard du XIIIème devint Citroën et les instances représentatives du personnel furent intégrées à la politique de l'entreprise qui traitait l'ensemble des établissements de la région parisienne comme un établissement unique.

Maurice Vilandrau et les militants de sa section, parmi lesquels la très influente Jacqueline Radet, firent l'expérience du système Citroën. Ils subirent force brimades et connurent le suivi des déplacements des délégués par les agents de secteur, la non-convocation des délégués suppléants aux réunions plénières qui se passèrent désormais à l'usine Citroën du quai de Javel (Paris XVème), l'interruption des distributions de tracts aux portes de l'usine par la police, et durent faire appel de plus en plus fréquemment à l'inspecteur du travail, voire au préfet. En 1966, il participa à la réalisation d'un « livre noir » sur les entraves au droit syndical chez Citroën et à la mise au point de « l'opération Citroën », campagne d'information de sensibilisation et d'action s'adressant aux médias, aux groupes parlementaires, à l'administration du travail et aux dirigeants de l'entreprise, conduite au plan fédéral et relayée de manière forte par les sections du SGTA et de l'UPSM. Cette campagne ne suffit pas à modifier la politique de la direction Citroën qui dans une lettre à l'ensemble de salariés du groupe traita le « livre noir » de « pamphlet » et accéléra la pression pour réduire l'influence des organisations syndicales ouvrières. Aux élections des délégués du personnel de 1967, elle organisa, avec force pressions, intimidations et manœuvres en tout genre, l'abstention qui atteignit un niveau record (64% au collège ouvriers, 75% chez les mensuels), provoquant un second tour. Les candidats libres, suscités par les services du

personnel, eurent un succès relatif : 18 sièges, collèges ouvriers et mensuels confondus, contre 62 à la CGT, 8 à la CFDT, 3 à FO et 1 à la CGC, mais leur représentativité dans l'entreprise était acquise préparant la place à la Confédération française du travail (CFT) connue pour ses relais avec l'extrême droite.

À la fin de 1967, fatigué physiquement et moralement par le système Citroën et le départ forcé ou volontaire de nombreux militants avec lesquels il s'était battu de nombreuses années, il décida de quitter Citroën. Il trouva un emploi de dessinateur à la SNECMA du boulevard Kellermann à Paris (XIIIème) qui était en train de se décentraliser sur Corbeil (Seine-et-Oise, Essonne). Avant de quitter Citroën en mars 1968, il eut le plaisir d'apprendre le verdict du Tribunal d'instance qui, le 2 février 1968, donnait gain de cause à la requête introduite par la CFTC en 1963 et reconnaissait que l'ensemble industriel Citroën de la région parisienne devait être composé de huit établissements, cassait les élections des délégués du personnel de 1963 et faisait passer le nombre de délégués de 92 à 151 sur l'ensemble des établissements concernés.

Quand arrivèrent les événements de mai 1968, Maurice Vilandrau était en période d'essai à la SNECMA où fut votée la grève avec occupation. Ne pouvant ouvertement militer à la SNECMA, il revint soutenir l'équipe CFDT de Citroën XIIIème où la grève avec occupation fut votée le 20 mai et organisa la relation avec les autres usines Citroën de la région parisienne. La grève dura quatre semaines et permit quelques acquis supérieurs aux accords de Grenelle, dont une augmentation des salaires légèrement supérieure pour les bas salaires et l'application, sans attendre le futur projet de loi, de certaines modalités d'extension du droit syndical. Malheureusement la direction ne fut pas longue à organiser la reprise en main du personnel et licencia, au retour des congés, 700 mensuels ayant participé à la grève.

Un an après être entré à la SNECMA, Maurice Vilandrau prit des responsabilités dans la section CFDT et se présenta aux élections des délégués du personnel et du comité d'entreprise. Le 15 octobre 1981 il participa à l'accueil de Lech Walesa venu visiter l'usine. Il s'investit plus particulièrement dans le développement de la CFDT parmi les employés et les techniciens, rédigea des tracts spéciaux et anima des réunions les concernant. Il participa ainsi à la prise de majorité de la CFDT au comité d'entreprise en 1983, tournant historique dans l'entreprise à majorité CGT depuis le sortir de la guerre. À partir de cet instant, il s'investit plus particulièrement dans le comité d'entreprise dont il anima la commission culturelle aux côtés du nouveau secrétaire général du CE, [Michel Marcon](#), ancien secrétaire de la section (1962-1969) qui, après avoir quitté l'entreprise suite à un licenciement économique, était revenu en 1981 comme secrétaire permanent du CE. En 1987, il participa, dans le cadre des activités du CE, à l'organisation d'une course à pied Paris-Abidjan, à vocation humanitaire et s'affichant comme un anti Paris-Dakar, destinée aux salariés de la SNECMA qu'il alla accueillir à leur arrivée à Abidjan.

Il termina sa carrière en 1983 faisant office de chef de groupe, âgé de cinquante-cinq ans et demi, et quitta l'entreprise dans le cadre d'un contrat de solidarité visant à remplacer un départ par une embauche et continua pendant quatre ans à revenir au local du CE pour animer la commission culturelle, doté d'une autorisation spéciale pour se déplacer dans l'usine. Il laissa dans sa section l'image d'un « sage » et d'un « modérateur » à qui on faisait appel pour concilier les points de vue.

Parallèlement à son engagement syndical, Maurice Vilandrau s'intéressa très tôt à la vie de son quartier et de sa ville. En 1950, avec quelques jeunes de la JOC et de la JEC, il fonda un journal local, *Amitiés d'Orly*, destiné à maintenir le lien entre les jeunes de la ville et ceux partis faire leur service militaire. Le journal, devenu l'un des premiers journaux municipaux, aborda la question du manque de logements des jeunes en situation de fonder une famille et servit de base au lancement d'une équipe de « Castors » en lien avec le mouvement d'auto-construction qui prenait son essor au seuil des années cinquante. L'équipe dut abandonner le projet de construire à Orly et s'installa finalement sur un terrain de la commune voisine d'Ablon-sur-Seine (Seine-et-Oise, Val-de-Marne). Le chantier dura de 1953 à 1956 et permit de faire sortir de terre dix-huit pavillons de quatre à cinq pièces. Il se confronta à de nombreuses difficultés administratives et avec le voisinage mais connut aussi de grands moments de solidarité entre les familles impliquées ainsi qu'avec des bénévoles venus donner un coup de main notamment des scouts de France, des volontaires de « Jeunesse et Reconstruction » ainsi que des jeunes du Service civil international (SCI). Ces derniers tinrent leur congrès sur le site en août 1956. L'accueil de l'[Abbé Pierre](#) qui visita les constructions fut un grand moment du congrès. Maurice Vilandrau retrace cette expérience dans le livre *L'étonnante aventure des Castors* qu'il écrira en 2002.

En 1967, Maurice Vilandrau s'engagea dans la vie du Foyer Relais-jeunes d'Athis-Mons. Ce foyer s'inscrivait dans la dynamique lancée par la JOC dix ans plus tôt avec le squat de l'octroi abandonné de la porte de Bagnolet à Paris pour lancer un cri d'alarme sur le manque de structures d'accueil pour les jeunes « déplacés » arrivant sur le marché du travail parisien. Cette occupation avait été suivie de la création de « l'Association Relais pour l'Accueil des jeunes travailleurs isolés » animée par des membres du secrétariat national de la JOC dont [Alain Letty](#) et Antoine Lejay, des personnalités proches de la JOC comme Alain Wisner*, médecin ergonomiste à la Régie Renault et des hauts fonctionnaires comme Antoine Dupont-Fauville inspecteur des Finances. Le Foyer Relais-Jeunes d'Athis-Mons était le troisième foyer ainsi créé après ceux de Clamart (1957) et de Paris (XIIIème). Maurice Vilandrau participa au conseil d'administration du foyer dont il fut le secrétaire (1967-1981) et accompagna les expérimentations novatrices développées par celui-ci : la « suite éducative » (1970), maison annexe proposant hébergement occasionnel, restauration, soutien et promotion sociale, aux jeunes ayant quitté le foyer ; le foyer « soleil » (1972), sous location de logements HLM à proximité du foyer, dans un but de diversification de l'offre de logement et de l'aide à l'autonomie résidentielle ; le centre de préformation » (agréé en 1976), offrant remise à niveau et stages en entreprise. Nombre de ces réalisations servirent de modèle à l'évolution de la fonction des foyers de jeunes travailleurs au plan national. Avec son épouse, Maurice Vilandrau participa à l'animation de la vie du foyer, participant au « conseil éducatif », aux soirées de réflexion, aux

fêtes, aux journées d'échange comme au cours des événements de Mai 68. Il fut également « famille d'accueil » pour les jeunes « en difficulté » et garda des liens avec plusieurs d'entre eux.

Il adhéra au parti socialiste de 1978 à 1982 et se présenta sur une liste de gauche à toutes les élections municipales d'Ablon-sur-Seine à partir de 1983 sans toutefois être élu, sauf en septembre 2013 où il devint élu par suite du décès ou de la démission de plusieurs membres de sa liste, première liste de gauche élue à Ablon-sur-Seine.

Membre de l'action catholique ouvrière à partir de 1951, il participa au comité diocésain de Seine et Oise (1956-1957). Il s'était marié, le 29 juin 1951 à Joinville-le Pont (Seine, Val-de-Marne) avec Monique Gras, ancienne militante JOCF, restée au foyer pour élever ses enfants, fondatrice du Service d'aide ménagère d'Ablon-sur-Seine en 1971, membre du Bureau d'aide sociale et de la Caisse des écoles pendant plusieurs années. En commun avec son épouse, ils reçurent la médaille de l'action communale d'Ablon-sur-Seine en 2012. Le couple eut quatre enfants : Françoise (1953) Jean-Luc (1954) Marie-Danielle (1956) et Agnès (1961).

ŒUVRE — *Au cul aux vaches. Entretiens avec Maurice Vilandrau*, La Toison d'Or, 1999 — *L'étonnante aventure des Castors. L'autoconstruction dans les années 50*, L'Harmattan, 2002 — *L'audacieuse aventure des RELAIS-JEUNES. Un foyer pour adolescents en banlieue parisienne*, Les points sur les i éditions, 2004 — *Ils ont payé le prix fort ! Harcèlement moral, brimades, déclassements*, La Toison d'Or, 2007 — *La Seine raconte Ablon-sur-Seine, à l'aube du XXIe siècle*, Cercle d'études savantes archéologiques et folkloriques (CESAF) de Villeneuve-le-Roi et d'Ablon-sur-Seine, 2011.

SOURCES — Archives UPSM, archives interfédérales, archives confédérales CFDT — Archives municipales Orly — Entretien avec Maurice Vilandrau du 6 novembre 2012.

Michel Carvou

WISNER Alain, Léon, Manuel

Né le 2 novembre 1923 à Paris (XVIème), mort le 3 janvier 2004 à Paris (XIIème) ; médecin oto-rhino-laryngologiste, docteur ès sciences, directeur de laboratoire de physiologie et de biomécanique dans l'industrie automobile, directeur de laboratoire de physiologie au CNRS, professeur de physiologie et d'ergonomie au Conservatoire national des Arts et Métiers, fondateur et président de la société d'ergonomie de langue française ; résistant, engagé volontaire ; syndicaliste CFTC-CFDT.



Alain Wisner était le fils unique de Marcel Adolphe Robert Wisner et d'Anne-Marie Isabelle Périer, tous deux orphelins. Après ses études primaires et secondaires, il obtint le baccalauréat en 1940, section mathématique le 10 juin et philosophie le 12 juin. Suivant l'exemple de son père qui était médecin, et dont la thèse de doctorat, « Contribution à l'étude de la phlébite typhoïque », avait été publiée en 1915, il s'inscrivit à la Faculté de médecine de Montpellier et fut « admis dans le cadre du *numerus clausus* » (inscription manuscrite portée sur son dossier de la Faculté de médecine de Montpellier), la loi du 21 juin 1941 visant à limiter à 3% le nombre d'étudiants considérés comme juifs dans l'enseignement supérieur. Il fit un court passage à la Faculté de médecine de Limoges du 4 mars 1943 au 10 juin 1943 avant d'être incorporé dans les chantiers de Jeunesse à Vic-sur-Cère dans le Cantal, en juillet. Il rejoignit le maquis dans la Creuse en juillet 1944 comme médecin

auxiliaire dans les rangs des FFI puis s'engagea dans l'armée le 9 janvier 1945 jusqu'à la fin de la guerre (Bataillon médical de la 10e DI). Après un bref retour à Montpellier où il reprit ses études, il s'inscrivit à la Faculté de médecine de Paris en novembre 1944. Il fut dispensé de la sixième année du cursus en raison de ses engagements dans la Résistance puis dans l'armée. Il prépara l'internat des hôpitaux de Paris en 1947 et se spécialisa en oto-rhino-laryngologie. Du 15 mai 1950 au 1er novembre 1953 il fut interne à l'hôpital Notre-Dame du Bon Secours à Paris (XIVème) et obtint le titre de docteur en médecine en 1952. Alors qu'il se préparait à faire carrière dans cette discipline plusieurs éléments concoururent à le faire changer d'orientation.

De retour à Paris, la période de la guerre lui donna l'occasion de s'engager et de mettre à l'épreuve les valeurs chrétiennes qu'il avait choisies. Il participa aux activités d'un groupe scout à Bobigny et il entra en contact avec des militants de la JOC. « J'ai eu l'occasion, du fait de la rupture sociale provoquée par la guerre de 1939-1945, de vivre avec des travailleurs de mon âge. J'ai alors été frappé de voir combien leur vie était altérée, leur corps mutilé par des conditions de travail dont je ne saisisais pas la logique... Je pensais qu'il existait des moyens scientifiques pouvant contribuer au changement de la condition ouvrière qui restait particulièrement cruelle au début des années 50. » (*Quand voyagent les usines*, 1985). Il entra aussi en relation avec [André Soulat](#), responsable de la CFTC Renault, ancien jociste, militant de l'ACO, leurs épouses ayant fait connaissance dans le quartier du IIIème arrondissement où les deux familles résidaient. Le syndicaliste lui décrivit l'action qu'il menait pour améliorer le sort des travailleurs et argumenta pour le convaincre de mettre ses connaissances au service de la classe ouvrière. Alain Wisner prit contact avec le PDG de Renault : « Lorsque j'ai rencontré le grand industriel Pierre Lefauchaux, alors président de la Régie Renault et que je l'ai entendu faire le portrait-robot du spécialiste du travail que je souhaitais être, j'ai aussitôt accepté sa proposition. » Suite à ces rencontres, Alain Wisner décida d'approfondir sa formation en médecine du travail, en psychologie industrielle, en organisation du travail, en psychopathologie et en physiologie ; de 1952 à 1954 il obtint les diplômes d'hygiène industrielle et de médecine du travail (1954) et le diplôme de psychologie appliquée de l'Institut de psychologie de Paris (1954) et, en 1955, soutint une thèse de doctorat es sciences, publiée aux éditions de la librairie Arnette, intitulée : *Étude*

de la fidélité de l'oreille interne considérée comme un récepteur microphonique, sous la direction de Jean-Paul Legoux dans le laboratoire d'Alexandre Monnier (1904-1986) à la Sorbonne.

En 1954, sa formation complétée, il reprit contact avec Pierre Lefaucheur qui, à sa grande surprise, ne lui proposa plus de travailler sur les conditions de travail mais sur la conception de voitures plus sûres. Il constata qu'« on fait davantage d'efforts pour l'homme, lorsqu'il est consommateur que lorsqu'il est producteur ». Le 1er novembre 1954, il fut embauché à la Direction de la recherche, comme médecin chargé de recherches au laboratoire central, service 702, puis il créa le laboratoire de physiologie et de biomécanique. Il fit les premières études anthropométriques à caractère ergonomique, en particulier pour déterminer les dimensions de l'habitacle d'un véhicule à partir de données statistiques, et améliorer ainsi son confort. Il démontra ses capacités à la fois très pragmatiques et très scientifiques. Pragmatique, il sut aboutir à des recommandations que l'ingénieur pouvait suivre sans devenir pour autant un spécialiste de la physiologie, et il n'hésita pas à concrétiser ses idées en se rendant dans les ateliers pour réaliser des maquettes. Scientifique, il développa une approche du corps humain comme système de masses suspendues, aboutissant à un modèle biomécanique de l'homme prêt à être mis sur ordinateur. Il participa à l'étude de la structure dimensionnelle du poste de conduite de la Dauphine, à la définition des sièges des tracteurs. Il fut nommé ingénieur III C le 1er janvier 1961. Bien que sa fonction le spécialisât sur le produit automobile, il fut appelé occasionnellement à intervenir sur les conditions de travail et sur la mise en place d'une nouvelle méthode de cotation des postes de travail.

Dès son entrée chez Renault, il fit partie de la section syndicale CFTC. Avec le groupe d'ingénieurs et cadres dont faisait partie [Roger Taupin](#), [François Jacquin](#), [Pierre Tarrière](#), totalement intégré à l'action syndicale des ouvriers, il participa activement à l'élaboration et à la défense des revendications. De 1957 à 1962, il fut membre du bureau du SRTA-CFTC qu'il représentait à la commission administrative de l'UPSM. En 1955 il était membre de la délégation CFTC qui négocia l'accord d'entreprise Renault, instituant le système de retraite complémentaire pour les ouvriers et les ETAM et la troisième semaine de congés payés. Il apporta toutes ses compétences dans l'argumentation en faveur de l'instauration d'une indemnisation des jours d'absence pour maladie ou accident de travail. Alain Wisner complétait son engagement par des actes de solidarité très concrets ; ainsi il l'hébergea [Maurice Humeau](#) et sa famille à la suite de son licenciement à cause de son action contre les licenciements de 1961 à la RNUR.

Parallèlement à son activité professionnelle et syndicale à la RNUR, il participa aux actions de la JOC pour l'amélioration du logement des jeunes travailleurs. Dans cette période marquée par l'exode rural, l'explosion démographique, la crise du logement était particulièrement sensible en région parisienne. Il s'engagea au côté d'[Alain Letty](#), dirigeant national de la JOC, dans le soutien à l'action de jeunes travailleurs qui occupaient un octroi abandonné, appelé le « Moulin-de-Pierre », à la porte de Bagnolet. Ils l'avaient rendu habitable pour y accueillir des camarades en recherche de travail et d'emploi. Ce fut le début d'une expérience de grande ampleur. Elle devait permettre à des jeunes de seize à vingt ans de trouver une insertion professionnelle et sociale dans la région parisienne et dans d'autres grands centres urbains. Les militants de la JOC, les syndicalistes et les animateurs de ces actions, bénéficièrent de l'appui de hauts fonctionnaires, en mesure de les conforter sur le plan financier et de les guider dans les méandres de l'administration. Ainsi Alain Letty, chargé en 1956 de mettre sur pied un premier foyer « Relais » à Clamart (Seine-et-Oise, Hauts-de-Seine), eut avec lui, comme trésorier, Antoine Dupont-Fauville, qui allait devenir directeur de cabinet de Michel Debré. Des personnalités comme Robert Lion, Jean-Pierre Dupont, Bernard Brunhes, Antoine Lejay, jouèrent des rôles de premier plan dans ces opérations. Ils facilitèrent la création du premier foyer relais-accueil à Clamart en 1956 ; Alain Wisner fut le président fondateur. Cet engagement, auprès de la jeunesse ouvrière ne se démentit jamais. Alain Wisner ne cessa d'accompagner la JOC dans sa réflexion.

En 1962, la direction de Renault refusa qu'il étudiât les conditions de travail, le thème étant jugé trop conflictuel. Après ce refus, il démissionna le 30 septembre 1962. Il fut remplacé, comme chef du laboratoire de physiologie et de biomécanique par [Claude Tarrière](#), le frère de Pierre, lui aussi adhérent de la CFTC. Alain Wisner devint chargé de recherches au CNRS et sous-directeur du Laboratoire de physiologie du travail de ce même organisme. Avec Antoine Laville*, [Jacques Duraffourg](#), Catherine Teiger*, et d'autres, il développa une approche de l'ergonomie qui affirmait que le travail et la santé au travail ne peuvent s'étudier seulement en laboratoire ; ils transportèrent la recherche sur le terrain, dans les entreprises. Les résultats scientifiques obtenus sont toujours d'actualité aujourd'hui (2016), comme les courbes de Wisner qui servent de référence à toutes les études sur les pathologies du bruit. Mais surtout les études qu'ils réalisèrent sur l'activité des ouvriers et des ouvrières à la chaîne, dans l'industrie électronique, à la fin des années 1960, en lien étroit avec les organisations syndicales, bouleversèrent le regard sur le travail manuel et rencontrèrent une très forte opposition de la part de l'organisation patronale de la métallurgie, l'UIMM. En 1966, il fut nommé directeur du Laboratoire de physiologie du travail du CNAM et le fit évoluer en Laboratoire d'ergonomie. En 1966, il fut également nommé professeur de physiologie et ergonomie au Conservatoire des Arts et Métiers. Il mit en place un dispositif d'enseignement spécifique, « ergonomiste plein-temps », qui permit aux syndicalistes et aux étudiants étrangers d'obtenir en un an une qualification universitaire en ergonomie. Un grand nombre de ceux qui bénéficièrent de ce dispositif devinrent des experts syndicaux dans le domaine de la santé au travail, mais aussi professeurs d'université au Brésil, au Québec, aux Philippines, en Grèce, etc. Il apporta sa contribution à des nombreux organismes agissant dans le domaine des conditions de travail ; il fut membre de la commission scientifique de l'Institut national de recherche sur la sécurité (INRS) et administrateur de l'Agence nationale pour l'amélioration de conditions de travail (ANACT). En 1963, il fut l'un des neuf membres fondateurs de la SELF (Société des ergonomes de langue française), aux côtés de Simon Bouisset, Georges Coppee, Jean-Marie Faverge, Jean-Jacques Gillon, Étienne Grandjean, Jacques Leplat, Bernard Metz et Jean Scherrer qui représentaient les principales disciplines et groupes alors actifs dans le domaine des sciences

appliquées au travail humain. Membre de l'International ergonomic Association (IEA), il fut aussi la seule personne à avoir reçu trois distinctions de l'IEA, IEA Distinguished Service Award, 1985, IEA Ergonomics of technology transfer Award 1991, IEA Fellow.

Alain Wisner resta en contact avec le syndicalisme, tant avec les instances officielles qu'avec les nombreux militants qu'il avait connus. Ainsi en mai 1965, André Soulat, qui était alors secrétaire national de la FGM-CFDT et « chargé de mission » en France de [Boudissa Safi](#), adhérent CFTC, devenu secrétaire national de l'UGTA puis ministre du Travail dans le gouvernement de Ben Bella, demanda à Alain Wisner de participer à une session sur les conditions de travail et de sécurité, en Algérie, ce qui lui permit d'établir des contacts intéressants. Avec ses réseaux de scientifiques et syndicaux, il multiplia les échanges internationaux, en restant toujours proche du terrain et de l'ensemble des acteurs, mesurant le poids des facteurs sociaux et culturels dans les transferts de technologie. Il théorisa ses expériences en devenant un des fondateurs de l'anthropotechnologie, « science des rapports entre l'homme et la technologie, spécialement dans les pays en voie de développement où le décalage est brutal ».

Jusqu'en 1994, il dirigea une trentaine de thèses de doctorat dans la spécialité de l'ergonomie, et publia de nombreux articles scientifiques.

Il avait épousé Jeanine Marcelle Geneviève Dupin le 29 mars 1951 à Paris (XVIème) qui l'accompagna dans tous ses engagements. Ils eurent cinq enfants, Anne (1952), Jean-Marie (1953), Catherine (1956), Françoise (1958), Marie (1962).

ŒUVRE — *Étude de la fidélité de l'oreille considérée comme récepteur microphonique*, Université de Paris, Paris, librairie Arnette, 1955 — Avec Bernard Pavard, Tahar Hakim, Benchebkroun et Philippe Geslin, *Anthropotechnologie. Vers un monde industriel pluricentrique*, Toulouse, Éditions Octares, 1997 — *Manuel des bruits et vibrations*, Éditions INRS 254B, 1970 — *Quand voyagent les usines*, Paris, Éditions Syros, 1985 — *Réflexions sur l'ergonomie (1962-1995)*, Toulouse, Éditions Octares, 1995.

SOURCES — Archives UPSM — Archives CFDT, fond Renault — Archives CNAM — *Liaisons sociales*, supplément au n° 7449 du 13 janvier 1977 — André Soulat, numéro spécial de la revue *RENAULT HISTOIRE*, mars 2003 — Sous la direction de Dominique Alunni, préface de Bernard Roux, *Témoignages de pionniers visionnaires de la formation tout au long de la vie*, Paris, L'Harmattan, 2011 — Sous la direction de Jacques Duraffourg et de Bernard Vuillon, *Alain Wisner et les tâches du présent. La bataille du travail réel*, Éditions Octares, 2004 — Entretien avec Henri Colmont, 2013 — Entretien avec André Soulat, 2013 — Archives personnelles André Soulat — Dossier d'étudiant « Alain Wisner », Faculté de médecine de Montpellier — Archives personnelles Régis Ouvrier-Bonnaz.

Pierre Alanche, Régis Ouvrier-Bonnaz

ZÉDET Gabriel

Ouvrier métallurgiste ; syndicaliste CFTC de la région parisienne ; membre du conseil national puis du bureau de la confédération CFTC (1923-1927) ; vice-président de la Fédération française CFTC des syndicats professionnels de la Métallurgie et parties similaires (1925-1931).

En 1923 Gabriel Zedet participa au IIIème congrès confédéral de la CFTC où il fut élu membre du conseil national confédéral. L'année suivante, il entra au bureau confédéral et fut reconduit jusqu'en 1930. Il exerça de nouveau cette responsabilité en 1932.

Le 30 mai 1925, Gabriel Zedet, représentant du syndicat de la métallurgie de Paris, était le secrétaire du Vème congrès fédéral qui se tint au siège social à Paris. Il présenta le rapport moral et rappela les événements difficiles constatés comme la léthargie dans laquelle est restée la fédération depuis le congrès de 1924. Après de longues analyses sur le fonctionnement, les débats débouchèrent sur des modifications statutaires et l'élection d'une nouvelle équipe dirigeante. Gabriel Zedet fut élu premier vice-président, [Charlemagne Broutin](#), président, [Aloïs Schott](#) deuxième vice-président, Gaston Reibel secrétaire général et Henri Boyer trésorier. À cette même élection, Gaston Reibel fut élu délégué de la fédération au bureau confédéral.

Dès juillet 1925, Gabriel Zedet participa à la délégation fédérale conduite par Charlemagne Broutin et d'Henri Boyer pour une entrevue officielle auprès du directeur du travail en vue de réunir une commission mixte au ministère du Travail sur l'application de la journée de huit heures dans la métallurgie.

Reconduit comme vice-président de la fédération jusqu'en 1931, il fut également élu en 1929 comme représentant de la fédération à la confédération et succéda à Charlemagne Broutin, pour le soulager des charges importantes dans ses fonctions de président. Lorsque la Fédération des syndicats professionnels CFTC décida en 1927 de constituer des régions syndicales de la métallurgie, Gabriel Zédet fut désigné comme délégué fédéral couvrant la région parisienne, composée à cette époque par Paris, les départements de la Seine, la Seine-et-Oise, la Seine-et-Marne, et l'Oise. Labutte, également de la région parisienne et membre du bureau fédéral, fut désigné comme adjoint chargé de la propagande.

SOURCES — Archives interfédérales CFDT — *Circulaire CFTC* puis *Syndicalisme chrétien*, organe de la CFTC, de juin 1923 à novembre-décembre 1930 (CODHOS, BNF Gallica) — Notes de Louis Botella.

Jean Limonet

Mot du secrétaire général de la FGMM, Philippe Portier

Depuis quelque 150 ans, des femmes et des hommes font le syndicalisme, l'ont imposé, puis structuré, lui donnant vie et durée. Ils sont porteurs d'engagements humains bien plus anciens et facteurs de civilisation : aspiration au bien-être matériel et social, à la sécurité, à la dignité, organisation de solidarités, recherche de libertés, de justice, de démocratie et d'émancipation.

Avec le syndicalisme, ils ont une histoire individuelle et collective. Une histoire qui marque les mémoires des vivants mais qui se perd peu à peu avec eux si personne ne l'écrit et n'en devient l'historien. Quand l'Histoire s'écrit, elle fait naturellement place aux acteurs les plus connus, le plus révélés par les événements, les plus reconnus par la société. D'autres acteurs, plus modestes, mais indispensables, resteront dans l'ombre, constituant la masse des anonymes.

La FGMM a proposé de dresser un inventaire de tous, le plus exhaustif possible, avec la rigueur de la « science historique ». C'est son originalité, en lien avec des historiens tel que Frank Georgi et Eric Belouet que je remercie chaleureusement pour leur engagement et leurs apports.

Cela nous intéresse, nous sommes les héritiers de ces personnages, nous continuons l'histoire pour la transmettre à notre tour. Dans ce témoignage de la multitude des engagements syndicaux, l'essentiel n'est pas l'hommage aux anciens mais le message de leur vie syndicale : c'est la conjugaison de nos actions qui produit les meilleurs résultats.

C'est aussi pour la famille de ces femmes et ces hommes un bon moyen pour connaître l'action syndicale de leur proche, bien souvent ignorée car peu souvent évoquée dans le cercle familial.

C'est dans ce sens que la FGMM a invité toutes les structures fédérales qui le souhaitaient, dans le cadre de la préparation de son congrès de 2008, à Saint Étienne, de réaliser un travail, en premier lieu les Unions Mines Métaux, avec deux objectifs essentiels :

- Reconstituer l'itinéraire du plus grand nombre possible de militantes et militants de la métallurgie CFTC-CFDT à tous niveaux de responsabilité.
- Mettre à profit cette recherche pour contribuer sur les plans locaux et départementaux à la valorisation et à la sauvegarde des archives syndicales de la Métallurgie CFDT.

De nombreuses Unions Mines Métaux se sont engagées dans ce travail. Des listes de plusieurs centaines de militants et militantes ont été constituées, dans la Loire, dans le Nord, en Bourgogne, puis de nombreux « anciens » se sont mobilisés, non seulement pour réaliser des listes mais pour engager un travail de recherche et d'écriture de biographies d'un maximum de militantes et militants de la métallurgie. Avec le soutien et l'accompagnement d'historiens, en particulier Nathalie Viet-Depaule, de nombreuses biographies ont été publiées dans le dictionnaire biographique du mouvement ouvrier et mouvement social, appelé aujourd'hui « Le Maitron ».

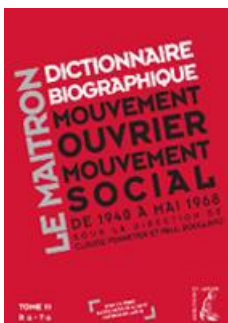
La plaquette publiée aujourd'hui, dite « Mémoire et Histoire » de l'UPSM, est l'aboutissement d'un lourd et long mais passionnant travail d'un collectif des anciens de l'UPSM.

Alain, Bernard, Christian, Daniel, Jacques, Jean, Marie-Hélène, Michel, Monique, Pierre, nous vous remercions chaleureusement. Ils montrent efficacement combien le travail collectif paie, que la durée est indispensable à la réussite.

LE GROUPE DE TRAVAIL

- **Pierre Alanche** (Alcatel)
Permanent de l'UPSM (1976–1980)-Secrétaire du SMYS
- **Michel Carvou** (Peugeot)
Permanent de l'UPSM (1979–1989) - Secrétaire général de l'UPSM-Responsable du 92 Centre
- **Christian Cottet** (juriste)
Permanent UPSM-AIJT (1975–1984) - Secrétaire général de l'URP (1984–1988)
- **Jacques Debesse** (Nord-Aviation devenu EADS)
Permanent de l'UPSM (1971–1979) - Responsable du 92 Centre et du 94
- **Alain Gelly** (IBM)
Secrétaire général de l'UD 91 (1977–1979) - Permanent de l'UPSM (1977–1982)
- **Monique Leblanc** (CGA ,filiale CGE puis Alcatel)
Membre du CF de la FGMM (1968–1971) - Membre de la CE du SGTM91
- **Jean Limonet** (Schneider)
Secrétaire national de la FGMM (1977–1987) - Responsable du projet FGMM et collaborateur au Maitron
- **Claude Marc** (Lory)
Membre de la commission exécutive du SGTM91
- **Bernard Massera** (Chausson)
Permanent de l'Union Métaux Picardie(1975–1979) - Secrétaire du SMNS (1991–2000)
- **Daniel Richter** (Renault)
Responsable du 78 Nord - Premier secrétaire général du SMVSO (1979–1992)
- **Marie-Hélène Tiné** (Renault)
Secrétaire générale de l'UPSM (2008–2016)

Pour enrichir ce document, apporter des compléments, poser des questions ou rejoindre le groupe de travail, contact : memoireupsm@gmail.com



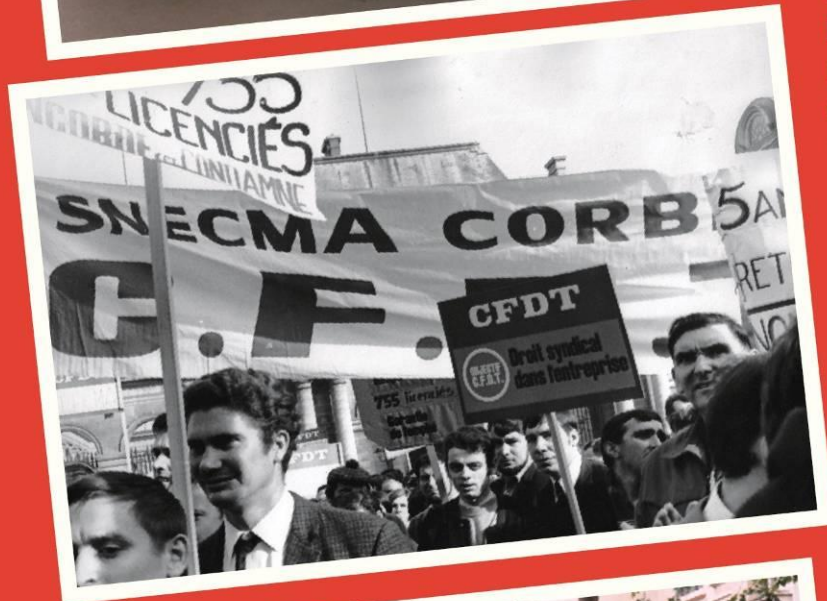
LeMaitron, dictionnaire biographique, mouvement ouvrier, mouvement social, regroupe plus de 180 000 notices. Le tome 12, paru en 2017, clôture la 5ème période qui va de 1940 à 1968. On peut accéder à son site <http://maitron-en-ligne.univ-paris1.fr/>

UPSM
7/9 rue Euryale Dehaynin – 75019 Paris
Téléphone : 01 53 38 48 48
Courriel :

upsmcfdt@wanadoo.fr



Bien que marqué par deux conflits mondiaux effroyables, le vingtième siècle a été, dans un contexte de décolonisation difficile, celui du progrès industriel et du progrès social dus pour l'essentiel aux luttes syndicales dans lesquelles les métallurgistes de la région parisienne ont joué un rôle essentiel. Depuis le début du siècle, des militants à l'origine de la CFTC y ont participé. Ils y ont pris une place grandissante à partir de 1936 et ont apporté une contribution importante à la transformation de la CFTC en CFDT.



Cent quatre-vingt notices biographiques individuelles retraçant les parcours de vie de militantes et militants membres des syndicats de la métallurgie parisienne CFTC-CFDT témoignent de cette histoire. Elles montrent les transformations du travail et des entreprises de cette branche professionnelle multiple et diversifiée comportant des petites ou moyennes entreprises de la mécanique générale ou de la fonderie et de grandes entreprises nationales ou multinationales de l'électronique, de l'aéronautique ou de l'automobile. Elles témoignent des luttes, de l'engagement des militant(e)s dans celles-ci et de leur implication dans la vie de leurs structures syndicales.



Ces biographies rappellent que le syndicalisme est d'abord une histoire de femmes et d'hommes qui s'engagent ensemble pour transformer leurs conditions de travail, de salaire et d'emplois et peser sur les choix de société. En montrant pourquoi, avec qui et comment, cette brochure est à la fois un témoignage sur le passé et un appel pour le présent et l'avenir.



LA NAVETTE

supplément au dernier numéro
du CFDT Métaux Paris

Directeur de publication : Michel Fourgeaud

ISSN 0299.1721 - N° CPPAP 1011508035

Imprimerie Promoprint

79 rue Marcadet 75018 Paris